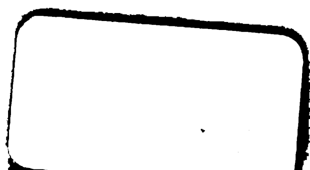






LA

NOUVELLE REVUE

TOME CINQUANTE-HUITIÈME

LA NOUVELLE REVUE

ONZIÈME ANNÉE

TOME CINQUANTE-HUITIÈME

Mai-Juin

PARIS

18, BOULEVARD MONTMARTRE, 18

1889


ASTOR LIBRARY
SEP
16
1889
NEW YORK

RENAISSANCE INTERNATIONALE

I

« Que, du moins, après cette terrible guerre, » écrivait dans son *journal* le prince qui devait être l'empereur Frédéric III, « puisse s'ouvrir, pour l'Europe, une longue période de paix ! » Et l'héritier martyr du trône d'Allemagne se consolait, par cet espoir, des effroyables hécatombes qui, à Wœrth, Gravelotte, Sedan, révoltaient sa conscience et déconcertaient sa raison. « Non ! » protesta M. de Bismarck dans l'acte d'accusation dressé contre l'éditeur du *Tagebuch*, « cette guerre n'est que la préface « d'une série de guerres, et inaugure probablement tout un « siècle de sang. »

C'est dans cette conviction bien assise, et pour en assurer les fondements, que, — la France écartelée, — le calculateur victorieux arracha l'Alsace-Lorraine à la mère patrie.

Moyennant quoi, la « Ligue pour la paix » torture les nations et les épuise jusqu'aux moelles ; plonge dans les réservoirs de l'épargne européenne ses pompes aspirantes et desséchantes ; transforme la science, mère du progrès, en pourvoyeuse de roburite ; enlève au travail et à la famille 140 hommes par mille habitants ; impose aux États désunis du vieux continent des armées 154 fois plus nombreuses que celle des États-Unis d'Amérique ; et se tient prête, — le jour où retentira le signal des nouvelles batailles prédites, — à faire, de tant de peuples épris de civilisation et de travail, des bandes furieuses de 5 millions de bêtes féroces se ruant les unes sur les autres, courant aux massacres par les *express* de toutes les voies ferrées, se tuant, par centaines de mille, à deux lieues de distance, et arrachant les milliards aux écoles, aux églises, aux machines agricoles, aux industries, aux maisons pénitentiaires, aux hôpitaux, aux caisses d'épargne, aux chemins, aux canaux, aux ports, pour les jeter dans la gueule toujours béante de canons ou de mitrailleuses qui dévorent 5 000 francs par coup ! . . . . .

Il en doit être ainsi; c'est dans l'ordre; un homme l'a voulu.

Et non seulement le créateur de cette phtisie des peuples qu'on appelle le militarisme replonge le monde dans une barbarie qu'on croyait morte, et réduit à l'extrémité, financièrement et économiquement, les nations européennes; mais cette centralisation soldatesque, cette concentration au profit de la guerre de toutes les ressources de la paix, cette mainmise, au nom des égorgements internationaux, sur les forces actives d'une civilisation déviée de son principe et détournée de son but, éteignent peu à peu la notion du droit, et, selon la prophétie de M. Thiers, assimilent l'Europe à l'Asie, « à une Asie vouée à la force brutale (1) ». Plus encore, dans ceux des États où la contagion atteint son maximum d'intensité, elle tarit la source de la vie supérieure, de la vie philosophique et littéraire.

Regardez autour de nous : une immense cloche pneumatique semble posée sur l'Allemagne, et, hélas! faut-il le dire? sur le séduisant pays qu'elle entend s'annexer diplomatiquement et militairement, sur l'Italie. La patrie de Gœthe et de Schelling offre aujourd'hui au monde son contingent civilisateur en la personne de constructeurs de machines à tuer et d'inventeurs de poudres à faire sauter une ville; et l'ambition suprême d'un ministre de la justice et des cultes dans la capitale de la Prusse se trouve réalisée, s'il obtient de la faveur du souverain casqué la grâce exceptionnelle de siéger dans les conseils de l'État en uniforme de sous-lieutenant!

Franchissez les Alpes, cette barrière que l'Italie — la vraie — remerciait la Providence, par la voix de ses poètes, d'avoir posée entre elle et les convoitises tudesques : où trouver aujourd'hui, quelques exceptions à part, sur cette terre féconde,

Terra fecunda virùm,

les représentants du génie latin, les héritiers des grands hommes qui, dans les deux premiers tiers du siècle, se transmirent de main en main le flambeau des gloires nationales?

Oui, l'homme qui personnifie la violence et la prépotence brutale, à notre époque, le héros du caporalisme gouvernemental a commis, par delà tous ses méfaits internationaux, ce crime

(1) Discours sur les affaires d'Allemagne, 3 mai 1866.

de lèse-civilisation, d'essayer, en forçant l'Italie à entrer dans son orbite pour l'y absorber, d'altérer le sens intellectuel et le tempérament historique du premier-né des peuples modernes, de fausser les instincts de la race la plus affinée, la plus sensible aux jouissances de l'esprit, la plus amoureuse de l'idéal. Il a déformé et pétri à ce point les cerveaux des chefs politiques actuels du pays de Dante, de Manzoni, de d'Azeglio et de Cavour, qu'il n'hésite pas à parler couramment, dans des télégrammes rédigés sans intention d'ironie insultante, « de la nation qui est liée envers l'Allemagne par *ses sentiments et ses traditions historiques* ». Le « Barbare », autant qu'il était en lui, a épaissi, dans un alliage d'éléments septentrionaux et de lourdes scories germaniques, la flamme vive et subtile du génie italien; et de cette profanation dont la civilisation contemporaine ressent déjà les effets et que ne lui eût certes point pardonné ce *Prussien libéré* qui s'appelait Henri Heine, l'histoire demandera compte au Kalmouck de génie qui restera, dans ses annales, comme le plus grand malfaiteur de l'Europe, au XIX[e] siècle.

II

Il fait nuit sur le monde civilisé depuis 1870. Mais certains signes avant-coureurs se montrent à l'horizon; et si nous ne sommes point abusé par l'indicible besoin que ressentent les adeptes de la raison et de la dignité humaine de sortir de ces ténèbres, nous entrevoyons quelques lueurs qui, çà et là, percent le nuage épais étendu sur l'Europe. Serait-ce l'aurore qui va poindre? Des faits qui se multiplient depuis six mois ne permettent-ils pas de constater que la triple alliance, comme une machine rouillée, avariée par le non-usage, crie et grince sous la main de ses inventeurs; et que ses rouages, quelque peu détraqués, ne répondent pas avec précision au service qu'en attendait le grand ingénieur politique, pour une situation européenne donnée? On dirait que les engrenages s'emboîtent mal, et que les poulies, en tournant à faux, blessent les mains qui les manœuvrent.

Le plus zélé servant de la machine, M. Crispi, est aux prises avec ce dilemme : ou consommer la ruine économique et financière de l'Italie, en arrachant à une Chambre qui se révolte les votes nécessaires pour faire face — sans autre compensation en

perspective que cette peau de l'ours qu'on appelle le démembrement de la France — à des engagements hors de toute proportion avec les forces financières et la puissance productive du pays ; ou, par l'application sérieuse d'un système d'économies qu'imposent des nécessités inéluctables, mettre à une épreuve inattendue le bon vouloir et perdre l'appui d'un allié dont les sourires se paient, et qui d'ailleurs, jouant de l'Italie contre la papauté, de la papauté contre l'Italie, se sert de l'une contre l'autre, de l'autre contre l'une, exploite celle-ci au détriment de celle-là, celle-là au détriment de celle-ci, et se moque également des deux.

L'autre servant, M. Tisza, hier encore en proie à l'émeute et lapidé par le peuple, ne semble pas dans une posture beaucoup plus enviable ; et la France ne voit pas sans sourire le ministre qui, l'année dernière, sur l'ordre de Berlin, dénonçait le centenaire de 1789 comme le rendez-vous de tous les bandits de l'Europe, et Paris comme un inabordable coupe-gorge, se demander aujourd'hui si, entre ses mains, le drapeau national est en sûreté à Budapest.

Ainsi, ingénieur et servants, tout blindé que soit chacun de ceux-ci d'un double ou triple portefeuille, n'ont pas évité, ce semble, l'atteinte de tout projectile. Les obséquieuses coquetteries à l'adresse de l'Angleterre, le *meâ culpâ* humblement porté à Londres par l'auteur même des grossièretés extra-diplomatiques dont le seul résultat a été de faire monter sir Robert Morier plus haut encore dans la confiance du Czar ; les bruits mis en circulation parmi les badauds d'une alliance anglo-allemande que l'on sait irréalisable, toute cette fantasmagorie ne peut-elle donner à penser qu'au palais de la *Wilhelmstrasse* on se sent entre les doigts quelques fils à retordre? De prochains incidents mettront l'Europe à même de vérifier s'il y a décidément *quelque chose de pourri* dans le Danemark bismarckien ; peut-être la Ligue pour la paix risquerait-elle de prendre, avant l'échéance normale, la tournure consolante d'une société en liquidation.

En sorte que, si l'accalmie présente ne cache pas quelque dessein perfide, si le potentat berlinois doit se résoudre à laisser l'ennemie héréditaire donner à l'Europe le fâcheux exemple d'un succès obtenu, et le scandale d'un prestige reconquis, au centre même de la vie nationale française, dans les assises universelles de l'industrie et de la science ; si la réunion de cuirassés italiens

aux navires allemands dans les eaux de Zanzibar, sur la route de la Cochinchine et du Tonkin, ne cachent pas, de la part de l'ancien conspirateur qui, l'autre jour encore, disait aux représentants de son pays : « *Mon* gouvernement veut », d'autres visées que de seconder pieusement les efforts du cardinal Lavigerie pour la répression de la traite; si, en un mot, une explosion terrible et instantanée ne vient pas, en remettant l'existence de notre pays en jeu, rejeter l'Europe dans un nouvel et effroyable guet-apens, la France, au sortir d'une voie semée de chausse-trapes, abordera de sang-froid ces élections générales qui lui permettront, on peut l'espérer, de ressaisir les éléments conservateurs et libéraux d'où naîtrait le salut, de présenter à l'Europe une nation en possession d'elle-même, et d'attendre l'avenir, une main sur son épée, dans le calme et la modération de sa force morale recouvrée.

III

Je le déclare avec une confiance hardie mais non téméraire, et, si l'on veut, avec la naïveté d'une foi patriotique : telle est la perspective que j'entrevois. Je suis optimiste envers et contre tout, quand il s'agit du grand pays qui n'a touché, plus d'une fois, le fond de l'abîme que pour se relever à des hauteurs inconnues, et qui, souvent tué, a su ne jamais mourir.

Léon XIII disait, il y a deux ans, à un humble chrétien admis à son audience : « L'Europe sans la France est désorientée. Il « faut que la France reprenne la place qui lui appartient, et la « place qui lui appartient est celle qui assure aux autres nations « l'équilibre sans lequel elles trébuchent ou errent à l'aventure. »

Oui, la France reprendra *la place qui lui appartient;* mais alors, et par le fait même, se réveillera tout un ordre de questions et d'intérêts qui tiennent à l'essence même de la civilisation contemporaine, que font naître les relations régulières de peuple à peuple, et que ces relations seules peuvent aider à résoudre, intérêts et questions qui ont partagé le sort du pays où ils se débattent d'ordinaire, parce que ce pays a la passion et le génie de la propagande; je veux parler des intérêts et des passions d'ordre moral et économique qui touchent à la fois tous les membres du grand corps européen, et qu'on peut résumer sous le nom de problèmes internationaux.

Les problèmes internationaux ont subi l'éclipse de la fortune

de la France; ils renaîtront avec elle. Et la fin de cet odieux système qui coupe l'Europe en deux, la divise en camps prêts à s'entre-dévorer, et la condamne à piétiner sur des ruines, en attendant qu'elle se déshonore dans les massacres et se noie dans le sang; la fin de ce système sera le signal de la renaissance dont nous invoquons les symptômes précurseurs.

Sans toucher ici aucune question de politique pure, ni de système gouvernemental; quoi qu'on pense du passé, et de quelques sentiments, amour ou haine, que soient l'objet les régimes déchus, reconnaissons que les problèmes internationaux étaient à l'ordre du jour et tenaient une place d'honneur dans les préoccupations désintéressées de l'esprit public, il y a trente années.

C'était le temps où, sans éteindre le patriotisme national, un souffle généreux vivifiait (hélas! on ne se mettait pas en garde contre les attentats médités par le dernier représentant de l'esprit de conquête) ce qu'on pouvait appeler la conscience européenne.

C'était le temps où, à la veille de la convocation d'un congrès qui eût prévenu des conflits menaçants (1863), le ministre des affaires étrangères de France faisait appel, dans l'intérêt d'une nationalité renaissante, à la justice des représentants des grandes puissances, et leur demandait « si l'Europe trouverait bon que « l'Autriche et l'Italie dussent rester indéfiniment en présence « l'une de l'autre, dans une attitude hostile, prêtes, à chaque instant, à rompre la trêve qui comprimait l'explosion de leurs passions réciproques». L'Alsace-Lorraine s'appelait alors la Vénétie.

Le comte de Fiquelmont écrivait à cette époque : « Je n'ai pas le patriotisme étroit d'une frontière politique, mais j'ai celui d'un Européen. J'aime l'Europe comme le berceau qui nous est commun à tous, comme le centre de notre civilisation, comme le foyer qui pénètre toutes les régions du globe. »

Sous l'inspiration de principes si élevés, les idées de solidarité des intérêts économiques, de réconciliation des races ennemies par les grandes découvertes de la science, et, pour tout dire, d'union pratique et définitive entre les peuples, but final de la civilisation chrétienne, — de telles idées semblaient, quelques années avant le cataclysme de 1870, constituer le fonds commun et inattaquable dont s'alimenterait un nouveau droit international. Les traités de commerce avaient commencé à faire passer la théorie dans la vie usuelle; et la suppression plus ou moins

complète des lignes de douane, la vapeur, la télégraphie électrique autorisaient les adeptes des hautes doctrines de philosophie sociale à entrevoir, autrement qu'en rêve, le moment où apparaîtrait, à l'horizon de la civilisation et de l'histoire, l'organisation harmonique des États d'Europe, associés dans de communes et pacifiques destinées.

Telle était, non seulement dans le monde des théoriciens et des philosophes, mais dans le milieu positif des hommes d'affaires, la confiance en un avenir de concorde européenne, qu'on y posait comme un axiome que désormais « au point de vue des « relations courantes qui ont pour objet les intérêts et la poli- « tique, un Européen ne peut consentir à se trouver étranger « dans aucun pays de l'Europe » ; que de grands industriels, des représentants autorisés du haut commerce, des promoteurs de colossales opérations de banque et de crédit, n'hésitaient pas à s'unir à des fonctionnaires de l'Université, à des membres des diverses classes de l'Institut pour entreprendre une œuvre qui, dans leur pensée, eût donné une impulsion décisive aux idées d'union internationale, à savoir la création « d'un système d'en- « seignement répondant à la révolution profonde et universelle, « disaient-ils, accomplie depuis un demi-siècle dans les relations « politiques, commerciales, industrielles, de peuple à peuple » ; et qu'enfin, dans les rapports quotidiens à établir dès l'adolescence entre jeunes gens appelés, en leurs pays respectifs, à occuper un jour les premières situations sociales, ils se plaisaient à voir « le germe d'un rapprochement durable, d'une profonde et dé- « finitive alliance entre des nations destinées à s'unir de plus en « plus par les liens d'une étroite et universelle solidarité (1). »

Or le plan d'un enseignement international n'était pas resté à l'état spéculatif. Le comité parisien, point de départ et centre d'une association européenne, avait appelé les représentants les plus illustres des intérêts scientifiques d'ordres divers, chez les différentes nations, à se grouper en un *comité supérieur de l'Ensei-*

(1) Nous ne pouvons que rappeler ici un document qui attira puissamment l'attention de la presse européenne, des corps scientifiques et du monde industriel et commercial, le *Rapport fait au nom de la commission de l'enseignement international* (mai 1862). Les membres de cette commission étaient : MM. *J.-B. Dumas*, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, président; *Bonjean*, président à la Cour de cassation; *Michel Chevalier*, de l'Institut; *Delbrück*; *Denière*, président du tribunal de commerce; *Hachette*, éditeur; *Lavallée*, fondateur de l'École centrale; *Marguerin*, directeur des Écoles supérieures de la ville; *Monjean*, directeur du collège Chaptal; *Mourier*, vice-recteur; *Pellat*, doyen de la Faculté de droit; *Émile Pereire*; *Eugène Rendu*, inspecteur général de l'Université, rapporteur.

gnement international (1862); et les résolutions prises, pour la mise en œuvre du système nouveau, dans chaque pays, avaient reçu l'adhésion de personnages dont les noms parlent assez haut: *En Angleterre*, Richard Cobden, Gladstone, lord Brougham, Bright, lord Granville, Moseley, Paulton, Farr, Hodgson; *en Italie*, Sclopis, Matteucci, Tommaseo, Massimo d'Azeglio, Manzoni, Gino Capponi, Peruzzi, Gorresio, Correnti, Piria, Lambruschini; *en Espagne*, Ripalda, Vasquez y Guepo, Pascual, Orfila, Carderera.

L'Allemagne, inconsciente des attentats par lesquels, sous prétexte d'unité nationale, la féodalité berlinoise méditait de la *prussianiser*, pour la jeter ensuite dans les barbaries de la conquête, l'Allemagne, avec cette indépendance de l'esprit scientifique dont, quatre années plus tard, un hobereau poméranien allait la désaccoutumer, avait, sans hésitation, répondu à l'appel parti de la capitale de la France; elle était représentée au *comité supérieur européen* par: Mittermaier (de Heidelberg), Walter, Brandis (de Bonn), Liebig (de Munich), Westling (de Carlsruhe), L. Rancke (de Berlin), Magnus, Brüggmann, Gregorovius, etc.

L'adhésion des sphères scientifiques était universelle; et, en regard de cet assentiment du monde des esprits, M. de Bismarck, ministre des affaires étrangères de Prusse, était le seul à répondre à qui sollicitait son concours pour une œuvre européenne: « Le côté philosophique de votre affaire, dites-vous; le côté humanitaire, civilisateur, tout ce que vous voudrez! c'est à voir, quand j'aurais du loisir; mais j'ai d'autres chats à fouetter. »

En attendant que le plan adopté pût être mis en œuvre dans son ensemble, et qu'on vît s'ouvrir les établissements connexes de Bonn ou de Berlin, d'Oxford ou de Londres, de Florence ou de Rome, de Barcelone ou de Madrid, les promoteurs de ce plan avaient tenté en France une application partielle de la théorie, et créé un établissement qui, dans leur pensée, devait servir de type et de premier jalon. Un institut avait été fondé, qui, pendant sept années, donna l'exemple des initiatives hardies, et inaugura l'alliance internationale par l'éducation, en élevant sous une discipline commune des fils de famille français, anglais, allemands italiens, espagnols.

L'établissement de Saint-Germain-en-Laye disparut dans le cataclysme. Sa dernière solennité scolaire (juillet 1870) fut une protestation indignée contre une guerre qui rouvrait pour l'Europe le cycle sanglant d'une barbarie civilisée.

IV

Quel contraste entre l'Europe d'avant 1870 et l'Europe qui se débat aujourd'hui encore sous la chape de plomb, œuvre et instrument de l'esprit de conquête! Mais aussi, puisque du *Væ victis* ressuscité, il y a dix-neuf ans; de la situation violente reconstituée, dans une catastrophe européenne, par le bon plaisir de la Force libellé en articles de traité, se dégagent, nous croyons pouvoir le dire, les signes d'un avenir réparateur; puisque les questions internationales sortent du nuage où les avait englouties l'Année terrible, avec quel généreux espoir ne devons-nous pas en saluer le réveil! Il faut les purifier des contacts qui les ont obscurcies, des intérêts factices qui les dénaturent. Il faut les mettre séparément en un vif et saillant relief; puis, chacune d'elles définie par des lignes de contour nettement tracées, il sera possible de déterminer, dans une synthèse rigoureuse, les rapports qui les lient les unes aux autres, et font de leur développement harmonique l'élément générateur du progrès européen.

Les questions dont je parle, avant de revêtir un caractère plus ou moins universel, surgissent dans leurs milieux respectifs, selon des affinités naturelles, les unes en France, les autres en Italie, celles-ci en Angleterre, celles-là en Allemagne. Il s'agit d'en observer sur place la naissance et les progrès, de les saisir à leur point de départ et de les suivre dans leur expansion.

C'est, on le voit, tout un ensemble d'études à poursuivre, études historiques philosophiques, sociologiques; et pour ces études, il faut des moyens sûrs d'information impartiale, une méthode exacte d'appréciation désintéressée.

Or, ces moyens et cette méthode doivent, si nous ne nous trompons, consister avant tout en ceci : connaître sur chacune des questions inscrites par l'opinion à l'ordre du jour européen, les jugements du ou des personnages, — philosophes, hommes politiques, économistes, promoteurs de l'industrie et du haut commerce, — qui, dans chaque pays, ont créé ces questions, ou qui, du moins, par leurs travaux techniques et leur vocation spéciale, se trouvent en mesure de les personnifier; en d'autres termes, donner successivement la parole, sur chacun des problèmes internationaux, à qui est investi, au delà comme en deçà de nos frontières, de la compétence la plus certaine et de l'autorité le mieux établie.

Ouvrir devant le grand jury universel une *tribune internationale*, à laquelle viendront prendre place les représentants attitrés de chacune des idées maîtresses, de chacun des intérêts essentiels qui s'imposent tour à tour à l'attention de l'Europe, quel moyen plus efficace de faire en sorte que ces intérêts et ces idées ne risquent plus d'être ou altérés par l'ignorance et le parti pris, ou défigurés par la passion? N'est-ce pas répondre directement, au reste, et à des considérations d'ordre supérieur et à des exigences de caractère essentiellement pratique?

Pour rendre notre pensée sensible, prenons immédiatement un exemple.

Le pays où se débattent, à l'heure présente, avec le plus de vivacité peut-être, de grandes questions internationales, est incontestablement l'Italie. Et ces questions, par un concours de circonstances exceptionnelles, y sont à la fois religieuses, politiques, économiques : étudier aujourd'hui la situation générale de la péninsule, c'est se trouver aux prises avec les doctrines et les faits contradictoires qui, par leur nature, passionnent le plus puissamment les esprits.

Eh bien! voyons comment, sur ce sol italien, une question qui semblait locale à l'origine, devient universelle par le contact qui lui est imposé avec des problèmes d'ordre supérieur; voyons naître et grandir dans cette question le caractère d'internationalité.

Les catholiques d'Italie, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, prendront-ils part, en vue de réagir contre un système savamment combiné d'agressions légales, aux élections qui se préparent dans le pays où fait rage, aujourd'hui encore, la dictature de M. Crispi? Renonceront-ils à se jeter, pour remonter le courant, sans crainte de s'y engloutir, dans le torrent de la vie politique? Continueront-ils, en se claquemurant dans une abstention mortelle aux grandes causes qu'ils représentent, à recevoir passivement les coups de la secte maçonnique installée dans bon nombre de villes et retranchée au palais Braschi? Au contraire, s'affranchiront-ils, au nom des intérêts traditionnels menacés, de la servitude où les enchaîne, en stérilisant leurs forces, la théorie depuis longues années maîtresse : *Ni électeurs, ni élus?*

« Question de politique intérieure et d'intérêt purement national, est-on tenté de dire, de ce côté des Alpes. Que les Italiens

s'épuisent dans leur lutte contre le pape ; à leur aise ! Ne pensons, nous, qu'à nos affaires ! » Jugement superficiel et sans portée ! La participation aux luttes électorales des catholiques unis aux conservateurs purs au delà des Alpes, est, si l'on y prend garde, la voie, la voie unique, qui conduise éventuellement à un traité de paix entre l'Italie, ou plutôt (il y a un abîme entre ces deux termes) entre le gouvernement italien et la papauté. Or, l'apaisement du conflit italo-papal est, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, et contrairement à l'affirmation banale des politiques à courte vue, le seul moyen de rendre l'Italie à elle-même et à ses tendances naturelles, en arrachant la « question romaine » des serres de l'empire d'Allemagne. Et, en effet, l'initiateur de la triple alliance n'a-t-il pas transformé cette question qu'il exploite contre la France, en un collier de force avec lequel il enchaîne l'Italie aux intérêts tudesques, l'enlace dans les perspectives d'une guerre « rémunératrice » au prix d'une paix qui la ruine, et fait d'elle, malgré elle et contre elle, la geôlière de l'Alsace-Lorraine?

Ainsi, à y regarder de près, cette question du « vote des catholiques » est en réalité le nœud du problème universel romain, et s'élève, par des aboutissants multiples, à la hauteur d'un intérêt international de premier ordre.

Eh bien ! la question du vote des catholiques a ses représentants attitrés et militants, de l'autre côté des Alpes. Qui se rend compte, hors de l'Italie, des discussions passionnées qui se poursuivent sur ce terrain? On n'en perçoit tout au plus que des échos affaiblis. De quel intérêt ne serait-il donc pas, d'appeler à une tribune internationale, devant le grand public français, par conséquent devant le public européen, ceux dont les idées seront peut-être d'un poids décisif, en sens contraire, dans les plans stratégiques du Quirinal et dans les conseils du Vatican ?

Voilà, puisque nous sommes en ce moment sur le terrain de la politique italienne, ce que nous voulons faire, ce que nous pouvons faire, ce que nous allons faire en effet. Les lecteurs de la *Nouvelle Revue* n'attendront pas longtemps l'accomplissement de notre promesse.

Or cette tribune internationale, que nous ouvrons aujourd'hui pour l'Italie, nous l'ouvrirons aussi pour l'Angleterre, pour l'Allemagne, pour la Russie, pour l'Espagne, pour les pays sur le sol desquels surgissent des problèmes dont il est possible, sinon tou-

jours de préciser la solution, du moins d'étudier successivement les éléments essentiels.

La voie que nous indiquons, en ce peu de lignes, est celle où déjà — est-il besoin de le faire remarquer — est vaillamment entrée la *Nouvelle Revue*. Depuis longtemps, sous une inspiration à laquelle nul intérêt européen n'est étranger, la *Revue* est en contact habituel avec les questions internationales. Il s'agit de marcher au but d'un pas plus décisif et, si l'on peut dire, dans une pensée plus systématique. Nous ne faisons qu'apporter à l'œuvre entreprise le concours de relations nouées, depuis longues années, au-delà de nos frontières, et cultivées, — est-il besoin de l'affirmer, — dans un esprit de perpétuel retour vers la patrie française et nos grands intérêts nationaux.

Au moment où s'inaugure un glorieux centenaire, nous pensons servir ainsi les causes sacrées qui se plaident sur le terrain pacifique des controverses internationales, sur ce terrain où il est possible, nous le croyons, de conjurer les rendez-vous que la barbarie semble toujours au moment de donner à la civilisation, sur d'autres champs de bataille.

Assurément, en présence des iniquités victorieuses qui imposent à l'Europe un état violent et contre nature, quelque méritoires que soient les efforts des esprits généreux qui, dans les Congrès et les ligues de la paix, soutiennent, sans se lasser, les thèses toujours vaincues mais toujours vivantes de la philosophie sociale, il est difficile d'affirmer, d'une foi suffisante, la théorie humaine, et divine pourtant, de l'abolition de la guerre. Mais si l'abolition de la guerre est, aujourd'hui encore, du domaine des *desiderata* irréalisables, ce qui est possible et pratique, c'est d'atténuer les causes de guerre; c'est, en relevant dans l'opinion européenne momentanément désorientée l'idée de la justice, d'infirmer les triomphes brutaux qui devront disparaître devant le rayonnement de cette idée; et de préparer l'insurrection de la conscience internationale contre l'insolence du fait accompli. Cette satisfaction donnée à la soif de réparation qui tourmente les peuples n'est-elle pas, d'ailleurs, le meilleur moyen de miner peu à peu l'œuvre de violence et de spoliation consommée il y a bientôt vingt ans, et d'assurer, dans un avenir que hâtent les vœux des victimes, les revendications imprescriptibles de la raison et du droit?

Eugène RENDU,
Ancien député.

LE DISCIPLE[1]

V

TOURMENTS D'IDÉES

Un mois s'était écoulé depuis que la mère de Robert Greslou avait apporté dans l'ermitage de la rue Guy-de-la-Brosse l'étrange manuscrit qu'Adrien Sixte avait tant hésité à lire, puis sur lequel il avait passé toute une nuit de douloureuses, d'affolantes curiosités, et le philosophe restait à ce point l'esclave, après ces quatre semaines, du trouble infligé par cette lecture, que même les humbles comparses de son entourage avaient dû s'en apercevoir. C'étaient maintenant de continuelles consultations entre Mlle Trapenard et les Carbonnet, dans la loge emplie d'une odeur de cuir, où la fidèle servante et les judicieux concierges discutaient à perte de vue la cause du bizarre changement survenu dans les manières du célèbre écrivain. Cette admirable, cette automatique régularité des sorties et des rentrées qui pendant quinze ans avait fait de Sixte une espèce de chronomètre vivant pour tout ce paisible quartier du jardin des Plantes venait de se transformer tout d'un coup en une anxiété fébrile et inexplicable. Le philosophe allait et venait depuis cette visite de Mme Greslou, comme un homme agité, qui ne peut tenir en place, qui à peine en promenade pense à rentrer, et, à peine rentré, ne peut pas supporter sa chambre. Dans la rue, au lieu de cheminer de ce pas méthodique et qui révélait une machine nerveuse parfaitement équilibrée, il se pressait, il s'arrêtait, il gesticulait, comme disputant avec lui-même. Cet énervement se traduisait par des signes plus étranges encore. Mlle Trapenard avait raconté aux époux

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 1er et 15 février, 1er mars, 1er et 15 avril 1889.

Carbonnet que son maître ne se couchait plus à présent avant des deux et trois heures du matin :

— « Et ce n'est pas pour travailler, » insistait la brave fille, « car il marche... il marche... La première fois j'ai cru qu'il était malade. Je me suis levée pour lui demander s'il voulait quelque infusion... Lui toujours si poli, si doux, qu'on ne se douterait pas que c'est un homme instruit comme il est, il m'a renvoyée, là, mais renvoyée en vrai brutal... »

— « Et moi qui l'ai vu l'autre jour, » répondait la mère Carbonnet, « comme je revenais d'une course, installé au café !... Je n'en croyais pas mes yeux... Il était là, derrière les vitres, qui lisait un journal... Si je ne le connaissais pas, j'en aurais eu peur... Il aurait fallu voir cette figure, et ce front plissé et cette bouche... »

— « Au café !... » s'était écriée Mlle Trapenard. « Depuis seize années tantôt que je suis chez lui, je ne lui ai seulement pas vu ouvrir un journal une fois... »

— « Cet homme-là, » conclut le père Carbonnet, « a un chagrin qui lui *malichaude* les esprits... Et le chagrin, voyez-vous, mam'zelle Mariette, c'est comme qui dirait le tonneau d'*Adélaïde*, ça n'a pas de fond. Pour un fait c'est un fait que ça a commencé par l'histoire du juge et la visite de la dame en noir... Et savez-vous ce que je pense? C'est peut-être quéque fils qu'il a quéque part qui tourne mal... »

— « Jésus Dieu ! » exclamait Mariette, « lui un fils ! »

— « Et pourquoi pas ? » reprenait le concierge, clignant derrière ses lunettes un œil égrillard ; « avec cela qu'il n'a pas pu *galipander* tout comme un autre en son jeune temps... C'est toi, canaille, qui voudrais bien t'en aller faire tes farces... » continuait-il en s'adressant à son coq, qui se promenait en poussant de petits cris parmi les rognures, happant les boutons au passage et secouant sa crête. A regarder ce « courasson de Ferdinand », comme il l'appelait encore, Carbonnet oubliait jusqu'à ses curiosités de pipelet parisien. Ferdinand lui sautait sur l'épaule et se tenait là, immobile, tandis que son maître reprenait son marteau et clouait une semelle assurée sur une forme en murmurant sa même joyeuse exclamation :

— « C'est-y une bête? c'est-y une personne?... non... je vous le demande... »

Puis il communiquait à Mlle Trapenard épouvantée les bruits

qui couraient sur le compte de ce « pauvre M. Sixte » dans les rez-de-chaussée de la rue Linné, depuis ce changement visible d'habitudes. Toutes les mauvaises langues s'accordaient pour attribuer à la citation chez le juge le trouble actuel du philosophe. La blanchisseuse prétendait tenir d'un « pays » de M. Sixte que sa fortune provenait d'un dépôt dont son père avait abusé et qu'il devait rendre. Le boucher racontait à qui voulait l'entendre que le savant était marié et que sa femme était venue pour lui faire une scène atroce et lui intentait un procès. Le charbonnier avait insinué que le digne homme était le frère d'un assassin dont l'exécution sous le faux nom de Campi tourmentait encore à cette époque les cervelles populaires.

— « Je n'irai plus chez eux, » gémissait Mlle Trapenard, « c'est-y Dieu possible d'imaginer de pareilles horreurs! »

Et la pauvre fille quittait la loge toute navrée. Cette grande créature, haute en couleur, forte comme un bœuf malgré ses cinquante-cinq ans, demeurée paysanne avec ses gros souliers, ses bas de laine bleue tricotés par elle-même et son bonnet collé sur son chignon serré, ressentait pour son maître une affection d'autant plus forte que tous les éléments de sa franche et simple nature y étaient à la fois engagés. Elle respectait en lui le Monsieur, le personnage éduqué et dont elle savait que les journaux avaient parlé souvent... Elle chérissait dans le vieux garçon qui ne vérifiait jamais ses comptes et la laissait maîtresse au logis une source assurée pour son bien-être et les rentes de ses vieux jours. Enfin, elle protégeait, elle la solide, la robuste, cet être faible de corps, presque chétif et si simplet, comme elle disait, qu'un enfant de dix ans l'aurait dupé... Aussi de pareils propos la froissaient-ils dans son orgueil, en même temps que l'altération d'humeur si soudaine du savant lui rendait leur commun intérieur presque inconfortable; et puis, par véritable affection, elle s'inquiétait de ce que son maître ne mangeait presque plus et ne dormait guère. Elle le voyait si triste, si soucieux, et elle n'arrivait pas à l'égayer, ni même à deviner le motif de cette mélancolie grandissante et de cette agitation. Que devint-elle lorsqu'une après-midi du mois de mars Sixte revint vers cinq heures, après avoir déjeuné au dehors, et qu'il lui dit :

— « La valise est-elle en bon état, Mariette? »

— « Je ne sais pas, Monsieur, répondit la servante. Monsieur ne s'en est pas servi depuis mon entrée dans la maison... »

— « Allez la chercher, » dit le philosophe.

La fille obéit. Elle apporta du grenier une mallette en cuir poussiéreuse, aux serrures rouillées, et dont les clefs manquaient.

— « Très bien, reprit M. Sixte, vous allez en acheter une à peu près pareille, tout de suite, et vous y mettrez ce qu'il faut pour voyager... »

— « Monsieur part? » interrogea Mlle Trapenard.

— « Oui, dit le philosophe, pour quelques jours... »

— « Mais, Monsieur n'a rien de ce qu'il faut, insista la vieille servante, Monsieur ne peut pas s'en aller comme cela, sans couverture de voyage, sans... »

— « Procurez-vous ce qui est nécessaire, » interrompit le philosophe, « et dépêchez-vous, je prends le train à neuf heures. »

— « Et il faudra que j'accompagne Monsieur?... »

— « Non, c'est inutile, dit Sixte, allons, vous n'avez que le temps... »

— « Pourvu qu'il n'ait pas l'idée de se périr... » fit Carbonnet quand Mariette, descendue à la loge, lui eut raconté ce nouvel événement, presque aussi extraordinaire dans ce petit coin du monde que si le philosophe eût annoncé son mariage.

— « Ah! dit la servante suivant son idée, si seulement il voulait me prendre avec lui!... Quand je devrais le payer de ma poche, j'irais... »

Ce cri, sublime dans la bouche d'une créature venue de Péaugres en Ardèche pour être domestique et qui poussait l'économie jusqu'à se tailler ses caracos d'appartement dans les vieilles redingotes du savant, prouvera mieux que toutes les analyses quelles inquiétudes inspirait à ces petites gens la métamorphose opérée dans cet homme qui traversait en effet une crise morale, pour lui terrible; et, ne se sachant pas regardé, il en laissait voir toute l'intensité dans ses moindres gestes aussi bien que dans les traits de son visage. Depuis la mort de sa mère, il n'avait pas connu des heures aussi dures, et du moins la souffrance infligée alors par l'irréparable séparation était demeurée toute sentimentale; au lieu que la lecture du mémoire de Robert Greslou avait du coup atteint le philosophe dans le centre même de son être, au plus profond de cette vie intellectuelle, sa seule raison d'exister. Au moment où il donnait à Mariette l'ordre de préparer sa valise pour son départ, il était aussi pénétré d'épouvante que dans la nuit où

il feuilletait ce cahier de confidences. Elle avait commencé, cette épouvante consternée, dès les premières pages de ce récit où la plus criminelle aberration d'âme était étudiée, comme étalée avec un tel mélange d'orgueil et de honte, de cynisme et de candeur, d'infamie et de supériorité. A rencontrer la phrase où Robert Greslou se déclarait lié à lui par un lien aussi étroit qu'imbrisable, le grand psychologue avait tressailli, et il avait tressailli de même à chaque rappel nouveau de son nom dans cette singulière analyse, à chaque citation d'un de ses ouvrages qui lui prouvait le droit de cet abominable séducteur à se dire son élève. Une fascination faite d'horreur et de curiosité l'avait contraint d'aller d'un trait jusqu'au bout de ce fragment de biographie dans lequel ses idées, ses chères idées, sa science, sa chère science, apparaissaient unies à des actes si honteux. Ah! si elles y avaient été seulement unies! Mais non, ces idées, cette science, l'accusé de Riom les revendiquait comme l'excuse, comme la cause de la plus monstrueuse, de la plus complaisante dépravation! A mesure que Sixte avançait dans le manuscrit, il lui semblait qu'un peu de sa personne intime se souillait, se corrompait, se gangrenait, tant il retrouvait de lui-même dans ce jeune homme, mais un « lui-même » cousu, par quel mystère? aux sentiments qu'il détestait le plus au monde. Car dans ce philosophe illustre les saintes virginités de la conscience demeuraient intactes, et derrière le hardi nihiliste d'esprit un noble cœur d'homme naïf se dissimulait toujours. C'était là, dans cette conscience intacte, dans cette honnêteté irréprochable, que le maître du précepteur félon se sentait soudain déchiré. Cette sinistre histoire d'une séduction si bassement poussée, d'une trahison si noire, d'un suicide si mélancolique, le mettait face à face avec la plus affreuse vision : celle de sa pensée agissante et corruptrice, lui qui avait vécu dans le renoncement volontaire et avec un idéal quotidien de pureté. Toute l'aventure de Robert Greslou lui montrait dans ses livres les complices du plus hideux orgueil et de la plus vile sensualité, lui qui n'avait jamais travaillé que pour servir la psychologie en modeste ouvrier d'un travail qu'il croyait bienfaisant, et dans l'ascétisme le plus sévère, afin que jamais les ennemis de ses doctrines ne pussent arguer de son exemple contre ses principes. Cette impression fut d'autant plus violente qu'elle fut plus subite; un médecin de grand cœur éprouverait une angoisse d'un ordre analogue si, ayant

établi la théorie d'un remède, il apprenait qu'un de ses internes en a essayé l'application et que toute une salle d'hôpital est à l'agonie. Avoir fait le mal le sachant et le voulant, c'est amer pour un homme qui vaut mieux que ses actes. Mais avoir dévoué trente années à une œuvre, avoir cru cette œuvre utile, l'avoir poursuivie sincèrement, simplement, avoir repoussé comme injurieuses les accusations d'immoralité lancées par des adversaires passionnés, s'être tendu à ne jamais douter de son esprit et, tout d'un coup, à la lumière d'une révélation foudroyante, tenir une preuve indiscutable, une preuve réelle comme la vie elle-même, que cette œuvre a empoisonné une âme, qu'elle portait en elle un principe de mort, qu'elle répand à l'heure présente ce principe dans tous les coins du monde, — ah! la cruelle secousse à recevoir, et la cruelle blessure, quand la secousse ne devrait durer qu'une heure et la blessure se fermer aussitôt!

Tous les penseurs révolutionnaires ont connu de ces heures d'angoisse. Mais la plupart les traversent vite. Voici pourquoi il est rare qu'un homme soit lancé dans la bataille des idées sans bien vite devenir le comédien de ses premières sincérités. On soutient son rôle. On a des partisans, et surtout on arrive bientôt, par le frottement avec la vie, à cette conception de l'à peu près qui vous fait admettre comme inévitable un certain déchet de votre idéal. On se dit que l'on fait du mal ici, du bien ailleurs, et quelquefois qu'au demeurant le monde et les gens iront toujours de même. Chez Adrien Sixte, la sincérité était trop entière pour qu'un pareil raisonnement fût possible. Il n'avait, lui, ni rôle à jouer ni fidèles à ménager. Il était seul. Sa philosophie et lui ne formaient qu'un, et les compromis dont s'accompagne toute grande renommée n'avaient rien entamé dans sa belle âme farouche et fière de savant. Il faut ajouter qu'il avait trouvé le moyen, grâce à sa parfaite bonne foi, de traverser la société sans jamais la voir. Les passions qu'il avait dépeintes, les crimes qu'il avait étudiés, il les voyait comme ces personnages que désignent les observations médicales, « A..., 35 ans..., telle profession... célibataire... » Et l'exposition du cas se développe sans un détail qui donne au lecteur la sensation de l'individuel. Pour tout dire, jamais le théoricien rigoureux des passions, l'anatomiste minutieux de la volonté, n'avait vu bien en face une créature de chair et d'os; en sorte que le mémoire de Robert Greslou ne se trouvait pas seulement parler à sa conscience de

philosophe. Il devait mordre et il mordait sur l'imagination de l'homme à la manière dont la clarté du soleil mord sur la pupille d'un malade opéré soudain de la cataracte. Aussi, pendant les huit jours qui suivirent cette première lecture, ce fut comme une obsession continuelle, et cette obsession augmenta la douleur morale en la doublant d'une sorte de malaise physique. Ce cerveau de manieur d'abstractions subissait comme l'étreinte d'un cauchemar précis et concret. Le philosophe le voyait, son funeste disciple, tel qu'il l'avait vu là, dans cette même chambre, posant les pieds sur ce même tapis, appuyant son bras sur cette même table, respirant, bougeant. Derrière les mots écrits sur le papier il entendait cette voix un peu sourde qui lui prononçait la terrible phrase : « J'ai vécu avec votre pensée et de votre pensée, si passionnément, si complètement... » Et tous les mots de la confession, au lieu de rester de simples caractères, écrits avec de l'encre froide sur du papier, s'animaient ainsi en paroles derrière lesquelles il sentait vivre un être. « Ah ! songeait-il quand cette image était trop forte, pourquoi la mère m'a-t-elle apporté ce cahier ? » Il était si naturel que la malheureuse femme, en proie à sa folle anxiété de prouver l'innocence de son fils, eût violé ce dépôt. Mais non, Robert l'avait sans doute trompée avec cette hypocrisie dont il se vantait, le misérable, comme d'une conquête psychologique... Cela seul, cette hantise obsédante du visage du jeune homme, suffisait à bouleverser Adrien Sixte. Quand cette mère lui avait crié : « Vous avez corrompu mon fils... » car elle le lui avait crié, sa sérénité de savant avait à peine été touchée. Pareillement il n'avait opposé que le mépris aux accusations du vieux Jussat, répétées par le juge, et à la phrase de ce dernier sur la responsabilité morale. Comme il était sorti tranquille, intéressé même et presque allègre du Palais de justice ! Et maintenant ce mépris, il ne le retrouvait plus en lui ; cette sérénité, elle était vaincue, et lui, le négateur de toute liberté, lui le fataliste qui décomposait la vertu et le vice avec la brutalité d'un chimiste étudiant un gaz, lui le théoricien de l'universel mécanisme, et qui jusqu'alors avait toujours connu l'harmonie parfaite de son cœur et de son esprit, il souffrait d'une souffrance en contradiction avec toutes ses doctrines : — il avait des remords, il se sentait responsable !

Ce fut seulement après ces huit jours d'un premier saisissement, une fois le mémoire lu et relu, à pouvoir en réciter toutes les

phrases, que ce conflit du cœur et de l'esprit devint lucide chez Adrien Sixte, et alors le philosophe tenta de réagir. Il se promenait au jardin des Plantes, par une après-midi de cette fin de février, douce comme un printemps. Il s'assit sur un banc, dans son allée favorite, celle qui longe la rue de Buffon, et au pied d'un acacia de Virginie, étayé de béquilles de fer, garni de plâtras comme un mur, avec des branches nouées comme les doigts d'un géant goutteux. L'auteur de la *Psychologie de Dieu* aimait ce vieux tronc desséché de toute sève, à cause de la date inscrite sur la pancarte et qui constituait l'état civil du pauvre arbre... « Planté en 1632... » 1632! L'année de la naissance de Spinoza! Le soleil de deux heures était ce jour-là très doux et cette impression détendit les nerfs du promeneur. Il regarda autour de lui distraitement et se plut à suivre le manège de deux enfants qui jouaient auprès de leur mère. Ils ramassaient du sable avec des pelles de bois pour en construire une maison imaginaire. A un moment, l'un d'eux se releva dans un geste de brusquerie et il cogna de la tête contre le banc qui se trouvait derrière lui. Il devait s'être fait beaucoup de mal, car son petit visage se contracta dans une grimace de douleur et il eut, avant de fondre en larmes, ces quelques secondes de silence suffoqué qui précèdent les sanglots des enfants. Puis, dans un accès de rage furieuse, il se retourna contre le banc dont il frappa le bois de son poing fermé, furieusement.

— « Es-tu bête, mon pauvre Constant, » lui dit sa mère en le secouant et lui essuyant les yeux, « allons, mouche-toi », et elle le moucha, « quand tu te seras mis en colère contre un morceau de bois, ça t'avancera bien... »

Cette scène avait diverti le savant. Lorsqu'il se leva pour continuer sa promenade sous ce bon soleil, il y pensa longuement : « Je ressemble à ce petit garçon, » se disait-il, « dans sa naïveté d'enfant il anime un objet inanimé, il le rend responsable... Et moi, que fais-je d'autre, depuis plus d'une semaine? » Pour la première fois depuis la lecture des mémoires, il osa formuler sa pensée avec la netteté qui était la marque propre de son esprit et de tous ses travaux : « Moi aussi, je me suis cru responsable pour une part dans cette affreuse aventure. Responsable... Ce mot n'a pas de sens... » Tout en cheminant vers la porte du jardin, puis vers l'île Saint-Louis et vers Notre-Dame, il reprenait le détail des raisonnements dirigés contre cette notion de responsabilité dans l'*Anatomie de la volonté*, surtout sa

critique de l'idée de cause. Il avait toujours tenu particulièrement à ce morceau. « Voilà qui est évident, » conclut-il, et puis, après s'être ainsi enfoncé la certitude une fois de plus dans son intelligence, il se contraignit de penser à Greslou, à celui de maintenant, prisonnier dans la cellule n° 7, au fond de la maison d'arrêt de Riom, et au Greslou d'autrefois, au jeune étudiant de Clermont penché sur les pages de la *Théorie des passions* et de la *Psychologie de Dieu*. Il éprouva de nouveau une sensation insupportable que ses livres eussent été ainsi maniés, médités, aimés par cet enfant. « Que nous sommes doubles! » songea-t-il, « et pourquoi cette impuissance à vaincre des illusions que nous savons mensongères?... » Tout d'un coup une phrase du mémoire de Greslou lui revint à la tête : « J'ai des remords quand les doctrines auxquelles je crois, les vérités que je sais, les convictions qui forment l'essence même de mon intelligence me font considérer le remords comme la plus niaise des illusions humaines... » L'identité entre son état moral actuel et l'état moral de son élève lui apparut comme si haïssable qu'il essaya de s'en débarrasser par un nouveau raisonnement. « Hé bien ! » se dit-il, « imitons les géomètres, admettons comme vrai ce que nous savons être faux, procédons par l'absurde. Oui, l'homme est une cause, et une cause libre. Donc il est responsable... Soit. Mais quand, où, comment ai-je mal agi? Pourquoi ai-je des remords à propos de ce scélérat ? Quelle est ma faute...? » Il rentra, décidé à passer en revue toute sa vie... Il s'aperçut tout petit enfant et qui travaillait à ses devoirs avec une minutie de conscience digne de son père l'horloger. Plus tard, quand il avait commencé de penser, qu'avait-il aimé, qu'avait-il voulu? La vérité. Quand il avait pris la plume, pourquoi avait-il écrit, pour servir quelle cause? La vérité. A la vérité, il avait tout sacrifié : fortune, place, famille, santé, amours, amitiés. Et qu'enseignait même le christianisme, la doctrine la plus pénétrée des idées contraires aux siennes? « Paix sur la terre aux hommes de bon vouloir », c'est-à-dire à ceux qui ont cherché la vérité. Pas un jour, pas une heure, dans ce passé qu'il scrutait avec toute la force du plus subtil génie mis au service de la plus intègre conscience, il n'avait manqué au programme idéal de sa jeunesse, formulé autrefois dans cette noble et modeste devise : « Dire toute sa « pensée, ne dire que sa pensée. » « C'est le devoir, cela, pour ceux qui croient au devoir, » se dit-il, « et je l'ai rempli... »

Cette nuit-là, et au sortir de cette méditation courageuse sur son passé de travailleur intègre, ce grand honnête homme put s'endormir enfin et d'un sommeil que le souvenir de Robert Greslou ne troubla pas.

En se réveillant, au lendemain de cette sorte de confession générale faite à lui-même et pour lui-même, Adrien Sixte se retrouva calme encore. Il était trop habitué à se regarder vivre pour ne pas chercher la cause de cette volte-face dans ses impressions, et d'une bonne foi trop entière pour ne pas reconnaître cette cause. Il la devait, cette accalmie momentanée de ses remords, au simple fait d'avoir admis comme vraies, pendant quelques heures, des idées sur la vie morale qu'il condamnait par sa raison. « Il y a donc des idées bienfaisantes et des idées malfaisantes », conclut-il. « Mais quoi? La malfaisance d'une idée prouve-t-elle sa fausseté? Supposons que l'on puisse cacher au marquis de Jussat la mort de Charlotte, il vivrait avec l'idée que sa fille est vivante, elle aussi. Cette idée lui serait salutaire. En serait-elle vraie pour cela?... Et inversement... » Adrien Sixte avait toujours considéré comme un sophisme, comme une lâcheté, l'argumentation dirigée par certains philosophes spiritualistes contre les funestes conséquences des doctrines nouvelles, et, généralisant le problème, il se dit encore : « Tant vaut l'âme, tant vaut la doctrine, la preuve en est que Greslou a transformé les pratiques religieuses en un instrument de sa propre perversité... » Il reprit le mémoire pour y rechercher les pages consacrées par l'accusé à ses sensations d'église; puis, cette lecture le fascinant de nouveau, il relut tout ce long morceau d'analyse, mais en s'attachant cette fois à chacun des passages où son nom, ses théories, ses ouvrages, étaient mentionnés. Il appliquait toute sa force d'esprit à se démontrer que chacune des phrases citées par Greslou eût pu justifier des actes absolument contraires à ceux que le morbide jeune homme avait justifiés par elles. Cette reprise attentive et minutieuse du fatal manuscrit eut pour effet de le rejeter dans un nouvel accès de son trouble intime. Les raisonnements n'y faisaient rien. Avec sa magnifique sincérité, le philosophe le reconnaissait : le caractère de Robert Greslou, déjà dangereux par nature, avait rencontré, dans ses doctrines à lui, comme un terrain où se développer dans le sens de ses pires instincts, et ce qui ajoutait à cette première évidence une autre, non moins douloureuse, c'est qu'Adrien Sixte se trouvait radica-

lement impuissant à répondre au suprême appel jeté vers lui par son disciple, du fond de son cachot. De tout ce mémoire les dernières lignes étaient celles qui remuaient dans le philosophe la corde la plus profonde. Quoique le mot de dette n'y fût pas prononcé, il sentait comme un droit de ce malheureux sur lui. Greslou disait vrai : un maître est uni à l'âme qu'il a dirigée, même s'il n'a pas voulu cette direction, même si cette âme n'a pas bien interprété l'enseignement, par une sorte de lien mystique, et qui ne permet pas de jeter à certaines agonies morales le geste indifférent de Ponce-Pilate. Ce fut là une seconde crise, plus cruelle peut-être que la première. Quand il avait été saisi de cette affolante angoisse à l'aspect des ravages produits par son œuvre, le savant était surtout la victime d'une panique. Il pouvait se dire et il s'était dit que le sursaut de la terrible révélation agissait sur lui. A présent qu'il était de sang-froid, il mesurait, avec une précision affreuse, l'impuissance de sa psychologie, si savante fût-elle, à manier ce mécanisme étrange qui est une âme humaine. Que de fois, pendant cette fin de février et dans les premiers jours de mars, il commença pour Robert Greslou des lettres qu'il se sentait incapable d'achever. Qu'avait-il à dire en effet à ce misérable enfant? Qu'il faut accepter l'inévitable dans le monde intérieur comme dans le monde extérieur, accepter son âme comme on accepte son corps? Oui, c'était là le résumé de toute sa philosophie. Mais cet inévitable, c'était ici la plus hideuse corruption dans le passé et dans le présent. Conseiller à cet homme de s'accepter lui-même, avec toutes les scélératesses d'une nature pareille, c'était se faire le complice de cette scélératesse. Le blâmer? Au nom de quel principe l'eût-il fait, après avoir professé que la vertu et le vice sont des additions, le bien et le mal des étiquettes sociales sans valeur, enfin que tout est nécessaire dans chaque détail de notre être, comme dans l'ensemble de l'univers? Quel conseil lui donnerait-il davantage pour l'avenir? Par quelles paroles empêcher que ce cerveau de vingt-deux ans ne fût ravagé d'orgueil et de sensualité, de curiosités malsaines et de dépravants paradoxes? Démontrerait-on à une vipère, si elle comprenait un raisonnement, qu'elle ne doit pas sécréter son venin? « Pourquoi suis-je une vipère? » répondrait-elle. Cherchant à préciser sa pensée par d'autres images empruntées à ses propres souvenirs, Adrien Sixte comparait le mécanisme mental, démonté devant lui par Robert Greslou, aux montres dont il re-

gardait, tout petit, aller et venir lès rouages sur l'établi paternel. Un ressort marche, un mouvement suit, puis un autre, un autre encore. Les aiguilles bougent. Qui enlèverait, qui toucherait seulement une pièce, arrêterait toute la montre. Changer quoi que ce fût dans une âme, ce serait arrêter la vie. Ah! si le mécanisme pouvait de lui-même modifier ses rouages et leur marche! Si l'horloger reprenait la montre pour en refaire les pièces! Il y a des créatures qui reviennent du mal au bien, qui tombent et se relèvent, qui déchoient et se reconstituent dans leur moralité. Oui, mais il y faut l'illusion du repentir qui suppose l'illusion de la liberté et celle d'un juge, d'un père céleste. Pouvait-il, lui, Adrien Sixte, écrire au jeune homme : « Repentez-vous » quand, sous sa plume de négateur systématique ce mot signifiait : « Cessez de croire à ce que je vous ai démontré comme vrai. » Et pourtant c'est affreux de voir une âme mourir sans rien essayer pour elle. Arrivé à ce point de sa méditation, le penseur se sentait acculé à l'insoluble problème, à cet inexpliqué de la vie de l'âme, aussi désespérant pour un psychologue que pour un physiologiste l'inexpliqué de la vie du corps. L'auteur du livre sur Dieu, et qui avait écrit cette phrase : « Il n'y a pas de mystère, il n'y a que des ignorances, » se refusait à cette contemplation de l'au-delà qui, montrant un abîme derrière toute réalité, amène la science à s'incliner devant l'énigme et à dire « un je ne sais pas, je ne saurai jamais », qui permet à la religion d'intervenir. Il sentait son incapacité à rien faire pour cette âme en détresse, et qu'elle avait besoin d'un secours qui fût, pour tout dire, surnaturel. Mais de prononcer seulement une pareille formule lui semblait, d'après ses idées, aussi fou que de mentionner la quadrature du cercle ou d'attribuer trois angles droits à un triangle.

Un événement bien simple acheva de rendre cette lutte intime plus tragique en imposant à ce philosophe une action immédiate. Une main anonyme lui envoya un journal qui contenait un article d'une violence extrême contre lui et contre son influence à propos de Robert Greslou. Le chroniqueur, évidemment inspiré par quelque parent ou quelque ami des Jussat, flétrissait la philosophie moderne et ses doctrines, incarnées dans Adrien Sixte et quelques autres savants. Puis il réclamait un exemple. Dans un paragraphe final, improvisé à la moderne, avec ce réalisme d'images qui est la rhétorique d'aujourd'hui, comme le poétisme de la métaphore fut la rhétorique d'autrefois, il montrait l'assassin de

Mlle de Jussat montant à l'échafaud, et toute une génération de jeunes décadents corrigés du pessimisme, par cet exemple. Dans toute autre circonstance, le grand psychologue aurait souri de cette déclamation. Il eût pensé que l'envoi venait de son ennemi Dumoulin, et il eût repris des travaux commencés avec la tranquillité d'Archimède traçant ces figures de géométrie sur le sable pendant le sac de la ville. Mais à la lecture de cette chronique griffonnée sans doute sur un coin de table au café Tortoni par un moraliste du boulevard, il aperçut là un fait auquel il n'avait pas songé, tant ce spéculatif était égaré loin du monde social par la folie de l'abstraction : à savoir, que ce drame moral était doublé d'un drame réel. Dans quelques semaines, quelques jours peut-être, celui de l'innocence duquel il possédait une preuve allait être jugé. Or, pour la justice des hommes, le séducteur de Mlle de Jussat était innocent, et si ce mémoire ne constituait pas un témoignage décisif, il présentait un indiscutable caractère de véracité qui suffisait à sauver une tête. Allait-il la laisser tomber, cette tête, lui, le confident des misères, des hontes, des perfidies du jeune homme, mais qui savait aussi que ce scélérat intellectuel n'était pas un meurtrier? Sans doute il était lié par l'engagement tacite contracté en ouvrant le manuscrit. Mais cet engagement-là était-il valable devant la mort? Il y avait dans ce solitaire assailli depuis un mois par la tourmente morale un tel besoin physique d'échapper au rongement inefficace et stérile de sa pensée par une volonté positive, qu'il éprouva comme une détente lorsqu'il se fut enfin fixé à un parti. D'autres journaux consultés anxieusement lui apprirent que l'affaire Greslou passait aux assises de Riom le vendredi 11 mars. Le 10, il donnait à Mariette cet ordre de préparer sa valise qui avait tant surpris la servante, et le soir même il prenait le train après avoir jeté à la poste une lettre adressée à M. le comte André de Jussat, capitaine de dragons, en garnison à Lunéville. Cette lettre, non signée, contenait simplement ces lignes : « Monsieur le comte de Jussat a en mains une lettre de sa sœur qui contient la preuve de l'innocence de Robert Greslou. Permettra-t-il que l'on condamne un innocent? » Le psychologue nihiliste n'avait pas pu écrire les mots *droit* et *devoir*. Mais sa résolution était prise. Il attendrait que le procès fût fini pour parler, et si M. de Jussat se taisait jusqu'au bout, si Greslou était condamné, il déposerait le mémoire entre les mains du président, sur l'heure même.

— « Il a pris son billet pour Riom, » dit M[lle] Trapenard au père Carbonnet en revenant de la gare où elle avait accompagné son maître, presque malgré lui, « mais cette idée de s'en aller là-bas, seul, par ce froid, lui qui est si bien ici!... »

— « Soyez tranquille, mam'zelle Mariette, lui répondait l'astucieux portier. Nous saurons tout ça un jour... Mais rien ne m'ôtera de l'idée qu'il y a quéque fils illégitime là-dessous... » Et comme il était en train de prendre une infusion de menthe que M[me] Carbonnet lui préparait chaque soir pour son estomac, il dégusta une gorgée en disant: « Passe donc, nanan, gourmand t'attend, » pendant que le coq usait son bec à déchiqueter un morceau de sucre que son maître avait détaché pour lui donner. « Allons, Ferdinand, » continua-t-il, « vous ne suivriez pas vos coqueriaux comme M. Sixte; vous auriez trop à faire, *grand débardé.* »

VI

LE COMTE ANDRÉ

Au moment où arrivait à Lunéville le billet jeté à la poste par Adrien Sixte, l'homme à qui le philosophe adressait ce suprême appel, le comte André de Jussat de qui dépendait en ce moment le sort de Robert Greslou, était lui-même à Riom. Le hasard voulut que ces deux hommes ne se rencontrassent pas, car le célèbre écrivain, en descendant du train, prît place à l'aventure dans l'omnibus de l'hôtel du Commerce, tandis que le comte avait son appartement à l'hôtel de l'Univers. Là, dans un salon meublé de vieux meubles, tendu d'un papier fané, avec des rideaux passés et un tapis rapiécé, le frère de la pauvre Charlotte se promenait de long en large. Midi allaient sonner à la pendule de cuivre doré, à sujet mythologique, dont s'ornait cette pièce que chauffait à grand'peine un feu allumé dans une cheminée qui fumait. Au dehors, c'était sur la ville une pesée d'un ciel de neige, un de ces ciels d'Auvergne où passe par instants le vent glacial des montagnes. L'ordonnance du comte, un dragon à la physionomie joviale, avait mis un peu d'ordre militaire dans ce salon loué de la veille, et après avoir remonté cette pendule, allumé ce feu, il achevait de préparer deux couverts sur la table du milieu. De temps à autre il regardait aller et venir son capitaine qui, tirant sa mous-

tache d'une main nerveuse, mordant ses lèvres, fronçant ses sourcils, portait sur son mâle visage l'expression de l'anxiété la plus douloureuse. Mais Joseph Pourat, c'était le nom de l'ordonnance, s'expliquait trop bien dans sa simple cervelle que le comte fût à peine maître de lui pendant qu'on jugeait l'assassin de sa sœur. Pour lui, comme pour toutes les personnes qui de près ou de loin touchaient aux Jussat-Randon et qui avaient connu Charlotte, la culpabilité de Robert Greslou ne faisait pas doute. Ce que le fidèle soldat comprenait moins, connaissant l'énergie de son officier, c'est qu'il eût laissé le vieux marquis se rendre seul à l'audience. « Cela me ferait trop mal, » avait dit le comte, et Pourat, qui disposait les assiettes et les fourchettes après les avoir essuyées au préalable par une juste défiance pour la propreté du service de l'hôtel, pensait devant la visible angoisse de son maître : « C'est un bon cœur tout de même, quoiqu'il soit si brusque... Comme il l'aimait !... »

André de Jussat, lui, ne semblait même pas se douter qu'il y eût quelqu'un dans la chambre. Ses yeux bruns rapprochés du nez, qui avaient autrefois étonné, presque gêné Robert Greslou par leur ressemblance avec ceux d'un oiseau de proie, ne lançaient plus ce regard fier qui va droit sur l'objet, si l'on peut dire, et qui s'en empare. Non, il y avait dans ces prunelles une espèce d'inexplicable reploiement de l'être, comme une honte, comme une peur de montrer la souffrance intime. Enfin c'étaient les yeux d'un homme que l'idée fixe obsède et que l'aiguillon d'une peine presque intolérable touche sans cesse à la portion la plus sensible de son âme. Cette peine datait du jour où, la terrible lettre de sa sœur reçue de la veille, il était arrivé à Aydat, précipitamment, sans savoir de quelle manière il révélerait à son père l'affreuse vérité, mais décidé à tirer de Greslou une juste vengeance. Et le marquis l'avait accueilli par ces mots :

— « Tu as reçu ma dépêche?... Nous le tenons l'assassin... »

Il n'avait rien dit, comprenant que c'était entre son père et lui un malentendu ; et le marquis avait précisé en racontant les soupçons qui pesaient sur le précepteur, et que ce garçon allait être arrêté comme meurtrier. Tout de suite cette idée s'était imposée au frère affolé de douleur : que la destinée lui offrait cette vengeance, objet unique de sa pensée depuis qu'il avait lu, avec quel serrement de tout son cœur ! la confession de la morte et le détail de sa misère, de ses égarements, de ses résistances, de sa

déception atroce et de sa tragique résolution. Il n'avait qu'à ne pas montrer la lettre qu'il tenait là dans son portefeuille, et le lâche séducteur de la jeune fille était accusé, emprisonné, condamné sans doute. L'honneur du nom de Charlotte était sauvé, car Robert Greslou ne pouvait pas démontrer ses relations avec la jeune fille. Le marquis et la marquise, ce père et cette mère si confiants, si pénétrés de l'amour le plus vrai envers le souvenir de leur pauvre enfant, ignoreraient du moins la faute de cette enfant, qui devait leur être un désespoir nouveau par-dessus l'autre... Et le comte André s'était tû.

Il s'était tû, — non sans un effort violent sur lui-même. Cet homme courageux qui possédait, par nature et par volonté, les vraies vertus d'un vrai soldat, détestait la perfidie, les compromis de conscience, tous les biais et toutes les lâchetés. Il avait senti que son devoir était de parler, de ne pas laisser accuser un innocent. Il avait eu beau se dire que ce Greslou était l'assassin moral de Charlotte, et que cet assassinat méritait un châtiment comme l'autre; ce sophisme de sa haine n'avait pas dominé tout à fait l'autre voix, celle qui nous défend de nous faire les complices d'une iniquité, et la condamnation de Greslou comme empoisonneur était inique. Une circonstance inattendue, et pour lui presque monstrueuse, avait achevé de le bouleverser : le silence de l'accusé. Si Greslou avait parlé, racontant ses amours, défendant sa tête au prix de l'honneur de sa victime, le comte n'aurait pas eu pour lui assez de mépris. Mais non. Par un contraste de caractère qui devait paraître plus inexplicable encore à un esprit simple, ce misérable déployait soudain une générosité de gentilhomme à ne pas prononcer un mot dont fût souillée la mémoire de celle qu'il avait attirée dans un si détestable guet-apens. Cet infâme se retrouvait brave devant la justice, héroïque à sa manière; en tout cas, il cessait d'être uniquement digne de dégoût. Le comte se disait bien que c'était là une tactique de cour d'assises, un procédé pour obtenir un acquittement par l'absence de preuves. Mais, d'autre part, il savait, par la lettre de sa sœur, l'existence du journal où le détail de la séduction avait été consigné heure par heure. Ce journal diminuait singulièrement les chances d'une condamnation, et Greslou ne le produisait pas. L'officier n'aurait pas su expliquer pourquoi cette dignité d'attitude chez son ennemi l'affolait d'une colère qui lui donnait des désirs frénétiques de courir chez le magistrat chargé d'instruire

l'affaire, afin que la vérité parût au jour, et que la morte ne dût rien, non rien, pas un atome de son honneur posthume à ce drôle qui l'avait perdue. Quand il se représentait sa sœur, la douce créature qu'il avait aimée, lui, d'une si virile et noble affection, celle du frère aîné pour une enfant fragile et fine, possédée par ce manant, par ce précepteur de hasard, cela lui faisait l'impression d'un outrage si abject infligé à sa race qu'il en rugissait de fureur, comme autrefois, quand il lui avait fallu, pendant la guerre, assister à la capitulation de Metz et rendre ses armes. Il éprouvait alors un soulagement à penser que le banc d'infamie où s'assoient les faussaires, les escrocs et les meurtriers, attendait cet homme, et ensuite l'échafaud ou le bagne... Et il étouffait la voix qui lui disait : « Tu dois parler... » Mon Dieu! quelle agonie pour lui que ces trois mois durant lesquels il n'était pas demeuré cinq minutes sans se débattre entre ces sentiments contradictoires! Au champ de manœuvre, — car il avait repris son service; — à cheval et galopant sur les chemins de Lorraine; dans sa chambre et travaillant sous la lampe, cette question s'était posée devant lui : « Qu'allait-il faire? » Il avait laissé passer des semaines sans y répondre, mais l'instant étant venu où il fallait agir et se décider, puisque dans deux jours, — les débats devaient occuper quatre séances, — Greslou serait jugé et condamné. Il y aurait bien du temps encore après cette condamnation; mais quoi! le même débat intime serait à recommencer alors. Lui, l'homme d'action et pour qui l'incertitude était un malaise intolérable, il en était là, après trois mois, de n'avoir pas pris parti, car, en descendant au fond, bien au fond de lui-même, il sentait que son silence actuel n'était encore qu'une résolution momentanée. Il n'avait pas accepté de se taire jusqu'à la fin. Il remettait de parler, mais il ne s'était pas pris la main et donné sa parole qu'il ne parlerait pas; c'était la raison pour laquelle il lui avait été physiquement impossible d'accompagner son père au palais de justice pendant cette première séance, dont il allait avoir le compte rendu, — puisque midi sonnaient maintenant à la pendule douze coups très grêles suivis aussitôt d'un carillon dans le clocher d'une église voisine. Le vieux Jussat ne pouvait tarder à revenir.

— « Mon capitaine, voilà monsieur le marquis, » dit l'ordonnance qui avait entendu le roulement d'une voiture puis son arrêt devant l'hôtel; et, après un regard jeté par la fenêtre...

— « Hé bien, mon père? » demanda André anxieusement sitôt que le marquis fut entré.

— « Hé bien! nous avons le jury pour nous, » répondit le nouvel arrivant. Il avait les yeux brillants, de la jeunesse dans la voix et dans les gestes. La passion de la vengeance, au lieu de l'abattre, le soutenait. Il en avait oublié sa manie d'hypocondriaque, et sa parole s'était faite vive, impérieuse et nette. « On a tiré au sort ce matin... Sur les douze jurés... J'ai pris leurs noms, » et il consulta ses papiers, « sur les douzes jurés il y a trois cultivateurs, deux officiers retraités, un médecin d'Aygueperse, deux boutiquiers, deux propriétaires, un manufacturier, un professeur, tous des braves gens, des hommes de famille et qui voudront un exemple... Le procureur général est sûr d'une condamnation... Ah! le scélérat! que j'ai eu un bon moment, le seul depuis trois mois, à le voir qui arrivait entre deux gendarmes, et de sentir qu'il était pris!... On ne s'échappe pas de ces poignes-là... Mais quelle audace! Il a regardé dans la salle. J'étais au premier banc... Il m'a vu... Le croirais-tu? il n'a pas détourné les yeux... Il m'a regardé fixement, comme pour me braver... Ah! c'est sa tête qu'il nous faut, et nous l'aurons. »

Le vieillard avait parlé avec un sauvage accent et il n'avait pas remarqué la douloureuse expression que son discours avait éveillée sur le visage du comte. Ce dernier, à l'image de son ennemi ainsi vaincu par la force publique, saisi par les gendarmes, comme broyé dans le formidable engrenage de cette anonyme et invincible machine de la justice, avait frissonné d'un frisson de honte, — la honte d'un homme qui a chargé des *bravi* d'une besogne de mort. Ces gendarmes et ces magistrats, il les employait comme des *bravi* en effet, comme les ouvriers d'une action qu'il eût tant aimé à exécuter lui-même de ses mains et sous sa responsabilité!... Décidément, oui, c'était lâche de n'avoir pas parlé. Et puis ce regard lancé par Greslou au marquis de Jussat, que signifiait-il? Savait-il que Charlotte avait écrit sa lettre d'aveux à la veille de son suicide? Et s'il le savait, que pensait-il? La seule idée que ce jeune homme pût soupçonner la vérité et les mépriser le marquis et lui, de leur silence, alluma la fièvre dans le sang du comte.

— « Non, » se dit-il quand le marquis fut parti pour la reprise de la séance après un déjeuner mangé à la hâte et presque

sans échanger un mot, « je ne peux pas me taire. Je parlerai, ou j'écrirai... »

Il s'assit à la table et il commença de tracer machinalement ces mots en tête de la feuille : « Monsieur le président... » Le soir tombait, que cet homme malheureux était encore à cette place, le front dans sa main, et n'ayant pas écrit la première ligne de cette lettre. Il attendait les nouvelles de la seconde séance, et ce fut avec un saisissement qu'il entendit son père en raconter le détail :

— « Ah! mon bon André! Que tu as eu raison de ne pas venir! Quelle infamie...! Ah! quelle infamie!... Greslou a été interrogé; il continue son système et refuse de parler... Ce n'est rien; mais les experts sont venus rapporter les résultats de leur analyse. Notre brave docteur d'abord... Sa voix tremblait, le cher homme, quand il a décrit son impression devant notre pauvre Charlotte... tu sais, à son entrée dans la chambre... Et puis le professeur Armand; j'ai cru que je ne pourrais pas entendre cette horrible chose... cette autopsie de notre ange, étalée là, devant cette salle où il y avait bien cinq cents personnes. Et puis le chimiste de Paris. S'il restait encore un doute, après cela!... La fiole dont il s'est servi, ce monstre, était sur la table, je l'ai vue... Et puis... Ah! comment a-t-on osé? Son avocat, un avocat d'office pourtant, et qui n'a pas l'excuse d'être l'ami de son client... Son avocat... Mais! comment te dire?... Il a demandé si Charlotte était morte vierge, si on l'avait examinée... Il y a eu un murmure de dégoût dans la salle, une indignation de tous... Elle, mon enfant, si pure, si noble, une sainte!... Ah! j'aurais souffleté cet homme... Même l'assassin en a été remué, lui que rien ne touche... Je l'ai vu. A ce moment il a pris sa tête dans ses mains et il a pleuré... Réponds, est-ce que cela ne devrait pas être défendu par la loi de parler ainsi d'une victime en plein tribunal?... Que croyait-il donc, ce robin, qu'elle avait eu un amant?... Un amant! Elle, un amant! »

L'indignation du vieillard était si forte que soudain il fondit en larmes. Le fils, en présence de cette touchante douleur, sentit, lui aussi, les larmes lui venir, et les deux hommes s'embrassèrent sans se dire un mot. « Vois-tu, » reprit le père quand il put parler, « c'est là le côté affreux de ces débats, cette discussion en public sur tant de choses intimes, elle qui avait tant de pudeur pour ses moindres sentiments. Je te l'ai dit... Je suis sûr qu'elle a été

malheureuse tout l'hiver par l'absence de Maxime. Elle l'aimait, vois-tu, sans vouloir le montrer... C'est bien cela qui a exaspéré la jalousie de ce Greslou. Quand il est arrivé dans la maison, qu'il l'a trouvée si gracieuse, si simple, il a cru pouvoir la séduire, l'épouser. Comment s'en serait-elle doutée, quand moi-même, qui ai tant l'habitude des hommes, je n'ai rien deviné, rien vu... » Et lancé sur cette route, durant tout le dîner, puis durant toute la soirée, le marquis parla, parla; il goûtait cette consolation, la seule possible dans certaines crises, de se souvenir à haute voix, et ce culte religieux que leur malheureux père gardait pour la morte était pour le fils qui écoutait, sans répondre, quelque chose de tragique en ce moment où il se préparait... à quoi? Est-ce qu'il allait vraiment porter ce coup terrible au vieillard? Retiré dans sa chambre, avec ce grand silence d'une ville de province autour de sa méditation, il reprit la lettre de sa sœur et il la relut, quoiqu'il en sût par cœur toutes les phrases. Il sortait de ces pages tracées par cette main aujourd'hui à jamais immobile, un soupir si désespéré, un souffle d'agonie si triste et si navrant! L'illusion de la jeune fille avait été si folle, ses luttes si sincères, son réveil si amer, que le comte sentit de nouveau les larmes couler le long de ses joues. C'était la seconde fois qu'il pleurait de la journée, lui qui, depuis la mort de Charlotte, avait gardé ses yeux secs et comme brûlés par la haine. Il se dit : « Greslou a tout mérité... » Il resta immobile quelques minutes, et marchant vers la cheminée, où le feu achevait de s'éteindre, il posa sur la bûche à demi consumée les feuillets de la lettre. Il fit craquer une allumette et la glissa sous le papier. Il vit la ligne de flamme se développer autour de ce papier, puis gagner la frêle écriture, puis transformer cette unique preuve du misérable amour et du suicide de sa sœur en un débris noirâtre et il acheva de mélanger ce débris aux cendres à coups de pincettes. Il se coucha en disant tout haut : « C'est fait », et il s'endormit, comme au soir de sa première bataille, du sommeil assommé qui succède, chez les hommes d'action, aux grandes dépenses de volonté, pour n'ouvrir les yeux, lui si matinal d'ordinaire, qu'à neuf heures le lendemain.

— « Monsieur le marquis a défendu qu'on éveillât mon capitaine, » répondit Pourat quand, appelé par son maître, il ouvrit les volets. Le soleil entra, un gai soleil de fin d'hiver au lieu du ciel triste et bas de la veille. « Il est parti voilà une heure... Mon capi-

taine sait qu'aujourd'hui on a dû amener l'accusé par le souterrain, tout le monde est exalté contre lui... »

— « Quel souterrain ? » demanda André.

— « Celui qui va de la maison d'arrêt au palais de justice... Il paraît qu'on l'emploie pour les grands criminels, ceux qui pourraient être écharpés. Ma foi, mon capitaine, si je le voyais passer, celui-là, je crois bien que j'aurais un peu l'envie de lui tomber dessus... Les chiens enragés, ça ne se juge pas, ça s'abat... Bon, » continua-t-il, « j'ai oublié les lettres de Monsieur dans le salon. »

Il revint après une minute, ayant à la main trois enveloppes. André, qui jeta un regard sur les deux premières, devina tout de suite à l'adresse de qui elles venaient. La troisième portait une suscription d'une écriture inconnue. Elle avait été adressée à Lunéville, de Paris, puis dirigée sur Riom. Le comte la décacheta et lut les trois lignes que Sixte avait griffonnées avant de prendre le train pour Riom. Les mains de cet officier si brave et qui ne savait pas le sens du mot peur, se mirent à trembler. Il devint pâle comme la feuille qu'il tenait dans ses mains tremblantes, si pâle que Pourat lui demanda lui-même avec épouvante :

— « Mon capitaine est malade?

— « Laisse-moi, dit brusquement le comte, je m'habillerai seul. »

Il avait besoin en effet de se remettre du coup subit qui venait de le frapper. Il se trouvait donc quelqu'un au monde pour savoir le terrible secret, quelqu'un qui connaissait le mystère de la mort de Charlotte et qui n'était pas Robert Greslou, — car il avait vu des pages de la main du jeune homme et ce n'était pas son écriture. Ce fut une secousse de terreur comme les hommes les plus courageux peuvent en ressentir devant un fait si absolument inattendu qu'il en prend un caractère surnaturel. Le frère de Charlotte aurait vu sa sœur, là devant lui, vivante, qu'il n'aurait pas été terrassé d'un étonnement plus effrayé. Quelqu'un savait le suicide de la jeune fille, et la lettre écrite par elle avant de mourir, et le reste peut-être... Et ce quelqu'un, ce témoin mystérieux de la vérité, que pensait-il de lui? L'interrogation par laquelle se terminait le billet anonyme le disait assez. Subitement, le comte se souvint de ce qu'il avait osé cette nuit. Il se rappela cette lettre jetée au feu, et le pourpre de la honte lui vint aux joues... Cette résolution, prise la veille, et sur laquelle

il avait dormi, ah ! il ne pouvait plus la tenir. Qu'un homme eût le droit de dire : « Le comte de Jussat a commis une lâcheté, » cela dépassait, pour ce gentilhomme affamé d'honneur, ce qu'il était capable de supporter. Son trouble de la veille, qu'il avait cru fini, se réveilla de nouveau, rendu plus intolérable par le retour de son père qui lui dit :

— « On a entendu les témoins... J'ai déposé... Mais ce qui a été dur, ç'a été de me trouver dans la petite salle, avant l'audience, avec la mère de Greslou... Je l'avais déjà remarquée, cette femme en deuil, à une fenêtre de l'hôtel du Commerce, un petit hôtel, au coin de la rue... C'est une figure à ne pas l'oublier... une face sévère, avec des yeux noirs qui ont comme un feu sombre dans les larmes... Elle est venue à moi et elle m'a parlé... Elle m'a adjuré de dire que son fils était innocent, que je le savais, que je n'avais pas le droit de déposer contre lui. Enfin une scène terrible, à laquelle j'ai dû me soustraire en sortant... La malheureuse ! Je ne peux pas lui en vouloir... C'est son fils... Quelle étrange chose qu'un scélérat comme celui-là puisse encore avoir au monde un cœur qui l'aime comme un fils, comme j'aimais Charlotte, comme je t'aime?... Hélas ! » continua le cruel vieillard. « Il est une heure... Le procureur général va plaider... puis la défense... Entre cinq et six heures, nous aurons le verdict... Ah ! que cela me rassasiera le cœur de le regarder pendant l'énoncé de la sentence... Hé ! ce n'est que juste... Il a tué. Il doit mourir... »

Entre cinq et six heures !... Quand le comte André se trouva seul, il recommença de se promener de long en large, comme la veille, tandis que Pourat desservait la table avec le valet de chambre de M. de Jussat. Ces deux hommes ont raconté que jamais le capitaine ne leur avait paru aussi violemment inquiet que pendant les quelque trente minutes qu'ils étaient demeurés à faire ce service. Leur stupeur fut grande lorsqu'il demanda son chapeau et son pardessus, lui qui avait refusé de sortir depuis les quarante-huit heures qu'il était arrivé à Riom. Un détail fit frémir le brave Pourat. Il constata que l'officier avait pris avec lui son revolver, posé depuis deux jours sur la table de nuit. Le soldat communiqua ses craintes à son compagnon.

— « Si Greslou est acquitté, dit-il, le capitaine est homme à lui brûler la cervelle, là, sur place... »

— « Nous devrions le suivre peut-être ?... répondit le valet de chambre.

Tandis que les deux domestiques délibéraient, le comte avait pris la grande rue qui conduit au palais de justice. Il la connaissait, pour être venu souvent à Riom dans son enfance. Cette vieille ville parlementaire, avec ses grands et beaux hôtels bâtis en pierre noire de Volvic, semblait plus vide, plus silencieuse, plus morte encore que d'habitude, tandis que le frère de Charlotte marchait vers la cour. La foule amassée aux abords du palais, et qui remplissait l'étroite ruelle Saint-Louis par où l'on accède à la salle des assises, suffisait à expliquer cette physionomie d'abandon. L'affaire Greslou avait attiré tous ceux qui pouvaient disposer seulement d'une heure. L'officier eut de la peine à fendre cette foule, composée de paysans arrivés de la campagne et de petits boutiquiers qui discutaient les bruits venus du dedans. Il arriva devant les deux marches qui mènent au vestibule et sur lesquelles se tenaient deux soldats chargés de contenir le peuple. Il sembla hésiter, puis au lieu d'entrer il poussa jusqu'au bout de la ruelle, et se trouva devant une terrasse plantée d'arbres nus et qui, jetée entre les murs sinistres de la maison centrale et la masse sombre du palais de justice, domine la plaine immense de la Limagne. Une fontaine en remplit d'ordinaire le silence du bruit de son eau et ce bruit restait perceptible encore malgré la rumeur de la foule pressée dans la rue voisine. André s'assit sur un banc, près de cette fontaine. Il n'a jamais su expliquer depuis combien de temps il était là, ni quelle raison précise l'avait fait se lever, marcher vers l'entrée du palais, écrire son nom et quelques mots sur sa carte, donner cette carte à un soldat pour être portée par l'huissier au président. Il avait la sensation très nette d'agir presque malgré lui, et comme dans un songe. Seulement, sa résolution était prise, et ce fut d'un pas très ferme qu'il entra dans la salle, quand l'huissier vint le prévenir que le président l'entendrait aussitôt après le procureur général. Les dernières phrases du réquisitoire arrivèrent à ses oreilles, parlant d'exemple nécessaire et d'expiation méritée. Il vit cette salle dominée par l'image du troupier, toutes les têtes tendues dans une attention suprême, le président et les assesseurs avec le procureur général et l'avocat général, tout au fond, tous en robe rouge, les jurés à gauche du tribunal, Robert Greslou à droite sur le banc des prévenus, les bras croisés, livide mais impassible, et du monde partout, derrière les magistrats, dans les tribunes. Au banc des témoins il reconnut son père avec ses cheveux blancs. Cette vue qui lui serra le cœur

n'empêcha pas qu'il ne gravît l'escalier avec courage lorsque le président, au milieu d'un frémissement universel, eut déclaré qu'en vertu de son pouvoir discrétionnaire il allait entendre M. le comte André de Jussat, le frère de la victime :

— « Vous n'avez pas à prêter serment, Monsieur, » ajouta-t-il, « mais vous comprenez qu'il est de votre devoir de dire la vérité, toute la vérité... Veuillez vous tourner vers messieurs les jurés. »

— « Messieurs, » commença le comte. Le silence autour de lui étant tel que sa voix fut entendue même de la porte du vestibule, et aucun de ceux qui ont assisté à cette scène ne l'oubliera, — « je n'ai que deux mots à dire. Ma sœur n'a pas été assassinée, elle s'est tuée. La veille de sa mort j'ai reçu une lettre d'elle où elle m'annonçait sa résolution de mourir, et pourquoi... Messieurs, j'ai cru avoir le droit de cacher ce suicide, j'ai brûlé cette lettre... Si l'homme que vous avez devant vous, » — et il montra Greslou de sa main gauche en se tournant à demi vers l'accusé, — « n'a pas versé le poison, il a fait pire... Mais ce n'est pas de votre justice qu'il relève, et il ne doit pas être condamné comme assassin... Il est innocent... A défaut d'une preuve matérielle que je ne peux vous donner de cette innocence, je vous apporte ma parole. »

Ces phrases tombaient une à une, dans une espèce d'angoisse de toute la salle. On entendit un cri suivi d'un gémissement :

— « Il est fou, » disait une voix, « il est fou, ne l'écoutez pas. »

— « Non, mon père, » reprit le comte André qui reconnut l'accent du marquis, et qui se tourna vers le vieillard comme écroulé sur son banc, « je ne suis pas fou... J'ai fait ce que l'honneur me commandait... J'espère, monsieur le président, que l'on m'épargnera d'en dire davantage. »

— « Vous pouvez vous retirer, Monsieur, » dit le magistrat que cette scène tragique semblait avoir lui-même remué jusqu'au fond; car, malgré son impassibilité officielle, sa voix était altérée pour prononcer ces mots, et il ne put reprendre la vraie direction des débats que lorsqu'il eut vu cet acteur inattendu du drame disparaître à travers la foule. Elle s'écarta, cette foule, avec une sorte de terreur, et dix minutes après cette terrible déposition, le comte avait tourné le coin de la rue Saint-Louis sans que personne songeât ni à l'aborder ni à le suivre. Comment employa-t-il le reste du jour, ni lui ni personne n'a pu le dire. Sur le moment l'opinion générale fut qu'il était allé se brûler la cervelle... En réalité, il dut marcher longtemps et très loin, car

des bourgeois de Courtrombe qui revenaient après les assises le rencontrèrent sur la route de ce village. Il sortait d'une auberge où il avait écrit quelques lettres adressées l'une à son père, l'autre à sa mère, une troisième à son colonel, une dernière à M. de Plane. A neuf heures, il frappait à la porte de l'hôtel du Commerce, et il demandait au garçon si M. Greslou était là. Cet homme avait entendu le récit de la dramatique audience, à la suite de laquelle le jury avait rapporté un verdict d'acquittement. Il devina qui se trouvait devant lui, et il eut le bon sens de répondre que M. Robert Greslou n'avait point paru. Malheureusement, il crut bien faire de monter aussitôt chez le jeune homme qui, sorti de prison depuis une heure, se trouvait en effet avec sa mère et M. Adrien Sixte. Ce dernier n'avait pu résister aux supplications éperdues de la veuve qu'il vint aider à raffermir son fils.

— « Monsieur, » lui dit-il après avoir demandé la permission de lui parler à part, « prenez garde, M. le comte de Jussat vous cherche. »

— « Où est-il ? » demanda fiévreusement Greslou.

— « Il ne doit pas avoir quitté la rue, » répondit le garçon, « mais je lui ai dit que vous n'aviez pas paru ici. »

— « Vous avez eu tort, » répliqua Greslou, et prenant son chapeau, il se précipita vers l'escalier.

— « Où vas-tu ? » implora sa mère.

Il ne répondit pas. Peut-être n'entendit-il même pas ce cri, tant il avait mis de vitesse à descendre les marches de l'escalier. L'idée que le comte André le croyait assez lâche pour se cacher de lui le bouleversait. Il n'eut pas longtemps à chercher son ennemi. Le comte était debout de l'autre côté de la rue, qui surveillait la porte. Robert le reconnut et marcha droit sur lui.

— « Vous me cherchez, Monsieur? » lui demanda-t-il fièrement.

— « Oui, dit le comte.

— « Je suis à vos ordres, » continua Greslou, « pour telle réparation qu'il vous conviendra d'exiger de moi... Je ne quitterai pas Riom, je vous en donne ma parole. »

— « Non, Monsieur, » répondit André de Jussat, « on ne se bat pas avec les misérables comme vous, on les exécute. »

Et tirant son revolver de sa poche, avant que l'autre eût pu faire un mouvement, il lui logea une balle dans la tête. On entendit à la fois de l'hôtel le bruit de la détonation, un cri d'agonie,

et quand on accourut, on trouva le comte André debout contre le mur, qui jeta son arme et, croisant ses bras, dit simplement, en montrant le corps de l'amant de sa sœur à ses pieds :

— « J'ai fait justice. »

Et il se laissa arrêter sans résistance.

. . . .

. . . .

Durant la nuit qui suivit cette scène effrayante, certes, les admirateurs de la *Psychologie de Dieu*, de la *Théorie des passions*, de l'*Anatomie de la volonté*, eussent été bien étonnés s'ils avaient pu voir ce qui se passait dans la chambre numéro trois de l'*Hôtel du Commerce*. Au pied du lit où reposait un mort, le front bandé, se tenaient agenouillées deux personnes : l'une était la mère de Robert Greslou, et l'autre le grand négateur, qui, pour la première fois, sentant sa pensée impuissante à le soutenir, s'humiliait, s'inclinait, s'abîmait devant le mystère impénétrable de la destinée et pour le mort, pour Charlotte de Jussat, pour le comte André, pour la mère désespérée, pour lui-même, disait les mots de la seule prière qu'il se rappelait de sa lointaine enfance : « Notre Père qui êtes aux cieux... »

Paul BOURGET.

LA MACÉDOINE

Je viens de passer quinze jours à Salonique et j'y ai questionné l'homme le plus au fait des agissements secrets des partis ethniques. Voici ce que j'ai recueilli et ce qui me paraît être l'absolue vérité de la situation.

La Macédoine est retombée depuis près d'un an dans une sorte de torpeur léthargique dont aucun événement politique ou économique n'est venu la tirer. Il ne sera pas très facile de réveiller cette province de la somnolence forcée où la maintient un ensemble de causes intérieures et extérieures impossibles à peindre mais que l'on peut essayer d'estomper à l'aide de tons en grisaille très atténués.

Aucun pays d'Europe n'est aussi difficile à connaître, surtout au point de vue politique. Les contours y échappent aux yeux, même en pleine lumière; aussi doit-on soigneusement contrôler ce que l'on croit y avoir vu de ses propres yeux. A mon sens, les trois mains du personnage de l'*Avare* ne suffiraient pas à saisir les informations ténues que l'on recueille péniblement çà et là.

Comme il n'y a pas d'opinion publique en Macédoine, chacun garde prudemment pour soi ce qu'il sait, car il y a souvent péril à échanger la moindre pensée. Au centre, c'est-à-dire à Salonique, où existe un corps consulaire et vivent quelques « Européens », on butine par-ci par-là quelques renseignements vagues et non contrôlés; mais il faut craindre que ces indications ne soient dénaturés par la passion des partis politiques, ou par des gens intéressés à « détourner les chiens ». Chaque consul dresse devant son consulat une muraille de Chine; quant aux autorités locales, il serait plus facile de porter sur son dos un obélisque que d'en tirer un oui ou un non. Obtenir des confidences, c'est tenir l'eau fuyante entre ses doigts. Les informations étant ou de source grecque, ou de source slave, ou bien d'origine valaque, ou de provenance bulgare, sans parler des renseignements provenant d'Albanais, d'étrangers, etc., on voit d'ici l'embarras d'un pauvre voyageur pour diriger son esprit dans des voies sûres.

Que faire? Écouter, laisser aller le temps, entendre le même fait sous toutes les formes, contrôler sans cesse, faire la revision

de ce contrôle et, en attendant l'expérience que l'on acquiert sur place, prendre des notes suivant son flair et son jugement.

Le premier hiéroglyphe à déchiffrer, c'est la composition ethnographique de la Macédoine : interrogez un Grec, la province est toute hellène ; adressez-vous à un Bulgare, la Macédoine est toute slave ; demandez au Valaque ou à l'Albanais, il en sera de même suivant la nationalité de l'interlocuteur.

Parle-t-on de brigandage, la rapine est ou politique, ou simplement criminelle, suivant qui l'on écoute ; les brigands eux-mêmes sont grecs ou bulgares selon la cause de l'opinant. Un événement si minime qu'il soit surgit-il (événement qui n'aurait ailleurs que la valeur d'un fait divers), il prend aussitôt une couleur grecque, bulgare ou autre, suivant la tendance ou les intérêts de chacun.

De sorte qu'en prêtant l'oreille à chaque parti on ne saurait jamais si la Macédoine est slave ou grecque, si elle a 500 000 ou 2 millions d'habitants, et si en 1886 c'est la Grèce qui a été battue dans les escarmouches de la frontière turco-hellène ou si c'est la Turquie qui a eu les honneurs des armes.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage — de parti.

Il faut donc laisser l'eau couler le long des quais de Salonique et attendre le retour successif des saisons, avant de comprendre d'une façon impartiale ce qui se passe en Macédoine. Le procédé eût été un peu long pour moi qui n'avais que quinze jours à y passer. Partout ailleurs ce laps de temps suffirait à composer un bagage de sérieuses informations ; en Macédoine, quinze jours ne servent à rien. Heureusement je savais pouvoir être renseigné mieux qu'aucun autre par la seule personne qui pût le faire à Salonique.

Il est impossible aujourd'hui de constater en Macédoine les légendaires exactions des fonctionnaires turcs dont les populations chrétiennes étaient jadis les victimes.

Les autorités sont correctes, et le plus grand nombre d'entre elles gouvernent aussi bien que faire se peut au milieu de cet écheveau inextricable de nationalités intérieures et d'intrigues extérieures.

Le gouvernement central est représenté à Salonique par un gouverneur général qui a été précédemment ministre, qui a gouverné diverses autres provinces de l'empire et qui, depuis trois ans, donne la mesure de la sagesse administrative la plus digne d'éloges. A côté de ce haut fonctionnaire il convient de met-

tre en première ligne le maréchal commandant les troupes impériales cantonnées en Macédoine, entre la mer Égée et la Bosnie d'une part, la Bulgarie et l'Adriatique de l'autre.

Ce vaste commandement militaire, qui confine au sud à la Grèce, au nord au Monténégro, à la Bosnie austro-hongroise ainsi qu'à la Serbie et à l'est à la Bulgarie, a un très grand nombre de postes à défendre contre des voisins multiples.

L'âme de la province est par suite le maréchal Redjeb-Pacha, qui, lors des événements turco-grecs de 1886, a donné les preuves d'un esprit militaire très délié, d'une science stratégique remarquable, et en même temps de la plus prudente réserve.

Quant à Galib-Pacha, gouverneur général du vilayet de Salonique, il administre la partie la plus difficile de la Macédoine, celle qui confine à la Méditerranée, à la Grèce et à la Bulgarie ; il a diminué le brigandage autant que possible et il n'a cessé de surveiller avec un soin jaloux les diverses préfectures qui relèvent de son autorité.

Les deux autres gouvernements généraux de la Macédoine ont leur siège à Monastir et à Uskup ; ces deux dernières divisions administratives ont également une grande importance : c'est d'elles surtout qu'il est le plus difficile de tirer des informations certaines.

Que dire de la population ? Elle se décompose en Hellènes, Bulgares, Serbes, Valaques, Albanais, Turcs, disséminés dans toute la province et engagés les uns dans les autres comme les mailles d'un filet ; chacun de ces éléments s'est accoutumé peu à peu à considérer la Macédoine comme sienne exclusivement. De là, une tension constante de rapports entre les diverses nationalités. Aussi, malgré la torpeur de la Macédoine, la première conflagration européenne mettra-t-elle le feu aux éléments aussi inflammables qu'hétérogènes d'une province convoitée par tant de petites et de grandes puissances.

Dans l'état actuel, on constate un calme relatif entre les nationalités macédoniennes pour les questions religieuses, et l'on comprend qu'il existe une grande tranquillité matérielle due à la surveillance des autorités turques.

Une armée de plus de 60 000 hommes est échelonnée le long de la voie ferrée qui, partant de Salonique, aboutit à la Serbie, et le brigandage a été vigoureusement réprimé dans les vilayets de Monastir et d'Uskup ; mais la situation économique est partout

plus que médiocre ; le pays qui produit exclusivement des céréales a été appauvri pendant ces dernières années par des récoltes insuffisantes et par l'élévation des tarifs étrangers sur les grains. Aussi l'ouverture de la jonction des voies ferrées turco-serbes n'a-t-elle pas apporté à la Macédoine cette ère de prospérité commerciale que l'on s'accordait à lui prédire tout dernièrement encore. Le train d'Europe arrive chaque soir à Salonique vide de voyageurs et de marchandises, si bien que la place de Salonique, qui espérait tant de la jonction, avoue présentement qu'elle fait moins d'affaires que l'an passé : cet abaissement dans les transactions commerciales s'explique si l'on songe que les consommateurs de la Macédoine qui étaient tributaires de Salonique s'adressent maintenant directement à Vienne, par exemple, ou à Pesth, et que les régions de l'intérieur ayant à leur disposition les navires à vapeur de Salonique s'affranchissent peu à peu des intermédiaires.

On a d'ailleurs fait souvent remarquer que l'exploitation de la ligne turco-serbe qui relie Salonique et Belgrade était avant tout un instrument politique ; il est certain que la « Conférence à quatre », en forçant les Serbes et les Turcs à construire les lignes précitées, n'a nullement songé au développement commercial de la Macédoine, qui est à cette heure plus nul que jamais.

Par cette jonction on a surtout voulu rendre éventuellement la Macédoine tributaire, comme on a essayé, mais en vain, de le faire pour la Serbie.

Tous les voisins de la Macédoine cherchent à l'attirer dans leur orbite, mais la gravitation sera d'autant plus difficile qu'il existe des attractions contraires, grecques, bulgares et autres. Ces attractions diverses pourraient jouer le rôle de l'aimant légendaire qui tient en l'air le tombeau du Prophète.

Au milieu de ces compétitions multiples, on ne compte peut-être pas assez avec la puissance turque à laquelle on doit d'autant plus penser que l'outil militaire est excellent, et qu'après tout bien des populations chrétiennes de l'empire ottoman se sentent libres aujourd'hui sous le sceptre musulman.

L'expérience de la Roumélie n'est guère faite pour encourager les aspirations annexionnistes, pas plus que l'occupation de la Bosnie ne crée aux yeux des Macédoniens un sort enviable.

Comte Paul VASILI.

EN CORSE IL Y A TRENTE ANS[1]

3 et 4 octobre.

Excursion à Corbara, avec notre cousin le capitaine V..., qui, blessé à Malakoff il y a plus d'un an, se trouve ici en congé de convalescence. Nous partons par une belle matinée dans le char à bancs du président, conduits par un cocher pittoresque appelé Jean et escortés par le régisseur des biens du président, Matté, un grand maigre, ne parlant que quelques mots de français, moitié berger, moitié intendant. Après avoir dépassé Lumio, nous arrivons au trot de notre mule dans le bassin d'Aregno, traversé par la petite rivière de Nonza que l'on voit, de la route, descendre des montagnes en minces cascades.

Les hauteurs, à 300 mètres à peu près du fond de la plaine, sont couronnées par les villages de Lavatoggio, Catteri, Aregno, Pigna et Corbara. Au loin, on voit la mer et, sur ses bords la petite ville d'Algaïola, ceinte de ses fortifications génoises. La plaine est couverte d'oliviers, de vignes et de quelques plantations de mûriers et de citronniers. A Catteri, nous laissons le char à bancs et nous gagnons à pied la chapelle de Saint-Césaire et le village de San-Antonino, d'où l'on domine tout le bassin du Regino contigu à celui d'Aregno. Il est également très riche et bien cultivé ; les oliviers y pullulent comme dans toute cette partie de la Balagne; Speluncato, Felicetto, Belgodere et deux ou trois autres localités s'aperçoivent, bien campés sur le pourtour du bassin. Nous descendons alors dans la vallée du Regino et nous la suivons jusqu'au col de Santa-Reparata, grimpant ferme pour arriver sur la ligne des hauteurs d'où l'on a une superbe vue. A nos pieds et à une certaine profondeur, l'Ile-Rousse et ses maisons neuves, blanches avec leurs balcons et volets verts, ses

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 avril 1889.

rochers rougeâtres qui lui ont donné son nom et les flots bleus qui les baignent; à droite, la montagne derrière laquelle se cache Monticello; à côté de nous et à notre gauche, Santa-Reparata et son annexe Occiglione. Ces villages de la Balagne, accrochés presque tous aux flancs des collines, sont d'un très gracieux effet; dans chacun, sur l'ensemble des vieilles constructions de granit se détachent toujours deux ou trois maisons blanches, l'église et plus ou moins de chapelles; la plupart des maisons ont des toits en terrasses qui rappellent les villages arabes.

Après quelques minutes de contemplation et de repos sous l'ombre d'un superbe olivier, nous avons repris d'un pied léger notre marche en suivant la ligne des hauteurs, et tourné la montagne qui sépare Santa-Reparata de Corbara, en escaladant à chaque instant de petits murs de pierre qui, comme en Bretagne, séparent les propriétés rurales; nous n'avons pas été fâchés d'arriver au lieu de notre destination sur les midi, pour faire honneur, avec un appétit aiguisé, au déjeuner qu'on nous avait préparé dans la maison de notre cousin le président.

Corbara (1) est presque une petite ville; il a 1 200 âmes et est divisé en quatre ou cinq groupes d'habitations disséminées sur la hauteur qu'il occupe. Il y a d'abord le Vieux-Corbara, avec une curieuse chapelle, de la terrasse de laquelle on embrasse toute la vallée d'Aregno jusqu'aux montagnes, comme, en venant, nous la voyions depuis les montagnes jusqu'à la mer. Il y a ensuite Pietr'Alta, réunion de maisons qui dominent les autres et où nous étions logés. Ces maisons renferment des salles voûtées, mais élevées; elles ont des toits à tuiles rouges rondes et des terrasses en terre battue jaune.

Le Corbara neuf et central est bâti au-dessous de Pietr'Alta, auteur de l'église qui est grande mais sans caractère. Elle a un maître-autel en beau marbre blanc de Carrare sculpté, ainsi que la balustrade du chœur, par un Pierre Cortesi également de Carrare. Le curé qui nous fait les honneurs de son église est un grand gaillard de grenadier au parler nonchalant; il nous montre un calice provenant, dit-il, de la chapelle de Louis XVI et donné à Corbara par je ne sais plus quel évêque continental, et un ostensoir qui date de 1787. Il y a sur un socle, arrivée hier de Marseille, une Vierge du Rosaire en carton-pâte, qui a une fort jolie tête.

(1) Corbara n'avait pas encore été illustré par la retraite du Père Didon.

Après avoir parcouru tout le bourg, où les guêtres que je porte excitent l'étonnement et l'enthousiasme des gamins de l'endroit; après avoir dessiné l'église entouré des mêmes gamins, de plus en plus intrigués des faits et gestes du Continental, je rentre avec le capitaine, Matté, un docteur à cheveux rouges rencontré par le chemin et le curé, dans la maison du président, où le café, les cigares, les anecdotes locales nous aident à passer les heures encore assez brûlantes du jour. Le maire et le garde champêtre se font annoncer; ils viennent nous proposer pour cette nuit une chasse à la perdrix, aux flambeaux. Il faut venir en Corse pour voir le maire et le garde champêtre, chargés de faire respecter la loi, vous proposant leur aide pour une chasse prohibée, une chasse au filet! Les gendarmes de la brigade, nous disent ces deux fonctionnaires, sont en tournée assez loin d'ici; nous avons le champ libre. « C'est parfait. Accepté mes amis! » dit le capitaine V... Outre le maire et le garde champêtre, il y aura deux autres complices : un cordonnier très amateur de chasse et un gamin, pâtre à ses heures et qui doit nous indiquer les remises du gibier. Et l'on se donne rendez-vous pour le départ chez le maire lui-même : c'est complet!

Un peu après huit heures, à la nuit bien close, nous nous rendons au logis de ce magistrat municipal, chez qui nous trouvons le cordonnier en question, très fier d'être de la partie qui se prépare en notre honneur. Il y a aussi un grand chien noir qui répond au nom de *Porthos*. Je ne m'attendais pas à retrouver en Corse un de mes vieux amis les mousquetaires ainsi métempsycosé! Mais, ô stupéfaction! il y a *Athos*, chien du maire aussi, et *Aramis*, encore chien du maire! Nous nagions en plein roman de cape et d'épée quand j'aperçois sur une table trois ou quatre biographies de la collection Eugène de Mirecourt, le *Cousin Pons* de Balzac, un roman de George Sand, un numéro de la *Revue de Paris* et les *Mélanges historiques* de Chateaubriand. Du diable si je m'attendais à trouver autant de littérature dans un village de Corse haut perché comme Corbara. D'autant que le maire n'a nullement la physionomie ni la conversation d'un lettré; je le regarde avec un point d'interrogation dans le regard en tenant un des volumes, et il m'explique que ce petit commencement de bibliothèque n'est pas sien; qu'il appartient à un hôte, un Corse, ancien employé à la préfecture de Cahors, revenu ici pour se faire instituteur dans un village où ses volumes vont le rejoindre demain.

A huit heures et demie, le petit pâtre est introduit; il vient faire son rapport. Placé en embuscade à la tombée de la nuit, il a vu se gîter deux compagnies de perdrix; il a jalonné le chemin qui mène au chaume où elles ont pris abri, et il va nous y conduire. Aussitôt l'on part, muni des instruments du crime : un filet, qui pour la marche est roulé autour de son bâton, une paire de sonnettes de bétail attachées à des courroies, et une lanterne sourde. On dépasse vite les maisons du village et l'on entre dans les champs où notre troupe a la mine la plus fantastique, escaladant les petits murs servant de clôture aux héritages, marchant à la file indienne sans bruit, à 15 ou 20 mètres du pâtre qui nous conduit. Celui-ci fait un signe; il a trouvé un de ses jalons; nous sommes sur la voie. Un moment après, second jalon; cette fois l'on s'arrête; nous sommes à 50 mètres environ de la première compagnie. Le maire défait son filet et le tend à peu près comme le carrelet des pêcheurs d'eau douce, et c'est lui qui va le porter et le lancer. Le cordonnier attache à chacun de ses genoux une sonnette; le garde champêtre prend la lanterne qui, de sourde, devient extrêmement lumineuse. Il s'avance le premier dans la direction que lui indique le petit berger, éclairant tout le champ devant lui de cette lumière qui doit aveugler les perdrix et leur dissimuler notre présence, tandis que le tintement des sonnettes autour des genoux du cordonnier va faire croire à ces pauvres abusées que ce sont d'inoffensifs moutons ou brebis qui se promènent autour d'elles.

Derrière vient le maire, ayant toute sa charge du filet qu'il porte haut; nous suivons, V... et moi, dans l'émotion de l'attente. On approche; on est arrivé : le gamin signale du doigt le gibier qui commence à s'agiter sous le chaume : ses acolytes font précipitamment quelques pas et le filet s'abat. Mais le maire a mal mesuré le jet, trois individus de la compagnie restent seuls pris dans les mailles; le reste s'envole et, deux secondes après, un nouveau bruit d'ailes caractéristique nous apprend qu'en passant près des voisines, les fugitives leur ont donné à leur manière le signal de décamper. Nous devons finir là notre campagne et nous en tenir à nos trois perdrix; elles sont de l'espèce rouge, fort belles et grasses, et je me console parfaitement pour mon compte, en revenant au logis, de n'en pas rapporter d'autres; car on m'a aimablement octroyé toute la chasse.

Que dis-je! il y a eu un moment dans la nuit où j'aurais bien

voulu n'en avoir pas une seule, de ces jolies bêtes! Je n'avais pas voulu les tuer; je m'étais contenté de leur lier les pattes et de les déposer sur une table de la chambre qu'on m'avait réservée. Je me couche dans un grand animal de lit de fer, avec baldaquins et tringles pour supporter l'été la moustiquaire, qui, chaque fois que je soupirais seulement, faisait le bruit d'un chapeau chinois de musique militaire. J'en aurais encore pris mon parti, sauf à soupirer le moins possible; mais voilà ces diables de perdrix qui se mettent de la partie. Tant qu'elles avaient vu de la lumière, elles avaient été sages comme des images; mais, la bougie soufflée, elles se mirent à s'agiter, à soulever leurs ailes, à tomber de la table, à voleter à plat ventre dans la chambre, en faisant un tintamarre auquel je ne voyais guère de remède; car je ne voulais toujours pas les tuer. Il en résulta, malgré tous les moyens de répression auxquels j'eus recours, une nuit à peu près blanche.

Le maire rit bien de ma mésaventure le lendemain, quand je lui contai ma lutte nocturne avec mon gibier. J'étais, d'ailleurs, levé, vêtu et guêtré à l'aube, pendant que la capitaine V... dormait encore. La carriole attelée, nous remercions le maire des joyeux ébats que nous lui avons dus et qu'il n'était pas précisément dans ses attributions de nous procurer; nous serrons la main au garde champêtre qui a si bien tenu le falot, au cordonnier qui n'est pas content d'avoir manqué la seconde compagnie, et nous détalons à pied par la vallée, envoyant Matté et le char à bancs nous attendre sur la route d'Aregno. V... va voir des oliviers et des chênes appartenant à son beau-père pour discuter la vente de leurs produits de cette année avec des paysans. Il faut trois quarts d'heure pour leur tirer un chiffre du gosier; enfin l'affaire finit par être conclue et nous voici remontés à la route d'Aregno et en voiture.

Nous rencontrons le docteur rouge d'hier et l'un de ses confrères à cheval, redingote noire et cravate blanche. Ils vont à un congrès des médecins de l'arrondissement (presque tous docteurs de la Faculté de Pise) présidé ce jour même à Calvi par le docteur Bartoli, et où l'on doit s'entendre pour exiger désormais le paiement des honoraires en argent et non plus en nature. V... a une propriété de son beau-père, la Cima, à visiter. Pendant qu'il s'entretient avec les colons ou métayers, je me couche au milieu d'un bouquet de lentisques sur une roche plate, d'où je domine tout le pays : devant moi la mer à l'infini; à droite les côtes

fuyantes du cap Corse ; à mes pieds l'Ile-Rousse ; une voile blanche à l'horizon ; sur ma tête un ciel splendide ; des faucons planant près de moi d'un vol égal et majestueux. Au milieu de cette nature si belle et comme endormie dans le calme des midis de ces contrées, je pense à mes amis de Paris à qui je voudrais faire voir toute ma béatitude du moment.

Après déjeuner, en route ; Jean fouette sa bête ; Matté surveille de l'œil mes trois perdrix toujours vivantes et bien ficelées. Nous visitons, près d'Aregno, une curieuse chapelle dite des Maures, et nous rentrons le soir à Calvi par la même route qu'à l'aller.

7 octobre, mardi.

Dès cinq heures du matin sur pied. Mon père, ma cousine Thérèse et moi sommes priés à une noce à Lumio. A six heures et demie, lestés d'un simple café au lait, entassés à six, plus deux enfants, dans l'affreuse patache dont j'ai déjà fait connaissance en allant à l'Ile-Rousse, nous partons pour le village où nous arrivons à huit heures. Nous grimpons à la maison de l'abbé F..., un peu notre cousin, et qui fut jadis à Rome. Ce digne petit homme, au nez rouge quoique bourbonien, les cheveux gris et coupés ras, vient nous recevoir avec une culotte courte, des bas noirs, des souliers à boucles d'acier et en manches de chemise. Il est tout entier aux préparatifs du grand événement qui se prépare : c'est lui qui marie sa nièce à un portier-consigne de Calvi, blessé et médaillé en Crimée ; il héberge les invités et il officiera en personne. Il nous remercie de l'honneur grand que nous lui faisons mon père et moi, etc. Sur ce, embrassade de toute la famille, la future mariée comprise. On regarde le pays, on cause un peu et, à dix heures, on se met en route pour l'église. On s'est marié la veille chez le maire.

La cérémonie est passablement longue. Je regarde le tableau du maître-autel : un des principaux personnages a la tête de Guignol ; saint Pierre, dans une position singulière, est flanqué de deux moines joufflus dont l'existence à cette époque me semble hasardée. Au-dessus d'eux la Vierge contemple cette réunion inattendue avec beaucoup de bonhomie. L'enfant de chœur mérite aussi un examen avec son accoutrement bizarre ; moitié bedeau, moitié suisse ; il range le monde, sonne la clochette et fait aussi la police quand les enfants, entrés tous pour voir la

cérémonie, deviennent trop bruyants. Un prêtre assistant a un tic : il éternue toutes les trois secondes. Voilà enfin l'exhortation aux époux qui, ici, clôt la messe.

En quittant l'église, la mariée est arrêtée cinq fois avec son cortège par des jeunes filles ou de vieilles femmes qui lui présentent un bouquet sur une assiette pleine de grains de riz, lui donnent le bouquet en lui faisant un souhait ou un compliment (il y en a parfois en vers) et lui jettent ensuite le riz sur la tête comme symbole de l'abondance, de la fécondité souhaitée aux mariés. On arrive à la maison du mari; la belle-sœur fait son compliment à la porte, jette son riz et l'on entre. Chacun alors embrasse la mariée qui me dit très aimablement en patois corse : « J'ai beaucoup de plaisir à faire votre connaissance. » Je lui réponds en français que « moi aussi ». Je ne fais d'ailleurs que répéter cette phrase depuis notre arrivée. J'entrevois chez le marié une table mise, ce qui me procure une émotion agréable, car, depuis cinq heures du matin (et il en est onze), je n'ai dans l'estomac qu'une tasse de café ! Mais cette table est une illusion, ce n'est pas la bonne ; on mange chez l'oncle, l'abbé F... Ici, on ne nous offre, déception ! que des bonbons mauvais et du vin meilleur. La mariée nous annonce qu'on se mettra à table vers une heure. Il en faut prendre son parti et, pour passer le temps jusqu'à cette heure indue, nous allons, quelques invités et moi, parcourir le village : beaucoup de personnes du beau sexe en grande toilette, revenant de la cérémonie ou se préparant à nous rejoindre au dîner; quelques-unes jolies, une dame mûre avec des marabouts ; pas mal de cochons noirs et blancs qui se promènent partout et se mêlent à la conversation. Mais nous avons une cousine ici ! la sœur de notre cousin C. de L..., la « belle Mariette », comme on l'appelle dans le pays. Nous y allons. Elle est sourde-muette, mais jolie comme un cœur et, me rappelant les missives par signes que nous échangions au collège par-dessus la tête du pion, j'entre en longue conversation avec elle et j'emporte de notre causerie une impression demi-gaie, car elle est charmante et enjouée, cette jeune cousine; demi-triste, car sa beauté, son âge rendent son infirmité encore plus navrante. Elle a une sœur, Félicité, qui vient d'atteindre ses treize ans et dont le développement précoce et superbe appartiendrait plutôt à une jeune fille de dix-huit à vingt ans. Elles demeurent chez leur oncle, l'abbé de L..., qui habite ordinairement Milan. Je le sais seule-

ment après l'avoir quitté et je le regrette bien, car je lui aurais fait mille questions sur cette ville dont la lecture récente de la *Chartreuse de Parme* de Stendhal m'a laissé la plus attrayante impression. Il y avait aussi en visite chez nos cousines un très vieux brave homme, M. Vinciguerra, ancien chirurgien-major de notre armée, accompagné d'une petite servante qui souriait de tout son cœur quand on la regardait bien en face.

Nous voici enfin chez l'abbé F... et à table avec les mariés et toute la parenté : vingt-cinq à trente convives. Dès l'abord, la sollicitude de l'abbé se déverse sur moi parce que je n'ai mangé ni du vermicelle que je déteste, ni des olives que je n'aime pas. Il me sert de tout avec profusion ; et que de plats ! du poulet, du mouton sous dix formes. Et la série des douceurs ! Enfin, au bout de deux heures et tous les vides de la matinée dûment comblés, je vois jour à m'esquiver et je vais fumer un cigare chez la vertueuse Vincenzina, jeune veuve assez jolie si les fièvres n'avaient jauni son teint, laquelle remplit à la fois sur la route, au bas du village, les fonctions de maître de poste, de facteur et de cabaretière. Elle m'apprend que la voiture pour Calvi ne passe qu'à cinq heures du soir. Que faire jusque-là ? J'admire bien le beau panorama qui se développe au bas de Lumio : le golfe, Calvi en face, très pittoresque avec sa citadelle et ses rochers, le cap de Bracajo qui est muni d'une vieille tour du temps des seigneurs féodaux ; mais après ?

Je retourne chez mes cousines. Mlle Mariette me joue successivement une valse, une polka-mazurka et une scotisch ; les seuls sons de piano que j'aie entendus depuis six semaines. Voilà ce que m'envieront bien des Parisiens : non pas le piano après six semaines, mais les six semaines sans piano.

Mon père me fait rappeler dans la maison de l'abbé : il n'est pas convenable de déserter ainsi la maison de notre hôte. Je trouve les convives encore aux dragées et aux liqueurs, l'eau-de-vie de myrte entre autres, produit apprécié du pays. On n'a plus grand'chose à se dire ; on se regarde dans le blanc des yeux ; moi je contemple la mariée qui est très agréable sans avoir rien d'une beauté régulière. Son brave mari, le doigt coupé par une balle russe, nous offre une série de petits verres qu'on vide en l'honneur des époux jusqu'au moment où le tintement des sonnettes des mules nous annonce l'arrivée de la patache. Alors viennent les adieux, accompagnés de réembrassades générales, dont

quelques-unes, très savoureuses, en font passer d'autres, malheureusement obligatoires. Vincenzina, quand je m'insinue dans la voiture, me donne une branche de basilic : « C'est un préservatif contre les fièvres ! » me crie-t-elle. La pauvre femme devrait bien l'employer pour elle !

8 octobre.

Un marin de la basse ville est mort hier ; il avait rendu des services à notre famille ; tous les hommes de notre maison descendent à la basse pour aller faire leurs compliments de condoléance. Toute la ville s'y présente successivement ; Calvi est à vrai dire, dans ces circonstances, une petite famille de quinze cents personnes. On entre dans une chambre où tout est fermé, fenêtres et volets ; une ou deux lumières sur la table laissent entrevoir, dans la pièce voisine, le drap mortuaire sous lequel repose le trépassé. On s'assied si l'on peut, sinon l'on reste debout le long du mur. On ne dit mot, ni à la veuve du défunt ni aux autres assistants. Au bout d'un certain temps, on se lève, on salue et on sort. Demain, la même assistance se retrouvera aux obsèques où le cercueil sera porté par les pénitents de la confrérie de la Miséricorde.

Dans la soirée, il y a presque toujours une cérémonie religieuse quelconque, soit à la cathédrale, soit aux chapelles semées autour de Calvi. Ce soir, c'est à la cathédrale qu'il y a rosaire ; mon oncle Cecchino a paré l'église avec le plus grand soin ; on sent, dès qu'on entre, l'odeur des myrtes qu'il a placés tout autour du grand autel. L'orgue, tenu par le principal du collège, résonne très agréablement, M. V... est un virtuose en musique.

Ensuite on se promène sur la place de l'Église ; les dames ont arboré leurs plus belles toilettes ; la nuit vient que l'on cause encore ; la lune s'est levée, elle trace dans toute l'étendue du golfe un long sillon d'argent ; la mer est absolument calme, l'atmosphère tiède : c'est une de ces nuits exquises comme on n'en connaît pas dans nos climats.

14 octobre.

Voici un grand jour ; nous allons partir pour faire la tournée de l'île, connaître les lieux, embrasser les gens, parents et amis, et revenir au gîte dans trois semaines.

Il fait à peine jour quand nous descendons à la Basse, prendre cette affreuse patache de l'entreprise Podesta, dont nous connaissons déjà un peu toutes les tortures par nos courts trajets de l'Ile-Rousse et de Lumio. Avec mon père et ma toute jeune cousine Thérèse, qui doit rester à Bonifacio chez ses grands-parents, nous nous insérons dans l'étroit coupé où l'on ne peut même croiser ses jambes, tant l'espace est mesuré aux victimes de ce mode de transport. L'on sommeille à demi jusqu'à la vallée du Regino dont je revois, à quelques jours d'intervalle, les flancs couverts d'oliviers, le fond cultivé en prairies, avec des échappées sur la mer bleue et des montagnes arides pour ceinture. San-Antonino, Muro défilent successivement pendant que nous berce encore le chant nasal et dolent du postillon. Dans une seconde vallée, prolongement de celle du Regino, nous côtoyons les gracieux villages de Nessa et de Feliceto. Celui-ci est le bien nommé; il est situé à moitié des hauteurs, entouré de jardins et d'arbres au gai feuillage qui me ramènent de suite en France, dominé par une vieille église et signalé de loin par une grande maison blanche à volets verts, propriété de notre cousin Colonna de Leca qu'on appelle ici « le chevalier », à cause de sa décoration papale de Saint-Grégoire-le-Grand. Un peu plus loin, Speluncato, haut perché avec ses maisons noires, et, au bas, Occhiatana. Nous arrivons près de montagnes déjà couvertes de neige : on sent le froid. Voici Belgodère et sa vallée séparée de celle du Regino par une série de mamelons en pente douce; encore un nom bien donné, car Belgodère est dans une situation magnifique. Sa vallée est couverte d'oliviers, la richesse de cette partie de la Corse que nous traversons et qui s'appelle la Balagne. Après Belgodère, des rivières dans le lit desquelles il n'y a encore que des cailloux; paysage très aride. J'en profite pour faire un petit somme dans mon coin, à une grande montée. Je me réveille juste pour entrevoir, au bas de la route, l'humble village de Palasca avec ses toits mêlés d'ardoises et de tuiles; un peu au-dessous, une très étroite vallée verte qui semble une oasis au milieu de ces solitudes.

La montée continue toujours; je descends et je précède la voiture; nous sommes déjà très haut : voici les nuages qui nous entourent; nous y entrons et ils nous couvrent de rosée. C'est le sommet du col; nous remontons en voiture, et aussitôt commence une rapide descente. Le postillon fouette ses rosses, trois mules :

Rondella, Mascarilla, Papina; il leur crie : « Rosses! canailles! Garibaldi (?) en avant! »

Fortement cahotés dans notre exigu coupé, nous arrivons cependant à peu près intacts à Ponte-Leccia, jonction de la route de Calvi avec celle de Bastia, dont nous allons attendre le courrier.

On soupe mal; la nuit est fraîche et la lune pâle éclaire notre marche accélérée sur la route pour chasser le froid en attendant la voiture. Elle est en retard; ce n'est qu'à près de minuit que nous nous hissons dans un compartiment aussi étroit que celui que nous venons de quitter; car c'est toujours l'entreprise Podesta qui a charge de nos destinées. Nous traversons Corte de nuit sans nous y arrêter que pour le relais, et le matin nous réveille à l'entrée de la forêt de Vizzavona, une des plus belles de la Corse.

Je la remonte presque entièrement à pied, au milieu de superbes pins dont les plus beaux sont marqués pour devenir les mâts de nos vaisseaux de haut bord. Çà et là, de véritables bosquets de houx avec leurs baies rouges; un torrent qui coule à travers la forêt; un petit fort où se profile la silhouette d'un gendarme; ils sont là six à garder ce passage, isolés quelquefois pendant des semaines de toute communication, à l'époque des grandes neiges. L'air est excessivement pur et chargé des émanations des pins; on l'aspire à pleins poumons et il double l'élasticité de nos jarrets pour nous faire atteindre, bien avant notre boîte roulante, le sommet de la Focce, comme on appelle le col de Vizzavona. De là une descente rapide au milieu de superbes bois de châtaigniers nous mène au gai village de Boçognano. Nous y déjeunons avec d'exquises truites qu'on a pêchées, dix minutes avant de nous les servir, dans la Gravona et qui nous sont présentées par les très jolies filles de l'aubergiste, un ancien gendarme. C'est vraiment pénible de quitter cet attrayant asile pour réintégrer le coupé Podesta; mais il faut arriver.

Nous traversons des montagnes basses, couvertes de maquis, et où les arbousiers, arbustes ailleurs, atteignent les dimensions d'arbres respectables. Voici encore des dépressions de hauteur où circule la route; puis, tout à coup, un bout de mer : c'est le golfe d'Ajaccio et, bientôt, la ville même où nous entrons à trois heures et demie de l'après-midi et descendons au meilleur hôtel qui n'est pas brillant (1856!).

Du 15 au 17 octobre.

Ajaccio, chef-lieu de l'île, est une petite ville de 10 à 11.000 âmes (toujours en 1856), bien bâtie et dont les maisons, en général, sont agréables à l'œil. Il y en a quelques-unes de belles sur la place du Diamant; elles sont en pierres de teinte verdâtre; les persiennes à l'italienne, c'est-à-dire s'ouvrant à mi-hauteur par de petites fenêtres, sont peintes en vert éclatant. La préfecture a bonne mine; l'hôtel Sébastiani a un parc superbe. Quant au Cours, c'est une assez jolie et large avenue avec deux rangées d'orangers en pleine terre; on y trouve presque autant de tailleurs que rue Richelieu, à Paris.

Mais la belle chose à Ajaccio, c'est le port et surtout le golfe. Le port est beau; le golfe est superbe : encadrement de montagnes, perspectives déroulées de promontoire en promontoire jusqu'au débouché de la pleine mer; ici la pointe de Barbicaja avec la chapelle dite des Grecs; là, derrière la ville, les hauteurs couvertes de myrtes, d'orangers, d'arbousiers et de lentisques, semées de tombeaux de famille et de petites chapelles qui ont l'aspect de pavillons de campagne; et, planant sur le tout, un ciel splendide, tandis que l'eau du golfe reflète de toutes parts ce pittoresque et gracieux entourage.

L'affectueux accueil du général Tiburce Sébastiani, celui du commandant H... et de sa charmante femme (qui a de qui tenir comme grâce et amabilité par sa grand'mère, Cabarrus-Tallien Chimay), un dîner chez le commandant de la place, une visite au Cercle, où nous faisons ou renouvelons connaissance avec quelques notabilités du pays, les Casanelli d'Istria, Peraldi, Pozzo-di-Borgo, etc., enfin quelques promenades aux environs, à pied, à cheval, ou en barque sur le golfe nous font agréablement passer les deux jours que nous restons ici.

Puis, le 17 au soir, nous prenons en diligence la route de Sartène, escortés par une abominable pluie qui ne nous lâchera plus jusqu'à destination. C'est par ce temps qui donne aux choses et par suite aux impressions une teinte fort grise que, le lendemain, à quatre heures du soir, après avoir traversé une oasis de bois d'oliviers et de vergers, nous arrivons à Bonifacio. Ce temps de déluge n'a pas empêché de venir à notre rencontre, à la descente de la voiture, un aimable vieillard le docteur Teillard, grand-père de ma cousine Thérèse, accompagné de deux de ses filles, Mlles Suzette et Césarine.

18 octobre.

Bonifacio, qui doit probablement son nom à son fondateur, Boniface, marquis de Toscane (833), s'élève à l'extrémité méridionale de la Corse, comme Calvi en occupe l'extrémité presque septentrionale. Ce n'est pas le seul point de ressemblance entre les deux villes. L'une et l'autre restèrent, au milieu des soulèvements fréquents de la Corse, dévouées à Gênes qui leur avait accordé de nombreux privilèges; elles démontrèrent leur fidélité et le courage de leurs habitants dans les fameux sièges soutenus, en 1420, par Bonifacio contre Alphonse d'Aragon, et en 1553, par Calvi contre les Français et les Turcs, leurs alliés. Toutes deux furent réfractaires aux mœurs violentes de l'île, aux vendettas notamment; elles eurent dès longtemps, et ont gardé des coutumes policées et un cachet de civilisation bien supérieur à celui des autres cités corses. Ces ressemblances se retrouvent dans les caractères physiques des deux villes. Comme Calvi, Bonifacio est divisé en basse ville, ou faubourg, et en haute ville, ou citadelle. Comme à Calvi, on est obligé de faire une belle ascension pour grimper de l'une à l'autre; seulement, ici, l'on grimpe par des degrés de pierre qui me reportent à ma ville natale de Blois. Un autre escalier, celui-là taillé dans le roc, mène du port à la forteresse; il s'appelle l'escalier du roi d'Aragon, et la légende en attribue la construction aux soldats d'Alphonse V, lors du siège de 1420.

Mon père et ma cousine sont descendus dans la famille Teillard. Moi, je suis logé dans les bâtiments mêmes de la citadelle, chez le garde du génie, *parent d'un parent de mes parents*. J'y suis on ne peut plus cordialement et gracieusement accueilli par lui et sa femme, une belle et bonne Alsacienne de Strasbourg.

La cheminée de ma chambre est ornée, d'un bout à l'autre, de menus personnages en porcelaine, produits alsaciens, longs de deux pouces et qui gardent la tablette de marbre comme une garnison; de sorte que je ne m'approche guère de la cheminée; je la considère avec respect et inquiétude quand je pense que, d'un mouvement de coude, je pourrais anéantir la moitié de ces petites bonnes gens. J'ai devant mes fenêtres la place d'armes, et une hauteur peu élevée et couverte de verdure de l'autre côté du port; entre les fenêtres un bon divan et, à côté, un lit où, quoiqu'il fût allemand, c'est-à-dire un peu court de

draps, j'ai dormi à poings fermés pour me dédommager de la mauvaise nuit subie d'Ajaccio à Sartène dans les infâmes voitures de l'entreprise Podesta.

A peine levé, je suis allé visiter la citadelle avec mon garde; on y a une vue superbe : en face, au bas de l'énorme rocher calcaire, horizontal à sa cime, sur lequel repose Bonifacio, le port creusé naturellement par la mer, ovale, petit, bien fermé où dorment paisiblement des eaux d'un bleu intense; au delà, mais à courte distance, les côtes de Sardaigne où, malgré la brume matinale, on distingue quelques tours, les maisons blanches de Longo-Sardo et l'île Asinara, au général La Marmora. Plus loin, au sud-est de Bonifacio, est l'îlot de Lavezzi où se perdit, il y a deux ans, la frégate la *Sémillante*, portant des troupes en Crimée. Ce fut en plein midi, et par une affreuse tempête, que la catastrophe eut lieu. Le navire, privé de son gouvernail, allant au gré des flots, vint s'écraser sur des rochers à pic avec un bruit pareil à celui d'un violent coup de tonnerre, bruit qu'entendirent deux bergers, seuls habitants de l'îlot et qu'ils attribuèrent en effet à la foudre. On a repêché à peu près tout ce qui constituait l'équipement de la *Sémillante*, y compris ses canons, et hier, dans notre patache, nous voyions au large, en mer, un grand trois-mâts qu'on nous a dit ici être chargé des derniers débris de la malheureuse frégate. — Le garde du génie m'a fait don d'une serrure de cabine que je garde comme une relique de ce grand naufrage.

19 octobre.

Assisté à la messe à la cathédrale Sainte-Marie-Majeure, élégante église d'architecture pisane. L'orgue est très bien tenu par l'abbé Casella. Les Bonifaciennes que j'y vois sont généralement jolies; les femmes de la société portent le chapeau; les marchandes se coiffent de bonnets et les femmes du peuple ont le *misero*, grand voile de tulle noir qui, de la tête, descend sur les épaules et sur la poitrine et jusqu'à mi-jambe, garni d'une dentelle plus ou moins riche; les filles le portent en tulle blanc. Visité aussi Saint-Dominique, ancienne possession des Templiers, du temps desquels reste encore le clocher inachevé, en forme de tour octogonale et à créneaux, qui fait plus songer à une forteresse qu'à un temple. L'intérieur est rempli d'*ex-voto*.

L'après-midi, excursion dans le port, aux grottes qui sont la

célébrité de l'endroit. Nous y pénétrons en barque et, de fait, elles sont des plus curieuses. Les principales s'ouvrent par de véritables portiques en stalactites. Celle qu'on appelle le *Sdragonato* est certainement la plus belle. L'eau calme, limpide, assez profonde, y forme une sorte de lac, clos par des rochers en voûte dont la clé s'est effondrée, laissant une ouverture de 10 à 12 mètres de largeur par où s'aperçoit le ciel bleu. C'est d'un très bel effet. La grotte de Saint-Antoine est régulière, vaste, et a une large entrée. Il y a encore quelques grottes plus petites, chambres sombres où l'eau pénètre à peine et que soutiennent quelques piliers naturels; elles sont très basses et c'est bien juste si l'on peut s'y tenir debout.

Je me plais beaucoup à Bonifacio; c'est quelque chose d'à part en Corse, comme une épave des anciennes dominations de Pise et de Gênes incrustée sur le rivage corse. L'hospitalité si gracieuse que nous y recevons contribue aussi à l'impression de plaisir que nous a causée ce séjour et au grand regret que nous éprouvons de nous en éloigner.

21 octobre.

Les pluies et les orages de la semaine dernière ayant emporté à peu près tous les ponts de la route qui longe la côte orientale de l'île, la diligence ne fait plus le service de ce côté, et force nous est d'arriver à Bastia, non plus comme nous en avions l'intention par le rivage de la mer Tyrrhénienne, mais en reprenant le chemin que nous venons de parcourir. Nous allons donc remonter au nord par Ajaccio et Corte.

Près d'Olmeto et de Sartène, on nous montre les villages de Fozzano et d'Arbellara. Ce dernier surtout est célèbre par la guerre de vendetta qui y régna trente ans entre les Forcioli et les Giustiniani.

Aujourd'hui, et depuis quelques années, la lutte est apaisée, les deux familles réconciliées. Les Giustiniani sont de riches éleveurs de chevaux; ceux de M. Pozzo-di-Borgo, si élégants, viennent de leurs pâturages.

A Olmetto, la lutte était entre les Peretti, les Pianelli et les Poli qui, un jour de Pâques, s'entre-poignardèrent dans l'église, au moment de l'adoration. Une femme des Peretti a laissé une légende après elle; on l'appelait Fleur-de-Pin.

Après quelques tours de roue, nous revoilà à Sartène où nous

nous arrêtons, cette fois, pour embrasser des parents, des alliés ou des amis. Sartène a la plus large place dans les annales des vendettas. Il y eut lutte pendant plus de vingt années entre un quartier de la ville appelé Sainte-Anne, où demeuraient les vieilles familles, — les légitimistes comme on les qualifiait alors, — et l'autre partie de Sartène, appelée le Borgo et habitée par les libéraux.

En 1830, les gens du Borgo, guidés par les Ortoli, firent, à la nouvelle des journées de Juillet, une démonstration sous les fenêtres des Rocca-Serra qui tenaient pour Charles X. Ainsi nargués, les Rocca-Serra et leurs amis firent feu de derrière leurs persiennes fermées : deux des chefs de la démonstration furent tués, un gendarme blessé, ainsi que quelques gens du Borgo. De là vendetta entre Sainte-Anne et la ville. Cela dura pendant tout le règne de Louis-Philippe et au delà.

Jérôme Rocca-Serra, un des notables de Sainte-Anne, homme vaillant, fut un jour attaqué par les deux neveux d'un curé qui était dans le camp adverse; quoique blessé au bras, il tua cependant de deux coups de fusil ses deux adversaires. C'est de cet événement que Mérimée a tiré l'épisode principal de son roman de *Colomba*. Certains disent que ce résultat merveilleux de venir à bout, avec un seul bras, de ses deux ennemis, Rocca-Serra ne l'obtint que par l'aide d'un de ses parents. Quoi qu'il en soit, traduit devant les assises et assumant sur lui toute l'affaire, Jérôme dit qu'il était seul, qu'il eut le bras cassé par le feu de ses adversaires; qu'il appuya alors le canon de son fusil sur un petit mur en pierre, fit feu, et tua les deux frères. Le jury l'acquitta. Le curé, qui avait déjà perdu un autre neveu dans ces luttes, ferma les persiennes de sa maison qu'on m'a montrée à l'angle de la grande place, les teignit en noir et, pendant plusieurs années, ne sortit pas de chez lui. Jérôme était mal avec les Tramoni, ses colons, dont il passait pour avoir blessé mortellement l'un dans une querelle, sans que cela eût été prouvé. Les Tramoni lui voulaient donc du mal. De son côté, le curé avait été s'aboucher en Sardaigne avec un bandit réfugié dans cette île, et qu'il décida à s'adjoindre aux colons de Rocca-Serra. Un soir que celui-ci revenait d'une de ses villas, à un kilomètre de Sartène, il fut tué de plusieurs coups de fusil. Ce jour-là, le curé rouvrit ses persiennes et levant les yeux au ciel il s'écria : « Maintenant je retrouve ma croyance en Dieu ! »

Aujourd'hui Sartène est en paix ; la route qui passe entre Sainte-Anne et le Borgo a beaucoup fait pour amener la cessation des hostilités ; elle a eu des effets vraiment civilisateurs dans ce pays, l'un des plus arriérés de la Corse.

Quand nous repartons, un temps devenu superbe nous permet, avant le coucher du soleil, de jouir du bel aspect de la vallée de Sartène qui va finir sur la mer à la jolie plage de Propriano, dont nous apercevons de la route un coin tout bleu.

Un troisième voyageur a remplacé dans notre coupé ma cousine Thérèse restée à Bonifacio, chez ses grands-parents. C'est un Parisien, un commis voyageur qui est à la recherche d'une loupe de noyer. S'il en trouve une de belle dimension pour faire du placage, sa campagne est finie et son voyage sera fructueux ; mais, jusqu'ici, il ne l'a pas découverte.

De cette excursion dans l'ébénisterie je passe à une conversation avec le postillon, qui est un Champenois venu de France avec l'idée bizarre de faire fortune ici. Au lieu de la fortune, il a attrapé les fièvres. Il regrette son pays ; mais il est parti avec quelque chose ; s'il revenait avec rien, on dirait : « Il a donc tout mangé ! » Il avait jadis des chevaux à lui ; maintenant il conduit ceux de la poste.

Un sommeil cahoté nous conduit jusqu'à l'aube du jour ; nous nous réveillons à temps, car le spectacle en vaut la peine. Nous descendons des hauteurs sur Ajaccio. Le ciel très pur est d'un bleu pâle ; la lune s'efface à notre gauche ; le sommet des collines est couronné d'une lueur orangée qui se reflète à nos pieds dans l'eau du golfe. Un peu plus loin, cette eau, dorée au bord du rivage, se teinte d'admirables nuances de violet puis de bleu sombre. Tout au bas de la route, encore plongée dans la nuit, on distingue la lueur jaune du phare de la citadelle et l'on devine, plutôt qu'on ne les voit, les blanches maisons d'Ajaccio.

22 octobre.

Redescendu au même hôtel, mais cette fois pour quelques heures seulement. J'en passe une partie à la fenêtre qui donne sur les orangers des cours, à regarder les évolutions des moineaux.

Je constate que si les habitants sont bien restés Corses et peu accessibles aux allures françaises, les moineaux d'ici sont français comme en France : gais, impertinents, gouailleurs.

23 octobre.

Partis la nuit d'Ajaccio, nous nous réveillons dans la vallée de la Gravona; hauteurs bien boisées, arbres, peupliers, végétation riche; près de la route un torrent dont l'eau, accrue par les dernières pluies, forme, à certains accidents de terrain, d'assez belles cascades. Revoici la forêt de Vizzavona où nous entrons cette fois par le sud et que nous franchissons rapidement en descente. Au-dessus de nous, les deux plus hautes montagnes de l'île, le Monte-d'Oro et le Monte-Rotondo avec leurs neiges déjà bien accentuées et les lacs de leurs sommets qu'on nous désigne de la route et où vivent des truites toutes noires; le village de Vivario, l'affreusement pittoresque précipice du Vecchio qui longe la route puis, tout d'un coup, Corte.

Voici enfin une ville où il y a d'autre eau que celle de la mer; c'est, je crois, la seule de la Corse, dotée d'une rivière; de deux même, car Corte se trouve au point de jonction du Tavignano et de la Restonica. Encadrée de montagnes de toute part, Corte a un aspect des plus pittoresques. Elle est dominée par une citadelle qui a joué un grand rôle dans les guerres corses, mais qui, aujourd'hui, serait réduite par la moindre batterie établie sur les hauteurs voisines. Le Corso est accompagné d'une belle allée de châtaigniers. Dans l'ancien palais de Paoli siège le tribunal; on y montre encore le cabinet de travail du général et la salle du conseil des *Neuf*.

Nous passons les quelques heures que nous restons à Corte, dans la famille du procureur impérial M. d'E... qui a épousé une de nos parentes et chez qui je récolte une cartouchière ayant appartenu à un des bandits célèbres de l'arrondissement.

La ville paraît assez dans le mouvement; on s'y occupe de politique et elle compte quelques notabilités républicaines. Le libraire Acquaviva a toutes les dernières publications de Paris.

24 octobre.

Au matin en route pour Bastia. Bientôt à Ponte-Nuovo où eut lieu, en 1769, le combat, ou plutôt la bataille qui décida du sort de la Corse et de sa sujétion à la France. Sur notre droite la Castagniccia: le pays des fameuses châtaignes avec lesquelles on fait le mets national, la *polenta*. Nous entrevoyons au loin de magnifiques forêts de ces arbres. Près de la route, le Golo, aux

eaux vertes et froides, peuplé de truites et d'anguilles, à peu près la seule rivière de l'île où il y ait de l'eau en toute saison.

Nous voici en vue de la mer et au débouché de la plaine de Borgo; plusieurs voiles à l'horizon et un grand trois-mâts tout près de la côte. Borgo est assis, à gauche de la route, sur une pittoresque colline plantée d'oliviers et d'autres arbres au feuillage plus clair. A douze kilomètres environ en avant de nous, au pied des montagnes du cap Corse, se montre Bastia. De nombreuses villas parsèment les hauteurs qui environnent la ville et y mettent une masse de petits points blancs.

C'est l'heure du déjeuner ; la diligence fait halte chez Joseph Torra dont l'enseigne porte : « Amitié et Bon Vin. »

Amitié? je n'y contredis pas, quoique nous n'en ayons ni eu ni demandé la preuve. Bon vin ? C'est possible, mais maigre, très maigre repas; c'est certain. Aussi la première chose que nous faisons en arrivant deux heures après à Bastia, c'est de redemander un déjeuner à l'hôtel Guiton où nous sommes descendus sur la Traverse.

Nous y prenons quartiers pour cinq à six jours.

Peu de choses à voir ici : la statue de Napoléon Ier sur la place Saint-Nicolas; Saint-Jean, une église très dorée qui, à l'intérieur, rappelle en petit la Madeleine, et un port bien fermé, mais grand comme une cuvette. Ajoutons que Bastia est remarquablement pavé, en grandes dalles d'une sorte de marbre jaspé extrait des carrières voisines de Bradon.

Mais si Bastia n'offre rien de bien curieux, il y a heureusement à s'en dédommager dans les parages voisins.

Au nord s'étend la région du cap Corse, cette étroite langue de terre qui termine l'île du côté du golfe de Gênes et dont la charpente est formée par la chaîne de la Serra, où quelques sommets s'élèvent jusqu'à 5 000 pieds. A droite et à gauche, sont d'étroites et courtes vallées dont plusieurs charmantes.

Le cap Corse est, par exception au reste de l'île, un pays de travailleurs ; on y cultive spécialement la vigne qui donne un vin très apprécié, et les cédrats qui sont exportés en Amérique. C'est avec ce dernier pays que, de temps immémorial, les Cap-Corsins sont en relations suivies d'affaires et de commerce, et bon nombre d'entre eux y ont fait fortune; les très rares millionnaires qu'il peut y avoir dans l'île sont du cap Corse.

Nous n'avons fait qu'effleurer ce district dans une excursion à

Erbalunga et à la grotte de Brando. A mesure que la route s'élevait pour nous conduire à Brando, la vue devenait superbe : c'était la mer bleue s'étendant à droite vers l'Italie et semée à l'horizon de plusieurs îles. Quelques-unes célèbres, l'île d'Elbe, Capraïa, Monte-Cristo, dont, au milieu des reflets d'or du soleil levant, nous distinguions les sommets encore enveloppés des brumes du matin; au large des trabacolis de Livourne et des balancelles corses et, plus près de nous, huit à dix barques qui, de la marine d'Erbalunga, que nous venions de quitter, cinglaient sur Bastia.

Sur le chemin, des montagnards à cheval, la coiffure nationale, sorte de bonnet phrygien en laine brune, sur la tête, et le fusil en bandoulière, sans oublier la cartouchière sur le ventre et la gourde au flanc; puis des villageoises, souvent accortes, fichu sur le sein et, sur la tête des corbeilles d'oranges; de citrons, de raisins, qui nous saluaient au passage d'un gai bonjour : *Evviva!* Nous quittons la voiture pour gravir la colline de Brando et nous arrivons à la propriété du commandant X... sur laquelle a été récemment découverte la grotte terrestre que nous allons visiter. Pour y accéder, nous traversons de superbes jardins, où se sont donné rendez-vous cyprès, pins, lentisques, jujubiers, myrtes et lauriers-roses. En même temps qu'ils nous réjouissent par leur vue et nous embaument par leurs parfums, ces arbres nous protègent d'un soleil extrêmement piquant par cette après-midi d'octobre. La grotte est encore plus protectrice, car il y règne une fraîcheur que combattent à peine les bougies et les lampes qu'on allume pour l'éclairer. Elle est peu haute et semble, avec toute cette illumination qui fait briller ses stalactites, une église souterraine d'ornementation gothique.

28 octobre.

Aujourd'hui c'est au sud que nous nous dirigeons; nous allons à Vescovato, le chef-lieu de la Casinca ou Castagniccia, le pays des châtaignes, et le berceau de notre famille. Le chemin qui nous y conduit nous montre en passant les ruines de Mariana, l'ancienne capitale de la Corse; plus loin les maisons noires de Biguglia qui lui succéda sous la domination pisane, et même un instant sous la domination génoise, jusqu'à ce que Vincentello Colonna d'Istria s'emparât du château et y amenât prisonniers deux généraux de Gênes qu'il venait de battre. C'est après cet

exploit qu'une Consulta nationale l'élut comte de Corse. Ici la noblesse a des sanctions démocratiques et, par le fait, elle a toujours vécu très près du peuple, comme je l'ai expliqué plus haut, et en échange constant avec lui de services et d'appuis, en communauté de luttes.

Le château de Biguglia n'est plus qu'une ruine, mais quel splendide point de vue l'on a de la hauteur où il s'élevait : au bas, l'étang, puis la mer, ayant toujours pour rideau de fond les îles Toscanes; devant soi, les belles plaines de la Casinca, et, au-dessus, les collines semées de gros bourgs ou de villages, comme la Penta, Venzolasca, Sorbo, Castellara, Vescovato, tous dans des situations délicieuses au milieu d'une forêt indéfinie de hauts châtaigniers. Avec leurs maisons grises ou noires, parmi lesquelles pointent quelques blanches façades, ils semblent, ces villages, de grands châteaux forts surgissant du sommet de toutes ces collines verdoyantes.

Nous sommes admirablement reçus, mon père et moi, à Vescovato par notre vieille tante, veuve du général Franceschetti, dans l'antique maison de famille. Catarina Colonna Ceccaldi a quatre-vingt-trois ans; mais elle est encore alerte et vaillante comme il convient à la fille du noble André qui, en 1815, et malgré des opinions qui n'avaient rien de bonapartiste, reçut, garda et protégea, contre les forces mêmes du roi Louis XVIII, Murat proscrit et fugitif. C'est aussi dans cette vieille demeure que naquirent notre ancêtre, le célèbre historien national, précurseur de Filippini, et un autre André, général et chef de la nation corse (avec Giafferri et Hyacinthe Paoli) dans la grande lutte de 1729 à 1735 contre Gênes. Après avoir réveillé et commenté ces souvenirs avec notre digne hôtesse, contemporaine de quelques-uns d'entre eux, je laisse mon père avec les nombreux parents et amis qui sont venus le saluer, et je vais avec un jeune cousin courir un peu le pays. Nous montons, au milieu de superbes bois de châtaigniers et en rencontrant çà et là de petits cours d'eau, jusqu'à Venzolasca dont je crayonne l'église au haut clocher. Chemin faisant, mon camarade me raconte quelques histoires de bandits, car la Casinca est aussi, malgré sa richesse, une terre de vendetta.

29 octobre.

Après une course dans les jardins d'orangers, de vigne et

d'arbres fruitiers de Vescovato, je vais dans la matinée visiter le vieux couvent ruiné de Saint-François. Les autels sont à terre, les dalles des tombes brisées, avec crânes et ossements à découvert. La cour intérieure du couvent est devenue une ferme; le lierre couvre des pans de mur, mais il est fané, desséché, ruiné comme le couvent.

De là, nous allons à l'église et au couvent des capucins, où sont les tombes de notre famille; plus d'une aussi a sa dalle brisée.

Après un déjeuner copieux comme on les donne en Corse, et qui nous mène jusqu'à près de quatre heures du soir sans quitter table, je vais faire une dernière promenade dans ces beaux bois dont j'ai peine à m'éloigner. J'admire encore le paysage qu'ils dominent : au loin, au milieu de la plaine où coule le Golo, se voit la pépinière de l'Arena, avec sa maison blanche à tuiles rouges, ses longues lignes de peupliers et les terres cultivées qui l'entourent, ensemble qui donne comme un petit aperçu de nos paysages de France; au loin la mer bleue, calme et unie comme un miroir. Les terres ainsi que le feuillage sont empourprés par le soleil couchant. Toute cette côte orientale de la Corse est aussi charmante et seyante que la côte occidentale est rude et sévère.

Le soir nous nous retrouvons à Bastia, pour souper à la table d'hôte de Guiton, où un inspecteur des finances en tournée a des mots avec un chat noir qui a pris ses mollets à partie et ne veut pas en démordre.

30 octobre.

Je profite du dernier jour que je passe à Bastia pour faire emplette de corail rouge et, comme de juste, d'un stylet et d'une gourde garnie d'argent. Dans l'après-midi j'assiste au départ du paquebot la *Louise* et à ses difficiles évolutions dans le port en miniature de Bastia. Ce bâtiment se rend à Livourne et y ramène quelques centaines de ces ouvriers italiens, presque tous Lucquois, qui viennent en Corse, dans la belle saison, au nombre de cinq à six mille chaque année, pour la moisson, les terrassements et, en général, tous les travaux qui exigent quelque peine, le Corse n'aimant guère à s'en donner. C'est de un à deux millions de salaires qui, chaque année, s'en vont de l'île au lieu d'y rester et de rémunérer des travailleurs indigènes.

En rentrant à l'hôtel j'y retrouve, non sans stupéfaction, une ancienne connaissance, le chien Porthos du maire de Corbara,

que je ne sais quel fumet d'aventures a mené jusqu'ici. Je suis charmé de le revoir ; de son côté il me fait bon accueil et m'adopte de suite comme maître et seigneur ; de sorte que je le rapatrierai demain.

31 octobre.

A sept heures du matin nous prenons la diligence (toujours Podesta, dit : la torture des voyageurs) pour rentrer à Calvi. C'est la dernière étape de notre voyage. Le soleil la salue par un lever magnifique, là-bas, derrière nous, dans la mer de Toscane. L'air est très frais ; la route s'élève dans le joli vallon de Cardo ; elle franchit la chaîne de la Serra et, après avoir dépassé la gorge pittoresque et sauvage du Bevinco, pénètre dans le cœur du Nebbio. Les chevaux montent au pas, à la satisfaction de Porthos, qui peut excursionner à droite et à gauche, faisant partir des compagnies de perdreaux et reniflant des marcassins. Après le col de San-Stefano, nous longeons le village d'Olmeta, où la maison du maréchal Horace Sébastiani est signalée par une tour en brique rouge.

Nous redescendons le versant occidental de la chaîne du Nebbio. Voici Oletta adossée au flanc de la montagne avec ses cultures de fruits, principalement de cédrats ; nous traversons de très beaux bois d'oliviers, et bientôt se déroule à nos pieds le magnifique panorama du golfe de Saint-Florent.

En quelques minutes nous atteignons la petite ville où notre appétit, aiguisé par l'air des montagnes, fait honneur au déjeuner qu'on nous sert à l'auberge et vers la fin duquel deux ou trois parents, accompagnés du maire, du juge de paix, du capitaine de gendarmerie, viennent serrer la main à mon père. Durant ces colloques, j'admire du perron de l'auberge le golfe, la mer bleue sur laquelle se profilent à l'infini, vers le nord, les dentelures des rocs et des hauteurs dénudées de la chaîne du cap Corse.

Après Saint-Florent, le désert des Agriates qui ne manque pas d'une majesté sombre ; puis la Balagne avec ses champs près de la mer, ses oliviers, ses fougères arborescentes, ses lentisques, ses bouquets odorants de romarin à fleurs blanches et bleues. Avant l'Ile-Rousse où se fait notre dernier relais, un beau coucher de soleil sur les monts du cap Corse et les collines des Agriates, avec des reflets dans la mer de teintes dorées, vert clair,

vert foncé, bleu pâle, azur et bleu sombre, à peu près toutes les couleurs du prisme. La nuit est venue bien close quand nous arrivons à Calvi, où l'on nous accueille comme si nous venions de faire le tour du monde en ces dix-huit jours.

Novembre.

Nulle part je n'ai vu de temps délicieux comme celui du mois de novembre à Calvi, aux vents violents de libeccio a succédé une atmosphère calme; les chaleurs, très fortes parfois jusqu'en octobre, ont fait place à une température moyenne d'une douceur infinie ; le ciel est presque toujours pur, la mer unie comme un lac tranquille. C'est le moment des promenades dans les jardins que tout le monde possède aux environs de la ville. On y va en famille, en groupes d'amis, avec les provisions du goûter; aujourd'hui chez nous au Ronco, où quatre étages de terrasses aboutissent à la mer abritée dans une petite anse; hier chez notre cousin le président, à l'Anielli, où coule une petite source qui arrose un fourré de roseaux du plus joli effet; demain, dans la propriété du docteur Lacan, si bien soignée et où les orangers, les citronniers et les cédratiers forment presque un bois touffu. C'est aussi dans ce mois et dans ces parties de campagne que l'on déguste ce mets exquis de la Corse, le *broccio*, fromage frais de lait de chèvre, qui doit certainement avoir été l'ambroisie dont se nourrissaient les dieux de l'Olympe.

24 novembre.

C'est le jour du départ; je vais dire adieu à Calvi et à la Corse, et qui sait pour combien d'années! En dehors des affctions de famille que l'on laisse derrière soi, on ne quitte pas sans des regrets et des serrements de cœur un pays où l'on a passé, surtout à l'époque des vives impressions de la jeunesse, tant de bonnes journées, toutes saluées par l'hospitalité traditionnelle des Corses; pays plein d'attraits d'ailleurs, non seulement par sa nature magnifique et variée, par les grands spectacles dont elle ravit les yeux ou impressionne l'âme, mais encore par les mœurs, les caractères, le génie propre de ses habitants. Malgré les défauts qu'il faut reconnaître, c'est ici une race bien douée; l'air si pur de la mer et des montagnes, celui des maquis aux senteurs fortifiantes, produit une population robuste, nativement intelligente, généralement exempte de vilenies, à qui le séjour en milieu civi-

lisé, français, fait prendre de suite une envergure dont, sans parler d'une preuve hors ligne, nous avons vu, dans nos administrations et dans notre armée, des exemples répétés. C'est cette impulsion de la civilisation, de l'activité, surtout des plus larges idées *continentales* qu'il faut au Corse pour le compléter, et c'est la lacune de ces idées qui, parfois, m'a fait, au milieu des charmes de ce voyage, jeter un regard d'appel vers les côtes de France.

Notre bateau, qui est toujours la coque de noix qui nous a amenés, l'affreux *Commerce,* chauffe dans le port, mais, au moment de nous rendre à bord, contre-ordre arrive : il y a une tempête au large; le capitaine Bonderandi, un bon marin d'ailleurs, veut attendre qu'elle se calme un peu. Enfin, à quatre heures du soir, le pavillon de départ est arboré et nous descendons à la basse ville en une longue colonne de parents, d'amis, de serviteurs et de clients de la famille.

Comme à l'arrivée, des embrassades sans nombre, mais cette fois plus d'une larme s'y mêle. Le mauvais temps abrège du reste les adieux, et nous voici sur le pont du vapeur, voyant filer devant nous les vieilles murailles de Calvi que je cherche à esquisser dans le court moment où notre bateau est encore abrité du flot. Mais, à peine avons-nous dépassé les jardins du commandant de la place, que la mer démontée du large nous secoue de belle façon. Nous résistons un instant, mon père et moi; mais il nous faut céder au bout de quelques minutes; nous gagnons nos cabines et n'en sortons plus que le lendemain dans la matinée, dans le canal des îles d'Hyères, où la mer se fait moins sentir. En face de Toulon, une de nos bielles de roue casse; nous voilà par le travers à petite portée de récifs, faisant inutilement signal de détresse à un grand paquebot anglais qui continue sa route sur Marseille sans se préoccuper de nous. Le capitaine Bonderandi, par une bonne manœuvre, tire son bateau d'affaire, et nous donnons dans la passe de Toulon, car il ne faut plus songer à gagner Marseille avec notre aile cassée. Dans les eaux calmes de la rade, rendus à nous-mêmes, nous pouvons, mon père et moi, accoudés sur la muraille de bâbord, admirer un splendide coucher de soleil. Un groupe de nuages ronds, petits, noirs, reste de la tempête, s'est accumulé sur les hauteurs de gauche; le soleil couchant l'illumine de tons d'or, de pourpre et d'émeraudes; l'on dirait une mine qui saute en emportant un morceau d'ar[illegible] en-ciel.

Bientôt, nous passons le long du bord du vaisseau-amiral la *Bretagne ;* c'est l'heure du dîner ; la musique joue sur la dunette et nous récrée agréablement après nos malheurs.

Descendus à l'hôtel de la Croix-de-Malte, nous en partons le 25 au matin en diligence pour Marseille, d'où demain le chemin de fer nous ramènera à Paris.

Le 27 novembre, à midi, après une absence qui n'avait pas duré moins de trois mois, quand d'ordinaire nos congés ne dépassaient jamais six semaines, je franchissais la grille du ministère des affaires étrangères et je me présentais chez mon directeur, le comte de L...

— Ah ! vous voilà, me dit-il ; enchanté de vous revoir ; mais il me semble que vous avez pris un joli petit bout de congé !

— Oh ! monsieur le directeur, vous n'êtes pas sans savoir que, lorsque la fièvre de Corse tient son homme, elle ne le lâche pas de sitôt.

Et comme ma mine n'était guère celle d'un fiévreux, je me hâtai d'ajouter : « Et je n'ai pas voulu revenir avant d'être radicalement guéri. »

Le comte de L... ne se fâcha guère, et rit même un peu.

Et, de fait, je ne volais [pas l'argent du gouvernement qui, à cette époque, quai d'Orsay, ne nous donnait pas un centime pendant des trois, quatre et cinq années ; aussi, à côté des attachés payés (aujourd'hui troisièmes secrétaires), nous appelait-on, dans la langue officielle, attachés *libres*.

J'avais profité de ma liberté !

Comte COLONNA CECCALDI.

LETTRE DE JEAN CZERNICHEFF

Lettre du comte Jean Czernicheff à l'impératrice Catherine II, datée de Paris, 24 mars 1778, et renfermant la copie d'une lettre de Mme de Lamballe à M. de Sartine, concernant la présentation du docteur Franklin à la cour de Versailles (1).

Madame! c'est le prince Repnin (2) qui aura le bonheur de remettre cette lettre à Votre Majesté Impériale. La nouvelle du jour est l'audience que le Roi vient d'accorder au docteur Franklin et à toute la mission des États-Unis. Ce fut hier, 22 du mois, que cette audience demi-publique eut lieu. On prétend que le Roi en fut très satisfait. La simplicité de l'ambassade le frappa singulièrement; il en fit l'éloge en pleine Cour, tandis que le reste des courtisans se répétaient entre eux: « N'est-ce que cela ?... » Ces deux opinions du Souverain et des sujets dépeignent, à mon avis, d'un coup de pinceau, et le Roi et la nation ! Quant aux autres détails de l'audience, je ne doute nullement que M... ne s'empresse de les communiquer à Votre Majesté, et je n'ose empiéter ni sur ses devoirs ni sur ses droits ! Mais un événement assez singulier m'a mis à portée de savoir, et je suis le seul qui le sache, que cette ambassade n'avait pas eu le même succès auprès de la Reine ! Je dois cette découverte au hasard, et le fait est assez curieux pour oser me flatter, Madame, qu'Elle en lira les détails avec quelque intérêt. Les voici : le lendemain de l'audience des Américains, je me rendis à Versailles pour faire ma cour au Roi. En montant le grand escalier, je vis devant moi, à une quinzaine de degrés plus haut, M. le duc de Chartres et M. de Sartines qui le montaient également et qui avaient l'air d'avoir une conversation fort animée entre eux. J'étais trop éloigné pour les entendre. Je vis seulement M. de Sartine fort

(1) Ces lettres ont été copiées par M. Thédenat à Tsarskoe-Selo, et appartiennent à la famille Viasemski.

(2) Général russe.

échauffé tirant de sa poche un paquet de paperasses dont il en fit voir une au duc; mais sa vivacité l'empêcha de remarquer qu'en même temps il laissa tomber un petit paquet. Je le ramassai dans l'intention de le lui rendre sitôt que je l'aurais rejoint; mais à peine fûmes-nous tous rentrés dans la première salle des gardes, qu'un huissier de la Chambre vint dire à M. de Sartine que le Roi l'avait déjà demandé deux fois. Il y courut avec empressement et le papier me resta entre les mains. J'avoue franchement à Votre Majesté que la curiosité me porta à le lire, et sitôt que je l'eus fait, je conçus l'idée d'en égayer les loisirs de Votre Majesté et je le gardai. J'en joins ici une copie. Elle verra que c'était un petit billet de M[me] de Lamballe à M. de Sartine et dans lequel elle raconte le peu de succès de l'ambassade de MM. Franklin et Déam son collègue auprès de la Reine. J'aurais envoyé l'original à Votre Majesté, mais je le garde pour le rendre à M. de Sartine, et je tâcherai de le faire sans me compromettre.

Votre Majesté verra par *le contenu de ce billet* l'intérêt que prend ici le ministère aux affaires de l'Amérique et combien il doit lui coûter de millions pour entretenir cette effervescence du cabinet de Versailles. Au reste, tous les esprits ici sont montés au plus haut degré, et l'on ne peut guère prévoir par quoi cette fermentation finira; l'explosion peut être terrible. La légèreté nationale est à son comble; il est difficile de donner un terme à son impulsion qui pourrait fort bien devenir un torrent auquel rien ne résistera. Je termine ici ma lettre, je ne sais encore rien sur l'objet des recherches que Votre Majesté a daigné m'ordonner de faire.

Je me prosterne aux pieds de mon adorable souveraine, et suis de Votre Majesté, etc.

CZERNICHEFF.

P. S. du 29. — Le prince Repnin n'ayant pu partir le 24, ne voulant pas confier cette lettre à la poste, ne la jugeant d'ailleurs pas digne d'un courrier extraordinaire, je l'ai gardée jusqu'à ce soir. Le prince Repnin compte se mettre en voiture dans une couple d'heures. Il n'attend que ma lettre et un souper d'adieu que nous voulons faire. Il voyage jour et nuit et ne s'arrêtera que trois fois vingt-quatre heures à Berlin. Au reste, ce délai dans l'expédition de ma lettre me met à même de mettre sous les yeux de Votre Majesté la manière originale et secrète que j'ai employée

pour restituer à M. de Sartine le billet de Mme de Lamballe. Sachant que ce ministre passait habituellement une couple d'heures par jour chez la fameuse courtisane Mlle Duthé, je me suis servi de son canal en lui écrivant un billet anonyme en ces termes : « Mlle Duthé est priée de vouloir bien à la première « occasion favorable remettre l'incluse à Son Excellence M. de « Sartine et d'accepter en même temps pour sa peine le rouleau de « 25 louis ci-joint. » Je lui fis remettre le tout sans qu'elle pût se douter de quelle part venait ce message, et j'eus hier la conviction qu'il était parvenu parfaitement à son adresse. M. Machcoff étant venu me voir me dit : « Il court un bruit comme si M. de « Sartine, après avoir perdu un billet fort important, de l'on ne « dit pas qui, l'avait reçu de retour d'un anonyme. Il a mis toute « la police en l'air pour découvrir entre les mains de qui il pou- « vait être tombé et promet 10 000 francs à qui le découvrira. »

Copie de la lettre de Mme de Lamballe à M. de Sartine.

22, dimanche au soir.

Je fus ce matin au lever de la Reine ; il a été d'une longeur épouvantable, et vos ambassadeurs d'Amérique y ont eu leur audience. En voilà plus qu'il n'en fallait pour me donner un mal de tête fou, et me dispenser de vous écrire; mais je n'ignore pas qu'il vous tarde de savoir si on les a trouvés à son goût ou au moins passables; tout bien considéré, là! là! — Mais à qui en avez-vous l'obligation? C'est bien à la comtesse Jule et à moi. Nous avons eu, je vous l'assure, bien de la peine à persuader à la Reine de les entendre. Malheureusement Mlle Bertin avait été admise le matin chez la Reine, et vous savez combien la guerre avec les Anglais est peu propice aux intérêts des marchandes de modes.

Elle avait donc tellement tourné ces ambassadeurs en ridicule, que, quand ils sont entrés, Sa Majesté a eu toutes les peines du monde à garder sa dignité et son sérieux. Je n'en suis point étonné.

En vérité, mon cher ami, ils étaient maussadement mis, et n'avaient nullement l'air distingué.

Nous avons eu beau lui conter la simplicité de leurs mœurs, leur mépris pour toute sorte de formalités. « Ma foi, dit la Reine,

« vous me direz ce que vous voudrez, mais cela a bien l'air un peu « canaille ! »

Nous avons ri de cette saillie et la Reine a repris sa bonne humeur que vos Ostrogoths lui avaient fait perdre. Mais, de grâce, ménagez un peu notre décorum, et envoyez des maîtres à danser à vos barbares, si vous ne voulez pas nous faire éclater à une seconde entrevue. La Jule et moi nous vous promettons solennellement de tâcher de guérir la prévention de la Reine.

La Polignac s'engage même à vous envoyer le bulletin de nos progrès sur son esprit, à condition que vous lui envoyiez 25 000 écus pour les frais de papier, plumes et encre! Vous sentez bien que ce n'est qu'en plaisantant que je vous le dis.

Au reste, vous savez mieux que moi ce que vous devez faire. Adieu, à demain, à nous revoir à Trianon; mais venez-y pour sûr!

Adieu,

22, dimanche au soir. DE LAMBALLE.

Réponse de Catherine II du 2 juillet.

Comte Jean,

Le prince H. P. est arrivé depuis quatre jours et m'a remis votre lettre avec le récit de votre plaisant escamotage d'une lettre de Mme de Lamballe. Je vous remercie pour le tout et vous suis reconnaissante de ce que dans vos voyages vous cherchez à me servir comme si vous étiez encore auprès de moi. N'est-ce pas une ruse de guerre pour vous faire accorder une prolongation de congé? Du moins elle serait très aimable ! Quand j'ai voulu rire un peu avec Repnin sur le billet de la Lamballe, il n'en savait rien et c'est moi qui lui en ai donné la première nouvelle. Il faut avouer que vous êtes d'une discrétion rare! Pour moi qui n'ai pas besoin d'être aussi discrète sur les folies qu'on fait chez vous, j'en ai fait mon amusette dans ma petite coterie d'hier soir. Je l'ai traduite au maréchal (1), qui en a beaucoup ri. Pour Grégoire (2), il me charge de vous demander une explication sur les moments favorables que l'on peut avoir avec cette demoiselle Duthé dont vous me parlez et de quelle espèce ils sont? Il craint

(1) Le maréchal Raroumowsky, qui ne parlait pas le français.
(2) Orloff, maréchal de la cour, homme singulier, espèce de bouffon.

que, si vous en profitez souvent, Mme Czernicheff n'en devienne jalouse.

Le porteur de celle-ci, un nommé Viethinof, Livonien, bas officier dans mes gardes, vous remettra quatre de mes portraits. Je vous prie de vous adresser au joaillier le plus à la mode pour les faire monter dans quatre tabatières. Je désire qu'elles soient aussi belles que riches et dans les prix de 8 à 10 000 francs. Comme je connais votre bon goût et que je suis sûre qu'elles seront dans un genre tout nouveau, je vous conseille d'en garder une à votre choix pour votre usage. Vous remettrez les trois restantes à la maison Fourton et Bauer qui en est prévenue et vous en remboursera les frais. Ne ménagez pas les dépenses des courriers, je suis en état encore d'en payer les frais, malgré les dépenses que me fait faire le *marquis Mustapha*.

Adieu, monsieur le comte.

Votre affectionnée

CATHERINE.

Tsarskoe-Selo, le 2 juillet,

P.-S. — Je n'aime pas que Mme Marie-Antoinette rie tant et sur tout ; il est vrai qu'elle est femme et très femme ! Je le suis aussi un peu ; mais à sa place et dans ces circonstances, je craindrais qu'on ne me dise : « Rira bien qui rira le dernier ! » Tâchez de savoir ce qu'en pense *le vieux papa* Maurepas (1) !

(1) Cette lettre est, comme les précédentes, copiée sur les originaux.

LES ANCIENNES TROUPES

DE MONTAGNE FRANÇAISES

La création de troupes alpines est en ce moment l'objet des préoccupations du ministre de la guerre. On sait que l'on désigne par cette appellation des troupes spécialement destinées à couvrir nos frontières du côté de la Savoie et en avant de Nice. Jusqu'à présent on en est aux essais, aux tâtonnements, aux mesures préliminaires; on cherche une solution qui, en permettant de disposer d'une force imposante, ne pèse pas trop lourdement sur le budget.

Mais avant de prendre une résolution définitive, a-t-on étudié les enseignements du passé, a-t-on recherché ce qui s'est fait autrefois, sur nos frontières pyrénéennes d'abord, puis plus tard sur celles du Dauphiné, alors que la Savoie ne nous appartenait pas? Car, il faut bien le dire, ou plutôt le répéter, notre nation a été la grande initiatrice des organisations militaires modernes, et ce n'est pas seulement à la bravoure et à la persévérance de ses soldats qu'elle a dû une gloire militaire incomparable, c'est aussi à l'excellente organisation de ses armées. Tant que cette organisation a été bien ordonnée, logique, en rapport avec l'effort à produire et les résultats cherchés, la victoire nous a été fidèle, ou les revers, quand ils se sont produits, ont été promptement réparés. En réalité, nous n'avons subi de graves défaites ou des désastres qu'aux époques d'organisation défectueuse.

Jetons donc un coup d'œil sur le système qu'ont suivi nos anciens généraux lorsqu'ils ont voulu pourvoir, le cas échéant, à la défense de nos frontières de montagnes.

L'opinion qui domine actuellement, c'est que les compagnies d'infanterie récemment créées par le gouvernement italien, sous le nom de compagnies alpines, constituent une innovation et que le devoir de notre ministre de la guerre est d'étudier l'orga-

nisation de ces compagnies alpines italiennes en vue d'établir chez nous des corps de troupes absolument semblables. — Or notre gouvernement n'a nul besoin de copier ce qui s'est fait à l'étranger; il lui suffit de faire revivre les idées de ses devanciers.

Le système consistant à faire garder ou défendre les routes de montagnes par des corps spéciaux est tout français et remonte au règne de Louis XIV, et justement cette année marque son deuxième centenaire. Il eut pour premier auteur le maréchal duc de Noailles.

Pendant la campagne de 1689, en Catalogne, les montagnards espagnols, la plupart contrebandiers et détrousseurs de grands chemins, se réunissaient sous le nom de miquelets pour attaquer les convois de vivres et de munitions destinés à l'armée française, et aussi pour surprendre et massacrer les blessés et les traînards. Familiers avec les moindres détours, les gorges, les sentiers, en apparence impraticables, du haut pays, ces miquelets étaient insaisissables et les troupes régulières lancées à leur poursuite ne pouvaient que bien rarement les atteindre. Plus d'une fois même, des détachements d'escorte furent détruits sans avoir aperçu leurs adversaires.

Dans cette situation, le duc de Noailles pensa que le meilleur mode de résistance serait d'opposer aux miquelets espagnols des miquelets français. Il fit donc réunir des montagnards choisis dans le Roussillon, le Béarn et le pays basque, c'est-à-dire des hommes connaissant bien, eux aussi, leurs montagnes. Il en forma un régiment de 100 compagnies comptant chacune 25 hommes, leur donna pour chefs supérieurs des nobles originaires du pays, la plupart ayant déjà guerroyé en qualité d'officiers dans les armées royales ou pendant les guerres religieuses. Les lieutenants, les enseignes ou sous-lieutenants, comme aussi les bas officiers ou sergents, furent désignés parmi les hommes que recommandait leur réputation chez leurs compatriotes. Il fallait des gens hardis et aventureux; aussi ne se montra-t-on pas trop sévère dans les choix, non seulement des hommes, mais aussi de ceux qui devaient les commander, et la casaque de plus d'un lieutenant de miquelets français cachait un ancien chef de contrebandiers ou de faux sauniers.

Mais de miquelets catalans et aragonais à miquelets français du Roussillon et du Béarn, la différence n'était pas assez sensible pour éviter toute erreur; aussi le duc de Noailles donna-t-il au

régiment qualifié de fusiliers ou d'arquebusiers de montagne, un uniforme tenant à la fois du vêtement des soldats de l'armée régulière et du costume des montagnards pyrénéens. Une veste rouge était passée dans un haut-de-chausses comme l'est encore la chemise de laine de nos mariniers. Un justaucorps en drap gris de fer avec doublure et parements blancs se portait attaché au cou sans passer les manches, sauf les jours de grand froid ou de neige; les jambes étaient nues et les pieds chaussés de souliers en corde ou espadrilles. Comme coiffure, les fusiliers de montagne portèrent un bonnet de laine bleue. Pour armes, on leur donna le fusil à canon court et évasé dit tromblon ou escopette, deux pistolets, un couteau-poignard ou dague à lame courte. Enfin, chaque compagnie eut son corneur qui, pour réunir les hommes, soufflait dans une de ces grosses coquilles dites « limaçon de mer ».

Les fusiliers de montagne eurent pour mission de surveiller les passages ou ports des Pyrénées, d'éclairer la route des convois et des charrois de vivres et de fourrages. Ils suivaient les crêtes, fouillaient les gorges et les défilés, escortaient en pays de montagne les blessés et les prisonniers et guidaient les courriers. Dès que ces troupes entrèrent en scène, le rôle des miquelets espagnols se trouva fort amoindri, et l'armée française put opérer et se ravitailler avec plus de sécurité, par suite plus régulièrement et plus rapidement.

L'histoire n'a pas gardé le souvenir des faits d'armes des fusiliers de montagne. On sait seulement que le duc de Noailles se félicita vivement de leurs services. Il n'est du reste pas difficile de se représenter en imagination ce que devaient être ces combats corps à corps, les drames obscurs dont furent les muets témoins ces gorges et ces rochers que visitent aujourd'hui de rieuses caravanes de touristes. Tireurs aussi adroits les uns que les autres, d'une hardiesse égale, probablement aussi dépourvus les uns que les autres de scrupules et de préjugés, miquelets espagnols et fusiliers français durent bien souvent engager des luttes sans merci, aussi funestes aux vainqueurs qu'aux vaincus, quand elles avaient pour théâtre un sentier de montagne ou le bord d'un précipice.

Lors de la signature de la paix, le régiment fut dissous, ou plutôt, pour employer une expression du temps, il fut réformé, c'est-à-dire qu'officiers et soldats retournèrent dans leurs pays

respectifs quittes de toute obligation de service envers le roi. Mais, chaque fois que la guerre se ralluma, sous le règne de Louis XIV comme sous celui de Louis XV, et qu'elle eut pour théâtre la frontière pyrénéenne, on forma un régiment de ces soldats de montagne excellents pour le service auquel on les destinait, mais médiocres si on essayait de les utiliser en plaine. C'est du 12 février 1744 que date le dernier arrêté royal de levée d'un régiment de fusiliers de montagne. L'organisation, pendant ces cinquante-cinq années, n'avait pas varié et toujours officiers et soldats, levés exclusivement dans le pays et pris à la solde du roi pendant la guerre, étaient licenciés et cessaient d'être payés après conclusion de la paix.

Pendant la Révolution, lorsque l'Espagne entrée dans la coalition attaqua notre pays, de Bayonne à Perpignan, ses armées passèrent assez facilement les Pyrénées, et les premiers combats nous furent défavorables faute de troupes pour défendre les routes de montagnes. Aussi, quand, en 1808, Napoléon entré en Espagne vit le pays se soulever contre lui, et des bandes de volontaires ou guérillas se jeter dans le haut pays pour faire la guerre de partisans, il reprit l'idée ancienne des troupes pyrénéennes, et, par une suite de décrets rendus de 1808 à 1811, il constitua des corps de miquelets français et de chasseurs de montagne.

Il y eut, dans chacun des départements de la frontière des Pyrénées, sept, huit ou neuf compagnies de miquelets comprenant les gardes nationaux des villages situés dans les montagnes. Leurs centres de rassemblement se trouvèrent à Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte, Lourdes, Perpignan et Pau. Les miquelets français eurent un uniforme à peu près semblable à celui des voltigeurs de l'armée active, mais de couleur brune; ils formèrent les garnisons sédentaires des villes, bourgs et villages non fortifiés, mais situés sur des routes et sur des points stratégiques de la chaîne des Pyrénées. Leur mission fut celle d'une garde nationale chargée de surveiller les magasins de l'armée régulière, de garder les prisonniers et d'escorter les convois quand ils cheminaient dans le cercle de leurs cantonnements. Ce genre de service fut donc analogue à celui de la gendarmerie.

Les chasseurs de montagne eurent une organisation différente de celle des miquelets. On les rassembla en bataillons de

800 à 1200 hommes qui prirent le nom du département frontière sur le territoire duquel ils étaient levés. Il y eut des chasseurs de montagne des Pyrénées Basses, Hautes et Orientales, de l'Ariège et de la Haute-Garonne.

A cette époque, un grand nombre de montagnards du Roussillon et du pays basque étaient déserteurs, ou tout au moins réfractaires, et la gendarmerie parvenait bien difficilement à les saisir pour les diriger sur les dépôts des régiments. C'est à eux que Napoléon songea pour le recrutement de ses corps pyrénéens; il accorda amnistie pleine et entière à tous ceux de ces hommes qui se présenteraient pour entrer dans les nouveaux bataillons. On y incorpora également, moitié de gré, moitié de force ceux des réfractaires déjà au pouvoir de la gendarmerie et, pour commander ces bataillons, le gouvernement impérial donna des commissions à des officiers en non-activité ou en retraite et aussi à quelques-uns des officiers de la garde nationale du temps de la Révolution. Les cadres des sous-officiers se recrutèrent parmi les anciens militaires résidant dans le pays et dans les régiments de fusiliers de la garde impériale.

Une partie de ces chasseurs eut pour mission de garder les passages ou ports pyrénéens, comme jadis le régiment des fusiliers de montagne; mais l'autre partie, la plus nombreuse, fut opposée aux guérillas espagnoles qu'elle combattit avec succès en occupant les places principales de la région montagneuse, voisines de la France, principalement Saint-Sébastien, Bilbao, Guetaria, Passage, Dera, etc.

Tous les bataillons n'opérèrent pas dans la même contrée. Les chasseurs de la Haute-Garonne luttèrent longtemps courageusement contre les guérillas de la Catalogne; le bataillon de l'Ariège, qui s'appela d'abord, nous n'avons pu savoir pour quel motif, bataillon des miquelets ariégeois, bien qu'il fût bataillon actif et recruté comme les autres corps du même ordre, s'empara de la vallée d'Aran. Il était alors commandé par un chef d'une rare valeur, Pierre Latour, ancien capitaine de la célèbre armée d'Italie. La conduite brillante de ce bataillon décida Napoléon à créer, par décret daté de Vittoria, un second bataillon de chasseurs de l'Ariège, et en même temps à doter le premier bataillon de deux compagnies d'élite, une de grenadiers et une de voltigeurs, qui devaient être pour les chasseurs de montagne « des guides d'honneur, de discipline et de bravoure ».

Dispersés dans l'Aragon, les chasseurs des Basses-Pyrénées durent poursuivre les patriotes espagnols que l'on qualifiait alors d'insurgés, et les bandes qui, sous couleur de patriotisme, s'attaquaient aux populations espagnoles aussi bien qu'aux troupes françaises. Le 10 juin 1809, à Piez, 120 chasseurs de ce bataillon soutinrent le choc de 2000 Espagnols, troupe de ligne et guérillas. Ils combattirent toute une journée, perdirent 52 hommes tués ou blessés, mais ne se laissèrent pas déloger. Le même bataillon se retrouve dans toutes les affaires de la Catalogne, prend part à ces luttes obscures et héroïques dont le souvenir s'est gardé dans le pays. Il fut au combat de Rancal et rendit de grands services pendant le siège de Lérida.

Cependant, par suite des événements de guerre, surtout par les désertions si faciles dans ces pays de montagne, les effectifs des bataillons se trouvaient, en 1811, très réduits. Un décret du 9 janvier de cette année réunit tous les chasseurs de montagne en trois bataillons, sans désignation de département. Les officiers incapables ou de mauvaise conduite ayant été réformés et remplacés, on eut encore recours pour compléter les effectifs aux réfractaires et aux déserteurs qui, au prix d'une amnistie nouvelle, furent invités à rejoindre leurs postes. Une fois de plus ceux-ci répondirent en assez grand nombre aux appels adressés par voie d'affiches dans les villes, bourgs et villages des chaînes pyrénéennes. Les nouveaux bataillons rendirent les mêmes services que leurs prédécesseurs et, à l'époque de l'évacuation de l'Espagne par les troupes françaises, en 1813 et 1814, ils couvrirent la frontière de Perpignan à Saint-Jean-Pied-de-Port, la mirent à l'abri des incursions des Espagnols pendant qu'aux environs d'Hendaye et de Bayonne, ils harcelaient l'armée de Wellington.

La Restauration de 1814 licencia les bataillons de chasseurs de montagne, lorsqu'elle réorganisa ce qui restait des armées impériales.

Sur les Alpes l'organisation des troupes de frontière n'est pas aussi ancienne que celle des troupes pyrénéennes, elle ne remonte qu'à l'année 1706, lorsque, après la bataille perdue sous Turin par La Feuillade et Marsin, Catinat dut couvrir les derrières de son armée. Il leva parmi les habitants des pays d'Embrun et de Briançon, sur les frontières de la Savoie, 54 compagnies de mi-

lices qui repoussèrent les invasions que tentèrent les Vaudois en Dauphiné.

Cette première organisation avait été l'œuvre des circonstances, mais, en 1745, les attaques du duc de Savoie menaçant de nouveau la frontière dauphinoise, on chargea les milices bourgeoises du haut pays de s'organiser en compagnies pour se porter en forces aux cols, passages et sentiers des montagnes. Ces milices eurent pour mission de protéger leurs villages contre le vol et l'incendie par cause de guerre, et de surveiller les routes et chemins pouvant servir aux troupes royales et à leurs charrois. Le seul fait de la présence d'une force semi-régulière dans les pays menacés suffit à préserver ceux-ci des entreprises des partisans suisses ou sardes.

L'efficacité de la mesure fut jugée telle, qu'après la guerre le roi demanda au commissaire des guerres Brunet, seigneur de L'Argentière en Dauphiné, un projet d'organisation de troupes de montagne. Brunet devait cette mission à la part importante prise par lui comme subdélégué royal dans l'organisation et la répartition des milices dauphinoises en 1745, 1746 et 1747.

Brunet, dans le mémoire qu'il rédigea pour le roi, sous le ministère d'Argenson, secrétaire d'État de la guerre, pose comme principe qu'il faut, autant que possible, multiplier le nombre des soldats afin d'être en mesure de porter rapidement sur le point menacé une force suffisante pour repousser les têtes d'une colonne d'invasion. A cet effet, il proposait de rendre le service militaire obligatoire pour tous les hommes en état de porter les armes, dans les cantons montagneux; disant que tous doivent être assujettis à servir, et qu'il ne faut admettre ni exemption permanente ni dispense temporaire, sauf le cas de maladie. L'auteur du projet faisait remarquer avec un grand bon sens qu'une troupe formée seulement de journaliers dépourvus de biens, qui n'ont, par conséquent, aucun intérêt direct et personnel à défendre le pays, est une troupe mauvaise. En effet, dit-il, ces journaliers ont besoin de gagner au jour le jour leur vie et celle de leur famille. Si on les oblige de servir à l'exclusion des propriétaires, ils se plaignent qu'on aggrave leur misère et qu'on les opprime parce qu'ils sont pauvres. Si, au contraire, on prend tous les hommes du pays, riches et pauvres, que le service soit égal pour tous, chacun se trouve soulagé par le fait que son voisin n'est pas plus épargné que lui, et qu'une fois passé le temps

du service exigé, ce même voisin servira à son tour. Un autre avantage de ce que Brunet appelle le service alternatif des habitants de la montagne, c'est que, presque tous étant cultivateurs, chacun peut, le moment de l'incorporation venu, se faire suppléer pour les soins de culture ou bien prendre avec un compatriote tels arrangements mutuels dont profitera celui-ci quand, à son tour, il devra délaisser la charrue pour le fusil. Ainsi, fait à remarquer, dès cette époque, reparaît, dans le projet d'un organisateur militaire, le principe gaulois du service militaire obligatoire pour tout homme en état de porter les armes, opposé au principe romain du service militaire restreint dû seulement par les possesseurs du sol. Le principe gaulois est rentré aujourd'hui dans notre droit public.

Le seigneur de L'Argentière proposait donc de déclarer que tous les habitants des hauts pays frontières devaient le service militaire local, qu'ils seraient réunis par villages, bourgs et cantons pour constituer des compagnies ne devant combattre que sur un territoire déterminé. En temps de guerre, le roi prenait à sa charge l'entretien et la solde de ces compagnies.

Comme officiers des troupes de montagne, le seigneur de L'Argentière désignait les anciens officiers de l'armée retirés sur leurs domaines et encore en état de faire le service demi-sédentaire qu'on leur demandait, puis aussi les personnages les mieux instruits, les plus considérables du pays ; ceux que, en temps de paix et dans les relations de la vie civile, on était habitué à considérer comme notables, soit par suite de leurs fonctions, soit par suite de leur fortune. Ces officiers devaient à tour de rôle prendre le service de garde dans les postes permanents, les fortins de montagnes ou les villages indiqués comme lieux de rassemblement. Ils étaient tenus d'instruire leurs soldats appelés pour quelques semaines en période d'exercices ou de surveillance des frontières. Enfin les armes et les munitions de guerre fournies par les arsenaux royaux étaient confiées aux chefs de chaque commune, qui, suivant le cas, les distribuaient aux hommes ou les conservaient en magasin. Les exercices d'ensemble avaient lieu certains dimanches et jours de fête désignés d'avance.

Comme on le voit, les milices alpines étaient, contrairement à ce qui avait eu lieu sur les frontières d'Espagne, organisées d'une manière permanente; au moindre indice de danger elles pou-

vaient se réunir pour se porter immédiatement sur les points ou passages menacés. Chaque compagnie devait avoir son poste de combat déterminé, poste duquel elle ne devait pas être éloignée de plus de deux heures de marche et, s'il y avait nécessité de réunir plusieurs compagnies pour résister à une attaque en règle de l'assaillant, le service de marche avait été réglé par Brunet de telle manière qu'il ne fallait pas plus de six heures à toutes les compagnies d'un canton pour se grouper et présenter un front redoutable.

De ce qui précède il résulte donc que deux systèmes ont été en présence. Sur la frontière pyrénéenne, aucune organisation préventive ; mais, la guerre commencée, on a levé des hommes dans le pays pour les grouper en compagnies et constituer, sous Louis XIV et Louis XV un *régiment de fusiliers de montagne,* sous Napoléon des *bataillons de chasseurs de montagne.* La paix revenue, officiers et soldats, étant licenciés, ne coûtaient plus rien au trésor royal. Dans les territoires alpins, des règles analogues ont été d'abord appliquées, puis, en temps de paix, on a ébauché l'application d'un système préventif qui n'a pas eu l'occasion de faire ses preuves. Mais, dans les deux cas, les populations montagnardes ont constitué une espèce de garde territoriale ne devant le service qu'en temps de guerre, et tirant sa valeur principale de la connaissance parfaite qu'elle possédait du pays à défendre. Les deux systèmes étaient donc tout à la fois très simples, très efficaces et très économiques, ce qui nous amène à remarquer que nos pères, dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, nous ont indiqué la voie à suivre. Avec la loi militaire actuelle, rien de plus facile, puisque cette loi nous donne dans nos soldats de réserve et d'armée territoriale des hommes ayant reçu l'instruction militaire. Que ces hommes revenus dans leur pays ne soient pas astreints, en temps de guerre, à rejoindre un corps de l'armée active ; mais qu'ils soient d'avance et sur place groupés en compagnies de montagne, soumis à des exercices périodiques et spécialement affectés à la défense des frontières alpines et pyrénéennes, on aura réalisé une combinaison réunissant les avantages économiques de l'ancien système avec les avantages d'instruction qu'assure le service militaire obligatoire pour tous.

Paul LAURENCIN.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR L'ÉTYMOLOGIE DU

TITRE IMPÉRIAL RUSSE DE « TSAR »

En dépit du grand Karamzine (1) qui semble avoir tranché la question de l'étymologie du mot TSAR, ce mot slavon n'est autre chose qu'une simple abréviation du nom latin *Cæsar* prononcé correctement *tsaizar* et non pas, à la française, *sézar* ou, à l'italienne, *tchézar*.

Une grande partie des Italiens prononce toutefois jusqu'à présent *tsé* le *c* suivi d'un *e*. Si les Romains proprement dits le prononcent *tché*, c'est à cause d'un vice produit dans leur prononciation par une fusion de la race indigène avec celles de tous les peuples qui l'ont successivement assujettie.

La défectuosité de l'articulation des consonnes, provenant de raisons analogues, a fait que les Polonais ont prononcé dès le principe le mot TSAR, *tchar*, et ont dû l'écrire en lettres latines *czar*, le *cz* suivi d'une voyelle se prononçant en leur langue comme le *c* romain.

Or c'est des Polonais, entrés avant tous les autres peuples slaves en rapport direct avec la France, que l'on y a reçu cette orthographe baroque d'un mot demeuré inconnu jusqu'à eux.

Schnitzler et le marquis de Custine, tout consciencieux qu'ils étaient dans leurs études sur le titre pompeux qui s'identifie actuellement avec celui d'empereur de toutes les Russies, se sont soumis à l'autorité du célèbre historien russe, et ce sont eux qui ont induit en erreur sur ce point les philologues français.

Karamzine prétend que le titre de TSAR n'est point du tout dérivé du titre impérial de césar, mais qu'il a été emprunté à des langues orientales, puisqu'il implique en persan l'idée du trône ou du pouvoir suprême et se laisse reconnaître dans les syllabes finales du titre des rois d'Assyrie et de Babylone : Phalas-*sar*, Nabonas-*sar*, etc.

(1) *Histoire de l'empire de Russie*, t. VI; ch. VII.

Connu en Russie par la traduction des Écritures saintes, il a servi depuis, remarque l'historien en titre d'Alexandre Ier, à désigner l'empereur de Byzance et les khans mongols ; tandis que César est traduit en vieux russe par *keçar*.

Tout en se rangeant à l'avis autorisé de Huppel et du savant historiographe de l'empire de Russie, Muller, Schnitzler (1) affirme, à l'appui de l'opinion de Karamzine, que Jean le Terrible prit, en 1547, pour lui et ses successeurs au trône de Moscou, le titre de TSAR, afin de prouver principalement qu'il n'était plus tributaire des khans tartares, auxquels les grands-ducs russes avaient toujours donné ce titre jusqu'à la conquête de Kazan et d'Astrakhan.

Schnitzler ajoute, non sans ironie, que les khans de Sibérie et les souverains de Géorgie prenaient également ce titre si important du consentement de la Russie.

Voici comment nous allons réfuter les arguments de Karamzine et de ses compilateurs érudits, en traitant la question au point de vue impartial de l'histoire.

Il est incontestable que le document le plus ancien, non pas seulement russe, mais en général slave, est la version slavonne de l'Évangile qui date de 855, et qui a été faite pour Bogoris ou Boris, roi des Bulgares, par saint Cyrille le Philosophe, avec la collaboration de son frère saint Méthode.

La vie de ces apôtres des Slaves a été étudiée en minutieux détails d'après les sources les plus authentiques, tant grecques que latines.

Nommé Constantin avant de quitter le monde pour se faire moine, fils de Léon, illustre patricien slave de Thessalonique, Cyrille, l'ami intime du fameux patriarche Photius, était connu à Constantinople pour un savant théologien et philologue. Il possédait à fond, à part l'idiome de son pays, le grec, le latin, l'arménien et le khazar (dialecte très mélangé d'hébreu). C'est donc aux alphabets de ces quatre langues-là qu'il eut recours pour former un alphabet slave nommé d'après lui *Kyrilitza*.

Les nombreuses lettres de l'alphabet nouveau rendaient avec une précision et une clarté parfaites les nuances les plus délicates, qui se présentaient dans la prononciation du dialecte slavon, parlé à cette époque en Macédoine.

A peine cet alphabet fut-il établi, que le docte moine l'employa, sans désemparer, pour rédiger sa traduction de la Bible d'après le texte grec, qui est le texte original pour les trois derniers évangiles et les autres livres du Nouveau Testament.

Dans cette version de l'Écriture, dont il est fait usage jusqu'à nos jours par l'Église russe, c'est le mot grec *basileus*, le *rex* de la Vulgate,

(1) *Histoire intime de la Russie*, t. Ier, p. 301.

voulant dire roi, qui est traduit par TSAR, et c'est un titre identique que portait, selon des chroniques slaves modernes, saint Boris, le souverain des Bulgares.

Dieu comme arbitre des cieux, Jésus-Christ, roi des Juifs, Melchissédec, le roi de Salem, Saul, David, Salomon, Hérode, Agrippa, les oints du Seigneur tout comme les rois d'Assyrie, de Babylone, des Mèdes, des Perses, et les rois de l'Apocalyse aussi bien que ceux des paraboles sont désignés, sans distinction aucune, dans la traduction de saint Cyrille, par la qualification de TSAR. De tous les souverains dont il y est question, il n'est que l'empereur romain à qui il soit donné un titre différent, celui de *kéçar*, pris évidemment du grec *kaisar*, lequel, de même que le mot allemand si rapproché *kaiser*, n'est autre chose qu'une corruption du nom latin *Cæsar*.

La conclusion qu'on devrait tirer des citations ci-dessus est qu'en slavon biblique, autrement dit russe ou slave d'église, le mot césar, dans le sens d'empereur, est de fait traduit par *kéçar*, et TSAR veut dire absolument roi.

Jusqu'à ce point nous ne sommes donc pas encore en contradiction avec Karamzine; mais nous allons commencer à l'être.

Il existe chez les Slaves un autre terme pour désigner avec précision le titre de roi et ce terme ne se trouve pas dans la Bible, le terme *kral*, en tchèque, *krol*, en polonais; *korol* (prononcer *karol*) en russe.

C'est ce titre que les historiens slaves les plus anciens donnent toujours aux rois de Moravie, de Bohême, de Pologne et de Galicie, bien que Rastislas, duc de Moravie, eût été converti au christianisme par saint Cyrille lui-même et que Borzivoï, duc de Bohême, le fût par saint Méthode, le frère de l'apôtre.

Il faut bien remarquer qu'à l'époque de la prédication de l'Évangile en slavon, le titre de roi n'était porté par aucun des souverains qui régnaient sur les Slaves du nord-ouest, appartenant à la famille lèque. Mais sept ans après la conversion de Rastislas de Moravie, son neveu qui lui succéda, Swatopluk (dont les Allemands ont fait Zwentibold) prit ce titre, en se proclamant *kral*. Constantin Porphyrogénète, chaque fois qu'il parle de lui, le désigne par *basileus* et les annales latines le nomment: *Zwendibold Marahensum Sclavorum rex*.

Cependant Swatopluk n'est pas le tout premier prince slave qui ait porté le titre de roi.

En 627, Samo, après avoir affranchi la Bohême et la Moravie du joug des Avares, fut proclamé roi des Slaves.

Nous tenons ce fait incontesté de sources exclusivement latines où il est mentionné sous le titre de *rex*. La question est, par conséquent, assez difficile à résoudre, si les Slaves qualifiaient Samo de *knez*, ainsi qu'ils ont appelé depuis leur chef suprême, ou bien de *kuning* comme s'intitulaient les rois de leurs voisins. Ce qui peut

être mis hors de doute, c'est qu'il n'a jamais été désigné par TSAR, et rien ne porte à admettre qu'il eût été appelé *kral* par les Tchèques.

D'ailleurs on a lieu de présumer que Samo n'était pas d'origine slave, mais que c'était un Franc venu à l'aide des Slaves contre les oppresseurs asiatiques de toute l'Europe centrale. Les chroniques latines donnent sur lui des commentaires circonstanciés. Entre autres, Frédégar relate que ce prince régna trente-cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en 662; que son siège était à Wyssehrad (ancien bourg, le Kremlin de Prague) et que de douze femmes, il eut vingt-deux filles et quinze fils. François Palacky, le grand historien de la Bohême, s'appuie sur ce fait pour partager l'hypothèse que Croc, le premier souverain des Tchèques, a dû être un des fils ou des petits-fils de Samo. On sait encore que quelques tribus slaves de la famille, dite depuis illyrienne, des Croates et des Serbes, fuyant l'autorité impérieuse du vainqueur des Avares, émigrèrent en 639, dans les États byzantins où l'empereur Héraclius les autorisa à se fixer.

S'il est vrai que Samo était d'origine franque, ce dont son nom qui n'est pas slave persuaderait aisément, on ne risquerait pas trop de se tromper en croyant qu'il imposa aux Slaves son titre de *kuning* égal à celui de son adversaire acharné Dagobert Ier.

Un autre fait cité par les annalistes confirme cette supposition. Samo, pour être proclamé roi, fut élevé sur un bouclier suivant une coutume franque, et non celle des Slaves, dont le souverain, juge et prêtre tout à la fois, se bornait à s'installer sur un siège de pierre quand il assumait solennellement le pouvoir souverain.

Il y aurait pourtant encore une conjecture à faire sur le titre de Samo, le premier prince des Slaves dont l'histoire nous ait donné le nom. Après son triomphe sur les Avares, il aurait pu assez logiquement adopter le titre de leur duc suprême, celui de *kagan*, dont il est impossible de savoir la prononciation primitive.

Toujours est-il que, dérivé soit de *kuning* ou *konung*, soit de *kagan*, le titre qu'ont porté depuis Samo, pendant deux siècles d'une obscurité historique impénétrable, tous les souverains slaves, est celui de *knez* ou *kniaz* (1).

Boris, *knez* des Bulgares, fut le premier à prendre le titre de TSAR et Swatopluk, *knez* de Moravie, celui de *kral*.

Dès lors, pendant plusieurs siècles, le mot *tsar* fut employé à traduire le mot roi par tous les Slaves restés fidèles à la liturgie slavonne, et le mot *kral* par ceux d'entre eux qui adoptèrent définitive-

(1) Le pluriel *knezi, kniazi* semble être dérivé positivement de *kuningi,* comme *Silezi* (Silésiens) de *Silingi* et *Wariazi* (Varègues) de *Waringi*. En outre, le féminin de *kniaz, kniaguinia* doit avoir évidemment la même étymologie que le mot allemand *Kœnigin* (*Kuningin*), reine.

ment au xᵉ siècle, sous la pression de l'Allemagne, la messe romaine et l'alphabet latin.

Cet alphabet, très mal approprié à la langue des Slaves, contribua beaucoup à vicier leur prononciation, et il suscite encore les plus grandes difficultés pour nous laisser retrouver l'origine de leurs mots.

Il est plus que probable que les mots TSAR et *kral*, inconnus, l'un et l'autre, pour les Slaves au temps de Samo, étaient entrés dans leur vocabulaire avant la traduction de la Bible par saint Cyrille, époque à laquelle ces mots furent adoptés comme titres royaux par leurs princes.

Ces deux termes n'ont pu qu'être empruntés par les Slaves aux langues étrangères de peuples devenus leurs voisins, pour pouvoir désigner un titre royal que ceux-ci prétendaient supérieur à celui des souverains slaves, *knez*.

Or, comme il ne s'agissait préalablement que d'un titre de roi et non pas de celui d'empereur, ni le prince des Bulgares n'a pris celui de *kaisar*, ni le prince de Moravie celui de *kaiser*.

Au fond Swatopluk aurait dû prendre le titre de TSAR qu'il connaissait déjà de la version slavonne de la Bible, quand, après avoir secoué le joug des Allemands, il ne voulut plus porter le même titre que le *knez* Borzivoï de Bohême, son tributaire. S'il n'a pas pris ce titre si prestigieux, on devine qu'il en connaissait un qui flattait encore plus son ambition. Il voulait être l'égal de son beau-frère et allié Arnoul, roi de Germanie, depuis empereur.

On sait qu'Arnoul a nommé Zwentibold, en l'honneur du roi de Moravie, son propre fils, le roi de Lorraine.

Mais le roi Arnoul, ce bâtard de Carloman, professait d'accord avec le pape un dédain particulier pour les souverains d'Orient, se vantant de sa descendance de Charlemagne et de ses droits à la succession de Charles le Gros, d'autant qu'il était justement carlovingien de la main gauche.

C'est ce qui poussa Swatopluk, il faut le supposer le plus naturellement, à vouloir indiquer avec évidence que son titre nouveau était l'équivalent de celui des rois carlovingiens et non pas de celui des rois du Bas-Empire.

Kral doit donc être un dérivé du nom latin *Karolus* ou *Carolus* et ne représenter qu'une corruption très légère du nom allemand *Karl*. La reconstitution involontaire de ce mot en *karol* par la prononciation russe paraît s'être produite tout exprès pour le démontrer clairement.

Eh bien, si l'on voulait d'autre part remonter à la source par un système de réflexions analogue, on en viendrait à la conviction que le mot TSAR n'a fait partie du vocabulaire des Slaves méridionaux que depuis leur établissement dans les États de l'empire grec et dans le proche voisinage des colonies romaines.

Ce mot a dû nécessairement être trouvé, comme le mot *kral*, par les Slaves occidentaux, pour désigner un titre plus élevé que celui de *knez*, sans être néanmoins celui de l'auguste, maître du monde, c'est-à-dire réellement le titre de césar.

Lorsque Boris l'adopta, le titre de TSAR avait déjà servi aux Slaves du Midi pour qualifier en leur langue les souverains grecs et romains, et cela sans doute depuis que quelques-unes de leurs peuplades avaient précédé, dans ce pays lors de la grande migration des peuples, au v[e] siècle, les Serbes et les Croates révoltés contre Samo, de même que les Bulgares qui, chassés des bords du Volga par des hordes asiatiques, s'étaient réfugiés en Mysie.

On pourrait admettre comme possible que, dans le commencement, le mot *cæsar* avait été prononcé par les Slaves presque aussi correctement que par les Latins. Les Russes dont la langue se rapproche le plus du dialecte primitif des Bulgares traduisent encore par *tséçar* le titre de césar, tout en faisant une distinction à peine marquée dans la traduction de ce mot, lorsqu'il est employé comme prénom ; ils le prononcent alors *tsézar*. Quant à *kéçar*, le mot slavon, les Russes n'en font usage qu'en poésie et dans le style soutenu.

Enfin, nous voulions dire que, prononcé d'abord comme en latin, le mot *tsézar*, vraisemblablement à la suite de l'emploi prolongé qu'en ont fait les Slaves illyriens, portés surtout aux abréviations exagérées, s'est modifié en TSAR pour le temps où saint Cyrille le fit paraître dans sa version de la Bible.

C'est par le mot *kéçar*, nous l'avons certifié, que l'apôtre slave a désigné l'empereur romain et que les Slaves désignaient depuis les empereurs d'Occident et d'Allemagne. L'empereur de Constantinople devait être certainement qualifié aussi de *kéçar;* pourtant ce ne fut point le cas.

Après la propagation de la version biblique de saint Cyrille et les schismes qui divisèrent bientôt l'Europe en deux camps, les Slaves donnèrent aux monarques byzantins le titre de TSAR. Bien que proprement dit royal, ce titre était pour eux quelque chose comme une épithète de sainteté, puisqu'il était donné au Roi des cieux, au saint roi David et à ses successeurs de droit divin. Il leur semblait évidemment supérieur à celui des tyrans de Rome, bourreaux des chrétiens, désignés dans la Bible par *kéçar*, de même qu'à celui des successeurs, par droit de conquête, de ces despotes usurpateurs, les empereurs schismatiques d'Allemagne. Ils avaient dû avoir aussi la ferme conviction que le titre de TSAR était celui qu'avaient porté Constantin le Grand, Théodore le Grand, Justinien, Léon I[er], Maurice et tous les autres empereurs grecs que l'Église d'Orient avait non seulement canonisés, mais vénérait encore au rang des plus grands saints; comme, du reste, l'Église romaine vénère les empereurs Charle-

magne et Henri II et les rois Louis IX de France, Étienne de Hongrie, Ferdinand III de Castille, etc.

La conclusion définitive de tout ce qui vient d'être dit serait donc que le titre de TSAR, dérivé par abréviation de *Cæsar*, a indiqué, depuis des temps immémoriaux pour les Slaves d'Orient, les oints du Seigneur orthodoxes, qui se considéraient tous comme les vrais successeurs tant du roi David que de l'empereur Constantin le Grand, et en même temps tous les monarques orientaux que Dieu, croyaient-ils, avait placés sur des trônes comme un fléau terrible pour éprouver l'humanité. Mais en ce qui concerne les souverains schismatiques, hérétiques ou barbares de l'Occident, si puissants qu'ils fussent, traités d'oppresseurs impies par les Slaves orthodoxes, ils n'étaient pas qualifiés du titre de TSAR : les empereurs étaient appelés *keçar* et les rois *kral*. C'est bien récemment que cette manière exclusive de décerner le titre de TSAR à des souverains orientaux de races diverses a petit à petit changé, et ce titre se confond aujourd'hui uniquement avec celui de l'empereur de Russie, le grand monarque de l'Orient civilisé. On peut en voir la meilleure preuve en ce que l'hymne national russe, dédié à l'empereur Nicolas Ier, est intitulé : « Dieu conserve le TSAR (*Bôgé Tsariâ khranî*), » pendant que, d'autre part, tout en étant des souverains de peuples orthodoxes, les rois des Hellènes, de Roumanie et de Serbie (ce dernier on ne peut plus Slave) sont qualifiés en russe de *korol*.

Ah ! voilà des distinctions bien importantes que Karamzine n'a pas songé à nous préciser.

Nous aurions pu nous arrêter là, car il semble que l'étymologie du mot TSAR est déjà suffisamment établie par ce qui précède ; mais il faut que nous revenions encore sur les arguments de l'illustre historien russe quant à la provenance persane ou chaldéenne de ce mot slavon.

Tout d'abord, ne doit-on pas se demander comment un mot persan, qui ne veut pas même dire roi, sans quoi les shahs l'auraient mis en tête de tous leurs titres, pouvait passer aux Slaves et prévaloir d'emblée sur tous ceux de leur vocabulaire ?

Nous avons vu que, dès la plus haute antiquité, les Slaves désignaient leur souverain par *knez*. S'ils avaient eu un titre supérieur à celui-ci, ils en auraient, à coup sûr, fait usage. Croc en Bohême, Lech en Pologne, Rurik en Russie eussent été tous proclamés TSARS, si jamais ce titre eût été connu à leurs peuples depuis leur arrivée de l'Asie où ils auraient pu être en rapport avec les Persans ; attendu que, depuis leur apparition en Europe avant l'ère chrétienne, ce rapport ne pouvait avoir eu lieu.

Les Slaves avaient subi le joug des Gaulois Boïens, dont la Bohême tire son nom, des Marcomans de race germanique et des Avares de race mongole, mais non persane, qui obéissaient, nous le répétons,

à des *kagan*, de même que les Khazars, autres adversaires redoutables des Slaves.

Tous ces peuples nomades étaient guidés par des chefs auxquels les chroniqueurs latins n'ont jamais donné le titre, au sens si élastique, de *rex*.

La supposition sur l'origine chaldéenne du mot TSAR provoque des objections non moins fortes.

En effet, une syllabe prononcée TSAR, exactement comme le titre royal des Slaves, voulait dire en chaldéen quelque chose comme prince ou seigneur.

Cette pure coïncidence ne doit pas étonner les philologues. Ce n'est qu'un des nombreux jeux du hasard qui fait que, dans des idiomes d'origine tout à fait différente, tantôt des homonymes deviennent des synonymes sans provenir aucunement de la même racine; tantôt, au contraire, les termes qui ont une conformité de signification et d'origine perdent complètement la similitude des sons.

On croirait peut-être qu'il devrait y avoir quelque connexion d'origine entre le mot russe *rabota* (travail) et le mot *raboter* qui, au figuré, veut dire en français travailler. Hé bien, on sera très désillusionné d'apprendre que le mot russe provient de *rab*, esclave, et le mot français de *rabot*, l'instrument du menuisier.

D'autres, par contre, se refuseraient d'admettre que le mot français *frère* et le mot russe *brate* ne sont qu'une corruption sous deux formes différentes du mot latin *frater*. Les dérivés : *fraternité* en français, *frate* en italien, *bruder* (prononcez *brouder*) en allemand et *brother* en anglais, pourraient pourtant nous conduire à cette conviction.

Il y aurait d'ailleurs pour la coïncidence entre des titres étrangers, qui ne sont souvent que des surnoms donnés à des princes, un exemple d'un autre genre. Il se trouve que parmi les principautés chrétiennes de la presqu'île des Balkans trois ont été fondées en des siècles différents, par un prince surnommé *le Noir :* la Valachie par Adolphe le Noir, le Monténégro par Strachimir Ivo Tchernoï dont était issue la dynastie des Czernoïevitch, et la Serbie par Kara-George. *Tchernoï* en slave et *kara* en turc veulent dire « noir ». Cependant il n'y avait positivement aucune connexité entre les trois races de ces princes.

La syllabe chaldéenne TSAR s'attachait à la fin du nom de la personne qu'on voulait honorer tout particulièrement, comme on le fait avec *bey* ou *effendi* en turc, avec *mirza* ou *khan* en persan.

Non pas seulement les rois de Babylone Teglath-Phala*tsar*, Nabona*tsar*, Salmana*tsar*, Nébopala*tsar*, Nébucadne*tsar*, Belsça*tsar*, mais encore un seigneur Mel*tsar* qui avait été placé par le chef des eunuques au-dessus de Daniel le prophète, et ce prophète en personne qui fut surnommé, par le même chef, Beltesça*tsar*, portaient des noms ou plutôt des surnoms qui se terminaient par TSAR.

Il en était plus ou moins comme du mot *slaw* (voulant dire en slave : glorieux, honoré) dont on a fait, en français, la syllabe finale *slas*, corruption du latin *slaus*. Par ce mot, voulons-nous dire, se terminaient la plupart des noms slaves, aussi bien parmi les souverains que dans le peuple. Brzéti*slaw*, Sobie*slaw* et Wrati*slaw* en Bohême; Rasti*slaw*, Witi*slaw* et Moï*slaw* en Moravie ; Bole*slaw*, Wladi*slaw* et Stani*slaw* en Pologne; Yaro*slaw*, Swiato*slaw* et Wetche*slaw* en Russie : ce sont tous des noms de princes historiques. Rien ne prouve pourtant que TSAR signifiait roi en langue cuchite ou que *slaw* avait fini par le signifier en tchèque ou en polonais.

Tout comme il y avait, entre autres souverains dont le nom ne finissait pas par *slaw*, en Bohême, les Borziwoï, en Moravie les Swatopluk, en Pologne les Casimir, en Russie les Wséwolod, le nom de bien des rois de Babylone ne se terminait point par TSAR, par exemple celui du roi Évilmérodach, fils de Nébucadne*tsar* et père de Belsça*tsar*.

Du reste, la syllabe chaldaïque TSAR se joignait aussi à des noms de lieux. Il y avait la province assyrienne Ela*tsar*, dont Arioch était le roi.

Le mot chaldéen TSAR a pu passer dans la langue persane au temps même de la conquête de Babylone par Cyrus, ainsi qu'il s'est retrouvé dans les noms hébraïques depuis le retour des Juifs de leur captivité ; par exemple, dans le nom de Scesçba*tsar*, prince de Juda. De l'hébreu, peut-être aurait-il pu s'introduire dans la langue des Khazars, l'une de celles que savait l'apôtre des Slaves. Saint Cyrille avait même annoncé l'Évangile à ce peuple avant de le prêcher aux Bulgares. Mais le fait est que roi se traduit en hébreu par *mélech* dont l'*l* se prononce comme l'*l* (barré) des Polonais et le *ch* plus durement que le *j* dans Badajos ou l'*x* dans Xerès, en espagnol.

Si le docte traducteur de la Bible en slavon avait voulu emprunter le mot désignant le titre royal à l'hébreu, il aurait donc pris le mot *mélech* et non pas celui de TSAR.

Il y aurait même des preuves pour attester le fait que saint Cyrille n'avait aucune idée ni du chaldaïque ni du persan et n'avait pas eu en main l'original syro-chaldéen de la Bible.

Il a rendu notamment les noms, si souvent répétés dans l'original de l'Écriture, Nébucadne*tsar* et Belsça*tsar* (traduits en français par Nabuchodonosor et Balthasar) par *Navoukhodonossor* et *Vallassar*. Ces deux noms, comme on voit, ont des terminaisons différentes, dans lesquelles ne se retrouvent ni le mot TSAR ni l'indice que le traducteur savait ce mot slavon être adopté de la langue des Cuchites.

Et pourtant le célèbre philologue, qui a pour ainsi dire fondé la langue littéraire slavonne, n'a pas manqué, on le conçoit bien, d'approfondir sérieusement l'étymologie du mot considéré, suivant les

idées de l'époque, comme le principal, après celui de Dieu, entre tous les mots de ce riche idiome. D'autant qu'il avait traduit la Bible, nous le savons déjà, pour un souverain qui avait pris en premier lieu le titre de TSAR.

Il est encore à remarquer que la langue slavonne a dû avoir acquis bien avant saint Cyrille, un développement suffisant pour renfermer au moins le terme équivalent au *basileus* des Grecs, que *knez* ne rendait point nettement.

Les Slaves avaient eu le temps jusqu'à cette époque de mériter une grande considération à Constantinople. On ne saurait oublier que Constantin Copronyme avait perdu la vie dans sa défaite par les Bulgares et que, peu d'années après la conversion du roi Boris, un Macédonien monta même, sous le nom de Basile, sur le trône de Constantin le Grand pour fonder l'auguste dynastie des Porphyrogénètes.

Mais qui plus est, tout un siècle auparavant un Slave, Nicéphore, s'était déjà assis sur le siège patriarcal de Constantinople.

Or, serait-il vraiment possible de supposer que ce patriarche œcuménique, qui était pour l'empereur d'Orient à peu de chose près ce que devint, quatre siècles après, pour l'empereur d'Allemagne le pontife romain, se trouvât embarrassé chaque fois qu'il voulait parler en sa langue natale, non pas de l'empereur, mais d'un césar, son coadjuteur royal?

En présence surtout de ces faits historiques, il est absolument impossible de convenir avec Karamzine que le mot TSAR, adopté, à son avis, de langues orientales, n'a été connu parmi les Slaves que par la traduction des Écritures (traduction faite du grec), et l'on ne peut contester après cela que la seule étymologie acceptable de ce mot est le nom latin de *Cæsar*.

Il est curieux de se rappeler que ce dernier nom provient de *cæso*, qui voulait dire « enfant extrait du sein de sa mère par incision ». Car c'est de cette manière anormale qu'est venu au monde le dictateur de Rome, patriarche des empereurs.

Maintenant, en ce qui regarde les arguments de Huppel, Muller et Schnitzler sur la raison qui a guidé Jean le Terrible à se faire couronner TSAR, ces arguments n'entrent pour rien, cela va sans dire, dans la question de l'étymologie du mot slave qui a produit ce titre; mais ils sont tout aussi réfutables que la dérivation de ce mot du persan ou du chaldéen.

C'est le pape Paul Barbò qui négocia, dix-neuf ans après la prise de Constantinople par Mahomet II, le mariage du grand-duc, et par le fait le premier monarque de Moscou, Jean III avec Sophie Paléologue, nièce du dernier empereur grec Constantin Dracosès.

La princesse s'était réfugiée à Rome avec sa famille et avait vécu des libéralités du saint-siège.

Il est évident que le pontife était guidé dans ce projet d'union par des raisons politiques. Il fondait les plus grandes espérances sur la conversion de Moscou au rite romain par la princesse reconnaissante qui, malgré ses promesses, donna à Paul II, en cette circonstance, la plus amère déception. Le pape, tuteur de l'héritière des Paléologue, attacha une grande importance à la transmission, par cette alliance, du sceptre impérial d'Orient au souverain moscovite.

En raison même de l'importance que, de son côté, Jean III reconnut à son second mariage, car il était veuf d'une princesse de Twer, il adopta pour armes, à l'occasion de cette union, l'aigle impériale de Byzance.

Ce fut à la même époque précisément qu'il cessa de refuser le titre de TSAR, quand il lui était donné par courtoisie; ce titre n'avait jamais été accepté officiellement par ses prédécesseurs, lors même qu'il leur était offert par les empereurs de Constantinople.

Muller lui-même relate comme quoi la république de Pskof donna en premier lieu ce titre au grand-duc de Moscou, l'année 1477, par conséquent cinq ans après son alliance avec la princesse byzantine et l'adoption des armes impériales.

Depuis, sans se proclamer TSAR par une cérémonie solennelle, et tout en conservant le titre de seigneur grand-duc que les souverains moscovites avaient toujours considérés comme égal à celui de roi, Jean III ne permit plus qu'on omît le titre nouveau du nombre de ceux qu'on lui donnait dans les actes officiels.

Comme preuve de l'adoption formelle du titre de TSAR par ce souverain, il faut noter que, en 1498, à la mort de son infortuné fils aîné du premier lit, il fit couronner TSAR, de son vivant, le fils de ce dernier, le prince Dmitri, afin de lui assurer le trône de Moscou.

Cependant ce prince ne parvint pas à lui succéder; il fut, par les intrigues de sa belle-mère et des princes byzantins qui l'avaient accompagnée en Russie, jeté dans une prison avec sa mère, où tous deux périrent.

C'est le fils de l'héritière impériale, Basile, qui succéda à Jean III. Basile III ne fut pas couronné TSAR, mais ce titre lui fut toujours donné quand même et, en mourant, il recommanda au métropolitain et aux boyards de Moscou son héritier, âgé de quatre ans, comme leur TSAR et *samodergetz* (traduction littérale d'*autokrator*). Ce dernier titre complémentaire, titre impérial, adopté directement du grec, prouve avec le plus de clarté qu'il faut attribuer avant tout à l'influence de Sophie Paléologue l'adoption définitive en Russie du titre de TSAR, dans lequel la princesse voyait, comme dans *kaisar*, une corruption de *Cæsar*, et que les souverains de Moscou ont cru nécessaire de s'approprier, afin de remplacer manifestement pour l'Europe occidentale les empereurs d'Orient, après la prise de Constantinople.

Pour cette raison même, le successeur de Basile III, Jean IV, c'est-à-dire le petit-fils de Sophie Paléologue, le petit-neveu de l'empereur Constantin XIII et l'arrière-petit-fils de l'empereur Manuel II, éleva au rang de *tsarie* le grand-duché de Moscou, en se faisant couronner TSAR avec la couronne impériale de Monomaque.

Malgré cela, nous sommes toujours loin d'avancer comme quoi ce titre de TSAR, adopté solennellement par Jean IV, équivalait tout à fait au titre impérial; nous avons déjà expliqué qu'il traduisait absolument en russe le titre de roi oriental et orthodoxe.

Mais, aux yeux de plusieurs souverains, il passa tout aussitôt pour impérial. Ainsi, Élisabeth d'Angleterre, qui entra en négociations avec Jean le Terrible pour lui faire épouser en huitièmes noces une petite cousine à elle, à la mode de Bretagne, Marie Hastings, donna toujours au monarque de Moscou le titre d'empereur.

Les Suédois, les plus proches voisins des Russes et dont le roi Gustave Wasa fut le premier entre les rois à reconnaître le titre nouveau de Jean IV, prononcent de nos jours le mot TSAR : *tcheusare*, comme le nom de César. Peut-être est-ce encore sous leur influence que les Finnois, qui sont de la même famille que les Magyars, de race mongole, en ont fait *kayssare*.

Et il faut se garder de croire que ces deux peuples n'ont rendu de cette double manière le mot TSAR que depuis l'adoption du titre d'empereur par Pierre le Grand. Au temps même du premier TSAR, les Suédois l'ont prononcé identiquement, et les Finnois qui représentaient la majeure partie de la population dans les lieux que Pierre I[er] a choisis pour y bâtir sa capitale, furent conquis par les Russes lorsque ce prince n'était encore que TSAR.

Si, par la suite, on a fait tant de bruit en Europe pour le titre impérial de Pierre le Grand, c'est du côté des puissances catholiques que venait surtout l'opposition. Il leur semblait, non sans raison peut-être, qu'en prenant le titre d'*Imperator semper Augustus*, le TSAR voulait leur montrer qu'il ne se contentait plus d'être le successeur de droit des empereurs d'Orient, mais qu'il se proposait de revendiquer une part dans le partage de la succession de saint Charlemagne, le restaurateur chrétien de la monarchie d'Auguste.

Du reste, c'est déjà en 1696, vingt-cinq ans avant de se proclamer empereur, que Pierre le Grand fit frapper une médaille sur laquelle la légende qui entourait son effigie portait les mots : *Povélitel Moskofskoï prisno prirastitel*, traduction russe du titre complet des empereurs romains, accompagnée de la qualification de *Moscovite*.

Il y avait lieu, en vérité, de s'effaroucher un peu de ces prétentions et d'en contester le droit. Mais, à l'époque de l'adoption du titre de TSAR par Jean le Terrible, tous ses voisins, c'est ce que nous avons cherché à prouver ci-dessus par les prononciations étrangères

du mot, ont vu naturellement en ce titre celui d'un successeur des césars grecs.

Joasaph, patriarche de Constantinople et primat de l'Église d'Orient, le reconnut lui-même en ce sens dans un mandement œcuménique qu'il expédia, bientôt après le couronnement de Jean IV, par l'entremise de saint Théodorite.

Il y dit que le souverain de Moscou est issu de l'inoubliable princesse impériale Anne de Byzance, sœur du TSAR Porphyrogénète et que le métropolitain d'Éphèse avait été envoyé de Byzance avec la mission spéciale de couronner TSAR le grand-duc Wladimir.

Ce prince fut en effet couronné d'un diadème de TSAR; mais, trouvant que ce titre était ni plus ni moins qu'équivalent à son titre de grand-duc, grand prince, prince des princes ou mieux encore archiprince (*véliky kniaz*), il préféra conserver son titre primitif.

A. Woltman, le consciencieux chercheur, et le célèbre professeur Kostomaroff s'accordent à affirmer que le fait auquel s'adresse l'allusion du patriarche ne se rapporte pas à Wladimir Monomaque, comme on l'a toujours cru, mais à saint Wladimir *Monarque*.

Cela se pourrait, à la rigueur, car réellement la conversion même de ce prince à l'orthodoxie fut provoquée par son alliance, accordée à ce prix, avec la princesse Anne de Byzance, fille de Romain II, sœur des empereurs Basile II et Constantin IX Porphyrogénète, ainsi que de l'impératrice Théophanie d'Allemagne, la femme d'Othon II.

Seulement, il faut faire l'objection que, malgré les généalogies fantaisistes les plus connues, saint Wladimir n'a pas laissé de postérité de cette union.

Visant à la descendance impériale de Jean le Terrible, le patriarche œcuménique avait dû tout de même, croyons-nous, rappeler Wladimir III, l'arrière-petit-fils de l'apôtre des Russes.

Le père de Wladimir III, le grand-duc Wséwolod II, avait à son tour épousé une princesse, Anne de Byzance, la fille de Constantin X Monomaque, lequel n'eut pas de postérité mâle. C'est ce qui inspira à Alexis Comnène d'envoyer au grand-duc de Russie, qu'on avait surnommé Monomaque en l'honneur de son aïeul maternel, la couronne, espèce de tiare, le sceptre et les autres insignes de cet empereur. Ces attributs de la royauté furent confiés au métropolitain d'Éphèse Néophyte, qui en revêtit solennellement à Kiew Wladimir III.

La fille de l'empereur Alexis Comnène, la princesse Barbe, épousa aussi un souverain russe, cousin germain de Wladimir Monomaque, le grand-duc Swiatopolk-Michel, et le fils de Wladimir III, le grand-duc George Dolgorouki, fondateur de Moscou, s'allia à une princesse Olga Comnène; mais ni l'une ni l'autre de ces unions n'eurent de postérité mâle.

L'alliance de Jean III avec la fille de Thomas Paléologue, despote

de Morée, était donc la cinquième qu'un souverain russe contractait avec une princesse byzantine.

A part cela, une fille de Wladimir Monomaque, Marie, avait épousé le prince Léon Diogène, fils de l'empereur Romain IV; Anne, fille du grand-duc Dmitri-Donskoï, c'est-à-dire une grand'tante de Jean III, s'allia à Manuel Ier Paléologue, et Anne, tante de Jean III, s'unit avec Jean II Paléologue qui fut l'avant-dernier empereur grec.

On voit bien que la parenté entre la cour de Byzance et celle de Moscou était vraiment très étroite, et que Jean IV était on ne peut plus fondé, pour plus d'un motif, à se reconnaître l'héritier légitime du titre byzantin qui avait été donné par acte impérial, abstraction faite des deux Wladimir, au grand-duc Isiaslas II.

Nous pouvons donc affirmer maintenant, comme conclusion de toutes les données historiques qui précèdent, que le titre de TSAR adopté par Jean le Terrible était absolument, tant par son étymologie que par sa provenance, celui des césars d'Orient.

L'affranchissement du joug tartare commencé par Dmitri Donskoï et terminé par Jean III; la conquête des khanats de Kazan, d'Astrakhan et de Sibérie que, à défaut d'autre terme pour désigner un royaume oriental, on appelait en russe *tsaries* (*tsarstva*); enfin la fondation de la monarchie moscovite proprement dite par l'annexion des derniers apanages princiers à la couronne grand-ducale, annexion qui s'est accomplie graduellement vers cette époque : tous ces événements n'ont pu que donner raison à l'adoption officielle du titre de TSAR, mais ce ne sont pas ces événements qui l'ont motivée.

Un coup d'œil jeté sur la chronologie le prouverait suffisamment et serait à même de réfuter à lui seul les arguments des historiens, d'origine allemande, qui font toujours leur possible pour porter atteinte au prestige de la Russie.

Il suffit de noter les dates suivantes.

L'incorporation définitive de Kazan, dont la conquête avait été entreprise dès 1487, eut lieu le 2 octobre 1552, et ce fut en février de l'année suivante que les jeunes khans prisonniers Outémisch et Ediger-Mahomet Ghireï furent baptisés à Moscou.

La prise d'Astrakhan qui mit en fuite le khan Emourghei s'accomplit le 2 juillet 1554.

La conquête de la Sibérie par les Stroganoff et le cosaque Ermak Timoféieff ne remonte qu'à 1584. C'est le 5 août de cette année que le khan Koutchouma vaincu se noya dans l'Irtich.

Or, on se souvient que Jean III fit couronner TSAR son petit-fils Dmitri en 1498 (le 4 février) et que Jean IV fut couronné TSAR en 1547 (le 16 janvier).

Peut-on croire après cela que les grands-ducs de Moscou ont adopté le titre qu'ils donnaient aux khans mongols, tant que ceux-ci

étaient leurs suzerains, pour prouver, par principe de revanche, leur suprématie sur ces princes, puisque deux souverains moscovites ont été couronnés TSARS bien avant d'avoir renversé le trône des trois monarques tartares en question?

Et si les grands-ducs russes ont donné en effet le titre de TSAR, qu'ils avaient dédaigné pour eux-mêmes, aux khans de Kazan, d'Astrakhan et de Sibérie, c'est que, pour les désigner en russe par rois, ils préferaient les qualifier d'un titre supérieur et même chrétien, mais après tout étranger, que de leur titre à eux, de celui de *véliky-kniaz*, qu'ils tenaient de leur saint aïeul Wladimir le Grand.

Ils auraient pu, remarquera-t-on, leur donner le titre de *kéçar*. Bien sûr; mais ils ne le faisaient pas pour ne pas donner lieu à laisser reconnaître leur dépendance vis-à-vis de ces barbares. Le titre de *kéçar* impliquait l'idée d'un puissant pouvoir despotique et il désignait d'ailleurs spécialement l'empereur romain, remplacé plus tard par celui d'Allemagne. Tandis que le titre de TSAR avait été donné dans la Bible à tous les souverains orientaux, tant à ceux d'Israël qu'à ceux de leurs ennemis barbares.

A plus forte raison les souverains russes ne pouvaient — ce qui surprend Schnitzler — refuser dans leurs messages à leurs bons voisins, les rois chrétiens de Géorgie, le titre de TSAR, dans le sens absolu de titre royal de l'Orient.

En géorgien, l'on désignait par *Mép'hé*, au XIII[e] siècle, le surnom de Thamar la Grande, qui voulait dire « le roi ». Elle avait épousé en premières noces le prince russe Georges, arrière-petit-fils-de Wladimir Monoma que

Cétait, nous le répétons, le titre de grand-duc ou grand prince de Moscou, titre essentiellement slave traduit en latin par *dux principalis*, qui était le plus glorieux entre tous les titres pour les princes russes. Aussi, après l'adoption même des titres de TSAR et d'autocrate, le titre ancien ne fut-il reconnu à aucun souverain étranger. Pierre I[er] l'a renouvelé pour son petit-fils et Alexandre III l'a enlevé aux arrière-petits-fils des empereurs, qui seront désormais princes.

Enfin ce n'est pas du tout, comme l'assure Schnitzler, parce que le titre de TSAR sentait un peu la barbarie moscovite que Pierre le Grand se décida à prendre celui d'empereur (*Imperator*).

Le titre de TSAR, malgré son origine authentiquement impériale, ayant été considéré avec raison, à l'étranger, comme un titre de l'Orient que l'on traduisait exactement par roi et non par empereur, le grand souverain des Russes, vainqueur de la Suède, voulut en prendre un qui eût le pouvoir de le faire entrer de droit dans la famille des potentats occidentaux, et cela comme égal au doyen des monarques de l'Europe, en sa qualité d'héritier des empereurs romains d'Orient.

Toutefois en adoptant le titre d'empereur et en donnant à l'héritier du trône de Russie le titre *tséçarévitch* (cézarévitch) au lieu de *tsarévitch*, Pierre Ier n'a voulu en aucune façon procurer le moyen de contester l'étymologie grecque du mot TSAR.

Le titre qu'il prenait équivalait à auguste (*kéçar* en slavon) de toutes les Russies, et celui qu'il avait porté jusque-là à césar, roi de Moscovie. Voilà la différence précise entre les deux titres.

Il est évident que depuis Pierre Ier, ou du moins depuis que le titre impérial, adopté par lui pour tous ses successeurs, fut reconnu universellement, sans réserves, à son arrière-petit-fils Paul Ier, les souverains de Russie doivent être désignés invariablement par empereur (en russe : *gossoudar imperator*) et non plus par TSAR.

Si l'on persiste à ne faire usage que du titre de TSAR ou de CZAR comme au siècle dernier, afin de désigner l'empereur de Russie, il faudrait, pour être logique, donner le titre intraduit de *kaiser* à l'empereur d'Allemagne (de même qu'on l'a fait ce dernier temps pour le *kronprinz*), en faire autant pour le titre de *cæsar* à l'égard de l'empereur d'Autriche, et ne réserver celui d'empereur que pour se rappeler les deux Napoléon.

ULRICH.

TALLEYRAND

I

Les *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon* (1), que M. Pierre Bertrand a l'heureuse fortune de publier aujourd'hui, forment le pendant de cette curieuse *Correspondance de Talleyrand et de Louis XVIII*. que M. Pallain a fait connaître il y a quelques années. Elles émanent de ces mêmes archives du ministère des Affaires étrangères d'où sont sorties déjà de si étonnantes révélations. D'autres lettres de Talleyrand s'y conservent encore et prendront place dans la grande édition des œuvres diplomatiques de Talleyrand que M. Pallain a entreprise, et dont il nous donne, de son côté, un nouveau fragment d'un haut intérêt : *la Mission de Talleyrand à Londres en* 1792 (2). Le soin et l'exactitude qui caractérise les publications de M. Pallain se retrouvent dans ce volume qui éclaire d'un jour plus vif une partie de l'œuvre de Talleyrand et nous fait pénétrer dans un coin peu connu de sa vie pendant la fièvre révolutionnaire. C'est un régal de haut goût pour l'histoire et la diplomatie. A en juger par ce spécimen, la grande édition des œuvres diplomatiques de Talleyrand sera un véritable monument. Quant aux *Lettres inédites* publiées par M. Bertrand, elles peuvent être regardées comme une utile contribution à l'histoire de ce personnage célèbre. Sur un point même, elles sont d'une importance capitale. Elles réduisent définitivement à néant la légende acceptée par tant d'historiens, par M. Thiers et M. de Broglie lui-même, d'après laquelle les œuvres de Talleyrand auraient eu pour auteurs, non point Talleyrand, mais ses secrétaires et principalement La Besnardière. Le tact littéraire de Sainte-Beuve et le pénétrant sens historique de M. Sorel s'étaient déjà révoltés contre cette assertion qui avait sa source première dans les racontars d'un secrétaire de Napoléon Ier.

On a dit que ces lettres n'étaient pas de lui, c'est supposer une étrange modestie à celui qui les aurait composées; quand on possède ce talent, on ne le garde pas pour les autres (3).

(1) *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon*, 1800-1809, publiées par Pierre Bertrand, 1 vol. chez Perrin, 1889.

(2) *La Mission de Talleyrand à Londres en* 1792. *Ses lettres d'Amérique à Lord Landsdowne*, avec introduction et notes, par G. Pallain, 1 vol. chez Plon, 1889.

(3) A. Sorel, *Essais de Critique et d'Histoire*, p. 59. Puisque le nom de M. Sorel

L'argumentation de M. Bertrand et les preuves nouvelles qu'il apporte paraissent décisives. Le véritable auteur des œuvres de Talleyrand est Talleyrand lui-même.

Son mépris de l'opinion publique, qui s'est traduit en plus d'une anecdote amusante, avait laissé s'accréditer cette calomnie; la passion de ses premiers historiens la propagea. Talleyrand a été incontestablement un des hommes les plus attaqués du siècle, et aussi un de ceux dont la mémoire a passé par les fluctuations les plus diverses. L'article de la *Biographie* de Michaud, si savamment compilé, respire une haine intense. L'esquisse de Sainte-Beuve est une formidable vivisection morale. Un courant de réhabilitation s'établit ensuite. M. Sorel surtout, à la suite de sir Bulwer Lytton et de M. Pallain, a dignement apprécié le rôle de Talleyrand au congrès de Vienne, « où il a bien servi la France ». Le dernier écrivain qui ait parlé de Talleyrand, M. de Castellane, dont les lecteurs de la *Revue* connaissent la remarquable étude, s'est constitué en quelque sorte son défenseur et son panéygriste enthousiaste. Mais ni sir Bulwer Lytton, ni M. Sorel, ni M. de Castellane n'ont voulu faire autre chose que de l'histoire diplomatique ou de la psychologie. Ils ont à dessein laissé de côté l'homme privé pour l'homme d'État. « Il est sacrifié, » dit M. Sorel. -- « Sa vie privée appartient à Dieu, » écrit M. de Castellane. Et pourtant cette vie privée est au moins la moitié de lui-même. La négliger entièrement, n'est-ce pas courir le risque de ne pas le connaître du tout? L'homme extérieur n'est point indépendant de l'homme intérieur, et l'expression : « Il y a deux hommes en lui » est littéraire, non scientifique. Pour arriver à la psychologie raisonnée d'un homme il ne faut rien sacrifier de cet homme. Tous les éléments d'un caractère se tiennent et s'expliquent les uns par les autres.

II

Sorti d'une famille ancienne, abbé malgré lui par une de ces vocations forcées, si fréquentes au siècle dernier, ayant dû à vingt ans son premier bénéfice à un bon mot chez Mme Du Barry, M. de Talleyrand appartenait à l'ancien régime par son origine et son éducation, et il resta toujours un homme d'ancien régime par l'esprit et les mœurs.

se rencontre ici, — et comment pourrait-il en être autrement lorsqu'on touche aux alentours diplomatiques de la Révolution française? — je suis heureux de signaler la 2e édition de son étude sur la *Question d'Orient au XVIIIe Siècle*, 1 vol. chez Plon, 1889. La principale source nouvelle que M. Sorel a utilisée, est le *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs de France en Pologne* (1888). On est maintenant en droit d'espérer de M. Sorel ce *Manuel général de la Question d'Orient*, qui manque et qu'il est seul capable d'écrire.

(1) Marquis de Castellane, *Essai de psychologie politique : les Hommes d'État français du XIXe siècle*. Paris, *Nouvelle Revue*, 1888.

Il en eut la suprême distinction, l'élégance, la corruption raffinée, l'impertinence correcte et l'esprit, — les besoins aussi. Sa maison était celle d'un grand seigneur. « Une fois qu'on y était entré, on n'en sortait plus. » On sait quelle place occupèrent dans toute sa carrière les affaires d'argent. Il évaluait lui-même à 60 millions les cadeaux qu'il avait reçus des puissances grandes et petites. — Le dédain des scrupules dans sa vie publique n'est pas moindre. Il servit et flatta tous les gouvernements. Il s'offrit à Louis XVI pour continuer Mirabeau; il accepta de l'Assemblée législative une mission en Angleterre, du Directoire un poste. Il prit part au 18 brumaire, fut prince de l'Empire, ministre de Louis XVIII et ambassadeur de Louis-Philippe à Londres. C'est là ce qu'on peut appeler de l'éclectisme où la dignité des convictions entre pour une part minime. Au fond de Talleyrand il n'y avait guère que le désir tout personnel de réussir. Il a été le premier des opportunistes.

Mais les dehors étaient exquis. On n'imagine pas plus d'élégance dans l'allure, plus de bon ton dans l'esprit. Il y a un tel déploiement de séduction dans cette vie, que sa facilité même en devient moins blâmable. C'est un si grand art que celui des convenances et de la forme, l'art de se dominer et de se mater si bien que toutes les parties instinctives de nous-même soient paralysées à l'extérieur. — Sainte-Beuve a mis sous les yeux du public quelques parcelles de la correspondance privée que Talleyrand entretint, sur la fin de sa vie, avec des femmes du monde, Mme Mollien, la duchesse de Dino; c'est un piquant échantillon d'un style de grand seigneur. Il s'y montre au naturel, fin, ironique, toujours plein de goût. Il y a du Voltaire en lui et du prélat de cour. Pareillement dans ses lettres à Napoléon, il trouve sans effort d'exquises louanges : « Je crains que ce ne soit par bonté, que Votre Majesté m'ait dit que son absence ne serait que de trois ou quatre jours. » C'est ce que M. Bertrand appelle, avec esprit, un langage d'amoureux. — Ses bons mots, ses saillies célèbres, sa verve dans la conversation, tout ce qui a fait de lui une personnification de l'esprit français, tout cela est marqué au coin de son origine.

L'affectation d'indolence n'est pas une des moindres empreintes qu'il avait gardées du XVIIIe siècle. Il a été un des grands travailleurs de son temps. Il a tenu tête à Napoléon. Les preuves matérielles de son travail existent sous toutes les formes : pièces copiées de sa main lorsqu'il était agent général du clergé, travaux académiques, rapports, correspondance volumineuse. Il avait une façon particulière de travailler, ne dépensant que la dose de force exactement nécessaire, ayant pour maxime qu'il ne devait jamais faire une besogne qu'un subalterne pouvait faire à sa place, mais se servant de ses secrétaires comme de copistes, ne leur laissant guère de part qu'à la rédaction matérielle. Il leur dictait le plus souvent, de son lit, le texte précis,

retouchant lui-même leur minute, parfois vingt-quatre heures après et la recopiant. Il avait la faculté précieuse de dormir peu, restant souvent au jeu jusqu'à quatre heures dans la nuit, et éveillé de bon matin. Sa coquetterie devant l'histoire a été de passer pour un insouciant, qui dédaignait le travail et l'application de tous les instants.

III

On a dit cent fois que la qualité principale de M. de Talleyrand était le bon sens. C'était sa qualité maîtresse, le fond et le mécanisme de son esprit. L'exagération en tout lui paraissait blâmable. Il n'avait aucun goût pour le disproportionné, l'aventureux, pas la moindre parcelle de romantisme dans la tête. Parmi les hommes de son temps, que Rousseau domine en maître souverain, parmi les constituants de la Révolution française, imbus des Droits de l'homme, il est une exception. Il ne fit jamais une concession sérieuse à l'hypertrophie de la logique, à l'utopie abstraite. S'il n'avait tenu qu'à lui, la Révolution française aurait été organisée sur des bases sérieuses, au lieu de verser dans le despotisme. La clarté, la limpidité de ses vues sur ce point, est admirable. « Tout devra être réduit à la simplicité d'un livre de comptes tenu par le bon sens, » disait-il à l'Assemblée constituante, en parlant du crédit de l'État. L'aliénation des biens du clergé qu'il provoqua devait être, dans sa pensée, une distribution plus équitable des biens ecclésiastiques par le relèvement des traitements des curés congruistes, en même temps que la création de ressources nouvelles pour le Trésor. — Pareillement, dans son plan d'instruction publique, il avait compris que l'instruction ne doit pas consister dans l'enseignement littéraire, et il avait demandé la création d'une foule de chaires correspondant aux connaissances diverses. — Mais le témoignage le plus probant de la netteté de son esprit, c'est encore son style. Il n'y eut jamais un miroir plus élégant d'une pensée moins enchevêtrée. C'est peut-être, avec Voltaire, l'écrivain français le plus exempt de pédantisme et de phraséologie. Sous la plume de Talleyrand les questions les plus confuses se débrouillent par magie. Il clarifie tout ce qu'il touche.

Ce genre d'esprit a en lui-même ses limites naturelles. Le grand, l'extraordinaire est un élément des affaires humaines et y tient sa place. Or Talleyrand le méprisa toujours ou ne le comprit point. Ce qu'il y avait de colossal dans Napoléon l'étonnait sans l'entraîner. On sait par plus d'une anecdote qu'il considéra toujours le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna comme un soldat mal élevé. Dans l'effroyable tourmente qu'il traversa, il ne sut pas faire le départ des hommes qui étaient médiocres et de l'époque qui était extraordinaire. Il était trop pondéré pour comprendre l'anormal, l'effrayant. Un certain idéal ar-

tistique, l'émotion des grands spectacles, la notion du sublime sont des choses qui lui échappèrent. Il a prévu à plus d'un demi-siècle de distance la formation de la Confédération de l'Allemagne du Nord et la grandeur future de la Prusse, mais il a toujours répugné aux généreuses illusions de l'alliance russe. Quand il y travailla, ce fut à contre-cœur. — Il est pitoyable de voir quelle sorte de vers plaisaient à cet homme d'esprit, tout le rococo et la fadeur de la poésie classique agonisante. L'esprit du XVIIIe siècle essentiellement prosaïque portait en lui-même, dans sa mesure ct son bon ton, sa borne et son écueil.

IV

La part qu'il a prise dans la conduite des affaires de son pays, à l'extérieur, est en somme très belle. Sa vie politique est une carrière de véritable homme d'État. Son bon sens n'eut aucune défaillance. Depuis sa mission à Londres en 1792 où il obtint la neutralité de l'Angleterre, il eut beau présider à tous les grands bouleversements de l'Europe, le traité de Campo-Formio et le Congrès de Rastadt, Presbourg et Tilsit, il voyait clairement à quelle impasse aboutissaient les guerres de la Révolution et de l'Empire. Il resta toujours partisan résolu d'une paix digne, avantageuse et tenant suffisamment compte des droits de l'Europe pour être définitive. Dans ses lettres, le mot de paix revient sans cesse sous sa plume. Après Austerlitz, il présente à Napoléon un projet de répartition équitable des territoires européens qui aurait assuré l'équilibre s'il avait été adopté à Presbourg. Après Friedland, le 18 juin 1807 :

J'aime, écrit-il à Napoléon, à considérer cette victoire comme un avant-coureur, comme un garant de la paix. J'aime à la considérer comme la dernière que Votre Majesté sera obligée de remporter ; c'est par là qu'elle m'est chère ; car toute belle qu'elle est, je dois l'avouer, elle perdrait à mes yeux plus que je ne puis dire, si Votre Majesté devait marcher à de nouveaux combats.

« La fougue créatrice de l'un pouvait être heureusement tempérée par la lenteur circonspecte de l'autre, » a dit spirituellement M. Mignet en parlant des deux correspondants.

Le point culminant de sa vie politique reste encore le congrès de Vienne. Là il fut vraiment grand. Il domina, autant qu'il est en un homme, les circonstances et surtout ses adversaires. Que de sang-froid il fallait pour représenter dignement la France à ce congrès dont « le véritable but, au dire d'un homme qui connaissait bien les alliés, Frédéric de Gentz, était le partage entre les vainqueurs des dépouilles enlevées au vaincu » ! Talleyrand reconnut d'un coup d'œil les oppositions violentes qui se masquaient sous cette alliance de loups dévo-

rants. Acteur consommé, il a attaché son nom à des scènes de haute comédie politique. Telle est cette scène fameuse du 8 octobre 1814 où il força les plénipotentiaires assemblés à introduire dans la première déclaration des puissances cette phrase « que l'ouverture du Congrès serait faite conformément au droit public », leur faisant sentir que c'était au nom du droit public que depuis vingt ans ils lançaient l'Europe contre la Révolution, qu'ils n'avaient pas le droit d'après leurs principes de renverser les rôles et de jouer au Napoléon à leur tour. — Un autre jour l'empereur de Russie, poussé à bout par la dialectique de Talleyrand, laissa échapper cette parole : « Les convenances de l'Europe sont le droit. » — « Je me suis tourné alors vers le lambris près duquel j'étais, écrit Talleyrand, j'y ai appuyé ma tête et, frappant la boiserie, je me suis écrié : « Europe ! malheureuse Europe ! » Me retournant du côté de l'empereur : « Sera-t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue ? » Il avait ainsi au besoin la mimique la plus expressive. Mais son rare mérite fut moins dans cette mise en scène que dans la promptitude avec laquelle il reconnut que le Congrès n'était composé que d'éléments disparates et incohérents, dans l'énergie avec laquelle il mit à profit sa découverte. Le traité secret du 3 janvier 1815, qui brisait la coalition et unissait la France avec l'Angleterre et l'Autriche, est le coup de maître de ce maître diplomate.

Maintenant, écrivait-il à Louis XVIII le 4 janvier 1815, la coalition est dissoute, et elle l'est pour toujours. Non seulement la France n'est plus isolée en Europe, mais Votre Majesté a déjà un système fédératif tel que cinquante ans de négociations ne semblaient pas pouvoir parvenir à le lui donner. Elle marche de concert avec deux des plus grandes puissances... Elle sera véritablement le chef et l'âme de cette union formée pour la défense des principes qu'elle a été la première à proclamer.

On sait le reste, le coup de foudre du retour de l'île d'Elbe et l'effroyable débâcle qui suivit. La véritable vie politique de Talleyrand se termine là. S'il n'avait tenu qu'à lui, la France, sur laquelle les alliés se ruaient, serait restée debout, affaiblie mais non épuisée, avec des frontières et des alliances, comptant encore en Europe, non annihilée pour un temps.

V

Ce qui manqua en définitive à cette œuvre, c'est l'idéal, comme la dignité manque à cette vie. C'est l'œuvre d'un homme à l'esprit infiniment délié, fertile en ressources de toute espèce, éminemment pratique ; non une œuvre créatrice, originale et puissante. Talleyrand n'a rien d'un Richelieu ou d'un Cavour, par exemple, ni même d'un Stein. Le jugement de Napoléon sur lui est frappant : « Il était l'homme qui connaissait le mieux ce siècle et le monde, les cabinets et les

peuples. » Mais c'était avant tout un modéré. Il répugnait par tempérament à toutes les violences, celles des idées comme celles des personnes. Or on ne crée pas sans être brutal, violent, passionné. M. de Castellane admet qu'il a creusé un sillon, qu'il nous a inculqué le goût de la liberté et la notion d'un patriotisme qui rapporte tout à la France un lieu d'un homme. L'ancien évêque d'Autun, qui fut avant tout au homme d'esprit, serait flatté et sourirait d'entendre un membre de sa famille lui prêter de si généreuses illusions. Il avait trop peur d'être dupe pour se laisser entraîner à une si belle idéologie. Le jour où, ministre des affaires étrangères du Directoire, il évolua vers Bonaparte, ce n'était pas qu'il redoutât pour sa conscience le contact prolongé de ce « monde d'intrigues et de filouteries », le Directoire, — il en avait bien vu d'autres ; — il s'orientait vers le soleil levant, voilà tout. Rien dans sa vie ne s'explique sans le bon sens, rien sans l'égoïsme, mais un égoïsme habile, clairvoyant, spirituel, qui en impose jusqu'à tromper son monde.

L'unique principe auquel il soit resté presque attaché toute sa vie fut un certain libéralisme de constituant, la seule semence apportée par le vent généreux de la Révolution qui ait fructifié dans son cœur. Ce rêve de gouvernement représentatif, de liberté anglaise, lui fit faire quelques-uns des meilleurs actes de sa vie (son intervention à la Chambre des pairs en faveur de la liberté de la presse). Peut-être le rapportait-il de son séjour sur ce libre sol qui communique un peu de sa grandeur à ceux qui le touchent; peut-être n'était-ce qu'un sentiment de reconnaissance pour ce pays où, dans la crise décisive du congrès de Vienne, il avait trouvé un appui pour sa politique ; peut-être enfin n'était-il guidé que par ses instincts privés de bon sens et d'élégance. Quelle que soit l'origine de ce goût de libéralisme auquel, dans son for intérieur, il demeura fidèle, il est juste de lui en tenir compte. Malheureusement ce n'était qu'un goût, et on ne remplace pas avec un goût la croyance, la force, la violente croyance, ce que Michelet appelait « la foi profonde ». Pour faire grand il faut avoir le démon de son œuvre, cela vaut toutes les habiletés du monde. Le spéculateur qui prend le mieux ses précautions est souvent dépassé et renversé par le plus hardi, par celui qui a la foi dont M. de Talleyrand fut totalement dépourvu.

La vie publique n'est-elle pas souvent la reproduction grossie de la vie privée? Avec un scepticisme complet on réussit brillamment ; on n'est pas un *créateur*. La diplomatie comptera toujours M. de Talleyrand parmi ses individualités brillantes, incomparables ; l'histoire lui accordera-t-elle une place de premier rang parmi ses grands hommes?

L. RICHARD.

LA

FLOTTE ITALIENNE EN 1887-88 [1]

IMPORTANT DE LA FLOTTE. — BUDGET. — COMPOSITION. — TYPE MOYEN DU CUIRASSÉ. — IDÉE DES CONSTRUCTEURS. — SES AVANTAGES, SES DÉSAVANTAGES. — CROISEURS. — TORPILLEURS. — TRANSPORTS. — PERSONNEL. — DÉFENSIVE. — OFFENSIVE. — CONCLUSIONS.

I

Devenue grande puissance, l'Italie s'est trouvée obligée d'entretenir une flotte imposante. Alors que la France pour un territoire plus grand n'a que 2 535 kilomètres de côtes à défendre, la flotte italienne en aurait 6 341 (2). Deux des plus riches provinces de l'Italie sont des îles, et nombre de villes sont situées soit sur la côte, soit à une faible distance de la mer. On conçoit que l'Italie ne saurait faire mouvoir librement son armée, ni surtout l'envoyer au delà des frontières si l'ennemi pouvait ravager ses côtes et tenter des débarquements. Si elle veut jouer un rôle en Europe, il lui faut une flotte. Cette nécessité est devenue plus pressante encore, depuis que l'Allemagne a détourné l'Italie de sa rivalité naturelle avec l'Autriche pour en faire une rivale artificielle de la France. De cette époque datent les grands développements de la marine italienne.

(1) M. Valentin de Gorloff est, à notre avis, trop pessimiste dans ses jugements, sur la marine italienne; mais il est à remarquer qu'il arrive aux mêmes conclusions que notre collaborateur le commandant Z..., dans le *Péril maritime*.
(Note de la Direction.)

(2) *Italia in Mare.*

II

Le contribuable italien pénétré de l'importance de la flotte fait volontiers les sacrifices nécessaires. Quelque crédit que demande le gouvernement, il est voté. La flotte, qui ne représentait que 47 millions de francs il y a dix ans, en représente 460 aujourd'hui. Sa valeur a donc décuplé et ce chiffre sera très prochainement accru d'un tiers. En 1873 le budget de la marine était de 31 368 000 francs. Celui de 1887-1888 fut de 103 560 000 francs.

L'avant-dernier crédit extraordinaire voté fut de 95 millions (dont 25 millions pour les torpilleurs). Il est à peine entamé, que déjà le ministre de la marine en demande un nouveau aux Chambres, qui le votent à l'unanimité sauf 24 députés. D'ailleurs les crédits demandés par le gouvernement ont toujours été augmentés par le vote des Chambres.

C'est ainsi que l'Italie occupe dans le monde maritime le troisième rang qui fut autrefois celui de la Russie; l'Allemagne n'avait pu le lui enlever, l'Italie l'a pris — provisoirement, il faut l'espérer.

III

La flotte italienne compte environ 180 navires armés de 460 canons. (D'ailleurs ces chiffres peuvent varier en quelques semaines.) Ces 180 navires se décomposent en : 23 cuirassés, 13 croiseurs et petits contre-torpilleurs et 110 torpilleurs. Le reste se compose de bâtiments de divers genres.

Dans cette flotte, les cuirassés représentent 229 429 404 francs, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de la valeur totale, et pourtant, même parmi eux, plusieurs sont sans grande valeur. Alors que la France possède en première ligne 14 bons cuirassés, dont le *Bayard* et le *Duguesclin,* cuirassés de station, et en seconde ligne (1) environ 18 navires de valeurs diverses, mais utilisables (nous ne comptons pas les canonnières cuirassées trop défectueuses), l'Italie n'a pour toute réserve que onze navires. Parmi ceux-là les suivants : *Formidabile*, *Terribile*, *Varese* et *San Martino* ne valent pas grand'chose. *Maria Pia*, *Roma*, *Ancona*, *Castelfidardo*, *Amedeo* et *Palestro* valent un peu plus. Le meilleur

(1) La seconde ligne, comprend : 7 cuirassés types *Colbert* et *Marengo,* 3 garde-côtes type *Fulminant* et 3 du type *Tempête,* 5 cuirassés de station.

de tous semble être l'*Affondatore*, qui ne me paraît pas égaler le *Richelieu* français, navire appartenant à la seconde catégorie de la réserve.

Voici la liste des bâtiments importants :

		Longueur en mètres.	Tonnes.	Vitesse en nœuds.	Grands canons. Nombre.	Grands canons. Calibre.	Grands canons. Poids en tonnes.	Tubes lance-torpilles.	Canons-revolvers.
Cuirassés.	Duilio	110	11138	15	4	450	101		12
	Dandolo	110	11202	14 1/2	4	450	101		12
	Italia	130	13893	17 1/2	4	431	106	4	14
	Lepanto	130	13550	18	4	431	106	4	14
	Affondatore	94	4736	13	2		28		6
Croiseurs.	Vesuvio	92	3550	18	2		28		6
	Stromboli	92	3550	18	2		28		6
	Etna	92	3550	19	2		28		4
	G. Bausan	90	3068	17 1/2	2		24		3
Contre-torpilleurs.	Dogali	81	2200	19	4		25		6
	Tripoli	74	740	21	8 petits.		4		5

Il faut y ajouter un certain nombre de grands torpilleurs, qui dans un an seront augmentés d'un renfort notable :

Croiseurs.	Fieramosca	94	3745	18	2		25	6	6
Cuirassés.	Ruggiero di Lauria	106	11000	16	4	431	106	5	14
	Morosini	106	11000	16	4	431	106	5	14
	Andrea Doria	106	11000	16	4	431	106	5	14

En 1893, on mettra à flot :

Cuirassés.	Re Umberto	130	13298	18	4		110		10
	Sicilia	130	13288	18	4		110		10
	Sardegna	130	13860	19	4		110		10

Mais à cette époque l'*Affondatore* sera probablement déclassé et le *Duilio* et le *Dandolo* ne pourront plus être maintenus au rang de navires de première ligne.

IV

Tous ces cuirassés ressemblent plus ou moins à l'*Italia*. Étudions donc ce navire. Il a six cheminées. Entre elles se trouve un coffre central cuirassé contenant deux tourelles mobiles dont chacune porte en barbette deux canons de 106 tonnes. Ces canons sont à 10^m,72 au-dessus du niveau de l'eau. Ils tirent dans tous les sens (sauf dans celui de la longueur du navire). Pourtant à la rigueur, l'avant et l'arrière de l'*Italia* étant éva-

cués, ses canons peuvent tirer en chasse ou en retraite dans l'axe. Ils se chargent par la bouche. Le monte-charge est protégé par un blindage. Le pont cuirassé armé de 8 canons relie entre eux les deux groupes de cheminées. Un mât en tôle avec hunes garnies de canons-revolvers est au centre du bâtiment. L'*Italia* n'a pas de ceinture cuirassée, mais elle possède au-dessous de la flottaison un pont cuirassé à 8 centimètres qui part de l'éperon et va jusqu'à l'arrière en s'abaissant de chaque côté. Le pont supérieur est également cuirassé ainsi que le réduit central qui contient les tourelles. La coque est double et divisée en 58 compartiments étanches.

V

La gloire d'avoir créé la nouvelle flotte revient aux amiraux San-Bon, Brin et Acton, — qui sont loin de s'accorder entre eux, comme, hélas! la plupart des constructeurs de navires en tous pays.

La tactique du cuirassé italien sera de ne pas permettre à l'ennemi de prolonger l'engagement, mais de foncer sur lui et de le détruire à courte portée sous les obus monstres de ses canons.

L'Italie, ne pouvant armer autant de bâtiments que la France, a préféré équiper un petit nombre de navires supérieurs par leur rapidité et leur armement, qui peuvent donner ou refuser le combat, anéantir une flotte de transports, et partout devancer l'ennemi le long de côtes que des fortifications sont impuissantes à défendre.

VI

Le type du vaisseau italien est supérieur en dimensions aux types étrangers. *Formidable*, français, jauge 11 441 tonnes; *Trafalgar*, anglais, 11 940; *Catherine II*, russe, 10 500; *Kœnig Wilhelm*, allemand, 9 750.

Aucun grand cuirassé n'atteint la vitesse de 19 nœuds, qui doit être celle de la *Sardegna* (*Anson*, anglais, file 17 et demi; *Alexandre II*, russe, 17; *Amiral-Baudin*, français, 16 et demi.

Sauf l'*Inflexible*, anglais, aucun navire ne porte l'épaisseur de cuirasse (546 millimètres) du *Duilio*.

Les vaisseaux anglais *Victoria*, *Bembow* et *Sans-Pareil* sont armés du plus puissant canon du monde, le canon Elswick (1), de 111 tonnes. Mais, après le canon Elswisck, les canons italiens sont les plus pesants qu'on ait jamais mis à bord. Le plus gros canon de la marine française ne pèse que 76 tonnes.

VII

Rien ne prouve que les mesures adoptées par l'Italie soient efficaces. Les grandes dimensions sont souvent une cause d'infériorité dans la lutte navale. La cible offerte à l'ennemi est plus grande.

La rapidité est une qualité incontestable. Mais pour ce qui est des cuirassés italiens n'a-t-elle pas été exagérée? L'amirauté s'enveloppe de mystère, mais nombre de gens compétents affirment qu'il serait imprudent de dépasser la vitesse de 12 nœuds avec le *Duilio* et le *Dandolo*. La machine de l'*Italia*, qui devait développer une force de 18000 chevaux, n'en développe que 14000. Le *Lepanto* est presque dans le même cas. Jamais on n'a osé lancer ces deux navires trois heures consécutives à leur vitesse officielle de 18 nœuds (2) ; on craint des avaries sérieuses pour les machines sous cet effort prolongé. Dans le type *Sardegna*, la vitesse reste à expérimenter, le navire n'étant pas encore à flot. On a voulu autant que possible réduire le poids des machines, et, maintenant, on craint les avoir rendues fragiles.

Quant au type *Morosini*, sa vitesse n'a rien de remarquable. On n'oserait pas actuellement construire un grand navire d'une aussi faible vitesse.

L'épaisseur de la cuirasse sur les vaisseaux italiens est très considérable (482 millimètres pour les tourelles); mais ces navires sont-ils de véritables cuirassés? Les 9 dixièmes du navire ne sont pas protégés. Les canons légers peuvent y causer d'effrayantes destructions d'hommes, et l'on sait que dans une coque non blindée un grand obus chargé des nouveaux explosifs produit des ouvertures de $6^m,50$ carrés et plus. Or, à 1 mètre au-dessus de la surface de l'eau les vagues peuvent entrer par des trous semblables, et — ici nous touchons à un point important —, une petite addition de poids sur une des parties du navire italien

(1) Armstrong.
(2) L'*Italia* a donné un maximum de $17^m,8$.

lui fait perdre son équilibre. L'italien manque de *stabilité.* Il est à la merci de quelques cloisons défoncées et remplies d'eau. Les dimensions défectueuses du coffre cuirassé central rendent la navigation effrayante sur le *Duilio* ou le *Dandolo*, par le moindre mauvais temps. Le *Lepanto* plus encore que l'*Italia* pèche par défaut de stabilité, et quand ses canons sont tournés d'un même côté, le pont du navire penche de 11 degrés, rendant ainsi le tir incertain. Que deviendra cette stabilité précaire par une mer agitée, sous une vitesse exagérée et sous le feu ennemi (1)?

Passons à l'artillerie. L'obus italien est colossal. Éclatant dans le flanc ennemi, il y produit d'affreux ravages; mais considérons le tir lui-même. Le canon français de 76 tonnes et de 420 millimètres, avec une vitesse initiale de 520 mètres par seconde et un projectile de 780 kilogrammes, perce à petite distance une plaque d'acier de 550 millimètres. Les canons de 101 tonnes du *Dandolo* à la même distance, avec une vitesse de 492 mètres et un projectile de 908 kilogrammes, ne percent pas de plaques d'acier supérieures à 510 millimètres. Il faut pour cela recourir aux canons de 106 et de 110 (2). Or, les canons italiens de 25 tonnes ayant une vitesse de 617 mètres perforent de leur obus de 204 kilogrammes une plaque d'acier de 451 millimètres. En comparant les canons de 101 et ceux de 25, on se demande si les sacrifices faits pour la construction des premiers sont justifiés? Ils se chargent par la bouche, et n'ont ni la portée ni la précision des canons de moindre calibre français, russes, allemands et espagnols. Le seul argument en leur faveur, c'est l'effet causé sur le bord ennemi par l'éclatement d'un projectile de 9 quintaux (3).

Le canon Hotchkiss français de 47 millimètres perfore à 200 mètres, avec des projectiles de 1k,115 des plaques d'acier de 28 millimètres et des plaques d'acier de 51 millimètres et de fer de 105 avec des projectiles plus lourds, de 1k,511.

Ainsi partout où il n'y a pas de cuirasse le navire italien est vulnérable. Supposons l'ennemi immobile; l'*Italia*, filant à 18 nœuds, emploiera près de 25 secondes à franchir un champ de

(1) Certains prétendent que l'*Italia* se comporterait parfaitement par grosse mer. Faut-il les croire?

(2) Le canon de 101 était, il y a quelques années, le plus puissant de tous. Depuis, le Krupp de forteresse de 119 tonnes se révéla bien supérieur. Enfin, le canon anglais Elswick de 111 tonnes, des cuirassés *Anson*, *Victoria* et *Sans-Pareil*, s'est montré plus puissant que l'allemand de 1/7.

(3) Voir *Italia in mare*, de Giorgio Molli, p. 37.

tir de 200 mètres environ sous un angle de 50 degrés. Elle peut donc recevoir des centaines de projectiles, dont un seul suffit à détraquer le monte-charge et à inutiliser un grand canon pendant l'action.

En cas de guerre, à cause de leur fort tirant d'eau, qui est de 9 à 10 mètres, les navires italiens répareront difficilement leurs avaries. L'Italie tire une partie de son matériel naval de l'étranger. Radouber en cale sèche les coques de ses navires sera pour un amiral italien une opération presque impossible en temps de guerre.

VIII

L'Italie possède quelques croiseurs relativement anciens, mais qui filent pourtant leurs 15 nœuds à l'heure, les *Gioja*, *Americo Vespucci*, *Savoia* et *Colombo*. Ce sont des navires de moins de 3 000 tonnes armés d'une huitaine de canons de 4 à 6 tonnes.

Le *Giovanni Bausan* fut le premier des nouveaux croiseurs. Il est construit sur le modèle de l'*Esmeralda* chilienne. Puis viennent l'*Etna*, le *Vesuvio*, le *Stromboli* et le *Fieramosca;* tous ont une vitesse réelle de 17 nœuds, qu'ils peuvent soutenir longtemps. Parmi les bâtiments d'un plus petit modèle se rangent le *Dogali* et le *Tripoli*. Aucun de ces croiseurs n'atteint d'ailleurs la perfection du croiseur espagnol *Reina-Regente*. Les petits croiseurs contre-torpilleurs, *Goïto* (714 tonnes) et six navires du même type filent 20 nœuds à l'heure, de même que le *Folgore*, *Saetta*, *Archimede* et *Galileo* de 317 tonnes. Enfin, comme gros croiseur, mais surtout comme transport, l'Italie a acheté à une ligne anglaise le vapeur *America* de 9950 tonneaux, qui file 17 nœuds.

IX

Quatre grands torpilleurs ont été livrés par la maison anglaise Yarrow. *Veloce*, construit le premier, a 45^{m},50 de long et jauge 110 tonnes. Sa machine indique entre 1 500 et 1 600 chevaux. Les deux chaudières sont indépendantes l'une de l'autre. Il est armé de 4 tubes lance-torpilles, fonctionnant par l'électricité, et de deux canons Nordenfeld. Onze compartiments étanches divisent la coque et il y a à bord une pompe puissante. Le

Veloce a atteint 24 nœuds et quart. Un second torpilleur, semblable au premier, file 25ⁿ,101.

Six torpilleurs de 125 tonnes ont été établis chez Schischau, à Elbing. Ils filent 25 nœuds et sont à double hélice.

La flotte comprend encore 34 torpilleurs de haute mer tous parés et 28 prêts à armer. 38 torpilleurs de moins de 32ᵐ,50 de long forment la deuxième classe, dont 4 sont de 60 tonneaux, 14 de 34, 20 de 13 tonneaux. Enfin 6 chaloupes à vapeur sont employées comme torpilleurs. L'Italie ne construira plus de torpilleurs inférieurs à 60 tonneaux.

X

En cas de guerre, la plupart des 62 navires qui appartiennent à la Compagnie Florio-Rubatino pourront servir comme croiseurs, de même que quelques vapeurs des autres lignes. Mais de tous ces bateaux, 4 seulement ont des vitesses de 16 à 18 nœuds. Sans parler de la France et de l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne recevront de leur marine marchande un secours plus considérable.

XI

Le personnel est insuffisant comme quantité. L'Italie, en temps de guerre, aurait besoin de 18000 matelots, pour les navires de guerre. De ce contingent 16 000 hommes devraient être embarqués. Or il n'y a pas à bord 8000 hommes, et ce personnel, trop restreint est aussi fort peu exercé. Pour des flottes moins considérables la Russie a 25 000 bons marins et l'Espagne près de 15 000. On se demande parfois comment, avec des sommes relativement petites, l'Italie a pu se créer une aussi grande flotte. L'explication est dans les réductions excessives du personnel et dans l'absence de toute escadre d'instruction naviguant dans les mers lointaines.

Le corps des officiers contient certes des hommes de valeur, mais le service est peu attrayant et beaucoup se découragent au cours de leur carrière.

XII

De la frontière française à la Spezzia, Gênes est le seul point défendu. Partout ailleurs l'ennemi, sans débarquer, peut ravager la côte et détruire la voie ferrée qui la longe.

La Spezzia est le premier arsenal de l'Italie. On a remédié à l'inconvénient de sa rade trop ouverte par de nombreuses batteries, qu'on augmente sans cesse. De là à Civita-Vecchia, la côte n'est protégée que par des bas-fonds, qui continuent jusqu'à Gaëte, port fortifié. La baie de Naples n'est pas suffisamment encore protégée et son arsenal appelle un coup de main de l'ennemi ; toutefois la torpille remplacerait probablement le canon pour sa défense.

Le détroit de Messine est assez fortifié pour faire réfléchir l'ennemi.

Des bas-fonds rendent la côte de Sardaigne dangereuse.

Il n'y a là d'ailleurs qu'*une* place forte, la Maddalena.

Il est question de relier la Sicile au continent par un tunnel sous-marin. En attendant, des fortifications un peu anciennes défendent Palerme.

Sur l'Adriatique, Brindisi et Bari seules sont défendues.

L'ennemi naviguant en eau profonde peut ravager les côtes jusqu'à Ancône

D'Ancône à la frontière autrichienne le littoral est rendu dangereux par des bas-fonds et une mer agitée ; mais, sauf Venise, qui n'est pas plus que Gênes à l'abri d'un bombardement à distance, aucun port n'est muni de fortifications.

A mon avis, Naples est le port militaire le plus sûr et par conséquent celui qui a le plus d'avenir ; toutefois, là comme ailleurs, la défense des côtes par les batteries de terre est insuffisante et difficile à établir.

Aussi l'on compte surtout sur la défense par les torpilleurs. Avec les 25 millions dernièrement votés pour la construction de ces navires, qui absorberont encore bien d'autres sommes, 15 postes de 9 torpilleurs chacun seront établis le long des côtes à proximité des dépôts de charbon. Ces torpilleurs ne serviront que dans leur district. Ils seront indépendants du reste de la flotte.

Nous voyons donc que d'ici quelques années l'armement défensif de l'Italie sera formidable.

XIII

L'armement italien étant dirigé contre la France, la Maddalena sur la côte N.-E. de la Sardaigne devient le pivot de tout mouvement offensif. Ce point est le centre d'une circonférence formée par la ligne des côtes françaises, italiennes et barbaresques. Une escadre composée des plus rapides navires se tiendra en permanence à la Maddalena. Cette escadre pourra marcher à raison de 15 nœuds à l'heure, et elle sera éclairée par des croiseurs filant de 17 à 21 nœuds. La flotte française située sur le pourtour de la circonférence, ne donnant que 13 nœuds à l'heure, escortée de croiseurs filant de 15 à 19 nœuds, sera partout devancée. Qu'elle quitte Toulon pour aller attaquer Gênes, les Italiens y seront aussitôt; mais que les Italiens aillent attaquer Alger, les Français n'y arriveront pas à temps, et, dès qu'ils apparaîtront, rien n'empêchera les Italiens de refuser le combat et, devançant les Français, d'aller attaquer Marseille.

XIV

La flotte italienne est une flotte d'avenir. Née d'hier, elle n'a pas les glorieuses traditions de la marine française, mais elle n'a pas les routines invétérées qui sont la principale faiblesse de cette dernière. La jeunesse de la flotte italienne explique son manque général de cohésion. La flotte allemande, jeune aussi, n'a ce défaut qu'à un moindre degré, grâce à l'instruction, la discipline et la vaillance de ses équipages. Les Américains et les Russes ont su également improviser des flottes. Mais ce sont là des peuples essentiellement braves. La bataille de Lissa est pour nous faire croire que, même avec un matériel supérieur, les Italiens auront peine à tenir tête aux marins français. Ce qui n'excuse nullement les Français de négliger leur matériel, — soit dit en passant.

Quoi qu'il en soit, faisons des vœux pour que nous n'ayons pas à assister à une pareille lutte. Que les coques des *Italia* et des *Sardegna* se rouillent pacifiquement dans les eaux tranquilles des ports italiens ! Mais si elles doivent en sortir, que ce soit au moins pour défendre les vrais intérêts de la nation — dans l'Adriatique !

En dehors de l'Adriatique, l'intérêt général de l'Italie exige

que la Méditerranée ne devienne la propriété exclusive d'aucune puissance.

Mais qui donc menace la liberté de la Méditerranée? Ce n'est pas la Russie, dont l'ambition, bornée au Bosphore, n'est que le légitime désir de fermer cette porte, restée ouverte, de sa maison, et par laquelle le premier malfaiteur venu peut s'introduire. Ce n'est pas la France qui, en allant à Tunis, ne fit que fermer, elle aussi, l'issue par laquelle on pouvait se glisser et troubler à plaisir la sécurité de ses colons algériens.

La menace constante, c'est le pavillon rouge!

Le tonnage anglais de la Méditerranée est supérieur à la somme de tous les autres dans cette mer. L'envahissement commencé par Gibraltar, continué par Malte, s'achève par Chypre et l'Égypte. Ce dernier morceau n'est pas encore avalé. Quoi de meilleur pour aider à sa digestion et aussi à l'absorption de Gallipoli et de l'isthme de Boulair, qu'une lutte maritime entre la France et l'Italie? Ce sont les deux seules puissances qui, réunies, eussent pu faire front à l'Angleterre dans la Méditerranée. L'Angleterre *dividit ut imperet,* c'est sa politique traditionnelle, consacrée par le succès à travers les siècles! L'Italie s'en apercevra un jour. Mais, ce jour, il sera peut-être trop tard.

Valentin DE GORLOFF.

LE

TRIMESTRE SCIENTIFIQUE

Progressivement, et chaque année, le mouvement scientifique devient un des éléments les moins négligeables de l'évolution de l'humanité : la science s'infiltre dans les directions les plus diverses, et toutes les branches de notre activité tendent à revêtir un caractère de plus en plus scientifique. Quiconque veut donner une idée de cette marche en avant, uniformément accélérée, et si spéciale à notre temps, doit nécessairement faire une place à part aux conquêtes de la science : la *Nouvelle Revue* n'échappera pas à ce programme et ce n'est pas sans orgueil, et sans appréhension aussi, que je me vois chargé, par une bienveillance qu'il me reste à justifier, de cette tâche importante.

Justement parce qu'elle s'unit plus intimement chaque jour avec tout ce qui fait notre vie intellectuelle et matérielle, la science est de plus en plus difficile à définir; et cependant sa *méthode*, que seuls dénigrent ceux-là qui ne l'ont pas comprise, suffit pour la distinguer essentiellement.

Elle a d'ailleurs ses côtés purement humains qu'on ne saurait, sans préjudices de tous genres, séparer du bilan des découvertes réalisées, car ils fournissent l'un des moyens les plus efficaces de convertir à ses enseignements les masses profondes du grand public en montrant dans les savants des hommes et dans la science tout entière le résultat des activités les plus nobles et des passions les plus hautes.

Aussi, combien pourrait-on citer de personnalités scientifiques qui, sorties par des causes diverses, du cadre normal de leur champ d'études, ont acquis une véritable popularité! Popularité souvent faite surtout, il faut bien le reconnaître, de ce besoin d'adulation qui constitue le fond moral le plus net des couches sociales si impitoyablement qualifiées de *dirigeables;* — mais résultant parfois aussi du vivifiant spectacle donné par la noblesse du caractère et par la fidélité inébranlable au culte de la vérité. Arago, malgré son rôle politique,

peut revendiquer une place dans cette série d'élite; M. Chevreul en restera le type incontesté.

Jamais l'homme illustre qui vient de s'éteindre n'a cherché, en dehors de la science, le mobile ou le but de ses efforts : il y a quelques semaines encore il donnait aux intimes admis dans la modeste chambre où se passait sa vie, le spectacle d'une intelligence exclusivement préoccupée des questions les plus supérieures, s'enthousiasmant à la pensée des vérités à dévoiler, faisant revivre un passé lointain avec une lucidité qui en effaçait la distance. Il avait adopté comme règle de conduite cette devise de Malebranche : « On doit tendre avec effort à l'infaillibilité sans y prétendre », et on peut dire que ses principaux travaux sont empreints de cette préoccupation comme d'un caractère tout à fait distinctif. Du nombre sont ses immortelles découvertes de 1823 sur les corps gras d'origine animale, d'où sortirent à la fois d'incomparables accroissements pour la science pure et des applications industrielles dont la plus frappante fut la substitution à l'infâme et puante chandelle de notre élégante et propre bougie stéarique ; — du nombre, à partir de 1830, ses vastes recherches sur la teinture et les couleurs, dont les physiciens, par les lois du contraste, comme les fabricants retirent tant de profit ; — du nombre encore ses études sur l'analyse chimique (1824) qui, par l'emploi des dissolvants successifs, ont donné le moyen de réaliser la séparation des principes immédiats associés dans les substances naturelles ; — du nombre enfin ses singulières et fécondes expériences sur la baguette divinatoire (qu'il tient en souriant à la main dans la belle statue sortie du ciseau de M. Guillaume), sur le pendule explorateur et sur les tables tournantes (1854), où la sûreté des moyens scientifiques s'affirme entre ses mains d'une manière souveraine. Combien ne pourrions-nous pas prolonger cette énumération dont chaque terme correspond à un monceau de faits !

C'est en appliquant successivement à ces grands ordres d'idées les procédés féconds d'investigation qu'il avait découverts que M. Chevreul fut amené peu à peu dans le domaine de la métaphysique, par l'histoire, poursuivie avec passion, des doctrines scientifiques dans son *Histoire des connaissances chimiques* (1866) et surtout dans son livre sur la *Méthode a posteriori expérimentale* (1870).

A côté du savant, et sans que l'un en rien nuise à l'autre, nous trouvons dans M. Chevreul le Français profondément attaché à la France. A chaque instant et surtout comme membre, toujours au travail, de la Société centrale d'agriculture, on le voit préoccupé d'assurer de nouvelles ressources matérielles à son pays. En 1870, resté fidèle au Muséum qu'il dirigeait, il donna à chacun le spectacle et l'exemple de la sérénité et du calme dans le danger. Je n'oublierai jamais le réconfort qui suivait les visites de l'illustre directeur dans des labora-

toires privés de leurs chefs hiérarchiques prudemment éloignés de Paris assiégé. Les obus tombant serrés sur le Jardin des plantes, M. Chevreul se borna à en prendre acte à la fois par une protestation solennelle qui restera comme une honte éternelle aux fronts glorieux de Guillaume et de Bismarck, et par cette jolie lettre à M. Richard Wallace, resté volontairement parmi nous :

Paris, le 15 de janvier 1871.

MONSIEUR,

Dans la nuit du 8 au 9 de janvier 1871, quelques professeurs du Muséum d'histoire naturelle parlaient des misères du temps, du siège de Paris, événements dont l'imprévu même augmentait la gravité. On s'étonnait du calme de l'Europe civilisée du XIXe siècle assistant à ce spectacle; mais plus accessibles aux sentiments généreux qu'aux passions haineuses, nous aimions à citer quelques noms étrangers portés par des cœurs vraiment français; et voilà, Monsieur, comment le nom de Richard Wallace sortit de plusieurs bouches!

Quelques minutes à peine écoulées, un bruit éclatant interrompit la conversation; un obus prussien venait d'éclater; une serre près de laquelle nous étions n'existait plus et, bientôt après, un second obus en détruisait une autre. Arrivés sur les lieux foudroyés par une rage ennemie, quelques fleurs échappées au désastre frappent nos yeux, et un sentiment de reconnaissance, rendu plus vif encore par le contraste de la destruction, nous suscite l'idée de vous les offrir comme un hommage des professeurs du Muséum rendu à Richard Wallace, dont le nom est désormais inscrit en tête des bienfaiteurs de la population de Paris.

Je suis heureux, Monsieur, après les marques de bienveillance dont la science anglaise m'a honoré, de vous écrire ces lignes au nom des professeurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Veuillez donc, Monsieur, agréer l'expression des sentiments de ma plus haute considération.

E. CHEVREUL,

Directeur du Muséum,

et Doyen des associés étrangers de la Société royale de Londres.

Personne n'a oublié l'immense émotion avec laquelle on vit en 1886 le doyen des étudiants français, comme il aimait tant à se qualifier lui-même, franchir le terme de sa centième année : les corps savants du monde entier, tous les amis des sciences, s'associèrent le 31 août dans une manifestation grandiose. Parmi les innombrables discours prononcés à cette occasion, le plus topique sans doute est celui de M. Chevreul lui-même :

Dans une longue vie, tout change bien des fois, il faut s'attendre à tout et se préparer même à des événements imprévus. C'est ainsi que mon centenaire est une surprise pour moi-même... Quand on vieillit, on devient, par la méditation, optimiste à un point de vue général. On voit

qu'avec le temps le progrès se fait inévitablement et il se fera d'autant plus vite encore par le secours de la science.

La nécrologie scientifique du dernier trimestre comprend bien d'autres noms que celui de M. Chevreul. Forcé de me limiter, je citerai seulement Charles Martins, savant Français à qui la physique du globe doit des progrès considérables; Aimé Pissis, Français qui avait fait du Chili sa patrie d'adoption et le sujet de ses études constantes et fructueuses; Jacob Broch, Norvégien devenu Français par sa sympathie pour nous et par les grands travaux de physique qu'il a accomplis à Paris comme président de la Commission internationale du mètre.

Mais hâtons-nous de clore ce funèbre chapitre et, sans quitter les gens de science, enregistrons le succès éclatant de deux de nos compatriotes dans le domaine des mathématiques transcendantes. Le roi de Suède et de Norvège, savant de tendance et géomètre distingué, institua récemment une sorte de tournoi scientifique international dont la sanction devait consister en deux prix solennellement décernés : or, les lauréats sont tous les deux Français et tous les deux professeurs à la Sorbonne, MM. Poincarré et Appell, le premier membre de l'Académie des sciences.

Dans la même direction, c'est avec un orgueil où notre patriotisme trouve également son compte, qu'il faut noter la décision de l'illustre Société astronomique de Londres, attribuant sa grande médaille d'or à M. Lœwy, membre de l'Institut et sous-directeur de l'Observatoire de Paris.

Et, à propos de l'Institut, on l'a récemment applaudi sans réserve d'avoir appelé aux hautes et délicates fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences le grand chimiste, l'érudit et le penseur dont nos lecteurs ont eu plus d'une fois des études sous les yeux : M. Berthelot.

Notre célèbre collaborateur, récemment convié par la presse scientifique à un banquet de félicitation, n'a pas manqué, dans une brillante et spirituelle improvisation, de rappeler la part effective qu'il a prise à la rédaction de la *Nouvelle Revue*.

L'année s'est ouverte par des préoccupations entièrement astronomiques : une éclipse totale de soleil, exceptionnelle par son développement et par ses caractères, a été visible, le 1er janvier même, sur une zone de plus de 3 000 kilomètres de longueur, depuis le lac Winnipeg, dans le district de Manitoba (Dominion) jusqu'aux rives de l'océan Pacifique, au travers de la Californie. Appliquant aux faits scientifiques la puissance d'action qui a fait sa supériorité industrielle, le grand peuple américain, malgré l'abstention d'ailleurs inexplicable de son gouvernement, a multiplié les instruments et les

centres d'observation. Le nombre des photographies obtenues a été prodigieux et les résultats relatifs à la constitution physique du Soleil sont de première importance. Cependant on peut s'étonner que les astronomes de l'Observatoire Lick, le plus grand observatoire du monde, et des autres établissements californiens, ne se soient pas préoccupés davantage d'utiliser une si incomparable occasion pour perfectionner les études inaugurées par M. Janssen sur l'analyse spectrale de l'atmosphère terrestre. Tout le monde a encore présente à l'esprit l'audacieuse entreprise que l'illustre académicien, malgré son âge et malgré les difficultés que lui offre la marche, a récemment su mener à bien pour observer le Soleil, en plein hiver, du haut de la station alpestre des Grands-Mulets, sur la route et non loin du sommet du Mont-Blanc. C'était là un acte véritablement digne des autres hauts faits du même héros : son voyage à l'île Caroline, en pleine Océanie, ses ascensions dans les montagnes de l'Inde, sa sortie en ballon de Paris assiégé, — toujours dans ce but : la résolution de quelque grand problème astronomique.

A l'astronomie se rattachent des masses auxquelles la science est loin d'avoir encore arraché leur dernier mot, les météorites, qui par leur nature intime et leurs liens avec les roches terrestres confondent dans des études communes la constitution du ciel et celle de notre propre globe. Parfois on en rencontre sur le sol, tombés on ne sait quand, mais reconnaissables immédiatement et sans hésitation à leurs caractères tout spéciaux : nul peuple civilisé ne dédaigne de les recueillir, de les mettre en sûreté, même si l'entreprise est difficile. Le Brésil, en ce genre, a récemment donné un éloquent exemple : une masse de fer météorique gisait au cœur des grandes forêts vierges, non loin de Bendego, dans la province de Bahia. Malgré son formidable poids de plus de 7 000 kilogrammes, malgré la nature marécageuse du pays, malgré les 113 kilomètres à franchir pour parvenir à la station la plus prochaine du chemin de fer, on résolut de transporter jusqu'à Rio-de-Janeiro la précieuse épave échouée du ciel. Le gouvernement fournit les moyens d'action pour une valeur de 50 000 francs, et M. de Guahy, député de la province de Bahia, souscrivit une somme égale. Un magnifique volume imprimé en français et illustré de nombreuses photographies relate les péripéties de cette odyssée d'un nouveau genre qui passionna l'attention à l'égal d'un événement politique.

Un météorite récemment tombé en Russie contient du diamant et vient ainsi compliquer les notions qu'on croyait posséder sur l'origine et le mode de formation de la plus précieuse des gemmes. La pierre tombée du ciel à Nowo-Uréi ne renferme, il est vrai, le diamant qu'en poussière tout à fait impalpable, mais associé à des minéraux qui sur la terre ne lui font pas ordinairement cortège.

D'autres masses également cosmiques, découvertes aux États-Unis et représentées aujourd'hui dans notre Muséum d'histoire naturelle, fournissent des documents sur les ressources utilisées par les hommes fossiles. L'une d'elles, composée d'une espèce d'éponge métallique dont les vacuoles sertissent des péridots verts et limpides, gisait dans le Kentucky, près d'un *mound* ou tertre préhistorique qui en contenait des fragments travaillés en pendants d'oreilles. Une autre, de fer compacte, trouvée au Mexique, a conservé dans une fissure naturelle, le ciseau de cuivre natif qu'un primitif y avait introduit pour la fendre et qu'il n'a pas su en extraire : remarquable spécimen qui justifie les vues émises naguère sur l'enseignement fourni par les météorites aux initiateurs de la métallurgie ; — forme particulièrement sensible du secours prêté à l'homme par le ciel ; — exemple de plus à mettre dans la série des applications industrielles ou artistiques des météorites, série qui s'est tout dernièrement enrichie de cet élégant cachet offert par la République française au roi d'Annam et qui, destiné à un fils du Ciel, fut tiré d'une pierre céleste.

Mais puisque la transition est faite à la science de la Terre, profitons-en pour signaler une des preuves les plus éclatantes qu'on puisse rêver de l'extraordinaire faculté d'assimilation et de l'intense perfectibilité intellectuelle de la race japonaise, si radicalement différente en cela de son voisin le peuple chinois. Poussé par l'influence européenne à l'étude du phénomène si fréquent au Japon des tremblements de terre, le gouvernement de Tokio a fondé une Société sismologique, c'est-à-dire spécialement dévouée à la science des mouvements du sol : un bulletin paraît régulièrement, et des résultats sont dès maintenant acquis en très grand nombre. Parmi ceux-ci l'un des plus originaux, des plus riches en véritables révélations pour les géologues l'Occident, est l'œuvre du Japonais Sekiya et va figurer à l'Exposition universelle : c'est un simple fil métallique contourné sur lui-même et dont les innombrables inflexions représentent, avec une exactitude rigoureuse, les déplacements en tous sens d'un seul et même point de la surface du sol pendant les 80 secondes d'un récent et violent tremblement de terre. Rien de plus éloquent que ce *relief représentatif*, comme le nomme son auteur, que nul n'avait songé à construire et qui fera maintenant partie obligée de toutes les collections géologiques du monde.

Si le grand progrès réalisé en sismologie est ainsi originaire de l'extrême Orient, notre propre pays a été de son côté le théâtre de mesures d'une merveilleuse précision d'où se dégage la preuve directe d'un lent enfoncement sous les flots de toutes nos côtes de la Manche. A la suite de discussions minutieuses et dont, par là même, le résultat doit inspirer d'autant plus de confiance, un des membres de notre Académie des sciences, M. Bouquet de La Grye, arrive à affirmer que

de 1832 à 1871 le Havre, par exemple, s'est affaissé de 2 millimètres par an. A première vue, c'est là peu de chose; mais si l'on pense à la vertigineuse durée des temps géologiques, aux milliers de siècles depuis lesquels se continue la *période actuelle*, on reconnaîtra que de grands effets doivent résulter de ces causes très lentes. La forme du littoral est profondément changée, des portions continentales sont devenues marines et *vice versa;* par-dessus tout, dans certains cas, une vraie chronologie est introduite dans l'étude des phénomènes, et, avec elle, la possibilité de chiffrer en années certaines étapes du passé terrestre.

On appréciera l'intérêt de ce dernier point de vue si on fait attention à l'existence, en certains points du sol modifié par les causes lentes, de vestiges laissées par les populations humaines préhistoriques, et le Havre, précisément, nous en offre aujourd'hui un exemple très frappant. Il s'agit d'un vrai atelier de fabrication de silex taillés qui n'est plus accessible qu'au moment des plus basses mers. M. Romain, à qui l'on doit cette jolie découverte, a déposé au Jardin des plantes deux échantillons de haches qui sont exactement du type dit de Saint-Acheul, c'est-à-dire fort ancien. Comme cet atelier, à l'époque où il fonctionnait, devait nécessairement être à l'abri des flots, il suffira de mesurer la différence des niveaux et de diviser par le taux actuel d'affaissement pour avoir, non pas avec précision, l'âge des tailleurs de silex, mais une limite inférieure du temps écoulé depuis eux. Le calcul, d'ailleurs difficile et dont le résultat ne serait pas à l'abri de discussions, n'a pas été fait.

Et voilà comment, insensiblement, nous pénétrons dans le domaine de l'anthropologie, vaste science, d'un intérêt si direct pour nous. Bien qu'elle ne date réellement que d'hier, déjà cependant l'ensemble des faits qu'elle a groupés est énorme et les grands hommes sont nombreux dont elle peut s'enorgueillir. Broca, l'un de ses fondateurs, créateur de la Société d'anthropologie, mesura et compara un nombre prodigieux de crânes. Il y avait du Michelet, c'est-à-dire du poète en lui. Nul n'évoqua mieux les races disparues. Avec quelques os exhumés d'une caverne : une tête même incomplète, un fémur, un tibia « d'un vieux damné déplorable charpente », il reconstituait une existence avec son sexe, son âge, sa taille, ses vices, son régime, ses habitudes. Tel de ses mémoires est vraiment merveilleux comme méthode. Ce travailleur énergique fut emporté dans toute la force de l'âge.

A côté de lui, on doit mettre M. de Quatrefages, professeur au Muséum, membre de l'Institut, un de ces savants dignes de tous les respects et par leur caractère et par leurs travaux. M. de Quatrefages est le défenseur invincible de l'unité de l'espèce humaine, sur laquelle il a écrit des livres très beaux et faciles à lire comme des œuvres purement

littéraires. En outre, il a fait, en collaboration avec le docteur Hamy, qui plusieurs fois l'a suppléé dans son cours, une description, *Crania ethnica*, de tous les crânes présents et passés dont le Muséum possède une incomparable collection. M. Hamy, conservateur du Musée du Trocadéro, est aussi une grande autorité en anthropologie.

Il y aurait bien d'autres noms à citer: M. Topinard et plusieurs autres, qui font partie de cette ancienne et macabre société, dite par les plaisants d'*autopsie mutuelle*, parce que ses adeptes abandonnent — après décès — leur corps au scalpel des survivants. Il peut être intéressant de disséquer le cerveau d'un homme intelligent. D'ailleurs les cadavres deviennent rares sur la place; ceux des hôpitaux sont de plus en plus réclamés par les familles, et les condamnés à mort, n'ayant plus que ce moyen de vexer les honnêtes gens, commencent à se refuser aux expériences posthumes.

Dans le préhistorique, l'anthropologie rend des services considérables. Broca, nous l'avons dit, applique à l'homme primitif, en les élargissant, les procédés de Cuvier vis-à-vis des animaux fossiles. MM. de Quatrefages et Hamy le répartissent en races souvent aussi éloignées les unes des autres que le Hottentot est distant du Caucasien. Les idées ont marché depuis Boucher de Perthes, si mal accueilli en son temps parce qu'il attribuait des silex taillés et une mâchoire humaine extraite du sol à des hommes d'une prodigieuse antiquité. Son adversaire le plus autorisé, Élie de Beaumont, nia, sans en démordre jamais, l'existence d'un ancêtre fossile, c'est-à-dire contemporain d'espèces animales disparues, du mammouth par exemple, grand éléphant couvert de fourrure. Faire remonter son origine au delà d'Adam semblait une impiété au célèbre géologue; aujourd'hui c'est un prêtre, l'abbé Bourgeois, qui place l'homme le plus loin dans les périodes géologiques, tandis que d'autres fervents catholiques, savants évolutionnistes, nous font fils des singes; il est des accommodements entre toutes les contradictions.

Le préhistorique prit des proportions imprévues lorsqu'on découvrit en 1884 que toute une race fossile avait eu des idées d'art, mises à exécution souvent avec une grande habileté et toujours avec un sentiment juste de l'ornementation. Broca, prompt à l'enthousiasme, s'écria : « L'Égypte n'a plus la gloire d'avoir été la première initiatrice des arts. » L'art chez nous, en effet, était autochtone : dans les cavernes du midi de la France, on trouvait des dessins, des sculptures, voire des indices d'instruments de musique, prouvant, comme les crânes, une rare intelligence chez leurs auteurs. Lartet et Christy, les premiers, fouillèrent ces cavernes. Il faut lire leur livre: *Reliquiæ Aquitanicæ*, écrit en anglais, et aussi les mémoires de M. Piette, ceux de M. Émile Rivière, l'explorateur des grottes de Menton, les travaux considérables de M. Ed. Dupont, le sympathique directeur du musée

de Bruxelles. M. le marquis de Nadaillac a fait, en trois magnifiques volumes, une étude complète, captivante au plus haut point. On doit aussi à M. de Mortillet, sur le même sujet, un travail d'ensemble moins important et moins large d'idées, mais d'une lumineuse précision.

Que manque-t-il à ces livres pour être de vraies histoires? Les noms, tout simplement, des guerriers et des artistes dont ils décrivent si bien les mœurs. Il paraît difficile, mais non pas impossible, d'arriver à ce document intime. Sur quelques pièces d'os sont des signes trop rares malheureusement, qui ne peuvent être que de l'écriture. Le futur Champollion des troglodytes de la Vézère nous apprendra peut-être qu'ils portaient, comme les beaux sauvages de Fenimore Cooper (leurs caractères physiques les rapprochent des Algonquins) des noms empruntés aux éléments: «la Pluie qui marche»; à des qualités physiques: «le Cerf agile», ou morales: «le Renard subtil», et même à des mésaventures : « Celui qui est toujours assis à la mauvaise place », un malheureux dont le Muséum possède le moulage.

En attendant de plus amples renseignements, on peut toujours, avec une légitime imagination, dramatiser la vie des travailleurs préhistoriques. Certes, ils valent bien qu'on s'occupe d'eux, qu'on cherche dans leur poussière la trace de leurs pensées.

L'homme de la Madeleine est bien muni d'instruments de toutes sortes inventés et perfectionnés par son génie; il est fort, il est intelligent; son front est d'un sage, sa mâchoire et ses membres le rattachent à l'animalité. En lui se résume toute la puissance de la Nature : la pensée et la matière, le désir de savoir et l'exubérance des appétits.

C'est ainsi que M[me] Stanislas Meunier nous présente notre lointain ancêtre dans un livre dont le titre : *Misère et grandeur de l'humanité primitive*, par lui-même en dit long.

Nous avons évoqué, non pas les squelettes fragiles trouvés dans les cavernes, mais les hommes de chair et de sang, maniant des armes et des outils, des amulettes précieuses, véritables objets d'art; et nous les avons montrés combattant, chassant, travaillant, cherchant un idéal, s'effrayant de se trouver sans but apparent dans un monde vaste et ténébreux.

C'est, comme on voit, pour une part au moins, une véritable psychologie paléontologique, et ceux qui, insensibles aux pièces justificatives accumulées par l'auteur, pourraient la taxer de pure fantaisie, à bien plus forte raison refuseraient de prendre au sérieux la nouvelle psychologie expérimentale qu'une chaire à la Sorbonne vient de revêtir d'un caractère officiel. Je serais désolé qu'on ne me crût pas tout rempli de déférence pour l'illustre Faculté de Paris et pour les savants qui y professent, mais le respect ne doit pas aller

jusqu'à nous fermer les yeux et nous interdire toute discussion. Or examinons un moment ce qu'on nous propose. Par psychologie expérimentale, on n'entend pas ici une série d'observations du *moi*, placé méthodiquement dans telles et telles conditions morales, bien définies. Il s'agit surtout des soi-disant conséquences psychologiques de véritables vivisections opérées sur le cerveau. A en croire les promoteurs de l'enseignement nouveau, on modifie ainsi le *moi* d'une telle manière qu'en précisant ces modifications, on peut espérer arriver à la notion même de son essence. Ainsi, quand l'ablation du cervelet entraîne chez un pigeon la perte des mouvements, c'est que ce fameux moi a été modifié. Or, suivant nous, c'est là une illusion complète, aisée à démontrer, et en réalité nos psychologues ne sortent pas, dans les cas les meilleurs et au grand maximum, du chapitre, toujours intéressant il est vrai, mais peu nouveau, on en conviendra, des réactions du physique sur le moral. Tout le monde sait bien qu'une maladie de l'estomac conduit généralement le malade à tout voir en noir; tout le monde sait bien qu'une grande frayeur (phénomène psychique) peut avoir un contre-coup dans les fonctions digestives (phénomènes physiologiques): mais il y a des savants pour qui la liaison du moi avec le cerveau est plus intime et d'un autre genre, qu'avec l'intestin, de sorte que les troubles cérébraux indiquent nécessairement des altérations de la substance animique.

Mais, en réfléchissant un peu, est-il sûr que la folie soit vraiment une maladie de l'esprit et qu'elle mérite réellement son nom courant de maladie mentale? Le moi ne ressent-il pas, au contraire, d'une façon défectueuse les effets de l'extérieur et ne se manifeste-t-il défectueusement à cet extérieur qu'en raison exclusive des altérations de ses outils de relation?

Pourquoi, en cette matière et suivant le précepte de Gros-René, ne pas recourir à une comparaison? Comparons donc deux individus qui échangent réciproquement des idées à deux phares placés, l'un vis-à-vis de l'autre, sur deux rochers perdus au sein de l'Océan. Le moi est le gardien du phare; les organes, cerveaux et nerfs, muscles, os, sont les appareils de réception et d'émission des signaux, lunettes, sémaphore. Si l'un des deux *moi*, c'est-à-dire des deux gardiens, tout à coup, ne retrouve plus une signification sensée aux manifestations de son vis-à vis, sera-t-il dans son droit en disant, sans examen, que le collègue est fou? N'aura-t-il pas d'abord des explications beaucoup plus simples dans les dérangements possibles des appareils qui, bien que mis en action par l'homme le plus raisonnable, ne sauraient cependant exprimer des pensées compréhensibles? On voit des gens fous sur un sujet, mais non pas sur les autres, parce que la région correspondante du cerveau est altérée; qui ne connaît les cas de

folie temporaire causée par un corps étranger, projectile ou autre, dans le cerveau; ceux de folie provoquée, dans le cas de fraction du crâne, par la pression sur la tête et durant juste aussi longtemps que cette pression? Qui penserait pourtant qu'on ait alors altéré le moi?

Dès lors, la soi-disant psychologie expérimentale dont il s'agit n'est pas autre chose que de la physiologie cérébrale pure et simple; ce qu'elle pourra produire s'ajoutera à la série des conquêtes physiologiques d'ailleurs si rapides et si nombreuses qu'on a quelque peine à les suivre.

Les plus saillantes consistent dans une démonstration chaque fois plus complète de la signification purement physiologique d'une légion de faits pathologiques : la pathologie des êtres supérieurs, c'est la physiologie des micro-organismes; le corps du malade, c'est le milieu favorable au développement du microbe pathogène. Aussi, il faut voir ce que l'étude des fonctions des bacilles, des bactéridies, des micrococques et autres a déjà coûté, sans préjudice de l'avenir, d'existences de lapins, de cochons d'Inde et d'autres victimes prédestinées.

Dans cette direction si féconde une curieuse question a surgi devant les expérimentateurs : c'est l'incompatibilité d'humeur qui peut exister entre deux microbes auxquels on livre simultanément un organisme que chacun d'eux opérant seul eût infailliblement tué. Il en résulte une sorte toute nouvelle d'homéopathie où le *similia similibus* est exercé par des êtres vivants. Un lapin est-il infecté de bactéridie charbonneuse, voué en conséquence d'une manière inévitable à la mort affreuse qui termine la pustule maligne, M. Bouchard lui inocule le bacille pyocyanique, c'est-à-dire le protiste dont l'évolution détermine une maladie caractérisée par des suppurations bleuâtres et qui est relativement bénigne. Aussitôt le bacille, un bon microbe cette fois, constitue à la bactéridie un milieu où elle ne saurait prospérer, le charbon avorte et le rongeur est sauvé.

Est-ce que cela ne rappelle pas les faits sur lesquels insistait récemment M. Kunckel d'Herculais au cours de sa mission officielle en Algérie, en faveur des mouches que leurs instincts portent à s'attaquer aux sauterelles dévastatrices et à leurs œufs? Le bacille, c'est la mouche de cette sauterelle, la bactéridie; la sagesse c'est de faire alliance avec les ennemis de nos ennemis, et il semble que la médecine va tirer grand parti de l'application de ce principe.

Du reste, et ceci est bien utile pour nous rassurer au milieu de cette découverte renouvelée tous les jours de nouveaux microbes homicides, la liste de nos alliés microscopiques est bien plus longue qu'on n'eût pu croire tout d'abord. Certains d'entre eux font presque partie de nous-même, ayant leur siège d'utile action dans les profondeurs de nos organes. C'est ainsi que l'estomac abrite dans ses flancs

des légions que nous étions bien loin de soupçonner. M. Abelous ayant soumis à l'examen microscopique le produit du lavage de son propre estomac à jeun, n'y a pas trouvé moins de seize espèces distinctes de microbes qui paraissent avoir chacune sa fonction spéciale au cours de la digestion : les uns peptonifient le fromage sans coaguler le lait ; d'autres coagulent le lait ; il en est qui dissolvent rapidement l'albumine ; l'attaque de la fibrine est la spécialité de ceux-ci ; la digestion du gluten regarde tels autres ; etc. Tellement qu'on doit peut-être attribuer, au moins en partie, les facultés digestives de certains aliments comme le fromage à la fin des repas, aux microbes qu'ils renferment et dont la consommation renforce en quelque sorte la garnison microbienne normale de l'estomac.

Il est vrai, et c'est grand dommage d'avoir à le constater, que notre corps fournit asile et habituel domicile à des séries de microbes dont l'action sur nous-même peut devenir funeste. Témoin les faits racontés l'autre jour à l'Académie des sciences par M. le professeur Verneuil, relativement aux êtres véritablement venimeux qui habitent les dents cariées. « Une jeune dame de 20 ans avait presque toutes les dents gâtées ; un jour elle se piqua très légèrement la paume de la main avec la pointe d'une petite lime à ongles dont elle venait de se servir pour gratter la cavité d'une de ses dents. Cette blessure insignifiante donna naissance dès le lendemain à un phlegmon sous-aponévrotique très intense avec formation de pus mélangé de gaz et horriblement fétide. Une incision très précoce n'empêcha pas la propagation de l'inflammation à l'avant-bras et au bras ; une fièvre violente avec douleur très vive inspira pendant plusieurs jours de sérieuses inquiétudes. » Quiconque lira le mémoire de MM. Verneuil et Clado jugera comme eux que cet empoisonnement dont ils citent d'autres cas, — par exemple celui d'un homme qui souffrit d'accidents analogues pour s'être écorché à la monture d'or d'une fausse dent, — est le fait de la propagation sous la peau d'un microbe, normal dans la bouche, et qu'on appelle spirille.

Il y a vingt ans déjà qu'un hygiéniste américain disait dans l'*Atlantic Almanac:* « Every organized being always lived immersed in a strong solution of its own elements. » MM. Brown-Séquard et d'Arsonval aggravent singulièrement la constatation en montrant dans la *strong solution* une substance éminemment toxique. Il sort, d'après eux, du poumon de l'homme en pleine santé un poison si funeste que sa vapeur condensée tue nécessairement les lapins qui en reçoivent en injection une faible dose. Et ce n'est pas, cette fois, à des microbes que la mort doit être attribuée puisque le liquide est tout aussi meurtrier après qu'on l'a chauffé à 100 degrés. Bien plus, l'empoisonnement se produit sans inoculation par le fait seul de l'inspiration de l'air expiré, alors qu'on a écarté toute influence de l'acide carbonique d'ailleurs

extrêmement bénigne. Dans un appareil aussi simple qu'ingénieux des lapins, pourvus d'ailleurs de tout ce que réclame ordinairement leur existence, sont réduits à respirer de l'air précédemment contaminé par le séjour d'un certain nombre de leurs congénères : ils meurent au bout de peu de temps, non pas simplement asphyxiés, mais avec les accidents caractéristiques de l'empoisonnement, et spécialement de l'arrêt des échanges entre les tissus et le sang. Du reste, cet air si rapidement mortel peut devenir respirable de nouveau si, le faisant simplement barboter dans l'acide sulfurique, on brûle les matières organiques qu'il contient, sans modifier autrement sa composition, c'est-à-dire sans diminuer sa dose d'acide carbonique, sans augmenter sa richesse en oxygène.

Que d'enseignements l'hygiène ne devra-t-elle pas retirer de cette découverte imprévue !

P.-S. — Au moment où la présente livraison de la *Nouvelle Revue* va paraître, un véritable événement scientifique se produit. C'est la présentation devant l'Académie des sciences du dernier modèle du phonographe perfectionné de M. Edison. Il paraît que l'appareil est devenu tellement pratique que pour alimenter le commerce, l'inventeur en fabrique industriellement deux cents par jour. Les services qu'il va rendre sont en effet innombrables. Un chef de service, un patron, au lieu de dire à son secrétaire ce qu'il veut écrire à un correspondant, le dit à son phonographe : un commis n'aura qu'à le transcrire. Un orateur veut fixer ses pensées, un acteur perfectionner sa diction ; ils se font répéter leur discours et deviennent vraiment leur propre public, leur propre critique. Les journalistes n'ont plus besoin de plume et le phonographe peut même actionner directement la machine à écrire ou la machine à imprimer. L'Académie vient d'entendre l'*Ave Maria* de Gounod, avec l'accompagnement de la voix du maestro, la *Marseillaise* par la musique militaire, etc. Et que d'autres applications possibles !

Stanislas MEUNIER.

CHRONIQUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

Surabondance de concerts durant le mois d'avril. S'il fallait suivre ce mouvement musical dans tous ses détails, cette chronique aurait la sécheresse d'un procès-verbal. Je dois me borner à regretter de n'avoir pu rendre compte, en son temps, de l'intéressante audition des œuvres de M. A. Duvernoy et saluer au passage ce compositeur que tout désigne pour la carrière dramatique, dont une inconcevable malechance l'a tenu jusqu'ici éloigné. Il est heureusement de ces patients et de ces volontaires qui savent attendre leur heure, avec la ferme confiance qu'elle viendra et les paiera tout d'un coup de ce long stage que les directeurs imposent aujourd'hui à ceux-là même dont la réputation est la mieux assise et la valeur la plus incontestable.

Il faut aussi que je rappelle le concert donné par la Société Guillot de Sainbris et que j'y note la belle composition *Ulysse et les Sirènes* de M. P. Puget, encore un musicien de tempérament dramatique, ayant fait ses preuves, et pour lequel la porte du théâtre s'est jusqu'ici à peine entr'ouverte. On a applaudi dans la même séance un beau chœur : *Espoir*, de M. Ch. Lefebvre.

Enfin, à la Société nationale de musique, diverses œuvres de la jeune école contemporaine ont vivement sollicité l'attention. Fondée par M. Saint-Saëns et par M. R. Bussine, il y a plus de vingt ans, cette société est devenue le centre actif d'un groupe musical très avancé, très ardent, par lequel des maîtres comme Charles Gounod, comme Massenet, comme Saint-Saëns lui-même, sont jugés avec une certaine rigueur et ne s'en portent du reste pas plus mal devant leurs contemporains.

Le vieux maître César Franck est le dieu de ce temple, dont les prophètes sont MM. Vincent d'Indy et Alfred Bruneau, pour ne nommer que les principaux de cette laborieuse pléiade. Ses adeptes le mettent bien au-dessus de tous ceux dont l'histoire de la musique contemporaine s'honore; il a certainement trop de modestie et de raison pour croire à l'exagération de ces louanges; il a de quoi pourtant être fier quand, du sommet de la vie où il est arrivé, il jette les yeux sur son labeur immense. Après le délicieux poème de *Ruth*, après les grandioses tableaux de *Rédemption* et les majestueuses envolées des *Béatitudes*, il a rêvé, lui aussi, le grand jour du théâtre; il a écrit un drame, *Hulda*, dont le public ne sait rien encore et auquel il faudrait une bonne fortune semblable à celle qui, après tant d'années, a tiré de l'ombre le *Roi d'Ys* de M. Édouard Lalo. Il convient d'ajouter à ces titres une liste considérable de pièces instrumentales ou vocales qui ont, plus encore que ses œuvres connues du public, contribué à le faire considérer, pour employer l'expression d'un de ses fidèles, comme un « être un peu surhumain ». Nous devons aimer cet enthousiasme hyperbolique chez de jeunes esprits que le feu de l'art pur dévore et qui ont la noble émulation de conquérir une égale gloire.

M. Vincent d'Indy a fait déjà la preuve de sa très haute valeur dans la *Cloche* et le *Wallenstein*. On a entendu dans la séance de la Société nationale de musique une *Penthésilée* inédite de M. Bruneau, poème symphonique pour orchestre et chant. Penthésilée, reine des Amazones, va combattre contre Achille. Après un court récit, elle pousse son cri de guerre, se précipite dans la mêlée et y trouve la mort. Quelques beaux vers de M. Catulle Mendès composent la partie vocale de ce morceau. Mais le rôle de l'orchestre est ici prépondérant. Il décrit avec une grande vigueur et un dramatique mouvement cette scène héroïque, avec sa chevauchée effrénée et ses clameurs de guerre.

Dans la même soirée a été entendue intégralement la musique de M. Gabriel Fauré pour le *Caligula* de Dumas, donné à l'Odéon en 1888 et dont l'exécution partielle avait été alors bien insuffisante. Deux morceaux, un air de ballet et un chœur, ont eu les honneurs du *bis*. Je citerai encore une *Caravane* de M. H. Chausson, la *Marche héroïque* de M. Julien Tiersot, charmant et érudit musicien qui se consacre avec une intelligence et une patience louables à la reconstitution du répertoire de nos vieux airs na-

tionaux, et un *Prélude* de M. Camille Benoît, qui, bien que réellement joli, n'a pas été du goût de tout le monde. La lassitude ou le trop-plein des programmes revêt ainsi parfois d'une couleur d'ennui les choses les plus agréables.

Je ne sais ce que tous ces jeunes compositeurs — qui ne sont point tous de jeunes hommes — donneraient au théâtre s'ils y étaient soudainement appelés; mais je vois — et il faut les en louer — qu'ils font de sérieux efforts dans le sens d'une formule nouvelle. S'ils vont trop loin, l'expérience matérielle les guérira bien vite de leur emportement; appelés à constater que le théâtre comporte moins d'intransigeance que la composition purement musicale, ils reviendront à des théories plus courantes sans rien perdre réellement de leur personnalité; ils se persuaderont, — ce dont ils paraissent douter encore, — qu'on peut rester accessible et intelligible au public sans tomber dans le banal.

C'est ce que n'ont cessé de faire, par exemple, deux compositeurs devenus pour eux rétrogrades et qui, il y a dix ans à peine, passaient pour révolutionnaires, Saint-Saëns et Massenet, à qui cette communion avec l'âme de la foule n'a point jusqu'ici trop mal réussi.

Que ceux qui ne consentiraient point à cette communion ne fassent pas de théâtre! Ils souffriraient trop de n'être pas compris, et le dédain qu'ils ont déjà pour leurs aînés s'en augmenterait d'autant, ce qui serait fâcheux pour tous et surtout pour eux-mêmes.

Je suis bien certain que lorsque M. A. Bruneau donnera à la scène le *Rêve* qu'il écrit en ce moment, il se sera humanisé sur ce point et que son maître, César Franck, sera le premier à le féliciter de n'avoir pas voulu trop prouver aux masses l'austère divinité de la Musique.

II

Durant la Semaine sainte, l'Opéra-Comique a cherché un moyen aimable de donner au public une marque de sa ferveur. Il a inscrit dans son programme, après deux belles pièces instrumentales : l'ouverture du *Freischütz* de Weber, l'hymne de Haydn; après le bel Air d'église de Stradella, magistralement chanté par M. Taskin, la Messe solennelle de Rossini.

Concert spirituel, trop spirituel même! Je n'imagine rien de plus singulier que cette association des paroles latines de la messe

et de la musique capricante de l'illustre maëstro Rossini. Quelle fantaisie prend à ces compositeurs de génie de débiter le *Gloria in excelsis* et le *Credo* en petites tranches joliment enrubannées en morceaux minces chantés avec des fioritures, des grâces, des nuances, des pâmoisons, tout comme s'il s'agissait de quelque bergèrade. Et cela quand le chant grégorien, le plain-chant est si beau, si grandiose, et quand il serait si facile de ne pas nous le gâter par tant de savoir-faire !

Très variée est la façon dont l'illustre maître estropie le latin du missel. Le *Gloria laudamus*, dont l'attaque est belle pourtant, ne nous donne point l'impression large et haute que nous rapportons du même chant simplement exprimé par quelques belles voix mâles et quelques soprani aériens sous les voûtes d'une vaste nef. Le *Cum sancto spiritu* expédié par les chœurs, avec une gaîté folle, évoque en notre esprit des images de ballet, qui vont fort à l'encontre des pensées pieuses du jour, et dans le *Crucifixus*, les mots *Sub Pontio Pilato* répétés deux fois avec un extraordinaire attendrissement, nous apportent l'impression d'une ignorance parfaite du sens et de la valeur des mots. « Crucifié » peut nous émouvoir, mais « sous Ponce Pilate » que nous importe? Cela ne marque qu'une date et il n'y a pas là de quoi donner à l'interprète l'occasion de se pâmer.

Je suis très fâché de dire ces choses, qui vont me faire passer pour un irrévérencieux, voire pour un ignorant. Mais l'impression a été si vive que je ne saurais l'atténuer. J'admire en Rossini le colossal génie qui a écrit *Guillaume Tell*, l'œuvre la plus vraiment puissante que nous ayons au théâtre; cette profonde admiration me fait d'autant plus regretter de le trouver si petit, quand la fantaisie lui prend d'accommoder à la Paschino le latin de la messe.

Les interprètes, bien qu'ayant peut-être accentué outre mesure les nuances de la partition, ont été du moins tous dignes de louange.

On a longuement applaudi M[mes] Deschamps et Simonnet, ainsi que MM. Mouliérat et Fournets. C'est la *Prière de Moïse*, intercalée à l'Offertoire, qui m'a fait goûter le mieux la force et le charme de ces voix unies aux masses imposantes des chœurs. Et l'impression la plus religieuse que j'aie ressentie, en cette soirée, m'est ainsi venue d'un opéra.

Comme compensation à la Messe de Rossini, s'est très heu-

reusement produite, de l'autre côté de la place du Châtelet, c'est-à-dire au concert Colonne, la quatrième audition du drame lyrique de M. J. Massenet, *Marie-Magdeleine,* entendu déjà trois fois, l'an dernier, dans le même milieu.

On sait la valeur de cet ouvrage, dont il n'y aura plus désormais qu'à constater le succès plus ou moins vif, selon que l'interprétation en aura été plus ou moins bonne. On ne saurait se l'imaginer plus considérable qu'à cette quatrième audition. Voilà un ouvrage définitivement classé. Et à ce titre il a déjà la consécration de la légende. Un biographe de M. Massenet racontait ces jours derniers, dans un article dont l'intention assurément était parfaite, comment le compositeur, modeste auteur du *Poème d'Avril* et du *Poème du Souvenir*, dont on avait eu grand'peine à vendre cent exemplaires en trois ans, avait dû à l'initiative de M. Hartmann, son éditeur, la bonne fortune d'écrire *Marie-Magdeleine*. Cet éditeur, doublé d'un très fidèle ami, a eu en effet la plus décisive influence sur la destinée de M. J. Massenet; mais en quoi la légende paraît grandement se tromper, c'est quand elle représente notre compositeur comme ayant besoin qu'on lui souffle ses idées. J'ai la preuve matérielle que ses idées sont bien siennes; je l'ai vu assez souvent à l'œuvre pour savoir avec quelle volonté, avec quelle force, il s'attache à ce qui le tente. *Marie-Magdeleine* et *Ève* ont été, je pense, les deux figures qui ont le plus obstinément hanté son esprit de jeune homme. Je ne crois pas qu'il ait jamais écrit une œuvre avec une conviction plus profonde, avec une foi plus vive, avec un plus parfait détachement de l'opinion publique et une méthode plus absolue, que ce drame lyrique que M. Colonne vient si heureusement de nous rendre, et dont il a supérieurement dirigé l'exécution.

Et toutes les fois que je l'écoute, avec une émotion nouvelle, il me revient à l'esprit cette parole que M. Édouard Lalo, dans un élan de sincère admiration, disait au jeune compositeur, lui faisant entendre pour la première fois, en ma présence, sa partition achevée :

— Vous pourrez écrire bien des œuvres; vous resterez l'auteur de *Marie-Magdeleine*.

Une cinquième audition de *Marie-Magdeleine* a terminé, le dimanche 28 avril, la série des concerts de l'Association artistique, que dirige depuis quinze années M. Édouard Colonne. Ce m'est une excellente occasion de dire le bien que je pense de

cette institution et les services qu'elle rend à la musique française.

Au courant de l'année, ma tâche étant de consacrer spécialement cette chronique aux choses du théâtre, je ne puis suivre assidûment nos compositeurs dans les concerts. Je veux, au moins, récapituler d'après les programmes de la saison 1888-89, les noms et les œuvres auxquels M. Colonne a donné une si large place, indépendamment de celle qu'il accorde aux classiques et aux grands compositeurs étrangers.

Après le nom de Berlioz, revenu triomphalement sur les affiches avec la *Damnation de Faust*, je cite, au hasard de mes rencontres, M. Lalo, avec sa belle ouverture du *Roi d'Ys* et sa *Rapsodie norvégienne*, M. Benjamin Godard qui fait entendre d'intéressants fragments de *Jocelyn;* MM. Camille Saint-Saëns, Gounod, Massenet, Reyer, Delibes, dont on exécute de nombreuses compositions. Après Bizet et ses *Scènes d'enfants*, je salue au passage Guiraud et son *Carnaval*, l'*Adagio* et le Prélude de Ch. Lefebvre, la Fantaisie de Ch. M. Widor, l'Air de danse de G. Salvayre, l'Invocation empruntée au *Dimitri* de V. Joncières, les Fragments de la *Première Suite*, de Pierné, le *Menuet* de Ten-Brink et enfin diverses œuvres de deux femmes: Mme de Grandval et de Mme Augusta Holmès, cette dernière auteur d'*Irlande* et de la *Vision de sainte Thérèse*, partition toute récente et d'un très haut caractère.

La liste est longue, et brillante, et variée. Aux auteurs consacrés par de longs succès se mêlent ceux dont il faut encore encourager les efforts, aux lauréats de Rome les indépendants de l'école, et aussi les femmes qu'une noble émulation, une haute culture d'esprit, font, dans les diverses branches de l'art, se ranger avec honneur à côté des illustrations contemporaines.

III

Un rapide voyage à Nice m'a permis d'assister à la répétition générale et à la première représentation d'un drame lyrique : *Joël*, dont l'auteur, Gilbert Desroches, a déjà fait représenter à Boulogne-sur-Mer et à Genève, sous le titre de *Renaud*, un épisode de la légende d'Armide. Toucher même légèrement à un sujet traité par Gluck, cela ne va pas sans audace. L'épreuve paraît avoir été heureuse pour Gilbert Desroches qui, nul ne l'ignore, se nomme mondainement Mme la baronne Legoux.

Joël est l'histoire très simple des amours tragiques d'un bouffon pour une reine. La reine Hélène, aimée en silence, ne doit pas connaître cet amour, à la condition pourtant qu'elle reste pure, que jamais un homme n'ose ouvertement lui dire ces paroles brûlantes que Joël s'est abstenu de prononcer. Or, Joël remarque bientôt, dans une fête où l'on célèbre la vaillance du comte Amaury, vainqueur du tournoi, un échange de regards qu'il interprète comme le témoignage d'un amour naissant entre le chevalier et la reine. Il éveille alors la jalousie du roi. Bientôt, sa propre passion l'emportant, il surprend la reine seule, lui dit follement son amour; avec une sorte de fureur sauvage, il veut la prendre dans ses bras; puis, épouvanté de sa propre audace, il s'arrête, il s'enfuit, jurant du moins que si Hélène n'est point à lui elle ne sera à personne, que si le comte Amaury la revoit, le comte Amaury mourra de sa main.

Et c'est là, en effet, le dénouement du drame.

Cette action un peu brutale et précipitée devait primitivement tenir en un acte. La volonté du compositeur en a fait trois tableaux. C'est une ambition commune aux jeunes musiciens de vouloir ainsi exagérer l'importance de leur œuvre. Le public niçois a donné raison à Gilbert Desroches en applaudissant chaleureusement sa partition.

La musique de Gilbert Desroches est très scénique, d'une couleur charmante et d'une réelle passion. On a mis en première ligne une chanson bretonne sur un vieil air recueilli par l'auteur et aussi, je crois, sur de vieilles paroles, car je n'avais point vu ce morceau dans le poème primitif. La mélodie de l'Étoile, l'air passionné de Joël, le duo d'Hélène et d'Amaury, puis un joli chœur de bouquetières et toute la tragique scène finale ont été soulignés par les applaudissements et les rappels d'un public cosmopolite dans lequel dominait l'élément parisien.

Il est juste de constater que le compositeur a eu la bonne fortune d'une interprétation de premier ordre. Mme Marguerite Martini, que nous avons applaudie à Bruxelles, dans le rôle de Sieglinde, est, pourrait-on dire, le drame même. Elle joue avec une rare intelligence et, bien qu'elle ait déplacé sa voix de mezzo soprano poussée au soprano, elle a excellemment chanté tout le rôle de la reine. M. Manoury est un superbe Joël, très fougueux, très pathétique, un remarquable baryton que je suis surpris de ne pas voir à Paris où il a commencé sa carrière. M. Delmas,

charmant ténor, qu'on entendra, cet hiver, à la Monnaie, remplissait le rôle d'Amaury, et M. Bussac, celui du roi, malheureusement trop peu important pour la valeur de l'artiste.

La mise en scène du théâtre de Nice est fort luxueuse; l'orchestre nombreux, très habilement conduit par M. Cortelazzo.

IV

Une compagnie italienne est venue se fixer à Paris, pour deux mois, sous la direction de M. Sonzogno, un impresario-journaliste, directeur du *Secolo*, dont la campagne théâtrale à Milan et à Rome a été des plus heureuses.

Cette compagnie s'est établie à la Gaîté; c'est à un auteur français, notre cher et regretté Georges Bizet, qu'on a fait les honneurs de la première affiche.

On a donné les *Pêcheurs de perles*, ouvrage écrit par le compositeur à l'âge de vingt-trois ans et représenté d'origine au Théâtre-Lyrique de la place du Châtelet. C'est là que j'ai aperçu pour la première fois Georges Bizet, traîné sur la scène par ses interprètes : Mlle de Maësen, Morini, Ismaël et Guyot. Cela alors ne choquait pas. Et puis il était si jeune, et il arrivait d'Italie !

Les interprètes d'aujourd'hui sont Mlle Calvé, très belle, douée d'une voix d'une pureté cristalline et nous revenant de Rome, où elle a passé deux ans, depuis sa brève apparition à l'Opéra-Comique, avec une somme de qualités qui n'existaient encore qu'à l'état de promesses lorsqu'elle nous a quittés; M. Talazac dont on sait la valeur; M. Lhérie qui de ténor est devenu baryton et excellent baryton, et un seul Italien, M. Navarri, chargé du rôle de basse Nourabad.

La place me manque pour raconter le sujet des *Pêcheurs de perles*, analogue du reste à celui de la *Vestale* et d'un intérêt médiocre.

La partition porte la marque de la jeunesse de celui qui devait être l'original et magistral auteur de *Carmen*. De temps en temps un léger souffle italien la traverse; mais les principales parties en sont d'une inspiration délicieuse et d'une exécution tout à fait délicate. Georges Bizet n'a rien écrit de mieux que le duo descriptif du ténor et du baryton au premier acte. La romance de Nadir : « Je crois l'entendre encore », l'entrée de

Leïla, la prière à Brahma, l'air de Leïla seule, sont autant de pages exquises qui, en renouvelant le charme subi à la première audition de l'ouvrage, ont renouvelé notre peine d'avoir vu si vite et si tristement disparaître celui à qui semblait sourire le plus bel avenir.

Le reste de la partition, sans être à la hauteur du premier acte, compte encore beaucoup de morceaux de grande valeur. L'un d'eux est depuis longtemps célèbre dans les salons. C'est la sérénade de Nadir : « De mon amie, fleur endormie. » Il faut citer parmi les autres l'air de Zurga : « L'orage s'est calmé », le duo avec Leïla et les jolis chœurs dansés.

A ce nouveau Théâtre-Lyrique il ne faudra pas parler de mise en scène. Elle y est, elle y sera des plus sommaires ; qu'on nous donne en échange, pour l'*Orfeo* qui nous est promis et pour les autres pièces du répertoire annoncé, une interprétation de la valeur de celle des *Pêcheurs de perles,* et nous nous tiendrons pour contents.

Louis GALLET.

DRAME ET COMÉDIE

La Comédie-Française a repris *Maître Guérin,* représenté sur cette même scène en 1864. L'œuvre, qui venait après le *Fils de Giboyer,* n'eut pas le même succès bruyant et discuté. *Maître Guérin* toutefois dépassa cent représentations.

Malgré le sérieux des objections primitivement adressées à *Maître Guérin*, malgré le piquant de quelques autres dont la reprise à la Comédie-Française a fourni le prétexte, la comédie de M. Augier est une des œuvres maîtresses de son théâtre, et, par conséquent, doit rester au répertoire de nos chefs-d'œuvre modernes. La pièce est construite sur le modèle des grandes comédies de Molière, avec un personnage central, en plein dans la lumière de l'action, et autour duquel les autres personnages se groupent et évoluent, de façon à faire mieux ressortir tous les aspects du caractère et à réaliser le « type ». C'est là le procédé de Molière dans *Tartufe,* comme dans *Don Juan* ou dans l'*Avare*.

M. Augier, dans *Maître Guérin* et dans plusieurs autres de ses pièces, rappelle Molière par sa formule dramatique. Il le rap-

pelle non moins par le tour, par un style ferme et franc, tout plein de profondes finesses, qui nous met sous les yeux la vérité morale des personnages, en nous laissant l'illusion charmante de les deviner.

Ce n'est pas qu'il y ait l'ombre de pastiche, rien qui sente le travail ou le parti pris. La ressemblance n'est que dans la netteté de l'observation, dans la force et la grâce de l'expression, au résumé, dans le rendu même de la vie.

Ce ne fut qu'après la *Dame aux Camélias* que M. Augier découvrit et suivit sa vraie voie, mais dès lors il y marcha d'un pas égal et puissant; il écrivit ses œuvres à la fois les plus modernes et les plus classiques, créant des personnages d'une hardiesse réaliste qu'on n'a pu qu'égaler : Olympe, Séraphine Pommeau, Vernouillet, Giboyer, d'Estrigaud, qui est en quelque sorte son don Juan et son Rubempré. Ces personnages vont de pair avec les plus saisissants de la *Comédie humaine*, et il semble que, comme il procède de Molière, parfois M. Augier s'inspire de Balzac.

Lorsque Balzac mourut, il avait le dessein, paraît-il, de tenter au théâtre ce qu'il avait accompli dans le roman : une révolution. Je crois qu'il n'aurait pas songé à refaire un certain nombre de pièces de M. Augier. En particulier, je ne crois pas que Balzac aurait été tenté de refaire *Maître Guérin*. C'est une étude sinistre et comique, enlevée de main d'ouvrier, faite de génie, comme on disait au temps de Molière, sans tâtonnements et sans retouches. Il a une vérité effrayante, ce type de vieux notaire de province, si rusé avec la loi, cupide et madré, qui, pour édifier sa fortune, ruine les honnêtes gens, avec une bonhomie savante, comme à regret, et qui, jugé par les siens, crie à l'injustice et à l'ingratitude avec une certaine bonne foi.

Malgré ses allures joviales et ses citations d'Horace (qui naissent sur ses lèvres plus abondantes et plus fleuries, quand il vient de duper autrui), maître Guérin n'aime que ses vices et il n'obéit qu'à eux. Il est cupide comme Grandet est avare et Hulot vicieux. Il appartient à l'espèce de ces personnages qui ne sont que des instincts déchaînés et que M. Taine, les étudiant chez Balzac, a dénommés « les grands monstres ». Ce « grand monstre », M. Augier l'a observé avec une admirable minutie et peint avec une vigueur âpre, une verve grandiose. Autour de lui se détachent et s'animent les autres personnages,

honnêtes ou non, Mme Lecoutelier, grande coquette, qui joue serré un double jeu avec le colonel Guérin et son cousin Arthur; Francine Desroncerets, qui place sa fortune à fonds perdus sur la tête de son père et cache son dévouement avec une divine pudeur; le cousin Arthur, sceptique aimable, qui finit par se prendre aux beaux yeux de Célimène; Mme Guérin, sainte femme et créature simple. Le moins vivant de ces personnages, c'est assurément le vieux Desroncerets, avec sa méthode pour apprendre à lire en huit jours aux enfants. Il paraît que l'inventeur a existé, mais cela ne suffit pas. Peut-être nous semble-t-il un peu falot, parce que nous ne pouvons nous empêcher de le comparer au Balthazar Claës de Balzac.

On a fait le reproche à M. Augier de donner à des pièces d'une observation véhémente et triste des dénouements d'un optimisme trop convenu. Le reproche semble justifié surtout pour *Un beau mariage* et pour les *Effrontés*. M. Augier a donné en tout cas à *Maître Guérin* un dénouement tragique, mais logique et vraiment à la Balzac, dénouement supprimé en 1864 et qui a été rétabli. Les honnêtes gens sont partis, le colonel, sa fiancée Francine, le vieux bonhomme Desroncerets. Mme Guérin, ayant jugé son mari « à la lumière du cœur », part avec eux. Guérin resté seul appelle Françoise, la nièce accorte de Brenu, son « homme de paille », et lui laisse entendre qu'elle va remplacer pour lui sa famille absente. Mais la matoise exige qu'il lui remette les clefs de la maison; avant qu'il soit longtemps, elle l'aura mené loin! Les novateurs du Théâtre-Libre n'auraient-ils donc rien inventé? M. Augier serait-il donc le plus hardi des naturalistes?

L'interprétation de *Maître Guérin* a été ce qu'elle devait être à la Comédie-Française, remarquable ou parfaite. M. Got a creusé le rôle avec patience et avec passion, dans les nuances les plus subtiles de la diction et du geste. Pourtant j'aurais souhaité le voir sombrer son jeu légèrement, de façon à bien montrer le renard et le loup qui sont dans ce bourgeois de province, qui cite Horace et raffole des soufflés. M. Worms (Louis Guérin) a marqué avec finesse la sincérité profonde et la loyauté brusque du personnage. M. Baillet, succédant à Delaunay, est un Arthur plein de *desinvoltura francese;* Mme Pierson, une Célimène qui, en comédienne exquise, sauve l'odieux du rôle par la grâce du sourire et de l'esprit. Mme Pauline Granger (Mme Guérin) a un naturel dans la naïveté et l'émotion qui lui a valu un triomphe.

Mme Baretta est adorable de résignation et de fierté. M. Laroche a beaucoup moins plu. Cela tient au rôle, et aussi à ce que M. Laroche a cru bien faire de le bien jouer, au lieu de le vivre tout bonnement!

Par l'âpreté de l'observation, la hardiesse de l'analyse, par le romantisme sentimental qui s'y mêle, *Mensonges* restera, l'un des plus beaux romans de M. Paul Bourget. C'est l'œuvre, bien proche du chef-d'œuvre, d'un anatomiste qui serait un poète. Était-il possible de transporter *Mensonges* sur la scène, d'exécuter avec ce roman ce que Th. Gautier appelait une transposition d'art? M. Léopold Lacour, qui est un critique d'un talent souple et pénétrant, sur lequel je n'ai pas à renseigner nos lecteurs, non plus que ceux de *Trois Théâtres* ou de *Gaulois et Parisiens,* a cru cette transposition possible et a été tenté, j'imagine, par la difficulté même de l'entreprise. M. Decourcelle, qui par sa collaboration à l'*Abbé Constantin* a prouvé qu'il possédait un sens délié des choses du théâtre, des habiletés, je dirais même des petites ruses du métier, s'est rencontré avec M. Léopold Lacour, dans cette même idée qu'il y avait là une pièce à faire, et la pièce, ils l'ont faite tous les deux. J'avoue regretter cette collaboration, car avec des parties curieuses, des épisodes choisis avec un goût rare, des finesses de vrai lettré, avec un acte entier d'une réelle puissance dramatique et d'une saveur rare d'originalité, *Mensonges* demeure une œuvre un peu inégale et indécise.

Je crois qu'il peut y avoir un théâtre d'analyse comme il y a un roman d'analyse, où l'action consisterait dans la mise en lumière des nuances de la pensée et de la passion, des associations, des contrastes et des conflits d'idées, étudiées, saisies et montrées au passage dans des analyses plus fines, plus subtiles, que celle que nous avons accoutumé d'admirer chez les maîtres.

La psychologie racinienne est admirable et je n'y contredirai point; mais depuis Racine, Balzac est venu, et Stendhal. Il me semble à certains signes précurseurs que ce théâtre nouveau ou renouvelé — car avec Marivaux le dernier siècle a connu quelque chose d'analogue — nous l'aurons. M. A. Dumas, le plus *oseur* des grands audacieux, a écrit l'*Ami des femmes* et il me semble qu'aujourd'hui l'*Ami des femmes* paraîtrait une nouveauté moins choquante. On constaterait peut-être encore que de Ryons a des façons d'agir un peu étranges, et que le personnage de Jane de Simerose,

si complexe, a été compliqué à l'excès par M. Dumas ; mais on goûterait mieux les analyses et le caractère de De Ryons, et on ne prendrait plus ce grand philosophe pour un scélérat. Quel que fût le sort réservé à ce chef-d'œuvre, — j'ai fait assez de réserves pour en dire tout net mon sentiment, — il ne se retrouverait plus, très vraisemblablement, ce spectateur qui se leva au milieu de la représentation pour crier non pas : « Courage, Dumas, voilà la bonne comédie! » mais : « C'est dégoûtant! » Aujourd'hui la *Visite de noces* a du succès comme la *Parisienne* de M. Becque, qui n'est que l'analyse cruellement lucide de l'intérieur d'âme d'une petite personne sans préjugés, bien de son temps et bien de Paris. Le Théâtre-Libre a représenté encore quelques essais dans ce genre, et d'une portée sérieuse, comme la *Chance de Françoise* de M. G. de Porto-Riche, *Monsieur Lamblin* de M. Georges Ancey, les *Résignés* de M. Céard. Le principe de ce théâtre, c'est que l'analyse y remplace et y devient l'action, et que, partant, le prix du détail et la finesse de la nuance font l'intérêt et la force du drame. Faute d'être expliqués, les personnages de *Mensonges*, sauf Desforges, se découvrent à nous trop simples. Nous aurions voulu savoir comment Suzanne peut garder de l'estime pour son mari, témoigner de la reconnaissance et de la confiance à Desforges, être fort heureuse de le duper et aimer naïvement « en petite pensionnaire » le « petit poète » Vincy, tout cela sans avoir des remords et même sans être un monstre ; — car en la comparant à Mme Marneffe, on lui a fait injure. Suzanne pourrait dire, comme Clotilde dans la *Parisienne :* « J'ai idée d'une existence où mes devoirs seraient remplis sans que mon cœur fût sacrifié. » Elle a le besoin du luxe et le désir du rêve. Elle ment toujours, mais avec tant de sincérité! Pour comprendre le caractère de René Vincy, — qui ressemble si bien à la jeunesse de Claude Larcher, — il faut tenir compte de son éducation chrétienne, de son romantisme exalté ; de ce qu'il ne connaît la vie que par Balzac ; de ce qu'il a écrit sur les murs de sa chambre la maxime de l'*Imitation : Cella continuata dulcescit;* de ce qu'il a été ravi de prendre le nom de d'Albert tout un été, en ressouvenir de *Mademoiselle de Maupin*. Larcher, analyste aigu, comme on l'appelle, « jobard de la grande espèce », comme il se nomme, étant connu, ne ressemble plus à Desgenais. Il aime et il hait tour à tour, et son amour s'accompagne d'un arrière-goût de mépris, comme sa haine jalouse se

fond parfois en tendresse et en pitié : « Lorsqu'elle m'a menti avec ces yeux-là, je me mets à la plaindre de ses infamies au lieu de lui en vouloir. » Colette n'est pas non plus tout uniment une bonne fille sans cœur comme Marco.

Jusqu'au quatrième acte, on ne saurait guère louer dans *Mensonges* que de jolis *quadri* (le salon de la comtesse Komof, l'intérieur pauvre et paisible du professeur Fresneau qui a épousé la sœur de Vincy, intérieur qui aurait inspiré à M. François Coppée un touchant dizain). Une scène d'explications farouches, mais loyales, entre Larcher et Vincy, qui l'accuse d'avoir calomnié Mme Moraine, a relevé la pièce, et le quatrième acte a décidé du succès. C'est à cet acte que Desforges, dans un long monologue, commente et révèle son caractère de viveur qui vit de régime, paternel et cynique, vexé d'avoir été trompé par Suzanne, et flatté de voir son « élève » si forte, presque bonhomme et presque jaloux. « Le *trompé*, — pour user d'un euphémisme de *Tragaldabas*, — ce n'est pas moi, c'est le poète, » conclut-il, et ayant deviné que Suzanne est prête à fuir avec Vincy, il lui donne clairement le conseil, en philosophant sur les adultères romanesques, de ne pas imiter Froufrou. Pour remercier son « bon ami » de ce bon avis, Suzanne s'en va dîner avec lui. Quant à Vincy, il se désolera et « transformera sa douleur », assure Desforges, en une pièce de théâtre qui se terminera par un mariage. Ce dénouement pessimiste est d'un grand effet ; l'acte éclaire, illumine la pièce. Pourquoi jusque-là les auteurs n'ont-ils pas avec assez de complaisance « cherché dans le fond des cœurs avec une lanterne », comme écrivait déjà Mme de Sévigné ?

Mlle Cerny a beaucoup de charme, mais peu d'autorité dans le rôle de Suzanne. Mlle Deschamps est une Colette aimable, trop aimable. M. Dieudonné a détaillé le monologue de Desforges avec un art achevé et simple. M. Duflos a joué avec chaleur le personnage de Larcher, et M. Volny avec naïveté et avec passion celui de Vincy.

Lena Despard, le drame en quatre actes qui a servi, aux Variétés, de rôle de rentrée à Mme Sarah Bernhardt, a été tiré par M. Berton du roman de M. Philips : *As in a looking glass* ou *Comme dans un miroir* publié ici même. Ce roman, traduit par Mlle Marie-Anne de Bovet, d'un style souple et vif, fut très remarqué à cause du réalisme de la donnée et de la richesse des

analyses, de la vérité profonde des « petits faits probants ». Ce journal intime d'une aventurière qui, après avoir connu, de par le monde, les extrémités de la fortune, épouse un lord, se prend à l'aimer et se tue le jour où il découvre la honte de son passé, ne mentait pas le moins du monde à son joli titre de roman psychologique.

L'adaptation de M. Berton découpe ce roman en scènes assez mal choisies, qui ne mettent guère en relief l'originalité ondoyante de Léna, de cette sirène besoigneuse des plages mondaines et des villes d'eaux. Mais la pièce de M. Berton, c'est les incarnations de Sarah Bernhardt, au premier acte chez la bonne lady Gage, en veuve du monde pieuse et prude ; au deuxième, à Londres, en aventurière qui n'a que des mésaventures ; au troisième, à Monte-Carlo, en courtisane amoureuse, et, au dernier, dans le manoir de lord Ramsay, son mari, en dona Clorinde démasquée et désespérée. A la vérité, Mme Sarah Bernhardt a joué bizarrement tous ces personnages, sauf le dernier, et a paru prendre plaisir à déconcerter son fidèle public de Paris durant trois actes, pour qu'enfin il ait une joie plus sincère à retrouver en elle et à applaudir la gracieuse et grande tragédienne. Jusque-là Mme Sarah Bernhardt s'est plu à dérouler des phrases entières sur une seule note aiguë avec une virtuosité de la voix de tête bien vite agaçante, ou à précipiter le débit en martelant les mots, ou à leur donner des sonorités et des résonances musicales si indécises qu'on croyait entendre, comme dit le poète :

..... sur le sable argentin
Le murmure étouffé des vagues du matin.

Mais au dernier acte, dans la scène avec lord Ramsay, scène de remords, de terreur, de désespoir, de tendresse éperdue, de passion folle, elle a joué enfin avec tout son art et de toute son âme, qui est une âme de grande artiste. Et elle a mimé les phases de l'empoisonnement par la morphine, le regard dilaté, la démarche anguleuse, l'automatisme et l'impuissance des mouvements, les étreintes suprêmes du poison, de manière à tenir toute la salle haletante sous le charme du frisson et de l'angoisse.

Parmi les autres interprètes c'est assez de louer M. Valbel (Ramsay) qui vient de Russie et qui a un jeu élégant et éloquent, comme aussi M. Berton (Fortinbras), de grande marque en aventurier, de grande allure en escroc.

Riquet à la Houppe est un des plus jolis contes de Perrault, un de ceux que les savants n'ont pas encore expliqués par des mythes solaires ou astronomiques. Si *Riquet à la Houppe* n'était qu'un mythe amoureux ? Je cite mon auteur, c'est celui du conte qui, après nous avoir rapporté comment, du jour qu'ils s'aimèrent, Riquet devint beau et la princesse cessa d'être bête, ajoute : « Quelques-uns assurent que ce ne furent pas les charmes de la fée qui opérèrent, mais que l'amour seul fit cette métamorphose. » D'où l'on peut conclure, si l'on est dans une heure sombre, que

La seule illusion fait la beauté des choses,

ou sinon, tout autrement.

La féerie que MM. Ferrier et Clairville ont tirée du conte de Perrault a été un gros succès. Il y a là de la gaîté et de la mise en scène, un guignol minuscule, un ingénieux ballet des divers jeux (cartes, dominos, échecs, etc.), bien d'autres merveilles. Cela est aussi magnifique que gentil, et à souhait pour l'enchantement des yeux. Pour l'enchantement de l'esprit, il nous faut attendre qu'on joue le *Riquet à la Houppe* de M. Théodore de Banville, dont La Fontaine aurait aimé la sagesse et dont il aurait envié les rimes, suaves et riches comme l'éveil fleuri du printemps.

Marcel FOUQUIER.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Paris, 28 avril.

L'empereur Alexandre III, s'il est accessible à un grand orgueil, doit être satisfait. Il a pour ennemis violents, d'un bout à l'autre de l'Europe, tous les écrivains, tous les journalistes résolus à ne point reconnaître, et souvent payés pour cela, d'autre supériorité que celle de M. de Bismarck. Leur acharnement prouve, plus encore que notre admiration, combien le Czar grandit, et inquiète l'homme qui prétend être seul l'arbitre des destins du monde.

Il a donc surgi, en face du chancelier d'Allemagne, un grand homme d'État, génie bienfaisant contre un génie malfaisant, qui a relevé le drapeau de la justice, du droit, et qui a dit au mensonge, à la turpitude, à la trahison : « Je vous surveille ! » à la tyrannie, à la morgue dominatrice : « C'est assez ! »

L'empereur Alexandre III, pour que les peuples menacés et opprimés se tournassent vers lui, ne s'est pas présenté en sauveur. Il a sans bruit, sans fonds de reptiles, sans besoin de frapper les imaginations par l'imprévu, sans grosse caisse, sans corybantes vociférant à grands cris des hymnes à la divinité, suivi durant huit années une politique dont l'unité, dont la hauteur de vues ont relevé la dignité, le prestige de la Russie ; en relevant cette dignité et ce prestige il a donné un exemple et rendu la fierté aux peuples qui se courbaient.

Esprit pratique, d'une supériorité aujourd'hui incontestable, si le Czar n'a pas la bonté un peu naïve que les gazettes alle-

mandes lui prêtaient au début de son règne, il a une intelligence beaucoup plus large et beaucoup plus élevée que ces mêmes gazettes ne la lui reconnaissent. L'empereur de Russie est déjà un diplomate d'une grande habileté puisqu'il cherche à vaincre et non à triompher.

Si les actes de la politique d'Alexandre III, incontestablement personnels, n'ont pas provoqué en Europe toute l'admiration qu'ils méritent par la puissance et par la prévoyance de leur conception, c'est à M. de Giers qu'en remonte la responsabilité.

M. de Giers a pris de longue date l'habitude de graviter dans l'orbite de la politique allemande. Sa conviction est que la culture allemande, que la diplomatie allemande, que les destinées allemandes sont les premières du monde, et il n'a pas la valeur individuelle qui excite un esprit supérieur à lutter contre la suprématie des adversaires de son pays. Plutôt que de résister à cette suprématie, il préfère la reconnaître. Comme toutes les intelligences étroites et routinières, il est incapable de ces mouvements subits qui grandissent un homme dans l'erreur même et lui font avouer hautement qu'il s'est trompé.

Son désir étant de prouver à tout prix que c'est lui qui dirige la politique extérieure de la Russie, prétention habilement stimulée et entretenue par l'Allemagne, il se trouve naturellement que la sagesse, que la fermeté, que la froide dignité, que la divination supérieure de l'avenir et des pièges politiques, facultés et attributs du grand Czar silencieux, se transforment, dans la trituration journalière de la politique faite par M. de Giers, en apparence d'hésitation et d'opiniâtreté de la part de l'empereur, et en concessions secondaires et multiples faites à l'Allemagne par celui qui est à la tête du ministère des affaires étrangères.

En France, la logique oblige nos gouvernants à considérer comme un danger perpétuel, comme une menace constante d'embûches, comme un avertissement de conclure en sens contraire, tout ce qui émane de M. de Giers et de ses agents les plus dévoués.

M. de Bismarck, qui aime à rendre visibles les traces de sa griffe sur l'épaule de ses esclaves, qui a marqué à son chiffre B. F. les Andrassy, les Kalnoky, les Crispi, les Salisbury, s'est plu aux fioritures du tatouage avec M. de Giers; nul n'ignore en Europe, et M. de Bismarck le veut ainsi, que M. de Giers a les faveurs particulières de la Wilhelmstrasse.

M. de Giers sait-il par son ministre en Suisse que plusieurs attentats contre le Czar ont été perpétrés sous l'inspiration de la police allemande? Il lui suffirait pour en acquérir la preuve de demander au gouvernement de la Confédération helvétique communication de l'enquête sur les socialistes, des lettres de M. Krüger, conseiller de police de Berlin et de son agent Küter, lettres adressées à l'agent Schmid, lequel devait inventer un attentat : *quelque chose de vraiment important et encore inconnu.* Je traduis et copie textuellement. Une autre lettre de Krüger à son agent Haupt, chargé de s'attirer par la flatterie la confiance des Russes et des Polonais, de leur fournir du travail, contient ceci que je livre aux méditations de M. de Giers : « **Le prochain attentat contre l'empereur Alexandre doit se préparer à Genève, écrivez-moi, j'attends des rapports de vous.** » J'en aurai long à dire quand je voudrai parler de Schröder, de Friedmann, de Kauffmann. Être l'ami de l'Allemagne pour un homme d'État russe, c'est donc inconsciemment sacrifier la vie de l'empereur Alexandre III, que M. de Bismarck abhorre, depuis qu'il a rencontré en lui un rival en diplomatie. Le Czar, s'il s'était laissé persuader par M. de Giers que M. de Bismarck devait lui être *persona grata,* aurait donc justifié le proverbe : Apprivoiser un corbeau pour qu'il vous crève les yeux!

En France, il faut que nous le sachions bien : si jusqu'à présent notre sympathie sincère pour la Russie n'a pas été mise à profit, c'est par suite des manœuvres de M. de Giers.

M. le baron de Mohrenheim, qui n'est rien moins que Russe, a su se créer des amis et des défenseurs chez nous par ses attaches de parenté avec le faubourg Saint-Germain et par ses sympathies pour le Danemark. Il est cependant curieux que ce soit un nom tel que le sien qu'on soit forcé de prononcer en parlant d'un représentant à Paris du gouvernement impérial de la Russie. On le dit partisan de l'alliance franco-russe; il n'a rien tenté jusqu'ici pour qu'elle soit un fait accompli. Il n'a d'ailleurs, pour arriver à un résultat de cette importance, ni l'autorité, ni l'activité, ni l'ardeur nécessaires, n'étant pas Russe.

Serait-il possible d'ailleurs qu'un ambassadeur de Russie à Paris se dît adversaire de l'alliance franco-russe? N'est-elle pas sa seule raison d'être? Rien n'a mieux démontré l'insuffisance de M. de Mohrenheim que l'incident Achinoff, qu'exploite si bien à

cette heure contre nous le chef de M. de Mohrenheim, M. de Giers, en accusant auprès de l'empereur la France et non celui qui a donné l'ordre du bombardement.

La France a une sympathie si puissante pour la Russie qu'un seul mot de M. de Mohrenheim eût rétabli la confiance mutuelle que l'affaire de Sagallo a troublée. M. de Mohrenheim n'a pas dit ce mot... De l'avis des Français patriotes, ce n'est pas l'amiral Olry qui est cause de ce véritable malheur, mais d'abord M. Floquet adjuré par M. Mariani, lequel était inspiré par M. Crispi, conseillé lui-même par M. de Bismarck, et ensuite trois étrangers à la Russie, qui, on peut à peine y croire, sont les intermédiaires officiels entre les deux États amis : MM. de Giers, de Mohrenheim et Kotzebue ! ! ! Et de plus, la mission Paissi, une mission orthodoxe, avait à Paris des luthériens pour la protéger !

Tant que les trois Allemands en chef de l'ambassade — car il y en a d'autres en sous-ordre — ne seront pas remplacés par *trois vrais Russes orthodoxes* à Paris, l'alliance franco-russe, espoir de salut des deux pays à l'heure du danger commun, ne se fera pas, on peut en jurer, et elle restera lettre morte dans le cœur des Français.

M. de Mohrenheim a de grandes sympathies pour les Polonais, ce qui a son mérite. Partisan de la reconstitution de la Pologne, il a en cela une vue commune avec les slavophiles ; seulement M. de Morenheim, à ce que l'on m'assure, rêve cette reconstitution au profit de l'Autriche ! Ce sont les sympathies connues du baron de Mohrenheim pour la Pologne qui l'ont aidé sans doute à subir M. Floquet, longtemps sa bête noire.

Mais ceci est une ironie, M. de Mohrenheim n'a jamais cessé de désirer voir commettre à M. Floquet vis-à-vis de la Russie l'une de ces fautes qui ne reçoivent pas d'absolution. Les conseils de l'ambassade russe, n'eussent-ils pas été inspirés par les instructions générales de M. de Giers, eussent été perfides dans l'affaire de Sagallo.

Pour faire comprendre à des hommes irréligieux l'intérêt d'une religion, il faut appartenir à cette religion, tandis que voir blesser l'orthodoxie par M. Floquet a été un double plaisir pour M. de Mohrenheim.

Et nous avons eu le spectacle d'un ministère qui, par la voix de l'amiral Krantz, déclarait en plein Parlement que la France n'irait pas tracasser l'Angleterre pour les îles de Pâques, d'un

ministère qui ne bronchait pas au débarquement de troupes italiennes dans l'un de nos ports de la mer Rouge; nous avons eu la tristesse de voir ce ministère bombarder des sujets russes, femmes, enfants, moines qui séjournaient sur un territoire qu'ils croyaient indépendant!

Partout, en Bulgarie, en Serbie, en Roumanie, la politique d'Alexandre III, à force d'honnêteté, a déjoué de multiples et dangereuses intrigues, brisé les liens inextricables dans lesquels on l'immobilisait? A cette heure, les provinces balkaniques ont foi dans le désintéressement de la Russie dont la loyauté immaculée du Czar est un sûr garant.

Et c'est ce désintéressement, dont nul ne doute aujourd'hui, qui permet aux petits peuples, délivrés du joug turc, de ne plus craindre leur libérateur, de se soustraire à l'alliance austro-allemande et d'affirmer leur neutralité.

En Serbie, tout ce qui brutalement s'était fait sous l'inspiration de Berlin par Vienne, se défera tôt ou tard. La disgrâce, l'exil du métropolite Michel, se transformeront en un retour acclamé. Le divorce de la reine, escamoté au mépris de toute loi divine et humaine, sera cassé. La mère malheureuse, l'épouse chassée, la souveraine outragée reviendra triomphante à Belgrade. Rendue à l'adoration de son fils, à l'amour de son peuple, rentrée en possession de l'estime de tous, qu'un mari indigne avait essayé de lui enlever, la reine Nathalie, dans un étrange et providentiel chassé-croisé, verra le roi Milan à demi exilé par son abdication, courant on ne sait quelles aventures, voyager loin de ses États à la recherche d'une situation de déclassé. S'il revient, il aura la responsabilité entière des malheurs qui accableront, par sa faute, son pays, et si ces malheurs retombent sur sa tête, il ne pourra en accuser que lui.

En Roumanie, malgré la guerre au couteau faite par M. Jean Bratiano aux adversaires de la politique de soumission à l'Allemagne (politique à coup sûr plus dangereuse sous la royauté d'un Hohenzollern), malgré l'hypocrite apparence d'indépendance des junimistes, indépendance que M. Carp, dans son dernier discours, définit par cette formule à demi cynique : « La neutralité roumaine est impossible, elle est un mot vide de sens »; malgré la résistance du roi Charles, c'est à un ami de la Russie, à

M. Lascar Catargi que la présidence du nouveau cabinet roumain est échue ; c'est à M. Alexandre Lahovary, un franco-russophile, par conséquent à un « incapable, » selon l'expression de la *Kœlnische Zeitung*, qu'est confié le poste de ministre des affaires étrangères.

Et c'est parce que le ministère Catargi est un ami de la Russie qu'il peut affirmer son désir sincère de neutralité. Une citation de la correspondance de Pétersbourg du journal *le Nord* donne les raisons de ce que j'avance, avec une netteté et une clarté qu'il faut citer :

La conduite de la Russie vis-à-vis de la Serbie après la chute du roi Milan est d'assez fraîche date pour prouver que son unique désir consiste à ne point rencontrer d'hostilité dans les États slaves de la péninsule balkanique, mais qu'une fois ce légitime désir satisfait et dès qu'il se croit garanti de leur part sur le terrain de la politique étrangère, il ne se mêle en rien de leurs affaires intérieures, et leur laisse pleine liberté dans le sens que ces États jugent être le plus conforme à leurs aspirations nationales. Or, l'attitude de la Russie à l'égard de la Roumanie sera identiquement semblable à celle qu'elle observe vis-à-vis de la Serbie si le gouvernement de Bucharest n'est pas moins sage que celui de Belgrade, et il lui suffit pour cela de suivre la route que vient de lui tracer avec justesse M. Lascar Catargi.

Le roi Charles de Hohenzollern, s'il avait accepté loyalement de faire, non de la politique de famille, mais de la politique nationale, n'eût pas exigé comme don, non de joyeux mais de triste avènement au pouvoir, deux sacrifices qui ont mis le ministère en danger dès la première heure, lui infligeant une humiliation et lui enlevant une partie de sa majorité, c'est-à-dire le vote pour l'achèvement de fortifications qui donnent à la Roumanie une attitude d'hostilité contre la Russie et le refus du roi d'accepter M. Démètre Bratiano dans le nouveau cabinet. Il y a là une manœuvre tout à fait inquiétante de la part du souverain, et qui prouve qu'il n'a pas cessé de lutter contre des hommes que la situation politique lui impose. Si aux collectivistes, aux junimistes, les libéraux mécontents se joignaient un instant, le nouveau ministère aurait vécu. Le but du roi est si clair qu'il est impossible que M. L. Catargi et M. D. Bratiano ne trouvent pas un moyen d'éviter les pièges que des adversaires communs leur tendent, et d'échapper au danger le plus grave que les conservateurs et les libéraux aient jamais couru : celui de donner la preuve de leur manque d'union et de leur impuissance.

Tandis que le nouveau chef du cabinet roumain tente une lutte suprême pour libérer la Roumanie de la tutelle, de la tyrannie allemande, M. Crispi pousse avec ténacité le roi Humbert dans les filets du grand oiseleur de Friedrichsruhe. Le voyage de Guillaume à Rome a été si utile à l'Italie qu'on ne peut s'étonner de l'impatient désir du dictateur de la Consulta de conduire son roi constitutionnel à Berlin.

M. Crispi sent aussi le besoin de retremper une autorité qui lui échappe à la source du grand autoritaire bismarckien. L'ancien pentarque voit son influence décroître, la résistance s'organiser contre lui; il perd des amis et ne conquiert plus d'adversaires. En vain les ressources de son habileté croissent-elles chaque jour, sa puissance décroît et sa fortune s'entame à tel point que le sort lui-même ne parvient pas à lui être favorable.

Quelques mois plus tôt la mort du Négus, un bond des troupes italiennes sur Keren, sur Asmara, et M. Crispi eût été pour un certain temps le héros de la mer Rouge. Aujourd'hui, après la constatation de l'état de misère où est l'Italie, du découvert financier, l'opinion publique ne se demande même pas s'il faut essayer de sauver la mise de l'expédition abyssinienne. Malgré tant d'événements favorables, il est certain que le peuple italien consulté répondrait aux questions que pose la *Riforma:* « Faut-il occuper les positions nécessaires à la sécurité des forces militaires de l'Italie et à la salubrité de ses possessions sur la mer Rouge, ou faut-il abandonner Massouah ? » le peuple italien consulté, dis-je, répondrait : « Abandonner Massouah ! »

Au conseil des ministres, MM. Zanardelli, Seismit-Doda, Giolitti, Miali et Lacava trouvent que le moment n'est guère favorable pour réclamer du pays un sacrifice, ne fût-il que de 6 millions, comme l'affirme le général Bertole-Viale, ministre de la guerre.

Les organes de la presse italienne continuent à être très divisés à propos de Massouah : les uns sont belliqueux et prêts à l'occupation immédiate; les autres, désireux de ne pas laisser perdre l'occasion de se couvrir des dépenses faites, des existences sacrifiées; d'autres encore déclarent qu'il faut maintenir les positions et attendre; qu'avancer davantage serait courir le risque de s'engouffrer dans l'imprévu; enfin les journaux du nord de l'Italie, absolument hostiles à l'expansion coloniale, déclarent

que faire de nouvelles dépenses pour l'Afrique serait mettre le comble à la folie de cette occupation.

Les hommes politiques les plus sages, qui raisonnent froidement des faits, hésitent à conclure.

L'un d'eux, dont les discours sont de véritables prophéties et qui n'a pas de chagrin plus amer que celui de voir ses prédictions s'accomplir, m'écrivait ces derniers jours :

« Je serais bien embarrassé de vous dire si à présent nous faisons bonne ou fausse route, car il me semble que, troublés par les résultats de nos essais de grande politique, nous pataugeons pour le moment dans l'ornière qui est entre les deux. »

Ainsi M. Crispi ne peut plus rêver, au moins jusqu'à novembre, de rédiger des bulletins de victoire; le dérivatif si utile aux dictateurs pour détourner les peuples de leurs préoccupations intérieures lui échappe : ainsi la coupable complicité obtenue par lui de MM. Mariani et Floquet pour empêcher la Russie de pénétrer en Abyssinie sous la forme religieuse ne sert en rien jusqu'à nouvel ordre à la politique de l'Aigle de Palerme.

M. Floquet, à l'heure où j'écris ces lignes, a dîné chez M. Crispi. Interviewé le 21 avril, il nous a fait savoir que c'est dans un *dîner intime*, le 23 courant, *qu'il aura le très grand plaisir d'être convié* par le plus précieux ami de M. de Bismarck. Nous savons même de M. Floquet qu'il lui *tarde de serrer la main* de M. Crispi. M. Floquet se dit l'un des partisans « les plus résolus de la concorde entre la France et l'Italie », et il nous en fournit la preuve en témoignant à M. Crispi, le plus redoutable ennemi de cette concorde, toutes ses vieilles sympathies. N'ai-je pas vu même quelque chose comme le mot *reconnaissance* à propos de celui qui accueille si *intimement* M. Floquet en Italie? Combien le mot serait plus juste, retourné après l'affaire de Sagallo !

Décidément, M. Floquet n'a d'unité de vue que quand il s'agit de la Russie. Ayant débuté par le cri de : « Vive la Pologne ! » il parfait l'un des cercles de sa vie politique par le bombardement d'une mission russe. Il est impossible de mieux figurer le serpent qui retrouve sa queue.

M. Floquet n'aime pas la Russie : il lui en veut du droit qu'a eu l'un de ses souverains de lui en vouloir. Il n'a pas oublié qu'au moment où M. de Bismarck faisait publier dans ses journaux officieux que M. Floquet était le seul homme d'État assez populaire en France, assez influent s'il le voulait pour faire accep-

ter une bonne fois sincèrement à la France la perte de l'Alsace-Lorraine, M. de Mohrenheim affectait de ne pas le connaître, quoiqu'il fût président de la Chambre.

L'acceptation du dîner *intime* de M. Crispi par M. Floquet en compagnie de M. Menabrea, au moment où l'ambassadeur d'Italie prend congé pour ne pas assister aux fêtes de la Révolution française à laquelle, dit si justement la *Tribuna,* « l'Italie doit son affranchissement », est une faute grave et frise le manque de patriotisme. M. Menabrea, qui n'assistera pas au centenaire, assistera cependant, dit-on, à l'inauguration de l'Exposition : banale concession.

Donc, en donnant l'ordre du bombardement à Sagallo, M. Floquet s'est dit trois choses : « Voilà qui crée à mon cousin Mariani une situation exceptionnelle. — Voilà qui fera penser à M. de Bismarck : J'avais bien raison de dire que ce gaillard-là sait remonter un courant d'opinion. — Voilà qui prouvera que si M. de Mohrenheim n'eût pas affecté de quitter son poste tandis que j'étais au pouvoir, il eût trouvé en moi plus de clémence pour des sujets russes. »

Puisque j'ai évoqué encore une fois l'affaire de Sagallo, je préviens mes souscripteurs pour la mission religieuse russe, la plupart bien humbles, puisque près de 5 000, dont les 614 du journal *la France*, m'ont envoyé, sans autre appel que mes lettres particulières près de 5 000 souscriptions à 25 centimes, 50 centimes, 1 franc; — je les préviens, dis-je, que l'archimandrite Paissi accepte le produit de cette modeste souscription, non comme une réparation quelconque des dommages causés à la mission (il y en a, hélas! d'irréparables), mais comme témoignage de sympathie d'un petit nombre de Français.

Notre gouvernement, qui par les successeurs du cabinet Floquet a paru prouver qu'il n'eût point agi avec un pareil aveuglement et une pareille légèreté dans l'affaire de Sagallo, a maintenant à réparer la faute commise dans la mesure des possibilités.

Le Reichstag allemand s'est beaucoup agité avant de prendre ses vacances de Pâques, mais il n'a mené à bien aucun de ses travaux. La grande réforme sociale de l'assurance obligatoire en faveur des invalides du travail et des ouvriers de soixante-dix ans est restée en suspens, et elle a tant d'articles à reprendre, à discuter, à réétudier, qu'il est impossible de prévoir si elle sera

votée avant l'automne. La loi modificatrice du régime de la presse, ayant pour but de substituer des dispositions pénales à la loi contre les socialistes, n'a pas même quitté le sein protecteur des commissions où elle subira, on n'en peut douter, bien des changements de nature.

Mais ce qui ne subit pas de retard, ce qui est voté, accepté à travers tout, malgré tout, ce sont les crédits, les réformes concernant les armées de terre et de mer.

L'empereur Guillaume II veut, en même temps que la première armée de l'Europe, posséder la première flotte, avoir la première armée coloniale. En vain l'Allemagne gémit, se saigne aux quatre membres pour alimenter, pour combler des dépenses ruineuses. Il faut qu'elle paie encore et toujours. Près de 147 millions viennent encore d'être demandés au Reichstag et accordés par lui pour des constructions navales.

Le voyage du jeune empereur en Angleterre a pour double but de donner une leçon de choses aux marins allemands et de constater la force ou la faiblesse de la marine britannique. Si la flotte anglaise a une véritable valeur, sa part sera meilleure dans les partages coloniaux; sinon, non. Ah! le jeune empereur ni le chancelier ne prennent pas chat en poche. Depuis la revue des troupes italiennes passée à Rome, le roi Humbert et M. Crispi ont pu s'apercevoir de leur déchet.

Voilà donc l'Allemagne, puissance maritime, engagée dans les entreprises coloniales avec tout autant de légèreté que nous, et il est facile de voir par là que la grande politique générale du chancelier a surtout été faite de l'effacement de ses partners ou de la complaisance de ses adversaires. L'expédition du capitaine Wissmann est bien la démonstration la plus complète de l'aveugle soumission du Reichstag, de l'imprévoyance des calculs faits par le gouvernement et du peu de profit que l'administration allemande, enviée à son tour par l'Europe, a tiré des expériences de la France et de l'Italie. Il semble que l'illustre successeur du docteur Peters, parti pour châtier les rebelles de Bagamoyo et de Dar-es-Salam, se soit donné à lui-même la mission de poser, sur les côtes zanzibariennes, une pompe aspirante des marks allemands.

Tous les Livres blancs publiés par M. de Bismarck prouvent une chose: c'est que, loin de la métropole où ils obéissent servilement, les fonctionnaires allemands veulent faire leur Bismarck et

jouer au jeu, si cher à leur maître, de la force primant le droit. M. Knappe, tout comme un chancelier au petit pied, organisait des insurrections à Samoa, prenait des mesures militaires, négociait avec les chefs rebelles, proclamait la prise de possession de l'administration samoïenne par l'Allemagne, etc., etc. Or M. de Bismarck a deux raisons de blâmer de tels procédés : la première est qu'il déteste qu'on agisse sans ses ordres personnels; la seconde, qu'il s'agit, au moment de la conférence, de faire ce qu'on a fait vis-à-vis de la compagnie allemande à Zanzibar, de désavouer tout ce qui pourrait inquiéter l'Angleterre et irriter les États-Unis; mais les délégués américains envoyés à Berlin, MM. Bates, Kasson et Sewal, appartiennent à cette race qui improvise des militaires du jour au lendemain, et qui peut improviser aussi bien des diplomates. Nous allons voir s'ils se laisseront jouer par l'Angleterre et par l'Allemagne, entièrement d'accord pour escamoter l'autonomie des Samoïens.

Lord Salisbury a de véritables tendresses pour la politique allemande; il s'émeut en parlant de ses attractions. Il croit, il est convaincu que les intérêts de l'Angleterre et de l'Allemagne ne sont contradictoires nulle part et peuvent être partout similaires. Déjà le chef du cabinet conservateur serait entré dans la triple alliance si sa signature pouvait avoir une importance quelconque; mais, hélas ! l'Angleterre est un pays constitutionnel, et tout engagement qui n'est pas pris par le Parlement n'a pas la valeur d'une signature à laquelle des successeurs sont tenus de faire honneur. Un autre cabinet peut condamner sans phrases, renier tout engagement de ses prédécesseurs; alors, à quoi bon s'engager officiellement? Ce qu'on peut, c'est armer l'Angleterre d'une façon redoutable, et promettre à M. de Bismarck de mettre les forces militaires de la Grande-Bretagne au service de l'Allemagne. Les 250 millions que fait dépenser au pays le cabinet de lord Salisbury ne sont certes pas pour défendre au besoin la France ou la Russie menacées. Ils sont donc dépensés au profit de la politique allemande, et ce n'est pas le discours de Bristol qui peut nous prouver le contraire.

Mais lord Salisbury, s'il rêve de grande politique dans un empire anglo-allemand, est rappelé sur terre par de vulgaires questions personnelles; il a vu la division se mettre dans son camp à propos de la succession de John Bright. Les conservateurs ont failli rompre avec les unionistes, ceux-ci exigeant qu'Albert

Bright, fils aîné de John Bright, fût candidat à Birmingham. Or la candidature conservatrice de lord Randolph Churchill s'appuyait sur un pacte conclu en 1886 avec les dissidents et leur chef M. Chamberlain. Ce pacte assurait la succession de John Bright au brillant conservateur radical. M. Chamberlain, accusé d'un manque de bonne foi par le parti conservateur, a déclaré que le pacte dont il était question n'existait plus, lord Randolph Churchill ayant lui-même plusieurs fois répété qu'il renonçait au siège de la circonscription vacante le jour de la mort de John Bright. Mais voilà que lord Randolph Churchill répond que l'affirmation de M. Chamberlain est fausse, qu'il n'a jamais renoncé à la candidature de la succession de John Bright et que M. Chamberlain, repêché par les conservateurs lors de sa séparation de M. Gladstone, a bien mauvaise grâce à ne pas se souvenir du service rendu. On juge du scandale dans tous les rangs de la majorité ministérielle.

Les organes bien pensants ont, il est vrai, trouvé à ces différends une solution géniale : c'est que l'accord se fasse désormais sur les candidatures des unionistes et des conservateurs! Mais M. de La Palisse étant mort, quoiqu'il ait eu l'instinct de vivre encore un quart d'heure avant sa fin, il se trouve que ni les dissidents, ni les tories ne voulant céder leurs candidatures à leurs alliés, l'entente devient tout simplement impossible. Lord Salisbury, dans son discours de Bristol, a gémi sur la tactique d'alliés qui se font la guerre entre eux. Pendant que les adversaires des gladstoniens s'épuisent en querelles, ceux-ci gagnent siège sur siège. Les voilà maintenant à dix.

J'ai en vain cherché dans la correspondance égyptienne de notre collaborateur Ramsès, d'ordinaire si admirablement renseigné, une nouvelle quelconque de la nomination du successeur de M. Timmermann, démissionnaire de ses fonctions d'administrateur français des chemins de fer égyptiens. Un de mes amis, qui arrive du Caire, me dit que, malgré des négociations qui durent depuis trois semaines, M. d'Aubigny n'a pas encore réussi à faire nommer ce successeur, et que la raison de ce retard vient de ce que Riaz-Pacha, connu cependant pour ses sympathies françaises au point que son retour au pouvoir avait donné de grandes espérances au quai d'Orsay et ravi chez nous les amis de l'Égypte, refuse aujourd'hui, par irritation contre M. d'Aubigny, qui a trouvé bien maladroitement moyen de s'aliéner les sympathies de

Riaz, de reconnaître à M. Prompt, le candidat présenté, le même traitement que celui de l'administrateur anglais.

Il est vrai qu'autrefois l'administrateur anglais étant président, son traitement était plus élevé ; mais une décision ayant été prise qu'il n'y aurait plus d'émoluments supérieurs à 30 000 francs, l'égalité s'est trouvée établie, depuis 1887, lors de la nomination de M. Halbon. Celui-ci recevait 50 000 francs comme M. Timmermann, tandis qu'on ne voudrait accorder au nouveau délégué de la France que 30 000 francs. La différence n'a d'importance que par le principe d'infériorité qu'elle créerait : si comme on le dit une cote mal taillée se faisait et si le traitement de l'administrateur anglais était de 2 000 livres égyptiennes et celui de l'administrateur français de 2 000 livres anglaises, il y aurait toujours une différence de 1 300 francs, la livre égyptienne valant en plus 65 centimes.

La colonie française au Caire, malgré toutes les avances que lui a faites le ministre de France, est très mécontente de ce qu'il ait conduit les choses de façon à faire de Riaz un ennemi aussi acharné. Il est clair que le gouvernement égyptien finira par céder. En attendant, M. d'Aubigny a rompu les relations avec le ministre égyptien, ce qui n'est pas fait pour rendre sa tâche facile et heureuse plus tard, et peut le forcer à s'adresser directement au Khédive. M. d'Aubigny n'a pas d'excuse. La démission de M. Timmermann lui est connue depuis le 15 janvier, c'est-à-dire deux semaines avant son adhésion au renouvellement de la période quinquennale de la Réforme et à la promulgation d'un décret d'impôts sur les Européens. Personne ne comprend comment, en signant cette adhésion, avec les principes d'abdication et les concessions qu'elle comporte dans la question des tribunaux mixtes il n'ait pas eu la prudence de s'assurer la nomination de l'administrateur français sur le pied de l'égalité établie depuis deux ans. L'ami qui me parlait de cette affaire me disait : « Ce n'est plus de la politique de nivellement, c'est de la politique d'imprévoyance et de déchéance. »

Les vacances de Pâques qui ont dispersé les parlements, n'ont pas été pour Vienne des jours de repos. Une grève des cochers de tramways a fourni un prétexte aux agitateurs anti-sémites, qui s'étaient comptés aux dernières élections municipales, pour piller les cabarets israélites et crier dans la capitale : « A bas

les juifs ! Finissons-en avec les juifs ! » L'agitation a été jusqu'à l'émeute, et la police, la troupe ont été forcées de faire usage de leurs armes. Les troubles ont duré plusieurs jours et ont été particulièrement graves dans les faubourgs d'Hernals et de Wahring. Un sous-officier atteint mortellement par une pierre a succombé à l'hôpital et un grand nombre de personnes ont été blessées. Aujourd'hui l'ordre est complètement rétabli.

En Hongrie, M. Szilagyi, obligé comme tout ministre nouveau de se représenter devant ses électeurs, vient de leur adresser une lettre-programme dans laquelle le député libéral de Presbourg expose les idées de décentralisation qu'il a sans cesse soutenues dans l'opposition. Une décentralisation intelligente et mesurée permettra non seulement aux Hongrois une plus juste répartition des vitalités, des forces et des puissances politiques, commerciales, industrielles, juridiques, financières, etc., du pays ; mais encore elle finira par favoriser l'émancipation des races non maggyares maladroitement opprimées, et dont l'irritation au milieu du réveil des nationalités slaves deviendrait à la fin une sérieuse inquiétude pour la Hongrie.

Lors de mon voyage en Hongrie, j'avais reçu une lettre, signée de noms slovaques, dans laquelle une nation malheureuse de deux millions d'hommes gémissait sur la situation misérable et inférieure dans laquelle la maintenait la Hongrie. Me rappelant les nobles théories de Kossuth en 1849, théories restées le principe de la plupart des membres du parti de l'indépendance, je conseillais dans ma *Patrie hongroise* aux oppresseurs des petites nationalités non maggyares de faire leur examen de conscience, notamment sur les misères slovaques.

Je reçois aujourd'hui de Saint-Pétersbourg une brochure signée Alexandre Papkoff : *l'Esclavage au centre de l'Europe*, dans laquelle l'auteur signale des faits qui, s'ils sont exacts, comme l'enlèvement de centaine d'enfants à leurs parents, la vente de ces malheureux comme une marchandise, sont indignes, même sous prétexte de « civilisation », d'un peuple généreux et humain, et trouveront certainement un justicier dans le nouveau ministre M. Szilagyi.

Déjà plusieurs organes de la presse hongroise, et entre autres le *Budapesti Hirlap*, ont signalé à leurs compatriotes le danger du rapt des enfants slovaques. Espérons que la brochure de M. Pap-

koff, en groupant des faits dont la gravité croît en raison de leur nombre, attirera l'attention du gouvernement hongrois sur des manœuvres cruelles et encouragera la résistance légale des Slovaques contre d'odieux exploiteurs, que l'impunité seule autorise à vendre en pleine Europe des enfants arrachés par la force à leurs parents.

M. Vega de Armijo décidément paraît avoir évité le piège tendu par l'Angleterre à l'Espagne dans des propositions qui venaient en droite ligne de Berlin, grâce à l'intermédiaire de lord Salisbury. Tandis qu'on détournait l'attention du peuple espagnol par la visite de Saint-Sébastien, l'Allemagne essayait de devenir la voisine commune de la France et de l'Espagne sur le littoral marocain. M. de Bismarck avait déjà escamoté au sultan un territoire entre Mellila, espagnol, et Oran, français. Le cabinet de Madrid l'a su et a défait la petite combinaison tudesque.

L'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie étant d'accord au Maroc, il est, en vérité, bien nécessaire que les gouvernements espagnols et français s'entendent pour lutter contre cette triple influence. Le ministre que le département des affaires étrangères espagnol vient d'envoyer à Tanger, en même temps que nous y envoyons M. Patenôtre, est un homme avisé, prévoyant, diplomate dans le sens le plus élevé du mot : c'est M. Figuera. Souhaiter qu'il réussisse, c'est souhaiter l'insuccès d'une politique ennemie, car M. de Bismarck, depuis le rejet par l'empereur Guillaume de son projet d'annexion du Maroc en 1875, n'a pas cessé de guetter le moment de le reprendre et de le mettre à exécution.

Les Cortès sont en vacance, mais dès leur rentrée les « honorables » espagnols seront accablés de besogne. Jamais une fin de session en aucun pays n'a été aussi chargée, et il est impossible, pour peu que la droite s'y emploie — et M. Canovas ne s'en fera pas faute, — que la Chambre espagnole mène à bien la loi des retraites et de pensions, la loi des réformes militaires, les budgets intérieurs et coloniaux, enfin la discussion du projet de M. Moret sur le rétablissement du suffrage universel dans toutes les élections.

Cette fin de session sera un moment psychologique. Si les conservateurs revenaient au pouvoir, aidés par la résistance de certains libéraux au rétablissement du suffrage universel, il me semble que la régence elle-même serait bien vite en danger, les

républicains et les démocrates n'ayant soutenu les libéraux au pouvoir que dans l'espoir d'obtenir par eux l'extension complète du vote.

Je reçois d'Athènes la lettre suivante :

La Chambre grecque s'est si bien comportée, durant la session extraordinaire qui vient d'être close, que M. Bikélas, dans son article si sensé, si impartial, si élevé, aurait pu, s'il avait été possible de prévoir tant de sagesse subite, lui marchander moins les éloges. L'opposition n'a point empêché l'œuvre législative, au contraire; le mot d'ordre de l'opposition a été ni abstention, ni obstruction. M. Delyannis a — avec beaucoup de tact — appuyé la proposition du ministère pour la dotation de la princesse Alexandra (400000 dr.), pour la construction d'un palais pour le prince royal (600000 dr.), et pour augmenter la liste civile du roi — de vieilles en nouvelles drachmes (112 v. d. = 100 n. drachmes).

Dans la discussion au sujet de la ligne ferrée d'Athènes à Larisse, M. Delyannis a combattu le gouvernement; mais M. Ralli, se séparant de lui, a appuyé la proposition du ministère. Ceci semble prouver que la scission dont on parlait est déjà faite dans l'opposition. Du reste, la majorité reste intacte et compacte, et toutes les mesures du gouvernement ont passé, M. Tricoupis ayant consenti à retirer celles que l'opposition s'était déclarée prête à combattre à outrance. Il y a eu, comme vous voyez, échange de bons procédés de part et d'autre.

En somme, la Chambre a tenu 27 séances, durant lesquelles elle a voté 67 projets de loi. Les principaux (en dehors des dotations) ont trait aux nouvelles lignes de chemin de fer. La ligne de Larisse sera de 400 kilomètres. On a encore voté des projets de loi, ou des conventions, pour 250 kilomètres qui continueront l'extension du réseau local. Il y a eu, en outre, des lois importantes pour l'organisation de l'armée de réserve, pour des travaux hydrauliques dans l'Attique, pour la diminution des charges postales et télégraphiques en ce qui concerne les journaux et les imprimés, pour l'achèvement du musée archéologique, pour l'abrogation des taxes sur le vin fait de raisins des Corinthe, etc.

Vous voyez que la session n'a pas été stérile. M. Tricoupis en est sorti avec une nouvelle confirmation de son autorité croissante et avec des chances augmentées de durée.

Juliette **ADAM.**

CHRONIQUE POLITIQUE

Il faudrait cette fois, pour être complet, savoir écouter aux portes. Les comptes rendus parlementaires ont fait place au reportage, à tous les reportages, à celui qui relate heure par heure les actes et paroles des hommes du jour, et à celui qui se pique de forcer toutes les serrures et de dévoiler tous les secrets. Le premier inspire plus de confiance, et le second plus d'intérêt; mais l'un reste un peu au-dessous de l'histoire, et l'autre pourrait bien rester en dehors.

Il n'y a rien de neuf à dire sur les voyages du général Boulanger, ni sur les discours que ses amis prononcent en son nom, ni sur les lettres dont ils donnent lecture dans les réunions publiques et les banquets. Ce genre de littérature devient à la longue odieusement monotone, et ceux même que leur devoir contraint à jeter les yeux sur tous les factums politiques ont le droit de reculer devant la centième édition du même réquisitoire ou du même panégyrique. Sans doute il y a quelques variations dans le programme, car on ne saurait promettre la même chose à tout le monde; mais ces variations même obéissent à des lois bien connues, aux règles faciles à saisir d'un opportunisme bien entendu. Le genre d'éloquence qui fleurit aujourd'hui ne comporte pas une discussion serrée ni une étude approfondie des problèmes de la législation moderne, et l'on peut lire toute une enfilade de harangues sans y trouver un fait précis, ni un argument nouveau et frappant. Tout cela est la banalité même; n'oublions pas que la banalité n'entraîne pas nécessairement l'impuissance, et qu'on ne persuade pas les foules comme les académies.

Il ne faut pas attacher grande importance au déplacement plus ou moins forcé du quartier général boulangiste. Londres n'est pas beaucoup plus loin de Paris que Bruxelles, et la crainte

du mal de mer n'arrête que des voyageurs peu résolus. La campagne est assez avancée pour se continuer par la poste; il reste assez de boulangistes en France pour ne pas laisser chômer la polémique, et même pour préparer les élections, auxquelles on commence à songer sérieusement.

Il y a d'autant moins de temps à perdre que l'abolition du scrutin de liste a changé le terrain, et que la députation de chaque département doit se distribuer les circonscriptions. Jusqu'ici la lutte s'engageait surtout entre les candidats de la droite et ceux de la gauche, entre les conservateurs et les républicains. Il existe maintenant un troisième élément, et les conditions de la bataille sont entièrement changées, au moins dans les contrées où les partisans du régime établi avaient le dessus; car les députés de la droite ne paraissent nullement redouter des compétiteurs boulangistes.

Pendant que les membres de la Chambre élue par le suffrage universel supputent leurs chances et dressent leurs batteries, ceux de la Chambre haute attendent tranquillement dans leurs foyers le moment d'exercer leurs fonctions judiciaires. Quant à la commission d'instruction, elle travaille avec zèle mais avec discrétion. Elle dépouille laborieusement un dossier volumineux, mais elle ne dit pas ce qu'elle y trouve. Du moins les gens bien informés, qui ont la prétention de percer les ténèbres dont elle s'enveloppe, ne nous font part d'aucune découverte saisissante. De temps en temps, on parle d'une perquisition qui est venue grossir le monceau de papier sur lequel s'exerce la sagacité des juges instructeurs; mais il est permis de se demander si les hommes qui auront parcouru tous ces documents en sauront beaucoup plus que ceux qui se sont simplement donné la peine de lire les journaux. Il y a peu de mystères par le temps qui court.

C'est ainsi que la fameuse nuit historique, dont on parle tant, et dont on a donné depuis quelques jours tant de récits détaillés, ne ressemble nullement aux délibérations secrètes des hommes d'État d'autrefois. Dans ce siècle de publicité à outrance et de polémique perpétuelle, il ne s'exprime pas une idée à huis clos qui ne se traduise le lendemain par un certain nombre d'articles, et les complots les plus ténébreux aboutissent en peu d'heures à une campagne de presse. Les plus fins politiques ne résistent pas au plaisir de mettre l'univers dans la confidence de leurs desseins les mieux concertés : il n'y a pas un tacticien qui ne se

hâte de faire part de son plan de campagne aux abonnés de son journal, s'il a un journal; sinon, il a au moins quelques amis journalistes.

Quand on a intenté un procès à la Ligue des patriotes, on a fait aussi quelques perquisitions, qui n'ont apparemment pris personne au dépourvu; la justice n'a rien trouvé de neuf, non seulement parce qu'elle est un peu boiteuse, mais parce qu'il n'y avait rien à trouver. Il se peut que l'instruction dirigée contre le général Boulanger et ses principaux lieutenants ne soit pas plus féconde : le public ne compte pas sur des révélations, et serait fort surpris si le procès était marqué par ces coups de théâtre qui donnent aux causes criminelles célèbres un caractère si dramatique.

Sans doute il est intéressant d'étudier la cuisine d'un parti puissant et remuant, les ressources et les artifices d'une propagande si bien menée; on en pourrait faire un gros manuel à l'usage des ambitieux; il y aurait de quoi faire sourire les observateurs, de quoi édifier les moralistes, de quoi indigner les puritains. Les observateurs savent déjà à quoi s'en tenir, les moralistes sont éclairés et les puritains n'auront pas attendu le procès pour s'indigner. Y a-t-il de quoi convaincre ceux qui trouvent la campagne boulangiste légitime ou ceux qui, tout en la condamnant, la croient légalement licite?

Nous le verrons bien, il ne faut jurer de rien; mais on s'exposerait à une complète désillusion si l'on s'imaginait que l'affaire Boulanger offrira le même genre d'attrait que l'affaire Prado. D'ailleurs la contumace simplifie les choses, et nous risquons d'être privés même du plaisir d'assister à une belle joute oratoire. Il est possible que le seul épisode vraiment important du procès soit le prologue, c'est-à-dire le départ de l'accusé.

Ne le regrettons pas. Nous avons, pour remplir le vide de ces mois d'été, quelque chose de plus attrayant; la France est toute à la joie de voir approcher l'ouverture d'une exposition qui promet d'effacer toutes ses devancières. Ce qui se prépare au Champ-de-Mars n'est pas du domaine de la chronique politique, et pourtant le succès de cette grande entreprise doit avoir une influence considérable sur la politique, non seulement en ce qui regarde la place que tient notre pays dans l'opinion des autres peuples, mais aussi en ce qui touche nos affaires intérieures. Déjà on accorde moins d'attention aux polémiques et aux compétitions des

partis; on proclame la nécessité d'une trêve : les belligérants l'offrent, non peut-être sans arrière-pensée, mais le public l'accepte de bonne foi, et même commence à l'imposer. Quand la Chambre reviendra, vers la mi-mai, elle constatera peut-être qu'on n'a pas besoin d'elle pour s'occuper, et qu'on aime mieux n'être pas distrait d'un spectacle plus attrayant que ceux qu'elle donne.

Qui sait si ces fêtes, embellies par le défilé de nos visiteurs, ne produiront pas sur l'esprit français une impression durable? Qui sait si nous ne serons pas guéris pour longtemps de cette mauvaise humeur chronique qui faisait de nous un peuple si difficile à gouverner, si facile à entraîner pour qui lui faisait entrevoir un changement de personnes et de régime? On a vu des révolutions déterminées par la disette et des gouvernements consolidés par une bonne récolte. L'Exposition peut être pour nous l'équivalent d'une bonne récolte, et rouvrir la série des vaches grasses.

L'interminable affaire Gilly a enfin abouti à un jugement, et la cour d'assises de la Gironde a condamné sévèrement les auteurs et éditeurs de *Mes dossiers*. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ce procès, dont tout le monde a suivi les péripéties. Le résultat prouve à tout le moins que la presse n'est pas irresponsable, et qu'un homme diffamé peut obtenir un verdict favorable. Nous étions en train de devenir par trop Américains; la facilité avec laquelle on se mettait à remplacer la discussion par l'injure, et la critique par des imputations outrageantes, finirait par dégoûter de la politique active les âmes fières et délicates. Il serait fâcheux qu'on ne pût démasquer les coquins, mais il n'est pas moins fâcheux qu'on puisse organiser, contre tout homme qui détient ou qui a détenu une parcelle du pouvoir, une campagne qui aboutit infailliblement à le rendre au moins suspect.

S'il est trop aisé de dénoncer un adversaire sans être en mesure de fournir la preuve de ce qu'on avance; s'il suffit, pour se tirer d'affaire, d'alléguer les rumeurs qu'on a soi-même contribué à répandre, ou qu'ont semées des passions sans scrupule, les professions de ministre et de haut fonctionnaire ne seront plus qu'à la portée des âmes de bronze. Il faudra, pour oser se mettre en vue, un dévouement civique à toute épreuve, ou une insensibilité qui n'est pas toujours la marque de la vertu. Le dévouement,

poussé à un certain point, n'est pas chose commune, et ne se trouve pas constamment uni aux qualités qui assurent le succès dans la démocratie. S'il y avait un parti qui, grâce à la façon dont il se recrute, fût particulièrement enclin aux violences de langage et de plume, il ne serait pas bon que les lois et les mœurs lui donnassent trop d'avantages sur ses adversaires.

Le ministre de l'intérieur a envoyé à tous les préfets une circulaire dont nous dirons quelques mots, non qu'elle ait en elle-même beaucoup d'importance, ni qu'elle ait fait beaucoup de bruit, mais parce qu'elle met en relief un de nos travers ou, pour mieux dire, un des défauts de notre tradition gouvernementale.

Il s'agissait du *referendum*, puisque c'est ainsi qu'on appelle maintenant le plébiscite. Dans quelques communes de médiocre importance, le conseil municipal, ayant à prendre une décision grave, c'est-à-dire à entamer une grosse dépense, s'était avisé de consulter directement les habitants, en les invitant à se prononcer par oui ou par non. On voit bien les inconvénients du plébiscite national appliqué au choix d'un gouvernement, et l'on peut prétendre que les électeurs sont plus aptes à nommer des constituants qu'à ratifier une constitution. Les Suisses sont d'un autre avis, et la chose est au moins discutable. Ce qu'on n'aperçoit pas, ce sont les dangers du plébiscite communal, appliqué à une question d'édilité. Comme la loi ne reconnaît pas ce mode de consultation, il va sans dire que le *referendum* n'a qu'une sanction morale, et que le conseil municipal conserve à la rigueur le droit de n'en pas tenir compte.

C'est ce que M. Constans aurait fait remarquer, si un conflit s'était produit quelque part entre un conseil et ses électeurs. Mais il n'y a pas eu de conflit, que nous sachions, et c'est spontanément que le ministre a donné l'ordre aux préfets de prononcer la nullité de toute déclaration d'un conseil municipal tendant à provoquer le *referendum*. Les arguments invoqués par l'auteur de la circulaire ne paraissent pas difficiles à réfuter. Il allègue que le *referendum* « est contraire au régime représentatif, et constitue une intervention directe des citoyens dans la gestion des intérêts publics que seuls les mandataires élus du peuple ont qualité pour administrer ». Voilà de grands mots ; sont-ce des raisons ? Est-ce que le régime représentatif est tellement sacro-saint

qu'on n'y puisse déroger parfois au village ou même à la ville? Est-il mauvais en soi que les citoyens interviennent directement dans la gestion de leurs affaires communes?

C'est toujours le conseil municipal qui décide légalement, bien qu'il consulte les citoyens. Le ministre rappelle qu'il y a d'autres modes de consultation, par exemple les réunions publiques, les démissions collectives qui portent une question devant le suffrage universel. Qui ne voit combien ces deux modes sont défectueux?

Les réunions publiques ne prouvent rien; elles ne sont en général fréquentées que par une minorité, souvent turbulente et passionnée. La démission collective est une ressource extrême; elle remplace une question de fait, une question d'intérêt commun, par une question de personnes; elle substitue d'emblée la polémique à la discussion, l'esprit de parti à l'esprit d'affaires; elle oblige les électeurs à accepter une mauvaise mesure pour conserver de bons mandataires, ou à renvoyer de bons mandataires pour éviter de mauvaises mesures; elle aigrit les dissentiments que le *referendum* apaise d'un seul coup.

Enfin M. Constans s'alarme parce que, la loi n'ayant pas prévu la consultation directe, la procédure de cette consultation ne saurait être uniforme. Voilà le grand mot lâché. Manquer d'uniformité, c'est là, aux yeux de l'administration française, le plus grand des crimes. Quoi, on ferait à Landerneau ce qu'on ne ferait pas à Nanterre, et les 36 000 communes de France ne seraient pas gouvernées exactement de la même façon? Or la diversité, qui fait horreur aux ministres, est précisément, aux yeux de certains libéraux, le signe de la vie et la cause du progrès. Elle permet seule de faire des expériences, de constater et de mesurer sur une échelle réduite les effets d'une institution. Avec notre manie de toujours faire marcher la France entière du même pas dans la même voie, nous accomplissons très peu de réformes, et nous manquons presque toutes celles que nous avons accomplies. Ce qui est bon pour la Provence peut être mauvais pour la Bretagne; ce qui convient à une ville de 100 000 âmes ne conviendra pas à un village. Chaque loi nouvelle blesse des intérêts, s'applique mal dans telle ou telle région, provoque de justes récriminations. La réorganisation de l'instruction primaire est un frappant exemple des dangers de cette uniformité; il n'est pas de réforme qui ait été plus ardemment souhaitée, ni qui ait fait

plus de tort à la République. Avec un peu de diversité, c'est-à-dire de vraie liberté, tout le monde aurait été content, à l'exception de ceux qui ne prennent plaisir qu'à imposer leurs idées à leurs voisins récalcitrants.

La Suisse est un petit pays, à ne considérer que son étendue et sa population : elle est grande par son histoire. Elle l'est aussi par le rôle qu'elle joue dans la formation de la science politique. C'est un admirable champ d'expériences constitutionnelles, législatives, économiques : qui saurait bien tout ce qui s'y passe en remontrerait à nos hommes d'État les plus versés dans la connaissance des théories creuses et des lieux communs qu'on prend chez nous pour des principes. Mais la Suisse est une République fédérale, et le mot de fédéralisme fait peur. Ne l'employons donc pas. Aussi bien le faisceau national ne sera-t-il pas délié parce que dans certaines communes le conseil municipal consultera ses mandants de la façon la plus simple, la plus claire et la plus paisible.

Nous avons bien longuement insisté sur une circulaire dont on ne s'est guère ému. Mais on finit par éprouver une véritable souffrance quand on constate combien peu les idées de liberté font de progrès dans notre pays. Pourvu que nous puissions tout dire, tout imprimer et tout afficher, nous nous croyons libres, même sous le joug d'une tutelle administrative étouffante ; même si la gestion de nos intérêts collectifs est rigoureusement contrôlée par une autorité tracassière, mais négligente et peu capable ; même si les communes, qui sont les éléments essentiels, les cellules vivantes de l'organisme social, sont tenues dans une dépendance étroite et gênante autant que coûteuse. Ce ne sont pas les institutions politiques qu'il importe de changer, c'est l'idée que nous nous faisons de la liberté, c'est la définition et le rôle du pouvoir central.

Raoul FRARY.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

LE MONDE EN 100 HECTARES

VI. — Le décret présidentiel du 22 juillet 1886 fixait très nettement les attributions respectives des directeurs généraux de l'Exposition. Dès le 1er août tous trois installaient leurs bureaux et, sans délai, se mettaient à l'œuvre, marchant au même but par des voies différentes; tandis que M. Alphand expédiait les opérations préliminaires de nivellement et de sondage, M. Grison étudiait le budget et M. Georges Berger partait pour aller annoncer lui-même la bonne nouvelle aux industriels, aux agriculteurs, aux artistes de nos départements et des nations amies.

... Trente-quatre mois ont passé, trois années à peine, et l'Exposition Universelle de 1889, ponctuelle et triomphante, ouvrira demain ses portes, à l'heure promise, dans la solennité d'une inauguration officielle, dans la joie d'une manifestation pacifique.

L'œuvre a été accomplie : elle est gigantesque, elle est complète, elle est magnifique, — si vaste que du haut de la tour seulement on la peut contempler tout entière. Ses jardins, ses parcs, ses galeries, ses palais couvrent cent hectares en plein Paris; le Trocadéro, le Champ-de-Mars, deux kilomètres de quais, l'Esplanade des Invalides, jusqu'aux berges de la Seine, le fleuve lui-même sont envahis, — et la place a manqué aux organisateurs pour satisfaire les exposants qui se plaignent d'être à l'étroit.

De la terrasse du Trocadéro on distingue assez nettement cette immense agglomération. Les constructions du Champ-de-Mars apparaissent avec la silhouette d'un prodigieux arc de triomphe qu'on aurait couché sur le sol; au sommet, en manière de frise, le palais des machines soutenu par la masse énorme des galeries industrielles; à droite le palais des arts libéraux; à gauche le palais des beaux-arts; entre eux des jardins élégants qui descendent en pentes douces jusqu'à la Seine et au milieu desquels se dresse la Tour. Un peu partout dans les massifs, au bord de l'eau, sur les chemins, sur les pelouses, des pavillons, des chalets, des kiosques des palais luxueux, des chaumière rustiques, des fontaines monumentales, des serres, des tentes, des colonnades, une ville étrange noyée dans la verdure et dans les fleurs, un amoncellement inattendu et pittoresque d'édifices de toutes les époques, de tous les pays, de toutes les dimensions, de tous les styles, — au résumé l'impression troublante et neuve que le monde moderne est là avec ses mœurs, ses arts, ses découvertes, les manifestations les plus complètes de sa vie, ses souvenirs, ses espérances.

Le palais du Trocadéro, entièrement occupé par le musée de sculpture comparée et par le musée d'ethnographie, a conservé ses dispositions anciennes : cependant M. Proust a installé une riche et curieuse collection de trésors d'églises dans la galerie des moulages. Le parc créé en 1878 par M. Alphand a été également respecté dans ses grandes lignes. Il est réservé à l'exposition d'horticulture, à ces admirables collections de rosiers, de rhododendrons, de magnolias, d'œillets, de dahlias, de chrysanthèmes, de pivoines, d'azalées, de géraniums, de tulipes, de renoncules, de reines-marguerites, de résédas, de cyclamens qui sortent si rarement des jardins où les amateurs les cultivent et les perfectionnent avec une passion jalouse. Et il y a aussi des arbustes, des arbres fruitiers, toutes les essences forestières, les inévitables potirons avec leur cortège habituel d'asperges monstrueuses et de radis géants, de melons microscopiques, de tomates rutilantes; dans les serres, des raisins avant huit jours, des palmiers, des fougères arborescentes, des dracœnas, des gloxinias, des bambous, des cactus, des musas, des ixoras, des cypripediums, des orchidées, des *insectivorous' plants*, des échantillons innombrables de cette étrange et capiteuse flore des tropiques, si robuste là-bas, si délicate chez nous; — un spécimen unique en Europe de la *Victoria regia*, la nymphéacée gigantesque de la Guyane et du Brésil septentrional dont les feuilles forment des disques orbiculaires de deux mètres de diamètre assez résistants pour supporter le poids d'un homme, — enfin un jardin japonais planté par des Japonais, cultivé par des Japonais, suivant les méthodes japonaises.

Le parc ainsi transformé; ne pouvait être encombré d'édifices; on y a construit cependant quelques pavillons destinés, l'un au ministère des travaux publics, l'autre à un restaurant, le troisième — il est en bois de couleurs différentes — à l'administration des forêts.

Une passerelle qui laisse libre la route de Versailles relie au parc du Trocadéro le pont d'Iéna et le Champ-de-Mars. Cette passerelle franchie, le pont traversé, voici, sur le ruban du quai d'Orsay que limitent les avenues de Suffren et de Labourdonnais, un village extraordinaire où les différents types d'habitations — depuis les grottes et les cités lacustres jusqu'aux magnificences sculpturales de la Renaissance — ont été réunies. Tous les peuples disparus, ceux qui sont définitivement morts comme ceux dont nous subissons encore à travers les siècles la féconde influence; les Chinois, les Lapons, les Esquimaux, les Égyptiens, les Assyriens, les Persans, les Gaulois, les Germains, les Romains, les Huns, les Francs, les Slaves, les Arabes, les Maures, les Turcs ont là leur petit domaine, meublé, parfois même habité, entouré d'arbres et de verdure, qui marque la limite exacte de leur civilisation, de leurs efforts vers le progrès.

Immédiatement après cette cité curieuse, œuvre de fantaisiste et d'artiste créée par Charles Garnier, la Tour se dresse si fine, si svelte, si parfaitement proportionnée malgré ses dimensions colossales, qu'elle n'écrase aucun des monuments au-dessus desquels s'élance sa flèche vertigineuse. Ce « clou » pèse 7 millions de kilogrammes, mesure à la base du paratonnerre 125 mètres de plus que le plus haut monument du monde et se compose de 12 000 pièces métalliques reliées entre elles par 2 500 000 rivets en fer d'un poids total de 450 000 kilogrammes. Il y a déjà des spécialistes

pour la statistique qui, sachant ces chiffres et d'autres encore aussi étonnants, les apprennent à leurs enfants, — car la Tour, dédaignée par les artistes, est naïvement admirée des âmes simples et sans prétention.

Pour vastes que soient les galeries destinées à recevoir les expositions diverses, elles n'ont pu abriter les étrangers nombreux et les Français plus nombreux encore qui demandaient à exposer. Il a fallu semer dans le parc au pied de la Tour, une infinité d'édicules de toutes tailles et de toutes formes pour y loger la République Argentine, le Brésil, le Mexique, le Venezuela, le Chili, la Bolivie, l'Uruguay, le Guatemala, le Nicaragua, la République Dominicaine, le Paraguay, le Maroc, Monaco, la Suède, la Finlande et aussi quelques expositions particulières qui, comme le globe terrestre au millionième, la taillerie de diamants, l'isbah russe, le pavillon de la manufacture des tabacs, celui de l'industrie du gaz et celui de la Compagnie des téléphones, n'avaient pas leur place dans les jardins.

Ce groupement de constructions diverses est limité à gauche et à droite du Champ-de-Mars par deux palais jumeaux : le palais des beaux-arts et et le palais des arts libéraux.

Le palais des arts libéraux est destiné à recevoir les expositions du groupe de l'éducation et de l'enseignement (c'est-à-dire l'imprimerie, la librairie, le matériel scolaire, la papeterie, le matériel de la peinture et du dessin, les photographies, les instruments de musique, les appareils de médecine et de chirurgie, les instruments de précision, les cartes et les plans), de la section anthropologique, de l'histoire rétrospective du travail; enfin, dans les bas-côtés voisins de l'avenue de Suffren, celles de la République de Saint-Marin, de la Grèce et de la Serbie, — les bas-côtés en bordure du jardin étant occupés par des « restaurations » et des cafés.

Afin d'installer convenablement les dessins, les reproductions, les réductions et les scènes caractéristiques dans lesquelles les organisateurs de cette curieuse reconstruction du passé se proposent de faire revivre l'histoire rétrospective du travail et des sciences anthropologiques, M. Paul Sédille, a construit un palais en bois dans le palais en fer de M. Formigé. Quatre espaces découverts y ont été ménagés pour les pièces de grandes dimensions, dont l'ensemble constituera l'histoire des créations du genre humain, depuis les engins les plus primitifs et les plus rudimentaires jusqu'aux productions les plus récentes et les plus parfaites de la science contemporaine appliquée. Un étage formant terrasse règne sur le pourtour intérieur de cette galerie. Les objets que leur légèreté permet de ne point placer sur le sol du rez-de-chaussée, mais dont les dimensions et la nature exigent un certain développement, y sont exposés.

Le palais des arts libéraux s'ouvre du côté opposé à la Seine, dans un vaste hall, — la galerie Desaix, — où sont rassemblés les instruments de musique et qui communique lui-même avec les galeries des industries diverses.

Ces galeries sont disposées, les unes perpendiculairement, les autres parallèlement au fleuve. Toutes les galeries perpendiculaires appartiennent aux sections étrangères et forment deux groupes distincts, séparés par les jardins anglais, dans lesquels s'élèvent les pavillons de la Ville de Paris et qui descendent de la façade des galeries parallèles jusque sous les piliers

de la tour Eiffel. La masse des galeries parallèles est également partagée, suivant l'axe du Champ-de-Mars, par un vaste boulevard central que limite en avant un dôme majestueux, en arrière la principale porte d'entrée du palais des machines.

Les galeries perpendiculaires mitoyennes du hall Desaix sont occupées par l'Italie, la Suisse, les États-Unis, l'Espagne, le Portugal, le Luxembourg, la Norvège et le Japon. La Russie est installée dans la première galerie parallèle, et après elle successivement les industries françaises dans l'ordre suivant : coutellerie, orfèvrerie, céramique, cristaux, meubles, étoffes d'ameublement, tapisseries, papiers peints, parfumerie, maroquinerie, horlogerie, bronzes d'art, appareils, de chauffage et d'éclairage.

Par le couloir central des galeries parallèles, il faut d'abord entrer dans le palais des machines; construit par M. Dutert, il se compose essentiellement d'une nef principale de 114 mètres sur 429 mètres et de galeries annexes de $17^{m},50$ de largeur. Cette nef couvre, sans aucun point d'appui, une surface horizontale de 84709 mètres carrés! Le palais des machines restera comme la conception la plus hardie des métallurgistes de notre temps, et ce sera le soir, sous les feux de la lumière électrique, un spectacle unique au monde que celui des milliers de machines en mouvement, se développant librement dans ce vaste espace, — une preuve évidente, presque effrayante de la puissance de l'ingénieur à notre époque.

En sortant du palais des machines, on ne peut revenir dans les galeries industrielles sans visiter le dôme de leur façade, à l'abri duquel les manufactures des Gobelins et de Sèvres exposeront leurs plus magnifiques produits. Ce dôme, d'ailleurs, par sa situation, par la variété des éléments qui entrent dans sa construction, par sa décoration sculpturale, peut être considéré comme une des curiosités de l'Exposition qui en compte un si grand nombre. Il est l'œuvre de M. Bouvard, architecte du palais des industries diverses. L'arcade au-dessus de laquelle il se dresse est coupée au tiers de sa hauteur par un balcon, d'où l'on découvre cette magnifique perspective qui s'étend sous les piliers de la Tour jusqu'aux bassins en cascade du Trocadéro.

A gauche et à droite du dôme, un portique à jour se développe, destiné à abriter les cafés, les restaurants et les brasseries, et constitué par une fine colonnade métallique, soutenant une frise très fouillée, qui dissimule l'extrémité des toitures sous des motifs de décoration tirés des indus ries dont les produits occupent les emplacements voisins. Et ce sont, ces produits, rassemblés dans le second groupe de galeries parallèles : d'abord, contre le palais des machines, les métaux bruts et ouvrés; puis successivement, en revenant vers le jardin, les cuirs, les fourrures, les produits chimiques, les essences forestières, les matières textiles et les huiles, les procédés de blanchiment, de teinture et d'apprêt, les armes, les objets de campement, les tissus de lin, de coton, de laine et de soie, le vêtement et ses acessoires, les dentelles, les jouets, la joaillerie enfin, à quelques mètres de l'orfèvrerie, qui lui fait face de l'autre côté du couloir central.

La dernière des galeries parallèles est réservée aux industriels d'Autriche-Hongrie, qui l'occupent tout entière, quoi qu'on ait pu tenter pour les en détourner. Dans les galeries perpendiculaires, la Belgique, les Pays-Bas,

la Grande-Bretagne et ses colonies. En bordure sur l'avenue de Labourdonnais, les expositions spéciales de quelques établissements métallurgiques, trop encombrants pour être admis dans les palais.

Devant l'Angleterre, un hall, — la galerie Rapp — semblable à celui de la musique, où l'on a installé la sculpture et qui s'ouvre sur l'avenue Rapp. Enfin, le palais des beaux-arts, identique extérieurement au palais des arts libéraux, et sous les galeries extérieures duquel les visiteurs trouveront un salon de lecture et de correspondance, un bureau de tabac, un bureau de change, une boutique de coiffeur et des cabinets de toilette.

Autour et en avant du palais des beaux-arts, un parc encombré de chalets et de maisonnettes; le pavillon de la presse, dans lequel les journalistes parisiens offrent l'hospitalité à leurs confrères de la province et de l'étranger, le bureau des postes et télégraphes, les pavillons des pastellistes et des aquarellistes, enfin le théâtre des Fantaisies-Parisiennes.

Sur les berges de la Seine, l'exposition fluviale et maritime : les modèles de navires, les ustensiles de pêche, les canots, les phares, les sémaphores, les sirènes, tout ce matériel pittoresque et gai qui, dans les ports de mer, fait la joie de nos yeux.

Sur le quai d'Orsay des galeries closes et couvertes pour les instruments de l'agriculture (qui n'avaient jamais été si confortablement installés), le panorama de la Compagnie transatlantique, les pavillons des Chambres de commerce, de Portugal, de l'Espagne, le palais de l'Alimentation.

Et le fleuve faisant un coude laisse entrevoir à peine les dômes et les minarets de l'exposition coloniale sur l'Esplanade des Invalides.

Le spectacle est unique et admirable. Comment ne serions-nous pas joyeusement fiers de le montrer au monde, d'en imposer l'admiration à ceux même qui nous calomnient et qui nous haïssent? Et quelle preuve plus saisissante pourrait être donnée de l'énergie et de l'intelligence d'un peuple, de la sagesse, de la force, de la profonde vitalité d'une nation, que le succès indiscuté de cette grande œuvre de labeur et de paix?

Dr V. DU CLAUX.

CHRONIQUE D'ANGLETERRE

Deux événements importants à signaler dans le mois qui vient de s'écouler : la mort de la duchesse de Cambridge, tante de la reine Victoria, et l'arrivée en Angleterre du général Boulanger.

La mort de la duchesse de Cambridge est sans aucun doute un deuil pour la famille royale, mais au point de vue général elle est assez indifférente au public qui ne connaissait que de nom la mère du commandant en chef des forces du royaume. Jamais, en effet, la défunte duchesse n'a été associée à une œuvre de bienfaisance quelconque; elle était cependant fort riche; son mari le duc de Cambridge, ex-gouverneur du Hanovre, lui avait laissé une fortune considérable; en outre elle recevait une pension de 150 000 francs par an, ce qui lui aurait permis de faire quelque bien autour d'elle.

La duchesse de Cambridge habitait une dépendance du palais de Saint-James et elle y vivait depuis une quinzaine d'années fort retirée, ne quittant pas son fauteuil où la clouait la paralysie dont elle était atteinte. Agée de 92 ans, et douée d'une excellente mémoire, la duchesse était, dit-on, très aimable causeuse, elle avait gardé le souvenir de toutes les célébrités du commencement de ce siècle, mais elle n'avait jamais été mêlée aux choses politiques. Elle était Allemande, bien entendu, d'esprit, de cœur et de manières, comme toute la cour d'Angleterre; elle parlait français et italien assez couramment. Elle avait vu passer Napoléon à cheval et elle avait causé avec le duc de Wellington; tels étaient, je crois, ses grands souvenirs. En fait de goûts artistiques, malgré des affirmations contraires, elle n'aimait que la musique, ses maîtres préférés étaient Bellini, Donizetti, Mercadante, Meyerbeer et Verdi; j'imagine que l'école française n'existait pas pour elle.

Presque tous ses biens passent aux enfants de la duchesse de Teck, sauf quelques legs particuliers, un entre autres à lady Geraldine Somerset, sa dame d'honneur, et un à M. Paolo Tosti, le compositeur bien connu, dont elle appréciait beaucoup le talent et qui venait chaque jour lui faire de la musique. En résumé, la duchesse de Teck sera promptement oubliée, car elle ne laisse derrière elle aucune bonne action; elle sera modérément regrettée, si ce n'est par ses propres

parents. La reine a voulu régler elle-même le cérémonial des obsèques de la duchesse de Cambridge, les funérailles ont eu un caraetère plutôt privé qu'officiel; la cour a pris le deuil pour trois semaines, et il avait été d'abord décidé que toutes les réceptions seraient supprimées pendant la saison actuelle; en dehors de l'économie, cette mesure présentait de graves inconvénients et la reine y a renoncé. Il y aura donc des drawings rooms, mais on ne parle pas encore des bals ou des concerts de cour qui pourraient bien faire défaut, ainsi que cela avait été primitivement indiqué.

L'arrivée du général Boulanger à Londres intéresse davantage les Français; je ne décrirai pas par le menu les détails de son débarquement, rien d'ailleurs n'a été ni plus simple ni plus vulgaire. A Douvres, peu de monde; à la gare de Charing-Cross, affluence énorme, mais pas d'enthousiasme, et, sauf le général Graham, aucune notabilité pour recevoir l'exilé. Je ne puis en effet compter parmi les notoriétés M. Stuart Cumberland, le spirite, dont l'enfant a offert au général Boulanger un mince bouquet de géraniums rouges.

Je n'ignore pas que le général Boulanger a dit à un reporter du *Daily Telegraph* qu'il était très heureux de l'accueil qui lui avait été fait par la population anglaise; mais je crois que le chef du parti dit national s'est abusé, il y a eu une illusion d'optique et une illusion des oreilles. La foule qui se pressait dans la gare de Charing-Cross, dans le Strand et devant l'hôtel Bristol voulait voir, non un homme d'État, comme M. Gladstone ou lord Salisbury, mais une sorte de personnalité phénoménale. MM. Naquet, Dillon et Turquet, qui se trouvaient dans la voiture du général, ont eu un moment de vive anxiété en traversant la cour de la gare du chemin de fer, et je vous garantis que ce n'étaient pas les applaudissements qui motivaient cette anxiété. Le général s'est trompé du tout en tout, s'il a pensé qu'en Angleterre son séjour serait pour lui un triomphe; l'ovation dont il a parlé au rédacteur du *Daily Telegraph* n'a existé que dans son espérance.

Les Français qui débarquent en Angleterre se figurent volontiers que le Royaume-Uni s'étend de Charing-Cross à Leicester-Square, les pionniers vont jusqu'à Oxford Circus, et ils sont convaincus qu'ils ont une connaissance approfondie du pays quand ils ont passé une soirée à l'Alhambra.

Combien de temps, M. le général Boulanger restera-t-il à Londres? Dans ses épanchements avec le reporter du *Daily Telegraph*, il a annoncé qu'avant peu il retournerait en Belgique; l'envie ne lui en manquera pas, certainement; au bout d'un mois de Londres, quand après les premières entrevues, il sera tombé dans l'oubli le plus complet, le besoin de cette publicité dont il est assez friand se fera sentir, il éprouvera le besoin de fuir notre brouillard; mais je crains

qu'il soit obligé de ne pas quitter les bords de la Tamise, où il s'ennuiera parce que le silence et l'oubli se feront autour de lui.

En Angleterre, le général jouira de la plus entière liberté, il pourra proclamer tout à son aise; mais ses proclamations ne seront pas lues. Il n'a qu'un moyen de réveiller à son endroit la curiosité populaire : qu'il contracte une alliance offensive et défensive avec M. Booth, le général de l'armée du Salut. M. Booth, avec sa petite industrie, encaisse plusieurs millions par an; il a des tambours, des fifres et des grosses caisses, et une revue générale de l'armée du Salut, passée par M. Boulanger, aurait un succès fou; et quelle recette pour M. Booth!

La suite du général Boulanger, sans être très nombreuse, n'a pu être logée tout entière à l'hôtel Bristol où ne résident que les intimes : MM. Naquet, Turquet, Dillon et le capitaine Feuillant. Les seigneurs sans importance ont pris gîte à l'hôtel Edwards, à quelques minutes du domicile de leur chef. Les Anglais sont très positifs, et l'un d'eux me demandait qui est-ce qui payait la carte de toutes ces dépenses que l'on ne peut pas évaluer à moins de 1 500 francs par jour. J'ai été contraint d'avouer que là-dessus je n'avais point le plus minime renseignement. Un emprunt a été tenté ces jours derniers auprès des banquiers de Londres, mais les capitalistes anglais ont fait la sourde oreille; ils n'ont pas eu confiance dans l'étoile du général, dont on regarde ici la carrière politique comme très aventurée; alors d'où surgissent les fortes sommes nécessaires à l'entretien de l'état-major? C'est un problème dont il serait peut-être imprudent de chercher la solution et je préfère m'abstenir. Il va y avoir entre Londres et Paris un va-et-vient continuel; on ne confie pas à la poste les secrets du général Boulanger, et ici nous n'avons pas le téléphone, si commode pour les correspondances privées.

Le général a été, est, et sera interviewé par les reporters de tous pays; malheureusement il ne peut rien dire que l'on ne sache déjà; il sera à Paris dans six mois, appelé par 70 départements; il n'a pas été expulsé de Belgique, et il y retournera à une date encore indéterminée : tout cela n'est pas nouveau. Les audiences qu'il donne chaque matin de 10 heures à midi aux représentants de la presse anglaise et étrangères sont de moins en moins suivies, et il n'est point difficile de prévoir que le moment est proche où le salon de l'hôtel Bristol sera relativement désert. La police française a envoyé à Londres quelques-uns de ses limiers; ces messieurs sont aisément reconnaissables à leurs allures; dans quel but cette surveillance? Je ne m'en rends pas bien compte, le gouvernement français n'ayant et ne pouvant avoir aucune action sur un réfugié, quel qu'il soit, habitant l'Angleterre, où il est protégé par les lois à l'égal d'un citoyen anglais.

La reine, qui n'avait pas été à Sandrigham, résidence du prince de Galles, depuis la maladie de ce dernier en 1871, a passé une semaine chez son fils ; elle a planté elle-même un arbre dans le parc, elle a reçu des députations de toutes les villes et villages environnants ; bref, le Norfolk était en fête, et les réjouissances ont été universelles à propos de la présence de la souveraine chez l'héritier du trône.

La reine est rentrée à Windsor ; le 2 mai elle reviendra à Londres et demeurera au palais de Buckingham jusqu'au samedi 4 ; puis elle retournera de nouveau à Windsor où elle restera jusqu'à l'accouchement très prochain de la princesse Henry de Battenberg. Après cet événement, la cour s'installera à Osborne, et c'est là que sera attendue la visite de l'empereur d'Allemagne. A propos de cette visite, beaucoup de bruits contradictoires ont circulé. D'abord l'empereur devait habiter Londres et Windsor ; ce plan a été modifié, et il paraît à peu près certain que le petit-fils de la reine ne verra pas la capitale de l'Angleterre. Grâce à son goût pour les choses maritimes, la revue navale de Spithead lui suffira. On pourrait attribuer, sans crainte de se tromper, cette dernière détermination au peu d'affection qui unit l'oncle et le neveu. Le prince de Galles eût été forcé de recevoir l'empereur à Londres ; il ne pouvait se soustraire aux exigences de la politique et de l'étiquette ; au mois de juillet, en pleine Saison, le prince de Galles ne peut pas ne pas être dans la métropole ; le prétexte est donc excellent pour garder à l'égard de l'empereur d'Allemagne la réserve qu'il a déjà gardée en Autriche.

Les assassins se reposent, et le trop fameux Jack l'Éventreur est déjà oublié ; mais la manie des meurtres par amour et des suicides pour le même motif a pris dans ces dernières semaines des développements inquiétants ; il est assez bizarre de constater que souvent c'est dans les chemins de fer que la plupart de ces funestes projets sont mis à exécution.

Dans un train de Nottingham à Trent, on trouvait dans un compartiment de première classe un jeune homme et une jeune femme assis l'un en face de l'autre et que l'on supposa d'abord morts tous deux ; un examen plus attentif fit apercevoir que la jeune femme vivait encore, malgré une blessure à la tempe et dont le sang coulait abondamment. Quant au jeune homme, il ne respirait plus.

D'après la position des corps, il fut permis d'établir que la femme avait été frappée la première et que l'homme s'était ensuite fait justice. Dans les poches du jeune homme on trouva sept lettres adressées à ses parents et qui expliquaient ce drame de l'amour. Robert Feron, le suicidé, avait 19 ans ; il appartenait à une excellente famille de Belgique. Il était venu en Angleterre pour y apprendre le commerce et se perfectionner dans la langue du pays. Employé dans une grande fabrique de soieries à Derby, il fit dans cette ville la connaissance de

Nellie Bamford, âgée de 20 ans, remarquablement jolie, ayant joué quelques petits rôles sur des scènes de province. Sans engagement pour le présent, elle cherchait à se placer comme demoiselle de comptoir dans une taverne.

Robert Feron voyait souvent Nellie Bamford, et ils semblaient être tous deux dans les meilleurs termes. Samedi dans la matinée, il vint la chercher en voiture; elle annonça à ses amies qu'elle allait passer deux jours à la campagne; on sait le reste. Il est très sûr que les deux suicides ont été prémédités; mais pour quelle cause? L'enquête, inutile comme toutes les enquêtes, n'a pas éclairci le funèbre mystère. Suivant le verdict du jury, Feron a assassiné Nellie Bamford et s'est brûlé la cervelle après son crime. Le verdict ajoute que le suicide de Feron est dû a un dérangement temporaire d'esprit. Ce dérangement temporaire d'esprit s'applique d'ordinaire à tous les suicides anglais; il évite au coroner l'ennui de prononcer sur le cadavre la condamnation du Felo-de-se, qui entraîne pour le défunt la privation du service religieux et l'enterrement dans un cimetière consacré.

Miss Forteseue, actrice ayant plus de beauté que de talent, s'est fait, il y a peu d'années, adjuger 250 000 francs de dommages et intérêts qui lui ont été payés par lord Cairns, seigneur ayant eu l'imprudence de lui promettre le mariage. Le succès de miss Fortescue a ouvert une voie nouvelle aux actrices anglaises, et miss Phyllis Broughton, une étoile d'opérette de seconde classe, réclame au vicomte Dangan la même somme de 250 000 réclamée par miss Forteseue et obtenue de lord Cairns. Ce procès, qui ne manquera pas d'un certain attrait, en raison de piquantes révélations promises autant qu'attendues, sera plaidé dans trois semaines. Miss Phyllis Broughton a pour avocats : sir Edward Clarke, conseiller de la reine, membre du Parlement, et solicitor général; M. Lockwnood, conseiller de la reine et membre du Parlement, et enfin M. G. E. Lyon. Le vicomte Dangan sera défendu par sir Ch. Russell, conseiller de la reine, membre du Parlement, et M. Lionel Kart. Si j'ai donné les noms de ces maîtres du barreau anglais, c'est parce que j'ai désiré prouver l'importance qui s'attache à ces sortes d'affaires, véritable mines d'or pour les avocats. Si le vicomte Dangan est condamné, même à une indemnité minime, il aura plus de 200 000 francs à payer pour les frais de justice. Si la loi française autorisait toutes les comédiennes auxquelles le mariage a été promis à demander une indemnité, quand on ne les a pas conduites à la mairie, il faudrait, ainsi qu'en Angleterre, créer une cour spéciale pour ces causes, dont la multiplicité est ici au-dessus de toutes les probabilités raisonnables.

T. JOHNSON.

CHRONIQUE D'ÉGYPTE

Les questions soulevées par la circulaire égyptienne aux puissances, la nomination du conseiller multicolore, l'extension en matière pénale, la proposition d'admettre l'anglais comme langue judiciaire au moment où la Cour exécute un juge parce qu'il ne parle que l'anglais, tout cela est mis au rancart. Nous avons eu le mois de la réforme, c'est maintenant le mois de la conversion. Le gouvernement veut faire comme les autres, il veut convertir sa dette privilégiée 5 p. 100 en un fonds 4 p. 100 à créer. On connaît le langage : « Prenez mon ours ou reprenez votre argent. » Les créanciers de l'Égypte qui tremblaient il y a quelques années, que le cabinet anglais en 1884 jetait dans de véritables transes par une campagne de baisse devenue, après l'accord de Londres, une campagne de hausse; ces créanciers, dis-je, ne veulent plus courir après leur argent. Ils trouvent la mariée trop belle, surtout ceux de Londres. Pour refuser le mariage, ces derniers se sont adressés à deux avocats de la Couronne, lesquels, naturellement, ont donné raison à ceux qui les ont consultés et payés. Ayant eu la bonne fortune de ne pas avoir de procès en Angleterre, j'ignorais jusqu'ici le mode de règlement des honoraires des hommes de loi anglais. Je sais aujourd'hui que ce n'est pas à tant la ligne : les deux consultations de ces messieurs sont des chefs-d'œuvre de concision. Chacun d'eux a répondu : « Le gouvernement égyptien n'a pas le droit de rembourser sa dette parce que c'est mon avis. » Les avocats de la Couronne ne sont pas bavards.

En Europe, le droit pour l'État de régler sa dette comme il l'entend, de la réduire, à plus forte raison de la rembourser, est un acte de souveraineté qui ne peut être discuté ni apprécié par le pouvoir judiciaire, qui ne souffre aucune restriction et n'a d'autres maîtres que la volonté et l'honneur national. En ce qui concerne l'Égypte, la

question peut avoir un autre aspect et présente au moins certaines distinctions et certaines limitations découlant du régime financier du pays. Toutes les dettes égyptiennes, sauf une, échappent également au droit commun, ainsi que l'ont proclamé les tribunaux de la Réforme en déclarant leur incompétence dans un procès fait lors de la réduction des coupons de la Dette unifiée. Mais ces dettes ne sont point des rentes perpétuelles; des amortissements ont été stipulés, puis modifiés et arrêtés à deux moyens différents, et cela dans des conditions qui ne permettent pas de supposer que l'amortissement en bloc, c'est-à-dire le remboursement anticipé, ait été oublié. De plus, une institution spéciale, internationale, la caisse de la Dette publique, a été créée pour percevoir les revenus, et ses attributions seraient illusoires si le gouvernement pouvait exercer la prérogative souveraine de modifier tout seul sa dette. Le point le plus important est ailleurs; il est dans ce que le *droit éminent* du gouvernement égyptien se trouve depuis 1880 limité dans son exercice par la loi de liquidation qui est une véritable convention internationale dont la modification exige l'assentiment de toutes les parties signataires. Il est donc hors de doute que l'acceptation des puissances devra être sollicitée et obtenue par le gouvernement égyptien, et l'on serait porté à croire que cette autorisation ne serait pas refusée pour une mesure qui serait un soulagement pour les finances égyptiennes. C'est ici que la question financière, comme cela a toujours été le cas en Égypte, se transformera en question politique pour subir le contrecoup des rivalités internationales qui s'exercent dans la vallée du Nil. Il pourra donc se faire que la France soit tentée de s'en servir comme d'une arme pour rattraper une partie de ce qu'elle a perdu. Néanmoins je n'engagerai pas les détenteurs de la dette privilégiée à dormir sur les deux oreilles.

Les porteurs de l'emprunt domanial, au contraire, ne me paraissent pas sérieusement menacés. Cette dette égyptienne, à la différence des autres, ne fait point partie de la loi de liquidation et jouit du bénéfice de la compétence des tribunaux de la Réforme; elle a un caractère purement civil, puisqu'elle est née d'un contrat privé, bilatéral, intervenu avec la maison Rothschild et garanti par un gage-hypothèque sur d'immenses domaines, que des inscriptions hypothécaires ont été prises aux greffes des tribunaux mixtes. Nous rentrons ici dans le cas ordinaire du prêt hypothécaire à intérêts, dont le remboursement anticipé, s'il n'a pas été stipulé, donne droit à des dommages-intérêts. Le seul aléa que les souscripteurs aient accepté de courir, c'est que, en dehors de l'amortissement régulier, des amortissements forcés pourront se faire par tirages avec le produit des terres vendues. Or amortir avec un autre argent que celui des biens mis en vente, c'est apporter au contrat des parties une dérogation,

que les tribunaux mixtes auraient à apprécier. D'autre part, il est difficile d'admettre que la maison Rothschild se considère comme autorisée à modifier les conditions de la souscription publique et s'expose à un procès de la part des actionnaires qui ont pris sa place. Il ne resterait comme expédient qu'une loi d'exception avec l'Europe qui modifierait les conventions d'ordre privé. On peut être sûr que la France tout au moins ne donnerait jamais son consentement à la violation du droit commun, car cette loi ferait disparaître les domaines de l'État, la plus importante des administrations internationales où s'exerce l'influence française.

On se doute bien que la hausse considérable des fonds égyptiens, cette hausse qui sert les projets actuels de conversion, rend fiers nos gouvernants. Ils y voient une preuve de bonne gestion financière. C'est une erreur que ne partageront point les personnes qui suivent l'état des marchés financiers du monde. Les valeurs égyptiennes n'ont pas seules haussé, c'est le cas de tous les fonds d'Etat, et, pour citer des valeurs de même catégorie, des fonds portugais, grecs, hongrois, argentins et autres. Il suffit de comparer les cotes de la Bourse de l'année dernière avec celles du moment pour se convaincre que l'élévation des cours a été générale, progressive et à peu près égale partout. Cette élévation tient simplement au phénomène de la baisse graduelle du taux de l'intérêt, favorisée par les besoins moins considérables de l'industrie, par l'accroissement des épargnes et, en ce moment, par le rassérénement de l'horizon politique.

En effet, le budget préventif de l'année courante ne fait ressortir qu'un léger excédent, et chacun sait que les déficits ne sont avoués que lorsqu'ils sont grands. Je ne suis pas de ceux qui doutent de l'équilibre de cet exercice, car on a équilibré même lorsque les dépenses ont dépassé les recettes ; mais les augmentations annoncées, à l'aide desquelles on a balancé les deux colonnes, me paraissent assez téméraires. Quoi qu'il en soit, l'examen des dernières années budgétaires est loin d'inspirer une admiration excessive. Nos gouvernants ont gaspillé nos ressources de mille façons : ils ont fait flèche de tout bois, vendu terrains, maisons, fusils, canons, meubles, matériaux de toute sorte qu'il a fallu quelquefois racheter ; ils ont profité des emprunts pour couvrir des dépenses ; ils ont effectué des transactions judiciaires inconcevables et enrichi des entrepreneurs ; ils ont, par la mauvaise politique du Soudan et par le placement des protégés, fait arriver les pensions à des chiffres dont l'énormité n'apparaît point par suite des rachats opérés en terres et en espèces.

Ce n'est que plus tard, à court d'argent, à bout d'expédients, pressés par la nécessité et effrayés par la perspective d'une enquête internationale, qu'il se sont résolus à entrer dans la voie des économies où ils ont choisi pour victimes surtout les petits fonctionnaires

et les services d'utilité publique. En présence du *tolle* général, ils ont réduit les gros traitements et supprimé certaines sinécures, mais ils ne l'ont fait que d'une main légère. Enfin, non seulement certaines dépenses ont été consolidées par la voie de l'emprunt; mais les réductions d'impôts sur certains points ont été rattrapées ailleurs par des relèvements de tarifs ou des impositions nouvelles.

Tout cela n'est pas pour prétendre qu'un progrès n'a pas été opéré dans l'administration financière; ce serait de la critique de parti pris. Ce que je tiens à faire ressortir, c'est qu'on n'a pas tiré de la situation le meilleur parti possible. En effet, les améliorations poursuivies avaient été commencées par le contrôle anglo-français, un régime politique détestable, mais qui a eu le mérite de rompre avec les abus financiers du passé. De plus, il faut noter que nous nous trouvons aujourd'hui sous une administration tout à fait européenne, à laquelle nous sommes en droit de demander beaucoup et qui avait annoncé avec fracas de grands résultats. Or, peut-on se tenir pour satisfait, quand elle n'a fait qu'équilibrer un budget qui n'avait besoin pour cela que d'un peu d'ordre et d'économie? En quoi les aspirations éveillées par des promesses multiples et catégoriques ont-elles été contentées? J'ouvre le dernier bulletin sanitaire et je découvre que le chiffre de la mortalité est supérieur à celui des naissances, au Caire et à Alexandrie, les deux centres principaux du pays; que ce chiffre de la mortalité est respectivement de 45 et 52 pour 1000 en ce moment où les chaleurs dangereuses de l'été n'existent pas encore. Pour remédier à cette proportion épidémique, on a diminué les allocations des services sanitaires, on a notamment détruit les égouts du Caire sans les remplacer par quoi que ce soit. De même, l'instruction publique est négligée, son budget réduit. La sécurité publique? On sait comment elle est assurée, j'ai cité la dernière fois des faits et des chiffres. L'irrigation? Elle a été sans doute améliorée, il ne pouvait en être autrement; mais on se demande, après ces dernières années, qui ont apporté, l'une l'inondation, l'autre la sécheresse, si les millions engloutis dans les travaux publics n'auraient pas pu être mieux employés. Les indigènes supportent le même fardeau d'impôts, impôts lourds par leur répartition toujours inégale. Les Européens, ceux d'Alexandrie surtout, auxquels le nouveau régime devait apporter la réparation des malheurs dont ils ont été les victimes l'année de l'insurrection, voient leur misère s'aggraver chaque jour. Avec cela, point d'encouragements pour les tentatives industrielles, accaparement des places gouvernementales qui s'ouvrent pour les étrangers du dehors, ce qui explique pourquoi la jeunesse européenne du pays, remplie d'activité, mais paralysée dans son désir d'entreprendre, voit les carrières limitées pour elle.

Cette situation des colonies européennes d'Alexandrie, qui composent plus de la moitié de la population étrangère établie en Égypte, a fini par émouvoir le corps consulaire. Il a déjà réussi à ajourner l'application des droits de timbre et de patentes que leur excès de fiscalité avait fait repousser; les termes vagues de l'accord de Londres en 1885, qui en a accepté le principe, lui permettront de gagner encore du temps. Voici maintenant qu'il s'occupe d'obtenir du gouvernement la réduction des évaluations locatives des immeubles d'Alexandrie. L'impôt perçu aujourd'hui sur les propriétaires européens a été établi en exécution de ce même accord de Londres, qui faisait l'emprunt des indemnités mais en même temps taxait les Européens; mais son assiette avait été fixée sur la base des loyers exagérés qu'avait amenés l'incendie de la plus grande partie du quartier européen. Les reconstructions se faisant toutes à la fois, sans la gradation qui permet à la loi de l'offre et de la demande de se faire sentir, les propriétaires n'ont pas pu s'apercevoir à temps que les besoins avaient diminué par suite de l'appauvrissement des habitants, de la crise qu'ils traversent. Il en est résulté une chute considérable dans les loyers qui rend trop élevées les évaluations fixées.

On sent le besoin de s'occuper de temps en temps du projet de municipalité, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs de la *Nouvelle Revue*. La discussion est revenue sur le tapis, et les consuls généraux ont obtenu de Riaz-Pacha des propositions plus libérales. Il n'y a déjà plus de majorité gouvernementale, les voix sont égales de part et d'autre; mais si l'on songe au peu d'indépendance qu'auront les membres indigènes en présence du président, du gouverneur, et des délégués de l'autorité, on arrive à cette conclusion que l'action gouvernementale sera encore prépondérante.

La garantie réelle consistera à laisser, comme cela se passe actuellement, aux mains des consuls la sanction des votes d'impôts concernant les Européens. La sanction du gouvernement khédivial étant indispensable en tout cas, les deux catégories de la population se trouveront protégés à la fois contre les tendances fiscales du gouvernement lui-même, et contre les entraînements habituels des conseils municipaux. D'une part les folles dépenses et les centimes additionnels aussi élevés que l'impôt principal des municipalités de Paris, de Rome, pour ne citer que les exemples les plus connus, et d'autre part l'âpreté que le gouvernement a mise dans la perception de l'impôt sur la propriété bâtie, ont amené les colonies européennes à réfléchir. Elles sont tellement effrayées de l'inconnu qu'en ce moment où l'état des affaires leur fait l'existence difficile, ce qui est attesté par une décroissance énorme des importations, elles ne désirent plus cette municipalité qu'elles appelaient jadis de tous leurs vœux.

Il faudra aussi que le corps consulaire, tout en exigeant du gouvernement la restitution de plus de la moitié de l'octroi, ce qui diminuera d'autant les charges nouvelles, s'oppose à l'impôt projeté sur les locataires. Ceux-ci constituent la classe la plus nombreuse, la plus éprouvée par la crise actuelle. Je m'explique que tous les consuls ne tiennent pas à trouver dans le relèvement des colonies européennes, dans leur prospérité, un obstacle de plus à la domination étrangère. Mais s'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas faire de la politique ordinaire, qu'ils fassent de la politique coloniale. Jamais leurs gouvernements ne refuseront de les suivre sur ce terrain. La plupart de ces gouvernements, surtout ceux qui comptent en Égypte, prodiguent l'or et le sang de leurs nationaux pour créer sur des rivages éloignés, ingrats et incertains, un débouché à leur production et au trop-plein de leur population. Ils trouvent ce débouché à leurs portes, sans bourse délier, sans combats à livrer, et ils le compromettraient en rendant aux immigrants les moyens d'existence plus difficiles. En servant leur pays par une politique favorable aux résidents étrangers, les consuls serviraient aussi l'intérêt des indigènes, car l'histoire depuis Méhémet-Ali démontre que les colonies européennes ont été le principal instrument de civilisation de l'Égypte.

RAMSÈS.

LETTRE DE CONSTANTINOPLE

Après mon séjour en Macédoine, me voici à Constantinople. On y parle beaucoup de la saisie de la *Nouvelle Revue* du 15 mars, contenant la chronique d'Untel-Pacha. Quoique vous ayez déjà reçu une lettre de moi pour ce numéro-ci, je me hâte de vous expédier les renseignements que je viens de recueillir.

La correspondance du *Mémorial diplomatique*, datée de Constantinople du 8 avril, tout en conservant le ton de grande éducation et de courtoisie qui distinguent le journal dans lequel elle est publiée, conteste et attaque vos informations. Elle oblige donc la *Nouvelle Revue* à une réponse, si la direction ne veut pas avoir l'air de battre en retraite.

Le *Mémorial* se récrie contre la malignité ignorante de votre collaborateur qui, « au mépris de l'histoire, voit des crimes odieux et de noires machinations dans le paisible milieu de Yldiz ».

A ce sujet on peut lui demander, pour aujourd'hui, de bien vouloir définir les vraies fonctions de l'Albanais *Tahir-Bey,* ancien ouvrier paveur, ayant ensuite adopté la profession de *bravo*, aujourd'hui chef des *tufenkdjis* du palais (1), et à qui les plus hauts dignitaires, vizirs et muchirs, ne parlent qu'en tremblant. *Tahir-Bey* n'est pas seul à remplir les délicates fonctions exigées par le maître; outre ses aides (les tufenkdjis), il y a encore, dans le palais et ses environs, de nombreux agents de la même catégorie; je cite d'abord le plus connu.

Le correspondant du *Mémorial diplomatique* traite de fantaisistes et de malveillants les bruits d'après lesquels le sultan Hamid « imiterait certains potentats du moyen âge, lesquels établissaient leur autorité sur des procédés arbitraires, inouïs et de noirs méfaits ». Pour moi qui vous ai déjà dit dans ma lettre de Macédoine que les tracasseries et les persécutions de l'administration turque sont devenues légendaires à Salonique, j'estime qu'elles se sont surtout repliées et concentrées à Constantinople, comme à l'abri de leur dernière forteresse. Il faut que le sultan — et il est souverain à le faire — bannisse à la fois l'influence allemande et certaines habitudes de gouvernement qui sont vraiment du moyen âge.

(1) *Tufenkdjis,* mot à mot, *fusiliers*. Ce sont les gardes personnels du sultan et de l'intérieur du palais; ils sont recrutés parmi les *bravi* albanais.

Puisque l'arbitraire n'existe pas en Turquie, je voudrais, sans remonter bien loin, qu'on m'expliquât le genre de maladie qui a subitement emporté, entre Suez et Djeddah, *treize* des *dix-huit eunuques* que le sultan avait en janvier dernier envoyés en exil à la Mecque ? L'administration sanitaire (internationale) n'a cependant pas été avisée qu'un seul cas d'épidémie se soit produit sur le paquebot (sous pavillon ottoman) qui emportait ces malheureux.

Je voudrais que, par la même occasion, on m'expliquât ce que sont devenus (ou ce que deviendront) quatre jeunes gens (musulmans) arrêtés par la police secrète le 25 février dernier. Deux d'entre eux étaient élèves de l'École de droit, le troisième élève de l'École civile et le quatrième employé à l'administration de la Dette publique. Leur crime consistait à avoir composé une poésie portant en tête, en langue turque, les mots : *Liberté*, *égalité*, *fraternité*. La semaine dernière ces jeunes gens en étaient à leur troisième mois de cachot et leurs familles ne pouvaient connaître le sort qui leur était réservé.

Pourrait-on également savoir ce qu'il adviendra du jeune Mendouh-Effendi, encore un élève de l'École civile, arrêté le 8 mars dernier, conduit, ligotté, sur un cheval du régiment Ertogrul, au palais de Yldiz, pour y subir un premier interrogatoire, et transféré ensuite dans un cachot du Grand-Zaptièh.

Mendouh-Effendi avait commencé à traduire, en langue turque, le *Précis de la Révolution française* de Mignet.

Je conseille au correspondant du *Mémorial diplomatique* de s'informer du sort de M. Nicolas Perdikidi. Celui-ci, de race grecque et appartenant à une famille de Péra, très connue, est homme de lettres. Dans une perquisition opérée à son domicile, la police a saisi un papier sur lequel il avait jeté quelques réflexions relatives à la façon dont les décorations sont prodiguées en Turquie. Le lendemain M. Perdikidi disparaissait. Ce n'est qu'après douze jours de recherches que sa famille a pu, moyennant finances, apprendre d'un agent de la police secrète que Nicolas Perdikidi avait été arrêté à la promenade, écroué d'abord au poste de police de Bechiktach, puis transféré à la prison du ministère de la police à Stamboul.

En arrêtant cette énumération, qui pourrait être encore bien longue et qui deviendrait trop pénible, j'engage le correspondant du *Mémorial diplomatique* à s'enquérir sur le type des nouveaux cachots dernièrement construits dans « le paisible milieu de Yldiz ». S'il y tient, je pourrais lui fournir un croquis de ces cellules attenant au harem, qui sont éclairées par un jour de souffrance pratiqué dans le plafond blindé et fermées par une double porte en fer, avec guichet pour passer le pain et l'eau au prisonnier ; elles viennent d'être achevées.

En ce qui concerne le mariage d'une jeune sultane avec le fils

d'Osman-Pacha, je reconnais que le collaborateur qui a fourni un article à votre numéro du 15 mars aurait pu chercher ailleurs que dans la politique les motifs qui ont d'abord, l'*année dernière*, empêché ce mariage, comme celui d'une autre sultane avec le fils de Dervisch-Pacha. Mais ces motifs, je respecte trop les lecteurs de la *Revue*, pour en indiquer la nature.

Il est parfaitement exact *qu'en dernier lieu*, après que l'incident auquel je viens de faire allusion a été un peu oublié par les jeunes princesses, l'ambassade d'Allemagne a fait au sultan des observations sur le mariage de sa parente avec le fils d'Osman-Pacha dont les tendances russes sont connues, disait M. de Radowitz. Il est également exact, comme l'affirmait votre article du 15 mars, qu'Osman-Pacha a protesté auprès du Sultan de ses sentiments anti-russes et que c'est sur cette déclaration, transmise à l'Allemagne, que le sultan a enfin fixé la date exacte des mariages. Ce qui est non moins vrai, — et ici je donne raison au correspondant du *Mémoire diplomatique,* — c'est qu'Osman-Pacha n'est pas plus Russe qu'autre chose. Le héros de Plewna a seulement laissé voir quelquefois le sentiment qu'éprouvent presque tous ses camarades de l'armée, sans oser l'exprimer. Ce sentiment est le mécontentement que provoquent les faveurs dont le sultan comble les officiers allemands (1), tandis que les officiers turcs sont très peu et très irrégulièrement payés.

Il faut être complètement aveugle, ou doué d'une absolue mauvaise foi, pour essayer de nier que l'influence allemande dirige absolument le sultan. Le grand vizir Kyamil-Pacha, lui, est anglais; mais il doit, obéissant aux ordres de son maître, s'incliner toujours devant la volonté allemande. Celle-ci domine partout. En politique, rien ne se fait sans elle.

En affaires, elle a commencé par la fourniture des fusils Mauser, *si mauvais que Von der Goltz lui-même les déconseillait* jusqu'au moment où il reçut de Berlin l'ordre de les faire accepter. A l'heure présente les Turcs ont déjà payé 10 millions de francs pour cette fourniture. Ils en payeront encore 35 et auront des armes défectueuses, que l'Allemagne elle-même a déjà abandonnées.

En finance, les Allemands ont imposé le dernier emprunt de 30 millions de marks fait par l'intermédiaire de la *Deutsch Bank* de Berlin.

(1) Les officiers allemands venus en Turquie, avaient dans leur armée les grades de capitaine et de major; le seul Von der Goltz est colonel. Leur gouvernement a exigé qu'ils fussent nommés ici généraux de division et aides de camp du sultan; ils ont été couverts de décorations. Ils touchent un traitement annuel de 40 000 francs, toujours régulièrement payé, plus des rations représentant pour chacun d'eux de 7 à 8000 francs, et, aux termes de leurs contrats, ils doivent recevoir, s'ils sont remerciés, en indemnités, un an de solde.

En parallèle, les officiers turcs touchent à peine en moyenne six mois sur douze de leur solde, qui est des plus minimes.

M. de Radowitz voulait que les titres fussent libellés en allemand et en turc. La Porte a fait observer au sultan que cette innovation attirerait trop l'attention générale. Hamid a alors obtenu de l'ambassadeur que les titres fussent, comme d'habitude en pareil cas, libellés en turc et en français. Il n'est d'ailleurs question, dans le contrat et dans les titres, ni de *francs*, ni de *piastres*, mais seulement de *marks*.

Je viens de dire plus haut que l'Allemagne dirige la politique du sultan. En veut-on une preuve toute d'actualité ?

En décembre 1888, l'Allemagne a conseillé au sultan l'envoi d'une mission permanente au Zanzibar. Ce conseil équivalant à un ordre n'a naturellement rencontré aucune opposition chez Hamid. M. de Radowitz lui a d'ailleurs, à cette occasion, promis de continuer à soutenir sa politique. Mais l'ambassadeur a, en même temps, spécifié que le ministre ottoman à Zanzibar devrait prêter un concours actif et constant aux intérêts allemands dans cette région. Tout a été convenu et la mission a été formée, dès le commencement de mars. A sa tête a été placé Abd-ul-Kader, fonctionnaire ottoman syriaque, connaissant très bien la langue arabe. Il lui a été adjoint un chancelier, deux secrétaires et un attaché militaire désigné par l'ambassadeur d'Allemagne lui-même. Le traitement d'Abd-ul-Kader a été fixé à 100 livres turques (2 300 francs) par mois. Il recevra, en outre, le montant du loyer de l'habitation qui servira de résidence à la mission. Il a touché ses frais de route et une gratification de 500 livres turques (11 500 francs) ; les décorations et les cadeaux pour le sultan de Zanzibar sont prêts. Enfin, sur un avis de l'ambassade d'Allemagne, le 19 avril, Hamid a rendu l'iradé ordonnant le départ de la mission, qui va quitter Constantinople ces jours-ci. Pendant tous ces temps-ci, le chef de la mission Abd-ul-Kader a résidé à Kichan-Tach, dans le conak du grand vizir Kyamil-Pacha, avec lequel il a des liens de parenté.

La correspondance du *Mémorial diplomatique*, à laquelle je réponds, disait :

> Quand certains journaux européens se font l'écho des rumeurs inspirées généralement par la malveillance, ils ont grand soin de ne rien dire de précis et de laisser le tout dans le vague, sans indications de lieux ni de personnes.

On conviendra que ma lettre ne saurait mériter ce reproche.

Je me prépare du reste à faire mieux encore.

Je vous raconterai bientôt ce que l'Allemagne cherche à faire préparer au Maroc par l'intermédiaire du sultan Abdul-Hamid.

Comte Paul VASILI.

QUESTION VITALE

POUR L'INDO-CHINE

Jeudi prochain, le Conseil d'État aura à se prononcer sur une question de tarifs douaniers en Indo-Chine, qui est de la plus haute importance pour l'avenir de notre colonie.

En 1887, on a conçu la pensée, fort louable en soi, de favoriser le développement de notre industrie nationale en ouvrant à ses produits de nouveaux débouchés.

Nous venions de constituer notre empire indo-chinois, et, sans se demander s'il n'était pas trop tôt pour songer à jouir d'une conquête à peine faite, encore mal assise, au point de vue économique surtout, on s'est dit : « Il faut que nous tirions parti de nos colonies. L'Indo-Chine offre un vaste champ au commerce européen; il y a là une population nombreuse; nous serions bien naïfs de laisser les étrangers lui vendre les produits que nous pouvons lui fournir nous-mêmes : nous allons lui imposer les produits français. »

Si les questions économiques pouvaient se trancher avec cette simplicité, on n'aurait eu qu'à décréter que « désormais les Indo-Chinois n'achèteraient plus que des objets de fabrication française », — on aurait même pu ajouter : « et portant telles marques de fabrique », pour encourager nos industriels les plus méritants.

Un décret si arbitraire n'a pas été rendu; mais on a pris une mesure aussi extraordinaire, aussi critiquable, aussi déplorable dans ses effets. La loi des finances votée en février 1887 a décidé que notre « tarif général douanier » serait applicable à l'Indo-Chine!

Ainsi, dans un pays qui avait vécu jusque-là sous le régime de la plus grande liberté commerciale, d'un coup, on dressait des barrières plus hautes qu'elles ne sont dans la métropole même, on augmentait de 30 p. 100 les impôts des indigènes, on changeait les conditions de leur vie matérielle en les grevant lourdement.

Je passe sur ce qu'il y avait de bizarre à appliquer à un pays si différent, un tarif fait pour la France, si peu adapté à l'Indo-Chine que, alors qu'il s'occupait de bien des choses inutiles, il ne prévoyait pas, en revanche, une foule d'articles inconnus de la métropole, tels que le sucre de jagre, les objets nombreux du culte des ancêtres, etc. Mais le tarif général est un tarif de guerre, qui est presque toujours mitigé, dans son application en France, par le *tarif conventionnel*, tandis qu'il ne devait même pas recevoir ce tempérament dans la colonie.

Pour favoriser l'industrie française, — dans la limite du possible, car il n'existe pas de moyens de forcer un marché, de disposer absolument d'une

population pour la contraindre à consommer ou à acheter tel produit, — on n'avait qu'à dresser une liste de certains objets manufacturiers français, convenant à l'Indo-Chine (ils sont peu nombreux), et ayant besoin d'être protégés, et à frapper les produits similaires, étrangers, d'un droit raisonnable, — en engageant nos industriels favorisés à étudier le goût des consommateurs qu'ils veulent gagner, des nouveaux clients qu'ils convoitent, à modifier leur outillage, à faire, en un mot, les efforts nécessaires pour que la mesure prise ne restât pas stérile pour leurs intérêts.

Au lieu de cela, on a grevé même des produits exotiques, que la France ne peut songer à fournir, le café, le thé, — le thé qui est la boisson usuelle des Annamites, — le riz qui est le pain du Tonkin...

En vérité, si l'on voulait pousser un peuple à la révolte, on n'agirait pas autrement!

Les douanes, en 1888, ont produit en Cochinchine 4 millions de francs, — dont le budget de la colonie pouvait se passer, et qui ne comprennent pas une bien grosse somme perçue sur les marchandises françaises qu'on a voulu protéger!

Et, en revanche, quelle triste compensation dans le mécontentement, la désaffection des indigènes que nous arrivions à nous attacher, — et dans le ralentissement des affaires générales! La moyenne des faillites à Saïgon avait été de 5 dans les années précédentes; ce chiffre s'est élevé à 15 en 1888 : dix Européens et cinq Chinois ont déposé leur bilan.

En 1886, la Cochinchine avait exporté 1 900 000 pikouls de riz; elle en a exporté 600 000 pikouls en 1888. La production s'est ralentie des deux tiers.

Cependant, il est pour le moins aussi important de favoriser dans la colonie le développement de la production indigène que le commerce de la métropole, car, si la production indigène est abondante, même dans le cas où le commerce métropolitain n'y gagnerait rien, la colonie, qui est française aussi, sera prospère, et si la production indigène s'arrête, le commerce métropolitain n'y gagnera pas davantage et la colonie sera ruinée.

Une considération plus grave encore peut-être. Il ne faudrait pas perdre de vue, en effet, que notre conquête est d'hier, d'aujourd'hui même, que nous sommes en train de la faire, que nous commençons à peine à nous créer ce marché qui pourrait devenir important; mais à condition de jouer un jeu serré, entourés que nous sommes de concurrents habiles, entreprenants, audacieux, qui nous guettent, prêts à profiter de nos fautes. Les Anglais avancent, au sud, du côté du golfe de Siam, sur cette belle presqu'île de Malacca, qu'ils posséderont bientôt tout entière, étendant ainsi leurs possessions indiennes jusqu'à la mer de Chine, et au nord, par la Haute-Birmanie que nous leur avons si bénévolement laissé prendre... Il ne nous resterait plus qu'à les laisser nous pénétrer par le Siam!

Les Messageries fluviales, en remontant jusqu'aux lacs cambodgiens avaient peu à peu amené à Saïgon les riz et tous les produits des riches provinces de Battambang et de Siemreap, aujourd'hui provinces siamoises. M. Blanchet, qui dirigeait à Saïgon le service de cette compagnie en 1887, avait reçu du gouverneur de Battambang une lettre de remerciements pour les services que les bateaux des Messageries fluviales avaient rendus au commerce de sa province.

Depuis l'application des tarifs douaniers à la Cochinchine, ce commerce s'est ralenti, ou plutôt s'est détourné de notre colonie. Les produits de Battambang, au lieu de prendre le chemin de Saïgon, s'en vont par terre à Bangkok, parce que les objets de consommation que cette province venait demander à Saïgon en échange de ses produits sont aujourd'hui grevés de droits énormes et lui arrivent à plus bas prix par Siam, même en suivant une voie plus difficile et plus longue, — les cotonnades, par exemple payant 3 p. 100 à Bangkok, tandis qu'elles paient 19 et 23 p. 100 à Saïgon. — Et il en sera de même du commerce des autres contrées voisines, que Saïgon parvenait à absorber peu à peu, en fournissant à leurs habitants ces cotonnades qu'on ne les empêchera pas d'acheter, — mais qui leur viendront par Bangkok, ce dont les Anglais doivent se réjouir déjà ! — Pour profiter d'un marché il serait pourtant sage de le créer d'abord, au lieu de le détruire à ses débuts.

Cette situation a naturellement provoqué un *tolle* général en Cochinchine, et, à la suite des protestations de la chambre de commerce de Saïgon, une « commission des douanes de l'Indo-Chine » a été chargée d'étudier « les modifications à apporter au tarif douanier de la colonie, notamment en ce qui concerne les produits qui n'ont pas de similaires en France ».

Les travaux de cette commission sont terminés et donnent des résultats assurément inattendus !

Le rapport soumis à l'approbation du Conseil d'État et sur lequel il doit être statué jeudi, 2 mai, propose des relèvements de tarifs !

On aurait pu croire que la commission chargée d'atténuer un tarif trop rigoureux outrepassait ses droits, allait ainsi à l'encontre de la mission qu'elle avait reçue. Elle a pensé autrement.

Elle a pensé, par exemple, que les droits de 19 p. 100 dont le tarif général frappe les filés de coton, ne permettraient pas aux filés de Rouen de lutter, au Tonkin, contre ceux de Bombay, et elle propose de porter ses droits à 30 p. 100 !

Les Tonkinois paieront ainsi leurs filés 60 p. 100 plus cher, — s'ils les achètent! — pour tisser leurs étoffes les plus communes. Mais ils ne les achèteront pas. Les nattes, les manteaux de paillote, qui coûtent quelques sapèques, se multiplieront dans leur vestiaire. On ne fait pas pareille violence à un pareil marché, — un marché de pauvres gens. — Les filés de Rouen, dans ces conditions, ne se vendront jamais au Tonkin! Les filés de Bombay s'introduiraient plutôt en France pour se faire réexporter en Indo-Chine; l'écart entre les droits de douanes française et tonkinoise leur laisserait encore un bénéfice.

Mais ce qui arrivera plutôt, c'est que ce tarif excessif tuera l'industrie du tissage au Tonkin, qui exporte aujourd'hui au Laos et pays voisins, où les Anglais s'empresseront de faire pénétrer leurs marchandises.

Quant aux tisseurs sans ouvrage, savez-vous ce qu'ils feront? Ils feront des pirates! Les pirates ne se recrutent pas autrement.

BRAU DE SAINT-POL LIAS.

CHRONIQUE PARISIENNE

LES PASTELLISTES. — LE CERCLE DE L'UNION ARTISTIQUE

L'idée m'est venue l'autre jour, avant de jeter un coup d'œil, salle Petit, sur la cinquième exposition de nos pastellistes français, de parcourir, au musée du Louvre, la salle consacrée aux chefs-d'œuvre du genre que le XVIIIe siècle a laissés. Longuement j'ai regardé les Latour, les Rosalba, les Chardin, les Prud'hon, et j'ai goûté dans cette contemplation des jouissances exquises, infinies. On ne s'émerveillera jamais assez des Latour : son portrait en pied de Mme de Pompadour, exposé au Salon de 1755, si délicieux d'arrangement, si harmonieux et si sobre, est le dernier mot du pastel, et son portrait à lui-même n'aura jamais de rival que les deux portraits où Chardin s'est représenté lui-même. On a reproduit mille fois ces morceaux, et je ne sais pas d'homme un peu épris des choses d'art, pas de Parisienne un peu éveillée qui ne se rappelle cette tête malicieuse entourée d'un linge blanc, et dont le nez porte d'énormes besicles, ou cette autre, dont un abat-jour vert couvre le front et colore si étrangement le visage.

Que serait-il advenu si de tels maîtres avaient formé des élèves, et si le pastel, au lieu de s'éclipser sous l'Empire, au lieu d'exciter, sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, le même mépris que les peintures de Watteau, de François Boucher, de Fragonard, eût été cultivé par des maîtres et transmis sans interruption, dans toute la perfection de son faire, dans la précieuse minutie de ses procédés, à ceux de nos contemporains qui s'y exercent? — J'hésite encore à me répondre. On ne reverra plus, et j'en souffre, ces beaux papiers à la forme si bien faits pour conserver le gras du pastel, on ne reverra plus ces couleurs végétales fabriquées par les artistes eux-mêmes, et qui adhéraient d'elles-mêmes au papier sans fixatif d'aucune sorte; on ne retrouvera plus, j'en ai peur, ces délicates et fines harmonies qui font des œuvres que je citais d'inimitables chefs-d'œuvre, — et pourtant je n'oserais affirmer que le pastel y ait perdu quoi que ce soit. Les procédés ont changé, le sentiment qui guide

nos artistes n'est plus le même; — leurs œuvres n'en ont pas pour cela moins de saveur, et je me persuade aisément que le xxe siècle aura, pour nos pastellistes à nous, des tendresses pareilles à celles dont nous entourons les Latour, et qu'il fera ses dévotions devant les Besnard, les Lhermitte, les Puvis de Chavannes et les Duez, comme nous nous prosternons aujourd'hui devant les Chardin.

Qu'ont laissé les pastellistes d'antan? des portraits; — ils se sont interdit le nu, passé de mode; ils ont fait fi du paysage dont nul alors ne comprenait la portée, dont nul ne saisissait le sens vrai, et que les Hubert Robert et les Joseph Vernet dénaturaient ou dramatisaient à l'envi. Nous voyons autrement : nous n'avons pas renoncé au portrait, nous le traitons même avec une mâle vigueur que ne connaissaient point nos grands-pères, avec des raffinements qui leur eussent fait horreur, mais qu'il n'appartenait pas aux premiers venus d'inventer. Leurs harmonies étaient gracieuses, mais factices; charmeresses, mais artificielles, comme la société de leur temps : nos harmonies à nous sont plus franches, elles sont plus robustes et plus vraies. Les Chevreul ont passé par là : nos yeux saisissent des nuances que toutes les besicles du xviiie siècle eussent en vain cherché à noter.

Mais où consiste surtout l'originalité profonde de notre art, c'est dans son interprétation de la nature; c'est aussi dans son interprétation, étonnamment souple et libre, du nu. La *Botanique* de M. de Puvis de Chavannes est d'une surprenante largeur; assise, en un paysage sévère, parmi des bruyères, des pâquerettes, et un bouquet de chrysanthèmes à la main, elle semble, en sa nudité sculpturale, un véritable bloc de Paros ciselé par quelque élève de Phidias, sinon par le maître lui-même. Quant à ce buste de jeune femme aux cheveux noirs, dont les fermes rondeurs s'accentuent, et se piquent de points lumineux sous les rayons d'un soleil qui filtre au travers des verdures, elle a toutes les délicatesses, toutes les grâces et je ne sais quoi de mystérieux en même temps. Pour un morceau de cette ampleur, pour une étude de ce charme, j'irais jusqu'au sacrilège, et je donnerais, sans un regret, tous les Latour et les Chardin de l'autre siècle. Mais de qui est-il, ce morceau? — M. Albert Besnard l'a signé.

Et je m'émerveille aussi devant les intérieurs si colorés et si chauds, devant les *plein air* si lumineux, si légers et si frais de M. Léon Lhermitte. Cette fin de journée, ces eaux pures, ce ciel calme où les derniers rayons du soleil coulent obliques sur des terrains herbus qu'ils éclairent, sur des feuillages dont ils noient la cime dans l'or pur, toutes ces rares qualités font déjà de sa *Baignade* une œuvre achevée, accomplie, au simple point de vue du paysage.

Placez-y de belles et imposantes silhouettes de femmes, des corps

d'adolescents qui battent l'eau de leurs longs bras maigrelets ou qui s'étirent paresseusement sur la berge, le tout dessiné avec une impeccable conscience, bien dans l'air, et s'estompant doucement sur les verdures, sur les eaux, sur le sol, peut-être aurez-vous alors quelque idée de ce qui manquait au pastel jusqu'à ce jour et de ce qu'il a conquis désormais. N'oubliez pourtant pas ces trois femmes qui cousent le soir, dans une chambre, à la lueur d'une chandelle qui rougeoie, ces trois autres qui, sur leurs coussins à dentelles, manient leurs agiles crochets, à la lueur grisâtre du jour ; on ne m'ôtera pas de l'idée que, pour caractériser de tels morceaux, le mot de chef-d'œuvre convienne, et convienne seul.

M. Duez excelle dans les marines et les fleurs. Voyez cette mer glauque, ce ciel couvert de nuages opaques, et cette bande plus claire d'horizon, teintée de rose par les dernières lueurs du couchant, où s'empanache et se déroule en longue traînée la fumée d'un vapeur. Et le *Soir à marée basse* avec son ciel noir, ses eaux noires, et ses taches de soufre ! Et ces hortensias, ces œillets et ces roses, et surtout ces superbes iris à fleurs noires, dont la hampe verte émerge, majestueuse et hautaine, d'un vase ventru en verre blanc ! Jamais on n'a peint la fleur aussi belle, jamais au service de tant de grâce on n'a mis un art si vibrant, une exécution si large et si ferme.

Voilà pour les morceaux de bravoure, mais les jolies pièces sont en nombre. Ici, c'est la femme nue de M. Guillaume Dubufe, là les coins de Provence de M. Montenard, plus délicats tous les jours; ailleurs la *Femme en blanc*, la *Femme en noir* de M. Dagnan-Bouveret, deux œuvres mélancoliques, sévères, d'une grâce austère, pensive et prenante ; ailleurs encore les vigoureuses marines de M. Nozal, l'*Enfant au lit blanc* et le magnifique portrait de vieille femme de M. Émile Lévy, les gracieuses Parisiennes de M. Machard; les formes féminines, trop dépourvues de relief, mais d'un arrangement si personnel et d'une si remarquable couleur, de M. Blanche; la femme en robe verte de Mme Madeleine Lemaire, les *Petits Maraudeurs* de M. Nozal, les portraits et les délicieuses fillettes de M. Thévenot, un tout jeune homme dont l'art est singulièrement habile et singulièrement sûr; les beaux et solides paysages, les fleurs énergiques de M. Yon. Tout cela constitue un ensemble varié, piquant, savoureux et d'une haute valeur artistique.

Il y a moins de choix dans les deux ou trois cents numéros du *Cercle de l'Union artistique;* moins de choix; mais des notes fines et rares dans le paysage, avec MM. Boutet de Monvel et Dagnan, Pelouse et Français, Montenard, Bouchor et Dauphin ; — dans le portrait, les deux derniers Cabanel, la *Comtesse de Kessler*, dont la

piquante physionomie intéresse, bien qu'on sente la toile inachevée, et *Mme Robert Cutting*, une grande œuvre, pleine de distinction et de noblesse, et qui comptera parmi les meilleures du siècle.

La main de M. Bonnat, n'a rien oublié de sa maîtrise dans le portrait d'un vieux diplomate. Un intérieur, de M. Émile Lévy, avec le portrait en pied d'une fillette de quinze ans en robe grise, fait le plus grand honneur à l'artiste.

L'*Écrivain*, de M. Meissonier, n'est qu'un petit panneau, grand tout au plus comme la main; mais quel art supérieur il décèle! M. Roll a répandu sur le corps nu d'une jeune blonde la fraîcheur, l'éclat et la fougue de son puissant coloris; M. Rochegrosse, dont l'incontestable talent s'alambique souvent dans des compositions maniérées, d'une archéologie savante mais sans vie, nous montre une *Salammbô* inquiétante, et dont les violets nous attristent. Le *Lion cherchant sa proie*, de M. Gérôme, s'encadre dans un paysage éclatant et grandiose.

Signalons enfin, de M. Aviat, deux jolis portraits de femmes; de M. Aimé Morot, une vive esquisse de chasseur; de M. Béraud, une délicate Parisienne dans le cadre sévère d'un paysage de Suisse. Comme ensemble, c'est la meilleure, à coup sûr, des expositions de cercles; un grand attrait s'y ajoute, avec les beaux bustes en marbre de MM. Franceschi et Carlès, Gautherin et Lanson, l'amusant portrait en terre cuite d'*Un vieux Garde*, par M. de Saint-Marceaux, et une figurine de *Diane* modelée impérieusement dans la cire par le savant et jeune maître Mercié.

Pierre BOREL.

CARNET MONDAIN

Être fort riche, posséder des merveilles artistiques inestimables, et mettre tous ses trésors au profit des pauvres, c'est ce qui se rencontre rarement, mais ce qu'a su faire, avec une générosité grande et un luxe princier, Mme Henry Haas. Propriétaire d'une collection d'objets d'art et de tableaux d'une richesse inouïe, elle a bien voulu, pendant une année entière, se priver de tous ces chefs-d'œuvre, et organiser à ses frais, avenue des Champs-Élysées, au profit de l'œuvre si intéressante du Sauvetage de l'enfance dont M. Jules Simon est le président, une exposition publique. On a donné à cette exposition le nom de *Galerie Michel-Ange*, sans doute à cause des trois superbes tableaux signés de ce maître des maîtres qu'elle renferme. Donc les vieilles tapisseries, les meubles sculptés, les fers forgés, ciselés, repoussés, les pièces damasquinées, les porcelaines et les faïences, les marbres, les terres cuites, les émaux, les pastels, les miniatures, etc., etc., se pressent, s'amoncellent, arrangés cependant, malgré l'exiguïté du local, avec un goût exquis sous l'habile direction de M. le comte de Bouhier de l'Écluse. Lundi, l'ouverture de ce salon, dont les entrées, pour ce jour-là, étaient réservées à quelques privilégiés par cartes d'invitation, a été honorée de la visite du Président de la République et de Mme Carnot ; ils ont été reçus par Mme Henry Haas et sa charmante fille, par M. Jules Simon et le comte de Bouhier ; ils ont vivement complimenté Mme Haas, non seulement des merveilles qu'elle possède, mais encore et surtout de la charité qui l'a inspirée dans cette circonstance. Beaucoup de peintres, de sculpteurs, de notabilités du monde littéraire et artistique se trouvaient là, de même qu'un certain nombre de jolies femmes en printanières toilettes qu'un rayon de soleil embellissait encore. Souhaitons pour les pauvres petits enfants abandonnés, si nombreux, hélas ! que beaucoup d'amateurs viennent visiter, avenue des Champs-Élysées, ce qu'ils ne pouvaient aller admirer dans la rue d'Astorg.

Dans un autre ordre d'idées, on nous écrit du Midi que la première à Nice de l'opéra de *Joël*, de Gilbert des Roches, que je n'ai pas à analyser ici au point de vue musical, a été non seulement un triomphe d'un bout à l'autre pour l'auteur comme pour les interprètes, mais un véritable événement mondain. Sauf pour la première de *Roméo et Juliette*, par la Patti, depuis de longues années on ne se souvient pas d'avoir su déployer tant de luxe à notre Académie de musique. Tous les plus grands noms de France et presque du monde entier, qui séjournent l'hiver sur la *riviera*, étaient réunis là ;

et, sans crainte d'exagérer, on peut dire que les femmes ruisselaient littéralement de diamants et de pierreries.

Ici, quoique beaucoup d'élégantes aient été passer à la campagne les vacances de Pâques, cette dernière semaine a été particulièrement mondaine. Lundi, bal plein d'entrain chez la gracieuse comtesse de Kersaint, sœur de la comtesse Aymery de La Rochefoucaud. Laissant de côté le monotone habit noir, presque tous les hommes portaient des habits de couleur et des jabots de dentelle. Mardi, grand dîner suivi de musique chez le prince et la princesse Constantin Radzivill. Vendredi, thé chez la marquise de Clermont-Tonnerre; projections magiques, drames et féeries chez la baronne Double, qui fait toujours si gracieusement les honneurs de ses beaux salons de l'avenue d'Antin, et petit bal chez la comtesse de Bonvouloir.

Charmante réunion artistique également chez miss Clifford, la jolie correspondante des journaux américains, pendant laquelle on a tout particulièrement applaudi la petite violoniste Valentine Marcolini, dont le talent tient vraiment du prodige. Sa sœur, Mlle Amélie Marcolini, de l'Opéra-Comique, M. Le Bargy, de la Comédie-Française, et Mlle Dubois, la pianiste distinguée, ont eu également leur bonne part de succès.

On annonce pour le 2 mai une matinée littéraire et musicale chez Mme Souberbielle, et un grand dîner auquel seront conviés un grand nombre de peintres, de sculpteurs et d'hommes de lettres chez le baron et la baronne Alphonse de Rothschild; enfin une sauterie pour le 3, chez Mme Taisne.

Les mariages sont également à l'ordre du jour : on parle entre autres de fêtes superbes qui se donneront le 7 au château de la Jonchère à l'occasion de celui de Mlle Marie de Rallière avec le vicomte Ludovic de Germond. La fiancée est la nièce de M. de Curzon qui représenta en Poitou le comte de Chambord; le fiancé, lui, est le neveu de M. Baudry d'Asson, député de la Vendée, et descend, par sa mère, des ducs de Richelieu... On fait des merveilles à propos de tous ces trousseaux, et j'ai pu admirer dernièrement, chez M. Hoechstaedter (1), de vrais chefs-d'œuvre pour l'installation d'une jeune mariée, qui sera la fiancée de demain et que sa modestie ne me permet pas de nommer ici.

En dehors du linge de table et de toilette, dont j'ai déjà eu occasion de parler, la maison de la *Broderie russe* fait encore de superbes broderies d'ameublement. Vous citerai-je entre autres un écran sur fond de satin vieil or, et finement brodé en *broderie portugaise*, un dessus de piano vieux rose, un tapis de table d'un rouge vif avec oiseau au milieu, perdu dans un semis de fleurs multicolores? Un couvre-lit, dont les rinceaux et le milieu, en broderie de soie d'Alger

(1) 72, faubourg Saint-Honoré.

aux teintes anciennes, est d'un dessin d'une richesse inouïe? Pour le cabinet de toilette, ce sont de gais panneaux en granité écru avec des *ombres russes* comme dessin, brodées en coton noir, et entourées de fantaisies rouges et bleues.

Les sujets variés et tous admirablement réunis reproduisent les ombres d'Allan. Enfin des coussins, des sièges, des tentures, des plafonds, oh! des plafonds d'une composition admirable, et dont l'étoffe varie suivant que la pièce à laquelle tous ces merveilleux travaux d'aiguille sont destinés se trouve à Paris ou à la campagne.

Je ne puis abandonner ce sujet sans signaler un couvre-lit en toile unie, bordé de jours et de guipure et entièrement couvert de broderie moyen âge rouge et bleue; c'est tellement fin, qu'on jurerait de la dentelle. Une nappe basse-cour, pour les petits déjeuners du matin, toute brodée au passé; une autre à dessin japonais sur fond de toile écrue avec chiffre au milieu, motifs dans les coins et au milieu de la bordure, toute brodée en broderie japonaise. Cette dernière broderie diffère des autres en ce que le point suit le dessin et non le sens de l'étoffe. Des napperons, des nappes, des chemins de table et des serviettes absolument brodés en soie bleu paon et maïs pâle, ou jaune de deux tons, m'ont paru le suprême du genre. C'est du reste la dernière nouveauté parue.

Mais si une femme élégante est délicieusement encadrée dans un nid tout orné d'objets charmants et d'un goût exquis, sa table de toilette doit être garnie avec non moins d'art. Nulle part mieux que chez M. Lenthéric (1) elle ne trouvera un choix plus complet de ce qui constitue les soins privés de la femme. La *parfumerie de l'orchidée*, la spécialité de la maison, lui offrira toutes les ressources désirables.

Je ne citerai pour aujourd'hui que la *lotion Lenthéric*, pour l'entretien et la conservation de la chevelure (cette lotion, composée de plantes et recommandée par des docteurs connus, nettoie et fortifie tout à la fois); l'eau *orkilia*, pour le visage, et appelée à remplacer avec avantage les crèmes et les gras de tous genres; enfin l'*orchidée*, poudre de riz, sans aucun inconvénient pour la peau, et d'un parfum délicieux.

En cette saison, pour la coiffure du soir, les fleurs ont remplacé les plumes; on en voit, rue Saint-Honoré, des montures d'une extrême finesse; les fantaisies d'or ne sont pourtant pas mortes pour cela, et la grecque règne encore. Pour le jour, et afin de maintenir bien rapprochées de la tête les coiffures basses qui sont si à la mode, M. Lenthéric a créé une charmante nouveauté en écaille, dite *peignes* et *épingles sabot*. Son exposition sera seulement dans ses salons tout spécialement réservés à cette exposition, surtout à la coiffure dont les modèles lui sont exclusifs.

Berthe DE PRÉSILLY.

(1) 245, rue Saint-Honoré.

REVUE FINANCIÈRE

Ainsi qu'on le prévoyait généralement, l'approche de l'Exposition produit sur le marché des fonds publics l'effet qu'on en attendait.

Nos rentes 3 p. 100 viennent d'atteindre les plus hauts cours qui aient été cotés depuis leur création. Il en est de même des fonds étrangers : à l'exception de l'Italien, plus faible actuellement qu'il y a deux et trois ans, et du Turc, qui avait vu aussi des cours plus élevés, tous les autres fonds viennent d'obtenir des cours qu'ils n'avaient jamais connus.

Ce phénomène trouve son explication dans l'abondance des capitaux et aussi dans l'ensemble de la situation européenne qui, pour le moment, semble réellement rassurante.

Depuis les nouveaux mécomptes qui ont si malheureusement signalé certaines des principales valeurs à revenus variables, on s'est de nouveau rejeté sur les valeurs à revenus fixes, et naturellement les Rentes sont trouvées au premier plan. Voici le 3 p. 100 fort au-dessus de 87 francs et marchant à grands pas vers 88 francs. Les acheteurs ont déjà plus de 2 francs de bénéfice sur le cours de compensation du mois dernier. Combien y a-t-il d'années que nous avons vu un prix pareil? Cela donne une fière idée de la solidité du marché et du tempérament de ceux qui y opèrent.

Allons-nous voir le mouvement se développer encore? Il serait à désirer que la spéculation se modérât un peu; on ne peut s'empêcher de trouver qu'elle marche d'un pas trop rapide. Elle devrait laisser au public le temps de s'habituer un peu aux cours actuels.

Il ne faut pas perdre de vue, d'ailleurs, que si l'argent est très abondant, les débouchés ne lui manquent pas. Le grand livre de la Dette publique reste ouvert dans tous les pays de l'Europe. Pourquoi l'épargne consentirait-elle à ne plus toucher que des intérêts dérisoires quand ceux qui lui font appel ont encore tant de besoins à satisfaire? Il nous semble qu'un temps d'arrêt s'impose à la spéculation et que si l'on ne se résigne pas à le subir volontairement, on se le laissera imposer par de grosses réalisations, le mouvement actuel ayant pris des proportions qui sont rarement dépassées sans qu'il en résulte une prompte réaction, nécessaire d'ailleurs au maintien d'un bon équilibre.

La hausse des rentes s'étend, plus ou moins, à l'ensemble de la

cote. La tenue des fonds étrangers, des sociétés financières et des titres industriels a été très ferme.

L'action de la Banque de France, pendant les quinze derniers jours, a eu des variations de 300 francs environ. Les réserves que l'on exprimait au sujet de la hausse nous paraissaient fondées.

Il est tout à fait probable que, devant la surabondance des capitaux qui se manifeste dans l'Europe entière et principalement en France, la Banque pourra difficilement se dispenser de ramener son escompte au niveau de celui de la Banque d'Angleterre, soit 2 1/2 p. 100. Cette éventualité n'est guère faite pour justifier les acheteurs qui, dernièrement, ne craignaient pas d'annoncer le cours de 5 000 francs.

Les actions du Crédit Foncier sont très fermes.

Le succès si éclatant de la souscription aux Bons de l'Exposition a été dû, pour une très forte part, au patronage de notre grand établissement financier et a été accueilli comme une nouvelle preuve de son prestige.

Le Crédit Foncier est habitué de longue date à ces démonstrations sympathiques qu'il s'applique, d'ailleurs, si bien à mériter. La confiance qu'il inspire n'a jamais été mieux justifiée. Toutes ses opérations sont entourées d'une lumière complète, et chacun est à même d'en vérifier l'entière régularité. Elles reposent sur le fonds le plus solide qui ait jamais existé.

Le succès sans précédent de l'émission des Bons de l'Exposition a été une réponse péremptoire du public aux inqualifiables attaques dont la Société avait été l'objet de la part d'un groupe d'agioteurs, qui a fini par se rendre compte de l'inanité de ses coupables manœuvres.

Le moment était, d'ailleurs, d'autant plus mal choisi pour mener campagne contre le Crédit Foncier, que cet établissement, dont le portefeuille, conformément aux prescriptions statutaires, est composé à peu près exclusivement de rentes françaises, profite en ce moment de la plus-value considérable que ces Rentes, parvenues à des cours qu'elles n'avaient jamais connus, donnent à son actif.

Dans ce fait seul, il y avait pour les actions de la Société une cause de hausse, et on ne pouvait mépriser les lois de la logique avec plus de désinvolture qu'on ne l'a fait en s'efforçant de déprécier les cours juste en ce moment où il y avait un indiscutable motif d'agir en sens contraire.

Les vendeurs à découvert ne se sont pas encore tous liquidés. Il est permis de douter qu'ils aient quelque chose à gagner pour attendre.

Le Crédit Lyonnais, malgré les attaques dont il a été l'objet, a résisté vigoureusement aux ventes des baissiers, et ses actions sont en train de recouvrer les cours qu'elles cotaient avant la crise du Comptoir d'Escompte.

Le déport coté sur ces titres à la liquidation du 15 prouve qu'il existe toujours un découvert qui sera forcé de se racheter tôt ou tard. Étranger à l'affaire des cuivres comme à toute autre spéculation, le Crédit Lyonnais ne s'occupe que du développement de ses affaires de banque. Il a pris une part importante au succès de la souscription des Bons de l'Exposition, et il a pu, en même temps, montrer l'étendue de sa clientèle.

La Société de Crédit industriel et commercial est l'objet de transactions beaucoup plus suivies. Cette société ouvrira ses guichets, pendant la première quinzaine de mai, à une émission d'obligations pour une somme de 10 millions de francs de la Compagnie des chemins de fer de la France. Le succès précédemment obtenu, la richesse des pays à desservir, permettent de compter sur un succès complet.

Puisque nous sommes sur le chapitre des émissions de chemins de fer, annonçons également celle des 65000 obligations du chemin de fer de Saragosse à la mer qui se fera aussi, pendant les premiers jours de mai, sous le patronage de la Banque d'Escompte.

Le choix intelligent et étudié que la Banque d'Escompte n'a cessé jusqu'ici d'apporter dans toutes ses émissions, nous permet de compter sur la brillante réussite de cette opération.

Nous ne finirons pas cette revue du marché sans signaler la hausse continue des actions et obligations des chemins de fer français, et aussi des divers titres de la Compagnie du canal de Suez, dont l'action a monté, en peu de temps, de près de 200 francs. Les belles recettes du transit expliquent cette hausse.

A. LEFRANC.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ROMANS — POÉSIES — LITTÉRATURE

Bobinette, par Louis Ulbach (Calmann Lévy). Ce volume, le dernier de l'infatigable travailleur et du lettré qui vient de mourir, arrive à point nommé pour nous permettre de rendre hommage à l'un des maîtres écrivains de ce temps, au romancier fécond, varié, inépuisable, qui signa plus de soixante livres, remarquables presque tous par la même recherche de l'idée et le même souci de la forme. Le trait le plus saillant, en effet, de l'œuvre de Louis Ulbach, c'est que dans le cours de sa longue et laborieuse carrière, il n'écrivit pas une ligne dans un but de lucre ou dans celui de flatter les instincts bas et vils qui attirent les foules vers ce qu'il appelait la littérature putride. Honneur donc à ce vaillant resté sur la brèche durant plus de quarante ans et qui laisse derrière lui le renom d'un caractère droit et d'un fécond producteur !

En croisière, par George Bastard (Ollendorff). George Bastard s'est fait connaître jusqu'à présent en littérature par de belles études, toutes vibrantes de patriotisme, sur divers épisodes de la guerre de 1870. Aujourd'hui, il aborde le roman, sans se départir des qualités de précision et d'érudition qui lui sont particulières. Son héros, un fils et petit-fils de marins, né à Saint-Malo, dans la patrie de Duguay-Trouin et de Surcouf, emporté par une vocation irrésistible dès la dixième année, conquiert un à un tous ses grades, depuis la vareuse de moussaillon jusqu'à la casquette étoilée. G. Bastard, on peut le dire, s'embarque avec son héros et partage sa passion pour les plaines liquides.

Corruptrice, par Émile Goudeau (Charpentier). L'idée de ce curieux roman est essentiellement originale et philosophique. L'auteur divise le monde politique en savants et en jouisseurs. Il prend un jeune homme de grand talent et de noble caractère et nous le montre donnant les plus belles espérances et nourrissant les plus hautes ambitions, jusqu'au jour où, rencontrant une charmeuse, qui est en même temps une ambitieuse, il se laisse peu à peu enlizer dans cette terrible vie du jouisseur, qui a déjà dévoré tant de victimes et où sombreront bientôt sa fierté et son talent. Dans des pages enfiévrées, où le parti pris se fait un peu trop sentir parfois, Émile Goudeau dit son fait à nos politiciens d'aventure, dont plus d'un se reconnaîtra sans doute. Un beau et courageux livre, en somme, et qui marque un progrès considérable dans l'œuvre du romancier.

Signalons encore chez Calmann Lévy : **Romanesque,** par Mary Floran, histoire d'une jeune femme à l'imagination très vive, qui risque fort de compromettre pour des chimères le bonheur de sa vie et n'est ramenée à son mari que par une absence de celui-ci appelé à faire ses 28 jours : un bienfait de la loi sur les réservistes que le gouvernement n'avait point prévu ! — Chez Charpentier : **Gapiane,** par Augustin Lion, étude assez piquante d'un amour passionné et jaloux qui survit à toutes les épreuves en donnant, il est vrai, moins de joies que de souffrances et faisant plus de victimes que d'heureux ; et **Mme de la Seyne,** par Maurice Jouannin, encore une étude de mœurs, où l'on voit se dérouler dans les cadres les plus divers, très soigneusement décrits, les aventures d'une belle dame, très fière, un peu hautaine même, qui méconnait et défie la toute-puissance de l'amour et finit naturellement par rouler jusqu'au fond de l'abime qu'elle se refusait à redouter. — Chez Tresse et Stock : **Myrrha-Maria**, par Oscar Méténier, roman historique aux péripéties mouvementées, dont le sujet est emprunté à la rivalité des deux grands hommes de guerre du XVIIIe siècle, Charles XII de Suède et Pierre le Grand. — Chez Dentu : **Fin de siècle,** par Hum-

BERT DE GALLIER. C'est un tableau du monde où l'on s'amuse ferme et où l'on se ruine encore plus vite. Le héros, noble, riche et beau, est adoré de toutes les femmes, honnêtes ou non; mais le malheureux ne peut aimer, lui, il n'a point de cœur; et alors il se tue après avoir mangé bêtement un nombre incalculable de millions. Ce n'est vraiment pas la peine d'avoir autant d'atouts dans son jeu pour finir aussi tristement: **la comtesse Hélène**, par CHARLES MÉROUVEL, grand roman d'aventures amoureuses et autres, où l'auteur promène ses personnages dans tous les recoins de la vie parisienne.

Italie, strophes et poèmes, la Route étroite (1880-1887), par MAURICE FAUCON (Lemerre). La note mélancolique domine dans ces jolis vers d'un débutant, pour qui la vie s'annonçait souriante, et que la maladie a frappé dès ses premiers pas dans la carrière. Si elle ne le guérit point, la Muse au moins le consolera, surtout quand elle le promène dans ce pays enchanteur, la patrie des poètes et des artistes, l'Italie de Raphaël et du Dante.

Chez Lemerre : deux jolies plaquettes de GABRIEL VICAIRE : **Quatre-vingt-neuf**, poème d'actualité couronné par le jury de l'Exposition universelle, et **Marie Madeleine**, poème biblique où l'auteur a eu la singulière idée de nous montrer la touchante pécheresse de Magdala sous la forme imprévue d'une simple grisette. Combien plus originale, plus personnelle et plus vibrante était la **Marie-Madeleine** de JEAN BERTHEROY, publiée chez Ollendorff il y a quelques mois!

Si l'on veut connaître tout entier le grave et puissant artiste qui signa **Madame Bovary** et **Salammbô**, il faut lire **sa Correspondance**, dont la deuxième série (1850-1854) vient de paraître chez Charpentier. Cette correspondance, adressée à Louis Bouilhet, à Ernest Chevalier, à Maxime Du Camp, à sa nièce, à Mme X..., celle qu'il appelait sa « bonne chère Muse », nous montre un Flaubert intime et tout différent de celui qu'on aurait pu soupçonner à travers ses livres : tour à tour amoureux, passionné, voyageur narquois et sceptique, critique littéraire de haut vol, ou philosophe.

Histoire générale de la littérature française, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Sous ce titre, M. H. Pergameni, professeur à l'Université de Bruxelles, publie, chez Félix Alcan, un tableau brillant et complet de notre littérature où l'auteur indique avec précision ses éléments historiques et son développement, la vie de nos principaux écrivains, le milieu où ils ont vécu, les œuvres qu'ils ont écrites et les caractères principaux de ces œuvres.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

La Mort d'Ivan le Terrible, le Csar Fedor Ivanovitch, le Csar Boris, par le comte ALEXIS TOLSTOÏ, avec préface d'Ivan Tourguénieff, traduction de B. TSEYTLINE et E. JAUBERT (A. Savine). Cette dramatique trilogie, qui rappelle invinciblement à l'esprit le nom du grand Shakespeare, est assurément l'œuvre maîtresse du comte Tolstoï et le chef-d'œuvre du théâtre russe. On le relira donc avec intérêt dans l'élégante traduction qui vient de paraître.

Les Précoces, par TH. DOSTOÏEWSKY, traduit du russe par E. HALPÉRINE-KAMINSKY (Victor Havard). Ce nouveau livre du puissant et profond psychologue, dont on a déjà admiré tant de chefs-d'œuvre, met en scène de jeunes enfants dont l'intelligence et la sensibilité sont développés prématurément et qui se heurtent de trop bonne heure aux dures réalités de la vie. Cette peinture, merveilleuse de justesse et de sobriété, est faite de main de maître, et bien peu de lecteurs la liront sans avoir les yeux pleins de larmes.

Le Csar, par PIERRE ANDREIEW (Félix Brossier). Est-ce un roman? est-ce une étude historique? En tout cas, c'est l'œuvre d'un Russe ami de la France et partisan fanatique de l'alliance franco-russe; c'est en même temps un ouvrage sincère, à l'action rapide et mouvementée, où l'intérêt ne s'arrête pas un seul instant.

La Revision, par ANDRIEUX (Librairie de la *Nouvelle Revue*). L'indépendance de caractère de M. Andrieux, son origina-

lité, son esprit n'ont plus à se faire connaître; mais l'unité de sa vie politique, mais les pourquoi de ce qu'on a appelé « sa fantaisie » avaient besoin d'être expliqués par lui-même pour nous prouver que tous ses actes ont une règle commune : sa lutte contre le parlementarisme. En même temps, M. Andrieux nous donne le résumé de ses appréciations personnelles sur le grand problème à l'ordre du jour, c'est-à-dire sur « la revision ». Des rapports, des propositions et des principaux discours sur les questions constitutionnelles, qui suivent les appréciations de M. Andrieux, il ressort que le clairvoyant homme d'État avait depuis longtemps prévu et prédit la crise politique et sociale dans laquelle nous nous débattons aujourd'hui.

SCIENCES

Les Alpes et les grandes ascensions, par Émile Levasseur, avec la collaboration de membres des Clubs Alpins (Delagrave). Dans ce gros et beau volume le savant géographe étudie d'abord le caractère général des Alpes et nous donne une description d'ensemble du système alpestre; puis il entre dans le détail et décrit les chaînes, les massifs, les montagnes des Alpes occidentales, centrales et orientales; enfin il se fait l'historien des grandes ascensions en terminant par ce qu'il appelle le Livre d'or de l'Alpinisme. Un grand nombre d'illustrations d'Hubert Clerget, de Specht et de Weber, et de cartes coloriées hors texte et dans le texte, ajoutent encore à l'intérêt de cette belle et utile publication.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Le 7e volume de la **Grande Encyclopédie**, qui vient de paraître chez Lamirault, nous conduit à peu près jusqu'à la fin de la lettre B. On ne saurait trop admirer avec quelle parfaite régularité se poursuit cette remarquable publication, régularité telle qu'on peut dès à présent prévoir que d'ici cinq ou six ans elle sera entièrement achevée. Le succès croissant qui l'accueille n'est que le résultat naturel de la constatation de la haute valeur de cette œuvre sans rivale.

Ajoutons que la 178e et la 179e livraison renferment des articles du plus haut intérêt sur la famille de Broglie, le Bronzage et le Bronze, sur le président de Brosses, lord Brougham, le docteur Brouardel, Broussais, et Broussel, le fameux parlementaire.

Le 32e fascicule du 2e supplément au **Grand Dictionnaire** Pierre Larousse est consacré presque tout entier à la *France*. A citer aussi les biographies de MM. Ferry et Floquet, le récit de la mission Flatters, et une belle étude sur la Folie.

Quant au 33e, il contient d'intéressantes monographies sur François-Joseph, Frédéric III, M. de Freycinet, Gambetta, Garibaldi et le président Garfield; les **Fusils, Francillon** et la **France Juive**.

La 7e livraison du **Dictionnaire international des écrivains du jour**, par A. de Gubernatis (Louis Niccolai, Florence) ne comprend pas moins de 283 biographies d'écrivains, parmi lesquels nous comptons 98 écrivains français. Quand cette belle publication sera complète, elle contiendra, nous assure-t-on, sept mille biographies.

Le supplément au nº 14 de la **Revue du cercle militaire** renferme d'intéressants articles sur la **Participation des réserves à l'assaut des positions**, les **Manœuvres de nuit devant Kertch**, et la **Vie militaire en extrême Orient.**

Ad. BADIN.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 21262

LE CENTENAIRE DE 1789

ET SA CONCLUSION

La présente année est solennelle dans notre histoire national comme dans celle des autres nations. Par le centenaire de 1789, elle réveille les plus nobles souvenirs, elle ravive les lumières les plus pures, elle ressuscite les ardeurs les plus généreuses qui aient jamais honoré, en les illuminant, l'intelligence, l'âme et la vie publiques dans un peuple embrasé par l'esprit même de la perfectibilité.

En elle-même, l'année 1889 n'a pas une moindre importance que son harmonique du siècle passé. Elle la reproduit transfigurée, agrandie par cent ans d'épreuves, d'enfantements douloureux, souvent sanglants, hélas ! mais enfin d'expériences fécondes pour l'observation et pour la science politique. Oblique ou tournante, louvoyante ou directe, la marche en avant, celle des choses, ne s'en est pas moins effectuée sous toutes les formes de la vie nationale. Les hauteurs, les profondeurs, les abîmes même qui ont été traversés, ont déployé plus nets les horizons entrevus en masse confuse du haut de l'inspiration de la première Assemblée constituante. La nouvelle Terre promise est devenue plus visible, moins vaguement, mais plus réellement digne du désir, plus difficile à aborder qu'on ne l'avait cru, mais d'autant plus méritoire à connaître, à posséder et à régir. Ses nouveaux conquérants français, moins libres au dehors, depuis qu'ils ont achevé la grande œuvre des nationalités européennes, sont également forcés au dedans à une stratégie du bien proportionnelle à celle du mal. L'action consécutive, moins naïve, sera plus savante. Réduite à la force directe du vrai mis à nu par les événements, son enthousiasme sera réfléchi, son courage lent, son héroïsme grave

comme le désespoir des causes en apparence perdues, calme comme la certitude que donne la science au service de la sagesse. Tous les calculs du Destin arrivant à un total accablant, à un lugubre *consummatum est,* devront être retournés un à un, et obéir à une mathématique imprévue, qui changera en marches triomphales les marches funèbres de la patrie.

Le grand effort du génie national s'est accompli en 1789 sur une sorte de Sinaï législatif en planches, dont on avait oublié d'assurer la solidité politique et sociale. Cet effort, aussi empiriquement continué depuis, se renouvellera avec plus de science et de précision. Il atteindra à une hauteur plus grande encore et sans chute, dût-il mettre vingt ans à l'édifier du fond de l'abîme où l'ignorance et l'inconscience précipitent encore ce pays depuis cent ans.

Celui qui écrit ces lignes n'a rien négligé dans ses modestes et incessants labeurs pour concentrer sur cette suprême évolution de la France et, derrière elle, du monde, les lumières de l'expérience historique. La loi scientifique qui se dégage nécessairement de cette dernière, la méthode dirigeante qui résulte de cette loi, permettent à coup sûr aux gouvernants, comme aux gouvernés, d'éviter les collisions du dedans et, par suite, du dehors, qui ont plutôt reculé qu'avancé l'œuvre inaugurée à Notre-Dame à la première séance des États généraux en 1302, revendiquée dans leurs dernières assemblées en 1789, et à reprendre sur les bases démocratiques fournies par notre état politique et notre droit populaire actuel.

Un jour viendra, car la preuve du temps est irréfragable, où ceux qui liront encore ne verront peut-être pas sans surprise cette loi de salut, cette méthode de sauvetage inscrite dans des livres certainement peu connus des empiriques aveugles qui nous mènent et de ceux qui leur disputent le bâton et la sébile. Mais quand un homme d'État véritable sera à même de réparer nos ruines de tout genre, sur des amas de preuves s'étendant du plus lointain passé au moment présent, il trouvera les prévisions logiques de l'avenir, déjà vérifiées en partie, les moyens précis indiqués pour conjurer les catastrophes où nous lancent l'imprévoyance et la folie des partis, les gouvernants et les gouvernés avertis, adjurés, depuis des années, non seulement par des livres

mais par des actes syndicaux, par la parole directe, par le rétablissement des vœux et des cahiers nationaux, imprimés sur l'heure afin que la vérité de ces témoignages ne pût pas plus être contestée que leur date.

Cette action préparatoire, prenant la science historique pour base, la loi sociale de cette science pour règle, n'est autre que la suite d'affaires méthodiques de l'esprit des Cahiers électoraux, non seulement de 1788, mais des quatre siècles précédents. Le but commun qu'elle rend à tous les intérêts nationaux, la France elle-même n'a jamais cessé de le formuler, non par la voix contradictoire de ses factions de gouvernement, mais par l'affirmation continue de ses pouvoirs sociaux, toutes les fois qu'on les a laissés se réunir, réfléchir et rédiger leurs vœux en véritable testament national.

Depuis cinq cent quatre-vingt-sept ans, la France n'a jamais cessé, comme peuple gouverné, de formuler la même volonté de génération en génération.

Elle veut que ses intérêts soient représentés et respectés. Elle veut être organisée comme État social et comme État politique conformément à son propre génie fait d'ordre et de sociabilité, conformément à la loi d'organisation populaire et de direction gouvernementale que lui-même a trouvée, qu'elle-même a dictée depuis cinq siècles bientôt.

Organisation de l'électorat sur la base des intérêts professionnels du peuple et non des factions politiciennes, obéissance du gouvernement aux trois ordres de ces intérêts électivement représentés et rédigés en cahiers dans l'électorat même : voilà la loi organique des gouvernés de France et la méthode qui en résulte pour les gouvernants.

A quoi tend cette méthode en politique réelle, c'est-à-dire en science et en art de gouverner? Représentation professionnelle des intérêts *ordre par ordre* dans le législatif quel qu'il soit, comme dans l'électorat, dans le Conseil d'État, près des ministères spéciaux, celui des affaires étrangères entre autres : voilà la tendance de cette méthode nationale, cinq fois séculaire et aussi nécessaire au gouvernement, quel que soit son régime, qu'à la nation tout entière.

Cette solution du problème démocratique se prouve par son

seul exposé : nous la développerons brièvement tout à l'heure dans cet article. Dans un autre article, si cette question intéresse le lecteur, nous dirons comment elle a été posée devant l'intelligence et devant la conscience de deux présidents de la République, de plus de vingt ministres, de la Chambre elle-même et enfin des chefs de partis à droite comme à gauche.

Ainsi l'inconnu a été défini, l'imprévu prévu, la fatalité des maux signalée dans ses causes, avec le moyen pratique d'abroger celles-ci, de conjurer celle-là, et de redresser la France dans sa hauteur d'initiatrice pour son propre bien comme pour celui des autres États, leurs gouvernements et leurs peuples y compris.

Le problème politique et social étant le même partout, la solution est également universelle, puisqu'elle se prête à toutes les formes de gouvernement : république ou monarchie, à législatif parlementaire ou à législatif de Conseil d'État.

*
* *

Dans les nations qui marchent à l'avant-garde de la civilisation, les libertés publiques sont étroitements liées à l'existence du régime dit parlementaire, c'est-à-dire dans lequel le législatif nommé par l'électorat contre-balance ou prédomine l'exécutif.

Nous avons annoncé, analysé et synthétisé ailleurs la crise que traverse ce régime, faute des bases sociales qui peuvent en assurer la durée. Nous avons montré comment on pouvait conjurer cette crise redoutable en organisant électorat et législatif d'une manière moins empirique, plus scientifiquement conforme aux développements des intérêts électoraux et à ceux des spécialités professionnelles qui les élaborent. Nous avons prouvé que la France avait dès le XIVe siècle résolu en principe ce grand problème, en organisant l'électorat en trois pouvoirs sociaux sur la base des trois grands ordres d'intérêts populaires, professionnellement représentés par les corps enseignants, juridiques et économiques. Nous avons montré que les triples cahiers de ces trois ordres d'intérêts nationaux voulaient la même organisation dans le Conseil d'État, qui était alors le législatif, et enfin dans les rapports non seulement intergouvernementaux avec les autres puissances, mais aussi internationaux.

Dans cette méthode organique qui demeure définitive après

cinq siècles d'expériences réactionnaires pour l'éviter, le génie même de la nation sortait des antagonismes et tendait à faire marcher d'accord l'État social et l'État politique, harmoniquement organisés dans la liberté.

Telles sont plus que jamais les règles qui manquent au régime parlementaire comme aux autres, et qui lui sont indispensables pour rectifier le système des antagonismes de sectes, de partis, de classes économiques qui, né de la liberté, menace de la tuer partout.

Enfin ces mêmes règles applicables aux rapports mutuels des gouvernements et des nations leur permettraient de s'acheminer vers une rectification méthodique de la sorte de parlementarisme basé sur l'antagonisme armé, et que forme leur corps diplomatique, dont les assemblées sont des congrès.

*
* *

Cette même année 1889 va revêtir par l'Exposition un des trois caractères d'ordre que la loi et la méthode précédentes réservent aux rapports mutuels des nations, à leur vie de relation, comme à leur vie organique.

On ne pouvait pas mieux signifier au dedans et au dehors vers quel but universellement sage et bienfaisant tendent le mouvement de 1789 et ses causes organiques à partir de 1302.

Toujours bien inspiré par lui-même, rarement conduit selon sa propre loi sociale, notre peuple en possession de ses droits politiques n'a plus au fond que le souci de ses devoirs, si, à travers la folle écume des partis, on le considère dans sa masse profonde, jusque dans les flux et reflux périodiques où il cherche sa loi d'équilibre.

A droits plus généraux, devoirs proportionnels : telle pourrait être la devise des nations et des États les plus avancés dans les voies bénies de la perfectibilité.

Il me serait trop facile de trouver la définition de ces voies saintes dans la bouche de nos compatriotes, dans les cahiers de notre électorat professionnel de siècle en siècle. Mais à cette heure de triple alliance anti-française, à cette heure où l'Europe abaissée n'a plus d'audace que contre les vaincus, il est plus nécessaire de montrer que nous ne sommes pas les seuls à respirer le souffle, à proférer le verbe de l'humanité vraie, juste, bonne.

Nous vivons dans une période de transition extraordinaire qui nous fait avancer rapidement vers ce grand but auquel semble tendre l'histoire tout entière, l'unité du genre humain. Non pas une unité qui efface les limites et détruise les caractères individuels des diverses nations de la terre, mais une unité qui serait le résultat et le produit des variétés nationales et même des qualités diverses qui sembleraient devoir déterminer l'antagonisme entre les peuples...

Ainsi l'homme s'avance vers une plus complète réalisation de la mission qu'il accomplit en ce monde. Son intelligence étant créée à l'image de celle de Dieu, il doit s'en servir pour découvrir la loi par laquelle l'Éternel gouverne sa création et l'adopter pour sa règle.

J'emprunte exprès ces paroles si remarquables à un sage, à un véritable homme d'État qui représentait en lui deux grandes nations.

C'est ainsi que dans la Mansion House, à un banquet, le prince-consort expliquait aux ministres de la Grande-Bretagne et au corps diplomatique du monde entier le but de la première Exposition universelle (1851), qui lui avait coûté tant d'efforts à surmonter, tant de préjugés, de défiances, de haines même à désarmer.

C'était, en effet, depuis l'édification de nos antiques cathédrales, la première œuvre de science, d'art et d'amour qui réunissait les gouvernements et les peuples. Et cette œuvre, germe fécond d'un système de relations autre que l'antagonisme, devait être interprétée comme le prince le faisait, en savant religieux, préparant la politique de l'avenir, celle de la civilisation universelle.

Retenons ces mots qui sont une prophétie :

La loi scientifique par laquelle l'Éternel gouverne harmoniquement sa création deviendra la règle de la vie organique des peuples et de leur vie de relations.

On ne pouvait pas mieux formuler le principe social revendiqué politiquement en 1789, représenté en 1302, à Notre-Dame même, dans sa loi de groupement des intérêts populaires en trois ordres.

Nos grandes nations continentales n'en sont pas moins forcées par leur système d'antagonisme d'avoir l'épée au poing, comme des couvents de Templiers, qui, ayant perdu leurs statuts sociaux, s'égorgeraient au lieu de les refaire et de poursuivre ensemble l'œuvre de l'ordre sur toute la terre. Mais il est bon

néanmoins de rappeler qu'au delà de la loi des épées croisées, il y en a une autre, souvenir à l'arrière des temps, espérance à l'avant.

Bientôt, si aucun cataclysme ne surgit, le concours des autres peuples va venir encore une fois démontrer, à Paris même, que les gouvernements et les nations peuvent se concerter pour autre chose que leur mutuelle extermination militaire, suivie de leur anarchie civile et de leur banqueroute économique réciproque.

C'est une démonstration analogue que j'essaie de renouveler ici pour les partis et les factions qui se disputent non plus le gouvernement du monde, mais ce qui reste de livrées et de pourboires dans celui de notre pays.

Ne gagnerais-je que quelques sages de plus à la cause de la légitimité sociale de ces intérêts, qu'elle s'en réjouirait.

*
* *

A quoi bon insister sur cette anarchie des partis, sur cette guerre civile des factions? Tout le monde la maudit en France, même ceux qui l'éternisent, en continuant à en voir la cause sous les apparences d'une poutre dans l'œil du prochain, d'une simple paille dans le leur.

On crie aujourd'hui à bas le parlementarisme, comme autrefois à bas l'empire, à bas la république, à bas la monarchie constitutionnelle, à bas la monarchie de droit divin! L'un est aussi rationnel que l'autre dans la maladie nationale : en serait-il ainsi dans la santé? Non, car alors le meilleur régime est celui qu'on a, fût-il parlementaire avec le suffrage universel à la base. Le tout est de s'en servir avec science.

*
* *

Notre nation a perdu son unité intellectuelle et morale, son homogénéité et sa continuité de volonté populaire, et par conséquent de direction gouvernementale.

Ce démembrement de la France par elle-même est aussi visible dans l'électorat que dans le législatif à son image. Son vrai nom est la féodalité moderne des sectes enseignantes, des partis politiques, des classes économiques. Cette anarchie de tous ré-

sulte de notre état politique sans état social régulièrement et professionnellement convoqué et consulté.

Louis XIV a ouvert cette voie au nom du droit divin des rois. La Révolution ne l'a pas modifiée, bien qu'elle ait nominalement restitué ce droit à la nation. Napoléon Ier a continué l'œuvre de Louis XIV et de la Révolution, non seulement en organisant définitivement l'état politique, mais aussi en laissant l'état social en poussière individuelle, tel qu'il l'avait trouvé.

Voilà pourquoi aucun régime n'est durable en France depuis un siècle au moins, faute de bases dans les intérêts sociaux de la nation, faute de représentation professionnelle de ces intérêts dans l'électorat et dans le législatif.

Sortir de ce cercle vicieux, tel était le problème à résoudre, mentalement d'abord, pour qu'il fût un jour résolu gouvernementalement. Ce problème ne pouvait être pris que dans toutes ses données actuelles, mais en vérifiant la solution par l'histoire, c'est-à-dire par l'expérience que renferme le passé.

*
* *

Au point expérimental où notre nation est arrivée, le problème de son unité par voie d'union n'a plus de solution possible dans la politique pure, c'est-à-dire dans l'action prédominante de l'exécutif sous quelque régime que ce soit. La logique seule le dirait, si les faits ne le formulaient pas avant elle. La logique dirait : Ce qui nous a divisés ne peut pas nous réunir.

Les faits disent avec une bien autre autorité ce qui suit : Une secte ne peut plus se saisir efficacement de l'exécutif pour comprimer et anéantir les autres sectes. Toutes le voudraient peut-être, aucune ne le peut. La liberté des cultes, la liberté de conscience sont passées des mœurs populaires dans les lois.

Ainsi l'union intellectuelle perdue ne nous viendra pas des doctrines autoritaires des sectes ni de leur action gouvernementale, au contraire. Elle ne nous viendra pas davantage du programme politique des partis issus de ces sectes, ni de l'exercice sectaire des diverses formes de gouvernement qu'ils représentent, toutes essayées, toutes expérimentées, toutes vaincues à l'épreuve de la durée, en tant que sectes et partis.

Cela est ainsi parce que le fait s'y oppose. Ce fait, c'est la liberté politique, qui donne droit d'existence légale à chaque parti

comme à chaque secte, tous avec leurs traditions ou leurs espérances gouvernementales différentes, avec leur volonté de nous les appliquer de nouveau.

Pas plus qu'une secte ne peut désormais, quoique le voulant, se servir du pouvoir pour anéantir les autres ; pas plus un parti, quoique le désirant, ne peut monopoliser l'État pour exterminer les autres partis. La tentative, vingt fois renouvelée, sera frappée vingt fois de la réprobation publique, et fera tomber tout gouvernement autoritaire sous la coalition des sectes et des partis qu'il aura blessés sans pouvoir les tuer.

Dans ces conditions qui résultent du principe même de notre civilisation, et qui font honneur aux progrès civils réalisés par notre nation, la paix sociale dans la liberté s'impose d'autant plus que la paix politique ne peut pas être fondée par voie exclusivement et sectairement gouvernementale.

N'étant point politique ni gouvernementale, la solution de notre problème intérieur est donc sociale et populaire. Ce n'est pas dans un changement de régime et de constitution ; c'est dans le principe même de notre droit public, c'est dans l'électorat et dans le suffrage universel qu'il faut la chercher et la trouver. Cette solution doit être de réunir chez nous dans l'électorat ce qui est divisé par les doctrines exclusivement gouvernementales de la féodalité moderne : l'esprit public divisé par les sectes enseignantes, la conscience nationale divisée par les partis politiques, les intérêts économiques divisés par la féodalité de leurs classes ou facultés sans liens réciproques.

Sectes, partis et classes non moins légaux ni licites les uns que les autres, tous ont intérêt vital à la liberté sous toutes ses formes. Tous ont, dans le suffrage universel, leur droit commun, leur arme légale de lutte pour la vie. Tous, quoi qu'on en dise, maintiendront le système parlementaire, car, que mettraient-ils à la place qui leur garantît la liberté ? La dictature plébiscitée ? Et cette dictature, à quoi aboutirait son plein pouvoir ? A sa propre impuissance sociale, puis à un nouveau régime parlementaire.

Ce n'est pas le système parlementaire qui est mauvais, c'est la manière de s'en servir, c'est la méthode électorale qui est insuffisante. Ce n'est pas l'outil qui est à rejeter, c'est l'expérience de l'ouvrier qui est à compléter.

L'ouvrier c'est le suffrage universel.

C'est pourquoi la campagne entreprise contre le régime parlementaire par le parti des mécontents de tous les partis évincés de l'État est aussi vaine que celle qu'on entreprendrait contre le suffrage universel pour défendre le parti féodal au pouvoir. Elle est vaine au point de vue de la vérité et de l'utilité nationale, qui nous occupe, bien qu'elle ne soit pas vaine comme arme et machine de guerre des partis évincés du pouvoir contre celui qui monopolise aujourd'hui les honneurs et les honoraires, les offices et le budget.

De ce qui précède, il résulte que si la liberté n'était pas inscrite dans la loi, elle serait à tel point la nécessité de nos mœurs politiques, qu'elle apparaîtrait comme la seule condition d'équilibre possible des sectes et des partis et des classes économiques sans liens mutuels, qui brisent chez nous toute unité et toute continuité de pensée, d'action, d'organisation tant populaire que gouvernementale depuis un siècle au moins.

Cette constatation est consolante par un côté, celui qui regarde la liberté, quelque attentat momentané qu'elle puisse subir encore. Mais le revers de la médaille est désolant pour les intérêts nationaux, pris en masse dans leur unité et dans leur continuité nécessaires. Ce revers de médaille est toujours l'anarchie résultant de cette même féodalité politique des sectes, des partis, des classes : l'absence d'État social à la base de l'État politique.

On me dira : Comment en sortir par le suffrage universel, puisqu'il est lui-même en poussière politique, individuelle; puisqu'il est inféodé à cette anarchie suzeraine des sectes enseignantes, des partis politiques, des classes économiques; puisqu'il ne refera jamais, que par esprit d'opposition, une majorité électorale, puis législative, puis gouvernementale, destinée à subir une coalition semblable pour la même compétition féodale des honneurs et des honoraires, des offices et du budget?

Cela est vrai, étant donné que le suffrage universel n'ait qu'une méthode de groupement, celle des sectes et des partis. Mais s'il comporte deux méthodes de groupement au lieu d'une seule, la seconde peut servir de contrepoids à la première.

La question vaut donc la peine d'être étudiée.

Jusqu'à ce jour, la méthode du groupement électoral dans le suffrage universel, soit au scrutin de liste, soit au scrutin d'ar-

rondissement, est individuelle et politique. Elle aboutit à un classement purement quantitatif de chaque électeur sous les drapeaux féodaux et rivaux des lettrés chefs de sectes et des lettrés chefs de partis. Comme individu l'électeur n'est pas garanti; comme chiffre il ne représente que la plus petite des quantités dépouillée de sa qualité, c'est-à-dire de l'intérêt et de la compétence qui le qualifient professionnellement et le garantissent socialement.

Une telle méthode de classement vote par passion pour des hommes à passion plutôt que pour des choses réelles, celles qui intéressent directement l'électeur. Elle aboutit à un acte de foi sans espérance réalisable, elle ouvre un crédit sans couverture. Elle envoie au pouvoir législatif avec un blanc-seing les lettrés, les théoriciens, les spéculateurs politiques qui demandent au peuple électoral le gouvernement. Le seul mandat possible dans ces conditions est celui-ci : exclure les sectes rivales et les partis rivaux des honneurs et des honoraires et de tout l'État gouvernemental, qui devrait être neutre, sinon commun à tous.

Telle est la méthode qui, inféodant universellement l'électorat depuis 1848, aboutit depuis cent ans chez nous à un système d'antagonisme électoral tourné contre le peuple lui-même, et à des gouvernements féodaux, dont le seul correctif politique est l'anarchie couronnée d'un seul individu, — socialement impuissant dès qu'il représente le pouvoir.

Sans porter atteinte à cette méthode électorale du suffrage universel purement politique, tout en constatant au contraire qu'elle a son incontestable utilité dans la guerre civile des sectes enseignantes, des partis politiques, nous pouvons dire sans crainte d'exagération qu'elle est insuffisante aux besoins représentatifs de l'électorat et, par suite, aux besoins gouvernementaux de notre état national.

Son complément d'organisation ne peut venir que du suffrage universel lui-même. Lui seul a qualité, de même que lui seul a quantité comme droit souverain, de chercher en lui ses pouvoirs propres qui sont sociaux, et de trouver en eux les conditions de perfectionnement de sa puissance et de son impuissance comme quantité purement politique inféodée à des partis rivaux et à des sectes sans liens mutuels.

Si la solution est possible par cette voie, la souveraineté populaire peut devenir une réalité qui fera son régime parlemen-

taire à son image. Sinon, c'est une chimère généreuse et le régime parlementaire un trompe-l'œil qui ne peuvent aboutir qu'à l'anarchie de plusieurs, puis d'un seul ; et *vice versa*.

*
* *

Pour se convaincre qu'on peut sortir de ce cercle vicieux, il suffit d'observer ce qu'est le suffrage universel avant et après son classement féodal par sectes et partis, avant et après son vote de guerre civile pour la compétition gouvernementale des partis et des sectes. Il est ou il redevient purement social et national. Il appartient alors à ses intérêts directs à travers toutes les professions où chacun retrouve tout ce qu'il a abdiqué pour aller voter comme un simple chiffre, qualité professionnelle, intérêt professionnel, compétence professionnelle.

Ainsi, avant comme après le vote féodal, le suffrage universel a un indéniable aspect social ; maison de fous parfois, dans son classement politique ; maison de sages toujours, hors de ce mode de classement.

*
* *

Pourquoi ce que nous venons de voir d'une manière si positive dans la souveraineté populaire rendue à elle-même, à ses intérêts directs et permanents, ne deviendrait-il pas sa garantie? Pourquoi ce qui est si indéniable dans le fait et dans les mœurs de l'électorat revenu à sa qualité, ne deviendrait-il pas sa méthode légalement sociale pour compléter ce que sa méthode légalement politique a d'insuffisant à sa propre sauvegarde comme à celle de tout gouvernement élu ainsi?

Nous chercherions vainement ailleurs, puisque l'indication de la vérité est là, non dans une théorie, mais dans le fait populaire lui-même et dans sa manière d'être avant comme après le vote politique.

*
* *

Du moment que le suffrage universel a ces deux aspects, l'un synarchique, l'autre anarchique ; l'un social, l'autre politique ; l'un de devoir, l'autre de droit ; l'un national, l'autre féodal ; l'un qualitatif, l'autre quantitatif ; l'un professionnel, l'autre indivi-

duel; l'un d'intérêts communs, l'autre de spéculations oligarchiques sur ces intérêts communs, il ne reste plus qu'à trouver la seconde méthode de groupement de l'électorat.

Cette méthode ne peut pas être théorique ni arbitraire, sous peine d'être vaine. Elle ne peut résulter que des faits. Ceux-ci répondent à l'interrogation précédente par l'affirmation suivante de leurs besoins :

Représentation élective et professionnelle de tous les intérêts populaires dans le suffrage universel lui-même; dans l'électorat préalablement à tout vote politique; rédaction des cahiers; élections politiques sur cette base AD REFERENDUM.

Maintenant la nature de ces intérêts populaires, et non une théorie quelconque, va nous dire leur groupement et leur méthode possible d'organisation élective dans l'ÉLECTORAT SOCIAL, QUI SEUL A QUALITÉ CONSTITUANTE vis-à-vis de l'électorat politique ou quantitatif : *audite, Consules et Patres conscripti!*

Si nous considérons le peuple électoral dans l'ensemble de son devoir, c'est-à-dire de son énergie appliquée et productrice de bien public, il offre à notre observation trois grands genres de produits issus de son activité et de son contrôle professionnels.

A la base, c'est l'ORDRE ÉCONOMIQUE : son produit est la richesse matérielle de la nation.

Ensuite c'est l'ORDRE JURIDIQUE que tendent à former tous les jurys professionnels de toute espèce : son produit est la conscience publique, la richesse morale de la nation.

Enfin vient l'ORDRE que tendent à composer tous les corps enseignants et enseignés, à tous les degrés professionnels de l'enseignement : son produit est l'instruction et l'éducation publiques, la richesse intellectuelle de la nation.

Ces trois ordres d'énergie populaire, et par conséquent de produits et d'intérêts, nous indiquent sûrement quelle serait la méthode sociale du suffrage universel, sans préjudice de sa méthode politique actuelle, *mais, au contraire*, *pour sa garantie*.

Actuellement les éléments professionnels électifs sont déjà assez développés pour permettre à l'électorat de représenter ainsi ses propres intérêts dans le suffrage universel lui-même et d'en *dresser les cahiers sociaux préalablement au vote politique*, et par circonscriptions régionales.

A. Pour l'ORDRE ÉCONOMIQUE : 1° les syndicats agricoles; 2° les chambres et les compagnies de commerce; 3° les syndicats indus-

triels et les compagnies; 4° les syndicats des agents de change, le notariat représentant la fortune privée, les syndicats financiers, les banques; 5° les syndicats ouvriers, les conseils des prud'hommes, les bourses de travail.

B. Pour l'Ordre juridique : tous les jurys professionnels, civils, militaires et religieux de tous les cultes.

C. Pour l'Ordre enseignant : les conseils professionnels, provinciaux et supérieur de l'instruction publique et des cultes.

Les éléments professionnels dont les intérêts ne seraient pas représentés dans ceux qui précèdent pourraient, en attendant, leur remettre leurs cahiers et les en constituer défenseurs.

Exemples :

1° Dans l'Ordre économique, les ouvriers des champs auraient pour médiateurs et défenseurs de leurs intérêts et de leurs Cahiers les syndicats agricoles.

2° Dans l'Ordre juridique, les jurys indigènes des colonies trouveraient une médiation et une défense analogue dans les jurys nationaux.

3° Dans l'Ordre enseignant, les corps enseignants et les cultes indigènes des colonies, tels que le brahmanisme, le boudhisme et l'islamisme, auraient pour médiateurs et défenseurs de leurs cahiers nos conseils de l'instruction publique, en attendant leur représentation directe dans ces conseils.

Tels seraient par *ordres régionaux* les pouvoirs sociaux du suffrage universel pouvant aboutir par les cahiers à un nouveau testament populaire comme celui qui, de 1302 à 1789, a préparé toute la législation passée et présente et créé la civilisation actuelle.

Ainsi l'unité et la continuité de la pensée, de la conscience et de l'économie nationales peuvent se refaire socialement par la liberté dans l'électorat même, et, par suite, dans la direction politique de l'État.

*
* *

Telle est la seule méthode expérimentée qui puisse permettre de préparer avec science et sagesse, et non avec imprévoyance et folie, des élections générales politiques en vue d'une constituante ou d'une revision.

Telle est enfin, en ce qui regarde la vie organique de la France, le résumé des livres où la preuve historique de cette méthode est faite aussi universellement que possible. En France même, cette preuve est faite historiquement par l'expérience populaire en possession des États généraux de 1302 à 1614 ; et la contre-preuve est faite par l'absurde, par l'absence de cette méthode sociale et les conséquences désastreuses qui résultent de cette lacune pour le peuple et pour le gouvernement, tant avant 1789 que depuis.

J'insiste encore sur un point important, c'est que cette méthode sociale de l'électorat n'est nullement un système théorique, mais la manière expérimentale et expérimentée selon laquelle les intérêts populaires tendent à se grouper comme électorat pour se formuler et se faire entendre d'un électorat politique et d'un gouvernement, quels que soient son régime, sa forme et sa constitution.

En France, pour atteindre ce but, il faut un régime de liberté : nous l'avons dans la République *à prédominance législative*. Il faut en outre que ce régime ait porté son fruit : liberté de pensée, liberté de conscience, liberté de la presse, liberté de la parole, liberté de réunion, liberté d'association. Tel est précisément le fruit du régime actuel.

Dans ces conditions, un peuple peut légalement pour ses intérêts ce qu'il saura vouloir, à la condition de ne pas renverser son gouvernement, mais de lui dire ainsi ce qu'il veut.

Pour le savoir il n'a plus besoin que de la représentation de tous ses intérêts, ordre par ordre, dans son propre électorat tout d'abord. Et j'y insiste : car si ces intérêts ne sont pas représentés professionnellement dans l'électorat, jamais ils ne seront représentés ainsi ni autrement dans les pouvoirs élus qui, par le législatif, forment le gouvernement à l'image de ce même électorat. Encore moins avec le système plébiscitaire donnant plein pouvoir à un seul homme, sans avoir exigé de lui de signer la *Charte sociale* qui précède.

Sans cette charte enfin les besoins et les vœux de ces intérêts n'étant pas professionnellement rédigés en cahiers par l'électorat social ainsi organisé, jamais l'électorat politique ne les connaîtra, ne saura ce qu'il veut, et il sera toujours à la merci de la féodalité des partis. Jamais en retour, faute de cette préparation législative, faite par les intérêts eux-mêmes, et dans l'électorat

social, les députés ne pourront accepter de mandat *ad referendum*, ni légiférer sciemment selon les intérêts populaires, ni donner au pouvoir exécutif une majorité capable de recevoir une assistance durable de l'électorat.

Au contraire cette simple méthode de représentation professionnelle des intérêts dans l'électorat aboutira progressivement à un législatif et à un exécutif aussi exacts, aussi techniques, aussi compétents, sans qu'il soit besoin de changer de régime ni de constitution politique pour cela.

La raison en est évidente. L'électorat social, après avoir rédigé ses triples cahiers régionaux et en avoir fait la synthèse en trois ordres, les exposera solennellement par ses délégués directs à l'examen du Conseil d'État, puis des commissions législatives et des ministres spéciaux.

Comment admettre qu'une pareille méthode n'influe pas sur l'électorat politique ; que le groupement des compétences professionnelles n'y fasse pas contrepoids au groupement des partis ; et que cette bonne organisation du travail électoral par régimes de spécialités n'entraîne pas celle du travail législatif? Comment admettre que si l'ordre et le devoir sont à la base du droit public dans le principe électif, ils ne soient pas dans le sommet, dans les conséquences de l'élection ; et que si le recrutement des valeurs professionnelles est fait dans le suffrage universel même avec une méthode aussi certaine, le législatif et l'exécutif des compétences comme des intérêts nationaux ne remplaceront pas peu à peu ceux des politiciens, des spéculations et des intérêts de coteries que leurs successeurs ne feront, bon gré mal gré, que remplacer et imiter, si, venant de la même source, ils se coulent dans le même moule?

Mais les partis, dira-t-on, ne voudront jamais qu'une organisation semblable vienne consolider le gouvernement existant, ou plutôt le parti quel qu'il soit, du moment qu'il sera au gouvernement.

Pourquoi ? Il est au contraire évident que cette méthode corrigera la féodalité gouvernementale au profit, non seulement de tous les intérêts nationaux, mais aussi des hommes de valeur, sans distinction de secte, de parti, ni de classe.

Cela va de soi, puisque la seule distinction élective, originelle,

aura été la valeur professionnelle, désignée par les pairs de la profession, sur la base et dans le but de l'intérêt commun.

Dans ces conditions préparatoires au vote politique, une commune mesure équitable se fera d'elle-même entre tous, de secte à secte, de parti à parti, de classe à classe, mettant pour la première fois en lumière électorale l'homme compétent à côté de l'homme influent, l'homme technique de l'intérêt commun, à côté du politicien qui, de droite ou de gauche, intriguera et spéculera toujours sur ce même intérêt.

Il y a, — quoi qu'en puissent penser la médiocrité intellectuelle, la corruption morale et le scepticisme qui en résultent, — il y a un esprit et une conscience publics qui se trouveraient vite par une organisation réflective de cette nature.

Leur irrésistible puissance, pouvant dès lors se manifester, le ferait bientôt avec une majesté souveraine qui forcerait l'opinion factice à ouvrir ses yeux aux réalités, et les prétendants, comme les gouvernants, à s'en inspirer en commun. Elle imposerait sa trêve, la vraie, celle du seul bien public qui, formulé avec cette précision, ne saurait être ni ignoré, ni méconnu, ni dédaigné. Au contraire, ce serait dès lors une course au clocher des ambitieux de toutes les sectes, de tous les partis, de toutes les classes au service des intérêts communs, et leur ambition serait légitimée par ce service.

Enfin, au lieu de se livrer à merci à son candidat, l'électorat ferait revivre en action la vieille formule des Cortès :

Nous qui individuellement valons autant que vous, et qui socialement valons plus que vous, nous jurons de respecter vos pouvoirs et vos intérêts politiques, si vous jurez de respecter nos pouvoirs et nos intérêts sociaux. Et sinon non.

* * *

Je viens d'exposer le bien possible à réaliser pour la souveraineté populaire. L'intérêt qu'a tout gouvernement existant à se consolider ainsi saute aux yeux. L'intérêt des prétendants, quoique moins visible, est pourtant identique.

De même que, faute de la république sociale des intérêts dans l'électorat, le gouvernement républicain est, comme ses devanciers depuis cent ans, bâti sur du sable, sur le sable du seul suffrage individuel ou politique, ainsi en sera-t-il encore plus de

tout autre gouvernement moins anonyme, si les bases n'en sont pas consolidées comme nous l'indiquons.

De plus, tout gouvernement à prédominance exécutive qui prendra la suite d'affaires économiques de la République avec la dette publique et les budgets qui en résultent, en deviendra responsable, succombera vite sous ce fardeau et, après une campagne intérieure contre toutes les libertés successivement, croulera sous la coalition des partis rivaux. Enfin à cette situation désastreuse, le suffrage universel politique ne peut, comme tel, apporter aucun remède sous un gouvernement de parti et à prédominance d'Exécutif, au contraire.

Dans la pondération actuelle des partis, et vu l'habitude des libertés publiques, l'électorat politique donnera assez facilement au bout de 15 ou 18 ans une majorité pour renverser un parti au gouvernement, mais jamais pour fonder d'une manière plus durable un exécutif prédominant, au profit d'un parti, d'une secte, ni encore moins d'un individu qui, dynastique ou non, confisquerait forcément les libertés.

Il faudrait que le seul profit du pays et de l'État fût assez évident pour imposer une trêve des prétendants sous la pression de l'esprit, de la conscience et de l'intérêt publics.

Tout gouvernement personnel, fût-il issu d'un plébiscite, aurait donc contre lui la situation économique du peuple et de l'État sans le fonctionnement électoral que nous signalons.

La royauté aurait en outre à son encontre la masse républicaine électorale alliée aux électeurs bonapartistes. L'empire ou la dictature, à peine établis, auraient contre eux les orléanistes et les républicains autrement nombreux qu'en 1851, plus le groupement à nouveau des évincés, des déçus et des mécontents, qui referaient vite une opposition de renversement.

De ce court résumé d'études publiées depuis 1882, il résulte que l'amélioration du régime représentatif doit commencer dans l'électorat, y faire la PRÉPARATION LÉGISLATIVE dans les CAHIERS DES TROIS ORDRES D'INTÉRÊTS NATIONAUX et constituer le Conseil d'État examinateur et gardien politique de ces cahiers.

Alors, des élections générales ne nous lanceront pas corps et biens dans l'imprévu, dans l'inconnu, qui seront peut-être sans cela la guerre civile, la guerre étrangère, la banqueroute, si ce n'est la mort nationale.

*
* *

Enfin, depuis cent ans, nous n'avons pas plus d'unité ni de continuité mentales et gouvernementales dans notre vie de relations avec les puissances, que dans notre vie organique ou intérieure.

Dans les deux cas, le problème social est le même et la solution scientifique de l'un résout l'autre.

En 1648, au congrès de Westphalie, notre état politique, sans état social consulté, a donné à l'Europe actuelle la CONSTITUTION qui la régit et qui est le PARLEMENTARISME DIPLOMATIQUE.

Ce régime périodiquement revisé à coups de canon ne sera jamais amélioré ainsi. Son vice fondamental n'est pas en lui, mais à sa base, il gît dans le vide, dans l'absence d'état social et de représentation consultative des intérêts nationaux depuis sa fondation jusqu'à présent.

Mazarin a constitué ce régime européen sur l'antagonisme des sectes rivales, des factions militaires, des forces économiques de l'Europe, exactement comme nous avons constitué à l'intérieur notre régime parlementaire sur le même système d'antagonismes intestins.

Pour sortir de cette impasse il faut, là aussi, appuyer l'état politique du continent sur son état social, sur les trois pouvoirs des intérêts communs de ce dernier et de ses îles.

Ces intérêts sont en effet de trois ordres qui correspondent, l'un aux *concordats*, l'autre aux *traités politiques,* le dernier aux *traités de commerce.*

L'amélioration du parlementarisme continental ne serait pas plus difficile que celle du parlementarisme national. Elle se ferait par voie de cahiers des intérêts nationaux, professionnellement rédigés, au lieu de ne pouvoir jamais s'effectuer par l'impuissance sociale du pouvoir réduit aux seules ressources de la politique pure et de la force exécutive des armes.

*
* *

Telles sont les réserves de pensée et d'action que le vieux génie social de notre nation offre aux difficultés présentes de la

France et, avec elles, des autres gouvernements et des autres peuples.

Celui qui écrit ces lignes n'a fait que l'écouter religieusement à travers notre antique histoire : puisse-t-il être entendu en cette année si grave à tant de titres !

En ce qui regarde la France et ses périls intérieurs, peut-être plus redoutables que ceux du dehors, ces idées mises en action deviennent celles d'une phalange d'hommes de bonne volonté qui grandit chaque jour. Je dirai peut-être un jour comment elles n'ont pas rencontré plus d'hostilités dans nos sectes que dans nos partis et dans nos classes économiques.

Cette expérience prouve combien l'union de cette noble nation avec elle-même serait facile avec une autre méthode que celle des antagonismes politiques des gouvernés entre eux comme avec leur gouvernement.

LES DÉBUTS DE L'ÉMIGRATION

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE [1]

DE PARIS A COBLENTZ (1789-1792)

I

Au mois de juillet 1789, le comte Valentin Eszterhazy commandait au nom du roi Louis XVI la place de Valenciennes. D'origine hongroise, âgé de cinquante ans, successivement colonel de hussards, maréchal de camp et cordon bleu, ce gentilhomme avait fait sa carrière en France. Il occupait le premier rang parmi ces favoris de Marie-Antoinette qu'elle avait comblés de bienfaits et qui lui témoignaient leur gratitude par un incessant et passionné dévouement.

Aux premières nouvelles des événements précurseurs de la Révolution, le comte Eszterhazy avait pressenti les périls qui menaçaient la famille royale. Afin d'en mesurer l'étendue et de contribuer à les conjurer, il s'était mis aussitôt en route pour Paris, alléguant la nécessité d'y conduire sa femme et ses enfants, et dissimulant sous ce prétexte le véritable objet de son voyage. Il arriva aux portes de la capitale le 14 juillet vers le déclin du jour. La Bastille venait d'être prise, la plupart de ses défenseurs d'être massacrés. Un vent d'émeute soufflait sur la ville où régnaient l'émotion, le désordre, de vives alarmes, par suite des tragiques excès auxquels s'étaient livrés les vainqueurs.

Par la rumeur publique le comte Eszterhazy fut mis au cou-

(1) Pour le travail qu'on va lire, je me suis servi non seulement des documents utilisés déjà dans mes précédentes études et dont j'ai publié la très complète énumération, mais encore de divers autres qui m'ont été communiqués depuis : les papiers du maréchal de Castries; ceux du marquis de Larouzière, envoyé secret des princes à la diète de Ratisbonne; les rapports du duc d'Harcourt, leur représentant à Londres, et enfin deux volumes retrouvés du copie de lettres de M. de Calonne durant son séjour à Coblentz.

rant des irréparables malheurs qui s'étaient accomplis et en présageaient de plus lamentables. Il comprit que son devoir lui ordonnait de retourner sans délai au poste qu'il tenait de la confiance du roi, d'y prévenir, par des mesures de précaution, le contre-coup de tant de passions déchaînées. Se séparant de sa femme, qu'il laissa entrer seule dans Paris, il revint aussitôt sur ses pas. Dès le matin du 18 juillet, de retour à Valenciennes, il s'empressait de donner, en y arrivant, les ordres que commandaient les circonstances.

Dans la soirée du même jour, après s'être assuré que le calme régnait parmi les populations soumises à son commandement, il allait se retirer dans sa chambre quand il fut appelé au nom d'un de ses amis, le prince de Chimay, à la poste aux chevaux. Il y courut et s'y trouva en présence du comte d'Artois qui venait d'arriver. Le prince d'Hénin, le comte de Vaudreuil, le marquis de Blignac, d'autres encore, accompagnaient le frère du roi. Eszterhazy reçut de ses mains une lettre de Louis XVI, une autre de la reine, mettant les fugitifs sous sa garde jusqu'à ce qu'ils eussent passé la frontière.

Ces lettres lues, il promit au comte d'Artois dévouement et sûreté, lui demanda ses ordres en lui offrant dans sa propre maison une hospitalité qui fut acceptée avec empressement. Le prince désirait attendre à Valenciennes ses deux fils, le duc d'Angoulême et le duc de Berry, partis de Paris derrière lui, et qui devaient arriver le lendemain.

Au moment où, sur l'invitation du comte Eszterhazy, la voiture du comte d'Artois allait se rendre à l'hôtel du Gouvernement, deux berlines ébranlant le pavé sous leurs roues chauffées par une longue route vinrent s'arrêter devant la poste. Elles amenaient les trois Condé, le prince chef de la famille, son fils le duc de Bourbon, son petit-fils le duc d'Enghien. Ils fuyaient eux aussi, suivis d'un petit nombre de courtisans, à ce point affolés que, quelque supplication que leur adressât le gouverneur de Valenciennes pour les retenir au moins durant la nuit, ils refusèrent avec énergie de prolonger leur séjour dans la ville au delà du temps nécessité par le changement de chevaux. Quelques instants après, ils partaient sans que les groupes qui stationnaient autour d'eux, soupçonneux et inquiets, les eussent reconnus. Le comte d'Artois, dont l'incognito n'avait pas été découvert, put alors se rendre chez Eszterhazy.

Le prince avait trente-deux ans. Un portrait du temps le représente vêtu d'un habit gris en soie, dont les dentelles flottantes du jabot cachent les revers. Petite est la tête, très aristocratique la physionomie; il y a de la finesse dans ces yeux bleus qui révèlent, sous la grâce voulue de l'expression, plus de sensibilité que de cœur. Avec sa taille svelte, sa tournure agile, ses manières affables, son grand air, le comte d'Artois est séduisant et en même temps dédaigneux et hautain. Il est aisé de comprendre qu'il ait été à la fois un des dons Juans de la cour de France et la bête noire d'une plèbe qui le croyait indifférent à ses maux. C'est bien le type du gentilhomme vaniteux et léger dont ses contemporains offrent de si nombreux modèles, qui sera tour à tour l'émigré de Coblentz, aveugle et têtu, ne voulant rien voir ni rien apprendre, et l'émigré de 1814 n'ayant rien oublié.

Avant de poursuivre ce récit, il convient d'indiquer par suite de quelles circonstances il se trouvait à Valenciennes le 18 juillet 1789. Trois jours avant, Louis XVI, qui le savait désigné aux fureurs populaires, lui avait enjoint de quitter Paris et « de se retirer hors du royaume ». Muni d'un passeport délivré par le général de La Fayette, il était parti à la pointe du jour, après avoir décidé que ses fils s'éloigneraient par une autre voie que lui sous la conduite du comte de Sérent, leur gouverneur, et le rejoindraient sur la frontière.

Un ordre analogue avait été donné par le roi au prince de Condé, au duc et à la duchesse de Polignac. Condé se l'était fait répéter trois fois avant d'obéir. La duchesse de Polignac avait résisté avec une égale énergie. « Au nom de l'amitié, s'était écriée la reine, je vous en prie, je vous l'ordonne, partez, quand il en est temps encore. » Il n'avait pas fallu moins que cette émouvante prière pour décider la jeune femme à abandonner la famille royale. Comme elle allait monter en voiture vers minuit, on lui avait remis un billet de Marie-Antoinette, lui portant de déchirants adieux : « Adieu, la plus tendre des amies. Ce mot est affreux. Mais il le faut. Voilà l'ordre pour les chevaux. Je n'ai que la force de vous embrasser. »

Durant cette même nuit succédant à la plus tragique des journées, fuyaient également où se préparaient à fuir tous ceux qui, se croyant menacés, avaient pris peur. Sur cette liste des premiers émigrés, à côté des noms obscurs de prêtres et de religieuses, on en relève de plus éclatants : d'Harcourt, Duras, Vil-

lequier, Beauvau, Fitz-James, Mortemart, Cambis, Lauzun, de Ginestous, gentilshommes appartenant aux plus illustres familles du royaume, femmes belles et élégantes, la plus brillante parure de la cour de France, s'en allant les uns en Angleterre, les autres en Allemagne ou dans les Pays-Bas.

Il faut y joindre encore la princesse de Lamballe qui se décidait à attendre la fin de la tourmente à Spa d'où, pour son malheur, elle devait revenir trop tôt; le maréchal de Broglie qui, parti de Paris pour se rendre à son commandement de Metz, était empêché par une émeute d'en prendre possession et contraint de se réfugier à l'étranger.

Le nombre de ces fugitifs de la première heure allait se grossir rapidement de tous ceux qu'entraînait leur exemple et, à quelques mois de là, la famille royale, victime de leur fuite qu'avait provoquée sa bonté et sa faiblesse, se trouver isolée dans Paris, privée de ses plus sûrs défenseurs, abandonnée à ses ennemis.

C'est au cours d'événements dont il ne connaissait encore qu'une très minime part, que le comte d'Artois avait quitté Paris. Il raconta au comte Eszterhazy ce qu'il en savait, sans lui faire toutefois de la situation du royaume le sombre tableau que l'on pourrait supposer. Bien au contraire, il la présentait sous des couleurs rassurantes. A l'entendre, les péripéties devant lesquelles il fuyait ne constituaient qu'un accident qui n'aurait pas de suite, un feu de paille destiné à s'éteindre promptement.

— Nous rentrerons dans trois mois, disait-il avec insouciance.

Trois mois! Ainsi s'exprime la conviction des premiers émigrés. Ils ont foi dans l'avenir. Ils se voient revenus avant peu dans leurs foyers. Cette conviction explique pourquoi ils les ont désertés si vite, sans régler leurs affaires les plus urgentes, sans s'assurer des ressources pour vivre dans l'exil au delà de quelques semaines. La certitude d'un prochain retour, c'est la caractéristique de l'émigration à ses débuts.

Quoique pressé de passer la frontière, le comte d'Artois était tenu d'attendre à Valenciennes la venue de ses fils. Ils arrivèrent le lendemain. Il les laissa se reposer une journée et profita du loisir que lui donnait leur repos pour recevoir quelques-unes de ses amies de Paris, qui se trouvaient dans la ville : la duchesse de Laval, la comtesse de Balbi, la comtesse de Ménars, Mme de Boufflers. Puis il conféra avec ses courtisans. Il s'agissait de décider en quel lieu il se rendrait.

Eszterhazy conseillait l'Espagne ; le comte d'Artois opinait pour Turin où la cour de son beau-père Victor-Amédée III lui offrait un asile. Finalement, il résolut de gagner Bruxelles et d'attendre d'y être pour choisir sa résidence définitive. Il partit le même jour, sous la protection d'une escorte à la tête de laquelle s'était mis Eszterhazy et qui le conduisit à Quiévrain. Le départ de ses fils fut l'objet d'une égale sollicitude et s'accomplit sans accidents.

Tel est, brièvement raconté, l'épisode initial de l'émigration. Cette émigration, nous la verrons bientôt s'étendre. Les tragédies qui vont se succéder dans Paris et accroître la terreur seront la cause de son extension. Elle s'accélérait déjà dans les provinces touchant aux frontières méridionales.

Abandonnant leurs châteaux menacés, de nobles familles de Provence et du Dauphiné se réfugiaient à Chambéry et à Nice. Celles qui allaient vers Nice trouvaient le long du Var, pour les protéger contre les brigands, des troupes que le roi de Sardaigne avaient envoyées à leur rencontre. Celles qui passaient en Savoie sollicitaient de ce prince des secours analogues. Toutes ces contrées étaient en feu. L'incendie rapidement se propageait. Bientôt, ce sera la déclaration des Droits de l'homme qui viendra augmenter le péril public et sanctionner, selon l'expression de l'historien Sybell, les violations de la justice et de l'équité. Les paysans traqueront leurs anciens maîtres au nom du saint devoir de l'insurrection. Lorsque, après le 4 août, on leur demandera de payer les taxes maintenues ce jour-là, ils s'y refuseront sous prétexte qu'elles sont incompatibles avec la détresse générale.

Le 6 octobre suivant, l'invasion de Versailles imprimera au flot de l'émigration une impulsion nouvelle. Parmi les fugitifs figurera le duc d'Orléans. C'est alors que le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, écrira officiellement, sans qu'on puisse savoir si son langage est sincère ou s'il n'a d'autre but que de flatter l'opinion victorieuse :

Ces émigrations ne peuvent qu'affliger ceux qui, ayant confiance dans la volonté paternelle du roi et le dévouement de son ministère, pensent que, quelles que soient les calamités actuelles, on ne devrait pas abandonner la patrie, mais concourir plutôt par des exhortations, des bons conseils et des sacrifices au retour de la prospérité dont on ne peut qu'éloigner le terme par un découragement aussi marqué qui ne peut

faire que le plus fâcheux effet chez les étrangers et nuire à notre considération (1).

En quittant Valenciennes, le comte d'Artois s'était dirigé vers Bruxelles. Il y arriva dans les derniers jours de juillet. Cette ville n'était pas encore, ainsi qu'elle le devint plus tard, un rendez-vous d'émigrés (2). L'archiduchesse Marie-Christine, sœur de l'empereur Joseph II, mariée au duc de Saxe-Teschen, y résidait comme gouvernante des Pays-Bas. Après avoir reçu la visite du comte d'Artois, elle en manda la nouvelle à son frère. L'empereur répondit sur-le-champ qu'il ne pouvait autoriser le séjour des princes français à Bruxelles. Il ne voulait pas, en laissant se créer aux portes de la France un foyer de conspirateurs, justifier les griefs que le gouvernement royal ne manquerait pas de lui imputer Il ordonnait donc à sa sœur d'inviter le comte d'Artois à s'éloigner, et, s'il ne le pouvait sur-le-champ, à se fixer jusqu'à son départ au château de Laeken avec un seul domestique, à y vivre incognito, après avoir pris l'engagement de n'y recevoir personne.

Ces instructions rigoureuses, communiquées au prince, le décidèrent à quitter la Belgique pour se rendre à Turin, bien qu'il ignorât si son beau-père l'y verrait sans déplaisir. Il lui écrivit afin de lui annoncer sa venue, et confia sa lettre à son aide de camp, le baron de Castelnau, qui devait lui rapporter la réponse à Mantoue, où il allait l'attendre. Puis il gagna l'Italie par l'Allemagne et la Suisse, voyageant à petites journées, faisant le long de sa route de fréquents arrêts, en ayant soin de laisser ignorer qui il était.

Le 4 septembre, Castelnau était à Turin. Depuis plusieurs jours, le roi de Sardaigne possédait une lettre de sa fille, la comtesse d'Artois restée à Paris, qui lui demandait l'autorisation de se fixer près de lui. Avant de répondre, Victor-Amédée avait voulu s'assurer de l'adhésion de Louis XVI à ce projet. Cette

(1) Montmorin au baron de Choiseul, ministre de France à Turin, 17 octobre 1789. *Archives des affaires étrangères.*

(2) C'est par erreur que l'historien Forneron, dans ses études sur l'émigration, malheureusement interrompues par sa mort, a prétendu le contraire. Il dit qu'à Bruxelles se réunirent d'abord les émigrés les plus riches, et il indique que ce fut dès 1789. Il cite même, à l'appui de son dire, une phrase du Journal de Fersen : « Je fus à la comédie. J'y trouvai tous les Français qui y sont d'ordinaire, même les femmes. » Mais cette phrase est extraite d'une lettre qui porte la date du 11 août 1792 et non 1789.

adhésion était acquise d'avance. N'était-ce pas le roi de France qui avait engagé son frère à s'établir à Turin jusqu'à la fin des troubles? Quant à la comtesse d'Artois, « il ne pouvait qu'approuver qu'elle se réunît à son mari et à ses enfants, et la laisser maîtresse de faire ce que lui dicterait son cœur ».

Après ces pourparlers, il fut permis aux princes français de venir en Piémont. Castelnau partit aussitôt pour en porter la nouvelle au comte d'Artois, tandis que le roi de Sardaigne, étant installé pour toute la durée de l'été dans sa résidence de Moncalieri, louait, à proximité du château, trois confortables maisons pour y loger son gendre, sa fille, ses petits-fils et leur suite.

Ce fut seulement à la mi-septembre que le comte d'Artois arriva à Moncalieri. Le roi et les princes ses fils le reçurent à la descente de son carrosse avec les témoignages de la plus tendre affection et le conduisirent chez sa belle-sœur la princesse de Piémont. Après les épanchements de famille, il reçut le ministre de France, Choiseul, qui lui présenta le corps diplomatique. Les jours suivants, arrivèrent successivement et furent accueillis avec une égale bonne grâce : la comtesse d'Artois, le duc d'Angoulême, le duc de Berry, les trois Condé, la princesse Louise de Condé, la princesse de Monaco et une nombreuse suite dont faisaient partie le marquis et la marquise d'Autichamp, le comte du Cayla, le comte de Choiseul-Meun, le comte d'Espinchal, le chevalier de Virieu.

Tous les jours, le ministre de France rendait compte à Montmorin des faits et gestes des augustes personnages. On connaît par ses rapports leur conduite et leurs intentions :

Le comte d'Artois restera à Turin et s'y occupera des intérêts de son frère. Les Condé iront, à ce qu'on croit, voyager en Italie... Il y a de nombreuses réunions de famille à la cour, chez le duc et la duchesse de Chablais installés à leur château d'Aglaé, chez le prince et la princesse de Piémont, chez le duc d'Aoste; il y a aussi des parties de chasse... Les Condé se sont établis dans un hôtel de Turin. Le comte d'Artois s'y rend de Moncalieri, va leur demander à dîner sans façon...

Le 26 septembre, Choiseul écrit que les princes de Condé dînent chez lui ce jour-là :

Le comte d'Artois avait promis de venir. Mais il s'est excusé, étant trop occupé par ses affaires de finances avec M. de Bonnières.

Que d'âpres préoccupations révèlent ces deux lignes! Les

affaires de finances sont déjà le plus cuisant souci de l'exil qui commence, une terrible plaie qui vient de s'ouvrir et va se creuser de jour en jour. Dès ce premier moment, il faut suffire à l'entretien d'une suite de quatre-vingt-deux personnes, car la suite du comte d'Artois compte quatre-vingt-deux personnes, comme celle des Condé en compte quarante-cinq.

Les jours s'écoulent ainsi. Le 7 octobre, les Condé partent pour Gênes. Leur voyage ne doit pas se prolonger au delà d'une semaine. Ils sont décidés à passer l'hiver à Turin. « Ils y ont fait venir leurs chevaux. Ils y ont loué pour neuf mois, à raison de trois mille six cents francs par mois, une maison qui communique par le jardin avec celle que doit habiter le comte d'Artois quand la cour de Piémont rentrera dans la capitale après le séjour d'été à Moncalieri. » Ils ne tardent pas à y retourner. Ils y sont quand arrive la comtesse de Polastron. Cette jeune femme est adorée du comte d'Artois. Il ne peut se résoudre à vivre éloigné d'elle. Elle vient le rejoindre.

A la mi-octobre, Choiseul annonce à Paris la présence à Turin de nouveaux émigrés : le duc de Laval et ses fils, le comte de Bonneval la Fare, premier président des États de Provence ; le marquis de Montesson, le duc et la duchesse de Polignac qui se rendent à Rome, la comtesse Diane de Polignac, la vicomtesse de Vaudreuil, l'abbé de Balivière, la comtesse de Brionne, amie du maréchal de Castries, mère du prince de Lambesc et de la princesse de Carignan, qui repart pour Paris à peine débarquée, afin de s'y dévouer au salut de son fils compromis dans les événements, enfin la duchesse de Brissac qui se rend à Nice pour sa santé, beaucoup d'autres Français de toutes les classes.

Cette cohue aristocratique devient bientôt si nombreuse que la cour de Sardaigne s'en inquiète. Le ministre de France aimerait mieux que les émigrés allassent à Rome on ailleurs, où on ne pourrait, vu l'éloignement, les soupçonner de former des projets contre leur pays. « Je ne peux voir qu'avec peine une réunion qui échauffe les esprits, même à Turin, et qui peut faire sensation en France comme ici. » Il leur ouvre toutefois sa maison, les y accueille avec courtoisie, leur donne à dîner. « Jusqu'à présent, j'en suis quitte pour de la fatigue et de la dépense... Vous pouvez imaginer en général leurs principes. » Choiseul est un gentilhomme dévoué au roi. Mais il ne peut s'associer au langage qu'il entend, approuver les projets que l'on com-

mence à fomenter contre la France et dont, imprudemment, on parle tout haut.

II

Ces projets étaient encore bien vagues. Ils consistaient à agir sur l'opinion, à solliciter les cours d'Europe, à leur demander aide et secours au nom de la solidarité qui doit régner entre les trônes et, par-dessus tout, à former une légion de nobles qui se jetterait en France et irait, l'épée à la main, reconquérir le royaume que la Révolution arrachait au roi par morceaux.

Entre ces plans divers, c'est le dernier qui plaisait surtout au comte d'Artois et au prince de Condé. Calonne l'avait conçu et suggéré (1). Émigré lui aussi, il s'était d'abord rendu à Londres où son mariage avec une Anglaise lui permettait de se fixer. Puis, il était venu passer quelques jours à Turin. Là, il avait conseillé la formation d'une armée de gentilshommes, destinée à devenir le noyau de celle que ne pouvaient manquer de lancer plus tard contre la Révolution les puissances coalisées. L'idée étant trouvée sublime, on s'était empressé de l'exécuter. Par les soins de quelques agents dévoués (2), un appel avait été envoyé à la noblesse française pour l'inviter à émigrer et à s'enrôler sous les ordres des princes. Par malheur, cet appel, pas plus que ceux qu'on adressait aux troupes, ne fut entendu. Le moment n'était pas venu où tout gentilhomme devait émigrer et aller s'enrôler dans les armées royales sous peine de se déshonorer. C'est seulement un peu plus tard, lorsque les princes s'installèrent, le comte de Provence et le comte d'Artois à Coblentz, les trois Condé à Worms,

(1) Calonne avait alors cinquante-sept ans. Il venait d'épouser Mlle de Harvelay. Elle lui apportait une immense fortune qu'il mit au service des princes et dont une partie fut dévorée en quelques mois.

(2) Il y a lieu de citer entre eux et au premier rang le marquis de La Queuille et le marquis de Larouzière.

La Queuille était un gentilhomme passionnément dévoué à la famille royale. Tant qu'elle fut libre de le recevoir, il resta dans Paris. En janvier 1791, il émigra et s'établit à Bruxelles d'où il continua à envoyer au comte d'Artois des nouvelles de France.

Larouzière appartenait à une ancienne famille d'Auvergne. En 1789, il fut un des douze commissaires chargés, par la noblesse de la sénéchaussée de Riom, de rédiger les cahiers d'instruction aux députés et envoyé ensuite aux États généraux. Mais il donna bientôt sa démission, émigra en Savoie et de là, excerça une action considérable sur les événements du Dauphiné, de Provence et du Vivarais. Ultérieurement, il fut chargé d'aller représenter les princes à la diète de Ratisbonne. Rentré en France en 1802, il fut arrêté, le 23 décembre 1803, comme conspirateur, jeté à Vincennes, d'où il ne sortit en 1808 que grâce à l'héroïque dévouement de sa femme. Il mourut en 1814. Je dois à son petit-fils la communication de ses papiers.

que les enrôlements devinrent assez nombreux pour fournir deux corps comptant en tout plus de vingt mille hommes. Quant aux proclamations parties de Turin, elles restèrent sans effet. Il n'arriva qu'une centaine de nobles disposés à servir. On les éparpilla tant bien que mal aux environs de la ville, faute de pouvoir profiter sur-le-champ de leur bonne volonté. Ils ne firent que grossir le nombre des oisifs français.

Restaient les démarches à faire auprès des cours. On ne savait, dans l'ignorance où l'on était de leurs dispositions, comment les entreprendre. Tout portait à croire que l'Europe voyait avec inquiétude le mouvement révolutionnaire se développer. Mais il n'apparaissait pas au même degré qu'elle fût disposée à prendre les armes pour le combattre.

En Russie, l'impératrice Catherine édictait des mesures rigoureuses à l'effet de prévenir l'accès dans ses États de la fermentation qui désolait la France et la livrait à de troublantes convulsions. On n'insérait dans les papiers publics de Saint-Pétersbourg que de courts extraits de ceux qui apportaient des nouvelles de Paris. Il était interdit de parler politique, partout où la parole pouvait trouver des échos. Un avocat français ayant commis l'imprudence de s'ériger en déclamateur, venait d'être enfermé dans une maison de correction et durement châtié. On avait mis en surveillance d'autres individus. La garde impériale était comblée de soins et d'adulations comme si Catherine eût compté sur elle pour la défendre contre les idées venues de France.

Mais en dépit de ces témoignages d'une haine ardente pour les doctrines nouvelles, la grande impératrice ne songeait pas encore à lutter à main armée, préoccupée surtout par la guerre contre les Turcs, dans laquelle elle était engagée et par les événements de Pologne qui captivaient son attention comme ils captivaient l'attention de la Prusse et de l'Autriche.

A Vienne, l'empereur Joseph II, le vieux Kaunitz son ministre, caressaient trop d'ambitions au succès desquelles la neutralité de la France était nécessaire pour qu'ils fussent disposés à intervenir dans les affaires intérieures de celle-ci. Ils souhaitaient même l'aggravation de ces difficultés, avec l'espoir qu'en s'aggravant, elles empêcheraient le gouvernement royal de contrarier les plans impériaux. Joseph II avait besoin d'une France affaiblie. « La Révolution lui parut singulièrement opportune (1). » Ce

(1) Albert Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, vol. Ier, p. 454.

fut aussi la politique de son successeur Léopold. L'un et l'autre se montrèrent complaisants pour la Révolution, tant qu'elle ne se dressa pas comme une menace contre les trônes. Quand ils se décidèrent à marcher à elle pour la contenir, ce fut toujours avec l'arrière-pensée de ne pas laisser se rétablir en France un pouvoir fort. Ils sacrifièrent à ces desseins jusqu'à la vie de l'archiduchesse d'Autriche, la reine Marie-Antoinette, sœur de l'un et tante de l'autre. Leurs préoccupations égoïstes étaient déjà visibles en 1789, au moment où le comte d'Artois réfugié à Turin s'apprêtait à recourir aux bons offices de l'empereur.

La Prusse n'était pas mieux disposée pour la France. Le souverain licencieux et débauché qui régnait sur elle, Frédéric-Guillaume II, ne se conduisait que d'après les vues du comte de Herzberg, son ministre. Celui-ci l'avait intéressé à la réalisation d'un plan politique qui consistait à tenir l'Autriche en respect et à se servir contre elle de la Pologne où la Prusse comptait trouver plus tard les éléments d'une extension de territoire. En de telles conditions, il n'y avait ni temps ni lieu pour s'occuper de la révolution qui venait d'éclater en France. Et puis, il fallait, avant de la juger, voir ce qu'elle deviendrait. Un peu plus tard, quand la Prusse la croira dangereuse, elle entrera dans la coalition. Elle y entrera avec l'espoir de recueillir en argent ou en territoire le prix de son concours. Puis, dès 1795, lorsque la Révolution menacera de promener à travers l'Europe ses drapeaux victorieux, lorsqu'il faudra se mesurer avec elle, la Prusse renoncera à courir de nouveau l'aventure d'une guerre dont l'issue est douteuse; elle désertera la coalition pour faire la paix avec la France. Ce n'est donc pas de ce côté que les Bourbons pouvaient attendre un appui.

En Angleterre, William Pitt, depuis six ans, dirigeait le gouvernement. Il s'employait avec passion à relever le prestige de la couronne dès longtemps compromis, les finances nationales en détresse, la prospérité quasi détruite par des guerres à peine terminées. Son pouvoir, peu à peu, s'était fortifié. Lui-même dominait le roi, conduisait l'opinion, exerçait en Europe une action décisive, toutes les fois qu'il voulait s'y appliquer. Il avait trop exclusivement en vue les intérêts de son pays pour ne pas rechercher, dès cet instant, quels avantages il pourrait retirer de la Révolution et pour se mettre en route pour elle ou contre elle avant de s'être sûrement orienté. Sa conviction n'était pas faite

encore. Mais il nourrissait déjà l'ardent désir de donner à l'Angleterre, où les traditions de vieille haine contre la France survivaient au passé, des occasions de revanche et le moyen d'accroître sa grandeur coloniale comme sa suprématie sur les mers et de les lui donner aux dépens de l'adversaire. L'accueil fait aux émigrés, les secours qu'on leur prodigua ne sauraient être considérés comme des témoignages de sympathie, adressés à la France, mais bien plutôt comme des mesures de prudence adoptées en prévision des solutions que produirait l'avenir.

William Pitt fut longtemps à se prononcer. Ce n'est qu'en 1793 que sa politique prit corps, que son ardeur contre la Révolution se manifesta. L'Angleterre devint alors la plus intraitable ennemie de la France, ou plutôt du régime nouveau qui s'y fondait. Mais, en 1789, ces sentiments n'existaient encore qu'à l'état vague. Les Bourbons ne pouvaient pas plus faire fond sur l'Angleterre que sur l'Autriche et la Russie.

En Italie, ils n'étaient fondés à espérer un appui que des gouvernements, les peuples ayant accueilli avec enthousiasme les idées nouvelles desquelles ils attendaient la délivrance. Et encore, entre ces gouvernements n'en était-il que deux qui fussent disposés, non sans arrière-pensée, à être de quelque secours : la Sardaigne parce que deux de ses princesses avaient épousé les frères du roi Louis XVI; les États de Naples parce que des Bourbons y régnaient.

De l'Espagne où régnaient aussi des Bourbons, et en vertu du pacte de famille, ceux de France pouvaient espérer beaucoup, espérer d'autant plus que le vieux fanatisme espagnol, accru par l'influence ecclésiastique renaissante sous le règne de Charles IV après s'être affaiblie sous celui de Charles III, contribuait à rendre les populations hostiles au mouvement révolutionnaire. Mais l'imbécile roi d'Espagne, sa femme l'extravagante Marie-Louise, l'amant de celle-ci, l'ambitieux Godoï, devenu plus tard prince de la Paix, livraient ce pays à tous les hasards, à tous les périls créés par la bêtise de l'un, les ardeurs et l'orgueil des autres. Sous ce pouvoir mobile et débile, l'Espagne fut tantôt l'ennemie de la Révolution, tantôt sa complaisante. Elle ne se retrouva résolue que plus tard, sous l'Empire, pour résister à l'invasion. Les espérances que le comte d'Artois fondait sur elle furent de courte durée.

Il n'était qu'un souverain qui, dès ce moment, se déclarât

avec spontanéité contre la Révolution et pour la maison de Bourbon. C'était le roi de Suède, Gustave III. Son successeur devait suivre son exemple et son amitié devenir une des rares joies de l'exil de Louis XVIII. Mais la Suède était petite et faible. Son dévouement, quel qu'il fût, ne pouvait tenir lieu de secours effectifs.

Cet état de l'Europe ne se révélait encore qu'imparfaitement au comte d'Artois et à ses conseillers, alors qu'ils étudiaient la direction à imprimer aux démarches qu'ils voulaient tenter près des puissances. Mais ce qu'ils en savaient les rendait incertains et indécis. D'autre part, entre le roi resté à Paris et les princes émigrés s'élevaient des nuages par suite des inquiétudes que causaient aux Tuileries les plans inconnus du comte d'Artois, son désir non équivoque d'avoir sa politique à lui, de marcher à son gré sans tenir compte de ce qui se passait en France, la confiance qu'il témoignait au prince de Condé, la faveur qu'il accordait à Calonne.

A la cour même de son beau-père, il commençait à ressentir les effets du mécontentement de Louis XVI. Le roi de Sardaigne ne cachait pas le déplaisir que lui causaient les intrigues nouées par son gendre et le prince de Condé. Ces agitations incessantes, ces réunions d'émigrés chaque jour plus bruyantes et plus nombreuses, les démarches qu'ils tentaient auprès des puissances éveillaient ses alarmes. Il craignait, en tolérant ces menées séditieuses, de déplaire au gouvernement français. Aussi tenait-il les princes sous une rigoureuse surveillance à laquelle ils ne parvenaient à se dérober que grâce à des prodiges d'habileté. Très inquiet, il armait sa frontière, du côté de la Savoie, en maugréant contre ces émigrés qui mettaient en péril la sûreté de ses États.

C'est à la cour de Vienne qu'avait été faite la première tentative du comte d'Artois. Le silence des documents ne permet pas d'en préciser la forme. On peut supposer que l'agent en cette circonstance fut le duc de Polignac, venu en Autriche, après avoir conduit et installé sa femme à Rome. Quels qu'eussent été d'ailleurs la forme de la démarche et le négociateur, elle échoua piteusement s'il faut en croire ce billet du prince de Condé au marquis de Larouzière, daté de Turin, le 7 novembre 1789 :

La réponse de l'empereur arrive ; elle est affreuse, repoussante, insul-

tante même, et nous le sentons vivement. Mais ne perdez pas courage. Nous allons tâter la Prusse.

Calonne, toujours crédule, parlait avec conviction des favorables dispositions de cette puissance comme de celles de l'Angleterre. Il laissait entendre qu'il avait reçu de Berlin l'assurance d'une intervention efficace sous la condition de « quelques sacrifices sur les frontières ». Il ne disait pas lesquels. Mais un prêt de quatre cent mille francs que le roi Frédéric-Guillaume semblait prêt à faire au comte d'Artois, donnait à ses assertions une certaine vraisemblance. On tâta donc de la Prusse.

Il ne parut pas qu'on dût y être plus heureux que près de l'empereur. Le comte d'Artois se demandait s'il ne quitterait pas Turin d'où il était impuissant à agir. Il se décida cependant à y rester jusqu'à la fin de l'hiver qui commençait. Ce qui l'y détermina, c'est que de là, il pouvait mieux que d'ailleurs veiller aux affaires de France, intriguer sur les frontières méridionales, dans le Dauphiné, dans le Languedoc, en Provence. Dans ces contrées les royalistes s'agitaient, notamment à Nîmes sous l'impulsion d'un agent très énergique, Froment, et dans le Vivarais où d'ardents conspirateurs jetaient les bases de la confédération de Jalès.

Malheureusement, l'argent manquait au prince. Les ressources qu'il avait emportées de Paris, celles qu'il s'était procurées, s'épuisaient. Les négociations ouvertes pour en obtenir de nouvelles marchaient lentement ou échouaient comme celle, par exemple, qui avait pour but d'emprunter le trésor de la Grande-Chartreuse et de quelques riches abbayes. La détresse commençait, non encore aussi douloureuse qu'elle le devint plus tard, mais gênante et telle qu'elle paralysait l'exécution des projets naissants.

Le roi de Piémont voulait bien donner à son gendre le vivre et le couvert, mais de l'argent pour fomenter des soulèvements contre la France, non. C'eût été trop dangereux. Les prêteurs étaient rares. Ceux qu'on attirait à Turin, dont on s'efforçait d'échauffer le zèle, exigeaient une caution. Où la trouver? Du roi de France, il n'y avait rien à attendre. Quels que fussent ses sentiments demeurés, malgré tout, contradictoires, ceux qu'il trahissait étaient hostiles à son frère dont il critiquait les entreprises et méprisait l'entourage, cet entourage égoïste qui arrachait à Condé lui-même cet aveu :

Il faut être juste; ce n'est pas trop la faute du comte d'Artois, s'il n'est pas mieux entouré. Les gentilshommes des provinces ne viennent pas se rallier à nous. Vassé même veut s'en aller (1).

Ce blâme de son frère irritait le comte d'Artois.

Le comte d'Artois, écrivait encore Condé, excédé de toutes les lettres qu'il reçoit de sa sœur, du roi, de la reine, vient d'écrire pour protester et demander à agir. Sa lettre est faite, mais non envoyée, d'une force, d'une éloquence, d'une noblesse... (2).

Ces efforts demeurèrent vains. Comment Louis XVI eût-il été bien disposé pour son cadet quand il considérait avec quelle étourderie celui-ci se jetait dans les aventures les plus périlleuses, en parlait à tort et à travers, sans mesure, donnant l'exemple d'une indiscrétion qui s'exerçait à la fois sur les affaires les plus importantes et sur les plus futiles, livrait aux rues de Turin tous les secrets de la politique des émigrés et les envoyait à Paris, rendus plus compromettants par les circonstances au milieu desquelles ils étaient dévoilés et propagés? Comment eût-il été disposé à venir en aide à ce frère turbulent et brouillon quand il savait de quelles calomnies abominables, de quelles sévérités outrées la reine et lui étaient l'objet parmi les courtisans réunis en Piémont?

Les dissentiments de la famille royale s'accusaient ainsi de plus en plus. Le comte d'Artois et Condé en voulaient au roi, à la reine, à Monsieur : au roi parce qu'il refusait l'autorisation d'agir, bien qu'on lui eût déclaré qu'on agirait sans lui; à la reine parce qu'elle ne manifestait que défiance pour leur politique et à propos de laquelle, désireux de connaître son état d'esprit, l'un d'eux recommandait au baron de Flanshlanden de s'appliquer « à la pénétrer sans cependant jamais se mettre à portée de recevoir ou d'être chargé d'envoyer une défense d'agir » ; à Monsieur, que les nouvelles de Paris montraient flattant la populace, chantant les louanges de la Révolution et promettant de ne pas émigrer (3).

(1) Condé à Larouzière, 12 décembre 1789.
(2) *Ibid.*, 11 décembre 1789.
(3) Ce fut surtout à l'occasion de l'affaire du marquis de Favras et de la démarche de Monsieur auprès de la municipalité de Paris, à laquelle il se présenta « non comme prince, mais comme citoyen », que se déchaîna la fureur des émigrés.

Le 6 janvier 1790, Condé écrivait à Larouzière : « Je crois que vous allez frémir de rage, comme le comte d'Artois et moi, en lisant ce que je vous envoie. Est-il possible que le sang des Bourbons s'avilisse à ce point et qu'il coule dans les veines

De plus en plus excités contre le nouveau régime, avides de revanche, irrités de voir qu'à Paris, on repoussait leurs avis et on contrecarrait leurs efforts, le comte d'Artois et le prince de Condé avaient pris à tâche de blâmer toutes les résolutions de la cour, d'en affaiblir les effets par leurs incessantes critiques. De son côté, sous l'influence de la reine, le roi se prononçait avec une énergie chaque jour plus marquée contre la politique de son frère. De là récriminations, colères, reproches amers.

Les lettres de Condé jettent sur ces conflits permanents le plus triste jour, sans en éclairer cependant tous les motifs. Elles révèlent ce qu'on pensait à Turin de la conduite de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le mépris qu'inspiraient aux émigrés les hésitations, les incertitudes, les angoisses des malheureux souverains dont la captivité décorée de pompeuses formules légales devenait de jour en jour plus rigoureuse. On ne leur tenait compte ni des difficultés accumulées autour d'eux; ni des dangers sans cesse accrus, qui les menaçaient.

Il est aisé d'être héroïque quand on ne court aucun péril. C'est ce qu'à Turin on ne comprenait pas ou on feignait de ne pas comprendre. Le comte d'Artois et le prince de Condé oubliaient que le roi n'était pas libre et qu'eux-mêmes étaient en sûreté. Cet oubli donnait à leur langage un caractère véritablement odieux d'injustice et de lâcheté.

Quand, à la fin de 1789, la famille royale semble disposée à se confier à La Fayette, Condé écrit à Larouzière qu'il faut s'attacher à perdre le général et le remplacer à la tête de la garde nationale par M. de Vioménil, « l'homme qui nous convient le mieux ». Il ajoute :

Je trouve La Fayette cent fois plus dangereux encore que Mirabeau, que sa scélératesse plus généralement connue finira toujours par abattre... Qu'on se mette bien dans l'idée qu'il n'y a qu'une seule chose à faire, c'est de réunir tous les moyens, tous les efforts pour dissoudre l'Assemblée na-

d'un homme, si c'en est un, qui se permet une démarche évidemment dictée par la peur et par la bassesse? Vous n'avez pas idée de l'explosion de courage, de noblesse et d'indignation que cette lecture a produite sur le comte d'Artois. Nous n'avons pas été en reste et rien ne nous a plus confirmés dans nos indispensables résolutions. »

Et le 9 janvier : « Toutes nos lettres d'hier ne nous parlent que de l'indignation générale que produit dans les deux partis la démarche de Monsieur. Il est dans la boue au point qu'il y en a qui disent qu'il ne serait pas étonnant qu'il fût obligé de se sauver. Le peuple fouillait le lendemain toutes les voitures qui sortaient du Luxembourg, pour voir si Monsieur ne se sauvait pas en cachette. Il n'y a que les enragés de l'Assemblée qui aient été chez lui au Jour de l'an. Tous les bons gentilshommes, jusqu'au chevalier de Crussol, ont cru devoir marquer en n'y allant pas. »

tionale en continuant la résistance et en fomentant la division dans son sein et parmi ses satellites.

Au mois de décembre, le comte d'Artois avait envoyé à son frère un long exposé de sa conduite à Turin et de ses premières démarches. La réponse qui lui fut faite était meilleure qu'il ne l'attendait. Mais, même en témoignant son contentement, il ne pouvait se défendre d'arrière-pensées et de réticences. Condé à qui il les confiait les répétait en ces termes, le 20 janvier, à son fidèle Larouzière :

Embrassez-moi, mon cher Larouzière, comme nous avons fait dans notre petit conseil dimanche dernier, en recevant la réponse du roi. *Je suis extrêmement sensible, mon cher frère, à tout ce que vous m'apprenez; j'approuve tout ce que avez fait. Continuez vis-à-vis des provinces la marche que vous avez suivie jusqu'à présent.* Il dit après, à la vérité, de rester tranquille. Outre que cela ne s'accorde pas trop et que ce n'est point un ordre, le comte d'Artois va y répondre très longuement et très fortement pour le convaincre qu'il ne peut attendre de soulagement que de nous. Nous n'insisterons pas pour avoir une autorisation plus décidée : 1° parce que celle-là nous suffit; 2° parce qu'il ne faut pas risquer un moment d'humeur qui pourrait amener un changement d'avis. Pas un seul mot de la reine, ni de Madame Élisabeth non plus. Madame Élisabeth cependant dit un mot par lequel il est clair qu'elle s'est méfiée.

Et à propos de Madame Élisabeth, Condé ajoute :

Sa lettre est parfaite. Vous en jugerez par ce mot. Après avoir gémi sur l'apathie dans laquelle le roi et la reine vivent à Paris, elle dit : *Ne vous découragez pas, mon frère, secourez-les malgré eux.*

Les secourir, c'est bien ce que voulait le comte d'Artois. Mais éloigné de Paris, trop aveugle pour voir la marche rapide de la Révolution, les périls que courait la famille royale déjà prisonnière aux Tuileries, tiraillée entre les factions, menacée par les unes, mal conseillée par les autres, impuissante à prendre un parti, il cherchait à lui venir en aide par des moyens qu'elle ne pouvait approuver parce qu'ils compromettaient sa sûreté. Aussi le poussait-elle sans cesse à patienter, à attendre, pour agir, les instructions et les ordres du roi.

Le comte d'Artois a reçu une lettre de la reine qui dit qu'il faut attendre la fin de l'Assemblée, ce qui n'a pas le sens commun, et qui blâme fortement la conduite de Monsieur. Il y a aussi une autre lettre du roi où sont ces mots : *Nous ne ferons rien dont vous puissiez avoir à rougir*. Mais peut-on y compter ? Toutes les lettres disent qu'on va le faire aller à l'Assem-

blée nationale. Jusqu'à présent il s'y refuse. Mais je parierais que cela finira par là.

Cette lettre est du 23 janvier. Le 27 février, Condé écrit encore :

Le comte d'Artois a reçu par une occasion une lettre du roi et de la reine. Celle du roi est d'une faiblesse au delà de ce que vous pouvez croire. Il a l'air de craindre son frère. Il lui cite le peu de succès de ses démarches en Dauphiné comme une preuve qu'il n'y a rien à faire nulle part. Celle de la reine est encore plus forte en faiblesse. Après toutes les mauvaises raisons que vous pouvez imaginer, elle lui demande le sacrifice de toute idée de contre-révolution. Voilà la femme que La Queuille et tant d'autres présentent comme un modèle d'énergie... Le comte d'Artois va travailler à une lettre dans laquelle il repoussera cette faiblesse avec la plus grande vigueur et fera entendre qu'il a de grands moyens. Mais il ne les confiera pas. Cela serait trop dangereux, à cause du confident La Fayette.

Et le 3 mars :

Ah ! qu'on croie bien qu'il n'y a malheureusement que faiblesse là-bas et que la seule force est et ne peut être qu'ici. C'est malgré eux qu'il faudra les sauver. Que La Queuille persuade à la reine, s'il peut, que nous ne sommes ni des enfants ni des étourdis. Nous réunirons la prudence au courage... La reine veut toujours juger le comte d'Artois comme il y a dix ans; mais ce n'est plus cela, Dieu merci !

Hélas ! contrairement à ce que disait Condé, c'était toujours la même chose. A ce moment comme plus tard, à Turin comme à Coblentz, dans l'exil comme sur le trône, le comte d'Artois demeure le personnage présomptueux et vain qu'il avait été à la cour de Marie-Antoinette, ne croyant qu'en sa propre sagesse, ignorant de son temps, des transformations de son pays, facilement accessible à toutes les illusions, dédaigneux des conseils d'autrui, convaincu que le suprême honneur consiste à ne jamais changer (1).

(1) A ce dernier point de vue, il faut lire la réponse suivante qu'il fit à une lettre du bailli de Crussol, qui, de Chambéry où il surveillait les mouvements du Midi, lui avait écrit pour lui demander s'il prêterait serment à la constitution que préparait l'Assemblée : « J'ai reçu votre lettre du 19, mon cher bailli, et si je ne m'armais d'une patience peut-être exagérée, je vous prouverais d'une manière un peu ferme et un peu claire que vous êtes loin de me connaître..... Moi composer ! avec le but où l'on va ! Bailli, je te regarde toujours comme un ami. Hé bien ! connais-moi donc. Labourer la terre, gagner mon pain à la sueur de mon front, périr enfin, fût-ce de misère, voilà ce que je préférerais toujours à un accommodement quelconque. Je n'en veux, je n'en écouterai même aucun. Ah ! bailli, c'est vous qui m'avez écrit pareille chose ! Je l'avoue, j'en ai pleuré tout seul. Mais je vous le pardonne et ne vous en aime pas moins. Rappelez-vous qui vous êtes, qui je suis, et parlez à votre ami un langage qu'il puisse écouter. Si mon honneur était caché sous la foudre, j'irais l'exciter à tomber sur moi. » (27 janvier 1790. *Papiers du maréchal de Castries.*)

Pendant la première partie de l'année 1790, ce n'est, de la part du prince de Condé, écho fidèle de la pensée du comte d'Artois, que critiques, récriminations, bravades. A l'idée que le roi acceptera la constitution qu'élabore l'Assemblée nationale, qu'il jurera d'y obéir et de l'observer, les deux princes sont consternés. Ils écrivent à Bouillé qui commande à Nancy, pour lui proposer de faire évader le roi « avant qu'il ait été réduit à cette dure extrémité ». La réponse de Bouillé arrive :

Elle est affreuse, dans le genre de celle de la reine. Il regarde la constitution comme faite et la contre-révolution comme impossible.

Et du même coup, ils apprennent que Mirabeau et le comte de Mercy ont des conférences secrètes dans le but de soustraire le roi et la reine au sort qui les menace. Condé ne se contient plus :

La reine veut bien être sauvée, pourvu que ce soit par tout autre que par nous, je n'ai cessé de le dire.

Le 10 mars, le comte d'Artois écrit à son frère pour le détourner de négocier, et Condé de dire à Larouzière :

Ils sont perdus s'ils négocient avec leurs bourreaux. On leur fera céder beaucoup plus qu'ils ne doivent. Tous leurs vrais serviteurs leur demandent à genoux ou d'autoriser ou de laisser faire les princes qu'on sait être en bon train... On assure que le duc d'Orléans arrive à Paris. Cela me paraît bien fâcheux. Il y aura un massacre affreux à Paris, et La Fayette et lui tirailleront le roi. L'un des deux le sauvera peut-être. Quels sauveurs ! et qu'ils seront dangereux pour le prétendu sauvé !

La Fayette, Mirabeau, Tollendal, Mounier, tous ceux qui cherchent avec plus ou moins d'habileté à préserver les jours de la famille royale, à créer un état possible entre le roi et la Révolution et, dans ce grand branle-bas, à réserver quelques lambeaux du pouvoir royal, ceux-là sont les bêtes noires des émigrés, des personnages exécrés.

Qu'ils fassent et disent toutes les sottises qu'ils voudront. Nous ne pouvons pas les empêcher. Ces gens-là ne nous reviendront jamais, surtout tant que M. Necker vivra, parce qu'ils espèrent toujours.

Et parlant de ces constitutionnels, de ces « monarchiens » pour qui les émigrés nourrissaient encore plus de haine que pour les révolutionnaires, Condé ajoute :

Ce parti mitoyen sera peut-être celui qui nous barrera le plus, car les enragés périront des accès multipliés de leur rage.

Mais le comte d'Artois a beau se remuer, protester, adjurer, écrire de longues et « fortes » lettres, conseiller au roi de signer une protestation contre les décrets de l'Assemblée, il ne parvient pas à se faire écouter. Le roi refuse de protester; il finit même par ne plus répondre que brièvement à des avis qu'il désapprouve. Le 31 mars les princes reçoivent à Turin, en réponse à un mémoire de quinze pages, « une lettre d'une page ». On n'y parle point de la protestation. On ne la renvoie ni signée ni non signée.

De son côté, Madame Élisabeth, qui semble avoir avec son frère d'Artois des vues communes et qui s'attache à le renseigner sur ce qui se passe aux Tuileries, mande qu'il n'y faut compter sur aucune force, sur aucune énergie. « On ne songe qu'à avoir la vie sauve. Si vous agissez, attendez-vous à un désaveu public. » La reine a dit au marquis de La Queuille qu'on ne cessait de commettre des fautes à Turin. Le comte d'Artois est choqué par ce langage : « Jamais ces gens-là n'ont été, ne sont, ne seront servis avec plus de courage et de prudence que par nous. Il est affreux et décourageant que l'on accuse nos agents d'indiscrétion. Que La Queuille proteste. Qu'il se défie de la séduction des grâces. Il ne s'agit pas d'être courtisan, mais de parler avec force. »

La Queuille s'ingénie à exécuter le mandat dont on l'a chargé. Il ne parvient pas à convaincre la reine. Elle ne s'applique qu'à lui démontrer l'absurdité et le danger des idées du comité de Turin, dont elle désire cependant qu'on ménage l'amour-propre. C'est le moment où elle écrit à Mercy :

> L'extravagance de Turin est à son comble. Il n'est pas même sûr qu'on nous écoute davantage. Mais comme notre sûreté et peut-être notre vie en dépendent, il faut tenter tous les moyens jusqu'à la fin (1).

Cette défiance de la reine pour le comité de Turin et pour son chef, la plupart des royalistes raisonnables restés à Paris la partagent. A la fin de mars, il y a eu, chez le duc de Liancourt, une réunion de cinquante-deux personnes pour aviser aux moyens de sauver l'État. On est tombé d'accord sur la nécessité de nommer un lieutenant général du royaume. Quelques voix sont allées à Monsieur, le plus grand nombre au duc d'Orléans et à La Fayette, pas une au comte d'Artois. Il est indigné de ce trait

(1) La Reine à Mercy, 26 juillet 1790. (Recueil Feuillet de Conches.)

d'ingratitude, indigné aussi d'être de la part de son frère et de sa belle-sœur l'objet de préventions injurieuses, et, tout à coup, il cesse de correspondre avec eux, uniquement préoccupé de sauver la couronne « malgré eux ».

III

Le temps s'écoulait en ces pénibles querelles. Les affaires de l'émigration n'avaient pas fait un pas. Les efforts tentés pour soulever le Dauphiné menaçaient d'échouer. Soit que l'argent manquât, soit que les idées nouvelles trouvassent dans cette province plus de partisans que de contradicteurs, les tentatives avortaient l'une après l'autre. Les princes, au lieu d'ouvrir les yeux, au lieu de comprendre qu'ils faisaient fausse route en vantant aux populations l'ancien régime, accusaient les autorités royales du Dauphiné de ne pas les seconder et même de les trahir en révélant à Paris leurs intrigues (1).

Leurs démarches auprès des cours n'étaient pas couronnées de plus de succès. Depuis plusieurs mois, parallèlement à la correspondance qu'il entretenait avec Paris, le comte d'Artois avait ouvert diverses négociations, à l'effet d'obtenir des secours. Il était parvenu, on ne sait comment, à arracher à son beau-père, le roi de Sardaigne, la promesse de douze mille hommes si le roi d'Espagne se déclarait en faveur des Bourbons de France. M. de Vassé venait de partir pour Madrid afin d'y solliciter un concours auquel était subordonné celui du Piémont.

D'autre part, on avait envoyé un agent dans les Flandres pour tirer parti des circonstances propices qu'y pouvait faire naître le soulèvement de ces contrées résolues à secouer le joug de l'Autriche. Des émissaires allaient aussi à Berlin, à Vienne, à Londres, sans mandat déterminé. On leur recommandait d'observer les

(1) « Nous avons la certitude qu'on a mis sous les yeux du roi un mémoire très violent contre le roi de Sardaigne et contre nous et qu'il a été présenté au nom de M. de Durfort, commandant de Grenoble. Je ne puis le croire capable de cette infamie. Nous allons nous en éclairer positivement. Le mémoire a été présenté par M. de Ladevèze, qui l'a signé, et de la part de M. de Durfort. Il n'a fait aucun effet sur le roi. » (Condé à Larouzière, 23 janvier 1790.)

Le mémoire fut renvoyé au comte d'Artois par le roi. C'était une attaque en règle contre la petite cour de Turin, la légèreté de sa conduite, la frivolité de ses propos. On y répétait les calomnies propagées sur le roi et sur la reine. Le roi écrivait à cette occasion au comte d'Artois qu'il ne croyait pas à ces accusations. Le comte d'Artois furieux fit demander à M. de Durfort s'il était l'auteur du mémoire. M. de Durfort répondit négativement.

événements, de signaler ceux qu'ils jugeraient favorables à la cause des émigrés.

On acceptait tous les services, tous les dévouements, toutes les bonnes volontés. Dans le Languedoc, on avait Froment, homme d'initiative et d'énergie, mais intrigant, brouillon, capable d'insurger les populations et non de concentrer leurs efforts vers un but précis et déterminé (1). Rebourguil, un autre énergumène, parcourait le Rouergue et le Quercy. Un major d'artillerie échappé de Toulon était envoyé en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine pour se rendre compte de l'esprit des troupes « et notamment de l'artillerie ». A Valence, on essayait de séduire le commandant militaire, M. de Graisin. On se plaignait de l'indifférence de la Normandie, du mauvais vouloir des députés de la Guyenne à Paris. « On voudrait qu'ils se souvinssent que nous existons et communiquent leurs résolutions. »

Partout où se manifestait un symptôme de dégoût pour les idées nouvelles, à Montbrison, « où la population refusait de reconnaître les décrets de l'Assemblée », à Brest où « trois régiments venaient de rétracter leurs serments de fidélité au régime révolutionnaire », dans le Vivarais et dans le Gévaudan « où les royalistes s'organisaient pour la résistance », on envoyait des émissaires à l'effet de recueillir des adhésions au parti des émigrés.

On essayait en même temps d'agir sur les Parlements et sur le clergé. Au Parlement, on demandait des arrêts revendiquant la mise en vigueur des lois protectrices de la couronne ; au clergé, une active propagande par la chaire. Si quelque part un sermon royaliste était prononcé, on l'imprimait à plusieurs milliers d'exemplaires et on l'expédiait dans les paroisses.

Sur la foi de deux gentilshommes provençaux arrivés à Turin, MM. de Castellane et de Villeneuve, on se leurrait de l'espoir que la Provence se déclarerait quand on voudrait, et fourni-

(1) Il avait pris part aux troubles de Nimes. Les deux extraits suivants donneront une idée de l'influence qu'il avait su prendre à Turin : « Dites à Froment que son conseil pour le pape va être suivi. Mais je doute du succès. Le cardinal de Bernis, non seulement n'osera pas le demander, mais même s'y opposera. » Il s'agissait d'obtenir un bref ordonnant des prières publiques pour le roi. Et encore : « Recommandez à Froment de veiller à sa sûreté personnelle, car, indépendamment de l'intérêt que nous prenons à lui (cela est extraordinaire, mais cela est vrai), le sort de l'État tient peut-être à cette tête-là. » Froment ne réalisa aucune des espérances qu'on avait fondées sur lui. Deux ans après, on le retrouve en Russie, sollicitant en vain et très humblement des secours pécuniaires.

rait de douze à quinze millions pour payer les frais d'une insurrection.

On accueillait comme parole d'Évangile les lettres d'un certain abbé de Vaugelas qui, venu à Lyon pour y prêcher le carême, se disait en état de faire élire le général d'Autechamp, fidèle ami des princes, commandant des gardes nationales du Dauphiné.

On discutait les moyens d'agir sur les garnisons. On racontait avec complaisance que celle de Soissons, composée du régiment d'Armagnac, était prête à marcher sur Paris pour enlever le roi et le conduire à Lyon avec ses gardes du corps, après qu'il aurait protesté contre les actes et les décisions de l'Assemblée nationale.

Enfin, on se préoccupait de l'attitude de M. de Durfort, commandant de Grenoble. On s'efforçait de savoir si, dans le cas cas où les princes entreraient à main armée dans le royaume, il se déclarerait pour eux : « Il faut lui faire sentir la nullité des ordres quelconques de la part du roi, attendu sa captivité. » Pour toute réponse, M. de Durfort donnait à entendre qu'avant de songer à entrer en France, il fallait réunir des troupes, de l'argent, et qu'on n'en avait pas.

Tels étaient les passe-temps des émigrés de Turin. Mais leur agitation demeurait stérile, non que les idées ne manquassent, mais les moyens de les mettre en œuvre. Si désorganisé que fût le gouvernement de Paris, c'était un gouvernement avec sa puissance et ses éléments d'action, contre lequel ne pouvait rien la poignée de paladins réunis en Piémont, qu'aucun État de l'Europe ne voulait écouter, le roi de France ayant fait déclarer dans toutes les capitales qu'il ne reconnaissait à personne, même à son frère, le droit de s'entremettre pour lui sans ses ordres (1). Bientôt même, il fallait abandonner l'espoir qu'on avait un moment fondé sur l'Espagne dont le roi de Sardaigne, un soir à la veillée de famille, expliquait d'un mot l'abstention en disant ironiquement : « Mon frère d'Espagne n'a pas le sou. »

Alors éclatait le dépit que causait au comte d'Artois son impuissance, non seulement à sauver le roi, mais encore à empêcher qu'il fût sauvé par d'autres.

Nous savons tous que La Fayette a montré à la reine une lettre du général Schederer (Autrichien) qui commande à Liège, par laquelle il lui

(1) Jusqu'à la mort de Louis XVI, les ambassadeurs dans les cours étrangères restèrent à leur poste, quoiqu'ils y fussent, notamment après l'arrestation de Varennes, l'objet d'une défaveur marquée de la part des gouvernements auprès desquels ils étaient accrédités.

offre secours. Si cette lettre n'est pas supposée par La Fayette, elle est aussi mauvaise qu'extraordinaire.

C'est Condé qui parle ainsi le 14 avril. Le 17, son langage est pire encore :

Vous savez comment s'est conduit le Bouillé. Aussi, je n'ai rien à vous dire sur ce que vous avez à mander à La Queuille à cet égard. Je crois bien que son ambition se tournerait à sauver le roi. Mais, par de nouvelles notions qui nous sont encore parvenues, nous avons lieu de penser qu'il croit La Fayette dans cette intention et qu'il est en correspondance avec lui. C'est ce qu'il y a de pis. M. de Castries croit aussi La Fayette retourné. Si le roi se sauve par ce moyen, il ne fera que changer de position et tout sera perdu sans ressources.

Alors aussi commençaient les amers découragements accrus par les lamentables nouvelles qu'apportaient de Paris les émigrés toujours plus nombreux (1), par les acrimonieuses remontrances du roi de Sardaigne qui prenait alarme de ce flot grossissant de fugitifs dont les projets, les plaintes, les exigences choquaient ses sujets (2), menaçaient d'attirer sur ses États les représailles de

(1) En juillet 1790, le ministre de France signale au département des affaires étrangères, comme nouvellement arrivés à Turin, les princes de Tarente et de Rohan-Guéméné, les marquis de Barentin, d'Escars, de Courtemanche, de Miran, de Ferronnière, de Turpin, de Montesson, le comte et la comtesse de Vintimille, les comtes de Virac, de Lévis, de Grammont, de Polignac, de Gourville, de Flotte, de Faucigny, le vicomte de Mirabeau, le vicomte de Berthier, le baron du Faucon, le baron d'Ailhaud, le chevalier de Lafargue, le chevalier de Bonglars, le chevalier de la Trémoille, M. Ferrand, conseiller au parlement de Paris, M. de la Tresne, avocat général à celui de Toulouse, puis, pêle-mêle, sans titre, des magistrats, des officiers, des membres de l'Assemblée nationale : MM. de Lévignac, de Palarin, de Vernègues, Walsh de Séran, Pelletier de Morfontaine, de Roux de la Fare, de Pennetier de la Roque, de Beaune, de Colard, de Guilleragues, de Capdeville, de Lally-Tollendal, de Montmorency, de la Rochelambert, de Maussion, de Suffren.

Ce n'était plus le temps où on n'osait émigrer. L'émigration maintenant devenait à la mode. Ne pas partir, c'eût été se déshonorer. A la liste qui précède il faut ajouter celle des émigrés arrivés antérieurement, ainsi que les familles réfugiées à Nice, à Chambéry, à Montmeillan, et que le roi de Sardaigne était obligé de faire protéger contre les populations qui leur reprochaient de provoquer par leur présence la hausse des objets de première nécessité et voulaient les chasser.

A la fin de la dépêche, le ministre de France, après avoir exposé qu'il donnait aux nouveaux venus chaque semaine des dîners de vingt-cinq et trente couverts, ajoutait : « Ma position et mes devoirs deviennent chaque jour plus difficiles. Il serait à désirer que le roi voulût bien me faire connaître d'une manière positive ses vues et me donnât personnellement des ordres précis. » A remarquer qu'il n'est ici question que des émigrés de Piémont, de Nice et de Savoie.

(2) A Turin, les émigrés n'avaient pas su se faire aimer, et surtout Condé. Lorsque, à la suite du comte d'Artois, ils partirent, ce fut par toute la ville et même à la cour une explosion de joie. Le départ, arrêté en principe dès le mois de décembre 1789, fut hâté par deux duels entre officiers, dans l'un desquels il y eut mort d'homme.

Choiseul racontait que les princes avaient obligé des magistrats et des financiers à endosser l'uniforme militaire : « On en a bien ri, écrivait-il, et ces désœuvrés ont rempli la ville de leur désœuvrement et de leurs querelles. »

la France (1). Les réveils d'espérances propres à faire trêve à ces découragements devenaient de plus en plus rares. Il n'est que trop facile de les énumérer. Un jour, c'était l'arrivée de députés auvergnats conduits par les comtes de Fargues et de Bosredon, qui venaient offrir au comte d'Artois les services de quatre cents gentilshommes de leur pays (2); un autre jour, des chevaliers de Malte se déclarant prêts à se ranger sous les ordres du prince (3). Puis on annonçait comme imminent un soulèvement à Lyon et enfin, le 20 juin, éclatait à l'improviste la nouvelle de la mort de l'empereur Joseph II. On le savait hostile à la France en général, aux émigrés en particulier. On attendait mieux de son successeur Léopold, et, si faible que fût cet espoir, il ouvrait cependant une perspective heureuse sur l'avenir.

Il y avait un an que le comte d'Artois était à Turin. Pendant cette année, il s'était dépensé en démarches humiliantes auprès des cours; il avait dilapidé des ressources précieuses sans arriver à aucun résultat. C'est à son frère, c'est aux royalistes restés en France qu'il faisait remonter la responsabilité de ses échecs, tandis qu'il méritait seul d'en porter le fardeau.

Il était seul coupable, coupable d'avoir voulu, en dépit de son inexpérience et de son incapacité, se faire une politique à lui, malgré son frère et contre son frère; coupable de n'avoir su, ni la formuler, ni donner à ses efforts une direction unique, précise et raisonnée; coupable surtout d'avoir, par ses folles tentatives, ses imprudences, ses propos inconsidérés, ébranlé cette monarchie dont il se disait le défenseur, en excitant contre elle la plupart de ceux qu'indignait et exaltait sa propre conduite.

(1) Au mois de juillet, il y eut à Nice une panique. On annonçait que des bandes marseillaises marchaient sur la ville pour y massacrer les Français qui s'y trouvaient.

(2) Ce fut l'origine de ce qu'on a appelé la coalition d'Auvergne. Cette coalition fournit à l'armée des princes un corps de plusieurs centaines d'hommes montés et équipés à leurs frais et qui, sous les ordres d'un lieutenant général et de deux maréchaux de camp, fit la campagne en 1792. Ce corps fut licencié après la retraite de Brunswick.

(3) Ils envoyèrent au comte d'Artois l'un d'eux, le chevaliers de Ligondès. Il demanda en leur nom que les chevaliers de Malte, de nationalité française, fussent autorisés à servir dans les rangs de la noblesse rassemblée pour la défense du roi. Il fut fait droit à leur requête. Il en arriva un assez grand nombre qui servirent honorablement dans l'armée des princes et dans l'armée de Condé.

Ernest **DAUDET**.

(*A suivre.*)

FRANÇOIS COPPÉE

Un poète comme François Coppée se lit à petites doses. Ses recueils de vers sont moins des livres que des cahiers; on les comparerait volontiers à des bouquets plutôt qu'à des gerbes. Souvent même une pièce paraît à part, à son heure: c'est l'écho du cri public, l'expression émue et sonore de la pensée du jour, la parure d'une fête, un appel à la pitié pour les souffrances du moment présent, un hymne à la louange du mort qu'on célèbre. Ces petits volumes, qu'ils joignent ou non le mérite fugitif de l'à-propos au charme durable de la forme, prennent place sur le rayon favori de la bibliothèque, dans les cases en bois découpé de la liseuse, sur la table du boudoir. On les reprend quand on veut rêver, bercer une vague douleur, s'entretenir avec un ami, dans le silence des longues soirées solitaires et tristes, au coin du feu où les derniers tisons achèvent de s'éteindre. On les reprend, on les feuillette; on s'arrête à une pièce préférée; on écoute en soi-même le murmure harmonieux de cette poésie, qui donne doucement le branle aux pensées et aux souvenirs: on y trouve sûrement ce qu'on y cherche, le cordial parfumé qui apaise l'agitation du cœur, la chanson ailée qui emporte au pays bleu l'âme appesantie, le rayon de lumière tamisée qui traverse le brouillard de la vie. Et que pourrait-on souhaiter de plus?

N'est-ce pas gâter cette impression délicieuse, n'est-ce pas compromettre cette intimité délicate que de relire d'une haleine, les uns après les autres, ces volumes si souvent ouverts d'un doigt plus discret, pour rendre sur le poète aimé, comme sur le premier écrivain venu, un jugement complet, longuement déduit et fortement motivé, avec de lourds considérants et de prudentes réserves? Mais non; grâce à Dieu, on n'est pas obligé d'imiter les critiques d'autrefois qui croyaient toujours corriger un devoir ou distribuer des prix et des accessits, et qui toisaient tous les livres avec une aune de bois ou de métal. Cette critique

là n'est plus de notre temps; nous nous piquons de comprendre et de sentir, non de rendre des arrêts ni de donner des places. Et si, pour faire le tour d'une œuvre si complexe, nous résistons aux séductions du détail, si nous refusons de nous attarder aux méandres ombreux et fleuris, ce ne sera pas pour nous dérober au prestige, mais pour chercher un point de vue d'où notre regard embrasse mieux l'ensemble. Car il y a une secrète et réelle unité dans cette diversité apparente. Je ne parle pas seulement des qualités qui se retrouvent partout, des habitudes de composition et de versification, de ce qu'on appelle dans tous les arts le style et le caractère. Chez les poètes contemporains qui ont puisé leur inspiration en eux-mêmes, l'unité est dans la matière aussi bien que dans la forme. L'œuvre est une biographie, la biographie d'une âme et d'un esprit, sans cesse remaniée et continuée, parfois un peu voilée et comme énigmatique, fidèle cependant et complète. Et si le poète est de ceux qui ne prétendent ni renier ni dominer leur siècle, qui ne maudissent ni ne prophétisent; si, malgré son talent, il est bien l'un de nous par le sentiment et la pensée; s'il est facilement ému de ce qui touche les honnêtes gens de sa génération; s'il ne vit pas sur le Sinaï comme Hugo, ni dans la tour d'ivoire comme Vigny, ni dans l'ermitage au bord du lac comme Lamartine, cette biographie d'âme sera pour l'avenir une page d'histoire morale. Elle est déjà pour nous un miroir où beaucoup se reconnaissent; elle soulève les questions qui nous agitent; elle réveille les inquiétudes qui nous tourmentent. Elle nous ramène dans les sentiers que nous avons parcourus; elle nous conduit au bord des abîmes qui nous ont donné le vertige; elle nous traîne à travers les landes nues et les déserts arides où nous avons peiné. Elle nous révèle la poésie de notre vie prosaïque. Sans doute il est parfois malaisé de discerner dans l'œuvre d'un poète ce qu'il tire de son propre cœur et ce qu'il tire de son cerveau, la confession et l'invention. La limite entre l'élément personnel et l'élément de fantaisie est et doit rester assez vague. Les écrivains qui ajoutent à leurs créations les plus goûtées un commentaire historique par trop précis ne font qu'en diminuer le charme : quand le monument est achevé, à quoi bon exhiber l'échafaudage qui a servi à le construire? La science ne saurait trop étaler ses preuves, mais l'inspiration veut être enveloppée de quelque mystère, et nous aimons qu'on nous laisse quelque chose à deviner. Lamartine

n'a pas peu contribué à dissiper par un excès de confidences l'auréole qui entourait son front.

Dans le groupe où Coppée s'est fait une place à part, la poésie était considérée comme une œuvre d'art bien plus que comme l'expression d'un sentiment personnel. Ceux qu'on appelait les Parnassiens, et qui d'ailleurs n'acceptaient pas volontiers cette étiquette, ont poussé le souci de la forme jusqu'où il peut aller, et se sont moins préoccupés de toucher que de conquérir l'admiration. Quand on vise à être impeccable, on se laisse aisément aller à mettre l'expression au-dessus de ce qui est exprimé. La poésie risquait de devenir une orfèvrerie; on ne chantait plus, on ciselait, on sculptait, on tournait. A force de rechercher, par un noble orgueil, le suffrage des maîtres, des délicats, des initiés, on arrivait à dédaigner le suffrage du public, on formait un cénacle, un collège d'augures sérieux et désintéressés, mais d'augures. M. Leconte de Lisle et M. Théodore de Banville sont les représentants les plus distingués de cette école de l'art pour l'art, qui finirait par réduire l'art à n'être que le plus noble des métiers. M. Coppée a traversé cette école, et on doit l'en féliciter, car on ne saurait trop bien apprendre ce qu'il entre de métier dans tous les arts; mais il n'en a pas subi la domination; il a échappé par l'émotion personnelle à la froideur du dilettantisme. Aussi a-t-il été promptement populaire, tandis que d'autres, qui font aussi bien les vers, n'ont pas su ou n'ont pas voulu obliger la foule à connaître leur nom. Ils s'enfermaient dans le sanctuaire : on les a pris au mot.

Certes, il est impossible de pousser plus loin que M. Coppée le scrupule de la forme: il a tout autant que ses émules la rime riche, rare, sonore, la phrase ample et ondoyante, le rythme souple et brisé. Trop brisé peut-être, car le vers se fixe moins bien dans la mémoire quand il fait trop souvent éclater le cadre accoutumé, et il manque quelque chose aux vers qu'on n'apprend pas aisément par cœur. Mais s'il a, au prix de courageux efforts, acquis tous les secrets de la versification raffinée de son temps, M. Coppée a sagement évité le raffinement de style et de diction qui était de mode autour de lui. Il parle, mieux que le vulgaire, une langue que le vulgaire comprend. On l'entend sans dictionnaire, sans connaître la joaillerie, le blason, l'histoire des religions, même sans savoir le latin. Il n'est ni grec, ni hébreu, ni hindou, ni chinois, mais bien Français et Parisien; il ne

cherche pas à nous humilier par cet étalage d'érudition qui nous fatigue même dans Victor Hugo, et qui n'est le plus souvent que du bric-à-brac.

Jetons un coup d'œil sur le *Parnasse contemporain*, ce recueil qui parut en 1866 comme le manifeste collectif d'une pléiade de poètes. Théophile Gautier ouvre la marche triomphale avec une pièce qui nous dit la déception d'un bédouin découvrant la mer salée; puis M. Théodore de Banville nous peint les souffrances des dieux exilés, des dieux grecs, qui s'appellent Hérè, Dionysos, Héphaistos, Aphroditè. M. de Hérédia nous transporte sur le Chimborazo, nous montre Artémis la divine chasseresse, et célèbre les Scaliger de Vérone. M. Leconte de Lisle chante le rêve du jaguar, les rosiers de l'Iran, le roi des Runes, Hialmar, Eahidua, Callirhoé, les deux chiens d'Ykma. Ensuite viennent des sonnets de M. Louis Ménard intitulés: « Nirvana, Thébaïde, Alastor. » Ébloui de tant d'images exotiques, las d'errer du Sahara aux forêts scandinaves, et des bords de l'Amazone aux bords du Gange, le lecteur arrive à François Coppée et pousse un soupir de soulagement, heureux d'échapper à toute cette mythologie et à toute cette géographie, et de prendre pied sur un sol mieux connu. Encore trouve-t-on, dans les vers que notre poète a donnés au *Panasse*, quelques-unes de ces paillettes exotiques dont la mode bariolait sans pitié la blanche tunique de la Muse.

Dès ses premiers vers (je parle des premiers vers qu'il ait livrés au public, puisqu'il en brûla d'abord six mille sur le conseil d'un ami), dès le *Reliquaire*, M. Coppée a trouvé sa voie, et sait ce qu'il doit chanter : il a déjà sa philosophie, faite surtout de sympathie pour les humbles et de pitié pour les faibles. On reconnut de bonne heure en lui un poète parisien. Non de ces Parisiens qui n'aiment de la grande ville que le bruit et l'éclat, qui regardent la porte Saint-Denis comme les colonnes d'Hercule, quoique du côté de l'ouest ils aillent jusqu'au Bois, et qui croient s'exiler quand ils passent les ponts. Il ne s'agit pas du Paris élégant, largement ouvert aux étrangers, si complètement fermé à tout ce qui ne brille ni par la richesse, ni par la naissance, ni par la réputation, avide de luxe et de plaisirs, et qui s'appelle, non sans fatuité « le monde ». M. Coppée était, est encore un Parisien de la rive gauche ; c'est là qu'il a été élevé, qu'il a vécu, qu'il a pensé, senti, et probablement aimé. La rive gauche, pour lui, ce n'est pas le quartier des Écoles, le pays Latin, encore bien

bruyant et remuant. Sa patrie est plus loin, près des boulevards extérieurs, là où réside une population tranquille, modeste, résignée, avec des habitudes de pauvreté discrète et de simplicité digne. Dans cette région où presque tout est provincial, sauf l'intelligence, les petits employés coudoient les ouvriers, souvent plus aisés qu'eux, et la frontière serait impossible à tracer entre le peuple et la bourgeoisie, sans le costume. Là se réfugient, comme en un asile, les blessés et les vaincus de la vie, ceux dont l'ambition a été de bonne heure déçue ou réprimée, ceux dont les efforts ont été déjoués par la Fortune, ceux qui portent au cœur une blessure dont ils meurent lentement. Ces quartiers où les couvents abondent ont quelque chose de monastique, sans la clôture et la règle, et qui fait penser aux béguinages de Flandre. On n'y est pas, comme dans les petites villes, l'esclave de ses voisins, mais on n'y est pas non plus heurté par une foule affairée, ni blessé par le spectacle de la richesse insolente et le tumulte d'une fête perpétuelle.

De bonne heure le poète a promené sa rêverie aux alentours. Outre le Luxembourg, ce jardin toujours cher aux amoureux et aux artistes, il y trouvait de larges avenues ignorées de la multitude, où l'on peut regarder jouer les enfants, jeter sur chaque passant un coup d'œil d'observation sympathique, deviner sa condition, son passé, ses sentiments. Plus loin, les anciens villages de la banlieue annexée, avec leur demi-silence et leur demi-pauvreté, leur aspect gris et humble, mais non farouche et hostile comme au nord ou à l'est; les terrains vagues, les clôtures en planches, les rues bourgeoises à côté des rues populaires, les guinguettes et les tonnelles que le dimanche emplit d'une joie peu coûteuse : paysage un peu monotone et qui a pourtant son charme, pour certains esprits qui trouvent la nature trop indifférente dans sa sereine splendeur, et qui se plaisent à voir l'humanité s'agiter autour d'eux sans tapage, sans confusion, sans hâte fiévreuse. Le poète y peut chercher des rimes s'il lui plaît de s'isoler et de laisser son âme errer au pays des chimères; il peut aussi laisser errer ses yeux, sûr de rencontrer à chaque pas de quoi exercer la faculté de pitié et de sympathie dont il est richement doué.

C'est dans ce milieu paisible et méconnu que s'est développée l'imagination de M. Coppée. Nous nous représentons chaque poète dans son cadre de choix. Racine aligne ses vers harmonieux et nobles dans les allées d'un parc tracé par Le Nôtre. Corneille,

dans un cabinet pauvrement meublé, se transporte par la pensée chez les vieux Romains. La Fontaine flâne le long d'un bois, tout près d'une ferme, écoutant le chant du coq, et surprenant les lapins qui broutent le serpolet; il aperçoit de loin le museau effilé d'un renard qui prête l'oreille et flaire le vent. Victor Hugo contemple le monde du haut d'une montagne, ou se croise les bras sur la grève, pendant que les flots irrités jettent à ses pieds des flocons d'écume. Il faut à Lamartine un paysage éclairé par la lune, avec des arbres séculaires et une nacelle. Dans un bal masqué, Musset en habit noir, le visage déjà fatigué par le plaisir et par la douleur, appuie sur son cœur son poing à demi crispé. Sous une tonnelle, Béranger lève son verre et lance son refrain, que répètent des ouvriers et des grisettes : un vieux grognard tord sa moustache et retient à grand'peine une larme. Montrez-moi M. Sully Prudhomme écrivant sur une table couverte d'instruments de mathématiques, de globes et de cornues : mais par la fenêtre ouverte il voit Faustus et Stella portés dans un ciel d'azur sur un nuage de pourpre, et tout près d'aborder au paradis. M. Coppée est assis sur un banc de l'avenue du Maine; devant lui, des petites filles sautent à la corde et demandent « du vinaigre ». En face, une petite boutique d'épicier étale ses bocaux et ses caisses; à l'étage au-dessus, une femme en bandeaux de veuve fait de la tapisserie et surveille un garçon pâle qui écrit ses devoirs, et dans une mansarde une jolie ouvrière en cheveux blonds arrose un maigre rosier; les coteaux de Châtillon relèvent l'horizon d'une ligne de verdure foncée.

Il y a dans la poésie de M. Coppée bien autre chose que cette *Chanson des humbles,* nous le savons et nous le dirons. Mais il est surtout pour le public celui qui a chanté les joies et les douleurs des humbles, parce que c'est en cela qu'il a été vraiment original. Ce que Sainte-Beuve avait essayé dans ses *Pensées d'août,* il l'a réalisé avec un style plus coloré, une versification plus élégante, avec une expérience plus large et une sympathie plus profonde. Il a mieux vu, mieux senti et mieux dit ce qu'il y a de poésie dans ces existences mornes et grises qui se traînent sur des chemins rudes et rarement visités du soleil. Habitué à des héros plus brillants, le lecteur s'étonne d'apprendre qu'on peut faire de beaux vers sur ces petites gens qui passent à côté de nous avec des vêtements râpés ou de vieux châles usés. Il s'en étonne, mais il en est charmé, et aperçoit là une juste réparation accordée

à ceux de nos compagnons de route qui peinent sans crier, et qui portent doucement leur fardeau sans montrer le poing au ciel et à la société. Car ce qui touche M. Coppée, ce n'est pas la misère hurlante qui se drape dans des haillons tragiques, c'est plutôt la médiocrité, la pauvreté à qui manque même la consolation de la révolte et de la colère; ceux qu'il plaint le plus volontiers, ce sont les résignés.

On voit par où la poésie de M. Coppée confine à la poésie religieuse. Elle y confine seulement, sans s'y confondre. Il découvre sous les vulgarités du dehors les beautés de l'âme, sous la vie mesquine la grandeur du sacrifice et la fierté silencieuse du devoir accompli. Il se plaît à rendre hommage au sentiment chrétien qui fait la force de tant de faibles, et qui console de tant de tristesses ; il signale avec joie ce rayon qui luit dans l'ombre. Mais ce n'est que de la sympathie; il sourit aux illusions : il ne les partage pas, et son sourire, bien qu'attendri, demeure sceptique. Il respecte et il aime ce qui reste de religion dans cette fin de siècle si peu croyante, mais il ne remonte pas à la source. Il n'a pas ces élans désespérés, ces prières pleines de doute et pourtant d'effusion qu'on rencontre chez Lamartine et chez Musset; il appartient à une génération qui, en cela aussi, s'est résignée. Sa religion, à lui, n'est qu'un stoïcisme compatissant et indulgent, mais, à ce qu'il semble, sans mélange de foi, même passagère.

D'autres poètes en prose et en vers ont aussi chanté les petits et les humbles, mais en les transfigurant. Le Jean Valjean de Victor Hugo et son Gilliatt sont des hommes du peuple, mais ce sont en même temps des héros épiques. Dickens s'intéresse volontiers aux personnages en guenilles ou en redingote usée, aux petites ouvrières et aux malheureux apprentis; mais il les fait entrer dans les complications d'un drame fécond en catastrophes, de sorte que ses personnages nous émeuvent autant par l'action à laquelle ils sont mêlés que par la condition dans laquelle ils vivent et végètent. Cependant c'est en Angleterre qu'on trouverait le plus aisément des termes de comparaison, si l'on voulait comparer M. Coppée à des âmes de la même famille. Plus d'une figure tracée par lui fait penser au vicaire de Wakefield et à sa nombreuse et aimable descendance littéraire.

Il ne faut pas que le côté sentimental du talent de M. Coppée nous cache ce qu'il y a d'artistique, c'est-à-dire de volontaire, dans cette description des souffrances obscures et des misères

dédaignées. Les poètes de notre temps sont apparentés de très près aux peintres, obéissent souvent à la même inspiration. La banlieue la plus ingrate a aujourd'hui ses paysagistes, qui ne se piquent pas d'être des apôtres, ni de révéler des beautés morales inaperçues, mais plutôt de conquérir une place à part dans un domaine non exploité, et d'étaler leur virtuosité dans des sujets ingrats. En lisant certaines pièces de M. Coppée, on se demande s'il a voulu appeler notre attention et notre sympathie sur les gens dont il nous parle, ou prouver qu'un poète peut parler de tout sans s'abaisser, et rehausser la pauvreté de la matière par la perfection de la forme. Les *Promenades et Intérieurs* sont de minuscules tableaux de genre qui ne prétendent pas nous émouvoir, mais seulement nous faire admirer la finesse d'observation et la légèreté de main de l'auteur. Ses émules faisaient le tour du monde et le tour de l'histoire pour découvrir du neuf; il semble avoir voulu leur montrer qu'il n'est pas besoin d'aller si loin, que l'artiste trouve à sa porte de quoi exercer son talent, et que le ruisseau de la rue du Bac est égal au fleuve des Amazones devant le Dieu de la poésie, comme le ciron est égal à l'éléphant devant le Dieu du fabuliste. Parmi les motifs qui dictent le choix des sujets, il faut quelquefois ranger l'attrait d'une difficulté à vaincre, et comme le plaisir de gagner un pari. Le *Petit Épicier de Montrouge* a l'air d'une gageure; c'était un tour de force de nous contraindre à nous attendrir sur ce bonhomme; aussi l'attendrissement ne va-t-il pas jusqu'à chasser le sourire.

Un écrivain qui possédait à un si haut degré le don de la sympathie devait prendre plaisir à créer, à faire vivre des personnages pour le plaisir de les plaindre et de les aimer. Comme les gens auxquels il s'intéresse sont des gens simples, et ne courent point de grandes aventures, le conte lui suffit. Le conte est de tous les genres littéraires celui qui se prête le mieux aux tempéraments les plus divers. Il admet les vers et la prose, la naïveté des siècles primitifs et le raffinement des siècles de décadence. Il peut être gai jusqu'à la grivoiserie, ou bien sérieux et mélancolique. Il peut ne viser qu'à l'amusement, ou renfermer une leçon.

De bonne heure M. Coppée a écrit des contes; il en a écrit beaucoup, et sur tous les tons, excepté sur le ton badin, car il n'a nul goût pour le gros sel. Il en est de longs, comme *Angelus*,

qui est tout un poème; il en est, comme le *Père,* qui tiennent en deux pages. La plupart méritent, à bien plus juste titre que les récits de Marmontel, le nom de *Contes moraux*. Ils visent non à divertir, mais à inspirer la pitié ou à glorifier l'héroïsme. Si on les rassemblait, on en pourrait former tout un cours de philosophie sentimentale et doucement persuasive, un commentaire poétique de l'Évangile.

Les pauvres ont quelquefois grand cœur, témoin la *Marchande de journaux* et le *Raisin*. Dans les âmes les plus déchues subsiste peut-être un sentiment généreux qui les relève; lisez le *Drapeau*, le *Père*, l'*Aumône*. *Bleuette* apprendra aux enfants combien la charité est une belle chose. L'instinct du dévouement est plus fort que tous les conseils de la prudence, fussent-ils donnés par une mère : l'*Épave* le prouve bien. Ne riez pas de ceux qui ont mené sans bruit et sans ambition une vie mesquine et humble : l'histoire d'*Un fils* montre qu'ils ont peut-être accompli un sacrifice sublime en renonçant un jour à leurs plus belles chances d'avenir pour faire obscurément leur devoir. Si vous vous moquez de ce vieux prêtre et de cette vieille dévote dont l'amitié vous semble apparemment ridicule, le poète, dans *En province,* vous racontera leur jeunesse, leurs chastes et silencieuses amours, et le serment qui les sépara à jamais, quand sur son lit de mort le noble altier fit jurer à sa fille de ne se jamais mésallier. La *Nourrice* nous inspire l'horreur des coqs de village, fainéants et débauchés, et surtout quelque pitié pour ces malheureuses qui laissent leur enfant au pays et vendent leur lait aux riches. Les curés et les bedeaux fossoyeurs sont quelquefois de bien braves gens; ce vieillard en soutane, que vous preniez pour un égoïste, souffre cruellement de ne pas savoir à qui se dévouer; que Dieu jette sur son chemin un enfant abandonné, il l'entourera des soins les plus touchants; une mère n'aimerait pas davantage; mais la tendresse ne suffit pas aux enfants, et ils peuvent s'étioler pour avoir été trop aimés : il leur faut de l'air; tout cela ressort de la lecture d'*Angelus*. Et si vous n'êtes pas assez convaincu des dangers d'une éducation artificielle et à l'ombre, le triste sort de l'*Enfant de la balle* achèvera de vous instruire.

Parfois le ton s'élève, et le conte a quelque chose d'épique. Si M. Coppée se plaît aux petits drames de la vie terre à terre, ce n'est pas que l'haleine lui manque pour gravir les hauteurs. S'il est avant tout moderne et Parisien, il saura aussi bien

qu'un autre parcourir l'histoire à vol d'oiseau, résumer en quelques vers une civilisation ou une religion, chercher dans un passé lointain des symboles et des images. Il a écrit les *Récits épiques*, qu'annonçaient déjà le *Justicier* et la *Bénédiction;* « les *Récits épiques*, dit M. Jules Lemaître, cette *Légende des siècles* en miniature, plus soignée que la grande, de fabrication plus élégante, mieux polie et vernissée ». Sans doute Victor Hugo est Victor Hugo, et le spirituel critique fait un peu tort à M. Coppée par cette comparaison redoutable, quoique naturelle. Lorsqu'il écrivait ces contes héroïques et ces apologues de haut vol, M. Coppée n'était pas un simple imitateur; il ne faisait que suivre sa propre vocation. Faut-il s'interdire l'Orient et le moyen âge parce que le maître y a touché? Sera-t-il défendu de gravir certaines cimes parce qu'on y trouve l'empreinte des pas d'un grand homme? Un poète qui excelle dans le conte familier n'est pas condamné à ne point sortir du familier. Certes la *Légende des siècles* a plus d'ampleur, mais les *Récits épiques* ne manquent ni de chaleur ni de sincérité, et sortent d'une veine bien personnelle, car les analogies abondent entre ce recueil et les autres parties de l'œuvre de M. Coppée. Il a toujours aimé à narrer, à moraliser, et, plus tard, dans ses drames, il a montré un goût assez vif pour les côtés héroïques de l'histoire.

Les *Récits épiques* ne sont pas, comme certaines pièces des plus illustres parnassiens, de purs exercices de géographie et d'histoire pittoresque. Ce qu'il y entre d'érudition est tout au service de l'idée. L'auteur n'éprouve pas ce sentiment d'adoration et de terreur qui pénètre un Leconte de Lisle en présence des grands aspects de la nature, vue ou rêvée. Il a l'imagination trop nette et trop française. Il ne voit guère dans le monde que l'homme; le reste est pour lui tout au plus un cadre et un décor, dont il ne faut pas exagérer l'importance; les acteurs seuls et le drame l'intéressent. « Je suis, disait-il dans sa jeunesse, un pâle enfant du vieux Paris, et j'ai le regret des rêveurs qui n'ont pas voyagé. » Ce regret n'a sans doute jamais été une torture. Il a pu faire plus tard, à son gré, des voyages ou des excursions; mais il a dû être plus frappé des villes que des paysages, et plus amoureux de ce qui est joli ou simplement beau, que de ce qui est terrible ou grandiose. Mais surtout les vestiges du passé doivent le ravir, et les coins paisibles qui conviennent au rêveur, et tout ce qui repose du tumulte de la vie parisienne. Il n'a sans

doute pas été tenté d'aller chercher au désert des images pour l'*Araignée du Prophète*, ni de se transporter sur les bords du Gange pour orner l'*Hirondelle du Bouddha* de tableaux d'après les jungles.

Disons-le en passant, M. Coppée n'a pas la passion de la couleur; cela aussi le distingue des plus fameux parmi ses contemporains. Son imagination est plus morale que physique. Il se représente surtout les idées et les sentiments avec ce qui les traduit, la physionomie, le geste, le costume et le logis. Les vers de Théophile Gautier sont pleins de rouge, et de tous les rouges; certains poètes semblent ne se trouver à l'aise que s'ils sont éblouis, et bariolent leurs vers des tons les plus éclatants; l'auteur des *Promenades et Intérieurs,* habitué au gris de Paris et au vert modeste de nos bois et de nos champs, ne charge sa palette que de teintes plus discrètes, ou plutôt ne la charge point. Nul n'a mieux respecté la frontière qui sépare les uns des autres les arts qu'on se plaît aujourd'hui à confondre.

Après avoir écrit beaucoup de contes en vers, M. Coppée s'est mis à écrire des contes en prose, qui ne sont pas indignes de sa réputation. Il y avait préludé par un roman, ou plutôt une nouvelle : *Une idylle pendant le Siège*, où se retrouvent ses plus aimables qualités. La fable est un peu maigre : est-ce un défaut? On n'en saurait trop recommander la lecture aux gens que fatiguent les gros romans, j'entends gros dans tous les sens. C'est menu, délicat, gracieux. Le héros est un petit employé, un amoureux timide quoique passionné; l'héroïne une jeune femme mal mariée, qui se laisse tout naturellement aimer par un jeune homme digne d'elle, et semblable à elle. Tous deux traversent les péripéties de la guerre sans en écouter le tapage, et en pensant à autre chose. Ils se rencontrent par hasard, sont heureux à peu de frais, et sont tout à coup séparés par la destinée. Devenue veuve, elle retourne dans son pays, sans qu'il sache où elle est allée. Leur liaison, aussi chaste que tendre, aura été, pour l'un et pour l'autre, un épisode lumineux et chaud dans une vie terne et froide. Eux aussi, ils sont des humbles; il semble que l'auteur ait voulu résumer par la peinture de ce bonheur fugitif l'histoire de toutes les âmes déshéritées pour qui l'amour n'est qu'une courte halte dans une marche longue et monotone. Ce joli récit laisse une impression de tristesse, mais de tristesse sans indignation et sans révolte. Ce soupirant est trop passif et trop peu viril pour

qu'on souffre beaucoup de le voir sevré des joies espérées. Il ne fait pas assez d'efforts pour les atteindre; d'ailleurs M. Coppée met le patriotisme à trop haut prix pour rendre pleinement et longtemps heureux un jeune Français, fût-il fils de veuve, qui assiste aussi tranquillement à nos désastres.

Peu à peu M. Coppée a pris place parmi les prosateurs. Outre son petit roman et trois volumes de contes en prose, il a écrit pendant plusieurs années un feuilleton dramatique hebdomadaire; il a fait des conférences et prononcé selon la coutume l'éloge de son prédécesseur à l'Académie française. Il se passe fort bien, quand il le faut, de la rime et du mètre, et parle sans embarras la langue des simples mortels. La poésie est une bonne école pour les écrivains en prose, car elle les habitue à travailler, à choisir les mots, et leur inspire pour la vulgarité du style une salutaire horreur. Mais c'est quelquefois une école trop forte, où l'on prend outre mesure le goût de la parure et du luxe. Plusieurs poètes contemporains, et non des moins considérables, ont porté dans la prose un style fastueux qui devient fatigant, et qui choque comme un costume trop riche dans la vie de tous les jours. Les broderies hors de leur place dégénèrent vite en clinquant. La foule commence par admirer cet étalage, mais les esprits délicats se défendent, et il est probable que la postérité se montrera plus difficile que nous à l'égard des poètes qui n'ont pas su se dépouiller à propos d'une partie de leur magnificence.

La prose de M. Coppée est alerte, précise, colorée sans excès. Il se distingue parmi les nombreux conteurs de notre temps par les mêmes mérites qui lui avaient déjà assuré une popularité de si bon aloi. Il ne cède pas à la tentation de relever à force d'épices la simplicité d'une anecdote ; il ne donne ni dans le mondain ni dans le gaulois, et ce n'est pas en le lisant qu'on sera tenté de mal juger les Français de notre temps. Les historiens à venir seront durs pour nous s'ils prennent trop au sérieux notre littérature légère ; le nom de Coppée ne figurera pas sur la liste des témoins à charge. Non qu'il s'abandonne à un optimisme qui serait presque ridicule à cette heure ; il est trop spirituel pour épargner les ridicules, et trop clairvoyant pour ne pas apercevoir les bassesses qui courent les rues. Mais il ne s'enferme pas dans la peinture complaisante des laideurs du jour, et il prend toujours le même plaisir à peindre de braves gens, à découvrir un coin de bonté et de générosité même dans les cœurs les plus

vulgaires, comme il trouvait jadis des coins fleuris et riants parmi les laideurs de la plus plate banlieue.

Le dernier volume, les *Contes rapides,* trahit pourtant une inspiration moins bénigne. Le sourire y devient amer. Il semble que l'auteur subisse la contagion, et se laisse gagner par le pessimisme ambiant. Les *Pommes cuites, Lettres d'amour, Œuvres posthumes,* montrent la nature humaine sous un jour décidément peu favorable. L'*Invitation au sommeil* pourrait aussi bien être intitulée : « Une heure de spleen. » Si l'on y voyait, non la boutade d'un homme qui vient d'assister à un enterrement ennuyeux, mais l'expression d'une pensée plus constante et d'un jugement arrêté sur la vie, il faudrait ranger M. Coppée parmi les adeptes de la philosophie désolante qui tient à présent le haut du pavé. Mais ce n'est sans doute qu'une boutade.

Comme la plupart des poètes de notre siècle, M. Coppée a écrit beaucoup de vers amoureux. L'amour est un sujet toujours nouveau, et longtemps fécond. Depuis le Cantique de Salomon, on n'a pas encore jugé que ce fût là une matière épuisée. Chaque génération aime à sa manière, en littérature du moins. Chez nos aïeux, la passion, même vraie, s'exprimait par de petits vers ; les agitations du cœur n'excluaient pas les jeux d'esprit et les pointes. On pouvait être sincèrement épris et tourner des madrigaux. Aujourd'hui l'amour se chante le plus souvent sur un ton plus grave ; ceux qu'on appelait jadis avec une nuance d'ironie les soupirants et les mourants, n'affectent plus d'endurer leur martyre avec le sourire aux lèvres. Même pendant quelques dizaines d'années l'exemple de Werther et de lord Byron mit à la mode la mélancolie et le désespoir. Musset, qui s'est bien moqué des pleurards, donne à son tour dans leurs travers, et ses plus belles pièces, ou du moins celles qu'on admire le plus volontiers, sont de pures lamentations. Il n'est pas impossible que nos arrière-neveux trouvent ces gémissements un peu ridicules, et pensent qu'on n'a pas le droit de s'indigner avec tant d'éloquence parce qu'une liaison de hasard, dans laquelle on n'a apporté ni de part ni d'autre un cœur vierge, finit comme elle a commencé. Quand on relit certaines œuvres complètes, on s'étonne que des gens à qui l'inconstance d'autrui faisait tant de mal n'aient pas laissé de supporter le changement, et de changer eux-mêmes assez souvent et assez vite.

Ce n'est pas à M. Coppée qu'on reprochera d'avoir pris mal

à propos l'amour au tragique, et d'avoir injustement maudit la destinée. Dans ses *Intimités*, il célèbre ses bonnes fortunes ou, si ce mot paraît un peu vulgaire, son bonheur, avec la bonne humeur d'un homme qui cueille les joies de l'heure présente sans arrière-pensée et sans métaphysique. Plus tard, dans l'*Exilée*, il dit les souffrances d'une passion discrète, ou du moins respectueuse, sans espoir et sans prétention. La tristesse de M. Coppée, car il est souvent triste dans ses vers amoureux, ne ressemble pas à celle de ses devanciers. Il ne se plaint guère d'avoir été trahi ; il n'accuse ni la femme ni une femme ; il ne cherche pas à se persuader qu'un Dieu méchant a inventé pour lui des tortures nouvelles. Dans sa douleur, il y a de la raison et de la conscience. *Olivier*, le plus long et le plus mélancolique de ses poèmes, est encore une leçon de morale et de sagesse.

L'auteur raconte comment un de ses amis « qui lui ressemble un peu », après beaucoup de succès de toute sorte, également flatteurs et faciles, quitte Paris pour se mettre au vert et reçoit d'un ami de sa famille, un excellent gentilhomme campagnard, la plus cordiale hospitalité. Cet ami a une fille, la jeune fille idéale, naïve et cependant cultivée, à la fois réservée et tendre. Elle le charme et il lui plaît ; il semble qu'il n'ait plus qu'à vouloir pour fixer enfin sa vie dans un bonheur durable et pur. Mais il se souvient trop de ses anciennes conquêtes ; un mot, un geste de la jeune fille suffit à les lui rappeler, et lui donne le remords de tant de joies mauvaises. Il sent qu'il n'est plus digne d'elle, et s'enfuit loyalement pour ne pas troubler le cœur de celle dont il n'ose demander la main.

Ce conte élégiaque a sa moralité comme les autres, une moralité à la fois élevée et d'une très fréquente application. A force d'accueillir trop aisément le plaisir, on perd le droit au bonheur ; on dépense en menue monnaie un trésor dont la perte est irréparable. Le commun des mortels n'y prend pas garde, et l'on n'hésite guère à contracter ces unions où le mari apporte une expérience par trop complète de la vie. Mais les âmes délicates reculent devant ce marché presque frauduleux, et l'âme d'un poète est d'autant plus délicate que la force de son imagination ne lui permet pas d'enterrer le passé dans un insouciant oubli. Quelle que soit la part qui revient à la fantaisie dans l'histoire d'Olivier, M. Coppée s'est assurément proposé de symboliser dans un type choisi ces existences brillantes auxquelles rien ne

manque, sinon ce qu'on estime plus précieux que tout le reste, quand on s'en prive par prudence ou par un scrupule de probité: une épouse et des enfants.

La conclusion d'*Olivier* est un renoncement désespéré :

Quand du temps qu'il lui reste à vivre sans amour
Son esprit accablé mesure l'étendue,
Songeant à la dernière illusion perdue
Qui fit son triste cœur à jamais se fermer,
Il voudrait bien mourir, ne pouvant plus aimer.

Mais c'est là un serment de poète, et le dernier recueil de vers publié par M. Coppée, *Arrière-Saison,* nous prouve que l'automne n'est pas dénué de rayons et de fleurs. Il avoue sans détour cette convalescence du cœur, et chante gaiement cette passion dans laquelle il entre un peu de résignation philosophique et de sage modestie:

Je suis resté longtemps, seul, pendant mon désastre.
Des midis sans soleil, des minuits sans un astre
Passèrent, et j'ai, là, vécu d'horribles jours;

Mais tu parus enfin, belle dans la lumière,
Et bravement, afin de loger nos amours,
Des débris du palais j'ai bâti ma chaumière.

Elle est charmante, cette chaumière, joliment ornée, et fort habitable; elle fait penser à la maison d'Horace. L'auteur n'a pas écrit de vers plus vrais, plus émus, plus humains que ceux qui remplissent ce petit livret. Comme il est tendre et indulgent pour celle qui lui donne ce regain! Comme son âme se réchauffe à se soleil d'octobre! Ce mélange d'épicurisme gracieux et de tristesse prévoyante produit une impression pénétrante, et éveille d'autant plus la sympathie qu'on y sent je ne sais quoi de fragile et d'un peu précaire. D'ordinaire les chansons d'un amant heureux ont quelque chose de triomphal et presque d'arrogant: on dirait une fanfare. Ici le bonheur se fait modeste, et on lui en sait gré; on s'intéresse à ces derniers beaux jours que menace l'approche de l'hiver.

La pièce qui clôt ce recueil: *Désirs de gloire*, trahit une inquiétude que les plus applaudis parmi les poètes doivent commencer à éprouver, maintenant que le regard des hommes mesure mieux l'étendue des siècles écoulés et l'immensité des siècles à venir. Un Grec ou un Romain qui avait conscience d'écrire de belles œuvres se tenait pour assuré d'une gloire immortelle; le Pan-

théon des lettres n'était pas encombré. Aujourd'hui, le nombre de ceux qui se disputent une place dans la mémoire du genre humain est devenu multitude. Les chefs-d'œuvre en tous genres forment un monceau qui s'élargit et s'élève chaque jour. La postérité devra être de plus en plus sévère en présence de cette concurrence; elle sera même nécessairement injuste, car trop de gens auront droit à son attention; elle ne saurait faire honneur à toutes les lettres de change tirées sur elle par le talent et même par le génie. Dans le cimetière infini des gloires légitimes, bien des chapelles s'écrouleront, bien des inscriptions s'effaceront peu à peu. L'humanité vieillissante, retournant un mot fameux, aura encore le temps de lire, car chaque génération aime à écouter le bruit qu'elle fait; mais elle ne relira guère; les bibliothèques où s'accumulent les legs du passé deviendront des catacombes rarement visitées de quelques curieux.

De là cette crainte que le poète exprime humblement :

Mais, hélas! tout passe et tout lasse;
Les meilleurs et les plus fameux
A d'autres ont cédé la place,
Et l'on m'oubliera tout comme eux.

Aussi souhaite-t-il que, si quelque chose doit rester de lui, ce soit un poème choisi dans le livre consacré à sa dernière passion, au benjamin de ses amours. C'est là qu'un jour les faiseurs d'anthologies devront chercher les vers qui sauveront de l'oubli le nom de Coppée. Vœu modeste et touchant qu'il ne faut pas trop prendre à la lettre, et que l'auteur lui-même n'a fait sans doute qu'en passant : il a bien d'autres titres et se survivra aussi par d'autres œuvres.

Nous n'avons pas encore parlé du théâtre de M. Coppée, quoique ce soit une pièce de théâtre qui l'ait mis d'un seul coup en possession d'une célébrité éclatante, quoiqu'il ait consacré à l'art dramatique ses travaux de plus longue haleine. S'il fallait remplacer son nom par une périphrase, la majeure partie du public l'appellerait encore l'auteur du *Passant,* au moins par habitude, car il a fait de plus grandes choses.

Le théâtre de M. Coppée se divise en deux moitiés bien distinctes : les petites pièces et les tragédies. Les premières sont, à proprement parler, des contes mis en dialogue, des bluettes exquises et sans prétention. Le *Passant*, cette révélation subite d'un talent jusque-là ignoré de la foule, est une application de

cette idée, chère à notre siècle, qu'il y a encore place dans les âmes déchues pour une pensée vertueuse. C'est l'historiette d'une courtisane amoureuse qui sacrifie son amour, et qui arrache de son cœur une passion naissante, quoique déjà bien forte, pour sauver de ses propres griffes le jeune inconnu dont la rencontre la fait palpiter. On n'avait jamais mis sur la scène rien de plus sentimental ; si le spectateur ne s'écriait pas avec l'héroïne : « Je puis pleurer encore! » il était ravi de se sentir ému par une scène sans intrigue et sans péripétie, par ce drame imperceptible qui consiste en une conversation au clair de la lune entre une Laïs qui rêve à son balcon et un Chérubin qui cherche aventure, la guitare à la main. Le public se croyait transporté par la magie des vers sous le ciel de l'Italie, un ciel « plein d'étoiles », et se laissait enchanter par cette romance. Le poète, qu'on savait jeune, entrait dans la gloire sur un air de sérénade.

Il n'y a pas plus de complication dans *Deux Douleurs*. La fiancée et la maîtresse d'un poète se rencontrent trois jours après sa mort dans son cabinet de travail ; la première maudit la seconde, puis se laisse toucher et pardonne ; c'est un duo funèbre, une élégie en couplets alternés, et la démonstration de cette maxime, d'une morale essentiellement poétique, que l'amour et la souffrance doivent tout faire excuser. On arrive même à cette conclusion que la femme mariée a d'autant plus de mérite à se donner à celui qu'elle aime secrètement, qu'elle a plus de peine à concilier les exigences de la passion avec le souci de sa réputation et de son repos. La fiancée, qui s'est consumée dans une longue attente en province pendant que son grand homme cueillait à Paris des lauriers et des myrtes, se laisse attendrir par le récit du martyre de la pauvre adultère, obligée de jouer le rôle d'épouse et de mère en même temps que celui d'amante. Pendant qu'on écoute ou qu'on lit les vers de M. Coppée, on subit sans résistance la contagion de cette pitié. Mais il ne faut pas trop réfléchir sur cette réhabilitation dont le paradoxe est si bien enveloppé, ni sur cette apothéose indirecte du poète, qu'il suffit d'adorer pour être transporté dans un monde supra-terrestre où tout change de nom. C'est la fiancée, la jeune fille si cruellement sacrifiée et oubliée, qui dit à sa sœur en adoration :

...Gardons la douceur exquise des victimes,
Fières d'avoir été le mirage divin
De l'idéal trompeur qu'il poursuivit en vain.

...Et nous sommes des lyres
Que brisèrent ses doigts crispés par les délires
Et qui pleurons, tandis que dans nos cordes d'or
Son âme harmonieuse et douce vibre encor!

Malgré la beauté de la forme, *Deux Douleurs* trahissaient une inspiration peu digne d'un homme qui met d'ordinaire beaucoup plus haut son idéal moral, et qui avait mieux à faire que de prêcher cette idolâtrie toute moderne dont le génie serait à la fois l'objet et l'apôtre. Si M. Coppée fut sur le point de se laisser séduire par cette sorte d'épicurisme lyrique, le coup de tonnerre de 1870 le réveilla soudain et pour toujours. Nul n'a senti plus profondément les malheurs de la France; nul n'a été plus pénétré du devoir que le patriotisme imposait dès lors à quiconque pouvait aider à relever les courages et les volontés. *Fais ce que dois* et les *Bijoux de la délivrance* sont de beaux sermons prononcés sur la scène, dans un temps où nous aimions à entendre des sermons, persuadés qu'ils nous rendaient meilleurs. A plus d'une reprise, dans son œuvre lyrique comme dans son œuvre dramatique, notre poète est revenu sur les sentiments suscités en son âme par cette terrible épreuve de la guerre et par la mutilation dont nous avons payé la paix. Hier encore il élevait la voix en faveur de nos frères séparés, et l'on peut être assuré qu'il retrouverait au besoin quelques-uns des accents du vieux Tyrtée, si le canon grondait de nouveau.

Le *Rendez-vous* est encore un conte mis en vers, un conte moral d'ailleurs, et qui ne soulève aucune objection. Un peintre qui reçoit dans son atelier une jeune et belle mondaine la laisse sortir comme elle est entrée; cet acte de vertu tient à peu de chose, mais le mérite n'en est que plus grand de laisser échapper une occasion si tentante. Le *Trésor* est une jolie anecdote bien mise en scène. L'*Abandonnée* est un drame réduit à deux tableaux : le premier et le cinquième. L'auteur s'est donné le plaisir de montrer une fois de plus la douceur du pardon et la bonté infinie de la femme qui aime. Le *Luthier de Crémone* est, avec le *Passant*, le plus précieux joyau de cet écrin : le petit théâtre de M. Coppée. Là encore il s'agit d'un amour qui se sacrifie; l'auteur aime à peindre l'abnégation et le renoncement, l'héroïsme sentimental; il y a en lui du Corneille, mais du Corneille attendri, plus accessible aux larmes, avec une profusion d'images, des rimes riches et des vers brisés.

M. Coppée a écrit quatre pièces en cinq actes, qu'il intitule des drames, mais qui sont plutôt des tragédies. Mettons hors de cause la *Guerre de Cent ans*, et ne parlons que des trois autres : *Madame de Maintenon, Severo Torelli* et les *Jacobites;* on n'y trouve rien, ou presque rien, qui ne convienne à l'idée que nous nous faisons de la tragédie. Relisez le manifeste du romantisme, cette préface de *Cromwell* qui donne la définition du drame comme d'une chose nouvelle ou entièrement renouvelée, que Victor Hugo opposait en 1827 au théâtre classique et traditionnel, d'ailleurs fort dégénéré en ce temps-là. Ce qui caractérise surtout le drame, dans la pensée de ce grand révolutionnaire, c'est le mélange du grotesque et du sublime, du tragique et du bouffon, le passage fréquent et rapide du rire aux larmes. Il y a en effet dans *Cromwell* des scènes d'un comique assez franc. Victor Hugo, qui avait tout, avait aussi de l'esprit, et il en a mis dans *Cromwell* parce qu'il y a mis de tout ; Rochester, les puritains, Manassé-ben-Israël, sont des personnages qui appartiennent à la comédie, ou y touchent de près. Quant aux bouffons à titre d'office, qui exercent leur emploi auprès du Protecteur, ils sont lugubres comme des gens que l'on condamnerait à faire rire sous peine de la corde.

Dans le reste de son théâtre, le maître a presque entièrement abandonné la prétention qu'il avait si fièrement émise en 1827; le grotesque tient une place plus que modeste à côté du tragique. Il ne cherche plus à faire entrer dans une seule pièce toute une époque, tout un monde. Il se restreint, il se contient; il compose tout comme un classique, marche au but sans trop s'attarder en chemin; il commence par une exposition régulière; il termine par un dénouement unique : il tourne décidément le dos à Shakespeare. Et M. Coppée, sauf peut-être dans la *Guerre de Cent ans*, est encore moins shakespearien que lui.

Car Shakespeare est inimitable; vous pouvez donner à ce mot tous les sens que vous voudrez. Il est si touffu, qu'on l'émonde pour le représenter, même dans son pays, où tout le monde le met immédiatement au-dessous de la Bible. Il entremêle les sujets; il prodigue les épisodes; il prend le contre-pied du précepte d'Horace, et semble ne se proposer que d'arriver le plus tard possible au but. Mais a-t-il un but? Quelquefois, pas toujours. Il ressemble souvent à un touriste qui se promène à travers la vie et les passions pour le plaisir de se promener. Il découpe ses

pièces en scènes qui forment en réalité autant d'actes distincts. Il s'efforce souvent d'être plaisant: les Anglais affirment que son comique est véritablement comique; cela les regarde. Ils ne peuvent nier qu'il tombe fréquemment dans une grossièreté insupportable. Il a tous les styles, même le style simple; mais il donne dans le subtil, le recherché, le pointu; tranchons le mot, dans le galimatias. Il va par soubresauts, des sommets de la poésie la plus sublime, aux bas-fonds de la trivialité. Ses portefaix sont des portefaix, sans le moindre bout d'aile; ses valets sentent l'écurie, et ses blanchisseuses sentent la lessive. C'est la réalité, vue par un homme de génie, mais non expurgée; c'est l'art le plus achevé et le plus admirable, moins deux choses : la mesure et les convenances.

M. Coppée est peut-être un dramaturge de l'école de Victor Hugo, mais non de l'école de Shakespeare; d'ailleurs Shakespeare n'a pas d'école. S'il en avait eu une, elle serait fermée depuis deux cents ans et plus, depuis que le siècle de Louis XIV a ébloui l'Europe lettrée. Les prétendus drames de M. Coppée sont des pièces régulières; si elles ne sont pas rigoureusement soumises à l'unité de temps et de lieu, dont personne ne se soucie plus, elles ont au moins l'unité d'action. Elles marchent de l'exposition au dénouement sans se perdre en d'inutiles épisodes. Chacun des cinq actes forme un ensemble encadré dans l'ensemble de la pièce. Elles ne comportent aucun mélange de tragique et de comique; ni le style ni la pensée ne s'abaissent par intervalles. Peut-être même pourrait-on leur reprocher, comme aux tragédies classiques, une vigueur un peu trop soutenue; le poète reste toujours poète, et ne détend jamais son arc. En quoi diffèrent-elles donc de la tragédie, sinon en ce qu'il y a un peu plus d'action et moins de récit, et en ce que le style, plus oratoire chez Corneille et Racine, est plus pittoresque chez M. Coppée? Mais cela ne suffit pas pour changer de nom, pour constituer un théâtre nouveau.

Nous avons remarqué que la *Guerre de Cent ans* fait exception à certains égards. C'est en effet une pièce un peu plus shakespearienne que les autres, une succession de tableaux plus variés et moins étroitement enchaînés. Elle n'a jamais été jouée : les auteurs (M. Coppée avait pour collaborateur M. Armand d'Artois) avouent qu'après avoir renoncé à la scène, ils ont remanié leur œuvre et lui ont restitué « certains développements pitto-

resques que le théâtre n'eût point admis ». C'est qu'en effet les écrivains qui veulent mettre l'histoire en action et en dialogue de façon à se satisfaire eux-mêmes, représenter le passé tel qu'ils le voient, ne se soumettent pas aisément aux limites et aux exigences théâtrales. Ni le *Cromwell* de Victor Hugo, ni les *États de Blois* de M. Vitet, la plus belle tragédie de cabinet que nous possédions, ni, à plus forte raison, l'*Abélard* et la *Saint-Barthélemy* de M. de Rémusat, n'ont été composés en vue des planches. Unir la vérité morale et humaine, la vérité théâtrale et conventionnelle, la vérité historique et réelle, c'est trop pour un seul homme et une seule œuvre.

La *Guerre de Cent ans*, qui serait mieux intitulée « Duguesclin », est une pièce d'inspiration patriotique. Les deux poètes ont pensé qu'il serait salutaire « d'évoquer sur la scène française, avec le souvenir des désastres anciens, le spectacle des héroïques efforts tentés par nos aïeux pour les réparer et pour reconstituer la patrie ». Aussi les allusions abondent-elles, mais sans rien de forcé. Sedan rappelle Poitiers. Le souverain prisonnier, la paix achetée au prix d'une rançon énorme et du démembrement, voilà des ressemblances assez frappantes. On ne peut lire la *Guerre de Cent ans* sans une émotion poignante, et le but est atteint. Si l'on se soustrait pour un instant au double prestige des beaux sentiments et des beaux vers, si l'on essaie de discuter en critique au lieu d'admirer en patriote, on ne peut s'empêcher de remarquer un défaut qui se retrouve dans *Madame de Maintenon*, et qui est presque inséparable de la tragédie historique.

Le lecteur (le spectateur est peut-être plus docile) ne se résigne pas facilement au mélange de la vérité et de la fiction, surtout quand la vérité lui est bien connue. Les *Horaces* sont une légende : on peut l'arranger. Dans le sujet de *Cinna*, il n'y a de données certaines que la conspiration et le pardon ; Corneille a pu remplir de ces inventions ce cadre presque vide. *Britannicus* n'est pas la meilleure pièce de Racine, quoi que ce soit la plus soignée ; il n'a ajouté à Tacite que Junie, et Junie, en somme, ne nous touche guère. C'est qu'il est difficile de s'intéresser à la fois et de la même façon à des personnages qu'on sait avoir existé en chair et en os, et à des personnages qu'on sait sortis tout entiers du cerveau de l'auteur. Ainsi, dans la *Guerre de Cent ans*, Duguesclin, qui est un héros authentique, qui nous est familier depuis notre enfance, fait tort aux frères de Mauny, au bâtard et

à la dame de Mareuil. C'est comme si l'on voyait en scène des corps avec des ombres, de vrais acteurs avec des automates. C'est une sensation peu agréable, et qui sans cesse dissipe l'illusion. Dans une pièce historique, les personnages imaginaires devraient, à ce qu'il semble, jouer des rôles secondaires et de remplissage; ils n'ont pas assez de substance pour se soutenir au premier plan.

La même objection s'applique évidemment à *Madame de Maintenon*. L'héroïne, bien étudiée par M. Coppée, se présente à nous avec autant de réalité que peut lui en laisser la richesse du style poétique, si opposée à la sécheresse élégante et nue de la prose qu'elle écrivait. Mais elle ne soulève en nous d'autre sentiment qu'une assez froide curiosité. Elle peut inspirer de l'antipathie aux gens qui n'aiment pas un dessein trop suivi et une vie trop bien gouvernée, de la sympathie à ceux qui admirent un si beau triomphe de la volonté et de la conduite, ou qui lui savent gré d'avoir aimé les enfants avec autant de chaleur que de raison. Mais ce n'est là, ni dans un sens ni dans l'autre, un intérêt tragique. Il a donc fallu, pour faire la pièce, inventer un personnage qui y tient le premier rang, et une fable tout à fait romanesque; le réel n'est plus que l'accessoire de l'imaginaire; on souffre de voir l'histoire réduite à ce rôle de servante. La vraisemblance serait plus grande et l'illusion plus forte, si l'aventure se passait à la cour des Arsacides, si le grand roi s'appelait Orondate, Louvois Suréna, et Mme de Maintenon Arténice. Si vous voulez nous maîtriser, nous « empoigner », il ne faut pas nous donner l'occasion ni la tentation de nous écrier trop souvent : « Mais non, vous vous trompez, cela ne s'est pas passé ainsi; je la connais bien; elle n'a pas dû parler et agir de cette façon. » Il faut que l'auteur nous domine, qu'il ne se laisse pas discuter, qu'il ne laisse pas le spectateur ou le lecteur prendre l'avantage sur lui et lui faire la leçon.

Ce reproche ne s'adresse pas à *Severo Torelli,* parce que les personnages sont tous d'invention, ni même aux *Jacobites,* parce qu'ici l'histoire, telle que nous nous la représentons, est plus romanesque que bien des romans; parce que nous l'avons surtout apprise dans les romans de Walter Scott, et que le héros principal est de tous points un héros de roman. L'Italie de la fin du moyen âge, avec ses tyrans, ses poignards et ses poisons, l'Italie des Médicis et des Borgia; l'Écosse de 1745, avec ses mon-

tagnards brandissant la claymore au son de la cornemuse, l'Écosse de Charles-Édouard, ce sont des pays où la fiction peut se jouer, où la poésie est à son aise, et ne jure avec aucune réalité familière à nos esprits. Du premier coup, sans effort et sans résistance, nous entrons dans le domaine de la fantaisie tout autant qu'il plaît à l'auteur de nous y transporter. Il n'a pas à lutter contre des données inflexibles ni contre nos souvenirs; maître de son sujet, il se rend aisément maître de nous.

Severo Torelli et les *Jacobites* sont les deux chefs-d'œuvre incontestables du « grand » théâtre de M. Coppée. Dans l'une et l'autre pièce il a manié avec une admirable aisance tous les ressorts tragiques, la terreur, la pitié, l'enthousiasme. En écrivant les *Jacobites*, il a traité avec joie son sujet de prédilection : le dévouement de la femme, le dévouement poussé jusqu'à l'abnégation absolue, plus fort que la mort, que la jalousie, que l'honneur même, et il nous a montré des Écossais dignes par leur héroïque fidélité des plus belles pages de Walter Scott. *Severo Torelli,* avec une intrigue dont la violence paraîtrait un peu forcée dans un autre temps et un autre pays, mais n'est ici que de la couleur locale, nous plaît surtout par la création de ce beau jeune homme, né pour délivrer ses concitoyens, intrépide comme un Achille et généreux comme un chevalier, qui porte en soi toutes les espérances de la patrie opprimée. Ces deux tragédies suffiraient à faire vivre le nom de Coppée, non seulement parce qu'elles sont bien faites, parce qu'elles renferment de belles scènes et fourmillent de beaux vers; mais parce qu'elles élèvent l'âme dans les hautes régions, parce qu'elles nous emportent dans l'idéal et le sublime, parce que le panache romantique y flotte sur des fronts cornéliens.

Nous avons parlé de M. Coppée comme d'un homme qui aurait achevé sa tâche. Il est vrai qu'il a fait assez d'œuvres pour qu'on prenne plaisir à en embrasser l'ensemble. Mais nous attendons encore beaucoup de lui. Nous ne prenons pas au pied de la lettre ses boutades mélancoliques. S'il est arrivé à l'arrière-saison des poètes amoureux, il est encore dans l'été des poètes dramatiques, des conteurs en vers et en prose. Bien des ambitions lui sont permises, soit qu'il continue à chercher le succès au théâtre; soit que, reconnu maître dans l'art du récit en prose, il se décide à aborder le roman; soit qu'il revienne au genre où il a remporté les triomphes les plus rares et les plus personnels.

Peut-être recommencera-t-il à dire les petits et les humbles, les douleurs ignorées et les souffrances obscures. Avec le surcroît d'expérience que donne la vie, avec le surcroît d'indulgente tendresse et d'affectueuse pénétration que donne l'expérience, il peut en rentrant dans cette voie, en agrandissant le cadre de ses premiers tableaux, faire entendre une parole de pitié et de sympathie au milieu des clameurs du jour. Ailleurs, il a des rivaux; il n'en a point dans cette prédication familière, persuasive et qui donne l'idée d'un Évangile arrangé par un poète à l'usage de la société contemporaine (1).

Raoul **FRARY.**

(1) Cet article était écrit quand a paru le livre si intéressant et si complet de M. de Lescure : *François Coppée, l'homme, la vie et l'œuvre*. C'est une biographie composée par un admirateur éclairé, qui est aussi un ami très informé. On y trouve beaucoup d'analyses bien faites et de documents bien choisis : cette ample et solide étude sera lue avec plaisir et profit par quiconque aime à être sûrement et abondamment renseigné sur la vie d'un écrivain favori.

RÔLE POLITIQUE

DE LA

LITTÉRATURE EN RUSSIE

La portée exacte des événements politiques qui se sont accomplis en Russie, et qui se préparent à y éclater dans un avenir prochain, échapperait certainement au lecteur, si nous négligions de mettre en lumière les facteurs importants qui les suscitent et qui eux-mêmes doivent leur naissance aux diverses tendances, les unes indigènes. les autres exotiques, qui forment le fond du caractère russe.

La littérature d'un peuple est toujours le reflet fidèle de ses aspirations religieuses, politiques et sociales : c'est pourquoi nous allons examiner, non en littérateur, mais en publiciste, au point de vue de l'état des esprits, les variations successives qu'a subies la littérature en Russie.

De tout temps, les belles-lettres proprement dites ont eu, en Russie, une bien plus grande portée que dans le reste de l'Europe. Leur culture fut la cause première d'une division profonde et permanente dans la masse russe. La classe intelligente dans laquelle étaient choisis les agents du pouvoir, s'imprégnait des idées étrangères importées dans la littérature nationale et prétendait s'en servir pour gouverner les masses populaires ; celles-ci, ignorantes, suivaient le cours de leurs instincts et forçaient finalement le gouvernement à compter avec leurs idées. De là une incohérence permanente dans la direction et une impossibilité de fusion entre les classes éclairées et le reste de la nation. C'est alors qu'il se forma dans les principaux centres de l'empire, des cénacles (*krouchki*) où les questions du jour et les productions littéraires étaient discutées entre deux verres de thé par de beaux esprits.

Il ne faut donc pas confondre ces coteries avec les copies de l'hôtel de Rambouillet en France ; ces dernières ne s'occupaient des questions de littérature qu'au point de vue esthétique, tandis qu'en Russie chaque centre intelligent et cultivé cherchait à appliquer aux institutions nationales les théories irréalisables de cet idéal sans bases.

Du temps de Catherine la Grande, un de ces cercles formé par les francs-maçons de Moscou (martinistes) eut le premier l'idée de faire de la littérature un instrument de réformes. La souveraine elle-même

écrivit des comédies et encouragea la verve mordante et satirique de Von Wiesin. Mais, à la fin de son règne, elle revint de cet engouement, rentra dans le sillon de l'idée nationale russe, et sévit même contre MM. Radistcheff, partisan de l'abolition du servage, et Novikoff, chef des francs-maçons.

C'est sous Alexandre Ier que les cénacles eurent une très grande influence. La haute aristocratie, les officiers de la garde y étaient affiliés. Ce ne fut que plus tard qu'il comprit le danger de toutes ces utopies humanitaires. Un jour que le général Wassiltchikoff l'avertissait du péril, l'empereur s'accouda mélancoliquement et dit : « J'ai encouragé toutes ces illusions, ce n'est pas à moi de sévir. »

Ces « illusions » comme il les appelait, aboutirent à la catastrophe du 14 décembre 1825, date fatale où fut envoyée en Sibérie et au Caucase toute la fine fleur de l'aristocratie russe. Mais il est à remarquer que ces libéraux à courte vue, devenus des conspirateurs, ne voulurent jamais admettre dans leurs rangs le poète Pouschkine qu'ils considéraient comme un bien naturel qu'il fallait à tout prix conserver.

Après cette catastrophe et une certaine période d'effarement, les cénacles se rouvrirent ; mais ils avaient perdu leur caractère politique pour prendre celui de l'engouement littéraire et philosophique. Il y avait le cénacle dont était chef Stankévitch, dont le type se rapproche du D'Arthès de Balzac (*Un grand homme de province à Paris*) ; puis celui des Occidentaux, dont les membres considéraient la Russie comme retardataire et voulaient l'introduction de réformes dans le sens européen. Les chefs de ce parti étaient Tchaadaïeff, Granovski, Biélinski, Tourguénieff et Herzen.

Le cénacle voisin, et opposé aux Occidentaux, était composé de slavophiles qui voulaient le développement intellectuel de la Russie par la Russie elle-même. Il avait à sa tête Serge Timoféyitch Aksakoff, ses deux fils, Constantin et Ivan, et les frères Kiréievski.

C'est dans ces diverses sociétés que s'agitaient toutes les questions courantes, et qu'à défaut d'activité immédiate, on se préparait à agir.

La débâcle politico-militaire de 1855 et l'avènement d'Alexandre II ouvrit la soupape à toutes ces tendances comprimées. Alors commença l'époque d'effervescence qu'on appelle en russe « les années 60 ».

Le roman russe eut, comme nous l'avons dit, une portée très grande, et cela se conçoit, car c'était seulement sous cette forme oblique que pouvaient être traitées toutes les questions qui s'agitaient. Aussi un écrivain était-il renommé non à cause de l'ingéniosité de ses fictions ou de la force de son talent, mais en raison de ses tendances. Avait-il flétri des abus, jeté du noir sur les fonctionnaires, montré le paysan sous un aspect sentimental ? On ne lui en deman-

dait pas plus, c'était un honnête homme qui avait droit à l'estime de tous. Le critique, à son tour, dans un esprit de parti pris politique, venait à la rescousse, exaltait le romancier libéral et jetait de l'ombre sur le romancier officiel, qui cherchait sa gloire dans la beauté du sujet et non dans les sous-entendus du roman.

Les *Récits d'un chasseur*, de Tourguénieff, furent un événement plutôt politique que littéraire, quoique la forme en fût irréprochable. C'est pour cette raison aussi que les *Ames mortes*, de Gogol, furent acclamées, et lorsque l'auteur essaya de se rétracter dans sa *Correspondance avec ses amis*, Biélinski réclama et le *haro* devint général. Notre opinion est que si Gogol avait raison dans le fond, ses adversaires l'avaient également sous le point de vue politique du moment, car les réformes étaient urgentes, et la Russie, telle qu'elle était sous l'empereur Nicolas, était incapable de lutter contre l'Europe, comme le démontra la funeste issue de la guerre de 1855. L'école naturaliste et ses disciples étaient à Gogol, son fondateur, ce que la gauche hégélienne était à Hegel dont elle exagérait les idées. Son procédé consistait à dépeindre comme funeste et sombre le passé de la Russie d'avant les réformes, et à chercher une espérance dans la jeune génération. Passant de la théorie à la pratique, ce fut le jeune précepteur, introduit au sein des familles, qui se chargea de colporter les idées nouvelles, en débauchant moralement la jeunesse et en faisant le procès aux vieux. C'était, en un mot, la substitution de la propagande active au rêve.

Les écrivains de cette école savaient qu'ils réussissaient à merveille lorsqu'ils se bornaient à démontrer pour le flétrir le type négatif du vieux propriétaire despote, du *tchinovnik*, du général courtisan ; mais là où ils se trouvaient embarrassés c'est lorsqu'il s'agissait de mettre en relief le côté positif des jeunes. Aussi, dans un roman, ne trouvant probablement sous sa main aucun type russe qui répondît à ses conceptions, Tourguénieff prend pour héros un Bulgare qui, se trouvant avec l'héroïne et rencontrant un Allemand pris de boisson, le lance dans un fossé bourbeux. Dans un autre (*Roudine*), le héros, ne trouvant également aucun moyen de mourir tragiquement en Russie, finit sa vie sur les barricades à Paris.

Mais ce rôle passif et sans initiative que les romanciers étaient obligés de laisser à la jeunesse russe finit par lasser celle-ci. Ne pouvant trouver une explication à l'idée russe dans les théories exotiques exposées par les romans, on crut que c'était dans une négation radicale qu'on devait trouver le salut. MM. Tchernychevski et Bakounine furent les apôtres de cette théorie de destruction qui fut baptisée par Tourguénieff du nom de *nihilisme*. Ce grand écrivain ne trouva jamais en lui le courage de prendre une attitude franche et décidée. Ses sympathies flottèrent jusqu'à ses derniers jours entre les pères auxquels il

appartenait par ses habitudes et les jeunes dont le radicalisme l'effrayait et l'obsédait. Il se sentait dépaysé en Russie, c'est pourquoi il l'abandonna pour se fixer à Paris, trouvant là un moyen terme à l'état d'incertitude dans lequel il se trouvait.

Mais si, d'un côté, la jeunesse poussait les théories nouvelles jusqu'à leurs dernières conséquences, et si aux dissertations hégéliennes avait succédé l'assassinat, la vieille génération avait également repris possession d'elle-même, et, jetant un regard sur le chemin parcouru, elle avait en pleurant fait le bilan des pertes et des gains. La noblesse, bien instruite, avait perdu tout son ascendant dans la commune rurale et avait dû céder la place au fonctionnaire salarié et à ces tyranneaux de clocher (*koulaks*), parvenus enrichis, terreur du paysan pauvre et des membres de leur famille; le principe de l'autorité avait fléchi; un état de langueur morbide s'était déclaré, une épidémie de suicides provoquée par la culbute des banques après l'abus du crédit; toute la machine de l'État était détraquée et sans boussole. Par un contre-coup fatal, le malaise intérieur s'était étendu à l'extérieur : les événements de Serbie, de Bulgarie, la guerre d'Orient ajoutaient leurs ruines aux décombres de nos institutions.

Et pendant que nous, les vieux, regardons d'un œil navré ces énormes crevasses qui sillonnent toutes les parties de l'édifice social, sans respecter cette pierre angulaire qu'on nomme la famille et que nous les comparons aux illusions sans limites que nous avons, hélas! partagées, il nous revient en mémoire ces paroles du Livre Saint : *Et flavit spiritus tuus et devoravit eos sicut stipulam.*

Comment! tout ce qu'on avait agité et pendant si longtemps avait tout à coup trouvé sa réalisation dans la série des réformes agraires, financières, judiciaires et dans l'émancipation, et au lieu de l'ère de bonheur qu'elles nous promettaient nous ne voyons que ruines à l'intérieur, humiliations à l'extérieur. Pourquoi donc cet engouement pour les curieux systèmes qu'on nous avait exposés, que nous n'avons jamais bien compris, a-t-il fait place à un découragement profond?

Ce désenchantement a trouvé d'éloquents interprètes dans les deux plus grands romanciers de l'époque actuelle : Dostoïevski et le comte Léon Tolstoï.

Mais une jeune école philosophique, qui restera malheureusement en herbe, et représentée par M. Solovieff et le prince Tsertéleff, chercha d'abord dans les théories boudhistes et le culte du *Nirvana* un remède au mal qu'on ne pouvait nier. Mais ces deux empiriques renoncèrent bientôt à leur panacée, car aujourd'hui M. Solovieff penche du côté de l'église romaine et le prince Tsertéleff, découragé, se contente de faire des vers.

Dostoïevski est mort, après avoir, dans son dernier roman : *les Frères Karamasoff*, exhalé tout son fiel contre le nouvel ordre de cho-

ses issu des réformes que lui, Dostoïevski, avait tant prônées, il y a quarante ans. Revenu de ses illusions, il arriva à la conviction que ce n'est ni dans le progrès matériel et mercantile ni dans les garanties juridiques allemandes qu'on doit chercher la solution du problème social, mais dans la résignation chrétienne et dans le culte de la souffrance. Il en est donc venu à maudire tous ces prétendus progrès, produits hybrides de conceptions malsaines, et chez lui le sentiment national renaissant confond, dans le même mépris, le pédant libéral, l'avocat casuiste, la femme médecin, la femme surtout, qui, foulant aux pieds la mission sacrée qu'elle doit accomplir ici-bas, le cerveau vide et l'esprit faussé ne craint pas devenir dans les familles et jusque dans les institutions gangrener le cœur des enfants, en traitant dédaigneusement des sujets redoutables que le prêtre n'aborde qu'en tremblant, comme l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Un charlatanisme éhonté, fruit du libéralisme, domine partout. A notre jeunesse si surmenée par la nécessité de la connaissance de quatre langues vivantes et des sciences usuelles, des échappés des Petites-Maisons enseignent les problèmes ardus de la philosophie de Comte, les générations spontanées de Darwin, les merveilles de la *Pédagogie chez les Chinois*. Et, en présence de ce débordement de sottises, Dostoïevski gémit au nom du sentiment national, et du bon sens. Donc : « Vivent les simples d'esprit, vivent les humbles ! »

Le comte Léon Tolstoï est allé encore plus loin, par haine de ce qui se passe au grand jour dans nos administrations et dans nos écoles : renchérissant sur les théories de J.-J. Rousseau, il prêche pour qu'on abandonne les villes, qu'on retourne au travail manuel. Il renonce à la littérature, la regardant comme une orgie intellectuelle, et, sous forme de brochures populaires, il préconise cette doctrine d'après laquelle on ne doit ni juger, ni faire la guerre, ni lutter contre Satan. C'est en un mot l'apothéose de la désorganisation finale, le triomphe du nihilisme passif.

De son côté, M. Gontcharoff, romancier éminent, a publiquement déclaré que l'intuition artistique de l'époque actuelle lui échappait et qu'il lui était impossible, par conséquent, de faire de nouveaux romans dans le genre de *Marc le nihiliste* et *Oblomoff*.

Donc, le dernier mot des belles-lettres russes est un cri de désenchantement sur tout l'idéal que cette littérature a enfanté avec tant de peine. La volumineuse *Revue* mensuelle où se trouvait jadis le roman qui devait donner par l'exemple des types la solution des questions sociales commence à disparaître. Le *Messager de l'Europe*, de M. Stassoulévitch, n'a plus l'importance qu'il avait il y a quinze ans. M. Soltikoff, l'éminent satirique, y collabore toujours ; mais ses satires, quoique lues avec plaisir, sont loin d'avoir l'intérêt palpitant des *Esquisses provinciales* qui firent sensation à leur apparition.

Le comte Léon Tolstoï, reconnaissant l'insuffisance de la forme du roman comme arme de guerre et de propagande, n'écrit plus que des bluettes et des articles de courte haleine qu'il publie en partie à l'étranger.

La *Revue* de Katkoff, le *Messager russe*, est passée aux mains de M. Berg, homme actif et intelligent, qui se plaint de la pénurie des romanciers. Le dernier roman, écrit par M. Grégorovitch, est une brillante causerie sur l'amour, mais n'a aucune importance. L'éminent écrivain clôt sa carrière d'une manière bien moins éclatante qu'il ne l'avait commencée pas ses *Récits de paysans*, tels que *Antoine l'infortuné*, *les Pêcheurs*, etc.

Nous sommes à une époque de stagnation et de marasme intellectuel. Il n'est pas une question qui n'ait été compromise par un trop grand abus d'initiative irraisonnée. On ne croit ni à la démocratie, ni aux masses qui sont déréglées et qu'on voudrait faire rentrer dans l'ordre. On ne croit pas davantage à la panacée de la jeune génération, ni à la culture occidentale, ni à l'homme policé issu de cette culture.

La soif de lecture a diminué, et la demoiselle du cabinet de lecture qui, naguère, se tenait constamment perchée sur son escalier mobile, bâille à son comptoir en attendant le client qui ne vient pas. Les idées abstraites, les dissertations ne trouvent plus d'amateurs. Chacun lit ce qui intéresse directement sa spécialité, et ce qui est encore le plus demandé ce sont les études historiques basées sur des documents, les récits de voyages et les découvertes scientifiques.

Pour avoir du succès, il ne suffit pas d'avoir du talent et de bien parler; il faut faire ses preuves et se montrer à l'œuvre. L'heure n'est pas loin où le charlatan sera chassé aussi bien de l'administration que de l'école. La période des cénacles de romans à tendances, des discours pédagogico-libéraux, tout cela est passé.

La Russie semble en ce moment dans l'attente. On comprend le danger d'agir précipitamment, et chacun guette l'heure où son apparition sur la scène aura sonné.

La question qui préoccupe tout le monde est le danger extérieur.

On se recueille. Comme l'oiseau se tait avant l'orage, les arts et les sciences garderont le silence jusqu'après le moment où le canon aura parlé. C'est ainsi d'ailleurs qu'en France, après la grande Révolution, il y eut une accalmie qui ne cessa qu'après que le grand Napoléon eut fini son épopée.

Le temps de rêver est passé. Il faut agir. Dieu nous préserve d'être meurtris dans le choc sanglant des événements et les fasse tourner à la plus grande gloire et au salut de la Russie et de la France.

TCHERNOFF.

AMOUR SANS NOM

PREMIÈRE PARTIE

I

Par une assez laide journée de fin d'avril, sous une pluie fine, vers les cinq heures du soir, deux voyageurs faillirent se heurter sur le pont du *Péreire* qui faisait encore à cette époque la traversée entre le Havre et New-York. Le bateau venait juste de quitter son *pier* de North River, en route pour la France, et la cloche du dîner retentissait.

Les salutations échangées, il se trouva que tous deux étaient Français. Le hasard les avait faits voisins de cabine; la table commune acheva de les rapprocher, et l'excellent ordinaire de la Compagnie, joint à l'affabilité naturelle de l'un d'eux ne tarda pas à faire naître une de ces intimités de bord, aussi vite nouées que rompues. A vrai dire, toutes les avances venaient de M. Roger (Louis), ex-voyageur de commerce pour la parfumerie, les bonbons, et autres agréables marchandises, du Sacramento à la frontière du Mexique. Son compagnon Étienne Chalande, qui s'intitulait vaguement négociant, ne paraissait nullement tourmenté du même besoin de conversation. Mais M. Roger parlait pour deux, et, bien avant que les feux fussent éteints, M. Chalande savait par le menu toute l'histoire de ce brave commissionnaire, depuis sa naissance dans une arrière-boutique de la rue Saint-Martin jusqu'à son mariage et à son brusque départ pour l'Amérique, un mois après la perte de sa femme, morte en couches de son premier enfant.

— Ça, voyez-vous, ç'a été la grande douleur de ma vie, un de ces coups qui vous cassent bras et jambes! J'avais perdu mes parents tout jeune... Mais ma Gabrielle!... Si bonne, si douce,

si jolie!... La voilà, tenez, la première année de notre mariage, la veille de ma fête... Et six mois plus tard!...

— Elle était charmante, dit M. Chalande en lui rendant la photographie.

— Et voici ma fille. Elle s'appelle Gabrielle aussi. Trouvez-vous qu'elle lui ressemble? Elle va sur ses onze ans. Croiriez-vous que je ne l'ai pas revue depuis le jour où la sage-femme l'a emportée? Je la haïssais presque. Alors, j'ai eu l'occasion de venir en Amérique. Les affaires m'ont distrait. J'ai fini par me faire une raison. Vous pensez bien que, depuis dix ans, j'ai pardonné à la pauvre petite la mort de sa mère. Mais il y avait toujours quelque chose qui me retenait...

— Oui, dit M. Chalande avec un sourire vague, je connais cela.

— N'est-ce pas? D'ailleurs j'étais tranquille; la petite vivait avec sa grand'mère, la mère de ma femme. Mais voilà six mois qu'elle est morte à son tour, et cette fois l'enfant restait toute seule. Pas un parent; pas un ami! Ma belle-mère vivait fort retirée... J'ai pris le temps d'arranger mes affaires... Ma fille, du reste, était en sûreté, dans un des bons pensionnats de Paris, à ce qu'il paraît : Mlles Duchesne, rue de Vaugirard. Vous ne connaissez pas?... — Naturellement!

— Il y a une dizaine d'années que j'ai quitté la France.

— Tiens, vous aussi?... Mais vous avez bien là-bas quelques parents?

— Pas plus que de relations.

M. Roger se tapa sur la cuisse.

— Est-ce drôle que nous nous soyons rencontrés!... Nous nous ressemblons même un peu. Quel âge avez-vous?

— Trente-six ans.

— Diable! je suis votre aîné. C'est égal, si on ne nous voyait pas côte à côte, au milieu de tous ces Yankees, on nous prendrait facilement l'un pour l'autre.

— Vous me faites honneur, dit M. Chalande d'un ton où l'on eût pu saisir quelque ironie. Mais l'excellent M. Roger (Louis) était à cent lieues d'une pareille supposition.

— Mais non, reprit-il en serrant affectueusement la main de son voisin de cabine. C'est positif. Ça m'a frappé. Il est vrai que nous avons la barbe coupée de la même façon. Ça y fait beaucoup.

L'ex-commissionnaire en parfumerie ayant mis son voisin de cabine au courant de son passé entama le chapitre de l'avenir.

— Moi, voyez-vous, je ne sais faire qu'une chose à la fois. Je vais me reposer. Ah! si ma pauvre Gabrielle était encore là!... Je sais bien qu'à ma place plus d'un se dirait : « J'ai quarante-deux ans, une bonne santé, douze cent mille francs tout net chez Berthomieu et frère, rue de la Chaussée-d'Antin...

— Douze cent mille francs?...

— Mais oui. Les trois ou quatre dernières années ont été bonnes; et puis, j'avais fait des placements qui ont bien tourné. Mais je dois vous ennuyer à vous raconter mes affaires... Que voulez-vous? je suis bavard. C'est mon caractère; et la profession veut ça. Dans les débuts, quand il fallait se faire une clientèle... Ah! Seigneur!... Un jour que nous aurons le temps, je vous raconterai comment j'ai fait prendre cinq cents kilos de sucre d'orge, d'un seul coup, à un seul épicier, dans une petite ville de trois mille âmes.

— Ce doit être bien intéressant, fit M. Chalande avec un petit bâillement étouffé. Roger se leva et regarda sa montre.

— Onze heures moins dix... On éteint à onze heures... Nous avons juste le temps de nous coucher. Pardon de vous avoir tenu si longtemps. Est-ce que vous ne trouvez pas que le bateau commence à nous secouer beaucoup? Vous n'êtes pas malade, vous?

— Non.

— J'ai peur de l'être, comme il y a dix ans... Pas de l'estomac précisément... mais la tête!... Enfin, je vais toujours essayer de dormir. Bonsoir.

M. Roger rentra chez lui. Ce n'était pas encore la saison où les passagers sont nombreux, et chacun des deux voyageurs jouissait d'une cabine entière. Ces cabines se faisaient face. Chalande imita son compagnon. Dès qu'il fut seul, sa physionomie changea; un pli amer se forma aux coins de sa bouche; son poing crispé menaça le plafond et retomba violemment sur l'oreiller de sa couchette; ses dents serrées eurent un craquement sec.

— Douze cent mille francs!... gronda-t-il en arrachant sa cravate; cet idiot a gagné douze cent mille francs... Et moi!...

II

Vingt-quatre heures plus tôt, vers le milieu de la nuit précédente, Chalande s'asseyait à une table de jeu, dans un petit salon extrêmement doré d'un élégant hôtel de la Cinquième avenue. Il était arrivé dans la journée par l'express de Chicago, ne connaissant personne à New-York, et si peu tenté d'y séjourner que sa première course avait été pour retenir et payer sa place au bureau des Transatlantiques. Le désœuvrement, le hasard d'une rencontre chez Delmonico, l'avaient amené là, bien résolu à ne point entamer le gros de son capital, dix mille dollars péniblement amassés en sept ou huit ans de vie aventureuse, et dont il comptait tirer prochainement un million grâce à certaines combinaisons commerciales nécessitant son retour en France. Il était las de l'Amérique, où d'ailleurs il n'avait qu'à moitié réussi. Ce n'était pas l'intelligence qui lui manquait, ni l'audace, ni l'instruction; il parlait correctement quatre langues. Les choses avaient tourné ainsi, voilà tout. Cependant, avec cinquante mille francs, il se croyait sûr de maîtriser la fortune. Il n'était pas joueur et comptait bien perdre tout au plus quelques dizaines de dollars; mais la chaleur, le champagne et une belle blonde toute ruisselante de diamants qui s'appuyait au dossier de sa chaise et laissait flotter ses cheveux contre sa joue ne tardèrent pas à lui ôter quelque peu de son sang-froid. Il avait commencé par gagner, ce qui est terrible. A trois heures du matin il se retrouvait dans la rue, hébété de désespoir et de lassitude, et littéralement sans un sou. Il regagna son hôtel, se coucha, dormit, se réveilla, déjeuna et gagna le quai des Transatlantiques comme aurait pu le faire un automate. Il avait, pour payer son déjeuner et sa chambre, vendu sa montre à un paron-broker quelconque, lequel, contre une valeur réelle de six ou sept cents francs, lui avait remis trente-huit dollars. De temps en temps, il tirait à moitié de sa poche son revolver et songeait à se faire sauter la cervelle. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il rencontra M. Roger (Louis), ex-commissionnaire pour la parfumerie, qui revenait en France avec douze cent mille francs.

Toute la soirée, le bavardage inconscient de son compagnon l'avait torturé sans qu'il trouvât la force de le repousser ou de le fuir. Sa pensée était en lui comme une liqueur trouble, une

coupe d'amertume dont le moindre choc soulevait et faisait retomber la lie. C'était comme une jouissance âcre de comparer cette destinée à la sienne, cette richesse à son dénûment, et en même temps d'avoir conscience de sa supériorité intellectuelle.

— Non, mais quelle brute !...

La brute, c'était ce pauvre M. Roger qui n'en pouvait mais, d'autant plus qu'à cette même minute le roulis du *Péreire* commençait à l'incommoder sérieusement. Chalande, inaccessible au mal de mer, songeait, appuyé au chevet de sa couchette, mâchant entre ses dents des lambeaux de phrases qui semblaient s'y attacher, avec l'amertume de la défaite.

— Douze cent mille francs !... Il ne faut pas y penser, je deviendrais fou ! Ce ne serait peut-être pas un grand malheur... Cependant, j'aimerais mieux en finir tout de suite. Le temps est calme. Nous devons filer nos quatorze nœuds. Un homme qui se laisserait glisser par-dessus le plat-bord n'aurait pas beaucoup le temps de souffrir.

Ses doigts qui avaient commencé à déboutonner son gilet s'arrêtèrent au milieu de leur besogne. Il était certain qu'il ne dormirait pas. L'énorme bruit de la machine, de seconde en seconde, lui martelait le crâne. L'air de la cabine, immobile et chaud, l'étouffait.

— Il y a un banc adossé au bordage, songea-t-il encore, du haut duquel un homme de ma taille passerait par dessus le bord comme une lettre à la poste.

Il remit son paletot qu'il avait ôté, et renoua sa cravate posément. Quelle que fût sa résolution définitive, le temps ne lui manquerait pas pour l'accomplir. Comme il remontait sur le pont, les fenêtres du fumoir s'éteignirent. Il était onze heures. On ne voyait plus que les trois feux de l'avant, vert, blanc et rouge, et tout à l'arrière, comme un gros ver luisant, la lanterne de la boussole. Du reste, la nuit n'était pas sombre ; la lune, quoique voilée, brillait haut dans le ciel ; seulement un brouillard couvrait la mer, épais et blanc comme une couche de ouate. On aurait presque pu lire ; on ne distinguait rien à cinq pas.

Le vent, insensible à cause de la vitesse du navire, devait souffler du sud. Il faisait doux comme en mai.

Chalande longea le bordage jusqu'au banc remarqué par lui et sur lequel il mit le pied. Mais comme il prenait son élan pour s'y placer debout, la sirène fit entendre son cri déchirant et il se

sentit serré à la cheville en même temps qu'une voix tremblante s'élevait à côté de lui, avec l'accent traînard de l'accablement physique secoué par la peur.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— C'est la sirène, dit Chalande tranquillement. Vous n'êtes donc pas couché, monsieur Roger?

M. Roger poussa un long soupir et lui lâcha la jambe.

— Ah! c'est vrai, la sirène... Je n'y pensais plus. A cause du brouillard? Le fait est qu'on ne verrait pas venir un autre bateau. C'est lugubre, cette machine-là! Est-ce que nous l'entendrons souvent?

— De cinq minutes en cinq minutes, tant que nous serons dans le brouillard. Vous vous y habituerez.

— Ah! si ce n'était que ça!... Je me mettrai du coton dans les oreilles. — Vous êtes bien heureux de n'être pas malade, vous! Ce n'est pas que l'estomac me tourmente... Non, c'est la tête! Oh! la tête... J'avais commencé à me déshabiller... Ça m'a pris au moment où je mettais ma montre sous mon traversin. Alors, j'ai pensé qu'un peu d'air...

Un nouveau rugissement de la sirène interrompit le narrateur qui se boucha les oreilles énergiquement.

— Tiens, fit-il au moment où ses mains s'écartaient sur la foi du silence revenu, il y a de l'écho!...

— Ce n'est pas l'écho, dit Chalande.

— Un autre bateau, alors?

Chalande étendit le bras vers l'avant et lui montra trois feux qui piquaient faiblement le brouillard, un vert, un blanc et un rouge, comme ceux du *Péreire*, mais inversement disposés et beaucoup plus bas. Ils s'élevaient d'ailleurs à vue d'œil, ce qui indiquait une approche rapide. M. Roger vivement intéressé et quelque peu inquiet, oubliait pour un instant le mal de mer.

— Savez-vous que nous allons passer tout près les uns des autres? Il ne faudrait qu'un coup de maladresse... C'est effrayant d'y penser! Eh bien? on ne les voit plus!...

La passerelle, invisible dans le brouillard, formait écran pour les deux voyageurs. Pour retrouver les trois points lumineux, il fallait se hausser ou se baisser. M. Roger se baissa inutilement.

— Voyons par-dessus, fit-il en mettant un pied sur le banc. Vous permettez que je m'appuie sur vous? Ah! les voilà!... Mais ils sont sur nous, nom de...

Il n'acheva pas. Chalande sentit les cinq doigts qui lui serraient l'épaule se rapprocher comme les mâchoires d'un étau. Un choc effroyable l'arracha du pont, le jeta à dix pas, la tête en avant, comme une masse inerte. Une douleur aiguë lui traversa le crâne, et il ne vit ni ne sentit plus rien.

III

Le choc, par bonheur très oblique, n'avait cependant causé au *Péreire* que des avaries insignifiantes.

Le premier moment de confusion passé, pendant que l'autre steamer, plus maltraité mais capable pourtant de continuer sa route, disparaissait dans la nuit, pendant que le capitaine et les officiers passaient la revue de la coque et des machines, le commissaire et le docteur s'empressaient auprès des passagers dont une douzaine avaient reçu quelques contusions. Un seul, resté sur le pont, paraissait plus gravement atteint. Il fallut le descendre évanoui dans sa cabine.

— Numéro 21, dit le garçon de bateau chargé, avec un de ses camarades, de le transporter le plus doucement possible. Je le crois du moins, car je l'ai à peine vu, et maintenant, avec sa blessure...

Cette blessure était une assez longue déchirure commençant près de l'oreille gauche et finissant au bord de la lèvre supérieure. Non seulement elle défigurait le voyageur pour quelques jours, mais elle devait lui rendre l'usage de la parole assez difficile, lorsqu'il serait revenu de son évanouissement.

— C'est bien ici, dit le docteur en jetant un coup d'œil dans la cabine 21. Il avait relevé la couverture pour se mettre au lit quand il a eu la mauvaise idée de remonter sur le pont.

Le blessé, soigneusement déposé sur sa couchette, rouvrait les yeux. Le docteur lui défendit de parler.

— A cause de votre lèvre... Si nous pouvons obtenir la réunion par première intention, dans trois jours il n'y paraîtra plus. Souffrez-vous d'ailleurs ?

Le blessé montra le haut de son crâne.

— Beaucoup ?

Le blessé fit signe que non.

— Parfait... Une simple contusion... Quoi encore ? Ah ! le pouce droit ? foulure légère... Un peu d'arnica... Tout ça n'est

pas bien sérieux... Pas de fièvre... Si vous m'en croyez, vous allez tout simplement dormir.

Le docteur allait se retirer quand le commissaire entra. Les deux hommes échangèrent à voix basse quelque paroles rapides. Chalande, encore plongé dans une sorte de torpeur, surprit un mouvement brusque du médecin.

Celui-ci se rapprocha de sa couchette.

— N'étiez-vous pas lié avec votre voisin du numéro 19? Ne parlez pas, répondez-moi avec les yeux. — Oui? Vous avez passé la soirée ensemble? Est-ce que vous vous trouviez ensemble sur le pont?

Chalande se sentit pâlir. Il se souvenait. Le médecin surprit cette pâleur et la refléta, pour ainsi dire, sur son propre visage.

— Savez-vous ce qu'il est devenu?

Chalande montra du doigt le plancher de la cabine, le divan placé sous la fenêtre, et esquissa du geste le mouvement d'un homme se hissant et se dressant debout pour voir au loin, puis la secousse de la collision et la chute par-dessus le bord. Le commissaire et le docteur poussèrent en même temps la même exclamation :

— Tombé à la mer!

Chalande fit signe que oui.

Les deux hommes se regardèrent. Le commissaire tira de sa poche une feuille de papier qu'il consulta :

— Numéro 19, Étienne Chalande. C'est bien cela, n'est-ce pas? Savez-vous s'il laisse des parents?

Chalande le regardait avec stupeur. L'autre, préoccupé, continuait :

— Du reste, ils n'auraient rien à réclamer de la Compagnie. Il est bien évident que ce malheureux a péri par son imprudence. Vous dites bien qu'il s'était haussé contre le plat-bord? Vous en témoignerez au procès-verbal?

Chalande fit encore signe que oui. Le médecin s'interposa; le blessé avait besoin de tranquillité. Le commissaire s'excusa aussitôt.

— Pardonnez-moi mes questions, monsieur Roger. J'espère que vous irez mieux demain, et que malgré ce petit accident vous n'emporterez pas un trop mauvais souvenir du *Péreire*.

Le commissaire se retira; le médecin après quelques observations le suivit. Chalande resta seul.

Il était brisé de fatigue, mais il n'avait pas sommeil. Ses blessures, calmées par le pansement, le faisaient à peine souffrir. Un travail se faisait dans son cerveau où les impressions troubles de ces dernières minutes se classaient peu à peu.

Il était évident que Roger était mort,

Il se rendait compte que ses porteurs s'étaient trompés de cabine, d'où l'erreur du commissaire l'appelant lui-même de ce nom et s'apprêtant à dresser procès-verbal de la disparition de Chalande, c'est-à-dire de son propre décès.

Pourquoi n'avait-il pas protesté ?

Tout d'abord il n'avait pas compris, ce n'est qu'au moment où la porte se refermait qu'il s'était pleinement rendu compte. D'ailleurs, il n'y avait pas péril en la demeure; demain comme à présent il lui suffirait d'un mot. Et quand on le porterait mort, après tout ? N'était-ce pas une question de quelques heures ? Sa résolution n'était-elle pas prise, lorsqu'il était monté sur le pont ?

Depuis, qu'y avait-il de changé dans sa situation ? Rien.

Une seule chose, en y réfléchissant : Roger vivant était peut-être capable de lui venir en aide. A coup sûr, il n'y avait pas beaucoup à faire pour l'y décider. Un prêt de quelques mille francs n'était rien pour lui. Qui sait même si une association ne l'eût pas tenté ? Chalande avait devant lui huit grands jours de vie commune, de désœuvrement, d'apathie succédant au mal de mer. L'ex-commissionnaire n'était certes pas de taille à lui résister, s'il s'était sérieusement mis en tête de le conquérir.

Associés ! Quelles belles opérations ils auraient pu tenter avec douze cent mille francs de première mise ! Douze cent mille francs qui allaient dormir, productifs d'un revenu dérisoire, jusqu'au mariage ou à la majorité de la petite Gabrielle, orpheline sans le savoir de ce père qu'elle n'avait jamais vu !

Douze cent mille francs ! Ah ! si l'erreur du commissaire avait pu être une réalité ! Si ç'avait été lui que les frères Berthomieu eussent attendu pour lui remettre cette fortune ! A qui cela aurait-il fait tort ? A personne. L'enfant, un jour, n'en eût été que plus riche ; et le père, dans le sillage du *Péreire*, n'avait plus besoin de rien.

Sans doute, cela était impossible ! Et encore ? C'est-à-dire qu'il ne voulait pas ; car qui aurait pu lui dire, après dix ans : « Vous n'êtes pas celui que vous prétendez être ! » Qu'il laissât faire seulement, qu'il se bornât à accepter le fait accompli. Qui se doute-

rait, à bord du *Péreire*, de la substitution? Et à Paris qui s'en soucierait?

A bord du *Péreire*, il sortirait de la cabine de Roger, vêtu d'un costume de celui-ci, défiguré par sa blessure, la barbe et la moustache rasées, méconnaissable. A Paris, les frères Berthomieu n'avaient jamais vu leur client. Pourquoi soupçonneraient-ils l'homme qui se présenterait à eux sous son nom, munis de leurs lettres, des reçus de leur correspondant de San Francisco? Ces papiers, Roger ne les avait probablement pas sur lui quand il était remonté sur le pont. Il avait dû les laisser dans cette grosse malle déposée sous le divan, dont Chalande venait de sentir la clé restée sous le traversin avec sa montre.

Et pourquoi ne voudrait-il pas? Était-ce sa conscience qui le retenait? A quel propos, puisqu'il n'entendait nuire à qui que ce fût? Était-ce la crainte d'être découvert? Mais que pouvait-il lui arriver? Ne serait-il pas toujours temps de mourir?

Les heures passaient; le contour des objets commençait à se dessiner aux premières lueurs du jour naissant; et il semblait à Chalande que la lumière se faisait aussi dans sa pensée, que l'idée entrevue lui apparaissait à chaque instant plus nette et d'une exécution plus facile. Cependant, il n'était pas décidé. Qui prouvait, d'ailleurs, que les pièces indispensables fussent là? Cela, du moins, il pouvait s'en assurer. Il serait toujours libre, après.

Il se leva, poussa le verrou de sa porte, et tout d'abord consulta la glace de sa toilette. Sa moustache à demi tombée sous les ciseaux du docteur, sa lèvre enflée et couverte d'une bande de taffetas noir suffisaient pour qu'il eût quelque peine à se reconnaître lui-même. Ce n'était certes pas à bord du *Péreire* qu'on lui contesterait le nom de Roger.

La malle promptement ouverte, malgré la foulure de son pouce qui le gênait un peu, ne contenait, à la première inspection, que des vêtements. Chalande se sentit froid au cœur; il ne lui était déjà plus facile de renoncer à *ses* douze cent mille francs. Mais une recherche plus attentive lui fit découvrir un large portefeuille dont l'inventaire rapide lui mit aux yeux un éclair de triomphe.

C'était le résumé de l'état des affaires de Roger, des lettres des Berthomieu, les photographies de sa femme et de sa fille, son propre portrait, d'autres lettres, — celles-ci de sa fille, de sa

belle-mère, du notaire, du médecin, de la maîtresse de pension. Il y avait là en raccourci toute la personnalité de l'ancien commissionnaire, — plus une quinzaine de mille francs. Le hasard faisait bien les choses.

Chalande referma la malle, gardant avec lui le portefeuille.

IV

Huit jours plus tard, le *Péreire* entrait au Havre avec la marée. Parmi les voyageurs les plus empressés de sauter à terre, on pouvait remarquer un homme de haute taille, aux larges épaules, au profil aquilin, aux yeux gris bleu. Cet homme avait le visage entièrement rasé ; une mince ligne rouge sillonnait sa joue gauche, de l'oreille à la lèvre supérieure. Du reste, à part cette cicatrice toute récente et qui devait pâlir avec le temps, il paraissait frais et dispos, et surtout ravi de toucher le quai. Cette satisfaction, nullement extraordinaire, ne l'empêchait pas d'échanger les salutations les plus cordiales avec le commandant, le commissaire et surtout l'excellent docteur Marius Peyragat, de Barbazan, qui en avait presque les larmes aux yeux.

— J'espère, mon cher monsieur Roger, que vous ne garderez pas un trop mauvais souvenir du *Péreire*.

M. Roger ne gardait pas rancune au *Péreire*. Ni sa balafre, — qui du reste ne lui allait point trop mal, — ni sa foulure du pouce droit, — qui ne voulait pas guérir, au point de l'avoir empêché de signer le procès-verbal de décès du malheureux Chalande, — n'avait pu altérer sa bonne humeur. Et le lendemain encore, à Paris, dans le cabinet de MM. Berthomieu, tout en racontant l'accident de sa traversée, — qui d'ailleurs était déjà dans les journaux, — il n'avait que des éloges pour le navire et le personnel.

M. Berthomieu, qui s'attendait à la visite de son client, se mettait à sa disposition. Inutile d'ajouter que son compte courant était à jour, et que s'il lui plaisait de retirer une somme quelconque...

Mais au contraire M. Roger avait encore une quinzaine de mille francs sur lui, dont il désirait mettre les deux tiers en sûreté. Il y a tant de voleurs à Paris !...

— En échange, je vous demanderai un carnet de chèques.

— Naturellement.

M. Berthomieu appela son caissier et le chargea de passer sur-le-champ les écritures. Quand il fallut donner son parafe, M. Roger prit la plume de la main gauche.

— Vous n'allez pas reconnaître ma signature, mon cher banquier. Quand je vous ai écrit de là-bas, je tenais ma plume comme tout le monde.

— Bon, fit le banquier en souriant, de l'une ou de l'autre main, votre signature vaut toujours douze cent mille francs.

Une heure plus tard, M. Roger se présentait rue de Vaugirard, chez les demoiselles Duchesne, et demandait à voir sa fille. L'enfant était d'abord un peu étonnée, car le voyageur ne ressemblait guère aux photographies envoyées de San Francisco. Mais le récit de la collision faisait son effet ; la chute de la barbe et des moustaches expliquait le changement de physionomie, et la petite, au bout de cinq minutes, était prête à jurer qu'elle avait reconnu son père au premier coup d'œil. Pour lui, l'apercevant au milieu d'un groupe de ses compagnes, par une fenêtre du cabinet de Mlle Duchesne, il n'avait même pas hésité.

— C'est elle, n'est-ce pas ? Elle ressemble tant à sa mère !

Et sur-le-champ, il avait mis la vieille institutrice au courant de ses intentions. Veuf, sans autre famille que Gabrielle, il ne pouvait songer à la prendre chez lui. Elle ferait toute son éducation rue de Vaugirard, et rien ne devait y être épargné. Quant aux *extras*, Mlle Duchesne avait carte blanche.

Pour cette journée, cependant, il allait l'emmener avec lui, au Jardin d'acclimatation, au restaurant, au théâtre... et entre deux stations chez le confiseur et le marchand de jouets, en passant, chez Me Mabilleau, le notaire de la famille, qui avait liquidé la petite succession de la grand'mère. Me Mabilleau, lui, reconnaissait parfaitement M. Roger. Il l'avait vu à l'époque de son mariage, étant alors second clerc chez son prédécesseur, Me Bonzom, qui avait rédigé le contrat. Me Bonzom, d'ailleurs, était mort depuis quatre ans.

Du reste M. Roger n'avait absolument rien à demander à Me Mabilleau, sauf le cas où celui-ci aurait connaissance d'un immeuble à vendre, dans les trois cents, trois cent cinquante mille, l'ex-commissionnaire voulant placer solidement sa fortune. Me Mabilleau l'y encouragea fort.

Et le soir, pendant que la petite, à moitié endormie et pliant sous les cadeaux paternels, réintégrait l'institution des demoi-

selles Duchesne, M. Roger songeait, en caressant du doigt sa cicatrice.

— Récapitulons : mon banquier me reconnaît; mon notaire me reconnaît; la maîtresse de pension me reconnaît; ma fille, non seulement me reconnaît, mais m'adore! Du reste, elle est tout cœur, cette petite. Par exemple, j'ai peur qu'elle ne soit pas jolie.

Il bâilla, et reprit en s'accotant au fond de la voiture qui le ramenait au Grand-Hôtel :

— Si elle n'est pas jolie, elle aura une belle dot. J'y veillerai.

Gabrielle dormait déjà dans son lit de pensionnaire.

. . . .

. . . .

V

L'hôtel du baron Roger s'élevait rue Pierre-Charron. C'était un bâtiment carré à deux étages, entouré d'un très beau jardin. Il y avait dix ans que M. Roger était revenu d'Amérique, riche de douze cent mille francs et sans la moindre prétention nobiliaire. Ses affaires avaient prospéré. Son capital s'était au moins décuplé. On citait son flair de spéculateur et l'on enviait sa bonne étoile. C'était maintenant un homme de cinquante-deux ans, qui ne paraissait pas son âge. Ses cheveux grisonnaient un peu, mais comme ils étaient blonds et qu'il les portait très courts, cela se voyait à peine. Avec ses larges épaules, sa voix sonore, son geste assuré, sa moustache qu'il avait laissée repousser, sa barbe en pointe et sa cicatrice, il avait assez la mine d'un colonel de cuirassiers. Outre son titre de baron, très authentiquement conféré par quelque chancellerie étrangère, il avait toute une brochette de menus ordres et le ruban de la Légion d'honneur.

Sa fille Gabrielle approchait de ses vingt et un ans. Depuis la veille elle était mariée.

Ceci expliquait le silence qui régnait dans l'hôtel, quoiqu'on fût à la fin de mai et que huit heures vinssent de sonner. Le mariage s'était célébré à Saint-Augustin et les deux époux devaient partir immédiatement pour la Suisse ; mais un malaise subit de la mariée avait fait remettre le voyage, non sans que ce retard soulevât quelques commentaires.

Gabrielle Roger avait épousé un beau nom : elle s'appelait

maintenant Mme la comtesse de Val Saint-Pé. Tout le monde sait qu'il y avait un Val Saint-Pé au siège d'Antioche.

La jeune femme, réveillée, venait de sonner sa femme de chambre. Celle-ci, non sans étonnement, la trouvait seule sans que rien, dans la vaste pièce luxueusement meublée, révélât la présence ou même le passage de cet être d'ordinaire assez encombrant appelé un mari. Le lit à peine foulé disait la tranquillité d'un sommeil de vierge. Mlle Rosalie avait cependant des raisons péremptoires de penser que M. le comte était venu, vers minuit, frapper à la porte de sa maîtresse.

— Madame la comtesse a passé une bonne nuit?

Madame la comtesse se souleva sur le coude. Ses cheveux blonds, d'une nuance chaude, inondèrent l'oreiller garni de dentelles. Un peignoir de batiste, boutonné au cou, voilait la rondeur des épaules, mais le haut du bras gauche apparaissait, pur et blanc, à travers une large déchirure.

— Quelle heure est-il donc, Rosalie? Il me semble que j'ai dormi bien tard.

— Ce ne serait pas étonnant, dit la femme de chambre en essayant de combiner à doses égales la malice et le respect.

Les paupières de Gabrielle se relevèrent, ses prunelles lancèrent un regard dur, fiévreux, qui ne rappelait en rien les langueurs habituelles aux jeunes mariées. Ce ne fut d'ailleurs qu'un éclair. La jeune femme étouffa un petit bâillement et se laissa retomber sur l'oreiller.

— C'est le chloral du docteur ! Je crains bien d'avoir la tête lourde toute la journée. Est-ce qu'Adrienne n'est pas levée?

Il y avait un verre vide sur un guéridon. Adrienne était une ancienne sous-maîtresse des demoiselles Duchesne qui les avait quittées pour suivre son élève restée son amie. Elle occupait chez le baron Roger une de ces positions neutres, fertiles en souffrances cachées, où l'affection doit se tourner en haine ou grandir jusqu'à l'absolu dévouement.

Rosalie n'avait pas vu Mlle Adrienne.

L'appartement de Gabrielle comprenait, en face du cabinet de toilette, une sorte d'atelier éclairé sur le jardin par une large baie, meublé de divans bas, tendu de couleurs claires, plein de fleurs. C'était là que les deux jeunes filles se tenaient le plus souvent, lisant, travaillant ou faisant de la musique. Un petit escalier mettait cette pièce en communication directe avec le jardin.

Pour peu qu'il fît beau, c'était assez l'habitude de Gabrielle de descendre, en se levant, faire quelques pas dans les allées.

La jeune femme était déjà debout. Enveloppée d'un ample peignoir de cachemire blanc, les cheveux simplement tordus et relevés en une masse lourde, la joue encore fraîche des ablutions matinales, elle passa sans daigner y jeter un coup d'œil devant la triple glace qui la reflétait tout entière, avec la grâce souple et le charme de ses vingt ans. Elle traversa l'atelier et commença à descendre l'escalier. Celui-ci aboutissait, au rez-de-chaussée, à un petit vestibule meublé d'une banquette, d'un portemanteau et d'une énorme caisse où s'épanouissait une gerbe de plantes tropicales. Ce vestibule s'ouvrait sur l'extérieur par une porte vitrée, munie d'un grillage en fer.

Comme elle ouvrait cette porte, elle vit le soleil, ardent déjà. Elle étendit le bras, presque machinalement, pour prendre une des deux ou trois ombrelles rustiques accrochées au portemanteau. L'ombrelle glissa et tomba derrière la caisse. Gabrielle se baissa, et sa femme de chambre, de l'étage supérieur, l'entendit pousser un grand cri.

— Madame m'a appelée? demanda-t-elle en se hâtant d'accourir.

Gabrielle n'appelait pas. Elle s'était laissée glisser sur les genoux, secouée d'un frémissement nerveux, et ses yeux semblaient invinciblement attirés vers un coin obscur, entre la muraille et la caisse. Mlle Rosalie regarda par-dessus l'épaule de sa maîtresse et à son tour poussa un cri, mais tellement aigu que l'hôtel en parut réveillé et qu'on entendit sur-le-champ des portes s'ouvrir et des pas résonner sur les parquets.

— Qu'y a-t-il? interrogea presque aussitôt une belle personne de vingt-trois ou vingt-quatre ans, grande et bien faite, aussi brune que Gabrielle était blonde, et dont le seul défaut, peut-être, était le rapprochement un peu dur de ses sourcils. Êtes-vous folle, Rosalie?

— Ah! mademoiselle Adrienne, s'écria la jeune fille en joignant les mains, si vous saviez!

Mlle Adrienne souleva Gabrielle et l'assit sur la banquette. Au même moment le baron Roger faisait son apparition sur les marches.

— Qu'est-il donc arrivé? reprit l'ancienne sous-maîtresse.

La femme de chambre laissa pendre ses bras de toute leur longueur.

— Ce qui est arrivé! Mais Mademoiselle ne voit donc pas?

— Je viens du grand soleil, et il fait presque sombre ici. Enfin, de quoi s'agit-il?

Mais pendant qu'elle parlait, son regard, s'accoutumant par degrés à l'obscurité relative, suivait la direction du regard de Rosalie. Brusquement, elle pâlit et un frisson la prit à son tour, mais si rapidement maîtrisé qu'elle put répondre d'une voix presque calme au baron Roger qui, lui aussi, s'informait.

— Gabrielle s'est trouvée mal en trouvant ici son mari.

M. Roger parut surpris.

— Qu'a donc d'étonnant la présence de mon gendre chez sa femme ?

Adrienne, soutenant toujours sa compagne, l'attira d'un signe et lui montra du doigt cet angle obscur, entre la muraille et la caisse. Il y avait là comme un tas de vêtements jetés sur quelque chose ayant vaguement la forme d'un homme, mais d'un homme étrangement accroupi, le dos au mur, les mains à terre, les genoux au menton. Ces vêtements froissés, fripés, qu'on eût dit avoir traîné sur le sol et le long des marches, offraient en quelques points épargnés la fraîcheur de nuances et l'aspect moelleux des étoffes neuves. Les pieds chaussés en pointe, à la mode du jour, semblaient d'une longueur prodigieuse, relativement à leur étroitesse. La tête nue, penchée en avant, montrait des cheveux un peu clairs, mais peignés et lustrés à miracle. Les yeux, grands ouverts, ne regardaient rien. Le reste de la face, pâle et calme, semblait dormir.

— Le comte! balbutia M. Roger presque aussi pâle que le cadavre. Mon gendre... mort!

Gabrielle, comme si elle avait pu entendre poussa un gémissement.

— Avant tout, Monsieur, dit Adrienne, il faudrait la remonter dans sa chambre, ou tout au moins l'éloigner d'ici.

M. Roger souleva sa fille dans ses bras et se mit à gravir l'escalier sans paraître sentir le poids de la jeune femme. Adrienne referma la porte extérieure et prit la clef qu'elle tendit au baron comme celui-ci venait de déposer Gabrielle sur son lit.

— Je pense, Monsieur, que personne ne doit plus entrer dans ce vestibule avant le médecin et... la police?

M. Roger approuva d'un signe de tête.

VI

Le docteur Guimbaud n'avait pas voulu déranger le corps. Un coup d'œil lui avait suffi pour voir que tous les soins étaient depuis longtemps inutiles, et il ne voulait pas risquer de contrarier les gens de police dans leurs premières constatations.

— M. le comte a été étranglé par la simple pression des doigts, disait-il avec son beau sang-froid. Le meurtrier n'a eu besoin que d'une main, ce qui suppose une assez grande longueur des doigts, et surtout une force peu commune. Il faut dire que la victime avait le cou un peu mince. M. le comte a dû être surpris ; la suffocation a été très rapide, ce qui explique le repos de sa physionomie. J'ai observé la même apparence de calme chez un condamné espagnol exécuté par le garrot. Peut-être même faudrait-il invoquer ici l'inhibition, cette action signalée par Brown-Séquard à la suite d'une légère blessure au cou, d'une simple pression sur le larynx. Une chose certaine, c'est que le meurtrier a un poignet de fer !

— Monsieur, vint annoncer Germain, le valet de chambre du baron Roger, M. le commissaire de police est là.

M. de Santis, commissaire du quartier, avait amené un agent de la sûreté. L'enquête commença tout de suite. Le docteur Guimbaud recommença sa démonstration. Il était malheureusement impossible d'interroger Gabrielle. La jeune femme était revenue à elle avec une fièvre violente et de la confusion dans les idées. Le docteur exigeait qu'on lui laissât au moins vingt-quatre heures d'absolu repos.

— A quelle heure peut remonter la mort? demanda le commissaire.

— A une heure du matin.

— Vous ne soupçonnez personne?

Le baron secoua la tête.

— Le meurtrier est entré par-dessus la grille qui sépare le jardin de la rue, dit l'agent de la sûreté. J'ai vu l'empreinte de ses deux pieds dans la plate-bande. C'est un gaillard bien découplé, car il a franchi la grille comme un oiseau. Il porte des bottines fines, à bouts presque ronds.

— Vous aurez soin de faire mouler l'empreinte, Farot.

— Naturellement, monsieur le commissaire.

— Le cadavre n'a pas été volé, reprit l'agent qui, d'un tour de main, venait d'inventorier les poches. Voici la montre de M. le comte, son mouchoir, une demi-douzaine de louis...

— Mais, dit M. de Santis, il s'était peut-être garni les mains déjà ?

— Je ne crois pas, monsieur le commissaire. Les domestiques n'auraient pas manqué de signaler l'effraction d'un meuble ou la disparition d'un objet précieux. Pour moi, le meurtrier n'est pas un voleur.

— Oh ! oh ! fit M. de Santis ; et qui serait-ce, s'il vous plaît, monsieur Farot ?

L'agent salua le docteur et le baron.

— Ces messieurs, à cet égard, en savent probablement plus que nous.

Le docteur fit un bond sur son siège.

— Moi ?... M. Roger et moi ?... Qu'entendez-vous par là ?

— Vous oubliez à qui vous parlez, Farot, dit le commissaire.

M. Roger ne souffla pas mot ; mais il était devenu très pâle.

— Je prie ces messieurs de ne point se fâcher, dit Farot paisiblement. Il arrive à tout le monde de coudoyer un coquin, Tout ce que je voulais donner à entendre ; c'est que si M. de Val Saint-Pé avait un ennemi...

M. Guimbaud protesta.

— Un ennemi, le pauvre garçon !... Oh !... Pourquoi ?...

— Mme la comtesse est bien belle... et j'ai entendu parler d'une dot de trois millions.

Le docteur Guimbaud devint pensif.

Le baron Roger, lui, avait repris ses couleurs habituelles.

— A votre compte, dit-il, monsieur Farot, il faudrait attribuer le meurtre de mon gendre à quelque rival malheureux ?

L'agent de la sûreté s'inclina. M. de Santis avança les lèvres d'un air dédaigneux.

— Trop d'imagination, Farot ! Vous compliquez les affaires les plus simples... Vous voyez des romans partout.

— Pardon, monsieur le commissaire, mais on m'a parlé tout à l'heure d'un ancien fiancé de Mme la comtesse...

Pour le coup, le baron se redressa de toute sa taille.

— Georges Fergueil ?... On a osé ?

— C'est absurde ! déclara le docteur Guimbaud.

M. Farot plia les épaules ; M. Roger s'était calmé subitement, mais son visage exprimait un véritable chagrin.

— Je veux que vous sachiez tout, Messieurs. Il ne faut pas que cette infâme calomnie se propage. M. Georges Fergueil a été pendant près de deux années le fiancé de ma fille; fiancé, je ne dirai pas choisi, mais accepté par moi. C'est d'ailleurs un garçon des plus distingués, sorti de l'École, capitaine d'artillerie et décoré à vingt-huit ans. Pas de fortune, mais de l'avenir. Il plaisait à ma fille et ne me déplaisait pas. Cependant les trois millions de dot de Gabrielle offusquaient sa fierté. Franchement, je n'y pouvais rien. J'aurais certainement fini par la lui donner, après un an d'attente, peut-être. Remarquez, je vous prie, qu'elle avait dix-neuf ans!

Au lieu d'attendre, il a mieux aimé demander sa mise en disponibilité, — il avait reçu au Tonkin une blessure grave, mais dont il était parfaitement guéri, — et repartir en simple civil pour les bords du fleuve Rouge où il prétend avoir découvert je ne sais quoi, quelque chose comme une mine d'or,

Je ne sais ce qui s'est passé là-bas. Ma fille et lui s'écrivaient régulièrement et je n'y voyais point de mal, quand, il y a tout au plus deux mois, ma fille m'annonça que tout était rompu; qu'il lui rendait sa parole. Il était même question d'un autre mariage pour lui; les journaux en avaient parlé. Vous comprenez que je n'insistai pas. Au fond je n'étais pas fâché de ce qui arrivait. M. de Val Saint-Pé m'avait laissé deviner son amour pour Gabrielle, et c'était un autre parti que le petit Fergueil!

Quant à ma fille, j'ignore ce qui se passait en elle; mais il y avait dix-huit mois que Georges s'était embarqué. Le comte avait tout ce qu'il faut pour plaire... En un mot, je suis persuadé que la nouvelle comtesse de Val Saint-Pé se trouvait hier matin parfaitement heureuse quand notre chercheur d'or a eu la singulière idée de se mêler au public de l'église et de nous suivre jusque dans la sacristie. Naturellement, nous le croyions toujours là-bas. Heureusement, il n'y avait pas là six personnes au courant de la situation. Du reste, il n'a pas soufflé mot. Il est bien possible que sa vue ait été pour quelque chose dans le malaise de ma fille. C'est de sa part un acte de mauvais goût; mais de là à le soupçonner d'un meurtre!...

— Ce serait insensé! appuya le docteur Guimbaud.

M. de Santis protesta du geste. Farot, apparemment réduit au silence, était retourné près du cadavre qu'il étudiait et palpait de tous les côtés.

— Pardon, monsieur le docteur, fit-il au bout d'une minute en touchant respectueusement le bras de l'homme de science pour attirer son attention, pourriez-vous m'indiquer le moyen d'ouvrir la main du mort? Sans violence, bien entendu.

Le docteur se brossa la manche sans affectation.

— La main du mort, monsieur Farot? Diable, avec ou sans violence ça peut ne pas être facile. Si vous pouviez attendre ce soir ou demain, quand la rigidité cadavérique aura fait place à... Eh! mais on dirait qu'il serre quelque chose dans cette main...

Il y eut un vif mouvement; tous les assistants se rapprochèrent.

— Quelque chose, positivement... continuait le médecin avec plus de curiosité qu'il n'en avait encore laissé voir... Vous avez de bons yeux, monsieur Farot; je n'avais pas remarqué cet état de contraction... Mon Dieu, si vous croyez devoir... Je pense qu'une traction modérée... C'est cela... un doigt après l'autre... Ma foi, vous aviez raison; il y a là comme un bout de papier.

— Une lettre!... s'écria le commissaire.

La main du cadavre, ouverte à demi, laissait voir une feuille de papier couverte d'une écriture fine, froissée et presque roulée en boule, mais entière et facile à déployer. Cette opération, que M. de Santis s'empressa d'exécuter, amena une seconde découverte : la feuille, primitivement pliée en deux, renfermait une boucle de cheveux blonds tressés, large d'un demi-centimètre, longue comme la main, et liée d'un fil d'or. Le commissaire étouffa une exclamation. Le baron devint affreusement pâle.

— Mais, balbutia le docteur Guimbaud effaré de surprise, on dirait... c'est tout à fait la nuance.

— Messieurs, déclara le commissaire, la lettre est signée : « Gabrielle Roger. » Reconnaissez-vous l'écriture, monsieur le baron?

— Oui, Monsieur; mais je repousse d'avance toute conclusion...

— Permettez; je ne conclus rien; je constate. La lettre est datée d'avril 188.., — il y a un peu plus d'un an, — et elle commence par ces mots : « Cher Georges! »

— Si ma fille pouvait être interrogée...

— Je m'y oppose absolument! déclara M. Guimbaud.

— Nous attendrons, dit le commissaire; mais je dois prendre

certaines mesures... Il faut espérer, dans son intérêt même, que M. Fergueil n'aura pas quitté Paris.

M. Roger ouvrit la bouche comme pour protester encore une fois; mais il se tut, sentant l'inutilité de son intervention. Le commissaire et M. Farot échangèrent quelques paroles à voix basse, et M. Guimbaud, qui avait ses malades, se dirigea discrètement vers la porte. Celle-ci s'ouvrait au même moment.

— Qu'y a-t-il, Germain?

— Monsieur le baron, dit le valet de chambre dont la physionomie annonçait quelque chose d'extraordinaire, c'est M. Fergueil.

VII

M. Guimbaud était parti; M. Roger s'était retiré dans son appartement, laissant le commissaire agir comme il l'entendrait dans l'intérêt de la justice. Germain, sur un signe de M. de Santis, le fit passer, avec son acolyte, dans la pièce où l'on avait introduit le nouveau venu.

Celui-ci paraissait un homme d'environ trente ans, de taille haute et bien prise. Le front était large, le nez droit sans prétention classique, l'œil gris, bien abrité sous le sourcil, les cheveux châtain foncé, le regard net et franc, la bouche tendre et le menton volontaire. La main, proportionnellement, semblait ordinaire et le pied presque petit. Il avait le teint bronzé d'un voyageur qui revient des tropiques. Son costume, sans aucune recherche particulière, indiquait pourtant le bon faiseur. Ses bottines, en avance ou en retard sur la mode, moulaient très exactement son pied; il en résultait que le bout était presque rond. Les deux policiers saisirent ce détail d'un coup d'œil.

Les domestiques, stupéfaits de sa visite, l'avaient introduit sans mot dire. Il avait attendu debout. Au moment de l'entrée de M. de Santis, il tournait le dos à la porte. Le commissaire n'avait pas causé plus de bruit qu'un chat, et Farot, s'il était possible, en avait fait moins que son supérieur. La porte s'était ouverte sans un frémissement. Malgré tout, les deux hommes n'avaient pas ébauché leur second pas que Georges Fergueil avait pivoté sur ses talons et les regardait en face, très poliment du reste, et avec la plus parfaite indifférence. Tous deux étaient vêtus de noir, très corrects, avec une nuance de fantaisie chez M. de Santis. Ce qui résultait de ce simple demi-tour, c'était l'extrême

finesse d'ouïe et la prestesse de mouvements du jeune homme. Ce sont des qualités physiques précieuses. Il y a malheureusement toute une école de criminalistes qui en font, appuyés sur la statistique, l'apanage ordinaire des pires gredins.

M. de Santis salua le premier.

— C'est à M. Georges Fergueil que nous avons l'honneur de parler?

— Oui, Monsieur, fit le voyageur d'un air légèrement surpris; mais...

— Cela se trouve à merveille. Nous allions chez vous.

— Chez moi?... Je ne comprends pas.

— Je le désire de tout mon cœur; mais nous devons, Monsieur et moi, remplir une... une pénible mission. J'espère que vous nous la faciliterez par votre franchise. Croyez que, de notre côté... Tous les égards conciliables...

Ce n'est pas le premier venu qui peut intimider un commissaire de police. M. de Santis avait contemplé en face d'audacieux coquins; mais il y avait dans le regard du jeune voyageur quelque chose qui le gênait, positivement. Cependant Georges Fergueil l'écoutait avec une courtoisie parfaite. Au mot de franchise, seulement, il releva légèrement les sourcils. Mais quand il vit que son interlocuteur perdait plante, il l'interrompit sans façon.

— Pardon, Monsieur, dans un autre moment, je serais heureux de me mettre à votre disposition, mais c'est à M. Roger que...

— M. Roger est auprès de sa fille, il ne pourra vous recevoir.

Le visage du voyageur exprima l'inquiétude.

— Est-ce que Gab... Mme de Val Saint-Pé serait souffrante?

— On le serait à moins, dit sèchement le commissaire.

Georges Fergueil le regarda une seconde, l'air hésitant; puis, comme se décidant tout à coup, il avança d'un pas, et lui saisissant la main :

— Oh! Monsieur, quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître, vous êtes sans doute un ami de la maison... Que se passe-t-il?

M. de Santis n'avait pas eu le temps de retirer sa main. Il était d'ailleurs peu habitué à ce genre d'attaque.

— Monsieur, dit-il en s'efforçant de garder son sang-froid, que les allures de son nouveau client dérangeaient un peu,

nous commencerons, s'il vous plaît, par parler d'autre chose. M. de Val Saint-Pé...

Georges Fergueil s'était déjà reculé, sentant que la main serrée par lui restait inerte et froide dans la sienne. Au nom du comte, son regard s'assombrit, puis il eut le geste d'un déchiffreur de logogriphe découvrant le mot longtemps cherché.

— M. de Val Saint-Pé, Monsieur? Est-ce pour me parler de lui que vous vous apprêtiez à venir chez moi?

M. de Santis demeura béant; lui, paisiblement continua ;

— Cela se trouverait bien. Je venais, de mon côté, avec le désir de rencontrer M. le comte.

Si c'était un rôle qu'il jouait, ce dernier mot dépassait le but. M. de Santis prit son air sévère.

— Vraiment, vous veniez? — C'est-à-dire vous reveniez!

Et tout de suite, voyant que Georges avait tressailli :

— Tenez, monsieur Fergueil, croyez-moi, ne vous donnez pas la peine de mentir. Nous savons tout. Voilà Monsieur qui vous montrera dans le jardin l'endroit où vous avez sauté. Vous portiez des bottines à bouts ronds, comme celles que vous avez encore. Cela n'est rien; nous avons d'autres preuves. Mais vous êtes trop raisonnable pour ne pas comprendre que toute dénégation serait inutile pour vous, — j'ajouterai, car je vous crois, malgré tout, un homme de cœur, pénible pour Mme la comtesse, dont le témoignage...

Le commissaire s'arrêta sans achever sa phrase. Il lui plaisait de laisser dans le vague tout ce qui pouvait avoir rapport à la future intervention de Gabrielle dans le procès. Georges, d'ailleurs, qui avait écouté assez froidement son petit discours, sauf un ou deux froncements de sourcils quand il avait été question de mensonge et de dénégations, l'interrompit presque violemment quand il s'avisa de faire allusion à Gabrielle.

— Inutile d'insister, Monsieur; je n'ai pas plus l'intention de nier que l'habitude de mentir. Quant à Mme de Val Saint-Pé, son caractère la met au-dessus de toute interprétation. Ce qui s'est passé ici cette nuit...

Il s'arrêta une seconde. Ce n'était pas l'affaire de M. de Santis.

— Nous vous écoutons, glissa-t-il du ton le plus encourageant.

— A quoi bon?... Vous le savez aussi bien que moi. Ce que vous ignorez sans doute, c'est la conduite de M. de Val Saint-Pé pendant mon absence, conduite que je veux m'abstenir de quali-

fier. Aussi bien, c'est à moi d'écouter, puisque vous m'apportez ses propositions.

— Plaît-il ? fit M. de Santis.

Georges ne put retenir un mouvement d'impatience.

— Voyons, Monsieur, est-ce que nous jouons aux propos interrompus? Êtes-vous, oui ou non, les témoins de M. de Val Saint-Pé?

Le commissaire recula d'un pas. L'idée d'une tentative de mystification de la part d'un homme accusé d'un meurtre, n'est pas de celles qui se présentent d'abord à l'esprit.

Georges continua plus froidement :

— Si oui, je vous préviens qu'il se trompe s'il croit pouvoir restreindre le débat à notre situation depuis hier. Un duel immédiat lui donnerait trop beau jeu. On n'épouse pas la femme de l'homme qu'on a tué.

— Est-ce qu'il jouerait la folie? songeait M. de Santis en l'écoutant. Ses derniers mots lui parurent propres à lui fournir une réplique capable de montrer au meurtrier l'inutilité de cette tentative.

— Voilà une réflexion que vous auriez dû faire plus tôt ! dit-il avec une ironie glacée. Mais Georges répondit tranquillement :

— Il n'y a pas de temps perdu. Que M. de Val Saint-Pé rende à la comtesse sa liberté...

— C'est trop fort ! s'écria le commissaire.

— Monsieur, dit Georges avec un peu de hauteur, je ne pense pas que vous ayez à juger mes intentions. Au surplus, elles sont immuables. Ou M. de Val Saint-Pé consentira au divorce...

— Au divorce !

M. Farot lui-même leva les bras au ciel.

— Assez, Monsieur, reprit sévèrement M. de Santis. Je ne vous laisserai pas prolonger cette comédie à deux pas du cadavre de votre victime. Ne feignez pas de ne point me comprendre Vous savez, vous venez de l'avouer vous-même, ce qui s'est passé ici cette nuit. Vous savez que Mme de Val Saint-Pé est veuve.

— Veuve !

Le commissaire haussa les épaules.

— On dirait, en vérité, que vous espérez en imposer à quelqu'un !

— Veuve ! répéta Georges comme s'il n'avait rien entendu. Mais, Monsieur, c'est impossible ! M. de Val Saint-Pé...

— M. de Val Saint-Pé a été assassiné, dit le commissaire.

Et mettant la main sur l'épaule du jeune homme, il ajouta :

— Par vous !

VIII

Georges Fergueil n'essaya même pas de cacher son épouvante, ou tout au moins son émotion à ce dernier mot auquel, pourtant, il devait être préparé. Il devint blanc comme un linge, essuya d'une main tremblante son front où perlaient des gouttes de sueur, et regarda le commissaire comme s'il eût espéré une rétractation.

— Voyons, reprit celui-ci, finissons-en ! Vous voyez que nous savons tout. Si vous n'étiez pas venu, j'allais vous faire arrêter chez vous. Au fait, j'oubliais, mais vous êtes assez intelligent pour l'avoir deviné, je suis commissaire de police. Maintenant, je dois vous prévenir d'une chose, c'est que nous avons entre les mains la preuve, non seulement que vous êtes venu ici cette nuit, ce qui suffirait probablement, mais encore que c'est vous, vous-même, entendez-vous bien ? qui avez étranglé M. de Val Saint-Pé. Peut-être croyez-vous avoir simplement perdu la lettre et la boucle ? Peut-être même veniez-vous ici à tout hasard, dans l'espoir de les trouver dans quelque coin de plate-bande ou d'allée... Eh bien, cette lettre et cette boucle sont entre nos mains. Venez, vous n'êtes pas forcé de me croire.

Il ouvrit la porte d'une main, et de l'autre poussa doucement Georges Fergueil dans la pièce où l'on avait transporté le corps du comte. La lettre et la boucle étaient encore sur une table, en attendant la mise sous scellés, interrompue par l'entrée de Germain.

— Reconnaissez-vous cette écriture ? Reconnaissez-vous ces cheveux ?

— Ce sont, répliqua Georges au premier coup d'œil et sans hésiter, les cheveux et l'écriture de Mlle Roger. Mais que prétendez-vous en conclure ?

— Je vous le dirai dans un instant. Reconnaissez-vous que cette lettre et cette boucle de cheveux vous aient été adressées au Tonkin, il y a un peu plus d'un an ? Vous connaissez le contenu de la lettre ; vous savez, par conséquent, qu'il est inutile de nier.

Le commissaire, prenant la feuille de papier, se mit à lire à haute voix, levant les yeux presque à chaque mot pour en suivre l'effet sur le visage de son auditeur.

Cher Georges,

M'en voudrez-vous? Moi je m'en veux! Et comme les enfants qui se sentent en faute, je viens vous demander de me gronder bien vite, afin de n'avoir plus à y penser. Ma faute, la voici : Je suis allée à ce bal chez Mme A... Cela n'est rien; mon père le voulait. Mais figurez-vous que je m'y suis presque — faut-il dire presque? — amusée! Sans vous!... comprenez-vous cela?... Moi, je trouve cela abominable. Il faut tout vous dire : J'ai eu un succès fou! On m'a dit quatre-vingt-sept fois que j'étais jolie ou quelque chose d'équivalent. Quatre-vingt-sept fois! — je les ai comptées! — entre onze heures du soir et quatre heures du matin! Et il y a un monsieur de Val Saint-Pé ou Sempé, enfin quelque chose comme cela, qui m'a offert de se jeter à l'eau ou dans les flammes, à mon choix, pour une boucle de mes cheveux ou une fleur de mon bouquet. Auriez-vous trouvé celle-là, monsieur Georges Fergueil?

Le commissaire interrompit sa lecture.

— Inutile de continuer, n'est-ce pas. Vous savez la suite. Mlle Roger vous annonce l'envoi d'une boucle de ses cheveux, celle-là même pour laquelle M. de Val Saint-Pé voulait donner sa vie. Il ne croyait pas si bien dire! Maintenant, savez-vous où nous avons trouvé cette lettre, monsieur Fergueil? cette lettre à vous adressée, au Tonkin, et que vous seul, par conséquent, pouviez rapporter ici? Vous ne nierez pas cela, je suppose?

Georges Fergueil avait repris sa physionomie ordinaire, sauf une nuance marquée d'étonnement. On voyait qu'il réfléchissait ; mais la réflexion, étant chez lui chose habituelle, avait depuis longtemps creusé son pli. Cela ne le changeait pas de lui-même. Il répondit avec douceur :

— Je vous demande pardon, monsieur le commissaire, je ne connaissais pas cette lettre.

— Allons donc, Monsieur! Vous faites tort à votre mémoire.

— En aucune façon. J'ai reçu de Mlle Roger vingt-six lettres en dix-huit mois. Je pourrais vous les réciter de la première à la dernière ligne. J'avais le temps de les relire, là-bas, à seize journées de marche d'Hanoï!

— Alors, vous niez simplement avoir reçu celle-ci? Prenez garde... Nous ne pourrons peut-être pas vous prouver matériellement le contraire. Une lettre perdue, en effet, cela se voit tous les jours. Seulement, ce qui n'arrive pas souvent, c'est qu'on

retrouve cette lettre dans la main d'un homme assassiné. Tenez, dans cette main-là !

M. de Santis, appuyant la main sur l'épaule de Georges, le fit avancer d'un pas et le mit en face du corps de M. de Val Saint-Pé. C'est une manœuvre qui manque rarement son effet. Le malheur est que cet effet ne diffère pas sensiblement chez l'auteur d'un crime de ce qu'il est chez le premier venu.

Le jeune homme jeta sur le cadavre le regard d'un voyageur quelque peu blasé, qui en a vu d'autres, et qui trouve le dernier, comme les précédents, quelque chose de fort laid. Ses yeux allèrent du visage immobile à la gorge marquée d'un sillon noirâtre. Il ouvrit sa main comme pour la comparer à l'empreinte, trop peu nette d'ailleurs pour rendre la comparaison décisive. Il essaya encore de réfléchir, mais visiblement le problème lui apparaissait insoluble. Cependant, il n'était pas découragé, et son attitude, lorsqu'il se retourna vers le commissaire de police, exprimait moins l'inquiétude qu'une froide et extraordinaire énergie.

— Ainsi, monsieur le commissaire, M. de Val Saint-Pé a été trouvé là ce matin?

— Non, dit M. de Santis, pas là ; dans le vestibule.

— Et vous n'avez soupçonné personne que moi ?

— Avouez que ç'aurait été difficile.

— Cependant, ma présence ici, cette nuit, ne prouve rien. Mme de Val Saint-Pé vous dira comment, pourquoi, dans quelles intentions je venais. Si j'avais voulu tuer son mari, je n'aurais pas cherché à la voir.

— Mais ce ne serait pas une raison. Et puis, j'admets que vous vinssiez pour elle... Au lieu d'elle, vous avez rencontré son mari. Ne pouvant voir l'une, vous avez tué l'autre.

— Comment, ne pouvant ? Elle ne vous a pas dit ?

— Quoi ?

Le jeune homme se mordit les lèvres.

— Rien, Monsieur. J'oubliais que Mme la comtesse est souffrante et que vous n'avez pu recueillir son témoignage.

— Comptez-vous sur ce témoignage pour vous disculper ?

— Non, Monsieur, ce témoignage sera sans doute insignifiant.

— Avouez donc, ce sera plus court.

— Oui, fit Georges presque gaîment, ce serait plus court,

puisque vous me tenez. Mais la vérité avant tout. Je suis innocent.

— A la bonne heure! murmura le commissaire avec plus de politesse que de conviction. Au surplus, vous ne l'ignorez pas, ceci n'est qu'une enquête préliminaire, et mon opinion à moi doit vous importer assez peu. Tâchez de convaincre le juge d'instruction. Mais à votre place...

La tâche du commissaire de police touchait à sa fin. Il n'y avait plus qu'à rassembler les feuillets du rapport et à faire monter Georges Fergueil dans le fiacre qui attendait, tout prêt, dans la cour de l'hôtel, avec un collègue de M. Farot pour l'aider à tenir compagnie au prisonnier. Pour la première fois, Georges Fergueil eut la sensation nette qu'il ne s'appartenait plus. Une horrible impression de tristesse, un atroce serrement de cœur, une lassitude désespérée l'étreignirent, semblèrent briser en une minute toutes les énergies de son être. Ce seuil qu'il allait franchir entre deux agents, courbé sous une accusation infamante, c'était le seuil du paradis rêvé, où l'attendait naguère, libre et vainqueur, l'adorée vision de sa jeunesse. Un instant, il eut l'idée de mourir là, près d'elle, dans cette pièce où elle avait passé, dont les étoffes avaient pressé son corps et gardé, comme un insaisissable parfum, quelque chose de sa présence. Il était sans armes, mais ses mains étaient libres, et ses gardiens armés à coup sûr. Se jeter sur l'un d'eux, lui arracher son revolver ou l'obliger à en faire usage, c'était l'affaire d'une seconde, et, dans les deux cas, le même résultat.

Ce ne fut qu'un instant. Le suicide, c'était l'aveu, l'acceptation de la flétrissure, l'infamie pour son nom. C'était elle-même — qui sait? — finissant par le croire coupable. Il rejeta la tentation comme là-bas, parfois, il avait rejeté la gorgée d'eau perfide des mares empoisonnées, sous l'implacable soleil.

Quelque chose de ses pensées avait dû se refléter sur son visage, car M. Farot, qui ne le quittait pas des yeux, poussa un soupir de soulagement.

— Si monsieur veut bien me faire l'honneur de m'accompagner?... insinua-t-il de son air le plus gracieux.

— Je vous suis, dit Georges en jetant un dernier regard sur les objets familiers dont l'image s'était si souvent mêlée à sa rêverie. En ce moment une porte s'ouvrit du côté des appartements, et M[lle] Adrienne apparut, pâle et calme, avec une lueur

de pitié dans ses yeux noirs. Le jeune homme fit un pas vers elle, et joignant les mains :

— Oh ! Mademoiselle !

Il n'en put dire davantage. Les paroles expiraient sur ses lèvres. Mais elle l'avait compris. Sa voix, qui était un contralto très pur, s'éleva pleine d'une douceur harmonieuse, détachant nettement chaque syllabe.

— Gabrielle dort ; ne soyez pas inquiet d'elle. Et du courage, monsieur Fergueil ; vous avez des amis qui ne vous abandonneront pas.

Elle salua légèrement le commissaire, sourit à Georges, et passa. Ce fut comme une bouffée d'air libre dans une atmosphère de prison. Le jeune homme respira, ses nerfs se détendirent ; il retrouva, pour suivre M. Farot, cette démarche allègre qu'il avait montrée aux soldats de sa batterie, sous les balles des Pavillons-Noirs.

L'effet fut si visible que l'agent de la sûreté fit rentrer tout doucement dans sa poche une espèce de grosse ficelle munie d'une sorte de nœud coulant qu'il en avait à demi tirée. Il s'écarta, au contraire, pour laisser à son client toute l'illusion possible de liberté.

Et comme c'était un homme de mœurs douces, ami des tempéraments, et ne dédaignant pas une honnête plaisanterie, il se pencha respectueusement à l'oreille de son supérieur et lui glissa dans une laide grimace qui avait la prétention d'être un sourire :

— Monsieur le commissaire, nous prenons un fiacre, mais je crois que nous n'aurons pas besoin de « cabriolet ».

Charles LOMON.

(*A suivre.*)

GIOSUÈ CARDUCCI

Il y a une quinzaine d'années que M. Louis Étienne présentait pour la première fois au public français un poète italien dont la réputation n'avait guère encore passé les Alpes, M. Giosué Carducci. A ce moment-là, Carducci, connu seulement des lettrés de son pays, n'avait pas encore publié ces *Odes barbares* qui, en 1877, soulevèrent autour de son nom tant d'enthousiasme et tant de discussions. Depuis lors, d'année en année, sa situation littéraire a grandi, au point de faire de lui une des personnalités les plus en vue du moment actuel. Il est devenu à la fois le poète le plus admiré et le professeur le plus célèbre de l'Italie. Ses moindres écrits ont un retentissement énorme. Il a été le héros des récentes fêtes de Boulogne, dans des proportions telles, qu'elles ont fini par sembler une apothéose : les discours qu'il prononçait étaient à chaque phrase coupés par des acclamations enthousiastes, et le banquet qu'on lui a offert a été l'épisode le plus animé des cérémonies. Peu de temps après, un nouvel incident vint encore augmenter sa gloire. Le gouvernement italien avait décidé de porter à trois le nombre des chaires consacrées à l'enseignement de Dante, c'est-à-dire d'en créer, à côté de celle qui a existé presque sans interruption à Florence depuis Boccace, une à Naples et une à Rome. Cette dernière devait naturellement prendre une importance considérable : on l'offrit à M. Carducci, dont l'attitude politique n'est cependant rien moins que sympathique au roi Humbert et à son gouvernement. M. Carducci la refusa, avec beaucoup de dignité d'ailleurs, en alléguant qu'il ne pourrait s'acquitter de son enseignement dans l'esprit où on le lui offrait. On jugea alors que, lui vivant, personne n'était digne d'occuper cette chaire qu'il aurait illustrée ; on la laissa vacante ; on remplaça l'enseignement régulier qu'elle devait offrir aux étudiants et au public lettré de Rome par une série de conférences, que M. Carducci, bon prince pour une fois, voulut bien consentir à inaugurer. Voilà une anecdote qui caractérise nettement la situation et le rôle de M. Carducci : il est aujourd'hui, au point de vue littéraire, le premier homme de son pays ; il l'est incontestablement, de l'avis de tous,

même de ceux qui ne l'aiment pas : il est donc intéressant de chercher à établir le bilan de son activité, qui a été considérable dans le double domaine où elle s'est exercée, dans la poésie et dans l'érudition. Dans les pages qui suivent, toutefois, nous nous en tiendrons à la partie de son œuvre qui touche, si l'on peut dire, à la littérature militante. Le sujet, ainsi circonscrit, est encore assez vaste, et nous y trouverons, je crois, tous les éléments nécessaires à nous former une opinion sur le brillant poète.

I

M. Carducci est avant tout un homme de lutte. Il l'est d'instinct, et les circonstances de sa vie ont développé sa « combativité ».

Il s'est plu lui-même à nous raconter de vieux souvenirs, qui dans l'enfant font pressentir ce que deviendra l'homme. Écolier, nous dit-il, il dévorait l'*Histoire romaine* de Rollin et l'*Histoire de la Révolution française*, de Thiers : et dans son lieu natal, à Val di Castello, près de Pise, il avait organisé une république toujours en combats : il était Gracchus, il était César, il était Danton, et les horions pleuvaient. Quelquefois le bruit de ces batailles arrivait aux oreilles du père de Carducci, — médecin de profession et fanatique admirateur de Manzoni. Il venait alors rétablir la paix, et, pour calmer le jeune héros, l'enfermait avec trois livres d'une lecture apaisante : la *Morale catholique*, de Manzoni ; les *Devoirs de l'homme*, de Silvio Pellico, et la vie d'un saint assez inconnu, du Père Tosetti. Il y avait loin, des tempêtes du Forum ou de la Constituante aux pages édifiantes qui servaient de régime au futur poète ! Sur une autre imagination, ces saines lectures auraient peut-être pu exercer leur pacifiante influence ; elles ne firent qu'exaspérer celle de Carducci : « Je me pris à haïr ces livres, dit-il, à les haïr d'une haine de Catilina. Ils représentaient pour moi la mortification, la solitude, la privation de liberté, d'air, et les coups... » Ne croyez pas qu'il s'agisse là d'une impression d'enfant, que les années effacent. Non, la haine ainsi conçue survécut âprement aux corrections paternelles, à tel point qu'il y a quelques années, Carducci ayant publié un *Livre de lectures* à l'usage des élèves des gymnases de l'Italie, osa en exclure entièrement le nom d'Alexandre Manzoni, au mépris de l'immense popularité dont jouit à tort ou à raison l'auteur des *Fiancés*. Vous pouvez vous imaginer le *tolle* que souleva une telle omission, à peine justifiée par quelques pages dédaigneuses (1).

(1) En rapportant cette anecdote, si caractéristique pour l'esprit hardi et révolutionnaire de M. Carducci, l'auteur se garde bien de le blâmer de son audace ; nourri des admirables écrivains de la première période de la Renaissance, des trécentistes et des quattrocentistes, M. Carducci a pensé que l'étude de ces modèles était beau-

Plus tard, aux *Scolopi* de Florence où le jeune Carducci va poursuivre ses études, même conflit : on veut lui faire lire l'*Iliade*, l'*Énéide*, la *Jérusalem délivrée* et les *Fiancés* (toujours Manzoni !) ; il veut lire, lui, les auteurs défendus, les révoltés, Foscolo et Leopardi. Et il les lit en cachette, malgré tout, et il s'en imprègne, et il sent son imagination s'enflammer, et il chante sur le ton du poète de Nérine :

Ma barque passe seule, parmi les plaintes des alcyons, sur l'onde orageuse : l'onde la roule et la frappe, et son fracas ne s'arrête jamais, pas plus que les lueurs de la foudre.

Pendant ce temps, les souvenirs tournent vers le rivage leur face en pleurs; et les espérances vaincues, fantômes fatigués, s'abattent sur la rame brisée.

Mais, debout sur la poupe, mon génie regarde le ciel et la mer, et chante aux craquements des vents et des vagues :

— Voguons, voguons, troupe désespérée, vers le port nuageux de l'oubli, vers l'écueil blanc de la mort.

La mélancolie, toutefois, ne devait pas être la partie de l'œuvre de Leopardi et de Foscolo qui attirait le plus M. Carducci : s'il paya comme tout le monde son tribut aux tristesses de la vingtième année, il avait l'âme d'un révolté, et c'est en révolté qu'il se posa de bonne heure : à San Miniato, où il fut nommé professeur de rhétorique après son doctorat, il s'aliéna tout le monde, « depuis le sous-préfet jusqu'au bedeau », nous dit un de ses biographes, par la hardiesse de ses opinions et de ses paroles. Une fois même, on répandit le bruit qu'il avait blasphémé un jour de vendredi saint. Ce n'était pas vrai, mais ce n'était pas invraisemblable ; en tout cas, c'en fut assez pour lui attirer un procès, qui d'ailleurs n'eut pas de suite, et pour l'obliger à quitter San Miniato.

Ce fut alors une période difficile : le jeune poète, qui venait de publier ses *Juvenilia*, — dont l'édition tirée à trois cents exemplaires ne s'épuisait pas, — vécut pendant quelque temps, à Florence, de leçons particulières : précaire existence de hasard, incertaine et pauvre. Il ne se décourageait pourtant pas, et publiait bravement ses vers dans les journaux quotidiens qui, en ce temps-là, s'ouvraient encore aux poètes. Une *Ode à la Croix de Savoie*, qui parut dans une feuille florentine peu de temps après la chute du gouvernement grand-ducal, fit sa fortune. Elle attira l'attention d'un ministre lettré, Vincenzo Salvagnoli, grâce auquel M. Carducci fut nommé professeur de grec

coup plus importante pour former l'esprit de la jeunesse que celle des romantiques du commencement du siècle. C'est là une opinion qui, en elle-même, n'a rien de paradoxal, et que partage l'auteur de ces lignes. J'ai seulement voulu mettre en lumière la façon agressive dont M. Carducci s'y prit pour imposer cette opinion, et montrer à quelles lointaines impressions elle se rattache.

à Pistoja. Peu de temps après, le comte Mamiani lui confiait une chaire à l'Université de Bologne, à cause de sa « merveilleuse aptitude à transposer en italien quelques-unes des pièces d'Horace ».

A l'époque où se produisaient ces incidents, c'est-à-dire pendant la période de la constitution de l'unité italienne, tout le monde était révolutionnaire, en Italie, et M. Carducci le fut comme tout le monde, mais sans exagération, sans revendications excessives. Il est de ceux, comme il l'a lui-même expliqué, qui en 1859 et 1860 acceptèrent la formule garibaldienne : *Italie et Victor-Emmanuel*, sans convictions monarchiques, sans enthousiasme pour le parti modéré qui gouvernait, un peu par nécessité, un peu par espérance, un peu par sympathie pour la personne du « Roi galant homme ». Mais là-dessus, les événements s'arrêtèrent, et M. Carducci ne s'arrêta pas : en sorte qu'après 1866, il s'était rallié avec passion à l'opposition républicaine. Les bonnes raisons ne lui manquent pas pour justifier sa transformation ; mais la meilleure se trouve à coup sûr dans cet aveu qui lui échappa un jour : « Je me sens porté par ma nature à l'opposition, même en matière littéraire ; dans la plupart des cas, je suis comme un poisson hors de l'eau. » Je crois que les circonstances qu'a traversées l'Italie n'ont pas été pour beaucoup dans ce développement très logique : M. Carducci a simplement obéi à la loi de son tempérament révolutionnaire et mécontent : ayant obtenu ce qu'il voulait, il s'est mis à vouloir autre chose, voilà tout.

D'ailleurs, M. Carducci n'a pas joué de rôle politique : s'il a eu quelques velléités d'entrer dans la mêlée des partis, il en a toujours été empêché, heureusement pour lui et pour les lettres. En 1867, il fut délégué par l'Université à un comité général pour les élections de Bologne, il se distingua par l'énergique opposition qu'il fit à la candidature de M. Minghetti. Quelques mois plus tard, M. Bonghi, alors ministre de l'instruction publique, lui envoyait, sans l'avoir consulté, sa nomination de professeur de langue latine à l'Université de Naples. Il jugea que le gouvernement se proposait de le « paralyser » en le condamnant aux langues mortes, et refusa sa nomination. Il se vit alors suspendu de ses fonctions, avec deux de ses collègues, « pour avoir participé à un banquet commémoratif de la république romaine de 1849 et pour avoir signé une adresse à Giuseppe Mazzini ». D'ailleurs, cette tracasserie n'eut pas de suite, et, de l'aveu même de M. Carducci, ne suffit pas à lui donner la palme du martyre. Dix ans plus tard, il était à son tour candidat à la Chambre des députés. Il prononça un brillant discours, qu'il publia plus tard sous le titre de : *Pour l'Art et pour la Liberté*, dans lequel il revendique, pour les poètes, le droit de se mêler à la vie politique. Son éloquence ne convainquit pas les électeurs bolonais, qui se méfient des poètes : il ne fut pas élu ; et quand on lui offrit, dans la

suite, une nouvelle candidature, il refusa, décidé à se confiner dans ses études d'histoire et de lettres.

Pour une nature aussi belliqueuse que M. Carducci, la politique eût été une merveilleuse soupape de sûreté. Ayant été écarté de ses luttes, il s'est consolé en bataillant sur des terrains moins favorables, où plus d'une fois, selon la jolie expression de M. de Villiers de l'Isle-Adam, il lui est arrivé de « charger un canon pour écraser un cloporte ». Si l'on parcourt, en effet, ses volumes de *Confessions et Batailles*, — titre expressif, n'est-ce pas? — on sera frappé de la violence de ses polémiques littéraires, comme aussi des grandes colères où il entre pour peu de chose. Il faut voir, par exemple, de quel ton il foudroie M. Mario Rapirardi, qui eut le malheur un jour d'entrer en champ clos avec lui. Une autre fois, ce sont des lettres, un article, tout un dossier, fulminant et furibond, parce qu'un journal d'Ancône, l'*Ordine*, avait eu le malheur, sans penser à mal, de reproduire une de ses poésies. Ou encore, un pauvre diable d'étudiant naïvement enthousiaste s'étant avisé de lui dédier des vers médiocres, il proteste contre l'abus fait de son nom, comme si cette dédicace était une impertinence. Et quand il manque de sujet d'indignation, il s'indigne pour le plaisir de s'indigner, pour s'entretenir la main, et adresse à un personnage qu'il ne nomme pas, qui, j'aime à le croire, n'existe pas, des aménités dans ce goût-ci :

Tu n'as ni esprit, ni dialectique, ni fantaisie... Tu n'as pas de nerf pour la prose serrée et raisonnable, tu es asthmatique dans l'éloquence, tu es flasque quand tu veux prendre un style ingénieux et spirituel. Et, comme tous les impuissants, tu te réfugies dans la prose poétique. Eunuque! tu copies et tu ajoutes dans ceux que tu dépèces pour tes articles de fond, tu calques dans tes feuilletons critiques, tu compiles ou tu traduis dans les nouvelles. Voleur!

Hé! fuyons ces bagarres, montons bien vite au *temple serein* de la paix où ce querelleur aime à se réfugier lui-même, sans doute par une de ces bizarres contradictions qui font que nous avons presque toujours en nous-mêmes deux hommes ennemis. Mais voici qu'en tête de son dernier volume : *Rime nuove* (1), je trouve son portrait. Comme il est bien l'homme qu'on peut imaginer en sortant de *Confessions et Batailles!* Les traits sont énergiques et lourds; la bouche, perdue dans une barbe épaisse et drue, qui doit résister aux ciseaux, semble légèrement tordue, comme en un mouvement de mauvaise humeur; les yeux sont enfoncés sous des sourcils épais; les cheveux, coupés presque ras, se dressent, hérissés et rebelles. Rien de banal, dans cette tête, pas même les oreilles qui semblent s'écarter de la tête avec je ne sais quoi d'attentif et de menaçant; mais rien de bienveillant, rien d'amène. On n'est pas attiré.

(1) Bologne, Zanichelli, 1887.

II

Le premier grand succès de M. Carducci fut la plus violente de ses compositions, son *Hymne à Satan*. Il la publia en 1865, sous le pseudonyme d'Enotrio Romano, avec cette date : ITALIA, ANNO MMCXVIII DELLA FONDAZIONE DI ROMA. Cette étrangeté ne lui profita pas tout d'abord, et c'est un peu plus tard, quand elle fut reprise dans les *Decennalia,* le troisième volume du poète, qu'elle souleva des tempêtes.

Lorsqu'on relit tranquillement, quinze ou vingt ans après leur apparition, certains de ces morceaux littéraires qui ont fait scandale, on ne comprend pas toujours pourquoi ils ont excité tant de colère : sans doute, ils entraient dans des courants d'idées où nous ne pouvons plus nous placer, ils s'adressaient à des passions que nous ignorons ou qui se sont apaisées, ils correspondaient à des besoins que nous n'avons plus. C'est certainement là le cas de la pièce célèbre de M. Carducci : lui-même ne la reconnaît plus : il l'appelle sa pièce *chitaronnata*, agacé sans doute, non sans raison, d'être resté pendant longtemps pour le public l'auteur de l'*Hymne à Satan*, comme Arvers est resté celui de son fameux sonnet.

L'*Hymne à Satan*, qu'y a-t-il donc sous ce titre byronien? Serait-ce par hasard la glorification du principe du mal, la louange de l'éternel ennemi qui attire les âmes perverses? Je cherche, et je ne trouve qu'une espèce de calembour : Satan n'est point le *Diable*, dans le sens qu'on a toujours donné à son nom; il est une abstraction à laquelle se trouve ramené tout ce que nous faisons de grand et de bien : il est la personnification d'une sorte de panthéisme, « immense principe de l'être, matière et esprit, raison et sentiment » ; du fond de son mystérieux empire, il anime de son souffle tout ce qui est bon : il est le vers, il est la poésie; c'est lui que célèbrent toutes les harmonies de la nature; c'est lui qui révèle à l'homme les secrets de la vie. Il chante avec Horace; avec Tite-Live, il réveille les forces de l'ancienne Rome. Il est Wiclef, Jean Huss, Savonarole, Luther; il parcourt le monde avec la vapeur triomphante pour devenir enfin la *Rébellion et la force vengeresse de la Raison*. Appelez-le Progrès, ou Liberté, vous lui aurez restitué son véritable nom, et du même coup vous aurez enlevé de la pièce de M. Carducci son principal élément de colère. M. Roger Allou, dans une intéressante étude qu'il a consacrée au poète italien, rapproche très justement de ce morceau un fragment célèbre de Proudhon : « Viens, Satan; viens, le calomnié des poètes et des rois, que je t'embrasse, que je te serre sur ma poitrine : il y a longtemps que je te connais et que tu me connais aussi. Tes œuvres, ô le béni de mon cœur, ne sont pas tou-

jours belles et bonnes, mais elles seulement, donnent un sens à l'univers et l'empêchent d'être absurde. Que serait sans toi la justice? un instinct; la raison? une satire; l'homme? une brute. Toi seul animes et fécondes le travail, tu ennoblis la richesse, tu sers d'excuse à l'autorité, tu es le sacré et la vertu!... » A coup sûr, si toutes ces belles choses s'adressaient au diable, il y aurait de quoi révolter les consciences paisibles et pures. Seulement, il suffit de lire la phrase qui précède : « La liberté, pour vous, c'est le diable; viens, Satan, etc. », pour voir à quoi se ramène cette fougueuse tirade. Il en est exactement de même pour l'*Hymne* de M. Carducci, à cela près que l'auteur n'a pas pris la peine de nous avertir que, là où il y avait écrit : « Satan », il fallait lire : « Progrès. » Et telle est la puissance magique du mot, que tout le monde y a été trompé.

Les *Decennalia* étaient le troisième volume de M. Carducci qui, après ses *Juvenilia*, avait encore publié ses *Levia gravia*, sans remporter grand succès. Cette fois, il avait fixé l'attention du public, qui resta fidèle au satirique des *Giambi ed Epodi* comme au poète des *Odes barbares*.

Je ne saurais cacher que, quoique à première vue la satire semble être la forme qui convienne le mieux à M. Carducci, je préfère en lui le poète au satirique. C'est qu'on n'est pas satirique en tout temps, quelque envie qu'on en puisse avoir. Il y a des époques qui ne prêtent pas à la satire, et je suis convaincu que c'est un grand malheur pour M. Carducci d'avoir vécu pendant une de ces époques-là. Le gouvernement de Victor-Emmanuel a été bienveillant, libéral et même heureux, malgré Lissa et Custozza.

On en peut discuter posément les tendances, on peut juger qu'il s'est trompé plus d'une fois, — on ne peut pas raisonnablement s'indigner contre lui. Aussi, c'est en vain que M. Carducci s'efforce de s'indigner, il n'y réussit guère. Les faits ne lui fournissant pas de thèmes, il est obligé d'en inventer; et il imagine alors de reprocher à grands renforts d'éloquence à l'Italie moderne de n'avoir pas la grandeur de la République romaine, ou à la Venise d'aujourd'hui de n'être plus la Venise des Doges. Ce sont les lieux communs d'Horace regrettant l'*antiqua virtus*, et fort peu disposé à jouer les Catons. Il est oiseux d'évoquer les Gracques et les Scipions, Dante et Machiavel, à propos de tous les anniversaires et de toutes les circonstances de la vie politique; il est abusif d'interdire au « chant superbe des trompettes et des timbales » d'insulter « au silence de l'Aventin », sous prétexte qu'il n'y a plus de Ménénius Agrippa; il est même un peu ridicule de reprocher à de braves gens de n'être ni César ni Pompée, ni Raphaël ni Michel-Ange. Aussi les satires de M. Carducci, brillants exercices de rhétorique, ne produisirent-elles pas l'effet qu'il en attendait : elles ne soulevèrent personne, elles ne renversèrent

aucun gouvernement, et les lettrés de tous les partis se contentèrent d'en admirer les beautés en toute tranquillité de conscience : « O peuple d'Italie, put alors s'écrier le poète, vie de ma pensée, ô peuple d'Italie, viens, Titan paresseux, je t'ai appelé vil en face, tu m'as crié « bravo » ; et de mes vers familiers tu as couronné ta coupe. » — En réalité, le « peuple d'Italie » avait fait aux satires de M. Carducci l'accueil qu'elles méritaient, se montrant en cela plus sage que le poète. On lui criait de belles injures ; comme il ne les méritait pas, il les a prises par le bon bout. M. Carducci se fâcherait-il, si j'intercalais ici un passage de haute éloquence, avec de flambantes images, pour le blâmer de n'être pas un Dante?...

III

S'il ne réussit pas à être un satirique, M. Carducci est, d'instinct, un vrai poète. De plus, il est un poète difficile, qui place très haut l'idéal de son art, et qui le poursuit sans reculer devant aucun effort.

Il semblerait que, dans les questions littéraires, le révolté qu'il est dût apporter les mêmes passions révolutionnaires. Eh bien ! il n'en est rien. Le comte Mamiani, vous vous en souvenez, admirait en lui son aptitude à transposer les poètes latins en italien. De fait, Latin jusqu'à l'âme, il n'est jamais sorti, même quand il en a eu l'air, de la tradition latine et classique. A ses débuts, il n'a aucune des hardiesses de forme de nos romantiques, il évite d'instinct leurs outrances et leurs excentricités. Il s'inspire tout simplement d'Horace et des élégances latines, et ce n'est pas leurs formes seulement qu'il leur emprunte et s'approprie, ce sont leurs thèmes les plus habituels. Dans ses *Juvenilia*, il célèbre, comme un Romain du siècle d'Auguste, Diane et Phébus Apollon, « souverain conducteur du quadrige éthéré », il entonne des *brindisi* qu'on dirait inspirés par le plus pur massique ; il est épris d'une Hééra qui pourrait être une belle esclave grecque, et à laquelle il propose d'aller « s'asseoir avec lui parmi des fleurs d'asphodèle » pour savourer les vers de Tibulle. Toutes choses que son talent lui permet de renouveler, mais qui, en elles-mêmes, n'ont rien de compromettant.

Plus tard, l'étude de la poésie moderne lui ouvre des horizons nouveaux.

Les romantiques français, d'abord, ont exercé sur lui une certaine influence : sans doute, il ne leur ressemble guère ; mais enfin, il soutient un combat qui le rapproche d'eux, il bataille contre les manzoniens comme eux contre les derniers classiques. Du reste, leur manière de comprendre la poésie lui plaît infiniment : il ne peut assez les louer d'avoir brisé le moule du vieil alexandrin. Dans une de

ses préfaces, il a cité deux strophes de Théophile Gautier qui indiquent assez nettement ce qui le séduit chez un poète :

Point de contraintes fausses!
Mais que pour marcher droit
Tu chausses,
Muse, un cothurne étroit.

Fi du rythme commode,
Comme un soulier trop grand,
Du mode
Que chacun quitte et prend!...

C'est pour leur souci de l'art qu'il les aime, pour leur culte de la belle forme, pour les difficultés qu'ils ont introduit dans le « métier » poétique. Mais la prosodie française est trop particulière pour pouvoir beaucoup servir un poète étranger, et M. Carducci ne tarda pas à se sentir gêné dans le « cothurne étroit » qu'il avait adopté. Il se mit alors à chercher ses modèles parmi les poètes d'une langue où, comme c'est le cas en latin, l'accent tonique conserve ses droits : une lecture assidue des poètes allemands lui montra que les principes de la métrique des anciens pouvaient s'adapter, avec quelques modifications, à l'expression des idées modernes.

Déjà dans ses *Nuove Poesie*, on voit apparaître cette influence nouvelle. M. Carducci, en effet, y donne, à côté de ses pièces originales, quelques brillantes traductions de Heine et de Platen. L'érudition de Platen, son sens de la poésie et de l'histoire, lui plaisent particulièrement, et il a rendu avec exactitude et puissance la *Tombe dans le Buzento* et le *Pèlerin de Saint-Juste*. Heine semble l'attirer davantage encore, sans doute par sa merveilleuse faculté de traduire en images vivantes et brillantes, d'un coloris presque oriental, certains sentiments abstraits, profonds et complexes. Aussi, M. Carducci ne se contente-t-il pas de traduire certains morceaux du *Romancero* et de l'*Intermezzo :* il adopte parfois le ton, les habitudes, les allures du poète allemand, et tel morceau des *Nuove Poesie* pourrait fort bien figurer dans le *Livre des chants,* à preuve cette *maggiolata :*

Mai réveille les nids, Mai réveille les cœurs : il apporte les orties et les fleurs, les serpents et les rossignols.

Les enfants babillent sur la terre, les oiseaux dans le ciel. Les femmes ont dans les cheveux des roses, dans les yeux le soleil.

Les collines, les prés, les monts ne sont qu'une trame fleurie : l'eau, la terre et le ciel sont amour, germes, chansons.

Et il me pousse dans le cœur un beau buisson d'épines, j'ai trois vipères dans la poitrine et un hibou dans le cerveau.

Mais dans ses *Nuove Poesie*, de telles pièces sont des accidents,

comme l'étaient, dans les *Juvenilia*, celles où l'on retrouvait Leopardi. M. Carducci est un esprit trop original pour imiter longtemps les autres; et si l'on peut suivre dans ses premiers volumes les traces de quelques-unes de ses lectures, si, après avoir transcrit Horace et suivi Leopardi, il put s'arrêter un moment avec les poètes allemands, c'est qu'il cherchait encore le mode personnel qui convenait à son talent : il le trouva dans ses deux volumes d'*Odes barbares*.

Nous ne pouvons entrer ici dans les polémiques que le premier de ces recueils a soulevées: nous aurions quelque peine à rechercher si le retour aux modes antiques marque ou non un progrès dans la poésie italienne. et la discussion des brochures, articles et discours publiés sur cette question par MM. Chiarini, Cavalotti, Borgognoni et Stampini risquerait fort d'être extrêmement fastidieuse pour des lecteurs français. Ce qui est certain, c'est que d'autres, avant M. Carducci, avaient risqué la même tentative qui, on le sait, a été risquée aussi dans notre langue. Il sembla également que, dans une autre langue où l'accent tonique existe, on puisse sans inconvénient non seulement l'utiliser pour la poésie, mais encore le substituer à la rime, car la rime demeure un procédé uniforme et froid, quelque habileté qu'on déploie à la manier :

Oh! qui dira les torts de la rime!
Quel enfant sourd ou quel nègre fou
Nous a forgé ce bijou d'un sou
Qui sonne creux et faux sous la lime...

Enfin, et c'est là un argument démonstratif qui a bien sa valeur, les *Odes barbares* sont incontestablement supérieures aux autres volumes de M. Carducci.

On dirait en effet qu'en se coulant dans un moule difficile et nouveau, la pensée du poète se soit élevée et épurée; selon le mot de Platen, qu'il cite en épigraphe : « Une forme plus noble exige de profondes pensées. » Et, d'un esprit plus serein, il juge avec plus de calme et de plus haut les événements de la vie publique qu'il prend aussi pour thèmes. Nous l'avons vu, dans les *Giambi ed Epodi*, amplifier les menus faits de la politique au profit de ses théories personnelles, enfler sa voix plus que de raison et déclamer plus qu'il n'est sage. Maintenant, il est frappé davantage par la grandeur de certains événements, dont il dégage la poésie. Dans plus d'une pièce, l'homme de parti disparaît derrière le poète, et quelques-unes sont fort belles. Ainsi, l'*Ode sur la mort d'Eugène Napoléon*, qui peut certainement prendre place à côté des beaux morceaux que les tragédies napoléoniennes ont inspirés aux poètes français :

Celui-ci, l'inconsciente zagaie barbare l'a frappé, éteignant ses yeux où souriait une vie étincelante aux mirages flottants dans l'azur immense.

L'autre, rassasié de baisers, et rêvant, sous l'aigrette autrichienne, les dianes et les nuits de combats, plia comme une pâle jacinthe.

Tous deux loin de leur mère ; et pourtant, leurs molles chevelures, florissantes de jeunesse, semblaient attendre encore la caresse maternelle.

...Ombre domestique, Letizia habite encore la maison vide : le rayonnement de César ne l'entoure plus ; la mère corse vit entre les tombes et l'autel.

Le fils fatal aux yeux d'aigle, les filles belles comme l'aurore, les neveux frémissants d'espérance, tous sont tombés, et tous loin d'elle.

La Niobé corse est debout dans la nuit, sur le seuil que ses fils ont passé pour aller au baptême, et, fière, elle étend ses bras sur la sauvage mer.

Et elle appelle, elle appelle, — si de l'Angleterre, si de l'Amérique, si de l'Afrique brûlante quelqu'un de sa race tragique, chassé par la mort, ne viendra pas tomber sur son sein.

Qu'un poète, quelles que soient ses opinions politiques, ne résiste pas à l'attrait mystérieux qu'exerce sur l'imagination la destinée de la « Niobé corse », cela n'a rien d'étrange : Victor Hugo et Lamartine en sont la preuve. Mais parfois, la poésie entraîne M. Carducci encore plus loin de ses convictions et de son parti : c'est ainsi que le républicain, le satirique, l'ennemi déclaré des trônes qui hier encore faisait d'une préface enflammée un réquisitoire contre le parti modéré, ou qui entonnait d'une voix de mordante ironie le *Chant de l'Italie allant au Capitole,* s'est laissé gagner, comme un enfant, par le charme et la grâce de la reine d'Italie, « en un de ces moments, dit-il, où, je le sais, le cœur devait battre à tous ceux qui croient aux destinées de la monarchie unies à celles de la patrie ». Et il a eu le courage de célébrer sa gracieuse souveraine en une de ses meilleures odes, une des plus franches et des plus sincères. On la lui a reprochée, cela va sans dire ; il s'est défendu : belle occasion pour guerroyer un peu ; mais il s'est tenu pour dit qu'un poète « avancé » doit peser ses mots quand il s'adresse à des têtes couronnées ; et aux fêtes de Bologne, ayant accepté la mission de saluer le roi, il l'a salué comme « représentant la souveraineté du peuple italien réuni libre dans la patrie une ». La formule était à la fois digne, respectueuse et hardie : elle a été comprise et applaudie.

Ce qui frappe encore dans les deux volumes des *Odes barbares,* ce sont les superbes images qu'évoque et sème richement le poète. Ici, l'on voit les piliers d'une église gothique qui, dans l'ombre, « semblent des géants méditant la guerre contre l'invisible ». Là, pendant une de ces épidémies de diphtérie qui emportent tant de petits enfants, c'est la mort qui passe, entre et frappe, « et sans même se retourner, elle arrache aux arbustes joyeux leurs jeunes rameaux ». Ou c'est, par une matinée d'automne, un train qui passe, mystérieux, fantomatique, décrit en mots qui font penser aux fan-

tastiques peintures de Turner. Et partout un curieux mélange de moderne et d'antique, dégageant l'illusion d'un vrai païen ressuscité qui contemplerait un paysage familier à travers le prisme de ses souvenirs :

Cours, sous les feux roses du couchant, cours, Adda azuré; sur le fleuve tranquille, au crépuscule, Lydie navigue avec le tendre amour.

Les murs abattus de Lodi se dressent en masses noires sur la pente verte de la douce colline. Adieu, tutrice des hommes!...

Où est l'aigle de Pompée? où est l'aigle du facteur de Soavia et du Corse au teint pâle? Cours, Adda azuré!...

Cours sous les feux roses du couchant, cours, Adda azuré; sur le fleuve tranquille, au crépuscule Lydie vogue avec le tendre amour.

La terre palpite sous le sourire olympien de l'air; chaque onde que frappe la lumière tressaille comme gonflée d'amour.

Le mol effluve des jeunes prairies s'étend sur la plaine humide : les eaux se brisent sur les rives avec un doux son de plaintes et de sourires.

Et la barque vogue légère : entre ses berges fécondes, le fleuve splendide se déroule, et les grands arbres des champs se montrent et disparaisssent.

Et sous les arbres, sous les haies fleuries, dans les espaces nuancés d'or ou de rose, les petits oiseaux se poursuivent et mêlent leurs joyeuses amours.

Comment ne pas remarquer ici que, tandis que dans les autres littératures, l'imitation de l'antiquité a toujours un caractère artificiel, elle n'est, pour les Italiens, qu'un retour à la tradition nationale? Après dix-huit siècles, ils peuvent encore aller puiser à cette source sans étonner et sans choquer, et Carducci semble aussi à son aise dans ces vers à la fois si romains et si modernes, que son compatriote et contemporain Pietro Cossa semblait sincère et convaincu, quand il buvait à *Giove Ottimo e Massimo*.

Quelque favorables qu'aient été à M. Carducci les modes antiques, il n'y persévéra pas ; et, dans son dernier volume, *Rime nuove*, il est revenu à la rime. Il y est revenu en pénitent qui reconnaît ses torts et les avoue :

Salut, ô rime ! le bel art du trouvère te poursuit sur le papier; mais tu brilles, tu scintilles, tu jaillis du cœur du peuple.

... Salut, ô belle impératrice, ô heureuse reine du mètre latin! Un rebelle qui t'avait combattu, te salue et s'incline librement devant toi.

Souci et honneur de nos pères, tu m'es comme à eux chère et sacrée. Salut, ô rime; et donne-moi une fleur pour l'amour et une flèche pour la haine.

IV

A présent que nous avons rapidement parcouru l'œuvre poétique de M. Carducci, il faudrait pouvoir en marquer en quelques traits les caractères les plus saillants.

A coup sûr, nous sommes en présence d'une œuvre hors de pair. Il faut remonter bien loin, jusqu'aux poètes du « Siècle d'or » presque, pour trouver en langue italienne des vers d'une forme aussi ferme, aussi solide, aussi définitive. Pas plus comme artiste que comme historien, M. Carducci n'a perdu le temps qu'il a consacré à l'étude des trécentistes : mieux que Platen, mieux que Heine, mieux que nos romantiques, ces nobles poètes lui ont enseigné les secrets d'un art irréprochable et profond; et s'il s'est efforcé de ranimer leur culte abandonné depuis trop longtemps parmi la jeunesse lettrée et universitaire de son pays, il n'a fait que leur payer un juste tribut de reconnaissance. Guidé par eux, mais servi aussi par de merveilleuses aptitudes, il est arrivé à cette parfaite possession de la forme, qui est la marque caractéristique des écrivains de grande race ; à tel point qu'il conserve jusque dans sa prose ses qualités de poète, et que dans ses discours, dans ses essais, dans ses préfaces, dans ses articles de polémique, il parle tout naturellement une langue merveilleuse, une langue qui depuis trois siècles n'avait pas résonné si belle, si harmonieuse et si pleine aux « pays du *si* ». Comment, après cela, s'étonner de la vivacité de ses préférences et de ses antipathies ? Comment ne pas comprendre sa haine robuste pour Manzoni, pour « le style manzonien », pour « l'office militaire du capitaine Edmondo », pour la prose aqueuse et pour les vers faciles ? Peut-être cette haine le rend-elle parfois injuste : je n'aurai cependant pas le courage de la lui reprocher, car elle est un principe de force, et certainement elle contribuera pour quelque chose à assurer l'influence de M. Carducci sur la génération littéraire de demain, celle qu'il forme par son enseignement, par ses vers et par ses écrits.

S'il est facile de définir en quelques mots le rôle de M. Carducci comme écrivain, dans le sens en quelque sorte matériel du mot, il serait plus difficile de pénétrer l'essence de sa poésie. Il a pourtant lui-même semé çà et là, dans ses écrits théoriques, certaines phrases qui pourraient nous guider :

La poésie d'aujourd'hui, dit-il non sans mélancolie dans un remarquable essai intitulé *Critique et Art*, n'est plus la production directe et immédiate du peuple, ni un élément civilisateur pour la nation, ni un besoin esthétique de la société, ni un instrument de réforme ou un moyen de rénovation; à part quelquefois dans le drame et dans le roman, si même le roman peut être considéré comme une œuvre poétique, — elle est tout individuelle.

Et ailleurs :

Le poète s'exprime soi-même et exprime ses convictions morales et artistiques le plus sincèrement, le plus simplement, le plus résolument qu'il peut : le reste ne le regarde pas.

Et ailleurs encore :

Quand la nation entière avait besoin de poésie, quand elle s'aidait en quelque sorte à la faire, alors il pouvait y avoir un critère général de l'art poétique. Aujourd'hui, non. Personne aujourd'hui n'a le droit de commander au poète : vous ferez ceci et non cela. Et avec quelle autorité, appuyé sur quel principe, avec quel consentement de l'ensemble ou de la majorité, au nom de qui ou de quoi pourrait-on donner un tel ordre? Le poète aujourd'hui a en lui-même l'inspiration, la norme, le critère de son art; en un mot, il peut faire ce qu'il veut comme il le veut, — pourvu qu'il en ait, bien entendu, la force, pourvu qu'il sache choisir la matière qui convient à son art et manier ses instruments.

Serrez, je vous prie, le sens de ces quelques phrases : qu'y trouvez-vous? la constatation du divorce qui existe aujourd'hui entre l'artiste et la foule, érigée en principe, la théorie même de l'individualisme. Le poète n'est plus un *vates*, un guide pour les nations; il n'est plus un écho de la voix des peuples; il ne fait plus son œuvre avec les idées et les sentiments que le siècle roule autour de lui. C'est de lui-même qu'il doit tirer la matière de son œuvre, de lui seul, c'est-à-dire d'un fond où des influences diverses peuvent avoir déposé leurs couches; mais auquel cette chose mystérieuse qui est la personnalité doit imposer un caractère d'unité. Comme il ne parle qu'en son nom, personne n'a de compte à lui demander; « il peut faire ce qu'il veut, comme il le veut », et la seule question, c'est de savoir s'il est bon ouvrier dans sa partie, c'est-à-dire s'il connaît toutes les ressources de la strophe, du vers, du rythme, de la rime et du mot, et s'il ne s'est pas trompé dans ses calculs du rapport qui doit exister entre la matière qu'il traite et les moyens dont il dispose. Hélas! c'est là aussi l'impression que dégage l'œuvre de M. Carducci: et si la critique ne lui demandait que ce qu'il l'autorise à demander, elle serait à court devant lui : à coup sûr, il est un bon ouvrier; il est plus que cela, il est un maître; à coup sûr aussi, conscient, réfléchi, habile, il a su trouver, après les tâtonnements de ses débuts, cet accord entre sa matière poétique et son talent, entre l'objet et le sujet, qui est la condition nécessaire de toute œuvre de poète. Et pourtant, la critique sent qu'elle a quelque chose à dire : c'est le fond même de la théorie de M. Carducci qu'elle pourrait attaquer, c'est l'essence de son génie qui peut lui déplaire, c'est le passé où le cœur des foules battait dans la poitrine des poètes qu'elle peut regretter. Mais à quoi bon! Ce passé est passé, il ne faut point demander à un siècle ce qu'il ne peut donner.

En sorte qu'au terme de cette étude, nous nous trouvons en présence d'une des contradictions les plus curieuses de l'époque actuelle : d'une part, en effet, le mouvement social qui de toutes ses forces pousse au collectivisme, s'il est permis d'employer le mot dans un

sens beaucoup plus large que celui que lui prête la terminologie politique, — et par conséquent, au sacrifice et à l'oppression de l'individu ; d'autre part, le mouvement littéraire, de plus en plus artificiel, érudit et composite, qui tend toujours davantage à confiner le poète dans les étroites limites de l'individualisme. En d'autres termes, le lettré développe sa personnalité et l'isole, en raison des efforts de la masse pour absorber toute personnalité. Cette contradiction, tous les poètes qui ont rêvé de renouveler leur art l'ont aperçue. Les uns ont essayé de la réduire : ainsi Rossetti et les préraphaélites anglais dans leurs tentatives de retour aux origines de la pensée moderne ; les autres l'ont accepté : ainsi M. Swinburne, ainsi M. Carducci lui-même. Ils se sont alors contentés de promener leur fantaisie dans le monde des belles formes, et de sertir dans des vers brillants leurs idées savamment mûries. C'est quelque chose, à coup sûr ; c'est beaucoup : assez pour nous faire haïr la médiocrité de la poésie banale et courante, — pas assez pour nous empêcher d'aller quelquefois nous rafraîchir aux sources vives de la poésie populaire qui, en présence de cet art raffiné, nous semblera plus que jamais la vraie poésie.

Édouard ROD.

LA
POLITIQUE INTERNATIONALE[1]

I

« Tandis qu'on a écrit des milliers de volumes sur l'État, ses fonctions et ses transformations diverses, dit M. Novicow, c'est à peine si nous avons pu découvrir quelques brochures sur la nationalité. » — Sept ou huit brochures depuis quarante ans! Telle est la pénurie d'écrits sur le grand principe qui entre chaque jour davantage dans la conduite des affaires politiques des peuples et qui, avec le développement de leur conscience nationale, finira par devenir le facteur tout-puissant ! Cette simple remarque en dit long sur l'originalité de l'œuvre que M. Novicow a tentée et du livre qu'il a présenté au public. Pour les appeler par leur nom, c'est un livre et une œuvre de sociologie. La *Politique internationale* est l'exposé des principes sur lesquels doivent se baser les rapports des peuples entre eux, M. Novicow laissant à dessein de côté l'autre face de la question, la politique intérieure, la construction de l'État dans ses rapports internes.

Ce livre a un caractère général qui frappe tout d'abord; il est *scientifique*. Une société, pour M. Novicow, n'est pas un édifice de hasard construit sans règle précise; c'est *un organisme*. Or, l'organisme social ressemble à l'organisme animal. L'un se compose de familles ayant des fonctions déterminées et un but commun, l'autre de cellules travaillant avec des fonctions déterminées à une commune entreprise. Comme tout organisme, une société est soumise aux lois biologiques : elle évolue suivant des règles fixes à travers différentes phases, la tribu, où la lutte pour la vie est la préoccupation unique, l'État, qui procure en outre la sécurité du travail et la possibilité de la richesse, la nationalité enfin, où se crée par les

(1) *La Politique internationale*, par J. Novicow, précédée d'une introduction de M. Eugène Véron et accompagnée d'une carte ethnographique de l'Europe (Paris, Alcan, 1886).

sciences et par les arts une élite, un cerveau. pour ainsi parler, et une communication constante, un courant de vie consciente dans l'organisme entier.

Ces deux combinaisons de l'État et de la nationalité non seulement coexistent, mais doivent coexister. L'État, c'est la charpente, ce sont les organes en quelque sorte de la nationalité qui est le cerveau. Entre ces deux phases constituant une vie commune, le meilleur rapport sera celui qui réalisera le mieux l'idéal de l'organisme social, en d'autres termes, qui l'élèvera au degré le plus haut de conscience et de vie. On peut concevoir ce rapport sous quatre principales formes. Une nationalité peut être partagée entre plusieurs États. Tel a été le sort de la Grèce antique, de l'Italie du moyen âge, de l'Allemagne aux temps modernes. Le développement de la civilisation n'a point été entravé par cette combinaison. Les cités antiques, les républiques italiennes et certaines cours allemandes se présentent dans l'histoire comme de petits mondes merveilleux de lumière et de clarté. Un État peut compter plusieurs nationalités. Tel est le cas de l'Autriche avec ses Allemands, ses Hongrois, ses Croates, ses Tchèques. On a là l'exemple d'une combinaison détestable, celle de groupes hurlant d'être ensemble et s'opprimant mutuellement. Une nationalité peut se trouver unie à plusieurs États. L'union de l'Algérie avec la France montre quels bienfaits peut recueillir une nationalité de sa juxtaposition à un État qui lui fait part de ressources de civilisation acquises pendant de longs siècles. Mais il est indispensable que l'État se borne au rôle de protecteur intelligent. Les Turcs, pour avoir méconnu ce principe, ont rongé comme un cancer les nationalités qu'ils dominaient. — Une nationalité se développant dans un seul État, comme la France, paraît la combinaison préférable, celle qui assure à l'organisme social son maximum d'intensité, dans la circulation de la vie. La politique internationale, c'est l'art pour un homme d'État de favoriser, en s'inspirant des leçons du passé, les combinaisons les plus profitables au progrès intellectuel de l'humanité.

Telle est en quelques lignes l'idée principale de ce livre de quatre cents pages écrit en français par un Russe, avec une rigueur de déduction mathématique, une abondance de preuves et un développement on peut dire scientifiques. L'œuvre est si touffue, si condensée, que « chacun de ses chapitres fournirait aisément la matière d'un volume », comme a fort bien dit l'écrivain qui dans une élégante préface a présenté M. Novicow au public. Heureusement l'art de la division est si achevé, la langue parlée par M. Novicow si claire, qu'on suit jusqu'au bout et sans effort l'enchaînement de ses déductions. Ces sortes de livres font le désespoir de ceux qui les jugent et les apprécient. Un compte rendu laisse forcément beaucoup de choses dans l'ombre. Or, chez M. Novicow, tout est capital, tout est de pre-

mier ordre, rien n'est à laisser. N'est-ce pas du reste le plus bel éloge d'un livre que, pour le bien comprendre, il soit nécessaire de le lire tout entier, et qu'il échappe au cadre des analyses?

La physionomie moderne du rêve politique de M. Novicow apparaît tout d'abord. Le livre générateur de la *Politique internationale*, si l'on peut écrire un tel mot à propos d'une œuvre aussi personnelle, ce sont les principes de sociologie de Herbert Spencer. M. Novicow appartient à cette grande école évolutionniste, la cheville ouvrière de la renaissance philosophique contemporaine, qui compte dans ses rangs des naturalistes comme Geoffroy Saint-Hilaire, des médecins comme Espinas, des géographes comme Élisée Reclus, des historiens comme M. Taine. Mais depuis le regretté Guyau, dont M. Fouillée vient de nous raconter l'œuvre impeccable et la touchante histoire, aucune œuvre didactique plus originale n'a été mise au jour par les disciples de cette école. La *Politique internationale* peut dignement prendre place à côté de l'*Irréligion de l'avenir*, et si les hommes d'État prenaient souci des leçons des savants, le volume de M. Novicow aurait soulevé parmi les personnes occupées de politique une émotion pareille à celle que souleva parmi les personnes occupées de philosophie l'apparition du livre de ce jeune homme que la mort a pris l'an dernier à Nice, fatigué et rassasié de la vie, à trente-trois ans! (1)

II

Avant tout M. Novicow est un croyant, au sens le plus noble et le plus pur. Il croit aux principes qu'il a pris pour guides. Il manifeste une foi aveugle en ceux qu'il énonce, un enthousiasme généreux pour les doctrines de l'évolution, un ardent désir d'en tirer avec rigueur les conséquences extrêmes. Là même est peut-être son défaut, plus apparent que réel. Il pèche par excès de vérité et de conscience. Tout plein de son sujet, il abuse peut-être de l'application de l'appareil mathématique à des sciences toutes morales comme celles-là. Certes, on doit se déclarer satisfait de l'abondance avec laquelle il établit les ressemblances évidentes de l'organisme social et de l'organisme animal; mais, par exemple, ne va-t-il pas un peu loin quand, après avoir dit avec les naturalistes que le cerveau des poissons est au poids total de leurs corps comme 1 à 5 668, il rapproche de cette

(1) Écrire ici le nom de M. Guyau, c'est rendre un dernier hommage à cet homme d'un rare mérite, qui fut un de nos collaborateurs. Les lecteurs de la *Revue* connaissent quelques-uns de ses vers, qui lui assurent une place très haute dans la poésie contemporaine. Son œuvre philosophique est d'un intérêt de premier ordre. M. Fouillée, qui fut son maître et son ami, vient de publier une attachante étude sur sa vie et sur ses travaux : *la Morale, l'Art et la Religion, d'après M. Guyau* (1 vol. chez Alcan, 1889).

donnée l'état du cerveau des sociétés qui sont au bas de l'échelle intelligente? « Peut-être en Perse ou en Chine les individus qui s'occupent de politique ne sont-ils pas plus d'un sur 5 668... Ce qui ramène le cerveau de ces pays au niveau de celui des poissons. » Cette arithmétique appliquée, tout amusante qu'elle est, paraît puérile. Ailleurs, il appelle les citoyens des « cellules sensitives ». N'est-ce pas un langage plus littéraire que scientifique, malgré les apparences? Il revient aussi, fréquemment, aux métaphores tirées des révolutions des astres et il affectionne certains mots scientifiques, biologie, physico-chimie qui détonnent un peu dans la langue si diplomatique, si châtiée, si française de ce traité. Enfin le développement abstrait, l'habitude de procéder par raisonnements purs, ne laisse pas que d'inquiéter par endroits. C'est une arme si dangereuse que la logique? Toute conclusion d'un raisonnement purement logique risque bien d'être une conclusion *a priori*.

On aimerait à trouver un emploi plus libéral de la géographie dont M. Novicow ne se préoccupe pas assez, à mon avis, et de l'histoire qu'il connaît bien cependant avec un esprit vraiment critique. — Ce sont là en somme de petites chicanes.

III

L'idéal politique de la doctrine évolutionniste, d'une moralité forte et austère, ne va pas sans une nuance de tristesse. L'éternel mouvement est une éternelle lutte. Or la lutte entre les sociétés, c'est l'absorption des sociétés les unes par les autres, un combat où les organismes les plus faibles disparaîtront fatalement. C'est en un sens le droit de la force, la divinisation de l'inexorable! — Soit, le cœur de l'homme n'est pas le maître, mais du moins il peut protester. A côté de cette cruelle marche indifférente des faits, il peut rêver une *pax romana*, une paix immense, universelle, et, si le rêve est trop fort, pourquoi n'entraînerait-il pas la réalité avec lui! « Non, pas un de mes rêves ne sera perdu, d'autres les reprendront, les rêveront après moi jusqu'à ce qu'ils s'achèvent un jour, » disait Guyau. Un idéal de justice et de bonté à côté de cette adoration des forces aveugles de l'organisme; ce serait beau, ce serait digne de l'homme; et le retour de l'homme sur la société pour essayer d'y introduire un peu de bien au nom de l'*idée*, cette lutte contre la marche inexorable de l'organisme, ce serait un spectacle empreint d'une certaine grandeur.

Pourquoi l'idée ne serait-elle pas victorieuse?

En quoi un pareil rêve est-il incompatible avec la science? C'est ici l'éternel rocher de Sisyphe, le mythe de la jeune Espérance disant toujours : « Mes sœurs, si nous recommencions? » Ne pourrait-on pas aller plus loin que M. Novicow lui-même, et rêver une sorte de fusion

des nationalités où l'unique préoccupation deviendrait la justice, le travail, le bien? M. Novicow pense qu'une pareille fusion aboutirait à une stagnation universelle. Pourquoi donc, si chaque partie de l'immense organisme avait conscience de son rôle particulier et du mécanisme général? C'est par la sympathie que se réaliserait une telle œuvre. N'est-elle pas déjà partout, cette force merveilleuse de la sympathie? Les Français ont compris que le vrai caractère de leur patriotisme c'est de propager partout les idées humaines. Est-ce donc une utopie que de rêver la « société humaine » que décrétait l'Assemblée législative?

Ce serait déjà une bien belle victoire si les principes énoncés dans ce livre triomphaient dans les conseils de l'Europe, si l'on cessait de se bercer de vains mots : politique d'équilibre, prestige, etc., qui ont le tort de coûter la vie à des millions d'hommes, et de troubler la sécurité industrielle des nations; si l'on admettait que la politique est une science, que l'art de l'homme d'État consiste simplement à aider au développement des organismes sociaux. On verrait alors se réaliser les prévisions que M. Novicow trace d'une main sûre dans son beau chapitre sur la *Politique de l'avenir*.

Les sociétés coupables du triste état politique du monde renonceraient à leurs procédés de violence et de haine, à l'oppression des nationalités. L'Allemagne, la première qui a fait son unité par le fer et le feu, comprendrait que ce n'est plus par le fer et le feu qu'elle peut la maintenir. Elle abdiquerait sa haine pour les « Welches démoralisés », elle rendrait la liberté aux populations réfractaires du Posen, de la Silésie, de la Lorraine et de l'Alsace qu'elle est impuissante à assimiler. Elle cesserait de prêter à l'Autriche « son instrument de germanisation », un appui pour opprimer les Tchèques, les Slovènes et les Serbes. Alors s'accomplirait en Europe cette organisation des groupes de civilisation, cette œuvre de justice dont l'aurore avait lui au traité de San-Stefano, l'éternel honneur du général Ignatieff, aurore sitôt obscurcie au milieu des épais nuages du traité de Berlin, entre le dilettantisme empirique de lord Beaconsfield et la haineuse routine de M. de Bismarck.

IV

Les idées généreuses, les solides idées sont jetées par poignées dans ce livre. Elles empruntent à la logique serrée de M. Novicow une force extraordinaire. Nulle part, pour citer un exemple, meilleure justice n'a été faite de ce sophisme cher aujourd'hui aux Allemands d'après lequel l'Alsace et la Lorraine nous auraient été enlevées en 1871 en vertu du principe des nationalités : « La nationalité et la langue ne sont pas deux conceptions identiques. L'annexion de

l'Alsace-Lorraine a été au contraire une violation flagrante du principe des nationalités. Les Allemands ont-ils proclamé qu'ils faisaient cette conquête en vertu d'un droit quelconque? Ils ont mis en avant des considérations purement stratégiques. Ils ont exigé cette cession territoriale par la force. Ont-ils fait voter les Alsaciens-Lorrains? Enfin, même si langue et nationalité étaient synonymes, il y a, aux environs de Metz, 240 000 hommes qui parlent le français le plus pur. Les Allemands les ont-ils pour cela rendus à la France? Non. L'annexion de l'Alsace-Lorraine ne s'est faite en aucune façon en vertu du principe des nationalités. *S'il venait à triompher, ces provinces devraient revenir à leur patrie véritable.* »

On le voit, ce n'est pas au nom d'un certain sentimentalisme que M. Novicow s'exprime ainsi, ni par pure sympathie pour le pays où il a étudié, dont il parle la langue comme beaucoup de Français voudraient la parler; mais au nom de la raison et de la science. Car il n'a pas pour la France une tendresse aveugle, mais une affection clairvoyante. Comme tous les savants, comme tous les philosophes contemporains, il répugne d'instinct aux principes démocratiques, comme on les entend chez nous. « On dit que les nôtres (nos sociétés) iront toujours à la démocratie. C'est juste, si l'on veut entendre par là que les besoins du cœur et de l'esprit se répandront sur un nombre d'individus toujours plus grand, que tous les citoyens devront pouvoir monter sans obstacle aux échelons supérieurs de la hiérarchie sociale dès qu'ils en seront dignes. Mais c'est faux quand on entend par démocratie un état social où chaque citoyen doit avoir le droit de remplir indistinctement toutes les charges publiques. D'instinct, il est aristocrate, au beau sens du mot, adversaire des constitutions où les offices sont rémunérés, grand admirateur de la constitution anglaise qu'il oppose à nos maisons bâties à la vapeur et renversées tous les vingt ans; d'instinct, il est pour le calme, la travail réfléchi, mais de cœur aussi il est humain. Sa plus belle page est peut-être celle où il s'attache à montrer la solidarité des êtres humains par le monde entier. Il croit en l'avenir. Il n'a pas le pessimisme de sa race et de la nôtre. Il demeure convaincu que la raison finira par prendre le dessus dans les affaires de ce monde, et des œuvres comme la *Politique internationale* sont faites pour en donner la preuve.

Louis **RICHARD.**

HALLUCINATIONS ET FANTOMES (1)

Phantasms of the living, par MM. GURNEY, MYERS et PODMORE, 2 vol. in-8°. Trübner, Londres.

Les Anglais ont cela de bon qu'ils prennent au sérieux toutes les choses sérieuses. Il n'est pas une idée, pas un fait, phénomène d'ordre physique ou spéculation d'ordre spirituel, auquel ils n'accordent un examen consciencieux, conduit avec cet esprit de méthode scrupuleuse et de patiente induction qui est un des traits caractéristiques de leur tempérament intellectuel. Et je ne parle pas seulement des lettrés et des savants — ou comme ils disent plus justement, des gens d'école et des scientistes — mais de ce que chez nous les initiés à un art ou à une science quelconque appellent avec quelque dédain « les gens du monde ». En deça du détroit cette façon de parler ne serait guère de mise. On ne s'imagine pas à quel point l'élite intellectuelle et mondaine s'y montre curieuse de problèmes dont ici les spécialistes sont seuls à se préoccuper.

Aussi existe-il en Angleterre une foule de sociétés littéraires ou artistiques, scientifiques ou religieuses, où se rencontrent sur un même terrain amateurs et « professionnels », ceux-ci apportant à ceux-là le tribut de leurs travaux et le poids de leur expérience, ceux-là soutenant ceux-ci non seulement du nerf de la guerre, mais, concours plus précieux encore, de leurs encouragements et de leur intérêt éclairé. Il ne s'agit point de ces académies de beaux-esprits figés dans une routine classique, jouant aux savants ainsi que les enfants aux soldats, sociétés d'admiration mutuelle qui font leur affaire principale de banqueter et de discourir. Ce sont des associations militantes, parlant moins qu'elles ne pensent et n'agissent, groupes de pionniers volontaires de la science dont le but entièrement désintéressé est au-dessus de toute considération de gloriole, et qui, dans leur recherche passionnée de la vérité, affrontent résolument tous les obstacles.

(1) Après l'article de M. le docteur Brissaud, celui de M. A. B. prouve, une fois de plus, l'éclectisme sincère de la *Nouvelle Revue*.

Il en est un du moins qui leur est épargné : l'ironie du public pour ce qu'il ne comprend pas, son indifférence généralement malveillante pour ce qui ne le touche point — cette indifférence bovine, comme dernièrement la qualifiait plaisamment M. Donald Mac-Nab dans un très intéressant article de la très curieuse et très peu connue revue *le Lotus*, organe théosophique. L'indifférence est toujours blâmable, qu'elle provienne d'égoïsme ou de grossièreté d'esprit. Quant à l'ironie, c'est une chose charmante lorsqu'elle est à sa place ; mais, dans bien des cas, elle n'est qu'une arme traîtresse avec laquelle les esprits légers coupent lâchement les jarrets des audacieux. Chez nos voisins, c'est à armes courtoises seulement que l'on combat l'audace intellectuelle.

Comme l'indique son nom, la *Société des recherches psychiques* a été instituée dans le but d'étudier et de coordonner certains phénomènes de nature immatérielle, dont depuis des siècles, sous forme d'hermétisme, de kabbalisme, d'occultisme, de mesmérisme, de spiritisme, on cherche vainement la loi. Jadis cette indiscrète curiosité menait tout droit au bûcher. A notre époque plus clémente on se borne, en France, à lui opposer un insolent dédain prétendu scientifique. En Angleterre, il n'en est pas de même. Chose singulière, que ce peuple tenu pour le plus positif du monde, et qui a créé à son usage le mot si expressif *matter of fact*, très imparfaitement traduit par « pratique », sacrifie à ses heures à un idéalisme raffiné. Ici même M. Gabriel Sarrazin en faisait l'autre jour la remarque (1). D'accord avec Mme de Stael et M. Taine, il attribuait ce culte de l'élément psychique à l'influence du sang germanique qui coule pour une forte part dans les veines des Anglo-Saxons. Il ajoutait que, quand cette tendance d'esprit ne se trouve pas étouffée d'autre part par la passion du lucre, desséchée par l'étroitesse du formalisme, étranglée par la brutalité de la lutte pour la vie, elle s'en exalte d'autant plus qu'il s'y mêle un sentiment de réaction contre la bassesse humaine en général et britannique en particulier.

La *Société des recherches psychiques* est très nombreuse et très prospère. Sur la liste de plus de 600 membres des deux sexes qui la composent, je relève les noms de M. Gladstone et de son adversaire politique M. Arthur Balfour, secrétaire d'État pour l'Irlande dans le cabinet de lord Salisbury; du poète-lauréat lord Tennyson, du grand esthéticien John Ruskin et de l'excellent peintre G. F. Watts, le plus intellectuel des maîtres de la remarquable école anglaise moderne, en même temps qu'il en est un des meilleurs ouvriers ; des révérends évêques de Carlisle et de Ripon ; d'éminents professeurs de physique, d'astronomie, d'anatomie, de philosophie morale

(1) *Lord Tennyson*, *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1888.

dans les Universités et collèges du Royaume-Uni. Au nombre des membres correspondants figurent les docteurs Ch. Richet, Féré et Bernheim, M. Th. Ribot et M. Taine, le docteur Ed. von Hartmann, des professeurs de psychologie, de psychiâtrie, de physiologie et d'éthique russes, américains, italiens, allemands. J'y trouve même un Hindou de Bombay, Mahaveda Vishnù Kané, qui apporte à la Société le concours de son érudition spéciale dans des questions nées pour ainsi dire sur le sol fécond de la péninsule du Gange, berceau de notre race, terre nourricière de son génie.

Rien de plus sérieux, on le voit, de plus honorable, et qui offre plus de garanties de bonne foi et de compétence. Rien de plus laborieux aussi, à en juger par la volumineuse publication dans laquelle, sous le titre *Phantasms of the living*, trois membres actifs de la Société ont condensé et présenté au public le résultat de dix années d'observations et d'études.

Le but que se sont proposé MM. Gurney, Myers et Podmore est d'établir scientifiquement, d'après des observations aussi rigoureusement précises qu'il est possible en matière si délicate et si obscure, cette mystérieuse manifestation de sympathie à distance, dont nous avons tous éprouvé des effets plus au moins rudimentaires, et qu'ils appellent *télépathie*. Tâche immense et labeur ingrat entre tous, car c'est seulement par l'accumulation lente et patiente de menus faits d'apparence insignifiante et par le rapprochement entre ces faits que l'on pourra parvenir à leur trouver une loi rationelle et constante.

Il est une science encore en enfance qui emploie une méthode analogue : on a nommé la météorologie. Mais ceux qui en font leur étude ont cet avantage que les phénomènes qu'ils observent sont d'ordre purement matériel, visibles, tangibles, pondérables, mensurables, au moyen d'instruments d'une sensibilité délicate et d'une précision absolue. Un thermomètre, un baromètre, un pluviomètre bien construits ne peuvent ni tromper ni se tromper : ce sont des agents passifs qui reçoivent une impression, l'enregistrent et la transmettent fidèlement. Celui qui les consulte n'est exposé qu'à une erreur de calcul qu'il peut corriger aisément par le contrôle sûr de la preuve mathématique.

En matière psychique, la difficulté est bien autre. C'est avec le seul concours de sa raison et de ses facultés d'induction qu'il faut observer, sur un sujet vivant, pensant et doué de volonté, des phénomènes extrêmement complexes, dont la manifestation peut être entravée par mille circonstances extérieures. Et l'expérimentateur a non seulement, comme en d'autres sciences, à se garder contre sa propre erreur de vision ou d'appréciation, contre l'entraînement de son esprit et la précipitation de sa généralisation, mais encore à se défendre contre l'erreur même du sujet, contre les écarts d'imagina-

tions surexcitées, contre les fautes de mémoire, les obscurités de narration, les exagérations involontaires, les sophistications inconscientes de la vérité si communes chez l'homme même le plus sain et le mieux équilibré, le plus intelligent et le plus sincère.

La télépathie étant définie « faculté d'un esprit dit *agent* à transmettre sa pensée dans un autre esprit dit *récepteur* (1), par un intermédiaire qui n'est pas celui habituellement reconnu des sens », on voit que les phénomènes télépathiques sont corrélatifs de ceux de la suggestion. Tandis qu'en France, nation imaginative à ce qu'elle prétend, les savants limitent leurs recherches à l'élément physiologique de la question, les Anglais, considérés comme positifs, se lancent hardiment dans le champ plus vaste de l'observation purement psychique. Ce n'est point sur des sujets en état de sommeil artificiel, magnétique ou hypnotique, sur des hystériques, des somnambules, des médiums, qu'ont opéré MM. Gurney, Myers et Podmore, mais sur des individus sains de corps et d'esprit et généralement en état de veille, car fort judicieusement ils n'attachent aux rêves qu'une médiocre importance. Ce qu'ils recherchent, ce sont des faits, les uns spontanés, les autres expérimentaux.

Les faits d'ordre expérimental tiennent à des formes diverses de transmission de la pensée. D'abord c'est l'expérience, semblable à un petit jeu de société, d'un objet, d'un nom, d'un chiffre pensé par une personne et deviné par une autre. Il s'agit pour l'agent de concentrer sur sa pensée toute sa force mentale et de mettre une énergie suffisante à vouloir la faire passer dans l'esprit du récepteur. Comme dans toutes les expériences de ce genre, c'est de sa volonté surtout que dépend le résultat : il en est l'élément actif. Quant aux sujets, ils semblent devoir être doués d'une sensibilité spéciale les rendant particulièrement aptes à recevoir cette sorte d'empreinte donnée par l'agent. Parmi les faits relatés il en est de fort curieux survenus dans la famille d'un ministre anglican dont les enfants sont des sujets remarquables.

Chez nous néanmoins, le docteur Richet a soumis à des expériences analogues, consistant à deviner des cartes à jouer, des individus pris à l'aventure, et sur une échelle assez étendue pour pouvoir établir, d'après un calcul de probabilités, que le nombre des résultats exacts dépassait sensiblement celui qui aurait été dû au seul hasard (2). Remarque intéressante : la prolongation d'une séance d'expérience semble énerver la volonté de l'agent et émousser la sensibilité du récepteur, si bien que les résultats finissent par devenir à peu près nuls. Il y a

(1) *Percepteur* serait la traduction exacte de *percipient*. Mais ce mot a un sens trop défini et trop administratif, pour qu'il me soit possible de l'employer.

(2) *Revue philosophique* de décembre 1884 : *la Suggestion mentale et le calcul des probabilités*.

là un argument contre la doctrine de la simple coïncidence. De même, la présence d'un trop grand nombre de spectateurs, surtout s'ils sont hostiles ou seulement indifférents, compromet fort le succès de ces sortes d'expériences. Qui n'a pas été à même de constater, dans une mesure moindre, l'effet pernicieux d'un fluide contraire? Tous ceux qui à un titre quelconque se produisent si peu que ce soit en public le savent bien.

Une autre expérience télépathique intéressante consiste dans la reproduction par le récepteur d'un dessin élémentaire tracé par l'agent, figure géométrique ou objet usuel sommairement indiqué. Inutile de dire que des précautions minutieuses sont prises contre toute supercherie. Le sujet a les yeux bandés pendant l'opération de la transmission, qui consiste pour l'agent à fixer son dessin avec la ferme volonté de communiquer sa pensée. D'autres fois on fait intervenir le contact des mains; mais l'expérience est plus concluante quand il n'y a pas à craindre qu'inconsciemment peut-être l'agent n'influence le récepteur par une indication tactuelle, même légère. En tout cas, elle doit avoir lieu dans un silence absolu et devant aussi peu de témoins que possible. C'est seulement lorsque le sujet se déclare prêt à reproduire ce qu'il voit — c'est-à-dire dans un délai variant de trente secondes à trois minutes — qu'on lui retire le bandeau.

Le résultat n'est pas toujours satisfaisant, et il est rare que la reproduction soit absolument fidèle. L'inaptitude du récepteur au dessin peut être pour quelque chose dans ces imperfections, quoique l'un des exemples cités nous montre une chaise beaucoup mieux dessinée dans la reproduction que sur l'original. Il faut remarquer aussi qu'au témoignage d'un étudiant de l'Université de Berlin qui s'est souvent prêté à cette expérience, l'image perçue par le sujet pendant qu'il a les yeux bandés devient parfois confuse lorsqu'il est rendu à la lumière. Mais enfin, il existe presque invariablement une analogie sensible entre l'original et la reproduction.

Un fait à noter est celui-ci. Deux agents ayant, à l'insu l'un de l'autre, tracé l'un une croix, l'autre un carré, le récepteur, qui de son côté ignorait être soumis à une double suggestion, a fini, après quelques tâtonnements, par insérer la croix dans le carré. La même chose s'est produite chez le docteur Liébault, de Nancy. M. Myers avait hypnotisé une femme et lui avait dit qu'elle avait un enfant sur les genoux; simultanément M. Gurney avait suggéré un chat. A son réveil, ses regards étant tombés sur un chapeau, elle s'écria : « Ce n'est ni chat ni un enfant! » — et pendant quelques minutes elle fut en proie à un malaise mêlé d'inquiétude et de dégoût. Il semble donc que la suggestion mentale puisse être l'écho de plusieurs cerveaux pensants à la fois, ce qui complique singulièrement le problème.

La transmission de sensations élémentaires, telles qu'odeurs, sa-

veurs, douleurs légères, est aussi praticable avec succès. Ainsi l'agent goûte au dehors une substance quelconque, rentre dans la chambre et transmet la sensation au récepteur en lui plaçant ses mains sur les épaules. Sur 32 expériences rapportées par M. Gurney, il n'en est que 5 ayant donné un résultat parfaitement juste; mais l'approximation est presque toujours fort curieuse. Ainsi du poivre de Cayenne est confondu avec de la moutarde — « et nous n'expérimentâmes pas plus avant ce jour-là », ajoute le narrateur. Ce produit incendiaire avait dû, en effet, oblitérer le sens du goût aussi bien chez le récepteur que chez l'agent. Du gingembre candi est défini « quelque chose de doux et de chaud »; — du vin de Porto « quelque chose entre l'eau de Cologne et la bière », ce qui ne fait pas l'éloge du liquide ayant servi à l'expérience; — la saveur de l'alun enfin, est décrite comme participant de l'encre, du fer et du vinaigre. Rien ne saurait être plus exact.

En citant ces faits, je prie le lecteur de se rappeler qu'il ne s'agit point d'exhibitions intéressées faites par des charlatans, ni de séances amusantes auxquelles se divertissent des gens du monde plus ou moins crédules et enclins à la légèreté dans leurs conclusions. Ce sont des expériences scientifiques, entourées de toutes les garanties possibles, dans lesquelles ceux qui s'y livrent n'apportent aucune idée préconçue, et assez de sincérité pour faire part de leurs échecs comme de leurs succès. En ce qui concerne particulièrement la transmission du goût, ils reconnaissent que, malgré toutes les précautions prises, l'odeur des substances qui servent aux expériences pourrait bien guider le sujet dans une certaine mesure. On voit qu'ils font la part belle à l'incrédulité.

Mais les phénomènes télépathiques spontanés sont infiniment plus intéressants encore à observer, et c'est à leur étude qu'est consacrée la majeure partie des 1 300 pages compactes qui forment l'ouvrage dont nous nous occupons. A cette catégorie se rattachent les rêves et les impressions émotionnelles, pressentiments, spontanéité de pensée, d'action et de sensation chez deux individus, cas fréquent entre jumeaux, même lorsqu'ils sont séparés, et auquel, jusqu'à présent, on n'a trouvé aucune explication physiologique. Ces sortes de témoignages sont considérés par MM. Gurney, Myers et Podmore, comme faibles au point de vue expérimental. Quand il s'agit de la pensée, par exemple, la spontanéité n'est souvent qu'apparente, et le fil, si ténu soit-il, qui a amené au même moment la même idée dans deux esprits, se découvre parfois à un examen attentif et judicieux. Les pressentiments aussi sont fort sujets à caution. Comme le disent ces messieurs, c'est rétrospectivement qu'on établit la corrélation entre le fait et l'impression émotionnelle, et, par une tendance naturelle contre laquelle se défend mal l'esprit le moins superstitieux, on

attribue volontiers à celle-ci une netteté et une intensité qu'elle n'a pas eues. Sans compter la fréquence des occasions où un pressentiment, même très caractérisé, ne correspond à aucun fait défini, cas très souvent observé sur soi-même par l'auteur de ces lignes. Ces étranges malaises et inquiétudes de nature purement mentale auxquels sont si sujets les êtres doués — ou plutôt affligés — d'une sensibilité nerveuse très vive, sont-ils corrélatifs de faits inconnus, mystérieux, dont la relation avec notre personnalité échappe à notre entendement limité? C'est possible, c'est probable. Mais il y a là un élément d'inconnu, d'insaisissable qui rend superflu, prématuré et par suite dangereux de s'aventurer sur ce terrain avant d'en avoir reconnu et éclairé les approches. Quant aux rêves, sauf exception, leur vague, leur incohérence, leur extravagance, en rendent l'étude extrêmement difficile et à peu près illusoire, sans parler de ce qu'on appelle l'*illusion hypnogogique*, c'est-à-dire une hallucination subjective des sens d'un individu en état intermédiaire entre la veille et le sommeil. Chez nous, M. Alfred Maury n'a pas craint de s'attaquer à cette difficile observation des rêves, et ses laborieuses recherches n'ont abouti à aucun résultat clair et défini.

Les phénomènes spontanés auxquels s'attachent particulièrement MM. Gurney, Myers et Podmore sont les hallucinations passagères de personnes saines et en état de veille. Non pas l'hallucination mentale qui reproduit, en la déformant plus ou moins, une image déjà vue ou imaginée, une sensation déjà éprouvée, et qui n'est que la persistance de cette sensation ou de cette image, comme une sorte d'écho ou de reflet, pourrait-on dire. L'hallucination vraiment télépathique est de nature objective: ils la définissent « une perception à laquelle le raisonnement seul fait reconnaître que manque la base objective », autrement dit une hallucination *véridique*, « dont l'apparence n'est point créée par l'imagination, mais est matériellement vue et entendue », bien qu'elle n'ait pas d'existence.

Ceux qui trouvent ces définitions obscures, je les renvoie au livre, dont l'espace me manque pour reproduire, même en les condensant, les développements extrêmement lucides et ingénieux. J'espère en avoir assez dit pour faire comprendre que cette classe de phénomènes télépathiques se compose d'apparitions, de fantômes, il faut bien écrire le mot, quitte à faire sourire ceux qui persisteront à confondre avec des contes de nourrice les observations scientifiques d'hommes dont on ne saurait suspecter l'honorabilité ni l'intelligence. C'est même l'importance attachée par eux à ce genre d'hallucinations qui a donné son titre à l'ouvrage : *Fantômes des vivants*. Des vivants et non des morts, car il s'agit de fantômes et non de revenants. Même lorsque — le cas est fréquent — une apparition est corrélative de la mort de la personne qui a « apparu », c'est à une influence télépathique, cousine

germaine de la suggestion, mais non hypnotique, que les auteurs attribuent le phénomène. Et si l'apparition ne s'est produite que dans un délai appréciable après la mort, ils en concluent à un retard, provoqué par une cause quelconque, de la transmission télépathique, plutôt qu'à une influence *post mortem*. Non pas qu'ils nient la possibilité d'une telle influence, « hypothèse qui n'a rien d'incompatible avec la conception psychique de la télépathie ». Mais ils préfèrent s'en tenir à leur théorie d'une communication magnétique entre l'agent — la personne qui apparaît — et le récepteur — celle à qui se manifeste l'apparition. La méthode est plus scientifique puisqu'elle s'appuie sur des bases expérimentales.

Le lecteur ne s'attend pas à ce que j'entre dans le détail des 702 cas décrits par les auteurs, soigneusement classés par genres, selon qu'ils affectent les sens auditif, olfactif, gustatif, visuel ou tactile, qu'ils sont de nature douloureuse ou émotionnelle, physique ou mentale, survenus en état de veille ou de sommeil soit naturel, soit hypnotique, individuels, collectifs ou réciproques. La plupart sont très frappants. Si l'on considère à quel contrôle rigoureux ont été soumis tous ces témoignages, enquête, contre-enquête, interrogatoires contradictoires, vérification minutieuse de tous les menus détails de nature à les corroborer, il sera difficile au plus sceptique de les révoquer en doute. Ces messieurs n'ont même pas négligé de tenir compte du développement intellectuel des récepteurs, point capital dont dépend absolument la valeur d'une observation.

Membres du clergé et du barreau, officiers, médecins, artistes, femmes appartenant aux classes cultivées, presque tous autorisant la publication de leurs noms et narrant des faits le plus souvent relatifs à la mort d'un être cher, peu en disposition par conséquent d'en parler avec légèreté, seraient-ils donc tous ou des imposteurs ou des dupes d'illusions fantastiques ? Cela est peu croyable. Il est un excès de scepticisme et de méfiance qui ressemble à la naïve stupidité de l'autruche se fourrant la tête dans un buisson et se figurant ne pas être vue parce qu'elle ne voit pas. Si j'osais employer un tour populaire singulièrement expressif, je dirais qu'en pareille matière il ne s'agit pas de faire le malin, car il n'y a pas là dedans le plus petit mot pour rire. Il est plus digne et plus sage d'ouvrir tout grands ses yeux, ses oreilles, son esprit, de consacrer ses facultés d'observation et de critique à un examen impartial et judicieux de faits manifestes. Ce ne sont pas toujours les plus savants qui ne jurent que par la méthode expérimentale et prétendent en faire une selle à tous chevaux. Récuser de parti pris tout témoignage humain entraînerait l'abolition de la justice terrestre. Si la déposition d'un témoin, dont souvent le jugement est grossier et la moralité douteuse, suffit pour envoyer un homme à l'échafaud, pourquoi les affirmations de per

sonnes dont le caractère offre toutes garanties seraient-elles dépourvues d'autorité quand il s'agit uniquement d'examiner sans hostilité préconçue des questions scientifiques ?

Si je ne cite aucun des faits extrêmement curieux rapportés par MM. Gurney, Myers et Podmore — assistés dans leur laborieuse enquête par M. Sidgwick, professeur de philosophie morale à Cambridge et mistress Sidgwick, par le professeur Barrett, du collège royal des sciences de Dublin, par le professeur Oliver Lodge, du collège de Liverpool, par le docteur Richet et d'autres encore, — c'est que dans l'espèce une observation isolée n'a aucune signification. Il faut les considérer dans leur ensemble, se mettant en valeur les unes par les autres. Elles sont nombreuses et pourraient l'être davantage. Comme le disent fort justement les auteurs, leurs différentes preuves inductives ne sont pas les anneaux d'une chaîne déductive, mais les branches qui forment un fagot. Or, on n'a jamais pu établir mathématiquement quel est le nombre de branches nécessaires à former un fagot, pas plus que le nombre d'individus qui constituent le minimum d'une foule. Ils se flattent d'avoir déjà fait un fagot d'une grosseur respectable, dans lequel n'entrent que des branches solides, et non des roseaux desséchés tels qu'histoires de revenants, fables de la superstition populaire, récits de seconde main plus ou moins embellis par des imaginations enflammées ou des esprits sans scrupules. Quoi que l'on pense de leurs théories, on doit en effet leur rendre cette justice, en même temps qu'un hommage mérité à la persévérance qu'ils ont mise dans l'accomplissement de leur tâche, à la sûreté et à la précision de leurs observations, à l'ordre et à la netteté de leurs classifications, à l'ingéniosité de leurs déductions, à la solidité de leur méthode, à l'élégance de leurs solutions, à la limpidité de leur langage, aux soins minutieux enfin apportés à l'arrangement matériel de ces deux beaux volumes, détail qui n'est pas à dédaigner quand il s'agit de matières aussi rébarbatives.

Je parlais de leurs théories — le mot est impropre, car ils n'en ont encore formulé aucune. La seule conclusion qu'ils tirent de ce monceau d'observations est la suivante. Sur un groupe de 5680 personnes adultes examinées au point de vue des phénomènes télépathiques spontanés, la proportion de celles qui ont éprouvé une fois dans leur vie une hallucination véridique — c'est-à-dire en corrélation avec un fait réel — est de 1 pour 90 en ce qui concerne les hallucinations auditives, de 1 pour 277 au regard des hallucinations visuelles. Pour que ces phénomènes pussent être attribués à de simples coïncidences fortuites, il faudrait, d'après le calcul des probabilités, que cette proportion fût de 1 pour 10 dans le premier cas, de 1 pour 1 dans le second. La chance contre la coïncidence est de plus d'un trillion contre 1 pour les hallucinations auditives ; pour les hallucinations visuelles

elle est, contre 1 également, du nombre extravagant qui serait figuré par l'unité suivie de 36 zéros. Autant reprendre la vieille histoire des lettres de l'alphabet jetées en l'air et qui en retombant formeraient l'*Iliade*.

Si donc on ne peut ni révoquer en doute la réalité des faits, ni les attribuer à d'invraisemblables hasards, force est d'admettre qu'il existe une mystérieuse faculté de connaissance, se manifestant chez certains êtres, soit en raison de certaines particularités d'organisation, soit sous l'action de certaines influences extérieures, et dont la loi nous est encore absolument inconnue.

En revendiquant pour cet ordre de phénomènes psychiques le droit à être discutés scientifiquement et expérimentalement, les auteurs des *Fantôme des vivants* rappellent que déjà Socrate avait prétendu circonscrire le champ d'activité de l'esprit humain. Ce sage que nous révérons comme le père de la science, en avait formellement exclu toutes recherches sur l'essence et les mouvements du Soleil et de la Lune. C'étaient choses impossibles à jamais connaître, dont la connaissance d'ailleurs serait inutile quand même l'on y parviendrait, auxquelles par conséquent il était superflu de gaspiller une vigueur intellectuelle mieux employée à poursuivre la solution des problèmes politiques et sociaux intéressant directement l'humanité. Qu'en pensent nos modernes bacheliers? Auguste Comte n'a rien inventé quand il a limité les spéculations de l'homme à ce qui peut informer sa conscience et guider sa vie. L'expérience n'enseignera donc jamais à s'abstenir de ces prescriptions, d'ailleurs bien superflues, car les idées font leur chemin toutes seules sans en prendre souci? Toute recherche est féconde, quand même on ignore quels fruits elle portera. Ce n'est pas en marchant toujours dans les sentiers battus qu'a progressé la science humaine, et ceux qui cherchent la vérité par les champs et et au milieu des fourrés ne sont pas les moins dignes d'intérêt et d'encouragement.

M. A. B.

TOUJOURS!

Vous qui glissez comme une aurore
A travers nos sombres frimas,
Comme un radieux météore,
Comme un doux arc-en-ciel qui dore
Tout ce qui tombe sous ses pas ;

Vous qu'on voit planer à distance,
Perdus dans un rêve enchanté,
Ne voyant de loin l'existence
Que sous son jour le plus intense,
Que par son plus brillant côté;

Couples aimants, troupe céleste,
Doux échappés du paradis,
Du divin langage il vous reste
Un mot dont le charme funeste
Fait songer aux fruits interdits.

Comme eux dans la sphère immuable
Il germa pour l'éternité,
Et sur l'infini grain de sable
Où va sa course insaisissable,
L'homme imprudent l'a transporté,

Pour oublier que tout s'envole,
Que tout nous quitte et tout nous ment,
Il a placé cette parole
Sur les lèvres de son idole
Aux heures de l'enchantement.

Il en a fait un chant sublime,
Défiant le temps et le sort,
Un pont de fleurs masquant l'abîme,
Et, sur les yeux de la victime,
Un bandeau qui voile la mort;

Il en a fait l'ardent poème
Que le vieux monde épelle encor,
Il en a fait le nœud suprême
Où l'amour, doutant de lui-même,
Lui-même enchaîne son essor...

Et tant que sur l'humble planète
Revivra notre humanité,
Tant qu'un amant, tant qu'un poète
Voudra qu'un mot divin reflète
Sa terrestre félicité,

A travers le temps et les âges
Ce mot infini vibrera,
Et, dans les plus rudes langages,
Et, sur les plus lointains rivages,
La lèvre aux lèvres l'apprendra ;

Car plus la joie est éphémère,
Plus il lui faut l'illusion :
Vain prisme, idéale chimère
Qui fait briller la coupe amère
Sous sa troublante vision...

. . . .

Ah! poursuivez votre beau songe,
Rêveurs d'éternelles amours!
Et, murmurant le doux mensonge,
Pour que le baiser se prolonge,
Jusqu'à demain... dites : « Toujours! »

Baronne D'OTTENFELS.

LES NÉNUPHARS

L'étang dont le soleil chauffe la somnolence
Est fleuri, ce matin, de beaux nénuphars blancs...
Les uns, sortis de l'eau, se dressent, tout tremblants,
Et dans l'air parfumé leur tige se balance.

D'autres n'ont encor pu fièrement émerger,
Mais leur fleur vient sourire à la surface lisse.
On les voit remuer doucement, et nager :
L'eau frissonnante affleure aux bords de leur calice.

D'autres, plus loin encor du moment de surgir
Au soleil, ont leur fleur entière recouverte...
On peut les voir, bercés d'un remous, sous l'eau verte :
Écrasés par son poids ils semblent s'élargir.

Ainsi sont mes pensers dans leur floraison lente.
Il en est d'achevés, sans plus rien d'hésitant,
Complètement éclos, comme sur cet étang
Les nénuphars bercés par la brise indolente.

D'autres n'ont encor pu dépasser le niveau,
Ce sont ceux-là surtout que, poète, on caresse, —
Qu'on laisse à fleur d'esprit flotter avec paresse. —
Comme les nénuphars qui bâillent à fleur d'eau.

Mais je sens la poussée en moi vivace et sourde
D'autres pensers germés mystérieusement
Qui s'achèvent encor dans l'assoupissement, —
Comme les nénuphars qui dorment sous l'eau lourde.

Edmond ROSTAND.

CHRONIQUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

Dans l'ombre religieuse du bois sacré découpant de noirs feuillages sur la pourpre d'un ciel tragique, Orphée gémit devant le tombeau d'Eurydice : il appelle la morte avec des sanglots; avec lui le chœur se lamente et pleure.

Et la voix du charmeur de monstres s'élève, harmonieusement déchirante, exprimant une douleur surhumaine, implorant l'Amour plus fort que la Mort.

Et guidé par Éros lui-même, il s'en va à travers les gorges pierreuses menant aux gouffres de l'Hadès; il s'en va, chantant sur sa lyre ces vers qui émeuvent les êtres et les choses, éteignent les aboiements de Cerbère, touchent de pitié le cœur jusqu'alors impitoyable des Infernaux. Bientôt, dans les Champs Élysiens où, blanches comme des marbres, dans la transparence bleuâtre des bosquets, passent en souriant les Ombres heureuses, il retrouve celle qu'il pleurait. Loin des abîmes il l'emmène; à peine reconquise, il doit la perdre encore pour avoir manqué à sa promesse de ne la point regarder en face avant de l'avoir rendue à la lumière du soleil.

Et de nouveau, aux lamentations du poète divin, l'Amour apparaît, sur les lèvres d'Eurydice déjà couvertes des violettes de la mort, il ramène le sourire et fait refleurir la vie.

Ces tableaux, ces images, je les ai vus; cette voix, je l'ai entendue, il y a déjà bien des années, et le souvenir qui m'en revient aussi vivant, aussi coloré que s'il datait d'hier, est un des plus précieux que je garde de mes premières impressions de Paris.

C'était à l'époque où — en sa prime nouveauté — le Théâtre-

Lyrique de la place du Châtelet nous donnait cette série d'œuvres anciennes ou nouvelles, qui marque l'une des phases les plus brillantes de l'histoire de notre théâtre musical.

Les tableaux représentaient de véritables œuvres d'art, d'une variété, d'une couleur et d'un charme rares; la mise en scène, l'arrangement des costumes témoignaient d'un goût exquis; Orphée enfin empruntait la voix, l'incomparable style, le jeu pathétique, la forme sculpturale de Mme Pauline Viardot.

L'amer parfum des lauriers et des myrtes semblait émaner de l'œuvre, les figures marmoréennes d'Orphée et d'Eurydice y charmaient les yeux au milieu des rochers rougis par la morsure des flammes. Tout cela présenté, mis au point avec une délicate perfection, nous avait apporté, indépendamment même de la musique superbe de Gluck, une somme de pures jouissances que vraisemblablement nous ne retrouverons plus jamais.

II

L'Opéra-Italien de la Gaîté ne pouvait prétendre à une reconstitution parfaite de ces éléments, dont l'ordonnance avait dû coûter naguère de longues études et de patients efforts; il nous a présenté du moins l'*Orfeo*, avec une recherche de luxe et d'éclat dont l'intention est assurément plus louable que l'effet; il doit être félicité surtout en faveur de cette entreprise qu'il poursuit d'offrir au public parisien une véritable exposition de musique dramatique, au cours de laquelle l'art italien fait, à ses côtés, une si large place aux œuvres de toutes les écoles.

L'*Orfeo* est le troisième ouvrage que présente M. Sonzogno, après les *Pêcheurs de perles* de Bizet et *I Puritani* de Bellini. Cet intelligent éclectisme nous a permis de retrouver en moins de trois semaines des œuvres dont la juxtaposition est des plus intéressantes et que Paris n'aura pas l'occasion de revoir avant bien longtemps.

De l'*Orfeo* succédant, après plus de vingt-cinq ans, à l'*Orphée*, version française, je rapporte une impression d'ensemble toute différente de celle de ma première rencontre avec ce chef-d'œuvre.

Au Théâtre-Lyrique, toute la lumière de l'ouvrage se concentrait sur Orphée, sur Mme Pauline Viardot; tous nos regards, toute notre passion étaient pour elle; les grandes pages instrumen-

tales, les chœurs pourtant admirables, nous frappaient moins, semblaient comme estompés par le vif éclat du rôle.

Ici au contraire, les chœurs, les symphonies viennent en avant. On en goûte toute la poésie et toute la puissance. Orphée reste un personnage de première valeur; mais il ne sort pas du tableau, il n'y apparaît pas dominateur; il ne s'empare plus de nous impérieusement.

Ce n'est pas qu'il faille dédaigner l'interprète qui nous restitue cette superbe et poétique figure d'Orphée, à la fois humaine et divine. Mme Hastreitter est une artiste de premier ordre; elle me frappe bien plus pourtant par la justesse de sa mimique, la mobilité et l'expression de sa physionomie, la recherche plastique de ses attitudes, que par la qualité de sa voix et sa manière de chanter. Si elle donne aux accents d'Orphée une réelle vigueur dramatique, elle ne leur prête malheureusement pas cette profondeur, elle ne leur garde pas cette tenue si expressive, si pénétrante, dont mon esprit reste encore touché quand je me ressouviens de celle qui révéla à notre jeunesse la beauté de ce magnifique rôle.

Après l'air classique: « J'ai perdu mon Eurydice! » le public a fait à Mme Hastreitter une ovation bien méritée. Ce que je dis de notre première interprète française ne saurait diminuer la très réelle valeur de la cantatrice italienne.

Le rôle d'Eurydice était confié à Mme Bevilacqua, et celui de l'Amour à Mme Jeanseni, dont les qualités vocales, du moins pour l'interprétation de la musique de Gluck, demanderaient à être développées par l'étude.

III

Avant l'*Orfeo*, nous avions eu *I Puritani*. On sait de quelle vogue jouit naguère cet ouvrage. Il a eu le sort des œuvres devenues rapidement populaires, il est entré dans le domaine des glorieuses banalités. L'invention de l'orgue de Barbarie a fait bien du mal aux compositeurs illustres!

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Bellini n'a point perdu, après tant d'années et tant de voyages par les rues et par les champs, la flamme et la passion de la jeunesse. S'il représente une formule qui n'est plus ni dans nos goûts ni dans nos tendances, il se manifeste du moins comme un curieux document que consul-

teront avec fruit beaucoup de ceux qui s'en vont trop loin sur les marges du chemin dramatique. En leur apprenant ce qu'il ne faut plus faire, il leur enseignera aussi ce qu'il ne faut pas oublier.

L'interprétation d'*I Puritani* est, dans son ensemble, très remarquable. Le ténor Marconi, cavalier élégant et de presque trop haute taille, chante avec séduction, et, dans les passages élevés, avec un mordant parfois inattendu, l'organe, à première audition, paraissant un peu fragile.

M. Cotogni est un baryton, à la voix souple et ferme. Il me semble qu'il manque à Mme Repetto-Trisolini quelque toute petite chose pour en faire une chanteuse dramatique. Nonobstant le défaut de ce « je ne sais quoi », sa belle voix, ses qualités de vocaliste, ont été fort appréciées, et de nombreux rappels lui ont prouvé, ainsi qu'aux autres interprètes d'*I Puritani*, la réelle satisfaction du public.

IV

Entre les deux derniers ouvrages donnés au Théâtre-Italien s'est placé à l'Opéra le très intéressant et très brillant début de Mme Melba. Le mot « début » est-il bien exact? Mme Melba ne doit donner à Paris que quatre ou cinq représentations. « Exhibition » conviendrait mieux, particulièrement en ce temps-ci.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'applaudir à cette idée du directeur de l'Opéra de nous faire connaître une cantatrice dont les gazettes belges disaient merveille et qui a tenu largement toutes les promesses de la renommée.

Mme Melba est encore une artiste à la physionomie très mobile, rendant avec une singulière intensité d'expression toutes les passions, toutes les impressions de son personnage.

Sa voix, d'une flexibilité, d'une solidité et d'un éclat remarquables, est conduite avec une rare maîtrise. La scène de la folie et de la mort d'Ophélie a été pour Mme Melba un véritable triomphe. Elle l'a jouée avec une poésie et chantée avec un charme et une virtuosité qui lui ont valu, après d'interminables bravos, un triple rappel, haute marque de satisfaction dont les Parisiens ne sont pas prodigues.

L'Opéra, qui fait la revue des artistes, va faire aussi la revue des œuvres, à l'intention des hôtes de Paris. Après *Henry VIII*, il

reprendra, ce mois-ci, *Patrie!* et le mois prochain le *Cid*. Nous aurons, entre temps, la première représentation de la *Tempête,* le ballet en trois actes de M. Ambroise Thomas, l'illustre doyen des compositeurs français.

Louis **GALLET.**

DRAME ET COMÉDIE

Le programme de la dernière soirée du Théâtre-Libre offrait la plus attrayante variété : un acte en vers de M. Léon Cladel, *l'Ancien;* une comédie de M. Zola, *Madeleine;* une comédie de M. Ancey, *les Inséparables*. Cette dernière comédie a très joliment et justement réussi. Elle s'ajoute à la liste des pièces qu'on s'étonne de n'avoir pas vu jouer ailleurs qu'au Théâtre-Libre, et qui démontrent précisément son utilité.

L'*Ancien* est une œuvre de jeunesse rimée par M. Cladel dans sa première ferveur romantique. Le vieux paysan Pierre, dont le fils doit partir soldat, se jette dans le puits de sa ferme pour que Jean, « fils de veuve », ne quitte ni les champs du Quercy, ni sa bonne femme de mère, ni sa gentille fiancée Seconde.

Mis en prose, cet acte aurait pu devenir une œuvre attachante, curieuse, poétique. En vers, ce n'est que ce qu'on appelle un péché de jeunesse, dont il convient de ne pas tenir rigueur à un écrivain aussi artiste que M. Cladel. Je reconnais du reste que cet acte trop pauvre est richement rimé, ce qui prouve une fois de plus que M. Th. de Banville a été bien affirmatif en proclamant que « la rime est l'unique harmonie du vers», et qu' « elle est tout le vers ». Dans l'*Ancien,* les rimes ne marchent guère sans la consonne d'appui et il y en a beaucoup d'une richesse insolente comme *avale* et *cavale, rafistole* et *pistole, gascogne* et *cogne*. Ces rimes charmeront l'auteur du *Baiser,* les vers lui plairont moins.

Madeleine, de M. Zola, est pareillement une œuvre de jeunesse. M. Zola l'écrivit en 1865, et pour juger *Madeleine* il faut ne pas oublier un instant cette date lointaine. M. Zola, n'ayant pas trouvé d'éditeur pour ses grands poèmes pastichés de Musset,

Paolo, *Rodolpho*, avait publié les *Contes à Ninon* et la *Confession de Claude*. Les *Contes à Ninon* eurent quelque succès. M. Zola avait vingt-quatre ans, et il rêvait la gloire. Il fit du théâtre. Sa première pièce fut un acte intitulé : *la Laide*, resté inédit ; *Madeleine* fut la seconde. A l'époque où il écrivit ces trois actes, M. Zola était très romantique. Il l'est encore dans le roman qu'il tira plus tard de *Madeleine*. Quelques-uns assurent qu'il n'a jamais cessé de l'être. Quoi qu'il en soit, les trois actes de *Madeleine* sont un drame franchement et farouchement romantique, plein de force dans certaines scènes, d'inexpérience hardie ou de violence factice dans d'autres. Le romantisme, qui fait le fond de *Madeleine*, se mêle à des velléités réalistes dans le dialogue, et se complique d'une thèse soutenue avec une logique intraitable, mais aux dépens de la vérité. Au total, *Madeleine* est une œuvre des plus « suggestives », un document humain des plus précieux pour l'intelligence du talent de M. Zola. La pièce ne vaut pas le roman, où dans les descriptions M. Zola se découvre déjà le prodigieux virtuose de style qu'il est par nature et qu'on met trop en oubli parfois pour discuter le théoricien du naturalisme. Toutefois, si inférieure qu'elle soit au roman, la pièce n'est pas sans valeur ni surtout sans intérêt. C'est une œuvre assez banale, mais marquée au coin d'une originalité puissante. Il n'y a pas là de contradiction. Il n'y en a non plus qu'une apparente, entre le jugement de M. Montigny, le directeur du Gymnase qui refusa la pièce comme « impossible et folle », et celui de M. Harmant, le directeur du Vaudeville qui n'y vit qu'une « pâle » esquisse. Tout cela est vrai dans un certain sens et dans une certaine mesure. Et voilà pourquoi M. Antoine a eu une excellente idée en sollicitant de M. Zola la permission et l'honneur de représenter sa première grande œuvre dramatique. En lui accordant cette permission, M. Zola a montré enfin beaucoup d'esprit. Car il devait s'attendre à ce qu'on traitât son drame de drame romantique, et il savait mieux que personne les définitions qu'il a jadis données du drame romantique : « une monstrueuse exagération du réel, une fantaisie lâchée dans l'outrance... toute pièce qui se moque de la vérité des faits et des personnages ! »

Madeleine, à Paris, a été, après diverses aventures, la maîtresse d'un étudiant en médecine, Francis Hubert. Une fois médecin, celui-ci l'a épousée. Il l'a présentée à sa mère et à la vieille servante Véronique, qui est de la famille, comme une orpheline.

Véronique soupçonne le passé de Madeleine et a pour elle une haine de vieille protestante fanatisée, qui reproche au Christ d'avoir pardonné à la pécheresse repentie. Mais Madeleine est heureuse. Elle a une petite fille qu'elle adore. Elle aime son mari et il l'aime. Elle ne pense plus au passé. Soudain le voici qui se dresse devant elle, menaçant tout son bonheur. Un des anciens camarades de son mari, Jacques Gauthier, qu'elle a cru mort et qui a été son amant, arrive chez Francis. Francis ignore cette liaison, car, en donnant son nom à Madeleine, il n'a rien voulu savoir du passé. Jacques sait que son ami, son « frère », est marié, mais il ignore avec qui. Voilà les préparations du drame. Puisqu'ici le hasard seul est coupable, si Madeleine parlait à ce Jacques, qu'on nous présente comme un honnête garçon, celui-ci ne ferait pas un long séjour chez son ami Francis, et il n'y aurait pas de drame. Ce serait la vérité de la vie, qui n'est jamais qu'une généralisation. Il se pourrait encore que pour une cause quelconque Madeleine ne voulût point parler ou que Jacques ne voulût point partir, en supposant, par exemple, ou qu'elle a peur de lui ou qu'il l'aime encore. Ce serait en ce cas la vraisemblance théâtrale. Dans *Madeleine* nous sommes simplement en pleine convention romantique, en face de personnages qu'on ne nous explique pas, par ce motif singulier qu'ils sont exceptionnels. Madeleine avoue tout à son mari, et pour admettre cet aveu comme une possibilité dramatique, il aurait fallu qu'on nous fournît quelques éclaircissements sur son caractère et sur celui de Francis. Sans quoi cette scène est de l'action pour l'action, de même que la fuite éperdue de Madeleine et de Francis, qui abandonnent la maison comme des fous. « Mes souvenirs sont lâchés, je les vois derrière moi ! » s'écrie Madeleine, qui a là une première crise d'hallucination. Et de courir. Dans le silence de la maison désertée, il semble qu'on entende retentir le rire féroce de l'Erinnye vengeresse, de la vieille protestante Véronique.

La fatalité — qui dans l'espèce n'est que le nom de la convention au service d'une thèse — mène les fugitifs dans une chambre d'hôtel à Montpellier, où Madeleine a habité avec Jacques. Et le passé reparaît de nouveau aux regards effrayés de la malheureuse.

Pendant que Francis est allé commander le dîner, Jacques, descendu à ce même hôtel, retrouve Madeleine et lui parle

comme à une bonne fille qui a été sa maîtresse et qui est pour l'heure celle d'un inconnu.

D'un mot Madeleine, en disant qu'elle est mariée et, au besoin, avec qui, ferait cesser cette scène atroce pour elle. Elle se désespère et se tait. Après Jacques, une autre apparition fantastique franchit le seuil : c'est Laurence, une camarade de la vie de bohème tombée dans la misère. Laurence partie, les murs parlent à Madeleine, et tout s'anime dans la chambre d'une vie terrifiante, les rideaux de la fenêtre où elle envoyait des adieux à Jacques, la table où elle a écrit avec son doigt trempé dans l'encre : « J'aime Jacques. » Madeleine a une seconde crise d'hallucination bien plus forte que la première. Et dans le trouble où elle est, elle avoue de nouveau à Francis tout ce que lui rappelle cette chambre hantée, et elle l'évoque à ses yeux dans une rage folle de confession et comme se débattant avec des cris de douleur contre les souvenirs qui l'assaillent et la déchirent. Je ne conteste pas que cette scène puisse donner à une grande artiste le prétexte d'une pantomime vraiment shakespearienne; mais je dois constater qu'elle a produit une impression pénible, parce que, n'étant pas expliquée par la psychologie des personnages, elle semble impossible, à moins de ne voir en Madeleine qu'une détraquée et une névrosée, que son mari, puisqu'il est médecin, ferait sagement de surveiller et de soigner. Dans ce cas, la scène n'a plus d'intérêt dramatique et n'éveille en nous qu'un sentiment assez vague de pitié pour une créature encore plus malade que malheureuse.

Mais si cet acte n'a plus, considéré de la sorte, d'intérêt dramatique, il demeure des plus intéressants pour l'étude du tempérament de M. Zola. Ainsi que Thérèse Raquin, Madeleine est en proie à des hallucinations où tournoie et sombre comme dans une mer furieuse sa raison. Cette coïncidence entre les deux héroïnes des premiers romans de M. Zola ne présageait-elle pas ce que serait l'auteur lui-même, un admirable et étrange visionnaire du monde physique, voyant les choses d'un regard qui les grandit, sous un angle d'énormité — comme V. Hugo d'ailleurs — et les animant d'une vie à la fois symbolique et hyperbolique. C'est à ce don d'être un visionnaire épique, d'embrasser d'un coup d'œil et de se représenter à volonté les grands aspects de la nature et de la vie sociale que M. Zola doit peut-être ses pages les plus étonnantes. Et cela fait comprendre ses erreurs

de détail et la vigueur, la largeur, l'immensité ou le colossal de ses descriptions.

Il passera quelques jours à Anzin, et cela lui suffira pour *imaginer* la vie des mineurs, le pays noir, l'enfer de la force triste. Il feuillettera les *Mémoires d'un valet de chambre* et il écrira *Son Excellence Eugène Rougon.* La bonne foi de M. Zola ne saurait être suspectée quand il parle de documents et d'observation. Seulement, de même que pour les Goncourt observer c'est voir, pour lui, observer, c'est rêver.

Le dénouement de *Madeleine* est conforme à l'inéluctable et conventionnelle logique qui gouverne toute la pièce. Revenue chez elle, elle s'empoisonne. Dans le roman, elle a deux raisons pour se tuer. D'abord sa petite fille — cette petite fille dont la ressemblance avec Jacques était une des douleurs de son mari — meurt. Puis elle a revu Jacques, et le vertige du passé l'a jetée encore une fois dans ses bras. Ce suicide n'est, dans le drame, que la crise suprême d'une maladie morale. Au moment qu'elle expire, Jacques, revenu, lui aussi, de Montpellier, se montre à la porte et dans la femme de son ami reconnaît enfin son ancienne maîtresse. Ce Jacques, c'est le spectre du passé et Madeleine *doit* le revoir dans son agonie. Cela est logique et féroce, comme la dernière imprécation que prononce près du cadavre de l'infortunée l'affreuse mégère Véronique : « Dieu n'a pas pardonné. » Seulement, de même que l'action s'agite dans le vide, cette logique absolue mais mystérieuse se développe dans le domaine de l'invraisemblance, et cette férocité qu'on sent voulue par l'écrivain finit par ne plus effrayer, par ne plus même révolter, mais par faire sourire.

Madeleine a été jouée avec beaucoup de zèle et de conviction au Théâtre-Libre. Mme Marie Defresnes — une des très rares tragédiennes d'à présent — est morte dans un cri superbe de terreur et d'affolement. M. Antoine (Francis) a tenu ce rôle ingrat dramatiquement et sobrement. Mme France a tracé de Laurence une saisissante silhouette et Mme Antonia Laurent (Véronique) a marqué avec force l'austérité agressive et la sécheresse de cœur de cette vieille protestante que d'Aubigné, s'il l'avait eue à son service, aurait jugée un peu trop fanatique pour son goût!

Les *Inséparables*, c'est Gaston et Paul. Gaston a de la fortune et ne fait rien. Paul Du Courtial est avocat et cherche à se pousser

dans le monde. Gaston a ce caractère bien fade dont parle La Bruyère qui consiste à n'en avoir aucun. Paul est beau parleur, d'allures élégantes, et s'il a de l'ambition, il ne manque pas de volonté. Gaston va se marier. Paul fait l'empressé auprès de sa fiancée dont les parents, les Leroy-Granger, couple vaniteux et sot, le tiennent pour un autre homme ou gentilhomme que son ami, si gauche et si rustre. Gaston, que les assiduités de Paul agacent et inquiètent, voudrait bien congédier ce dangereux ami. Mais

Son génie étonné tremble devant le sien.

Sitôt que Paul n'est plus là, Gaston l'accable d'injures; mais lorsqu'il se retrouve avec lui, ses résolutions énergiques font place à un silence modeste ou à une soumission empressée. M. Ancey a varié finement les effets comiques de ce personnage, qui est un fantoche saisi sur le vif. Paul est aussi un « caractère » observé et étudié. S'il ridiculise son ami, il n'y met d'abord aucun parti pris, et il agit sans arrière-pensée. S'il accepte de remplacer Gaston comme fiancé de Cécile, c'est que les choses ont tourné de la sorte et que le mariage de son ami étant rompu, il y a là une occasion dont quelque autre profiterait s'il n'était pas là. Quand il renonce à ce projet de mariage, les Leroy-Granger ayant pris sur son compte quelques renseignements et prétendant lui imposer le régime dotal, ce qu'il juge incompatible avec sa dignité comme avec ses intérêts, il court chercher Gaston et s'applaudit peut-être de cette noble démarche, ce qui ne l'empêche point de courtiser par avance la femme de son ami. Ce dernier trait, je l'avoue, m'a paru de trop, et trop appuyé, qui donne au personnage l'allure d'un coquin. Jusque-là, c'était tout bonnement un « bon garçon » qui, par égoïsme, abusait de l'amitié et la trahissait sans avoir l'air de s'en douter et peut-être sans même s'en douter. La caricature était excellente et, par endroits, exquise.

On a reproché aux *Inséparables* de ne mettre en scène que des personnages peu sympathiques, Gaston, le seul qui soit honnête, étant dépeint comme un ridicule. Molière a encouru la même critique avec *George Dandin*. La scène où Cécile répond à ses parents qui lui font part de leur dessein de la marier sous le régime dotal : « C'est assez lâche ce que vous faites là ! » a paru immorale à quelques censeurs. Mais Cécile, que M. Ancey nous

a présentée comme une petite personne mal élevée, parle à ses parents avec la même impertinence que les ingénues du répertoire à leurs tuteurs, et elle a l'excuse de l'amour, car Du Courtial lui a inspiré une toquade de pensionnaire, de pensionnaire qui a passé ses vacances à lire les livres de Gyp. Sauf la dernière scène entre Paul et Cécile, les *Inséparables* sont une charmante comédie, faite avec rien, je veux dire avec de la finesse, de la verve, de l'observation âpre sans amertume ou de l'ironie raffinée mais gaie, pour faire court, une pièce de moraliste qui a relu La Rochefoucauld et Molière. C'est du Becque, si l'on veut, mais du Becque tout à la joie et même un peu à la farce.

Le Vaudeville a repris les *Faux Bonshommes* avec une bonne interprétation où il n'y a pourtant à louer particulièrement que M. Jolly (Péponnet) et M. Michel (Dufouré). Certaines parties de la puissante comédie de Barrière ont vieilli, et, entre autres, les personnages des rapins Octave et Edgar, qui, par la suite, prendront sans doute un peu de l'agrément archaïque des héros de Gavarni. Mais la galerie des *Faux Bonshommes* est toujours actuelle et vivante et ils sont caricaturés à la Daumier. La scène où Octave se métamorphose en boursier, pour conquérir l'estime de Péponnet et la main de sa fille, est un joli souvenir du répertoire classique où Octave s'appelle *Valère*. La scène du contrat est d'une verve turbulente, d'une bouffonnerie énorme. La scène où Dufouré, dont la femme est très malade, s'oublie à rêver la vie heureuse qu'il pourrait mener, si un malheur arrivait, reste gaie, tant elle est habilement conduite et habilement préparée. Barrière, qui en avait besoin, car il avait un génie terriblement triste, n'a jamais eu garde de méconnaître cet « art des préparations », qui, selon M. A. Dumas, serait même tout le théâtre.

Marcel FOUQUIER.

SALON DE 1889

UN ART NATIONAL

I

Si nous n'imitons pas les Italiens du XIVe siècle qui, dans leur enthousiasme d'avoir reconquis la peinture, se formaient en processions interminables pour porter solennellement jusqu'aux églises, qu'elles devaient illustrer, les œuvres de Cimabue et de Duccio; si nos princes ou nos présidents ne sont pas des Malatesta, des d'Este, des Médicis qui faisaient passer l'art avant toute chose de la terre; si notre clergé, plus sévèrement chrétien, moins dilettante, à coup sûr, que les clercs d'Italie, moins de loisir, moins aristocratique de culture, moins riche surtout, ne se dispute plus les peintres pour livrer à leurs inspirations les murs de ses églises et de ses couvents; si pour un grand nombre, enfin, l'art ne prend rang qu'après le plaisir, la toilette, le jeu, la chasse, le cheval ou le théâtre, il n'en tient pas moins une place importante dans nos goûts nationaux. Beaucoup l'aiment à la passion; la foule élégante, elle-même, celle qui lui tient de moins près, estime qu'il est de bon ton de sembler le comprendre, et, si elle n'y parvient pas toujours, elle se laisse du moins séduire à son charme pressenti. Jamais les peintres n'ont été plus fêtés, les galeries de tableaux plus nombreuses, les expositions plus fréquentes et plus suivies.

A mesure que le monde s'occupait plus curieusement de l'art, ses adeptes actifs se recrutaient plus nombreux. Ils sont innombrables aujourd'hui ceux qui livrent leur existence entière en pâture à ce maître exigeant. Si l'on compare à celle de 1830 la liste actuelle des peintres français, on demeure effrayé de ce développement des vocations artistiques.

A l'ouverture de chaque Salon, la curiosité est donc grande de savoir quelles œuvres exquises et neuves vient de produire ce pays où, dilettanti et créateurs, les amis de l'art deviennent plus nombreux chaque jour, où l'admiration des belles choses et la vocation artistique, toujours en honneur, ont passé pendant ces années dernières à l'état d'habitudes nationales.

Qu'a-t-il à nous offrir, ce pays, au Salon de 1889?

Ce Salon ne diffère pas essentiellement de ses aînés. Tout d'abord, la quantité des œuvres exposées me frappe, résultat naturel de ces

deux facteurs qui réagissent l'un sur l'autre : le nombre croissant des amateurs, le nombre croissant des artistes. Comme toujours les pessimistes ont beau jeu : « Qu'importe le nombre, disent-ils, si la qualité n'y est pas. » Il est vrai que les envois au Salon, semblables à une marée montante, menacent de submerger sous leurs flots moins troubles, mais plus pressés, chaque année, les membres infortunés du jury. Malgré des refus par centaines, notre exposition demeure un chaos où au beau se mêlent le médiocre et le mauvais, une vraie foire, qui fait songer à celle de Thackeray : la foire aux vanités ! Pourtant, dans cette production exubérante de notre art, j'aperçois un signe non équivoque de sa vitalité ; son niveau s'est étendu, peut-être même a-t-il monté. Tout au moins il demeure aux vieux étiages et l'on peut affirmer qu'il n'est pas descendu d'une ligne; nous comptons plus de praticiens, plus de bons élèves, autant d'artistes, et pour la grandeur et la gloire de ce pays l'on peut découvrir parmi toute cette monnaie de billon qui se fondra dans l'avenir quelques pièces d'or frappées au coin du génie.

Ce n'est pas qu'aux heures moroses le regret ne puisse vous prendre des expositions d'antan, exhibitions restreintes où les yeux et le goût ne couraient point à chaque pas le risque d'une blessure ; de celles surtout du XVIIIe siècle où chaque toile était une œuvre de marque et chaque exposant un maître. Pauvres dilettanti qui n'avons pas vécu au temps de Diderot !

Après la quantité des œuvres exposées, il faut noter leur diversité. Mais, dans cette diversité même, deux tendances maîtresses s'affirment, deux courants s'établissent plus sensibles et plus opposés chaque jour.

D'un côté se rangent les artistes, plus nombreux qu'on ne croit, qui, volontairement ou en dépit d'eux-mêmes, par tempérament, par parti pris ou par impuissance, demeurent obstinément attachés à certaines traditions classiques. Ils se font remarquer tantôt par le choix des sujets, — ils se plaisent encore aux Andromèdes, aux Pandores, aux Bacchanales, à tous les lieux communs antiques consacrés par les maîtres de la Renaissance et les professeurs de l'École des beaux-arts, — tantôt par la manière de les traiter : même modernes, ils les exécutent suivant les principes d'une discipline traditionnelle. Leurs procédés de composition sont connus et codifiés : tel geste, telle posture de l'un des personnages mis en œuvre, appellera généralement pour le personnage voisin un geste ou une position symétrique ; la scène sera presque toujours éclairée par un parti pris de lumière violente qui permettra des jeux à effets d'ombre et de clarté, et lorsqu'elle se jouera en plein air, ce plein air sera, cela va sans dire, un jour d'atelier ; enfin, elle ne sera reliée que d'une façon très artificielle aux lointains ou aux paysages, comme dans ces portraits des

XVIIe et XVIIIe siècles où les fonds et les accessoires se peignaient à part, une fois les figures établies et sans souci des valeurs.

Voilà les œuvres. Les hommes sont pour la plupart, ou des très mûrs et très arrivés, ou de tout jeunes gens : élèves et maîtres. En eux se perpétue une discipline que l'on dit classique et que l'on devrait plus exactement nommer étrangère, je veux dire italienne. Ils témoignent de l'influence profonde, persistante, et souvent funeste, que peut avoir l'enseignement dans les arts, en peinture surtout, où le métier, plus long à acquérir, est plus difficile à modifier au contact de la pratique journalière.

Sans parler des indépendants qui, par trop libres, opposèrent et opposent encore aux tendances de l'École la réaction de l'extravagance et dont les exagérations firent comprendre à des natures mieux pondérées la nécessité d'un juste milieu, en face des représentants, nombreux encore, goûtés et influents de l'école prétendue classique, se groupent des artistes qui ont tenté et s'efforcent chaque jour de renouveler les formes vieillies de l'art, de les affranchir de la tyrannie d'une tradition qui n'est pas celle de notre race. Par la conception ou par l'exécution, leurs œuvres sont françaises et elles sont modernes. C'est le lien commun qui les unit ; car, malgré leur petit nombre, ils embrassent tous les genres et y excellent. D'aptitudes et de goûts divers, ils se rencontrent tous dans l'observation d'un même évangile : composer comme on conçoit, peindre comme on voit, sincèrement ; le plus souvent aussi peindre ce que l'on voit, je veux dire les spectacles que la vie de notre pays et de notre époque nous met le plus souvent sous les yeux, les objets familiers et français, sous le jour qui les baigne ordinairement. S'il me fallait les désigner par un nom, je les appellerais volontiers des *véristes* ou des *nationalistes*. — Ce sont, sauf exception, des hommes d'âge moyen, qui, après des années de lutte, ont pu se dégager indemnes de la discipline le plus souvent meurtrière qui leur fut imposée. Ils signent : Jean-Paul Laurens, Roll, Tattegrain, Bonnat, Raphaël Collin, Puvis de Chavannes, Humbert, Dawant, Cazin, Sauzaye, Cormon, Maurice Lobre. Je dois en oublier plusieurs.

De cette vue d'ensemble du Salon, une impression se dégage donc attristante et réconfortante à la fois. Dans ce pays d'amateurs et d'artistes, où le goût des belles choses, toujours en honneur, a fini par devenir une habitude nationale, l'art n'est pas encore absolument dégagé de la tradition étrangère. L'école, classique et italienne, y détient encore l'autorité et il n'y existe pas un art vraiment français consacré par le culte universel des artistes et l'admiration générale du public. Plus glorieuse que nos armées, et avant elles, notre littérature a fait le tour de l'Europe ; le livre, plus audacieux que le

soldat, a étendu plus loin encore le cercle des conquêtes françaises. La France a inspiré les littératures étrangères : elle a reçu son art de l'étranger. Or telle est la duperie des mots, que ces termes d'*art français* ou d'*école française*, ont jeté, et jettent encore sur la réalité des choses, un voile que parfois il est bon de déchirer.

Mais si l'école française n'est point entièrement dégagée des traditions italiennes, du moins elle tente de les briser par des efforts dont la puissance et la persévérance assurent le succès. Les œuvres, déjà réalisées, méritent l'admiration et sont riches de promesses. Et ces efforts de quelques champions intrépides ne militent point seuls pour la victoire : le bon sens et le goût du vrai, innés dans ce pays, la force des choses, une manière nouvelle et plus moderne de comprendre et de sentir, apportent leur aide aux tentatives de ces vaillants qui ont en eux la force, et pour eux l'avenir. Sans doute, ces nouvelles tendances, en lutte avec les anciennes doctrines, travaillent notre école d'un secret malaise, l'agitent de mouvements fébriles; elle ne marche point vers ses destinées de ce pas calme et superbe caractéristique des écoles italiennes au XVIe siècle, à l'heure magnifique de leur épanouissement parfait ; mais, dans son malaise latent, dans sa fièvre, nous découvrons autant de symptômes d'une gestation avancée. Bientôt, armé de toutes pièces comme la déesse aux yeux bleus, vainqueur et viril comme l'Hermès antique, va naître, de son enfantement, un art vraiment moderne et national.

L'art français existe depuis trois siècles, la France depuis quinze cents ans; et ce pays à la littérature vivace, à la politique forte, ce peuple à la personnalité marquée et féconde a pu se contenter d'une paternité adoptive! De son amour et du plus pur de son sang, il n'a pas engendré un art de sa race. On se demande comment et pourquoi, car on a peine à le croire. Avant de commencer la revue du Salon, il est donc intéressant et même nécessaire de tenter d'expliquer ce mystère apparent, de rechercher brièvement les causes ou les auteurs de ce mal, dont nous souffrons encore. Cette étude rapide dégagera de nouvelles raisons d'admirer et d'encourager l'adolescence de cet art nouveau dont, tout à l'heure, j'étudierai les plus nobles manifestations au Salon de 1889.

Riche des legs de Rome et de la Grèce, en relation avec Byzance où, quoique abaissée et sans vigueur, végétait cependant la tradition technique des arts de l'antiquité, l'Italie était destinée à la renaissance de ces arts. Tout art naissant aperçut donc désormais, devant lui, comme idéal à atteindre, la perfection de l'art italien. L'art français se persuada que, pour égaler cet aîné glorieux, il suffirait de le copier, et il s'élança à l'étourdie dans une voie stérile. Il eût

certes été plus sage de rechercher quelles routes royales avaient conduit son modèle à ces hauteurs d'apothéose, et mieux avisé de s'y engager à sa suite. On se serait aperçu que l'art italien fut fort et grand, parce qu'il fut national et libre.

Dans la terre mère de la religion et de l'antiquité, les sujets religieux ou antiques étaient des sujets nationaux, en ces temps surtout où l'unité politique du sol italien n'existait pas encore, où tous ses enfants n'étaient réunis que par la communion d'une foi très vive et les souvenirs d'un passé glorieux, où Virgile et saint Paul, — deux ancêtres, — étaient placés au même rang dans le cœur des fidèles, où, parmi la joie des fêtes populaires, on récitait dans les églises de Mantoue, en l'honneur du grand poète, des vers composés, si l'on en croit la légende, par le grand apôtre. Mais, alors même que l'Italie n'eût pas reçu, avec son sang, les mythes du paganisme et les mystères des chrétiens, elle les eût fait siens en les adoptant, puisque nulle tradition étrangère ne lui en avait imposé l'expression. Partis de l'art décadent de Byzance, les *trecentisti* et les *quattrocentisti*, luttèrent pendant deux siècles, et cherchèrent : assouplissant les corps, devinant et fixant les âmes, animant les draperies, étudiant la vie, sondant la mort. Mais ils n'imposèrent ni leur technique encore flottante et qu'ils perfectionnaient sans cesse, ni leur idéal que sans cesse ils élevaient. Si les brillants génies du XVIe siècle s'épanouirent en une floraison artistique telle qu'il n'en a jamais refleuri et n'en refleurira jamais peut-être, c'est qu'ils se développèrent à l'abri de la convention et de la règle.

Au lieu de lier ses destinées à celles de l'art italien par une imitation servile, l'art français eût dû se développer comme lui par des méthodes libres dans un sens national. Mais parfois les choses les plus naturelles sont celles dont on s'avise le moins. — Nous ne pouvons en vouloir à nos pères.

Peut-être pourrions-nous en vouloir à certains de nos contemporains. Que notre art ne se soit point développé dès l'heure de sa naissance, il n'y a rien là qui nous puisse étonner; mais il paraît plus surprenant que cette évolution naturelle soit entravée de nos jours. Pourtant, une explication se présente, si simple qu'elle fait tomber tout reproche : la routine humaine, la routine, un mot que l'usage a rendu banal, mais dont la large signification révèle plus de philosophie qu'on ne croit. En lui se formule cette loi générale qui veut que toutes choses durent lorsque leur raison de vivre est bien morte et leur âme envolée. Car en dépit du dogme de l'universelle évolution, le renouvellement du monde marche d'un pas bien lent. Les institutions, les lois nées des idées et des croyances de l'humanité leur survivent. Et de même que, dans certaines religions extrême-orientales, le rite a étouffé le mythe, et ramène périodi-

quement des cérémonies et des prières dont les fidèles ont perdu le sens, de même certaines formes d'art survivant à l'idéal qui les a enfantées, oppriment l'éclosion d'une forme nouvelle née d'un idéal nouveau et menacent de ne pas mourir.

Si l'on cherchait une explication de cette loi que MM. Fustel de Coulanges et Taine ont établie sans en vouloir démêler le principe, voici peut-être ce que l'on trouverait : l'idée politique, morale, esthétique, qui, dans les esprits supérieurs, naît promptement à la vie vague et immatérielle de la méditation, et qui plus lentement s'élève à l'existence de la parole ou de l'écriture, a besoin du long effort des siècles pour prendre corps et vivre dans ces formes plus matérielles qui sont les institutions, les mœurs, la toile ou le marbre. Dès le XII[e] siècle, Homère atteint à la perfection de la plus haute poésie; six cents ans plus tard seulement, Phidias réalisera dans le marbre l'idéal grec.

Parmi tous les genres, la peinture d'histoire était celui où le renouvellement semblait à la fois le plus difficile et le plus désirable. La saveur et l'intérêt l'avaient abandonnée. Même pour les artistes arrivés, elle ne représentait guère qu'un exercice d'école, quelque chose comme un concours entre élèves d'une classe des beaux-arts. M. Jean-Paul Laurens saisit ce genre caduc, lui infusa le sang généreux de ses veines, le galvanisa de sa force, et, de ce fantôme, il a fait un être vigoureux et puissant comme lui. Comment? Par des moyens bien simples quoique interdits au vulgaire.

Il n'emprunte rien directement aux maîtres, mais mûrit ses sujets en lui-même par l'étude et la réflexion. Alors vient le peintre qui seconde l'artiste. Ce peintre n'a pas méprisé les maîtres; tout au contraire, il les a étudiés, non pour leur demander des secrets faciles à s'assimiler, mais pour les surprendre dans leur duel avec la nature et la vie, constater leurs victoires et leurs défaites et en diriger plus sûrement lui-même son propre combat. Même dans le domaine des abstractions ou du surnaturel, son idéal de la vie le hante encore. S'il veut incarner le fils de Dieu, il se souvient, comme dans *Jésus et le Paralytique*, que le Christ fut le plus beau des enfants des hommes, et à l'aide de la beauté humaine il exprime la divinité.

Les toiles que le Maître expose au Salon de 1889 possèdent ses qualités ordinaires. L'une d'elles présente en outre un caractère intéressant à signaler : le maître l'a conçue dans des tons plus clairs que ceux qu'il étudie d'habitude; une gamme de blancs très vrais, en même temps que vigoureux, y chante ses notes joyeuses. La scène que représente le tableau n'est cependant rien moins que gaie. Nous sommes, en pleine Inquisition; les *Hommes du Saint-Office* font leur œuvre. Assis dans une chaire de bois sombre, au milieu

d'un cloître aux murs blancs d'une grande poésie, vêtu de la robe blanche de Dominique, Torquemada, le menton appuyé sur sa main, écoute une lecture, lecture militante, d'où vont jaillir les éclairs qui tuent et le tonnerre qui épouvante ! Le jeune moine du fond et celui qui, au premier plan, s'absorbe dans sa lecture, tous deux appuyés sur la table où s'amoncellent les parchemins, vêtus tous deux du froc de laine blanche, tous deux impassibles et froids sous le capuchon, sont en contraste avec la tête passionnée du grand moine. Une lumière éclatante — la belle lumière des pays du soleil — inonde le cloître où se joue une atmosphère légère et subtile. Une seule critique à faire, bien puérile : la montagne qui apparaît par le vitrail n'est d'une note ni très intéressante ni très agréable.

A côté de M. Jean-Paul Laurens, nous sommes heureux de rencontrer, cette année, M. Francis Tattegrain avec son *Louis XIV aux Dunes*. M. Tattegrain n'avait pas encore abordé la peinture d'histoire ; d'un bond, il y prend pied et s'y établit en maître. Et ce qui nous ravit, c'est qu'il la traite par ces procédés nouveaux qui la rendent intéressante et féconde. Le tableau de M. Tattegrain est immense ; il ne paraît pas trop grand parce qu'il ne contient rien de banal.

Il les connaît bien, ces grands sables gris, ces hautes dunes mélancoliques, effleurées çà et là par quelques plaques de verdure pâle ; il les connaît bien, et il les rend de main de maître, le peintre qui a planté sa tente au milieu des grands sables et des hautes dunes de Berck-sur-Mer. Celles qu'il représente sont dorées par le soleil couchant ; une lumière blonde, faite de ses reflets et des blonds reflets des sables rayonne dans le cadre, se confond avec le ciel aux tons fins, caresse les personnages, les cadavres et les corbeaux qui volent en nuée, et, en nuée, s'abattent sur la cime des dunes, car c'est *le champ de bataille des Dunes* huit jours après la victoire que visite le jeune roi Louis quatorzième le Victorieux ! Il est très beau, ce jeune roi, immobile sur son cheval ; très beau, mais peut-être un peu trop impassible : quant au cheval blanc qu'il monte, les quatre pieds plantés en terre, raidis par l'effroi, les naseaux grands ouverts, respirant avec épouvante l'odeur des cadavres, les yeux effarés, il est véritablement superbe et superbement modelé dans cette lumière blanche. La suite du roi, les mendiants, les enfants, tout le groupe de droite, me semble moins heureusement traité, mais cette page n'en reste pas moins une œuvre forte et savoureuse. Pour immense qu'elle soit, elle a été faite en plein air.

Le tableau de M. Henri Martin *la Fête de la Fédération*, au contraire de celui de M. Tattegrain, paraît trop grand. D'une coloration agréable, un peu plus claire peut-être qu'il ne conviendrait, cette fête, égayée encore et embellie par un joli groupe de vierges qui portent des palmes et des couronnes, s'encadre dans un

paysage parisien dont la facture rappelle trop la manière des pointistes.

En quittant l'histoire pure, nous tombons dans les genres qui la côtoient, genres complexes, mixtes, malaisés à définir que nous appellerons peinture d'imagination, de rêve ou d'au delà. Parmi ses adeptes, le premier au premier rang, M. Puvis de Chavannes, s'il ne nous a point offert cette année, au Salon, la fête de sa présence, n'y figure pas moins, invisible mais présent. Nous sortirons de l'enceinte sacrée pour étudier la part qu'il convient de faire à ce grand artiste dans le mouvement qui entraîne notre école vers un art nouveau. Moins importante que celle de quelques-uns, cette part semble assez belle encore pour qu'il la puisse revendiquer.

M. Puvis de Chavannes le grand poétique, le rêveur à outrance, cherche la vérité parfois jusqu'au défaut. Dans des compositions suaves, il tolère et recherche même, parce qu'ils existent dans la nature, certains raccourcis malheureux, certaines attitudes qui font paraître fautif son dessin impeccable. Et les paysages où glissent ses légendes, ils sont réels, bien réels, français et souvent séquanais; mais ils paraissent mystérieux et idéaux à l'heure et sous le jour où le peintre les a saisis et fixés. Dire l'ineffable avec des mots, représenter l'invisible avec le visible, l'idéal avec le réel, c'est le secret des très grands poètes ou des très grands artistes. M. Puvis de Chavannes le possède.

Et maintenant M. Puvis de Chavannes a-t-il exercé, exerce-t-il encore une réelle influence sur notre jeune école? Oui, très grande. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer les œuvres de tous les artistes de la fresque. Une influence heureuse? non; en art, aucune influence n'est heureuse, qui éloigne de l'étude de la nature et propose comme idéal une *manière* quelque parfaite qu'elle soit.

Je regrette de ne pouvoir décrire, mais je ne puis m'empêcher de citer l'*Idylle* de M. Raphaël Colin, d'un sentiment si poétique, d'une couleur si juste et si fine. J'éprouve le même regret devant l'*Albert le Grand au couvent de Saint-Jacques* de M. Lerolle et les *Fragments de décorations* de M. Karbowski, conçus avec originalité, peints dans un joli sentiment, avec des tons très fins, dont l'ensemble harmonieux retient les regards.

Plus personnel, M. Rojas, avec son *Dante et Béatrix*, se fait une belle place parmi les peintres qui s'inspirent du rêve ou de la vision d'un poète. Je le louerai d'avoir su, en plein idéal, rester vraisemblable et réel. « Un charme délicat », une poésie subtile flottent dans cette toile fleurie que Béatrix traverse de son pas divin et embellit de son divin profil, où de jeunes saintes promènent leur groupe vaporeux parmi des champs de pivoines blanches. Toute la partie gauche de ce grand panneau est purement admirable.

Je ne veux pas quitter le domaine de la légende religieuse sans signaler la *Madone* de M. Dagnan-Bouveret, non seulement à titre d'œuvre exquise, mais encore comme un exemple de ce que peut l'originalité de la pensée pour renouveler un sujet. Cette Madone serre contre sa poitrine dans un geste d'adorable tendresse son poupon divin, emmailloté dans ses langes, et penche, pour mieux le contempler, sa jeune tête pensive et sérieuse, modelée avec cette simplicité de moyens qui est la marque des maîtres. Elle s'abrite des ardeurs du soleil sous une longue treille de vigne; la lumière filtre à travers la masse des feuilles et glisse sur elle en légers reflets verts; livrée tout entière au sentiment de sa maternité, elle fait songer aux madones de Filippo Lippi, moins vierges que mères.

La peinture d'histoire ou d'imagination s'appliquant, soit à l'antiquité historique, soit à l'antiquité légendaire, sont les formes vieillies des deux genres dont je viens d'étudier les formes renouvelées. Il me paraît nécessaire d'en dire quelques mots. Elles furent longtemps la mine inépuisable d'où les artistes tiraient leurs sujets de prédilection. Nos maîtres — ceux de l'École — en extraient encore des sujets de concours, et ne dédaignent pas d'y puiser eux-mêmes. Les *Vainqueurs de Salamine*, que M. Cormon conduisit, il y a deux ans, à la conquête de la médaille d'honneur, et le *Bacchus* de M. Carolus Duran sont des types du genre. Mais voyez l'ironie du sort, il se trouve que l'un des peintres qui ont le plus de prétention à être moderne représente au Salon de cette année cet art arriéré! Était-il mieux préparé qu'un autre à y sacrifier?

Le *Bacchus* contient des morceaux superbes, des académies savoureuses. Le Dieu de la vie, symbole de la nature dans ses forces mystérieuses, s'avance sous les pins, traîné par des corybantes, suivi et entouré de son thiase; mais ce thiase ne me paraît pas possédé de l'enthousiasme sacré, du religieux délire, de la terreur mystique qui, dans ces cultes antiques de la nature, constituaient le sentiment religieux! Ces femmes qui se pâment, ces hommes pris de vin, ce groupe de gauche qui s'enlace, figureraient avec vérité dans une bacchanale de la décadence romaine; ils offensent dans le cortège de Dionysos. Bacchus lui-même ne possède aucun des traits de la divinité mystique honorée à Delphes à côté d'Apollon, liée aux déesses éleusiniennes et dont Euripide a rendu si profondément la beauté sereine. Ce n'est ni Bromios, le dieu du pressoir, « qui fait pousser pour le bonheur des mortels la vigne chargée de grappes », ni Dionysos, le dieu des mythes cachés; c'est un gavroche parisien, et s'il entr'ouvrait ses lèvres dédaigneuses, il ne s'en échapperait point le cri sacré qui ravissait les Ménades.

Si M. Carolus Duran lisait les *Bacchantes* d'Euripide ou la *Bacchante*

de Maurice de Guérin, qui exprime avec une acuité presque douloureuse le sentiment mystique des cultes de la nature dans ces temps reculés, son intelligence éveillée comprendrait l'étendue de la faute qu'il a commise. Son tableau, peint sous un jour d'atelier, et dont les lointains manquent d'étude et de justesse, n'a rien à faire avec notre souci d'un art national. Il serait plus intéressant, pour nous-mêmes et pour l'avenir, si l'artiste nous eût donné le portrait fidèle de la vieille femme ou de la petite fille qui vendent des violettes au coin de sa rue!

Le portrait, en effet, qui pour la postérité possède tout l'intérêt d'un document, pour les contemporains a tout l'attrait de l'actuel. Avec lui, nous devrions pénétrer, semble-t-il, dans le domaine d'un art national chez tous les peuples, moderne dans tous les temps. Toutefois, aux XVIIe et XVIIIe siècles, nous retrouvons ce genre livré à la convention des procédés classiques, soumis aux goûts du jour et à ses préjugés plutôt qu'à la vérité et au caractère des types : tous les hommes ont de la grandeur, des traits martiaux, et plus tard de la finesse de la distinction; toutes les femmes sont belles, majestueuses, faites au tour ou gracieuses, vaporeuses, élégantes, avec de petites bouches roses en moue, de petits nez fripons. Peut-on croire à la vérité de tous ces visages? Il suffit de lire les mémoires du temps, ceux de Saint-Simon, par exemple, pour avoir des raisons d'en douter. Le portrait a donc eu fort à faire pour se dégager, mais il y est parvenu et nous comptons en ce genre plus d'un artiste aussi sincère que les primitifs ou certains Flamands. Les bons portraits sont peut-être moins nombreux au Salon que d'habitude; on en compte d'excellents.

Celui qui est la dernière œuvre d'Alexandre Cabanel augmente le regret de la disparition d'un artiste digne de tant d'éloges. Il est conçu dans une tonalité discrète mais très pénétrante, de blancs, de bleus et d'or fauves. Assise sur un siège bas, le corps légèrement penché de côté, dans une pose qu'affectionne et reproduit souvent le maître, une jeune fille abandonne ses bras avec un naturel plein de grâce, et, dans la chair blanche, les bras se modèlent avec une force rare et une rare perfection. La figure, très vivante, d'un caractère marqué, se présente de face et les cheveux fauves composent avec les ors sombres du fond une belle harmonie.

Une fois de plus, M. Ferdinand Humbert s'affirme grand artiste dans une toile où il représente une jeune femme et à son côté un bel enfant qui lui ressemble. Tous deux — la mère et le fils — possèdent de grands yeux mélancoliques dont le maître a rendu d'une façon intense le sentiment. Les tons, extrêmement doux, extrêmement justes, donnent une atmosphère réelle qui repousse très loin les

parois sombres du fond. Ces effets sont obtenus sans aucune recherche de facture, avec cette simplicité de moyens qui est le propre du talent de M. Humbert. Comme lui, M. Zorn Anders attire l'attention des artistes et mérite l'estime où ils le tiennent. La femme qu'il représente, vêtue de noir relevé d'or, se tient debout au premier plan ; derrière elle s'étend une perspective qui étonne par sa profondeur et qui révèle un vrai maître.

C'est un maître aussi, M. Gaston Saint-Pierre, qui nous donne une page de grande allure : l'image de la princesse Jeanne B..., dont le vêtement, blanc et lourd, drapé à l'antique, me semble une trouvaille et fait valoir la sévère beauté du modèle. Les qualités ordinaires de M. Saint-Pierre : une grande distinction, un dessin impeccable, beaucoup de sentiment, se retrouvent dans cette toile.

Il serait injuste de ne pas louer M. Pedro Rodriguès — un jeune — qui expose un portrait de femme au caractère très marqué et d'un joli sentiment, où les verts du chapeau, les bleus et les écrus de la robe, forment un ensemble de tons d'une fine et heureuse harmonie ; de ne pas signaler M. Louis Doucet, M. Raphaël Colin, dont le *Portrait de femme à la fenêtre* est une page exquise de jolie couleur claire, un vrai plein air fait en plein air, M. Marcel Baschet, M. Eugène Vincent qui a peint avec finesse et vérité le *Portrait de M. L. G.*, deux initiales dont le sens ne sera pas longtemps un mystère pour les lecteurs des délicates chroniques musicales de la *Nouvelle Revue*. Disons aussi que M. Benjamin Constant prend sa revanche du médiocre tableau qu'il expose : *les Funérailles*, avec un portrait de femme où les ors, les fauves, les roses chantent un air de bravoure à la Rubens.

Mais je me hâte vers le paysage qui, s'il n'est pas le plus moderne de tous les genres, s'est du moins débarrassé, l'un des premiers, des langes de la tradition classique. Depuis Daubigny, Huet et Corot, il marche à la conquête de la nature d'un pas égal et ferme. Un effort encore et il atteindra le but : entre la perfection et lui, il n'y a plus que l'épaisseur d'un préjugé ! A en croire les paysagistes, il serait impossible de peindre un grand paysage en plein air : ils se contentent de brosser sur place une petite étude, pour l'agrandir ensuite dans l'atelier. Ils ne sentent pas qu'ils fanent ainsi la fleur de leur œuvre, qu'ils tuent son âme. Lorsque plusieurs artistes, M. Roll, par exemple, terminent en plein air des toiles immenses avec des personnages de grandeur naturelle, pourquoi n'y pourrait-on mener à bien un paysage ? Les effets changent, d'accord ; mais si, chaque jour à la même heure, par tous les temps, on étudie le site choisi, ses aspects deviennent familiers et bientôt on les interprétera dans toute leur vérité et dans toute leur poésie. Mais il y faut une persévérance que rien ne rebute, une volonté de fer. Manqueraient-elles à nos pay-

sagistes? Ceci dit, je me plais à reconnaître que notre école de paysage est sans rivale, encore que les œuvres qu'elle expose cette année soient moins nombreuses, moins remarquables aussi que les années précédentes. Quand j'aurai nommé MM. Sauzay — un grand maître, — Damoye, Cazin, dont l'absence devient une calamité artistique M. Mario Carl Rosa avec son beau et discret *Village lorrain*, MM. Le Marié des Landelles, Jean-Monchablon, G. Garaud, Pelouse, Quignon — un peu excessif mais puissant, — Paul Saïn dont la buée du matin est si fine dans une lumière si vraie, MM. Norman, Tanzi, Charles-Edmond Frère, Montenard, G. Huet, Saintin, je n'aurai fait que rappeler des noms déjà connus, indiquer des talents déjà populaires.

Il est temps d'aborder un groupe d'œuvres qui embrasse tout l'ensemble de la vie moderne dans notre pays et par sa variété même refuse de se resserrer dans le cadre d'un genre. L'ensemble de ces œuvres constitue le trésor de cet art nouveau que nous appellerons l'école nationale, où nous découvrons, à côté de pages maîtresses qui nous enchantent, les promesses d'un riche avenir. Le caractère commun aux artistes de ce groupe est, comme je l'ai dit déjà, de traiter plus particulièrement des sujets familiers et français, dans l'air et sous la lumière qui les baignent. Ceux qui en sont l'honneur ne se targuent point envers les maîtres classiques d'idées de révolte et d'intransigeance; ce qu'ils leur demandent surtout, c'est l'inspiration artistique, cette fièvre de l'âme née de l'admiration et qui enfante, à son tour, des œuvres dignes de la produire. Au-dessus des faiseurs de chefs-d'œuvre, ils adoptent un maître plus grand, plus sûr, celui-là même dont ces peintres géants sollicitaient chaque jour les leçons : la nature. Transporter sur la toile les lieux, les objets, les êtres ambiants, c'est-à-dire imiter la nature avec intelligence : voilà en quoi consiste un art national et en quoi il est véritablement fécond.

Les artistes, du groupe que j'étudie, sont des fervents de la grande déesse; leurs œuvres, bien mieux que mes paroles, imposeront son culte divin. Mais s'ils s'inspirent de la nature, ils ne sont point des *naturalistes;* c'est pourquoi j'ai essayé de leur trouver un autre nom. Il me déplaisait de confondre des artistes de la trempe de M. Roll, par exemple, avec de serviles copistes qui, s'ils l'ont deviné, ont mal compris ou exagéré le principe fécond de l'étude de la nature.

M. Roll cherche avant tout la lumière et trouve nombre de choses par surcroît : la couleur d'abord, une couleur juste, fraîche, fine, qui répand la joie dans ses toiles; le dessin, un dessin vigoureux comme la pâte qui l'enveloppe. Si l'homme est une intelligence servie par des organes, M. Roll est un maître ouvrier aux ordres d'un véritable artiste. C'est un peintre qui respecte son art et le pratique avec une conscience admirable. Je me plais à le redire, ses plus grandes

toiles : *l'Enfant monté sur un cheval gris*, *Manda Lamétrie*, comme *En été* et *le Taureau*, sont, de la première à la dernière touche, peintes en plein air.

En été représente une *cour* normande : une prairie sous des pommiers. Les pommiers sont très jeunes et de tiges grêles, la prairie vierge de la faux est toute dorée par la saison; deux femmes, un enfant, un chien s'y ébattent. Et sous cette lumière du plein air c'est merveille de voir se modeler ces personnages. Je préférerais peut-être que la plus jeune femme ne fût pas décolletée, la vraisemblance y gagnerait. Le *Taureau* est une des plus belles toiles du *Salon*.

Auprès de M. Roll, — un peintre arrivé, — je me plais à placer un jeune, tout jeune artiste, M. Maurice Lobre, qui est mûr par le talent, et qui représente dans notre art une note intéressante et particulière. Au contraire de M. Roll, M. Maurice Lobre, qui déteste comme lui le jour factice de l'atelier, se plaît à la lumière des demi-teintes et peint ses tableaux d'intérieur dans les pièces mêmes qu'ils représentent.

Il expose cette année un cabinet de toilette dans une note verte adorable, douce autant que sincère. Au fond, de face, la toilette; à droite, en pan coupé, une haute cheminée que surmontent deux vases en faïence verte de Minton; à terre devant le foyer, un vase semblable d'où s'élancent les tiges grêles et fleuries d'un chrysanthème jaune; puis, plus à droite, une porte ouverte où se dirige une fillette fine et frêle comme les tiges de la fleur, voilà le tableau de M. Lobre. L'air et la lumière pénètrent dans la pièce par la porte entr'ouverte, enveloppent la fillette de leur rayonnement, frappent la cheminée qui resplendit en des notes vives, mais toujours discrètes et se répandent jusqu'aux moindres recoins. M. Lobre excelle à ces atmosphères si vraies qu'on croit les respirer, et s'y révèle grand peintre.

Comme M. Lobre, M. Dawant voit juste, peint juste; c'est un artiste qui honore un pays et une école. Le *Sauvetage* est une page très belle, très simple, très saisissante, sans trace de déclamation dans les sentiments, ni d'exagération dans la couleur. A droite, un paquebot immense en détresse, battu par la mer; au premier plan, une grande barque qui cingle vers la terre emportant toute une cargaison de vies.

Frapper fort est indifférent; l'important, c'est de frapper juste. Hélas! ce n'est point le cas de M. Albert Besnard, et l'on ne voit pas sans chagrin un artiste de cette trempe s'éloigner du vrai chaque jour davantage. A côté de qualités si éminentes, comment expliquer de si étranges aberrations? M. Besnard verrait-il la nature d'une vision particulière? Se serait-il gâté l'œil à plaisir en peignant longtemps ce qu'il ne voyait pas, en se laissant trop aller à sa fantaisie artistique? Le problème reste insoluble.

C'est une tristesse pour moi de ne pouvoir largement étudier des artistes de grande marque : M. Dagnan-Bouveret dont j'aurais volontiers parlé de nouveau et qui représente dans son *Pardon* la vérité même de la vie ; M. Rémy Cogghe, qui combat le bon combat dans une toile belliqueuse : *Combat de coqs;* M. Franck Penjold et son tableau tout imprégné de la poésie du Nord, pénétrante, intime et moderne ; M. Lhermitte avec son *Claude Bernard* aux personnages patiemment étudiés, fortement rendus, mais aux tons un peu sombres et comme salis de fusain ; M. Arturo Michéléna, M[lles] Thérèse Schwartz et Suzanne Rongier, l'heureux peintre des *Relevailles;* M. Bourgogne le peintre des beaux fruits et des belles fleurs, M. Blaise Desgoffes, le peintre des gemmes et des verreries, M[lle] Armand, le peintre des vieux manuscrits.

Après avoir noté au passage la toile de M[lle] Louise Courbot, *un clairon à cheval,* celle de M[me] Caméré des *Chrysanthèmes,* et celle de M. Pollack qui représente avec vigueur un *combat de taureaux,* il me reste à parler des œuvres de MM. Henner et Bonnat, œuvres différentes de celles de la nouvelle école, mais absolument remarquables et qui imposent l'admiration. Les toiles qu'ils exposent cette année ne démentent point leur vie artistique tout entière. J'ai constaté même chez M. Henner, — et avec quelle joie ! — un retour marqué vers la vérité vraie qu'à une époque, il avait semblé se plaire à déserter. Sa *Prière* est purement un chef-d'œuvre de grâce, de force et d'art. Et qui mieux que lui sait dessiner et faire tourner un torse ? Quelle belle qualité de tons lorsqu'il n'exagère pas ses effets ! Sa peinture fait penser au Vinci, encore qu'elle soit bien personnelle. Avec une couleur différente, je retrouve chez M. Bonnat les mêmes qualités de force et de solidité. S'il n'a pas, comme Prométhée, dérobé à Zeus le feu divin, du moins lui doit-il le secret de donner la vie. Le jeune homme et la jeune fille qui, les bras étendus, enlacent leurs mains dans son *Idylle*, vivent véritablement et d'une vie supérieure : celle de l'art.

II

Affranchie des préoccupations de couleur et de lumière qui hantent la peinture, ou n'en ayant qu'un souci secondaire ; soumise aux lois d'une perspective plus simple ; ayant repris, dès la Renaissance, pour but de ses études et pour idéal, le *nu* qui, plus ou moins parfait de forme, suivant les époques, se ressemble cependant dans tous les temps ; art plus libre dans ses allures, moins compliqué dans ses moyens et dans sa réalisation, la sculpture fut moins assujettie dans sa technique par des préjugés, des lois ou des conventions d'enseignement et elle eut moins à en souffrir. L'effort d'émancipation

qu'elle eut à réaliser, porta plutôt sur le choix des sujets et la manière de les comprendre que sur leur exécution. Dès longtemps commencée, cette rénovation de la sculpture s'accentua avec Paul Dubois qui, suivant la parole de M. Eugène Guillaume, « donna le branle à toute une génération de sculpteurs ». C'est donc à M. Paul Dubois, et à son influence, que notre école doit son original refleurissement.

A chaque exposition annuelle, je constate, à la fois, la faveur sans cesse croissante dont jouissent les sujets français et modernes, ou un rajeunissement marqué dans la façon de traiter les sujets anciens. Si le nombre des œuvres exposées reste stationnaire, si les sculpteurs n'ont pas vu leurs rangs grossir comme les peintres, du moins ils sont plus qu'autrefois modernes et personnels.

Les figures décoratives, *la Gloire* et *la Douleur*, que M. Antonin Mercié destine au monument qu'on élève à Paul Baudry, me semblent peu dignes de son talent et de sa renommée. Dans son ensemble, la composition manque d'harmonie et les deux personnages ne gagnent rien à être considérés séparément. L'un, *la Gloire*, déplaît par l'afféterie et le manque de convenance dans l'action ; l'autre, par des intentions déclamatoires; tous deux semblent appartenir à un art inférieur bien voisin de la décadence. M. Falguière nous dédommage, M. Falguière, qui devrait toujours sculpter et ne jamais peindre. Sa *Musique*, personnifiée par une jeune fille jouant de la mandore, est une figure exquise, toute vivante de charme, dont la tête, bien moderne et bien personnelle, attire et séduit; dont le cou, fin et vrai, les épaules, les bras, le bras droit surtout, plus en vue, se modèlent avec une perfection et une élégance qui sentent leur grand maître. Les draperies gagneraient à plus de simplicité. Il est à noter que, nous autres modernes, nous restons très inférieurs aux anciens dans cet art des draperies qu'ils avaient porté à la perfection. Sur ce point, comme sur bien d'autres, ils demeurent nos maîtres.

Même à côté de la *Musique* de M. Falguière, on est conquis par l'*Espérance* de M. Chapu. C'est d'un art plus classique, mais vraiment grand. Une grâce divine, un corps parfait sous les transparentes et fines draperies, un cou qui se renverse dans un mouvement adorable, tandis que la tête contemple le ciel, et que la main le montre: telle est cette *Espérance* dont on peut dire qu'elle est plus belle encore que son nom. Un peu plus d'élégance dans la forme des bras et des mains, et la perfection eût été atteinte. Moins de grâce, plus de sévérité et de grandeur, un sentiment autrement saisissant, voilà ce qui nous frappe dans la *Jeanne d'Arc* équestre de M. Paul Dubois. La tête de la guerrière, tête simple et toute virile, se lève vers le ciel, comme celle de l'*Espérance;* mais ici c'est une vraie femme qui implore,

et non une belle abstraction; ses yeux font appel au Dieu des armées avec une piété et une foi si simples, si sincères qu'on en est remué; j'envie les habitants de Reims qui, tout à leur aise, pourront goûter ce chef-d'œuvre.

Je tiens à décrire à cette place, après la *Jeanne d'Arc*, la statue qui représente Sa Majesté l'impératrice de Russie, quoiqu'elle soit vivante, Dieu merci, pour le bonheur et l'amour de ses peuples; mais elle et son auguste époux sont de ceux qui entrent vivants dans l'histoire. Avec sa taille mince, ses épaules gracieusement frêles, l'impératrice semble plutôt la fille que la femme d'un Czar. Le cou délicat, où s'enroulent des fils des perles, soutient une tête pensive, au nez un peu relevé, à la bouche finement dessinée, aux grands yeux tristes qui regardent très loin sous leurs arcades sourcilières légèrement proéminentes. Un diadème, d'où s'échappe un long voile, nimbe cette tête de jeune sainte où ne se lit aucune trace de l'orgueil du rang. L'exécution de cette statue fait honneur à M. Jean Gautherin et on se porterait garant de la ressemblance si on ne savait déjà qu'elle existe, très réelle. Une imperfection est à noter, quoique légère, dans le mouvement du bras gauche qui ne se comprend pas très bien. Auprès de cette jeune souveraine il semble tout naturel de rencontrer le *Printemps*, une femme qui sème des fleurs en volant, et qui vole en faisant tout fleurir sur son passage. Le *Printemps* de Mme Jeanne Syamour rappelle certaines œuvres de Houdon.

On ne découvre aucune intention classique dans la *Décollation de saint Jean-Baptiste* de M. Ferrary. Le corps du saint s'affaisse sur la droite, à demi caché sous un voile, et, debout, appuyé sur son cimeterre, ne laissant voir de son visage que deux yeux fulgurants, la poitrine plusieurs fois ceinte par une draperie qui produit un effet très neuf, le grand bourreau attend son salaire. Nous constatons avec regret que les draperies, à part celles du torse, manquent de sobriété dans cette œuvre. C'est un défaut auquel a su échapper M. Alfred Lanson dans sa *Fin d'Attila*, une belle composition, un peu trop classique peut-être, d'où s'élance la svelte, l'élégante figure de la fille des rois bourguignons vêtue d'un vêtement juste, pourtant gracieux et chaste; une belle académie que celle de la femme qui, curieusement penchée, considère le roi mort ou ivre, car on ne sent pas très bien si le crime est déjà commis ou encore à commettre. Une faute de vraisemblance gâte, et c'est vraiment dommage, l'ensemble de ce groupe : la reine porte la tête trop haut pour que ses regards rencontrent le corps d'Attila; elle semble donc étrangère à la scène, encore que son visage en reflète l'effroi.

Mme Bertaud, elle, reste tout à fait dans la convenance du sujet avec sa *Psyché*. Elle a rendu ce mythe charmant d'une façon subjective qui le rend très intéressant. On surprend la crainte, le désir,

l'hésitation sur ce jeune visage presque immobile. Encore un souvenir antique où se mêle un sentiment moderne, que *Dernier baiser*. M. Christophe sculpte dans ce groupe un jeune homme fin et pur, viril aussi cependant, qui, les mains étendues et crispées, meurt dans un dernier baiser donné à la Chimère qui enfonce ses griffes jusqu'à son cœur. M. d'Houdain, lui aussi, sait rajeunir des sujets vieux comme le monde, bien plus usés surtout. Il nous donne un *Faune* qui a perdu ses pieds de chèvre, mais non l'esprit et les mœurs de ses pareils. De l'œil endiablé, du sourire à la fois gouailleur et plein de promesse, du doigt enfin, il appelle quelque nymphe prête à s'enfuir, on le devine, au plus profond du bocage.

Je ne puis signaler que trois ou quatre des plus importantes parmi les œuvres modernes exposées; elles suffiront cependant à marquer les tendances nouvelles de notre école de sculpture. En faisant leur visite au Salon, mes lecteurs pourront compléter cette étude. En première ligne, arrive *Devoir maternel*, par M. Jacquot. Ce groupe charmant représente une jeune paysanne au visage ingénu; elle s'avance, toute souriante, conduisant par la main ses deux enfants qui se laissent traîner un peu. Enfants et mère sont conçus dans un sentiment vrai et simple.

Puis vient le *Faucheur*, de M. Paul Buchet, un rude manœuvre, rompu de fatigue, accablé de chaleur, qui repose son front sur l'un de ses bras relevés, tandis que, de l'autre, il s'appuie sur sa grande faux. Le torse nu, fortement pétri dans le plâtre, s'incline de côté avec un mouvement vrai et simple. Le pantalon s'attache sur la hanche; de grandes bottes garantissent les jambes des morsures de la faux. Cette œuvre de grande marque rappelle Bastien-Lepage et Lhermitte dans leurs plus heureuses inspirations. M. Paul Buchet est un fervent copiste de la nature, comme l'est aussi M. Bartlett dont l'*Indien dansant* s'impose à l'attention par l'étude poussée très loin du caractère du modèle. M. Bartlett a rendu, d'une façon presque douloureuse, les chairs flasques de cet être dégénéré, ses muscles grêles, ses os mous, l'expression hébétée de son visage; cette œuvre, l'une des plus impressionnantes du Salon, place son auteur au rang des maîtres. En voici une encore qui force l'attention. Exposée par M. Wiederhaüsern, de Genève, sous le nom de: *Akedysséril, vierge indoue;* cette tête, d'une tristesse qui touche à l'égarement, vit d'une vie si intense qu'elle se grave dans le souvenir et à chaque instant le hante.

Au cours de cette Revue des Salons de peinture et de sculpture, je me suis efforcé de mettre en lumière, dans les œuvres étudiées, l'aspect national et moderne. Mais je ne me suis point demandé si les deux caractères que j'attribuais simultanément à notre art peu-

vent s'unir en lui et s'accorder entre eux. En en creusant le sens, l'analyse n'y découvrirait-elle pas de multiples contradictions, d'embarrassantes antinomies? — Je voudrais effleurer la question avant de conclure.

Un art national marque un retour à la nature; il est donc réaliste au sens large et philosophique du mot. Or, un art moderne, à son insu même, sera pénétré de cette philosophie du siècle qui chaque jour impose plus fortement à notre raison son évidence grandissante : l'idéalisme. Les penseurs écrivent : « Les choses n'existent pas en dehors de nous, mais en nous par les images et les idées que nous en recevons et qui varient suivant les âmes différentes; or, dans ce monde, où l'on rencontre des âmes sœurs, l'on ne trouve pas deux âmes pareilles. » Les artistes disent — M. Besnard, j'imagine, ne me contredira pas — : « Il n'est pas un œil de peintre ou de sculpteur semblable à un autre; chacun voit à sa manière. »

Que penser de cet apparent conflit entre les deux tendances d'un art à la fois réaliste et idéaliste, national et moderne? Les exagérations en sens contraire des naturalistes et des impressionnistes nous feraient croire qu'il est réel; et pourtant il n'est qu'illusoire. L'idéalisme qui ne change rien à la pratique de la vie, ne touche pas non plus à celle de l'art; il ne modifie que le sens des mots. Tout aboutit en réalité à de nouvelles définitions des mêmes choses. Désormais, imiter la nature ce sera rendre fidèlement l'image artistique qu'elle reflète en nous. Nos pères le faisaient sans le savoir; nous le ferons, le sachant. Ils disaient : Soyons vrais. Nous disons : Soyons sincères; et, à travers les siècles, la maxime éternelle de Zénon perpétue son sens renouvelé.

Que nos artistes ne l'oublient pas, qu'ils ne se laissent point séduire aux facilités de cette esthétique nouvelle qui, en plaçant l'idéal et la nature même au plus intime de chacun de nous, en ne nous imposant d'autres lois que celles de notre conscience artistique, nous donnent en même temps la liberté et la règle. Qu'ils profitent de l'une sans méconnaître l'autre, et la renaissance de notre art, déjà largement ébauchée, épanouira chaque jour sa floraison plus éclatante, et peut-être, comme dit le poète, les fruits passeront-ils les promesses des fleurs !

Valentine CLAUDIUS JACQUET.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

12 mai.

Si les défenseurs des causes profanes dans la politique se sont octroyé de longues vacances au moment des fêtes de Pâques, en revanche, les défenseurs de causes sacrées se sont multipliés : à Madrid, à Vienne, à Oporto, de grands congrès catholiques ont eu lieu, très suivis et très acclamés.

Le progrès a de singulières analogies avec les figurations de la divinité par des cercles successifs, grandissants et enchevêtrés. Lorsque la pensée fait le tour de l'un de ces cercles, que voit-elle à cette heure, en Europe par exemple, dans le mouvement intellectuel des castes ? Le xvi[e] siècle émancipant l'esprit du clergé, le xvii[e] l'esprit de la noblesse, le xviii[e] celui de la bourgeoisie, le xix[e] celui du peuple; alors le cercle se referme et le peuple se retrouve en face du clergé et de la noblesse qui essaient de le reprendre, de le pénétrer à nouveau par l'instruction comme ils l'ont pris et pénétré autrefois par l'ignorance.

Cette rencontre nouvelle pourrait se faire au profit de l'amélioration du sort des uns, à la louange du désintéressement de caractère des autres, si le socialisme chrétien de l'Église n'avait pas d'alliage, si l'Évangile et ses traditions de dévouement aux classes pauvres dictaient seuls les projets de réformes sociales, de lois scolaires, que les chefs des partis cléricaux en Prusse, en Bavière, à Vienne, à Bruxelles, en Hollande et partout ailleurs, dès que le terrain politique s'y prête, essaient de faire triompher.

En Bavière, l'assaut de l'Église contre les privilèges de l'État vient d'être énergique et rude. Le parti catholique ayant ajouté à son épithète première celle de *patriotique*, c'est-à-dire d'ennemi de la centralisation prussienne, nous devons, nous Fran-

çais, faire des vœux pour la continuation de la lutte et pour le triomphe de l'épiscopat de Bavière contre le ministère de Lutz, si dévoué à M. de Bismarck.

De même en Autriche, le projet de loi scolaire du prince Aloïs de Lichstenstein, qui fait la part très large au fédéralisme anti-allemand, c'est-à-dire slave, doit avoir nos sympathies.

La leçon que donne chaque jour le cléricalisme aux partisans d'une laïcité aveugle, qui n'admettaient pas une seule réserve et qui, au nom de la liberté, opprimaient les consciences, dans les formes mêmes de la tyrannie, portera un jour ses fruits de tolérance réciproque.

On ne peut nier que l'émancipation des nègres, faite sans éducation préparatoire, n'ait reporté une certaine somme d'esclavage sur les blancs. De même l'athéisme, triomphant du jour au lendemain, a imposé parfois aux âmes croyantes des tortures morales qui ne sont pas sans analogie avec celles qu'infligeaient au corps les inquisiteurs de l'Église. Les réactions d'ailleurs sont toujours le choc en retour des coups trop brutalement assénés. Les haines religieuses, surexcitées par ceux qui ont voulu imposer leurs négations, filtrent à travers tout, et il ne faudrait pas chercher loin pour prouver que l'exclusivisme du libéralisme allemand, à Vienne, est cause du réveil du cléricalisme et de la lutte antisémite. Les questions religieuses, dont les politiciens à courte vue sourient volontiers, n'ont rien perdu de leur importance et de leurs dangers. Comme toujours elles dominent les questions politiques dans tous les pays, quels qu'ils soient, si libérés qu'ils se croient ou si opprimés qu'ils puissent être par leurs églises. Ici et là un mot résume les luttes, comme il les a toujours résumées : le mot de liberté. C'est un drapeau que les vaincus relèvent et qui est, à certains jours, porté aussi fièrement et aussi légitimement par les incrédules que par les croyants.

Pour donner quelques exemples de plus de l'importance des questions religieuses, on peut affirmer qu'en Serbie d'une part la réintégration du métropolite Michel est plus grosse de conséquences politiques que le retour de la reine Nathalie, et qu'en Bulgarie d'autre part les évêques, qui l'un après l'autre interdisent à leur clergé de réciter des prières pour le prince Ferdinand, créent une situation inextricable au fils de l'ambitieuse princesse Clémentine et prouvent qu'il essaiera en vain de fonder une dynastie à Sofia. Le prince Ferdinand de Hohenzollern, qui joue

en ce moment à Bucarest son rôle de prétendant, à la grande joie de l'Autriche et de l'Allemagne, verra surgir bien des obstacles entre le trône et lui s'il doit l'occuper un jour, obstacles provoqués par son luthérianisme. Protestant et Hohenzollern, c'est beaucoup à la fois pour un pays latin et slave.

Si je reprenais l'image des cycles dont je parlais au début de ma lettre, je pourrais donner la plus singulière des preuves de *la marche en rond* de l'humanité par ceci : que dans ce siècle où la civilisation a si courageusement et si laborieusement triomphé de la piraterie et rendu impossibles les incursions des barbares, on aura vu partout cette civilisation à peine triomphante, à peine délivrée, continuer la piraterie, renouveler les incursions.

Ce n'est pas avec d'autres mots qu'on peut dépeindre ce qu'ont fait les Allemands à Samoa, ce qu'a pu faire le docteur Peters à Zanzibar pour le compte de la Compagnie allemande, ce que fait le capitaine Wissmann punissant les Zanzibariens de quel crime? des fautes de la Compagnie allemande! ce qu'ont fait les Anglais de longue date, sous prétexte de droit de visites : capture des nègres, — non pour les mettre en liberté, mais pour les livrer à bas prix aux missionnaires ou aux compagnies, — pillage des boutres avec des procédés renouvelés des Sarrasins. etc. Je me demande, après ces hauts exploits, si les noirs ne pensent pas justement des blancs ce que ceux-ci, à certaines époques, ont pensé des Maures !

En ce moment, une conférence est réunie à Berlin pour décider quel est le protégé de l'Allemagne qui doit régner à Samoa. Tamatese étant par trop compromis, M. de Bismarck feint de l'abandonner. Il prend sous sa protection Malietoa Ier, qui après un internement de vingt et un mois à bord des bâtiments allemands a fait sa soumission. Le mot doit avoir une signification complète pour que le gouvernement du chancelier en ait accepté l'expression. C'est au profit de ce roi *façonné,* que Tamatese, l'ami du docteur Knappe, serait supplanté, que Malietoa II ou Mataafa, l'ami des Américains, sera sacrifié ; ah! le bon roi qu'auraient alors les États-Unis, on pourrait dire le bon billet, car ce favori nouveau des Allemands avait été déposé par eux sous prétexte qu'il empruntait de l'argent aux consuls et leur faisait des *reconnaissances.*

Les délégués de Washington auraient bien de la naïveté s'ils acceptaient comme une concession profitable le remplacement

de Tamatese, ce roi de paille, par Malietoa Ier qui est en osier, il est vrai, mais à l'état de panier percé. Mais le jeu de l'Allemagne cache un piège, car Malietoa Ier va provoquer à la fois la résistance de Mataafa et celle de Tamatese, et, en cette eau trouble, le chancelier pêchera quelque chose, on peut en être certain.

Il faudrait citer ici les appréciations de la presse indépendante allemande sur la politique du *cartel*, parti gouvernemental, pour avoir la notion du sans-gêne et de la parcimonie avec lesquels M. de Bismarck mesure à sa majorité sa confiance et ses confidences sur les projets de sa politique coloniale. S'il a encore des formes, ce n'est pas qu'il compte user un jour des lumières conservatrices et nationales-libérales à propos de Zanzibar, de Samoa ou d'ailleurs. C'est parce qu'il attend de ses mameluks une bonne loi sur les socialistes et sur la presse, arme définitive qui lui permette une fois pour toutes de faire taire journaux, brochures, parole, tout ce qui se permet en Allemagne une opinion autre que la sienne.

Les mameluks comprennent si bien le rôle que leur fait jouer le chancelier qu'ils s'abstiennent même d'assister aux séances du Reichstag, et que M. de Bismarck ne sait comment faire voter sa fameuse loi en faveur des invalides du travail. Le dilemne est posé : ou subir une loi embryonnaire, parce que le chancelier le veut, et se désintéresser des discussions, ou discuter le projet de loi à peine ébauché et ne pas voter la loi ! Pendant que le chancelier essaie de prouver à la hâte et à la diable que le sort des ouvriers touche son cœur sensible, la grève en Westphalie grandit, le sang coule et le gouvernement allemand récolte là bien des fruits des excitations entretenues par ses agents à l'étranger. Que M. de Bismarck y prenne garde. Dieu punit par où l'on a péché.

Mais revenons au Reichstag, maintenant que l'assimilation des États allemands est faite au profit de la Prusse, assimilation qui a demandé certaines concessions libérales antipathiques à la dynastie des Hohenzollern (Frédéric III enserré comme en un étau et broyé entre son père et son fils est une exception qui confirme la règle); maintenant, dis-je, que le libéralisme a fait son temps dans l'antichambre bismarckienne, il peut être mis sans honneur à la retraite. L'empire d'Allemagne dans sa forme définitivement césarienne et centralisatrice a pour logique l'autoritarisme au dedans et l'expansion au dehors. Le dangereux

dérivatif qui a saisi tous les empires et les a conduits à l'abîme, a saisi Guillaume II, saisi M. de Bismarck malgré les apparentes résistances de ce dernier, sous la forme coloniale. Voilà le chancelier non plus dirigeant par des fils télégraphiques ses agents à Pétersbourg, à Paris, à Londres, à Vienne, etc., mais livré à des Peters, à des Wissmann, à des Knappe, à des Travers. L'infatuation légitime provoquée par les victoires prussiennes devient aujourd'hui un danger, car les dépositaires du glorieux drapeau seront tentés de le planter partout.

C'est ce qu'a compris l'Angleterre. L'affectation de Guillaume II de se costumer en amiral allemand, de remanier, de transformer les commandements de la flotte, de prouver hautement qu'il veut une marine digne de son armée, avertit la prévoyante Albion, déjà inquiète de l'habileté, de l'audace, des traîtrises de la politique bismarckienne à Samoa, à Zanzibar, qu'elle ait désormais à craindre un rival plus roué, plus hardi, plus dédaigneux des droits acquis, moins scrupuleux que ses ennemis séculaires. Ce rival ne respectant que la force, la Chambre des communes, sans distinction de parti, a compris qu'il fallait lui prouver qu'on disposait de cette force, et elle a voté en bloc un demi-milliard pour l'amélioration et l'augmentation de sa flotte.

Ce vote obtenu par lord Salisbury, et qui élève, dans la politique de courtage inaugurée par le chancelier d'Allemagne, la valeur marchande de l'Angleterre, ne va-t-il pas éveiller les insatiables convoitises d'alliance de M. de Bismarck, et lui faire promettre, au détriment de ses alliés précédents et pour le plus grand mal de ses ennemis, quelque pot-de-vin formidable qui attirera l'Angleterre dans la coalition austro-allemande. Chaque fois qu'une élection partielle gladstonienne vient prouver que l'opinion anglaise répudie la politique tory-unioniste, dont l'action extérieure gravite dans le cercle bismarckien, les esprits libéraux en France peuvent applaudir en même temps à une victoire du libéralisme et à une atteinte à l'influence allemande.

De même, quand de rares difficultés assaillent M. Crispi devons-nous les considérer par nous comme un effort de l'Italie pour se dégager de la pression bismarckienne.

L'équilibre du budget et la question africaine ont dominé toutes les autres préoccupations de politique intérieure chez nos voisins, cette quinzaine.

Après des efforts considérables, le remaniement sérieux et loyal de tous les chapitres dans chaque ministère, MM. Giolitti et Seismit-Doda, ministres du trésor et des finances, sont parvenus, sur un budget qui atteint, à 2 ou 300 millions près, 2 milliards, à une réduction de 15 millions; 15 millions d'économie sont un piètre tribut à la prévoyance et à la sagesse.

Cela n'empêche pas M. Crispi de rêver l'occupation immédiate de Keren et de l'Asmara, ainsi qu'une alliance avec Menelik. Or le protégé du gouvernement italien, pouvant et devant rencontrer au moins le nombre des obstacles que n'a pu vaincre l'autorité bien autrement puissante du roi Jean, l'Italie se trouverait engagée par cette alliance dans des complications dont les inconnues du continent noir ne permettent pas de mesurer les conséquences et de circonscrire les dangers.

M. Crispi croit à la popularité de Menelik en Abyssinie, et il n'a pas souci d'autre chose. En vain M. Bonghi a-t-il fait surgir à ses yeux le vrai côté de la question, à savoir : que l'Abyssinie est le seul rempart contre les musulmans et que l'Europe a un intérêt considérable à la maintenir intacte et forte, le président du conseil répond par l'affirmation de l'amitié de Menelik.

M. Baccarini et dix autres députés, inquiets des réponses de M. Crispi, étaient d'avis qu'il fallait interdire au gouvernement toute action en Afrique sans qu'il ait, au préalable, consulté la Chambre. Cette motion a eu le don de forcer le président du conseil à révéler ses secrètes résolutions.

« Nous sommes en Afrique à l'état de guerre, répliqua-t-il, et le roi a le droit de faire ce qu'il croira opportun dans la limite de ses prérogatives. » Voilà qui est clair! Du coup la motion de M. Baccarini et de ses cosignataires est déclarée inconstitutionnelle et la Chambre italienne donne carte blanche en Afrique à l'autocrate de Palerme.

Ce qui est plus constitutionnel, sans doute, que la motion préservatrice de M. Baccarini, c'est en temps de paix la visite du roi Humbert à Berlin, visite qui ne peut être interprétée autrement que comme un acte d'hostilité contre la France au moment où elle fête son Exposition.

Cela est si évident que tous nos amis en Italie ont cru devoir répondre à l'annonce de cette visite « constitutionnelle » à l'Allemagne par des manifestations en notre faveur. Cavalotti, le député démocrate, ami fidèle et constant de la France, a protesté en des

termes courageux et élevés contre la visite du roi Humbert à Berlin dans une lettre à M. Moneta, directeur du *Secolo*. Puis, passant aux actes, Cavalotti et ses collègues de l'Union lombarde, à la tête de quinze associations, sont allés porter l'assurance de leurs sympathies au consulat français à Milan.

De plus, pour répondre au voyage prussien et à l'absence de l'ambassadeur d'Italie, le jour de l'inauguration de l'Exposition française, la Ligue de la vigilance pour la liberté et la paix, réunie en cinquante-quatre comités, a chargé M. l'avocat Alesina, représentant de l'Union lombarde et de la Ligue, d'une adresse pour le président de l'Exposition française, qui résume le sentiment de tous les Italiens anti-Allemands. Cette adresse très belle, très humaine, affirmant le culte de la paix, de la science, glorifiant le travail, les arts, l'industrie, la fraternité des peuples, fait grand honneur à ceux qui l'ont écrite et à ceux qui l'ont approuvée.

Le discours de M. Imbriani, le nouveau député des Pouilles, sur la misère des provinces, sur la faute du gouvernement italien d'avoir rompu commercialement avec la France, sur les revendications de l'Italie pour Trieste et le Trentin, ont cependant réveillé la torpeur des honorables de Montecitorio. Mais ce n'a été qu'un soubresaut.

Avant de parler des deux graves événements de la quinzaine, de la mort du comte Tolstoï et de l'affaire Vohlgemuth, je prie mes lecteurs de traverser avec moi le Luxembourg, où je ne les attarderai pas.

La courte régence du duc Adolphe de Nassau, si sympathique qu'elle ait pu être aux Luxembourgeois, a quelque chose de cavalier qui nuit à son prestige. Régner un mois manque de solennité, surtout quand il n'y a pas mort d'homme, ni dans la prédécession, ni dans la succession. Le roi de Hollande, disparu intellectuellement, puis ressuscité, a repris la pleine et lumineuse possession de sa souveraineté, tandis que celle du duc Adolphe s'en allait en fumée. Si les Luxembourgeois, qui n'ont goûté que l'agrément d'un nouveau règne, regrettent leur duc, les Hollandais se réjouiront sûrement, eux, de retrouver leur roi.

Qui sait si, en Turquie, le comte Vasili n'a pas quelque peu contribué à faire contremander par le sultan la mission turque pour Zanzibar? M. de Radowitz s'imaginait sans doute qu'en France,

occupés comme nous le sommes par notre Exposition, nul de nous ne s'inquiéterait de la grave question de voir le Commandeur des Croyants devenir un agent des compagnies allemandes plus ou moins officielles ou un associé du capitaine Wissmann; quand à l'ambassade française à Constantinople on espérait peut-être l'amadouer en lui faisant entendre que Zanzibar n'intéressait, en dehors de l'Allemagne, que l'Angleterre.

Le comte Vasili a donc, une fois de plus, mérité un bon point. Je le signale au *Grajdanine*, qui en ce moment dénonce à ses compatriotes le danger de la germanisation dans l'armée et dans l'administration turques.

En Égypte, s'il ne s'agissait pas de la dignité de la France, l'incident signalé dans ma chronique du 1er mai serait du plus haut comique et j'imagine que sir Evelyn Baring et Riaz-Pacha s'en sont tenu les côtes. M. d'Aubigny, notre ministre au Caire, ayant oublié de tirer quelques avantages des nombreuses concessions qu'il a faites au gouvernement égyptien lors de la prorogation de la Réforme, a vu le traitement du nouvel administrateur des chemins de fer égyptiens, M. Prompt, abaissé par Riaz-Pacha. Il a protesté tardivement, non pour quelques milliers de francs, mais pour le principe, qui a une importance capitale, l'administrateur anglais n'ayant nul droit, dans un poste qui relève du service de la dette, de recevoir des appointements supérieurs à ceux de l'administrateur français. Donc, ainsi que je le faisais prévoir le 1er mai, l'administrateur anglais sera payé en livres égyptiennes et l'administrateur français en livres sterling. Même chiffre tous deux, 2 000 livres, et 1 300 francs de différence. Donc infériorité mesquine pour l'administrateur, ridicule dans les réclamations de notre ministre, escamotage blessant pour la France. Voilà ce que M. le comte d'Aubigny a provoqué en ne résolvant pas la question à temps.

La mort du comte Tolstoï est encore une nouvelle perte ajoutée à toutes les pertes cruelles que la France a faites des ennemis du germanisme en Russie. Le comte Tolstoï était le meilleur ami de Katkow, le plus lettré, le plus moscovite, le plus patriote, le plus sûr. L'empereur Alexandre III perd en lui un serviteur personnel, d'un dévouement à toute épreuve. Mais Dieu qui témoigne, par des miracles comme celui de Borki, sa sollici-

tude pour le Czar, a voulu que le comte Tolstoï vécût jusqu'au jour où, selon l'expression de la dépêche de condoléance envoyée de Gatchina à la comtesse Tolstoï, « le drapeau qu'il a porté passe dans les mains de son successeur avec les mêmes idées et les mêmes traditions ». C'est M. Durnovo qui succède au comte Tolstoï.

Le comte Tolstoï était de ces natures qu'on peut peindre définitivement à toutes les époques de leur vie. Voici une citation détachée de son portrait fait par le comte Vasili dans la *Société de Saint-Pétersbourg :*

Tel qu'il est, le comte Tolstoï n'en représente pas moins un principe d'ordre, d'autorité, de résolution, qui avait depuis longtemps disparu du gouvernement. Très calme, toujours tranquille, ne perdant jamais son sang-froid, il sait se mettre au travail et achever ce qu'il a commencé. Il ne plie ni ne cède jamais. Il n'a ni vanité ni ambition; tout ce qu'il entreprend, il l'accomplit par devoir, pour la gloire de Dieu et le bonheur de la nation. Il possède, à la fois, le fatalisme et la superstition qui sont la note dominante chez les peuples slaves; mais il en ignore l'enthousiasme, il n'en comprend pas l'exaltation. C'est un mathématicien.

Lorsqu'il fut appelé au ministère de l'intérieur, il y eut un cri d'indignation et de révolte dans la Russie entière. Pendant qu'il avait administré le département de l'instruction publique, le comte Tolstoï s'était attiré des haines effroyables, à cause du système d'enseignement classique qu'il avait introduit. Les universités, les gymnases, les lycées avaient gémi sous une main de fer; tout ce qui était jeunesse le maudissait, et il est certain que la rigueur extrême qu'il déploya à l'égard de toute manifestation de l'opinion publique, contribua beaucoup à l'extension du nihilisme, en faisant de nombreux désespérés, des révoltés. Le ministre n'était pas susceptible d'attendrissement ou de pitié. Il ne pouvait, en aucune façon, sympathiser avec les aspirations de la jeune génération. Comment eût-il pu, lui, l'homme entier et méthodique, se rendre compte des idées qui bouleversent de folles têtes de vingt ans, auxquelles un gouvernement a promis de réaliser le Contrat social de Rousseau, et qui, ayant pris ces promesses au sérieux, s'imaginaient apporter le bonheur avec la perfection politique à ce peuple qui n'a pas encore bégayé le nom de liberté? Il n'eut pas la sagesse de laisser la bourrasque passer d'elle-même. Il frappa quand il eût fallu se borner à réprimander en souriant. Il tapa si fort, qu'il convertit la bourrasque en tempête et qu'il tomba sous le poids des haines qu'il s'était attirées, des imprécations qui, de toute part, s'élevaient contre lui.

On imagine la consternation qui s'empara des esprits lorsqu'on apprit son retour au pouvoir; on ne trouva même plus la force de protester. Un grand silence se fit partout, le silence du désespoir et de la mort. On s'attendait presque à voir le gibet établi en permanence sur une place publique de Pétersbourg.

Le comte Tolstoï avait parfaitement conscience de la manière dont sa nomination serait accueillie. Il n'hésita point, cependant, à accepter le poste périlleux auquel l'appelait la confiance de son souverain, trop homme de devoir et trop bon patriote pour songer un instant à se soustraire à un danger ou à reculer devant l'impopularité.

Lorsque le comte Tolstoï prit en mains les affaires, il trouva la Russie déconsidérée à l'étranger, désorganisée à l'intérieur, allant à la dérive. Un sentiment universel d'inquiétude dominait toutes les classes de la société : la noblesse redoutait une révolte des paysans; les paysans attendaient le moment de se révolter contre la noblesse, et espéraient un nouveau partage de terres en leur faveur. Le respect dû à l'autorité était atteint, partout affaibli; l'Empire paraissait en ruines, en décomposition; le désordre s'était frayé un chemin dans tous les départements; le chaos régnait en maître.

Le comte Tolstoï ne se laissa point décourager par cet état de choses. Entré en fonctions avec un plan de conduite bien tracé, il n'hésita pas à le mettre en pratique. Peu à peu, il parvint à rassurer les esprits timorés, à faire revenir la confiance dans les âmes.

Ce portrait du comte Tolstoï par le comte Vasili serait tout entier à citer dans sa partie bienveillante. On pourrait aujourd'hui en supprimer avec justice les sévérités.

J'allais écrire, avec la satisfaction qu'on peut me supposer en ces sortes de circonstances, le récit des actes loyaux de l'intéressant Wohlgemuth, venant fournir une preuve de plus de la délicatesse et de la discrétion que met la police bismarckienne des Krüger, des Schnaebelé, dans ses rapports avec l'étranger, etc., lorsque mon correspondant de Suisse m'écrit qu'il m'envoie quelques pages sur Wohlgemuth, espérant qu'elles m'arriveront à temps. Cette correspondance remarquable est certes moins passionnée que n'eût été mon enquête. Je ne continue donc pas. Je cesse de m'apitoyer sur un de ces représentants de la paix sociale qui sont pour la politique intérieure des voisins de l'Allemagne ce qu'est sa ligue de la paix pour leur politique extérieure : un éternel sujet de trouble et d'excitation.

Juliette ADAM.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les fêtes du Centenaire ont commencé par la commémoration, à Versailles, de l'ouverture des États généraux; l'Exposition universelle est ouverte. Les journées des 5 et 6 mai ont été aussi brillantes qu'on l'espérait. Le premier magistrat de la République, entouré des représentants des grands corps de l'État, a dignement présidé à ces solennités patriotiques, et la masse de la nation française a manifesté la reconnaissance qu'elle doit à nos illustres ancêtres, la confiance que lui inspire l'avenir. On a prononcé des discours assez éloquents, quoique officiels, et beaucoup de drapeaux ont été arborés.

Puisque la mode s'est établie de célébrer des jubilés et des centenaires, il était bien juste qu'on rendît un hommage éclatant aux hommes de 1789 et à leur œuvre. On ne doit leur marchander, on ne leur marchande en effet ni la gratitude, ni l'admiration. Ils ont inauguré une ère nouvelle; ils ont promulgué les droits de l'homme; ils ont donné le branle à tous les progrès politiques et sociaux. Ils étaient hardis, sincères, prêts à tous les sacrifices, passionnément dévoués à la patrie et à l'humanité; prise dans son ensemble, cette génération mérite dans l'histoire une plus belle page que celles qui l'ont précédée, que celles qui l'ont suivie; il n'en est pas dont le peuple français doive plus chérir la mémoire, doive se montrer plus fier.

La joie que nous avons témoignée à cette occasion avait cependant quelque chose de grave et de réfléchi, n'était pas absolument sans mélange. Sauf une minorité, qui n'est peut-être pas aussi éloignée qu'elle le croit de penser comme le gros de la nation, on ne retire rien des éloges traditionnels accordés à la Révolution française: on ne renie rien des principes qu'elle a proclamés. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que le siècle qui l'a

suivie n'a pas été bien employé par la France, que ses doctrines ont été tantôt contestées, tantôt mal comprises et mal appliquées. Nous ne saurions jeter un coup d'œil, même rapide, sur l'histoire de ces cent années sans constater que nous avons commis bien des fautes, que nous avons souvent été indignes de ces nobles devanciers. Il y a dans cet intervalle tant de réactions et de révolutions, tant de pas en arrière et d'élans impuissants, tant de faiblesses et de repentirs! Aujourd'hui encore il est des conséquences de la Révolution sur lesquelles on n'est pas d'accord, des libertés mal organisées ou mises en péril, des velléités de défaillance et des sujets de discorde.

La veille du jour où nous commémorions l'ouverture des États généraux, les Américains célébraient le centenaire de leur Constitution. Ils l'ont gardée sans y rien modifier d'essentiel : combien en avons-nous vues passer depuis celle qui fut esquissée à Versailles! Ils ont traversé une terrible guerre civile, mais ils en sont sortis sans que leur statut fondamental fût même ébranlé; ils ont conservé et développé toutes leurs libertés. Aussi leur joie était-elle pure, et leur orgueil absolument légitime. Pour nous, il ne faut pas que nous joignons à la fête des aïeux un examen de conscience sur nos pères et sur nous-mêmes; nous aurions trop de motifs de contrition.

D'ailleurs, comment oublier que la France de 1889 est plus petite que celle de 1789? Nous ne parlons pas de cette diminution relative que nous inflige l'agrandissement de presque tous nos rivaux, et qui fait que notre race tient dans le monde bien moins de place qu'il y a cent ans. Nous nous y résignerions sans trop de peine, en nous disant, à tort ou à raison, que l'importance d'une nation n'est pas une question de milliers d'âmes et de kilomètres carrés. Mais il est une blessure plus profonde, une diminution absolue, matérielle, qui est une amputation, et dont le sentiment toujours présent met dans toutes nos réjouissances un mélange de tristesse. Quoi que nous ayons fait du patrimoine moral de la Révolution, nous avons perdu une partie du patrimoine national légué par les générations antérieures.

Au fond, la célébration du centenaire de 1789 est moins une action de grâces et une fête joyeuse qu'une affirmation nouvelle des dogmes auxquels nous entendons rester fidèles; ce n'est la faute ni des hommes de 1789, ni des vérités qu'ils ont proclamées,

si nous n'avons pas assez profité de l'exemple des premiers, ni assez constamment obéi aux secondes.

Ces réflexions mélancoliques ne s'appliquent pas à l'ouverture de l'Exposition. Même dans les esprits moroses, rien ne devait troubler l'allégresse de cette belle journée. Ce qu'on célébrait au Champ-de-Mars, c'étaient les merveilles de la science et de l'industrie, dont les découvertes ne se perdent pas, dont les progrès ne subissent pas d'interruption. C'était aussi l'esprit français, dans ce qu'il a de meilleur; c'étaient nos vertus les moins contestables et les moins sujettes à éclipse : l'activité, l'amour du travail et des grandes entreprises, le goût des belles choses et ce je ne sais quoi qui fait que la France est toujours le pays, Paris la ville, où les gens cultivés des deux mondes se donnent le plus volontiers rendez-vous.

Dans le spectacle de cette œuvre si hardiment commencée, si sûrement réalisée en dépit de certains mauvais vouloirs coalisés, nous avons vu une preuve de vitalité, un gage d'avenir, une réfutation éclatante de toutes les théories et de toutes les calomnies qui prétendent nous condamner à la décadence. Nous avons dit à tous les peuples, à nos amis et à nos ennemis : « Regardez et jugez : voilà ce que nous sommes et ce que nous faisons. » Et nous avions le droit de nous réjouir d'avance du verdict flatteur dont nous étions assurés.

Nous ne sommes pas non plus fâchés, quand nous nous souvenons des prédictions malveillantes lancées par des journaux hostiles et même par des hommes d'État considérables, de montrer dans quel ordre parfait nous accomplissons ces cérémonies à la fois officielles et populaires. L'approche même de l'Exposition avait exercé sur les partis une action calmante, et, depuis quelques semaines, le désir de nous présenter à nos visiteurs sous le jour le plus favorable contenait les passions, ou du moins en modérait la manifestation, et détournait de la lutte politique l'attention de la plupart des Français. Ce n'est assurément pas l'attentat ridicule ou plutôt la simulation d'attentat d'un fou qui peut altérer l'impression ainsi produite sur nos visiteurs. Il y a seulement lieu de déplorer la facilité avec laquelle ce genre de folie se propage parmi les déclassés et les désespérés. Cette façon par trop bruyante d'attirer l'attention de l'autorité sur des griefs réels ou imaginaires trahit un état d'esprit fâcheux; car de tels actes, quand ils se répètent fréquemment, ne sont que les cas

extrêmes d'une maladie assez répandue. Mais c'est là un symptôme moral, et non pas un incident politique. L'assassinat politique est plus étranger que jamais à nos mœurs; s'il y a plus d'aliénés, et d'une certaine espèce d'aliénés dangereux, qu'à d'autres époques, il y a moins de fanatiques. La violence même de certaines polémiques n'est pas du fanatisme : ce n'est que de la grossièreté.

La tribune parlementaire est muette, et même les querelles des partis font un peu moins de bruit; ce n'est pas la session pascale des conseils généraux qui aurait pu remplacer à cet égard le Parlement en vacances. Les assemblées départementales sont en général fort sages, et se contentent pour la plupart de leurs attributions modestes; d'ailleurs, la session de Pâques est naturellement courte et à peu près vide. Il y a bien eu çà et là quelques tentatives pour sortir du cercle des affaires locales, quelques discussions ambitieuses sur le caractère de la Révolution dont on allait célébrer le centenaire, quelques incursions rapides sur le terrain défendu. Mais on n'y a même pas pris garde, et la grande majorité des Français, de ceux qui lisent les journaux, ont ignoré que dans chaque chef-lieu de département vingt ou trente mandataires du suffrage universel se réunissaient pour délibérer.

On ne mentionnera pas non plus, en dehors des discours officiels prononcés dans les cérémonies nationales, beaucoup de ces manifestations oratoires qui remplissent quelquefois les vacances. Il n'y a rien de plus banal que la violence, rien dont on se fatigue plus vite; des personnages très en vue peuvent écrire de longues lettres, des parleurs très éloquents peuvent tonner sans qu'on y prenne garde; on sait trop d'avance ce que chacun va dire; les arguments sont épuisés, et, comme il n'y a plus de nuances dans l'affirmation et dans la réfutation des doctrines, on n'entend plus rien d'intéressant. L'intérêt se réveillera au moment des élections; jusque-là, le drame politique risque de paraître fort languissant.

La Haute Cour ne le ranime pas : les recherches de la commission d'instruction se poursuivent au milieu d'une indifférence dont elle ne se plaint sans doute pas, puisque ses travaux sont secrets. Mais on ne croit pas que cette discrétion obligatoire cache des mystères : s'il y en avait, il se trouverait bien quelques reporters habiles pour déchirer le voile. On a voulu entendre

successivement tous les hommes politiques qui avaient assisté à la fameuse délibération de la prétendue nuit historique; mais ils n'ont rien révélé de nouveau, et il ne semble pas que l'instruction fasse beaucoup de progrès. Par ce temps de publicité à outrance, la presse va plus vite que la justice ordinaire ou extraordinaire, et il y a peu de chances pour qu'un témoin réserve à des juges qui l'écouteront à huis clos la primeur d'une information de quelque valeur.

On se demande avec plus de curiosité ce que vont faire les Chambres, arrivées au terme du congé d'un mois qu'elles s'étaient accordé. L'opinion la plus répandue, parmi les gens qui ne s'occupent pas de politique, est qu'elles ne feront rien, et même qu'elles n'ont rien à faire. La trêve de l'Exposition sera d'autant mieux observée et d'autant plus bienfaisante qu'on n'entendra parler ni de combinaisons de couloir, ni de crises ministérielles possibles. Si les députés prêtaient l'oreille à la voix de l'opinion publique, de certaine opinion publique, le conseil qu'ils recueilleraient le plus souvent serait celui-ci : « Vous voilà revenus, c'est bien ; maintenant vous pouvez retourner dans vos foyers. »

Ainsi pensent ceux qui voient surtout l'intérêt des affaires, du commerce, de l'industrie, de l'Exposition ; les journées parlementaires sont en ce moment une attraction dont on se passerait volontiers. Mais il y a le budget de 1890, et aussi le besoin de faire quelque chose, ne fût-ce que des manifestations de bonne volonté.

Le budget de 1890 peut être voté très promptement, puisqu'il n'est, à peu de chose près, que la reproduction du précédent. Même la constitution n'exige pas formellement que la Chambre qui touche au terme de son mandat nous gratifie d'une loi de finances pour l'année suivante. Aucun texte ne serait violé si elle abandonnait cette tâche à son héritière. Il est naturel qu'une Chambre qui siège quatre ans vote quatre budgets : est-ce obligatoire ? Pourvu que nous ayons un budget avant le 1er janvier, personne n'aurait le droit de se plaindre. Mais il est encore plus simple de mener la discussion au pas de course, si l'on éprouve le besoin de se séparer promptement ; il suffirait pour cela de supprimer tous les discours qui, dans les conditions actuelles, ne serviront à rien, et tous les amendements qui n'ont pas de chances de succès.

Il est peut-être plus difficile de se résigner à laisser re-

tomber dans un néant provisoire toutes les réformes plus ou moins pressantes qu'on a proposées, examinées, et même déjà discutées.

Quoi ! s'en aller en déclarant que, tout compte fait, les impôts resteront ce qu'ils sont, que la réorganisation militaire et la réduction du service à trois ans seront l'œuvre de la prochaine assemblée, que la situation des instituteurs ne sera pas réglée, que tant de déclarations d'urgence, prodiguées d'ailleurs si largement, n'étaient que des billets à La Châtre ! Clôturer le bilan de cette législature, écrire le mot « fin » au bas de la maigre liste de ses bienfaits, c'est là assurément une cruelle extrémité : beaucoup refuseront de s'y résigner.

En vain leur dira-t-on qu'il est trop tard ; que le Sénat, rarement pressé, ne dérogerait pas à ses traditions pour faciliter la promulgation de lois qui ne le séduisent pas ; que le procès dont on l'a chargé n'est pas fait pour lui procurer des loisirs et lui inspirer une précipitation si contraire à ses habitudes. En vain alléguerait-on l'espèce de fausseté qu'il y a à discuter pour la galerie des réformes qu'on sait ne pouvoir mener à leur terme. Ils répondront, ces députés ennemis du repos, qu'il faut au moins essayer, faire preuve de zèle, se mettre en mesure de rejeter sur le Sénat la responsabilité des retards et des échecs. Ils voudront échapper aux reproches de leurs commettants ou en adoucir l'amertume en disant aux électeurs, quand viendra le moment critique : « Nous n'avons accompli qu'une bien faible partie de notre programme, mais nous avons travaillé jusqu'au dernier jour, lutté jusqu'au dernier instant contre la mauvaise volonté des uns et l'inertie des autres, contre les obstacles que nous opposaient les circonstances, les hommes et les institutions. »

Qui l'emportera de ceux qui souhaitent de grossir encore un peu le total de leurs services et de ceux qui partagent l'avis du monde des affaires sur l'inutilité d'une session parlementaire en pleine Exposition ? Les députés se flatteront-ils de mieux préparer leur réélection en restant dans l'atelier législatif pour fabriquer des lois qui ne sont pas destinées à être promulguées, ou croiront-ils que le mieux est de renoncer à un labeur stérile pour aller combattre sur place leurs compétiteurs futurs ? Nous ne tarderons pas à savoir si la session qui commence est une session véritable, ou un intermède entre deux congés : on verra dès le

début quelles inspirations nos représentants rapportent de leur contact d'un mois avec leurs électeurs.

C'est le moment de la rentrée des Chambres que le cabinet a choisi pour adresser à tous les fonctionnaires une série de circulaires ministérielles qui les instruiront de leurs devoirs envers le gouvernement de la République. Quelques optimistes attendent de cette exhortation des effets excellents. On dit que la République a trop négligé de faire comprendre qu'elle était un gouvernement. On dit que les fonctionnaires notamment ne se sentent ni soutenus ni commandés, que la discipline s'en va et que la fidélité même est ébranlée. On en conclut qu'il faut, avant les élections, ranimer la confiance et le dévouement dans ces grands corps qui administrent la France en gros et en détail, et qui exercent, à ce que l'on prétend, une si grande influence sur les populations.

Il serait téméraire d'apprécier ces épîtres ministérielles avant de les avoir lues. Mais, tout en les supposant parfaites, on peut se demander si elles seront efficaces. Tous les hommes d'État dignes de ce nom savent qu'il vaut bien mieux agir que parler, ce qui ne leur donne pas toujours la force d'agir et ne les préserve guère de la tentation de parler. La vigueur d'un gouvernement ne se prouve pas par des circulaires. Le Français, né malin, est tout prêt à en rire pour peu que ceux qui les lancent n'en surveillent pas l'application; tout vieux fonctionnaire en a pu former une collection considérable, et l'on en publie parfois des recueils très volumineux.

C'est une chose très délicate à définir que le devoir politique des fonctionnaires. Il consiste tout d'abord à exécuter et à faire exécuter les lois : sur ce point, il n'y a pas à insister. Mais sont-ils obligés en conscience de faire aimer le gouvernement et même les gouvernants? Cela dépend des fonctions et des hommes. Pour les préfets et les sous-préfets, on n'en saurait douter; mais un instituteur mécontent se laissera difficilement persuader qu'il doit enseigner à la jeunesse des doctrines optimistes, et propager un enthousiasme qu'il n'éprouve pas. Beaucoup de serviteurs de l'État pensent qu'ils n'ont qu'à bien servir dans leur emploi, que leur conscience reste libre, qu'ils sont payés tout juste pour s'acquitter d'une tâche spéciale, et que leur opinion personnelle n'est pas comprise dans le marché. Les maires, élus par leurs concitoyens, se croient même en droit de faire de l'op-

position après avoir ceint l'écharpe, s'ils en faisaient déjà auparavant.

Pour discipliner les fonctionnaires, il faut leur faire comprendre qu'on est maître de leur avenir. Or l'avenir est bien incertain. Si l'on a laissé s'établir dans tous les corps administratifs des habitudes de mollesse, d'indifférence ou d'indépendance, il est bien tard pour réagir. En Amérique, l'approche de l'élection présidentielle amène tous les quatre ans une période de relâchement général, détend tous les ressorts du pouvoir. En peut-il être autrement, là où tout dépend du suffrage universel, quand le verdict du suffrage universel est douteux? quand on n'est pas sûr que l'opposition ne triomphera pas, ne sera pas le gouvernement de demain? Il est si aisé, dans un pays de démocratie, de mettre sa conscience d'accord avec ses intérêts, et réciproquement!

Il n'y a sans doute pas d'inconvénient à tenir aux fonctionnaires un langage éloquent et ferme, mais il serait dangereux de s'endormir sur de belles circulaires : c'est au pays qu'il faut s'adresser; ce sont les masses électorales qu'il faut convaincre et entraîner. Car leur attitude décidera de toutes choses, même de la fidélité des serviteurs dont la fidélité est douteuse : les autres n'ont pas besoin qu'on leur apprenne leur devoir.

Raoul FRARY.

LA MARINE FRANÇAISE

AU PRINTEMPS DE 1889

Nous avons sous les yeux une grosse brochure bleue de quatre-vingts pages, sortie des presses de l'Imprimerie nationale et due à la plume de M. le directeur du matériel au ministère de la marine. En dépit de son origine officielle, c'est un roman, véritable chef-d'œuvre d'imagination destiné, dans la pensée de son auteur, à tromper tout le monde en général et les Membres du Parlement en particulier. Titre : *Liste de la flotte au 1er janvier* 1889.

Quelle liste ! Quelle flotte ! En disant : « C'est un roman », nous restions au-dessous de la vérité. C'est bien pis ou bien mieux, comme on voudra. C'est un conte fantastique à la manière d'Hoffmann ou d'Edgar Poë !

La table alphabétique des noms des navires qui se trouve en fin du fascicule relève à notre actif *sept cent quatre-vingt-dix* bâtiments !! pas un de moins. Voilà de quoi nous rassurer, faire trembler la Triple Alliance et terrifier l'Angleterre. Car enfin, le bon public croit sans doute que la « flotte » c'est l'ensemble des unités de combat dont nous disposons pour lutter sur les mers. » Et il faut convenir qu'en cela il serait d'accord avec la logique et le bon sens. Pourquoi faut-il que le bon sens et la logique soient si complètement brouillés avec la haute administration du ministère de la marine? Pourquoi faut-il que, pour cette dernière, la confusion et l'obscurité soient la règle? La place nous manquerait pour l'exposer ici et nous préférons renvoyer nos lecteurs à la troisième édition de la *Marine en danger* qui vient de paraître, et aux études de M. Paul Bourde : *les Abus dans la marine*. Il nous suffira de prouver à notre tour, par quelques exemples frappants, que cela est.

Pour en revenir à la liste de la flotte, on va voir qu'elle est dressée de façon à bien cacher le nombre exact des bâtiments de guerre réellement susceptibles d'aller au feu. On n'y trouve aucune espèce d'indication sur ce point capital. Par exemple, aucun signe ne per-

met de distinguer un bateau neuf d'un vieux, un torpilleur en bon état d'un torpilleur incapable de lancer sa torpille. La liste de l'année courante contient même, à cet égard, une aggravation. On a fait disparaître les astérisques qui, dans les précédentes listes, désignaient ceux de nos navires de combat par trop dénués de valeur militaire. Lors de la discussion du dernier budget de la marine (1), ces malencontreux astérisques avaient permis à un député curieux de montrer à la Chambre par quels « rossignols » le pavillon national était représenté dans la plupart des stations lointaines et même dans les mers européennes. Pour éviter le retour de pareilles indiscrétions, le ministre a autorisé le directeur du matériel à enlever de la liste tout signe capable d'éclairer le Parlement et le public.

La *liste alphabétique des noms des navires* contient, nous l'avons dit, sept cent quatre-vingt-dix noms. Pour arriver à ce chiffre, on ne nous a pas fait grâce d'un bâtiment condamné ou de servitude, d'un ponton, d'une citerne et d'un bugalet. Nous pouvons donc pratiquer hardiment, dans le tas, une coupe sombre d'environ sept cents « navires » ne méritant pas examen. Il en reste une centaine qui valent qu'on s'y arrête, ne serait-ce que pour bien établir que la plupart ne valent rien ou pas grand'chose. Passons-les en revue dans l'ordre adopté par le document officiel.

Cuirassés d'escadre.

Les cuirassés d'escadre ouvrent la marche, ce qui, nous le verrons, leur est plus facile que d'ouvrir le feu. Ce sont : *Amiral-Baudin*, *Formidable*, *Amiral-Duperré*, *Dévastation*, *Courbet*, *Redoutable*, *Colbert*, *Friedland*, *Marengo*, *Océan*, *Richelieu*, *Suffren*, *Trident*, *Caïman*, *Indomptable*, *Requin*, *Terrible*, *Héroïne*, *Revanche*. Ces 19 cuirassés sont inscrits côte à côte et au même titre. Le contribuable, qui se laisse écraser d'impôts dans l'espoir, d'assurer la défense nationale, est donc en droit de les supposer tous également bons. Comment lui viendrait-il à l'esprit que l'administration de la rue Royale, qui encaisse si délibérément les millions qu'il sue, n'a qu'un objectif : tromper le pays et l'égarer en lui cachant la triste vérité !

L'*Amiral-Baudin* et le *Formidable* déplacent 11 400 tonneaux chacun. Ce sont les deux plus gros monstres de notre escadre et les plus nouveaux. Mis sur chantier en 1878, ces deux *nouveaux* sont donc déjà vieux puisque leur conception remonte *à plus de onze ans !* Et cependant, leurs essais ne sont pas encore terminés ! Quand ils le seront, il ne restera plus qu'à leur faire subir les modifications que la pratique de la mer peut seule indiquer, ainsi qu'à remédier à des oublis, à des malfaçons inévitables dans la construction de pareils colosses, tels que filets Bullivan, passages des poudres

(1) Le rapport de la Cour des comptes sur l'exercice de 1884 a mis à nu quelques-uns des scandales auxquels nous faisons allusion. (Voir, dans cette *Revue*, notre article : *la Discussion du budget de la marine*, nº du 15 novembre 1888.)

et projectiles des canons de 14 centimètres, fermeture des panneaux, etc. Si ces navires allaient demain au combat, ils se trouveraient dans des conditions marquées d'infériorité vis-à-vis des bâtiments moins puissants mais achevés et complètement armés. Notons en passant que l'un d'eux file 16 nœuds, l'autre 15 seulement, *au tirage forcé et par calme plat. Mais ils ne peuvent plus gouverner à cette allure.* Les formes de l'avant du *Formidable* — celui des deux qui atteint 16 nœuds — sont telles que, dès qu'il dépasse 14 nœuds, il est presque impossible de le maintenir à une route donnée!

Leur armement se compose de trois pièces de 37 centimètres sur le pont et de douze pièces de 14 centimètres en batterie. Cette artillerie est placée de telle manière qu'ils ne peuvent tirer qu'une pièce en chasse et une en retraite, toutes les dix minutes! *Quand ils se servent de leurs trois gros canons du pont, ils sont obligés de désarmer la batterie des petites pièces.* A bord de l'*Amiral-Baudin*, les pièces de 37 centimètres ont inspiré des craintes sérieuses lors des essais réglementaires (cinq coups seulement par pièce). *Les frettes ont joué*, si bien que l'on dut suspendre le tir une première fois; on ne l'a achevé que plus tard par ordre supérieur. Les trois canons du *Formidable* sont, paraît-il, mieux construits et, par suite, plus solides. On ne sera donc pas obligé de les changer, ce qui est à craindre pour l'armement de l'*Amiral-Baudin* qu'il importe d'essayer de nouveau et très sérieusement. Et puisque nous sommes sur ce chapitre, profitons-en pour présenter quelques observations sur les derniers modèles de notre artillerie navale, les seuls puissants.

Canons de 42 centimètres. — Ces monstres sont trop lourds pour l'effet utile qu'ils sont susceptibles de produire; ils ne peuvent tirer — même à charge d'exercice — sans causer des avaries au bâtiment. Du reste, leur confection est médiocre. On a renoncé à ce type après avoir été obligé de raccourcir les pièces de l'*Indomptable*, qui s'étaient fendues à la bouche.

Canons de 37 centimètres. — Nous venons d'en parler à propos de l'*Amiral-Baudin* et du *Formidable*. Ajoutons seulement qu'il n'existe pas de pièces de rechange pour ce calibre.

Canons de 34 centimètres. — Ces pièces composaient l'armement de l'*Amiral-Duperré*, de l'*Amiral-Courbet* et de la *Dévastation*. Toutes sont condamnées depuis l'accident mortel survenu à bord du premier de ces bâtiments, car toutes ont été reconnues mauvaises après une visite minutieuse.

On a annoncé récemment (1) que la *Dévastation* rentrait à Toulon pour changer les siennes. Mais le journal qui publiait cette note officieuse s'est bien gardé de dire que nous ne possédons pas de canons solides de ce calibre et que nous en sommes réduits, non à les *changer*, mais à les *remplacer*. Et par quoi? Par des canons de 32 centimètres *usinés pour la défense des côtes*, c'est-à-dire plus massifs et moins puissants que ne le seraient des pièces de 32 centimètres faites pour des vaisseaux. — Et puis, ce n'était pas du 32 centimètres qu'il s'agissait de changer, c'était du 34 centimètres. — Voilà à quels expédients misérables nous sommes réduits pour la *Dévastation*. Que fera-t-on pour les autres?

(1) Le *Temps* du 26 avril.

Canons de 27 centimètres. N° 1 (dernier modèle). — Ces canons composent l'armement du *Redoutable*. Ils présentent un défaut capital : *le tube central, qui est l'âme de la pièce, glisse*. Pour comble de malechance, on a dû débarquer, tout dernièrement, l'un des deux canons de tourelle qui refusait tout service! On l'a remplacé par la pièce du gaillard d'avant, remplacée à son tour par un canon dépareillé, pris dans ce que l'on avait sous la main, car il n'existe pas non plus, pour ce nouveau modèle, de pièces solides de rechange. Le *Redoutable* se trouve donc dans la même situation que la *Dévastation*, l'*Amiral-Duperré* et l'*Amiral-Courbet*. Il vient, lui aussi, de rentrer à Toulon pour changer tout cela. Comment l'armera-t-on?

Canons de 19 centimètres et de 16 centimètres. — Réputés bons, ces canons n'ont pas encore été essayés à bord d'un bâtiment par ceux qui ont tout intérêt à dire toute la vérité : les officiers de vaisseaux.

Canons de 14 centimètres. — Ne sont pas solides. De plus, leurs tables de tir sont mauvaises. Or ces petites pièces forment la base de l'armement léger de nos cuirassés d'escadre. Sur quoi pouvons-nous compter, si elles ne sont pas d'une solidité à toute épreuve?

Projectiles. — Où en est la question des projectiles de 42 centimètres et de 37 centimètres? On a vu récemment, à Brest, sous l'influence d'une forte gelée, les projectiles de ce calibre se fendre *et même éclater, par le simple ébranlement moléculaire!* Ceux des autres pièces, jusques et y compris le petit obus de 14 centimètres, sont-ils bons? Nous sommes fondés à en douter, car, dans le tir à charge de combat, *beaucoup éclatent dans l'âme.*

Quid des projectiles à la mélinite? On sait que la marine n'en avait pas un seul il y a quelques mois.

Poudres. — Qu'a-t-on décidé pour nos poudres dites *lentes?* On en fait mystère (comme toujours et de tout). Mais ce que publient les Anglais sur les expériences faites par eux en Chine doit nous donner à réfléchir. « Sous diverses influences plus ou moins connues, chaleur, humidité, etc., les poudres dites *lentes* peuvent devenir *brisantes* et alors brisent les pièces les meilleures (1). » Nos pièces déjà si médiocres ont-elles besoin de ce nouvel ennemi?

Voilà la situation. Elle est devenue si critique, si aiguë, qu'il en est résulté une véritable débâcle dans le service compétent au ministère de la rue Royale. M. le colonel de La Rocque, chef du bureau de l'artillerie, justement soucieux de sa responsabilité et de son honneur militaire, a voulu, paraît-il, faire connaître la vérité. On lui a immédiatement et d'office désigné un successeur. M. Peschard d'Ambly, directeur du matériel, a donc le champ libre, ce qui n'est pas pour rassurer notre patriotisme. M. d'Ambly, en effet, est l'un de ces fameux directeurs — toujours en fonctions et en faveur — dont les virements ont mérité les sévères remontrances de la Cour des comptes. C'est lui qui employait les fonds accordés pour l'expédition du Tonkin à masquer la dilapidation des crédits pour constructions

(1) *Revue maritime et coloniale*, n° du 19 avril 1889.

neuves en France ! C'est encore lui qui, de complicité avec le ministre actuel, a montré, dans la recette des affreux torpilleurs de 35 mètres, les coupables complaisances que le dernier rapport sur le budget de la marine a relevées, en oubliant seulement de les flétrir comme elles l'eussent mérité (1).

Mais laissons là ces vilenies et reprenons notre liste.

Amiral-Duperré, Dévastation, Redoutable. — Nous avons vu que ces trois bâtiments avaient leurs canons en mauvais état et que les pièces de rechange faisaient défaut. La *Dévastation* doit, de plus, remplacer les cylindres de ses machines qui sont fêlés.

Amiral-Courbet. — Il peut être considéré comme prêt, sous réserve de ses pièces de 34 centimètres.

Les six cuirassés dont nous venons de constater l'état forment « le dessus du panier » de notre escadre.

Viennent ensuite : *Colbert, Friedland, Marengo, Océan, Richelieu, Suffren, Trident.* Le plus jeune est à l'eau depuis quatorze ans (1875), c'est le *Colbert*; le plus vieux a vingt et un ans de services (1868), c'est l'*Océan*. Leurs coques *en bois* (sauf le *Friedland*) et, par suite, très peu cloisonnées, sont très fatiguées. Les vitesses d'essai qui, pour les meilleurs, n'avaient pas dépassé 14 nœuds, sont tombées bien au-dessous de ce chiffre. Le *Friedland*, le seul *en fer*, a toujours été un mauvais marcheur. L'artillerie est d'ancien modèle, peu puissante; le cuirassement médiocre. Les moins mauvais, capables de faire encore quelque figure, sont : le *Colbert*, le *Friedland*, le *Richelieu* et le *Trident*, heureusement rassemblés à Toulon. L'archaïque division du Nord comprend les derniers représentants de la marine de 1870 : *Marengo, Suffren, Océan.*

La liste nous donne encore, comme cuirassés d'escadre : le *Caïman*, l'*Indomptable*, le *Requin* et le *Terrible*. Ce sont quatre monitors à deux tourelles et à deux canons monstres de 42 centimètres. (Nous avons dit que l'on avait renoncé à ces pièces après avoir dû raccourcir celles de l'*Indomptable* dont la bouche s'était fendue.) Ces navires n'ont qu'une valeur discutable et très discutée. Ils sont, en effet, d'une navigabilité plus que douteuse (2) et peu habitables; de plus, leur coque résiste fort mal au souffle puissant de leurs deux gros canons. C'est à ce point qu'ils ne peu-

(1) Il est acquis aujourd'hui que les torpilleurs de 35 mètres ont été reçus *après avoir été refusés par les commissions.* Pour les recevoir *quand même*, il a fallu que le ministre modifiât par deux actes additionnels les conditions imposées aux constructeurs par le contrat de février 1886. Ce contrat, en effet, ne permettait pas de recevoir les torpilleurs s'ils ne valaient rien. MM. Krantz et d'Ambly avaient à choisir entre la vie de nos marins et les intérêts des grandes compagnies. Ils n'ont pas hésité. Et nos marins sont morts ! Du reste, tous les personnages compromis font en ce moment des efforts désespérés pour étouffer l'affaire. On se refuse obstinément à ordonner l'enquête réclamée par l'amiral Aube si outrageusement calomnié. Enfin, pour que rien absolument ne transpire au dehors, le ministre n'a pas hésité *à violer ouvertement les règlements les plus formels de la marine* en décidant que le commandant du torpilleur 102 ne passerait pas en conseil de guerre ! *Le fait est sans précédent.*

(2) Ils ne peuvent suivre l'escadre par tous les temps.

vent tirer, *même à charge d'exercice*, sans faire d'avaries. On peut être assuré qu'ils donneront de cruels soucis à celui qui aura l'honneur de commander l'escadre en temps de guerre.

L'*Héroïne* et la *Revanche* ferment la marche de nos « cuirassés d'escadre ». La première est une vieille frégate en fer, superbe « rossignol » de vingt-six ans ! La *Revanche* a deux ans de moins, aussi est-elle encore armée pour un service de... ponton !! (1)

Cuirassés de croisière.

« Malgré des prodiges d'ingéniosité, le cuirassé de croisière ou de station, être hybride, a tous les défauts sans la moindre qualité (2). » Nous en avons 9 : *Bayard, Duguesclin, Turenne, Vauban, La Galissonnière, Triomphante, Victorieux, Montcalm, Thétis.*

Le *Vauban* et le *Duguesclin*, en fer, peuvent faire figure. Ajoutons le *Bayard*, bien qu'il soit en bois. Le *Turenne*, qui porte le pavillon de l'amiral commandant la station des mers de Chine, est hors de service pour de longs mois. « Il est tout neuf et excellent », disait M. l'amiral Krantz à M. Paul Deschanel, en parlant de ce bateau ! Or, tous les marins savent qu'il a été raté pendant sa construction. Pour écouler un approvisionnement énorme, fait comme toujours sans la moindre nécessité, le port de Lorient a remplacé, dans beaucoup de parties, le léger sapin de Norvège par du teck lourd et très difficile à travailler. Il en est résulté, d'abord une augmentation du prix de revient, puis, ce qui est plus grave, un enfoncement exagéré de l'avant dans l'eau. Aussi, à son premier gros temps, le *Turenne*, commandé par le regretté amiral Pierre, faillit sombrer en Manche comme un simple torpilleur de 35 mètres. Depuis, on n'a usé de ce bâtiment qu'avec une grande prudence, ce qui ne l'a pas empêché de casser ses deux arbres de couche, il y a six semaines (3). Franchement, si le brave amiral Krantz, en parlant de ce « loup », ne nous avait pas dit : « Il est tout neuf et excellent », nous aurions de la méfiance !

Le *La Galissonnière*, la *Triomphante* et la *Victorieuse* ne sont que des corvettes fort peu cuirassées, en bois, sans vitesse, avec une artillerie restreinte. La première a dix-sept ans de service, les deux autres douze et quatorze ans, respectivement.

C'est à peine si le *Montcalm* et la *Thétis* valent l'honneur d'une citation.

Garde-côtes cuirassés.

Fulminant, Furieux, Tonnerre, Tempête, Tonnant, Vengeur, Bélier, Bouledogue, Taureau, Tigre, Onondaga. En tout : onze.

(1) Ce vieux bateau pourri, qui figure pompeusement sur la liste de la flotte parmi les cuirassés d'escadre, fait l'office de ponton annexe de la *Provençale* à Toulon.

(2) *Composition et distribution de la flotte*, par Paul Branda.

(3) Le *Turenne* a dû rallier Saïgon à la suite de cet accident. Il est immobilisé dans ce port jusqu'à ce que les arbres de rechange que l'on doit envoyer de France aient été montés, c'est-à-dire qu'il ne pourra prendre la mer avant trois ou quatre mois.

Les trois premiers, *Fulminant*, *Furieuse*, *Tonnerre*, sont propres à la défense des côtes proprement dites.

La *Tempête*, le *Tonnant* et le *Vengeur* pourraient servir à la défense immédiate, *intérieure*, des rades et de leurs passes.

Quant aux autres, *Bélier*, *Bouledogue*, *Taureau*, *Tigre*, *Onondaga*, c'est une indignité de les faire figurer sur une liste. On n'a jamais osé se servir de ces bateaux, même quand ils étaient neufs, il y a vingt ans! Ces « laissés pour compte » seraient-ils devenus meilleurs en vieillissant?

Canonnières cuirassées.

Achéron, *Fusée*, *Grenade*, *Mitraille*.

Impossible, malheureusement, de passer sous silence ces prétendus navires qui, chaque jour, se rappellent à nous par leurs avaries de chaudières et de machines, qui ont des canons pour démolir surtout leur propre coque, de la cuirasse pour faire plonger leur avant sous l'eau, ce qui les rend innavigables. En comptant le million que l'on vient de dépenser pour enlever cette cuirasse de l'avant et la remplacer par du cofferdam, — défense plus légère mais plus illusoire, — ces monuments de la sottise des ingénieurs ont déjà coûté trois fois au moins le prix annoncé lors de leur mise en chantier. On a dû, en effet, refaire successivement l'avant, le milieu et l'arrière! Voici le jugement que l'amiral Krantz a porté sur ce type, lors de la discussion du dernier budget : « Nous avons ensuite les canonnières. On en dit beaucoup de mal. Je ne dis pas que, s'il fallait les mettre aujourd'hui en chantier, il n'y aurait pas à réfléchir; mais ce n'est pas faire de la politique étrangère que de dire que nous en avons fait *quand les Allemands se sont mis à en faire.* » Remarquez que les Allemands ont toutes leurs côtes *ensablées;* pour nous, c'est le contraire. On a oublié d'y « réfléchir ». Avec un pareil système, si la Suisse vient à faire des navires pour naviguer sur ses lacs, l'amiral Krantz s'empressera d'en commander de semblables, par esprit d'imitation!

Le pire, c'est que nous avons deux autres canonnières du même type en chantier, le *Phlégéton* et le *Styx*. L'histoire de leur construction est vraiment inouïe, presque incroyable.

L'ordre de mise en chantier du *Phlégéton* est du 5 août 1882. Cela remonte donc à sept ans! Eh bien, savez-vous combien de centièmes seront faits au 1er janvier de l'année prochaine (1890)? *Trente-cinq!* Vous entendez bien : trente-cinq centièmes, soit le tiers du bâtiment, seront faits *sept ans et demi* après l'ordre de mise en chantier!

Pour le *Styx*, c'est encore plus fort! L'ordre de sa mise en chantier est aussi du 5 août 1882. *Mais le montage sur cale du bâtiment n'était pas encore commencé il y a six semaines!* Peut-être ne l'est-il pas à l'heure où j'écris. Sept ans de réflexion entre un ordre et sa mise à exécution! Voilà qui donne une fameuse idée de nos constructions dites « neuves » *et du contrôle parlementaire!*

Ajoutons que, pour ces deux bâtiments comme pour tous les autres, la direction du matériel n'hésite pas à dissimuler la vérité dans les docu-

ments qu'elle soumet aux Chambres. Le budget de l'année 1889 disait: 1° que 30 centièmes du *Phlégéton* et 19 centièmes du *Styx* seraient exécutés au 1er janvier 1889; 2° que 39 centièmes du *Phlégéton* et 20 centièmes du *Styx* seraient exécutés pendant le cours de 1889. Il résultait donc de ces déclarations officielles que 69 centièmes du *Phlégéton* et 39 centièmes du *Styx* seraient exécutés au 1er janvier 1890. Or le budget de l'exercice 1890 que nous avons sous les yeux nous affirme qu'au 1er janvier de ladite année, il n'y aura d'exécuté, savoir: sur le *Phlégéton* que 35 centièmes (au lieu de 69); sur le *Styx*, que 11 centièmes (au lieu de 39)!

Où sont passés les crédits votés par le Parlement pour ces constructions?

Croiseurs.

7 croiseurs à batterie : *Duquesne, Tourville, Sfax, Aréthuse, Dubourdieu, Iphigénie, Naïade.*

9 croiseurs de 1re classe : *Duguay-Trouin, D'Estaing, Forfait, Lapérouse, Magon, Nielly, Primauguet, Roland, Villars.*

14 croiseurs de 2e classe : *Champlain, Château-Renault, Dupetit-Thouars, Fabert, Infernet, La Clocheterie, Sané, Seignelay, Decrès, Éclaireur, Rigault-de-Genouilly, Milan, Desaix, Rapide.*

15 croiseurs de 3e classe : *Forbin, Troude, Beautemps-Beaupré, Bourayne, D'Estrées, Duchaffault, Ducouëdic, Hugon, Kerguelen, Segond, Talisman, Vaudreuil, Volta, Hirondelle, Linois.*

Soit 45 croiseurs au total.

Si, dans la revue de nos cuirassés, nous avons écarté, *de parti pris*, la question vitesse, si importante à tous les égards, il est impossible, quelque opinion que l'on ait sur la guerre de demain, de ne pas tenir compte de cette force à la fois offensive et défensive quand il s'agit des croiseurs, c'est-à-dire de navires non cuirassés qui, souvent, n'auront d'autre arme défensive que cette vitesse; d'éclaireurs qui devront aller vite voir au loin ce qui s'y passe et revenir encore plus vite annoncer les nouvelles; de corsaires destinés à intercepter les arrivages d'une ville comme Londres ou Hambourg en arrêtant la navigation de paquebots filant 16, 17 et 18 nœuds.

Parmi les 45 bâtiments ci-dessus énumérés, combien sont capables de remplir le rôle que nous venons d'indiquer? 5 ou 6.

Le *Duquesne* et le *Tourville* sont abandonnés de tous, même de l'amiral Krantz, qui a répondu textuellement à M. Paul Deschanel : « Je vous les abandonne. » L'*Aréthuse* a une maladie mortelle, car il faut qu'un navire soit bien assis sur l'eau pour marcher, et celui-ci a l'arrière affaissé. Les arbres de l'hélice ne tournent plus droit. C'est un bateau fini. — Notons, en passant, que c'est notre deuxième navire amiral qui se trouve en détresse dans des eaux étrangères (1). — Le *Dubourdieu* aura la même maladie quand il aura navigué un an, car tous ces navires sont en bois, surchargés d'artillerie, mal liés et, par suite, se déforment rapidement sous l'influence des lames et des trépidations de l'hélice. La *Naïade*, qui n'a jamais rien valu, est revenue pourrie de Madagascar. L'*Iphigénie*, ne portant que

(1) L'*Aréthuse*, qui porte le pavillon de l'amiral commandant la division de l'Atlantique Sud, a (comme le *Turenne*) cassé ses arbres de couche à la Plata.

la moitié de ses canons, navigue comme navire-école. — C'est la seule utilisation possible de ces types. — Reste donc, parmi nos sept croiseurs à batterie, le *Sfax* qui, seul, est en acier. Encore ne sommes-nous pas sûrs que ce navire soit prêt. Il y avait à lui faire les modifications suivantes : changement des hélices, renforcement de la carène sous les machines, etc., etc. Ce type ne sortant pas de la fabrique de Bussy, on a montré à son endroit le plus grand mauvais vouloir. Les capitaines de vaisseau demandaient à lui enlever sa mâture. Mais ces messieurs sont sans doute trop jeunes et trop étourdis, car le Conseil des travaux a consenti seulement à raccourcir de 1m,50 un de ces mâts. Cet enfantillage a coûté 20 000 francs! Et le bâtiment continue à porter trop peu de charbon tout en promenant dans les airs un amas de cordes coûtant cher, arrêtant la marche *vent debout* et ne servant qu'à réjouir la vue des vieux amants de la vieille marine.

Parmi les croiseurs de 1re classe, le *Duguay-Trouin*, construit en fer, est bon, bien que filant seulement 15 nœuds. Les huit autres sont très bien armés, mais construits en bois et sans cloisons étanches, l'incendie y est à craindre ainsi que les voies d'eau. Malgré l'artillerie qui les écrase et les déforme, ils ne pourraient, de gaieté de cœur, chercher le combat contre les croiseurs allemands du type *Bismarck*, qui, construits en fer et cloisonnés, sont plus armés qu'eux. Leur infériorité de construction n'est malheureusement pas rachetée par une vitesse supérieure, car ces croiseurs de 1re classe que l'amiral Krantz qualifiait en pleine Chambre « des modèles les plus récents » (1), ont filé au maximum dans leurs essais, par calme plat, 14 à 15 nœuds.

Sur nos 14 croiseurs de 2e classe, 13 sont en bois, sans cloisons, sans vitesse. Pendant les manœuvres de 1886, l'un d'eux, le *Dupetit-Thouars*, voulant faire l'office d'éclaireur, a été forcé *à la course* par le cuirassé *Amiral-Duperré*.

Le *Decrès*, le *Desaix* et le *Rapide* méritent une mention spéciale. Les deux premiers ont été lancés en 1866, le troisième en 1853! J'allais oublier de vous dire que le *Rapide* est à roues!

Seul, le *Milan* est en fer. C'est un bon éclaireur, malheureusement très fatigué par un service incessant.

En tête des croiseurs de 3e classe se trouvent le *Forbin* et le *Troude*. Conçus par l'amiral Aube et exécutés par M. de Bussy, ces navires sont en acier à pont blindé, avec cofferdam et nombreuses cloisons étanches. Ils doivent avoir la vitesse indispensable à des éclaireurs et à de hardis corsaires (19 à 20 nœuds), mais leurs essais commencent à peine et il faut attendre ce que donneront les chaudières (2). Tous les autres filent de 10 à 11 nœuds, vitesse extrême. Ils pourraient rendre quelques services dans une expédition contre les sauvages des îles du Pacifique. Qu'en ferait-on dans une guerre européenne?

(1) Nous croyons devoir indiquer que les croiseurs en question ont été lancés respectivement en 1882, 1881, 1880, 1879, 1878 et 1877. Leur *conception* remonte donc à seize ans en moyenne.

(2) Le patriotisme commande de terminer cette année tous les croiseurs mis en chantier sur l'ordre de l'amiral Aube.

Croiseurs torpilleurs.

Condor, *Épervier*, *Faucon*.

Les deux premiers ont donné des résultats satisfaisants. Nous ne croyons pas qu'il en soit de même du *Faucon*.

Avisos.

La liste officielle en cite 41, dont 20 à roues. Nous ne les nommons pas. Ils devraient former les bases d'une marine coloniale, et M. le sous-secrétaire d'État aurait bien dû les mettre dans ses malles en quittant le ministère de la marine.

Avisos-transports.

Il y en a 14. Ce que nous venons de dire des avisos s'applique fort bien aux avisos-transports. Demi-marchands, demi-guerriers, ces navires ressemblent aux « long-courriers » qui, jadis, commerçaient dans les mers infestées de pirates (voir *Robinson Crusoé*). Ils n'ont pas même la vitesse des lourds cargoboats qui ont encore sur eux l'avantage d'être en fer.

Canonnières et chaloupes à vapeur.

Ces 71 bateaux, en service pour la plupart en Indo-Chine et au Sénégal, devraient être armés commercialement et passés, eux aussi, aux Colonies. Cela nous donnerait les officiers qui nous manquent pour nos navires de guerre.

Navires torpilleurs.

Les 6 avisos torpilleurs : *Bombe*, *Coulevrine*, *Dague*, *Dragonne*, *Flèche*, *Lance*, sont portés sur la liste comme ayant développé 450 chevaux nominaux. Ce n'est pas exact. A peine ont-ils pu en donner 400. Les chaudières sont mauvaises; *les conditions de recette ont été modifiées après coup* et leur vitesse est inférieure à celle qu'ils devaient avoir aux termes du contrat primitif. Il serait intéressant d'étudier de près, comme on l'a fait pour les torpilleurs de 35 mètres, les ordres ministériels donnés à l'occasion de la mise en service de ces bateaux. Tels qu'ils sont, ils ne peuvent accompagner utilement nos escadres et doivent être rangés parmi les navires aptes à la défense des côtes seulement, alors qu'ils auraient dû remplir un rôle efficace en haute mer.

2 éclaireurs contre-torpilleurs : le *Coureur* et l'*Ouragan*. Le *Coureur*, de fabrication anglaise, est une merveille. Il file *aisément* 18 nœuds avec une seule machine, et 23 nœuds avec les deux. Ses chaudières et ses machines sont très bonnes. L'*Ouragan* ne file que 19 nœuds.

8 torpilleurs de haute mer : *Balny*, *Capitaine-Cuny*, *Capitaine-Mehl*, *Challier*, *Dehorter*, *Déroulède*, *Doudart-de-Lagrée*, navires à moitié ratés mais passables. Le *Bouët-Willaumez* et l'*Edmond-Fontaine* sont en cours de recette.

Viennent ensuite les 5 torpilleurs de 33 mètres n°s 60, 61, 62, 63, 64, qui

sont excellents comme type; mais, constamment sur la brèche depuis plus de sept ans, ils sont usés jusqu'à la corde. Ceux qui portent les numéros 26, 27 et 28 sont plus vieux encore. Il y en a 10 autres, numérotés de 65 à 74, mais ils ne peuvent lancer une torpille dès qu'ils marchent et il a été impossible de les transformer en contre-torpilleurs. Peut-être pourraient-ils servir d'estafettes en temps de guerre. Les petits torpilleurs de 2e classe (27 mètres) et les torpilleurs-vedettes (18 mètres) tombent en morceaux; ils ont l'aspect de vieilles culottes rapetassées. Nous avons encore un contre-torpilleur n° 151 (ancien bateau-canon sous le nom de *Gabriel-Charmes*). Excellent navire de mer et très bon marcheur, c'est un éclaireur parfait.

Deux sous-marins, le *Gymnote* et le bateau *Goubet*, font leurs essais.

Nous ne parlons pas des 50 torpilleurs de 35 mètres qui ne valent rien en ce moment et qui, même transformés, ne vaudront pas beaucoup mieux.

Transports.

Les transports de 1re classe, sauf l'*Intrépide* qui est hors d'âge, pourront accompagner l'escadre comme ateliers, magasins, dépôts de charbon et hôpitaux.

Les transports de 2e et de 3e classe ne sont pas bons à grand'chose. En principe, il faudrait céder tous ces bâtiments, partie au commerce, partie aux colonies. Les officiers et les équipages qui les montent font un service purement commercial qui revient de droit à la marine marchande.

Et maintenant, déposons notre bilan. C'est bien, en effet, l'expression qui convient ici, car, si l'on met d'un côté les millions engloutis, de l'autre l'effet utile produit, on peut affirmer, sans la moindre exagération, que les grands chefs de l'administration de la marine ont manqué à leurs engagements d'honneur, à leurs devoirs les plus sacrés envers le pays. La faillite est complète, à la fois matérielle et morale.

Pour en fournir la preuve, il nous suffira de supposer la guerre éclatant demain. Nous pourrions alors mettre réellement en ligne :

Navires de haute mer.

1 bon cuirassé d'escadre neuf, l'*Amiral-Courbet*. Peut-être le *Formidable* (1).

4 cuirassés d'escadre assez bons, *Friedland*, *Colbert*, *Trident*, *Richelieu*.

3 cuirassés d'escadre poussifs, à utiliser faute de mieux, *Suffren*, *Océan*, *Marengo*.

3 monitors à tourelles difficiles à utiliser, *Indomptable*, *Caïman*, *Terrible*.

3 médiocres cuirassés de croisière, *Vauban*, *Duguesclin*, *Bayard*.

1 croiseur à batterie, le *Sfax*.

1 croiseur de 1re classe, le *Duguay-Trouin*, et de 2e classe, le *Milan*.

3 croiseurs torpilleurs, *Condor*, *Épervier*, *Faucon*.

(1) Nous avons dit que tous les autres cuirassés avaient à changer leur artillerie.

2 grands torpilleurs, *Coureur*, *Ouragan*.

1 éclaireur contre-torpilleur n° 151.

7 torpilleurs de haute mer, *Balny*, *Capitaine-Cuny*, *Capitaine-Mehl*, *Challier*, *Dehorter*, *Déroulède*, *Doudart-de-Lagrée*.

8 transports de 1re classe.

Défense des côtes.

3 garde-côtes, *Fulminant*, *Furieux*, *Tonnerre*.

5 avisos-torpilleurs, *Bombe*, *Coulevrine*, *Dague*, *Dragonne*, *Flèche*.

5 torpilleurs de 33 mètres, nos 60 à 64.

Défense des rades et ports.

3 garde-côtes, *Tempête*, *Tonnant*, *Vengeur*.

8 torpilleurs-estafettes nos 66 et 68 à 74.

Ceux des torpilleurs-vedettes qui pourraient encore marcher.

C'est tout.

Voilà dans quel état se trouve la marine française, au lendemain du jour où les parlements d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie viennent de voter des centaines de millions de crédits extraordinaires pour l'accroissement rapide de leur flotte, déjà formidable (1).

Commandant Z...

(*A suivre.*)

(1) Nous mettons l'amiral Krantz lui-même au défi de contester l'exactitude de nos indications sur les bâtiments de la flotte et, particulièrement, sur l'état de l'artillerie de nos cuirassés.

La place nous a manqué pour traiter aussi la question des chaudières dont l'importance et la gravité sautent aux yeux. Nous avions déjà montré dans le *Péril maritime* que nos bâtiments ne pouvaient dépasser une certaine vitesse sans avaries. Il en est toujours ainsi et de plus en plus. Le génie maritime semble incapable de nous donner de véritables bâtiments à grande vitesse, comme ceux dont toutes les flottes étrangères, même les flottes de second ordre, possèdent aujourd'hui au moins quelques échantillons (des croiseurs à 20 nœuds et des torpilleurs à 25 nœuds). La cause en est facile à comprendre. Les constructeurs brevetés de notre matériel naval s'obstinent à demander aux types impuissants actuellement en service l'effort nouveau pour lequel ils n'ont pas été inventés. Pour eux, nos chaudières tubulaires resteront longtemps encore le dernier mot du progrès, au grand préjudice de la défense nationale, dussent-ils, pour les besoins de leur mauvaise cause, calomnier et même dénier les résultats incontestables obtenus par nos rivaux avec d'autres moyens.

LETTRE DE RUSSIE (1)

Saint-Pétersbourg, 26 avril/8 mai.

I

Hier, mardi, à 4 h. 15 après midi, s'est éteint après une courte maladie, le comte Dimitri Andriévitch Tolstoï, ministre de l'intérieur.

Quoique depuis longtemps le délabrement de la santé de cet homme d'État eût fait présager cette issue fatale, la funeste nouvelle, se répandant tout à coup, est venue frapper de stupeur l'opinion publique et le monde politique où le comte occupait la première place. La disparition de ce haut personnage, ami personnel et confident d'Alexandre II et d'Alexandre III, causera un grand vide dans les sphères officielles, et laissera en suspens, pour bien longtemps encore peut-être, d'utiles réformes que sa grande âme patriotique et son esprit génial avaient élaborées pour ramener son pays dans ses voies historiques et providentielles.

Il peut arriver, il arrive souvent même qu'un homme animé de l'amour ardent de la patrie se trompe sur le choix des moyens; ce dont la postérité doit lui tenir compte, c'est la droiture de l'intention et l'abnégation de tout intérêt personnel immolé pour assurer le triomphe de l'idée nationale.

Sous le règne précédent, le comte Tolstoï en abandonnant la scène politique, et en voyant la marée montante de la réprobation populaire, soulevée par les mesures qu'il prit et qui bouleversèrent les bases de l'instruction publique dont il avait le portefeuille; le comte Tolstoï, dis-je, dut comprendre qu'il avait fait fausse route, et qu'en voulant astreindre la jeunesse russe aux règles étroites et stériles du classicisme occidental, il détournait et appauvrissait les instincts natifs d'un peuple rebelle par ses origines mêmes à une culture européenne en opposition si flagrante avec ses mœurs, sa religion et sa langue.

Tandis que le parti progressiste et positiviste voulait mettre de côté tout idéal et exigeait l'étude des sciences exactes comme la seule base solide de l'éducation, le comte Tolstoï persista à croire que l'élément idéologique devait être inhérent à l'instruction et que, par conséquent, l'étude des anciens avait une haute portée politique dans la croissance intellectuelle de la jeunesse. Mais, de fait, les gymnases

(1) Nous recevons à la dernière heure notre *Chronique de Russie*, ce qui explique le texte dans lequel nous la publions, l'espace nous étant mesuré, et pourquoi Mme Adam a parlé de son côté de la mort du comte Tolstoï.

classiques, dont il fut l'organisateur, ne donnaient pas et ne donneront jamais à leurs élèves de véritables notions de l'antiquité; ils leur font perdre un temps précieux par toutes sortes d'*ex temporale* (traductions) et études de constructions étrangères et inutiles, ce qui fait que les élèves ne connaissent des auteurs qu'on leur lit en classe que les quelques chapitres qu'ils ont péniblement travaillés.

Les plus zélés défenseurs de ce système n'en méconnaissent pas les défauts; ils conviennent même que ce régime classique emprunté à l'Occident est sans utilité pour le développement du génie national russe; que malgré les longues années depuis lesquelles il est en vigueur, aucun homme remarquable en Russie ne lui a dû les qualités ni le talent qui le distinguent; que le grec et le latin surtout n'ayant avec les langues slaves aucun rapport d'origine ou d'étymologie, la connaissance de ces langues est un luxe inutile, une véritable obstruction dans le cerveau de la jeunesse; ils le préconisent cependant, parce qu'ils prétendent que cette étude oblige l'élève à construire sa phrase logiquement et habitue son esprit à une déduction serrée. Mais il en est de la logique comme de la morale, elle est universelle, quelle que soit la langue dans laquelle elle est exprimée.

Ce qui est vrai, c'est que la réforme classique du comte Tolstoï a été une de ces brèches, et non la moins ouverte, par lesquelles les idées occidentales, et surtout allemandes se sont glissées dans la jeunesse. A de rares exceptions près, l'enseignement du grec et du latin est un monopole exploité exclusivement par des maîtres allemands. Ce qui est encore vrai, c'est que la jeunesse russe, qui est excessivement impressionnable, s'arrange difficilement de huit années d'études classiques qui laissent l'élève sans connaissances pratiques et utilisables, et même sans notions de sa propre littérature ou de celle des peuples contemporains.

Mais, je le répète, en introduisant en Russie le classicisme dans les études, le comte Tolstoï obéissait à cet instinct qui pousse un homme de cœur à chercher dans tous les systèmes connus celui qui peut le mieux convenir au développement moral et intellectuel de la génération. Il se trompait, mais il ne fut pas le dernier à reconnaître son erreur. Récemment, soutenant au sein du Conseil de l'Empire le projet qui lui était si cher de la création de chefs de districts, il s'écriait avec une éloquence qui n'était pas exempte d'amertume : « Ce ne sont pas des théoriciens sortis des gymnases classiques qu'il nous faut, mais d'anciens militaires, des hommes nourris de la forte sève de la famille, et imbus de l'esprit national pur de tout alliage. »

C'est certainement sous son inspiration que M. le comte Délianoff, son successeur et son ami, a apporté, dans l'application du funeste système classique, des adoucissements successifs réclamés autant par l'opinion publique que par l'expérience.

C'est pour obéir à ce double courant qu'une commission présidée par M. prince Wolkonski, adjoint du ministre, travaille actuellement à l'élaboration d'un projet ayant pour but de rejeter du programme inauguré par le comte Tolstoï tous les éléments empruntés aux uni-

versités étrangères et qu'on a reconnus, à l'usage, incompatibles avec les instincts nationaux.

Un des grands malheurs de la Russie, est que ses hommes d'État, même les plus patriotes, n'ont jamais pu se soustraire entièrement à l'espèce de fascination qu'exercent sur les esprits d'élite les idées occidentales. Les peuples sont en tout semblables aux individus ; tandis que nos jeunes populations, à l'appétit robuste, réclament des aliments sains, substantiels et surtout sans apprêt, les hommes, chargés de les diriger, les forcent à prendre une nourriture savamment préparée, mais trop compliquée ou trop *spiritualisée*, et par conséquent indigeste. De là la protestation générale dans la famille, le dégoût chez les enfants, la désespérance et le défaut d'illusions dans cette jeunesse lancée dans le monde avec un bagage sans emploi possible de théories avancées et d'utopies dangereuses empruntées au tronc malsain des civilisations vieillies.

Ce qui a manqué au comte Tolstoï comme ministre de l'instruction publique, ce ne fut ni le sentiment patriotique, car nul plus que lui ne donna à son pays autant de preuves d'un attachement sans bornes ; ni le sentiment scientifique et littéraire, car dans l'une et l'autre de ces branches il sut conquérir des titres qui suffiraient à assurer sa gloire dans la postérité. Ce qui lui manqua, ce fut l'intuition parfaite et raisonnée des besoins réels et substantiels des populations de ce vaste empire ; ce fut le tact qui eût dû le préserver de la dangereuse mais séduisante utopie de vouloir lancer dans la vieille ornière creusée par les civilisations occidentales une jeune génération qui ne désirait que tracer elle-même, avec ses seuls instincts et ses seules aspirations, le sillon glorieux de ses destinées.

II

Comme ministre de l'intérieur, le comte Tolstoï trouva que le mal dont souffrait la Russie était un trop grand énervement, qu'il attribua aux réformes prématurées qui ont ébranlé les assises patriarcales sur lesquelles reposait l'ancien ordre de choses.

Tandis que le général Ignatieff, son prédécesseur, voulait agir à tout prix, et, dans son zèle novateur, avait doublé l'activité bureaucratique, le comte Tolstoï pensait que le *statu quo* était ce qu'il y a de préférable. Ne pouvant rattacher le présent à une époque antérieure à l'année 1854, de néfaste mémoire, il crut que le mieux était d'attendre et non de provoquer les événements. Dans son activité politique, le comte Ignatieff était un allopathe ; le comte Tolstoï trouva que même l'homéopathie était trop forte et que le seul médicament qu'il a voulu, mais qu'il n'a pas eu le temps d'appliquer à la Russie, était la fameuse réforme des chefs de districts, réforme qui passionne l'opinion publique et dont nous ne connaîtrons la véritable portée que bien des années après son application.

Si le nihilisme a sensiblement désarmé durant l'administration du comte Tolstoï, ce n'est pas autant aux mesures policières qui furent

prises qu'il faut l'attribuer, qu'à un revirement profond dans les bases fondamentales des revendications du parti révolutionnaire. Le régicide du 1er mars 1881, loin d'abattre l'autocratie, la fortifia et la grandit aux yeux des peuples consternés. Les révolutionnaires comprirent trop tard qu'ils avaient fait fausse route, et, dans le centre même de son organisation, la fraction terroriste dut abdiquer et laisser aux adeptes du *partage agraire* l'initiative du mouvement dans les campagnes.

C'est pour parer à ce nouveau danger, à cette *Jacquerie*, que le comte Tolstoï imagina de substituer à la magistrature salariée et étrangère au pays, l'antique juridiction patriarcale des grands propriétaires fonciers, enfants et habitants du sol.

Le comte Tolstoï, plus heureux que le comte Loris Mélikoff, a eu le bonheur de voir l'empereur sortir sain et sauf de tous les attentats dirigés contre lui.

Tout en formulant l'espoir qu'il en sera toujours ainsi, il serait présomptueux de se dissimuler la gravité de la responsabilité qui incombera au fonctionnaire appelé à succéder au comte Tolstoï. Les tendances séparatistes dans les provinces baltiques se manifestent de plus en plus et peuvent, d'un jour à l'autre, entrer en ébullition. Tous les mécontents, Allemands, Polonais et Juifs, comme l'ont récemment démontré les événements de Zurich, vont grossir la tourbe nihiliste pour saper le glorieux édifice du nouvel empire romain d'Orient et pour l'empêcher d'arriver à la consommation de ses destinées historiques.

Je ne veux pas par là nier le bon côté et l'à-propos du système expectant suivi par le comte Tolstoï; mais je pense que le *farniente* ne peut pas servir de règle immuable; que les questions pendantes s'accumulent et s'enchevêtrent, et qu'à force de vouloir trop éluder et gagner du temps, aussi bien que par une hâte trop précipitée, on aboutit à des complications inextricables et au gâchis.

Le gouvernement autocratique est, avant tout, un gouvernement personnel, et l'intervention directe de l'empereur doit pallier l'interminable lenteur de la procédure bureaucratique et faire sentir que, derrière et au-dessus des paperasses administratives, il y a un cœur humain plein de compassion et d'énergie.

Plus d'autocratie et moins de bureaucratie : voilà quel est le cri du cœur de tous les vrais Russes, et nous souhaitons que le nouveau ministre qui succédera au comte Tolstoï porte ce vœu le plus souvent possible aux pieds du trône de notre bien-aimé souverain.

A. PÉTROFF.

CHRONIQUE DE SUISSE

LA POLICE ALLEMANDE EN SUISSE

La Suisse a, depuis le commencement de ce siècle, le périlleux privilège d'abriter tour à tour toutes les victimes des luttes politiques européennes, les débris des partis déchus comme les chefs des partis naissants. On se fait dans le monde — et quand on n'a qu'à en profiter — une haute idée de son droit d'asile, de ses libertés et de sa tolérance. Il suffit, semble-t-il, d'élire domicile sur cette « terre sacrée » pour se croire inviolable, à l'abri des rancunes et des vengeances. De fait, ce petit pays a recueilli successivement Louis-Philippe errant, donnant des leçons de langues pour vivre; Napoléon Bonaparte; les proscrits du 2 Décembre, les Ranc, les Quinet, les Charras, les Flocon; les condamnés de la Commune, Rochefort et Gambon, Reclus et Beslay père; les membres de la Jeune Allemagne avant 48, les républicains allemands après la répression de l'insurrection badoise, les Polonais et les nihilistes, Plater et Kropotkine, don Carlos et Mazzini.

Je pourrais prolonger la liste. La Suisse a maintenu autant que possible son droit d'asile avec toute la constance et toute la fermeté d'un peuple indépendant qui sait que l'avenir se charge souvent de réparer le passé et qui a vu maintes fois les vaincus de la veille commander en maîtres le lendemain.

Les archives de la chancellerie fédérale pourraient en dire long, il est vrai, sur les ennuis, sur les incidents, même sur les menaces que sa conduite lui a valus.

Louis-Philippe, qui avait bénéficié du droit d'asile, ne punissait-il pas la Suisse par le blocus hermétique et ne faisait-il pas marcher des troupes « pour châtier l'insolent voisin » qui refusait de livrer Louis-Napoléon? Et Louis-Napoléon, une fois empereur, ne réclamait-il pas l'expulsion des victimes du coup d'État, en menaçant d'en finir avec « ce nid de républicains » ? Et cependant il en avait profité. Traversant, un jour l'*allmend* de Thoune, en modeste carriole

avec un officier suisse, le futur empereur des Français, alors simple capitaine d'artillerie de l'armée fédérale, paraissait pensif, suivant son habitude.

Son compagnon l'interrompit plaisamment dans sa rêverie :

— Que dirait votre oncle s'il vous voyait en cette posture ?

Et Louis Bonaparte répliquait en montrant la carriole :

— Il dirait que la roue tourne !

C'est peut-être en se rappelant combien de fois la roue avait tourné en ce siècle, pour les uns et pour les autres, que le Conseil fédéral suisse a examiné avec quelque philosophie et avec sang-froid les innombrables réclamations qu'il a eu à subir des États étrangers. N'a-t-il pas vu revenir à Berne, sous l'uniforme des ministres plénipotentiaires, d'anciens réfugiés dont on lui avait jadis demandé l'extradition ?

« Quand on réfléchit à ces singuliers retours de fortune, on devient plus ouvert à la notion du droit d'asile ! » s'écriait M. le conseiller fédéral Ruchonnet en un discours mémorable.

Mais les gouvernements tiennent peu compte de la « notion du droit d'asile » et de la situation spéciale de la Suisse. Ils ne manquent jamais, quand l'occasion s'en présente, de faire sentir à ce pays le peu de place qu'il tient dans l'équilibre européen. Ils l'écrasent de leur prépondérance, ils le foudroient de leurs menaces.

Depuis quelques années, c'est principalement avec l'Allemagne que les conflits ont été nombreux. La Suisse, qui héberge un nombre considérable de négociants et d'artisans allemands, l'a vu encore s'accroître depuis la mise en vigueur des lois contre les socialistes. Traqués dans leur pays, chassés de ville en ville par l'application draconienne du petit état de siège, plusieurs socialistes allemands ont quitté leur patrie et sont venus s'établir à Bâle, à Zurich et dans quelques villes de la frontière. Ils n'ont pas tardé à grouper des adhérents et ils sont devenus le centre de la propagande des idées socialistes. C'est à Zurich que se rédigeait l'un des organes officiels du parti, le *Sozialdemokrat;* c'est de Bâle, de Romanshorn et de Schaffouse, à ce que l'on prétend, que partaient pour l'Allemagne, et par des voies mystérieuses, les ballots de brochures et d'appels socialistes. La situation n'est plus la même aujourd'hui. Le Conseil fédéral suisse s'est vu dans l'obligation, l'an passé, d'expulser les principaux réfugiés, Bernstein, Notteler et Tauscher entre autres. Ils ont transporté leur journal, leur imprimerie et leurs dépôts de librairie à Londres, où ils peuvent en toute sécurité braver M. de Bismarck. Les journaux les plus incendiaires peuvent s'imprimer en Angleterre, et l'Allemagne ne réclamera pas. Le morceau est trop gros.

La colonie allemande socialiste est donc réduite de beaucoup en Suisse et elle a perdu de son importance par le départ de ses chefs

Elle n'en continue pas moins à être l'objet de la sollicitude et de la surveillance la plus étroite de la part de l'Allemagne.

Je ne reviendrai pas sur l'affaire des agents provocateurs, qui fit scandale, l'an passé, quand le député Singer en dévoila les détails en pleine tribune du Reichstag, et mit à nu les procédés scandaleux des employés de la police secrète de Berlin. La preuve fut faite que l'Allemagne entretenait en Suisse des espions, qui avaient pour mission de s'insinuer dans les milieux socialistes, d'en surprendre les plans et d'en dénoncer les actes. M. de Puttkamer, ministre de l'intérieur, révoqué quelques semaines plus tard par Frédéric III, reconnaissait que son ministère entretenait en Suisse quelques « nicht gentlemen », chargés de surveiller les socialistes. C'était un moyen, disait-il, dont on ne pouvait pas se passer. Sans espions, l'Allemagne ne pouvait pas être gouvernée vingt-quatre heures ! Si les agents dépassaient les limites, ils le faisaient d'ailleurs sous leur propre responsabilité et à leurs dépens.

La Suisse avait mis la main sur plusieurs de ces agents : les Haupt, Schröder et von Ehrenberg, qui, non contents de surveiller, excitaient et, pour mieux gagner leur solde, poussaient leurs compatriotes à des actes coupables, afin de pouvoir mieux les dénoncer.

On sait la pénible impression que ces découvertes causèrent. Le Conseil fédéral suisse s'en fit l'interprète auprès du gouvernement allemand. Il informa le chargé d'affaires d'Allemagne à Berne, M. de Bülow, « que plusieurs des individus compromis étaient des agents salariés de la police secrète allemande », et il lui exprima « l'espoir qu'il n'aurait plus à faire à l'avenir de constatations de ce genre ».

Une seconde fois, « il lui exprima sa ferme attente que le gouvernement impérial, désapprouvant les agissements des personnages arrêtés, donnerait à sa police, s'il ne l'avait déjà fait, les ordres nécessaires pour prévenir le retour d'actes de ce genre ».

M. le conseiller fédéral Ruchonnet, enfin, dans un discours au Conseil national, espérait que devant le retentissement de l'affaire Haupt et Schröder, il serait mis un terme aux manœuvres coupables des agents provocateurs allemands.

Un an ne n'est pas écoulé, et cependant la police suisse met déjà la main au collet d'un fonctionnaire allemand, qui venait en Suisse organiser tout un service d'espionnage ! M. de Puttkamer a été renvoyé, mais son système est resté, et le ministre actuel, M. Herrfurth, continue à l'appliquer. Aujourd'hui comme alors, on entretient en Suisse des agents secrets, et non seulement on leur demande des rapports, mais on leur conseille « d'agiter sans scrupules » (*Wühlen sie nur lustig darauf los*).

L'affaire de l'inspecteur de police Wohlgemuth est devenue aujourd'hui un incident d'importance très considérable. Le cabinet alle-

mand fait tonner sa plus grosse artillerie contre la Suisse et s'applique, dans le *Reichsanzeiger* et dans la *Norddeutsche*, à blanchir l'agent maladroit qui s'écriait le jour de son arrestation : « Je suis un malheureux homme. » L'Allemagne menace, et sans tenir compte de l'enquête suisse, des pièces saisies, des déclarations premières de de Wohlgemuth, parle de réclamer des satisfactions. L'arrestation de son commissaire serait un guet-apens, une trahison calculée et préméditée, pour discréditer la police allemande et couvrir de ridicule le gouvernement impérial.

Je ne sais si le Conseil fédéral suisse se décidera à publier toutes les pièces de l'enquête et à répondre ainsi à l'interrogatoire fantaisiste qu'a donné le *Reichsanzeiger*. En attendant, et malgré toutes les dénégations reptiliennes, on peut constater :

1° Que le commissaire de police allemand Wohlgemuth a commis sur territoire suisse un acte contraire au droit des gens, en embauchant un agent provocateur, en lui donnant un traitement et en lui recommandant d'« agiter sans scrupules ».

2° Que cette agitation concernait non seulement l'Alsace-Lorraine, et le grand-duché de Bade, mais la Suisse.

3° Que la police suisse n'a rien fait pour attirer Wohlgemuth sur le territoire de la confédération.

4° Que la police de Rheinfelden n'a arrêté le fonctionnaire allemand qu'après s'être convaincue de l'illégalité des actes qu'il avait commis.

Tout le bruit que mène l'Allemagne autour de cette affaire ne couvrira pas la voix de la vérité. Il est intolérable que l'Allemagne continue à entretenir des agents secrets chez ses voisins, à l'effet d'exciter les milieux ouvriers et de provoquer de l'agitation.

Ah ! nous le savions bien ! Elle a une excuse : il lui faudra bientôt réclamer du Reichstag la prorogation de la loi sur les socialistes, et le projet qu'elle présente ne passerait pas sans encombre. Exciter les ouvriers, les pousser à des excès, effrayer la bourgeoisie, compromettre en outre une république, modèle de travail, de sagesse politique, qui allie la sécurité et la pratique des principes démocratiques, voilà sans doute le résultat que l'on attend de cette odieuse *Wühlerei*. Jadis, quand un ministre de la guerre voulait obtenir des crédits du Reichstag, quinze jours auparavant toute la presse officieuse broyait du noir. On rappelait les armements français, on signalait des incidents délicats, la *Post* publiait des articles à sensation. Que de fois cette manœuvre ne s'est-elle pas répétée et que de fois le succès n'a-t-il pas été son couronnement ?

« Agitez sans scrupule et faites rapport ! » écrit Wohlgemuth à Lutz. Et l'on peut sûrement traduire : « La situation le commande. »

M. de Bismarck, alors qu'il représentait la Prusse à Francfort,

avait déjà signalé le procédé à M. de Manteuffel, le président du ministère prussien. « Les employés de notre police, disait-il, rivalisent de zèle pour découvrir des conjurations, pour exagérer le résultat de leurs recherches, afin que les esprits terrifiés croient la couronne et la société entière continuellement exposées à d'horribles catastrophes. »

Le chancelier d'Allemagne semble avoir oublié les paroles du ministre de Prusse à Francfort; mais la Suisse, elle, est lasse du rôle que les policiers allemands veulent lui faire jouer dans leur combinaison.

Sans doute, le commissaire allemand n'a pas été traduit devant les tribunaux; on s'est contenté de l'expulser. Si quelqu'un de ses confrères devait se faire prendre désormais, il trouverait sans doute des articles de loi visant son cas. Le Conseil fédéral a entrepris l'an dernier la revision du code pénal fédéral et il a annoncé qu'il proposerait un article permettant d'atteindre les agents provocateurs salariés. L'incident Wohlgemuth hâtera, sans doute, le dépôt du projet.

Au point de vue de la politique internationale, il faut noter en terminant la vivacité des procédés de l'Allemagne. La chancellerie berlinoise semble, depuis que le comte Herbert y règne en maître, de plus en plus nerveuse et cassante. Les incidents succèdent aux incidents. Il y a à la Wilhemstrasse un état d'esprit dont la Suisse n'est pas seule à ressentir les effets.

La Suisse est petite, la Suisse est faible. Elle est cependant assez riche encore et assez grande pour faire vivre les 100 000 Allemands — provocateurs non compris — qui la préfèrent au sol ingrat du Vaterland. Ce n'est pas une raison suffisante pour la menacer sans cesse.

Émile BONJOUR.

REVUE AGRICOLE

L'industrie de la fabrication de la bière prend chaque jour, chez nous, une plus grande extension; et il est actuellement démontré que les produits de la brasserie française ne le cèdent en rien aux bières les plus estimées de l'étranger.

M. Tisserand, directeur de l'agriculture, signalait dernièrement. dans le *Bulletin du ministère*, l'insuffisance des cultures d'orge en France; il appelait, à ce propos, l'attention de nos agriculteurs sur les profits qu'ils pourraient tirer du développement de la production de la précieuse céréale.

L'orge donne peu de paille. L'orge a eu pendant longtemps une valeur ne dépassant à peine la moitié de celle du blé. On faisait peu de bière en France. Pour ces raisons, les cultivateurs ont négligé l'orge et ont porté tous leurs soins sur le blé; ils ont préféré s'adonner à la culture de cette dernière plante qui était plus rémunératrice.

Mais aujourd'hui, l'ouverture de nouveaux débouchés a modifié la situation : les belles orges sont de plus en plus recherchées; les orges de choix, propres à la brasserie, atteignent fréquemment, par quintal, presque le prix du blé. Toutes choses étant égales d'ailleurs (soins, travaux, fumures, etc.), et le rendement de l'orge dépassant en moyenne, dit M. Tisserand, dans une culture soignée, celui du blé d'un tiers, il s'ensuit que cette céréale peut donner de beaux bénéfices. L'orge a, en outre, ceci de précieux, qu'elle permet de tirer parti des terres crayeuses et calcaires.

L'éminent directeur de l'agriculture fait remarquer que, pour obtenir de bons résultats, il faut ne semer, bien entendu, que des variétés les plus améliorées; qu'il faut appliquer au sol les engrais convenables. Les résultats heureux que la sélection, les semences, la bonne culture, les engrais judicieusement employés ont réalisé en Bohême et en Moravie, là où les orges obtiennent les cours les plus élevés, nous pouvons l'obtenir en France, M. Tisserand l'affirme, si l'on veut recourir aux méthodes perfectionnées qui nous ont permis de relever notre production betteravière et nos cultures de froment,

Il n'est pas douteux que l'importance de l'industrie de la brasserie va toujours en croissant dans notre pays; la production indigène de

la bière est, pour le moment, de 10 millions d'hectolitres. D'autre part, il existe chez nos voisins de grands marchés qui nous offrent un écoulement constant de nos orges. L'Angleterre est obligée, pour soutenir sa production annuelle de 45 à 50 millions d'hectolitres de bière, de demander à l'étranger 7 millions de quintaux d'orge. L'Allemagne ne suffit pas elle-même à ses besoins; elle importe annuellement environ 5 millions de quintaux métriques d'orge de brasserie. La Belgique et la Suisse sont aussi tributaires des pays étrangers pour les orges : la première en achète au dehors de 1 300 000 quintaux par an; la seconde près de 200 000 quintaux. Les agriculteurs français peuvent donc largement et sans crainte faire entrer la culture de l'orge dans leurs assolements.

L'Algérie est, de son côté, en état de fournir une quantité très notable d'orge. Nos colons et les Arabes ont là un vaste champ à exploiter.

On remarque que depuis plusieurs années le nombre des hirondelles diminue notablement dans les départements du nord et du centre de la France : les localités que les intéressantes voyageuses avaient adoptées de temps immémorial pour y grouper leurs nids ont à peine reçu quelques couples en 1888, plusieurs même sont restées désertes.

Cette question de la disparition des hirondelles vient d'être portée devant la Société zoologique de France; elle a fait l'objet d'un rapport dont il me semble utile de parler.

Nul autre oiseau ne jouit, à juste titre du reste, d'autant d'affection que l'hirondelle parmi les populations rurales. Le retour des petites émigrantes est accueilli avec bonheur, il est l'annonce du renouveau : chacun épie le moment où le couple joyeux va venir réoccuper le nid abandonné depuis l'an dernier. Avec quels soins jaloux est respecté ce refuge de terre battue où s'abritera la jeune couvée et qui est regardé par les pauvres gens comme le protecteur le plus certain du foyer. Maudit serait l'enfant qui porterait la main sur le nid d'hirondelle !

C'est de la mode, paraît-il, que les pauvres hirondelles sont présentement victimes. D'après MM. F. Billard, Le Petit et J. Vian, rapporteurs, il aurait été adressé aux naturalistes de Paris, pendant les printemps de 1887 et de 1888, des paniers contenant des milliers d'hirondelles mortes destinées à l'ornementation des chapeaux de dames. Ces hirondelles avaient été capturées dans le département des Bouches-du-Rhône, à l'aide de trois procédés : au filet, à l'hameçon et à la pile électrique.

Le dernier procédé est de beaucoup le plus destructeur, conséquemment il est le plus usité : au retour des hirondelles, les chas-

seurs tendent au bord de la mer de longs fils de fer soutenus par des perches ou accrochés aux rochers avec des isolateurs; les hirondelles arrivent en bandes nombreuses; fatiguées par un long vol, elles se posent sur le fil qui leur barre la route; alors le chasseur, qui s'est dissimulé derrière les rochers, met le fil en communication avec une pile électrique et tous les pauvres oiseaux tombent foudroyés.

La Société zoologique supplie l'autorité de faire veiller à l'exécution rigoureuse des lois protectrices en la matière. Certes, l'intervention administrative ne peut qu'être utile en la circonstance; et nous joindrons nos instances à celles de la savante association; mais, puisque c'est pour satisfaire au goût des élégantes que s'accomplit le monstrueux sacrifice des innocentes bêtes, il vaut mieux, ce nous semble, compter sur l'âme compatissante de nos chères Parisiennes: dès qu'elles connaîtront l'origine de toutes ces belles plumes, dont elles se parent, elles renonceront à ces ornements qui proviennent du massacre d'oiseaux vénérés. Souhaitons donc que la plus grande publicité soit donnée aux faits signalés par la Société zoologique, et, avant peu, l'horrible tuerie aura cessé faute d'acheteurs de cadavres!

Si la destruction continuait quelques années encore, la France ne posséderait, d'ici à peu de temps, suivant le dire fort juste des rapporteurs, plus d'hirondelles que dans les collections.

Les trois espèces d'hirondelles, l'hirondelle rustique, l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle de rivage, chassent, au vol, de jour, souvent près de terre et jusque dans nos habitations, toutes les bestioles ailées qui nous importunent ou qui détruisent les cultures. L'hirondelle absorbe chaque jour, en insectes, deux ou trois fois le poids de son corps, qui varie de 17 à 22 grammes, suivant les espèces.

Dans la précédente Revue, j'ai cru devoir entretenir nos lecteurs de la question si intéressante de la destruction des hannetons.

En ce moment, il est procédé avec vigueur dans nombre de départements à cette opération.

M. le docteur Brocchi nous exposait, ces jours-ci, au comité technique institué auprès du ministère de l'agriculture, les moyens mis en œuvre en 1888 par l'association la plus importante du genre, par le syndicat de hannetonnage de Gorron (Mayenne).

En une seule campagne et dans un seul canton, le syndicat de Gorron a pu anéantir 77 000 kilogrammes de hannetons. Or ce poids représente environ 94 400 000 insectes: 230 mètres cubes en volume!

Le personnel chargé de procéder au hannetonnage est divisé en équipes de quatre individus (hommes, femmes ou enfants). Chacune de ces équipes est munie des instruments suivants: une bâche aux

extrémités de laquelle sont fixées deux gaules flexibles, un long bâton armé d'un crochet de fer, un sac de toile.

L'équipe ainsi outillée, deux des opérateurs tendent sous les arbres la bâche, pendant qu'un autre secoue les branches avec le bâton à crochet. Les hannetons tombent sur la toile, puis sont ramassés par le quatrième ouvrier dans le sac qu'il porte, une fois rempli, près des fosses où seront enfouis les insectes.

Avant de les jeter dans les fosses, les hannetons recueillis sont versés directement dans des récipients, tonneaux ou cuviers contenant du lait de chaux, et où ils sont *enrobés*, *englués*. Lorsque le récipient est suffisamment rempli, son contenu en est distribué dans les fosses qui, sitôt comblées, sont recouvertes d'une épaisse couche de chaux, et, par-dessus, d'une couche de terre de 20 centimètres environ d'épaisseur.

Tous ces détails pratiques sont des plus importants. Ce n'est pas aussi facile qu'on se l'imagine vulgairement que de se débarrasser de quantités si grandes d'insectes; il convient d'agir avec esprit de méthode. Le procédé employé à Gorron sur l'initiative intelligente d'un simple conducteur des ponts et chaussées, M. Le Moult, donne des résultats très satisfaisants : les hannetons sont absolument détruits, et on retire des fosses un compost de chaux et d'insectes constituant un engrais dont la valeur ne saurait être négligeable.

Souvent les prairies, les gazons, les pelouses d'ornement sont envahis par les mousses qui y causent de grands dégâts.

On a proposé pour détruire ces plantes parasites l'emploi de charrues spéciales, de hersages énergiques complétés par l'emploi d'engrais divers, fumier consommé ou engrais chimiques. Ces opérations sont la plupart du temps sans effets appréciables ou n'ont pour résultat qu'un arrêt momentané du développement des mousses.

Des expériences entreprises depuis plusieurs années par M. P. Marguerite-Delacharlonny, il résulte qu'à l'aide d'épandages de sulfate de fer on peut débarrasser de ces mauvaises herbes les prairies. L'emploi se fait de préférence au printemps, époque à laquelle la jeune herbe qui remplacera la mousse acquerra un développement plus rapide.

Georges COUANON.

CARNET MONDAIN

Nous sommes cependant en plein mois de mai, et le mouvement mondain, loin de s'arrêter, semble prendre chaque jour un nouvel essor. Je sais des bals qui n'auront lieu que dans les premiers jours de juillet!... C'est à l'Exposition que nous devrons cette étonnante prolongation de la saison élégante à Paris. Beaucoup de familles, désireuses d'admirer les chefs-d'œuvre de tous genres entassés dans le merveilleux palais du Champ-de-Mars, prolongent plus que de coutume leur séjour dans la capitale ; et, comme le plaisir fait aujourd'hui partie intégrante de la vie, les fêtes se multiplient et s'éternisent. Il y a là aussi une raison d'hospitalité fort appréciable. Qui donc n'aura pas occasion, cette année, de recevoir des amis, venus tout exprès des plus lointains pays pour visiter l'Exposition et par là même notre cher pays? Ne leur devrons-nous pas, en échange, quelque témoignage de reconnaissance, et n'est-ce pas de toute justice que nous leur souhaitions une aimable bienvenue? Donc on s'amuse, et on s'amusera. Le soleil, qui avait enfin daigné se montrer pour les fêtes des 5 et 6 mai, a bien vite repris sa vilaine bouderie, et la fraîcheur des nuits permet aux amateurs de cotillon de s'en donner à cœur joie sans avoir trop à souffrir de la chaleur. Aussi, la *Leçon de danse*, donnée ces jours-ci chez la comtesse J. de Montebello, s'est-elle prolongée jusqu'à l'aube. Il en a été de même chez la comtesse de Fautereau, chez Mme Louis Cahen d'Anvers, chez la baronne Édouard de Morogues, née de Monsaulnain, chez Mme G. de Montgomery, etc., etc. Partout toilettes ravissantes, rehaussées d'étincelants bijoux, et portées par de fort jolies femmes. Quant aux hommes, l'habit noir demeure toujours le maître. Seuls les jeunes se permettent la fantaisie des habits violets, prunes, verts, bleus ou gris tendre, agrémentés de boutons d'or ou de cailloux du Rhin, et complétés par le jabot et les manchettes de dentelle. Il va de soi qu'en ce cas la culotte courte est de rigueur, de même que les jarretières à nœuds et les souliers à boucles. Moins la perruque, que je ne désespère pas de voir revenir à la mode, on peut aisément se faire une idée des marquis musqués du XVIIIe siècle. C'est assurément coquet et élégant. Malgré cela, je parierais, outre la raison d'économie, dans l'avenir comme dans le présent, pour la prépondérance de l'habit noir, toujours prêt et si commode en notre siècle de dévorante activité.

Les concerts sont aussi fort à l'ordre du jour. Et l'habitude de *s'habiller* pour ces réunions artistiques semble vouloir revivre comme sous le second

Empire. Parmi ceux qu'on peut citer pour les plus élégants, notons d'abord celui donné à la salle Duprez par Mlle Kiréevsky, dont chacun connaît l'admirable talent de cantatrice et de comédienne. Son programme était à la hauteur de l'éclat de la salle où le *Tout Paris* semblait s'être donne rendez-vous. La vicomtesse de Grandval, Mme Salla, le baron de La Tombelle, MM. Chabrier, Saint-Germain, Viterbo, Mariotti, Léon Duprez, etc., lui prêtaient un gracieux concours! Grand succès également, à la salle du Théâtre d'Application, pour celui de M. Rondeau, et à la salle Erard pour la matinée de bienfaisance donnée au profit de l'œuvre des vocations dont Mme de Loulay, née princesse Czetwertynska, est la présidente. Dire que de frénétiques applaudissements ont accueilli les beaux talents de Mmes Krauss, Caroline de Serres et Gabriella Ferrari n'étonnera personne. M. Marsick a été non moins apprécié, particulièrement dans une mélodie de sa composition intitulée : *Songe*. Une charmante comédie en un acte du duc de Belluno, *le Neveu de son oncle*, a terminé la fête; cette scène du plus pur parisianisme mondain a été interprétée avec un rare talent par des amateurs fort connus du reste : Mme Roosewelt, Mlle de Kerven et MM. Ray, Royer et Cottinet.

Le docteur et l'aimable Mme Fauvel ont clos leurs réceptions hivernales par une soirée des plus brillantes terminée par un souper assis de plus de quatre-vingts couverts qui s'est gaîment prolongé jusqu'au jour. Boulevard des Capucines, Mme de Chilly a également donné ces jours-ci sa dernière fête. Au programme du concert étaient inscrits des noms justement aimés du public : M. et Mme Ritter-Ciampi, Mlle Patoret de l'Opéra-Comique, Mme Muller de La Souke, qui a délicieusement détaillé deux mélodies du baron F. de La Tombelle accompagnées par l'auteur: les frères Cottin, Mlle Mathilde Galitzine, Mme Léona Ameline et enfin Mme Lyonnel, du théâtre de la Gaîté, pleine d'entrain dans des chansonnettes de genre.

On parle encore de nombreux mariages, ce qui me fait tout naturellement songer aux trousseaux. J'en ai vu, et j'ajoute *admiré*, un délicieux ces jours-ci dans les salons de Mmes de Vertus (1).

On ne peut rien imaginer à la fois de plus simple et de plus riche, de plus distingué et de plus élégant. Ni chemises de soie, ni pantalons de surah, mais de la fine baptiste cousue à la main par des doigts de fée, garnie de plis si fins qu'on se demande si c'est l'étoffe qui fait ombre, ou l'aiguille qui a pu tracer ce délicieux velouté, et ornée de broderie ou de dentelle, le tout sobrement et délicatement, comme il convient à une femme vraiment comme il faut.

La maison de Vertus ne fait donc pas seulement le corset, ainsi que le croient beaucoup de femmes du monde. Si ce dernier est sa spécialité, la lingerie tient aussi une large place dans ses affaires, et ce qu'on ne saurait trop apprécier, c'est que ses prix sont, à cet égard, d'une modération absolue. Les jupons en taffetas changeant sont délicieux; on ne saurait trop prôner leur légèreté pour l'époque de chaude température dans laquelle nous allons entrer. On les garnit de volants ou de ruches chicorée en taffetas découpé, ce qui produit d'agréables froufrous. Les robes de chambre sont également très élégantes. J'en signale entre autres une délicieuse, forme grande redin-

(1) 12, rue Auber.

gote, en crêpe de Chine gris tourterelle, s'ouvrant derrière et devant sur une chemisette et un jupon de crêpe de Chine crème. Elle est ornée devant et sur les larges poches Directoire, d'élégants boutons en cailloux du Rhin. Une autre, en vieille étoffe Louis XVI, doublée de taffetas vieux vert et garnie d'effilés également vieux vert, m'a paru le suprême du genre, de même qu'un saut de lit en voile bleu d'azur, laissant entrevoir un intérieur en crépon ivoire. Pour cette saison, le corset de toile ou de coutil très coquettement orné de dentelle et de ruban semble dominer, sans détrôner pourtant le corset de soie dont les élégantes se privent difficilement.

Je ne veux pas terminer sans dire un mot de l'Exposition, où tout n'est pas encore organisé, tant s'en faut, mais où il y a cependant déjà beaucoup à voir. Quelques maisons, en divers articles, se sont malgré cela abstenus d'y figurer. C'est qu'elles sont si connues que, du monde entier, on s'adresse à elles, sûr que leurs produits sont de premier choix. Ainsi nous pourrions citer MM. Mariani et Cie (1), dont le vin de Coca a acquis une réputation universelle; ils n'ont d'autres vitrines que leur installation du boulevard Haussmann, et certes elle est suffisante! Partout on sait apprécier les merveilleuses propriétés de ce tonique, qui est à la fois sain au corps et agréable au goût. Il n'est pas d'enfants, de personnes délicates, d'artistes lyriques, qui se passent aujourd'hui du vin et des pâtes Mariani à la Coca du Pérou. L'*Elixir Mariani* est une liqueur délicieuse, dont les propriétés digestives ne sauraient être trop recommandées à nos mondaines débilitées souvent par la fatigue des plaisirs et l'abus des veilles prolongées.

Berthe DE PRÉSILLY.

(1) 41, boulevard Haussmann.

REVUE FINANCIÈRE

Le calme que nous constatons depuis quelque temps, a été salué, depuis un mois, par un élan de hausse qui a dépassé toutes les prévisions optimistes.

D'une liquidation à l'autre, le 3 p. 100 donne un bénéfice de plus de 2 fr. 50 aux acheteurs, et la place tout entière est orientée vers des cours plus élevés.

Depuis la liquidation, bien que les séances aient été coupées par la célébration des fêtes nationales qui ont détourné la meilleure partie de sa clientèle, la Bourse a vu les principales valeurs faire de nouveaux et sensibles progrès.

Les cours que le 3 p. 100 vient d'obtenir sont les plus élevés qui aient été cotés depuis que ce fonds existe, c'est-à-dire depuis 1825. En effet, le cours de 87 francs n'avait jamais été franchi, et même les cours de 85 francs n'avaient fait qu'à de très longs intervalles de courtes apparitions. On les avait obtenus, mais pendant quelques heures seulement en 1829, en 1830, en 1840, en 1841, en 1844, en 1845, en 1853 et en 1881. C'est-à-dire que, pendant une période de 64 ans, on n'avait franchi que huit fois le cours de 85 francs, qui se trouve actuellement dépassé de trois unités. Remarquons d'ailleurs qu'entre les plus hauts cours et les plus bas cours de chaque année, il s'était produit des écarts considérables pendant la période antérieure à la période actuelle. Les écarts entre les plus hauts et les plus bas cours de chaque année étaient de 10, 15 et quelquefois 20 francs.

Nous n'hésitons pas à déclarer que les cours actuels du 3 p. 100 nous semblent beaucoup trop élevés et qu'il est dangereux de les admettre comme cours d'achat, surtout en spéculation. L'acheteur au comptant peut les subir, à la rigueur; l'acheteur à terme s'expose, en se les laissant imposer, à de prochains mécomptes, car ils dépassent de beaucoup la moyenne que les plus ambitieux pourraient rêver pour l'année en cours, puisque cette moyenne serait de 5 à 6 francs supérieure à celle obtenue dans les années qui ont été le plus favorisées.

Le seul danger est donc, à notre avis, celui d'aller trop vite. Fort heureusement que le public modérerait, au besoin, la trop grande ardeur de la spéculation et arrêterait la hausse en réalisant les valeurs surfaites. Il faut aller lentement si l'on veut que les cours acquis se consolident et que les valeurs ne finissent pas par se déclasser.

C'est ce que l'on semble avoir compris d'ailleurs, car, depuis quelques jours, un certain tassement se produit sur l'ensemble des valeurs qui avaient si fortement monté pendant ces derniers temps. Cela ne pourra que servir à ces valeurs, cette mention permettra à une nouvelle couche d'acheteurs de prendre position et permettra aussi au mouvement ascensionnel de prendre une nouvelle extension.

En ce qui concerne les fonds étrangers, notre marché s'est porté de préférence sur l'Unifiée d'Égypte que nous verrons monter jusqu'au moment où la conversion sera annoncée.

On continue aussi à acheter les fonds russes, et on ne juge nullement que leur prix actuel soit assez élevé. Enfin tous les fonds turcs sont en grande hausse.

Les établissements de crédit sont tous très fermes; quelques-uns d'entre eux ont fait des progrès marqués. Sur la Banque de France, les négociations ont été très actives; l'action, plus demandée qu'offerte, a progressé de plus de 200 francs depuis notre précédente *Revue*.

Le Comptoir d'Escompte vient de se reconstituer sous la direction d'un nouveau Conseil d'administration. Il nous est impossible de préjuger dès maintenant de l'avenir de cette résurrection. Le Comptoir a sombré par la faute des anciens administrateurs : peut-on, à la lecture des noms qui composent le nouveau Conseil, avoir une confiance beaucoup plus grande que celle qu'avaient inspirée leurs prédécesseurs? Y a-t-il dans ce groupe de financiers — honorables assurément — un seul homme qui, par l'importance considérable de son crédit ou l'ascendant incontestable d'une intelligence supérieure, soit à la hauteur de la situation? Après examen attentif, nous sommes forcés de reconnaître qu'aucun des membres du nouveau Conseil ne nous paraît s'élever au-dessus d'une honnête médiocrité, et nous ne pensons pas que les nouvelles actions atteignent de sitôt le cours auquel s'étaient si longtemps fixées les anciennes.

Nous signalons la reprise persévérante du Foncier, qui, cette quinzaine, a encore remonté de 30 francs. Beaucoup d'acheteurs ont profité des cours réduits de ces derniers temps pour mettre le titre en portefeuille; il est à croire que les actions ainsi classées ne reparaîtront pas de longtemps sur le marché.

Les obligations du Crédit Foncier ont comme toujours un marché actif et ces titres sont revenus, à peu d'exceptions près, aux cours côtés avant la campagne de baisse entreprise le mois dernier. La plupart des anciens emprunts et, parmi les plus récents, l'emprunt foncier de 1879, ont touché au coupon au commencement du mois; ce coupon va être regagné en peu de temps, comme il arrive d'ordinaire. La Communale 1889 est un peu en retard à 468, tandis que la Communale 1880 l'atteint presque à 465. La Foncière 1879 fait 470 ex-coupon, excellent prix d'achat à notre avis.

La fermeté est toujours très grande sur les actions du Crédit Lyonnais. Les affaires de banque de cet établissement prennent chaque jour une nouvelle extension. Il a ouvert, dans l'enceinte de l'Exposition, un bureau auxiliaire pour les mouvements de fonds et pour les opérations de banque, de change, de lettres de crédit et de monnaies étrangères. Le public accueille eavc faveur cette initiative prise par le Crédit lyonnais dans l'intérêt de sa clientèle et des exposants.

Les actions de nos grandes lignes sont toujours très en faveur auprès de l'Épargne. Leurs recettes sont très satisfaisantes.

Les titres du Suez sont aussi à des prix extrêmement fermes.

A. LEFRANC.

LIVRES

Léon le Magnifique, premier roi de Sissouan ou de l'Arménocilicie, par le R. P. Léonce M. Alishan, traduit par M. G. Bayan. Venise, Saint-Lazare, imprimerie mékhitariste.

Une histoire d'Arménie due à la plume savante et autorisée du R. P. Léonce M. Alishan, l'un des fondateurs de la revue *Polyhistore*, ne peut manquer d'être un livre curieux et intéressant. Né à Constantinople, entré tout jeune dans la congrégation des mékhitaristes de Venise, le P. Alishan appartient à l'Orient par sa naissance et sa direction intellectuelle. Il a fait de l'Arménie le sujet constant de ses études et plus de cinq volumes consacrés par lui à l'histoire, à la géographie, à la littérature de ce pays, témoignent de sa haute compétence.

Sous le titre modeste de *Léon le Magnifique, premier roi de l'Arménocilicie,* le P. Alishan remonte jusqu'aux origines de la monarchie arménienne et retrouve, à travers les traditions fabuleuses et les obscurités des vieilles chroniques, la légende guerrière des premiers barons souverains de l'Arménocilicie.

La prise de possession du pays par Roupin et ses descendants dure un siècle, époque de conquête brutale et de luttes violentes où la guerre est déloyale et le triomphe barbare. Les fils de Léon Ier, jaloux de leur frère Constantin, lui font crever les yeux : leur neveu Roupin subit le même supplice dans les prisons de Constantinople ; Stéphané, un autre prince de la même famille, saisi traîtreusement par les Grecs au milieu d'un festin, est plongé dans une cuve d'eau bouillante.

Peu à peu, autour des massives forteresses bâties par les premiers conquérants, le pays se soumet et s'unifie. Déjà Constantin Ier offre le passage sur ses États aux chefs de la première croisade ; mais la nation arménienne n'est définitivement constituée qu'à l'avènement de Léon II, couronné roi en 1199.

Ce fut un grand monarque, un de ces princes qu'on trouve à la naissance d'un peuple et dont le règne sert de base à l'histoire d'un pays. Élevé dans la solitude par une mère pieuse et lettrée, il joignit au goût de la science et de la religion l'énergie et le courage de ses ancêtres. Sa jeunesse est pleine d'exploits analogues aux exploits antiques. Un jour, menacé par une armée innombrable de Turcomans, il prit avec lui « *trente hommes seulement*, traversa le camp ennemi avec

la rapidité de la foudre, arriva jusqu'à la tente du chef Rosdom, et le tua sur-le-champ ».

Les chroniqueurs contemporains lui décernent les titres de Victorieux et de Pieux. Son règne offre à la fois tous les caractères. Il est guerrier, législateur, protecteur des lettres, réformateur de la religion. Par une politique dont la clairvoyance étonne à une époque aussi reculée, il s'appuie sur les princes occidentaux pour résister aux empereurs grecs : il est l'allié et l'ami de Barberousse; Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion l'invitent au couronnement et aux noces de Guy de Lusignan, créé par eux roi de Chypre. Ces alliances lui valent l'inimitié du puissant Saladin auquel, seul de tous les princes d'Asie, il ose refuser sa soumission et l'abandon de ses États; mais la mort du sultan ne permet pas aux deux adversaires d'en venir aux prises.

Dès 1193 Léon avait sollicité des princes occidentaux la couronne royale. Elle lui fut envoyée cinq ans plus tard en 1198 par le pape et l'empereur d'Allemagne dont il se déclara le vassal. L'année suivante, il fut sacré solennellement à Tarse dans une cérémonie à laquelle assistaient des envoyés d'Innocent III et de tous les souverains d'Europe. En conférant cette dignité, l'empereur Conrad reconnaissait les services que lui avait rendus, lors de sa croisade en Asie, son allié Léon; le pape Innocent III scellait de cette couronne le pacte qui venait de rattacher définitivement l'église d'Arménie à l'église romaine.

A l'extérieur, le retour de l'Arménie à l'obéissance de Rome; de nombreux traités de commerce avec l'Occident, principalement avec les Génois et les Vénitiens dont les marchandises furent privilégiées; à l'intérieur, l'organisation totale du royaume, l'introduction du système féodal, la construction ou l'agrandissement des forteresses, la restauration des églises, la création d'hôpitaux, d'écoles, de collèges pour l'enseignement des sciences et même l'étude des langues étrangères, tels sont les titres de Léon Ier à l'admiration de l'histoire et à la reconnaissance de la nation arménienne.

Rien n'échappe à la patiente investigation de son historien, ni le détail des monnaies en usage à cette époque lointaine, ni les titres de noblesse, ni l'organisation de la cour, ni le tableau des grands dignitaires de la couronne, semblables par le nom et les fonctions aux officiers des princes d'Occident : le connétable, le maréchal, l'*espassalar* ou commandant de la cavalerie, tous trois militaires; les fonctionnaires civils : le maréchal et le chambellan, le chancelier ou secrétaire royal presque toujours ecclésiastique.

La mort de Léon Ier fut digne de sa vie. Suivant la prière qu'il en avait faite, le patriarche vint l'avertir de sa fin prochaine. Léon dit adieu pour toujours à sa forteresse de Sis, résidence favorite qu'il s'était plu à embellir, et voulut conduire lui-même son cortège mor-

tuaire jusqu'au couvent d'Aguenère qu'il avait choisi pour son tombeau. On portait la croix devant lui et partout, sur son passage, les vassaux et les dignitaires de la couronne s'assemblaient pour recueillir ses recommandations et ses conseils. Tous l'escortaient avec des larmes et des prières. La mort ne permit pas au souverain de mener jusqu'au bout ses propres funérailles. Elle le surprit en route après trente-deux ans de règne.

Une table chronologique termine le livre et contient tous les faits importants de l'histoire d'Arménie, de la mort de Léon le Magnifique à nos jours. L'historien de Léon Ier donnera quelque jour, espérons-le, une suite à son œuvre; personne mieux que lui n'est à même d'écrire l'histoire si intéressante, bien que si peu connue, du royaume d'Arménie.

Jean DARRIC.

La Vie militaire sous l'ancien régime, par A. Babeau. — *Les Soldats.* Librairie Firmin-Didot et Cie.

Faire le portrait du soldat français au XVIIe et au XVIIIe siècle; reconstituer sa physionomie extérieure et sa personnalité morale, à travers les rapports des inspecteurs généraux, les recueils spéciaux comme celui de Cangé, les estampes du temps: telle a été la tâche patriotique que s'est assignée M. Babeau. Il s'en est acquitté avec bonheur, offrant au lettré un véritable régal, à l'érudit une ample moisson, à l'homme d'épée toute une galerie d'ancêtres.

Les grandes divisions de sa monographie sont simples. Il suit le soldat depuis le cabaret de l'embaucheur jusqu'aux Invalides, en passant par la grande route où piétine l'homme de recrue, par la petite ville de garnison où il s'ennuie, par le champ de bataille où il s'illustre, par l'hôpital où il souffre. — Et que de jolis tableaux en chemin! que de vives et spirituelles anecdotes!

De-ci de-là quelques ombres... peut-être trop franchement accusées. — C'est là, notre seule critique, et l'auteur met dans sa préface tant de bonne grâce à s'en défendre, que nous aurions tort d'insister.

De l'ensemble se détache, très crâne, avec son entrain, sa verve moqueuse, sa fougue irrésistible, cette figure que M. le général Billot évoquait naguère à la tribune, ce soldat « tout imprégné du parfum guerrier de la vieille terre des Gaules ». Le Va-de-Bon-Cœur des gardes françaises apparaît bien comme le frère aîné de notre vaillant pioupiou.

G. G.

Mes Campagnes (1792-1815). — *Notes et correspondance du colonel d'artillerie* PION DES LOCHES. — Librairie Firmin-Didot.

Entre les cahiers de l'humble soldat, Coignet ou Fricasse, et les mémoires du général, Marmont ou Gouvion Saint-Cyr, il y a place pour ceux d'un officier instruit et de grade intermédiaire, voyant les chefs d'assez près pour les juger, et les événements de trop près pour en discerner le plan d'ensemble.

Telle est à peu près la portée des notes léguées par le colonel Pion. Évidemment sincères, elles n'accusent dans vingt ans de campagnes que les détails vus et vécus, partant épisodiques; mais on y trouve de précieuses données sur les hommes et sur les mœurs militaires de cette grande époque. Artilleur de l'école de Courier, le colonel en trace un tableau peu flatteur et la légende impériale n'a rien à gagner à sa lecture. Est-ce bien là d'ailleurs la vérité dans l'histoire; faut-il la chercher dans ces monographies dont on est si friand de nos jours, et le passé ne doit-il pas être envisagé avec un certain recul?

Sans trancher cette question de doctrine, nous donnons le livre pour intéressant. Nous n'en saurions dire autant du héros. Séminariste de vocation et soldat malgré lui, il fut visiblement imbu de ces doctrines ultramontaines qui, exagérées, font de médiocres patriotes. 1814 et 1815 n'amènent pas sous sa plume une seule phrase émue, et ce bourgeois légitimiste n'oublie que la France dans ses étroits calculs.

Il n'était pas seul d'ailleurs à l'oublier, et maints généraux qu'il cite donneraient raison à l'instinct populaire, proclamant après Waterloo que « les chefs avaient trahi ».

G. G.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ROMANS, POÉSIES, ETC.

Notes et Souvenirs, 1871-1872, par Ludovic Halévy (Calmann Lévy). Comme pour accompagner une pièce rare les grands amateurs cherchent une pièce semblable, ce livre est le pendant de l'**Invasion**, le livre le plus vivant peut-être et le plus saisissant, le plus ému, qui ait été écrit sur la guerre de 1870. On retrouve en **Notes et Souvenirs**, ces dons supérieurs de l'écrivain, et, à côté de l'émotion communicative, cette philosophie spirituelle et bon enfant qui donne le mot des situations les plus obscures et les plus dramatiques.

Antonia Bezarez, par Lucien Biart (Plon). Lucien Biart se distingue de la foule de nos romanciers modernes en ce que le cadre, les personnages et l'intrigue de chacun de ses livres sont à la fois instructifs et amusants. Ses héros, ses héroïnes, très vivants, se meuvent, agissent, dans des pays presque ignorés, et donnent aux lieux dans lesquels ils s'uniront une physionomie qu'on n'oublie plus.

Avec **Orphelines**, par Pierre Sales (Calmann Lévy), nous rentrons dans le grand roman d'aventures moderne avec ses péripéties nombreuses et habilement amenées, ses coups de théâtre, son dénoûment dramatique. **Orphelines** est la suite d'**Une Vipère**, et nous montre le châtiment moral, secret, terrible, après le crime triomphant.

Ch. Chincholle, l'*interviewer* par excellence du *Figaro*, réunit, sous le titre de : **les Mémoires de Paris**, une série d'études sur des personnages de l'actualité la plus diverse à la fois et la plus courante : Séverine et Émile Augier, Mme Limousin et Barbey d'Aurévilly, Lisbonne et le Dr Després. Une préface d'Émile Zola ajoute à l'intérêt de ce volume rempli de révélations piquantes.

Voici encore quelques romans à sensation : **Vera Nicole**, par Camille Le Senne (Charpentier). C'est sous une forme essentiellement dramatique, avec une intrigue passionnelle très attachante, une peinture du monde littéraire actuel et de la lutte pour la vie, qui a pris un caractère si violent dans ce milieu tout spécial ; — **Bon Ami**, par Adolphe Belot (Dentu), une histoire très simple, très amusante, très attachante et très honnête ; — **Le Plongeur, Scènes de la vie sportive**, par F. du Boisgobey (Plon, Nourrit et Cie), roman du *high life*, qui initie le lecteur à tous les secrets du monde des courses, aux mystères des grandes écuries, des paris, à l'existence des jockeys, etc. ; — **Pur sang, la Comédie mondaine**, par le comte Léonce de Larmandie, avec une préface de Joséphin Péladan (A. Lemerre), — encore un roman de haute vie, — très curieux, très savoureux ; — **Le Vosgien**, par Pierre Valin (Dentu), étude originale de mœurs vosgiennes, où les scènes d'amour se mêlent aux scènes dramatiques dans des tableaux de la nature fortement décrits ; — **Les Passions étranges**, par Jean Berleux (Ollendorff), une série de nouvelles dont le principal attrait est emprunté à des cas pathologiques bien étudiés ; — **Sous la robe**, par Georges Beaume (Dentu), encore un roman où l'on voit aux prises une vocation plus ou moins réelle de prêtre et un tempérament ardent de jouisseur.

Dans l'**Envers d'un crime**, par Paul d'Ys (Dentu), nous voyons deux hommes, le père et le fils, mis en présence par les plus dramatiques événements ; le premier obligé de laisser accuser le se-

cond d'un crime qu'il n'a pas commis pour éviter de se compromettre lui-même et de compromettre avec lui le parti qu'il représente, jusqu'à ce que la Providence se manifeste par l'intervention d'un jeune avocat qui vengera l'innocence, et pour sa peine épousera la sœur de son client, une adorable jeune fille dont la douce figure éclaire tout le roman.

Contes du Palais (Marpon et Flammarion). Un joyeux volume, le troisième de la série, où les chroniqueurs judiciaires de nos grands journaux ont donné libre carrière à leur verve et à leur bonne humeur, et où ils se moquent sans la moindre réserve des dessous et des mystères de ce Palais dont ils sont les plus beaux ornements.

Que de livres à recommander! **Une faute**, par le commandant STANY (Calmann Lévy); la **Casseuse d'amandes, roman aixois**, par L.-ADRIEN LERAT, précédé d'une lettre de Mme Adam (Aix, B. Pust), très heureuse et très originale tentative de décentralisation littéraire, pleine de charme et d'une saveur de terroir qui assurera son succès; **Monsieur le docteur** et la **Ruine du charlatan**, par GEORGES REYNAL (Librairie mondaine), études très enlevées du monde médical parisien, où l'auteur dit sans ménagement ce qu'il semble d'ailleurs admirablement savoir sur nos docteurs, jeunes et vieux, de l'heure présente, au risque de nous ôter l'envie d'avoir jamais plus recours à leur assistance. — **Une veillée à bord** (Librairie des bibliophiles), une sorte d'heptaméron à la mode du jour, qui fait défiler sous les yeux du lecteur quatre histoires d'amour, parfois très passionnées, mais où la passion parle toujours un langage honnête et élevé. — **Légendes de la Meuse**, par H. DE NIMAL (Bruxelles, Lebègue), un savant et curieux recueil de légendes peu connues pour la plupart du grand public, et appartenant aux périodes mérovingienne et carlovingienne, à celle de la première croisade, aux Xe, XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles.

Voici deux volumes étranges et ingénieux au même titre, qui paraissent à la même heure et sur le même sujet : **Rien, rien, rien!** par GRESLAUD (Dentu) et le **Garagouins**, par *** (Savine); c'est le tableau satirique, fantaisiste et humoristique de la France actuelle et de son histoire telle qu'elle s'est déroulée depuis 1789 jusqu'à ce jour. Les auteurs ne ménagent point nos hommes d'État contemporains et fouaillent sans pitié les dieux vrais ou faux de notre démocratie.

Poésies complètes, par CLAUDIUS POPELIN (Charpentier). Claudius Popelin n'est pas seulement un artiste éminent et délicat, c'est encore un poète exquis. Mais jusqu'à présent il s'était contenté de semer çà et là, au gré de son caprice et de l'inspiration, strophes et couplets, sonnets ou contes poétiques. Aujourd'hui il les réunit en un volume pour permettre aux lettrés de les relire.

Poèmes de Bourgogne, par LUCIEN PATÉ (Lemerre). La note mélancolique et la note patriotique, voilà les deux cordes que Lucien Paté, le poète idéaliste, fait vibrer dans ces beaux poèmes, originaux, puissants et savoureux.

Fleurs et Chardons, par JULES DE VORYS, encore un recueil de poésies plein de verve et d'humour, imprimé avec luxe chez Jouaust et orné de cinq eaux-fortes très remarquables de Penet (Librairie des Bibliophiles), une véritable édition de fermier général.

Bourgeons d'avril, fantaisies et rêves, par JULIE HASDEU (Hachette). C'est encore d'un poète, frappé dans la fleur de l'âge, qu'il s'agit ici. L'introduction, due à la plume élégante d'Angelo de Gubernatis, nous apprend que l'auteur, une jeune Romaine admirablement douée, fille d'un éminent philologue, sut lire à l'âge de deux ans et demi, et vint passer à Paris son baccalauréat à seize ans. Attirée par la poésie dès l'âge le plus tendre, elle n'en suivit pas moins les cours d'agrégation pour la licence et ceux de M. Soury à l'École des Hautes Études, tout en étudiant la peinture avec M. Maillard et le chant avec M. Lauwers. Mais peut-être a-t-elle abusé de ses dons merveilleux, car, à dix-neuf ans, cette merveilleuse intelligence s'éteignait su-

bitement, et c'est une œuvre posthume qu'un père désolé publie aujourd'hui, un recueil de poésies où se montre tout entière une âme délicate et pure et ce feu divin qui est la marque du génie.

Lecène et Oudin publient la quatrième série des **Contemporains** de Jules Lemaitre, l'heureux auteur de **Révoltée.** En lisant ces fines et pénétrantes analyses de Stendhal, Baudelaire, Mérimée, Barbey d'Aurevilly, Paul Verlaine, V. Hugo, Lamartine, G. Sand, Renan, Daudet, Zola, Bourget, etc., les lettrés retrouveront le charme enveloppant et la maîtrise dont Lemaître a le secret.

Dans la même librairie vient de paraître **Aristophane et l'ancienne comédie attique**, par A. Couat, un joli volume où l'auteur a cherché à établir ce qu'était un poète comique à Athènes au ve siècle, et quels étaient les événements, les hommes et les idées dont il avait à parler.

Les Mémoires d'Agrippa d'Aubigné, publiés, par Ludovic Lalanne (Jouaust) avec préfaces, notes, index et tableaux analytiques, seront reçus avec transport par les amateurs de beaux livres et de sérieuses études historiques.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

Imperial Germany, by Sidney Whiman (London, Trubner and C°). Cette étude de l'Allemagne contemporaine par un Anglais sincère et désintéressé est extrêmement intéressante pour nous. On y verra ce qu'on pense au delà de la Manche de la puissance de nos ennemis, et on y puisera des renseignements assez imprévus sur l'opinion publique chez nos voisins, principalement en ce qui concerne le prince de Bismarck et la presse allemande.

A London Life, par Henry James (London, Macmillan), peinture de la vie à Londres et des mœurs anglaises, par un Anglais. Très curieux et très intéressant à divers points de vue. Cette monographie est suivie de trois nouvelles originales : **The Patagonia, The Liar, Mrs Temperly.**

L'Amérique a également un mouvement de librairie très actif. Nous recevons ainsi de New-York (Minerve library) un très remarquable volume sans nom d'auteur, intitulé **Judas Iscariot, an old typ in a new form.**

Les Mémoires d'un révolutionnaire, mœurs russes, par J.-A. Khoudiakoff (Calmann Lévy). Est-ce un roman? Est-ce une histoire ? Les deux à la fois, sans doute. En tout cas, on y trouvera une étude curieuse des milieux révolutionnaires en Russie.

Voici encore deux publications très intéressantes, qui nous arrivent d'Italie : **Battello Sottomarino e regno di Giordano Bruno, romanzo bizarro** di Francesco Vigano (Milano) et **Curiosità Foscoliane, in gran parte inedite, a cura** di Camillo Antona Traversi (Bologne, Zanichelli).

HISTOIRE

François Mignet, par Ed. Petit (Perrin). Le remarquable historien de **Marie Stuart** et de **Philippe II**, l'un des premiers du siècle, méritait assurément cette savante étude biographique, où l'on trouvera sa vie et l'analyse de ses œuvres, écrites à l'aide des innombrables articles publiés dans les journaux, de notes particulières, de lettres et de papiers communiqués par sa famille et notamment de la correspondance échangée par Mignet avec Thiers, Étienne Michel et Prévost-Paradol.

Le Centenaire de 1889, par Georges Guéroult (Félix Alcan). Sous ce titre, l'auteur fait un éloquent tableau de l'évolution politique, philosophique, artistique et scientifique de l'Europe depuis cent ans, et il prouve aux détracteurs de l'heure actuelle les incontestables et magnifiques progrès faits par la société européenne depuis la formidable crise de croissance qui s'est ouverte en 1789 et qui n'est pas fermée encore aujourd'hui.

Vie de Toussaint-Louverture, par Victor Schœlcher (Ollendorff). Cette histoire définitive d'un homme, sur lequel circulent bien des légendes, a été écrite d'après des documents irréfutables, avec un extrême souci de la vérité historique. On y trouvera notamment des détails curieux et inédits sur l'expédition

du général Leclerc et sur la conduite de Bonaparte à l'égard de Toussaint.

Hier et Aujourd'hui, par A. Boucher-Cadart (Librairie des bibliophiles). Sous ce titre, l'éminent magistrat publie un recueil des discours prononcés par lui dans le Pas-de-Calais en diverses circonstances : distributions de prix, inaugurations de groupes scolaires, concours de tir, banquets de sociétés d'agriculture, de pompiers, etc. Le caractère commun de ces élégantes et savantes allocutions, c'est une remarquable élévation de sentiments et un patriotisme vibrant et enflammé.

Le Dernier Roi légitime de France, par Henri Provins (Ollendorff). Deux gros volumes pour affirmer, avec pièces à l'appui, que Naundorf était bien réellement le roi Louis XVII, voilà qui paraîtra peut-être un peu excessif pour le lecteur. Et cependant l'auteur est tellement convaincu, il multiplie avec une telle abondance les arguments et les documents, il semble si parfaitement sûr de ce qu'il avance, que l'on finit par s'arrêter indécis au seuil de cette histoire comme devant un problème troublant.

Le Martyre et les confessions d'un Jésuite (Sauvaître). Plein de faits et de révélations inattendues, cet ouvrage, évidemment vécu, jette une vive lumière sur des milieux fermés jusqu'à présent à tout le monde.

La Vérité sur l'expédition du Mexique. Rêve d'empire, par Paul Gaulot (Ollendorff). C'est l'histoire définitive de cette lamentable expédition, écrite principalement d'après les documents inédits de M. Ernest Louet, payeur en chef du corps expéditionnaire. Lisez ce livre et vous aurez une idée exacte des terribles responsabilités qui pèseront à jamais sur ceux qui ont lancé la France dans cette sanglante aventure.

L'Annuaire de l'armée française pour 1889 vient de paraître chez Berger-Levrault. C'est un précieux répertoire, où l'on trouvera classés avec méthode et avec soin tous les renseignements désirables sur les officiers de tous ordres et les autres fonctionnaires appartenant à notre armée.

Discours parlementaires de Waldeck-Rousseau, publiés par G. Lecouflet (Charpentier). Waldeck-Rousseau était le disciple préféré de Gambetta. On relira donc avec intérêt les discours prononcés de 1880 à 1888 par l'ancien ministre de l'intérieur.

A travers la politique, par Jules Delafosse (Dentu). L'auteur, un des leaders de l'opposition bonapartiste, a la plume mordante mais brillante. C'est un vrai journaliste en même temps qu'un orateur, témoin ce recueil d'articles écrits au jour le jour sur les événements de l'année.

GÉOGRAPHIE — VOYAGES

L'Égypte et l'occupation anglaise, par Edmond Plauchut (Plon). Une page de notre histoire contemporaine sincèrement écrite, mais trop à la hâte peut-être. Pour étudier toutes les faces de la question égyptienne suffit-il de visiter l'Égypte, le Soudan, le Nil, de questionner des Égyptiens bien renseignés? La question égyptienne est bien la plus compliquée, la plus féconde en imprévu qui soit au monde. M. Edmond Plauchut a rapporté de son voyage un livre plein de faits, curieux et vivant. Il a su voir, sinon toujours su deviner. La conclusion est qu'il rêve pour l'Égypte la libération de son territoire, la réforme de son administration, progrès utiles qui lui permettront de faire rendre à un sol merveilleusement fertile des produits dignes de sa fécondité.

Lettres d'Irlande, par Mlle Marie-Anne de Bovet (Guillaumin). Ces lettres, aussi intéressantes, aussi substantielles, aussi suggestives qu'amusantes, nous font connaître la vérité sur l'Irlande actuelle et sur toutes les faces de cette terrible question irlandaise, l'un des plus redoutables problèmes de l'histoire européenne contemporaine. Écrites avec une heureuse facilité et un gracieux abandon, elles sont émaillées de descriptions spirituellement enlevées, d'anecdotes piquantes vivement contées, de tableaux de mœurs évoqués au vol et de portraits dont la ressemblance paraît incontestable.

Un Français dans la Floride, notes de voyages, par Edmond Johanet

(Mame, Tours). La Floride est fort peu connue aujourd'hui encore : elle est toujours la « péninsule mystérieuse » que deux voyageurs français seulement ont visitée et décrite au XIXe siècle. On lira donc avec intérêt le récit, très personnel et très vivant, de M. Johanet.

QUESTIONS SOCIALES, ÉCONOMIQUES, ETC.

Turgot, administration et œuvres économiques (Guillaumin). La Petite Bibliothèque économique française et étrangère, publiée sous la direction de M. Joseph Chailley, devait évidemment songer à Turgot, le grand économiste, le sage administrateur. Nous recommandons la lecture de cette remarquable monographie à tous ceux qui s'occupent des questions politiques et sociales, et particulièrement à nos hommes d'État petits et grands.

La Kabbale ou la Philosophie religieuse des Hébreux, par AD. FRANCK (Hachette). Réimpression de la belle œuvre de métaphysique et de théologie publiée en 1843 par le savant professeur de droit naturel et de droit des gens au Collège de France.

A noter encore, chez Félix Alcan : **Introduction à la sociologie, 2e partie, Fonctions et organes**, par GUILLAUME DE GREEF, très savante publication, pleine de vues originales et suggestives, et, à la Librairie des sciences psychologiques : **Spiritisme américain, nos expériences avec les esprits**, par HENRY LACROIX.

SCIENCES

La librairie Hetzel vient d'enrichir sa « Bibliothèque des professions industrielles, commerciales et agricoles » de deux nouveaux volumes sur la valeur technique desquels il est inutile d'insister : **Traité du commerce des vins et autres boissons**, par VICTOR ÉMION et GEORGES ÉMION, qui expose sous un jour clair et logique l'importance et le caractère du commerce des boissons; l'exercice de ce commerce et les rapports du commerçant avec la régie; — **Traité de la fabrication industrielle des eaux gazeuses et des boissons qui s'y rattachent**, par FÉLICIEN MICHOTTE et E. GUILLAUME; le but que les auteurs de ce livre se sont proposé, c'est d'être utiles à une industrie qui se modifie par suite de l'introduction de nouveaux appareils, et qui du domaine de la grande fabrication passe dans celui de la fabrication usuelle et courante, d'accentuer le développement qu'elle prend tous les jours en mettant à la portée de tous les connaissances théoriques et pratiques qu'elle demande pour la conduite de ses appareils et de leurs accessoires, moteurs, etc.

Mathématiques et mathématiciens, pensées et curiosités, recueillies par A. REBIÈRE (Nony). Un livre amusant et curieux sur un sujet qui ne semble pas, tout d'abord, se prêter facilement à la plaisanterie. L'auteur s'est ingénié à réunir divers aperçus sur les mathématiques empruntés aux philosophes, aux historiens et surtout aux mathématiciens eux-mêmes; puis il y a adjoint un certain nombre d'anecdotes, de paradoxes et de singularités, et enfin un choix de problèmes célèbres ou piquants.

AD. BADIN.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 24347.

RÉFLEXIONS
SUR L'ENSEIGNEMENT
ET L'ÉTUDE DU DROIT

On parle de réformes à introduire dans l'enseignement des Facultés de droit, et quelques personnes même disent que ces réformes sont à l'étude. Quoi qu'il en soit, il peut être utile que chacun de ceux qui ont réfléchi sur la matière manifeste son opinion et la propose à l'examen.

Nous croyons que l'enseignement de nos Facultés de droit appelle des réformes. Sans entrer ici dans une étude détaillée de ce qu'est cet enseignement, nous lui reprocherons d'exercer la mémoire des étudiants plutôt que leur raison, d'abuser de l'exégèse et de l'étude minutieuse des détails en négligeant celle des principes, ce qui a pour résultat d'imposer aux étudiants de grands efforts et la perte d'un temps précieux sans leur donner des connaissances juridiques bien sérieuses.

Nous désirerions d'abord que les professeurs de nos Facultés connussent à fond l'économie politique sans être chargés de l'enseigner. Nous désirerions ensuite qu'on enseignât aux étudiants les principes, c'est-à-dire une vue générale sur l'ensemble de la législation, ensuite les règles d'interprétation, en même temps qu'ils apprendraient à lire le texte des lois. La connaissance de cette lecture est à peu près tout ce qui reste de l'enseignement actuel, tandis que les détails de l'exégèse sont oubliés, sans grand dommage d'ailleurs, puisqu'on les retrouve dans la pratique, lorsqu'on en a besoin. L'exégèse, qui est le principal, pour ne pas dire le tout de l'enseignement, ne survivrait dans l'enseignement réformé qu'à titre d'exemple, pour montrer comment on lit et comment on interprète un texte juridique.

Pour que cette réforme portât tous ses fruits, il faudrait qu'elle

fût précédée d'une réforme analogue dans l'enseignement secondaire, et on n'est pas près de l'obtenir. Toutefois, on peut la préparer en essayant de donner des définitions précises du droit, de la justice, de l'équité, en faisant fortement sentir l'importance de l'étude du droit et la place qu'occupent entre les hommes cette étude et ceux qui la cultivent à divers titres, en montrant les bases sur lesquelles la société moderne est constituée, la propriété, les fonctions des propriétaires et capitalistes, la valeur des arrangements contractuels comparés aux arrangements d'autorité. Ce sera le sujet des réflexions suivantes.

I

LE DROIT

Le droit est une branche de la politique. C'est un art. Il a pour but de définir la justice afin de la faire régner entre les hommes.

Dans la pratique, cet art se manifeste par l'ensemble des règles de conduite de la vie établies par la coutume ou par le législateur, et tellement nécessaires qu'on en assure l'observation même par la contrainte qu'impose la force publique.

Comme tous les arts, le droit est né de la raison humaine. L'exercice de cette raison, éclairée peu à peu par la pratique, l'expérience et le travail (1), l'améliore, non sans erreurs ni sans tâtonnements.

Comme tous les arts, le droit a un idéal.

On a cru longtemps, et les écoles catholiques enseignent encore aujourd'hui que le droit est d'origine divine, et par conséquent attaché à la religion, dont il ferait en quelque sorte partie. Nous ne pouvons accepter cette doctrine, mais ce n'est pas ici la place de la discuter. Nous croyons que le droit est né et vit à « la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ».

Le droit définit les attributions respectives du gouvernement et des particuliers. Il donne des règles de décision pour juger les conflits d'intérêts qui s'élèvent entre les particuliers et aussi entre les particuliers et l'administration. Il détermine les peines applicables aux individus qui enfreignent les lois.

Son caractère, comme celui du gouvernement idéal, est sur-

(1) *Usus et impigræ paulatim experientia mentis.*

tout défensif; il a pour fin de nous défendre contre l'injustice.

Le droit est ainsi la charpente solide, rigide, résistante et, si j'osais le dire, l'ossature des sociétés civilisées. C'est pourquoi il est, par sa nature même, relativement stable et quelque peu routinier : il tire une grande force de l'habitude des peuples : on ne saurait y introduire des changements fréquents ni des changements radicaux sans affaiblir son autorité. Aussi les peuples qui ont improvisé les institutions et les lois sous l'impression de leurs sentiments mobiles n'ont, à parler proprement, pas eu de droit. Le droit véritable se forme lentement par l'action patiente de la jurisprudence qui sait respecter et appliquer la loi, même lorsqu'elle a cessé de l'approuver ou même en appelle la réforme, l'indique et la commence.

C'est la durée du droit civil romain, c'est son caractère sagement progressif et rationnel qui ont assuré son autorité; c'est ce droit qui a longtemps soutenu l'empire, contre les causes de ruine qui l'ont peu à peu miné et renversé. C'est ce droit qui a maintenu pendant quelques siècles la « paix romaine », si bien que les peuples, qui y avaient été amenés cependant par une bien dure conquête, n'ont pas essayé d'en sortir, même au moment où l'empire croulait de toutes parts. C'est ce droit qui a survécu à l'empire et civilisé peu à peu les hordes sauvages qui s'étaient établies sur son territoire. Enfin si les peuples qui ont hérité de l'empire forment encore, malgré les différences superficielles, malgré les médisances et calomnies de village, qu'ils élèvent les uns contre les autres, malgré leurs petites haines et leur culture de la haine; si ces peuples, dis-je, forment au fond un seul peuple et reconnaissent un droit international commun, enseigné à l'origine par Grotius, à quoi le doivent-ils? Au droit romain, dont aucun d'eux n'a osé sensiblement s'écarter, même lorsqu'il prétendait l'améliorer et l'améliorait en effet.

II

JURISCONSULTES ET LÉGISTES

Il y a dans la société un certain nombre d'hommes dont la fonction est de faire observer les règles du droit. C'est par l'étude du droit qu'ils se préparent à remplir cette fonction à des titres divers. Les uns exercent à titre de juges, d'avocats, d'avoués, de

greffiers, ou même d'huissiers, la fonction judiciaire, tant au civil proprement dit qu'au civil administratif ou au criminel; les autres remplissent la fonction administrative; quelques-uns se livrent à l'enseignement ou assistent le gouvernement comme conseillers ou s'élèvent à la fonction souveraine de législateurs. Partout l'exercice de leur fonction les appelle à la décision et au commandement.

On les nomme jurisconsultes lorsqu'on leur suppose une connaissance générale et profonde du droit, ou en général légistes, hommes de loi.

La fonction des légistes est dominante par définition et par la nature des choses : ils exercent en tout temps et sous tous les régimes une action prépondérante. Ce sont eux, à proprement parler, qui, définissant la justice, ont toujours une part considérable, bonne ou mauvaise, dans la direction de la société. Cette influence est surtout visible dans les fonctions de législateur, d'administrateur ou de conseiller supérieur; mais elle existe à tous les degrés de l'échelle. On s'est plaint quelquefois de ce qu'on rencontrait dans nos assemblées souveraines un trop grand nombre d'hommes de loi : on n'a pas pris garde qu'ils s'y trouvaient par la force des choses, parce que, pour faire des lois, ne fût-ce que pour les rédiger, il faut employer des hommes de loi. Les rois francs ou goths de l'Est ou de l'Ouest n'ont pu se passer d'hommes de loi : on pourrait bien moins encore s'en passer chez un peuple civilisé.

L'influence des légistes étant prépondérante, il est évident que, s'ils avaient des idées communes et claires sur la justice et l'ordre social, ces idées dirigeraient la société. Ce sont les légistes qui ont dirigé l'ancienne France, parce qu'ils avaient un idéal commun dans le droit romain. Leurs efforts tendaient au rétablissement de l'ordre romain, altéré par l'introduction des Barbares et surtout par l'anéantissement du pouvoir central. Ces efforts ont réussi. Si les successeurs de ces légistes avaient, comme eux, une doctrine commune et un but commun, ils réussiraient de même.

Ces considérations très sommaires suffisent à nous montrer l'importance de l'action des légistes dans la société moderne et, par conséquent, l'importance très grande de l'étude du droit, par laquelle se forment les légistes.

Les légistes d'aujourd'hui mènent encore la société, mais ne

la dirigent pas, parce qu'il est impossible de tirer de l'étude des détails l'idée d'une direction d'ensemble (1). Cette étude exclusive des détails tient à ce que l'idée de la justice s'est obscurcie, non seulement en France, mais chez tous les peuples qui ont hérité de la civilisation gréco-romaine, en Europe et en Amérique.

III

COMMENT L'IDÉE DE JUSTICE S'EST OBSCURCIE

Dès le XVIIe siècle, les légistes français avaient à peu près atteint leur idéal, et étaient troublés par les travaux des publicistes qui agitaient les questions d'origine. Un grand jurisconsulte, Domat, rédigea ce qu'on peut considérer comme leur profession de foi. Son livre semblait encore, dans l'opinion du temps, fondé sur une base solide. Toutefois, il n'a jamais exercé une grande influence : on sentait plutôt qu'on ne voyait qu'une doctrine dont les principes venaient du droit romain considéré comme « raison écrite », de la Bible et de la coutume, ne présentait pas à l'esprit une conception bien nette. On ne le réfutait pas, mais il ne persuadait pas.

Au siècle suivant, les questions d'origine devinrent plus pressantes ; elles furent portées devant le public, non seulement par des jurisconsultes et des savants, mais par de simples écrivains dont l'un, aussi hardi qu'ignorant, évoqua tout à coup les vieux rêves d'âge d'or, d'égalité sociale et de communauté qui, pendant des siècles, avaient bercé l'imagination des peuples, et donna à ces rêves, une forme impérative nouvelle. « L'homme, disait-il, naissait bon, et était bon à l'origine ; la civilisation l'avait corrompu ; il fallait le ramener à l'innocence primitive. » Comment ? Il ne le savait pas et n'en disait rien, mais on le croyait.

Un autre écrivain très instruit, jurisconsulte et même théologien, penseur surtout, affirmait que les hommes sauvages, vicieux, et surtout injustes à l'origine, se civilisaient peu à peu et

(1) C'est ce que comprenait fort bien Cicéron, lorsque, étudiant les connaissances nécessaires à l'homme d'État, il écrivait : « Qu'il s'applique à connaître le droit et les lois et étudie surtout les principes (*fontes*) et ne s'embarrasse pas à donner de petites réponses, à faire de petites lectures et à écrire de petites consultations (*responsitando, lectitando et scriptitando*) ; qu'il connaisse bien le droit supérieur, sans la connaissance duquel personne ne peut être juste, et n'ignore pas le droit civil, pour s'en servir comme le navigateur se sert de l'astronomie. (*De republ.*, l. V, c. III.)

se réformaient de même ; il proposait de reconnaître un principe de droit nouveau et fécond : la liberté du travail.

Les doctrines de Rousseau et de Turgot étaient directement contraires. Le premier considérait la société comme mauvaise, et én attaquait la base : la propriété ; le second considérait la société comme meilleure qu'autrefois, mais susceptible d'amélioration, et voulait donner à la propriété, fondée jusque-là sur une base purement traditionnelle, une base rationnelle.

La Révolution, amenée par un ensemble de causes diverses, survint tout à coup sans être attendue. Il fallut résoudre à la hâte, et par improvisation, une multitude de problèmes auxquels on n'avait guère songé, et qu'on s'était habitué à considérer de loin, spéculativement. Tous les arrangements sociaux étaient en question, et on exigeait qu'ils eussent un caractère purement rationnel : on ne voulait plus de la tradition, et on la repoussait avec une passion dont il n'y a pas peut-être un autre exemple dans l'histoire. C'est sous l'influence de cet état d'esprit, il ne faut jamais l'oublier, que les législateurs de la Révolution se mirent à l'œuvre pour définir un droit nouveau.

Ils agissaient sous l'empire d'une idée de «bonheur commun», exprimée par Rousseau, mais bien antérieure et en vigueur dès l'ancien régime : c'est l'idée que la société et le gouvernement ont pour fin de procurer le bonheur aux hommes : cette idée n'a pas encore disparu. Elle est cependant fausse et dangereuse : fausse, parce que le bonheur que comporte la condition humaine ne peut être obtenu que par l'individu qui le cherche ; dangereuse, parce qu'elle suscite des désirs insatiables et des exigences que rien ne peut justifier. Tout gouvernement, toute loi, toute discipline, sont incompatibles avec cette idée et avec les sentiments qu'elle engendre. C'est une idée anarchique.

Les législateurs de la Révolution, en se mettant à l'œuvre, commencèrent par la Déclaration des droits de l'homme. Les Anglais avaient fait autrefois une déclaration des droits, et les Américains plus récemment. Mais l'une et l'autre de ces déclarations partaient de la tradition et touchaient surtout au droit public. Celle de 1791 allait beaucoup plus loin, et avait été précédée d'un décret dans lequel on lisait (art. 1er) : « Le régime féodal est aboli », qui avait ébranlé toute l'Europe.

La Déclaration des droits de 1793 et celles qui l'ont suivie jusqu'à celle de 1848, partent de cette idée, ancienne mais absolu-

ment erronée, que l'homme a naturellement des droits qu'il connaît d'intuition sans étude ni enseignement quelconque. Cette déclaration était cependant fondée sur la conclusion de Turgot; mais la doctrine contraire apparaît dans le titre Ier de la constitution : « Il sera créé et organisé un établissement général de secours publics pour élever les enfants abandonnés, soulager les pauvres infirmes et fournir du travail aux pauvres valides qui n'auraient pas pu s'en procurer. »

La Déclaration de 1793 accentue la contradiction: « Le droit de propriété, y est-il dit (art. 16), est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et disposer à son gré de ses biens, de ses revenus du fruit de son travail et de son industrie. Nul genre de travail (art. 17), de culture, de commerce, ne peut être interdit à l'industrie des citoyens. » Voilà pour la liberté; voyons la contradiction : « Il ne peut exister (art. 18) qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie. La société (art. 21) doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler. »

Les rédacteurs de la Déclaration de l'an III semblent avoir senti la contradiction. L'art. 5 définit la propriété à peu près dans les mêmes termes que la Déclaration précédente et recommande (art. 8) comme un devoir le respect de la propriété. Les déclarations sur le droit au travail et à l'assistance avaient disparu. D'ailleurs dès le 18 mars 1793, la Convention avait décrété la peine de mort contre quiconque proposerait une loi agraire ou toute autre « subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles ». Le 29 mars 1793, elle avait décrété contre les auteurs d'écrits provoquant au meurtre et à la violation des propriétés la peine de mort lorsque la provocation aurait été suivie d'effet, et la peine de six ans de fers, lorsqu'elle n'aurait pas été suivie d'effet. Les provocations du même genre étaient encore punies de la déportation par le décret du 1er germinal an III.

Mais on ne détruit une doctrine qu'en la réfutant, et les décrets répressifs ne pouvaient rien contre les doctrines auxquelles on ne répondait pas. La condamnation et la mort de Babœuf ne furent pas plus efficaces. Babœuf soutenait, d'après Rousseau, dont l'opinion sur ce point avait été affirmée par la Constituante et la Convention, que les gouvernements étaient établis pour le « bonheur commun des hommes », et il concluait à l'égalité des

conditions. Cette doctrine, accueillie et cultivée par un ami de Babœuf, s'est transmise dans les sociétés secrètes de la Restauration, et s'est continuée jusqu'à nos jours.

Bonaparte mit fin aux controverses publiques. Mais il ne pouvait rien contre le désarroi dans lequel les hommes de loi étaient tombés sur les principes du droit. On le sentit bien lorsque les Codes furent rédigés. On tenta vainement un exposé doctrinal; il fallut y renoncer. Chacun professait des principes de fantaisie qu'il fallait entourer d'exceptions et auxquels il ne croyait guère. On finit par dire tout simplement : « La loi est parce qu'elle est », ou par se taire. On réduisit l'enseignement du droit à l'explication du Code civil, compilation utile mais un peu hâtive, que l'on présenta comme le dernier mot de la raison humaine.

Cependant les doctrines babouvistes continuaient leur chemin sous terre, et, au lendemain de la révolution de 1830, on vit au grand jour les disciples d'un penseur bien superficiel, Saint-Simon, tous jeunes, intelligents, pleins d'ardeur, mais aussi ignorants des choses sociales que l'avait été le maître, dire bien haut que « la Révolution n'avait rien fait, qu'elle avait seulement changé l'ordre politique sans toucher à l'ordre social (oubliant l'abolition du régime féodal, la liberté du travail, etc.), qu'il fallait procéder à une refonte de la société pour améliorer le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ». Cette manière de comprendre la Révolution était très erronée, car si la Révolution avait changé la forme du gouvernement, ce n'était pas de dessein prémédité, mais par la nécessité d'un enchaînement d'événements, tandis que l'abolition du régime féodal était voulue. Or, jamais réforme sociale si profonde n'a été aussi prompte, et n'a trouvé l'esprit des peuples moins préparé à la recevoir. Le véritable problème était donc, non de faire une réforme nouvelle sans savoir pourquoi ni comment, mais de développer et de compléter peu à peu celle qui avait été faite. L'ignorance des jeunes saint-simoniens n'était pas étonnante. Malheureusement elle était partagée par la masse de la population, qui ne voyait dans la Révolution qu'un grand drame très émouvant et peu intelligible. Béranger exprimait bien l'opinion vulgaire en disant :

Je croyais qu'on allait faire
Du grand et du neuf,
Même étendre un peu la sphère
De quatre-vingt-neuf.

Les prédications des saint-simoniens ne durèrent guère plus que leur première jeunesse, pas plus que celles des disciples de Fourier et de Cabet, qui prêchèrent concurremment, pendant quelques années, pas plus que celles de Louis Blanc, qui s'éleva un peu plus tard et s'adressa directement aux ouvriers d'atelier. Cependant l'école de Babœuf continuait dans l'ombre, elle se montrait par les insurrections de 1834 et de 1839.

Les choses étaient en cet état lorsque survint la révolution de 1848, à l'improviste. Ce fut un coup de théâtre; les adhérents de toutes les écoles socialistes, et nombre de gens qui n'appartenaient à aucune école se mirent à crier tous à la fois, et le plus haut qu'ils purent, « qu'il fallait mettre fin à l'anarchie de la concurrence, organiser le travail au plus vite ». La proclamation du suffrage universel exalta leurs espérances, et le gouvernement intimidé, éperdu, tenta de les apaiser pour quelque temps en créant la Commission du Luxembourg. Alors une peur immense s'empara des propriétaires et des capitalistes; la plupart se figurèrent que la propriété allait être supprimée par un décret, et on vit éclater une crise telle qu'on n'en a peut-être jamais vu une pareille : toutes les relations industrielles et commerciales furent suspendues, et les affaires cessèrent pendant quelques mois. La peur d'un grand nombre de propriétaires et de capitalistes fut si vive, que la plupart d'entre eux, plus que voltairiens la veille, se précipitèrent dans la dévotion d'où ils ne sont pas revenus.

La question était posée de la manière la plus solennelle et la plus pressante. On allait à la guerre civile : des haines irréconciliables s'élevaient entre les Français de la Révolution au moment où quarante ans de réaction avaient donné des forces et des espérances à ses ennemis : l'existence de la nation était compromise. Dans cette situation, que disait le législateur? Il répétait dans une déclaration assez courte les erreurs et les contradictions des assemblées de la Révolution. Il reconnaissait des droits antérieurs et supérieurs aux lois positives (art. 3), des devoirs de la République envers les citoyens (art. 6) : « Elle doit, disait-il, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. » La propriété avait été énumérée entre les droits à garantir. Ainsi, en plus de cinquante ans, la question n'avait pas fait un pas ou était devenue

plus obscure, et on rencontrait toujours la même contradiction. Seulement, en l'an III, la liberté semblait l'importer, tandis que le principe contraire l'emportait en 1848.

Pour comprendre cet étrange phénomène, il faut se rappeler que les républicains et les socialistes avaient constamment été mêlés dans les sociétés secrètes, les seconds ayant le verbe haut et affirmatif, les premiers n'acceptant pas les doctrines variées de leurs compagnons, mais n'osant ni les discuter ni les combattre, ni les nier, se contentant de dire : « Il y a quelque chose à faire », sans songer à faire quoi que ce fût. Mais l'idée qu'ils avaient acceptée d'une révolution à faire persista bien après eux, et devint générale; elle fut professée par les indolents, ignorants et irrésolus. Au fond ils sentaient, comme presque tout le monde, que la solution libérale était la bonne, mais ils ne connaissaient pas les motifs sur lesquels elle était fondée; et la plupart pensaient en eux-mêmes : « Qui sait ce que décidera le suffrage universel? Je ne veux pas me trouver en contradiction avec lui. »

Le second Empire est venu, a fait un moment le silence, puis a cultivé le socialisme à son profit, sans le trop pratiquer : il a même étendu la liberté des échanges. Pendant ce temps les doctrines socialistes se répandaient dans le monde, prenant des formes diverses dans les divers pays et obtenant d'un grand nombre de gouvernements d'importantes concessions, surtout sous la forme protectionniste. Ces doctrines ont reparu chez nous plus ardentes et plus bruyantes que jamais depuis 1870.

Voilà donc cent ans que la question est posée : elle n'a cessé depuis cette époque de s'accentuer, de s'étendre et en même temps de se préciser et de s'éclairer. Qu'ont fait cependant les jurisconsultes? Ils ont continué d'appliquer les lois existantes, de les interpréter et de les commenter comme si jamais ils ne s'étaient aperçus qu'on débattait à côté d'eux des questions de droit vraiment capitales. Est-ce que la question de savoir si, comme on le dit, les propriétaires et les capitalistes sont des voleurs et n'ont aucun droit à la rémunération qu'ils reçoivent, n'est pas une question de droit de la plus haute importance? Et la question de savoir si, comme on le dit encore, le contrat de prestation de travail est injuste ou juste, n'est-elle pas une grosse question de droit? Et lorsqu'on demande au législateur de protéger une catégorie d'industriels en levant à leur profit un impôt sur leurs concitoyens, ne lui demande-t-on pas une injustice et ne sou-

lève-t-on pas encore une question de droit? Il ne peut y avoir aucun doute à cet égard. Pourquoi donc les jurisconsultes français et étrangers se taisent-ils depuis cent ans? Pourquoi laissent-ils l'opinion hésiter ou s'égarer?

Certes, il n'y a pas lieu de concevoir les folles terreurs des mois de mars, avril et mai de 1848. Mais il y a un danger sérieux à voir les attaques contre la propriété demeurer sans réponse ; les ouvriers, il est vrai, ceux qui travaillent, y restent indifférents avec une sagesse qu'on doit remarquer. Toutefois, cette sagesse tient à la tradition et à l'habitude plus qu'à la conviction réfléchie et lorsqu'on parle aux propriétaires et capitalistes des orateurs qui les traitent de voleurs, ils répondent naïvement : « Si j'étais à leur place, je ferais comme eux. » Nulle part on ne rencontre l'idée et le sentiment du droit. Ceux qui ont peur se taisent, ruminent leur haine contre la liberté et s'enrôlent facilement derrière un goupillon ou derrière un sabre, sans savoir où ils vont.

Cependant les étudiants continuent de sortir des Facultés de droit ignorant, comme leurs devanciers, quelle est précisément la fonction du propriétaire, du capitaliste et même du commerçant ; sans savoir si les hommes qui remplissent ces fonctions ont ou n'ont pas droit, rationnellement, aux revenus qu'ils reçoivent. Cette question a pourtant été exposée, discutée et résolue depuis trente ans.

Dans cet état des esprits, il est difficile et presque impossible de faire une réforme quelconque. Comment avancer, lorsque, parti de l'embranchement de deux routes, on s'est engagé dans l'une des deux et qu'on sent, quoiqu'on ne le voie pas encore clairement, que cette route n'est qu'une impasse sans issue et bien éloignée du but? On hésite, on tâtonne et on n'ose plus avancer, parce que tout pas en avant est un faux pas.

IV

LA QUESTION

Abordons de près et d'ensemble le fondement et le caractère de cette question posée en France il y a cent ans et qu'on agite aujourd'hui dans tous les États de notre monde occidental. Considérons d'abord les faits. Comparons la situation matérielle de nos contemporains à celle de leurs prédécesseurs sur la terre.

Nous voyons clairement que partout, même en France, le nombre des hommes a augmenté. Donc, il est à peu près certain que la richesse a augmenté au moins dans la même proportion.

Mais lorsque nous regardons de plus près, nous voyons qu'un grand nombre d'hommes, qui avaient débuté dans la vie comme simples ouvriers, sont devenus riches, et un certain nombre d'entre eux très riches. Il est vrai que quelques-uns seulement avouent leur élévation rapide : la plupart, les plus riches surtout, cherchent à la cacher en se glissant dans la société des anciens riches, où leurs femmes pénètrent sans peine en s'affiliant aux nombreuses confréries que le clergé tient ouvertes, et leurs filles en apportant de grosses dots à des jeunes gens qui n'ont plus d'autre fortune qu'un nom connu. Mais l'enrichissement d'un grand nombre d'ouvriers est un fait constant et notoire dans l'industrie. Donc il n'est pas vrai, comme on l'a mille fois répété, qu'il soit impossible à un ouvrier de sortir de sa condition, et encore moins impossible de vivre.

Considérons maintenant la condition générale des hommes. A aucune époque et dans aucun pays, ils n'ont joui d'une sécurité plus grande pour leurs personnes et pour leurs propriétés. Jamais ils n'ont eu égale liberté d'aller, de venir, de penser, d'écrire. Jamais ils n'ont eu une aisance générale comparable à celle d'aujourd'hui. L'ensemble de leur condition sociale, à quelque point de vue qu'on se place, est supérieure, infiniment supérieure à celle de leurs devanciers. C'est là un fait que ne peut contester aucun homme qui a une connaissance, même légère, de l'histoire.

Il n'est pas moins incontestable que jamais les plaintes élevées contre l'état social n'ont été aussi générales, aussi bruyantes et aussi pressantes qu'aujourd'hui. Les siècles précédents nous ont légué des littératures graves et gaies : celle de notre temps n'est ni grave ni gaie ; elle est lamentable et produit toutes les formes de la plainte ; la gaieté, elle-même, y a pris une expression amère et cherchée.

En relevant ce contraste entre le bien-être dont jouissent nos contemporains et les plaintes qu'ils élèvent au ciel, tirons-en une conclusion qui s'impose : Les plaintes ne sont pas fondées ou sont énormément exagérées. La crise dont on se plaint est toute mentale, elle est dans l'esprit et l'imagination des hommes, non dans les choses. Regardons-y de plus près.

En effet, nous voyons d'abord que ceux qui critiquent le plus haut les arrangements industriels ignorent les faits ou les méconnaissent volontairement. Ce sont pour la plupart des lettrés ou des pauvres qui se croient nés pour une haute condition. Ce ne sont pas des hommes qui aient rempli régulièrement les fonctions industrielles. C'est ce qui explique pourquoi leurs plaintes et leurs excitations n'ont guère d'écho chez les hommes qui occupent, à quelque titre que ce soit, les fonctions industrielles.

Ces plaintes ont, au contraire, une influence considérable sur les lettrés, qui parlent ou écrivent pour le public et dominent l'opinion. D'ailleurs, la société, dans toutes ses classes, s'étant depuis soixante ans, enrichie rapidement avec peu de mérite et de travail, on s'est amolli et relâché, on n'a plus voulu se donner la peine de réfléchir et on s'est abandonné au sentiment, à la pitié instinctive et aveugle, qui ne distingue rien. On est devenu riche ; pourquoi ceux qui se plaignent ne le deviendraient-ils pas aussi, surtout si on pouvait rejeter sur autrui le soin de subvenir à leurs besoins? Lorsqu'on a vu la plainte devenir un moyen d'acquisition pour maintes personnes, à titre de philanthropie et de charité, elle s'est élevée plus haut : elle s'est élevée bien plus haut encore lorsqu'elle a ouvert un accès aux fonctions de législateur et à toutes les fonctions publiques à la foule besogneuse des lettrés.

Depuis qu'on était devenu plus riche, plus facilement et plus rapidement qu'autrefois, on s'était enhardi par le succès, et la soif de richesse était devenue plus ardente. Acquérir des richesses bien vite, par tous les moyens, et les augmenter sans mesure, devenait le but unique de la vie. Tout le reste était oublié. On oubliait surtout les conditions nécessaires de l'existence des hommes : on ne voulait plus entendre parler de celles qui étaient désagréables. Des fêtes et encore des fêtes, des félicitations, des compliments sans fin. Voilà le but !

D'ailleurs cet effet de l'enrichissement rapide n'était pas nouveau ; on l'avait vu se manifester plus d'une fois dans le cours de l'histoire des divers peuples. Seulement l'augmentation des richesses n'avait encore été ni si prompte, ni si considérable, ni si générale que de notre temps. D'ailleurs, plus la richesse est grande et plus nombreux sont les riches, plus sont élevés les revenus du trésor public, plus la tentation de s'approprier le bien d'autrui

devient vive dans le cœur de ceux qui ne sont pas capables de créer des richesses eux-mêmes.

Pour comprendre ce paradoxe de plaintes et de malédictions contre l'ordre social d'autant plus nombreuses et plus aiguës que la condition des individus est meilleure, il faut remarquer : 1° que jamais les hommes n'ont eu pour se plaindre et maudire une liberté aussi grande qu'aujourd'hui; 2° qu'en voyant leur condition s'améliorer rapidement ils ont pensé qu'elle devait s'améliorer toujours plus vite et sans limites; 3° que les enrichis, amollis par le bien-être, ont négligé le travail de la pensée et accédé facilement aux plaintes, et en ont fait un moyen de vivre presque dans l'oisiveté. Alors la mendicité s'est étendue sous une multitude de formes et on a vu grossir le nombre des mendiants, race qui par métier se plaint toujours et très haut, jusqu'à la menace au besoin, déteste la liberté, sévère comme la justice pour les non-méritants.

De l'action simultanée de toutes ces causes est né un état mental fâcheux, remarquable en ceci surtout : que le vrai et le faux deviennent indifférents, qu'on perd le sentiment de la justice, du droit, que tout principe en matière sociale est considéré comme une gêne et mis de côté. Nous trouvons l'expression naïve de cet état enfantin dans l'appréciation suivante qu'un journal fait du discours d'un législateur parlant sur un projet de loi. — « L'orateur, dit-il, ne dédaigne pas certainement l'argumentation juridique, mais c'est surtout au nom du bon sens et de la sensibilité qu'il répond. On sent qu'il a au cœur l'amour des petits, des humbles, des pauvres gens. Les misères des ouvriers l'ont touché profondément. Il est de ceux qui préfèrent à la froide égalité de la loi, aux principes absolus, — s'ils sont de ce bas monde, — la loi qui s'émeut, qui penche du côté du faible. Dût-on l'accuser de partialité, il accepte le mot, pourvu que cette partialité s'exerce en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. »

Voilà l'état d'esprit courant et à la mode, celui du grand nombre des lettrés. Ajoutons à titre de commentaire que le « bon sens » mentionné dans cette appréciation est le jugement sur le premier aspect des choses, celui qui voit tourner le soleil et les étoiles fixes autour de la Terre.

En cet état d'esprit, on a accueilli facilement, sans résistance, une doctrine venue d'Allemagne en robe magistrale, dont l'auteur, Hegel, paraît-il, artiste habile, est un de ces philosophes qui

descendent en ligne directe des ouvriers de la tour de Babel. Cette doctrine consiste à déclarer que l'État a une personnalité réelle, des droits et des devoirs, comme un individu. Partant de là, chacun conçoit les droits et les devoirs de l'État à sa fantaisie et, si on ne voit dans la société humaine qu'une composition dramatique, on y étudie le « rôle » de l'État.

Cette conception n'est pas autre que celle du sculpteur qui fait une idole, lui confère les attributs divins et se prosterne devant elle : c'est l'idolâtrie. On croit que les hommes cultivés ne sont plus idolâtres, parce qu'ils n'adorent plus Jupiter, ni même l'image de la Madone. On se trompe. Un grand, un très grand nombre d'entre eux révèrent des mots, des formules créées par l'imagination des hommes, comme les elfes et les fées. L'État-personne, imaginé par les Allemands, est une de ces créations : elle est d'ailleurs un peu renouvelée des Grecs.

La vérité n'est pas là. Les individus seuls, de quelque façon qu'ils soient groupés, ont la réalité de l'existence. L'idole-État n'est qu'une apparence : levons le masque dont on l'a parée, que trouvons-nous? Des individus qui gouvernent et des individus qui sont gouvernés, des individus qui commandent et d'autres qui obéissent, des individus qui paient et des individus qui reçoivent ou prennent, tous animés des passions de l'espèce, plus ou moins éclairés et disciplinés, mais tous hommes et vivant ensemble dans des rapports où la justice et l'injustice sont mêlées dans des proportions diverses. Considérons-les toujours tels qu'ils sont si nous voulons concevoir une idée vraie de la justice et de l'État juste, dont on parle depuis tant de siècles et dont nous ne connaissons aucune définition.

V

L'ÉTAT JUSTE OU JUSTICE ET DROIT

Considérons la condition de tous les hommes ensemble. Tous ont des besoins matériels d'alimentation, de vêtement, d'habitation qu'ils doivent satisfaire à peine de mort : ces besoins suscitent des désirs qui, à mesure qu'on les satisfait, s'étendent davantage. En travaillant à satisfaire ces besoins, il faut lutter contre un très grand nombre d'obstacles et de calamités naturelles, intempéries des saisons, incendies, inondations, orages, tempêtes,

cyclones, tremblements de terre, maladies, accidents, etc., etc. Voilà la condition commune de tous les hommes, à laquelle, même lorsqu'ils le voudraient tous d'une volonté unanime, ils ne sauraient se soustraire : ils ne peuvent invoquer le secours de personne et n'ont, pour se défendre, que le travail de leur intelligence, de leur volonté et de leurs muscles.

Ce travail est individuel et s'exerce par l'industrie dans laquelle les hommes coordonnent leurs efforts et échangent leurs services, dans l'exercice d'une activité innocente et juste. Les services et les produits qu'ils obtiennent directement de la nature ou de leurs semblables, par l'échange, leur appartiennent, parce qu'ils en sont les auteurs.

Mais il y a d'autres moyens d'acquérir pour un certain nombre d'individus. Ils peuvent s'approprier, par la violence ou la fraude, les richesses créées par le travail de leurs semblables et les services de ceux-ci. C'est ce qu'ont toujours fait quelques individus isolés ou réunis en groupes, dont les actes sont injustes et réputés tels depuis des milliers d'années, les voleurs et les escrocs.

C'est pour assurer la paix à ceux qui travaillent que les gouvernements ont été institués : leur fonction essentielle est la défense des peuples contre l'injustice, soit qu'elle vienne du dedans, soit qu'elle vienne du dehors, la défense contre la rapacité qui veut attenter au bien d'autrui. Une part des produits du travail industriel a été justement affectée à la rétribution de ce service, sous les noms divers de l'impôt.

Pour assurer la sécurité des personnes et des propriétés, contenir ou réprimer les rapaces, on a plus d'une fois employé des rapaces et on leur a donné ou laissé prendre sur les personnes et sur les biens un pouvoir dont il était impossible de fixer les limites. Tout gouvernement, lorsque l'on considère l'ensemble des personnes qui le composent, a un pouvoir absolu, est juste ou injuste. L'histoire nous enseigne que les gouvernements ont pratiqué le plus souvent la justice, mais bien souvent l'injustice.

Comment un gouvernement pourrait-il porter la justice au maximum, jusqu'au droit absolu? En laissant chacun des gouvernés dans la condition commune du genre humain, libre de travailler, libre d'échanger ses services et les produits de son travail par des contrats de toute sorte, en le protégeant contrela violence, contre la fraude et en veillant à l'exécution des contrats,

sans lui demander autre chose que son concours à l'entretien et à la défense de l'État, la défense de l'intérêt commun. Là est la justice, là est le droit, là est l'équité.

On veut aller plus loin et déclarer obligatoires, soit l'assistance, soit le travail salarié. Personne n'assiste le genre humain sur la planète, personne ne lui offre un travail salarié; la condition commune est que chacun vive de son travail et s'aide lui-même. Le gouvernement qui, par définition, n'a rien qui lui appartienne en propre, ne peut donner à l'un que ce qu'il prendrait à un autre, et comment le pourrait-il sans violer l'équité?

On voudrait le faire intervenir dans les contrats, pour altérer les conditions fixées par l'accord de deux volontés libres! De quel droit? Est-ce que les gouvernants ont les connaissances surhumaines attribuées à l'idole-État? Non. Ce sont des hommes comme les autres, incapables de juger sainement le mérite intrinsèque et les besoins et les désirs de chacun. Ils ne pourraient porter que des jugements arbitraires, fondés sur des fantaisies d'imagination et toujours injustes, parce qu'ils seraient contraires à l'action naturelle des volontés libres.

On veut surtout que les gouvernants décident quelles industries doivent être protégées aux dépens des autres, ordonnent que sur les revenus gagnés par Pierre on prendra une part pour l'attribuer à Paul, qui n'a pu ou su la gagner, ou même a dit faussement qu'il ne l'avait pas gagnée. C'est là une des formes les plus révoltantes, les plus connues et les plus pratiquées de l'injustice.

La justice et l'équité, c'est la liberté du travail et des échanges : rien de plus, rien de moins.

Cela ne veut pas dire que les hommes ne doivent ni s'entr'aimer, ni s'entr'aider; cela signifie seulement que le gouvernement, qui fait la loi, ne doit contraindre aucun d'eux à aider son semblable. Là où la justice et l'équité n'ont rien à voir, la charité a sa place : elle dispense les secours par la volonté libre de ceux qui les prennent sur leurs revenus et agissent, soit isolément, soit en s'associant.

C'est aussi par des associations particulières que les individus peuvent pourvoir sans injustice à tous leurs besoins collectifs. L'association libre est à peine née et déjà elle a fait de très grandes choses : elle en fera de bien plus grandes à l'avenir. C'est vers elle que doivent se porter les efforts et les espérances.

Si nous considérons dans son ensemble, d'après le peu d'histoire que nous connaissons, l'évolution de nos sociétés occidentales, nous voyons que la volonté libre de chaque individu y prend une place de plus en plus grande; les règlements d'autorité qui y tenaient autrefois une place si considérable sont peu à peu remplacés par des contrats. Ce mouvement est encore loin de sa fin et, sans prétendre prévoir ce que l'avenir nous réserve, nous croyons qu'en regardant aussi loin que notre vue puisse s'étendre, c'est encore à la liberté qu'il faut demander la solution des difficultés qui peuvent se présenter.

Ce n'est pas au moment où on sent plus que jamais les avantages de la division des fonctions qu'il convient de compliquer celles des gouvernants. Veiller à l'observation de la justice et à l'exécution des contrats est une tâche assez haute et assez étendue pour satisfaire les ambitions les plus grandes. Il est imprudent de donner à des hommes animés de toutes les passions humaines un empire trop étendu sur leurs semblables et surtout de les charger de fonctions étrangères aux leurs et qu'ils ne peuvent bien remplir, tout simplement parce qu'ils n'ont pas une compétence universelle.

En bonne justice, et en dehors des obligations de famille, nul homme ne doit à un autre qu'autant qu'il est tenu par le lien d'un contrat ou d'un dommage causé. Le législateur ne peut d'ailleurs, sans violer l'équité, employer les fonds des contribuables à autre chose qu'aux frais qu'entraîne la défense de leurs droits au dedans et au dehors.

VI

CONCLUSIONS

Si nous jetons un coup d'œil sur l'histoire du droit, nous le voyons naître de la coutume, s'autoriser de religions diverses, puis se séculariser à Rome et se modifier peu à peu, d'abord par la jurisprudence, l'introduction de lois étrangères, ou de la philosophie morale et enfin par l'ordre direct du législateur. A la chute de l'empire, le droit rétrograde, quelquefois jusqu'aux anciennes coutumes, dans les divers États européens, revient lentement au droit romain et essaie, chez nous, à la Révolution, d'entrer dans l'ère moderne.

Pendant cette longue évolution, la marche du droit a été

lente et s'est accomplie par tâtonnements, mais continuellement : on n'a pas perdu de vue un seul instant l'expérience et le raisonnement. Il ne faut pas cesser de suivre ces deux guides, sans trop hâter le pas, mais sans chercher ailleurs des guides d'aventure.

Les principes que nous venons d'exposer ne sont pas nouveaux. Ils sont affirmés par les anciens jurisconsultes. « On a toujours cherché l'équité dans le droit, hors de laquelle il ne serait pas le droit (1). » « En toutes choses, mais surtout dans le droit, il faut considérer l'équité (2). » « Quoiqu'il ne faille pas innover légèrement, lorsque l'évidence de l'équité l'exige, il faut y pourvoir (3). » « Il est équitable que personne ne s'enrichisse contre justice aux dépens d'autrui (4). »

En considérant les choses au point de vue moral, Cicéron écrivait : « Le premier précepte est que nul ne nuise à autrui, s'il n'a été provoqué par une injustice. » Ensuite, venant à la propriété, après avoir énuméré les moyens d'acquérir connus de son temps et entre lesquels le travail industriel ne figurait pas, il dit : « Que chacun garde ce qui lui a échu : celui qui voudrait lui en prendre quelque chose violerait le droit de la société humaine (5). »

Mais cette justice et cette équité, que l'on cherchait toujours, on ne parvenait pas à les définir. Aujourd'hui, grâce aux progrès de la civilisation et aux travaux de la science, nous pouvons voir plus distinctement ce dont les anciens n'avaient qu'une vue confuse. Les richesses créées par le travail industriel devenu libre nous montrent dans la propriété autre chose que « la part échue à chacun ». Nous savons que la part de chacun est déterminée en équité, d'une part, par les lois relatives aux successions, d'autre part, par le produit de son travail et des contrats qu'il peut faire avec des semblables. Nous savons aussi que les propriétaires et capitalistes remplissent la fonction nécessaire de conservateurs des capitaux, fonction qu'on ne peut supprimer et dont on ne saurait changer l'attribution sans causer un immense dommage à la communauté.

Ainsi les principes restent les mêmes qu'autrefois, avec cette différence qu'on les reconnaissait de sentiment, à tâtons en

(1) Cic. *De officiis*, liv. II, c. XII.
(2) D. l. L, tit. 17, l. 90.
(3) *Ibid.*, l. 183
(4) *Ibid.*, l. 200.
(5) *De officiis*, liv. I, c. VII.

quelque sorte, tandis qu'il nous suffit d'ouvrir les yeux pour les voir distinctement et comprendre comment ils se sont établis, se justifient et s'enchaînent.

Nous pouvons aller plus loin que les anciens et juger sévèrement les moyens d'acquisition qui ne sont ni la loi des successions, ni le travail et les contrats. Nous avons une règle pour juger les législateurs et leur œuvre.

Nous sommes arrivés à un moment de l'histoire où les hommes veulent se rendre compte des lois et des institutions sous l'empire desquelles ils vivent et ne reconnaissent d'autre autorité que la démonstration ; encore, à quelques honorables exceptions près, ne s'en soucient-ils guère et les multitudes, aujourd'hui comme autrefois, ne connaissent que la force. A la longue toutefois elles suivront ceux qui suivent la science. Or, la science nous permet aujourd'hui de voir clairement ce que nos devanciers ne pouvaient que soupçonner, savoir : 1° la raison d'être de la propriété individuelle et des revenus du propriétaire ou capitaliste ; 2° en quoi précisément consiste la justice absolue ou équité, dont on a parlé pendant des siècles sans l'avoir définie ; 3° la fonction normale du gouvernement, qui, comme la justice et l'équité, était demeurée dans le vague des discussions.

Ces trois points étant déterminés, le droit peut continuer sa marche en avant, peut-être avec la même lenteur que par le passé, mais d'un pas plus assuré et avec moins d'hésitations ; il dénouera les liens si nombreux dans lesquels nous sommes encore enserrés et qui s'opposent au développement de la société moderne.

Les fonctions du gouvernement étant définies, il devient plus facile de terminer les discussions stériles auxquelles sa forme a donné lieu depuis un siècle. La forme est un accessoire, important sans aucun doute par l'ensemble d'idées et de sentiments qui s'y rattachent, mais infiniment moins que ne l'imaginent la plupart de nos contemporains. L'important, c'est la direction et le caractère du gouvernement. Peut-être arrivera-t-on à le comprendre un jour, et alors les discussions sur la forme pourront être plus approfondies et plus sérieuses qu'elles ne l'ont encore été.

COURCELLE-SENEUIL.

P.-S. — Il est intéressant et il peut être utile de chercher l'origine des mots : justice, droit, équité et loi.

A l'origine, le droit est un commandement, *jus*. Qu'il soit religieux,

civil ou militaire, le commandement, en tant que tel, n'admet ni qualité ni condition : il prescrit de faire ou de s'abstenir, sans raisonner,

De *jus* on a dérivé *justice*, qui, d'après l'étymologie et une définition bien connue, serait « la volonté soutenue d'attribuer à chacun ce qui est sien » (selon le commandement). La justice ainsi définie est une volonté conforme au commandement. Mais ce mot a depuis longtemps perdu ce premier sens pour en prendre un autre et signifier ce qui est juste, *justum*, toujours selon le commandement, mais selon le commandement raisonné et raisonnable.

Le mot *droit* a une origine plus récente : il appartenait d'abord à la langue philosophique et morale, ainsi que nous l'apprend Cicéron (*De officiis*, l. I).

Dans leurs longues recherches sur l'appréciation des actes humains, les stoïciens avaient distingué entre les actes bons ceux qui étaient simplement convenables et ceux qui tenaient à un idéal plus élevé. En exprimant cette classification par deux mots neutres, selon leur habitude, ils désignaient les actes convenables sous le nom de καθῆκον. Ces actes, on pouvait les comprendre et en rendre raison par des considérations d'utilité. Les autres, inspirés par des considérations plus hautes, étaient classés sous le nom de κατόρθωμα, le droit, ce qui est droit ou redressé. Cicéron traduit le mot et l'idée en ces termes : *Perfectum officium « rectum » esse dicimus*. Cette notion du devoir parfait, du devoir idéal exprimé par le plan droit ou la ligne droite, est passé en latin et de là dans la langue des peuples qui ont hérité du droit romain. Seulement, dans notre langue et dans la plupart des autres, ce mot a changé d'acception et, au lieu de désigner le bien moral, il a désigné la correction juridique, ce qui est conforme aux lois, soit positives, soit idéales, et, par une nouvelle extension, le corps de ces lois elles-mêmes. On peut le voir par l'italien *diritto*, l'espagnol *derecho*, le portugais *direito*, l'allemand *recht*. L'anglais *right* a conservé le sens primitif de bien moral. Mais les Français ayant poussé plus loin la métaphore et qualifié de *torts* les actes injustes, ce mot a été porté par les Normands dans la langue juridique de l'Angleterre. En français le mot *tort* a gardé le sens de « contraire au droit ou à la morale », mais il n'a pas passé dans la langue juridique.

L'*équité* était pour les Romains le droit égal pour tous, sans acception de personnes, ce que nous appelons « égalité devant la loi » ou « loi égale ». Ce mot désigne chez nous la justice parfaite, l'idéal de la justice.

Le mot *loi* vient de lier, de même qu'*obligation* : en suivant la même métaphore on dit un *lien* de droit.

LES DÉBUTS DE L'ÉMIGRATION

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE [1]

Pendant ce temps, la Révolution avait marché à grandes enjambées. D'étape en étape, à travers des journées sanglantes, elle était arrivée à ce point d'avoir annihilé le pouvoir royal et fait le roi prisonnier dans son palais. Autour de ce malheureux prince s'agitaient d'intrépides dévouements (2). Mais ils ne pouvaient plus rien. Le mouvement révolutionnaire avait échappé aux imprudents qui s'en étaient emparés en favorisant ses débuts, avec l'espoir de le maîtriser à leur gré. Ils étaient maintenant dépassés, emportés eux-mêmes, devenus suspects aux yeux des nouveaux maîtres de la France.

Louis XVI, Marie-Antoinette plus encore que lui, voyaient le péril qui montait autour d'eux. Ils pressentaient qu'avant peu, leur couronne et leur vie seraient directement menacées. Mais ils avaient la conviction que si leur situation, déjà si compromise, pouvait l'être d'une manière plus irréparable, c'était par l'intervention des émigrés.

Sybell dit avec raison que la reine ne voulait pas triompher par eux : d'abord, parce qu'elle ne croyait pas à la possibilité de rétablir l'ancien régime dont ils se proclamaient les champions; ensuite, parce qu'à son avis, leur triomphe laisserait le roi dans l'ombre et qu'en tout cas, l'apparence seule d'une alliance avec l'émigration, anéantirait à jamais toute chance d'une restaura-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 mai 1889.

(2) Il est assez difficile d'établir la liste complète des personnages qui, jusqu'au 21 janvier, se dévouèrent à la famille royale et, au péril de leur vie, de près ou de loin, restèrent en communication avec elle.

Les plus connus sont : le lieutenant général marquis de Bouillé, l'auteur du projet de fuite qui vint échouer à Varennes; le comte Axel de Fersen, grand seigneur suédois, familier de la cour aux jours heureux et que les malheurs du roi et de la

tion monarchique. Elle ne voyait que deux partis à prendre : fuir en Vendée, dans le Midi ou dans l'Est, ou s'appuyer sur les grandes puissances et surtout sur l'empereur Léopold, en dehors de toute intervention des émigrés.

Mais aucune de ces solutions n'était aisée. Tandis qu'aux Tuileries, on croyait l'Europe uniquement occupée de la Révolution, l'Europe continuait à assister indifférente à l'écroulement de la maison de Bourbon. Loin de songer à intervenir pour sauver sa sœur, l'empereur, guidé par d'égoïstes calculs, se contentait de l'inviter à quitter Paris, ce à quoi elle [répondait fièrement :

Mon devoir est de rester où la Providence m'a placée et d'opposer mon corps, s'il le faut, aux couteaux des assassins qui voudraient arriver jusqu'au roi. Je serais indigne du nom de notre mère qui vous est aussi cher qu'à moi, si le danger me faisait fuir loin du roi et de mes enfants.

Ainsi, rien à attendre de l'Europe.

Il n'était pas plus facile de fuir, tant devenait rigoureuse la surveillance exercée autour de la famille royale. Vers la fin d'octobre, le roi songea à rejoindre le marquis de Bouillé, commandant en chef de l'armée de l'Est. Il lui fit communiquer son dessein par d'Agoult, l'évêque de Pamiers. Bouillé répondit que l'entreprise présentait trop de dangers pour qu'il fût d'avis d'y donner suite. « Si elle ne réussit pas, disait-il, elle perdra le roi et la monarchie. » Il préférait engager l'Empereur à faire avancer des troupes sur la frontière, en prenant pour prétexte l'atteinte

reine ne firent qu'attacher davantage à eux ; le comte de Mercy-Argenteau, le compatriote et l'ami de Marie-Antoinette ; Jean de Simolin, ministre de Russie à Paris ; le baron de Breteuil, le comte de Durfort, le marquis de Bombelles, le baron de Gilliers, M. de Bonnières, le comte d'Eszterhazy, le général de Jarjayes, le baron de Flanschlanden, le comte d'Agoult, le chevalier de Coigny, le baron de Goguelat, l'Anglais Crawford et enfin le marquis de Bonnay, officier des gardes du corps, député à l'Assemblée nationale, qui, jusqu'au 20 juin 1791, refusa de quitter le service du roi et d'émigrer et se fit donner l'ordre de ne pas quitter son poste, afin de se mettre en état de mieux résister aux obsessions du comte d'Artois qui l'appelait auprès de lui.

On ne saurait énumérer les services de ces loyaux gentilshommes, leurs allées et venues, les négociations mystérieuses auxquelles ils furent mêlés, les périls que couraient ceux d'entre eux qui portaient hors de France les communications de Louis XVI et lui rapportaient les lettres de ses agents.

Il en est d'autres plus obscurs et que leur dévouement n'a pas sauvés de l'oubli, tels que l'avocat Fernand Christin, secrétaire de Calonne, mort en 1830 à Saint-Pétersbourg, dans les papiers duquel ont été retrouvées quelques notes sur les émigrés, notamment celle-ci : « J'ai passé les premières années de l'émigration dans la société et l'intime intérieur des princes, dévoué à leur cause que je croyais si belle, et pour laquelle j'ai plusieurs fois exposé ma vie dans des voyages à Paris, aux moments les plus périlleux, pour les faire communiquer sûrement avec Louis XVI. »

portée par les décrets de l'Assemblée aux droits des princes allemands possessionnés en Alsace-Lorraine.

Lui-même feindrait de vouloir repousser cette agression. Une adresse demanderait que le roi se mît à la tête de l'armée. Cette combinaison l'eût sauvé et lui aurait même permis de jouer le rôle de pacificateur. Mais, hélas! c'étaient là des plans irréalisables ou d'une exécution laborieuse, sans compter qu'on pouvait toujours craindre qu'à la première démonstration de l'Autriche sur la frontière, l'Assemblée ne traitât la famille royale en otage.

Elle n'était que trop disposée à rendre le roi responsable de la conduite des émigrés, et surtout de celle de son frère le comte d'Artois. Comme pour justifier cette disposition, un mémoire portant la signature des princes venait de paraître. Bien qu'ils n'en fussent pas les auteurs, il n'avait pu circuler sous leur nom que parce que le bruit se répandait qu'ils en préparaient un. Ce bruit était fondé. Depuis le 15 septembre, l'agitation des émigrés de Turin redoublait. De nouveau, on y rêvait de manifestations solennelles, d'éclatantes démarches auprès des cours. Au découragement survenu dans les premiers jours de l'été, succédait une fiévreuse activité. C'est que Calonne était arrivé et prenait dans les conseils du comte d'Artois une situation qui tenait du favori et du premier ministre.

Sans contester son dévouement, on peut dire de Calonne qu'il est l'homme fatal de l'émigration. Présomptueux et crédule, il croyait à son infaillibilité comme à la toute-puissance de son crédit. A peine installé à Turin, il s'empara de la haute direction des affaires. Dans le but de former une coalition, il voulut employer Victor-Amédée. Mais ce dernier se retranchait plus que jamais dans une prudente neutralité. Aux exhortations de Calonne qui lui demandait de prendre l'initiative d'une manifestation en faveur du roi de France, il opposait avec un flegme imperturbable d'inébranlables refus.

Calonne se lassa bientôt de cette résistance. Il démontra au comte d'Artois que tant qu'il résiderait à Turin, il n'obtiendrait aucun résultat, parce que ses efforts seraient toujours paralysés par le mauvais vouloir de son beau-père. Il l'engageait donc à partir, à se rendre à Vienne, auprès de l'Empereur, pour y plaider lui-même sa cause. On touchait alors aux premiers jours de novembre. A cette date, le comte d'Artois, docile aux conseils de

Calonne, était résolu à quitter la capitale du Piémont où sa présence et celle du prince de Condé « excitaient trop le zèle des bons Français ».

Mais, soudainement, un autre incident surgissait.

Louis XVI ayant appris l'arrivée de Calonne auprès de son frère, s'était alarmé de ce rapprochement. Afin d'en conjurer les effets, il avait donné de pleins pouvoirs pour traiter avec les gouvernements étrangers, à un autre de ses anciens ministres, au baron de Breteuil, le vieux rival de Calonne, alors réfugié à Soleure en Suisse (1). Ces pouvoirs portent la date du 20 novembre. « J'approuve, était-il dit dans la lettre officielle qui les libellait (2), tout ce que vous ferez pour arriver au but que je me propose, qui est le rétablissement de mon autorité légitime et le bonheur de mes peuples. » C'est ainsi qu'aux efforts réitérés de son frère, le roi répondait par le plus formel désaveu, en déclarant qu'il entendait rester seul maître de ses opérations.

A peine investi de ces pouvoirs, Breteuil se mettait en relations avec Fersen, Mercy et Bouillé pour aviser avec eux aux moyens d'assurer l'évasion de la famille royale. Serait-ce à Metz que le roi se réfugierait? Serait-ce en Vendée? Fallait-il attendre, pour tenter l'aventure, que l'Autriche se fût décidée à faire avancer des troupes sur la frontière? Telles étaient les questions qu'il y avait lieu de résoudre. Breteuil les posait à ses correspondants.

En même temps, il écrivait au comte d'Artois. Sans l'éclairer sur le véritable caractère de sa mission, il l'invitait à demeurer tranquille à Turin « jusqu'à ce que les affaires politiques eussent fixé la mesure d'intérêt que l'Europe prendrait aux affaires de France, et à s'occuper, en attendant, des affaires méridionales ». Il donnait, sous cette forme, un aliment à l'activité du prince, tout en l'écartant des négociations diplomatiques où son ingérence ne pouvait que desservir les intérêts de la monarchie.

Cette lettre irrita le comte dArtois, le prince de Condé et surtout Calonne. Dans la rentrée en scène de Breteuil, il pressentait une attaque de la reine contre lui. Il y crut d'autant plus que Breteuil affectait des tons de maître. Cependant, le comte d'Artois sut se contenir. Il se contenta de répondre que, sans avoir reçu

(1) Breteuil avait cinquante-huit ans. Ambassadeur en 1758, à vingt-cinq ans, il était devenu en 1783 ministre de la maison du roi et n'avait quitté ce poste qu'en 1789. Il le reprit, mais pour quelques jours seulement, le 12 juillet de la même année. Il émigra à la fin de ce mois et se retira en Suisse où la confiance du roi alla le chercher.

(2) Le texte en est reproduit dans le Recueil Feuillet de Conches, t. Ier, p. 390.

d'aucun souverain des engagements positifs, il se croyait en droit de concevoir de grandes espérances.

Cette réponse faite, il continua à suivre aveuglément les conseils de Calonne sans tenir aucun compte des ordres du roi. Secrètement, il se préparait à quitter Turin. Il avait écrit à l'empereur Léopold pour lui demander une entrevue et envoyé sa lettre par un de ses familiers, le baron d'Escars. Puis, brusquement, il se décidait à faire partir Calonne, avec la mission d'appuyer sa requête. Lui-même, résolu à le suivre à peu de jours de distance, confiait ses projets à son beau-père et obtenait de lui une lettre le recommandant aux bonnes grâces de Léopold.

Par malheur, ce dernier avait déjà reçu du roi et de la reine de France l'instante prière de repousser tout projet les concernant, qui ne serait pas présenté par eux-mêmes. Il était donc résolu à ne pas se prêter à une entrevue avec le comte d'Artois et le lui écrivit. Mais quand cette réponse arriva à Turin, le comte d'Artois et le prince de Condé, après avoir lancé contre l'Assemblée nationale un fougueux manifeste, étaient déjà partis, celui-ci pour l'Allemagne, où il comptait disposer de plus de moyens d'action qu'en Italie, celui-là pour Venise, afin de s'y trouver en même temps que l'Empereur à qui Calonne s'était chargé de l'annoncer.

A Venise, les plus pénibles déceptions l'attendaient. Il n'y trouva ni lettre impériale, ni nouvelles de Calonne. Il dut y rester très anxieux durant plusieurs jours. Le 25 janvier seulement, un courrier de Turin lui apporta les lettres attendues. Elles étaient désolantes. L'Empereur renonçait au voyage de Venise et refusait de recevoir le frère de Louis XVI. Le prince dut en conclure que la mission de Calonne avait échoué. Et c'était vrai.

Arrivé à Burckerndorf, petit village à quatre lieues de Vienne, Calonne, qui voyageait incognito sous le nom de Dommartin, s'y était arrêté. De là, il avait écrit au comte de Cobenzl, ministre des affaires étrangères d'Autriche, pour lui annoncer son arrivée et solliciter de l'Empereur une audience. Quelques heures plus tard, il recevait une réponse négative. Léopold ne voulait s'entretenir ni avec le comte d'Artois ni avec son représentant, ni maintenant ni plus tard. Les termes de ce refus ne laissaient aucune place à l'espérance d'une décision moins rigoureuse. Calonne, la mort dans l'âme, s'était alors résigné à partir, après avoir envoyé à Cobenzl un long mémoire destiné à l'Empereur et attendu vainement une réponse.

Dans ce mémoire, en date du 20 janvier 1791, se trouvait nettement formulée contre La Fayette l'accusation d'avoir feint de vouloir sauver la famille royale, tandis qu'en réalité, il ne songeait qu'à fortifier son propre pouvoir.

Différer plus longtemps d'agir, disait Calonne, c'est tout perdre; laisser le roi et la reine dans la situation à laquelle ils s'abandonnent, c'est les laisser périr et les exposer beaucoup plus qu'en les secourant malgré eux. Un secours puissant, qui en imposerait aux scélérats et rendrait Paris responsable de la sécurité de la famille royale, est le seul préservatif efficace.

Propos inutiles; l'Autriche ne voulait pas intervenir. Elle repoussait la sollicitation du comte d'Artois en alléguant la volonté du roi. Mais elle n'accueillait pas mieux les démarches de Breteuil qui lui parlait au nom du roi et, avec plus de modération et de mesure que Calonne, poursuivait le même but que lui. C'est en pure perte que Breteuil écrivait au comte de Mercy, alors à Bruxelles, afin de lui exposer ses vues; il n'en obtenait pas de réponse précise. Mercy refusait même de lui envoyer un chiffre que Breteuil demandait pour rendre plus facile et plus sûre sa correspondance, et il se faisait de ce refus un titre aux bonnes grâces du vieux Kaunitz.

A cette même époque, la reine écrivait à Mercy :

Il paraît que mon frère d'Italie ne sera pas reçu à Vienne. Je le désire fort. Ce voyage ne peut que nous compromettre de toutes façons, puisque celui qui veut l'entreprendre y va sans notre aveu, et que tous ses alentours et amis ne cessent de dire du mal de moi.

Ainsi les infortunes de la famille royale, loin de cimenter l'union de ses membres, ne faisaient qu'accroître et envenimer leurs dissensions. Ces dissensions elles-mêmes avaient pour effet de les affaiblir auprès de ceux dont ils sollicitaient le secours. Elles permettent de dire que, jusqu'à sa mort, le roi n'eut pas de pire ennemi que les émigrés et qu'ils furent les principaux auteurs de ses maux.

Après l'avortement de la mission de Calonne, le comte d'Artois, loin de presser son retour à Turin, résolut d'attendre à Venise son envoyé. Peut-être, aussi, espérait-il, malgré tout, que l'Empereur, dont le voyage en Italie n'était qu'ajourné, se départirait de sa rigueur et consentirait à se rencontrer avec lui. Ainsi qu'on le verra bientôt, l'événement devait lui donner raison.

Presque au même moment, une affaire d'une autre nature sollicitait son attention. La Diète germanique était réunie à Ratisbonne. Les princes allemands possessionnés en Alsace-Lorraine et lésés dans leurs droits par les résolutions du gouvernement français venaient de porter leurs griefs devant elle (1). Seule, elle pouvait décider sous quelle forme ils formuleraient leurs réclamations ; s'ils demanderaient, par les armes, avec l'appui de l'Empereur agissant en tant que prince allemand et chef de la confédération, à être réintégrés dans leurs anciens privilèges, ou s'ils se contenteraient des indemnités que leur offrait l'Assemblée nationale, et si, dans le cas où ils se prononceraient pour une démonstration militaire, ils se borneraient à envahir l'Alsace et la Lorraine. Entre ces diverses solutions, les émigrés devaient souhaiter celle qui rendrait la guerre inévitable. Le comte d'Artois crut qu'il serait utile à sa cause d'avoir à Ratisbonne un homme sûr, qui pèserait sur les délibérations de la Diète et la disposerait à repousser les propositions conciliatrices de la France. Il désigna pour remplir cette mission le marquis de Larouzière (2).

C'est à Insprück, où ce dernier se trouvait, qu'il reçut l'ordre de partir pour Ratisbonne.

> Le but de la guerre, était-il dit dans ses instructions, étant de réintégrer dans leurs droits les princes de l'Empire possessionnés en Alsace ; le corps germanique pourrait bien se trouver satisfait quand il aurait envahi cette province et ne pas aller plus loin. Il vaudrait donc mieux que les princes de l'Empire donnassent leur contingent en argent et que la Diète, en déclarant la guerre à la France, chargeât l'Empereur de la faire. Ce serait pour l'Empereur sa reprise de possession de l'influence sur la Confédération, que la Prusse lui avait enlevée.

(1) En conformité des votes émis par l'Assemblée nationale, dans la nuit du 4 août 1789, à l'effet d'abolir les privilèges féodaux, un décret du 28 octobre 1790 avait invité le roi à traiter avec les princes étrangers propriétaires de terres en France et qui devaient subir la loi commune. Plusieurs des princes électeurs, possessionnés en Alsace-Lorraine, se refusèrent à céder leurs biens, quoiqu'une indemnité leur eût été offerte. L'Empereur prit fait et cause pour eux et demanda au roi le rappel des lois contraires au traité de Westphalie. Mais il ne fut tenu aucun compte de ces réclamations dont la Diète fut saisie, après que la France les eut repoussées en maintenant ses offres d'indemnité. En décembre 1791, la Diète rendit une « conclusion » énergique, protestant contre la dépossession et contre la faiblesse de ceux qui étaient disposés à y souscrire. Ce débat durait encore quand la guerre éclata.

(2) Voici le texte du libellé de ses pouvoirs. Ce fut le premier acte de ce genre que signa le comte d'Artois : « Vu la captivité du roi mon frère et des aînés de ma maison, d'après les droits que me donne ma naissance, j'autorise le marquis de Larouzière à traiter en mon nom auprès de la Diète, pour la déterminer à toutes le démarches qui pourront concourir au salut de la France et à la délivrance du roi. Venise, 11 février 1791. » Cet acte constituait une véritable prise de possession du pouvoir royal.

Larouzière devait donc pousser la Diète à la guerre et déterminer l'Autriche à en prendre la direction. Il devait aussi provoquer une protestation solennelle contre « l'insolente lettre de Montmorin » (1). Le comte d'Artois espérait entraîner ainsi l'Allemagne dans une guerre contre la France, et la décider, une fois cette guerre commencée, à ne déposer les armes que lorsque le roi aurait recouvré son pouvoir. Mais, pour accomplir une telle tâche, il fallait d'autres moyens d'action que ceux qu'il possédait. D'incorrigibles illusions pouvaient seules lui donner l'espoir d'y réussir.

Larouzière partit pour Ratisbonne. Disons sans tarder qu'il n'y obtint aucun résultat. Le désaccord régnait entre les membres de la Diète. Les uns étaient disposés à accepter les indemnités que leur offrait la France. Les autres, avant de se prononcer, voulaient savoir si l'empereur les assisterait. D'autres, enfin comme les Électeurs de Trèves et de Mayence, alléguaient qu'ils n'avaient que des droits purement diocésains, de la perte desquels on ne pouvait les indemniser avec de l'argent. Entre ces intérêts contradictoires, Larouzière fut impuissant à faire prévaloir le parti que souhaitait le comte d'Artois. La résistance que rencontraient ses idées s'étayait sur la répugnance qu'éprouvait l'Autriche à se lancer dans la guerre et sur ses efforts pour décider la Diète à accueillir les propositions de la France.

Les instructions que l'empereur envoyait à ses agents se ressentaient de ces dispositions. Il ne se refusait pas à entrer en campagne, mais il aurait voulu n'intervenir que si la guerre civile éclatait dans le royaume. En vain lui démontrait-on que les mécontents étaient trop dispersés, trop surveillés, trop dépourvus de ressources pour combiner une révolte générale, tandis qu'au contraire, ils se soulèveraient le jour où ils seraient assurés de l'appui d'une armée étrangère; il ne voulait rien entendre.

Cet entêtement convainquit Larouzière que Léopold cherchait surtout à affaiblir le parti des princes, à aggraver le désordre de la France afin d'être mieux à même de la démembrer. Fondée ou non, cette conviction eut pour effet de le décourager. Durant les

(1) Le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, en transmettant à l'Assemblée la protestation de l'Empereur contre les décrets, y avait joint une lettre dans laquelle il affirmait que cette protestation n'était qu'une affaire de pure forme et que, loin de vouloir l'appuyer, l'Empereur en avait annulé la teneur par ses explications.

deux années qu'il vécut à Ratisbonne, il y fut bien moins un négociateur que le correspondant du comte d'Artois, chargé de lui envoyer des informations (1).

Parallèlement à cette affaire, le comte d'Artois, par l'intermédiaire du ministre de Suède à Venise, négociait avec le sultan, duquel il sollicitait des secours pécuniaires s'élevant à plusieurs millions. Cette tentative n'ayant pas abouti, il se tourna de nouveau vers la Prusse. Elle consentit à prêter quelque argent, mais ajourna toute décision au sujet de la guerre. Ce n'est pas qu'elle persistât dans l'indifférence qu'elle avait d'abord manifestée pour les événements qui se passaient de ce côté du Rhin. Elle commençait au contraire à s'en inquiéter. Un envoyé qu'elle entretenait à Vienne en vue des affaires de Pologne, le colonel Bischoffwerder, dans un projet de traité créant, en prévision de certaines éventualités, une alliance austro-prussienne contre la Russie, y avait introduit une clause relative à la France. Par cette clause, les deux cours s'engageaient à prendre le plus tôt possible des dispositions pour rétablir Louis XVI dans son autorité.

Mais, lorsque de cette formule vague et générale, on passait aux détails, lorsqu'on cherchait à les préciser, on ne s'entendait plus. Quand l'Autriche parlait d'adresser au gouvernement français un solennel avertissement, la Prusse répondait, non sans raison, qu'une telle démarche ne pouvait être tentée qu'autant qu'on serait en état de l'appuyer militairement. D'autre part, elle entendait que chacun des contractants s'engageât à renoncer à toute conquête, si Louis XVI était remis en possession de ses droits et que, pour le cas où la restauration échouerait après que l'Alsace et la Lorraine auraient été conquises, on décidât à qui seraient attribuées ces deux provinces.

C'est au milieu de ces difficultés que s'engageaient des négociations isolées et partielles et qu'elles ne s'engageaient que pour traîner en longueur, paralysées par l'impuissance des uns, l'égoïsme des autres et la crainte que la France inspirait à tous.

Désespéré de ces longueurs, le comte d'Artois en attendait à Venise le dénouement, quand il fut averti par le bruit public que ses tantes, Mesdames Victoire et Adélaïde, venaient de quitter Paris et se rendaient à Rome par Turin (2). Il partit aussitôt et

(1) Il y était sous le nom de M. de La Ronde.

(2) Elles partirent le 19 février 1791. Après leur départ, la foule irritée se porta

arriva dans la capitale du Piémont à temps pour les recevoir (1). Elles ne firent qu'y passer. Après leur départ, il resta quelques jours encore auprès de son beau-père. C'est là qu'il reçut un envoyé de la reine, le comte de Durfort, chargé de le supplier, lui et le prince de Condé, de renoncer à des projets dont la réussite était douteuse, « et qui nous exposeraient, disait Marie-Antoinette, sans nous servir ». Mais il était résolu à ne rien entendre, encouragé par une lettre de Calonne à persévérer dans ses projets.

Arrivé à Venise après son départ, son conseiller lui écrivait que les affaires prenaient une tournure meilleure, que le voyage de l'empereur en Italie venait d'être fixé au mois d'avril et que, s'il se trouvait sur son passage, ce prince ne refuserait pas de le recevoir; qu'en tout cas, il fallait tenter l'impossible pour arriver jusqu'à lui. Le comte d'Artois se mit en route de nouveau. Quelques jours plus tard, il rejoignait Calonne à Venise.

La France était encore représentée dans les États vénitiens par le marquis de Bombelles (2), un des favoris de la famille royale. Lors du premier séjour du comte d'Artois à Venise, ce diplomate s'était tenu sur la plus grande réserve, en alléguant les ordres du roi. Au retour du prince, il se montra plus empressé et se mit à sa disposition.

Il venait justement de recevoir des Tuileries, par l'intermédiaire de Breteuil, des lettres et un mémoire destinés à l'empereur, qu'on le chargeait d'aller lui remettre. Sans faire au comte d'Artois confidence de ce message, il offrit, au moment de partir, ses bons offices afin d'obtenir de Léopold l'audience refusée jusque-là. Son offre fut acceptée et tandis qu'il se dirigeait sur Mantoue, le comte d'Artois et Calonne se résignaient à demeurer à Venise pour y attendre les effets de sa requête (3).

sur le palais du Luxembourg, où habitait le comte de Provence, et, après avoir réclamé de lui le serment qu'il ne quitterait pas Paris, exigea qu'il allât se fixer aux Tuileries, ce qu'il fit.

(1) Il alla à leur rencontre jusqu'à Suze, la cour jusqu'à Rivoli, escortée de douze cents carrosses, dit une lettre du temps.

(2) Après la mort de sa femme, il entra dans les ordres, devint évêque d'Amiens et aumônier de la duchesse du Berry.

(3) La complaisance de Bombelles donna lieu à un grave incident. N'ayant pas rencontré l'empereur à Mantoue, il lui écrivit. Sa lettre commencait ainsi : « Sire, je suis arrivé ici avec une double mission pour Votre Majesté. » Le brouillon de cette lettre, oublié par lui dans sa chambre d'hôtel, tomba aux mains d'un neveu de Calonne qui l'envoya à son oncle. Ce dernier en prit prétexte pour dire au comte d'Artois que Bombelles trahissait. Interpellé par le prince, quand il le retrouva, Bom-

IV

En quittant Turin, le prince de Condé, son fils et son petit-fils s'étaient rendus en Allemagne. Des bruits de guerre remplissaient tout le pays qui longe le Rhin. On annonçait que l'Assemblée nationale, pour contraindre les princes possessionnés en Alsace à accepter les conditions qu'elle leur offrait, allait donner l'ordre aux troupes françaises d'entrer dans les Électorats. La nouvelle était prématurée. Mais, en se propageant, elle avait eu pour effet de décider un grand nombre d'officiers gentilshommes et de soldats appartenant aux corps en résidence dans les villes frontières à sortir de France pour se mettre aux ordres des princes.

En arrivant en Allemagne, les Condé trouvèrent dispersés sur les bords du Rhin près de trois mille de ces déserteurs fournis par les régiments de Berwick et de Dillon, la légion de Saint-Clair et les compagnies rouges.

Le 30 avril 1791, ils passèrent ces troupes en revue dans la plaine de Neuwied. Là, en des allocutions enflammées, elles furent invitées à se tenir prêtes à marcher avec l'armée impériale dont on annonçait l'arrivée prochaine. En attendant, on les cantonna dans les environs de Worms où elles devaient recevoir leurs approvisionnements. Échauffées d'un brûlant enthousiasme, elles avaient hâte d'entrer en France, de marcher sur Paris, afin d'en chasser l'Assemblée nationale et de délivrer le roi.

De la place où elles étaient campées, entre la vieille cité germanique et le fleuve, elles apercevaient se profilant sur l'horizon les cimes des Vosges, qui tenaient toujours présente à leurs yeux la patrie abandonnée, d'où ces pauvres gens n'étaient sortis qu'avec l'espoir d'y rentrer bientôt. Cette vue surexcitait leur ardeur.

belles, pour se justifier, avoua qu'il avait été chargé par le roi d'un message.

— Qu'est-ce que le roi, Monsieur, dans ce moment-ci? s'écria le comte d'Artois. Il n'est de roi que moi et vous me devez compte de votre conduite.

Bombelles répliqua vertement, se retira et ne revit pas le prince.

Il fallait citer cet incident qui fera comprendre pourquoi, quelques mois plus tard, Bombelles ayant reçu du roi et de Breteuil une mission secrète pour Saint-Pétersbourg, le comte d'Artois en fut si froissé.

En quittant Venise, Bombelles se rendit à Naples où il avait été précédemment ambassadeur.

Il s'y croyait oublié. Mais la reine Caroline le traita comme s'il eût toujours représenté le roi de France, lui accorda une pension et le retint à sa cour jusqu'au moment où la confiance de Breteuil vint l'y chercher pour l'envoyer en Russie.

Ces mouvements de troupes, à raison de leur caractère provocateur, préoccupaient la cour de Vienne, qu'inquiétaient déjà depuis longtemps les allées et venues du comte d'Artois, et ses efforts persévérants pour arriver jusqu'à l'empereur. Celui-ci persistait à ne vouloir pas se rencontrer avec lui. Il lui répugnait d'avoir l'air de favoriser les émigrés, de paraître compter sur leur concours. Sa sœur ne cessait de lui écrire pour le mettre en garde contre eux. Elle lui répétait que leurs menaces irritaient les Français, empêcheraient les affaires de prendre une tournure meilleure.

A Vienne, Cobenzl disait au marquis de Noailles, qui s'y trouvait encore comme ambassadeur de Louis XVI : « Une pareille entrevue ferait tenir des propos, servirait peut-être les desseins de M. de Calonne en faisant accroire des choses qui ne sont pas, mais ne produirait certainement aucun changement dans les vues de Sa Majesté impériale. »

Tout contribuait donc à démontrer que Léopold ne pouvait se résoudre à la guerre. Il la jugeait inévitable; mais il l'ajournait sans cesse, soit qu'il voulût attendre d'être poussé à bout, soit qu'il cherchât, avant de l'entreprendre, à s'assurer quelque conquête pour prix de ses efforts ou des échanges de territoire. Les témoignages d'affection qu'il donnait à Marie-Antoinette n'allaient pas au delà des formules écrites. C'est ainsi qu'il avait fait remettre à M. de Montmorin une note déclarant qu'il regarderait comme faites à lui-même, et vengerait les injures faites à sa sœur. Mais, à des menaces de ce genre, plus dangereuses qu'efficaces, se bornait son intervention. Mercy lui-même, longtemps considéré comme l'ami dévoué de la reine, ne déployait plus qu'un zèle modéré, rendu impuissant par les lenteurs de sa cour et par les ordres qui lui enjoignaient de s'en tenir aux services purement personnels, de favoriser toute tentative d'évasion, mais de ne pas aller au delà (1).

A Paris, la situation s'aggravait. Mirabeau venait de mourir. Avec lui, la cour de France perdait un utile appui. Les périls auxquels étaient exposés le roi et la reine devenaient plus affreux.

(1) « Je ne sais où La Queuille prend toutes les nouvelles qu'il m'écrit sur le ton de la plus grande assurance. Il croit que M. de Mercy l'a pris pour son confident, et moi, je n'en crois rien, quel que soit le ton qu'il prenne avec lui. A en croire sa dernière lettre, nous approchons du dénouement. Ce sera pour moi un beau coup de théâtre, car je ne m'y attends guère. » (*Larouzière au prince de Condé,* Ratisbonne, 23 avril 1791.)

Autour d'eux, les dévouements s'égrenaient. Leurs amis s'éloignaient, contraints de fuir. Le 6 mai, Marie-Antoinette écrivait à Mercy :

Vous savez que mon opinion a été, autant que je l'ai pu, la douceur, le temps et l'opinion publique. Mais aujourd'hui tout est changé. Ou il faut périr, ou prendre un parti qui seul nous reste. Nous sommes bien loin de nous aveugler au point de croire que ce parti même n'a pas ses dangers. Mais s'il faut périr, ce sera au moins avec gloire, en ayant tout fait pour nos devoirs, notre honneur et la religion.

Le parti dont parlait la reine consistait à fuir. Mais il ne paraissait réalisable que si l'empereur faisait avancer 12 000 hommes sur la frontière française, entre la Moselle et la Meuse, pour protéger les fugitifs. N'osant compter sur l'Autriche, Fersen, Bouillé et Breteuil sollicitaient d'autres puissances, notamment l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Piémont. La Suède n'attendait qu'un signal et de l'argent pour agir (1). L'Espagne avait, disait-on, déjà massé des troupes sur les frontières des Pyrénées. Le roi de Sardaigne était prêt à marcher avec dix mille hommes. On croyait enfin pouvoir compter sur les Suisses. Mais tout le monde reconnaissait qu'à Léopold seul il appartenait de prendre l'initiative du mouvement, que seul il pouvait fournir des secours pécuniaires. Par malheur, précaires étaient les espérances que son attitude permettait de concevoir. C'eût été une illusion de compter sur lui. Bouillé le confessait à Fersen, dans une lettre en date du 18 avril. Mercy, de son côté, laissait entendre que, lorsque le roi aurait quitté Paris, les puissances se prononceraient en sa faveur, mais pas avant.

Le comte d'Artois et Calonne tenus en défiance ignoraient ces pourparlers et ces projets. Ils attendaient toujours à Venise la réponse de Bombelles. Elle arriva enfin ; elle était favorable. A la prière de Bombelles qui s'était fait appuyer par Durfort, l'envoyé du roi, l'empereur consentait à recevoir Calonne à

(1) Breteuil reçut à Soleure une lettre du roi de Suède en date du 17 mai. Ce souverain déclarait que la guerre qu'il venait de soutenir contre la Russie et ses embarras extérieurs l'avaient empêché d'intervenir activement pour le roi que toutes les puissances semblaient abandonner ; mais que la paix avec les Russes étant faite, il offrait sept mille hommes sous ses ordres et des navires. Mais il exigeait des subsides et ne voulait intervenir que si le roi ne transigeait sur rien. « Tant que le roi est entre les mains des factieux, écrivait-il, des démarches éclatantes de notre amitié augmenteront ses entraves et ses dangers. » Après Varennes, il envoya un mémoire à l'impératrice de Russie et au roi d'Espagne. Mais tout le dévouement dont il parlait sans cesse se traduisit en paroles. Il périt assassiné, au moment où, sans doute, il allait passer à l'action.

Vicence et le comte d'Artois à Mantoue, quelques jours plus tard. Mais ce n'était pas pour encourager les ardeurs de ce prince; c'était au contraire pour les contenir. Il l'avait dit à Bombelles et à Durfort. Il le répéta à Calonne auquel il accorda deux entretiens.

Calonne exposa ses vues. Elles ne différaient de celles de Breteuil que sur un point. Calonne voulait, pour le comte d'Artois et les émigrés, une part dans l'action qui se préparait. Breteuil, parlant au nom du roi, entendait au contraire que les princes et leurs amis restassent à l'écart des événements. Calonne fit connaître à l'empereur que le comte d'Artois se disposait à quitter l'Italie pour se rendre à Namur, où il serait plus rapproché du théâtre de la guerre si elle s'engageait.

L'empereur n'objecta rien à ces projets de déplacement. Il s'efforça seulement de modérer le bouillant conseiller des princes, de lui démontrer que toute tentative de contre-révolution partielle serait dangereuse et qu'on ne pouvait rien entreprendre qu'après l'évasion du roi, sur son instance, d'un commun accord avec l'Espagne, la Sardaigne et l'Empire, après s'être assuré que l'Angleterre et la Prusse ne s'y opposeraient pas. Mais il ne parvint pas à ébranler la conviction de son interlocuteur. Calonne voulait une action générale immédiate, dût-elle mettre en péril l'existence même du roi et de la reine, cette existence, disait-il, que la faiblesse des puissances étrangères envers la Révolution n'empêchait pas d'être menacée déjà. On se sépara sans s'être entendu sur aucun point.

L'entrevue de l'empereur avec le comte d'Artois ne porta pas de meilleurs fruits. Elle eut lieu le 17 mai, à Mantoue. L'archiduc de Milan présenta le prince français à Léopold. Celui-ci développa longuement les raisons données à Calonne. Il repéta que l'Europe serait réduite à rester immobile tant que le roi serait prisonnier. Le comte d'Artois protesta. Il mit beaucoup de chaleur à prouver qu'en ne faisant rien, on condamnait plus sûrement son frère à périr victime de ses bourreaux qu'en intervenant. Puis, l'empereur ayant soutenu ses dires, lui-même parut convaincu.

Léopold profita de cette apparente résignation pour lui demander de retourner à Turin et d'y demeurer tranquille. Sur ce point, le comte d'Artois fut intraitable. Le séjour de l'Italie lui était devenu odieux. L'empereur obtint cependant qu'il n'irait

pas à Namur, mais qu'il s'établirait provisoirement à Coblentz, où son oncle l'électeur de Trèves était disposé à l'accueillir, et qu'il ne chercherait pas à se rapprocher du prince de Condé. C'était promettre plus qu'il ne voulait tenir.

L'empereur se contenta de cet engagement, et même, comme s'il eût cherché à atténuer ce que son langage avait eu de cruel pour le prince, il lui dit, au moment où ils allaient se séparer, qu'il tenterait de nouveau d'entraîner les puissances à agir de concert avec lui.

Ce n'était là qu'une phrase sans portée. Mais le comte d'Artois en jugea autrement. Il y vit une promesse d'intervenir, et plus tard il se plaignit de ce que cette promesse n'était pas tenue. Une impartialité rigoureuse oblige à reconnaître que l'empereur avait eu soin de ne s'engager sur rien, se conformant en cela aux désirs de sa sœur qui le suppliait d'attendre, avant de prendre aucune résolution, que la famille royale fût sortie de Paris (1).

Le voyage du comte d'Artois à Mantoue, sa visite à l'empereur, constituaient un acte formel de désobéissance à son frère. Ce n'était pas le premier; ce ne devait pas être le dernier. Déjà, au moment où il se mettait en route pour rejoindre Léopold, il avait reçu de Louis XVI l'ordre de renoncer à toute entreprise et de « s'enfoncer en Allemagne ». Puis, le 23 mai, comme après l'entrevue de Mantoue il arrivait à Augsbourg, une lettre nouvelle, apportée par M. de Bonnières, l'invitait officiellement, au su de l'Assemblée, à se garder de toute manifestation propre à exciter contre la France les puissances étrangères.

Enfin, un peu plus tard, c'était une communication secrète de Breteuil, expédiée de Soleure, lui promettant que rien ne serait fait sans lui, mais lui enjoignant de ne rien faire sans le roi, dont sa conduite imprudente compromettait la sûreté.

Le roi agira quand il en sera temps, ajoutait Breteuil, et quand les intentions de ses alliés pourront être efficaces.

Ces exhortations avaient beau se multiplier, elles n'étaient pas écoutées.

Pour justifier sa résistance, le comte d'Artois objectait que,

(1) Elle le lui demandait encore le 1er juin, en le priant de s'en tenir aux communications de Breteuil et de Bombelles. Elle ajoutait : « Nous n'aurions point de secrets pour le comte d'Artois s'il n'était entouré de M. de Calonne et de M. le prince de Condé, dans lesquels nous n'aurons jamais confiance. »

son frère n'étant pas libre, les ordres émanés de lui ne pouvaient être considérés comme l'expression de sa volonté. Ce n'était là qu'un prétexte. Il n'avait pas attendu pour désobéir que la liberté du roi fût devenue illusoire. Depuis longtemps, il ne tenait aucun compte de ses désirs et de ses avis. Encore à ce moment, malgré ses prières, en dépit de l'engagement qu'il venait de prendre envers l'empereur, il était résolu à n'agir qu'à sa guise. La seule marque de déférence qu'il crut devoir donner à son frère consista à lui envoyer de Mantoue, par un agent sûr, le récit de son entrevue avec l'empereur, récit dans lequel étaient répétées avec une orgueilleuse exagération les assurances de dévouement qui lui avaient été données. Il partit ensuite pour l'Allemagne après avoir confié au duc de Polignac le soin de le représenter à Vienne.

Le 23 mai, il était à Augsbourg. Il n'y fit qu'un séjour de vingt-quatre heures. En quittant cette ville, il entreprenait une tournée chez les princes de l'empire afin de les rallier à l'idée d'une démonstration armée sur le Rhin. Il vit successivement le prince de Spire, l'électeur de Mayence, le prince de Darmstadt. Au cours de ce voyage, pressé de renouveler ses ressources épuisées, il envoyait ses diamants en Hollande afin d'en faire argent, cherchait à contracter divers emprunts. Puis, il mandait auprès de lui le comte Eszterhazy resté à Valenciennes. Enfin, dévoré du besoin d'agir, il envoyait à Bruxelles un de ses familiers, M. de Balainvilliers, ancien intendant du Languedoc, afin de décider le comte de Mercy à lui donner asile avant que les troupes impériales se missent en mouvement, de façon qu'il pût entrer en France derrière elles. Mercy refusait très énergiquement de se prêter à cette lubie, en objectant qu'il n'était pas question de faire avancer des troupes sur la frontière. Déçu dans son espoir, le comte d'Artois se décidait à aller attendre à Coblentz une meilleure occasion de se jeter dans la mêlée qui se préparait.

Le jour même où il partait pour s'y rendre, les communications que de Mantoue il avait expédiées à son frère arrivaient à Paris. C'était le 2 juin. Elles trouvèrent le roi poursuivant avec activité, dans le mystère, l'exécution du plan d'évasion combiné par Fersen, Breteuil et Bouillé, avec le concours de Mercy. La fuite dont la date n'était pas encore fixée devait s'effectuer dans le courant du mois. La famille royale ne s'occupait que de ce

grand projet. Les nouvelles données par le comte d'Artois, en ce qui concernait les dispositions de l'empereur, ne parurent pas présenter tout l'intérêt qu'y attachait le prince. Peut-être aussi ne les accueillît-on qu'avec incrédulité. Et puis, on savait aux Tuileries que c'était Calonne qui menait le comte d'Artois, et on ne voulait rien devoir à Calonne pas plus qu'aux émigrés, dans la crainte de se mettre sous leur dépendance si on leur laissait « le mérite d'avoir tout fait ». Le roi se décida donc à n'apporter aucun changement dans les préparatifs commencés, se réservant de profiter, lorsqu'il serait en liberté, des intentions bienveillantes des puissances pour réclamer lui-même leur secours.

Il se contenta d'envoyer un courrier à l'empereur pour s'assurer de la vérité des communications du comte d'Artois et pour lui demander de nouveau de porter dix mille hommes sur la frontière afin de protéger sa fuite.

Pendant ce temps, le comte d'Artois se dirigeait à petites journées vers Coblentz, en suivant les bords du Rhin. Le long de sa route, il traversait des villes déjà remplies d'émigrés. Depuis plusieurs mois, c'est sur l'Allemagne que se portait la partie jeune et active de l'émigration. Tous ceux qui sortaient de France dans le dessein de combattre par les armes le régime révolutionnaire, fixaient leur résidence à Francfort, à Cologne, à Mayence, à Worms, à Coblentz, à Bayreuth, à Manheim, partout où ils étaient sûrs de trouver asile, à proximité de la frontière française.

La nouvelle de l'arrivée du prince produisit parmi eux une violente émotion. Ils se demandaient pour quelle cause il abandonnait la retraite qu'il avait trouvée chez son beau-père le roi de Sardaigne pour venir à Coblentz, l'un des points les plus rapprochés de ce qu'on croyait être le théâtre de la future guerre, et par conséquent l'un des plus exposés. Puis, quand on sut que c'était à cause de cela qu'il y venait, l'enthousiasme éclata de toutes parts. Cette installation d'un Bourbon à Coblentz, la formation du camp de Worms, excitaient les cervelles. On interprétait ces actes imprudents comme une déclaration comminatoire adressée à l'Assemblée nationale, comme le prologue d'une marche sur Paris (1).

(1) La perspective des conflits qui se préparaient épouvantait les royalistes. Lally-Tollendal écrivait à Burke : « Des torrents de sang inonderont la France ; des générations entières s'effaceront. Je frémis de le dire, mais la plus auguste maison

On a vu combien le comte d'Artois, en quittant l'empereur, était peu disposé à tenir ses promesses. Il en eut bientôt perdu le souvenir, sous l'influence des manifestations que provoquait sa présence aux bords du Rhin. Il ne songeait plus de nouveau qu'à jouer un grand rôle, qu'à se rapprocher de Condé et des gentilshommes rangés sous les ordres de ce prince. Le séjour de Coblentz allait le mettre à portée de les voir à toute heure. C'est avec joie que, maintenant, il se rendait dans cette ville où naguère, avant d'avoir apprécié les avantages qu'elle lui offrait, il lui répugnait de se fixer.

Ce n'est pas seulement le voisinage de Condé qui l'attirait là. C'étaient aussi les sentiments bien connus de Clément Venceslas de Saxe, premier électeur de Trèves, qui tenait sa cour à Coblentz. Oncle et fidèle ami du roi de France, ce petit souverain s'ingéniait à faire aux émigrés un accueil bienveillant. Sa maison leur était hospitalière. Son ministre, le baron de Duminèque, avait ordre de les aider à se procurer le nécessaire et même le superflu. Lorsque, le 2 juin, Édouard Dillon vint le prévenir que le comte d'Artois avait formé le dessein de s'installer à Coblentz pour quelques semaines, l'électeur accueillit cette nouvelle avec une enthousiaste satisfaction. Par ses ordres, une brillante réception fut préparée en l'honneur du frère de Louis XVI. Il fit aménager pour le loger le château de Schonbornhurst, situé aux portes de la ville. Les émigrés français furent avertis de l'arrivée prochaine du prince et invités à s'unir aux populations de l'électorat pour lui faire un accueil digne de son rang.

Le comte d'Artois arriva dans la soirée du 15 juin. Sa suite se composait de soixante personnes. Calonne et Conzié, l'évêque d'Arras, y figuraient. L'électeur avait envoyé au-devant du prince un yacht qui devait le ramener par le Rhin avant le coucher du soleil. Mais une tempête allongea le voyage. Il était huit heures quand le comte d'Artois débarqua. Sur la rive, il trouva tous les Français résidant à Coblentz, à leur tête le comte de Vergennes, ministre du roi de France, et le comte Eszterhazy, « le cher houzard », comme il l'appelait, arrivé la veille.

de l'univers, ce tronc glorieux dont les branches multiples ombragent encore tant de trônes et tant de peuples, sera peut-être desséché jusqu'à ses racines et une tyrannie de fer, une anarchie dégoûtante, un démembrement hideux seront les trois choses entre lesquelles l'Empire français expirera. » (Papiers du maréchal de Castries.)

Aux dernières lueurs du jour finissant, au bruit des acclamations et des salves d'artillerie, ils le conduisirent jusqu'au palais électoral. Dans la cour d'honneur, entre une double haie que formaient les gardes du corps, il fut reçu par l'électeur qu'entourait le personnel de sa maison. Après la présentation, on soupa. Le souper terminé, des chaises de poste emmenèrent le prince et sa suite à Schonbornhurst où tout était apprêté pour les recevoir.

Par ses dimensions le vieux château se prêtait à toutes les nécessités d'une installation difficultueuse. Calonne et les gentilshommes qui accompagnaient le comte d'Artois y furent logés. Mme de Polastron, étant arrivée le lendemain, s'établit dans une maison louée pour elle, où le comte d'Artois, dès ce moment, prit l'habitude d'aller la voir quotidiennement, comme il le faisait à Paris, avant l'exil.

Durant la journée suivante, on reçut des nouvelles de l'empereur propres à refroidir les espoirs que le comte d'Artois, son imagination aidant, avait emportés de son entretien avec lui. Elles étaient envoyées par le duc de Polignac resté à Vienne. « Il ne sait ni dire non, ni faire oui, » écrivait-il. Une fois de plus, on se trouva réduit aux incertitudes. Mais, par suite d'un événement imprévu, le plus grave et le plus décisif de cette période de la Révolution, les pénibles préoccupations nées de ces incertitudes allaient être reléguées au second rang.

Dans la soirée du 23 juin, les princes de Condé étaient venus de Worms à Coblentz pour rendre visite au comte d'Artois. Sans s'arrêter au palais électoral où la cour était rassemblée, ils se firent conduire à Schonbornhurst. Ils conférèrent longtemps avec leur cousin. Lorsque l'heure avancée interrompit leur conversation, il fut décidé qu'on la reprendrait le lendemain. Mais, le lendemain, dès l'aube, le comte d'Artois fut réveillé par un courrier venu de Mons, porteur d'une lettre du comte de Provence. Monsieur faisait connaître à son frère que, dans la nuit du 20 au 21, le roi et sa famille avaient quitté Paris, pour se rendre à Metz où M. de Bouillé les attendait. Il ajoutait que lui-même était sorti avec Madame, que, tandis qu'elle gagnait Tournay où elle était maintenant saine et sauve, il venait d'arriver heureusement à Mons d'où il allait repartir pour Bruxelles afin d'y recevoir les ordres du roi.

Le comte d'Artois n'était pas encore remis de son émotion que

la nouvelle de l'évasion de Louis XVI parvenait, par d'autres voies, à Coblentz. Elle ne portait rien qui ne fût la vérité. Le complot ourdi par Fersen, Mercy, Bouillé et Breteuil à l'effet de hâter la délivrance du roi venait de produire brusquement ses premiers résultats. Les prisonniers des Tuileries étaient en fuite. Grâce au dévouement de son ami le comte d'Avaray, Monsieur avait pu quitter Paris en même temps qu'eux.

Ivre de joie, le comte d'Artois résolut de se rendre à Bruxelles sur-le-champ pour s'y réunir à ses frères. Accompagné seulement de Calonne et de l'évêque d'Arras, il se mit en route le même jour, après avoir écrit au roi, tandis que les Condé retournaient à Worms. A Bruxelles, il allait éprouver une amère et cruelle déception. Quand il y arriva, on venait d'apprendre l'arrestation de la famille royale à Varennes et son retour à Paris. C'est le comte de Provence qui lui révéla ce nouveau malheur. Après une longue séparation, les deux frères ne se retrouvaient que pour mêler leurs larmes.

Pendant les jours qui suivirent, ce ne fut autour d'eux qu'affolement et désarroi. L'archiduchesse Marie-Christine pleurait sur sa sœur. Fersen, Mercy, les princes eux-mêmes ne savaient à quel parti s'arrêter. Ils espéraient que l'empereur allait faire avancer des troupes sur la frontière. Mais l'ordre n'arrivait pas. Malgré les supplications de Monsieur, l'archiduchesse hésitait à y substituer les siens. Il arriva enfin le 4 juillet. C'était déjà trop tard pour qu'il pût être de quelque efficacité. Les portes de Paris venaient de se fermer sur le roi et sa famille : elles ne devaient plus se rouvrir devant eux.

Au cours de ces événements, l'empereur Léopold était à Padoue. Il y avait appris la fuite du roi. Pour la protéger, il avait envoyé à l'archiduchesse Marie-Christine l'ordre de faire marcher douze mille hommes. Il l'invitait en même temps à s'abstenir de toute négociation avec le comte d'Artois. Croyant le roi et la reine en liberté, il ne voulait connaître qu'eux. Mais, après le départ de son courrier, lui en était arrivé un du prince de Condé qui lui apportait le récit de l'aventure douloureuse survenue à Varennes. D'abord, il avait refusé d'y croire. Puis, il s'était flatté de l'espoir que son beau-frère et sa sœur avaient pu s'enfuir de nouveau et se trouvaient en sûreté à Metz. Enfin, ayant reçu la nouvelle définitive de leur arrestation, il s'était alarmé pour eux et pour lui-même, plus encore.

Préoccupé d'abord de la sûreté de ses États, il écrivait de nouveau à l'archiduchesse. Il importait qu'elle prît des mesures pour empêcher les émigrés, et surtout le comte d'Artois, de faire « des coups de tête » et l'invitait à s'y appliquer. Il songeait ensuite au roi et à la reine de France. Prenant l'initiative d'une négociation diplomatique en leur faveur, il adressait une lettre pressante aux rois d'Angleterre, de Prusse, d'Espagne, des Deux-Siciles et de Sardaigne ainsi qu'à l'impératrice de Russie. Il les engageait à s'entendre avec lui pour mettre un terme à la Révolution française, en envoyant à l'Assemblée nationale une déclaration commune propre à produire sur les exaltés une impression salutaire. Cette démarche devait être appuyée, le cas échéant, par des mesures de vigueur. Dans sa lettre au roi de Prusse, il agréait la proposition que jusqu'à ce jour, malgré les efforts de l'envoyé prussien Bischoffwerder, il avait écartée, celle d'une réunion à Pilnitz en vue des affaires de Pologne, où seraient traitées incidemment celles de France. Ces déclarations portent la date du 10 juillet 1791. Elles constituent le premier acte d'intervention de l'Autriche entre Louis XVI et la Révolution.

A Bruxelles, l'émoi causé par ces événements était long à s'apaiser. Le nombre des Français accourus au-devant du roi grossissait de jour en jour. L'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas s'inquiétait de leurs allées et venues. Pressée de voir partir les princes dont la présence causait cette agitation, elle ne les accueillait plus qu'avec froideur. Monsieur s'était mis aux lieu et place du comte d'Artois. Celui-ci s'effaçait docilement, abandonnait à son aîné la direction des affaires. Mais il se dépensait en bravades, en propos imprudents, faisait grand bruit de ce qu'il appelait les promesses de l'empereur, montrait à tout venant une lettre du roi de Suède, proposant de former une ligue contre la Révolution et d'en prendre le commandement. En un mot, il s'agitait si follement que Monsieur était obligé d'intervenir pour le faire renoncer à toute démarche précipitée.

Calonne, idole des exaltés, s'efforçait de démontrer au comte de Provence qu'il était peut-être heureux que le roi eût été empêché de reprendre le pouvoir, puisqu'on pouvait tout redouter de sa faiblesse et du mauvais esprit de la reine. Il lui suggérait l'idée de se proclamer régent du royaume. Monsieur se laissait séduire par cette proposition qui lui semblait répondre aux intentions du roi. Il venait d'apprendre par Fersen qu'au moment

de quitter Paris, le soir du 20 juin, Louis XVI avait manifesté l'intention de renouveler, s'il n'était délivré, les pleins pouvoirs antérieurement donnés par lui à l'aîné de ses frères, et qu'il avait ensuite annulés. Ces pouvoirs, s'ils étaient renouvelés, faisaient de leur dépositaire, en remplacement du roi prisonnier, le véritable dispensateur de l'autorité royale.

Monsieur s'en croyait investi déjà. Il parlait et agissait en maître, tandis que, confiants dans son énergie et son habileté, beaucoup de Français commençaient à croire, comme Calonne, que c'était un bien qu'en ces circonstances difficiles, le roi fût empêché de gouverner (1).

Dans la pensée de Fersen, les pouvoirs dont s'autorisait Monsieur n'étaient pas encore définitifs. Le 27 juin, il demandait à la reine (2) s'il convenait de les lui octroyer, de le laisser libre de se servir de M. de Calonne ou de lui imposer Breteuil. En réponse à cette demande, l'ordre vint le 8 juin de les renouveler dans la forme où ils avaient été donnés une première fois. Cet ordre les limitait strictement à des négociations avec les souverains étrangers, ayant pour but le rétablissement de la tranquillité dans le royaume, la démonstration des forces ne devant être que secondaire :

Je donne tout pouvoir à mes frères de traiter dans ce sens-là avec qui ils voudront, et de choisir les personnes pour employer dans ces moyens politiques.

La reine, négligeant de parler de Calonne, ajoutait :

Il sera important que le baron de Breteuil se réunisse avec les frères du roi et ceux qu'ils choisiront pour cette importante communication.

Quelques jours plus tard, ces pièces furent remises aux princes à leur arrivée à Coblentz. Mais ils n'en tinrent aucun compte. C'était toujours entre l'émigration et Paris le même dissentiment. Le roi et la reine s'opposaient à toute démonstration armée, con-

(1) Parmi les émigrés, il y en eut qui redoutaient que Louis XVI redevînt libre et reprît le pouvoir, convaincus qu'il voudrait l'exercer avec les constitutionnels, à l'exclusion des partisans de l'ancien régime. C'étaient les mêmes qui plus tard appelaient Louis XVIII, réfugié à Mitau, « le plus grand jacobin du royaume ». A Coblentz comme à Bruxelles, ils tenaient le haut du pavé. Soutenus par Calonne, ils cachaient si peu leur sentiment que, le 10 juillet, un envoyé du roi étant venu à Worms pour porter à Condé l'ordre de renoncer à combattre contre la France, il dut s'enfuir pour se soustraire aux violences des émigrés, « très montés contre le roi et contre lui ».

(2) Fersen, malgré la surveillance dont la reine était l'objet, put communiquer avec elle jusqu'au 10 août 1792.

vaincus qu'elle leur coûterait la vie et qu'il valait mieux attendre que le roi eût acheté sa délivrance par des moyens amiables, notamment en adhérant à la constitution. Les princes, au contraire, ne voyaient de salut pour la monarchie que dans l'emploi de la force et ne songeaient qu'à ameuter l'Europe contre la France. Monsieur entendait se substituer à son frère, gouverner pour lui, conserver Calonne, qu'à ce moment il envoyait à Londres solliciter les secours de l'Angleterre ou tout au moins sa neutralité. Il voulait enfin écarter Breteuil. Il lui mandait que ses pouvoirs étaient révoqués et lui ordonnait de venir les lui remettre à Coblentz.

Ainsi, dans la pensée des princes, Louis XVI n'était plus qu'un souverain détrôné dont il fallait malgré lui, et même au risque de le pousser à l'échafaud, sauver la couronne qu'il ne pouvait plus défendre.

Le 5 juillet, les deux frères étaient à Aix-la-Chapelle, où le roi de Suède passait l'été et leur avait donné rendez-vous. Il leur renouvela les assurances de son dévouement à Louis XVI et se déclara de nouveau prêt à se mettre à la tête d'une ligue contre la Révolution. Il se plaignit de ce que l'empereur ne lui avait pas écrit après Varennes, comme aux autres souverains, pour demander son concours. Enfin, il fut d'avis que Monsieur devait prendre le titre de régent afin de parler à l'Europe dans l'intérêt de son frère avec plus d'autorité.

Excités déjà par l'accueil du roi et par son langage, les princes le furent plus encore par l'apparition de Bouillé. En proie au plus affreux désespoir, à la suite de l'arrestation du roi qu'il n'avait pu empêcher, Bouillé manifestait autant d'exaltation que de douleur. Il avait écrit à l'Assemblée nationale une lettre foudroyante, et, maintenant, il ne parlait que de vengeance. « Je connais les chemins qui mènent à Paris, s'écriait-il, j'y guiderai les armées étrangères, et de cette orgueilleuse capitale, il ne restera pas une pierre (1). »

L'échec qu'il venait de subir, le dépit de son orgueil blessé, l'inutilité de son dévouement, pouvaient faire comprendre ces propos, sinon les excuser. Mais ce qui paraîtra moins explicable,

(1) « Les imprudents! écrivait-il, ils me traitent de fanfaron; ils ne savent pas que les coups que j'annonce sont déjà portés, que dans ce genre je donne toujours plus que je ne promets, que l'orage est près d'éclater sur leur tête et que notre entreprise aura moins l'air d'une guerre que d'une entrée. »

c'est la crédulité avec laquelle les écoutèrent les frères de Louis XVI. Bouillé, quoique vaincu, leur parut devoir être invincible si les moyens lui étaient donnés de renouveler sa tentative. Ce fut un motif nouveau pour persévérer dans leurs projets.

Après leur entrevue avec le roi de Suède, les princes avaient pris la route de Coblentz. En passant à Bonn, ils y trouvèrent Breteuil qui les attendait. Tout en reconnaissant que les pouvoirs qu'il tenait du roi étaient singulièrement affaiblis par ceux que Louis XVI venait de donner à ses frères, il refusa de s'en dessaisir avant d'avoir reçu les ordres de son souverain. Le sévère et hautain langage de Monsieur ne fit que l'encourager dans sa résistance. Certain qu'il possédait toujours la confiance du roi, il s'éloigna sans avoir cédé. Il ne se trompait pas. Quelques semaines plus tard; un envoyé des Tuileries, M. de Vioménil, lui apportait un nouveau témoignage de cette confiance en confirmant expressément le mandat qui faisait de lui l'unique agent royal accrédité auprès des cours étrangères.

Le 7 juillet, les princes arrivaient à Coblentz. La comtesse de Provence, femme de Monsieur, les y avait précédés. Ils furent reçus avec les honneurs prodigués une première fois au comte d'Artois. Cent officiers français à cheval allèrent à leur rencontre à une lieue de la ville et les ramenèrent à Schonbornhurst, où Vergennes vint leur rendre ses devoirs, et, après lui, les émigrés rassemblés à Coblentz. Durant dix-huit mois, la cour des princes allait devenir l'âme de l'émigration et le plus ardent foyer des coalitions formées contre la France.

Ernest DAUDET.

(*A suivre.*)

LA FEMME ALLEMANDE

C'est vous, Madame, la femme à l'âme si française, qui me demandez de parler des femmes allemandes que l'on connaît si peu et si mal. Si j'essaye de le faire, c'est parce qu'elle me semble aujourd'hui plus à plaindre qu'elle ne l'a jamais été et que, la connaissant bien moi-même, j'espère la faire comprendre.

L'Allemande n'est ni la bonne ménagère pour laquelle elle pose ou plutôt on la fait poser, ni le bas-bleu qu'on se figure. Il n'y a plus de « Gretchen », surtout dans les grandes villes : cet ange déchu, traditionnellement blond, d'une confiance « naïve », que le grand poète a rendu immortel, ne se voit plus que sur les boîtes de fruits confits, car les « Gretchen » lisent le bon ou le mauvais roman qui les avertit à temps; si elles rencontrent leur « Faust », c'est qu'elles l'attendent depuis longtemps, et le type des jeunes Berlinoises n'est pas tant la Marguerite de Gœthe que la Loulou de Gyp.

L'Allemande n'a jamais eu la place qu'elle envie tant à la Française : et il y aura toujours entre elles une grande différence : en France les hommes vivent pour les femmes tandis qu'en Allemagne les femmes vivent pour un homme.

Autrefois on trouvait dans le monde allemand un reflet de la galanterie française, surtout à la cour de Guillaume I[er] qui, avec ses vieux aides de camp, avait l'esprit chevaleresque de l'ancien régime; les officiers, toujours la copie fidèle de leur chef, apportaient un ton de respect et de courtoisie dans leurs relations avec les femmes. Cela a presque disparu depuis que les rapports entre la France et l'Allemagne sont devenus plus tendus; car ce n'étaient pas seulement les chapeaux et les robes qui venaient d'outre-Rhin, mais aussi ce charme et pour ainsi dire ce « bouquet » que donnent à la vie les coquetteries intellectuelles entre hommes et femmes. Les chapeaux et les robes viennent toujours de Paris, mais les élégantes se sentent mal à l'aise dans un pays où la jeune impératrice qui donne le ton ne s'occupe plus qu'à devenir mère et semble avoir pris pour devise : « Accoucher et prier. »

Oui, les fils, les maris et les frères sont des gens très respectables par l'énergie, le caractère et tout ce qui donne la force à un pays; mais combien cette force est désastreuse pour les femmes! La force prime la grâce plus encore que le droit. Quelle dureté dans cette

dignité! Quel manque d'égards, quelle suprême indifférence chez ces « héros » orgueilleux et égoïstes qui ne demandent pas à leurs compagnes de les comprendre et de les apprécier, mais d'être de bonnes ménagères et d'avoir beaucoup d'enfants!

L'Allemand méprise chez sa femme la toilette, il la veut sans poudre de riz, sans corset, sans talons; mais qu'une autre arrive bien « emparisiennée », il n'est pas long à la préférer.

A l'heure qu'il est, si l'Allemande réfléchissait, elle verrait bien que la vraie patrie de la femme est là où l'on a besoin de son affection et de sa tendresse et que jamais la vie n'a été pour elle aussi triste et aussi vide que depuis que l'on croit cacher sous la gloire des armes le manque de grâce et de charme de la nation. Le malheur attendrit et affine les hommes : c'est parmi les éprouvés et les vaincus que la femme trouve sa véritable patrie.

En Allemagne, l'éducation de la jeune fille n'est pas la même qu'en France. Là-bas, la loi exige qu'à partir de leur septième année les enfants aillent à l'école, et, sauf de très rares exceptions, toutes y vont.

Il y a les « Gemeindeschulen », écoles communales, où l'instruction est absolument gratuite. L'aménagement au point de vue hygiénique et scolaire en est très perfectionné : les salles d'étude sont très hautes, très aérées, et les cours de récréation immenses et plantées d'arbres. On y apprend à lire, à écrire, les quatre règles et le tricot.

Il y a les « Fortbildungschulen », écoles de développement.

Il y a les « séminaires », sortes d'écoles normales où l'on forme des gouvernantes et des institutrices. L'instruction très développée comprend alors les classiques allemands, français et anglais, la physique, la chimie, l'astronomie, etc.

Ce sont là des écoles d'État, « Staatschulen ». Dans les institutions privées, il y a : les « Mittelmädchenschulen », mot à mot : écoles des filles moyennes, et les « Höhertöchterschulen », écoles des filles élevées. Moyennes ou élevées, ce n'est ni de l'âge, ni de la taille des élèves qu'il s'agit, mais de la fortune de leurs parents. Quoique très nombreuses, toutes ces écoles sont toujours bondées. Aussi, dans les grandes villes, il faut voir la sortie entre midi et une heure, lorsque toutes les écolières rentrent chez elles, encombrant les trottoirs, emplissant les rues, les petites avec leur tablier, portant comme les garçons leurs livres dans une gibecière attachée sur le dos, et, suspendue au cou par une courroie, la boîte où l'on met la tartine de dix heures, la boîte en fer-blanc peinte de couleurs criardes, avec ces deux mots : « Bon appétit! » écrits en français sur le couvercle. Les grandes portent la serviette ou le sac à livres sous le bras et marchent d'un air raisonnable en causant des potins de l'école.

En général, les jeunes filles sortent de pension après leur confirmation. Mais, en dehors des écoles que j'ai mentionnées, il y a encore une foule d'établissements spéciaux où des professeurs en renom font des conférences devant un auditoire nombreux. Les jeunes juives y sont très assidues, et, chez elles, la soif d'instruction est plus ardente que chez leurs compagnes, ainsi qu'il arrive d'ailleurs dans tous les autres pays.

Il existe aussi dans les grands centres, à Berlin, Dresde, Leipzig, des pensionnats où les riches bourgeois de province envoient leurs filles, même après leur confirmation. C'est dans ces pensionnats qu'il y a des jours anglais, français et allemands, c'est-à-dire des jours où l'on ne parle exclusivement qu'une de ces trois langues.

Les filles de l'aristocratie pauvre sont élevées et très bien élevées (peinture, musique, etc.,) dans le « Heimathhaus ». Cette institution est placée sous le patronage de l'impératrice Frédéric qui s'en occupe très sérieusement; — ce qui fait que ces « jeunes filles » reçoivent ces bienfaits de l'Anglaise qu'elles détestent et considèrent comme un devoir de ne pas lui en garder la moindre reconnaissance.

L'instruction est très développée en Allemagne : elle l'est jusqu'à la maladie. Lorsqu'elle atteint les classes élevées, peu importe. Les jeunes filles riches, en se mariant, s'aperçoivent que les mathématiques et l'astronomie ne leur servent de rien aux côtés d'un mari qui ne reconnaît que sa supériorité. Plus grand est le mal lorsqu'il sévit sur les filles, riches seulement d'espérances, et qui, escomptant leurs brevets, viennent grossir chaque année la foule des déclassées et des institutrices sans élèves.

A ce propos, il ne faut pas confondre l'institutrice avec « Fraulein ».

Dans presque toutes les bonnes familles allemandes, et même dans la toute petite bourgeoisie, les fillettes ont comme gouvernante une « Fraulein », c'est-à-dire une personne d'une instruction peu étendue, d'une éducation encore moindre, sachant à peine se tenir à table, ne parlant pas même l'allemand d'une façon correcte, mais en revanche pleine de prétentions. « Fraulein » s'occupe de la toilette des enfants, fait des reprises au linge de la maison, conduit la petite fille à la promenade. Elle est toujours mal vue des autres domestiques qui ne lui pardonnent pas de manger à la table des maîtres. En un mot, c'est l'intermédiaire entre la bonne et l'institutrice française, et elle est plus près de la première que de la seconde.

Si « Fraulein » sait le piano, elle ne fait pas sa chambre; si elle parle français, c'est qu'elle est Suissesse : elle prend alors le nom de « Bonne ». Bonne est généralement moins minutieuse que Fraulein. Elle oublie volontiers de remettre des boutons aux bottines des enfants ou de repriser leurs bas; mais elle excelle à faire des nœuds

de ceinture extravagants, ce qui fait dire qu'elle a le « chic français ». C'est pourtant grâce à Bonne qu'on parle la langue de Voltaire dans chaque maison confortable, dans chaque maison qui se respecte.

La langue française ne gagne pas à être enseignée par des Suissesses, et l'air des montagnes paraît lui faire plus de mal que de bien; cependant, plus d'une fois, le voyageur français isolé en pays germanique a dû écouter avec un sourire de reconnaissance une fillette chantant de sa voix grêle : « Au clair de la lune » ou : « Marlborough s'en va-t-en guerre. »

Si l'on tient au français, on tient au moins autant au piano, et je ne crois pas exagérer en affirmant que sur 100 femmes, prises dans la classe aisée naturellement, il y en a 95 qui jouent du piano, et 90 qui parlent français.

Aussi, les cours de piano, les « conservatoires, » sont-ils très nombreux. A Berlin principalement, il y en a partout et c'est effrayant ce que l'on voit de jeunes personnes dans les rues avec leur « musikmappe », carton à musique, au bras. Il faut se méfier de celles qui sortent le matin de trop bonne heure avec la « musik-mappe », qui ne contient pas toujours de la musique. C'est extraordinaire à quels usages servent parfois ces cartons. On voit passer un bout de ruban, ou de dentelle... Enfin c'est très commode, et cela paraît respectable.

La jeune fille allemande doit étudier, jusqu'à se briser les doigts, les sonates de Beethoven et de Mozart. Le plus souvent cette éducation musicale a pour résultat de lui inspirer une profonde horreur pour la musique. Pour être agréable à des parents qui n'y comprennent rien, on fait apprendre à ces pauvres enfants des « morceaux de salon » semés à profusion de traits et de trilles brillants et scintillants, et c'est avec cela que l'on rehausse l'éclat des soirées et des fêtes de la petite bourgeoisie. Et pendant que les « Cloches du Monastère » succèdent à la « Prière d'une Vierge », les papas font leur « skat », et les mamans, devant leur sac à ouvrage, se délectent à l'audition de ces morceaux dont les études les ont déjà à moitié assommées.

Après la musique, le souper chaud; après le souper, on enlève le tapis et l'on danse.

On prend la danse très au sérieux dans les familles allemandes. Au cours de danse, filles et garçons sont mêlés, et c'est là que la jeune fille aime pour la première fois. Dans les classes élevées, les enfants apprennent à danser presque au sortir du maillot, et les leçons commencent de plus en plus tard à mesure que les enfants sont de moins en moins riches.

Dès qu'elle sait écrire, la jeune fille, de quelque milieu et de quelque âge qu'elle soit, copie des poésies dans un album plus ou moins riche et surchargé de dorures. Elle a un autre album où ses

petites camarades d'école écrivent à leur tour des poésies, avec des dédicaces extraordinairement chaleureuses. « Fidèle jusqu'à la mort, seule et unique amie », sont des expressions que l'on rencontre à chaque page dans ces recueils où griffonnent une trentaine d'uniques amies oubliées en changeant de classe.

De dix à quinze ans la jeune fille est « Backfisch », littéralement : poisson frit, fretin. C'est la période transitoire entre l'enfant et la femme, ces quelques années que l'on désigne en France sous le nom d'âge ingrat ou d'âge bête, et pendant lesquelles les robes courtes sont trop courtes et les robes longues trop longues. En Allemagne, c'est le temps où les jeunes filles lisent la Bible pour y chercher les choses qu'on leur cache, et où elles sont amoureuses de leurs professeurs de littérature et d'histoire. Les professeurs de mathématiques et de religion font plus rarement des passions. Elles ont un « Tagebuch », sorte de journal dans lequel elles écrivent leurs petits secrets d'amitié ou d'amour. Elles lisent en cachette Henri Heine et *Werther*, et ne posent plus de questions naïves et embarrassantes à leurs parents. C'est aussi le temps où elles sont redoutables aux grandes personnes : elles veulent tout savoir, ont sous leur traversin une bibliothèque défendue, et on ne peut les chasser du salon. Déjà « Fraulein » n'a plus d'autorité ; quant à « Bonne », on corrige ses fautes de français. et l'on s'étonne qu'elle emploie toujours l'imparfait. On est amoureuse des frères de ses amies ou des amis de ses frères et l'on pense beaucoup au mari à venir. Mais le « Backfisch » ne flirte pas qu'avec les collégiens. Dans ces petites aventures, l'officier joue un grand rôle, et ces messieurs n'ont pas toujours la flirtation platonique. D'ailleurs l'écolière allemande est beaucoup plus avancée, pour ne pas dire corrompue, que l'écolière française, et il ne faut pas s'étonner de cette précocité dans un pays où l'on demande couramment aux jeunes filles, comme sujet de « style », d'analyser ce qu'elles éprouvent à la vue d'un officier qui passe.

Aussitôt qu'elle a été confirmée, la jeune Allemande est traitée en demoiselle. On ne la tutoie plus. Dans les basses classes, elle est apprentie ; dans les familles bourgeoises, on songe à la marier ; elle va à son premier bal et elle sort seule parce qu'en Allemagne on pense que les voitures sont le seul danger auquel soient exposées les petites demoiselles. Ce n'est que dans les familles très riches que la jeune fille sort accompagnée. Son chaperon se recrute alors en Angleterre, et c'est « miss », qui dans la rue se tient aux côtés de Mademoiselle, et qui, à la maison, l'initie aux beautés du *Vicaire de Wakefield*.

La petite bourgeoise, elle, aide sa mère à tenir le ménage : ses fonctions sont d'épousseter le salon et sa chambre. Celles qui n'ont pas d'aptitudes pour la cuisine doivent apprendre à faire leurs robes ;

en un mot, il faut qu'elles se rendent utiles. Elles le font d'ailleurs sans goût et sans intérêt : elles ne vivent que pour le sentiment.

On les mène au théâtre. Sauf les opérettes et les pièces traduites qui viennent de France, elles peuvent tout voir. Le théâtre allemand est généralement chaste, mais le Théâtre-Royal l'est au delà de toute expression. Là, elles ne rencontrent que des vieilles dames, des abonnées qui mangent des oranges pendant les entr'actes. Les hommes fréquentent peu les endroits où l'on joue des pièces sérieuses. Aussi les jeunes filles ne trouvant dans la salle personne à qui s'intéresser, s'intéressent au jeune premier qui reçoit chaque jour de terribles billets doux, tout ce qu'il y a de plus anonyme.

Elles vont avec leurs parents dans les bals de société et de corporations. Les invitations pour les bals des étudiants, des artistes des avocats, sont fort recherchées. La toilette des jeunes filles allemandes ressemble beaucoup à celle des jeunes filles françaises : c'est au fond la même chose, avec moins de goût dans les détails et surtout moins de grâce dans l'ensemble. Les robes sont généralement mal décolletées; mais ce qui fait que les femmes là-bas sont si rarement élégantes, c'est le manque de bons corsets. Sans doute, en cherchant bien, on peut trouver dans les grandes villes de bonnes couturières; mais les bonnes corsetières font absolument défaut, et les raffinées doivent faire venir leurs corsets de Paris ou de Vienne.

C'est dans les bals que la plupart des mariages ont leur premier chapitre. Les connaissances qui s'y font assez cérémonieusement, se renouvellent et se prolongent d'une façon plus intime, l'hiver, sur la glace où, chaque après-midi, la jeune fille vient patiner. Elle rencontre ses danseurs et c'est au rythme des mêmes valses, jouées toujours par les mêmes musiques militaires, que la jeune fille est bercée dans les bras du jeune homme, sur la surface gelée des lacs comme elle l'avait été sur le parquet ciré des salons. Ce sont aussi, d'elle à lui et de lui à elle, les mêmes conversations stéréotypées et banales qui font pourtant battre les cœurs. Si le jeune homme est décidé à se marier, s'il a des intentions sérieuses, il choisit un dimanche de dégel pour faire une visite aux parents, et de ce côté-là aussi la glace est rompue. S'il plaît aux parents, on l'invite à dîner : au dessert il mange avec la jeune fille une philippine, et au premier objet qu'il recevra d'elle, une fleur, un bonbon, il devra dire en français : « J'y pense, » sinon il a perdu. La plupart du temps il perd galamment sa philippine, ce qui lui fournit l'occasion de faire un premier cadeau. Si c'est un garçon très bien, il envoie des fleurs ou une bonbonnière. S'il est simplement bien, il donne un éventail, une boîte de parfumerie ou des gants. Si la jeune fille perd une philippine, elle achète un petit ouvrage qu'elle jure naturellement avoir fait elle-même et l'offre à son amoureux. Si c'est une personne « à éventail ou à

gants », elle donne une petite brosse de poche ou un étui à clef sur lequel est brodé ce mot : « Minuit! » suivi d'un énorme point d'exclamation. En Allemagne les concierges ne tirent pas le cordon la nuit, et les locataires d'une maison ouvrent eux-mêmes la porte de la rue. Cet étui à clef est une douce ironie : il dit au jeune homme que l'on sait fort bien qu'il rentre tard, et le jeune homme le reçoit avec un air « mauvais sujet ». Si la jeune fille est une personne « à fleurs ou à bonbonnière », elle donne un portefeuille sur lequel sont brodés les mots français : « J'y pense » ou : « Ne m'oubliez pas. »

Comme on laisse la jeune fille très libre, la connaissance entre les amoureux est bientôt assez avancée pour qu'on décide les fiançailles. On laisse les fiancés seuls autant qu'ils le veulent; d'ailleurs seuls ou devant le monde ils ne se gênent pas, s'embrassant à chaque minute, candidement, sur la bouche, et rien n'est plus désagréable dans une soirée que le spectacle d'un de ces couples sentimentaux.

Mais, avant cet amour officiel et sérieux, la jeune fille a eu très souvent une demi-douzaine d'amourettes poussées assez loin, très loin même pour des amourettes. Et ici, il est utile de détruire une légende sur la moralité de l'Allemagne. Certes, il se publie en France des ouvrages très dangereux que l'on ne publierait pas en Allemagne; mais, en revanche, il y a dans la littérature de nos voisins une bonne moyenne de choses que les jeunes filles ne doivent pas savoir et qu'elles lisent couramment et ouvertement.

Ce qui m'a paru toujours le plus à craindre dans les lectures pour les jeunes filles, c'est la fausse sentimentalité qui est beaucoup plus pernicieuse que toutes les réalités, si brutales qu'elles puissent être, et c'est surtout en Allemagne qu'elle gâte les idées sur la vie et tapisse les cervelles féminines d'illusions irréalisables. Si je ne m'étends pas sur ce sujet, c'est qu'il a déjà été souvent discuté, même de l'autre côté du Rhin, et que je n'ai pas l'intention d'écrire ici une étude philosophique qui m'entraînerait à des détails inutiles dans une causerie plutôt féminine et mondaine. C'est aussi pour cette raison que je ne parle pas de toutes les classes de la société, m'attachant de préférence aux jeunes filles dont les parents pourraient être des lecteurs de la *Nouvelle Revue*.

Il n'y a aucun pays au monde où les héros des romans que lisent les jeunes filles soient moins réalisés qu'en Allemagne. Ce n'est pas, en effet, l'allure décidée et militaire, les grandes moustaches brunes ou blondes qui font l'esprit romanesque et passionné. Le peu de folies que les Allemands sont capables de faire, ne sont pas pour celles qu'ils épousent, et leurs ménages sont sans galanterie, sans poésie, sans imprévu : c'est la banalité entre quatre murs. Aussitôt qu'elle est mariée, la femme doit absolument renoncer au peu de coquetterie qu'elle apportait à sa toilette de jeune fille. Sa carrière

personnelle, pour ainsi dire, est finie, et sa carrière impersonnelle commence.

La femme mariée et honnête est rarement un être gai, en Allemagne. Ce que je dis là est horrible, et je vais soulever l'indignation de toutes les femmes; mais c'est malheureusement la vérité. Le bonheur du foyer, ce poème du cœur, l'amour dans le mariage, plus beau que la gloire, la femme allemande ne les connaît pas. Le ménage heureux, tel que le rêve l'imagination de la jeune fille et tel que le désire le cœur de la femme, devient tous les jours de plus en plus rare, surtout dans les grandes villes. On serait tenté de croire que les époques de progrès ne valent rien pour le bonheur des ménages. Je ne parle, bien entendu, que des ménages allemands. La plupart des femmes allemandes sont des Francillons bourgeoises qui, après avoir vainement tâché de retenir leurs maris auprès d'elles, se mettent en quête d'un consolateur. Les autres se résignent; mais, lorsqu'elles ne sont pas des sottes et qu'elles réfléchissent tant soit peu, elles passent par des heures terribles d'amertume. Elles ont l'honnêteté désagréable et la vertu ennuyeuse; elles se sentent respectées, mais négligées, et la résignation, cette suprême sagesse, qui est souriante en France, est triste et maussade en Allemagne. Aussi, ces ménages sévères, où l'homme, juché sur toute sa supériorité, domine la femme renfermée dans tout son devoir, ces intérieurs rigides où ne se dépense que la gaieté indispensable pour ne pas mourir, la gaieté rigoureusement hygiénique, respectez-les, admirez-les même, mais n'y passez jamais la soirée : pour peu que vous soyez homme ou femme du monde, une gêne inexprimable vous paralyserait.

Je me suis bien souvent demandé pourquoi cette honnêteté est entourée de tant de sérieux. C'est que la femme n'est que la représentante de la maison, et n'a aucune place dans la société, et cela depuis des siècles. On la laisse dans l'ombre, on la considère comme un être inférieur; réduite à se contenter d'une royauté restreinte, elle n'a jamais l'occasion de développer les qualités de son esprit, de satisfaire les aspirations de sa nature. Elle s'habitue à être appréciée négativement : jamais une attention, jamais une flatterie et, pour employer une expression qui éveille, malgré sa banalité, l'idée de galanterie, d'amabilité, de civilisation, on ne lui fait pas la cour. Elle accepte presque militairement les observations de son seigneur et maître auquel elle reconnaît une autorité absolue. Il ne consulte pas, il commande. Elle ne discute pas, elle obéit. Il n'y a pas de camaraderie, il y a une hiérarchie.

La bourgeoise simple et honnête ne rencontre rien autour d'elle, dans sa vie, qui puisse l'égayer et l'envelopper dans cette sérénité mouvementée qui est la grâce des Parisiennes. L'Allemande dé-

pend trop de l'homme : il domine toute son existence. Si elle en a trouvé un auquel elle croie pouvoir s'attacher, c'est tout d'un coup et de tout son être, corps et âme, qu'elle se donne. La voilà absorbée complètement et elle n'a pas l'allure aimable et l'insouciance que donne la gaieté. Ah! la gaieté! C'est une richesse qu'il ne faut pas mépriser, et malheureusement la femme allemande n'y prend pas assez garde. Et pourtant, c'est à la gaieté que tant de femmes, qui sont loin d'être jolies, doivent leur succès! C'est en souriant qu'il faut supporter les contraintes morales de la vie, comme on supporte un corset trop serré ou des bottines trop étroites.

Montrez vos dents et cachez vos larmes, Mesdames, et peut-être vos maris n'iront-ils pas tous les soirs s'installer aux tablés des brasseries ou assister aux séances ordinaires et extraordinaires de tous les comités et de toutes les sociétés où ils se sont fait inscrire pour avoir de bons prétextes de passer leurs soirées dehors.

Il faut dire qu'il y a du mérite à être gai, là-bas. Cela demande un talent énorme, car, en vérité, on y manque de toute espèce d'encouragement. Gaieté y est synonyme de folie. On raisonne trop : il n'y a rien d'irréfléchi, ni d'imprévu, pas de naïveté, pas d'élan. C'est le *pourquoi* qui tue tout. La crainte du ridicule paralyse toute initiative et l'on n'ose pas s'amuser. Aussi, en dehors des fêtes religieuses ou officielles, anniversaires d'avènements ou de grandes naissances, il n'y a pas de fêtes populaires. Le carnaval n'existe que de nom et les bals travestis sont très rares.

On n'aime pas l'originalité et l'on ne doit rien se permettre qui sorte de l'ordinaire, de la bonne routine. Gare à celui ou à celle qui prétend avoir un goût ou une opinion personnels. Tout est classé, enregimenté, étiqueté d'avance, et c'est pourquoi l'on apporte si peu de perfectionnements à l'art de vivre et l'on n'invente rien qui puisse ajouter au bien-être et au confort. Si l'on fait quelques progrès, c'est bien lentement. Au surplus, on n'invente rien, on imite, et il faut toujours des années d'habitude et de sanction avant qu'une mode prenne. Jamais une Allemande ne lancerait une mode, ce dont la Viennoise est fort capable. La Berlinoise élégante doit toujours composer ses robes d'après des copies, souvent très mal comprises, de modèles parisiens ou viennois. Lorsqu'elle trouve de jolies robes, elle ne sait pas les porter, en quoi elle est très excusable, car pour elle les occasions de s'habiller sont si rares qu'elle ne peut pas avoir le *métier*. Quoiqu'il y ait plus de douze théâtres à Berlin, on ne s'habille dans aucun, et, dans ces salles surchargées de dorures et baignées de lumière électrique, on voit les Berlinoises en robes noires, quelquefois garnies de jais, mais le plus souvent en laine. A l'Opéra même, aux fauteuils de balcon, une pauvre petite robe claire, bien montante, fait l'effet d'une fantaisie

extravagante. Elles sont, au demeurant, les dignes compagnes de ces messieurs qui portent la longue redingote ou le veston court; car la toilette de soirée, l'habit que le Parisien endosse machinalement, pour un dîner où il y a quatre personnes, quelquefois pour rien, par habitude, l'habit est une corvée pour les hommes en Allemagne. C'en est au point que dans les grands bals publics, pour ne pas effrayer les hommes, on a bien soin de mettre en grosses lettres sur les affiches : *L'habit n'est pas obligatoire.* Les femmes portent volontiers le jersey. L'Allemande ne connaît pas toutes les nuances qu'une femme « qui sait » apporte au choix de ses toilettes. Si une robe est neuve et jolie, elle la met indistinctement dans toutes les occasions où elle veut être élégante, et un costume tailleur anglais, un costume de courses, sera tranquillement porté par une Berlinoise qui va à l'Opéra. Elle mettra, pour ses sorties matinales, une capote à fleurs et à plumes, quitte à mettre une méchante toque pour faire des visites très cérémonieuses. Une femme qui n'est pas absolument comme toutes les autres est bien vite mal jugée, car chacune se méfie de sa voisine, sauf de très rares exceptions, et l'indulgence n'est pas la primordiale qualité. Si une femme porte des manches bouffantes avant qu'elles soient éditées dans les grands magasins de confections, elle passe aussitôt, aux yeux de son entourage, pour une excentrique qui néglige son ménage. On dirait vite d'une femme qui s'occupe de peinture et de littérature qu'elle ferait bien mieux de raccommoder ses bas. Une femme qui porte des bas de soie est presque déchue. Ah! ce ne sont pas des chercheuses et des compliquées. Leur nature n'est ni assez inquiétante, ni assez inquiète, pour tenter l'observation d'un psychologue, car c'est l'invisible multitude des âmes de leurs contemporaines, j'entends celles qui ont quelque noblesse et qui sont capables d'inquiétudes, qui sollicite et détermine par je ne sais quelle influence éparse dans l'air, par quelle pesée obscure, les Dumas et les Bourget à faire, sur le théâtre et dans le roman, leurs chefs-d'œuvre d'observation féminine.

La femme allemande est très réfléchie; mais elle est pleine de préjugés : « elle a des sentiments profonds et des idées limitées ». Ces préjugés font qu'on ne lui demande pas dans le travail et dans les affaires cette collaboration, cette association intellectuelle que la femme française apporte si merveilleusement. Aussi la vie des employées et des ouvrières est triste et sans charmes. Elles ne mettent même pas de goût à leurs récréations. Ce n'est pas leur faute : mais celle des mœurs du pays. La manière dont la journée est coupée par les repas est très incommode. On mange cinq fois par jour; mais on mange mal et sans plaisir, surtout dans les basses classes. L'Allemand n'a pas le respect du repas comme le Français. Il n'a ni la même variété de mets, ni les mêmes soins à les servir. On mange

vite et, pour ainsi dire, sur le coin de la table. Il y a beaucoup d'ouvrières qui, plus encore par goût que par économie, ne se nourrissent que de café au lait et de tartines. Avant le dîner de midi, on a déjà déjeuné deux fois, principalement avec du pain et du beurre, « Butterbrod », et à quatre heures et le soir, c'est encore le « Butterbrod » qui fait les frais principaux du goûter et du souper. Au souper, quand les moyens le permettent, on boit de la bière.

La bonne ménagère allemande est très inférieure à la bonne ménagère française. Même dans les maisons riches on ne sait ni composer un menu correct, ni dresser un couvert qui « ait de l'œil », et s'il y a un grand dîner, la maîtresse de la maison doit avoir recours à un maître d'hôtel. Ce n'est que chez les gens qui ont voyagé et beaucoup vu, chez les israélites notamment, que les femmes comprennent le luxe et le confort de la table. La bonne ménagère va elle-même au marché avec sa cuisinière. Elle surveille la préparation du repas, elle y aide au besoin, car les cordons bleus n'ont pas un talent très remarquable, et les fritures que fait à Paris la moindre concierge sont considérées là-bas comme de la haute cuisine.

La maîtresse de maison ne donne à son entourage aucune couleur, aucun ton : la personnalité n'existe pas, il n'y a que des castes. Les femmes des officiers et des employés passent leur vie à chercher à se tirer d'affaire le mieux possible avec les minces traitements de leurs maris, et cette constante préoccupation leur dessèche l'esprit. Elles ont le mépris des agréments de la vie, mépris forcé, il est vrai, et le prestige attaché à la position de leurs maris doit remplacer pour elles toutes les satisfactions. Jalouses des plus riches et dédaigneuses des moins fortunées, elles traitent seulement avec leurs égales, se plaignent mutuellement des difficultés du ménage et ne s'intéressent qu'aux avancements dans les bureaux et aux promotions dans l'armée. Elles n'ont pas d'aspirations, mais en revanche beaucoup de prétentions. Elles représentent cette espèce de femmes dont l'Allemagne est si fière, que l'on appelle « das deutsche Weib », la femme allemande. Or, « das deutsche Weib » serait chez nous ni plus ni moins que Mme Prudhomme. Chacun prend son idéal où il le trouve. Pour nos voisins, il se résume dans l'être le plus désagréable et le plus fade que l'on puisse rêver : la femme blonde à bandeaux plats, tricotant toujours, et ne détricotant que pour moucher les enfants ou faire le plat favori de son mari. Voilà la femme telle que Guillaume II la souhaite à son peuple, car ce jeune monarque les juge toutes d'après son insignifiante épouse. Sur ce point-là encore, il est d'accord avec son grand chancelier. M. de Bismarck en effet a la femme supérieure en horreur. Il la trouve gênante et superflue. Tout en aimant beaucoup sa femme et sa fille, la comtesse Rantzau, il les a toujours reléguées dans sa vie au se-

cond plan, et l'on se souvient de toutes les peines que le vieux ministre s'est données pour écarter de la politique et des affaires l'impératrice Frédéric, qui, elle, était une personnalité.

Les Allemandes ne sont pas pieuses par nature : cependant, depuis quelques années, elles tendent à revenir à la religion. Mais ce n'est pas dans le protestantisme sec et rigide qu'elles trouveront le mysticisme et l'idéal dont elles sont privées. Quand la religion est aussi froide que la vie, elle n'est pas un besoin et encore moins une consolation. De même qu'elles sont sans passion terrestre, elles sont sans ferveur divine et, par conséquent, n'ont pas plus de curiosités mondaines que de recherches de toilette intellectuelle. Ceci paraît paradoxal ; mais la religion n'est-elle pas le plus troublant des romans ? Une fervente, je ne dis pas une dévote, est toujours romanesque, et dans toute extatique il y a le germe d'une pécheresse. Mais les Allemandes se contentent de lire les romans en vogue en y cherchant toutes les émotions dont est sevrée leur pauvre existence. Quant aux journaux, il leur suffit d'y lire les faits-divers. Leur goût pour l'art en général n'est pas très développé ; pour la musique, il l'est davantage. Comme je l'ai déjà dit plus haut, l'éducation musicale tient une place très importante en Allemagne. Il n'y a pas de maison où la femme ne chante les romances de Schubert et ne joue les nocturnes de Chopin. Les hommes font sauter les bébés sur leurs genoux en fredonnant des opérettes françaises ; en général, en fait de musique, ils s'en tiennent là.

Avec l'existence qu'elle mène, rien n'est plus facile que de conquérir le cœur d'une femme allemande. Elle est si reléguée d'ordinaire, que le premier qui s'occupe d'elle ou qui paraît simplement s'apercevoir qu'elle existe, est certain d'être courtisé par elle, car elle en est réduite là. Bien entendu, je ne parle pas de la « deutsche Biederweib », la femme allemande par excellence : celle-là, non.

Toute réflexion faite, il y en a si peu qui souffrent de cet état de choses que cela ne compte vraiment pas, et la grande majorité s'en contente.

« Que voulez-vous, me disait l'une d'elles, je n'ai jamais mon mari près de moi : il est membre de toutes les sociétés possibles pour l'amélioration du sort des femmes et la sauvegarde de notre moralité, ce qui fait qu'il me laisse seule tous les soirs, me donnant avec le temps nécessaire toutes les occasions d'amener chez lui ces horribles malheurs qu'il prend tant de peine à éviter aux autres. Au commencement, j'ai beaucoup souffert. Puis, comme je n'ai pas voulu chercher l'occasion, je suis restée honnête. » C'était la femme d'un haut fonctionnaire ; elle disait cela avec un petit ton de regret, et comme je lui demandais de quelle façon elle passait ses soirées, elle me répondit : « Je lis des romans français. »

L'Allemande vieillit beaucoup plus vite que la Française. Elle n'a pas ces dix années de transition que la Française a l'art de rendre imperceptibles et qu'elle sait si bien utiliser. En France, la femme a l'âge qu'elle veut paraître; plus encore qu'aux fards c'est à son esprit et à sa gaieté qu'elle doit, comme dit le poète,

Jeunesse de visage et jeunesse de cœur.

En Allemagne, dans ce pays triste, la vieillesse est triste. La famille et la fortune peuvent la rendre plus supportable et l'adoucir un peu; mais fût-elle comme intelligence et comme esprit un mélange de George Sand et de Mme de Staël, dès que la jeunesse s'est envolée, la femme n'existe plus pour ces hommes du Nord qui sont restés de véritables barbares. Ils n'ont pas ces traditions de politesse et cette hérédité de galanterie qui font qu'en France, une vieille femme est écoutée lorsqu'elle cause et sait causer, non pas tant pour ses souvenirs et son expérience que parce qu'avec leur tendresse et leur souplesse d'esprit, les hommes respectent en elle une évocation de leur mère.

Tout ce que je viens de dire se rapporte surtout à la Berlinoise, car (de même que la Parisienne pour la France), c'est elle qui donne la caractéristique des femmes de son pays. La provinciale est ou beaucoup plus banale que la femme de la capitale, ou beaucoup supérieure. La vie étant moins mouvementée, moins distraite, elle a beaucoup plus de temps pour réfléchir et descendre en elle. Il s'ensuit qu'elle s'intéresse plus sérieusement à certaines choses, ou bien alors elle est d'une indifférence effrayante, d'une nullité extraordinaire; intellectuellement elle ne vit plus, elle végète. D'après ce que j'ai vu, c'est dans les petites villes et à la campagne principalement que l'on rencontre la meilleure espèce de femmes. Elles ont le temps de lire et de diriger leurs lectures; et puis je crois que le contact intime de la vieille nature profite plus à l'âme féminine que les magasins de nouveautés, les conférences en vogue et les premières des grands et petits théâtres. Il y a des cercles de femmes où l'on reçoit les journaux illustrés et les revues qui font le tour des abonnées, enveloppés de cartons bleus ou gris, et qui parviennent à la dernière lectrice horriblement couverts de taches de café. Par ces journaux où écrivent la plupart des auteurs d'une certaine renommée, elles se tiennent au courant de la littérature de leur pays.

L'Allemagne très en progrès depuis ses dernières victoires est restée en arrière sous le rapport de la littérature. C'est en France que les Allemands vont chercher les modèles du roman et du théâtre. Je n'aborderais pas cette question, si la recherche de ce point faible ne trouvait pas sa place dans cet article. C'est qu'en effet les sujets de drames ou de romans ne peuvent être attachants, vrais et bien

compris, quand les auteurs ne prennent pas à tâche d'étudier la femme qui, après tout et dans tous les pays, est le mobile de toute action, la cause de tout effet sortant de la banalité. Les héroïnes des romans et des comédies sont peintes d'après un cliché accepté par la grande foule des gens qui se prêtent les livres sans les acheter. On conçoit le réalisme d'après les choses grossières qu'a pu écrire tel auteur en renom. On lit *Nana* et *Pot-Bouille* avec une curiosité malsaine, comme les collégiens lisent Rabelais, et l'on n'apprécie nullement les beautés de premier ordre qu'on y rencontre. Les imitateurs qui se disent de l'école naturaliste n'en imitent que les côtés vilains, et la littérature française n'est bien comprise que par les auteurs qui ont fait leurs études en France.

Les « Frau Bovary » attendent encore leur Flaubert : ce sont des petites perverses banales ; et la femme du monde attend encore son Balzac. Quant aux femmes intelligentes, aux femmes qui s'intéressent à tout, que peuvent-elles attendre dans un pays où le maître des maîtres a dit : « Pas de jupons dans la politique. »

Voilà tout ce que je sais de la femme allemande, Madame, et ce n'est pourtant pas faute d'avoir vécu avec elle. Mais elle joue un si petit rôle dans la société d'outre-Rhin, elle compte pour si peu dans la vie des hommes allemands, elle tient si peu de place dans la littérature germanique, qu'on en est réduit au simple énoncé des faits, à l'humble compte rendu de ce que l'on a vu. Ce n'est pas en Allemagne que l'on a trouvé la devise si française : « Ma dame et mon droit. » On n'y a pas de dame et elle n'y a aucun droit. Ce n'est pas en Allemagne que l'on permettra à une femme d'avoir une opinion à elle : elle est restée la Germaine, la servante de l'homme telle que la décrit Tacite.

Et si l'on voulait résumer ce que la littérature allemande a dit de la femme, il faudrait citer la phrase blessante que Gœthe a placée dans la bouche de Méphistophélès et le chapitre injurieux de Schopenhauer sur les femmes.

On me reprochera peut-être de ne pas avoir été tendre, d'avoir oublié la phrase célèbre (elle est française, n'est-ce pas?) : « Il ne faut jamais frapper une femme, même avec une fleur. »

Mais la défense s'applique-t-elle aussi à une femme parlant d'autres femmes? Je ne crois pas.

Et puis, je ne frappe pas la femme allemande, je ne l'égratigne même pas! Je la plains.

Anne St-CÈRE.

AMOUR SANS NOM[1]

DEUXIÈME PARTIE

VIII

C'est à Luchon, deux ans avant son mariage, que la future comtesse de Val Saint-Pé avait aperçu Georges Fergueil pour la première fois. La rencontre eut lieu sur ce charmant chemin en lacets, ombragé de beaux arbres, qui part de l'établissement et va rejoindre le sentier de Superbagnères en passant par la Fontaine d'amour. Georges montait lentement, appuyé sur une canne. Il y avait trois mois qu'il était arrivé à Toulon venant d'Hanoï, maigre comme un clou, le teint brûlé comme une brique trop cuite, avec un coup de lance au côté gauche de la poitrine qui le faisait encore souffrir de temps en temps. A vrai dire, on l'avait embarqué là-bas avec la pensée qu'il mourrait probablement en route, mais qu'il mourrait certainement s'il ne partait pas. Ces trois mois passés à Paris lui avaient un peu blanchi la peau, mais ne lui avait pas rendu la santé, la gaîté non plus.

Georges portait son uniforme de petite tenue. Il allait le dos rond parce qu'il montait, et la tête basse parce qu'il était triste.

Gabrielle descendait. Elle avait dix-huit ans, une délicieuse toilette à mille plis, un chapeau de paille arrangé par les fées, d'adorables petites bottines qui laissaient sur le sable une empreinte invraisemblable. Elle avait l'aurore dans les cheveux, dans les yeux, dans son teint éblouissant de blonde qui n'aurait eu qu'une nuance à franchir pour être rousse. Elle n'était pas seule. Mme Berthomieu, la femme du banquier de la rue de la Chaussée-d'Antin, Berthomieu junior, et son amie Adrienne l'accompagnaient. Derrière elles venaient quatre ou cinq jeunes gens, adorateurs de Mme Berthomieu depuis plus ou moins longtemps, et amoureux de Gabrielle depuis qu'ils la connaissaient,

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 mai 1889.

c'est-à-dire depuis une moyenne de cinq quarts d'heure. Les deux jeunes filles étaient arrivées la veille avec le baron Roger, ce dernier en route pour Oran où il allait acheter une forêt de chênes-lièges. Le baron avait confié sa fille à la femme de son banquier installée à Luchon pour quelques semaines. Tout ce monde était fort gai, malgré peut-être un peu de dépit chez Mme Berthomieu, belle personne de trente ans habituée à briller au premier rang et que la présence de Gabrielle réduisait visiblement au rôle d'étoile secondaire. Elle s'en consolait en se disant qu'il n'y a point de charme capable de lutter contre la magie de ces mots : Héritière à marier; trois millions de dot!

Georges se rangea pour laisser passer et s'arrêta une minute, regardant dévaler par les lacets ce tourbillon de gaîté, de santé, de jeunesse et de bonheur. Tous riaient : les jeunes gens parce qu'ils croyaient dire des choses prodigieusement spirituelles; la femme du banquier pour donner l'exemple, en bonne maîtresse de maison, peut-être un peu aussi pour montrer ses dents, qu'elle avait charmantes, et dissimuler son dépit; Gabrielle, parce qu'il faisait beau et qu'elle se sentait heureuse. Adrienne elle-même, toujours un peu grave, souriait.

Georges soupira; quelqu'un lui frappa sur l'épaule.

— Eh! bonjour, capitaine!... Comment ai-je le plaisir de vous trouver ici?

C'était le mari de la belle Alcée, M. Berthomieu junior, laissé quelque peu en arrière comme il arrive aux gens sérieux. Georges lui rendit sa poignée de main et lui expliqua sa présence à Luchon.

— Vous avez bien fait de venir. Les eaux et l'air de la montagne vous remettront sur pied. Et puis, le repos... la tranquillité d'esprit... Vous vous étiez beaucoup fatigué avec votre affaire.

— Oui, beaucoup.

— Peut-on vous demander où vous en êtes?

— Oh! parfaitement... C'est fini.

— Ah!... vous y renoncez?

— J'y renonce.

Le banquier prit la main du jeune homme et la lui secoua chaleureusement.

— Laissez-moi vous féliciter. Non, sérieusement!... Vous savez que je vous veux du bien. J'ai connu votre père, un honnête homme qui n'a pas eu de chance. Vous auriez réussi à Paris

que vous auriez échoué là-bas. Ces affaires de mines sont des gouffres, sans jeu de mots. Croyez-moi, vous valez mieux que cela. Un moment j'ai eu peur pour vous. Je vous voyais emballé. Tenez, j'ai refusé de vous aider, je suis sûr que vous m'en avez voulu... Si... si!... Mon Dieu, c'est tellement naturel!... On a une idée, on la croit bonne... Alors, pourquoi nous refuser un coup de main? Si vous saviez ce qu'il faut essuyer de choses désagréables de gens qui viennent nous proposer leurs découvertes!... Je ne dis pas ça pour vous; au contraire. Vous avez compris tout de suite. Aussi, parole de banquier, si jamais je peux faire quelque chose pour vous...

— Vous êtes trop bon.

— Savez-vous ce qu'il vous faudrait, tout simplement?... Un bon mariage. Vous avez vingt-huit ans; vous êtes capitaine, décoré, sorti de l'École... Vous pouvez épouser qui vous voudrez. Voulez-vous que j'en parle à Mme Berthomieu? Les femmes adorent brasser des combinaisons matrimoniales.

— Merci, dit Georges, je suis un sauvage.

— Bast, on vous apprivoisera. Pour commencer, je vais vous présenter. Vous dînerez avec nous ce soir. Pas de mais!... Mme Berthomieu ne me pardonnerait pas.

Le banquier avait passé son bras sous celui du capitaine et l'entraînait tout en parlant, avec cette autorité presque irrésistible qui naît d'une solide confiance en soi fermement assise sur un gros coffre-fort.

— Permettez-moi, ma chère, de vous présenter M. Georges Fergueil, une victime des Pavillons-Noirs. Je n'ai pas besoin de le recommander à vos bons soins, et je suis sûr que Mlle Roger et Mlle Adrienne se feront un plaisir de contribuer à sa cure.

— N'en doutez pas! répondit gracieusement la jeune femme. Gabrielle sourit au nouveau venu; Adrienne s'inclina. Georges remercia comme il faut, mais sans enthousiasme.

— Est-ce qu'il est gravement malade? demanda Mme Berthomieu quand il fut parti. Il a l'air bien triste.

— Mais non! fit le banquier avec cette belle insouciance que l'on garde pour les maux d'autrui. Un méchant coup de lance dont il a failli mourir; mais il y a cinq mois de cela! Il est arrivé à Toulon presque guéri. Ce sont des ennuis qu'il va chercher. Je veux lui faire passer cela. Vous m'y aiderez, ma chère.

Le banquier jeta un coup d'œil du côté de Gabrielle, se pinça les lèvres et ajouta en baissant un peu la voix :

— Nous en causerons.

IX

Le père de Georges, un riche négociant, pris sur le tard de la rage de la spéculation, était mort plus que ruiné, insolvable. Ce fut un coup de foudre pour le jeune homme. Jusque-là il avait vécu sans souci, travaillant par goût, sûr de l'avenir, car, avec la fortune de sa mère qu'il avait perdue jeune et sa solde de lieutenant, il se considérait comme riche. Sorti de l'École dans les premiers rangs, il avait choisi l'artillerie de propos délibéré, contrariant fort le vieux Fergueil qui, tout entiché d'entreprises minières, se réjouissait d'avoir sous la main un ingénieur.

— Je n'ai pas la vocation des affaires, disait-il.

Mais, la fortune de sa mère partagée aux créanciers jusqu'au dernier sou, il se trouvait en face d'un passif de cinq cent mille francs. Ce n'était pas avec sa solde qu'il pouvait jamais, comme il y était bien résolu, libérer la mémoire de son père. Il se résignait à donner sa démission quand il reçut l'ordre de partir pour le Tonkin, où on se battait. Il obéit, naturellement. Au bout de dix-huit mois il avait reçu deux égratignures, subi quelques accès de fièvre et détruit pour son compte une douzaine de bandes, qui d'ailleurs se reformaient le lendemain. Il venait de passer capitaine. Il commençait à connaître le pays. Il avait appris l'annamite.

Apprendre l'annamite avait été sa ressource contre l'ennui pendant les périodes d'inaction. Il s'était choisi deux professeurs, dont un du sexe féminin, — honni soit qui mal y pense ! Les femmes ont un génie particulier pour l'enseignement des langues. Celle-ci avait seize ou dix-huit ans. Quoiqu'un peu brune, elle n'était pas laide. Elle s'appelait Mi Chi et se fourrait de petites boulettes de suif parfumé sous les aisselles. Du reste, à part l'instruction qu'elle lui donna, elle ne parut pas devoir exercer sur la destinée de son élève une influence quelconque.

Le professeur mâle s'appelait Lu. Il avait probablement d'autres noms. C'était le fils d'un Chinois et d'une femme du pays qui avait appris l'anglais en Australie où il était allé chercher fortune. Comme il baragouinait aussi le français, on l'avait engagé en qualité d'interprète. C'était un homme d'une quarantaine d'an-

nées, petit mais trapu, robuste, infatigable, intelligent et rusé. On se défiait de lui. Vers l'époque où Georges venait de passer capitaine, il arriva que Lu disparut dans des circonstances équivoques. Un détachement avait été surpris, gravement compromis, sauvé à force d'énergie au prix de pertes cruelles. Une trahison paraissait probable, et la disparition de l'interprète confirmait singulièrement cette probabilité. Cependant, au bout de six semaines, M. Lu se montrait de nouveau, sortant on ne savait d'où, mais les poches pleines. Cette dernière preuve était presque superflue. Georges eut quelque peine à empêcher l'exécution immédiate et sans autre formalité de son professeur. Ayant obtenu, grâce à son élève, les honneurs du conseil de guerre, M. Lu se défendit avec beaucoup de sang-froid. Enveloppé par les ennemis, à ce qu'il prétendait, il avait eu beaucoup de mal à sauver sa vie. On l'avait emmené fort loin, vers la frontière chinoise. Enfin il s'était échappé, avec grand péril, et priait humblement messieurs les officiers français de ne pas le prendre pour un traître, accusation qui lui faisait horreur. Quant à l'argent, il n'avait pas cru mal faire de le recueillir dans les poches des ennemis en même temps qu'il leur dérobait sa personne. C'était de bonne guerre. Si toutefois ces messieurs blâmaient cette manière d'agir, il était prêt à remettre la somme entière en leurs mains, tenant à leur estime par-dessus tout. Cette défense baragouinée en français bizarre, avec des métaphores orientales, n'aurait probablement pas convaincu ses juges. Fort heureusement pour lui, Georges prit sa défense, fit observer que cette histoire, dans son ensemble, n'avait rien d'invraisemblable, sauf pour l'argent que M. Lu avait probablement volé à d'autres que les Pavillons-Noirs. Mais ceci n'était qu'une bagatelle et ne valait pas qu'on fît tomber une tête. fût-ce la tête d'un métis chinois. Les membres du conseil ne furent peut-être pas très convaincus, mais ils ne demandaient qu'à faire plaisir au défenseur et, après tout, le doute devait suffire en théorie pour l'acquittement, quoique dans la pratique de la guerre ce fût plutôt le contraire qui prévalût. Ainsi, M. Lu se tira d'affaire avec une invitation à surveiller ses faits et gestes. Cette invitation n'était pas nécessaire ; l'interprète savait qu'il ne verrait la mort de plus près qu'une seule fois.

Sa reconnaissance ne fut pas bruyante. Il s'inclina profondément devant Georges et lui déclara qu'ayant eu le malheur de ne jamais connaître son père, ce serait lui, Georges Fergueil, qu'il

considérerait à l'avenir comme le véritable auteur de ses jours. Cette adoption à rebours, qui manquait audacieusement de respect à la chronologie, arracha un sourire au triste capitaine. Après quoi, chacun alla à ses affaires. M. Lu trouva moyen de se faufiler dans l'état-major du général Millot, pendant que Georges suivait la brigade de Négrier en marche sur Hung-Hoa.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans que le jeune homme revît son protégé. C'était après la retraite de Lang-Son. On se battait plus que jamais. Georges, après une journée de marche fatigante, allait essayer de prendre un peu de repos, quand on vint lui dire que M. Lu, blessé et mourant dans une paillote du même village, venait d'apprendre son arrivée et demandait à lui parler. Georges, assez surpris, car si les balles pleuvaient assez dru, son professeur d'annamite avait toujours fait preuve d'une adresse rare à les éviter, suivit sans observation le messager de mauvaises nouvelles. Il trouva M. Lu râlant sur une natte, et parfaitement résigné, selon l'habitude de sa race. Il avait une balle dans le ventre et se préparait à rejoindre ses ancêtres, quand l'arrivée du détachement de Georges lui avait donné l'idée d'un acte de gratitude. Il ne s'agissait de rien moins que du secret de son absence et de cette petite fortune qui avait failli lui coûter la vie. Très réellement fait prisonnier par une bande de rebelles, il n'avait pu s'échapper qu'après une marche de plusieurs jours et dans la direction de la frontière de Chine. Là il s'était trouvé perdu, en pleine montagne, dans une région coupée de vallées stériles et de forêts impénétrables. Il avait marché plusieurs jours au hasard, au risque imminent de mourir de faim. Enfin, il avait réussi à s'en tirer. Mais pour le dédommager de ses peines, il avait suffi d'une halte au bord d'un ruisseau, où quelques grains arrondis d'une matière jaunâtre avaient attiré son attention.

— De l'or! fit Georges en allongeant les lèvres d'un air incrédule. M. Lu lui serra le poignet, et son visage, d'un jaune plus foncé que les pépites dont il parlait, s'éclaira d'une sorte de rayonnement.

— Oui, de l'or ! Je ne pouvais pas m'y tromper. Je suis allé à Melbourne. J'ai travaillé dans les mines. Ah ! si j'avais eu des vivres, un cheval, la certitude de m'en tirer, seulement ! Mais j'étais épuisé de fatigue ; je vivais de racines depuis deux jours ; je ne savais pas même où j'étais, ni comment j'en sortirais. Ce-

pendant j'ai passé là une journée, la plus belle de ma vie! N'avez-vous jamais fait ce rêve, monsieur Fergueil, de marcher sur des millions?

— Des millions?

— Oui, des millions! Mais il ne suffit pas de savoir où les prendre. Il faut pouvoir les arracher aux veines du roc, les emporter, les défendre. Le hasard m'avait fait tomber sur un nid de « nuggets », comme nous disions là-bas, à Bendigo. Mais la masse du métal est engagée dans la roche. Il faudrait des pics, de la poudre, des machines. Il faudrait une expédition régulièrement organisée... et la paix! Ce sera bien assez difficile, sans les réguliers chinois et les Pavillons-Noirs, de faire arriver nos millions intacts à la banque d'Hanoï.

M. Lu s'était oublié. Une douleur plus vive le ramena au sentiment de la réalité. Il eut un sourire terreux, but une gorgée de thé tiède et continua, plus calme :

— Je dis nos millions, mais je n'en profiterai pas. Je serai mort avant le jour. Monsieur Fergueil, vous m'avez empêché une fois d'être tué comme un chien, et je vous ai appelé mon père, quoique je sois plus vieux que vous, surtout maintenant. Promettez-moi de me faire enterrer décemment, et je vous dirai où se trouve l'or.

X

Six mois plus tard, Georges était employé sur le haut fleuve, à la poursuite de ces fameuses bandes qu'on exterminait toujours et dont on ne se débarrassait jamais. Un grand gaillard plus ou moins régulier, le voyant fort occupé avec une demi-douzaine de ses camarades, profita de l'occasion pour lui fourrer entre les côtes le plus qu'il put du fer d'une lance. Un bon procédé en vaut un autre; Georges eut le temps de lui brûler la cervelle d'un coup de revolver avant de tomber par terre, c'est-à-dire, naturellement, dans la boue.

Ces six mois n'avaient pas été tout à fait perdus pour le jeune homme. Si les compagnons du rebelle expédié par lui avaient eu le temps de le fouiller après lui avoir coupé la tête comme c'était leur intention, ils auraient trouvé dans la poche intérieure de sa vareuse un morceau de papier crasseux qui était le suprême cadeau de son ami Lu. Ce morceau de papier était une carte tracée de mémoire avec une sûreté merveilleuse, grossière et précise,

et qui lui avait permis de refaire en quelques jours, grâce à la retraite des forces chinoises, le voyage forcé du défunt interprète. Il avait vu de ses yeux et touché de ses mains non des pépites qui lui importaient peu, car, seul et dépourvu de moyens de transport, il n'aurait pu en emporter que pour une somme insignifiante, mais la roche même qui leur servait de gangue, le quartz aux veines d'or, largement répandu sur un espace considérable. Vingt fois, sur vingt points différents, il avait, à coups de marteau d'acier, prélevé des échantillons, et partout le résultat s'était trouvé le même. C'était la fortune, une fortune énorme, qui attendait là, depuis la formation des collines, le premier coup de pic du mineur.

Seulement, comme l'en avait prévenu le premier inventeur, le pic ne suffisait pas. La nature des filons, la structure de la roche exigeaient une exploitation régulière, armée d'engins puissants, dirigée par un chef habile. Quelques pionniers isolés auraient sans doute fait des trouvailles, mais au prix d'un travail ingrat et, sous ce ciel de plomb, mortel à l'Européen.

Avec un demi-million de capital, — moins du quart de ce qu'avait possédé son père, — Georges calculait qu'il aurait des abris, des machines, des explosifs, une petite armée de coolies, les moyens de transport indispensables. Le terrain exploré par lui contenait de l'or pour vingt fois cette somme ; et il négligeait les trouvailles possibles, il comptait largement les dépenses, il enrichissait l'ingénieur. Mais l'ingénieur, ce serait lui, si merveilleusement apte à cette tâche, préparé par ses premières études, les rapports que, plus d'une fois, lui avait demandés son père, connaissant le pays, habitué à commander les indigènes, parlant couramment leur idiome. Dans ces conditions, avec une concession en règle qui devait être facile à obtenir, le terrain n'étant revendiqué par personne, comment le capital engagé pouvait-il courir le moindre risque? Comment ne trouverait-il pas dix prêteurs pour un ? En un an d'exploitation, le capital serait décuplé, les créanciers de son père remboursés ; il serait libre, il serait riche !

Dans cette disposition d'esprit, Georges avait très mal pris son coup de lance. L'auteur responsable avait pu s'en apercevoir. Cependant ce coup de lance avait son bon côté ; il hâtait le rapatriement du jeune homme qui ne voulait pas donner sa démission. Pour commencer, il l'autorisait à se faire rapporter à Hanoï

où il pourrait s'occuper des premières démarches en vue de sa concession. Il en avait pris aussi exactement que possible la latitude et la longitude, dressé la carte avec un peu plus de précision que M. Lu, — quoique celui-ci, avec son instinct d'aventurier pour tout instrument, eût produit relativement un chef-d'œuvre, — et il ne prévoyait pas d'autres difficultés que les délais administratifs et légaux; mais de son côté, pour guérir et trouver un demi-million, un certain temps devait lui être nécessaire.

Il avait des amis, quoique sa tristesse les eût tenus un peu à distance. On le savait ruiné et on ne lui en voulait pas. Le premier auquel il s'adressa lui soumit une observation qui lui donna à réfléchir.

— Vous allez demander une concession, c'est fort bien. Mais êtes-vous prêt à l'exploiter? Si vous ne l'êtes pas, vous obtiendrez difficilement votre décret. D'abord, c'est la loi, ce qui n'est pas une bien forte raison, mais un excellent prétexte. Cependant, comme vous aurez livré votre secret, de fins renards se mettront à vos trousses. Si votre trouvaille en vaut la peine, ils vous susciteront chicane sur chicane pour vous la voler, sauf à vous la revendre. Si elle est médiocre, ils vous causeront encore quelques ennuis, pour le principe. Moi, bien entendu, je suis à votre disposition. Faut-il marcher?

— Diable, fit Georges, cela vaut la peine d'y songer.

Mais la réflexion, quand on est malade, et par trente degrés de chaleur, est très pénible. Le coup de lance se cicatrisait difficilement. Le climat d'Hanoï était encore plus mauvais que celui du haut fleuve; encore un avantage pour sa chère concession qu'il ne lui restait qu'à obtenir. Un beau matin le chirurgien qui le soignait lui demanda si la mer lui était particulièrement désagréable.

— Mais... non... Pourquoi?

Parce que le *Bien-Hoa* part après-demain pour Toulon, et que j'aimerais encore mieux vous voir ballotté par le roulis qu'empoisonné par les miasmes.

Georges ne demandait pas mieux que de revenir en France. C'était encore à Paris qu'il avait le plus de chances de trouver son demi-million. Il avait malheureusement plusieurs choses contre lui. D'abord, quoiqu'il se fût relativement bien trouvé de la traversée, il s'en fallait de beaucoup qu'il fût complètement guéri, et sa mine n'était pas brillante. Or, une affaire comme

celle qu'il venait proposer aux spéculateurs dépend beaucoup de celui qui la dirige, tout au moins dans ses débuts. Georges Fergueil mort, sa concession était bien malade. Les premiers qui voulurent bien écouter ses offres l'engagèrent d'abord à se soigner.

Ensuite, il y avait le souvenir de son père, ce spéculateur enragé qui s'était ruiné dans les mines, ou plus exactement à propos des mines. Et justement, c'était une mine que son fils croyait avoir trouvée. Et quelle mine ?... Une mine d'or !... Et où située?... Au Tonkin !... Hélas ! on les connaissait ces mines-là ! On les avait vues figurer sur les cartes avec la mention célèbre : « Grosses pépites ! » Elles avaient coûté à la France, non pas un demi-million, mais un demi-milliard, — sans compter les hommes, par malheur !

Georges était né patient ; il ne se rebuta pas tout de suite. Cependant les années de fatigue et sa blessure mal fermée avaient un peu tendu son système nerveux. Un peu d'irritation perça dans ses manières. Cela ne pouvait guère lui nuire, — il était éconduit d'avance, — mais cela ne le servit point. Les semaines s'écoulaient ; il n'avait pas avancé d'un pas.

MM. Berthomieu eurent sa visite, et l'accueillirent mieux que la plupart de leurs confrères. Berthomieu Junior avait connu le vieux Fergueil ; il semblait même qu'il en eût reçu, dans quelque moment difficile, un de ces services qu'on n'oublie pas. Bien entendu, il n'accorda point à Georges l'aide que celui-ci lui demandait pour la formation d'une société, mais il l'invita à déjeuner et lui prodigua les bons conseils.

D'abord celui de renoncer à son idée ; ensuite celui de se méfier des escrocs qui l'accueilleraient à merveille et feraient de son titre d'officier sorti de l'École polytechnique, de son coup de lance et de son ruban rouge un appât pour les imbéciles. A ce jeu, il ne perdrait pas son argent, n'en ayant point, mais son honneur, triste aventure arrivée à plus d'un honnête homme, mort, peut-être, sans y avoir rien compris. Georges pensa que ce dernier conseil était bon, et eut l'occasion de changer cette opinion en certitude.

Au bout de trois mois de semblables tentatives, le pauvre garçon se mourait d'épuisement, d'attentes endurées, d'impatiences dévorées. Son nom était connu dans toutes les antichambres de brasseurs d'affaires. Ses camarades, ses chefs d'autrefois regardaient avec une vague défiance ce soldat enragé de spécula-

tion. Ses meilleurs amis insinuaient qu'il avait subi quelque coup de soleil au Tonkin, et que la folie paternelle avait laissé dans son cerveau quelques germes pressés d'éclore.

Le général T...,qui l'avait connu tout enfant, prit le parti de lui montrer sa situation telle qu'elle apparaissait à tout le monde. Il ne s'agissait pas des dettes de son père. Il s'agissait de son honneur à lui, qu'il était en train de compromettre avec des tripoteurs d'affaires. Qu'il donnât sa démission, alors! On ne se fait pas artilleur pour viser l'argent des gogos. Pendant quinze minutes, montre en main, le brave général donna cours à son éloquence vengeresse. Il avait quelque peu joué à la Bourse dans le temps, et s'en était mordu les doigts. Rien de tel pour inspirer ces haines vigoureuses d'où jaillit l'inspiration.

Georges l'écoutait sans rien dire.

— Mais répondez-moi donc, sacrebleu! fulminait le vieux brave. Qu'est-ce que vous me fichez là, avec votre mouchoir sur la bouche?... Vous n'avez donc plus de sang dans les veines?

— Si, général, dit Georges en écartant de ses lèvres son mouchoir où il y avait une tache rouge. Le général écarquilla les yeux et resta béant, puis, au bout d'une minute, haussant les épaules :

— Voyons, ça n'est pas tout ça. Ces b...outiquiers-là finiront par vous tuer. A quoi ça vous servira-t-il? Vous êtes malade. mon pauvre garçon. Pourquoi n'allez-vous pas vous soigner? qu'est-ce que vous fichez à Paris au mois de juillet? D'abord, il n'y a plus personne à Paris. Qui voulez-vous qui vous prête cinq cent mille francs, par vingt-huit degrés de chaleur?

Georges avoua que ce point de vue lui avait échappé.

— Écoutez, reprit le général; voyez votre médecin; faites-vous envoyer quelque part, aux eaux, à la mer... je ne sais pas, moi! Passez-moi trois mois dehors; revenez-moi guéri, et si vous êtes encore féru de votre concession, foi de soldat! je vous donne un coup de main. Mais guérissez-vous, nom de D...! Je souffre trop de voir un capitaine d'artillerie traîner sa carcasse chez les boursicotiers. Est-ce dit?

— Ma foi, général, dit Georges, je crois que vous avez raison. Il y a six semaines que le docteur veut m'envoyer à Luchon...

— Et vous n'êtes pas encore parti!...

XI

L'apostrophe du général sauva probablement la vie à Georges. Le pauvre garçon en était arrivé à ce degré d'épuisement et de surexcitation à la fois où l'on va sans voir, jusqu'à ce qu'on tombe. Un bon conseil n'aurait pas suffi. La voix tonitruante de son supérieur agit sur lui comme le : « Garde à vous ! » du sergent instructeur sur la recrue ahurie. Il obéit machinalement, boucla sa valise et prit l'express comme il aurait présenté armes. En route, à la fraîcheur de la nuit, il put réfléchir, et comprit que le général avait raison.

Le lendemain de son arrivée, quand Georges rencontra M. Berthomieu, c'est de très bonne foi qu'il lui répondit : C'est fini !

Les Berthomieu habitaient une villa de l'allée de la Pique, toute blanche au milieu d'un grand jardin. La salle à manger donnait sur une pelouse semée de corbeilles, avec de grands bananiers qui passaient en pleine terre la belle saison. Le regard, par trois baies largement ouvertes, embrassait ce décor à demi tropical, et s'élevant par degrés, par-dessus les murs masqués de feuillages, allait retrouver les vertes prairies de la montagne, les noirs sapins, les cimes dénudées de Sauvegarde et du Sacroux. Un diminutif de torrent filait, rapide, entre les grandes herbes. Dans les vases de Chine, des gerbes de fleurs embaumaient.

— Je vous préviens, disait M. Berthomieu à Georges, que j'ai rencontré sur l'allée votre médecin, le docteur Marius Peyragat, un ancien médecin des Transatlantiques, et que je l'ai interrogé sur votre régime. Le champagne frappé vous est tout ce qu'il y a de meilleur, une vraie boisson d'hôpital. —Vous entendez, mademoiselle Roger ?... Je vous confie notre capitaine.

— Et il est en bonnes mains !... intervenait la belle Alcée avec un coup d'œil d'intelligence à son mari. D'abord, Gabrielle est de notre Union des femmes de France.

Les deux époux s'étaient entendus, au retour de la promenade. M. Berthomieu se sentait décidément pris de bienveillance pour Georges. C'était une bonne action qui pourrait un jour n'être pas une mauvaise affaire. Le jeune homme, gendre de M. Roger, lui devrait une éternelle reconnaissance. Il avait évidemment des aptitudes ; il serait ce qu'il voudrait. Mme Berthomieu ne demandait qu'à seconder les intentions de son mari. Les femmes ado-

rent le pouvoir, et quel pouvoir que de faire et de défaire les mariages!... Cependant, par pur esprit de contradiction, la jeune femme eut une apparence de scrupule. M. Roger lui avait confié sa fille pour un mois; il n'avait pas dit que ce fût pour la marier à un capitaine d'artillerie. Mais M. Berthomieu avait réponse à tout. Huit jours avant de quitter Paris, au milieu d'une conversation d'affaires, M. Roger s'était laissé aller à parler de sa fille, avait manifesté quelque inquiétude de sa responsabilité paternelle et montré le désir très net de la voir promptement mariée.

— Oui, mais mariée à qui?

— Eh! à qui voulez-vous qu'il la marie? A un lingot d'or? Roger sait fort bien que le meilleur parti pour sa fille est un garçon comme Fergueil, riche de talent, d'énergie et de probité. Avec cela et la dot de sa femme, il fera ce qu'il voudra. Un million et un million ne font jamais que deux millions; mais un million multiplié par le travail donne un produit incalculable. Ne comparons pas la progression arithmétique à la progression géométrique. Le mariage n'est pas une addition, mais une multiplication. Croissez et multipliez, dit l'Écriture!

Mme Berthomieu haussa les épaules, mais elle ne demandait qu'à être convaincue.

Son avis, toutefois, était de ménager les transitions. Mais M. Berthomieu n'entendait rien aux finesses. Sa femme aurait voulu amener Georges aux pieds de Gabrielle par toutes sortes de petits sentiers pleins de fleurs, avec quelques simulacres d'épines. Son avis à lui était de tracer à son protégé une belle route bien unie et bien droite, sans négliger les bornes indicatrices. C'est ce qu'il faut à l'artillerie.

— Pour commencer, nous allons les faire dîner à côté l'un de l'autre!

Gabrielle n'était pas assez naïve pour ignorer longtemps le manège évident du banquier. Elle en fut un peu froissée, les Berthomieu étant ses hôtes. Elle se considérait comme placée sous la sauvegarde du droit des gens. Par bonheur, Georges ne paraissait pas homme à abuser de la situation. Ce n'était pas qu'il fût gauche ou gêné; il avait fréquenté le monde avant la ruine de son père, et ce n'était pas la première fois qu'on le mettait à table à côté d'une jeune personne à marier. Mais sa pensée était si loin de ce qu'on attendait de lui que l'évidence même ne le frappait pas. Les allusions les plus transparentes passaient inaperçues,

comme des projectiles inoffensifs, par-dessus la tête de cet artilleur.

— Qu'est-ce que cela veut dire? se demandait tout bas l'objet de toute cette stratégie. L'idée ne lui venait point que les Berthomieu pussent faire jouer à Georges le rôle du Prétendant malgré lui. Cependant il ne devait pas se figurer obtenir la bienveillance de sa voisine sans autre effort que de manger du bout des dents et de se laisser verser à boire. Elle n'avait aucune prévention contre lui. Il avait pour lui ses vingt-huit ans, ses trois galons, son ruban rouge et son coup de lance. Était-ce aussi l'idée de son père qu'elle s'appelât quelque jour Mme Fergueil? Toutes ces pensées allaient et venaient dans cette tête blonde comme des oiseaux effarouchés dans une cage d'or. Cependant Georges causait en homme trop bien élevé pour laisser voir à ses hôtes la couleur de ses chagrins. Tout en causant, il ne pouvait pas ne point apercevoir le gracieux profil de sa voisine, sa joue veloutée, son œil limpide, le contour exquis de son corsage et son bras nu qui sortait de sa manche courte, frais et blanc comme les pétales satinés du gardénia. Cette partie du paysage qui en aurait troublé plus d'un le ramena, par une association d'idées bizarre en apparence, mais au fond très naturelle, à sa première année de séjour au Tonkin. Mme Berthomieu le vit rêveur et crut lui rendre service en l'interrogeant.

— A quoi songez-vous, monsieur Fergueil?

— Madame, répondit Georges sans hésiter, dans l'innocence de son cœur, je pense à une jeune fille.

— Blonde? demanda la belle Alcée avec un sourire encourageant. Elle pensait voir venir un madrigal à l'adresse de Gabrielle. Georges eut un petit soubresaut, car il s'était transporté pour une minute à plusieurs milliers de lieues de Luchon, et la première question de Mme Berthomieu ne l'avait ramené qu'à demi.

— Pas précisément, fit-il en souriant malgré lui de l'incongruité du rapprochement. Mlle Roger portait tantôt d'adorables petites bottines qui pourraient donner une idée de la couleur de sa peau ; un peu plus claires, cependant.

— Quelle horreur!... s'écria la belle Alcée en éclatant de rire. Savez-vous, monsieur Fergueil, que voilà des souvenirs très inquiétants pour votre future femme!

— Ma future femme?... répéta Georges comme il eût fait de mots prononcés dans une langue inconnue.

— Eh bien! est-ce que vous ne vous marierez pas un jour ou l'autre?

En prononçant ces mots, Mme Berthomieu lança à Georges un regard par lequel elle essayait de lui faire comprendre la nécessité de répondre avec à-propos et, autant que possible, quelque chose de spirituel. Elle faisait ce qu'elle pouvait, mais il fallait bien qu'elle l'aidât un peu.

— Madame, dit Georges pour qui ce regard et l'intention qui soulignait les paroles avaient été entièrement perdus, je ne crois pas.

Mme Berthomieu repoussa sa serviette de dépit, et l'on passa dans le salon.

XII

Georges, d'un mot, s'était perdu dans l'estime de la belle Alcée. Berthomieu lui-même était dégoûté de lui rendre service. Quelle idée, aussi, de vouloir jeter malgré lui à la tête de ce garçon une héritière qui n'y songeait point! Il aurait voulu oublier que l'idée était de son cru, et pour un peu l'aurait reprochée à sa femme. Voilà pourtant où conduit l'excès de bienveillance! Parce que le vieux Fergueil, dans le temps, lui avait rendu un service quelconque, escompté quelques traites dans un moment difficile, épargné la ruine si l'on veut, — il n'en rougissait pas, bien qu'il jugeât inutile d'en parler, — ce n'était pas une raison pour vouloir à toute force marier son fils à la fille du baron Roger, qui ne lui en avait point donné la commission, malgré quelques paroles échappées. Mme Berthomieu, avec plus d'apparence de justice, rendait son mari responsable de cette fausse manœuvre. Elle oubliait avec plaisir son empressement à y prendre part, empressement dont le plus vif mobile était peut-être encore le désir de donner une leçon à ses adorateurs habituels, visiblement entraînés dans le cercle d'attraction de cette étoile blonde, auréolée d'une dot de trois millions. En une seconde le pauvre capitaine tomba du plus haut degré de la faveur au rang de convive toléré par politesse. La faveur ne lui avait point tourné la tête; la disgrâce ne l'émut pas davantage. Gabrielle devinait en gros ce qui se passait dans l'esprit de ses hôtes. Mais pourquoi Georges leur infligeait-il cette déception ? Il n'était pas assez sot pour ignorer son avantage s'il eût été disposé à en profiter. C'était donc qu'il la dédaignait. Était-ce qu'il la trouvait laide? Était-ce qu'il en

aimait une autre? Mille questions de ce genre se croisant dans son esprit donnaient à Georges une importance que ne lui aurait pas valu tout le bon vouloir de la belle Alcée. Elle savait bien que les prétendants ne lui manqueraient jamais; l'indifférence déclarée était un fruit rare.

Ce germe de préoccupation n'aurait pas empêché Gabrielle d'oublier son voisin de table en moins de huit jours. Mais il est difficile de rester huit jours sans se voir dans une ville d'eaux. D'abord Georges avait à rendre à Mme Berthomieu sa visite de digestion, et Mme Berthomieu ne pouvait guère ne pas l'engager à revenir, chaque fois qu'il en aurait envie, à la villa de l'allée de la Pique. Ensuite le docteur Peyragat ayant trouvé Gabrielle enrouée pour s'être mise à la fenêtre à la fraîcheur du soir l'avait condamnée à boire tous les jours un ou deux verres d'eau sulfureuse à la buvette du Pré. Georges subissait la même peine, et leurs verres reposaient même à côté l'un de l'autre sur la même tablette. Une fois, la buvetière se trompa. Gabrielle arrivant une minute plus tard trouva son capitaine en train d'absorber gravement une gorgée d'eau blanchâtre dans la coupe où elle avait l'habitude de tremper ses lèvres. Quelqu'un accusa plaisamment le jeune homme d'avoir acheté à prix d'or une erreur qui ferait bien des jaloux. Le fou rire prit Gabrielle quand elle le vit embarrassé de son verre qu'il ne pouvait guère rendre ni garder. Il se tira de peine en le laissant choir et se briser en mille pièces. Quoiqu'il fût lui-même l'objet de cette gaieté, le rire de la jeune fille ne lui parut pas désagréable comme au premier jour. Ses nerfs se détendaient à la fraîcheur de la montagne. Quand elle eut ri, elle s'aperçut que trente personnes la regardaient. Son front, ses joues, ce qu'on voyait de son cou délicat, emprisonné par la mode dans un col d'officier, se couvrirent d'une teinte rose. Ce fut rapide et charmant comme la dernière lueur des beaux couchers de soleil sur la neige vierge des sommets. Georges rentra chez lui pensif.

Avec l'air pur et le repos, les forces lui revenaient très vite. Il pouvait maintenant faire de longues courses à cheval. Comme il n'y a que trois chemins pour sortir de Luchon, dont un qu'on ne prend guère que le jour du départ, Gabrielle et lui se rencontraient encore ainsi très souvent. On eût dit que le hasard se plaisait à les mener ensemble à la rue d'Enfer, à Sauvegarde et au lac d'Oo. Évidemment, ce n'était pas le désir de Georges de se rappro-

cher de la jeune fille. Il n'aurait eu pour cela qu'à profiter dès le premier jour de la bienveillance de Mme Berthomieu. D'ailleurs, il ne cherchait pas à lui parler. Quelquefois leurs chevaux marchaient côte à côte de longues minutes sans qu'il trouvât un mot à lui dire. La belle Alcée le déclarait ennuyeux. Gabrielle voyait bien qu'il était triste.

Elle ne savait son histoire qu'en partie. Le premier jour on ne lui avait parlé que de sa belle conduite et de son rapide avancement. Les jours suivants on ne s'en était plus occupé. Elle ignorait la ruine de son père, cette dette énorme et sans cesse croissante qu'il ne pouvait payer ni ne voulait renier. Son silence et sa sauvagerie ne lui déplaisaient pas. Elle était saturée d'hommages, d'admirations et de triomphes. Elle devinait chez le jeune homme une souffrance profonde et un vague désir lui venait de la connaître, de la guérir si elle pouvait. Ce n'était pas encore de l'affection; c'était déjà de l'intérêt. D'ailleurs, près de lui elle se sentait tranquille. Elle pouvait penser, rêver, sans être brusquement rappelée à elle-même par un compliment ou une déclaration. En même temps, elle se sentait en sûreté vis-à-vis du monde extérieur. Elle devinait que Georges, à peu près guéri, se fût jeté entre elle et le danger sans hésiter une seconde. Quel danger? Il n'y en avait aucun. Cependant, à cheval, en course, dans la montagne, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Cette sécurité qu'elle n'éprouvait complète que dans le voisinage du jeune homme avait quelque chose de très doux.

Quand il n'était pas là, s'il arrivait qu'on parlât de lui, elle prenait vaillamment sa défense. Quand il était là, personne ne se souciait de le railler. Quoique généralement silencieux, il avait la repartie prompte, et quelque chose avertissait qu'il eût été dangereux d'aller trop loin.

Il lui arrivait de regretter de n'avoir pas un frère, un grand frère aîné, très brave et très bon, qui ferait toutes ses volontés en la rudoyant un peu quelquefois. Ce frère aîné aurait pu ressembler à Georges Fergueil. Seulement, si elle l'avait vu triste, elle aurait bien su lui faire avouer son secret et, qui sait? le guérir peut-être.

Georges Fergueil ne pouvait guère faire autrement que d'être triste. Quinze jours après la première rencontre de Gabrielle il s'était aperçu qu'il l'aimait, et il serait mort plutôt que de le laisser voir.

XIII

Il l'aimait. Ce n'était pas une chose bien surprenante. Évidemment cela devait arriver un jour ou l'autre, qu'après ces années d'angoisse, d'exil, de lutte sans trêve, son cœur, brusquement, se trouvât pris. Pourquoi par celle-ci plutôt que par celle-là? par la blonde plutôt que par la brune? Rien que dans l'entourage de Gabrielle, il y avait Adrienne qui était belle, et Mme Berthomieu, coquette et dangereusement jolie, avec l'expérience de ses trente ans. Non, son amour était allé droit à l'impossible, à la folie, à l'inévitable désespoir. Il le savait. Il savait aussi qu'il n'y avait pas à se défendre. Il réservait ses forces pour souffrir, le front haut et les lèvres closes, son fatal martyre ignoré.

Depuis quand l'aimait-il? Depuis le premier jour. Mais il en avait mis quinze à se l'avouer. Si, du moins, il l'avait compris tout de suite, aurait-il pu profiter de la bienveillance de Berthomieu? Devait-il regretter son silence, son indifférence apparente quand il l'avait eue, toute une heure, avec l'attrait de l'inconnu, du nouveau, des lointaines aventures, attentive et souriante à son côté?

Alors comme maintenant il aurait gardé son secret. Aimé d'elle, n'ayant qu'un signe à faire, il l'eût gardé encore. Entre elle et lui il y avait un abîme : le demi-million de dettes de son père. On ne signe pas, pensait-il, un contrat de fiançailles d'un nom de failli.

Il est vrai qu'en épousant Gabrielle il aurait pu payer cette dette, — avec la dot de sa femme.

Les meilleurs sentiments ont leurs exagérations. Toute religion mène au fanatisme. Souffrir en silence, seul et longtemps, rend farouche. Peut-être ce qui chez tout autre eût été juste délicatesse, à la longue, était-il devenu susceptibilité maladive chez Georges Fergueil. Un autre aurait pu se dire qu'en supposant Gabrielle capable de lui donner sa main, ce n'était rien pour elle de lui avancer le prix de sa liberté ; qu'il saurait bien le lui rendre ; que là où est l'amour vrai, les différences de rang et de fortune deviennent de plein droit négligeables. Georges Fergueil était lui-même ; il pensait, il jugeait comme il aimait, avec son âme et son cœur. Sa fierté ignorait les transactions.

D'ailleurs il avait ignoré les intentions des Berthomieu, et

l'idée que Gabrielle pût faire un seul pas au-devant de son amour devait lui paraître insensée. Se taire ou devenir méprisable sans cesser d'être indifférent, il n'apercevait pas d'autre alternative.

Il gardait son secret, laissant s'écouler les jours et faire le hasard qui le rapprochait de Gabrielle. Combien cela durerait-il? Deux, trois semaines, peut-être. Et puis? Elle s'en irait. Il rentrerait dans la nuit.

Il ne se disait même pas cela. A chaque jour suffit sa peine. Il allait, cherchant d'instinct les endroits où il avait chance de la rencontrer. Était-il heureux près d'elle? Oui et non. Il souffrait davantage, mais il se sentait vivre.

Gabrielle ne voyait point cela, ni personne. Il tenait à son secret comme à son honneur, plus qu'à sa vie. Cependant Adrienne le suivait souvent des yeux avec une attention singulière.

Un jour qu'il passait à côté d'elle, dans le parc du casino, à l'heure de la musique, elle lui toucha le bras. Georges s'arrêta.

— Reconnaissez-vous ce monsieur qui passe près du chalet des petits chevaux, avec des favoris blancs?

— Je crois que oui.

— M. Bergeret, n'est-ce pas? Un des créanciers de votre père?

— Et des miens. Soyez tranquille, Mademoiselle, je ne les oublie pas.

— Je le sais, et c'est pourquoi je vous montre celui-ci. Croyez-vous que je m'intéresserais à eux, si je ne vous voyais pas souffrir à cause d'eux?

Georges la regarda, étonné.

— Pardonnez-moi d'intervenir en ceci, continua-t-elle. En deux mots, M. Bergeret est venu hier rendre visite à nos hôtes. J'étais dans le jardin. M. Berthomieu et lui causaient dans le salon, les fenêtres ouvertes. L'entretien n'avait rien de confidentiel. Il s'agissait d'affaires en général. Cependant, j'ai entendu votre nom. M. Bergeret était un des plus forts créanciers de votre père. Malgré cela, il ne lui en a pas voulu. Il a d'ailleurs une grosse fortune. Je l'ai entendu louer votre délicatesse. Il paraît bien disposé à votre égard. N'aviez-vous pas une entreprise en vue, qu'un homme dans sa position pourrait vous faciliter?

Georges secoua la tête d'un air de doute.

— J'avais cru comprendre, insista Adrienne d'un ton froid, qu'avec une avance de cinq cent mille francs vous pensiez avoir le moyen de gagner plusieurs millions.

— Je ne le pense pas ; j'en suis sûr. Le malheur est que personne ne se soucie d'avancer ces cinq cent mille francs. M. Bergeret moins qu'un autre, j'imagine.

— Serait-il indiscret de vous demander pourquoi? Mais d'abord M. Bergeret n'aurait nul besoin d'avancer une pareille somme. Avec ses relations, si on le savait dans l'affaire, ne fût-ce que pour un dixième, la formation d'une société deviendrait peut-être, je ne dis pas facile, mais possible. Excusez-moi de me mêler de ce qui ne me regarde point, monsieur Fergueil; ce sont des idées qui me sont venues... les idées d'une pauvre fille qui n'entend rien à ces graves questions. Après tout, M. Bergeret se trouve directement intéressé à votre fortune. N'est-ce pas cent trente ou cent quarante mille francs que vous lui rembourseriez, le jour où vous seriez riche?

Georges ne songeait plus à s'étonner. Il réfléchissait.

Comment cette idée ne lui était-elle jamais venue? Sans doute il éprouvait une répugnance instinctive à recourir aux créanciers de son père. Cependant, qui, plus qu'eux, se trouvait intéressé à sa fortune? Qu'ils y regardassent à deux fois à lui confier leur argent, c'était au moins naturel; mais leurs relations, leur influence devaient lui être acquises du moment où ils entreverraient une chance d'être payés.

Pourquoi douteraient-ils de lui, eux qui savaient à quel prix il avait diminué le chiffre de leurs pertes? Mais, sans doute, eux aussi le traiteraient de visionnaire, lui riraient au nez ou le renverraient poliment, avec ses mines d'or, aux calendes grecques. Certes, ce n'était pas des visites d'agrément qu'il avait en perspective. S'il réussissait, cependant? S'il parvenait, à force de preuves, de patience, d'invincible ténacité, à convaincre quelques-uns de ces hommes qui tenaient entre leurs mains sa fortune, sa liberté, l'honneur de son père, son bonheur à lui, peut-être!

Son bonheur!... pourquoi pas? Le succès, ce n'était pas seulement ses créanciers payés, son nom réhabilité; c'était l'opulence; c'était le droit de dire à Gabrielle : « Je vous aime! » sans qu'elle pût douter de son amour. Qu'elle l'aimât, alors, qu'elle mît sa main dans la sienne, c'était une espérance bien hardie,

ce n'était pas l'impossible. Qui sait, après tout, si elle n'avait pas deviné quelque chose? Ce conseil donné par Adrienne, son amie, sa confidente de toutes les heures, avec des détails si précis, une si parfaite connaissance des hommes et des choses, était-ce bien le résultat d'un hasard, d'une idée traversant tout à coup une cervelle de jeune fille? Adrienne n'était-elle pas plutôt la messagère discrète d'une inspiration supérieure? N'était-ce pas Gabrielle elle-même qui lui envoyait secrètement, comme quelque princesse de légende, le talisman qui lui permettrait d'arriver jusqu'à elle et de la mériter?

Une chose certaine, c'est que le conseil était bon. M. Bergeret s'était perdu dans la foule, mais son adresse devait être facile à se procurer. Adrienne, toutefois, lui épargna cette recherche.

— Vous le trouverez chez lui entre cinq et six; je le lui ai entendu dire.

Décidément « on » voulait qu'il tentât cette démarche. Malgré lui, le rêve le reprenait. Juste en ce moment, Gabrielle se rapprochait d'eux. Georges fit un pas au-devant d'elle.

— Bonjour, monsieur Fergueil! Est-ce qu'il vous arrive quelque chose d'heureux? Vous êtes rayonnant. Cette valse de Broustet est jolie, n'est-ce pas?

Elle le caressait de son regard, visiblement heureuse de sa joie. Alors, le cœur plus palpitant qu'au sifflement de sa première balle, il s'inclina vers la jeune fille.

— Votre amie me donne un conseil: faut-il le suivre, Mademoiselle?

Elle prit le bras de l'ancienne sous-maîtresse et lui donna une petite tape sur la main. Mlle Adrienne était devenue très pâle, mais Gabrielle regardait Georges, et Georges ne voyait que Gabrielle.

— Les conseils que donne Adrienne sont toujours excellents. Qui m'aime les suive! Monsieur Fergueil, nous jouerons ce soir notre grand morceau à quatre mains, villa des Tilleuls, allée de la Pique. Il y aura du thé, des gâteaux et du champagne frappé pour les enfants sages. Je ne vous dis pas qu'on fera peut-être un tour de valse, cela vous empêcherait de venir.

— Non, Mademoiselle, dit Georges.

Elle le salua d'un signe de tête, fit tourner Adrienne sur elle-même et l'emmena, balançant son ombrelle dont la doublure rouge mettait sur ses cheveux dorés un fantastique reflet d'incendie.

Georges resta immobile, cloué au sol, la bouche sèche et le

cœur battant si fort qu'il eut peur un instant pour sa blessure qu'il n'avait pas sentie depuis quinze jours. Une phrase se détachait sur ce caquetage insouciant de jeune fille heureuse. « Qui m'aime les suive ! » avait-elle dit des conseils d'Adrienne. Pouvait-elle s'exprimer plus clairement ?

« Qui m'aime les suive ! » L'orchestre chantait, le soleil brillait ; une brise fraîche passait, agitant les feuilles. Au loin, très haut, par-dessus les prairies et les sapins, les cimes étincelaient en plein azur. Des femmes allaient et venaient, en toilettes claires, balançant leur marche au rythme langoureux d'une valse lente. Tout était lumière, joie, harmonie. Il n'y avait au monde que des heureux. Le mal semblait disparu de la terre. Il n'y avait plus rien de laid, de bas ni de souffrant, pas même ce mendiant goîtreux aux mains estropiées et aux jambes torses que Georges Fergueil trouva devant la grille et auquel il jeta un louis, n'ayant pas d'autre monnaie.

Il allait chez M. Bergeret comme il fût monté à l'assaut, sans une hésitation ni un doute. Il se sentait au-dessus de l'insuccès, invulnérable à la malechance. Sur le seuil seulement il se rappela qu'il ne s'agissait pas d'escalader un rempart, mais de persuader un vieux rentier, attaché à son argent comme la moule à son écaille. Cela modifiait la forme de l'attaque sans diminuer la certitude de la victoire.

XIV

La soirée s'avançait. On avait joué le morceau à quatre mains et plusieurs autres. Le thé, les gâteaux et surtout le champagne avaient eu un certain succès. Il s'agissait de déplorer le départ de Gabrielle et d'Adrienne que M. Roger, de retour d'Oran par l'express de cinq heures, enlevait le surlendemain, en route pour Biarritz. La cérémonie funèbre se prolongeait assez gaiement. Le cercle habituel était au grand complet. Georges Fergueil n'y brillait encore que par son absence ; mais en fait de gaîté, on n'avait pas l'habitude de compter sur lui.

Adrienne venait de se remettre au piano ; M. de Montcrabun, jeune propriétaire de haut lignage et plein d'avenir, entourait déjà de son bras droit la taille souple de la belle Alcée. Anatole Pugibet, brillant avocat, s'inclinait devant Mlle Roger, implorant une faveur pareille. Anatole Pugibet était mince et blond. Son oncle, autrefois un des bons notaires de Toulouse, n'avait

point d'héritier direct de ses soixante mille livres de rentes. Sait-on ce qui peut arriver? Soixante mille livres de rentes et les trois millions de Gabrielle eussent fait un joli total, sans compter l'avenir.

Anatole Pugibet manquait de reconnaissance. Il avait quitté, pour essayer de plaire à la fille du baron Roger, le doux servage où l'avait tenu Mme Berthomieu. Ce n'était pas qu'il eût obtenu de celle-ci des faveurs bien décisives. Mais enfin, il aurait pu mieux observer les nuances. La belle Alcée lui en voulait secrètement. Son ingratitude ne devait pas lui porter bonheur.

Comme il formulait sa requête, il se passa un fait inouï. Georges Fergueil entra, salua en passant la maîtresse de la maison déjà tourbillonnante aux bras de Montcrabun, envoya un sourire à Adrienne, traversa le salon, s'arrêta, lui aussi, devant Gabrielle. Là, d'une voix très douce où l'on sentait toutefois l'habitude du commandement, il pria M. Pugibet de vouloir bien lui céder la place, cette valse lui ayant été promise par Mlle Roger, à la face du ciel, devant le kiosque du casino!

Anatole Pugibet eut vaguement envie de se rebiffer. Tout le monde sait qu'on est brave à Toulouse. Un mot de la jeune fille apaisa l'orage naissant. Georges Fergueil n'avait même pas prévu cette possibilité de résistance. Il n'avait pas plus envie de chercher querelle à Pugibet que de se battre avec la Maladetta. Gabrielle, ayant reconnu le droit du nouveau venu et consolé d'une promesse le premier occupant, mit son poignet sur l'épaule de Georges. C'était la première fois qu'elle dansait avec lui. Elle avait grande envie de le gronder ou pis encore, car elle n'avait aucun souvenir de lui avoir promis cette première valse, et elle avait consenti à sa prétention uniquement pour éviter un esclandre possible et ridicule. Heureusement pour lui, il valsait fort bien. Ce mérite adoucit un peu sa danseuse. Elle se contenta de serrer les lèvres, bien décidée à le punir par un silence prolongé, en attendant une semonce sévère, mais juste. Malgré sa hardiesse récente, elle n'imaginait pas qu'il fût capable de prendre la parole le premier. Mais cette soirée devait voir le bouleversement de toutes ses idées sur ce capitaine d'artillerie.

— Vous me pardonnerez mon retard, Mademoiselle? commença-t-il audacieusement. M. Bergeret...

— Quel retard? interrompit Gabrielle qui ne voulait pas lui laisser l'avantage d'une explication. Mais le ton de froideur dé-

daigneuse dont elle prononça ces deux mots devait être perdu. Il est d'ailleurs très difficile de nuancer exactement ses intonations sur le rythme d'une valse à trois temps, à raison de vingt-cinq ou trente tours par minute.

— En effet, reprit Georges, je suis arrivé à temps. J'avais si peur de ne pas être là pour vous rappeler votre promesse.

— Mais je ne vous ai fait aucune promesse ! Je n'ai pas voulu vous le dire devant M. Pugibet, pour l'honneur de l'armée. Au fond, je suis très mécontente. M. Pugibet m'avait invitée. Me voilà obligée de danser avec lui tout à l'heure, et je suis extrêmement fatiguée.

Elle n'était pas fatiguée le moins du monde, et c'était de sa part un véritable sacrifice que de s'arrêter comme elle le faisait quand la valse n'était pas à moitié. Mais on a plus souvent occasion de valser que de faire souffrir un officier d'artillerie. Georges accepta son martyre avec beaucoup de philosophie. Les portes du salon étaient ouvertes sur le jardin. Il y avait là, entre le corps de logis et la pelouse, un large espace convenablement éclairé, sablé de gravier fin, où la douceur de la nuit était un prétexte suffisant pour achever la danse en promenade. Il abandonna du bras droit la taille de sa danseuse, ramena son poignet sur son bras gauche, et franchit délibérément la baie du milieu. Gabrielle se demanda une seconde si ce n'était pas un rêve qu'elle faisait. Elle s'attendait à de plates excuses ; elle subissait presque une prise de possession.

— Il m'a été impossible de venir une minute plus tôt, reprit Georges sans tenir autrement compte de sa tentative de sévérité. M. Bergeret m'a retenu jusqu'à dix heures. Il a fallu lui donner des explications, lui tracer des itinéraires. Nous avons perdu beaucoup de temps à faire chercher une carte du Tonkin ; j'avais laissé la mienne à Paris, et les libraires de Luchon n'en avaient pas.

— Il fallait envoyer ici. Adrienne en a une.

— Que vous êtes bonne ! Nous avons fini par trouver ce qu'il nous fallait. J'avais heureusement mes échantillons. Je ne sais pas comment cela s'est fait. Je les avais fourrés dans ma malle sans y penser. J'étais tellement découragé ! M. Bergeret est bien plus intelligent qu'il n'en a l'air. Il n'aime pas risquer son argent, c'est bien naturel ; mais il aime encore moins garder ses capitaux improductifs. Et il connaît le prix du temps. Je lui proposais de prendre une semaine pour réfléchir. Savez-vous ce qu'il m'a répondu ?

— Pas du tout.

— Il m'a répondu : « Dans une affaire ordinaire le temps est de l'argent; ici le temps est de l'or. Qui vous dit que votre secret n'est pas déjà découvert par d'autres? Bonne ou mauvaise, l'entreprise est ce qu'elle est. Elle ne gagnera rien à attendre, et je n'en saurai pas plus dans huit jours qu'aujourd'hui, ni dans trois mois, à moins d'y aller voir, ce qui n'est pas commode à mon âge. Non, vous me plaisez, je veux faire quelque chose pour vous, mais à une condition : vous repartirez pour Paris sitôt que votre santé vous le permettra, car vous ne pouvez pas vous mettre à la besogne tant que vous n'êtes pas complètement rétabli. » Je lui ai assuré que je me sentais solide comme un charme et que je partirais pour Paris demain matin. Aussi bien, vous partez après-demain; pourquoi resterais-je ici?

— Plaît-il? demanda Gabrielle avec une velléité d'éloignement. Mais Georges ne s'en aperçut même pas.

— « En ce cas, a repris M. Bergeret, je vais vous donner deux lettres pour deux de mes amis. S'ils partagent mon avis, j'entre dans l'affaire pour cinquante mille francs, et nous tâcherons de réunir un million, car il faut compter sur l'imprévu. En même temps, l'un d'eux vous aidera à faire régulariser votre concession; il a l'habitude de ces sortes d'affaires. » — Voilà pourquoi, conclut Georges en se frottant tout doucement les mains sans lâcher le bras de Gabrielle, voilà pourquoi j'ai failli arriver en retard. Trouvez-vous que j'aie bien profité de votre conseil?

— Mon conseil?

— N'est-ce pas vous qui m'avez fait prévenir par Mlle Adrienne des bonnes dispositions de M. Bergeret?

— Moi?

— Ne me permettrez-vous pas au moins de le deviner, si vous ne daignez pas me le dire? Oh! Mademoiselle, ne craignez rien. Pas un mot, pas un geste ne trahira ma reconnaissance. Je ne veux vous dire qu'une chose, qui ne peut vous offenser, c'est que dans deux ans, dans un an peut-être, j'aurai libéré la mémoire de mon père ; je serai riche... ou je serai mort !

— Ah! fit Gabrielle, vous tenez tant que cela à être riche? Je ne l'aurais pas cru. Après tout, c'est un sentiment fort légitime. J'espère que vous réussirez et que vous ne mourrez pas. Maintenant, permettez-moi de vous faire observer que j'aurai le poignet engourdi si vous continuez à me le serrer.

— Oh! Mademoiselle!

— Oui, j'ai bien vu que vous ne le faisiez pas exprès. Vous êtes très fort, vous ne vous apercevez pas de la pression. Ne me regardez pas de cet air désolé; je n'ai rien de cassé ni de luxé, je vous assure. J'aurais crié, d'abord! Je suis très douillette. Ensuite, je vous préviens que je ne sais pas du tout en quoi j'ai mérité votre reconnaissance. Je ne me serais certainement pas permis de vous offrir des conseils, et Adrienne, qui est la correction même, ne s'en serait sûrement pas chargée. Enfin, je ne comprends rien à ce que vous me débitez depuis cinq minutes, sinon que vous êtes content, et que cela me fait beaucoup, mais beaucoup...

Elle n'acheva pas. La physionomie de Georges exprimait une angoisse si profonde qu'elle se sentit saisie de remords. Elle n'avait pourtant rien dit pour le blesser. Elle avait eu beaucoup de patience, au contraire.

Cependant le jeune homme respirait fortement. On eût dit qu'il avait reçu un choc violent, mais dont l'étourdissement se dissipait vite. Vingt-quatre heures plus tôt, il se serait effondré sous le coup; mais il avait goûté au succès; il n'est pas d'élixir pareil à celui-là.

Il ramena Gabrielle vers l'entrée du salon, comme pour lui montrer qu'il n'essaierait pas de prolonger un entretien déjà trop long. Mais à deux pas du seuil, il s'arrêta.

— Daignez m'excuser, Mademoiselle... J'étais fou de joie; j'ai parlé comme un fou. Dans trois mois, cependant, si mes démarches ont réussi, au moment de retourner là-bas, je vous demanderai de m'écouter encore.

— Mais certainement; avec plaisir!

Elle s'arrêta, cette fois, non parce qu'il avait pâli, mais parce qu'elle se sentait devenir pourpre. Il lui semblait qu'un voile se déchirait, et qu'elle lisait tout à coup à livre ouvert dans l'âme de Georges Fergueil.

Il l'aimait!... c'était là le secret de ses tristesses, de ses longs silences, et de son désir passionné de faire fortune. Fallait-il en être contente ou fâchée? elle ne s'en rendait pas bien compte. Par exemple, ce qui était bien de lui, c'était d'avoir dédaigné le concours des Berthomieu. Un autre en eût profité sans perdre une heure. Pourquoi donc n'avait-il pas parlé plus tôt? Était-ce qu'il ne l'aimait pas encore? Était-ce sa pauvreté qui le retenait? Y

en avait-il beaucoup que ce double motif aurait arrêtés comme lui?

Une chose dont elle lui en voulait, c'était de l'exposer à rentrer dans le salon les joues en feu, sous les regards braqués de dix personnes. Cependant elle ne pouvait rester là. La promenade avait bien assez duré. Et pour en finir, retirant son bras et offrant sa main, comme s'il eût annoncé qu'il s'en allait :

— Alors, à Paris, cet hiver?

Et tout de suite, s'apercevant de l'énormité qu'elle risquait de lui faire commettre, car il était dans un état d'esprit à s'en retourner comme il était venu, sans avoir dit un mot à la maîtresse de la maison, ni à personne, qu'à Gabrielle :

— Et allez bien vite demander un tour de valse à Mme Berthomieu. Je vais remplacer Adrienne.

Il aurait bien voulu parler encore, mais déjà elle était au piano. Il obéit, traversa le salon pour inviter la maîtresse de la maison et fut surpris de la trouver tout aimable. Non pas qu'elle l'eût rudoyé jusque-là; il était tombé à ses yeux dans l'insignifiance. Mais sa conduite de ce soir le relevait d'un seul coup. Elle avait suivi son entrée, sa prise de possession de Gabrielle au grand dépit du jeune Pugibet, sa promenade avec la jeune fille et la rentrée de celle-ci. Il était sûr que Georges avait conquis d'un seul effort tout le terrain qu'elle aurait voulu lui voir gagner cinq semaines plus tôt. Il est vrai qu'il l'avait conquis sans elle; mais après tout elle lui avait fourni la première occasion, et c'était chez elle qu'il avait pu remporter son premier commencement de victoire. A quoi bon, dès lors, bouder contre le succès? De plus, c'était le châtiment du volage Pugibet. La vengeance est le plaisir des dieux.

Gabrielle avait attaqué une valse de Strauss et les menait d'un train d'enfer. Mais la belle Alcée était inaccessible au vertige. Avant la douzième mesure elle avait lancé le jeune homme dans la voie des révélations. Georges n'était pas bavard, mais en trois minutes elle eut tiré de lui le récit de sa visite à M. Bergeret et l'aveu de ses espérances nouvelles. Il ne s'agissait là que de fortune. Mme Berthomieu n'en demandait pas davantage.

— A la bonne heure!... j'avais peur que vous ne fussiez pas ambitieux. Vous savez que nous rentrons à Paris dès la fin de septembre? Je suis toujours chez moi le mercredi, et très souvent les autres jours, à cinq heures. Vous y retrouverez la plupart de nos amis d'ici.

Cela fut dit avec une grâce malicieuse. Elle ajouta, comme si elle avait pu craindre que le trait n'eût pas porté :

— Nous vous ferons faire connaissance avec le baron Roger ; c'est un homme qui peut vous être utile. Je regrette qu'il se soit trouvé fatigué ce soir; je vous aurais présentés tout de suite. Mais il n'y a rien de perdu, n'est-ce pas? — Bon voyage !

La valse était finie depuis un instant, et Georges s'inclinait de l'air dont on prend congé. Tout à coup, au moment où Mme Berthomieu le quittait, il aperçut Adrienne, isolée comme elle l'était souvent. Une seconde de plus, il partait sans même la remercier. Il eut honte de son ingratitude.

— Oh! Mademoiselle, lui dit-il en l'abordant, je peux enfin vous parler!... Vous auriez dû être la première à savoir... Que de reconnaissance je vous dois!...

— Ne vous inquiétez pas pour si peu, monsieur Fergueil. Quand vous êtes entré, j'ai vu que vous aviez réussi.

— Grâce à vous!... Je ne l'oublierai pas !

— Vrai?... Alors, je me suis trompée tout à l'heure. J'ai cru que vous alliez partir sans me dire bonsoir.

— Oh! Mademoiselle!...

— J'avais tort, puisque vous voilà. Voulez-vous une tasse de thé ?

XV

Ce n'était pas Gabrielle qui avait envoyé Georges chez M. Bergeret. Il avait fait un beau rêve. Toutefois il lui en restait quelque chose. M. Bergeret l'avait accueilli. Son entreprise avait un souscripteur.

Le but restait devant lui. Gabrielle était libre. L'or attendait là-bas. De toute façon, c'était l'or qu'il fallait avant tout conquérir, et pour cela, sans perdre une heure, il fallait se conformer aux indications de M. Bergeret, vieux routier de la spéculation qui en savait plus long qu'il n'en avait l'air.

A Paris, dès ses premières démarches, Georges s'aperçut qu'il avait en main une clé, laquelle ouvrait certaines portes. Derrière ces portes, il y avait des obstacles, des difficultés, des résistances; rien toutefois qu'on ne pût franchir avec beaucoup d'énergie, d'adresse et de patience. Il avait maintenant affaire à des hommes qui l'écoutaient, discutant, faisant leurs réserves, mais non, comme naguère, à des bornes. Au commencement d'octobre, il

avait obtenu des avantages décisifs. La société en formation comptait des souscripteurs pour près de quatre cent mille francs. M. Bergeret voulait passer jusqu'au million, pour parer à l'imprévu, mais ce n'était plus qu'une question de semaines. En même temps, le décret de concession s'élaborait sans bruit dans les bureaux. Georges avait obtenu sa mise en disponibilité pour cause de blessure grave. Toutes les formalités, si longues et si agaçantes, auxquelles on se heurte dans les ministères s'aplanissaient devant lui. Malgré tout, la forme est la forme. Il y avait des jours où le pauvre garçon, harassé de démarches, regrettait sincèrement ses bons amis de là-bas : les Pavillons Noirs.

Ces jours-là, pour se reposer, il calculait pour combien de temps il en avait encore avant de pouvoir décemment se présenter chez Mme Berthomieu rentrée de ses villégiatures, et combien de chances il avait d'y rencontrer Gabrielle. Ce n'était pas encore le moment de lui parler, mais il avait bien mérité de la voir.

Il y avait bien un moyen de pénétrer chez le baron Roger, c'était d'aller lui offrir une part dans l'affaire. Mais, en cas de refus, c'était un germe d'hostilité fâcheux. En outre, il n'était nullement probable qu'il rencontrât Gabrielle dans le cabinet de son père. Enfin, Georges mettait un peu de sa fierté à ne rien demander au baron jusqu'au jour où il lui demanderait tout, c'est-à-dire Gabrielle.

En attendant, il allait la rencontrer chez Mme Berthomieu. Cette bonne chance lui était réservée. Il n'était pas chez la belle Alcée depuis cinq minutes, qu'elle y faisait son entrée, suivie d'Adrienne, avec un petit salut au jeune homme et des amitiés sans fin pour la maîtresse de la maison. Et il s'écoulait bien encore cinq autres minutes, — un véritable martyre ! — avant qu'elle s'aperçût que ce jeune homme, salué en passant, était son compagnon de courses et son valseur de Luchon, M. Georges Fergueil.

— Comment donc ?... Mais certainement !... Elle se souvenait de lui très bien !...

Georges se sentait abreuvé d'amertume. Ainsi, tout ce qu'il avait fait déjà, tout ce qu'il allait faire encore pour se rapprocher d'elle aboutissait à ceci : elle se souvenait de lui « très bien » !...

Mais le moment n'était pas venu de parler. Elle avait raison, après tout. Qu'était-il pour prétendre même à un souvenir d'elle?

N'était-ce pas beaucoup qu'elle lui permît de la voir, de respirer un instant l'air qu'elle respirait, — avec un soupçon d'opoponax qui était le parfum préféré de Mme Berthomieu ? Et dans un de ces mouvements d'humilité profonde qu'inspire la contemplation de l'objet aimé, il aurait voulu se faire plus chétif et moins important encore, disparaître, invisible et ignoré, dans le rayonnement de cette beauté sidérale. Il aurait sa revanche plus tard, quand il aurait rançonné l'Indo-Chine. En attendant, il se faisait tout petit. Il ne desserrait pas les lèvres ; il se serait caché volontiers, si la chose eût été possible et convenable, dans la jupe aux plis amples de Mme Berthomieu.

Q'eût-il pensé, le pauvre capitaine, s'il avait su que Gabrielle, depuis huit jours, s'informait et prenait ses mesures pour arriver des premières au premier *five o'clock* de la belle Alcée ? Et cela, avec l'idée absolument dépourvue de base rationnelle, mais bien arrêtée dans son esprit, qu'elle l'y trouverait, lui Georges Fergueil, conduit sans doute par quelque influence mystérieuse. Elle se serait laissé hacher menu plutôt que d'avouer cette préméditation, et c'était de peur que quelqu'un la soupçonnât qu'elle venait de faire à son ancien compagnon de courses cet accueil indifférent qui le réduisait au silence, sinon au désespoir.

Seulement, elle était cruellement punie, car elle grillait de savoir ce que Georges était devenu depuis leur séparation, où en étaient ses affaires, s'il avait revu M. Bergeret et s'il songeait réellement à retourner sur les bords du fleuve Rouge. Elle ignorait tout cela, car elle ne voulait interroger ni Adrienne, ni son père, ni personne. Elle allait comme une pauvre petite âme en peine, tendant l'oreille au moindre bruit. La seule chance qui lui restât d'apprendre quelque chose était de rencontrer Georges lui-même chez Mme Berthomieu, ou de recueillir quelques bribes de renseignements de la bouche de la belle Alcée. Naturellement, elle préférait remonter à la source, c'est-à-dire entendre causer le jeune officier. Et voilà qu'il se taisait !... Elle en eût pleuré. Elle l'aurait battu avec plaisir. Ce qui la rendait furieuse, c'est qu'elle comprenait très bien qu'elle était elle-même la cause de son silence.

Cependant, si elle l'avait accueilli plus froidement qu'elle n'aurait fait de tout autre, c'est qu'elle ne le traitait pas comme le premier venu. Elle le distinguait. Ne voyait-il pas cela ? Que faisait-il donc de ses yeux, ce chercheur d'or ?

Il y a une providence pour les amoureux. La belle Alcée s'aperçut tout à coup que la conversation languissait. Elle s'avisa que les affaires de Georges pouvaient offrir quelque intérêt, pour lui d'abord, et elle aborda si carrément la question qu'il fut forcé de répondre. Ce n'était pas pour l'embarrasser; depuis deux mois il avait eu à convaincre assez de gens pour être maître de son argumentation. Il la possédait sur le bout du doigt. Il aimait sa mine pour le mal qu'elle lui avait déjà donné autant que pour l'or qu'il y comptait récolter. Après tout, ce n'était pas tout à fait du temps perdu que de rallier Mme Berthomieu, qui ferait peut-être un actionnaire de son mari. Mais le fond des choses était que, le sujet une fois abordé devant Gabrielle, il ne voulait pas qu'elle le prît pour un aventurier chimérique, en quête de trésors fabuleux. Il établit d'abord solidement sa base d'opérations : le concours de M. Bergeret et de son groupe, les quatre cent mille francs déjà souscrits, le décret de concession prêt à voir le jour. Puis il franchit d'un bond les quarante jours de traversée, débarqua son auditoire en pleines rives du Fleuve Rouge, reprit avec lui l'itinéraire de M. Lu et le sien. Il leur fit traverser la région montagneuse, habitée de rares tribus laotiennes, les forêts impénétrables, endormies sous le ciel de plomb. Il les mena au seuil de la vallée stérile, au bord du ruisseau des pépites; il leur fit toucher du doigt la dure écorce des millions vierges, le quartz rebelle aux veines d'or.

Il avait commencé sur le ton léger qui sied aux narrateurs de contes de fées. Il avait l'air de dire : « Je sais bien que vous ne me croirez pas. Ce sont des choses auxquelles je ne suis pas bien sûr de croire moi-même. » Mais peu à peu il s'était animé; sa voix vibrait, son regard étincelait malgré lui, et les trois jeunes femmes le suivaient, gagnées à leur tour par la fièvre qui le brûlait, suspendues à ses lèvres et secouées d'un frémissement délicieux. Quand il se tut, la belle Alcée se renversa dans son fauteuil avec un petit soupir de regret.

— Vous êtes bien heureux, monsieur Fergueil! Si j'étais homme, voilà comment je voudrais conquérir une fortune, au lieu de l'attendre. Et vous partez?...

— Hélas, Madame, pas avant trois mois. Il faut achever de réunir les souscripteurs, obtenir le décret de concession, acheter le matériel... Cependant j'ai grande hâte; car si je n'arrive là-bas deux bons mois avant la saison chaude, nous risquons de

perdre encore beaucoup de temps, sans compter les hommes.

— C'est vrai, c'est un terrible climat que vous allez affronter de nouveau... Oh ! Dieu, moi qui crains tant la chaleur ! Il y a deux ans, j'ai été forcée de passer huit jours à Paris, en plein mois de juillet, j'ai cru y mourir. Décidément, je ne vous suivrai pas. — Et une fois l'or extrait de la roche, vous ne craignez pas d'être attaqués ? Est-ce qu'il n'y a pas des bandes qui courent encore le pays ?

— Le pays habité, oui, Madame. Mais ces régions désertes sont relativement sûres. Cependant, il est possible que nous ayons affaire à quelques pillards.

La belle Alcée soupira de nouveau.

— Voici de l'or chèrement acheté. — Ma chère Gabrielle, offrez donc à M. Fergueil ces petits gâteaux à votre droite ; ils sont excellents. — De sorte qu'on ne vous verra guère d'ici à votre départ ? Vous devez être horriblement occupé ? C'est égal, ne m'oubliez pas quand vous aurez un quart d'heure à perdre. Vous savez que nous allons encore presque tous les dimanches à Ville-d'Avray. Oh ! c'est tout à fait sans façon. Et liberté complète ! Vous, ma chère, vous viendrez dimanche prochain, bien entendu ?

— Mais... commença Gabrielle. Un regard suppliant du jeune homme arrêta l'objection sur ses lèvres.

— Parfaitement... J'irai vous prendre. — N'est-ce pas que ce n'est pas mauvais ?

La dernière observation s'adressait à Georges qui mordait dans son petit gâteau avec tous les signes d'une joie extatique.

Charles LOMON.

(*A suivre.*)

LA PROFESSION
D'HOMME DE LETTRES
CHEZ LES ANCIENS

I

De même que, dans les événements les plus futiles de la vie, certains hommes s'agitent et que d'autres les considèrent, ainsi toute société a, dans sa sphère qui nous paraît immense, ses hommes d'action et ses hommes de pensée; — hommes d'action qui se démènent, étourdissant parfois le monde du bruit de leurs écus ou du bruit de leurs épées, commerçants ou guerriers; — hommes de pensée qui s'interrogent eux-mêmes et le monde avec eux, poètes ou historiens, artistes, philosophes ou savants. Poètes qu'on appelle des auteurs, mais qui ne sont, à l'éveil des sociétés, que des rêveurs inconscients, chantant pour chanter parce que le son de leur voix plaît à leurs oreilles. Plus tard, peu à peu, ils se rendent compte de ce qu'ils sont et réunissent, pour se faire entendre et pour se faire applaudir, des familles, des bourgades, des cités et puis des nations tout entières. Plus tard, la vie pratique apparaît, âpre et tracassière: ils deviennent des hommes de lettres; ils ont une profession. Et plus tard encore, de nécessités en nécessités, l'inspiration de l'aède finit dans le métier du rhéteur.

Une condition sociale, des premiers aux derniers ils en ont tous une, parce qu'il faut vivre. Soumis comme les autres, — plus que les autres, — aux fantaisies de la fortune, ils sont, comme les autres, soumis aux lois des hommes, dès que les hommes font des lois; à moins que parfois l'enthousiasme des peuples encore jeunes de ces génies ne fasse des demi-dieux et ne les place au-dessus des lois mêmes : ainsi, tandis que Thèbes émerveillé élevait une statue d'airain à Pindare encore vivant, le conseil amphictyonique le déclarait l'hôte public de la Grèce entière; et,

plus de cent ans après sa mort, Alexandre, ravageant la Grèce, respectait sa famille et la maison où il avait vécu, mettant lui aussi ce qui survivait du poète au-dessus des implacables lois des guerres et de la destruction.

Soumis comme citoyens aux lois communes, les écrivains de l'antiquité n'eurent jamais de lois pour défendre leurs œuvres de la contrefaçon, heureux d'ailleurs, car ils ne se doutèrent jamais qu'on en pût avoir. En Grèce et à Rome, la contrefaçon nous apparaît même comme une simple expression de la liberté du commerce, et, à force de paraître honnête, on se demande si cette liberté ne l'était pas. Mais, pour la jugerainsi, il faut savoir comment les livres se publiaient en Grèce et à Rome.

Les Grecs et les Romains avaient des bibliopoles et des libraires, industriels aux industries très diverses. Le bibliopole, c'est notre éditeur : il prépare matériellement le livre et il le vend. Dès qu'il a le manuscrit de l'auteur entre les mains, — nous dirons tout à l'heure comment le manuscrit d'un auteur vient dans les mains d'un bibliopole, — il le remet à ses copistes, esclaves ou gens de service qu'on appelle à Rome des scribes et qui presque tous viennent de la Grèce. Le bibliopole, qui doit prévoir le nombre et la qualité des acheteurs du nouveau livre, en fait copier un certain nombre d'exemplaires sur des papyrus différents, en formats divers et avec un soin plus ou moins parfait : — l'antiquité avait inventé nos tirages de luxe; et, après l'avoir fait désirer en couvrant d'affiches les colonnes qui servent de devanture à sa boutique, il met son nom sur la couverture, — bien en évidence, — et le livre paraît. Tous les bibliopoles de Rome habitent le quartier de l'Argilète, et les frères Sosie qui éditent Horace et Virgile, — et Dorus et Tryphon et Atrecte : c'est là, sur les bords du Tibre, entre le marché du Vélabre et le théâtre de Marcellus, que flânent les lettrés latins et que s'agitent les écrivains inquiets qui rêvent d'un éditeur.

Le prix des livres fut d'abord très élevé, mais l'art du copiste se vulgarise à mesure que les lecteurs se multiplient, et Atrecte ne vend plus que cinq deniers le premier livre des *Épigrammes* de Martial qui ne devait former du reste qu'un très petit rouleau. Martial l'écrit à un certain Lupercus qui mendiait leurs ouvrages aux auteurs : « Demande-moi à Atrecte : du premier ou du second de ses rayons il te tirera un Martial poli à la pierre ponce et orné de pourpre, et pour cinq deniers il te le donnera. Tu trouves que

c'est trop cher, ô Lupercus. Tu as bien raison. » Le bibliopole court peu de risques en ne faisant copier que peu d'exemplaires à la fois; et d'ailleurs, si quelques-uns de ces exemplaires lui restent, il peut, en faisant sur le papyrus effacer les caractères, ne perdre que le travail de la copie. Les livres non vendus s'envoient encore en province, mais ils vont le plus souvent chez les confiseurs de Rome envelopper les olives de Libye ou les anchois de Byzance.

Le libraire exerce une autre industrie: il travaille pour le compte de certains particuliers, — notaire lorsqu'il prend des notes, libraire quand il écrit de belles lettres, manière de sténographe ou d'écrivain public. D'ailleurs les grands seigneurs lettrés ont tous un ou plusieurs copistes au nombre de leurs esclaves; et Cicéron, avant d'envoyer ses livres à Atticus qui doit en préparer l'édition, les fait une première fois recopier sous ses yeux. Quant aux *editores*, ce sont les magistrats donneurs de jeux ; ils vulgarisent le théâtre, amusent le peuple et se ruinent.

Ainsi un bibliopole publie un livre : tout le monde peut le recopier et le vendre : voilà la contrefaçon dans l'antiquité, elle n'a pour juge que l'opinion et personne ne songe à se plaindre d'elle. Le plagiat, vieille habitude des anciens, n'a lui aussi que l'opinion pour juge, mais de lui tout le monde se plaint. La loi romaine punissait bien les plagiaires; mais le *plagiarius* des Romains ne s'occupe pas de littérature : c'est un commerçant malhonnête qui vole des enfants et vend pour esclaves des hommes libres. Martial le premier donna ce surnom d'infamie à un maraudeur d'idées. L'intention était plaisante d'assimiler au voleur d'enfants le voleur de nos chères pensées; cela rappelle le mot d'un auteur très pauvre et plus inconnu encore, qui, rencontrant une de ses idées dans un livre à succès, disait mélancoliquement: « Voilà un de mes enfants qui a fait fortune. »

Il paraît aujourd'hui certain que les bibliopoles achetaient les manuscrits des auteurs; mais c'est là une théorie à défendre pour l'amour des principes, car l'argent du bibliopole n'est jamais sorti facilement de sa bourse. Si même un auteur aimé du public préparait un livre nouveau, tous les bibliopoles de Rome devaient se précipiter chez lui, s'arrachant la faveur de la première édition. Et parfois même, si l'œuvre était très attendue du public, le bibliopole pouvait, malgré les risques de la contrefaçon, payer son manuscrit assez cher à l'auteur. Alors, plusieurs

calendes avant la publication du livre, il couvre ses colonnes d'affiches, excite par l'attente le désir et la curiosité de tous; et, à un jour donné, le livre nouveau paraît, copié à un grand nombre d'exemplaires qui sont tous vendus avant qu'un autre bibliopole ait eu le temps de le reproduire. Et le premier bibliopole est content de la littérature et de lui-même, puisqu'il a fait tomber dans son tiroir une grande quantité de sesterces.

Mais cette manière de faire était rare comme un succès. Le plus souvent les bibliopoles publiaient, sans les payer, les livres des auteurs; et plus souvent encore peut-être les écrivains payaient les bibliopoles pour être publiés et mis en vente. Le profit d'argent que les auteurs de l'antiquité retiraient de leur travail était donc exceptionnel et peu considérable; mais, malgré cela, la profession d'homme de lettres fut presque toujours chez les anciens un des moyens les plus agréables de vivre. Pour ne pas sortir des mains des bibliopoles, l'argent n'en vint pas moins dans les leurs; mais c'était noblement et grandement qu'il y venait : les hommes d'argent savaient donner et les hommes d'esprit savaient recevoir. Il ne faut pas parler des éloges affamés des poètes vagabonds : c'est une triste nécessité de toutes les époques; et les flatteries passagères de Martial à Domitien ne sont que les soupirs des jours de détresse.

A Rome, aimés des grands; à Athènes, où il n'y a pas de grands, considérés de la foule, goûtés par elle et recherchés par les princes étrangers qui tiennent à grand honneur de les voir séjourner à leur cour, les hommes de lettres, dans toute l'antiquité, marchent la tête haute, estimés et riches; et cela est vrai depuis Aristote qui traite d'égal à égal avec Philippe, roi de Macédoine, et depuis Ennius dont la cendre est au tombeau des Scipion, jusqu'à Épictète, ancien esclave, ami de l'empereur Hadrien. Et si Tacite et Juvénal, énervés de la vie, parfois se sont plaints de leur métier, de la vaine gloire qu'il prête et des soucis qu'il donne, ce n'est là qu'un de ces découragements d'artiste si tristes et si familiers, ou que l'écœurement d'un honnête homme, à la vue des corruptions de la Rome avilie. Et si le père d'Ovide veut empêcher son fils d'écrire parce que le métier ne vaut rien, il agit en père prudent, disant ce qu'après lui tous les pères ont répété, — même depuis l'invention de l'imprimerie.

Mis en évidence par leur esprit, les hommes de lettres furent encore et souvent portés aux honneurs et aux charges publiques :

les fonctions ne leur manquèrent que lorsqu'ils ne voulurent pas d'elles; mais il fut parfois honnête et prudent de s'en écarter quand, sous l'Empire, les dignités accordées devinrent les cadeaux des Césars. Enfin, à Rome surtout, où, dès la fin de la République, l'or et l'argent, trop longtemps contenus peut-être, semblent couler tout à coup comme dans un conte de fée, les écrivains en entrant dans la vie sont déjà riches. Les conditions sociales de l'antiquité le voulaient ainsi, car les anciens n'avaient pas nos petites classes ; pas de paysans, pas d'ouvriers, presque pas de commerçants : des esclaves partout. L'écrivain né libre, par cela même, se trouvait dans une condition élevée; quant à l'écrivain né dans la servitude, lorsqu'il entre, affranchi, dans la vie civile, la générosité de son patron le met souvent à l'abri des soucis pécuniaires de l'existence.

Ainsi les hommes de lettres d'autrefois nous apparaissent riches et honorés dans une condition sociale, puissante et charmante. Elle se modifia d'ailleurs profondément pendant les onze siècles où s'étend pour nous l'antiquité littéraire, cette condition sociale qu'à travers ces onze siècles nous voulons apercevoir maintenant en Grèce et à Rome derrière la plume d'or du philosophe et les roses des poètes.

II

Homère, fils naturel d'une jeune fille séduite par son tuteur, maître d'école à Cyme, si l'on en croit certaines légendes, s'en va visiter l'Asie Mineure, plein des idées de l'Iliade. Quand il rentre à Cyme, prêt à réciter ses premiers vers, pauvre et demandant l'hospitalité, un marchand s'écrie qu'on doit la lui refuser, si l'on ne veut pas voir tous les poètes errants de la contrée venir demander la même aumône. Et Homère, chassé de sa patrie, s'en va à Chio tenir encore une école, chaque jour se disant à lui-même des vers nouveaux qui le consolent de son exil. Et plus tard, vieux et aveugle, il suit les grandes routes, chantant ses vers aux enfants comme aux vieillards, à tous ceux qui l'écoutent et qui l'admirent. Et le voici fêté partout; et c'est pour lui qu'est la meilleure place de chaque festin. Le rapsode, dans ses courses vagabondes, semble passer au milieu de ces peuples primitifs comme un envoyé céleste, entouré de respects et de bénédictions; et le jour anniversaire de la naissance d'Archiloque est la fête

publique de l'île de Paros. C'est la première époque de l'humanité : on paie tous ceux qui chantent en honneur et en festins.

Et plus tard, à une époque où l'histoire nous apparaît moins vacillante, où la civilisation est en progrès, à une époque où les peuples nous semblent mieux fixés à leur sol, lorsque l'écriture a été inventée et que les vers d'Homère, confiés jadis à la mémoire de tous, ont été inscrits sur les papyrus, alors les poètes, autrefois nomades, sont attirés à une ville et s'attachent à elle ; et, non contents de la gloire, ils aspirent à la fortune. C'est Simonide qui leur donne l'exemple : très ingénieux dans l'art de s'enrichir, il quitte tout jeune encore son chœur de Céos pour aller, à la cour d'Hippias et d'Hipparque partager les faveurs d'Anacréon ; et ce pendant il concourt à tous les jeux, cinquante-six fois vainqueur ; et il fait des dithyrambes pour les fêtes de Bacchus et, pour les fêtes de Diane, des chœurs de jeunes filles ; il fait aussi des éloges et des chansons à boire, des chants de danse, et des chants de deuil. Au surplus, ses inspirations coûtaient cher : « J'ai deux coffres, disait-il, l'un pour les salaires, l'autre pour les grâces. Je trouve toujours plein celui des salaires et toujours vide celui des grâces. » Simonide se plaignait d'autant plus de recevoir peu de cadeaux qu'apparemment il en demandait davantage ; car il semble avoir toujours vécu près des grands. Le roi de Thessalie Scopas avait pour lui remplacé Hipparque et, à quatre-vingt-sept ans, il se rend encore chez Hiéron, tyran de Sicile, et il retrouve à sa cour Pindare, Epicharme et le grand Eschyle attristé de ses défaites et lassé de la vie.

C'est que l'hospitalité magnifique des princes étrangers fut un des moyens d'existence de l'homme de lettres en Grèce, hospitalité complète, qui pouvait durer toute la vie, hospitalité qui fut le plus souvent grandiose et intelligente, mais qu'un caprice de despote pouvait arrêter tout à coup ou, plus encore, rendre humiliante. Pindare avait passé chez tous les princes et chez tous les tyrans de Sicile, de Macédoine et de Thessalie. Et, après lui, Ibycus, le poète errant dont l'impudeur révoltait Cicéron, s'en revenait toujours, entre ses vagabondages, auprès du tyran Polycrate de Samos. Les Athéniens, qui furent à certaines heures amoureux de la liberté, virent parfois avec déplaisir ces faveurs de despotes dans les mains de leurs concitoyens. Ils surent le faire durement sentir à Ménandre : voulant lui donner à expier son amitié pour le tyran Démétrius de Phalère, ils accordèrent

presque constamment le prix du théâtre à son adversaire Philémon. Et Ménandre, avec la conscience qu'il avait de son génie, ne se vengea de son vainqueur qu'en lui disant: « Philémon, ne rougis-tu pas de me vaincre? »

C'est seulement quand les peuples ont grandi que le théâtre apparaît dans leur littérature : Aristophane doit venir plus tard qu'Homère. Le théâtre devient alors un nouvel horizon ouvert au génie humain, et, pour les artistes soucieux de vivre, une nouvelle source de revenus. Cependant, aux représentations d'Athènes où tous les poètes ont l'honneur d'être entendus par le peuple, comme pour éloigner du théâtre toute idée d'argent, le prix du vainqueur est un objet d'art. Les représentations se donnent au printemps, à l'occasion des fêtes Dionysiaques, sur le théâtre de Bacchus dont les ruines n'ont pas encore péri. On appelle les comédiens les artistes de Bacchus; ce sont des hommes très honorés et surtout payés très cher: le célèbre Polus reçoit un demi-talent par jour de représentation, mais les représentations ne durent que peu de jours, car à l'époque classique, en dehors des Dionysiaques, le théâtre n'existe pas. D'après Platon, les places coûtèrent toujours un prix fort minime, et même elles avaient été gratuites à l'origine, car les fêtes des anciens étaient des fêtes publiques données aux frais de l'État et surtout aux frais des magistrats.

Eschyle, d'une famille illustre de l'Attique, fut soldat avant de concourir au théâtre, où vingt-huit fois il remporta le prix. Comme il était vieux déjà, il concourut encore à des fêtes extraordinaires données pour le retour des cendres de Thésée à Athènes; Sophocle, âgé de vingt-quatre ans, concourait aussi. Comme, après les représentations, la foule s'agitait, hésitante ou partagée, l'archonte chargé des jeux força les dix généraux d'Athènes à juger les poètes. Eschyle fut vaincu, et, triste comme tous les vieux grands hommes qui voient une jeune gloire faire pâlir la leur, il partit chez Hiéron, roi de Sicile. Mais l'estime et l'admiration des Athéniens, qui n'avaient en rien diminué, grandirent encore après sa mort: l'orateur Lycurgue lui fit élever une statue de bronze; un scribe fut chargé de lire de temps à autre ses pièces aux acteurs et de conserver la pureté de leur texte; et un décret public ordonna qu'elles seraient remises à la scène, ce qui paraît avoir été l'honneur suprême rendu au poète.

Euripide, qui n'était pas un grand seigneur comme Eschyle, — sa mère vendait des légumes, — remporta des couronnes comme athlète avant d'en remporter comme poète. Il était, de plus, disciple de Socrate, mais rien de tout cela ne semble l'avoir rendu heureux. Ayant la haine des femmes, — car il en avait épousé deux à la fois à un moment où la loi d'Athènes le permettait, — et fatigué des plaisanteries d'Aristophane, il se retira à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine : il y fut si bien traité qu'un rival jaloux lâcha sur lui des chiens furieux qui le mirent à mort; et les Macédoniens lui gardèrent une si grande vénération que jamais ils ne voulurent rendre ses cendres aux Athéniens. Cependant Aristophane, qui l'avait persécuté, restait à Athènes où il nous apparaît au point de vue social comme un des hommes les plus puissants de l'antiquité. Maître de la politique par son esprit, il flagelle et le gouvernement populaire des Athéniens et les Athéniens eux-mêmes, et ces Français de l'antiquité lui décernent la plus haute de leurs récompenses, une couronne de l'olivier sacré : aucun droit d'auteur assurément ne l'aurait touché davantage. Pourtant ses *Nuées* ne remportèrent le prix qu'à leur seconde représentation; de cette satire des *Nuées*, il faut dire que Socrate n'en mourut pas, comme on l'a prétendu, et qu'il ne dut pas même en garder rancune à Aristophane. Du reste Élien raconte que Socrate, qui n'allait jamais au théâtre que pour y voir les tragédies d'Euripide, assista très ouvertement à la représentation des *Nuées;* mais venait-il y protester ou bien en rire? Athènes est toujours parmi nous, car nous avons rejoué dans les mêmes conditions de philosophie la comédie des Athéniens.

Maintenant le livre commence à se répandre. Le tyran Pisistrate, qui avait le premier donné une édition définitive des œuvres d'Homère, avait fondé la bibliothèque publique d'Athènes. Maintenant les bibliothèques privées apparaissent : l'archonte Euclide, Euripide et Aristote ont des bibliothèques. Les livres sont chers encore, mais les bibliopoles viennent d'ouvrir leurs boutiques.

Aristote nous amène à la condition sociale des philosophes : la seule question d'argent suffit à les classer. Pour l'argent, c'est la troupe des sophistes avec l'éternel exemple de Protagoras; contre l'argent ou plutôt indifférents à lui, se rangent tous les philosophes sincères, de Socrate à Épictète, en passant par Dio-

gène que Platon appelait un Socrate en délire, par Pythagore et par Épicure. Socrate, fils d'une sage-femme, et que la seule générosité de l'Athénien Criton avait mis en état de se livrer aux études philosophiques lorsqu'il avait trente ans déjà, donne à tous ses conseils et ses leçons, n'acceptant des dons volontaires de ses élèves que ce qu'il lui faut pour subvenir à sa plus stricte subsistance. Antisthène, chef des Cyniques, méprise l'argent, toujours fier dans son manteau plein de trous, « à travers lesquels je vois ton orgueil », lui disait Socrate, son maître. Le stoïcien Zénon, dégoûté des Cyniques, mais désintéressé comme eux, n'aimant dans l'existence que ses leçons du Portique, est, tout pauvre qu'il soit, un des hommes les plus honorés de son temps et on l'enterre aux frais de la République. Et l'abnégation d'Épicure, qui, malgré sa réputation, fut l'homme le plus sobre de son époque, ne vivant que de pain trempé dans de l'eau, peut seule surpasser sa sobriété : non seulement il ne se fit jamais payer par ses disciples, mais même dans un temps de famine il se ruina pour les nourrir.

Aristote, même de son temps, fut peut-être le philosophe le plus considéré des anciens. Échappé à la médecine qui était le métier de son père, il se ruine par plaisir, se fait soldat par désœuvrement et devient philosophe par goût. Et les rois le traitent comme leur égal, et Philippe, devant le berceau d'Alexandre, remercie Dieu de lui avoir donné un fils tandis qu'Aristote vit, et, pendant douze ans, Aristote est le précepteur d'Alexandre. C'est au Lycée qu'Aristote donne ses leçons : promenades du matin et promenades du soir. Le soir il enseigne la rhétorique à tous ceux qui viennent l'entendre ; le matin la philosophie à ceux seulement qu'il en juge dignes. Et ses leçons de philosophie sont si recherchées que, alors qu'il vient de les publier, Alexandre, du fond de l'Asie où le lointain de la victoire le grandit comme un dieu de l'Olympe, lui reproche d'offrir à tous une science qu'il était jaloux d'être presque seul à posséder.

Mais des philosophes les sophistes et les rhéteurs devaient naître. Protagoras fut le plus célèbre des sophistes : c'est lui qui, le premier, à Athènes, fit payer ses leçons et il les fit payer très cher ; mais il enseignait la science du faux, et les disciples ne lui manquèrent pas. On pouvait être sophiste et rhéteur à la fois, comme Eschine le Socratique : cet homme à l'existence accidentée était fils de charcutier ; comme il vivait d'emprunts, Socrate, son maître, lui conseillait de s'emprunter à lui-même en restreignant

ses besoins. Quand Socrate fut mort, Eschine ouvrit à Athènes une boutique de parfumerie ; mais, ayant fait de mauvaises affaires, il partit à la cour du tyran Denys de Syracuse, — éternelle retraite des poètes et des philosophes. Puis, s'étant brouillé avec le prince, il revint à Athènes donner des leçons particulières et composer des plaidoiries pour les vendre aux accusés : il commençait enfin à gagner sa vie quand il mourut.

Plus célèbre cependant fut Eschine l'orateur, le vendu de Philippe et l'adversaire de Démosthène. A Athènes, l'éloquence publique a un double caractère de vénalité et de violence : c'est que l'homme payé a le devoir d'injurier plus haut. Du reste l'orateur politique parle seul ; l'avocat ne fait que donner des consultations et des conseils d'éloquence, car en justice chaque partie doit se défendre elle-même, — ce qui n'empêche pas les avocats de gagner beaucoup d'argent. Eschine, lui, tire ses revenus de la bourse de Philippe, et c'est ouvertement qu'il défend le roi ennemi, et Philippe, qui paie Eschine pour parler, paie d'autres orateurs pour se taire : cela coûte même plus cher encore ; d'ailleurs c'est une habitude chez les Grecs : Démosthène devait parler contre les députés de Milet quand l'affaire fut remise au lendemain ; mais la nuit il y eut, dit-on, tant de démarches faites et tant d'or offert, que lorsque Démosthène revint à l'agora, il avait le cou enveloppé de laine et la gorge si souffrante qu'il ne pouvait plus parler ; quelqu'un lui cria : « C'est l'argent qui t'étrangle ! » Pourtant cette défection du grand orateur ne fut qu'un accident dans sa carrière : l'argent de Philippe ne put jamais l'atteindre ; tandis qu'Eschine était riche déjà des cadeaux du Macédonien lorsque, après le discours de la Couronne, vaincu par Démosthène, il s'en alla fonder à Rhodes une école d'éloquence qui devait rester célèbre. Il n'avait publié que trois de ses discours, mais les Grecs les appelaient les Trois Grâces.

Les princes étrangers ne se contentèrent pas toujours de recevoir et d'honorer les hommes de lettres : souvent ils les félicitaient de leurs œuvres avec un don d'argent. Et même Alexandre, qui eût donné la moitié de ses victoires pour un Homère qui eût chanté l'autre, emmenait avec lui en Asie un assez pauvre poète, nommé Chœrile, en lui faisant présent pour chaque bon vers d'un philippe d'or, et d'un soufflet pour chaque mauvais. Les cités faisaient comme les princes. Une loi d'Abdère notait d'infamie et privait de sépulture tout citoyen qui avait dissipé sa fortune ;

comme le philosophe Démocrite, toujours joyeux, revenait de voyage, absolument ruiné, les Abdéritains commencèrent par le traiter de fou; mais Démocrite les réunissant leur lut son *Diakosmos*, et, stupéfaits, les Abdéritains le portèrent en triomphe et lui donnèrent cinquante talents au nom de la cité. Hérodote recevait par décret dix talents des Athéniens après leur avoir lu aux Jeux olympiques des passages de son œuvre. Thucydide encore enfant l'avait écouté, ravi, sentant bien que lui aussi il devrait écrire l'histoire; cependant il était puissamment riche, possesseur de mines d'or en Thrace et maître du domaine de Scapté-Hylé du chef de sa femme; mais, étant de la famille de Miltiade, c'était la guerre qu'il aimait, et la raconter comme la faire; seulement l'ingratitude des Athéniens semblait s'attacher à cette famille: Miltiade, après Marathon, était mort en prison; la guerre du Péloponèse fit exiler Thucydide pour vingt ans.

Après le siècle de Périclès, le siècle d'Alexandre; et puis, tandis qu'en Italie se prépare une nouvelle floraison de l'esprit humain, la littérature grecque s'effondre, et, nomade à ses débuts, elle devient ambulante à son déclin. C'est l'époque du triomphe des rhéteurs : ils font des tournées en province, et partout on paie sa place pour les entendre. Les comédiens les imitent naturellement, et voici les premières entreprises de représentations privées : en se promenant, le théâtre se vulgarise ; mais les auteurs n'en retirent aucun profit pécuniaire, car les directeurs de troupes furent assurément les derniers des hommes à s'imaginer qu'un auteur dramatique pût avoir des droits sur sa pièce.

Cependant l'intelligence de la Grèce semblait s'être portée à Alexandrie. Quand les Athéniens eurent élevé dans l'Attique trois cent soixante statues de bronze à Démétrius de Phalère, ils se fâchèrent avec lui, fatigués apparemment de voir partout son image, et Démétrius partit à la cour des rois d'Égypte. C'est alors que, conseillé par lui, Ptolémée Lagus fonde le musée et la bibliothèque d'Alexandrie, entretenant aux frais de l'État les hommes de lettres, les artistes et les savants; et, au milieu de ces séductions intelligentes, l'école d'Alexandrie vient au monde. Et Démétrius de Phalère, qui s'est brouillé avec le Philadelphe, se tue volontairement en jouant avec une vipère, donnant ainsi l'exemple à cette race fatale des Ptolémées qui doit finir par la piqûre d'un aspic.

Athènes pourtant n'a pas perdu tout son éclat : l'esprit ne

meurt pas. Elle est tombée du côté où elle penchait, dans la rhétorique et dans le sophisme; mais toute sa finesse lui est restée, et Rome grandissante et déjà maîtresse du monde envoie ses fils se perfectionner chez elle, et, malgré l'asservissement de la Grèce et toutes ses décadences, Athènes les attire toujours et reste, jusque sous les Antonins, leur idéal d'éloquence et de finesse.

Mais voici le dernier scintillement de la Grèce : c'est Lucien qui parle et qui écrit, sophiste voyageur, allant saluer à Abon le faux prophète Alexandre pour lui mordre la main, revêtu de hautes charges par Marc-Aurèle, — d'une manière ou d'une autre les auteurs grecs émargeront jusqu'à la fin aux budgets de ces temps-là, — Lucien dont la verve âpre et mordante est un esprit de vaincu. Lucien, le révolté, entre ses amis Démonax et Épictète, les deux sages, est l'image la plus vraie d'une civilisation qui meurt. Tous les trois, ils sont las de la vie qu'ils vivront très longtemps tous les trois. Mais Lucien l'oublie et la trompe, et Démonax et Épictète la supportent et se soumettent. Épictète se résigne sublimement à vivre, d'ailleurs ne se mariant pas comme pour ne pas prolonger le monde, ainsi que Démonax; et Démonax, un jour qu'Épictète lui reproche son célibat, lui répond : « Eh bien! Épictète, donnez-moi quelqu'une de vos filles en mariage. » C'est le dernier mot de la Grèce épuisée.

III

A Rome, le tableau change : plus de princes étrangers pour protéger les hommes de lettres : tous les princes sont devenus des vaincus qui demandent grâce; plus de cité pour les enrichir, Rome est une ville de guerre et de commerce, et la République officielle ne se sert des écrivains que pour distraire le peuple lorsqu'il s'ennuie. Leur sort pourtant n'est pas à plaindre : poètes, la fortune leur vient avec l'amitié charmante des grands et surtout avec l'amitié parfois redoutable de l'empereur; avocats, leur fortune n'a pas de bornes, — surtout depuis que la loi *Cincia* leur a défendu de recevoir de l'argent. Du reste les écrivains paraissent avoir retiré de leurs œuvres plus de profit pécuniaire à Rome qu'en Grèce : certes, les Grecs étaient plus lettrés que les Romains, mais le plein éclat de la littérature romaine vient quatre siècles après celui de la littérature grecque : l'argent s'est multiplié, le commerce s'est répandu, et le livre s'est vulgarisé.

Comme si la pensée de Rome eût été absorbée dans son besoin d'agir, au début de l'histoire, la littérature romaine n'existe pas, et pendant les cinq cents ans qu'il faut aux Romains pour se civiliser, pas un poète ne leur chante les vers naïfs des peuples jeunes, toute leur intelligence littéraire est dans les documents officiels des Annales des pontifes : on dirait que leur littérature est un des mystères de leur religion politique.

C'est à la fin du IVe siècle de Rome que l'idée du théâtre s'introduit chez les Romains : elle vient d'Atella, petite ville du pays des Osques. Les Atellanes, jouées plus tard par des jeunes gens de condition, serviront d'intermèdes aux tragédies ; ce ne sont maintenant que des trivialités satiriques dites sur des tréteaux, mais elles mèneront à Térence comme le cortège de Bacchus a conduit à Aristophane. Le théâtre, cependant, est long à naître, et ce n'est que cent ans plus tard qu'Andronicus l'affranchi écrit la première pièce du théâtre latin : à la même époque les édiles viennent d'être créés ; chargés d'amuser le peuple, ils vont demander aux poètes et des tragédies et des comédies. Mais l'édile ne présente plus, comme l'archonte à Athènes, une série de pièces au jugement du peuple, il achète seulement celle qui lui semble la meilleure et la fait jouer pour le plus grand plaisir de la foule. Au théâtre, les Athéniens veulent être des juges, les Romains ne veulent que se divertir avec leur gros rire de gens fatigués par la vie matérielle.

Après Andronicus, au temps de la seconde guerre punique, voici que la littérature romaine vient au monde comme sous l'inspiration des Scipion. Ennius est leur ami, mais il veut rester pauvre, car pour l'heure la boutique du bibliopole ne rapporte pas un sesterce, et les Romains le paient en considération et en gloire. Les Scipion protègent son neveu Pacuvius, tandis que le démocrate Nœvius écrit contre eux ses comédies satiriques : ils sont le centre de l'esprit, ennemis puissants, amis dévoués jusqu'après la mort, car l'urne funéraire du poète Lucilius est, comme celle d'Ennius, portée à leur tombeau dans le monument de la voie Appienne.

Les jeux se multiplient à mesure que le peuple en réclame ; le théâtre devient une littérature nécessaire et les édiles se ruinent à payer les auteurs et surtout les entrepreneurs de jeux scéniques. A ses débuts, Plaute avait été entrepreneur : après avoir gagné beaucoup d'argent, il en perdit davantage et, incapable de payer

ses dettes, il fut, de par la loi des Douze Tables, attribué comme esclave à son créancier; son maître l'employa à tourner la meule et Plaute, dans son moulin, obsédé gaîment par la vision de ses malheurs, écrivit la comédie de l'*Insolvable*. Redevenu libre, il recommence à être riche : son théâtre était très aimé du peuple, et les édiles devaient lui acheter ses comédies fort cher. Après sa mort pourtant, sa réputation diminua, et le siècle d'Auguste le goûtait peu, quoique la veille de la grande éruption du Vésuve le Théâtre-Comique de Pompéi eût représenté la *Casina*. Si, comme Athènes, Rome eût eu ses concours dramatiques, il aurait été curieux d'y voir Térence aux prises avec Plaute; toutes les couronnes sans doute eussent été pour ce dernier : Térence était trop Grec pour les Romains. Et cependant Térence est un des exemples les plus frappants de la transformation que la seule intelligence, même à Rome, pouvait faire subir à une condition sociale, car cet affranchi put devenir l'intime de Scipion l'Émilien et oser marier sa fille à un chevalier romain.

Les édiles donnaient aux entrepreneurs de jeux une pièce et de l'argent pour la représenter. Le comédien, richement payé par son entrepreneur, était à Rome aussi méprisé qu'il était considéré à Athènes. Aussi César, voulant humilier Laberius, le força à jouer une de ses pièces; mais le poète se vengea en y ajoutant un vers qui fut une surprise pour César : « Quand on est craint de tous, il faut craindre tout le monde. » César sut ne pas s'en apercevoir, et, satisfait de la déclamation du poète, il lui fit porter 500 000 sesterces. Roscius, le plus grand comédien de Rome, recevait du Trésor mille deniers romains par jour; du reste, ami des grands par ses hautes qualités, il avait su vaincre le mépris, et Cicéron qui l'affectionnait disait de lui : « Il a tant de talent qu'il ne devrait jamais descendre du théâtre; mais il a tant de vertu qu'il n'aurait jamais dû y monter. »

Cicéron, venu aux derniers temps de la République, nous apparaît, malgré son orgueil et sa vanité, dans une simplicité grandiose, et comme le dernier Romain qui ait osé parler de la liberté et se servir de l'éloquence. L'éloquence pourtant avait été la grande marque de la vieille Rome et même, par instants, on eût dit presque qu'elle était sa raison d'être; on allait en justice pour le plaisir de la parole : accusé quarante-six fois, Caton l'Ancien est quarante-six fois absous; et accusé encore à quatre-vingt-six ans, à quatre-vingt-dix ans il est encore accusateur.

Dans son amour de l'éloquence et dans sa haine de l'argent, il a fait voter la loi *Cincia;* mais au lieu d'arrêter les mœurs, la loi *Cincia* les précipite : les avocats deviennent démesurément riches et les immenses fortunes de Crassus et de Philippe préparent la fortune insolente d'Hortensius.

Grand orateur, mais plus fameux par la dissolution de ses mœurs et le relâché de ses manières, Hortensius se vit infliger le sobriquet de Dionysia, nom d'une danseuse célèbre et fort riche, elle aussi, car son art seul, au dire de Cicéron, lui rapportait par an 200 000 sesterces; le luxe d'Hortensius, qui paraît avoir été plus fastueux encore que celui de Lucullus, annonçait l'Empire : il avait dépensé des sommes incalculables pour la construction de ses piscines de Baïes où lui-même il nourrissait ses lamproies, et, lorsqu'il mourut, on trouva dix mille barils de vin dans ses innombrables caves. L'argent commence à affluer désordonnément à Rome, et les scandales de Verrès nous apprennent ce qu'une cause pouvait rapporter à son défenseur : de son immense déprédation de la Sicile Verrès avait fait trois parts : une pour lui, une pour ses juges, et une pour son avocat Hortensius. Mais Cicéron veille et, au nom des Siciliens, se portant accusateur, il descend au Forum au milieu des turbulences de la foule; le temps presse, et il est assez grand pour renoncer à un triomphe d'éloquence; il écrasera plus vite son adversaire sous le poids des témoignages.

L'époque est redoutable : entre Sylla qui vient de suivre Marius dans la tombe — et Antoine qui grandit et Octave qui va naître — César et Pompée essaient déjà leurs ardeurs qui les tourmentent. Que d'agitations et que de tumultes! Et comme nous aimons à voir revivre pour un instant ce Forum des Romains qui, de lui-même, semble une chose mouvante, place unique où vient se mêler tout ce que Rome a de grandeurs, d'inutilités et de vices, — bigarrure, chatoiement, — bruyante et bavarde, avec ses grands hommes et ses orateurs de carrefour, muette seulement lorsqu'il a coulé trop de sang sur ses dalles. Là-bas, fond du tableau, le Capitole se dresse, temple du triomphe cachant dans un des détours de sa montée la Roche Tarpéienne. A ses pieds, à gauche, du côté du Tibre, le temple de la Concorde : sur ses marches les partis s'égorgent; à droite une plate-forme en pierre entourée des éperons des navires pris à Antium : c'est la tribune aux harangues, et Cicéron va y dire ses *Catilinaires;*

derrière elle un cadran solaire qui marque le temps à la Ville Éternelle, et les Douze Tables de la loi romaine exposées sans cesse à la vue de tous, car personne ne doit ignorer la loi. La voie Sacrée passe sous l'arc de Fabius et monte au Capitole: — c'est pour passer sous l'arc de Fabius que Memmius se baisse, Memmius l'ami de tous les grands hommes, se croyant peut-être grandi d'autant. A gauche de la voie Sacrée, la basilique Portia où les maris prodigues causent avec les femmes de mauvaise vie, et le temple de Junon Moneta où se frappe la monnaie, ce qui attire les courtisanes et les plaideurs. Près de la tribune aux harangues, la Curie : le Sénat, en ouvrant ses portes, peut entendre l'orateur qui parle, et l'orateur, selon qu'il lui plaît, se tourne vers le Sénat ou se tourne vers le peuple : la Louve, mère de Rome, est là devant. Partout des colonnes et des statues. Sur les côtés, les vieilles tavernes où se tiennent les banquiers et les changeurs, ces tavernes qu'Hannibal avait fait vendre aux enchères, se croyant déjà le maître de Rome et du monde. Et à gauche le temple de Janus, éternellement ouvert, et à droite la prison d'Ancus Martius où Jugurtha vient de mourir de faim.

Pour se consoler de n'avoir pas prononcé ses *Verrines*, Cicéron les publia : c'était d'ailleurs la coutume des grands avocats de Rome, et souvent les plaidoyers se disaient d'une manière et s'écrivaient d'une autre. D'une famille de chevaliers, dans l'aisance dès ses débuts, Cicéron avait plaidé gratuitement ses premières causes; mais ses besoins durent s'augmenter assez vite, car cet absolu désintéressement, qui n'était d'ailleurs que le respect de la loi, ne paraît pas avoir duré longtemps. Il avait du reste d'autres sources de revenus considérables : sans parler de l'argent que ses livres lui rapportèrent, il épousa, vieux déjà, sa riche et jolie pupille Publilia, après avoir, en premières noces, épousé la riche et méchante Terentia; et par legs, — c'était l'usage à Rome de se laisser des souvenirs d'argent, — il reçut encore plus de vingt millions de sesterces; enfin, tout honnête qu'il fût, les charges publiques ne semblent pas l'avoir appauvri. Mais à de grands revenus Cicéron opposait des dépenses plus grandes encore. Partout il avait des villas princières, à Tusculum, à Formies, à Arpinum, à Pompéi et, à Pouzzoles, cette Putéolane construite sur le plan de l'Académie d'Athènes, avec ses bosquets et ses portiques, où plus tard devait mourir l'empereur Hadrien, tué royalement par le nombre de ses médecins, et qui, dominant

toujours la mer, est encore une ruine. Il les meublait avec un grand luxe, très amoureux d'objets d'art, payant une seule table 100 000 sesterces. Et il fallait encore donner une dot à sa fille et payer les dettes de son fils. Sa maison de Rome, sur le Palatin, lui avait coûté deux millions de sesterces, mais il l'avait achetée avec de l'argent que lui avait prêté Sylla, et Sylla oublia toujours de le lui rappeler, ayant été autrefois défendu par lui : n'avait-ce pas été une de ces causes que jadis il plaidait gratuitement? Mais ce qui lui coûta le plus ce fut, en répudiant Terentia, de lui rendre une dot qu'il l'accusait d'avoir dissipée; du reste ses affaires étaient alors plus embarrassées que jamais et, pour les remettre en ordre, il dut épouser Publilia. Cependant Terentia était allée porter à Salluste sa dot reconquise. Cette femme, qui devait vivre cent dix-sept ans et se marier quatre fois, dut assurément à certaines heures, en se souvenant de Cicéron, lui donner raison dans son inimitié pour Salluste ; car Salluste, qui a vingt ans s'est déjà ruiné, se refait trop vite une fortune colossale avec la protection de César et l'argent des provinces : La race des Verrès se perpétue.

Au milieu des séditions et des proscriptions, les poètes ont de la peine à vivre : dans un accès de folie, Lucrèce se tue ; grand seigneur, c'était en amoureux de l'intelligence qu'il avait écrit. On dit que ce fut le jour même où Lucrèce mourut que Virgile prit la robe prétexte, comme si la poésie, se passant d'un siècle à l'autre, n'eût pas voulu, même une heure, abandonner la terre.

Virgile, pour Rome, c'est l'époque nouvelle; c'est presque le monde nouveau pour nous. L'ère impériale s'est ouverte : la vie semble revenir : Auguste, maître du monde, ferme le temple de Janus, et Mécène est l'ami des poètes, ami royal et intelligent de qui la protection ne pèse à personne. Horace, comblé de faveurs charmantes, peut jouir dans sa paresse de Tibur de son idéale existence de médiocrité d'or, et Virgile, heureux, écrit ses vers sans avoir besoin de songer à vivre. L'empereur, lui aussi, est leur ami ; il est même l'ami de Tite-Live le républicain, dont l'illustration est telle qu'un Espagnol vient de Cadix à Rome pour le voir, et l'affection de l'empereur ne le punira jamais que du surnom de Pompéien.

Les poètes faméliques recherchaient aussi les faveurs d'Auguste, mais il paraît qu'Auguste ne pouvait suffire à tous. Un pauvre Grec qui se trouvait fort souvent sur son passage, chaque fois lui

remettait une pièce de vers, et Auguste ne lui donnait jamais rien; un jour, Auguste, le voyant venir comme à l'ordinaire, écrivit à la hâte une épigramme en grec et la lui remit; le poète alors tendant sa bourse à l'empereur : « Je te donnerais plus, César, si j'avais davantage. » L'empereur sourit et fit porter cent mille sesterces au poète.

Le commerce des livres semble très florissant sous Auguste; Asinius Pollio fonde la première bibliothèque publique à l'*Atrium libertatis*, sur l'Aventin; les bibliothèques de Cicéron et d'Atticus sont célèbres, celle de Lucullus aussi : il l'a prise au roi du Pont ; l'époque, lettrée, lit plus qu'aucune autre : les grands écrivains y gagnent beaucoup de gloire et certainement un peu d'argent. Virgile pourtant, trouvant son *Énéide* imparfaite, mourut sans l'avoir publiée; mais comme il avait lu un jour l'épisode de Marcellus devant sa mère Octavie, la princesse en fut tout en larmes et elle fit donner au poète dix mille sesterces pour chacun de ses vers : le morceau en avait trente-deux.

Mais après les exquises faveurs d'Auguste, voici venir les faveurs farouches de Néron qui finissent par du sang répandu. Lucain, qui est un *amicus Augusti*, un de ces familiers que l'empereur appelle *carissime*, a le malheur, dans un concours de poésie, de l'emporter sur Néron; et Néron, qui veut être un bel esprit surtout, fait interdiction à Lucain de dire ses vers en public; et Lucain, poète blessé, se jette dans la conspiration de Pison; mais Néron la découvre et, à vingt-sept ans, pour lui échapper, Lucain se tue. Pétrone aussi a été son ami ; mais le vent change; Néron le condamne, et, ne prenant que le temps d'écrire sa satire du Festin de Trimalcion, pour lui échapper, Pétrone se tue. Sénèque, lui, a été son précepteur; après l'avoir exhorté au bien, il a approuvé ses crimes; riche, il s'est enrichi encore des dépouilles de Britannicus; mais il le regrette ensuite et demande au César de les lui reprendre, et, après avoir prêché la sagesse, il semble enfin prêt à la pratiquer; mais le Fou est toujours là, et, après lui avoir échappé une première fois, pour lui échapper une fois encore Senèque se tue.

Les hontes impériales se précipitent; après Néron, voici Domitien; l'amitié des grands est devenue impossible. Y a-t-il encore des grands d'ailleurs? Il n'y a plus d'illustres que les noms des affranchis et des courtisanes. Dans cet effondrement social, la littérature, après les sublimes protestations de Tacite et les mé-

pris grandioses de Juvénal, va bientôt s'affaler elle-même, versant dans ces trois ornières des décadences de l'esprit : la préciosité, le didactisme et l'obscénité ; mais, en attendant, la condition des auteurs change : ils ne peuvent plus maintenant compter que sur eux-mêmes. Déjà, sous Néron, Perse s'est écarté du monde, n'approchant de la cour que pour avoir le droit de la mépriser davantage. Riche, il vit son existence sobre au milieu de sa famille et, comme s'il eût deviné que ce sont déjà ses dernières années, à vingt ans il écrit sa première satire, mordant de sa verve tous les petits poètes qui remplissent Rome de la lecture étourdissante de leurs petits vers; lorsque, après sa mort, ses satires furent publiées par son ami Cæsius Bassus, Rome se les arracha: c'était un moyen de se venger de Néron. Tacite, consul et préteur, ne demandant rien à personne, traverse les grandeurs romaines sans se laisser salir par elles. Et si Martial, en flattant Domitien, implore sa protection, il faut penser que son manteau est troué et que la condition du poète est devenue bien précaire; il faut penser surtout qu'il s'en repent aussitôt après, — sauf à recommencer plus tard.

Juvénal, dont la vie ne nous est guère connue, nous a laissé de l'homme de lettres le tableau le plus attristé : Jeune homme, ne fais pas de vers sublimes dans une mansarde, ou, pour vivre, ne compte que sur la statue qu'on t'élèvera, quand tu seras mort, dans un coin de la bibliothèque Palatine; historien, la vie te serait plus dure encore : c'est un métier de gros livres qui ruine en papiers, et avocat! quatre procès ne rapportent pas une pièce d'or : il est vrai qu'en s'habillant de pourpre et en menant un train que ne soutient pas son revenu, on peut se faire valoir et doubler ses honoraires; le citoyen romain dépense de l'argent pour tout, hors pour les besoins de son intelligence, et ce qui coûte le moins cher à un père, c'est l'éducation de son fils par Quintilien. — Certes l'état de l'homme de lettres a perdu de son aisance et de sa splendeur, mais il faut faire la part des exagérations satiriques du poète dégoûté des Romains; et, pour sortir de ces idées sombres, il suffit de s'arrêter un instant devant Pline le Jeune, ce grand seigneur riche, intelligent et bon qui, à Côme, construit un temple orné des statues des dieux, crée une bibliothèque et une école et fonde des établissements de charité; et, avec lui et avec les Antonins, un instant on peut croire que la vie va revenir à la vieille Rome. Mais non : Caracalla est empereur et, voulant lui aussi protéger les lettres, d'un argent im-

bécile il paie une pièce d'or chacun des vingt mille vers dont Oppien compose péniblement ses poèmes de la *Chasse* et de la *Pêche*. Cependant, à Carthage, Apulée avait écrit son *Apologie* et ce fameux *Ane d'or* qu'il avait appelé simplement les *Métamorphoses* et que ses contemporains paraissent n'avoir pas lu beaucoup plus que les nôtres. Son *Apologie* n'est qu'une défense de lui-même : à vingt-cinq ans, il avait épousé une certaine veuve fort riche, nommée Pudentilla, et qui en avait soixante ; on l'accusait de l'avoir séduite par des philtres et d'avoir absorbé toute sa fortune : d'ailleurs, on le tenait généralement pour sorcier. Les poètes de l'antiquité devaient bien mal finir.

IV

Le plagiat fut une des habitudes les plus répandues de l'antiquité. Effronté et pillard, il transporte d'un livre dans un autre des pages, des chapitres, des discours, si bien à son aise que souvent il ne prend pas soin de se dissimuler. Le plagiat est toute une partie de la vie littéraire des anciens ; les lois ne s'occupent pas de lui, mais contre lui Aristophane et Martial sont plus puissants que les lois.

L'habitude d'accuser tout le monde de plagiat est plus répandue encore, en Grèce surtout, que le plagiat lui-même, et au milieu de ces accusations qui se croisent en tous sens il nous est assurément difficile de savoir la vérité. On accuse Isocrate d'avoir pris son *Panégyrique d'Athènes* à Gorgias, Eschine d'avoir répété Andocide et Démosthène de s'être trop bien souvenu de son maître Isée ; Philostrate d'Alexandrie reproche à Sophocle d'avoir pillé Eschyle, à Eschyle d'avoir pillé Phrynicus, et à Phrynicus d'en avoir pillé d'autres ; on fait un livre intitulé : *Endroits de Ménandre qui ne sont pas de lui*, et Ésope écrit sa fable exquise du geai paré des plumes du paon. Mais le geai ne se pare que des plumes plus belles que les siennes et nous voyons mal le grand Eschyle cherchant à s'embellir des vers de Phrynicus ; certains hommes sont au-dessus de certaines imputations : Virgile peut prendre des vers à Ennius et Molière une page à Cyrano : ils leur font honneur ; on n'est pas le plagiaire d'un plus petit que soi quand on est assez grand pour l'élever jusqu'à soi-même.

Aristophane flagelle les plagiaires, ceux qui volent les autres comme ceux qui le volent lui-même ; et lui, tout le monde le

vole ! Et il recommande aux Athéniens de rejeter cette littérature de contrebande, et il leur dit avec cette orgueilleuse conscience qu'il a de lui-même : « Sachez cependant, ô Athéniens, que de m'accorder vos suffrages, c'est le seul moyen de donner bonne opinion de vous à la dernière postérité. » Martial, plagié, volé, pillé, écrit une partie de ses vers pour défendre l'autre : « Tu te crois poète en t'attribuant mes vers, Fidentinus : Églé croit avoir des dents parce qu'elle a acheté un râtelier d'ivoire. O Fidentinus, le moyen qui te rend poète, quand tu seras chauve, pourra aussi te rendre chevelu. » Mais à Rome le plagiat paraît n'avoir été qu'un mal passager et ne s'être exercé que d'une manière particulière, vanité malhonnête des gens du monde. En effet, c'est de Néron à Domitien qu'il sévit surtout, à une époque où un chacun a la sotte manie de faire de petits vers et la manie beaucoup plus sotte encore de les dire.

L'homme de lettres, chez les anciens, vivant de cette éternelle vie d'artiste aux heures de joie et aux journées de découragement, nous apparaît, dans l'ensemble de sa condition sociale, comme un être supérieur. Toujours il est considéré à l'égal des premiers : Aristote est grand comme Alexandre, Cicéron est plus puissant que Sylla. Il est indépendant lorsqu'il lui plaît de l'être : indépendance d'esprit : de qui Aristophane eut-il jamais peur et quel César put faire mentir Tacite ? Indépendance d'argent : les écrivains anciens ont pour la plupart un patrimoine dont ils peuvent vivre, et d'ailleurs, de Simonide à Quintilien, ils savent s'en faire un par leur travail ; ils n'ont pas de lois pour protéger leurs œuvres ; ils s'en passent, et, témoin Martial, le plus mendiant n'est pas toujours le plus riche. Existence heureuse, charmante, souvent honnête, troublée seulement par les agitations publiques dont vit la Grèce et dont vit Rome ! Et, si différents soient-ils, Grecs ou Romains, nous confondons tous les écrivains de l'antiquité dans une même vision de grandeur. Leur temps les a compris ; il a compris qu'ils étaient sa suprême gloire et que toutes ses autres gloires mêmes par eux seuls pouvaient durer toujours, et il les a caressés de son admiration, les comblant parfois de ses honneurs : à traiter ainsi ses écrivains, l'antiquité s'est montrée digne d'eux.

Étienne BRICON.

S'AIMER TROP

PREMIER RÉCIT

— Mon cher Jérôme, je ne comprends pas, dit la jeune femme dont les lèvres tressaillirent ; vous me faites douter de votre amour, et pour me prouver quoi?

— Rien, sinon que je suis trop heureux, sans doute, et que comme les enfants gâtés j'ai un caprice.

— Voyons, vous n'êtes pas un enfant, mon ami ; et je ne puis croire encore à une telle fantaisie. Vous voulez partir sans moi, vous voulez être seul, quand depuis une année vous n'avez pu vous passer de votre femme un instant, que vous avez affronté tous les ridicules pour ne pas vous séparer de moi un jour, une heure, m'accompagnant jusque chez mon tailleur, jusque chez ma modiste.

— Chère Lise, il m'eût été facile, convenez-en, d'imaginer un prétexte pour vous quitter huit jours : par exemple la maladie contagieuse d'un de nos parents, que sais-je? Mais j'ai un culte si ardent, si profond pour notre amour, que je serais incapable de lui mentir ; c'est pour le mieux juger, pour en jouir davantage, pour l'éprouver par l'absence, pour y ajouter, pour vous revenir plus reconnaissant, plus conscient, que je vous quitte.

— C'est bien, Monsieur, répliqua-t-elle le cœur gros et des larmes plein les yeux. Ayez tous les bonheurs, partez sans m'embrasser, sans me dire adieu, je l'exige. Je vous défends de m'écrire. Je ne peux pas savoir où vous allez?

— Mais je vais à Cannes.

— En juillet?

— Il y fait, j'en suis certain, moins chaud qu'à Trouville. Le Midi est organisé pour la fraîcheur comme le Nord pour le froid. Lorsque, il y a trois ans, je te crus perdue pour moi, que tu semblais me préférer Mathieu de Reynal, j'ai passé juillet, août, à la

villa des Palmiers. Je t'y ai plus aimée, plus désirée, plus idolâtrée qu'en aucun autre lieu ; j'ai pris avec la mer et le ciel je ne sais quels vagues engagements de leur revenir si tu étais un jour ma femme.

— Ou vous dites vrai, et alors pourquoi m'interdire de vous accompagner? Ne puis-je bénir avec vous, pour les mêmes raisons, le ciel et l'eau d'avoir protégé notre amour? Ou vous me trompez et vous me faites un mal affreux. Jérôme, je vous en prie, ne jouez pas avec ma tendresse, emmenez-moi.

— Lise, je t'en conjure, n'insiste pas.

Elle se leva brusquement de table, car la scène avait lieu à déjeuner, s'enfuit et s'enferma dans sa chambre pour éclater en sanglots.

« Certainement, il ne m'aime plus », se dit la jeune femme.

Jérôme Duruis quitta Trouville par le premier train omnibus qui partit. Il avait hâte de s'éloigner de Lise, car il avait senti plusieurs fois, à déjeuner et depuis, son courage faiblir.

Il aimait follement sa femme et si chaque jour ajoutait à la grâce, à l'esprit, à la beauté de Lise, chaque jour ajoutait à la passion, à l'admiration, au culte de son mari. Jérôme partait pour ne pas se permettre d'être jaloux, pour se donner à lui-même la certitude qu'il était aimé autant qu'il aimait.

La veille, à un bal champêtre donné par la marquise d'Herbois, le succès de Lise, costumée en pêcheuse de crevettes, avait été tel, que Jérôme, quoiqu'il fût très homme du monde, un peu vaniteux même des perfections de sa femme, s'était senti écarté d'elle par la convoitise des adorateurs; ses meilleurs amis lui avaient dit en riant, plusieurs fois, lorsqu'il essayait de s'approcher de la belle pêcheuse :

— Elle est assez à toi, laisse-nous-la donc un peu.

Et lorsque d'un regard il lui avait fait signe qu'il désirait quitter le bal, elle qui d'ordinaire courait à lui et murmurait : « Maintenant, à ton tour de me dire mieux que les autres si je te plais », elle avait, de ses jolies mains sans gants, que cinquante cavaliers avaient pressées toute la nuit, répondu par un geste de paysanne gamine qui signifiait : « Non, non, je veux que vous bisquiez un peu. »

Au retour, Jérôme n'avait pas fait une allusion aux froissements de son amour. Lise, dans ses bras, s'était sentie un peu coupable. Un sentiment très complexe fit qu'elle en voulait à son

mari de n'être pas un peu jaloux. Elle aurait voulu qu'il lui fournît le prétexte d'avouer qu'elle avait joué avec sa passion, pour voir.

La jeune femme pleurait, se désespérait du départ de Jérôme. Après une heure, la pensée qu'elle pourrait être huit jours sans le voir, lui parut affreuse. Elle se jugea incapable de supporter cette absence. Son vilain sentiment d'orgueil l'avait empêchée à déjeuner de demander à Jérôme s'il ne voulait pas lui donner une leçon méritée à cause de sa conduite de la veille. Aimée comme elle l'était, elle n'avait pas le droit d'être coquette. Le bonheur crée des devoirs, et son mari ne lui prouvait-il pas à chaque instant quel soin scrupuleux il prenait, vis-à-vis des femmes qu'on l'accusait d'avoir eues pour maîtresses, ou auxquelles il convenait avoir fait la cour, pour être seulement poli, pour ne pas s'attarder en des causeries qui pussent attrister sa femme.

Quelle discrétion dans le blâme : pas un mot! se laissant accuser de caprice, acceptant de partir sans un adieu! Comme il ressemblait peu aux autres, l'adoré!

Jérôme, le cœur navré, voyait avec désespoir la distance s'agrandir entre sa femme et lui. Retourner? non. Sa dignité le lui interdisait. Avant huit jours, si Lise l'aimait comme aux premiers jours, elle le rappellerait bien vite; il trouverait une dépêche en arrivant à la villa des Palmiers. Et c'est après cette dépêche qu'il laissa courir son train, moins désolé de le voir tant se hâter pour dévorer les kilomètres.

A Cannes, à la villa des Palmiers, rien!

Une douleur aiguë comme une blessure le frappa au cœur. Depuis son départ Lise n'avait pas réfléchi, n'avait pas compris. Elle était aussi féminine que les autres. Peut-être seulement froissée dans son amour-propre, s'était-elle étourdie depuis son départ, avait-elle autorisé ses adorateurs à l'adorer de plus belle, de plus près, plus audacieusement, son mari l'ayant abandonnée pour un caprice. « La plus grande sauvegarde d'une femme est encore l'amour de son mari, se dit Jérôme. Eh! quoi, moi, avec mon expérience des femmes, j'ai pu bêtement quitter la mienne, en pleine saison de bains de mer, le lendemain d'un succès inouï, je suis fou! En vérité, comment ai-je pu croire que l'amour d'une femme de vingt ans était assez profond, assez conscient, assez clairvoyant pour deviner, pour faire ce que je voulais que Lise devinât et fît? »

La soirée qu'il passa fut atroce. Il crut voir le monument de son bonheur, si difficilement élevé, crouler pierre à pierre. Un orage affreux grondait au dehors, la mer gémissait et poussait mille plaintes lamentables. L'eau lourde d'une pluie d'été frappait la villa, cinglait les toits; c'était un vacarme lamentable. Les chiens hurlaient d'une façon sinistre. Non seulement l'esprit de Jérôme s'accusait et lui faisait entrevoir l'absurdité, la faute, les conséquences fatales de son éloignement; mais son cœur serré était comme dans l'attente de maux irréparables.

La cloche du portail de la villa s'agitait comme secouée par une main inconnue, les chiens aboyaient plus fort. Les plaintes du vent de la mer semblaient répéter dans un cri suprême :

— Jérôme ! Jérôme !

Il ouvrit sa fenêtre, fiévreux, halluciné. Une rafale de vent et jusqu'aux éclaboussures des vagues furieuses entrèrent dans la chambre et soufflèrent ses bougies.

— Jérôme ! Jérôme !

Il lui sembla entendre la voix de Lise l'appeler à la grille; dans le déchirement d'un éclair il crut voir une forme s'agiter, tendre les bras vers lui. Il sauta par la fenêtre sur le perron, courut à la grille.

— Jérôme ! Jérôme ! répétait Lise s'accrochant à la grille.

C'était elle ! elle, trempée, abandonnée, venant seule la nuit, elle !

Et cette porte qui ne s'ouvrait pas, qu'il eût voulu briser avant que ses gens, appelés, réveillés, n'accourussent !

Il la prit dans ses bras, la porta dans sa chambre, escaladant la fenêtre comme il l'avait escaladée, la déshabillant à genoux, l'enveloppant de ses vêtements à lui, la couchant. Et s'il avait dormi, s'il ne l'avait pas entendue !...

— Laissons le vent et la mer gémir pour nous, dit-elle en riant lorsqu'elle fut couchée dans le lit chaud, nous étions coupables tous les deux, mon Jérôme; nous avons été punis, c'est bien fait ! Aime-moi !

CRESCENTE.

LE SÉNÉGAL ET LA FRANCE
AU SOUDAN

On ne saurait imaginer un spectacle plus touchant, plus capable d'inspirer le respect et l'admiration que celui que donne en ce moment l'ancien gouverneur du Sénégal. Abattu mais non dompté par la maladie, le général Faidherbe a saisi la plume de cette main qui avait jadis victorieusement tenu l'épée, pour retracer les hauts faits de ses compagnons d'armes, défendre devant l'opinion la double tâche qu'il s'est proposée et qu'il a accomplie pendant sa jeunesse et son âge mûr : donner à la France une grande possession à l'ouest du continent africain, en extirper l'esclavage. Le livre qu'il publie aujourd'hui est le complément de ses annales sénégalaises, un document important à consulter pour celui qui voudra écrire l'histoire complète des Européens en Afrique.

Depuis les dernières années du xve siècle, les Portugais, les Hollandais, les Anglais ont commercé sur cette côte. Seuls les Français ont su s'attirer la sympathie des habitants, y former des établissements sérieux. Mais, malgré les efforts d'habiles administrateurs comme Bruë, d'explorateurs aventureux comme Duliron, on n'y avait obtenu que des résultats précaires. Le Sénégal fournissait de l'ivoire, du miel, de la cire, un peu de poudre d'or, apportés par les nègres; dans notre siècle, il s'y était joint un commerce important, celui de la gomme, récoltée dans les forêts du Sahara. Longtemps, il faut l'avouer, le principal trafic était celui des esclaves. Au début, on pouvait croire qu'il concourait à un certain adoucissement des mœurs; les tribus barbares vendaient leurs captifs au lieu de les massacrer, cela valait mieux. Lorsqu'elles trouvèrent du profit à ce commerce infâme, elles firent une guerre incessante pour se procurer une denrée d'un débit certain, et la contrée se dépeupla, tandis que l'ivrognerie abrutissait les survivants. Il faut le reconnaître cependant, l'esclavage n'avait pas au Sénégal les formes brutales et rapaces qu'il revêtait en Amérique, et, lors de l'émancipation beaucoup d'esclaves restèrent attachés à leurs maîtres, partagèrent avec eux le produit de leur travail.

Une autre cause du peu de progrès de la colonisation, c'était pour les Européens la difficulté de vivre. Le Sénégal, qui sépare dans la partie

inférieure de son cours les peuplades noires et blanches, est à la limite des climats qui leur conviennent et la mortalité y dépasse les naissances. Le chevalier de Boufflers, l'auteur de tant de jolis petits vers, dont on s'étonne de trouver le nom sur la liste des gouverneurs du Sénégal écrivait : « Le climat exige des ménagements auxquels je ne suis pas habitué ; il faut peu manger, peu boire, peu marcher, peu s'occuper, peu dormir. De tout un peu, mais peu de tout. » C'est la note juste, et le général Faidherbe, qui plaide la cause de la salubrité du pays, persuadera difficilement que l'activité dévorante qu'il y a déployée n'avait pas un caractère exceptionnel.

Aussi, administrateurs et administrés ne cherchaient pas à prolonger leur séjour, et à peine avaient-ils pris une légère connaissance du pays, de la manière de se conduire avec les indigènes, lorsqu'ils obtenaient de rentrer en France. Témoins de l'incertitude du commandement, les nègres nous respectaient peu ou même point. Ils avaient au contraire une profonde terreur des Maures, qui franchissaient chaque année le fleuve, à l'époque des basses eaux pour piller et ravager la rive droite. Ceux-ci intimaient insolemment que la France eût à rappeler ses troupes et tous ses fonctionnaires, afin que les traitants restassent soumis aux caprices et aux exactions des chefs qui prenaient pompeusement le titre de rois. En 1854, le mal était arrivé à une période aiguë et le gouvernement envoya au capitaine de vaisseau Protet, alors gouverneur, quelques renforts à l'aide desquels il réoccupa et arma divers comptoirs abandonnés, même Bakel, situé à 200 lieues de la côte, que le capitaine du génie Faidherbe fut chargé de mettre en état de défense. Sur un seul point, il trouva une vive résistance. Le village fortifié de Dialmatch dut être attaqué et enlevé de vive force; une grande partie de ses 2000 défenseurs périt dans l'action. Mais ils étaient braves, et le succès nous coûta cher : sur 600 combattants, 175 avaient été tués ou blessés. Après ces exploits, le commandant Protet, arrivé au terme de son temps de service, rentra en France et, sur la demande expresse et instante du commerce local comme de ses représentants à Bordeaux, le capitaine du génie Faidherbe fut nommé simultanément chef de bataillon par le ministre de la guerre, gouverneur du Sénégal par le ministre de la marine.

Alors aussi commença pour la colonie une ère toute nouvelle ; nous y avions été simplement tolérés jusqu'alors, nous en devînmes les maîtres incontestés. Les circonstances étaient graves cependant : la révolte, la guerre étaient partout, le commerce tout à fait arrêté, et il fallait faire face au danger de tous les côtés à la fois. Outre les Maures et les nègres nos voisins, un nouvel adversaire surgissait, un marabout musulman, l'hadj Omar, qui, pour se constituer un royaume proclamait la guerre sainte, menaçait d'anéantir les idolâtres et les chrétiens.

Le nouveau gouverneur trouva des ressources dans son activité. Profitant des moments où sa flottille pouvait remonter le fleuve, il frappait de tous côtés des coups vigoureux et cherchait à compléter ses succès en donnant une sage administration aux tribus soumises par ses armes. Ses ordres toujours clairs et précis se faisaient obéir sans hésitation. Les troupes bien conduites, habilement ménagées, pour utiliser toutes leurs forces sans en dépasser la limite, exécutèrent des marches qu'on n'avait pas cru possibles jusqu'alors. Les habitants de Saint-Louis d'abord, diverses tribus nègres ensuite, fournirent des contingents disciplinés avec soin et auxquels les ouvriers embrigadés du génie servirent de modèle. La nécessité de se porter sur tant de points divers, très éloignés les uns des autres, ne permettait pas toujours d'obtenir toutes les conséquences désirables des succès obtenus, ce qui prolongea la période de guerre. La province du Oualo fut soumise d'abord et partagée entre des chefs relevant directement de nous. Celle du Cayor demeura administrée par un chef qui prenait le titre de Damel. Les Maures, rejetés sur la rive droite et poursuivis jusque dans leurs oasis, durent conclure un traité qui subsiste depuis trente-deux ans. L'hadj Omar fut arrêté par la création du poste de Médine, établi à cinquante lieues au delà de Bakel, au point où le fleuve, coupé par des cataractes, cesse d'être navigable. Le fort de Médine protégeait une tribu fidèle qui repoussait le joug du convertisseur armé. Il fut mis sous les ordres d'un vieux traitant mulâtre, Paul Holle, qui allait s'illustrer par une défense héroïque, En 1857, il fut attaqué par l'hadj Omar, dont les troupes, mal armées heureusement, ne comptaient pas moins de 15 000 hommes. Il les défit dans plusieurs combats, repoussa plusieurs attaques et eut à subir ensuite un blocus très rude, qui dura plus de trois mois. Les eaux étaient basses, impossible de lui venir en aide. Les vivres, les munitions même s'épuisaient. Que serait-il advenu si l'ennemi avait su que la garnison n'avait plus que quelques coups à tirer! Une population de 6 000 âmes, composée en majeure partie de femmes et d'enfants, vivait resserrée sur un espace d'un demi-hectare, lorsque le général Faidherbe vint le dégager, faisant subir à l'ennemi une sanglante déroute. La délivrance et les combats de Médine ; la prise d'assaut du village fortifié de Guémou par le commandant Faron, après six heures de lutte, pendant laquelle il fut blessé quatre fois et eut 135 hommes tués ou blessés, furent les actes les plus importants de cette guerre.

Elle avait duré trois ans ; l'hadj Omar était repoussé au loin et notre prestige bien établi, partout où nous avions paru. Les soins de la guerre n'avaient pas seuls absorbé l'attention du gouverneur, qui déployait partout ses rares qualités d'administrateur. Le commerce reprenait : celui de la gomme avec les Maures ; celui des arachides, culture toute nouvelle, avec les nègres. Saint-Louis s'embellissait,

s'étendait, il devenait nécessaire d'unir l'île aux terres voisines. Un projet de pont fut envoyé au ministère, qui répondit par des objections; le travail ne paraissait pas possible. Par bonheur, le Sénégal n'avait pas encore de communications télégraphiques avec la France. Quand la réponse arriva, le travail était exécuté. Nous n'affirmerions pas qu'il n'y ait eu là quelque virement peu régulier; mais l'exécution de ce premier pont eut pour conséquence la création d'un vaste faubourg et de deux autres ponts sur le petit bras du fleuve; d'un second faubourg et d'un pont sur pilotis et bateaux, qui traverse le grand bras. La reconnaissance des habitants a donné à ce dernier le nom de leur bienfaiteur, qui prit aussi l'initiative de la construction de quais, d'une conduite d'eau douce exécutée sous la direction du colonel Laprade, et de divers autres embellissements.

De 1855 à 1862 beaucoup d'autres institutions utiles consolidèrent l'influence française : une école d'otages où l'on gardait les fils des familles suspectes, destinés aussi à fournir des interprètes et même des chefs pour les cantons plus éloignés; des écoles d'ouvriers, qui ont acquis une grande réputation sur toute la côte occidentale d'Afrique. L'activité du gouverneur ne se limitait plus au fleuve principal; l'entrée en était rendue difficile par une barre souvent dangereuse à traverser, inaccessible même aux gros navires; un port et des appontements furent établis au golfe de Dakar, relié à Saint-Louis par un chemin de fer depuis quelques années. C'est là que touchent maintenant les grands navires qui vont au Brésil et à la Plata. Notre domination fut étendue avec une prudente lenteur aux rivières situées au sud de la Gambie, jusqu'à la colonie anglaise de Sierra-Leone.

Tout ceci ne s'était pas fait sans exciter des jalousies sur lesquelles le général Faidherbe garde un généreux silence. Il quitta la colonie en 1862, et son successeur, l'amiral Jauréguiberry, avait l'ordre de suivre en tout une marche différente. Au bout d'une année, la contrée était en pleine insurrection, tous les résultats compromis. Le colonel Faidherbe fut rappelé au Sénégal, avec le grade de général, et remit tout en ordre. Lorsque sa santé ébranlée l'obligea à demander son rappel, il eut pour successeur son élève et ami, le colonel du génie Pinet-Laprade, scrupuleux continuateur de son œuvre, jusqu'au moment où il fut enlevé par une attaque de choléra en 1869. Rien n'est frappant comme la comparaison des plans de Saint-Louis, de Dakar, de Rufisque, de Gorée, avant et après le passage de ces deux officiers. Rien d'instructif comme la comparaison des tableaux du commerce. Presque nul il y a quarante ans, il dépassait 45 millions en 1885 et s'accroît chaque année. Les populations soumises commencent à s'adonner à l'agriculture, à se livrer à des occupations régulières, et ce n'est pas un mince résultat, dans une contrée si fertile que le travail d'un homme pendant un mois suffit à nourrir

une famille pendant une année. Quelle prime à la paresse et à l'insouciance!

Après la guerre de 1870, on se dégoûta de l'expansion coloniale, et le gouverneur Valière crut bien agir en abandonnant aux indigènes le territoire compris entre Saint-Louis et Dakar : résolution funeste, sur laquelle il a fallu revenir. Depuis lors aussi, on a repris le déplorable régime des gouverneurs qui ne font que passer. Douze ou quinze se sont succédé ainsi, au grand détriment de la colonie. Par bonheur, l'influence du général Faidherbe est demeurée prépondérante au ministère, pour tout ce qui concerne le Sénégal. Il a appuyé toutes les mesures prises pour le développement du commerce dans les rivières du Sud, où prospère la culture des plantes oléagineuses. Il a poussé aussi de tout son pouvoir aux tentatives de pénétration dans le bassin du Niger, et a applaudi le succès des expéditions des colonels Brière de l'Isle, Borgnis-Desbordes et Galliéni. En ce moment, il trouve des contradicteurs, en vue desquels il a surtout pris la plume. L'insuccès du chemin de fer de Kayes à Bammakou, les sommes considérables qu'on y a dépensées sans profit, ont suscité d'amères critiques.

Elles sont justifiées en ce qui concerne l'exécution, qui a été défectueuse. On a acheté un matériel d'exploitation avant que les travaux de construction fussent terminés, et l'on a abandonné ce matériel sur la plage ou aux escales de débarquement. Cela ne prouve pas que le chemin de fer soit inutile, cela prouve encore moins qu'on ait eu tort de s'implanter sur les bords du Niger. Les premières expéditions ont rencontré de grandes difficultés, coûté des sacrifices douloureux. Mais il en est ainsi au début de toute installation. L'Algérie a été exposée aux mêmes critiques; qui voudrait aujourd'hui en proposer l'abandon? Bouffarick a été le cimetière de ses premiers habitants, c'est maintenant une petite ville agréable et saine. Le même sort attend les établissements du Niger, qu'il faut soutenir avec persévérance et modération. Le commerce s'y implantera peu à peu; notre seule présence ralliera des peuples qui se combattent et se jalousent et qui apprécieront avec le temps toute la supériorité de notre civilisation. Le nom de la France avait pénétré, et aussi celui de Faidherbe, qui depuis des années est devenu légendaire dans ces contrées, comme celui d'Harold l'était en Normandie. L'œuvre qu'il a entreprise doit être continuée avec une calme confiance. Le succès justifiera sa conduite et celle des compagnons qui l'ont secondé avec tant de zèle et d'abnégation. Il n'a pas voulu que leurs noms fussent mis en oubli et a cité les moindres d'entre eux. Sur un seul point il n'a pas été juste : il n'a point assez fait ressortir la part considérable qu'il a eue lui-même à tout ce qui a été accompli sous son gouvernement et depuis.

Général COSSERON DE VILLENOISY.

LA FRANCE

En parlant du nouvel atlas de géographie de la maison Hachette, la direction de la *Nouvelle Revue* a le sentiment que la grande majorité de ses lecteurs éprouvera tout ce qu'elle éprouve de fierté, d'émotion patriotique. Jusqu'à cet atlas dont nous publions l'introduction, notre France, le croirait-on, était tributaire des archives géographiques de Gotha; chacune de nos cartes était la copie fidèle, dans leurs erreurs comme dans leurs exactitudes, des documents géographiques amassés par nos ennemis.

Comme toujours, l'Allemagne bénéficiait de nos travaux et élevait l'un de ses édifices scientifiques sur une de nos bases. Un géographe français, Danville, avait contribué à donner à la France au XVIIIe siècle la réputation du pays *qui connaissait le mieux la géographie;* mais notre insouciance habituelle, qui tient plus à notre fortune qu'à notre pauvreté, nous fit négliger, après la mort de Danville, d'ajouter à ses recherches des informations nouvelles, et c'est ainsi qu'un beau jour nous nous sommes trouvés tributaires de l'Allemagne qui avait récolté notre moisson.

Aujourd'hui, nous sommes enfin libérés de Gotha! Grâce à la patriotique maison Hachette, nous avons reconstitué la science géographique française. Dire ce qu'il a fallu d'efforts, de constance, de vouloir, quinze années durant, pour cette reconstitution de nos archives géographiques, quelles difficultés ont été rencontrées et vaincues, serait certainement ajouter dans l'esprit de nos lecteurs mille gratitudes à celle très large que tout patriote français éprouve pour la grandeur d'une telle œuvre.

La Direction.

Par sa situation et sa configuration, la France occupe une place unique dans le monde et dans l'histoire.

En France, comme dans toutes les autres parties du globe, le travail de surrection du sol, puis l'œuvre de désagrégation par les agents atmosphériques, ont divisé la surface terrestre en parties plus élevées, régions de *dispersion* ou d'alimentation où surgissent et d'où s'éloignent les cours

d'eau, et en parties plus déprimées, régions de *concentration*, d'aboutissement, où ces cours d'eau viennent se réunir, se ralentir, déposer les particules arrachées aux régions supérieures, arroser, humecter ou inonder les nappes d'alluvions, puis terminer leurs cours.

Entre les régions montueuses s'ouvrent des passages plus ou moins profonds, plus où moins larges ou praticables, qui permettent aux régions inférieures, aux « bassins » proprement dits, de communiquer les uns avec les autres.

De la situation d'un pays en latitude, de la constitution de son sol, de son exposition aux vents de mer ou de terre, de son altitude générale dépendent le climat, la végétation naturelle ou cultivée. La disposition des parties hautes ou des parties basses intervient pour diriger le groupement de la population et les relations commerciales ou guerrières. De là dépend la possibilité, pour ce pays, de donner naissance à un peuple, de créer une civilisation, et de prendre sa place dans l'histoire.

Ainsi comprise, la topographie ne consiste plus dans une suite de casiers séparés par des cloisons montagneuses, de bassins fluviaux inévitablement bornés par la classique *ligne de séparation* des eaux, grâce à laquelle la géographie est si longtemps demeurée figée, cristallisée, inféconde et rebutante. Cette ligne de séparation si souvent artificielle fait place à une variété, à une souplesse d'articulations, à une richesse de formes, à une diversité d'actions et de réactions qui transforment la géographie en une science vivante et attrayante. Quelle différence par exemple entre la France à compartiments, à versants, à bassins isolés, dont on a attristé nos leçons de géographie, et la France vraie, la vieille Gaule où Strabon, par une sorte de divination générale, voyait déjà le site d'une grande nation future! Si nous essayons de nous dégager complètement de notre vieux tissu de préjugés géographiques, nous verrons, nous aussi, la France se transfigurer, et les manifestations de la vie nationale s'encadrer, pour ainsi dire, dans l'admirable partie de l'Europe qui va de la Manche aux Alpes, de la Bretagne au Rhin et de l'Océan à la Méditerranée.

Dans ses limites actuelles, il est à peine utile de le rappeler, la France présente vaguement une forme hexagonale. Avant les désastres de 1871, l'hexagone se prolongeait plus loin vers le nord-est, entre les Vosges et le Rhin. Nous conservons encore dans notre pensée cette forme à la France, puisque la partie que nous avons perdue redeviendrait française le jour où les vainqueurs la laisseraient libre de disposer d'elle-même.

Trois côtés de l'hexagone sont formés par le rivage des mers : Manche au nord-ouest, Océan à l'ouest, Méditerranée au sud-est. Deux par des montagnes : Pyrénées au sud-ouest, Alpes et Jura à l'est. Le sixième côté, celui du nord-est, s'ouvre sur l'Europe par une série de montagnes douces, de plateaux et de larges plaines. De ce côté la France n'a que des bornes, purement politiques.

Au centre même du pays, séparé par des plaines ou des collines de toutes les montagnes ou de toutes les mers du pourtour, s'élève un vaste bloc de montagnes entre-croisées, volcaniques, primitives ou calcaires; c'est le *massif central*, sorte de cœur matériel de la France, d'où les eaux s'écoulent vers presque toutes nos mers, à travers presque tous nos fleuves.

Autour du massif central, de tous côtés le sol s'abaisse, les plaines s'étendent, à peine ondulées de collines. La plaine du nord s'incline vers la Manche et la mer du Nord, celle de l'ouest vers l'Océan, celle du sud et de l'est vers la Méditerranée.

Au nord-ouest, près du rebord des deux plaines, les collines se relèvent et un large promontoire s'avance dans la mer, rejetant les fleuves au nord et au sud et formant comme une île de terrains primitifs : la Bretagne.

Entre les plaines qui de tous côtés entourent le massif central, les obstacles sont faibles ou nuls. La plaine du nord, la plus vaste, se fond presque avec celle de l'ouest; la séparation des bassins de fleuves y est insensible. Des collines et des plateaux peu élevés lui permettent de communiquer largement avec la plaine de l'est, qui va s'ouvrant vers le sud jusqu'à la Méditerranée. Enfin, entre la plaine du sud et celle de l'ouest, s'ouvre, au sud du massif central et au nord des Pyrénées, une large trouée à pentes insensibles qui mène de l'Océan à la Méditerranée.

Ainsi, la France se présente comme formée d'un massif montagneux central, autour duquel s'ouvre une ceinture de larges bassins, inclinés vers plusieurs mers et océans. Entre les rivages maritimes de ces bassins le terrain se redresse, en Bretagne d'abord, puis aux Pyrénées, aux Alpes, au Jura, formant à la France comme une ceinture alternativement composée de mers et de montagnes. Au nord-est seulement, par delà les Vosges et les Ardennes, la ceinture s'interrompt, et la France se mêle à l'Europe. Tel est le cadre géographique dans lequel s'est développée notre patrie.

•

Le massif central couvre à peu près la septième partie de la France. Il n'a pas de monts aussi élevés que les Alpes ou les Pyrénées, mais son rôle est bien plus important dans la vie générale de notre pays. Il envoie des eaux à la Garonne, à l'Océan, à la Loire, à la Seine, au Rhône, à la Méditerranée. Il envoie en même temps à la France entière des habitants de race primitive, rustiques, robustes, endurcis par le climat presque sibérien de ses montagnes. La France entière est tributaire du massif central.

C'est au Puy de Sancy, au milieu d'une chaîne de volcans éteints, les monts Dore, que le massif central s'élève le plus haut. Autour du Puy de Sancy, le Puy Ferrand, le Puy Gros, le Plomb du Cantal, le Puy Mary, montent presque à la même hauteur. Deux autres rangées de volcans refroidis s'élèvent à l'est des monts Dore, ce sont celles des monts Dôme et du Velay, moins hautes, mais non moins belles. Tous ces volcans reposent sur de larges bases formant plateaux, et des coulées de lave durcie descendent dans leurs vallées. Leurs villes aux maisons sombres sont bâties de débris volcaniques; sur leurs pâturages, qui se cachent plusieurs mois par an sous la neige, les hivers sont longs et rudes.

Au nord, à l'ouest, les volcans disparaissent et font place aux larges croupes granitiques des monts de la Marche et du Limousin, moins élevées, un peu moins froides en hiver, herbeuses ou vertes de forêts en été, et sillonnées d'eaux courantes qui vont pour la plupart à la Loire et à la Garonne, comme celles de la région volcanique.

La Margeride et les monts d'Aubrac, également faits de granit et de gneiss, s'appuient au sud à la chaîne des volcans. Sur leurs flancs, ou séparés d'eux

par d'étroites vallées, reposent à leur tour les larges tables des *Causses*, hautes croupes calcaires, arides, fissurées, perméables à l'eau du ciel, qui, les traversant perpétuellement dans toute leur épaisseur, a fini par en miner les bases et par y creuser de longs gouffres où serpentent les rivières sous des murailles à pic ou en surplomb. Sur le Causse, l'hiver dure plus de la moitié de l'année; dans les vallées, la vigne fructifie au milieu des noyers et des châtaigniers, et les sources jaillissent de toutes parts au pied des falaises.

Causses, Margeride, monts d'Aubrac, Limousin, volcans des monts Dore, des monts Dôme et du Velay, forment comme un éventail ouvert au nord-ouest, et dont le nœud est aux monts Lozère. De ce nœud divergent à l'ouest le Tarn et le Lot, au nord la Loire et l'Allier; les autres rivières tributaires de la Loire, de la Garonne, de la Charente même, naissent entre les rayons de l'éventail.

Vers le sud-est, dans toute son étendue, le massif central, formant muraille, tombe subitement sur les plaines. C'est le long rempart des *Cévennes* au pied duquel s'étend la plaine ensoleillée. Au nord et à l'ouest des Cévennes, le climat dépend de l'Océan; au sud et au sud-est de leur longue crête en arc de cercle, il dépend de la Méditerranée. D'un côté, les brumes, les longues neiges d'hiver, les pluies fines de l'été et l'herbe fraîche; de l'autre la pierre brûlée, les oliviers, les cigales, la mer bleue sous le ciel bleu, presque l'Afrique.

En se prolongeant vers le nord, les Cévennes perdent graduellement leur caractère méditerranéen; les monts de l'Ardèche, du Vivarais, du Lyonnais, du Beaujolais, se suivent en décroissant d'altitude. Un dernier massif, le Morvan, au vieux nom celtique, n'atteint pas 1 000 mètres, mais par l'Yonne il envoie des eaux à la Seine et ses longs trains de bois descendent vers Paris.

La Bretagne est, comme le massif central, une île de terrains primitifs et de population primitive. Ses montagnes, peu élevées, âpres et sauvages, font suite de loin aux collines du Perche et de Normandie, qui séparent les affluents de la Seine et de la Loire au moment où les deux fleuves semblaient vouloir confondre leurs bassins. La Seine est rejetée à la Manche, la Loire au golfe de Gascogne. Entre les deux se prolongent d'abord les collines Percheronnes et Normandes, puis les monts de Bretagne. Cette presqu'île bretonne, schisteuse ou granitique, entourée par une mer remuante, rongée par les courants qui en ont découpé les rives en îles, en îlots, en écueils, baignée dans la brume et les vents humides de l'Océan, qui lui font un climat triste et doux, est une des régions les plus originales et les plus attachantes de la France. Attachant et original aussi est son peuple, dur et courageux, poétique et rêveur, race simple et primitive comme celle d'Auvergne.

Par-dessus le golfe de Gascogne, que longe la plaine occidentale de France avec ses marais salants, ses quelques îles, puis sa longue plage déserte, bordée de dunes, les Pyrénées regardent la Bretagne. Toutes les deux se terminent par un *Finistère*; toutes les deux ont des pluies abondantes et des eaux ruisselantes, mais les Pyrénées montent à 3 298 mètres

en France et à 3 404 en Espagne ; elles portent des glaciers, et leurs torrents ou leurs rivières vont d'une à part l'Océan, de l'autre à la Méditerranée. Moins hautes que les Alpes, moins variées, en France du moins, elles ne sont vraiment montagnes de premier ordre que dans leur partie centrale, du Balaïtous aux Monts-Maudits et leurs cirques, calcaires, Gavarnie, etc., dominés par le Mont-Perdu, sont sublimes. Leur muraille ininterrompue arrête les vents de l'Océan, et rend l'Espagne plus semblable à l'Afrique qu'à l'Europe.

Les Pyrénées se dépeuplent : le pays basque, à l'ouest, au profit de l'Amérique du Sud; le centre et l'est, au profit des villes françaises. Nulle part au monde les sources thermales ne sont aussi nombreuses et aussi abondantes. Les forêts, très diminuées, laissent échapper les eaux d'orages ou des neiges fondues en inondations de plus en plus désastreuses, mais la fertilité des plaines sub-pyrénéennes est incomparable : seule, l'eau d'irrigation leur manque encore. A l'ouest, les nuages de l'Atlantique humectent la terre en toute saison; mais vers l'est, l'atmosphère de la Méditerranée dessèche plaines et montagnes durant tout l'été.

Du pied oriental des Pyrénées, le golfe de Lyon ou du Lion prolonge jusqu'au Rhône et aux premiers renflements des Alpes son demi-cercle de terres plates et de grands étangs, dominé par la muraille des Cévennes. Par delà le Rhône, son delta et son ancien golfe comblé, surgissent les monts de Provence, en longues rangées, puis les Maures, l'Estérel, précédant les Alpes. Celles-ci, plus hautes mais plus entrecoupées de cols profonds que les Pyrénées, se courbent entre la France et l'Italie en arc de cercle, convexe et ramifié vers la France, concave et abrupt du côté opposé, où tous les chaînons et toutes les vallées convergent vers un point unique. A part les Alpes Maritimes au sud, la Savoie et une partie du Dauphiné au nord, rien n'est aussi misérable, croulant, raviné, délabré que les Alpes françaises. Climat à fortes pluies, roches friables, déboisement, tout y a contribué; le pays se dépeuple, tandis que les ingénieurs essaient d'en fixer les pentes par l'herbe et les forêts. En s'éloignant de la mer, les Alpes s'élèvent et se chargent de glaciers. Le Pelvoux, entièrement français, dépasse 4 100 mètres. Le Mont-Blanc, point culminant de l'Europe centrale, atteint 4 810 mètres.

La frontière de France descend alors vers le Léman, lac mi-alpin, mi-jurassique, le contourne vers l'ouest et remonte vers les croupes du Jura, que nous partageons avec la Suisse. Sur ces longs plateaux ondulés, décroissant de hauteur vers le nord-ouest, traversés de chaînons peu saillants, coupés de cassures profondes, les deux pays se sont réparti les pâturages, les villes de fabrique, les rivières ou les forêts. La France a la pente douce, la Suisse la pente vive, jusqu'à la cassure où coule le Rhin.

Là passait naguère encore la frontière française, dans une des zones les plus « humaines » de l'Europe. A travers cette large dépression du Rhin, par la Suisse, l'Alsace, l'Allemagne, la Hollande, des génies des deux grandes races européennes pouvaient se fondre et se compléter l'un par l'autre; zone de pacification et de progrès, tant qu'elle restait française d'un côté du Rhin, allemande de l'autre. La force a décidé que cette paix avait assez duré, que la France et son esprit devaient reculer par delà les Vosges. Le

jour où l'Allemagne a remplacé la frontière du fleuve et de la plaine par celle de la montagne, et incorporé à la *Patrie allemande* ce qui voulait rester avec la « Patrie française », l'Europe occidentale a été rompue en deux. Le centre de gravité du continent, qui se trouvait vers Strasbourg, s'est déplacé, non pas vers Berlin, mais vers Moscou. Ce n'est point par la trouée de Belfort que la réconciliation se fera, puisque cette porte entre Français et Allemands n'a plus qu'un rôle : se hérisser, empêcher de passer. Grande a été la perte aussi pour la France. L'Alsace, lente et réfléchie, a cessé de servir de contrepoids aux tempéraments plus nerveux et plus impressionnables des régions méridionales, et l'équilibre moral du pays en a été profondément modifié.

De la trouée de Belfort, par la crête vosgienne, puis par les plateaux de l'Ardenne et les plaines flamandes, la France s'ouvre graduellement vers le nord de l'Europe; zone de contact matériel et moral, qui trop souvent s'est changée et pourrait se changer encore en champ de bataille.

A l'extérieur du massif central et à l'intérieur des massifs frontières ou des côtes maritimes, se développent les bassins fluviaux où a grandi la France. Bassins qui, par une singulière fortune, sont à la fois unis et séparés, de façon à se répartir sur la France entière comme un réseau de veines ou d'artères. Semblables au Gange, à l'Indus, au Brahmapoutra, à l'Irraouaddy, qui, alternativement, soit par leurs sources, soit par leurs embouchures, se rapprochent ou s'éloignent, unissent dans un berceau commun des peuples destinés à se séparer, ou rejoignent au même point d'arrivée des races venues de points opposés, tels fleuves de France, comme la Seine, la Meuse, la Moselle et la Saône, partent de points très proches pour s'éloigner à peine nés; en revanche, la Loire et la Seine, parties de régions diverses, se rapprochent jusqu'à presque se toucher, à n'être plus séparés par aucun obstacle, puis, après avoir ainsi confondu leurs bassins, s'éloignent, allant l'une à la Manche, l'autre à l'Atlantique, mais emportant chacune une part de richesse, de commerce, de vie sociale, puisée au bassin voisin. La Loire à son tour, si étrangère d'abord à la Garonne, s'incline vers elle à la fin de son cours et va se jeter dans le même golfe, sans que nul obstacle ne sépare leurs deux bassins inférieurs. La Garonne elle-même, par la partie sud-est de son bassin, entre Pyrénées et Cévennes, communique sans le moindre obstacle avec l'Aude, la plaine Méditerranéenne, le Rhône. Enfin, si par le Rhône et la Saône on pénètre vers le nord, on arrive aux collines, aux plateaux, aux percées à peine surélevées qui redescendent bientôt sur l'Yonne, la Seine, la Marne, la Meuse. Ainsi se dessine autour du massif central comme un anneau liquide formé de rivières qui serpentent au milieu d'un cercle de plaines fertiles, tièdes, aimables, assez variées pour développer des aptitudes diverses, assez semblables pour constituer une même patrie.

Entre ces bassins fluviaux, les plus importants ne sont pas ceux qu'arrosent les rivières les plus considérables. Le plus peuplé de tous, celui de la Seine, n'est en aucun point bordé de véritables montagnes. C'est par une pente graduelle de larges plaines entrecoupées de coteaux, à travers des redressements de terrain que le fleuve et ses tributaires percent successivement, que la Seine atteint le bassin de Paris, puis les vallées de Normandie.

Tout est modéré dans cette partie de la France : hauteurs modestes, cultivées, mais bien arrosées par un ciel fréquemment humide; rivières moyennes, mais toujours alimentées, rarement débordées, jamais à sec; climat frais, pluies douces et fréquentes. Nulle part d'obstacles sérieux à traverser pour atteindre les bassins voisins, de nombreux canaux franchissant aisément les lignes faites vers l'Escaut, le Rhin, le Rhône, la Loire. Aussi la Seine, si modeste d'aspect à côté de la Loire, du Rhône, de la Garonne, est-elle la plus grande artère de navigation intérieure de la France, et son bassin est-il le plus complètement cultivé du pays. La Loire, plus inégale d'humeur, coule dans un bassin plus attiédi, vrai jardin dans sa partie moyenne, recevant les souffles de l'Océan et non plus ceux de la Manche. Toute cette région moyenne de la France est néanmoins demeurée d'importance secondaire. Les rivières y sont plus larges, mais moins bien alimentées; tantôt encombrées de sables, tantôt débordantes. En outre, le massif central ferme les routes au sud. Le bassin de la Loire est un lieu de passage, celui de la Seine un lieu de rencontre.

La Garonne, mieux alimentée que la Loire, plus navigable, ouverte entre Océan et Méditerranée, a des villes plus grandes, des cultures plus riches dans un bassin plus ensoleillé. Mais la situation de ce bassin, à l'extrémité de l'Europe atlantique, ne lui a pas permis de se développer à l'égal du bassin de la Seine. Étouffé au nord par le massif central, il n'a que deux aboutissants; les bassins de la Seine et du Rhône, communiquant l'un avec l'autre, en ont trois : Manche au nord, Méditerranée au sud, Europe au nord-est et à l'est. Aussi Bordeaux, Toulouse, Cette, sont-elles inférieures à Paris, Lyon, Marseille, le Havre, Rouen.

Quant au bassin du Rhône, prolongé par le large golfe comblé et par les plaines du littoral méditerranéen, ce n'est pas non plus son fleuve principal qui lui a donné son importance. Trop montagneux à l'origine, oblitéré à son embouchure par des vases que la marée ne vient pas balayer, le Rhône est principalement une trouée. Mais cette trouée se prolonge au nord-est du massif central par la Saône et par la Seine. Le fleuve torrentiel, à peine navigable des glaciers à la mer, conduit ceux qui le remontent de la Méditerranée ou qui descendent vers lui du centre de l'Europe vers les régions douces où serpentent les rivières calmes, Saône ou Seine, au milieu de leurs « coteaux modérés ».

Dans tous ces bassins, deux cultures dominent, le froment et la vigne; le pain et le vin; pain blanc et vin parfumé.

C'est dans cet anneau de plaines que la France s'est développée, recevant de toutes parts les influences les plus diverses, en même temps que ses montagnes et ses bassins supérieurs lui conservaient son caractère primitif, l'approvisionnaient incessamment du vieux sang gaulois, préservant ainsi sa personnalité, lui gardant ce tempérament joyeux, élastique, résistant, mobile, ouvert et sympathique, aux choses du dehors, logique et toujours prêt à conclure des principes aux conséquences, de la suggestion à l'action.

Ce peuple, par un privilège unique, se trouvait avoir, par ses plaines, par ses fleuves, des ouvertures vers le monde entier. Le Rhône, la plaine et la côte méditerranéenne, l'ouvraient au monde ancien, aux influences de l'Asie, de l'Afrique, de la Grèce, de Rome. Sur cette côte, les villes, les caps,

les fleuves, portent encore leurs noms antiques à peine déformés. Hercule a parcouru la Provence, et Jupiter a lancé du ciel la pluie de pierres qui recouvre le Crau. Le versant de la Manche et de l'Océan, au contraire, s'ouvre sur le monde nouveau; la Seine vers l'Angleterre et l'Amérique du Nord; la Loire et la Garonne vers les deux Amériques. La Meuse, la Moselle, l'Escaut, les plaines flamandes, se tournent vers l'Europe septentrionale. Ici l'influence dominante est celle de l'invasion barbare; Hercule y est remplacé par les Normands, qui font des bords de la Seine leur deuxième patrie. Sur tout ce territoire, sud comme nord, Rome avait passé, imposant sa forte organisation et sa réglementation puissante, puis plus tard sa religion, à la Gaule entière. Ainsi la France a mêlé à sa vieille tradition deux traditions nouvelles, celle du monde méditerranéen qui lui arrive par le midi, celle du midi atlantique qui lui arrive par le nord. Nul pays au monde n'a été placé dans une telle situation pareille. Les pays atlantiques, Angleterre, Scandinavie, Allemagne, n'ont aucun contact avec la Méditerranée. Les pays méditerranéens, Italie, Grèce, ignorent l'Océan extérieur, autour duquel s'est développé le monde moderne. L'Espagne seule baigne ses côtes dans la mer intérieure et dans l'Océan, mais l'Espagne est séparée de l'Europe par les Pyrénées et divisée elle-même en compartiments étrangers les uns aux autres.

Michelet avait déjà remarqué que la France tourne vers chaque pays extérieur une région qui semble refléter ce pays. La Provence ressemble à l'Italie, le Roussillon à la Catalogne, la Normandie ou le Boulonnais à l'Angleterre; l'Alsace, si française, n'avait-elle pas bien des traits de l'Allemagne? le Jura français se fond insensiblement avec le Jura suisse. Il en est de même, à vrai dire, des pays voisins par rapport à nous: la Catalogne est sensiblement francisée, la Belgique ne nous est pas complètement étrangère, non plus que la Suisse française, mais ces influences sont plus actives en France, à cause de cette zone aplanie où depuis des siècles elles ne cessent de se mêler, en convergeant vers un point commun.

Ce point, c'est la capitale inévitable de la France, c'est Paris. Paris était destiné à devenir le centre organique de la Patrie française; toutes les grandes voies qui traversent la plaine du nord ou qui contournent le massif central se croisent vers le point où la Loire et la Seine se rapprochent. De la Méditerranée à la Manche par les vallées de la Saône et de la Seine, du golfe de Gascogne aux plaines du nord-est, par le Poitou et la Loire, on aboutit naturellement au point où Paris a grandi, précisément au centre du plus grand épanouissement des plaines françaises, au « pôle attractif » de la France, suivant l'expression d'Élie de Beaumont. C'est là que viennent se rencontrer, se combiner comme dans un creuset les éléments si divers élaborés par les deux mondes presque opposés dont la France est comme la synthèse. Ne retrouve-t-on pas à travers toute notre histoire ce double courant? N'est-ce pas par la France méditerranéenne qu'ont débuté les Croisades, et de la France atlantique que sont partis les créateurs du Canada, les découvreurs du Mississipi, les fondateurs de la Louisiane? Nos révolutions sont-elles autre chose que les explosions de ce creuset où s'opèrent des combinaisons de chimie sociale, une lutte entre le tempérament gau lois, impatient du joug, et l'esprit d'organisation à outrance, que Rome

nous a infusé? Tentatives de conciliation entre le sentiment humain de l'antiquité et le sentiment individuel du monde moderne? N'y a-t-il pas eu une sorte d'instinct populaire plutôt qu'un calcul intéressé dans l'entreprise du double percement d'isthmes qui devait rapprocher le monde entier? Ces choses ne sont ni voulues ni réfléchies, elles sont fatales; là est une des principales raisons d'être de la France, telle que l'ont faite la nature et les siècles.

Il eût probablement suffi d'un redressement de terrain de quelques centaines de mètres pour que les destinées du monde européen fussent différentes. Que le massif central eût été uni aux Pyrénées et aux Vosges par une ligne de hauteurs continues, la France ne serait probablement pas née. Le versant méditerranéen, le versant océanien, auraient eu deux existences distinctes, et la France des Albigeois serait restée séparée de celle des Français, si, au lieu des plaines du Toulousain où s'opéra la fusion violente des deux Frances, les Cévennes avaient projeté uu chaînon tant soit peu élevé vers les Pyrénées. De même, entre la haute Seine et la haute Saône, un obstacle même médiocre pouvait empêcher l'ouverture de cette grande voie sur laquelle se trouvent le Havre, Rouen, Paris, Dijon, Lyon, Marseille, et où passe la majeure partie du commerce et des voyageurs de la France. L'obstacle existant a suffi pour donner lieu à des rivalités provinciales, pour inspirer par exemple à la Bourgogne l'ambition de fermer la route et de tenir la France séparée en deux tronçons. Mais la disposition du sol devait presque fatalement amener la jonction des deux bassins de la Seine et du Rhône. Le jour où la Bourgogne fut vaincue, l'anneau de plaines et de fleuves entoura complètement le massif central. La France pouvait désormais se développer librement.

Étant donnée la nature expansive, sympathique et aventureuse du génie français, ce développement devait non seulement se produire au sein du pays, mais se porter ensuite au dehors, rayonner ou déborder hors de France. C'est ce qui arriva quand la nationalité française se fut définitivement constituée. A côté des entreprises purement politiques que le pouvoir royal dirigeait vers les pays voisins, bornant son ambition à des rivalités princières, à des conquêtes souvent nominales, rarement réelles, les navigateurs, les voyageurs, aventuriers et colons français commençaient à déborder sur le monde extra-européen, s'implantant au Canada, en Acadie, aux Antilles, avec une force telle, que rien n'a pu les en extirper depuis. Colonisation d'un caractère tout particulier qui, si on avait su la comprendre et voulu l'alimenter, aurait pu changer la face du monde, alors que l'Angleterre et la Hollande avaient à peine commencé à déborder sur les pays d'outre-mer, que l'Espagne et le Portugal ne cherchaient dans leurs colonies que des pays à exploiter et à dépouiller.

La France semblait pour le moment destinée à devenir l'institutrice des nations policées et l'initiatrice des nations sauvages. Telle était sa force d'expansion que même les efforts de compression du pouvoir faisaient en quelque sorte jaillir en Europe l'influence française; par exemple, la révocation de l'Édit de Nantes répandait des Français, non seulement dans toute l'Europe, mais jusque dans l'Afrique du Sud, où leurs noms de famille persistent encore aujourd'hui. Mais là comme dans toute l'histoire de la

France, le double courant, mal compris et insuffisamment fondu, indépendance et hardiesse d'un côté, puis réglementation de l'autre, stérilisait les tentatives les plus héroïques. Canada, Louisiane (c'est-à-dire Amérique du Nord, Inde (c'est-à-dire Asie), étaient destinées, après avoir été explorées, conquises, attirées, assimilées par les Français, à être réglementées, codifiées, gênées, restreintes, abandonnées, perdues par les gouvernants. A la manie despotique de réglementation, de restriction, se joignait — plaie dont nous souffrons toujours — l'ignorance des choses extérieures. Si la mer avait conduit les navires à Paris comme à Londres, peut-être la France aurait-elle accompli humainement l'œuvre d'assimilation et de conciliation que d'autres ont remplacée par l'extirpation des races arriérées. Comparons la conquête du Canada ou de la Louisiane avec celle de l'Australie ou de la Tasmanie; les rapports de Cavelier de la Salle avec les Indiens et les massacres savamment organisés de l'île Van-Diemen.

Aujourd'hui encore le mal n'est pas irrémédiable; il suffirait d'ouvrir le cœur de la France au monde d'outre-mer pour susciter ou redresser bien des activités endormies ou fourvoyées. Mais on n'y songeait pas. L'une après l'autre toutes les tentatives échouaient. Le peuple le plus vraiment colonisateur peut-être qui ait existé depuis Rome (voir l'Algérie et le Canada) finissait par se croire lui-même incapable d'expansion, et tandis que ses rares enfants abandonnés et oubliés au loin pullulaient et devenaient peuples, si bien que leur avenir aujourd'hui ne peut pas se calculer, les Français se replient sur eux-mêmes, reportant sur les luttes politiques ou sur la théorie de la société leur activité refoulée. Dans ce domaine encore, le rôle de la France a été grand et le reste du monde lui est redevable. Nul peuple moderne ne s'est, comme elle, préoccupé d'humanité ou de justice. Mais à côté de ces préoccupations élevées, d'autres préoccupations plus immédiates, plus terre à terre, plus vitales peut-être, ont été négligées. L'admirable pays qui s'étend de la Manche à la Méditerranée a été insuffisamment étudié, soigné, cultivé. Nous n'avons pas assez senti que le premier devoir envers la terre-patrie était de l'amener à son plus haut épanouissement de prospérité, de beauté d'équilibre matériel, de force productrice. Les dons que la France avait reçus à un degré peut-être unique n'ont pas été mis en valeur comme ils auraient dû l'être.

Nous n'aimons pas assez le sol qui nous porte. Nos montagnes déboisées s'écoulent dans nos rivières au lieu de les alimenter. Nos rivières inondent leurs plaines ou les laissent souffrir de la sécheresse au lieu de les irriguer et d'en tripler les moissons. Nos embouchures se comblent par les alluvions qui, arrachées aux massifs montagneux, auraient dû être répandues avec sollicitude sur les campagnes. Trop rares sont les régions, en dehors des plus pauvres (Landes, Sologne, Brenne, etc.), où l'homme a songé à aider la nature à se transformer elle-même. Nos champs ne produisent qu'une faible partie de ce qu'ils pourraient et devraient produire. Cultivée, choyée, comme la Chine, la terre de France nourrirait aisément et mettrait à l'abri de la misère le double de sa population actuelle. Par le temps de lutte économique et de surexcitation industrielle que nous traversons, tout pays qui ne met pas en activité toutes ses ressources est destiné à être distancé, c'est-à-dire écrasé. Sans doute la mise en valeur du sol français et des ressources

françaises est une œuvre colossale, pour laquelle bien des conditions seraient nécessaires, entre autres l'apprentissage de l'action indépendante et le remplacement de la centralisation par l'initiative privée. Au lieu de tout attendre d'un dispensateur suprême, il faudrait apprendre à organiser l'activité nationale de façon que le travail de chacun profitât à tous, et celui de tous à chacun.

A cette condition seulement nous arriverons à faire de la France ce qu'elle doit être. C'est là une question vitale : « Être ou ne pas être. » Nous ne devons plus laisser envaser nos ports pendant que d'autres s'approfondissent, laisser appauvrir nos champs pendant que d'autres se mettent en culture, laisser rétrécir en aucun point notre domaine, tandis que celui des autres s'accroît. La première préoccupation nationale devrait être de mettre pieusement en valeur tous les trésors qui ont été départis à la France, et dont nous n'avons pas tiré tout le parti possible, non seulement dans l'ordre intellectuel et moral, mais jusque dans le sol même de la Patrie.

Fr. SCHRADER.

FOSSOYEURS DU GANGE

Glissant à l'Océan d'une course fatale,
Obstinée, éternelle ainsi que le remords,
Le fleuve aux flots d'argent royalement s'étale
Au milieu des palais étagés sur ses bords.

Vers la mer, sa maîtresse adorée, il s'avance.
Amant superbe, il va livrer son flot altier,
En un baiser terrible, en une étreinte immense,
Où, pâmé de plaisir, il se fond tout entier.

Gange, ô fleuve d'amour, va noyer dans l'ivresse
Tes eaux que le soleil de désirs fait fumer!
Suis ta route, ô roi! Va, roulant vers ta maîtresse,
Dans son sein soulevé, mugissant, t'abîmer!

Cours, immortel amant d'une immortelle amante!
Vite! Le vent qui passe est rempli de sanglots.
C'est la vague amoureuse et folle qui lamente
Son désir éternel, ô Gange, de tes flots.

Ah! quels embrassements! Quels baisers formidables!
Quand le fleuve et la mer, se heurtant tour à tour,
Se pénètrent enfin, tous deux insatiables,
Tous les deux enivrés d'un gigantesque amour!

Mais, tandis que les flots, en jetant un cri rauque,
S'étreignent ardemment, puis retombent, lassés
J'ai cru voir — est-ce un rêve ? — à travers l'onde glauque,
Des corps dans le remous s'agiter enlacés...

Ah! tu les connais bien, vieux matelot, ces ombres
Dansant au fond des eaux une valse d'enfer,
Ces dépouilles sans nom que toujours les flots sombres,
Dans leur course fatale, entraînent vers la mer.

Tu les vois le matin, ces haillons, sur tes chaînes,
Comme un linge mouillé repliés en monceau,
Ces débris mutilés, tristes loques humaines
Que ta gaffe repousse au large du vaisseau.

Mais en vain, matelot, le fer perce ces choses
Innomables, en vain tu déchires ces troncs
En lambeaux répugnants que les crevettes roses
Se hâtent d'avaler avec des airs gloutons,

Quand tu les as chassés, ils reviennent encore,
Sur ta chaîne raidie ils s'enroulent toujours,
Ces cadavres pourris que l'Océan dévore,
Par le fleuve amoureux apportés nuits et jours.

C'est l'impôt dont la mer fait payer ses caresses.
A ce hideux banquet ils viennent tour à tour,
Tous ces monstres marins issus de leurs ivresses, —
Effroyables enfants d'un effroyable amour!

On les voit défiler, ces corps, que dans leur antre
Guettent les habitants des sombres profondeurs,
Les hommes sur le dos, les femmes sur le ventre : —
Peut-être un souvenir d'invincibles pudeurs!

Sans souci du courant qui pourtant les emporte,
Des bandes de corbeaux, entassés sur ces corps,
Déchirent de leur bec des lambeaux de chair morte,
Et croassent entre eux de lugubres accords.

Mais pourquoi tout à coup s'éloigne du rivage
Cet étrange bateau relevé vers le bout?
Quels sont ces noirs marins qui rament avec rage,
Pliés sur l'aviron qu'ils manœuvrent debout?

Regardez! regardez! L'un d'eux lâche sa rame...
Il se baisse soudain, parvenu près d'un mort...
Il saisit un cadavre... un cadavre de femme,
Dont le poids fait pencher son bateau jusqu'au bord...

Son compagnon survient... il apporte un cordage...
Il entoure le corps, les bras contre le tronc...
Un roc est soulevé par-dessus le bordage...
Et dans l'eau tout retombe, en faisant un grand rond.

Le travail fait, Boudha permet qu'on se repose.
Donc, tandis que l'un nage et résiste au courant,
L'autre, qui s'est assis, à manger se dispose ;
Après le tour du mort, c'est le tour du vivant.

Sans se laver les mains, plein d'un mépris farouche,
Il fouille en un bissac appendu sur son flanc,
Et l'on peut voir, tandis qu'il les porte à sa bouche,
Glisser de ses doigts noirs quelques grains de riz blanc.

Michel-Jules VERNE.

CHRONIQUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

En recherchant les origines du poème du *Roi d'Ys*, donné, il y a un an, à l'Opéra-Comique, je m'étais incidemment intéressé à la légende de Graëlan ou Gradlon, comte de Cornouailles, roi d'Is, héros d'une aventure fantastique, analogue à celle que mettent en scène les auteurs d'*Esclarmonde*, opéra romanesque, représenté au même théâtre, le 15 mai.

Graëlan avait une grande réputation de beauté et de bravoure. Distingué par la reine du pays de Léon et dédaigneux de cet amour, il s'était enfermé dans ses domaines où il passait le temps à chevaucher en forêt, chassant les fauves. Un jour, en suivant une biche blessée, il fut mené, en son pourchas, jusqu'au milieu d'une belle prairie, devant un ruisseau courant parmi les fleurs.

Dans l'eau se jouait une femme d'une incomparable beauté. Ses vêtements de soie parfilés d'or pendaient aux saules de la rive. Le hardi cavalier, trouvant la femme adorable, s'empara des vêtements pour l'empêcher de s'enfuir. Elle, alors, le supplia d'une voix si douce que, touché et saisi de respect, il déposa la fine robe tissue d'or au bord du ruisseau et se retira discrètement pour donner à la baigneuse le temps de se vêtir, mais non assez loin pour risquer de la perdre.

Revenu bientôt près d'elle, il lui adressa les plus fervents hommages. La belle inconnue, — une fée, — les accueillit, avouant alors que cette rencontre avait été préparée par elle ; que, par sa volonté, la biche fugitive l'avait conduit au bord de ce ruisseau. En retour d'un serment d'éternelle discrétion, elle lui

promit d'apparaître à son appel toutes les fois qu'il l'invoquerait et lui fit présent d'un beau palefroi, d'un harnais superbe et d'un coffre plein d'or.

Or, un jour, Graëlan manque à sa promesse de ne jamais révéler le secret de son union mystérieuse. Et, dès ce moment, il perd la possession de celle qu'il aimait. Elle ne peut lui pardonner sa faute. Après un rapide adieu, elle se rejette dans les flots; il veut l'y suivre et mourir. Alors les fées secondaires interviennent, supplient et obtiennent son pardon.

La légende s'arrête là. Elle ne dit pas comment Graëlan quitta plus tard sa belle amoureuse pour aller guerroyer contre les Romains, pousser sa marche victorieuse jusqu'à Tours, se fixer à Kemper-Odet en Cornouailles et enfin dans la fabuleuse cité d'Is, aujourd'hui ensevelie sous les flots de l'Océan et dont, à certains jours, on croit entendre encore sonner les cloches submergées.

La fable de Psyché, celle de Lohengrin, celle de Mélusine, celle de Graëlan, celle de Parthenopeus de Blois, procèdent de la même source : on y retrouve la même idée de la subordination du bonheur à la conservation de l'intégrité d'un secret. Il y a au fond de ces récits un enseignement mystérieux ; les érudits y découvriraient sans doute un mythe solaire à la démonstration duquel je n'ai point la prétention de coopérer. Je raconterai donc simplement le sujet d'*Esclarmonde*, qui est, au théâtre, en comptant un petit acte de ses débuts, au retour de Rome, la septième partition de M. J. Massenet, écrite celle-là sur un poème de M. Louis de Gramont et de M. Alfred Blau, co-auteur de *Sigurd*, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, Édouard Blau, dont le dernier ouvrage, *le Roi d'Ys*, vient d'atteindre précisément, il y a quelques jours, sa centième représentation.

II

Les portes lentement s'ouvrent ; sous ses longs voiles,
Elle paraît alors, solennelle, et pourtant
Laissant voir en ses yeux pleins de lueurs d'étoiles,
Sous sa fierté d'idole une grâce d'enfant.
Ses cheveux d'ambre roux coiffés de la tiare
Roulent confusément dans l'or de ses colliers.
Muette, elle descend les larges escaliers,
Et la foule asservie à son charme bizarre
Se prosterne et l'adore avec ravissement.

Ainsi pourrais-je commencer mon analyse, en appliquant à Esclarmonde ce qu'un de mes fort bons amis a dit ici d'une autre héroïne.

Esclarmonde est la fille de l'empereur Phorcas, souverain de Byzance, que les destins obscurs condamnent à la retraite. En s'éloignant il laissera le trône à cette fille, comme lui habile en l'art de la magie; elle restera voilée, invisible aux yeux des hommes jusqu'à l'âge de vingt ans. Alors les chevaliers de toute la terre sont invités à venir, dans un tournoi, se disputer avec sa main la souveraineté de l'empire d'Orient.

La jeune impératrice apparaît, au milieu des patrices, des guerriers, des thuriféraires, des esclaves prosternés, au fond de l'iconostase de la grande basilique de Byzance. Elle est debout, immobile, parmi l'irradiation des ors et des émaux, raide comme une idole en sa robe de pierreries, sous son manteau diapré comme une aile de libellule; on croirait voir cette Hérodias que le peintre Moreau évoqua naguère en sa splendeur à la fois raffinée et barbare, belle d'une beauté rigide, inquiétante d'aspect, comme une sphinge soudainement découverte dans les profondeurs d'un mystérieux sanctuaire.

Phorcas lui apprend sa mission et confie à Parséis, la jeune sœur d'Esclarmonde, le soin de la lui rappeler. Mais ce n'est point d'un époux, d'un conquérant inconnu, qu'Esclarmonde rêve quand le drame nous la présente, dépouillée de ses ornements impériaux, redevenue femme, couchée sur la terrasse de son palais, cherchant dans la nuit transparente les images fuyantes nées de son souvenir.

Elle songe à Roland de Blois, un chevalier glorieux qui, un jour, a traversé Byzance et ne la connaît pas, l'ayant vue seulement couverte de ces voiles que lui imposent les secrets desseins de l'empereur Phorcas. Elle l'a aimé et se résignerait à l'aimer sans espoir, si tout à coup elle n'apprenait d'Enéas, un noble byzantin, fiancé de Parséis, que Roland est sur le point d'épouser la fille du roi de France, Cleomer, dont il ne faudra pas chercher le nom dans nos annales.

Peut-être est-ce un Clodomir? N'insistons pas; ne demandons pas aux auteurs plus qu'ils n'ont voulu nous donner. Leur fable est de celles dont le caprice et la convention sont la seule règle, et je ne serai pas avec ceux qui leur feront un procès parce qu'elle n'est ni historique ni philosophique. Elle n'a point la pré-

tention de l'être, que je sache, et ne veut sans doute que nous distraire, récréer nos yeux et fournir au musicien une succession de thèmes variés conformes à son tempérament.

Sur cette découverte du prochain mariage de Roland et de la fille du roi franc, la jalousie d'Esclarmonde éclate; son amour se résout à toutes les impudiques audaces. Elle se souvient qu'elle est magicienne: elle n'a pas besoin de se laisser retenir par de virginales réserves; elle fait appel aux puissances de l'ombre; dans la lueur blanche de la lune se forment des tableaux qui lui montrent Roland accourant vers elle, selon sa volonté, emporté, comme Graëlan, à la poursuite d'une proie, un cerf blanc qui le doit mener jusqu'au bord de la mer. De là, sur un vaisseau sans équipage, il sera miraculeusement porté vers l'île enchantée où elle-même, prenant congé de Parséis inquiète, se dispose à le rejoindre, ravie dans l'espace sur un char attelé de griffons.

Dans cette île, toute fleurie et parfumée, où, parmi les massifs de roses, montent des colonnes de lapis aux chapiteaux d'or, où se dressent des rochers bleuâtres transparents comme des icebergs et que la géographie fantastique me montre quelque peu voisine de la contrée où régnait la captieuse Armide, des esprits de l'eau, de l'air, de la terre et du feu, obéissant aux ordres d'Esclarmonde, attendent et reçoivent Roland de Blois.

Ces créatures aériennes le charment d'abord, l'entraînent dans de mystérieuses retraites, sous les branches chargées de fleurs: elles l'y laissent bientôt doucement endormi. Un baiser furtif le réveille; des lèvres de femme ont effleuré son front. Il se lève, il voit! Comme Adam découvrant au milieu des splendeurs florales de l'Éden la première femme, il s'arrête extasié devant Esclarmonde, apparue souriante et rose sous ses légers voiles, belle comme Ève, mais provocante, ouvrant ses bras, offrant aux lèvres enflammées du voyageur toute sa beauté charnelle, le conviant à la fête de la vie, n'exigeant de lui en échange que le serment de ne point chercher à la connaître, de ne jamais révéler cette mystérieuse et délicieuse alliance.

Ce qu'il voit de la charmeresse lui fait bien vite tenir pour désirable ce qu'il n'en voit pas ; sans se soucier du voile qui doit rester sur ce visage assurément divin, il cède à l'attirance de ces bras superbes, et les frondaisons fleuries lentement se referment et s'épaississent autour des amants, dérobant aux profanes les mystères sacrés de l'épithalame.

Certaine de l'amour de son jeune époux, Esclarmonde est encore jalouse de son renom et soucieuse de sa gloire; — sans songer peut-être que l'enchantement dont elle va se servir pour le protéger ne sera pas sans diminuer un peu son mérite personnel aux yeux des analystes, elle l'engage à aller combattre les Sarrasins assiégeant la ville de Blois, sa patrie, et, à cet effet, elle lui offre l'épée de saint Georges, apportée à son commandement par un chœur de vierges séraphiques. Cette épée le fera invincible; elle gardera sa vertu magique, tant « qu'il gardera lui-même son serment ». Ce serment, on le sait déjà, c'est de ne pas révéler son union avec Esclarmonde.

Roland retrouve dans Blois assiégé le roi Cleomer, tue en combat singulier le chef sarrasin Sarwégur, délivre ainsi la ville et se voit aussitôt offrir, en récompense de cet exploit, la main de Bathilde, la propre fille de Cléomer. Son mystérieux amour lui dicte un refus, dont l'évêque de Blois, interprétant le trouble étrange du chevalier, se promet d'avoir promptement le mot. Il va le trouver dans la chambre du palais où déjà il invoque la maîtresse inconnue qui, selon sa promesse, doit lui apparaître toutes les nuits et donner une agréable et longue suite à la scène du mariage dans l'île enchantée. Le chevalier résiste d'abord au prêtre inquisiteur, puis vaincu par la terreur religieuse, par la crainte de la damnation éternelle qui le menace, s'il ne confesse aussitôt « ses péchés », il avoue la possession étrange dont il est l'objet.

L'évêque veut en vain l'arracher à ce charme. Roland le repousse et demeure tout entier à son rêve appelé à devenir bientôt une réalité; la forme adorée d'Esclarmonde s'ébauche dans l'ombre; elle approche, elle est là. Mais à peine les deux amants sont-ils dans les bras l'un de l'autre que l'évêque reparaît suivi de moines et de bourreaux. Il veut exorciser le démon qu'est pour lui Esclarmonde; il arrache son voile à la magicienne. Il rompt ainsi le charme qui la liait à Roland.

Elle maudit l'indiscrétion du chevalier, et en la maudissant elle pleure son amour qu'elle croit à jamais perdu : « Roland, tu m'as trahie ! »

Regarde-les, ces yeux plus purs que les étoiles,
Et ces lèvres qui t'ont murmuré mon amour,
Et ce corps que ta faute a perdu sans retour !

Il ne t'a pas suffi de posséder dans l'ombre
L'épouse qui t'offrait des voluptés sans nombre,
Tu veux la contempler... Sois heureux!... Tu la vois...
Mais c'est pour la première et la dernière fois!

L'épée de saint Georges que Roland a saisie pour la défendre se brise entre ses mains, car il a été parjure; les exorcistes veulent s'emparer d'Esclarmonde; elle appelle à son aide les esprits du feu et disparaît avec eux.

C'est dans la forêt des Ardennes, où s'est retiré le vieil empereur Phorcas, qu'Esclarmonde se retrouve, emportée par une force mystérieuse.

Phorcas a su comment sa fille lui avait désobéi : Parséis et Énéas l'ont cherché pour lui apprendre ce redoutable secret que la puissance magique du vieil empereur aurait pu également lui révéler. On est à la veille du tournoi qui doit faire se mesurer dans Byzance les prétendants à la main de la jeune impératrice. Esclarmonde est mise en demeure par Phorcas de renoncer à l'amour de Roland, dont il prévoit la prochaine arrivée. Si elle veut que Roland vive, elle doit lui déclarer qu'elle ne l'aime plus.

Si ma bouche fidèle à mentir se refuse,
C'est fait de lui, je le livre au trépas!
Mais si je me résigne au mensonge, à la ruse,
Qui me dit, cher amant, que tu ne mourras pas
De ma trahison feinte?

Roland vient; un instant, ils oublient dans le charme de cette rencontre et les malédictions et les menaces. Mais la voix terrible de Phorcas rappelle Esclarmonde à la réalité. Elle s'arrache à l'étreinte de Roland : — qu'il désespère, mais qu'il vive!

Et Roland, seul, écoute les trompettes lointaines, la voix du héraut, annonçant que dans Byzance un tournoi va rassembler tous les preux de l'univers pour la conquête de la main d'une jeune impératrice qu'il ne croit connaître que de réputation. Sa résolution est prompte. Il prendra part à ce tournoi, il s'y fera tuer.

C'est aller bien loin pour en finir, dira-t-on. La forêt des Ardennes n'est point de la banlieue de Byzance, quand on ne dispose pas comme Esclarmonde et Phorcas d'un attelage de grif-

fons. Mais il faut bien arriver au dénouement et ne pas chicaner les auteurs sur la logique de leur itinéraire.

Le dernier tableau nous remet sous les yeux le prologue : les patrices, les guerriers, les thuriféraires, les esclaves sont là, avec le vieil empereur sur son trône et Esclarmonde debout en son immobilité glorieuse d'idole. Les trompettes sonnent, le tournoi est fini, on amène le vainqueur encore couvert de sa noire armure; on l'invite à dévoiler ses traits. C'est Roland lui-même, venu pour se faire tuer; la force de l'habitude l'a emporté sur sa résolution : il a mis par terre tous ses concurrents et le voilà fort embarrassé de sa victoire et de sa personne, car il entend refuser la main de l'impératrice comme il a refusé celle de la princesse franque.

Il a levé pourtant la visière de son heaume, elle lève à son tour son voile et se fait connaître; il la reconnaît, elle lui pardonne. C'est le Paradis retrouvé.

III

Ainsi finit, pour parler selon le programme, cet « opéra romanesque ». J'aurais analysé moins longuement le poème d'*Esclarmonde*, facile à narrer en quelques lignes, malgré la diversité de ses aspects, si je n'avais eu en vue, en insistant sur certains détails, la recherche des conceptions particulières du compositeur, l'influence de ses impressions assurément subie par ses collaborateurs.

M. Massenet a toujours été manifestement sollicité dans le sens des œuvres extra-humaines. Il lui importe peu, je crois, que la fable offerte à son inspiration musicale soit historique ou philosophique; il lui importe davantage qu'elle soit diverse, pittoresque, intéressant tour à tour le regard, les sens, l'âme du spectateur.

Il n'y a guère dans son œuvre entier, comme le faisait remarquer dernièrement un de ses biographes, que deux opéras : *Don César de Bazan* et *Manon*, où le merveilleux n'ait point sa part. Avec le *Roi de Lahore*, avec *Hérodiade* même, avec le *Cid*, le compositeur s'envole vers les sphères supérieures. Jamais pourtant il n'avait abordé aussi délibérément le genre de la féerie, de la fantaisie auquel son tempérament le prédispose.

En travaillant à *Esclarmonde*, avec ce désir, qui lui est propre,

de réunir dans un ouvrage tous les attraits, toutes les surprises, toutes les oppositions auxquels le fond peut se prêter, d'en faire une sorte d'appareil kaléidoscopique, il a assurément été impressionné non seulement par la fable initiale, empruntée à un vieux roman de chevalerie, procédant lui-même, comme je l'ai dit, de diverses sources anciennes, il a dû encore être hanté par le souvenir de quelques tableaux, de quelques lectures. Car nul n'est plus peintre que ce musicien et ce poète, curieux de spectacles et de sensations rares. Comme l'*Hérodias* de Moreau lui a pu suggérer le tableau de l'impératrice byzantine immobile sur son trône étincelant, l'*Interdit* de J.-P. Laurens qui est au Luxembourg lui a peut-être donné la scène de l'exorcisme; je ne serais pas surpris que cette scène ait été, d'autre part, inspirée par la lecture d'un des plus curieux contes de Balzac : *le Succube*.

Je n'irai pas plus loin à travers ces hypothèses dont la consécration aurait d'ailleurs pour conséquence de dégager les auteurs du poème d'une responsabilité et d'une initiative que, sans doute, ils entendent garder.

Ce n'est donc pas à M. Massenet, mais à eux que je reprocherai de ne nous avoir montré dans Esclarmonde et dans Roland que des personnages entièrement soumis à la domination de la chair. Tout ne tend communément dans leurs rencontres qu'à une satisfaction matérielle; leur esprit ne s'élève pas vers un autre idéal que celui de l'éternelle possession ; les vierges séraphiques assistent à leurs ardentes promesses et semblent n'intervenir entre eux que pour leur faire sentir mieux, par le contraste, la jouissance de s'affranchir de toute pudeur.

M. Massenet ne s'accommode point mal, tout au contraire, de ce sensualisme mystique ; sa nature rêveuse et nerveuse l'y pousse ; il enveloppe Esclarmonde de la même atmosphère chaude et excitante que celle dans laquelle il a fait précédemment vivre Ève et Salomé, et dont, retenu par le caractère sacré du sujet, il n'a fait sentir à Marie-Madeleine que la proche influence. La Sitâ du *Roi de Lahore*, la Chimène du *Cid*, nous le montrent plus indépendant des exigences de la vie animale. Dans le *Cid*, il a chanté le poème du sacrifice de la passion à l'honneur et au devoir ; dans le *Roi de Lahore*, il a glorifié l'amour supérieur à tout orgueil.

Le souvenir de ce dernier ouvrage a dû passer quelquefois dans l'esprit du compositeur tandis qu'il achevait *Esclarmonde*. Il a dû se reporter à cette déjà lointaine année 1873, où il

entreprenait d'écrire le *Roi de Lahore*, plein de foi en cette poétique alors nouvelle qu'on le blâmait de préférer à la banalité dramatique courante et à laquelle aujourd'hui plusieurs le féliciteront de revenir.

IV

La partition d'*Esclarmonde* dans laquelle la symphonie descriptive et suggestive joue un grand rôle, débute brusquement, sans une ouverture, sans même un prélude. Trois grands accords retentissent ; tout le théâtre est soudainement plongé dans une ombre opaque ; quand la lumière revient, intense, presque aveuglante, à cause de ce passage subit des ténèbres au jour, la toile s'est levée, le spectateur a devant lui le tableau de l'iconostase. L'effet est très voulu, très habile aussi ; il transporte soudainement le public à des distances inouïes. Il ne va pas toutefois sans devoir quelque effet aux procédés du théâtre wagnérien où l'ombre dans la salle est de pratique courante pour forcer l'attention ; cela me gâte un peu mon plaisir.

Toute la première scène appartient à l'empereur Phorcas et aux masses chorales. Le grand récit de Phorcas est d'un accent large et juste ; la symphonie accompagnant le jeu de scène pendant lequel Esclarmonde soulève un instant devant son père les voiles masquant son visage, que le vieillard croit contempler pour la dernière fois, et enfin le grand chœur triomphal : « O divine Esclarmonde », composent un très lumineux prologue, d'une simplicité grandiose.

Le premier acte commence avec la douce et triste rêverie d'Esclarmonde songeant au chevalier Roland ; le dialogue avec Parséis, l'épisode du chevalier Eneas, que traverse une délicieuse phrase de Parséis, préparent heureusement la scène de l'incantation. Autour de l'impératrice magicienne, les voix de la nuit s'éveillent ; les soprani lointains appellent Roland ; dans la lueur vaporeuse de la lune le héros invoqué apparaît ; des spectres se succèdent, montrant quels actes il accomplit en cet instant. Et, durant que défile cette série de visions, Esclarmonde et Parséis la décrivent en une page d'une allure ardente, emportant les voix comme à la suite d'une entraînante chevauchée.

Le morceau est d'un dessin particulièrement net et d'une couleur des plus vives. Pour ma part, je me serais passé des ta-

bleaux lunaires qui l'accompagnent et ne font que dérouter l'attention. Ces projections lumineuses sur l'écran noir d'un ciel de toile peinte sont tellement inférieures à l'effet imaginé qu'il y aurait tout intérêt à les supprimer pour l'amour seul de l'art musical qui nous apporte ici précisément une impression des plus heureuses.

Le tableau suivant, c'est l'île enchantée : danse légère des esprits au bord de la mer, musique délicate, aérienne; puis, après les harmonies berçant le sommeil de Roland, délicieuse symphonie enveloppant l'andante : « Sois bénie, ô magie! » dit par Esclarmonde, avant ce duo de séduction et d'amour dont l'ensemble semble se fondre avec le chœur « Hymen! Hyménée! » planant dans les espaces lumineux.

Devant les feuillages refermés, la symphonie continue, aiguë, voluptueuse, irritante jusqu'au spasme, éclatant à la fin en un triomphal hallali d'amour. Et le rideau se relève, sur le décor de la chambre nuptiale, dans le palais magique d'Esclarmonde. L'émotion, la joie du bonheur lentement goûté et pourtant trop tôt évanoui emplissent ces pages auxquelles succède la scène de la consécration et de la remise au chevalier de l'épée talismanique de saint Georges. J'y relève la très belle et très simple invocation de Roland : « O glaive, à ton aspect je m'incline avec crainte », empreint d'une grande ferveur religieuse, à laquelle font un vif contraste, en présence des vierges aux blanches ailes, pures gardiennes de l'épée, les aspirations charnelles des deux époux impatients déjà de la nuit prochaine.

Par un de ces brusques sauts dont le compositeur a le goût et la coutume, le tableau tumultueux du siège de Blois succède à ces douces requêtes d'amour. Le roi Cléomer gémit sur les malheurs de la ville, la voix grave et pieuse de l'évêque rassure le peuple et invoque Dieu; le chevalier marche au combat et revient vainqueur au milieu des fanfares guerrières. C'est toute une transformation, une direction nouvelle donnée aux idées du spectateur. Au tableau suivant, celui de l'exorcisme, le fantastique et le dramatique se heurtent avec une vigueur parfois voisine de la violence.

Dans la forêt des Ardennes, en une sorte de synthèse musicale, tous les éléments de la partition se retrouvent. Là se sont condensées en un très beau duo toutes les forces de l'inspiration passionnée du compositeur. L'effet en a été considérable.

L'épilogue reproduit le prologue, aussi bien musicalement que dramatiquement ; c'est une superposition curieuse et très voulue, qui fait de la page initiale et terminale une sorte de cadre solide et brillant, sertissant cette œuvre remarquablement intéressante.

Dans *Esclarmonde,* je retrouve M. Massenet toujours de plus en plus volontaire et maître de lui, mais non point différent de lui-même, ce qui serait d'ailleurs très fâcheux. Il a, dans cette partition, adopté une large ligne de conduite dont il ne s'est pas un instant départi pour courir après les effets épisodiques, que n'eût point manqué de rechercher en pareille occasion un compositeur vulgaire. Toute sa partition est pour ainsi dire d'un seul tenant; ceux qui la voudront connaître à fond ne sauraient le faire pourtant au premier abord. Il faut entrer lentement, patiemment, dans l'intimité de l'œuvre. Après en avoir contemplé les grands aspects, on y découvrira peu à peu des coins délicieux, des reliefs délicatement ciselés. Çà et là peut-être y rencontrera-t-on aussi des parties où l'esprit du compositeur s'exalte, où sa nervosité l'emporte à quelque outrance dont peut souffrir l'harmonie générale du tableau.

Cette première représentation d'*Esclarmonde* comptera, en somme, parmi les plus belles dont l'art musical français puisse s'enorgueillir. Elle est venue fort à propos affirmer aux étrangers la vitalité et la supériorité de notre école nationale en un moment où les scènes lyriques, éternisant les reprises d'ouvrages anciens, semblent vouloir démontrer que notre production s'est soudainement arrêtée à l'heure même où elle aurait dû s'affirmer la plus active.

L'interprétation d'*Esclarmonde* est excellente. La pure beauté de M[lle] Sybil Sanderson rendra bien difficile la tâche de celles qui entreprendront plus tard d'aborder ce rôle. Quelle cantatrice, même de haute valeur, sans ces yeux rayonnants, ces bras de déesse, cette taille harmonieuse et souple, osera dire après elle : « Va, je suis belle et désirable! », la voix de la débutante est d'une extraordinaire étendue; quelque peu troublée le premier soir par une terrible crainte, elle s'est promptement remise; une note haut perchée enlevée avec une hardiesse surprenante a fait évoquer à son propos le souvenir des triomphes de Christine Nilsson. Ce ne sont pas, je l'avoue, ces passages ardus légèrement franchis qui me charment; je leur préférerai toujours une diction juste et dramatique, un accent pénétrant, un senti-

ment qui paraissent devoir constituer les qualités foncières de Mlle Sybil Sanderson, choisie par M. Massenet pour le périlleux honneur de créer Esclarmonde.

Mlle Nardi a été tout à fait charmante et a obtenu un grand succès dans le petit rôle de Parséis. Le ténor, M. Gibert, également choisi par M. Massenet, a vaillamment justifié les espérances que le compositeur avait pu fonder sur lui. M. Taskin est un superbe Phorcas, et M. Bouvet compose et chante très magistralement le rôle de l'évêque. MM. Herbert et Boudouresque complètent très heureusement cet ensemble, auquel contribuent, dans des limites plus modestes, MM. Troy et Cornubert.

La mise en scène, les décors et les costumes d'*Esclarmonde* font grand honneur à la somptuosité directoriale de M. Paravey. Le ballet est très agréablement réglé par Mlle Marquet, l'orchestre conduit avec l'autorité que l'on sait par M. Danbé.

Je terminerai par un éloge à l'adresse de M. G. Hartmann, l'éditeur d'*Esclarmonde*. Il a publié cette partition avec un luxe typographique, il l'a ornée avec un goût délicat qui la feraient rechercher par les bibliophiles, si un jour elle devenait rare, ce que ne lui permettra vraisemblablement pas le durable succès promis à l'œuvre.

Louis **GALLET**.

DRAME ET COMÉDIE

M. Jean Richepin, avec son drame en prose, *le Chien de garde*, a remporté, sur la scène trop excentrique des Menus-Plaisirs, une victoire qui fait honneur à son beau talent et à ses qualités d'écrivain de théâtre. Le *Chien de garde* est un mélodrame, mais conduit avec une rare entente des règles, écrit comme sont écrits rarement les mélodrames, et, ce qui est l'important, avec un rôle, d'un bout à l'autre, superbe et simple, vrai et tragique.

Le *Chien de garde* commence en 1813. L'armée française bat

en retraite, après la bataille de Leipsig. Blessé mortellement dans un combat d'avant-poste, le général Renaud, comte d'Olmutz, confie, avant de mourir, son fils Paul au sergent Férou et à la cantinière Jacqueline, sa femme. La mère de Paul était une coureuse d'aventures qui, après avoir eu un caprice pour le lieutenant Renaud, a continué à vivre comme par le passé, et est morte. Le général, qui redoute pour Paul cette hérédité du vice, entend que son fils soit élevé rudement, durement, devienne un homme d'une conscience droite et d'un ferme cœur, comme lui-même, ou comme son vieux camarade Férou, resté sergent pour avoir trop aisément levé le coude jadis à la santé de l'empereur, mais, à part ce défaut dont il a fini par se corriger, le plus brave homme et le plus brave soldat qui soit. « Je veillerai sur l'enfant comme s'il était le drapeau. » Le prologue finit sur ce mot. Le général a pu mourir rassuré, sans autre regret que de quitter ainsi l'empereur. Il connaît Férou ; il sait que le soldat tiendra son serment.

Huit ans se sont passés. Nous sommes à Paris, vers 1820. Après Waterloo, le sergent Férou n'a plus voulu servir. Il vit en donnant des leçons d'armes à des élèves qu'il choisit. Paul est entré comme caissier chez son parrain, un riche banquier. L'éducation grave et martiale que lui a donnée le sergent porte déjà pour ce dernier des fruits légèrement amers. Paul a une maîtresse, une comédienne, Julia. Il la reçoit même chez lui, grâce à la complicité de Jacqueline, si indulgente parce qu'elle aime Paul comme un fils sans avoir sur lui les droits d'une mère.

Férou ne se fâcherait encore qu'à demi à cause de cette Julia, bien qu'il se méfie des comédiennes. Mais il se fâche tout à fait en apprenant que Paul ne travaille plus, qu'il passe ses nuits dehors, et qu'il joue. « Tu te déranges, lui dit-il, parce que tu n'as rien à faire. » A quoi Paul répond : « Vous étiez des hommes d'action, nous sommes des hommes de rêve », et il lui fait confidence de sa mélancolie. « La mélancolie, réplique le vieux soldat, inconnue au bataillon. » Visiblement, ils ne s'entendent guère. Mais Paul comprend que Férou a raison, qu'il est en train de déshonorer le nom que lui a légué glorieux son père, le comte d'Olmutz. Ce qu'il ne dit pas à Férou, c'est qu'il a joué avec l'argent de sa caisse, et que la veille il a perdu 20 000 francs. Il avouera tout à son parrain, très bon pour lui. Mais la catastrophe éclate. Le parrain de Paul meurt d'une apoplexie. On appose les

scellés. Paul est contraint de faire à Férou l'aveu de sa faute. Le drame ici atteint à une émotion poignante, par les ressorts les plus simples. La situation est forte : M. Richepin l'a traitée avec une réelle puissance. L'idée d'un sacrifice se présente à Férou comme le moyen unique de remplir son devoir, de réparer sa négligence, car il s'accuse de n'avoir pas prévu et prévenu la faute de Paul. Le sergent déclarera qu'il a volé. « Mais c'est le bagne, » dit Jacqueline, qui a eu la première l'idée de ce dévouement héroïque. « Qu'est-ce que ça fait, répond Férou, puisque je ne l'ai pas mérité ? » Toute cette fin du deuxième acte est du beau théâtre et du meilleur, puisque l'intérêt et le pathétique y naissent du développement rigoureusement vrai d'un caractère. Ce Férou nous apparaît comme un personnage surhumain, mais logique et vivant. C'est là précisément tout le secret de la différence entre le sublime du mélodrame et le sublime de Corneille.

Le troisième acte n'était peut-être pas indispensable à l'action. Férou a été condamné à cinq ans de bagne. Jacqueline tient une guinguette où les officiers en demi-solde peuvent causer à leur aise et boire au retour de l'« ancien », du « petit caporal ». Paul a revu Julia, malgré la promesse qu'il a faite à Férou. Ils s'aiment et la bonne Jacqueline n'a pas le courage de n'être pas du parti des amoureux. Férou, d'ailleurs, serait fier de Paul, s'il savait que le fils du général Renaud conspire contre les Bourbons. Vous pensez bien que Férou s'évade pour l'apprendre, et pour en pleurer de joie.

Le drame qui, dans ces scènes, malgré la saveur à la fois lyrique et populaire de la langue que parle le vieux sergent, se répète un peu et menace de tourner à l'effet vulgaire, se relève au quatrième acte et y monte très haut.

La police a été mise au courant du complot. Les conspirateurs ont pour chef un maréchal de l'Empire, devenu pair de France. La police le sait, mais n'a pas de preuves contre lui. Il en existe pourtant, des lettres ; on n'a pu les saisir. Paul sait où elles sont. Un agent vient le trouver chez Julia et lui propose, en échange d'une simple indication qui ne le compromettra pas, la vie sauve et la liberté, avec la grâce de Férou ; s'il refuse, tous deux seront arrêtés le soir même. C'est une justice à rendre à Paul qu'il n'hésite pas à congédier vivement le policier, bien que celui-ci mette des formes exquises à sa vilaine démarche. Mais il confie par faiblesse à Julia le nom de l'ami qui a les lettres,

pour qu'elle puisse les brûler, et détruire ainsi toute preuve matérielle contre les accusés, dont plusieurs sont déjà en prison. Le dialogue de ces scènes a une vigoureuse sobriété. Mais celle qui suit, et par laquelle se termine l'acte, est d'une beauté très supérieure. Férou, à la pensée du procès qui s'apprête et de la condamnation qui l'attend, — car Paul ne lui dit rien de ce que doit faire Julia, — s'abandonne à une allégresse émouvante. Il éprouve une joie d'enfant à se représenter le tribunal et l'échafaud, où il jettera aux juges et à la foule, comme un défi, le cri des jours de bataille : « Vive l'Empereur! » Et le procès, où il va comme il allait au feu autrefois, le réhabilitera. On lui dira qu'il a volé. Et il l'avouera. Il a volé pour l'empereur et pour la patrie. S'il a menti afin d'être envoyé au bagne, il a bien le droit de mentir à présent pour recouvrer son honneur, dont il a besoin pour que sa mort soit bien celle d'un soldat et d'un martyr. On voit combien, dans leur exaltation mystique, les sentiments de Férou ont de vérité profonde. C'est un humble qui parle et c'est un héros qui agit. Balzac aurait aimé le personnage et il aurait admiré la scène.

Je ne serais pas étonné que la lecture de Balzac eût suggéré à M. Richepin le dénouement de sa pièce. Julia a livré les lettres à la police dans un accès de terreur. On sait qu'elle est la maîtresse de Paul. Le nom de Renaud restera taché d'infamie. Il faut que Paul se tue. On pourra croire alors qu'il n'était pas un lâche et que Julia seule a commis la trahison. Férou, les larmes aux yeux, envoie Paul dans la chambre voisine, où il a placé sur la table les pistolets de Renaud. Resté seul, le sergent, comme aux jours où ça devait chauffer dur, se verse de l'eau-de-vie ; il ne sait que penser, que résoudre, si Paul refuse de se tuer. Sa conscience a peur. Il demande conseil à Renaud, et le général lui apparaît, lui rappelant qu'il a juré de veiller sur son honnenr par « tous les moyens ». Férou entre dans la chambre. Une détonation retentit. « Je l'ai tué, dit le sergent à Jacqueline, parce que je ne veux pas qu'on dise que le fils du général Renaud, du comte d'Olmutz, de l'ami de l'empereur, n'est qu'un jean-foutre. » C'est sur ce mot, d'une brutalité très littéraire qui n'aurait pas déplu à Mérimée, que finit le *Chien de garde*. Le mot est déjà, et un peu la scène, dans la *Cousine Bette*. A parler franc, j'ai goûté moins que le reste ce dernier acte sauvage et conventionnel (car les spectres au théâtre ont cessé d'être shakespeariens). Mais en

dépit de ces critiques et d'autres qui semblent fondées, comme d'avoir sacrifié à l'excès les caractères de Paul et de Julia à la création épique de Férou, le *Chien de garde* est un drame qui échappe à la banalité ou par le style, ou par des beautés de premier ordre, au moins dans deux scènes. C'est assez pour expliquer le succès, pour le justifier, et pour que la renommée du poète sorte triomphante de la victoire remportée par le dramaturge.

M. Taillade (Férou) a été le grand acteur romantique que le public n'a pas tort d'admirer. Même à la Comédie-Française, le rôle n'aurait pas été tenu avec plus de bonhomie et de lyrisme. Mme Marthold est touchante avec finesse dans le personnage de Jacqueline. M. Lacroix est un policier incomparable de vilenie et de discrétion. M. Berton (Paul) a paru un acteur un peu jeune pour le rôle. Mlle O. de Felh (Julia) a de l'intelligence, mais pas assez de grâce encore et trop de brusquerie.

Le petit acte en vers de M. de Borrelli, qui est, comme on sait, un officier fort brillant, un homme du monde et un des héros du Tonkin, *Alain Chartier*, a grandement réussi à la Comédie-Française. M. de Borrelli a mis à la scène la légende grâce à laquelle le nom d'Alain Chartier sera toujours honoré par les amoureux.

Le bon Pasquier, qui rapporte le premier l'anecdote, ajoute que quelques-unes des personnes qui faisaient cortège à Marguerite s'émerveillèrent de l'action de la dauphine, à cause surtout de la laideur d'Alain Chartier, « nature ayant enchâssé en lui un bel esprit dans un corps de mauvaise grâce » ; mais Marguerite sut leur répondre et fort bien qu' « elle n'entendoit avoir baisé l'homme, ains la bouche de laquelle étoient issus tant de mots dorés ». La dauphine, qui devait mourir si jeune, avait alors dix-sept ou dix-huit ans. Alain Chartier touchait à la soixantaine. Pourtant, sans en rien savoir à vrai dire, je serais tenté de croire que Marguerite, quand elle parlait de mots dorés, entendait parler des vers d'Alain Chartier, et que l'offrande mystique mais si douce de son baiser s'adressait au poète plus qu'au moraliste. De tout temps les poètes ont été de cet avis, et M. Th. de Banville, qui, si on le priait un peu, conviendrait peut-être qu'il a quelques souvenirs d'avoir été Alain Chartier, a rimé là-dessus un sonnet en vieux français, qui est un charme.

M. de Borrelli, en s'inspirant de la légende, n'a pas admis que

Marguerite ait baisé Alain Chartier pour rien, pour le plaisir de faire plaisir au poète. M. de Borrelli a prêté à la gente dauphine les sentiments du patriotisme le plus fier. Dans la pièce, Alain s'enhardit jusqu'à faire à Marguerite l'aveu de l'amour qu'elle lui a inspiré, et comme elle lui conseille et lui demande de chanter encore la France et d' « être Tyrtée », il ose lui dire, avec la malice d'un vieil amoureux au cœur très tendre et avec la franchise d'un vieux guerrier :

Nous ne savons chanter que si quelqu'un nous aime,
Mais un écho parfois répond — illimité.
C'était pour un baiser qu'on rimait le poème,
Et l'on en est payé par l'Immortalité.

Ce baiser, la dauphine le donne à Alain Chartier, en présence de toute la cour, tandis que celui-ci feint de dormir, ce qui est une ruse assez gentille et assez féminine de l'invention d'Agnès Sorel.

Mais c'est la Patrie et la Muse qui baisent le poète, et ce n'est plus assez peut-être Marguerite d'Écosse, que M. de Borrelli nomme si bien

La fille des Stuarts, la dame aux fleurs de lys.

Cette réserve une fois faite, qui n'a trait qu'à une nuance, et une autre tout aussi légère, qui vise certaines expressions d'un romantisme prématuré, l'*Alain Chartier* de M. de Borrelli mérite l'accueil qu'il a reçu et qui a été extrêmement et extraordinairement chaleureux. Le rôle d'*Alain Chartier* abonde en beaux vers généreux et sonores, d'une tournure vaillante, d'une allure épique. Dans la préface qu'il a écrite pour *Alain Chartier,* M. A. Dumas a comparé d'autres vers de M. de Borrelli, *Sursum corda,* à « une charge de cavalerie, les mots droits sur leurs étriers, casques en avant, sabres au clair, cuirasses au soleil ». Le compliment, qui a du prix, s'adresse à plus d'un couplet d'*Alain Chartier*, à celui par exemple sur Jeanne d'Arc :

Avait-elle vraiment des visions étranges?
Je l'ai cru, je le crois comme tout cœur français ;
Elle seule écouta ce qu'ordonnaient les anges,
Et je dis simplement les choses que je sais.
Je sais que j'ai subi, moi si vain de ma lyre,
Le charme d'une enfant qui ne savait pas lire,

Et que j'ai laissé là mes rimes et mes chants
Pour me faire soldat et pour courir les champs.
Je sais qu'à son appel, lorsque par le royaume
Elle allait chevauchant, bannière en main, sans heaume,
— Nu-tête, mais ayant une auréole au front! —
Tous tant que nous étions, entraînés pêle-mêle,
Effaçant d'un seul coup l'inoubliable affront,
Nous suivions, sans jamais rompre d'une semelle,
Son bon courtaud de guerre, — un paysan comme elle!

. . . .

— Et puis, figurez-vous, bien droite sur l'arçon,
Une étonnante fille en habits de garçon! —
Derrière eux, La Trémoïlle, et La Hire, et Xaintrailles
Venaient, élargissant le sillage vainqueur;
Et des frissons sacrés vous prenaient aux entrailles
A voir aller ainsi la Jeanne des batailles
L'épée au poing, l'éclair aux yeux, — la France au cœur!

M. Mounet-Sully a dit ces beaux vers de sa voix enthousiaste et caressante. M[lle] Bartet (Marguerite), tout à fait jolie sous son grand hennin blanc, dont celui d'Isabeau de Bavière a fourni le modèle, a bien de la dignité et de la gentillesse émue. M[lle] Legault a été d'une coquetterie raffinée et vive dans le rôle d'Agnès Sorel.

Le *Premier Baiser* de M. Bergerat n'a pas eu de succès. L'auteur s'en est expliqué lui-même avec une bonne humeur railleuse, — et même rageuse. M. Bergerat a constaté que sa pièce avait été unanimement jugée obscure, ce qui l'étonne, car il la juge parfaitement claire. Il a raison, s'il n'entend parler que du sujet de la pièce.

Une jeune fille, Violette de Razbell, découvre que le fiancé qu'on lui destine et qu'elle aime, Alban de Mortagne, est le neveu d'un homme qui a été l'amant de sa mère. Après la mort de M. de Razbell, Henri de Mortagne a habité le château où Violette était élevée; il veillait sur l'enfant par tendresse pour la mère, la faisait jouer, lui apprenait à lire, un peu même à penser. Henri de Mortagne et Amélie de Razbell, qui se sont séparés le jour où ils ont eu peur que Violette ne soupçonnât la vérité, croient tous qu'elle ne se souvient plus du passé, si lointain. Violette, en voyant Henri, en entendant sa voix, en le questionnant, se rappelle, et elle refuse d'être la femme d'Alban de Mortagne. Elle vénère la mémoire de son père, et le nom de Mortagne lui devient odieux, si elle ne cesse pas d'aimer celui qui le porte. Puis elle songe avec

amertume, avec angoisse, que l'amour n'est qu'un mensonge, puisque sa mère, « une sainte », a pu « aimer deux fois ». M. Bergerat a rencontré là une situation hardie, simple et dramatique. Alban, qui sait que les amants s'appartiennent « de droit divin » comme dit Chamfort, et qui, du reste, a lu Musset, ne se tient pas pour battu. Il parle à Violette, lui reproche sa trahison, trouble son cœur en l'attirant sur le sien et, sous la caresse d'un baiser, l'âme de la vierge s'éveille et se donne à l'amour. Ce retournement n'a rien d'absurde; ce dénouement, s'il n'a pas la grandeur d'un sacrifice, s'ennoblit par la sincérité de la passion qui entraîne Violette vers Alban, malgré les scrupules et les remords peut-être de sa conscience. Une observation juste, dont les écrivains de mélodrames ont été à peu près seuls jusqu'ici à tirer parti, sur la force et la persistance des impressions de l'enfance; un caractère de jeune fille moderne, honnête et hardie, d'imagination romanesque et d'une pureté rare, assez pareille à la Cécile d'*Il ne faut jurer de rien*, avec certaines libertés dans l'audace naïve qui font d'elle une vierge un peu névrosée, une ingénue maladive de M. Dumas, voilà très clairement l'intérêt de ce *Premier Baiser*. Mais les personnages viennent tout gâter. On dirait que, les connaissant à merveille, M. Bergerat a cru inutile de nous les présenter. Il y a dans le caractère de Violette des traits jolis et vifs, et d'autres d'une évidente délicatesse, mais tout cela plutôt indiqué que marqué. L'esquisse était joliment venue; le portrait est resté en route. Quant aux autres personnages, aux Mortagne oncle et neveu, à la mère de Violette, Mme de Razbell, et au plus mystérieux de tous, au cousin Camille des Ivettes qui apparaît pour disparaître et reparaître, ce sont des ombres psychologiques. M. Bergerat avait écrit d'abord en trois actes le *Premier Baiser*, et ce n'était pas trop pour étudier, dans les contrastes francs et fins qui lui eussent donné la vie, un caractère comme celui de Violette. Ce fut sur le conseil de M. Dumas que M. Bergerat réduisit ces trois actes à un. Le conseil était-il mauvais? Pas nécessairement; car, dans les deux actes supprimés, qui sait si, au lieu d'ajouter de scène en scène, d'analyse en analyse, de la vérité et de la vie à ses personnages, M. Bergerat ne les précipitait pas d'emblée dans des complications trop étranges? Je n'en sais rien, absolument rien; seulement, plus d'une fois déjà M. Bergerat a cédé à son tempérament romantique, volontiers excessif en tout, dans la farce comme dans

la passion. On s'en rend bien assez compte en lisant le dernier acte d'*Ange Bosani* (qui commence ainsi qu'un chef-d'œuvre), ou le dénouement du *Nom* dont l'horreur a pu paraître outrée au sombre conteur des *Diaboliques*.

Au théâtre, M. Bergerat est d'ordinaire lent ou violent. Aussi n'a-t-il pas donné encore, dans ce genre, malgré quelques fort belles scènes et d'autres d'une ravissante fantaisie, la mesure de son originalité un peu farouche, mais franche, un peu bizarre, mais rare.

Le *Premier Baiser* a été agréablement joué à la Comédie-Française. M. Laroche a donné de la distinction au personnage insignifiant d'Henri de Mortagne. M. Le Bargy (Alban) a imité avec grâce M. Delaunay dans le rôle de Valentin. M[lle] Reichemberg a nuancé celui de Violette avec cette mignardise minutieuse que je prise moins qu'on ne l'admire coutumièrement. M[me] Pierson a été une M[me] de Razbell d'une gravité fort gracieuse.

La reprise du *Klephte* a marché à souhait. M. A. Dreyfus se montre assez classique dans le *Klephte* pour que l'entrée de cette charmante comédie à la Comédie-Française ait semblé toute naturelle. Et cette variante du *Dépit* est d'un tour assez parisien pour rester longtemps au répertoire le plus moderne. De l'interprétation il n'y a presque rien à dire. M[me] Montaland et M. de Féraudy ont de la drôlerie, avec goût. M[lle] Muller et M. Samary sont convenablement agréables.

Marcel FOUQUIER.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Abbaye de Gif, 28 mai.

En diplomatie comme en amour, lorsqu'une faute ne s'affiche pas, c'est être du monde, c'est maintenir les coupables dans une discrétion respectueuse pour la justice et pour la vertu, que de ne pas étaler publiquement les mobiles de cette faute et ses funestes conséquences.

Aujourd'hui que M. Crispi, dont la moralité matrimoniale laisse à désirer, a fait de son roi un infidèle politique indigne d'être absous — car le mariage de l'Italie et de la France était doublement consacré par le sang répandu èn commun et par l'union de la race, — cherchons quel intérêt national a pu aveugler le fils de Victor-Emmanuel au point de le livrer tout entier à l'étreinte bismarckienne.

Tout d'abord, il est intéressant de remarquer que M. Crispi et le roi Humbert n'ont pu trouver d'autre motif à leur abandon de la France que des griefs personnels, car les avertissements de l'Italie leur ont été donnés sous toutes les formes, et les obstacles se sont dressés devant eux dans les plus petits détails.

Jusqu'à l'itinéraire choisi pour le couronnement de la « faute » à Berlin fut imposé aux complices. La route du Brenner ne put être prise par le royal amoureux de l'Allemagne, car il lui eût fallu traverser la grande, la patriotique ville de Milan qui se souvient de l'*autre* et s'est constituée son loyal champion. Il eût fallu encore affronter les manifestations irrédentistes du Trentin, protestant contre la scandaleuse alliance où l'Autrichien a sa part.

Le moment choisi pour le voyage du roi Humbert et de M. Crispi à Berlin ajoutait un méchant procédé à l'éclatante dé-

marche, la France fêtant l'ouverture d'une Exposition qui affirmait un but pacifique poursuivi depuis cinq ans avec une autre sincérité que la redoutable Ligue de la paix.

Le souverain de l'Italie *une* se soumit donc aux exigences de l'ennemi de la France pour détourner l'attention de l'Europe de notre Paris et la fixer à Berlin. M. de Bismarck et son impérial élève ont tenu à marquer de leur amour compromettant le roi Humbert qui s'était peu à peu donné sans réserve. Et il y avait là quelque chose de si indélicat que la reine Marguerite, avec sa susceptibilité féminine, a refusé d'en subir le contact.

Quelques jours avant son départ, M. Crispi entendait la double voix de l'Italie libérale et de l'Italie populaire protester à la Chambre contre le but du voyage à Berlin.

MM. Cavallini et Pais signalaient au pays le congrès catholique de Vienne où le rétablissement du pouvoir temporel était voté « avec le regret de ne pas voir une armée autrichienne chasser les Italiens de Rome »; ils faisaient remarquer que ce congrès était organisé par des membres de la majorité gouvernementale et adjuraient le président du conseil de puiser dans cet exemple moins de cruauté pour les manifestations du patriotisme fêtant les fêtes de l'unité et réclamant cette intégrité de la patrie italienne, autrefois tant *réclamée* par M. Crispi lui-même.

Après MM. Cavallini et Pais prouvant l'incompatibilité de la politique unitaire et de l'alliance autrichienne, M. Imbriani, député des Pouilles, avec son ardeur, son éloquence, son autorité patriotique, car il est l'un des héros des combats pour l'unité, a évoqué la France au Parlement de Montecitorio en des paroles qui honorent à la fois l'orateur qui les prononce, le parti qui les applaudit et le pays qui les inspire.

M. Crispi, faute d'arguments sérieux, ne répondit à MM. Pais et Cavallini que par une boutade d'esprit sicilien, et à M. Imbriani que par une nouvelle accusation contre la France d'avoir la première dénoncé le traité de commerce, accusation devenue ce qu'on peut appeler avec dédain une fausse rengaine.

On le voit, l'heure était venue pour l'ex-pentarque de recourir aux lumières de son nouvel ami et de raviver son autorité épuisée au frottement de la toute-puissance bismarckienne. M. Crispi est allé s'enquérir à Berlin des moyens par lesquels on dompte une opinion, un sentiment publics, on fait taire les résistances des intérêts, on réduit au silence la faim.

Le malheur est que la leçon du prince de Bismarck à M. Crispi et de l'empereur Guillaume III au roi d'Italie sur la façon de soustraire un pays à ses crises économiques, industrielles ou agraires, était précisément donnée par l'auguste et l'illustre professeur au moment où ils sont eux-mêmes aux prises avec les grèves de Silésie, de Westphalie, de Bohême, celle des ouvriers en bâtiment, etc., etc.

Bien plus, l'accord paraît si peu complet entre le chancelier et son souverain sur les recettes à employer pour avoir raison de ces crises que, trois jours après que Guillaume III faisait à la députation des propriétaires du bassin de la Ruhr un admirable discours établissant le droit proportionnel des ouvriers aux bénéfices des compagnies, M. de Bismarck au Reichstag se demandait publiquement « s'il n'y avait pas lieu pour le gouvernement de prendre d'énergiques mesures afin d'empêcher que des minorités comme les ouvriers houilleurs menacent les intérêts de tout le pays ».

Ainsi donc le roi Humbert et son ministre ont pu s'en aller de Berlin comme ils étaient venus, aussi peu éclairés sur les panacées qui délivrent un pays de la misère. Il est vrai qu'en réfléchissant un peu ils concluront d'eux-mêmes que si le remède est difficile à trouver, la cause des souffrances de l'Italie est simple; qu'elle est surtout dans l'alliance allemande, dans les armements auxquels cette alliance oblige, comme elle est, en Allemagne même, dans l'exploitation à outrance des vitalités d'un pays au seul profit de la force militaire.

Mais que dis-je? M. de Bismarck, après un nombre incalculable d'années, courbé lui et ses fidèles sur le problème des questions sociales, vient d'y trouver une solution dans la loi sur les invalides du travail. Il fait des « rentiers de l'État » de tous les ouvriers industriels septuagénaires, et lui, l'ex-ami des premiers novateurs du socialisme allemand, après cet os rongé jeté à la misère d'une classe, — car combien d'ouvriers industriels arrivent même à soixante ans et sont fixés par le travail dans les mêmes lieux? — il se loue, s'applaudit et déclare, lui dont les fonds reptiliens alimentent les plus mauvaises passions du socialisme anarchiste dans toute l'Europe, qu'il a désormais « la conscience tranquille » et qu'il vient de donner aux ouvriers « des garanties autrement substantielles que le mirage socialiste ».

Bien maigre palliatif cependant pour les souffrances ouvrières

d'un continent tout entier dues à la politique du chancelier allemand, car lui seul a livré l'industrie, le commerce, l'agriculture de l'Europe à la concurrence des autres continents qui n'ont aucune des charges d'impôts nécessités par des armées sur le pied de guerre en temps de paix.

Et encore le peu qui reste de ressources commerciales, industrielles, agraires à cette Europe dévorée par le militarisme, M. de Bismarck le draine au profit de l'Allemagne. Et c'est ainsi que dans la paix même la Prusse fait payer à la France, à l'Angleterre, à la Russie, à l'Autriche, à l'Italie, la rançon de sa victorieuse domination.

Donc l'Allemagne ne peut et ne voudra jamais enrichir l'Italie commercialement.

Donc elle la ruine budgétairement, car en même temps qu'elle l'oblige à une tenue d'armée et de marine à laquelle elle ne peut suffire, elle la met en demeure de renoncer aux échanges lucratifs de son commerce avec la France.

Et que lui promet-elle comme compensation? Le Trentin, que l'Autriche n'a certainement pas livré dans un traité d'alliance? Trieste, dont M. de Bismarck convoite d'arrondir l'empire? Une guerre avec la France, et pour butin Nice et la Savoie? Mais les organes de M. Crispi nous ont tant de fois répété que le sang de la France avait été payé par la Savoie et Nice que, les considérant aujourd'hui comme l'unique gage de nos sacrifices, nous les défendrons jusqu'à la mort.

Ainsi le fils de Victor-Emmanuel s'emploie d'une part à faire de l'Italie une humble annexe d'un colossal empire d'Allemagne sans contrepoids en Europe. D'autre part, M. Crispi et le roi Humbert, s'ils admettent une possibilité sur cent de la victoire de nos armées, croient-ils que l'unité de l'Italie, faite par nous contre nous, ne nous apparaîtrait pas comme un danger? De façon ou d'autre, le gouvernement italien actuel travaille ou contre la dignité, ou contre la grandeur, ou contre l'unité de l'Italie.

Mais le peuple italien, les *quelques braillards* ou *hâbleurs* dont parlait M. Crispi au reporter du *Berliner Tagblatt*, si politiques ces braillards, si fins, si prévoyants, si convaincus de la duperie de l'alliance allemande, si conscients de ses périls, ont, le jour même du départ du roi et de M. Crispi pour Berlin, provoqué par toute l'Italie d'imposantes manifestations en faveur de la France.

Des adresses ont été envoyées de tous les cercles, de toutes les œuvres, de toutes les associations des villes au président de la République, au président de l'Exposition, à M. Frédéric Passy, président du Comité de la paix en France.

Les télégrammes de l'Italie libérale ont afflué de toutes parts. L'ami fidèle de la France, Cavalotti, avait réclamé de son pays « qu'il corrigeât d'une manière simple ce que la visite du roi à Berlin avait d'incorrect. Il faut que des milliers et des milliers d'Italiens envoient à la France qui travaille le salut de l'Italie qui travaille, » avait-il dit.

Et le *Secolo* ajoutait : « Le ministre Crispi peut dire à M. de Bismarck qu'à son chant de guerre a répondu, de toute l'Italie, un chant de paix. »

Les généraux Sironi, de l'état-major général, Rolandi, inspecteur général de l'artillerie, ont pu, à Berlin, aidés par une douzaine d'officiers supérieurs, travailler au plan définitif de la mobilisation italienne ébauchée l'an dernier à Rome par les généraux allemands lors de la visite de l'empereur Guillaume, plan qui a pour base une attaque contre la France, le peuple italien ne l'exécutera pas. « L'an prochain, a dit M. de Bismarck au Reichstag, nous aurons des complications. » D'ici l'an prochain l'Italie se souviendra que Guillaume Ier voulait en 1859-1860 faire de l'Adige un fleuve allemand. Elle se souviendra de Cavour qui craignait l'Allemagne, de Garibaldi qui aimait et défendait la France.

D'ici là, ou l'Autriche restera la seconde grande alliée de l'Allemagne, et l'Italie saura qu'elle est livrée par peur de la France, son ancienne alliée, à son ancienne ennemie ; ou l'Autriche se détachera de la triple alliance et redeviendra l'adversaire acharné de l'Italie. La visite du roi Humbert a donc mécontenté à la fois les irrédentistes des provinces autrichiennes et les Autrichiens maîtres de ces provinces.

Et puis, avec son insolence habituelle, M. de Bismarck, au moment des congrès catholiques, de la visite du roi Humbert à Berlin, pour bien marquer, comme toujours, qu'il reste libre, qu'il éprouve le besoin d'humilier ses alliés à l'heure même où ils se jettent dans ses bras, il a, lui, l'homme du *Kulturkampf*, déclaré que le centre catholique seul était un parti apte au gouvernement.

Dans un lunch du matin, invitant M. de Windthorst, il a confessé en ami à la Petite Éminence qu'il avait été un peu vif en

menaçant le groupe progressiste au milieu duquel un « fi donc! » lui avait été jeté, et il s'est fait gaiement absoudre.

M. de Windthorst à son tour s'est cru en droit de déclarer ironiquement au Reichstag que, tout en étant charmé de l'alliance italienne, il ne renonçait ni à ses aspirations, ni à ses espérances de catholique dévoué à l'Église et à sa souveraineté.

C'est avec l'appoint des catholiques que M. de Bismarck a fait voter sa grande loi sociale sur les invalides du travail, et c'est au milieu de ces discussions que des députés allemands ont engagé M. Crispi à assister à l'une de leurs séances.

L'Allemagne est *jettatore* pour ses amis plus que pour ses ennemis. Que le roi Humbert se rappelle que l'un des chevaux de sa voiture est tombé en arrivant au palais impérial allemand. Il a eu certes conscience de l'acte inqualifiable qu'on exigeait de lui en le faisant rentrer par Strasbourg. M. de Bismarck ne se met décidément pas en frais d'imagination avec ses visiteurs royaux. Il bombarde uhlan le roi d'Espagne au moment où il traverse Paris; il veut ramener le roi Humbert par Strasbourg et promener dans la ville conquise, mais restée française, l'héritier du profit des batailles de Solférino et de Magenta!

Le roi Humbert avait accepté, paraît-il, de nous jeter à la face cette injure plus douloureuse qu'aucune autre : ne l'oublions pas. Avant de quitter Berlin, il visite le panorama de Sedan et l'on dit que de Monza il viendra à Milan, la ville des manifestations françaises. Avant sa visite, on persécute les manifestants. M. Crispi recommence la politique déjà inaugurée au départ, et conseillée par le prince de Bismarck. Répression et diversion, voilà les deux mots magiques soufflés dans l'oreille de M. Crispi à Berlin.

La répression contre les amis de la France, la diversion en Abyssinie; mais la répression n'est pas sans danger dans un pays profondément démocratique et libéral, et la diversion abyssinienne a ses périls, car Menelick, parvînt-il à se faire reconnaître comme roi, garde pour ennemis ces derviches qui ont triomphé du Négus Jean et qu'une telle victoire n'a certes dû ni affaiblir ni décourager.

L'Autriche trouve-t-elle donc plus important pour elle de faire embarquer la malle des Indes par Salonique et de l'enlever au Pirée dans la combinaison des nouvelles lignes de chemins

de fer turcs, plus important d'occuper le sandjak de Novi-Bazar entre le Monténégro et la Serbie, que de surveiller la triple alliance à Berlin? Sa politique semble graviter autour de ces deux seules questions? La physionomie italienne, et par conséquent plus soumise encore à l'Allemagne, que prend la Ligue de la paix, n'est-elle pas faite pour inquiéter l'empereur François-Joseph; ou bien est-il résolu à subir toutes les exigences de l'étrange juxtaposition internationale que lui a fait subir M. de Bismarck, quelque forme qu'elles prennent?

La *Nouvelle Presse libre* parlait, au début de la quinzaine, de l'éventualité probable d'une occupation d'une partie du sandjak de Novi-Bazar, aussi peu soucieuse des clauses du traité de Berlin qu'un simple journal bulgare. L'autorisation donnée par l'Allemagne à l'Autriche d'agir à sa guise en Bosnie et en Herzégovine est-elle le prix de la philosophie du gouvernement de Vienne à l'égard des tendresses berlinoises pour le roi Humbert?

Le plus cynique des mensonges du roi Milan vient d'être publiquement dévoilé par la publication de sa correspondance avec M. Garaschanine. L'un des crimes dont le protégé de l'Autriche chargeait la reine, était d'avoir voulu le détrôner après la guerre serbo-bulgare. Or, dans l'une des lettres écrites par l'ex-souverain à M. Garaschanine, il supplie son ministre d'obtenir de la reine qu'elle prenne la régence, ayant, lui, le désir d'abdiquer en faveur de son fils.

Quant au métropolite Michel, sa réintégration dans ses fonctions ecclésiastiques ne peut laisser aucun doute, au point de vue du droit; dépossédé de son siège en vertu des lois votées par la Skouptchina, sous la pression des progressistes, il n'est nul besoin d'une nouvelle consultation de l'assemblée pour le lui restituer. D'après les canons de l'Église, une assemblée politique n'a aucun droit de statuer sur des questions ecclésiastiques, et l'Église orthodoxe œcuménique tient pour nul et non avenu tout ce qu'a décrété la Skouptchina. Tel est d'ailleurs l'avis de l'archimandrite Duchitch, autorité incontestée en matière de droit canonique.

De graves désordres viennent d'éclater à Belgrade; une véritable chasse aux progressistes y est organisée. Le gouvernement hésite à encourir les responsabilités qu'il assumerait par une in-

tervention énergique dont on ne saurait prévoir le résultat. Le dissentiment qui existe entre les régents et les ministres paralyse encore l'action du pouvoir et ne lui permet pas de prendre des mesures efficaces.

La reine Nathalie a fait preuve d'une grande fermeté maternelle et d'une haute prévoyance, en résistant jusqu'à ce jour à l'appel de son fils et d'un peuple qui l'adore, pour ne pas créer de difficultés aux régents. Elle en a d'ailleurs le bénéfice, car sa popularité grandit tous les jours. Mais si la reine cède enfin aux vœux enthousiastes de ses sujets, comme elle en a aujourd'hui le devoir, nous ne pourrons que nous réjouir de son avènement pacificateur à la régence de Serbie.

En Roumanie, si nous en avions cru, à la fin de la quinzaine dernière, la *Gazette de Cologne* et la plupart des journaux autrichiens, le cabinet Catargi-Lahovary n'aurait pas franchi la courte distance des jours qui s'écoulent entre un numéro et un autre, et il nous eût fallu enregistrer cette fois sa défaite suprême. Le club constitutionnel, qui désigne à cette heure les anciens junimistes, MM. Carp, Rosetti et leurs amis, est transformé en une vallée de larmes. Tous les matins il en sort une formule nouvelle de gémissement. La Roumanie est perdue intérieurement. extérieurement, économiquement, militairement, commercialement, etc., si elle continue à confier ses destinées aux hommes néfastes qui ont renversé les membres du club constitutionnel!

Ce n'est pas de ces lamentations que le ministère doit s'inquiéter, mais des déconvenues du groupe de M. Démètre Bratiano. Ce groupe, et c'est dans les données politiques et humaines, peut un jour, blessé de l'inutilité dans laquelle il est maintenu par ses associés de 1888, accepter de jouer son jeu dans une coalition d'un jour avec les collectivistes qu'il a aidé à renverser, et avec les junimistes qui exploitent ses rancunes naissantes encore timides, mais prêtes avant peu à se faire jour.

La Roumanie a fêté avec grande pompe le neuvième anniversaire de la royauté, après avoir acclamé le successeur au trône du roi Charles, son neveu, le prince Ferdinand, tout naturellement Hohenzollern comme lui.

Si le ministère roumain court le danger de succomber sous l'effort d'une coalition de ses anciens amis et de ses ennemis, le

ministère espagnol l'a échappé belle, menacé lui aussi par une coalition d'une fraction importante de la majorité libérale et des conservateurs sur une question économique.

M. Sagasta est libre-échangiste, ce qui paraît logique avec son libéralisme ; il refusait d'entrer dans la voie des mesures réactionnaires patronnées par M. Martos, ex-républicain, président de la Chambre ; proposées par M. Gamazo, chef des protectionnistes libéraux ; soutenues et naturellement acclamées par la minorité conservatrice. Ces mesures consistaient en un impôt sur la rente et spécialement sur l'élévation des droits d'entrée sur les blés ; elles prétendaient avoir pour but unique de combler le déficit financier.

Les généraux Lopez Dominguez et Cassola, qui sont restés irrités de l'insuffisance des réformes militaires, ont un moment prêté main-forte à M. Martos et appuyé les propositions de M. Gamazo. Mais de même que les groupes de MM. Martos et Gamazo, les généraux dissidents se sont abstenus dans le vote final qui a donné raison au cabinet par 227 voix sur 64. MM. Martos et Gamazo n'ont donc réussi à détacher que cinq voix libérales.

Dans cette lutte qui a tourné à la confusion de ses auteurs et a dévoilé le système obstructionniste de la minorité conservatrice, obstructionnisme ayant pour fin de remettre aux calendes grecques la discussion du projet de loi sur le suffrage universel, et qui en somme a triomphé, le fait principal a été l'attitude de M. Martos. Quittant son siège au moment où il constatait sa défaite, après avoir montré dans la discussion une partialité de tous les instants contre les orateurs de la majorité, M. Martos, dans son affectation de protéger l'obstructionnisme et de combattre le gouvernement, a tenu la plus inqualifiable des conduites et provoqué de véritables scandales dans le parlement espagnol. On dit qu'une irritation personnelle contre un ministre explique sa partialité. En tout cas, elle ne la justifie guère et fait rentrer dans le domaine des petitesses ce qui pouvait rester dans celui des passions politiques.

Il semblait, après les dernières scènes des Cortès, que M. Martos dût abandonner son fauteuil et que la discussion de la loi sur le suffrage universel pût enfin s'inaugurer paisiblement ; mais M. Martos, en reparaissant au fauteuil, provoqua les protestations violentes de la majorité et les désordres recommencèrent. M. Sagasta obtint de la reine, qui partait pour Aranjuez un décret de sus-

pension de séance en vertu de l'article 32 de la constitution et s'empressa de le lire aux Cortès.

Le président du conseil encore une fois est maître de la situation; il a dans les mains, à n'en pas douter, un décret de dissolution; mais son programme, ou plutôt le programme libéral et démocratique, a subi un échec, un arrêt dangereux en tout cas, et il faut désirer qu'il y pare le plus vite possible.

En Angleterre, plusieurs questions de haute importance sont soulevées, ce qui a plus de signification qu'ailleurs, les Anglais, même aux Chambres, ayant une suite d'idées que les honorables d'autres pays ont rarement à un égal degré.

La question de l'émancipation politique des femmes gagne, à chaque session, du terrain. Le jour où les Anglaises s'en tiendront au désir d'être électeurs, fût-ce dans toutes les élections, même à la Chambre haute, leur cause sera gagnée; mais comme elles veulent en même temps conquérir l'éligibilité, elles devront attendre plus longtemps. M. Labouchère, avec l'humour, les traits, les saillies dont il agrémente ses discours les plus sensés a fait à la Chambre des communes le siège de la Chambre des lords avec un esprit, un imprévu, des arguments si complètement irrésistibles, que la forteresse en a tremblé sur ses bases. Il a surtout réfuté triomphalement le préjugé qui fait de la Chambre des lords la dernière garantie, le dernier refuge de la vieille aristocratie anglaise, et il a prouvé que, sur 700 et quelques pairies, 580 datent à peine de deux siècles. Avant trois ou quatre ans la Chambre des lords aura sa réforme démocratique; les maigres 40 voix qui se sont opposées, aux Communes, à cette réforme, prouvent qu'elle est mûre.

Il est question de supprimer la vice-royauté d'Irlande et de doter un membre de la famille royale anglaise, avec obligation de résidence, des émoluments du vice-roi. Cette combinaison étant patronnée par le marquis de Waterford et par la minorité protestante conservatrice d'Irlande, est certainement une manœuvre anti-gladstonienne, défavorable au *home rule,* et sera combattue par les libéraux et par les Irlandais; mais peut-être aura-t-elle cela d'utile qu'elle deviendra, pour le gouvernement, le prétexte ou l'obligation de s'expliquer sur ses intentions futures.

Le gouvernement égyptien a signé à Londres les préliminaires d'un contrat avec un groupe financier représenté par

MM. de Rothschild, Bleichroeder et Haussmann pour l'émission d'un nouvel emprunt égyptien 4 p. 100 destiné à prendre la place de la dette privilégiée de 5 p. 100, d'où une économie, pour le budget de l'Égypte, d'environ 170 000 livres égyptiennes.

Le remboursement privilégié et l'émission de la nouvelle dette ne pourront s'opérer, suivant les stipulations de la loi de liquidation, qu'avec l'assentiment des puissances, par conséquent de la France.

En ce même moment, le gouvernement khédivial examine avec les consuls des taxes nouvelles qu'il voudrait appliquer aux Européens : timbres, patentes, taxes municipales. Cependant les recettes, évaluées à la conférence de Londres à 8 910 000 livres égyptiennes et jugées suffisantes à ses besoins, se sont élevées de 700 000 livres égyptiennes. On ne s'explique donc les demandes continuelles du gouvernement khédivial, pour augmenter ses impôts sur les Européens, que par les nécessités qu'il se crée en se laissant aller au favoritisme et au gaspillage.

La France, pour parler de ce qui nous intéresse, n'est-elle pas en droit de dire à l'Angleterre ou à l'Égypte : « Vous me demandez une conversion que je puis vous refuser, qui est un avantage pour vous, soit ; mais comme elle est un sacrifice pour mon épargne, renoncez à vos taxes du timbre et de la patente dont vous nous demandez l'application en vertu de l'accord de Londres ; renoncez à vos taxes municipales complémentaires, et, pour que cela soit possible, restituez aux villes tout le produit de leur octroi et non la moitié. Ce que je perds *chez moi*, je le rattrape chez vous. Vous y gagnez encore en épargnant, en n'appauvrissant pas mes nationaux qui sont vos contribuables. » Il est vrai que l'épuisement des colonies européennes, leur émigration, s'ils ruinent l'Égypte, servent admirablement la conquête étrangère et la délivrent du plus grand de ses obstacles.

Chaque mois le gouvernement égyptien est obligé de quêter la signature de la France. Il y a là une base fragile, il est vrai, mais qui cependant pourrait nous servir à réédifier quelque peu une influence qui décroît dans une proportion telle, qu'un gouverneur de province a osé emprisonner un Français, ce qui ne s'était jamais vu ! A quoi nous sert donc M. d'Aubigny ?

Depuis le commencement de l'année, notre gouvernement a été sollicité de donner et a donné sa signature à la prorogation des tribunaux mixtes, à une taxe supplémentaire sur les impor-

tations (qui frappent par conséquent nos produits) et sur les exportations, à une extension de la compétence des tribunaux mixtes, à l'incessibilité du traitement des fonctionnaires, à l'établissement de centimes additionnels sur l'impôt frappant la propriété bâtie de nos nationaux. On quête encore en ce moment la signature de notre gouvernement pour la municipalité d'Alexandrie, pour la suppression définitive de la corvée (ici notre opposition serait moralement impossible), pour la conversion, etc.

Il serait téméraire, dans l'isolement où se trouve la France, de demander à notre gouvernement de faire de la politique active, militante, en Égypte. Mais il s'agit de faire de la politique *passive* en sachant tirer parti de ce qu'elle offre de ressources à chaque pas pour la défense, pour le maintien des colonies européennes qui doit être la base de notre politique.

Juliette ADAM.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les Chambres ont repris le cours de leurs séances et se sont livrées à des discussions intéressantes, mais plus intéressantes que fécondes. Il est clair qu'à ce moment de la législature on fera peu de chose, et qu'on n'achèvera presque rien. Une Chambre unique pourrait, animée d'un beau zèle, liquider rapidement une partie de son arriéré, expédier à la vapeur les lois et les réformes : cela s'est vu en d'autres temps. Mais nous avons deux Chambres, et il faut qu'elles se mettent d'accord ; c'est aujourd'hui plus difficile que jamais. Les députés sont peu disposés à faire des concessions, que leurs électeurs leur reprocheraient peut-être ; les sénateurs mettent peu d'empressement à sacrifier leurs idées et leurs préférences pour faire plaisir à une assemblée dont les jours sont comptés. Ce n'est pas maintenant qu'ils vont renoncer à leurs habitudes de temporisation, puisqu'ils n'ont qu'à temporiser un peu pour laisser tomber des projets qui leur déplaisent, et s'épargner l'ennui de dire non : le silence suffit.

Cependant, on a délibéré une fois de plus au Luxembourg sur la loi militaire : le résultat de cette nouvelle discussion, c'est que le dissentiment subsiste à peu près tout entier sur la grosse question des dispenses. C'est en vain que le cabinet s'est interposé, parlant de conciliation, et soutenant devant le Sénat les solutions adoptées par la Chambre des députés. Cette intervention n'a pas été très efficace. Le ministre de la guerre, ancien président de la commission sénatoriale, ne se trouvait pas en mesure de batailler contre ses collègues de l'an passé : il cédait la place à d'autres ministres, qui ressemblaient un peu trop à ces avocats d'office qu'on écoute pour la forme et par courtoisie. D'ailleurs le cabinet ne pèse pas d'un poids bien lourd dans la balance législative, même au Palais-Bourbon. Comme détenteur de la puissance exécutive, il possède toujours la confiance de la majorité. Mais si l'on approuve ses actes, avec ou sans enthousiasme, on ne cède guère à ses conseils. Il y a là tout un côté du parlementarisme qui s'efface de plus en plus. Dans les pays où le système

est rigoureusement pratiqué, la majorité fait les ministres et les suit : chez nous elle les supporte plus qu'elle ne les fait, et les suit le moins possible.

C'est une espèce de revision insensible et pratique et un commencement de séparation des pouvoirs, mais sans les avantages qu'attendent de la séparation ceux qui la réclament, car le ministère est affaibli plutôt que dégagé ; il ne gagne pas d'un côté en liberté ce qu'il perd de l'autre en influence.

La discussion générale sur le budget de 1890 a été longue, passionnée, émouvante même, et tout à fait digne d'un si vaste sujet. Elle était d'ailleurs moins financière que politique, et moins parlementaire qu'électorale. Le résultat est assuré d'avance. On ne délibère pas pour s'entendre sur ce qu'il faut faire, mais pour dire ce qu'on tient à dire. En réalité, on ne délibère pas : on plaide, et ce n'est pas la Chambre qu'il s'agit de convaincre, c'est le public.

Le budget de 1890 est à peu de chose près la répétition du précédent. Il sera voté tel qu'il est proposé, avec des changements tout à fait insignifiants. Pourquoi donc tant de discours, un tel déploiement d'éloquence, un tel étalage de chiffres? C'est qu'il s'agit pour les uns de faire condamner la gestion financière de la République, pour les autres de la faire absoudre. La question est immense et complexe ; elle peut se décomposer en trois points : les républicains, depuis qu'ils sont maîtres du gouvernement, ont-ils bien géré les intérêts matériels du pays? La Chambre actuelle a-t-elle accompli à cet égard une œuvre utile? La situation générale est-elle prospère ou mauvaise, et peut-on affirmer que les choses vont de mal en pis, ou doit-on reconnaître que la crise est arrivée à sa fin et qu'une amélioration sérieuse commence à se produire?

En ce qui regarde le bilan des finances républicaines, le procès semble assez facile à juger, quand on n'y regarde pas de près. Bien des gens s'imaginent que les chiffres parlent assez haut d'eux-mêmes, et qu'il n'y a qu'à les interroger pour qu'ils répondent clairement. La vérité est qu'il y a vingt façons de les interroger, et surtout de les commenter. Un simple particulier a vite fait son compte ; il connaît son capital, son revenu, ses dépenses et ses recettes, ses engagements et ses créances ; il peut se féliciter ou battre sa coulpe après un rapide examen de sa caisse et de ses écritures. C'est déjà une tâche moins aisée s'il est com-

merçant ou industriel, s'il a un inventaire à dresser, s'il est obligé de distinguer entre les dépenses productives et les dépenses stériles, s'il a placé son argent dans des entreprises à longue échéance, s'il faut évaluer le crédit qu'il a et le crédit qu'il fait. Mais les comptes d'un grand peuple sont encore bien plus compliqués, d'abord par la force des choses, et ensuite par la faute des hommes.

De tout temps nos financiers ont méconnu les avantages de la simplicité en matière budgétaire. Ils ont institué des budgets extraordinaires et supplémentaires, des caisses spéciales, des comptes de liquidation, d'avances remboursables, de subventions par annuités. C'est très commode quand la nation est de bonne humeur, et ne demande qu'à trouver des raisons pour devenir optimiste. C'est un grand danger si elle change d'humeur, et prête aux pessimistes une oreille favorable. Les calculs embrouillés permettent tour à tour de dissimuler le progrès des dépenses, et de l'exagérer, de faire croire à des excédents chimériques, à un équilibre illusoire, puis de faire passer les fautes pour des crimes, les mécomptes pour des désastres, et de montrer des abîmes là où il n'y a que des trous assez faciles à combler. Nous avons commencé un peu tard à nous apercevoir que nous allions trop vite; maintenant on nous persuade trop facilement que nous avons fait des folies, et que nous marchons à la ruine; un excès de défiance et d'inquiétude succède à un excès de confiance. Il n'y a rien de plus humain, ni surtout de plus français que ces oscillations à égale distance du juste milieu.

Les accusateurs triomphent aisément quand ils s'écrient : « Vous avez accru le budget et grossi la dette : donc vous avez mal géré nos finances! » La défense a bien des choses à répondre. L'accroissement des dépenses est un fait normal, continu, inévitable; tous les régimes ont subi la même nécessité; et l'on fait une incursion dans le domaine de l'histoire. Il y avait des injustices à réparer, des fonctionnaires modestes à rétribuer plus honnêtement, des services à organiser d'une façon plus conforme aux exigences de la civilisation moderne et de la démocratie. Il y a eu des dépenses patriotiques que personne ne marchande quand on les vote, mais qu'on reproche ensuite comme un crime au régime qui les subit, en les faisant entrer dans le total dont on s'arme contre lui. Il y a enfin des dépenses utiles, même au point de vue financier, qui accroissent la richesse générale bien plus que

les charges de l'État, et qui ne sont que des placements bien choisis.

Cette controverse donne lieu à des passes d'armes intéressantes, il est seulement fâcheux qu'il y ait si peu de juges attentifs et informés. Les députés parlent pour le public, mais d'une manière indirecte. Le public ne connaît guère de leurs discours que des résumés d'une insuffisance presque ridicule. Qu'est-ce qu'un calcul résumé? qu'est-ce qu'une démonstration de mathématiques financières réduite à une phrase de trois lignes? Les plaidoiries budgétaires qu'on prononce au Palais-Bourbon ne sont en réalité que des manuels ou des mémoires à consulter, où les polémistes de la presse et les orateurs de banquets et de meetings puisent des chiffres et des arguments sans s'inquiéter de ce qu'on y peut répondre, de ce qu'on y a répondu. Peut-être dans cent ans le suffrage universel se tiendra-t-il au courant des questions financières; aujourd'hui il ne connaît guère que la cote du percepteur, qui grossit sous la République comme elle grossissait autrefois, comme elle grossira plus tard. La principale différence est qu'il y a des moments où le contribuable se résigne, et des moments où il se fâche. Tantôt il dit doucement : « Pourquoi m'en étonner? c'est toujours la même chose. » Tantôt il s'écrie avec indignation : « On m'a trompé; on s'est moqué de moi : c'est toujours la même chose! »

Si l'on examine séparément l'œuvre de la Chambre élue en 1885, on devrait reconnaître qu'en matière financière elle mérite plus d'éloges que de blâmes. Elle n'a pas acquitté les dettes fantastiques des programmes électoraux; elle n'a pas modifié l'assiette des impôts, quoiqu'elle n'ait cessé de faire espérer des réformes, et de les mettre sur le chantier pour les y laisser. Mais elle a été consciencieusement économe. Elle a trois ans de suite étudié le budget des dépenses avec la ferme résolution de l'émonder; si elle n'a pas opéré ces grandes suppressions qui exigent des remaniements profonds, qui imposent des sacrifices héroïques, elle a multiplié les petites réductions dont le total présente un chiffre respectable. Elle a mis plus d'ordre dans les comptes, diminué les crédits supplémentaires, dégonflé le budget extraordinaire et fermé plus d'un robinet par où fuyaient les millions. Dans un temps où l'on n'aurait pas la manie de réclamer tous les jours des changements à vue, dans un pays où la raison publique ne serait pas troublée par la débauche des programmes, on trouverait que c'est

bien quelque chose. Mais il n'est pas sûr qu'on sache gré à cette Assemblée d'un travail modeste et utile, qui ne frappe pas l'imagination, et qui ne fournit pas de très beaux thèmes à l'éloquence.

Quant à la question de savoir si la France jouit d'un regain de prospérité matérielle, ou continue à souffrir de la crise, elle est d'autant plus difficile à résoudre que chacun y fait intervenir ses intérêts ou ses passions. Jamais les ennemis d'un régime ne confesseront qu'il favorise le développement de la fortune publique. En vain les ministres et leurs amis, optimistes par fonction, signalent-ils des symptômes rassurants : on trouve toujours de quoi leur répondre ; aucun argument ne persuade ceux qui ne veulent pas être persuadés.

D'ailleurs nous aimons à nous plaindre, et les progrès de l'esprit protectionniste nous apprennent à perfectionner l'art de crier misère. C'est à qui gémira de la façon la plus touchante, à qui étalera devant les Chambres les plaies les plus dignes de compassion. En gros, nous vantons volontiers l'immense richesse de la France, l'habileté de nos ouvriers, le tempérament laborieux et économe de la race. En détail, il semble que chaque industrie se meure, que le commerce ne fasse que languir, que les Français soient incapables de soutenir la lutte à armes égales contre les adversaires même les plus faibles. De toutes part s'élèvent des voix suppliantes : « Sauvez-nous, car nous périssons ! Protégez-nous, car nous sommes perdus ! » Les réclamations des commerçants parisiens, qui se plaignaient que l'Exposition leur enlevât leurs clients du soir, sont l'expression dernière et comme l'exagération comique de ce travers, qui menace de devenir une maladie nationale. A force d'implorer l'État, de solliciter le secours de la loi et de la douane, nous finissons par ressembler à ces dévots qui se flattent d'attendrir la Providence en ne lui parlant que de leurs misères, et dont les prières ne sont que des jérémiades.

A la longue, cette manie risque d'altérer le caractère français, si elle n'était heureusement combattue par l'amour-propre personnel et collectif. Elle tend à diminuer notre énergie en diminuant notre confiance en nous, car on se prend soi-même aux déclamations où l'on se complaît, et les gens qui passent leur temps à se plaindre parviennent à se croire malheureux. Certains industriels battraient peut-être les Anglais, s'ils déployaient pour cela autant d'activité et d'ingéniosité qu'ils en mettent à prouver

que les Anglais sont invincibles. Si les agriculteurs faisaient autant d'efforts pour améliorer leurs procédés et leurs semences que pour organiser des campagnes contre le blé de l'étranger et la viande de l'étranger, ils produiraient peut-être assez de blé et de viande pour n'avoir plus à redouter cette invasion qui leur inspire de si touchantes alarmes. L'un des plus graves inconvénients du protectionnisme, c'est qu'à force de cultiver la rhétorique du découragement, il le propage et l'aggrave.

Aussi faut-il remercier les orateurs ministériels qui, pour se défendre, essaient de démontrer que nous ne sommes pas si malheureux que nous nous plaisons à le prétendre. M. Rouvier a prononcé sur ce thème un discours éloquent, et on l'a fort applaudi. Il est bon que nous entendions quelques optimistes, leur optimisme fût-il professionnel; car ce n'est pas de ce côté que nous penchons depuis quelques années. Heureusement l'Exposition nous prêche à cet égard un sermon qui en vaut beaucoup d'autres, et qui ne choque pas trop l'esprit de parti.

Pour mieux employer le peu de temps qui lui reste, la Chambre a pris la résolution de siéger tous les vendredis, et de consacrer cette séance supplémentaire à l'examen des questions qui intéressent particulièrement la classe laborieuse. L'intention est bonne, quels que doivent être les résultats. Il n'est que juste d'ajouter que nos législateurs ont toujours montré beaucoup de zèle pour les réformes de ce genre, et qu'ils ont délibéré pendant des semaines entières sur les intérêts des travailleurs. On a fait observer que le meilleur moyen de servir ces intérêts, c'est de bien gouverner et surtout de bien administrer les finances nationales. Quand les affaires languissent faute de confiance, quand les impôts sont lourds ou mal répartis, tout le monde en souffre, et ce sont les ouvriers qui en souffrent le plus. L'expérience prouve cependant que la paix et la prospérité financière ne suffisent pas à guérir tous les maux, et peuvent même coïncider avec le développement de certaines misères. Dans presque tous les pays civilisés, les parlements discutent et votent des lois qui ont pour objet spécial la protection des faibles, en comptant parmi les faibles les hommes qui vivent du travail de leurs bras. Les économistes protestent, et déclarent que les citoyens qui jouissent de tous leurs droits civils et politiques n'ont pas besoin d'être protégés, que ce qu'on fait pour eux leur nuit, et que le législateur doit se mêler le moins possible de ce qui se passe dans l'atelier.

La Chambre vient cependant de voter, malgré les économistes et contre l'avis du gouvernement, une loi qui menace de la prison les patrons coupables d'avoir mis des entraves à la liberté des syndicats ouvriers. La discussion a été courte et peu digne d'un si grave sujet. La législation a été jusqu'ici très dure pour les ouvriers ; elle est encore peu libérale sur certains points : on paraît croire que c'est un progrès démocratique de la rendre dure pour les chefs d'industrie. Nous ne discuterons pas ce système de compensation, car il est peu probable que la loi dont nous parlons soit promulguée de longtemps : le Sénat la renverra très probablement au Palais-Bourbon, où une Chambre moins pressée pourra l'examiner de plus près.

Cette opposition actuellement irréductible des deux Chambres s'est encore montrée dans une autre circonstance. Les députés ont voté une loi sur les délégués mineurs ; les sénateurs l'ont amendée ; les députés ont repris leur premier projet. On ne se fait plus de concessions. L'élu du suffrage universel estime sans doute que l'important n'est pas d'arriver à un résultat, mais de bien voter. Les Pères conscrits, de leur côté, n'éprouvent pas pour les œuvres de l'Assemblée rivale un respect bien profond ; ils prennent ses envois pour des ours qui ont besoin d'être fort léchés avant de devenir présentables, ou pour des avortons indignes de la lumière du jour. Plus on approche des élections, plus les députés pensent à leur élection, et moins les sénateurs respectent les députés. Cette fin de législature ne produira point de travaux achevés ; les candidats politiques rappellent un peu les candidats à un diplôme : les yeux fixés sur le but à atteindre, on perd la notion des choses pour ne penser qu'aux juges : on se hâte, on se surmène, on ne fait rien qui vaille. Il n'est que de passer. Après, on aura peut-être le loisir d'apprendre les matières sur lesquelles on a eu à répondre, d'examiner les lois qu'on a votées.

Raoul FRARY.

LA MARINE FRANÇAISE

AU PRINTEMPS DE 1889 (1)

LA CORSE — LA TUNISIE

Si la Corse est le point d'appui naturel, nécessaire, de toute escadre française destinée à opérer dans le bassin occidental de la Méditerranée, l'importance de Bizerte, à mi-chemin de la route de Suez à Gibraltar, n'est pas moindre. Utilisons deux magnifiques positions; armons-les sérieusement. Aussi bien est-ce le seul moyen que nous ayons — la flotte restant ce qu'elle est — d'améliorer, presque instantanément, notre situation maritime si compromise.

Tel est, résumé en quelques mots, le langage que nous tenions, il y a un an déjà, dans le *Péril maritime* (1).

Nous pensions n'énoncer là que des vérités banales à force d'être évidentes, et nous espérions bien être entendu. Notre illusion était grande; elle a été courte. Le peu qui nous en restait s'est évanoui au bruit des applaudissements dont la Chambre des députés couvrait le scandaleux discours de M. l'amiral Krantz, quelques minutes après avoir étouffé sous ses ricanements les exhortations patriotiques de M. Paul Deschanel. Nous voulons parler de la séance du 29 octobre 1888, séance à jamais mémorable, dont on a pu dire qu'elle était la représentation exacte de celle du 15 juillet 1870 au Corps législatif.

Donc, aujourd'hui comme il y a un an, la Corse et Bizerte sont, au point de vue militaire, absolument abandonnées.

Le Parlement est-il seul coupable? Hélas! non. Son ignorance et son aveuglement — nous ne le disons pas sans tristesse — ont été soigneusement entretenus par le ministère de la marine. Longtemps nous avons douté, longtemps nous avons cru que, au moins en ce qui concernait Bizerte, les politiciens étaient seuls responsables. M. l'amiral Krantz, lui-même, s'est chargé de nous détromper. Il l'a

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 mai 1889.
(2) *Le Péril maritime*. (*Nouvelle Revue* du 15 juin 1888.)

fait, d'abord à la tribune, dans sa réponse à M. Paul Deschanel, puis dans une étude rédigée — comme un devoir de bon élève — au bureau de son état-major, et publiée, sans signature, par la *Revue Bleue* sous ce titre singulièrement prétentieux, — d'une prétention que rien ne justifie et que tout condamne : — *la Vérité sur la marine* (1).

Nous prenant directement à partie, les auteurs de la *Vérité sur la marine* s'expriment ainsi :

Pour remédier à une pénurie *évidente* et pour y remédier promptement, car les circonstances nécessitent quelque hâte, on a prôné avec une ardeur entraînante, dans cet article du *Péril maritime*, la mise en état de défense de deux points de la Méditerranée : la Corse et Bizerte. *Ce n'est pas sans surprise que nous avons vu développer cette théorie.* Pour nous, l'insuffisance de la flotte ne peut se corriger que par l'accroissement de la flotte. L'érection de quelques forts et de quelques digues sur des points stratégiques ne saurait compenser l'infériorité numérique de nos unités de combat.

Dans la guerre maritime un point fortifié ne vaut que comme base d'opérations, parce qu'il abrite les escadres qui se concentrent, se forment ou se réparent ; parce qu'il défend, contre les entreprises de l'ennemi, les approvisionnements, les munitions et le matériel de réserve ; parce qu'il est un centre de ravitaillement pour les escadres qui croisent dans ses parages. La possession de positions semblables est donc, en cas de guerre, utile, voire même indispensable à des flottes de haute mer ou à des flottilles de torpilleurs, pour appuyer et soutenir leurs mouvements et pour élargir leur rayon d'action. Mais les places fortes maritimes ne sont que les soutiens des flottes.

En définitive, si le commandant Z... voulait seulement prétendre que Bizerte d'une part, et Bonifacio ou Ajaccio d'autre part, sont les deux meilleures bases d'opérations à donner à nos escadres de la Méditerranée, nous ne pourrions qu'applaudir. Mais sa thèse va plus loin ; elle prétend qu'en dépit de la pénurie de navires, nous nous trouverions dans une situation rassurante si Bizerte et la Corse étaient défendues convenablement. Une telle théorie, si elle avait gain de cause, aboutirait à cette conséquence que, pour acquérir rapidement et sûrement un gage de succès, il faudrait s'occuper de ces deux positions à l'exclusion de tout autre souci. Tel n'est pas notre avis. Il faut songer beaucoup à la défense des points stratégiques que nous avons l'heureuse fortune de posséder sur nos côtes ; mais il faut songer beaucoup, sinon plus, à l'augmentation de notre flotte de guerre (2).

Oui, nous avons voulu prétendre que Bizerte et la Corse sont les deux meilleures bases d'opérations de nos escadres dans la Méditerranée

(1) *La Vérité sur la marine. Revue Bleue*, nos des 25 août 1888, 22 septembre même année et 12 janvier 1889.
(2) *Ibid.*

oui, nous avons voulu prétendre et nous prétendons encore, qu'en dépit de la pénurie des navires, nous nous trouverions dans une situation beaucoup plus rassurante, si Bizerte et la Corse étaient mises en état de défense. Quant à l'opinion de nos auteurs « qu'il faut songer beaucoup à la défense des points stratégiques et beaucoup à l'augmentation de la flotte », elle est digne, en tous points, du sire de la Palice, de joyeuse mémoire. Mais à quoi sert de songer, à quoi bon méditer, si l'on n'agit jamais ? Ce que nous demandons au ministre, ce qu'il faut au pays, ce sont des actes. Le temps de la réflexion n'a que trop duré. On nous berne agréablement dans un rêve de sécurité trompeuse que le pays prend pour la réalité. Quel réveil nous préparent ces tristes endormeurs !

Il est admis aujourd'hui que le caractère principal et distinctif des futures hostilités maritimes sera leur soudaineté et leur imprévu (1). Nous croyons fermement que, dans la Méditerranée surtout, les premiers coups seront frappés dès l'instant précis de la déclaration officielle de la guerre, si même ils n'en tiennent pas lieu. Et, à ce point de vue, on peut assurer que la victoire restera à celui des adversaires qui aura le plus de bâtiments immédiatement disponibles, — la vitesse restant le coefficient principal de la valeur de ces bâtiments.

Sur mer comme sur terre, le plus sûr moyen de se défendre c'est d'attaquer. Notre flotte de guerre devra donc adopter résolument l'offensive. Pour préserver nos côtes et nos grands ports de guerre et de commerce, pour se préserver elle-même, il lui faudra courir sus à l'ennemi la première et sans le moindre retard, chercher ses escadres, les atteindre, les forcer au combat, détruire ses communications sous-marines ou autres, infester ses côtes de manière à terroriser les populations et à entraver le plus possible la mobilisation des armées, brûler ses ports les plus importants, intercepter son commerce maritime.

Le ministre qui aura le périlleux honneur de se trouver à la tête de la marine quand sonnera l'heure de la prochaine lutte, ne devra pas hésiter une seconde ; il lui appartiendra de donner, sur-le-champ, des ordres formels pour l'exécution instantanée des opérations que nous venons d'indiquer, opérations qui doivent avoir été prévues et mûrement étudiées, du moins nous l'espérons, dans le plan de notre mobilisation maritime, — puisque nous avons renoncé au système de l'amiral Aube qui assurait l'armement *permanent* de nos navires de combat.

Dans son admirable livre : *la Nation armée*, le major von der Goltz a écrit :

(1) Nous disons : imprévu. En effet, nous pensons, avec l'amiral Freemantle, que la vitesse permet des combinaisons auxquelles on ne pouvait songer autrefois.

C'est avec une curiosité inquiète toute particulière que nous voyons venir la prochaine guerre. Chacun sait qu'elle sera d'une violence destructive inconnue jusqu'à ce jour. *Ce sera l'exode de deux peuples et non plus la lutte de deux armées. On déploiera de part et d'autre toute la force morale pour une lutte à outrance, toute la somme d'intelligence pour s'anéantir. Le désastre sera grand comme les armées qui le provoqueront* (1).

Si le major von der Goltz parle ainsi, c'est qu'il partage avec tous les militaires allemands les idées de Clausewitz sur la guerre.

« La guerre, dit Clausewitz, est le duel des nations. Elle est un acte aussi naturel et aussi légitime que tous les actes qui résultent des rapports des nations entre elles : le commerce, l'industrie, etc.; cet acte ennoblit le peuple qui l'accomplit avec succès.

« La guerre n'a qu'un but : terrasser l'adversaire et le rendre incapable de continuer la résistance. La guerre n'a qu'un moyen d'action : la force. Il n'en existe pas d'autres. Son emploi ne doit se manifester que par les blessures, la mort, la destruction. La force morale ne doit servir qu'à rendre plus efficace l'emploi des forces physiques. L'emploi de la force à la guerre est absolu. Le droit des gens n'est, pour des militaires, qu'une restriction insignifiante du but et du droit de la guerre. Il ne peut ni ne doit en affaiblir l'énergie. Toute idée de philanthropie à la guerre est une erreur des plus pernicieuses. Celui qui emploie la force physique dans toute son étendue, sans épargner le sang, acquerra toujours la prépondérance sur l'adversaire qui n'agit pas de même et lui dictera la loi. Introduire un principe modérateur dans la philosophie de la guerre, c'est commettre une absurdité. Si les peuples coalisés n'égorgent pas les prisonniers, ne détruisent pas toujours les villes et les villages, n'incendient pas les fermes, etc., ce n'est pas par humanité; cela tient à ce que l'intelligence a plus de part à la conduite de la guerre qu'autrefois. La civilisation a développé cette intelligence, et celle-ci leur a révélé un emploi plus efficace de la force : c'est-à-dire que par les contributions qu'on lève et les traités que l'on impose à son adversaire, on peut tirer un profit plus avantageux de la victoire » (2).

Nous sommes donc bien et dûment avertis. Dans cette guerre où nous jouerons jusqu'à notre existence même comme nation, on ne nous fera pas de quartier, tous les moyens seront bons pour nous anéantir. Que penser, après cela, de certains officiers, pour lesquels la guerre n'est qu'une passe d'armes courtoise, quelque chose comme un tournoi!

Dans un ouvrage récent intitulé: *Précis de droit maritime international et de diplomatie*, M. le commandant Le Moine émet l'avis que le feu d'un bombardement ne doit être dirigé que contre les ouvrages de la place, en prenant soin d'épargner les maisons et les édifices

(1) Von der Goltz, *la Nation armée*.
(2) Clausewitz.

publics. Cet excellent homme oublie, malheureusement, les leçons de l'histoire et que les Allemands ont bombardé des villes ouvertes et jusqu'à des villages, dans le seul but de lever promptement une contribution de guerre, sans parler du bombardement *méthodique* des quartiers de la rive gauche de la Seine dont le Panthéon, le Muséum, le Val-de-Grâce, les Invalides, l'hôpital Necker et celui des Enfants-Malades portent encore les traces.

L'ouvrage du commandant Le Moine a soulevé, du reste, les protestations énergiques des officiers de notre armée de terre, protestations dont la *Revue du Cercle militaire* s'est faite l'écho dans une très remarquable étude sur le *Droit des gens à la guerre*.

Nous serions certainement de l'avis du commandant Le Moine, dit la *Revue*, si nos ennemis voulaient aussi se conformer à ces principes ; mais il ne faudrait point cependant être dupes, c'est-à-dire nous soumettre seuls à des lois qu'on violerait contre nous... Quand on lit le patriotique ouvrage de M. Gabriel Charmes sur la *Réforme de la marine*, ainsi que les remarquables articles du commandant Chassériaud dans la *Nouvelle Revue*, on reste confondu que des idées si simples et si pratiques, au point de vue de notre lutte pour l'existence en tant que nation, ne soient pas encore acceptées par tous nos officiers de marine. Non seulement l'amiral Bourgois n'admet pas la course, mais il ne veut même pas qu'un torpilleur coule le paquebot de la puissance ennemie! Et M. Le Moine partage ces illusions dangereuses!... Si l'on avait répondu au bombardement des maisons de Strasbourg et de Paris, aux incendies de Bazeilles et de Châteaudun par la destruction de quelques Colberg (1), nos ennemis y auraient regardé à deux fois avant de se livrer aux cruautés qu'ils ont commises. Mais, certains de l'impunité, convaincus que nous n'oserions pas rendre coup pour coup, obus pour obus, incendie pour incendie, ils nous ont écrasés brutalement pendant que, d'accord avec leurs savants et doux professeurs, nous nous conformions aux règles du droit des gens et soignions leurs prisonniers mieux que nos soldats... Si les Espagnols en 1809, les Russes en 1812, avaient suivi les conseils de M. Bluntschli, s'ils avaient eu les idées chevaleresques de MM. Bouët-Willaumez, Bourgois et Le Moine, nul doute que leurs pays eussent été asservis. Par contre, si en 1870 nous avions imité les Espagnols et les Russes, nous aurions peut-être forcé les Allemands à se retirer (2).

Le commandant Chassériaud avait déjà répondu à l'amiral Bourgois que si l'escadre allemande avait paru devant le Havre, Dieppe, Boulogne ou Dunkerque, elle aurait écrasé ces villes sous une pluie de projectiles; l'histoire de la guerre de 1870 est là pour le prouver. Comment admettre, en effet, la moindre hésitation à bombarder un port de commerce servant de refuge à des paquebots propres à être convertis

(1) Allusion à l'incident de Colberg, petite ville poméranienne que l'amiral Bouët-Willaumez n'osa pas bombarder en 1870.

(2) *Revue du Cercle militaire*, n° du 24 février 1889.

en croiseurs, dans lequel se trouveront des chantiers de constructions navales, des approvisionnements de toutes sortes? Des torpilleurs poursuivis ou avariés hésiteront-ils à chercher un abri dans un port de commerce? Leur refusera-t-on l'entrée? Leur empêchera-t-on de faire des vivres, du charbon? Évidemment non; pourquoi, alors, l'ennemi ne bombarderait-il pas?

Ce bombardement des villes ouvertes (1) est considéré aujourd'hui comme parfaitement légitime, même en Angleterre où une Revue qui fait autorité, le *Broad-Arrow*, publiait récemment ce qui suit :

Les grands ports marchands comme Liverpool, Glascow ou Greenwick, seront bombardés par un ennemi, quel que soit le dommage qui en puisse résulter pour les non-belligérants. La levée d'une forte contribution de guerre sur une ville comme Brighton, *sous peine de destruction*, pourra être désagréable pour les habitants de Brighton, *mais sera une opération de guerre très naturelle*. Le bombardement d'une ville maritime qui ne posséderait pas de port et à laquelle on ne demanderait pas de contribution, serait l'opération qui se justifierait le moins. Il est clair, cependant, qu'un ennemi qui ne pourrait pas effectuer un débarquement et n'aurait pas d'autres moyens de coercition contre un État insulaire, serait justifié en lui faisant tout le mal qu'il est en son pouvoir de faire (2).

Toute sensiblerie de notre part serait absolument désastreuse. Commençons par être vainqueurs, nous serons généreux après. Le grand but de la guerre est de faire le plus de mal possible à l'adversaire pour l'amener à demander la paix; et toute action qui, par son atrocité même, tend à terminer la guerre, sert la cause de l'humanité. Donc les croiseurs et les bateaux-canons bombarderont les grandes places maritimes, donc les torpilleurs n'hésiteront pas à couler les paquebots.

Il est vrai qu'après la guerre le vainqueur fera payer cher au vaincu les désastres et les ruines ainsi causés; mais, comme l'a dit admirablement l'amiral Aube :

La guerre moderne, celle à laquelle nous devons nous préparer, la seule légitime, étant le suprême appel à la force d'un peuple qui ne veut pas mourir, ceux qui combattent pour l'existence n'ont pas à se demander à quelles conditions, vaincus, le vainqueur leur permettra de vivre, — si tant est qu'alors il vaille la peine de vivre (3)!

Dans une note écrite, remise à la commission du budget de la

(1) Il est bon de remarquer que les villes dites *ouvertes*, comme Marseille, le Havre, par exemple, sont défendues sur le front de mer par des forts et des batteries.

(2) *Broad-Arrow*.

(3) Amiral Aube, *Défense nationale et Défense des colonies*.

Chambre des députés, M. l'amiral Krantz a fait la déclaration suivante :

Il est inutile de démontrer que la frontière maritime ne saurait être sérieusement compromise tant que nos escadres seront, non pas même maîtresses de l'Océan, mais seulement en état de tenir la mer. Sans doute, avec la rapidité que permet aujourd'hui la vapeur, on peut admettre qu'une force navale ennemie, profitant d'un moment favorable, vienne insulter un de nos ports de commerce, *en commencer même le bombardement ;* mais à moins qu'un désastre complet n'ait préalablement frappé notre flotte de combat, cette force ennemie ne pourra prolonger *au delà de quelques heures* ses opérations, sans appeler sur elle nos bâtiments en croisière, ceux qui seront en réserve dans notre arsenal le plus voisin et *nos torpilleurs répartis* sur toute la côte. A plus forte raison ne saurait-on admettre, de la part d'aucune puissance, le débarquement subit d'une armée ayant une importance stratégique quelconque (1).

Ainsi M. le ministre veut bien reconnaître que, grâce aux combinaisons que la vitesse permet aujourd'hui de réaliser dans la guerre maritime, nos ports de commerce pourront être bombardés. C'est un point désormais acquis pour tout le monde. Mais ce qui le rassure, c'est que les ennemis ne pourront prolonger leurs opérations au delà de quelques heures et seront incapables d'opérer le débarquement d'une force de quelque importance.

Ce qui rassure M. le ministre ne nous rassure nullement. Ces opérations auxquelles il se montre si indifférent sont celles, précisément, qui auront la plus grande importance. Les dommages matériels, à la guerre, ne sont pas ce que l'on doit se proposer avant tout. Il importe autant et plus encore d'agir sur le moral de l'adversaire. Des bombardements de nuit et des débarquements soudains, *même de quelques heures*, ne manqueront pas de produire sur les populations une impression beaucoup plus vive qu'un combat malheureux d'escadres se terminant par la perte d'un ou plusieurs cuirassés, que la destruction même d'un arsenal. Répétées à l'infini sur les points les plus divers du littoral, ces opérations finiront rapidement et sûrement par énerver l'adversaire au point de détruire bientôt ses forces morales les plus énergiques.

Pourquoi une armée vaincue abandonne-t-elle le champ de bataille? Est-ce à cause des pertes matérielles qu'elle a subies? Mais, au moment où elle quitte le champ de bataille, elle ne les connaît pas, ces pertes, pas plus, du reste que, celles de l'ennemi avec lesquelles il faudrait les mettre en balance. *Une bataille perdue est une bataille que l'on croit perdue*, a dit Joseph de Maistre, et la victoire appartient à

(1) Rapport de M. Gerville-Réache, député, sur le budget de la marine, p. 89.

celui qui, le premier, a fait naître cette conviction chez son adversaire.

Il en est des nations comme des armées. Une nation ne se déclare pas vaincue parce qu'elle a perdu des hommes, des canons et des vaisseaux. Il lui reste toujours un certain personnel et un certain matériel à opposer à l'ennemi. *Elle ne se déclare vaincue que parce qu'elle n'a plus la force morale nécessaire pour mettre en jeu les forces matérielles qui lui restent et au moyen desquelles elle pourrait continuer la lutte.*

Comment exécuter les attaques dont nous entendons parler, soit bombardement, soit débarquement? La composition actuelle de notre flotte nous condamne à ne les tenter qu'au moyen de cuirassés, — élément supérieur, d'après l'amiral Krantz, de notre défense maritime, — c'est-à-dire dans les conditions les plus détestables, — à supposer même que cette défense ne les absorde pas tout entiers.

Un des plus savants officiers de la jeune marine vient précisément d'étudier cette importante question dans une étude publiée par la *Marine française*. Avec une logique irréfutable il établit que, de nos jours, un bombardement et un débarquement ne peuvent être exécutés que par de petits bateaux légers et rapides, calant 2 mètres au maximum. Son raisonnement, à propos des débarquements, est particulièrement saisissant :

Avec nos bateaux actuels, il faut au moins une demi-heure à chacun d'eux pour faire embarquer 300 hommes dans des canots, en supposant quatre coupées d'embarquement et de nombreuses embarcations. Si le bateau porte 1 000 hommes, trois heures sont nécessaires. Un débarquement de jour sérieux ne saurait donc être laissé aux soins d'un seul bâtiment, parce que, après avoir placé les hommes dans les canots, il faut encore les conduire à terre, et que ces deux opérations confiées à une seule unité seraient beaucoup trop lentes. *Un débarquement ne pourra être tenté que par des bateaux nombreux, ne devant débarquer que peu de monde.* Plus les bateaux portant le personnel seront nombreux et plus ils pourront se rapprocher de terre, mieux cela vaudra.

La facilité avec laquelle les anciens transportaient le théâtre de leurs opérations d'un rivage à l'autre tenait à leur instrument de transport qui était en même temps l'instrument de débarquement; leurs bateaux-transports allaient carrément s'échouer à la plage avec leur personnel. Si nous ne pouvons posséder ce même instrument, s'il ne convient plus au temps présent, nous devons chercher à nous en rapprocher. Ne voilà-t-il pas encore ici une superbe utilisation du petit bateau-canon sur lequel on saura caser pour un laps de temps réduit, une nuit par exemple, 30 à 40 hommes. Ce bateau, qui ne cale que 2 mètres, s'approche de terre jusqu'à la toucher; facilement manœuvrable, il arrive rapidement, ne prend pas le temps de mouiller son ancre, débarque son personnel dans

deux grandes embarcations en toile et s'apprête à le soutenir du feu de son canon. *La défense n'a pas eu le temps de crier au secours, que déjà le hommes sont à terre.*

Avec cinquante bateaux-canons prix d'un *Lepanto*, on débarquerait, *en moins d'une demi-heure*, plus de 2 000 hommes. Le *Lepanto* mettrait *six heures* pour effectuer la même opération. Y a-t-il une hésitation possible? Des débarquements inopinés, par suite dangereux, sont-ils pratiques autrement qu'avec de nombreux petits bateaux rapides (1)?

Ce même bateau-canon n'est pas moins indispensable pour les bombardements. Calant 2 mètres au maximum, il n'aura rien à craindre des torpilles automobiles, et sa vitesse le mettra rapidement hors de portée de l'attaque des ennemis accourus au bruit de son artillerie. Pourquoi le bombardement qu'il exécutera si facilement serait-il moins efficace que celui d'un grand croiseur qui sera toujours plus vite aperçu, plus vite signalé? Pour lancer des projectiles à la mélinite sur une ville de vaste étendue, point n'est besoin d'un tir précis. Il suffit de pouvoir opérer rapidement, sans courir de grands risques.

Qui ne voit que ces petits bateaux ne sont pas autre chose que la célèbre conception de la flottille de Boulogne — qui mit l'Angleterre à deux doigts de sa perte — réalisée avec une vitesse sept fois plus grande. C'est la théorie *dernière* de l'amiral Jurien de La Gravière, avec la sanction de toute l'histoire, ancienne, grecque, romaine.

Les vaisseaux cuirassés joueront longtemps encore dans la guerre maritime le rôle qu'Antigone, Séleucus et Eumène attribuèrent dans les plaines de l'Asie Mineure aux monstres disciplinés par Taxile et Porus. Les éléphants gardèrent pendant près d'un siècle leur poste de bataille; ils durent battre en retraite devant la légion romaine. *Les vaisseaux cuirassés finiront bien aussi par disparaître,* mais l'heure de les licencier ne me paraît pas encore venue. Dans les mers profondes je voudrais continuer d'associer cette massive réserve à des escadrilles de petits bateaux... Ces escadrilles, je les conçois se composant de navires de dimensions chétives d'une valeur vénale insignifiante. Je les destine à infester surtout les bras de mer étroits. Course ou descente, sur ce terrain propice elles se prêtent aisément aux opérations les plus diverses.

Si je les concentre, les colosses à son approche se troublent et, sur le rivage, les corps d'armée s'essoufflent à les suivre. Si je les disperse, un seul de leurs méfaits suffit à alarmer toute une marine marchande.

La Manche en moins d'une heure se les renvoie d'une rive à l'autre. On ne sait d'où elles sortent, on ignore où elles rentrent. Ne comptez pas sur leurs pertes, leur grand art, leur force principale consiste à ne rien craindre et à sacrifier sans scrupule quelques-uns de leurs tronçons.

(1) *Les Bombardements et les Débarquements* (*Marine française*, nos des 28 février et 7 mars 1889).

Cette marine n'a rien de commun avec celle que j'appellerai *la marine des millions flottants* (1).

On ne saurait mieux dire. Mais comment, après cela, le savant amiral peut-il croire que l'heure de licencier les vaisseaux cuirassés ne soit pas encore venue? Nous avons, nous, la conviction profonde que cette heure a sonné depuis longtemps. Et bien avant nous, il y a quinze ans déjà, un marin illustre et vénéré, l'amiral Touchard, en avait la pleine conscience.

L'heure est en effet venue, écrivait-il, pour nous plus encore que pour l'Angleterre qui peut se passer le luxe — dans cette époque de transition — de réunir dans sa flotte tous les essais et toutes les combinaisons!... Le décuirassement apparaît aujourd'hui comme la conséquence inévitable de la puissance croissante du canon et de sa supériorité sur la cuirasse... *N'y aurait-il pas pour la France honneur et profit à fournir ici l'exemple d'une initiative hardie que la prudence et l'économie conseillent, comme elle a fourni un exemple moins conforme à son génie et à ses traditions militaires, l'exemple du cuirassement* (2)?

Les progrès incessants de la science et de l'industrie, depuis cette époque, donnent une nouvelle force aux paroles de l'amiral Touchard. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, l'ère des énormes cuirassés et des gros canons de rupture n'est pas loin de finir. Dussent les publicistes aux gages des compagnies métallurgiques en mourir de dépit, l'avenir est à la petite marine. Avec les nouveaux explosifs, un vaisseau, si puissant qu'il soit, peut être mis hors de combat par deux ou trois coups heureux. Le plus simple bon sens commande donc de laisser là nos impuissants géants maritimes pour lesquels, de par la mélinite, la cuirasse n'est qu'un danger de plus, et de les remplacer par des bâtiments qui trouveront une protection efficace dans leur extrême petitesse et dans leur extrême mobilité.

D'autres raisons non moins sérieuses militent en faveur de la petite construction; elles ont été mises en pleine lumière dans une savante étude de nos nouveaux bâtiments de combat, parue récemment et à laquelle nous croyons devoir emprunter le passage suivant :

Le cuirassé est forcément laissé à l'initiative d'un seul; le commandant est tout à bord. Qu'il se trouble, qu'il perde la tête au moment décisif, voilà un vaisseau immobilisé et voué à une perte certaine. Si, au lieu d'un géant, vous avez dix, vingt, trente bateaux plus petits, dont le prix total égalera celui du cuirassé, vous aurez dix, vingt, trente commandants différents, et si quelques-uns d'entre eux perdent au combat les qualités

(1) Amiral Jurien de La Gravière, *Les derniers jours de la Marine à rames.*
(2) *La Question du décuirassement,* par le vice-amiral Touchard.

indispensables à cet instant, le plus grand nombre restera prêt à disputer la victoire à l'ennemi.

Sur un grand bâtiment l'initiative des officiers est presque nulle; la manifestation de leur science, de leur énergie, de leur bravoure est subordonnée aux capacités de celui qui les commande; c'est ce dernier qui joue la partie. A bord d'un petit navire, l'officier commandant n'a qu'un second. On peut donc dire que le petit bâtiment est celui qui comporte le maximum d'utilisation des qualités du personnel. C'est aussi celui qui est le plus économique, —il n'exige pas d'outillage puissant, — le plus facile à entretenir, le plus simple à connaître, celui enfin à bord duquel l'instruction du personnel peut être le plus rapidement poussée. La petite construction permet en outre une grande facilité d'armement, une meilleure répartition du matériel, une diminution importante du personnel nécessaire. N'hésitons donc pas à y venir et à nous conformer par là à cette grande loi de la division du travail, et de la spécialisation de l'outil, que l'on ne saurait violer impunément. Cessons enfin d'accumuler, sur le même bâtiment, tous les instruments de l'attaque et tous les instruments de la résistance. Soyons bien persuadés que les trois facteurs principaux des prochaines luttes maritimes seront : la vitesse, la divisibilité, le nombre.

Quand on se prend à réfléchir sérieusement à ce problème des guerres navales de l'avenir, problème dont la solution peut seule servir de base à une réorganisation maritime, on demeure stupéfait en constatant combien l'idée d'une lutte dans les eaux européennes a peu préoccupé les esprits en France. Il saute aux yeux que, jusqu'à ces dernières années, la marine n'était considérée comme susceptible de rendre des services réels que dans les expéditions lointaines, par delà les Océans. Pendant les sinistres événements de 1870-71, son rôle a été nul sur mer, et il est à craindre qu'il en soit encore de même si de nouvelles hostilités éclataient prochainement. En effet, la composition de notre flotte n'a guère changé depuis l'Année terrible. Les frégates cuirassées, les vaisseaux blindés comme l'*Océan*, ont été remplacés par des mastodontes encore plus coûteux, encore moins pratiques. Le nombre de nos bâtiments à grande vitesse a relativement diminué, de telle sorte que si nous avions à pénétrer demain dans la Baltique, jamais nous ne l'oserions. Ce que nous avons fait en 1870, ne pourrait même plus être tenté en 1889. Pendant dix-neuf ans, nous avons marché à reculons, nous n'avons rien préparé, maritimement parlant, pour la revanche. Allant de droite et de gauche, sans programme défini, sans but déterminé, l'argent du pays s'est fondu, dans le creuset de la rue Royale, sans profit pour la patrie. Décadence, décadence, tel est le mot vrai de la situation maritime de la France!... Nous serons bien avancés quand nous posséderons des cuirassés à n'en savoir que faire, et que nous n'aurons pas le dixième des bateaux rapides indispensables pour les éclairer et les protéger. Nous serons bien avancés quand nous nous verrons obligés d'enfermer dans nos ports ces colosses dispendieux, de peur de les perdre!... Rarement nous aurons le spectacle de combats d'escadre, combats aussi ridicules en imagination qu'illogiques en réalité... Des cuirassés ne sauraient se passer de bateaux plus petits,

rapides et légers, alors que ces derniers peuvent très bien agir sans les cuirassés, *même dans un combat contre cuirassés.* Entre un *Formidable* de 25 millions et six croiseurs de 4 millions pièce, il n'y a pas d'hésitation possible. Filant 20 nœuds, ces petits bâtiments pourront, à volonté, accepter ou refuser le combat, et, certes, ils l'accepteront toujours, ils y contraindront même le monitor, car la victoire appartiendra sûrement à celui qui déploiera le plus d'initiative et qui, en un même temps, pourra frapper le plus grand nombre de coups.

Nos petits croiseurs de 4 millions, installés chacun avec trois canons *à tir rapide à la mélinite,* en chasse et en retraite, cribleraient le *Formidable* de leurs coups répétés dès que celui-ci entrerait dans leur zone de tir. Que pourrait le malheureux cuirassé? Armé de trois pièces, *mettant dix minutes à recharger chacune d'elles,* il n'oserait commencer le feu trop tôt et risquerait fort d'être démonté avant le moment favorable pour son artillerie.

Ne le serait-il pas, quel résultat obtiendrait-il avec trois projectiles(1)?... Nous ne pouvons plus croire au monstre victorieux se promenant impunément sur les mers, sans avoir rien à redouter de ses adversaires. *L'obus à la mélinite est venu confirmer les théories de la jeune école* (2).

Mais revenons à notre bateau-canon. Que doit-il être?

Nous le comprenons petit, doué d'une extrême vitesse, d'un faible tirant d'eau et très manœuvrable. Gabriel Charmes proposait, pour les luttes sur mer, une canonnière de 350 tonneaux portant deux canons. Ce type serait trop grand pour le but que nous nous proposons et qui n'est pas l'attaque des vaisseaux en pleine mer ou la destruction des fortifications, mais tout simplement les bombardements de villes de grande étendue et les débarquements rapides. — Nous pourrions lui confier encore l'office de contre-torpilleur qu'il remplirait fort bien.

Le *Gabriel-Charmes*, aujourd'hui n° 151, semble résoudre le problème. Mais il n'était qu'un essai pour préparer la voie nouvelle, et les progrès réalisés depuis l'époque de sa conception, progrès faciles à prévoir et qu'il a facilités, nous permettent de présenter aujourd'hui un type remplissant mieux encore les conditions nécessaires. Le *Gabriel-Charmes* déplaçait 74 tonneaux, avec un tirant d'eau arrière de $2^m,12$ en pleine charge; sa longueur était de $40^m,25$, sa largeur de $3^m,80$; il filait 20 nœuds (3) et portait une pièce de 14 centimètres. Ce fut un véritable succès pour l'époque (4). Aujourd'hui,

(1) Nous avons dit que les cuirassés du type le plus perfectionné, tels que le *Formidable*, ne pouvaient se servir de leurs trois canons de tourelle sans désarmer la batterie de petites pièces.

(2) *Les Nouveaux Bâtiments de la flotte,* par MONTÉCHANT. (*Marine française,* n° du 21 mai 1889.

(3) Son rayon était de 100 milles environ.

(4) Ce succès fut complet. Et tout ce qu'on a dit sur son manque de stabilité, comme plate-forme de tir, a été dicté par la volonté arrêtée de faire avorter la réalisation d'une idée juste, par un navire portant le nom d'un écrivain qui avait attaqué les hauts barons de la féodalité maritime.

on construit des bâtiments comme le *Coureur* ayant 45 mètres de longueur sur $4^m,40$ de largeur, déplaçant 100 *tonneaux avec* $1^m,40$ *seulement de tirant d'eau arrière* et d'une vitesse bien supérieure. Le *Coureur* a deux hélices, deux machines et deux chaudières. Il donne *aisément* 18 nœuds avec une seule chaudière, 23 nœuds avec les deux; il est même probable qu'il filerait 2 nœuds de plus si on lui changeait ses hélices. Son autonomie est donc parfaite, et, comme il peut raser les côtes et pénétrer dans les plus petits havres, c'est absolument le type qui nous conviendrait.

La coque du *Coureur* est malheureusement trop faible pour porter une artillerie puissante. Mais, ce que l'on ne ferait pas avec lui pourrait très certainement être obtenu avec un bâtiment d'échantillon plus fort, déplaçant 120 tonneaux. Quelle pièce lui conviendrait le mieux? La pièce de 14 centimètres du *Gabriel-Charmes* avait un recul maximum de 60 centimètres parfaitement suffisant, seulement elle était du modèle 1881, n° 1, *et elle a cassé deux fois* (1). Suivant l'avis exprimé dans le rapport du commandant de ce bâtiment, le canon le plus convenable serait un canon-obusier, et il est certain qu'un bateau-canon de 120 tonneaux pourrait porter facilement une pièce dans le genre du vieux canon-obusier de 22 centimètres de notre marine, mais amélioré, plus deux petits canons à tir rapide pour faciliter les débarquements (2). Le pont devrait être disposé de façon à permettre le placement facile d'une quarantaine d'hommes de troupe, ce qui n'aurait rien d'excessif pour des traversées de quelques heures seulement. Deux canots en toile, pouvant être mis à la mer à bras d'hommes, débarqueraient les soldats avec une facilité d'autant plus grande que le bâtiment approcherait du rivage jusqu'à toucher.

De pareils bâtiments rendraient d'inestimables services. Leur prix de revient ne dépassant pas 500 000 francs, on pourrait les lancer sans hésitation sur les côtes ennemies qu'ils infesteraient. Que feraient, auprès d'eux, les navires gigantesques et lourds qui composent ce que l'amiral Jurien de La Gravière appelle « la marine des millions flottants »?

Le navire à vapeur n'a qu'un nombre de jours de chauffe, c'est-à-

(1) On a vu, dans la première partie de cette étude, l'état lamentable de notre artillerie de marine.

(2) L'expérience a montré qu'un canon-obusier pouvait tirer de plein fouet à petite distance (jusqu'à 2000 mètres environ) et tirer en bombe à grande distance avec des charges variables suivant cette distance. Avec le canon-obusier de 22 centimètres de la marine, on pourrait envoyer l'obus de la guerre du calibre de 220 millimètres qui lance un projectile contenant, croyons-nous, 60 kilos de mélinite. Bombarder avec de simples obus de 14 centimètres serait absurde après l'essai fait sur l'arsenal de Fou-Tchéou. Au reste, notre artillerie actuelle, quel que soit le calibre employé, exécutée pour le percement des cuirasses, ne vaut rien pour les bombardements, qui ont faits d'*écrasements* et d'*explosions*.

dire *de vie*, très limité. La possession de points stratégiques, situés le plus près possible du théâtre des opérations, devient par suite indispensable. C'est ainsi que pour exécuter, dans de bonnes conditions pratiques, soit des débarquements, soit des bombardements, il importe que les navires qui en seront chargés ne se trouvent pas à une trop grande distance des points d'attaque. Par exemple, s'il est possible de placer, pour quelques heures, un personnel passager sur le pont de nos torpilleurs et de nos bateaux-canons, on ne saurait l'y laisser pendant un jour entier. L'importance de deux positions avancées comme la Corse et la Tunisie apparaît donc nettement.

Les ports principaux de la Corse sont : Bastia et Saint-Florent dans le nord, Ajaccio sur la côte ouest, Bonifacio au sud, Porto-Vecchio sur la côte est.

Bastia, Saint-Florent, Ajaccio sont des rades ouvertes à tout venant. Un bâtiment en avarie, réfugié dans l'un ou l'autre de ces mouillages, serait à la merci du premier croiseur venu qui l'apercevrait de la pleine mer et commencerait par le couler avant de bombarder la ville. *Il n'existe, en effet, aucune espèce de défense contre une attaque du large.* Ces trois ports n'offrent donc pas la moindre sécurité.

Seul, Bonifacio présente un mouillage *caché* par des fonds de 10 mètres. Mais l'entrée n'est défendue ni contre la mer ni contre des bâtiments résolus à pénétrer. Ce ne sont pas les trois petites batteries ou l'estacade envoyées dernièrement, à grand bruit, qui pourront empêcher un ennemi audacieux, soit de venir détruire les bateaux dans le port, soit d'enlever la place même qui n'a pour toute garnison qu'une compagnie d'infanterie. D'un autre côté, la défense au moyen de torpilles vigilantes ne saurait être pratique tant que l'on n'aura pas empêché la mer de pénétrer dans le chenal.

Pour pouvoir compter sérieusement sur Bonifacio, il faudrait donc commencer par construire des jetées qui, seules, défendraient l'entrée contre des torpilleurs et assureraient la parfaite tenue du mouillage. Cette entrée, malheureusement, se trouve par des fonds de 30 mètres. Et le mètre courant de jetée revient, dans ces conditions, à 18 000 francs. La jetée devant partir de la Maldonetta pour se diriger vers le sud-est pendant au moins 300 mètres, la dépense serait de plus de 5 millions. Puisque l'argent du pays est gaspillé dans des folies ineptes comme, par exemple, les travaux projetés de Cherbourg, nous n'insisterons pas en ce moment, ce serait par trop inutile. Si des torpilles ne sont pas pratiques, nous demandons l'installation *immédiate*, soit de torpilles de fond, soit de batteries de Whitehead, soit de vedettes avec torpilles portées.

Situé à 15 milles de la Maddalena, le port de Bonifacio est admirablement placé pour surveiller la grande place italienne. Mais il im-

porte de ne pas le laisser isolé et de lui donner, au contraire, un solide soutien. Ce soutien, c'est Porto-Vecchio.

M. le capitaine de frégate S. des Noyers écrivait en 1865, après une visite à Porto-Vecchio :

Ce port est magnifique, très étendu et serait d'une facile défense. A portée de l'Italie, des Bouches de Bonifacio, il pourrait acquérir plus tard beaucoup d'importance. Les grands navires ne peuvent encore malheureusement mouiller que dans le goulet extérieur, avant la pointe d'Arena, et cependant il y a un magnifique bassin intérieur qui, j'en suis convaincu, pourrait être rendu plus profond. Sa distance de la haute mer, entouré qu'il est par des montagnes élevées, sa sécurité par tous les vents, la facilité d'y établir des quais spacieux, le rendraient très précieux en cas de guerre. *Une flotte entière s'y abriterait hors de la vue de l'ennemi.*

En établissant deux jetées, de la pointe de la Chiappa au phare Saint-Cyprien, on fermerait l'avant-rade, en tenant l'ennemi à plus de 5 000 mètres des bateaux au mouillage et à plus de 6 000 mètres des bassins de radoub. Mais les fonds moyens étant, à cet endroit, de 20 mètres, les deux jetées reviendraient à 18 millions. Nous ne demanderons pas cette somme, pour les tristes raisons que nous avons déjà données relativement à Bonifacio. Nous réclamerons seulement la construction immédiate de deux petites jetées laissant entre elles une passe de 300 mètres, en dedans de l'avant-rade, entre les pointes Marinevizza et Benedetto. Ces jetées, qui mettraient complètement à l'abri les bateaux calant moins de 5 mètres, ne coûteraient pas plus de 500 000 francs et pourraient être exécutées en moins d'un an, les matériaux étant à pied d'œuvre. Il faut les entreprendre immédiatement (1).

Ce que nous avons dit de la Corse, nous le dirons de la Tunisie. Si la Corse est une arme dont la pointe est toujours tournée vers la côte occidentale de l'Italie, la Tunisie est la base naturelle de toute opération contre la Sardaigne, la Sicile et les côtes méridionales de la péninsule.

Grâce à l'heureuse initiative de l'amiral Aube, le port et le lac de Bizerte ont été rendus accessibles à des torpilleurs. Le chenal de Tunis à la Goulette le sera prochainement. Hâtons-nous d'assurer la défense mobile de ces deux points qui se complètent l'un par l'autre. Que l'on y concentre une escadrille de petits bateaux rapides, cela suffira, en attendant mieux, pour obliger l'Italie à maintenir une partie de ses forces dans le sud de la péninsule.

Toutefois, que l'on veuille bien ne pas croire que nous abandon-

(1) Une fois les deux petites jetées terminées, il sera facile de creuser l'intérieur du port à 8 ou 10 mètres. Avec les moyens dont l'industrie dispose aujourd'hui, ce travail pourrait être effectué en deux ou trois ans et ne reviendrait pas à plus de 2 millions.

nons l'idée du grand port à construire à Porto-Vecchio et surtout à Bizerte. Nous ne voulons proposer ici que des mesures *immédiatement réalisables et à peu de frais*. Nous ne demandons, en réalité, que 500 000 francs pour les jetées de Porto-Vecchio et 50 000 francs pour son matériel, une centaine de mille francs pour Bonifacio ; soit, en tout, 700 000 francs. Mettons 1 million.

Quelles unités de combats les auteurs de la *Vérité sur la marine* nous procureraient-ils pour cette somme? Oseraient-ils soutenir un seul instant que le matériel « bâtiment » que nous pourrions avoir pour un million, vaudrait l'utilisation de ce million de la façon que nous avons indiquée? Évidemment non.

Vous dites qu'il faut penser à tout, que rien ne doit être négligé. Mais que faites-vous, en Corse, en Tunisie? Rien, absolument rien.

La défense de la Corse n'existe pas. On n'a pas osé supprimer le poste de commandant de la marine créé par l'amiral Aube, mais on n'a même pas laissé un torpilleur. Si bien que ce commandant ne commande rien du tout. L'état des ports de refuge est lamentable. Les magasins sont inabordables ; le matériel ne peut entrer dans les ateliers, les parcs à charbon n'ont pas un kilogramme de charbon ! C'est au-dessous de tout ce que l'on peut imaginer.

Il devrait y avoir en Corse, *dès le temps de paix :* 1 garde-côtes, 4 contre-torpilleurs ou mieux 4 bateaux-canons, 12 torpilleurs. Ces bateaux seraient répartis dans les différents ports de refuge qu'ils entretiendraient en bon état. De fréquents exercices auraient lieu pendant chaque saison. On simulerait, par exemple, des bombardements et des débarquements sur différents points de l'île, bombardements et débarquements que les troupes de terre seraient chargées de prévenir et d'empêcher. Ces troupes de terre seraient elles-mêmes exercées à embarquer rapidement sur les petits bateaux, pour des traversées de quelques heures (1).

La plus élémentaire prudence commande d'entretenir en Tunisie : 1 bateau type *Bombe*, 4 bateaux-canons et 12 torpilleurs, sous le commandement d'un capitaine de vaisseau. Nous ne demandons que cela pour le moment ; mais il faudra bien arriver à rendre le port accessible à d'autres bâtiments ; il faudra bien un jour faire de Bizerte la grande place d'armes indispensable à la sécurité de la France dans la Méditerranée.

Par sa seule présence à Bizerte, une escadre intercepte la route des Indes par Suez ; elle neutralise Malte et Tarente ; elle est à portée (quelques heures) des côtes méridionales de la Sicile et de la Sar-

(1) Les torpilleurs de nos ports du Nord, incapables de lancer une torpille et que l'on n'a pu transformer en contre-torpilleurs, trouveraient ici leur utilisation.

daigne; elle n'a que quelques milles à faire pour déboucher dans l'Adriatique (1). Ne pas profiter d'une pareille position, vraiment incomparable, c'est un crime de lèse-patrie dont ministres, députés, sénateurs, sont également complices, également responsables devant l'histoire qui les jugera.

Nous avons, en Tunisie, le *D'Estrées*, vieux bateau poussif, en bois (2), et le torpilleur n° 37 (un 27 mètres), autre rossignol sans valeur militaire (3)! L'amiral commandant la marine en Algérie a sous ses ordres l'*Actif*, vieil aviso de 29 ans, en bois, et quelques chaloupes, type *Sentinelle*, incapables de rendre un service quelconque: pas un seul torpilleur. En temps de guerre, tous ces bateaux devront être désarmés, ce qui retardera d'autant la mobilisation de nos forces maritimes.

Voilà le tableau tristement fidèle de notre situation maritime, dix-neuf années après les terribles leçons de 1870! La défense de nos côtes n'existe pas. L'attaque des côtes ennemies nous est interdite. Nous n'avons rien préparé, sur mer, pour la revanche. Mais cela n'empêchera pas le ministre de la marine de s'écrier du haut de la tribune nationale : « Nous sommes prêts! » Et, comme il y a un an, la Chambre applaudira, dans un élan de patriotisme aveugle, à ces fières paroles qui, plus que le pays, hélas! rassurent l'étranger.

Commandant Z...

(1) En tournant autour des îles de Malte, Gozzo, etc., une escadre peut se mettre à l'abri de la mauvaise mer, suite des mauvais temps qui, même en été, règnen dans la Méditerranée.

(2) Le *D'Estrées* a 27 ans et ne peut plus filer 9 nœuds. Il est impossible de le faire sortir par gros temps.

(3) Voir l'état de nos torpilleurs de 27 mètres dans la première partie de cette étude.

CHRONIQUE D'ANGLETERRE

La princesse de Battenberg est heureusement accouchée d'un fils, par conséquent la famille royale d'Angleterre, déjà si nombreuse, compte un prince de plus ; cette augmentation n'était pas absolument indispensable, car elle représente, dans l'avenir, une nouvelle dotation, c'est-à-dire une nouvelle charge pour les contribuables, qui n'éprouvaient pas le besoin d'un accroissement d'impôts. Au point de vue politique, l'événement n'a aucune importance, le prince de Battenberg n'étant Anglais que par occasion : aussi n'y a-t-il eu à ce propos que des réjouissances intimes auxquelles le public n'a pas participé.

Jusqu'au complet rétablissement de la princesse de Battenberg, la reine restera à Windsor. Elle veut pouvoir emmener avec elle sa fille à Balmoral ; on sait que la princesse de Battenberg se sépare rarement de la reine, pour laquelle elle a été et est même restée depuis son mariage une compagne fidèle. Pour la première fois depuis de longues années, la reine ne célébrera pas en Écosse l'anniversaire de sa naissance; cela ne veut pas dire qu'elle viendra à Londres admirer les illuminations qui brûleront en son honneur, cela signifie seulement qu'elle ne sera pas au milieu de ses tenanciers, compagnie qui lui est plus agréable que toute autre.

Dans le commencement de juillet, la Cour quittant Balmoral, s'installera à l'île de Wight afin d'y recevoir la visite de l'empereur d'Allemagne. On avait d'abord annoncé que l'on ne donnerait à ce souverain qu'un spectacle maritime : les gros cuirassés anglais, en présence de l'hôte de la reine, se livreraient à une série de manœuvres intéressantes dans la rade de Portsmouth ; mais on est revenu sur cette idée qui a semblé trop exclusive : la revue navale sera doublée d'une revue militaire qui aura lieu au camp d'Aldershot, à peu de distance de Londres. Les préparatifs sont déjà commencés, et les régiments qui doivent être inspectés sont désignés. Il y aura une vingtaine de mille hommes sous les armes, artillerie, infanterie et cavalerie, j'ai peur, malgré tout, que l'empereur d'Allemagne n'emporte pas une très haute opinion de l'armée anglaise ; ce petit corps d'ar-

mée pourra lui paraître mesquin en comparaison des gros bataillons allemands auxquels il a l'habitude de commander.

Il faut convenir que l'affaire Parnell languit; l'entrée en scène de William O'Brien n'a donné qu'une animation passagère aux séances de la commission royale. Les dépositions de M. W. O'Brien, les seules entendues jusqu'à présent, ressemblent beaucoup à celles de M. Parnell. Il nie avoir eu la moindre connaissance du projet des assassins de Phœnix-Park ; il n'a pas davantage excité les crimes dont ne peut et ne doit pas être responsable la Ligue agraire. M. Harrington succédera dans le dock des témoins à M. W. O'Brien et répétera sans doute tout ce que son collègue aura dit ; les vacances de la Pentecôte arriveront et nous arriverons promptement aux grandes vacances judiciaires, en sorte qu'il ne faut pas compter voir la fin de cette interminable enquête avant l'année prochaine.

Pour répondre à la demande d'une indemnité de 2500000 francs, présentée par M. Parnell à la Cour du banc de la Reine, le *Times* a déposé au greffe la somme de 50 francs, qu'il considère comme suffisante réparation au tort qui avait pu être causé à M. Parnell par la diffamation dont il se plaint. Entre la demande et l'offre, il y a une grande différence ; cependant le dépôt du *Times* a une importance extrême, car il prouve que le journal de la Cité admet avoir calomnié M. Parnell. La cour aura donc seulement à apprécier la valeur de la diffamation et à fixer le montant des dommages et intérêts. Eu égard à ce qu'a dû dépenser M. Parnell pour se défendre devant la commission spéciale, il ne serait pas impossible qu'il obtînt la presque totalité de ce qu'il réclame. Ce procès inscrit déjà au rôle ne viendra qu'après les grandes vacances et ne sera en quelque sorte que la répétition de l'enquête actuelle, avec cette différence qu'il y aura un demandeur et un défendeur et que les frais de justice retomberont à la charge de celui qui perdra. Quelle que soit la richesse du *Times*, ces deux affaires Parnell feront une brèche sérieuse dans sa caisse.

Henry VIII, que l'histoire ne nous représente pas comme un roi absolument vertueux, avait néanmoins un goût prononcé pour le tir à l'arc, et, afin d'encourager ce délassement, il avait édicté des peines très sévères contre le jeu ; les *acts* d'Henry VIII sont encore en vigueur aujourd'hui, et ils ont même été renforcés par d'autres *acts* passés sous le règne de la reine Victoria. En réalité le jeu sous toutes les formes est interdit dans le Royaume-Uni, et il n'est pas plus permis de jouer 50 centimes au billard ou aux échecs, que de jouer 50 000 francs au baccarat. Par une étrange anomalie, les paris de courses sont autorisés en tant qu'ils sont faits dans certains cercles ; car s'ils sont établis dans une taverne, ou dans un endroit accessible au commun des mortels, ils deviennent répréhensibles. Autre bizarrerie : la loi ne

frappe sérieusement que le propriétaire de la maison de jeu; ses associés, ses employés, ceux qui en tirent un bénéfice quelconque, les joueurs n'encourent qu'une amende de 7 fr. 50, tandis que le gamin pris le dimanche à jouer au bouchon dans la rue peut être condamné au triple de cette amende et même envoyé en prison.

Périodiquement, chaque année, la police, prise d'un zèle extraordinaire, éprouve le besoin de faire respecter les lois d'Henry VIII et envahit les cercles où le baccarat est en faveur; seulement, comme il existe à Londres plus de 200 clubs qui ne sont autre chose que des maisons de jeu, on fait un choix parmi ces établissements; on en saisit un ou deux, gardant les autres pour l'avenir. On mène grand bruit de l'habileté de la police, et généralement les cercles fermés se rouvrent et, en dépit des condamnations prononcées, ce n'est pas le tir à l'arc qui y fleurit. La police a donc, dans le mois qui vient de écouler, suivi rigoureusement son programme ordinaire, et, afin de frapper de terreur les joueurs timides, comme si cette catégorie existait, elle a fait invasion dans deux clubs d'ordre différent; à l'Adelphi-Club on a arrêté des bookmakers, des garçons d'hôtel, on a saisi sur le tapis des sommes relativement insignifiantes; au Field-Club, on a mis la main sur près d'un million appartenant à la haute aristocratie, et trois lords, lord Dudley, lord Lurgan, et lord Henry Paulet ont été conduits au poste comme de vulgaires malfaiteurs.

Tout ceci n'est pas nouveau, et je ne cite l'événement ayant cependant fait beaucoup de tapage à Londres que pour montrer à quel point, dans ses applications, la justice varie en Angleterre. Les joueurs de l'Adelphi-Club n'ont pas été remis en liberté le soir de leur arrestation. Le chef du bureau de police n'a pas voulu consentir à accepter pour eux une caution. Ceux du Field-Club, au contraire, ont pu regagner leur domicile après avoir décliné leurs noms et qualités et s'être engagés, sous des garanties diverses, à comparaître le lendemain devant la cour de police.

Le magistrat de Marlborough-Street, qui avait à juger la joyeuse jeunesse de Londres, s'est montré indulgent pour elle; il n'a prononcé aucune condamnation contre les joueurs, et il a frappé d'une amende le propriétaire du cercle et les employés, de pauvres diables bien moins coupables cependant que lord Dudley ou lord Lurgan, mais assurément moins nobles : c'est devant le magistrat de Bow-Street qu'après avoir passé douze heures dans une cellule, les joueurs de l'Adelphi ont comparu. Moins indulgent que son collègue, M. Vaughan, outre l'amende imposée au directeur du Club et à quelques-uns des intéressés dans l'exploitation, a fixé un terme d'emprisonnement au cas où ces amendes ne seraient pas payées. Ainsi 12 500 francs d'amende ou trois mois de prison pour le propriétaire, etc., etc. Je n'ignore pas que le propriétaire de l'Adelphi-Club n'est qu'un mar-

chand de tabac, tenant boutique au rez-de-chaussée du Club, tandis que celui du Field est un personnage fort riche et en excellents termes avec les hauts noceurs de la capitale. Mais dans le crime commis, s'il y a crime, il y a identité complète : on ne comprend donc pas très facilement pourquoi le châtiment n'est pas le même.

La bonne reine Anne, le doux Henry VIII, malgré toutes leurs lois sur le jeu, ne sont pas parvenus à supprimer chez leurs sujets la passion du jeu; la reine Victoria n'a pas eu plus de succès, et il est bien probable que les souverains de l'avenir ne seront pas plus heureux dans des tentatives semblables; néanmoins, la nécessité d'une réglementation sérieuse sur la matière se fait sentir. Il faut que l'on sache si ce qui est permis à droite, n'est pas défendu à gauche; si un pair du royaume n'encourt pas les peines réservées à un bourgeois; si enfin les habitants de la Grande-Bretagne ne doivent avoir pour délassement que le tir à l'arc, récréation légèrement démodée.

Je ne puis guère passer sous silence le combat Pilotell et Rochefort, lutte épique qui a mis en émoi toute la colonie française, et dont la presse anglaise a profité pour manger un bon morceau du Français. M. Pilotell, dans une de ses caricatures, avait sali M. le général Boulanger, M. Rochefort avait à son tour dans l'*Intransigeant* traîné M. Pilotell dans la boue. M. Pilotell qui, pendant la Commune, a joué un certain rôle et auquel, à tort ou à raison, l'exécution de M. Chaudey a été attribuée, a trouvé insultante la réplique de M. Rochefort, ce qui paraît tout d'abord étrange. Quoi qu'il en soit, une réparation par les armes a été demandée au rédacteur en chef de l'*Intransigeant*, et celui-ci a refusé de se battre avec un adversaire qui, d'après lui, était déshonoré.

M. Pilotell parlait beaucoup de sa querelle avec M. Rochefort, et il ne faisait pas mystère de son intention de l'insulter publiquement dès que l'occasion s'en présenterait. L'arrivée de M. Rochefort à Londres permit à M. Pilotell de réaliser ses menaces. Les épisodes de cette lutte, laquelle par sa niaiserie rappelle, en plus d'un point, celle du *Lutrin* immortalisée par Boileau, ont été assez inexactement racontés par des reporters qui n'avaient rien vu, ou par des gens intéressés à ne pas dire la vérité, que je n'ai, moi, aucun motif de cacher. Le fait réel est que M. Pilotell n'a point touché ni de la main ni de son gant le visage de M. Rochefort, mais qu'il lui a adressé les plus grossières injures; que l'agresseur s'est enfui dès qu'il a vu M. Rochefort mettre la main à sa poche, en criant qu'on voulait l'assassiner; que dans sa précipitation il est tombé sur le trottoir et que, tandis qu'on l'aidait à se relever, M. Rochefort, qui le poursuivait, l'a frappé, on ne sait pas au juste à quel endroit du corps, mais ce n'était pas à la figure.

La loi anglaise a des côtés divertissants : ainsi elle n'interdit pas

le port d'un poignard ou d'un revolver, mais elle en défend l'emploi. M. Rochefort avait sur lui un revolver et il devenait répréhensible, pour, même en état de légitime défense, l'avoir braqué sur son adversaire; seulement, comme le revolver, quoique chargé, n'avait pas été sorti de sa gaine, le délit disparaissait en même temps que l'accusation de tentative d'assassinat portée par M. Pilotell ne pouvait être prise au sérieux. C'est ce qu'a très clairement expliqué M. le juge Hannay. Si M. Rochefort n'avait pas couru après M. Pilotell, s'il ne l'avait pas frappé une minute après avoir été insulté, mais immédiatement, le juge ne lui aurait pas imposé l'obligation de fournir une caution comme gage que, pendant six mois, il ne troublerait pas la paix du royaume. Je me hâte d'ajouter que le magistrat a offert d'autoriser M. Rochefort à traduire M. Pilotell en justice, ce qui a été refusé.

On n'admet pas le duel en Angleterre, on l'admet si peu que je me souviens avoir entendu récemment un président de tribunal dire à un mari qui faisait un procès en dommages et intérêts au séducteur de sa femme, avec lequel il avait refusé de se battre : « Je vous félicite de votre détermination, car si vous aviez tué votre adversaire, vous eussiez été pendu ; et s'il vous avait tué, votre sort n'eût pas été meilleur. » Pour ce motif, dans un pays où toute offense se traduit et se compense par une indemnité pécuniaire, on accable de fines railleries cette nation où l'on tient à venger soi-même son honneur. En la circonstance, la presse anglaise n'a pas failli à ses habitudes, et je me demande encore comment la France a pu résister à tant de sarcasmes. Remarquez bien qu'ici je ne prends fait et cause pour aucun desacteurs de cette burlesque comédie ; je me borne à regretter qu'un Français, comme M. Pilotell, habitant l'Angleterre depuis de longues années, ne sache pas que, par amour-propre national, nous devons éviter de prêter à rire aux sujets de S. M. la reine Victoria ; je regrette surtout que M. Pilotell ait insulté M. Rochefort dans la rue et pendant que le directeur de l'*Intransigeant* avait une jeune fille au bras ; ce détail a eu une mauvaise influence sur l'auditoire, il est évident pour tous que M. Pilotell ne cherchait qu'une occasion de scandale. Ces sortes d'altercations font aux Français plus de tort qu'on ne pense ; elles ne sont, d'ailleurs, pas dignes de gens bien élevés, et M. Pilotell avait d'autres moyens de provoquer M. Rochefort que ceux de l'injurier en pleine rue. Si M. Rochefort, au lieu d'avoir un revolver dans sa poche, avait eu une canne à la main, et si la canne n'avait pas été plombée, il eût pu tuer son adversaire sans que la justice eût à intervenir.

L'affaire ne finit pas là, elle a amené à M. Rochefort, par une étrange complication, le plus bizarre des procès. Lors du procès qu'eut à soutenir, contre Mme Weldon, M. Gounod, que la cour des

shériffs condamna à 250000 francs de dommages et intérêts, M. Rochefort, dans son journal *l'Intransigeant*, prit le parti de l'illustre maître et attaqua vivement celle qui venait d'obtenir une si étonnante condamnation contre M. Gounod. Il y eut à cette époque, entre M. Rochefort et la dame en question, un échange de lettres dont le ton n'était pas toujours très courtois. Mme Weldon se crut diffamée et annonça son intention de poursuivre M. Rochefort à l'occasion. Or, l'occasion s'est présentée pendant le séjour de M. Rochefort à Londres et la menace a été mise à exécution d'une façon assez curieuse.

Les lois anglaises, toujours bizarres comme la nation elle-même, veulent qu'une assignation quelconque, ce qui s'appelle un writ, soit remise dans les mains mêmes de la personne assignée, ce qui ne s'opère pas toujours sans difficulté; M. Rochefort était prévenu qu'on chercherait à lui remettre ladite assignation, il lui avait été recommandé de ne prendre aucun papier, n'importe où, et n'importe par qui il lui serait offert. Mais M. Rochefort, on ne l'ignore pas, est excessivement distrait et, en outre, il n'attachait pas une grande importance à la recommandation qui lui avait été faite, persuadé que personne ne le contraindrait à recevoir un pli malgré lui : ce en quoi il se trompait fort.

Une foule considérable obstruait dans la rue l'entrée de la cour de police, et M. Rochefort eut quelque peine à y pénétrer; il était à peine assis dans le prétoire qu'une dame très convenablement mise s'approche de lui, s'informant s'il est bien M. Rochefort; ce dernier répond avec politesse que c'est bien lui : « Alors, reprend la dame avec un sourire aimable, voudriez-vous avoir la complaisance de prendre connaissance du contenu de cette lettre? » Sans défiance et avec son urbanité habituelle, il prend la lettre et en ouvre l'enveloppe. Horreur! c'était le *writ* annoncé, c'était le commencement d'un procès qui, suivant la disposition du jury, peut coûter 50000 francs à M. Rochefort, mais qui, dans tous les cas, le forcera à dépenser 5 ou 6000 francs en frais de justice.

L'article de M. Rochefort est écrit en français, publié dans un journal qui est imprimé à Paris; le bon sens indiquerait qu'une poursuite ne pourrait être exercée qu'en France, puisque l'auteur est Français; mais le bon sens n'a rien de commun avec la jurisprudence anglaise. Il suffit qu'un seul exemplaire de l'*Intransigeant* ait été vendu en Angleterre, pour que l'écrivain devienne justiciable des tribunaux anglais. Remarquez que l'article sera jugé par un jury anglais sur une traduction plus ou moins correcte, et par des bourgeois, honnêtes certainement, mais certainement aussi incapables d'apprécier la valeur d'une critique écrite dans une langue qui n'est pas la leur. Cela est du dernier burlesque. Voyez-vous le *Times* pour-

suivi en France pour un article écrit à Londres? Quels cris de paon pousserait la presse anglaise, laquelle trouve très naturel qu'un journaliste étranger soit condamné par des juges anglais pour un article ayant paru en France !

A propos de la presse anglaise, permettez-moi une observation personnelle : depuis que j'ai nié d'une façon nette le talent musical de M. Sullivan (Arthur), depuis que j'ai déclaré hautement que ce compositeur d'opérettes, après avoir demandé et obtenu la croix de la Légion d'honneur, avait eu tort d'insulter la France en collaborant avec M. Gilbert, dans une de leurs productions, le *Globe*, petite feuille rose, qui paraît le soir, m'accable de ses fines railleries qui constituent la qualité maîtresse de ce journal gallophobe au premier chef.

Or, dernièrement, ledit *Globe* me reprochait d'avoir mal orthographié le nom célèbre de miss Fortescue, une actrice dont la grande réputation tient principalement à un procès où 250000 francs d'indemnité lui ont été alloués, parce qu'un lord avait renoncé au bonheur de la prendre pour légitime épouse; la petite feuille rose m'adressait, avec la grâce d'un éléphant qui jouerait du violon, d'autres railleries du même genre, et, comme j'ai fait observer à cette feuille rose que, n'étant pas à Paris, je ne pouvais corriger les épreuves de mes articles; le *Globe*, de s'écrier qu'il est bien extraordinaire qu'une publication comme la *Nouvelle Revue* n'ait pas des protes assez instruits pour empêcher que des noms anglais soient mal orthographiés; mais si je m'amusais à relever les erreurs quotidiennes commises par la feuille rose, l'espace qui m'est alloué pour ma chronique n'y suffirait pas : dernièrement il faisait exécuter un criminel dans l'intérieur de sa prison, ce qui démontre que son correspondant parisien, qui jadis était Allemand, est peu au courant des lois françaises. Je n'aurais pas relevé les observations du *Globe* en ce qui me concerne, car elles me sont très indifférentes, le journal n'ayant qu'une valeur excessivement restreinte et personne ne le prenant au sérieux ; mais sa prétention de vouloir donner des leçons à la *Nouvelle Revue* est trop récréative pour que je la passe sous silence. A la rigueur on apprendrait peut-être à un éléphant à jouer du violon ; mais je crois impossible d'apprendre au *Globe* à plaisanter spirituellement, et l'on ne parviendra jamais à le considérer comme un modèle en littérature.

T. JOHNSON.

CARNET MONDAIN

Le « joli mois de mai » est, cette année, quant à la température, le charmeur que les poètes se plaisent à chanter; en même temps, il est bien, à Paris, le plus élégamment mondain qui se puisse citer. En dehors des mariages, toujours fort nombreux en cette saison, et qui semblent se multiplier en ce moment, nous avons à enregistrer une innombrable série de fêtes de tout genre au nombre desquelles celles de la Présidence comptent parmi les plus réussies. La nouvelle salle des fêtes est vraiment merveilleuse. Au second bal donné à l'Élysée, Mme Carnot portait une superbe toilette de satin jaune pâle, toute brodée de jasmins d'argent; sa robe à longue traîne était recouverte, devant, d'un tablier de tulle topaze semé de roses jaunes et de jasmins blancs. Des agrafes de diamant retenaient le corsage à la ceinture et aux épaules. Quant à la coiffure, une légère modification à la forme habituelle portée par la femme du président de la République, a été fort remarquée et, je dirai mieux, admirée de toutes les femmes. Les bandeaux plats et lisses avaient été conservés, mais le *huit* était remplacé par une fantaisie étroite et un peu basse dans le cou, qui, tout en accompagnant agréablement le visage, ne changeait pas sensiblement l'aspect habituel de la physionomie. C'est fort discrètement que M. Lenthéric (1), le coiffeur attitré de Mme Carnot, a, peu à peu, apporté d'imperceptibles changements à la forme ordinaire de la coiffure, pour arriver à la perfection de ces derniers jours. Au bal de jeudi, en harmonie avec sa toilette, la Présidente avait, dans les cheveux, une couronne de roses jaunes et de jasmins blancs mélangés de diamants et délicieusement montée par Mme Lenthéric, dont la générale d'Annenkoff, la princesse d'Obolinsky, première dame d'honneur de la grande-duchesse Wladimir, la comtesse de Beauharnais, la baronne d'Hikrine, Mlle d'Ostreich, etc., etc, connaissent et apprécient depuis longtemps le talent. La plus grande partie de la colonie russe aristocratique de Paris a recours à l'art de M. Lenthéric pour la coiffure, car c'est en artiste qu'il coiffe, cherchant à comprendre la physionomie, le caractère de la femme à modifier, par un postiche invisible, ce que la nature peut avoir de défectueux, tout en restant cependant calme dans la forme et simple dans l'aspect, c'est-à-dire d'un goût incontestablement comme il faut. Il est certain que si le *flou*, le *nuageux* convient en général aux blondes; à certaines brunes, au contraire, telles que Mlle Calvé et Mme Roger-Miclos, par exemple, les cheveux lisses absolument réguliers sont en harmonie parfaite avec leur

(1) 245, rue Saint-Honoré.

physionomie. Il y a donc une importance primordiale à ne confier qu'à bon escient le soin de sa coiffure.

Le bal de la baronne Alphonse de Rothschild a surpassé tout ce qu'on peut imaginer. C'était à se croire dans le palais enchanté d'une des héroïnes de Perrault. Je ne citerai que le rocher formé par des blocs de glace, éclairé par dessous d'une lumière électrique, et tout enguirlandé de magnifiques orchidées qui servait de milieu à la table du buffet. Quant aux fleurs, il y en avait partout à profusion se mariant agréablement à l'éclat des lumières; au nombre des invités les plus grands noms de l'aristocratie, entre autres ceux de la duchesse de Luynes et son fils le jeune duc de Luynes, le prince et la princesse Murat, le comte et la comtesse Jacquemont, les barons et les baronnes Adolphe et Edmond de Rothschild, le comte et la comtesse Hoyos, le prince et la princesse Radziwill, le marquis et la marquise de Massa, etc., etc.

On a dansé également ces jours-ci chez Mmes A. et C. Balsan, dans leur bel hôtel de la rue de Bienne; chez la princesse de Soutzo, rue de Presbourg, chez laquelle les accessoires du cotillon étaient de vrais objets d'art; je ne citerai pour exemple que les cannes à manches en porcelaine de Saxe distribuées aux dames, et les petits nécessaires de poche en argent offerts aux messieurs. On a cotillonné chez Mme de Rouvre, chez M. et Mme Émile Keller; les habits de couleur ont été en honneur chez Mme Haentjens, et le bal de la comtesse de Pourtalès, samedi dernier, a été des plus élégants. Mme Mathilde Marchesi a donné avec succès une soirée de musique dans son bel hôtel de la rue Jouffroy : Mme Krauss, qui a dit à ravir le *Soir* de A. Thomas; *Songe d'un poète* de la charmante Mme Ferrari; *En avril* de F. Thomé, et le *Roi des Aulnes* de Schubert, a été littéralement couverte d'applaudissements. Au programme étaient encore inscrits : Mme la baronne de Poppes, fille de la maîtresse de la maison; Mlle Hadamard, de la Comédie-Française, qui a dit la *Parisienne* d'Étincelle, et les *Poésies* de J. Rameau; M. Mariotti, le célèbre violoncelliste, et d'autres artistes de l'Opéra.

Le bal des Ambulances urbaines à l'hôtel Continental, celui des anciens élèves de l'École polytechnique au palais de la Légion d'honneur, ont eu aussi leur éclat, de même que la matinée de bienfaisance donnée au Vaudeville au profit de l'œuvre si intéressante des hôpitaux marins dont M. Jules Simon a fait l'historique dans un discours si fin et si spirituel. Quelques concerts à signaler, d'abord parce qu'ils étaient exquis comme musique, ensuite parce que, malgré la chaude température, ils avaient su attirer une foule non moins nombreuse qu'élégante.

A la salle Erard, celui de Mlle Joséphine Martin, l'éminente pianiste, suivi par celui de Mme Gabriella Ferrari, une élève qui, à elle seule, ferait l'éloge de Mlle Joséphine Martin; on ne sait qui admirer le plus en elle, du compositeur délicat ou de l'exécutante pleine de charme.

A la salle Pleyel, c'était M. et Mme Ezio Ciampi, les sympathiques artistes que tout Paris connaît et aime, auxquels succédait peu de jours après Mme Roger-Miclos. Mme de Sévigné aurait pu épuiser à son égard tous les adjectifs de la langue française sans jamais surpasser le sentiment d'admiration qu'inspire ce merveilleux talent; enfin, le samedi 25, à la même

salle, avait lieu l'audition des élèves de Mme Rosine Laborde, toute une pléiade de jeunes et charmantes artistes, sans oublier M. Rondeau, le ténor bien connu.

Un des plaisirs mondains les plus en faveur en ce moment sont les *garden-parties* parmi lesquelles on cite en première ligne celle donnée la semaine dernière par M. et Mme Goudchaux dans leur belle résidence de Neuilly; et les déjeuners à la Tour Eiffel! Vendredi, par un temps superbe, on reconnaissait bon nombre de notabilités parisiennes, entre autres, et paraissant de fort joyeuse humeur à une table bien placée auprès de la balustrade : Mlle R. Richard de l'Opéra, M. Périvier, le docteur et Mme Fauvel. Ces derniers, le dimanche précédent, avaient réuni, avenue de l'Opéra, quelques amis intimes avant leur départ pour la campagne. A citer parmi ceux-là, précisément M. Périvier, Mlle Richard qu'on avait fort applaudie, M. Ramon Fernandez, ministre du Mexique, le baron et la baronne de Billing, M. et Mme J. Ferrier, Mmes Adiny, Hadamard, Galitzine, M. et Mme Maurice Lefèvre, M. Soulacroix, de l'Opéra-Comique, et M. Rosen, dont Mme Fauvel a délicieusement chanté une des dernières mélodies : *Sur les bords du lac*.

Quant aux mariages, ainsi que je le disais au commencement de cette causerie, ils sont si nombreux qu'ils fourniraient à eux seuls sujet à une longue chronique. Notons au hasard cependant ceux de Mlle Lartigue, fille de l'ingénieur et sœur du directeur de l'*Épargne française* et de l'*Express finance*, avec M. Henry Haguet; de Mlle Le Marrois avec le comte de Ganay; de Mlle de Maillé avec le comte de Grammont; de Mlle de Noailles avec le vicomte H. de Montesquiou-Fezensac, etc., etc. Et à ce propos, qu'on me permette d'ouvrir une parenthèse.

Toutes ces unions ont été naturellement la cause de bien des fêtes : dîners de fiançailles, bals de présentation, matinées ou soirées de contrat; or les parfums sont aujourd'hui comme autrefois le complément obligatoire de la toilette de toute femme élégante; et c'est à l'*Impérial Russe* ou à la *Violette San-Remo*, de la maison Houbigant, que sont actuellement parfumés tous les adorables chiffons de dentelle et de broderie dont nos belles mondaines se servent en guise de mouchoirs. Mais, puisque j'en suis sur ce chapitre, il ne sera peut-être pas indifférent à bon nombre de mes lectrices, en cette année de centenaire, de savoir que la maison Houbigant, dont elles apprécient comme il convient la *poudre Ophélia* et l'eau de toilette dite *Eau d'Houbigant*, est bien plus ancienne que la Révolution en l'honneur de laquelle on crée tant de réjouissances publiques, et qu'elle possède encore des livres remontant à 1775 et sur lesquels on voit figurer les noms les plus connus dans l'aristocratie de la société moderne. Seulement je doute fort qu'en 1989 on puisse en montrer de notre siècle, débutant comme ceux dont je parle par ces mots, qui sont à eux seuls toute une révélation : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, Amen! »

Qui donc prétendait dernièrement que les prières pour appeler sur une institution ou sur une création nouvelle la protection divine, portent malheur!... Voilà qui lui donnerait un démenti formel...

Les mariages sont aussi l'occasion de parler toilettes et pour plusieurs de ceux que je viens de citer, M. Perrin-Reverchon (1), le couturier-coif-

(1) 28, faubourg Saint-Honoré.

feur, a eu l'occasion de créer de vrais chefs-d'œuvre, entre autres pour celui de la générale Baillot qui avait eu recours aux lumières de M. Perrin. La mode cherche à modifier un peu la forme absolument droite des robes actuelles, et sans revenir aux jupes tourmentées de ces dernières années, elle cherche cependant à donner un peu de mouvement et de grâce à l'étoffe. Voici quelques modèles sortis des ateliers du faubourg Saint-Honoré, et portés par de fort élégantes jeunes femmes que leur modestie ne me permet pas de nommer ici : une toilette *Duchesse de Berry*, en peau de soie gris Chambord ; jupe très plate en haut, coupée en pointe, allant en s'élargissant dans le bas et laissant bien apercevoir le pied chaussé de fines bottines. Sur le devant de la jupe, un tablier en peau de soie légèrement vaguée et bordé de haut en bas par des choux de ruban moiré couleur crème; tout le bas de la jupe orné, jusqu'au tablier, de deux hauts volants en point d'Angleterre. Corsage décolleté à la vierge sur une guimpe montante en mousseline de soie crème plissée fin et garni de deux *berthes* en point d'Angleterre se terminant dans une ceinture ronde, à bouffette de côté, en ruban moiré crème; manches complètement plates, avec gros bouillonnés dans le haut, et manchettes jabot en dentelle dans le bas. Un costume Châtelaine m'a paru un vrai chef-d'œuvre de style. La traîne et le corsage décolleté, en soie ivoire, mais des revers au corsage et des panneaux de chaque côté de la jupe, en superbe brocart, ouvrent sur des soufflets en crêpe de Chine crème plissé. Une grande ceinture sultane également en crêpe de Chine, et frangée dans le bas, forme une sorte de tablier sur le devant de la jupe; le même crêpe de Chine plissé compose l'intérieur du corsage orné par de magnifiques agrafes de diamants. Je pourrais citer encore de gracieuses toilettes en mousseline de soie incrustée de broderie ou de tulle fleuri de roses, de muguet, de lilas, et de toutes les fleurs de la saison; mais il n'est pas de plaisir sans fin, et celle de mon courrier approche. Je dis donc en terminant seulement qu'en dehors d'un goût tout à fait parisien, on trouve faubourg Saint-Honoré, à des conditions exceptionnelles et bien appréciables, de charmantes toilettes pour toutes les circonstances, depuis la simple robe de campagne ou d'excursion, jusqu'au plus élégant costume de visite ou de soirée.

Berthe de PRÉSILLY.

REVUE FINANCIÈRE

Envisagée au point de vue du nombre et de l'importance des opérations traitées, la seconde quinzaine de mai, qui s'achève, n'a présenté qu'un médiocre intérêt. Les transactions, en effet, ont subi un sensible ralentissement. Mais, malgré ce manque d'entrain dans les échanges et peut-être aussi à cause même de ce manque d'entrain, les cours de nos fonds publics ont continué à faire preuve d'une remarquable fermeté.

Les meneurs du marché, pour expliquer la hausse des rentes françaises, s'appuient sur la progression considérable dont les fonds étrangers ont eu le récent profit. Il est certain qu'il y avait une sorte d'anomalie entre la vigueur avec laquelle on poussait, il y a quelque temps, ces derniers et l'abandon dans lequel on laissait nos propres fonds. Ceux-ci devaient, à leur tour, se mettre en branle et on doit reconnaître qu'une fois partis, ils ont monté à longues enjambées.

Pourquoi, d'ailleurs, la hausse ne ferait-elle pas de nouveaux progrès, puisque tout milite en faveur d'une nouvelle amélioration des cours ?

L'argent est toujours très abondant; le succès de l'Exposition dépasse toutes les prévisions; le calme le plus complet règne dans tout le pays, et la paix semble s'affermir de jour en jour en Europe. Si l'on peut s'étonner de quelque chose cependant, c'est du retard qu'ont nos rentes par rapport aux autres fonds. On sait de combien de points les principaux fonds internationaux avaient avancé depuis un an et l'on se souvient que cette nomenclature révélait à l'égard de nos fonds une modestie peu compréhensible. Avec le calme dont nous jouissons, il n'y a pas de raison pour que les rentes françaises ne gagnent pas quelques francs encore; la logique veut même qu'il en soit ainsi.

Sur nos rentes, la spéculation n'est jamais isolée; elle a toujours, à un degré quelconque, l'appui du comptant, parce qu'il existe de nombreux groupes de petits rentiers qui placent régulièrement leur épargne, au fur et à mesure qu'elle se constitue, sans regarder les cours de trop près. Sur les fonds étrangers, le courant est moins continu. On n'y porte une des sommes réservées et qui recherchent moins le placement proprement dit que le bénéfice pouvant provenir d'une spéculation passagère. Aussi, sur ces fonds, le capital ne suit plus l'acheteur à crédit lorsque les cours se sont démesurément enflés et ne se prêtent plus guère à une nouvelle tension.

Les apparences sont aujourd'hui que les cours vont, pendant un certain temps, rester à peu près stationnaires.

La discussion du budget se poursuit à la Chambre sans incidents. La majorité paraît bien décidée à éviter toute occasion de crise et à faire en sorte que la dernière session de la législature s'achève paisiblement.

Les marchés étrangers semblent un peu, comme le nôtre, fatigués du surmenage qu'on leur a imposé depuis quelques mois.

La seconde quinzaine du mois a été marquée par un événement financier d'une certaine importance : la *Conversion russe* opérée sous les auspices et par les soins de la maison de Rothschild. Cette opération, qui portait sur un chiffre considérable, s'est effectuée dans d'excellentes conditions. Il n'en pouvait être autrement, d'abord à cause des sentiments sympathiques de la France pour la Russie, et aussi à cause du patronage excellent des puissants banquiers français.

Le marché des valeurs de crédit a été aussi beaucoup plus calme, tout en conservant un niveau des plus satisfaisants. Quelques-unes accusent de très bonnes tendances qui pourraient se traduire bientôt par de nouvelles et sensibles progressions dans les cours. Entre toutes figurent les titres du Crédit Foncier et l'action du Crédit Lyonnais.

En ce qui concerne les titres du Crédit Foncier, les demandes redoublent depuis quelque temps, notamment sur les divers types d'obligations.

Les capitaux de placement s'emploient sans hésitation sur ces valeurs qui ne leur causeront jamais de mécomptes, la nature des garanties qui les entourent étant telle que le risque de dépréciation est plus étroitement circonscrit ici que partout ailleurs.

Le marché du Crédit Lyonnais est à surveiller. L'action a de très nombreuses demandes, surtout au comptant. Les capitalistes bien avisés recherchent ce titre en prévision des bons résultats de l'exercice courant qui s'annonce comme particulièrement prospère.

Sur les chemins de fer français, le seul fait intéressant à mentionner pour cette semaine est un commencement de réalisation sur le Lyon. Mais les réalisations entament médiocrement les cours. Les autres compagnies se maintiennent aussi à de hauts cours. On suivra la fortune de la rente, on montera, on tombera avec elle.

Le marché du Suez a été, ces derniers temps, un peu plus lourd; un nombre assez important d'acheteurs ont réalisé depuis quinze jours, mais avec beaucoup de facilité, car l'état des recettes attire des demandes.

En résumé, le marché, à la veille de la liquidation de fin du mois, est des mieux disposés, et ce n'est pas la petite panique, provoquée par la nouvelle du voyage du roi d'Italie à Strasbourg, démentie presque en même temps qu'elle était lancée, qui contribuera à modifier les dispositions favorables de la spéculation à la hausse. Certes il y aura lutte, car les baissiers sont nombreux et ils rencontrent parmi les intermédiaires plus de sympathie que les haussiers; mais nous croyons que, finalement, ce mois-ci, les vendeurs seront encore les payeurs, et, n'en déplaise à messieurs du parquet, nous le souhaitons ardemment.

A. LEFRANC.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ROMANS — POÉSIES — LITTÉRATURE

Fort comme la Mort, par Guy de Maupassant (Ollendorff). Un chef-d'œuvre d'intensité dramatique, de simplicité et de sobriété. La plume de l'auteur est un scalpel qui fouille les sentiments des personnages avec l'impassibilité d'un opérateur. Ce sont les personnages eux-mêmes qui tressaillent, qui crient leurs maux, non l'écrivain qui les fait gémir, et le procédé donne absolument l'illusion de la vie aux personnages.

Ma Vocation, par Ferdinand Fabre (Lemerre). C'est sa vocation religieuse, et non sa vocation littéraire, que l'auteur nous décrit avec une sincérité et une émotion communicatives. En effet, avant d'être un des littérateurs les plus remarquables et les plus originaux de son temps, Ferdinand Fabre passa de longues années au séminaire et fut même sur le point d'être ordonné prêtre. Aussi connaît-il admirablement ce monde si particulier, pour lequel il a conservé, contrairement à ce qui arrive d'habitude en pareil cas, un véritable fonds de tendresse.

L'Amour en République 1870-1889, par Émile Bergerat (Dentu). Caliban s'amuse à jongler avec l'éternelle question de la responsabilité féminine. Certes, ce n'est point l'humour, ni la fantaisie, ni même le bon sens, qui manquent à ce curieux volume, très coquettement édité; mais, sa dernière page achevée, le terrible problème n'a point fait un pas vers la solution. L'éducation et l'émancipation de la femme, l'adultère et le mariage libre, les crimes de l'amour n'ont rien à démêler d'ailleurs avec la République, et nous n'avons rien inventé, pas plus que nos devanciers, dans ce domaine-là par le temps qui court.

A signaler encore cette quinzaine, chez Calmann Lévy : **le Besoin du crime**, par Jules Perrin, confession saisissante d'un homme entraîné vers le crime malgré lui, inconsciemment, par une obsession de tous les instants; et **les Fiancés de Radegonde**, par Adrien Chabot, une touchante histoire amoureuse, dont l'héroïne, après avoir été successivement recherchée par nombre de prétendants, reste définitivement fille, ne pouvant épouser celui qu'elle aime; — chez Dentu : **Un lys au ruisseau**, par Charles Mérouvel, roman d'aventures parisiennes et autres où l'on voit une belle créature devenir intéressante et touchante au milieu des hontes de sa vie et rachetée finalement par l'amour d'un honnête homme; — chez Marpon et Flammarion : **la Duchesse d'Alvarès**, par Pierre Zaccone, un roman essentiellement moderne, dont les types sont pris sur le vif de la vie parisienne, et dont l'action saisissante et rapide se développe à travers les péripéties les plus dramatiques; — chez Sauvaître : **la Nouvelle Phèdre, drame de famille**, par Alexandre Weill, une histoire poignante, racontée par un poète; — chez Dentu : **les Parisiennes fatales**, par Édouard Cavailhon, curieuse galerie de portraits de femmes, dont les originaux semblent avoir été pris d'après nature; et les **Originaux à Vichy**, par Louis Petibon, un livre très amusant, d'une observation très fine et d'un humour irrésistible; — à la Librairie Mondaine : **Histoires d'amour**, par Catulle Mendès, recueil de contes et d'histoires qui ne s'adresse pas précisément aux jeunes filles, mais dont messieurs leurs papas — voire même et surtout les grands-papas — se pourlécheront les babines.

Glanures, par Jacques Henry (Fischbacher). Il y a de tout dans ce coquet

volume, des lettres, des récits, de simples impressions, des pensées originales, des petits poèmes en prose, du talent, de l'esprit, de l'observation et de l'humour.

Il faut citer à part trois nouveaux volumes qui roulent sur le même sujet: **le Culte de la Patrie, Récits militaires,** par Marc Bonnefoy (Librairie Mondaine; **le Monde militaire, Élève-martyr,** par Marcel Luguet (A. Savine), étude, peu encourageante, du métier de soldat, par un homme qui en a goûté évidemment, et qui n'en a point conservé un souvenir agréable; **Soldats d'autrefois,** par Joseph Lair (Dentu), un recueil de récits tout vibrants de patriotisme, où nous voyons défiler successivement les héros d'Austerlitz, de Crimée et de Frœschwiller. Un bon et beau livre, un peu chauvin, ce qui n'est pas un défaut commun, hélas! depuis longtemps.

Émile Guiard, poésies, avec notice, par R. Vallery-Radot (Ollendorff). L'auteur de la **Mouche,** de **Volte-face** et de **Mon fils,** mourut à trente-six ans, avant d'avoir pu donner la mesure de sa valeur, mais non pas sans avoir fait pressentir que les lettres perdaient en lui un poète et un auteur dramatique d'avenir. Le recueil de ses poésies, publié aujourd'hui par ses amis, ne peut qu'ajouter à ces regrets, et la notice émue, consacrée au malheureux jeune homme, par René Vallery-Radot, fera apprécier les qualités de cœur et d'esprit de celui qui fut Émile Guiard.

Le Poème, publication mensuelle, par Victor Barrucand (Maurice Dreyfous). L'auteur a eu l'idée de publier chaque mois sous ce titre un poème inédit, et il débute par deux fascicules assurément bien faits pour allécher le public; le premier, **Amour idéal**, est un poème en vingt-quatre sonnets d'une inspiration délicate et d'une forme exquise; le second, **la Chanson des mois,** est également d'une saveur très rare et d'une variété de tons très remarquable. L'idée de M. Barrucand est originale et ses vers sont fort beaux. Double raison pour que le succès ne lui soit point rebelle.

Les Goncourt, par A. Delzant (Charpentier). C'est l'histoire des deux frères et celle de leurs œuvres. Le livre est plein d'anecdotes peu connues. et renferme une foule de lettres inédites des Goncourt et d'autres personnalités avec lesquelles les deux écrivains ont été en rapport. A ce titre, c'est le complément presque indispensable du *Journal des Goncourt*.

N'oublions pas, en terminant, que le magnétique et magistral roman de Victor Hugo, **Quatre-Vingt-Treize**, vient de paraître dans l'édition définitive des œuvres du maître, entreprise par Hetzel et Quantin d'après les manuscrits originaux.

Citons aussi un très amusant et très charmant volume de Julien Berr de Turique, **Devant la cheminée, vers à dire** (Ollendorff). Une facilité remarquable, beaucoup de gaîté avec un peu de piment par-ci par-là, en voilà plus qu'il n'en faut pour que ce joli recueil fasse son chemin par le monde — par le monde qui s'amuse surtout.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

La Vie privée d'autrefois, par Alfred Franklin. Sous ce titre, l'érudit écrivain publie aujourd'hui deux monographies des plus curieuses, où il décrit en détail les arts et les métiers, les modes, les mœurs et les usages des Parisiens nos pères, du XIe au XVIIIe siècle, en s'appuyant sur des documents originaux on inédits. Dans le premier volume, il nous parle des repas et de toutes les questions subsidiaires qui se rattachent à cet ordre d'idées. Dans le second, il nous explique comment on devenait patron, c'est-à-dire par quelles phases diverses l'apprenti et l'ouvrier passaient avant de s'établir pour leur propre compte. Rien de plus instructif, et en même temps de plus amusant que cette lecture.

Les d'Orléans au tribunal de l'Histoire, tome II, par Gazeau de Vautibault (Dentu). L'auteur s'est donné pour tâche de rétablir la vérité historique sur la famille d'Orléans, et il le fait avec un souci très respectable des faits, sans se préoccuper du dommage qu'il en peut sortir pour le renom de cette royale fa-

mille. Dans ce second volume intitulé : **Le Régent, — Orléans, — Sainte-Geneviève**, M. Gazeau de Vautibault traite sans ménagement aucun l'ami et le compagnon des débauches du cardinal Dubois et nous donne sur celui-ci de très curieux détails puisés aux sources les plus autorisées.

Le 28e de ligne, par le lieutenant Emile Simond (Mégard, à Rouen). Le lieutenant Simond s'est fait l'historien du régiment qu'il appelle « sa grande famille » ; — il le suit dans ses transformations successives, depuis 1616 où il s'appelait le régiment de Villeroy, jusqu'en 1889. Régiment de Lyonnais (1625-1775), régiment du Maine (1775-1790), c'est en 1791 qu'il est devenu le 28e de ligne, nom sous lequel il prit une part glorieuse à toutes les guerres de l'Empire, notamment aux campagnes d'Italie, de Suisse, d'Espagne, de Portugal, d'Allemagne et de France; puis aux guerres d'Algérie et de Crimée et à la guerre de 1870. Le volume se termine par la situation actuelle du régiment.

Crimée, par Louis Delahaye (Abbeville, Retaux). Ce volume est un hommage posthume rendu par un pieux sentiment à la mémoire de l'auteur. Il renferme une série de petits poèmes animés d'un grand souffle patriotique et consacrés aux glorieuses journées de la campagne criméenne, Alma, Inkermann, Sébastopol, etc.

Sous le Drapeau rouge, par Louis Barron (Savine). C'est l'histoire de la Commune, par un communard. Mais ce communard-là est un homme de talent et de conscience, dont le rôle, dans cette tragique aventure, n'eut rien que d'honorable. Il lui permit en outre, de voir de près les hommes et les choses et il en parle aujourd'hui avec une sincérité parfaite, sans aucun parti pris, sans autre souci que de dire ce qu'il a vu. **Avant la Bataille, Vaincus, Déportés**, telles sont les trois principales divisions de ce volume, qui nous montre la Commune sous ses aspects les plus vivants et les plus saisissants.

Le Général Boulanger, par Ch. Chincholle (Savine). Ch. Chincholle est un des fidèles et des intimes du général Boulanger, et il lui a déjà consacré un nombre incalculable d'articles de tout genre : informations, interviews, etc. Il nous donne aujourd'hui le recueil de ces articles, tous à la gloire de son héros.

Au Soudan français, Souvenirs de guerre et de mission, par le capitaine Etienne Péroz (Calmann Lévy). Ce livre est l'histoire, ou plutôt le journal de voyage, de la mission Péroz, dans le Haut-Sénégal et le Haut-Niger en 1886 et 1887. La conclusion est que, si l'on veut tirer un parti utile de ce pays si mal connu encore et si mal exploité, il faut s'en tenir au programme suivant : assurer la paix et la sécurité, installer une administration à vues larges et point tracassière, créer des voies de communication faciles et nombreuses, provoquer enfin l'initiative des commerçants. L'exécution de ce programme demanderait peu d'hommes et relativement peu d'argent; et s'il était sérieusement et résolument poursuivi, cette colonie naissante pourrait acquérir rapidement une grande importance et rendrait au centuple dans peu d'années l'intérêt des sommes et des peines dépensées pour elle.

Le Congo français. Du Gabon à Brazzaville, par Léon Guiral (Plon et Nourrit). Léon Guiral fut un des premiers compagnons de Brazza. Attaché à la mission scientifique de l'Ogoué et du Congo, il fut un des ouvriers de la première heure de cette grande œuvre, mais il n'eut pas la satisfaction d'en voir le couronnement. Saisi par les fièvres, il succomba sur la terre d'Afrique, ajoutant son nom au glorieux martyrologe de ceux qui sacrifient leur vie à l'extension de notre empire colonial. C'est donc un hommage posthume à sa mémoire, que le récit de ses voyages, publié aujourd'hui par un de ses amis avec gravures et carte.

Les Iles Samoa ou des Navigateurs, par Arthur de Ganniers (Ch. Bayle). Le conflit entre les États-Unis et l'Allemagne à propos des îles Samoa, et la fièvre de l'expansion coloniale qui sévit actuellement avec intensité chez les Allemands, donnent un intérêt d'actualité

très vif à cette étude, écrite par un homme qui possède admirablement la question.

QUESTIONS PIHLOSOPHIQUES, ETC.

Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance, sa vie et sa mort, par RICHARD COPLEY CHRISTIE (Fischbacher). Ce livre, auquel la récente inauguration du monument de Dolet apporte un intérêt tout particulier, ajoute considérablement aux renseignements qu'on possédait déjà sur la vie et les œuvres de l'infortuné philosophe ; il comble plusieurs lacunes importantes des biographies publiées antérieurement et contient une liste des livres imprimés par Dolet beaucoup plus complète que celles que l'on connaissait jusqu'ici. L'auteur ne s'est pas contenté de colliger tous les matériaux, livres, manuscrits, etc., dispersés à la Bibliothèque nationale et ailleurs ; il a poussé la conscience jusqu'à faire plusieurs voyages à Lyon et à Toulouse, afin de résoudre sur place certaines difficultés, vérifier certains renseignements ou s'en procurer de nouveaux. Aussi peut-on dire que c'est l'histoire définitive d'Étienne Dolet que nous avons désormais, grâce à M. Richard Copley Christie.

Nouvelle Méthode d'enseignement de la grammaire française, par GASTON DA COSTA, *3e partie. Cours supérieur. Livre de l'élève* (Librairie des Imprimeries réunies). Cette nouvelle et originale méthode expose les règles de la syntaxe contemporaine, sous la forme d'un résumé méthodique des principes reconnus et suivis par les maitres de notre langue.

Petit Dictionnaire pratique français-allemand (W. Hinrichsen). Très pratique en effet, ce petit dictionnaire, et appelé à rendre de grands service aux voyageurs et aux touristes qui n'ont pas eu le loisir d'étudier à fond la langue allemande.

Plan de Paris et Indicateur des voies et établissements publics, d'après un système nouveau, par D. AÏTOFF (Quantin). L'originalité de ce plan, c'est qu'il permet de voir du premier coup les grandes artères de Paris, les boulevards, les avenues, les rues importantes, et de trouver en même temps avec une grande facilité les moindres passages, impasses, cités, etc.

SCIENCE

Charles Darwin, par HENRY DE VARIGNY (Hachette). C'est la vie et l'œuvre de Charles Darwin, esquissée à grands traits par un écrivain et par un savant qui s'est pénétré de l'esprit de l'illustre penseur par une étude approfondie ; complément indispensable des immenses travaux de Darwin.

La Période glaciaire, par FALSAN (Félix Alcan). Cette phase relativement assez récente de la vie de notre planète, dont on retrouve encore des traces dans les énormes blocs erratiques arrachés au sommet des plus hautes montagnes par les évolutions des glaciers, est exposée avec autant de clarté que de compétence par l'auteur de cette savante étude. Toutes les causes qui ont pu amener ces étranges phénomènes sont discutées et approfondies, et de nombreuses figures facilitent l'intelligence de ces faits restés si longtemps mystérieux.

La Chaleur animale, par CHARLES RICHET (Félix Alcan). Ce livre, qui condense une année d'enseignement à l'École de Paris, résume les principales théories qui se sont succédé sur ce problème fondamental de la physiologie, depuis Lavoisier jusqu'à Claude Bernard, et surtout expose l'état actuel de la question : on y trouvera une foule d'expériences récentes et de faits curieux.

BEAUX-ARTS

Dictionnaire de l'Ameublement et de la Décoration depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, par HENRY HAVARD, tome III (Quantin). Ce n'est pas une notice, ni même un article, mais un volume entier qu'il faudrait pour rendre compte exactement et complètement de cette splendide publication, monument élevé par un homme de goût et de science à l'Ameublement et à la Décoration, ces deux branches considérables de notre art moderne. Le tome III, qui vient de paraître avec une ponctualité qui fait honneur à l'éditeur, va de la lettre I à la lettre O, et ne comprend pas moins de 1 400 monographies, parmi lesquelles il

en est nombre de fort importantes, notamment celle sur l'Imagerie l'Ivoire, le Japon, les Joyaux, les Jardins, les Lambris, la Lampe, la Laque, la Librairie, le Lit, le Lustre, les Malles, les Manufactures, le Marbre, la Marqueterie, les Médailles, la Menuiserie, les Métiers, le Miroir, les Montres, la Moquette, la Mosaïque, les Nappes, l'Orfèvrerie, etc. Il y a profit et plaisir à la fois à lire ces intéressantes monographies, écrites dans une langue vive, colorée, bien française, et à rapprocher l'objet décrit de l'image qui le reproduit, En effet, ce beau volume est illustré de 16 chromotypographies en couleur et or, de 48 planches hors texte et de 888 jolies vignettes insérées dans le texte. Aussi peut-on dire de ce magistral dictionnaire que c'est le Littré de l'Ameublement et de la Décoration, et un Littré illustré.

L'Art en exil, par Georges Rodenbach (Librairie moderne). Roman ou œuvre d'art, c'est surtout une monographie d'âme encadrée dans une ville morte des Flandres et le décor gothique et original du béguinage.

Le Réalisme et le Naturalisme dans la littérature et l'art, par David Sauvageot (Calmann Lévy). Très originale et très suggestive cette étude sur le réalisme et le naturalisme, dont l'auteur recherche l'origine dans l'antiquité païenne et dont il suit le développement au moyen âge et, dans les temps modernes, ainsi que dans les divers pays, en Angleterre avec George Eliot et les préraphaélites, en Russie avec Tolstoï et Dostoïevski, en France avec Proudhon, Courbet et Zola. Après les origines, il expose les doctrines puis les procédés, et enfin les dangers de la nouvelle école. Quant à la conclusion, elle est consolante : il est convaincu que le réalisme et le naturalisme, sans s'en douter, préparent de nouvelles voies à l'idéalisme.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Le 34e et le 35e fascicule du 2e supplément du **Grand Dictionnaire du XIXe siècle**, de Pierre Larousse, viennent de paraître. Nous y remarquons, entre autres articles intéressants, ceux sur la Grande-Bretagne, la Grèce, le Guatemala, la Guyane Française, la Graphologie, les Grèves, Gordon, Jules Grévy, Guillaume Ier et Guillaume II, Haïti, l'Hérédité, Hérodiade, l'Homme, Hartmann, Hervé, Hébrard, Henner, et le commandant Hériot.

La 183e livraison de la **Grande Encyclopédie** (Lamirault) comprend une remarquable et magistrale monographie de M. Camille Dreyfus sur le Budget : impossible d'exposer avec plus de méthode et de clarté le mécanisme, si compliqué en apparence, de notre organisation financière et de faire mieux saisir le sens véritable de ces questions budgétaires qui ont pris dans notre pays depuis quelques années une importance prépondérante.

Le Supplément au nº 20 de la **Revue du cercle militaire** publie des articles excellents, parmi lesquelles la Fortification du champ de bataille; l'opinion de Vauban sur la guerre de course, une chronique militaire et des chroniques scientifique, artistique et littéraire d'un intérêt très vif.

Ad. BADIN.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 24394.

MESSIEURS LES ANGLAIS

SOUVENEZ-VOUS LES PREMIERS

Le voyage annoncé pour les premiers jours de juillet, de l'empereur Guillaume en Angleterre, a donné lieu, depuis un an environ, à de telles négociations qu'il faudrait un volume pour les exposer dans leurs détails. Il m'a paru intéressant, à divers points de vue que je laisse aux lecteurs le soin d'apprécier, — ma mission n'étant pas autre, ainsi que je l'ai abondamment prouvé dans mon récent ouvrage : *le Prince de Bismarck démasqué*, de poursuivre et d'atteindre, partout où je la trouverai engagée, l'action de la diplomatie prussienne, — de communiquer, à la veille du départ de Guillaume II, quelques-uns des documents que j'ai recueillis sur cette importante question de l'état des rapports ayant existé depuis l'avènement de Guillaume II entre les cours de Berlin et de Londres.

Il m'a paru opportun, en outre, de révéler au peuple anglais quelle a été l'attitude de la famille royale d'Angleterre dans les douloureuses circonstances que lui ont fait traverser les souffrances et la mort d'un prince qu'elle aimait et qu'elle honorait, et l'inqualifiable sans-gêne avec lequel le nouvel empereur traitait ces douleurs, insuffisantes pour contenir dans son cœur, même pendant un jour, l'enthousiasme de son ambition enfin satisfaite. Ces souvenirs sont présents, actuellement encore, à l'esprit de la plupart des membres de la famille royale, surtout à l'esprit de la reine qui a doublement souffert de ces épreuves, et comme mère et comme souveraine, et qu'il ne peut dépendre de la visite trop longtemps discutée de son petit-fils de rendre ni moins pénibles ni moins durables.

Les documents que je révèle sur ces incidents donnent la

mesure exacte des impressions réelles ressenties à la cour d'Angleterre, en même temps qu'ils dévoilent l'état politique des hésitations du jeune empereur allemand qui, il faut s'en convaincre, a montré, dès les premiers jours de son élévation au trône, qu'il se faisait une idée exagérée de sa puissance et de son rôle. Guillaume II a été ébloui : il a cru qu'il pouvait tout se permettre et tout obtenir.

Cette impression s'est un peu calmée à la suite de son voyage en Russie et aussi en Autriche, où le prince de Galles évita de se rencontrer avec lui ; et ce ne furent pas les ovations des électeurs de M. Crispi qui purent le consoler de cette infortune; mais depuis ces événements, d'autres désillusions se sont produites qui ont apaisé ces impatiences d'un César insuffisamment instruit, et le voyage de Londres est une première concession qu'il fait à la raison, après avoir considéré jusqu'à ce jour sa visite à la reine Victoria comme une sorte d'humiliation. Guillaume II n'aime pas les Anglais, et il eût été satisfait que sa politique lui permît de flatter de ce côté les sentiments qu'entretient son antipathie. C'est une déception qui sera officiellement constatée dans quelques semaines, lorsque l'empereur d'Allemagne abordera en Angleterre, où il se rencontrera avec le prince de Galles, et aussi avec l'ambassadeur de Sa Majesté britannique en Russie, sir Robert Morier... qui lui sera sans doute présenté.

Les documents qui suivent et que je cite sans commentaires, car je me réserve de les retranscrire dans un des ouvrages que je consacrerai à l'étude de la politique du roi Léopold II, démontrent aussi le rôle que joue ce souverain dans la diplomatie secrète allemande. C'est un point particulier que je tenais à faire remarquer, et qu'il est important de signaler.

1er DOCUMENT

Lettre du roi des Belges au baron Lambermont.

Londres, 30 juin 1888.

J'ai longuement conféré avec Mackinnon et les autres membres de l'Emin-Pacha R. Exp. Tous sont d'accord pour déclarer que dans leur pensée et d'après les renseignements qu'ils ont reçus, aucun accident grave ne peut être arrivé à Stanley. Ils admettent la possibilité de son apparition dans le Soudan; mais ils

ne comprendraient pas, si les premières dépêches se vérifiaient, quels impérieux motifs ont pu amener Stanley à négliger le but qui lui avait été assigné après le secours à porter à Emin. Jeter les bases premières de la nouvelle entreprise de la British E. Afric. C°; fonder, ou mieux, prendre effectivement possession de ces immenses territoires de l'Est, était un but assez grandiose, de l'importance duquel Stanley paraissait pénétré. Il ne reste qu'à attendre.

Je vous demande de faire parvenir à notre consul en Égypte des instructions pour qu'il joigne éventuellement son action à la diplomatie anglaise au Caire, qui a reçu de Salisbury des indications précises concernant les demandes à formuler auprès du gouvernement égyptien au cas où Stanley apparaîtrait dans le Soudan.

Je déjeune demain à Windsor. Ce que j'ai appris jusqu'ici suffit à me démontrer la grande aigreur produite dans le monde politique anglais par l'attitude de l'empereur Guillaume. Galles a eu à Berlin une vive explication avec l'empereur, dont les termes m'ont été répétés; et il faut vraiment que les choses aient été assez loin pour que le prince sortît de la placidité un peu dédaigneuse avec laquelle il envisage généralement la politique. Le silence du discours impérial a mis le comble à l'irritation à Londres. Ils sont pour l'instant très occupés à tâcher d'empêcher le voyage de l'empereur Guillaume à Saint-Pétersbourg, et ils continuent à déclarer que ce n'est qu'invention et ballon d'essai des officieux allemands. Je trouverai vraisemblablement à Bruxelles des lettres de Berlin qui m'édifieront sur ce point important.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la lettre de Kalnoky que vous m'avez envoyée. Cet empressement à manifester sa joie m'inquiète.

J'ai visité de nouveau à Londres la Maison du Peuple. C'est merveilleux comme action, et nous devons créer à Bruxelles quelque chose d'identique. Pas d'esprit de secte : rien que le but de moralité et d'amusement simple réalisé par les Anglais.

Notre steamer est excellent. Voilà Flessingue battu. Je me propose d'en écrire la semaine prochaine à Bismarck qui devra nous rendre le trafic postal complet.

. . . .

2e DOCUMENT

Rapport de Guillaume II à Léopold II.
Mission du roi Léopold à Londres.

Berlin, 15 juillet 1888.

L'empereur a adressé au roi Léopold un long rapport dans lequel il lui explique toutes les circonstances qui concernent la mission dont il l'a chargé à Londres. Il lui révèle la nature des documents que l'on réclame de Berlin et qui revêtent non seulement un caractère confidentiel, mais un caractère absolu de « papiers d'État allemands ». L'empereur rappelle dans ce mémoire un mot qui aurait été prononcé par le général Probyn, qui accompagnait le prince de Galles lors de son dernier voyage à Berlin. Le général aurait dit : « Nous connaissons maintenant la véritable pensée de l'Allemagne, et nous nous en servirons à l'occasion; on recommencera quand il le faudra l'affaire du Luxembourg : nous en avons les moyens »; et d'autres paroles de ce genre qui indiquent, mieux encore que n'ont pu le faire les entretiens très vifs de l'empereur et du prince de Galles, le parti que les Anglais veulent tirer des documents qui sont en leur pouvoir.

L'empereur insiste aussi dans son mémoire au roi Léopold sur ce fait que la reine et le cabinet anglais ne doivent pas tirer parti, contre les véritables sentiments d'amitié qui doivent unir l'Allemagne à l'Angleterre, des passages contenus dans les documents où se trouve développée, par des considérations désobligeantes pour l'Angleterre, la politique de l'Allemagne vis-à-vis de cette nation.

« Il ne faut pas que la reine oublie, remarque l'empereur, que ces documents émanent de hauts fonctionnaires de la chancellerie qui les ont rédigés ; que rien n'indique que ce soit là le résumé de la pensée de l'empereur, ou, en tout cas, le résumé des principes qui dirigent la politique allemande. » L'empereur rappelle ensuite que « peu après la guerre de 1866 le gouvernement du roi à Berlin se trouva mis en possession, à la suite de la découverte des auteurs du vol commis au domicile du représentant de l'Angleterre à Berlin, de documents anglais d'État dans lesquels la politique anglaise était représentée sous les couleurs réelles les plus hostiles au gouvernement prussien; que, plus

tard, alors que l'affaire du Luxembourg était terminée, le gouvernement de Berlin reçut communication d'un travail que lord Loftus avait fait sur la question et sur les meilleurs moyens d'entraver le développement et les résultats des négociations poursuivies en ce moment entre Paris et Berlin au sujet de la cession du Luxembourg à la France ou de la neutralisation de ce pays; que ce travail de lord Loftus avait été communiqué à M. de Moustier; qu'il dénotait l'intention poursuivie par les chefs de la diplomatie anglaise de cette époque de nuire nettement à l'action diplomatique prussienne; et que, cependant, malgré toutes ces circonstances, dans les deux cas prémentionnés, la cour de Berlin s'était empressée de restituer à l'Angleterre des documents furtivement tombés entre ses mains, sans élever, du chef de découvertes nuisibles à sa situation, mais qui ne lui avaient pas été régulièrement communiquées et dont elle ne se serait pas cru autorisée, en droit ni en équité, à faire usage, la moindre réclamation. »

L'empereur Guillaume termine ce point de son mémoire en faisant remarquer au roi Léopold que les documents qui se trouvent en ce moment en Angleterre y sont parvenus, « les uns par des moyens qu'il ne veut pas examiner, les autres par suite d'événements qui ont mis ces documents entre les mains de personnes qui auraient dû mettre leur dignité à considérer ces pièces comme confiées à leur honneur ». L'empereur dit qu'il espère que « la haute loyauté et la sagesse incontestée du roi Léopold feront régler une question qui n'est devenue grave et importante que par le refus qui a été opposé à une restitution qui ne devait pas même être discutée ».

Les autres difficultés dont la solution était également demandée au roi Léopold sont aussi développées dans le mémoire de l'empereur Guillaume, mais en des considérations beaucoup plus courtes. Le premier point est le seul important, et les autres ne sont là, pour ainsi dire, que pour en montrer les conséquences.

3e DOCUMENT

Mission du roi Léopold.

Londres, le 28 juillet 1888.

Le roi Léopold s'est rendu cette semaine *incognito* à Londres. Le roi a vu la reine et le prince de Galles. Sa Majesté avait ac-

cepté une mission officieuse, à la demande de l'empereur Guillaume. Cette mission consistait à servir d'intermédiaire entre l'empereur Guillaume et la famille royale d'Angleterre. Voici comment le roi Léopold l'a définie :

1° Obtenir la restitution de trois documents appartenant à la diplomatie et aux services du grand état-major allemand, et qui se trouvent actuellement en Angleterre ;

2° Adoucir dans l'esprit de la reine l'impression qu'y ont produite les souvenirs des scènes qui ont marqué le dernier voyage du prince de Galles à Berlin, les rapports verbaux de Mackenzie sur les incidents de la maladie de l'empereur Frédéric, et les rapports de l'impératrice Victoria sur sa situation personnelle ;

3° Réclamer de la reine l'interposition de ses bons offices aux fins d'amener un régime acceptable entre l'empereur Guillaume et sa mère ;

4° Faire ressortir aux yeux de la reine les inconvénients qu'il y a à laisser à Berlin l'ambassadeur d'Angleterre actuel, qui ne cesse d'aigrir la situation.

4e DOCUMENT

Deuxième voyage du roi Léopold à Londres.

Bruxelles, le 10 août 1888.

Le roi Léopold se rend lundi prochain en Angleterre. Il y va, non pour proposer, comme on le prétend dans quelques journaux, au cabinet de Saint-James la réunion d'une nouvelle conférence africaine, mais pour continuer à négocier avec la reine d'Angleterre la restitution des papiers d'État, et surtout pour amener un rapprochement décisif entre la famille royale d'Angleterre et l'empereur, entre le gouvernement anglais et celui d'Allemagne.

Le roi Léopold a reçu de nouvelles instances de l'empereur Guillaume et de nouvelles indications pour continuer ses premières démarches. L'empereur le prie en outre de tâcher de décider la reine Victoria à venir en Allemagne, « ce qui lui faciliterait de beaucoup sa première rencontre avec sa grand'mère ».

5e DOCUMENT

Lettre de l'impératrice Frédéric à la reine des Belges.

Londres, le 5 août 1888.

L'impératrice Frédéric a écrit il y a quelques jours à la reine Marie-Henriette qui lui avait offert de prendre avec elle à Ostende ses deux plus jeunes filles. L'impératrice remercie la reine des Belges et, après lui avoir dit qu'elle ne pourrait se séparer de ses enfants en ce moment, elle ajoute, entre autres réflexions, « qu'elle sait les démarches que le roi Léopold fait à Londres auprès de sa mère, à la demande de l'empereur ; qu'elle est décidée à n'intervenir en rien, sachant bien que même son intervention serait inutile ; car tous les personnages et hommes d'État qui ont été en rapport avec sa mère connaissent qu'aucune raison de sentiment ou de famille ne peut avoir d'action sur son esprit quand la raison d'État entre pour quelque chose dans la question traitée ».

6e DOCUMENT

Lettre du prince de Galles au roi Léopold II.

Londres, le 24 octobre 1888.

Le prince de Galles vient d'écrire au roi Léopold qu'il a recueilli quelques souscriptions en Autriche-Hongrie pour le chemin de fer du Congo. L'ambassadeur d'Angleterre à Vienne a été officieusement chargé par le prince de communiquer à Sa Majesté les détails concernant ces souscriptions. Le prince ajoute qu'il a reçu d'un financier extrêmement riche, le colonel North, philanthrope dévoué, une demande d'introduction auprès du roi ; que le colonel North arrivera vers la fin de la semaine à Bruxelles ; qu'il est décidé à mettre une somme importante à la disposition de Sa Majesté pour le chemin de fer du Congo, dont l'œuvre lui paraît mériter les encouragements de sa philanthropie.

Après avoir traité ces questions, le prince de Galles continue :

« Je suis revenu très impressionné de ce que j'ai vu en Autriche au point de vue politique. L'empereur est tellement foncièrement bon et entraîné par Tisza et les autres dans la politique alle-

mande, qu'il accepte que l'empereur Guillaume fasse des admonestations publiques à des hommes dévoués comme le comte Taaffe, aussi dévoué à l'empereur François-Joseph et à son pays que l'était le vieux Metternich.

« Taaffe m'avait prédit, avant et la veille encore de mon départ pour mes chasses de Hongrie, ce qu'il adviendrait pendant le voyage allemand, et que ce voyage serait en réalité un affaiblissement pour la vraie politique autrichienne. C'était la vérité admirablement prévue.

« L'empereur François m'a traité en ami pendant mon voyage; il me tutoyait ostensiblement, chose qu'il n'accorde même pas à son fils héritier; mais il a opposé des refus ou des supplications de ne plus insister sur mes demandes de traiter des questions de politique, me disant qu'il avait son sentiment intime de son devoir de souverain et qu'il possédait la conscience absolue de les remplir.

« Quant à Guillaume, ce que j'ai connu de lui, à mon retour à Vienne, me prouve qu'il a son organisation fort attaquée. Ceux qui ont vu et remarqué de près sa vie sont tous douloureusement affectés pour lui. Il ne possède plus de sommeil, sinon amené par des remèdes, et souffre de maux de tête si grands que tous les deux jours il est obligé de se soulager par la morphine. Il est d'une colère très facile à exciter, et, de la famille impériale, la si affectueuse Stéphanie a seule révélé de l'énergie sur lui.

« En ce qui concerne mes sentiments personnels, je ne pardonnerai pas et n'oublierai pas sans explications les faits qui ont marqué mon voyage funèbre à Berlin, à l'occasion de la mort de Frédéric, ni aussi la dernière injure du *Reichsanzeiger*. Knollys, qui a passé par Berlin, avait été chargé de me dire que l'empereur comptait sur mon séjour à Vienne pour m'y retrouver. J'ai suivi le conseil que la reine m'avait donné avant mon voyage, et je n'ai répondu que par mon départ de Vienne avant l'arrivée impériale. J'ai su depuis que de nouvelles imputations peu gracieuses ont été proférées à l'occasion de Mackenzie. Ce dernier a été maladroit et dépourvu de mesure.

. . . .

7e DOCUMENT

L'affaire Morier. — Une dépêche du comte Herbert de Bismarck.

Berlin, le 4 janvier 1889.

Le comte Herbert de Bismarck a fait demander par le comte d'Alvensleben au cabinet belge de rechercher si dans les minutes des télégrammes dont la copie a été prise en transit en Belgique (transitant d'Allemagne ou de France par la Belgique pour l'Angleterre, ou d'Allemagne en France par la Belgique) pendant la guerre de 1870, il n'en est pas se rapportant aux faits signalés par la *Gazette de Cologne* contre sir R. Morier ou à des faits analogues.

Le comte Herbert dit dans cette note que ces minutes sont conservées au ministère des affaires étrangères de Belgique, et qu'à diverses reprises des recherches y ont déjà été faites à la demande de l'Allemagne. « On y conserve entre autres, dit le comte, tous les télégrammes adressés par les agents anglais qui suivaient les armées belligérantes et qui transitaient par la Belgique. Je crois que sir Robert avait en 1870 un correspondant personnel résidant à Bruxelles qui recevait ses communications et les réexpédiait en France. Ce correspondant était un employé de la *Old Bank*, maison établie alors rue Royale, à Bruxelles. »

Par le même courrier le comte Herbert de Bismarck communique au ministère d'Allemagne en Belgique divers chiffres saisis en 1870 par les agents allemands et pouvant aider, dit-il, « à déchiffrer les télégrammes demeurés jusqu'ici illisibles ».

8e DOCUMENT

Rapport diplomatique adressé par le baron Grindl au prince de Chimay.

Berlin, le 4 janvier 1889.

Le comte de Bismarck m'a fait savoir ce matin que des renseignements étaient demandés au ministère des affaires étrangères de Belgique au sujet de l'incident Morier. La chancellerie désirerait trouver, paraît-il, dans les papiers et télégrammes en transit dont on a pris connaissance en 1870 à Bruxelles, la preuve péremptoire des relations de sir R. Morier avec l'état-major

français ou des agents français établis à cette époque à Bruxelles ou à Londres.

. . . .

La cause secrète de la campagne du chancelier contre sir R. Morier est dans la preuve que s'est procurée le prince de Bismarck des relations épistolaires, hostiles à sa politique, que l'ambassadeur d'Angleterre a eues avec Frédéric III au temps de son séjour à la villa Zirio.

Le chancelier a eu communication — et l'on m'affirme que plusieurs paquets de lettres intimes ont été trouvées à San Remo — de trois ou quatre lettres absolument confidentielles de sir R. Morier à Frédéric-Guillaume, dans lesquelles il lui exprimait son sentiment personnel et ceux qu'il avait recueillis auprès de divers personnages appartenant à la plus haute politique européenne, au sujet d'un projet d'abdication éventuel du prince impérial d'alors en faveur de son fils actuellement régnant, sentiment d'une expression très hostile au prince de Bismarck. D'où la campagne actuelle.

Le principe et la cause de cette guerre au diplomate anglais sont encore tenus cachés. Le chancelier ménage l'impératrice Frédéric, et l'empereur est opposé actuellement à la publication des lettres anglaises de San Remo.

On estime généralement, quant à la phase actuelle de l'incident, que la lettre que sir R. Morier a écrite le 19 décembre, témoigne d'une conscience indignée, mais qu'elle n'est pas l'œuvre d'une diplomate. L'été dernier, le comte Herbert, étant à Londres, y a raconté publiquement, entre autres circonstances chez lady de Grey, qui me l'avait écrit peu après, que le maréchal Bazaine affirmait avoir été instruit des mouvements de l'armée allemande par sir R. Morier. M. de Bismarck pouvait être de bonne foi en parlant de la sorte, et il est évident pour moi que si sir R. Morier avait joint à sa protestation le démenti net et catégorique de M. Bazaine, le secrétaire d'État n'aurait eu d'autre attitude que de se déclarer trompé.

Au lieu de cela, sir Robert parle de l'abominable cynisme qu'il faut pour accuser un ami de feu l'empereur Frédéric d'avoir trahi ce noble prince. C'était mettre le feu aux poudres et donner une forme nouvelle à l'incident ; c'était ensuite placer le comte de Bismarck dans l'impossibilité morale, vis-à-vis du public, de satisfaire aux exigences de sir R. Morier, et l'autoriser à prendre

l'attitude qu'il désirait... Double maladresse que le chancelier, qui dirige toute cette affaire, n'a eu garde de laisser échapper.

Je termine sur cette communication la démonstration que je voulais faire que la visite de l'empereur d'Allemagne en Angleterre est inspirée uniquement par des raisons d'ordre politique. Guillaume II réussira-t-il à se faire pardonner les excès de sa juvénile ambition et à obtenir pour l'Allemagne le secours qu'il a sollicité de l'Italie et qu'il n'estime pas suffisant? C'est un résultat qu'il ne m'appartient pas de découvrir par avance, quoiqu'il soit à présumer que le peuple anglais n'admettrait pas sans protester que le pouvoir royal disposât des destinées de la nation, pour la seule fantaisie de protéger l'unité allemande contre tous les adversaires qu'elle s'est créés. Lord Salisbury n'est pas Crispi, et la couronne d'Angleterre n'a pas besoin d'un protecteur allemand. Ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que, pas plus que son ambassadeur secret le roi Léopold, l'empereur Guillaume n'obtiendra la restitution des documents d'État qu'il a vainement réclamés : il n'en sera même pas question !

Charles DE MAUREL.

LES
CAHIERS CONSERVATEURS
EN 1889[1]

L'ÉMANCIPATION DU TRAVAILLEUR

Il n'est pas un conservateur qui conteste l'existence de ce que l'on est convenu d'appeler la question sociale. Non que la liberté du travail, proclamée par la Révolution française, n'ait résolu cette question dans son principe; mais la liberté ne pouvait pas la résoudre dans des effets n'ayant point eu le temps de se produire.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la France ouvrière pour apercevoir l'effroyable écart qui sépare le capitaliste du travailleur; d'un côté : la force, la richesse; de l'autre : la faiblesse, la misère; l'argent ne circule qu'entre quelques mains; la grande majorité des autres se tend en vain vers lui. Les vrais droits du travailleur sont peut-être proclamés; le paupérisme demeure. D'ailleurs, pour être résolue chez nous dans son principe, la question sociale ne l'est pas partout. L'Autriche, par exemple, n'a pas admis que la liberté du travail en fût le dernier mot. Elle considère le travail comme une fonction (2) dont le citoyen est investi, non comme un labeur auquel il est astreint

(1) Nos lecteurs nous sauront gré, comme par le passé, de publier les études si personnelles et si instructives de M. le marquis de Castellane dont les idées conservatrices sont une affirmation sincère des principes républicains et par cela même ont le droit de cité parmi nous; mais ils découvriront vite que nos opinions sur le socialisme sont en contradiction avec celles de notre éminent collaborateur.

(2) Le prince Aloys de Lichtenstein a formulé ainsi cette prétention à la Chambre des seigneurs de Vienne : « Le travail n'est pas une affaire privée, mais une fonction déléguée par la société à l'un de ses membres... »

par la nature ou par Dieu. Beaucoup de Français ont pris connaissance de cette négation. Il en résulte que la solution proclamée par nos pères apparaît à certains comme fausse et, en tout cas, comme n'étant plus la seule au problème de la misère.

Le parti conservateur se trouve donc à la fois en face d'une solution et d'une protestation : la juste solution de la Révolution, la non moins juste protestation de l'ouvrier. Il a le devoir d'avoir une opinion sur l'une et sur l'autre, de la justifier, puis de la faire triompher.

I

L'Assemblée constituante a affranchi le travail ; elle l'a « individualisé ». Plus de corps de métiers, plus de maîtrises, plus de jurandes. A la place, des citoyens travaillant à leur guise, fixant ou croyant fixer leurs salaires, déterminant les conditions de leur industrie, seuls juges, seuls responsables de leur production, de leur talent, de leur honnêteté!

Ce que la Révolution a aboli, c'est un système tout entier encadrant le travailleur de telle sorte qu'il était alors, à proprement parler, le fonctionnaire rêvé par les socialistes d'État d'aujourd'hui. L'ouvrier tenait, de la délégation de l'État, son droit au travail. Ne travaillait pas qui voulait. Les corporations étaient des associations fermées, autorisées par le roi, moyennant une redevance. Le droit au travail était acheté à deniers comptants. La monarchie commençait par s'enrichir du labeur de l'ouvrier avant que celui-ci eût retiré de ce labeur aucune rémunération. Quand l'on nous parle de l'admirable souci des gouvernants d'antan pour la classe ouvrière, il est difficile de ne pas remarquer qu'un souci basé sur un intérêt est quelque peu égoïste et médiocrement fait pour exciter l'admiration.

« L'ancien régime en un certain sens a été l'époque de l'anarchie industrielle la plus grande » (1). Il y avait dans chaque ville des organisations locales du travail, il n'y avait pas sur le territoire un système embrassant l'ensemble des relations économiques. Les corporations étaient aux travailleurs quelque chose d'analogue à ce que sont aujourd'hui aux consommateurs certaines barrières d'octroi ; l'individu n'y produisait pas plus à sa

(1) *Le Socialisme d'État*, par Claudio Jannet, p. 27.

guise, qu'il ne mange à Paris au prix fixé par les maraîchers de Bougival. Celles-ci étaient libres d'admettre ou d'éconduire les ouvriers!... Le candidat était « ballotté » comme l'est un gentilhomme dans un club. Tant de boules blanches pour un tel qui a la barbe rousse! tant de boules noires pour tel autre qui n'a pas de barbe!... Mais n'allez pas croire que les corporations fussent maîtresses de leur industrie : le conseil de la commune avait le droit de limiter la production... il fallait une autorisation de ce conseil pour modifier les procédés de fabrication. Vous figurez-vous un épicier obligé pour vendre du sucre de se faire admettre dans la corporation des mélassiers, et tenu de fabriquer ses marmelades avec de vrais fruits, au lieu de les fabriquer avec de la pâte à chiffon noyée dans du sirop, comme cela se fait actuellement, procédé très inoffensif pour la santé publique, mais peu conforme à ce que l'on entendait par honnêteté professionnelle! Vous figurez-vous ces corporations fermées d'où les maîtres écartaient les nouveaux venus pour n'admettre que leurs enfants, parents, amis et concitoyens! Quel népotisme!... Quelle tyrannie exercée sur les ouvriers ne partageant les opinions ni religieuses ni politiques des maîtres! Les découvertes nouvelles mises en interdit! Le défaut de concurrence permettant d'élever à volonté les prix!...

Voilà ce que le souffle puissant de la Révolution a balayé! Il a rendu à l'individu sa liberté; il l'a délivré du joug de ses égaux! Depuis lors, tout citoyen choisit sa profession; il en établit le siège dans le lieu qui lui convient; il emploie les procédés de fabrication jugés les plus avantageux pour sa bourse : c'est ce que l'on nomme la liberté du travail.

Quoique la Révolution n'ait que réalisé une réforme imposée par les mœurs, il ne faudrait pas croire qu'aucune pensée politique n'ait présidé à cette réforme. La Révolution y fut conduite par la logique de son principe. Un peuple qui est souverain doit l'être dans toute l'étendue de son domaine. Or, le principe unique de la Révolution, celui qui l'a perdue peut-être mais qui l'a dominée, celui en tous cas qu'elle nous a légué, c'est la souveraineté de l'individu. Souverain, l'individu devait l'être dans son travail, comme il allait l'être dans son vote. L'harmonie du système comportait la liberté du travail au même degré que la liberté d'aller et de venir, de se réunir et d'écrire. « Il n'y a plus de corporation dans l'État, disait Le Chapelier, rapporteur du comité

de constitution le 14 juin 1791 : il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général. Il n'est permis à personne d'inspirer aux citoyens un intérêt intermédiaire, de les séparer de la chose publique par un esprit de corporation (1). »

L'œuvre de la Révolution est une œuvre avant tout d'orgueil. Le motif invoqué en faveur de la liberté du travail n'est pas tant le profit des ouvriers ou l'extension de l'industrie nationale, que la satisfaction donnée à l'amour-propre des citoyens, des plus infimes surtout. Individualisme! C'est le seul mot qui caractérise exactement la « politique ouvrière » des fondateurs de la France moderne.

Quels ont été les résultats de cette politique depuis cent ans? Il y en a eu d'heureux, beaucoup d'heureux; ils sont à garder. D'autres, quelques autres, ont été moins satisfaisants; ils sont à supprimer.

Je classe les résultats heureux sous cette triple rubrique :
Résultats politiques,
Résultats économiques,
Résultats démocratiques.

1° *Résultats politiques.* — L'ouvrier émancipé, désencadré, apprenant sa souveraineté partout, à l'école où l'instituteur la constate historiquement, devant l'urne électorale où son vote est égal à celui de son patron; sur la voie publique où l'affiche, où le journal lui crient chaque matin : « Tu es le maître! » l'ouvrier, est de moins en moins inféodé à l'influence traditionnelle des vieilles familles respectées de son village. Il n'est dominé que par lui seul. C'est le placement de son individu, c'est l'ambition des jouissances qu'il s'adjuge en principe comme un droit, qui inspirent ses révoltes, ses haines, ses enthousiasmes. Isolé, il ne s'en prend plus de sa privation à tel ou tel citoyen dont il sait la richesse; en 1871, durant la Commune, sauf de rares exceptions, il respecte la propriété particulière: il s'en prend à la collectivité, à l'État... Il cesse d'être émeutier pour devenir socialiste... J'affirme que c'est là un immense progrès; l'État pouvant se défendre parce qu'il est le résumé des forces vives de la nation entière, tandis que l'individu n'aurait à opposer que son seul personnage à un autre individu souvent plus fort, toujours plus

(1) Voir la *Gazette nationale* du 15 juin 1791, p. 688.

entreprenant que lui. A un système politique, fût-il détestable, il y a des remèdes; contre le pillage il n'y en a pas (1).

2° *Résultats économiques.* — Les résultats économiques éclatent clairs comme le soleil. Plus d'entraves au travail, plus de bornes à la force humaine... Si ce siècle mérite un jour le nom de siècle de la force, il le devra à cette liberté du travail qui a permis toutes les transformations de la matière, toutes ses adaptations aux besoins physiques de l'Univers... Sans doute l'art a perdu à cette émancipation. On ne travaille plus *pour l'amour de l'art*, l'on travaille pour l'amour de soi. Mais combien le soi humain se trouve mieux de cette décroissance artistique! La production, grâce à la concurrence, se faisant à meilleur marché, le pauvre mange mieux, se vêt à moins de frais, est logé plus sainement: la moyenne de la vie augmente. N'est-ce rien que tout cela? Ou plutôt n'est-ce pas une portion même, si ce n'est la plus grande, de ce que l'on nomme le bonheur? La liberté du travail au début du siècle a défié la nature. La nature n'a pas été tuée, elle a reculé; elle reculera encore.

3° *Résultats démocratiques.* — Les résultats démocratiques ne sont pas tous également bons, mais il y en a d'excellents. Il faut mettre au premier rang l'abolition des réglementations sur l'apprentissage, permettant aux patrons d'annihiler, autant d'années que cela était profitable aux intérêts de leur industrie, les forces d'une foule d'individus. C'étaient les fils du peuple, les délaissés, les sans famille et par conséquent sans protection, qui souffraient le plus de ces entraves La puissance paternelle était remplacée par la puissance patronale; aujourd'hui le père n'est plus exproprié légalement de son autorité. — La liberté intellectuelle de l'homme, elle aussi, est affranchie.., Pour fouiller le bronze ou pour tailler la pierre, l'ouvrier n'est plus tenu de professer les opinions politiques ou religieuses de ses compagnons. Il va à la messe ou au cabaret; il travaille le dimanche ou il ne travaille pas; il se fait enterrer religieusement ou civilement; libre à lui... il s'appartient. Ce sont là d'immenses progrès. Quoi qu'en pensent certains censeurs, cet affranchissement de la conscience,

(1) Voici à titre de documents une des strophes du *Streenwecht Marche*, chanté par les socialistes belges lors de la fameuse procession ouvrière du 15 août 1886 :

Qui peut adoucir le sort du peuple ?
Le suffrage universel.
Qui fera estimer davantage l'esclavage du salaire?
Le suffrage universel.

s'il n'est pas le seul, est du moins le premier des affranchissements.

La liberté du travail, malheureusement, n'a pas produit que des résultats satisfaisants : elle en a produit de pitoyables ; quelques-uns sont en raison inverse du principe même de cette liberté : inconvénients pour l'individu, inconvénients pour l'équilibre social et pour la paix qui en est la conséquence.

1° *Inconvénients pour l'individu.* — En affranchissant le travailleur des liens corporatifs, la Révolution lui a enlevé la protection. Plus de patrons ! Plus de secours obligés ! Plus de tempérament apporté à la production ou à la concurrence ! Le patrimoine des corporations était fort grevé de dettes à cette époque. Au lieu de le restaurer, au lieu surtout de transformer ce patrimoine en une sorte de fonds commun pour l'assistance mutuelle, on l'a supprimé... Chacun pour soi ! Et le travailleur, face à face avec le capitaliste qui comme individu n'a pas toujours une philanthropie à toute épreuve, s'est vu condamné à traîner sa misère, ses bras d'atelier en atelier, privé de l'assistance de son Dieu, auquel il n'était plus tenu de rendre hommage, résigné par destination ou brigand par profession, si la résignation purement humaine ne lui semblait pas suffisante pour braver le sort.

2° *Inconvénients sociaux.* — Mais c'est surtout l'équilibre social qui a été, non pas troublé, mais détruit de fond en comble par l'introduction subite et sans contrepoids de la liberté du travail. Le capital a grandi outre mesure. Il avait la force, cette force s'est décuplée ; elle s'est augmentée de toutes celles émanant du labeur des individus. Eux avaient la faiblesse, ils n'ont fait que changer de maître. Ils n'ont quitté le joug patronal, que pour retomber sous le joug du capital. Isolé, l'ouvrier a pu mettre son travail et les avantages qui en résultent au service d'un maître, il n'a pas pu en tirer un profit personnel. Il s'est toujours heurté à « la première mise » et aussi à la clientèle qui va de préférence au fort, à celui qui a pignon sur rue et éclairage à l'électricité, plutôt qu'au pauvre diable qui peine dans un bouge à la lumière d'une chandelle.

La liberté du travail a de plus en plus concentré les résultats du travail en quelques mains, de sorte que la France, actuellement, présente cet étonnant spectacle de trois ou quatre cents

capitalistes d'un côté, juifs ou chrétiens, détenant, sous une forme ou sous l'autre, sous celle de patrons, sous celle de gros actionnaires ou encore sous celle de sociétés, le revenu, les fruits du labeur de six millions d'individus. C'est le drainage à jet continu. Les ouvriers y jouent le rôle de tuyaux, les capitalistes sont le réceptacle auquel ces tuyaux aboutissent.

Un pareil défaut d'équilibre est monstrueux! Qu'il soit la conséquence de la liberté du travail ou celle d'une émancipation du travailleur non suffisamment épaulée par les mœurs et par les institutions, peu importe. Il existe; cela suffit pour qu'il faille y remédier, pour que ceux qui se disent conservateurs, c'est-à-dire, je pense, tout au moins respectueux du principe de la propriété individuelle, recherchent activement les moyens d'empêcher l'effroyable culbute que ferait notre société le jour où cet équilibre serait rompu définitivement. Sans quoi, que verraient nos fils? Les trois ou quatre cents capitalistes dont j'ai parlé, par suite de ce même principe d'attirance, seraient bientôt réduits à cinq ou six; la France deviendrait la propriété de cinq ou six juifs célèbres, lesquels auraient 32 millions d'esclaves comme les Romains avaient 25 000 clients. Puis, un jour, le peuple furieux, guidé par un chef entreprenant, monterait à l'assaut des comptoirs de ces cinq ou six juifs, brûlerait leurs châteaux, lutterait contre leurs soldats, hacherait leurs personnages, s'installerait, pour boire et pour manger jusqu'à ce qu'il en crève, sur les ruines fumantes de leurs richesses! Voilà ce qui serait; voilà ce qu'il faut empêcher!

II

Fidèle à mon point de vue particulier, c'est-à-dire à celui de conservateur, j'examinerai les moyens préconisés pour amener la cessation de cet état social intolérable sous ces rubriques :

Ce que les conservateurs ne peuvent pas faire;

Ce que les conservateurs peuvent et doivent faire.

Ce que les conservateurs ne peuvent pas faire, est résumé dans ces neuf mots : *Tout ce qui attenterait à la liberté du travail.*

Quelque atteinte que ce soit, portée à cette liberté, est une

entreprise sur le citoyen, le travail étant la propriété naturelle par excellence, plus naturelle que toute autre, puisque l'homme la porte en lui, l'étend ou la borne à son gré. J'ajoute que ce genre d'atteinte entreprend également contre les propriétés de tout le monde, puisque la réglementation du travail, qui est la contre-partie de sa liberté, aboutit, qu'on le veuille ou non, à imposer au propriétaire des conditions de salaire ou d'exploitation et dénature par là le rendement de la propriété.

On emploie indifféremment le mot socialisme pour désigner l'ensemble des mesures dont les anarchistes, les radicaux de gouvernement et certains catholiques attendent l'amélioration du sort de l'ouvrier. Quoique très différentes, ces mesures ont le même but et portent le même nom. Il y a en France actuellement, pour ne parler que de la France, un socialisme tout court, un socialisme d'État et un socialisme chrétien. Force est d'adopter le mot et de lui donner le sens que l'opinion lui attribue. Je vais tâcher de montrer que des politiques conservateurs et avisés ne doivent pas plus s'enrôler sous la bannière de l'un que sous la bannière des autres.

Les socialistes tout court ne sont la plupart du temps que des hommes de désordre. Qu'ils s'intitulent blanquistes, eudistes, anarchistes et autres... istes, au fond de leurs revendications, il y a le pillage, le partage des propriétés nationales ou privées, la cessation du travail, la mainmise sur la liberté d'autrui. Ils descendent en droite ligne des incendiaires de 1871. — Le mot « communard » est le seul qui leur convient.

Le 18 juin 1887, le citoyen Allemane, conseiller municipal de Paris, s'élève furieusement dans le *Prolétaire* contre un groupe d'ouvriers cherchant le moyen de devenir propriétaires... Son dernier mot est celui-ci : *Tous locataires, personne propriétaire.*

Qu'ils aient recours à la légalité ou à l'émeute, la conclusion du vrai socialiste aboutit toujours à la tyrannie et au partage. Dans son jargon imagé, le paysan appelle les socialistes des partageux ; le paysan les juge ce qu'ils sont.

En face de ces socialistes tout court, qui en France ne sont qu'un petit nombre, mais un petit nombre très audacieux, il en est d'autres qui, à l'abri du même nom, ont la prétention de ré-

soudre à l'amiable le problème de la misère. Ils ont un point d'appui, l'État. Joignant le but au moyen dans une même qualification, ils s'intitulent socialistes d'État, et aussi socialistes d'État chrétien. Les premiers ont pour chefs presque tous les radicaux de gouvernement, depuis M. Jules Ferry jusqu'au général Cluseret, tandis qu'à la tête des autres marche surtout M. le comte Albert de Mun.

Leurs doctrines économiques, les devoirs et les intrusions dans le domaine privé du citoyen, qu'ils prescrivent à l'État, se ressemblent sur tant de points qu'il est presque inutile de les distinguer dans les critiques que l'on en fait.

Qu'il me suffise de faire remarquer que la distinction capitale, et presque la seule, entre les deux socialismes d'État, consiste en ce que l'un attend de l'État laïque et sécularisé les lois que l'autre attend d'un État chrétien et ayant une religion officielle.

Tous deux sont des « socialismes doctrinaires »; c'est sous ce nom qu'il convient de les désigner.

Ils ont pour point de départ commun : le mépris de la liberté du travail proclamée par la Révolution! Non seulement leurs disciples ne veulent pas que le travailleur soit libre de son vice ou de sa vertu, de sa misère ou de sa richesse; ils entendent encore que ledit travailleur soit soumis à l'État, lequel s'intitule le juge de son bien-être, de son bonheur, et, s'il est chrétien, de son salut dans l'autre monde.

Les uns et les autres font passer la propriété collective bien avant la propriété privée. Ils investissent l'État, déclaré Dieu par les radicaux, bras de Dieu par les socialistes chrétiens, d'une mission, d'un arbitrage, conséquence normale de la toute-puissance qu'ils lui attribuent. Que cette atteinte à mon bien propre, à la façon dont je l'acquiers, soit le fruit d'un État laïque ou d'un État chrétien, elle n'en reste pas moins une atteinte, et celui qui la prescrit est un destructeur au lieu d'être un conservateur.

Cette étude ne comporte pas l'historique du socialisme d'État; je dois pourtant en indiquer la filiation. On peut dire de lui qu'il nous revient; c'est un émigré qui a passé un siècle en Allemagne. Lorsque Louis XIV eût dit : « L'État c'est moi », le socialisme d'État était né. Le grand Frédéric, s'inspirant de ce prétendu axiome, donna dans les préambules de ses édits réformateurs toutes les formules du socialisme d'État :

§ I. — L'Etat répond de la nourriture et de l'entretien des ci-

toyens qui ne peuvent se les procurer eux-mêmes, et qui ne peuvent l'obtenir de ceux qui y sont tenus par la loi.

§ II. — A ceux qui ne peuvent travailler, on assignera des travaux en rapport avec leurs forces et leurs habitudes (1).

M. de Bismarck, qui s'est approprié les idées du premier grand roi de Prusse, n'eut garde d'oublier celle-là. Dès 1872 se fonde au congrès d'Eisenach, sous ses auspices, la première école de socialisme doctrinaire, le Social Politiker. En 1879 le chancelier donne un corps à la doctrine. Son socialisme repose sur la triple assurance de l'ouvrier par l'État : 1° contre les accidents; 2° contre les maladies; 3° contre l'invalidité et la vieillesse. Le travailleur n'est pas libre de s'y soustraire. Par une retenue imputée sur son salaire, il contribue de concert avec l'État à l'alimentation du capital destiné à la faire fonctionner.

L'Autriche s'embarqua vite dans la voie ouverte par M. de Bismarck. En 1883 et 1884, deux lois, l'une en Cisleithanie (15 mars), l'autre en Hongrie (21 mai), ont rétabli la corporation obligatoire pour les patrons et ouvriers de la petite industrie. L'autorité administrative (art. 107), c'est-à-dire l'État, intervient de plein droit dans les procès qu'entraîne la délimitation des métiers. La loi du 8 mars 1885 a réglementé le travail industriel, la durée des pauses, le travail de nuit (2).

La France enfin, le pays inventeur de la liberté du travail, n'a pas résisté, elle non plus, à se renier... Qui l'y a conviée?... M. Jules Ferry. C'est lui qui, ministre de l'instruction publique, a eu le triste courage de poser dans notre pays la formule allemande du socialisme d'État. « Il faut, a-t-il dit, que l'État *qui est le riche,* qui est le savant et qui a le loisir, prenne en main les nobles causes que le travail... fait nécessairement perdre de vue à la masse de la société (3)... »

Le Parlement, il faut le reconnaître, ne s'est pas facilement engagé à la suite de son ancien chef. Dans les lois qu'il a votées, lois qui assurent à l'ouvrier une indemnité en cas d'accident, lois sur la réglementation du travail de nuit dans les ateliers, il s'est montré beaucoup plus *anti-capitaliste* que socialiste d'État. L'État n'a rien pris à sa charge; le patron a été quelque peu malmené... Le conseil municipal de Paris a bien plutôt cherché à imposer

(1) *Preussisches Allgemeine Landrecht*, publiée en 1794 par Frédéric-Guillaume II.
(2) *Le Socialisme d'État*, par Claudio Jannet, p. 61.
(3) Discours à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne le 31 mars 1884.

des conditions de salaire et d'heures de travail aux entrepreneurs des travaux de la ville, c'est-à-dire aux détenteurs de capitaux, qu'à subventionner directement sur les fonds municipaux les ouvriers qu'il emploie.

Le socialisme d'État pourtant a ses porte-voix. Et ce que je constate avec regret, c'est qu'on les trouve surtout parmi des catholiques. Tandis que le député Cluseret, ancien membre de la Commune, propose de prélever sur le Trésor, c'est-à-dire sur le fonds commun, une pension fixe pour tous les paysans âgés, M. de Mun conviait, le 29 janvier 1889, la France à se mettre à la tête d'une législation internationale du travail. La raison qu'il en donnait, « c'est que le marché du travail a cessé d'être un marché national pour devenir le marché du monde (1) ». Or, qu'est-ce que cela veut dire, si ce n'est qu'il faut faire intervenir les États du monde entier syndiqués pour limiter la production, pour modérer ou augmenter à leur volonté le travail de chacun. Il suffit de mettre au pluriel le mot *socialisme d'États,* au lieu de le laisser au singulier, pour avoir la formule exacte du système. Je ne connais pas de moyen plus sûr de détériorer, de tuer peut-être la propriété individuelle ; c'est le contraire même du « conservatisme ». Ceux qui prêchent une telle politique, quel que soit le motif qui les inspire, philanthropie ou christianisme, sont plus qu'ils ne le croient atteints de « révolutionnarisme ».

Quelles sont les mesures proposées par ces législateurs du socialisme et qu'aucun conservateur, fils de la Révolution française, ne saurait accepter? Elles peuvent être groupées sous cinq rubriques :

1° L'État instituant un régime corporatif *obligatoire*.

2° L'État autorisant la création de syndicats industriels, en vue de limiter la production.

3° L'État fixant le prix minimum du salaire et le maximum des heures de travail.

4° L'État instituant la triple assurance obligatoire.

5° L'État moralisateur.

(1) Discours sur la réglementation du travail des enfants, des filles mineures, etc. (Chambre des députés.)

I. — L'ÉTAT INSTITUANT UN RÉGIME CORPORATIF OBLIGATOIRE

En décembre 1884, le Reichstag allemand a voté la proposition Ackermann, d'après laquelle le droit d'avoir des apprentis est réservé aux artisans faisant partie des corporations libres reconnues par la loi (*Innungen*).

Le 1er mars 1887, ce même Reichstag adopta une motion de MM. Hitze et Haberland, subordonnant le droit d'exercer des métiers à un examen de capacité professionnelle passé devant une commission spéciale de chaque corporation dans un district.

L'abbé Flitze, un des plus ardents socialistes chrétiens d'outre-Rhin, propose gravement le rétablissement des anciens ordres de l'État (*Stœnde*) et d'encadrer dans des corporations artisans et boutiquiers (1).

Les Autrichiens ne se sont pas contentés de vœux platoniques ; ils ont bel et bien rétabli déjà la corporation obligatoire (2) pour les ouvriers et les patrons de la petite industrie. Peu s'en faut que dans l'examen d'une législation pour l'établissement des corporations régionales, qu'ils sont en train d'élaborer, ils n'en reviennent à subordonner l'ouverture d'une usine à l'autorisation administrative... La question des concessions par l'État est posée. On se demande dans quel sens elle sera résolue. Certains conservateurs vont jusqu'à réclamer le rétablissement des lois qui empêchaient les ouvriers de changer de domicile et qui donnaient à la commune le droit de s'opposer au mariage des prolétaires (3).

En France, la corporation obligatoire n'a pas encore, que je sache, été ouvertement prônée par les socialistes doctrinaires. Socialistes d'État, socialistes chrétiens proclament également leur horreur de toute contrainte. M. de Mun a soin de vanter, en même temps que le principe de la corporation ouverte, celui de la libre concurrence en dehors d'elle (4). Mais à côté de ces déclarations apparaissent certains symptômes dénotant que ce que le raisonnement condamne, le tempérament le ferait accepter.

(1) *Die Quintessenz der socialenfrage et Kapital und Arbeit* (Paderborn, 1880).
(2) Lois du 15 mars 1883, 21 mai 1884.
(3) *Le Socialisme d'État et la réforme sociale,* par Claudio Jannet, p. 58.
(4) *Le Régime du travail.* (*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*, p. 79.)

A Lyon, le syndicat ouvrier l'Union des tisseurs et similaires, demande sans vergogne l'établissement d'une marque municipale de fabrique *obligatoire*, comme un moyen de détruire l'industrie des campagnes... Plus de travail individuel, le travail collectif seulement (1).

A Paris, les socialistes chrétiens proclament « qu'un enseignement professionnel sérieux et chrétien, *constaté par des examens et des certificats*, peut seul restituer à l'ouvrier sa dignité en même temps que son patrimoine (2) ». Aux baccalauréats ès lettres et ès sciences, on joindrait le baccalauréat industriel. On ne dit pas quels seraient les examinateurs!

Voilà bien quelques mesures qui, si elles ne l'affirment pas, contournent terriblement le principe de la corporation obligatoire !

Or quels ont été les résultats donnés récemment par la contrainte corporative là où cette contrainte est exercée?

En Autriche, depuis les lois de 1883 et de 1884, l'État passe son temps à trancher les débats qui s'élèvent entre bouchers et charcutiers, pâtissiers et boulangers. « L'esprit de monopole et de réglementation dans ce qu'il avait de plus oppressif à la fin de l'ancien régime s'est relevé maintes fois (3). »

A Linz, la corporation des peintres en bâtiments fait un procès à un marchand dont le garçon avait badigeonné la devanture du magasin. A Salzbourg, les concierges ne pourront bientôt plus raccommoder les souliers dans leur loge; la corporation des cordonniers s'y oppose, etc., etc.

Supposez la corporation obligatoire rétablie en France sous une forme ou sous l'autre (apprentissage professionnel, examen et certificat de capacité, marque obligatoire municipale, travail obligatoire dans l'atelier, etc., je vois bien l'anarchie, les protestations, les procès qui s'ensuivront. Où seront les avantages pour le public et pour l'ouvrier? Croit-on qu'il suffira que le marchand de vin, avant d'ouvrir son échoppe, justifie par un examen de ses connaissances en chimie, pour que nous ne buvions plus de vin frelaté? Croit-on qu'un ouvrier tailleur s'estimera plus heureux de gagner 5 francs par jour dans la boutique d'un patron, que d'en gagner 10 dans sa mansarde, si telle est la rémunération de son travail individuel? Le niveau général du

(1) *Le Socialisme d'État*, par CLAUDIO JANNET, p. 358.
(2) *Le Régime du travail.* (*Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*, p. 77.)
(3) *Le Socialisme d'État*, par CLAUDIO JANNET, p. 61.

salaire s'élèvera-t-il? Pas davantage. C'est la demande qui fait le salaire; il est infiniment rare que ce soit la volonté de l'usinier. Il y aura un grand nombre de mécontents de plus, et pas mal d'ouvriers à l'aise en moins. — Et quand un père de famille ne pourra faire entrer son fils en apprentissage que sous certaines conditions d'études religieuses, de catéchisme suivis, je vois bien quelle sera sa rage ou son hypocrisie; je ne distingue pas en quoi son sort, celui de sa famille, seront améliorés. — Utopie que tout cela! Contraindre un ouvrier français, c'est en faire un révolté! A chaque peuple son tempérament; le nôtre se soumet à la privation, il ne se soumet pas à la contrainte.

II. — L'ÉTAT AUTORISANT LA CRÉATION DE SYNDICATS INDUSTRIELS EN VUE DE LIMITER LA PRODUCTION

Une des causes, sinon de la misère, du moins de l'arrêt du mouvement ascensionnel des salaires, est la surproduction. — Les machines ont remplacé l'individu. Accumulatrices par essence, elles ont produit plus que celui-ci ne produisait avec ses bras; la navigation à vapeur, les voies ferrées, dans toutes les parties du monde, ont exporté leurs produits; les relations entre travailleurs et consommateurs sont profondément troublées; jusqu'ici l'intermédiaire seul a profité de cette interversion; il achète à bon marché, il continue à vendre cher. Tant que l'ouvrier n'achètera pas à meilleur compte, la surproduction sera l'ennemie de son travail, de son salaire, par conséquent aussi de son bien-être. Quand l'ouvrier paiera un franc ce qui actuellement lui en coûte deux, la surproduction sera l'agent de sa félicité.

Quelle est la conclusion? C'est que l'intermédiaire est l'ennemi de l'ouvrier et non le producteur. L'État protecteur du faible, de ceux que M. Laroche-Joubert appelait le plus grand nombre, doit s'opposer à toute manœuvre ayant pour but d'empêcher ce plus grand nombre de profiter des bas prix obtenus par la libre concurrence.

C'est pourquoi le syndicat industriel, qui travaille à limiter la production, ne saurait être toléré par un État vraiment conservateur. De pareils syndicats sont incompatibles avec trois libertés que des Français ont le droit de considérer comme ac-

quises, sans lesquelles il n'y a aucune sécurité pour le propriétaire : la liberté du travail, la liberté commerciale, la liberté du consommateur. La production limitée par des industriels syndiqués équivaut à la mainmise de ces mêmes industriels sur le marché intérieur. Du coup ils fixent à leur guise le nombre d'heures du travail dans les usines, le prix du salaire, etc. Cette production limitée se combinant avec une liberté commerciale absolue n'aurait pas sans doute les mêmes inconvénients. Les charbonnages d'État en Allemagne auraient beau se syndiquer, si la houille anglaise parvenait sur le marché allemand à 5 francs de moins par tonne, la houille allemande baisserait de 5 francs (1). Mais quel est l'État qui, pour vivre, peut se passer de droits de douane? Les droits de douane sont donc, quoi qu'on fasse, des droits protecteurs de l'industrie; et si cette industrie est syndiquée, qui peut nier que la liberté du travailleur, que son salaire, que les cordons de la bourse de la ménagère seront entre les mains des patrons, c'est-à-dire du très petit nombre, de l'exception?

Ce qui est moins tolérable encore que le syndicat industriel national, c'est le syndicat industriel international. Sous prétexte de limiter la production, celui-là devient vite accapareur; il pratique l'exploitation la plus immorale de toutes, celle du pauvre par le riche. Le capital employé à de pareilles malpropretés est par le fait même haïssable. De quel droit quelques individus se permettent-ils de capter les sources de la richesse humaine? Essayez de retenir un ruisseau sur votre propriété, la loi française intervient et vous rappelle que l'eau du ciel ou de la terre appartient à tout le monde. Et la loi trouverait bon que cinq ou six messieurs, plus âpres au gain, plus forts en capitaux que les autres, missent un cadenas à l'entrée de toutes les mines et se croisassent tranquillement les bras jusqu'à ce que les pauvres diables qui ont besoin d'étain pour étamer leur casserole, de cuivre pour établir des robinets, que sais-je encore? consentent à payer le cuivre et l'étain au prix que ces cinq ou six messieurs auraient fixé!

Les socialistes doctrinaires qui attendent tout de l'État, lui assignent la mission de limiter la production dans les diverses

(1) L'État prussien possède et exploite trois grands charbonnages dans la Haute-Silésie. Ces charbonnages en 1887 se sont syndiqués avec les charbonnages des particuliers et se sont concertés pour la fixation du tonnage à extraire, ainsi que pour le prix de vente du charbon.

industries du globe. Suivant eux, il faut réglementer le travail d'une façon uniforme, par une sorte de concordat international. Les socialistes d'État allemands, les premiers, ont déclaré que « le but à atteindre était la production déterminée, suivant un plan général (1) ».

En mars 1887, un membre du Reichstag a demandé que les corporations industrielles, organisées pour l'assurance contre les accidents, fussent investies par la loi du pouvoir de limiter la production de chaque atelier et de fixer les prix.

Dès 1873, les industriels, devançant les théoriciens, avaient formé les *Kartelle*, syndicats temporaires, destinés à limiter la production et à dominer le marché. Le gouvernement les a encouragés. Les raffineurs de sucre, les fabricants de papier, les brasseurs, les maîtres de forges de Silésie, y ont adhéré!

En 1885, les catholiques bavarois, réunis chez le prince de Lœwenstein, ont émis l'avis qu'« une entente internationale était absolument nécessaire pour la réglementation des questions ouvrières (2) ».

En France, les raffineurs de sucre sont syndiqués depuis longtemps sous le nom de *consortium*. Ils prétendent limiter souverainement la fabrication des sucres raffinés, et ils la limitent. Les raffineurs de Marseille, ayant refusé de se soumettre aux volontés du syndicat, sont mis en quarantaine; mais tandis que le sucre raffiné vaut à Marseille 95 francs, l'ouvrier le paye à Paris 100 et 101 francs (3).

Les compagnies d'assurances sur la vie et contre l'incendie se sont, elles aussi, en 1881, syndiquées en vue d'adopter des tarifs *uniformes*. C'est l'assuré, c'est-à-dire l'individu, vous, moi, le paysan, l'ouvrier, qui sommes les dindons de cette petite farce coopérative.

De ces syndicats limitatifs de la production, régulateurs des cours de vente, aux syndicats internationaux, il n'y a qu'un pas. Les premiers, depuis que la loi du 21 mars 1884 a autorisé les syndicats professionnels *à se concerter pour défendre leurs intérêts industriels,* ont la légalité pour eux. Les seconds ne sont pas encore autorisés par un texte; les socialistes d'État français réclament pour eux l'investiture légale.

(1) N° du *Staats socialist,* par le Dr Ad. Wagner, 1877.
(2) *Association catholique* du 15 février 1889, p. 217.
(3) Séance du 23 mars 1886. Discours de M. Lacour-Grandmaison.

Le 29 janvier 1889, M. de Mun a convié le gouvernement de la République à poursuivre une législation internationale, de concert avec la Suisse. « Je suis sûr, a-t-il dit, que le gouvernement français sera saisi de la question; j'espère qu'il lui fera bon accueil (1). »

Or que veut dire ce mot de législation internationale du travail, si ce n'est limitation de la production, unification des salaires, des heures de labeur, des jours et des heures de repos? Et vous ne voyez pas, imprudents, que du jour où vous aurez nivelé le salaire et enrégimenté le travailleur, vous serez conduits par une pente fatale à niveler la propriété et à la distribuer par parts égales à votre armée?... Chaque Français pourra manger un brouet de Spartiate. Que la France sera donc grande ainsi! Sous les auspices de vos lois, combien l'art sera honoré! combien sa terre classique émanera de dévouements et d'enthousiasmes!... En revanche, vous aurez réalisé la grande œuvre résumée ainsi par le citoyen Allemane : « Tous locataires, personne propriétaire! » Ce serait votre déboire comme conservateurs, votre remords comme Français.

III. — L'ÉTAT FIXANT LE MINIMUM DU SALAIRE ET LE MAXIMUM DES HEURES DE TRAVAIL

Les socialistes doctrinaires attendent de l'État bien d'autres services. Le plus grand, c'est la garantie pour l'ouvrier d'un salaire minimum. Ce salaire, ce n'est pas l'État qui le paiera, c'est le patron contraint par l'État. Pour être philanthropique, l'idée n'en est pas moins anti-conservatrice. Que la morale exige du patron d'accorder à l'ouvrier le salaire nécessaire, cela n'est contesté par qui que ce soit; mais c'est à la condition que l'affaire donne un bénéfice net. Sinon, le salaire minimum devient la ruine forcée du patron... Il faut en outre que l'ouvrier, qui en profite, ait la plénitude de sa force physique; sans quoi il bénéficie d'une inégalité. Ces deux exceptions, qu'aucun socialiste allemand ou français ne parviendra à renier ni théoriquement ni pratiquement, détruisent le principe même du salaire minimum et l'effet qu'en attendent les utopistes qui le réclament. Une fois mis en œuvre par la volonté du législateur, quels seraient les résultats? La disparition immédiate d'une foule de petites industries qui

(1) Voir le *Journal Officiel* du 30 janvier 1889.

végètent, mais qui contribuent à maintenir en activité les travailleurs; l'élimination des ateliers de tous les ouvriers âgés, mal portants, et sans entrain. Qui nourrirait ces ouvriers? L'assistance publique! De telle sorte que la mesure aurait pour conséquences certaines : 1° la ruine de la petite industrie ; 2° la diminution de la grande ; 3° des charges énormes imposées au budget! Tout cela fait-il donc partie de ce que l'on nomme la politique conservatrice?

Le socialisme chrétien en France a conçu l'établissement du salaire minimum par l'État sous une forme nouvelle : le pouvoir pourrait exiger des nouveaux industriels, qui n'ont pas encore constitué dans leur usine de patrimoine corporatif, l'avance d'un capital de cautionnement destiné à garantir les ouvriers contre une brusque cessation de travail (1).

Belle et noble idée à laquelle il ne manque, pour être mise en œuvre, qu'une base! L'exigence même de la loi rendrait impossible la naissance d'une foule de petites industries qui font la fierté et le bonheur de ceux qui les fondent. Comment un chef menuisier, qui dans un bourg a cinq ou six aides à sa solde, s'y prendra-t-il pour constituer ce capital de cautionnement, alors qu'actuellement il a tant de peine à s'acquitter le samedi des salaires de la semaine? Combien de patrons, en expectative, qui se verront obligés de demeurer mercenaires! Pareille philanthropie aurait pour effet d'enlever l'indépendance et quelquefois l'aisance aux uns pour ne pas les rendre aux autres. Les socialistes chrétiens contribueraient à faire quelques révoltés de plus! Et cette paix sociale, qui, quoi qu'on dise, est moins troublée en France que dans les pays où l'État est juge des contrats entre individus, serait pénétrée par de nouveaux ferments de discorde. Liberté! liberté! A cette partie de l'œuvre de la Révolution, qui donc a le droit de toucher sans devenir aussitôt, et à son insu peut-être, un fauteur de désordre?

L'État réellement conservateur n'a pas davantage le droit ou la possibilité de déterminer le nombre d'heures consacré au travail dans les usines. Je parle du travail qu'accepte volontairement un citoyen majeur, et non de celui qu'un père ou qu'un mari imposeraient à un enfant ou à une femme qui sont leurs

(1) *Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. — Conseil des études*, p. 92.

pupilles. La liberté du salaire a pour contrepoids la libre disposition de soi.

Les socialistes doctrinaires pensent différemment. La Suisse, le Massachussetts, ont limité la journée de travail. Le gouvernement provisoire, le 2 mars 1848, l'avait réduite à dix heures à Paris, à onze heures en province (1). Le conseil municipal de la Seine, en avril 1888, a édicté un règlement pour les adjudications de la ville où la journée est limitée à neuf heures. M. de Mun et les socialistes chrétiens exigent que les heures de travail soient fixées pour chaque industrie par le corps professionnel lui-même (2). Ils remplacent la contrainte de l'État par celle de la corporation; mais c'est toujours la liberté individuelle qui paye.

Le grand argument allégué en faveur de la limitation légale de la journée, c'est que cette limitation donnerait du travail aux ouvriers non employés. Il n'en est pas de plus captieux. Pouvez-vous croire sans rire qu'un patron aura la faculté de payer à des ouvriers travaillant huit heures par jour le même salaire qu'à des ouvriers travaillant dix heures? Si ce patron n'augmente pas le nombre de ses ouvriers, sa production sera diminuée d'un cinquième ; s'il ouvre les portes de son usine à un cinquième de travailleurs en sus, son bénéfice se transformera en perte sèche. — Et le travail à la tâche au dehors de l'usine, si cher à tant d'ouvriers; le travail de la femme dans la mansarde, ourlant des torchons, tricotant des bas auprès de ses petits, le limiterez-vous aussi? Il le faudra bien, pour être juste ! Et voilà la paix sociale que vous rêvez!... Cette paix-là, c'est la révolte de chaque instant; c'est l'homme, c'est l'enfant arrêtés, dans leur élan, dans leur bonne volonté, dans leur liberté.

Plus sages que les théoriciens du socialisme d'État, les ouvriers ont manifesté à plusieurs reprises leur éloignement pour cette contrainte nouvelle. En 1886, la Commission supérieure du travail dans le département de la Seine l'a constaté dans une enquête publique. « Ils ne comprennent pas que l'on s'attaque aux ouvriers les plus rangés, pour permettre à de faux ouvriers de prendre la place des vrais travailleurs. Les faux ouvriers n'ont jamais voulu faire leurs journées; c'est une utopie de supposer qu'ils changeront (3). » C'est la voix du bon sens même qui parle

(1) L'Assemblée constituante, le 9 septembre 1848, maintint le principe du décret.

(2) Chambre des députés. Séance du 11 juin 1888.

(3) Rapport de M. Malapert au nom de la Commission supérieure du travail dans le département de la Seine (1886).

ainsi. L'ouvrier parisien a donné aux socialistes d'État une petite leçon de « conservatisme » dont tous les conservateurs sauront, il faut l'espérer, faire leur profit.

IV. — L'ÉTAT INSTITUANT LA TRIPLE ASSURANCE OBLIGATOIRE

La triple assurance de l'ouvrier par l'État : 1° contre les accidents ; 2° contre la maladie ; 3° contre la vieillesse ou l'impotence, est, de toutes les doctrines du socialisme d'État, celle qui est la plus chère à ses inventeurs.

L'idée mère de cette triple assurance, c'est que l'État doit un dédommagement fixe à tous ceux qui mettent au service de la collectivité leurs bras et leur vie par le travail. Mais comme les caisses de l'État ne sont pas des réservoirs d'or inépuisables, c'est l'ouvrier lui-même qui les alimente par une retenue sur son salaire, et l'universalité des citoyens par les impôts de consommation qu'ils payent.

Ce que vaut cette idée au point de vue de la pacification sociale et des intérêts conservateurs, le voici :

1° Elle diminue l'épargne privée (1) ; 2° elle pousse à la décadence les institutions de prévoyance libres ; 3° elle charge le budget national ; 4° elle n'assure et ne peut assurer à l'ouvrier, par sa vastitude même, qu'un secours absolument insuffisant.

Le principe est noble, dit-on. Qui le conteste? Mais que me fait toute sa noblesse, à moi, ouvrier, s'il me prend 20 francs sur 100 francs que je gagne, pour me donner à 70 ans une pension de 147 fr. 60 (2), alors que telle ou telle compagnie ne me retient que 6 fr. 33 sur ces mêmes 100 francs, et m'assure 250 francs de pension de retraite (3)?

L'assurance obligatoire par l'État, c'est la suppression de la philanthropie individuelle, laquelle porte chez nous le beau nom de charité. Du moment que l'État paye, l'usinier n'a plus de devoirs à remplir vis-à-vis de ses ouvriers. Plus de participation

(1) La retenue sur le salaire est évaluée à 20 p. 100 environ. Voir CLAUDIO JANNET, *le Socialisme d'État*, p. 258.

(2) *Le Socialisme d'État*, par CLAUDIO JANNET (509). « La pension de retraite faite à l'ouvrier allemand par le nouveau projet de loi allemand est de 147 fr. 60.

(3) *Ibid.*, p. 258. « Les compagnies de chemins de fer en France versent les deux tiers du fonds d'alimentation des pensions de retraites... »

aux bénéfices, plus de subventions aux sociétés de secours mutuels, plus de crèches, plus d'écoles pour les enfants de l'usine. L'usinier pour soi, l'État pour tous! Pareille déchristianisation ne peut aboutir qu'au développement de l'envie, qu'à la rivalité entre capitaliste et prolétaire. C'est du conservatisme à rebours; c'est la société mise en pâture à bref délai; car, après tout, les morceaux en sont bons. Entre bien des motifs, nul n'interdit plus formellement aux conservateurs de s'avancer dans la voie ouverte par M. de Bismarck.

C'est de cet homme que nous vient l'idée de la triple assurance obligatoire par l'État... Il en est l'inventeur, le vulgarisateur.

Le 15 *juin* 1883, il a tenté d'obliger tous les ouvriers à s'assurer contre les risques de la maladie en s'affiliant à une caisse de secours officielle. — Le Reichstag a proclamé le principe de l'assurance obligatoire, mais il a laissé à l'ouvrier le choix entre les caisses officielles et les caisses libres, dites caisses de fabrique. Les caisses libres, malgré les efforts du gouvernement, ont eu jusqu'ici toutes les préférences de l'ouvrier allemand.

Le 6 *juillet* 1884, il a tenté d'obliger tous les ouvriers de l'industrie manufacturière ne gagnant pas plus de 2460 francs à faire partie de corporations spéciales comprenant des professions semblables et s'étendant soit à tout l'empire, soit à des régions déterminées... Ces corporations devaient syndiquer leurs membres, prélever une cotisation sur les salaires et constituer ainsi un fonds de roulement que l'État aurait doublé en vue d'indemniser les ouvriers victimes d'accidents. Le centre a fait rejeter la contribution de l'État... L'assurance a été imposée exclusivement aux patrons. Toutefois, au cas où un patron serait impuissant à remplir les engagements résultant pour lui des accidents, l'État les prend à sa charge. Celui-ci n'est plus l'assureur direct; il est le garant de l'assureur.

En juin 1888 enfin, il a fait adopter par le Bundesrath une loi qui a reçu cette année même la sanction du Reichstag. Cette loi organise la retraite universelle consentie par l'État à partir de 70 ans à tout ouvrier ou ouvrière ne gagnant pas plus de 2460 francs par an, soit à 14 millions de travailleurs. Nul ne peut s'y soustraire. Le travailleur, quel qu'il soit, est obligé de contribuer par un abandon de son salaire à la constitution du capital de roulement. Les charges sont supportées par l'ouvrier, par le patron, et

par l'État. Chacun verse annuellement à la caisse d'assurance 22 fr. 15 par tête. A 70 ans, l'assuré, s'il a trente ans d'affiliation, jouit d'une rente de 147 fr. 60 ou de 98 fr. 40 suivant son sexe. De plus, l'État se charge de la cotisation personnelle de l'ouvrier, pour le temps où celui-ci, devenu soldat, est retenu sous les drapeaux.

Telle est la filiation de la triple assurance obligatoire. Ce que seront ses résultats sociaux le jour où elle battra son plein, il est facile de le prévoir :

1° L'assurance obligatoire entraîne pour l'État la nécessité de suivre 12 millions d'individus pas à pas, livret par livret, d'une usine dans l'autre. Le fonctionnarisme allemand a de beaux jours en perspective!

2° Le budget de l'empire s'accroîtra de 195 millions de francs (chiffre officiel) pour la seule participation de l'État au service de 12 millions de retraités.

3° Les retraités, avec leurs 147 fr. 60, ou leurs 98 fr. 40 de pension, seront pires que des pauvres, de véritables misérables ; mais comme l'État aura tué toute initiative privée, il ne se trouvera plus aucune institution autour d'eux pour les tirer de leur misère.

Les effets statistiques de la mise en œuvre des deux premières lois, où il n'est tenu aucun compte du contrôle individuel de l'ouvrier, permettent d'entrevoir ce que vaudra une intervention plus absolue de l'État dans la gestion des affaires du travailleur. Depuis l'assurance obligatoire contre la maladie, la durée moyenne des maladies, de 16 jours (en 1884), a passé à 20 jours (en 1886). Depuis l'assurance obligatoire contre les accidents, les cas d'incapacité totale se sont élevés de 18,8 à 54,7 pour 100 000 ouvriers; ceux d'incapacité partielle ont passé de 67 à 117, etc. (1).

Moins décidés que M. de Bismarck, ballottés entre des traditions et des innovations contraires au tempérament national, les socialistes d'État français ont témoigné, dans la question de la triple assurance, d'une grande indécision. Les systèmes qu'ils ont préconisés se rapprochent davantage du socialisme tout court, c'est-à-dire du pillage, que d'un socialisme doctrinal. C'est ainsi

(1) Voir le *Socialisme d'État*, par CLAUDIO JANNET, p. 273.

qu'ils ont transformé l'assurance de l'ouvrier contre l'accident, en un impôt à la charge du seul patron, sans modération, ne faisant pas même exception pour les cas fortuits; n'hésitant pas, le cas échéant, à ruiner le chef d'atelier, et déchargeant ce jour-là l'État de prendre la suite de ses responsabilités. Si, dans une lecture subséquente, Chambre et Sénat ne reviennent pas sur ces iniquités, on peut dire qu'en fait l'État aura ouvert en France la tranchée contre le capital.

La loi sur les mines, votée en mars 1888, a été un essai de la triple assurance obligatoire supportée par les ouvriers et par les concessionnaires, l'un et l'autre payant 5 p. 100 du salaire, assurance fonctionnant par les soins de l'État. A 50 ans, chaque ouvrier mineur aura droit à une pension de 354 francs, réversible par moitié sur sa veuve, payée par la caisse nationale des retraites. Cette loi n'est qu'un début; plusieurs députés ont déclaré au cours de la discussion qu'ils entendaient étendre la triple assurance obligatoire à tous les ouvriers de la grande industrie. On peut donc dire que l'idée est dans l'air; elle y germe. Une fois éclose, on sait ce qu'elle produira; l'Allemagne le montre.

Nos socialistes chrétiens français n'ont pas sur ce point complètement emboîté le pas derrière nos socialistes d'État... Ils ont réclamé l'obligation de l'assurance, mais ils désirent en soustraire l'administration à l'État et la confier à des caisses corporatives. Ils réclament pour ces caisses la personnalité civile et le droit de recevoir dons et legs.

L'idée est de soustraire les fonds à la mainmise de l'État; elle est fort louable, assurément; mais l'État, chargé de contrôler l'abonnement de l'ouvrier, admettra-t-il jamais qu'il y ait un placement plus sûr que celui fait en fonds publics?...

Par le seul fait qu'elle sera légalement obligatoire, la triple assurance deviendra vite la chose de l'État et comportera tous les inconvénients financiers, sociaux et anti-conservateurs que j'ai signalés. C'est dans la liberté, c'est-à-dire dans l'initiative de l'ouvrier et dans le patronage volontaire, qu'est la solution de la triple assurance. L'humanité prise en particulier vaut, quoi qu'on dise, tout autant et même mieux que l'humanité prise en général, syndiquée et désintéressée de son entourage immédiat.

V. — L'ÉTAT MORALISATEUR

Je touche ici à un remède déclaré infaillible par certains socialistes d'État, remède dont il est d'autant plus difficile de les désillusionner qu'il semble émaner des enseignements sinon précis, du moins probables d'une religion qui, à juste titre, leur est chère. L'État, suivant les socialistes chrétiens, doit avoir une loi morale; il contraint le citoyen à s'y soumettre; il lui impose le repos du dimanche; il se l'impose à lui-même; il empêche la femme de fréquenter l'atelier la nuit... etc.

Si je procédais à une discussion académique, nul doute que je ne décrivisse l'âge d'or des peuples avec un État s'inspirant de la loi divine et des individus s'excitant les uns les autres à obéir à cette loi. Mais nous sommes en France; les conservateurs auxquels je m'adresse y sont aussi, et non dans la vieille France chrétienne, mais dans la jeune France sécularisée, celle qui, en 1789, a proclamé l'athéisme libre et la morale indépendante. Elle est ainsi faite, cette France; et, sauf pour les aveugles, il est clair qu'elle ne renoncera jamais à l'émancipation intellectuelle et religieuse qu'elle s'est octroyée alors. Or, dans un État où la morale est indépendante, investir l'État d'une contrainte moralisatrice, c'est en faire tôt ou tard un persécuteur. Gouverné aujourd'hui par des catholiques, il imposera aux libres penseurs la loi du dimanche; gouverné demain par des apôtres de la libre pensée, il imposera aux catholiques la loi du lundi. Tantôt il empêchera la prostitution, tantôt il la réglementera. Qui dit morale indépendante, dit liberté pour chacun d'entendre la morale à sa façon. Politiquement, le domaine de la morale ne peut plus être borné que par le préjudice causé par l'immoralité de l'un à la moralité de l'autre. L'État constate ce préjudice sous les noms de crimes ou de délits; son rôle ne s'étend pas au delà.

En revanche, au nom à cette même indépendance d'esprit et de morale, l'État modéré, l'État de la Révolution française, doit aux citoyens le respect absolu, non seulement de ses croyances, mais de ses pratiques religieuses.

Quelle est la conclusion?

C'est que l'État est tenu, et ceux qui contrôlent sa mission doivent l'y contraindre, à rendre possibles toutes les pratiques de morale dont les socialistes chrétiens voudraient lui faire une obligation légale.

Partant de ce principe que la grande majorité des Français est catholique, il doit aux citoyens dans les administrations publiques, dans ses chemins de fer, dans l'armée, dans les travaux qu'il exécute, la liberté dominicale ; il ne peut pas en imposer l'exercice aux ouvriers et aux patrons qui volontairement entendent s'y soustraire. Vous figurez-vous les gardes champêtres allant le dimanche arracher les laboureurs au timon de leur charrue ? En 1874, nos cinq grandes compagnies réclamèrent la fermeture des gares à la petite vitesse le dimanche. Le ministre des travaux publics refusa ; il commit une iniquité. M. Keller et d'autres socialistes d'État chrétien demandent que l'État assure *par la loi* l'observation du dimanche à tout âge et dans toutes les conditions (1). Ils font acte de contre-révolution ; par conséquent ils ne sont pas des conservateurs, ils sont des destructeurs de l'État moderne sécularisé.

Le pape Léon XIII n'a pas contredit à cette doctrine lorsque, s'adressant aux socialistes chrétiens, il leur a dit : « Quand la « moralité, la dignité humaine, la vie domestique de l'ouvrier « sont menacés ou compromis, les pouvoirs publics, en intervenant comme il convient et *dans une juste mesure*, feront œuvre « de salut social (2).

La juste mesure dans un État sécularisé, c'est précisément la liberté voulue et obtenue de l'État. Et c'est là un des motifs les plus puissants pour que l'Église catholique soit définitivement affranchie de la protection de l'État. Tout se tient dans une société : à un État sécularisé il faut une morale religieuse s'exprimant librement dans toute son ampleur, prenant le citoyen pour juge de ses avantages et de sa vérité ! Il faut que les apôtres y parlent en toute sécurité, en toute liberté : et les apôtres ne naissent que dans les milieux non protégés. Dans l'État moderne, moralement anonyme, il faut de grands entraîneurs. Je ne doute pas que nous les voyons avant peu ; ce sera la revanche de la morale chrétienne et le bienfait inattendu de la morale indépendante.

Ce que j'ai dit du repos dominical, je le dis de la protection de la femme. Quoi qu'aient pensé les députés radicaux ou chrétiens quand il s'est agi de réglementer le travail de nuit des

(1) *Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. — Régime du travail*, p. 86.

(2) Discours au pèlerinage des ouvriers français conduit pour l'Œuvre des cercles le 16 octobre 1887.

femmes dans les manufactures (1), l'État n'est ni le juge ni l'introducteur de la dignité, de la paix, de la prospérité au foyer domestique (2). Les femmes ont des maris; si elles n'en ont pas, arrivées à 21 ans, elles ont le même droit que l'homme de disposer d'elles-mêmes.

L'État moralisateur dans la société soustraite à toute hiérarchie, individualisée, déchristianisée, qu'a faite la Révolution, me fait l'effet d'Arlequin dont l'habit change de couleur toutes les fois qu'il fait un mouvement. Donner à un pareil État une telle mission, c'est l'autoriser à la laïcisation à outrance, à la guerre à la religion ou au billet de confession, suivant que le pouvoir passe des mains des uns dans celles des autres. Qui se dit conservateur, qui veut en mériter le nom, ne peut pourtant pas édifier volontairement une pareille machine de tyrannie.

Le socialisme d'État répond à l'État Hégélien, à cet État qui *est à lui-même son propre but,* ou encore à la monarchie absolue, qui se confond avec lui. M. de Bismarck est conséquent lorsqu'il veut acclimater cette doctrine dans son empire despotique. A un État démocratique comme l'État français, où l'individu travaille pour lui et non pour la collectivité, seule la coopération libre peut apporter un remède à la misère.

Marquis DE CASTELLANE.

(*A suivre.*)

(1) Loi de janvier 1889.
(2) Séance du 29 janvier. — Discours de M. de Mun.

LES
VAINQUEURS DE DENAIN

PREMIÈRE PARTIE

I

Denain n'est ni une bataille proprement dite ni une victoire, c'est un événement, événement inattendu, triomphant, immense, donnant à un combat, presque une surprise, un coup de main, les proportions de Rocroy et de Fontenoy; c'est un météore redonnant de l'éclat au soleil du grand roi à son couchant. Denain a, en France, la popularité de Bouvines et d'Austerlitz. Elle impose aux écrivains qui en parlent une exactitude scrupuleuse. Ces réflexions naissaient dans mon esprit à la lecture du beau livre de M. le marquis de Vogüé, *Villars diplomate*. Le talent, la noble impartialité de l'écrivain, ses sentiments généreux, tout ajoutait à mon regret de ne pas trouver mon nom parmi ceux des vainqueurs de Denain.

M. de Vogüé me répondra que Henri Martin et que Laurentie commettent le même oubli. Je lui ferai observer que dans une histoire générale l'écrivain a des licences qui lui sont défendues dans un travail spécial. A défaut des historiens, le moindre Larousse, Moreri ou Michaud, aurait appris à M. le marquis de Vogüé que Charles-Guy de Valori, lieutenant général des armées du roi, grand-croix de Saint-Louis, ingénieur en chef, commandant en chef les ingénieurs des armées de Flandre et du Rhin, n'avait pas quitté Villars pendant la journée de Denain; que ce grand guerrier avait assisté à trente-six sièges et conduit les travaux d'attaque de neuf places fortes de premier ordre.

Un devoir de piété familiale me commande de réparer cet oubli d'un noble écrivain. Je n'ai pas à épouser les querelles ou les méchancetés de Saint-Simon. MM. de Vogüé sont d'excellents gentilshommes. Il est constant que l'un d'eux ambassadeur et l'autre académicien ont depuis vingt ans donné à leur nom une notoriété avec laquelle il faut compter.

Si, en outre, on veut bien observer que *Villars diplomate* a été publié dans une revue importante, on comprendra le pourquoi de cet écrit, le devoir qui m'était imposé. Si j'écrivais la vie de la reine Jeanne, de Charles VI ou simplement de mon trisaïeul maternel, le dernier maréchal de Montmorency, le lecteur pourrait y voir une entreprise de gloriole en l'honneur des alliances de ma famille. Ici, j'écris une page d'histoire militaire et je la dédie au corps du génie militaire.

Les vainqueurs de Denain s'appellent : Louis XIV, Villars et le génie militaire. Le troisième facteur de la grandeur de la France s'est appelé d'abord Vauban. Mais, dans le Nord, et à la fin du règne, après la mort de son maître immortel, ce troisième facteur est Charles-Guy de Valori (1). C'est ce que je vais démontrer, pièces en mains.

II

Un mot sur le génie militaire, puisque mon héros a eu l'honneur de lui appartenir. Les hauts faits de Pierre Navarre inaugurent pour ainsi dire l'histoire de notre génie militaire, Navarre sert d'abord l'Espagne. Le cardinal Ximenez lui confie l'expédition d'Afrique. Il bat les Anglais, enlève Oran, bloque Alger. Rappelé en Italie, il fait devant Bologne un nouvel essai de mines qu'il a inventées. Navarre commande l'infanterie à Ravenne contre Gaston de Foix. Gaston est tué, Navarre est prisonnier, l'Espagne refuse de payer sa rançon. François Ier paie sa rançon au comte de Longueville, Navarre devient Français. D'ingénieur, il se fait marin. Il commande les galères de France, bloque et enserre Gênes de si près que la ville eût été prise si l'armée de terre eût secondé l'escadre. Il redevient ingénieur, assiège et

(1) Valori s'écrit tantôt avec un *i*, tantôt avec un *y*. Depuis cent ans il s'écrit avec un *i*. Du reste les Montmorency, depuis le même temps, ont substitué l'*i* à l'*y*. La véritable terminaison du nom de Valori devrait être l'*ÿ*, l'*i* long des Italiens qui, altéré, est devenu l'*y*. C'est ainsi que dans les chartes de Toscane, de Provence, d'Anjou, mon nom s'écrit *Valory*.

mine Alexandrie, s'empare d'Aquila, de Malfi et meurt devant Naples. Le gouverneur de Naples lui élève un tombeau à côté de celui de Lautrec.

Aux sièges de Rhodes et à celui de Marseille le bailli de Martinangue et Miradet se montrèrent les dignes successeurs de Navarre.

Sous Henri II et les derniers Valois les ingénieurs se multiplient. La fortification, comme tous les arts, florissait sous les Médicis. C'est Michel-Ange qui fortifie Florence, Catherine de Médicis en attire quelques-uns. Campi se distingue au siège de Rouen. Bellarmat, Bephano, Castrilio d'Urbin et Chelogio, fortifient Brouage. Brantôme qualifie Hieronimo Marini de « grand ingénieur ». Il commande aux sièges de Perpignan et de Saint-Dizier, son frère Camille périt à la défense de Metz en secondant le duc de Guise. De Serré, Jonquières et le célèbre Adam de Craponne marchent sur leurs traces. Adam de Craponne fertilise la Provence par des travaux d'arrosage. Il rêve, avant Riquet, le canal du Languedoc.

Henri IV prouve, au siège de Cahors, que comme Louis XIV son petit-fils, il a le génie des sièges.

Pendant les trop courtes années de son règne, il fit mettre en état les fortifications du royaume. Ses règlements sur l'administration des forteresses sont admirables. On y retrouve une partie des règles suivies encore de nos jours. Sully le secondait, ces deux grands hommes n'en formant qu'un. Sully conduisit, en personne, les sièges de Dreux, de la Fère, d'Amiens, de Montmélian. Érard de Bar-le-Duc et Châtillon rivalisaient de talent et de courage sous les yeux de Sully. On voit souvent Érard et Châtillon, admis dans le conseil, discuter, en présence de Henri IV et de Sully, les projets des sièges et des fortifications. Leurs sentiments sont parfois opposés; mais leurs dévouements se rencontrent toujours. Le fils unique d'Érard fut tué au champ d'honneur. Châtillon survécut dans les talents militaires de son fils. C'est sous Henri IV aussi que Villars, parent ou non du vainqueur de Denain, exécuta une belle défense de Rouen.

Le chevalier de Ville conduit sous les yeux du roi et de Richelieu les travaux du siège d'Hedin. Il jouit d'une grande popularité, les poètes lui adressent des vers. Le comte de Pagan commence à quatorze ans sa carrière militaire; d'une valeur impétueuse, il plie son courage à la méthode. Il perd un

œil devant Montauban; mais avec l'autre il conduit le siège de Montpellier et contribue à la paix de la Rochelle. A Suse, il reconnut un sentier impraticable dans les Hautes-Alpes; par là il pourra tourner l'ennemi : « Qui m'aime me suive, dit-il, voici le nom de la gloire ». Il roule sur l'ennemi avec les rochers et ses compagnons, les attaque et les taille en pièces. C'est appuyé sur son bras que Louis XIII voulut avoir un entretien avec le duc de Savoie : « C'est! dit-il au duc, l'homme le mieux fait et le plus adroit, le plus vaillant, de mon royaume. »

Pagan était des ducs de Terranova, d'une branche naturalisée en France sous Henri II.

Au lit de mort, Louis XIV lui envoya son premier médecin, Émile de Rochtorels.

Enfin Louis XIV apparaît, il crée ou perfectionne toutes nos institutions militaires. Il agrandit ses États par la guerre et les fortifie pendant la paix. Il enlève aux ennemis leurs forteresses et il en bâtit de nouvelles. Il creuse des ports et des canaux et ouvre à la fois toutes les sources de la prospérité publique. C'est alors que le corps des ingénieurs s'accroît, s'organise et prend son rang parmi les corps de l'armée. Son histoire, est dès lors, l'histoire même de la France militaire.

Clerville, Choisi, Lappara, Valori, Dupuy-Vauban, se couvrent de gloire. Vauban devient une des plus pures illustrations de la France.

Dix lignes de Voltaire et de Saint-Simon honoreront plus la mémoire de Vauban que dix volumes que je consacrerais à sa mémoire :

C'est le premier des ingénieurs et le meilleur des citoyens, dit Voltaire; un Romain qu'il semblait que le siècle de Louis XIV eût dérobé aux plus heureux temps de la république.

Saint-Simon, tellement avare de louanges qu'il voudrait rattraper celles que la vérité lui laisse échapper, s'exprime ainsi sur le grand homme :

Vauban, le plus honnête de son siècle, le plus vrai, le plus modeste, avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce; il n'était rien moins. Jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant; mais respectueux sans nulle politesse et le plus ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur lui et donnait tout aux autres.

III

Louis aimait les sièges et conduisit les attaques de plusieurs en personne.

A Maëstricht, il présida lui-même au tracé des lignes. Jusqu'à son arrivée, les officiers généraux, de jour à la tranchée, en changeaient à leur gré la conduite ; le roi détermine leurs fonctions : ils commanderont les troupes, protégeront les travailleurs et repousseront les sorties ; mais le travail ne sera dirigé que par une seule tête. Vauban le conduit et ne reçoit d'ordres que du roi. C'est Louis XIV qui arrête le plan du siège, en suit tous les détails, et prononce lui-même sur toutes les difficultés. Vauban répondit à la confiance du monarque. On ne faisait auparavant qu'une seule parallèle, et on y plaçait, sous le nom de batterie royale, une ou deux lignes de bouches à feu, destinées à foudroyer la ville et les ouvrages.

On allait, dit Louis XIV (1), vers la place quasi en bataille, avec de grandes lignes parallèles qui étaient larges et spacieuses.

De sorte que par le moyen des banquettes qu'il y avait, on pouvait marcher aux ennemis avec un grand front. Le gouverneur et les officiers qui étaient dedans n'avaient rien vu de semblable.

J'ai fait, dit ailleurs Louis XIV (2), ce qu'on n'avait pas vu à ceux que j'avais faits auparavant. J'avais tous les jours trois cents grenadiers dans la tranchée à la tête du travail.

Plus on étudiera le règne de Louis XIV, plus on étudiera le roi et surtout l'homme, plus on demeurera confondu de l'un et de l'autre. L'avenir est le lointain pour les hauteurs morales : plus on s'éloignera du grand siècle mieux on apercevra au plus haut sommet de nos gloires nationales la figure de Louis. Le génie de la France et de la royauté s'est incarné dans un seul homme. Louis a tellement le secret des hommes et des événements qu'on dirait qu'il en a eu la divination. Il a su tellement s'assimiler les grands hommes de son règne qu'on dirait qu'il les a créés. Il eut souvent, dit Voltaire, plus d'esprit à lui tout seul que la France tout entière. Et par le fait, la terre et la mer sont peuplées

(1) *Mémoires originaux de Louis XIV*, écrits de sa main et recueillis par le maréchal de Noailles. 3 vol. in-folio ; manuscrits de la Bibliothèque nationale.

(2) *Mémoires de Louis XIV*. Journée du siège de Maëstricht, par Vauban. Ms. — Dépôt des fortifications.

de pierres précieuses, il leur faut un rayon de lumière; Louis a été ce royal lapidaire. Ébloui un jour par les joyaux réunis par lui dans l'écrin de la France, il s'est écrié avec la plus légitime fierté : *Nec pluribus impar*. Et c'est alors qu'il a donné son nom au plus grand règne de l'histoire, à cette épopée sans rivale, où la France, victorieuse sur terre et sur mer, abaissait les Pyrénées pour laisser passer le fils de ses rois, s'agrandissait des Flandres, de Strasbourg et de l'Alsace, donnait le jour à Bossuet et à Fénelon, à Racine et à Corneille, à Boileau et à Molière, à Condé et à Turenne, à Duquesne et à Tourville, créait ses ports, ses routes, ses fortifications, bâtissait Versailles et achevait le Louvre et, malgré les revers inhérents à toutes les grandeurs de ce monde, arrêtait l'étranger à Denain, le battait par ses capitaines et l'héroïsme de son roi et clôturait par la victoire cet âge éblouissant qui fait pâlir ceux de Périclès, d'Auguste et de Léon X.

Mes lecteurs me sauront gré de citer le passage des *Mémoires de Louis XIV* relatif à cette devise. Voici l'explication superbe qu'en donne le grand roi (1).

Ce fut là que je commençai à prendre celle que j'ai toujours gardée depuis, et que vous voyez en tant de lieux. Je crus que sans s'arrêter à quelque chose de particulier et de moindre, elle devait en quelque sorte représenter les devoirs d'un prince, et m'exciter éternellemennt moi-même à les remplir. On choisit pour corps le soleil, qui, dans les règles de l'art, est le plus noble de tous, et qui, par la qualité l'unique, par l'éclat qui l'environne, par la lumière qu'il communique aux autres astres qui lui composent comme une espèce de cour, par le partage égal et juste qu'il fait de cette même lumière à tous les divers climats du monde, par le bien qu'il fait en tous lieux, produisant sans cesse de tous côtés la vie, la joie et l'action, par un mouvement sans relâche, où il paraît néanmoins toujours tranquille, par cette course constante et invariable, dont il ne s'écarte et ne se détourne jamais, est assurément la plus vive et la plus belle image d'un grand monarque.

J'ai dit que Louis XIV avait le don de divination.

Comme politique, en acceptant le testament de Charles II, ne dirait-on pas qu'il a prévu que de tous les trônes des Bourbons il en resterait un seul debout en 1889 : celui d'Espagne?

Comme chef militaire, en concevant l'idée d'une triple ligne de forteresses, en confiant à Vauban cette vaste entreprise, ne présageait-il pas que c'était le génie militaire qui devait un jour sauver la France?

(1) *Mémoires de Louis XIV*, t. II, p. 571, 572. Didier, 1860.

Sans cette triple enceinte de forteresses qui a permis aux Vendôme, aux Boufflers, aux Villars de combattre à l'ombre de nos forteresses, la France peut-être aurait cessé d'exister. Les ingénieurs et les chevaliers de Saint Louis ont sauvé la monarchie. Notre humble opinion était partagée par Napoléon.

Mais il est temps, j'imagine, de faire entrer en scène mon héros.

IV

Charles-Guy de Valori naquit au château de La Chaire le 14 septembre 1655. On ne s'attend pas, je suppose, à ce que j'écrive ici l'histoire de sa famille. Mais puisqu'il s'agit d'un soldat, disons que, depuis l'arrivée de ses aïeux en France en 1350 jusqu'à nos jours, soixante-deux officiers de son nom sont morts au champ de bataille, que quatorze d'entre eux ont été officiers généraux; qu'en cent cinquante ans, ils ont compté trente-sept chevaliers de Saint-Louis dont deux grands-croix et quatre commandeurs (1).

Charles-Guy de Valori, d'abord capitaine aux régiments de Champagne et de Navarre, puis ingénieur, assiste à tous les sièges de Flandre et de Hainaut jusqu'à la paix de Nimègue. A cette époque, il est nommé directeur des fortifications de la Lys et de l'Escaut, chevalier de Saint-Louis et brigadier des armées du roi.

Bientôt des jours mauvais succédèrent aux jours glorieux. L'Europe comme toujours se coalisa contre la France. Nous fûmes seuls comme nous le sommes aujourd'hui : c'est là notre gloire et notre suprême espérance.

Oudenarde était la seule position qui restât aux alliés sur l'Escaut. Le plan était de recouvrer toute la Flandre. On avait passé la Dender. Marlborough s'était établi sur l'autre rive. Un conseil de guerre s'assembla. De graves discussions éclatèrent entre le duc de Bourgogne et Vendôme. Il n'en était pas de même dans le camp ennemi.

Comme à Hochstedt, dit Henri Martin, la plus parfaite union régnait entre les deux grands généraux ennemis, tandis que la confusion et la discorde régnaient dans les conseils de l'armée française.

Le duc de Bourgogne et Vendôme commirent tous deux

(1) *Histoire de l'Ordre militaire de Saint-Louis*, A. Mazas et Théodore Anne. Paris, 1861. Didot et Dentu, 3 vol. grand in-8°. T. I, pp. 181, 258, 288, 293, 374, 429, 433, 435, 582, 583; t. II, pp. 15, 252, 257, 352, 424; t. III, pp. 16, 43, 90, 208, 271.

deux fautes impardonnables. Après avoir perdu la ligne de la Dender, Vendôme s'opiniâtra à ne pas bouger dans la journée du 10 juillet à Gaverin; et cela méchamment, déloyalement, par dépit. L'ennemi put tout à son aise déboucher à Oudenarde. La seconde faute fut commise par le duc de Bourgogne, il refusa de renouveler le combat le lendemain, Vendôme insulta le duc de Bourgogne :

« Vous le voulez tous, il faut se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il, en regardant le duc de Bourgogne, il y a bien longtemps, monseigneur, que vous en avez envie. »

Mot terrible et injuste, dit H. Martin, car le courage du prince n'était pas contestable.

Le duc de Bourgogne eut assez d'empire sur lui-même pour ne pas éclater; rare exemple de patience chrétienne.

V

Lille fut menacée. Boufflers se jeta dans la place. La défense en fut confiée à Valori. Vauban, en mourant, l'avait désigné à Louis XIV. Il y fut admirable. Lille montra le patriotisme de Strasbourg. Dix-huit cents jeunes gens et deux mille bourgeois s'enrôlèrent.

Pour sauver Lille, les généraux français ne s'entendirent pas mieux qu'à Oudenarde. Berwick offrit d'attaquer les lignes d'Eugène, tandis que Bourgogne et Vendôme feraient face à Marlborough. Vendôme préféra la jonction des deux armées. Berwick, dit H. Martin, ne voulant pas subir la suprématie de Vendôme, s'attacha comme simple particulier au duc de Bourgogne. Cette rivalité entre le bâtard des Stuarts et le bâtard de Bourbon n'est-elle pas plaisante ?

On passa sa vie à faire des processions, à exécuter des contremarches et à en référer au roi.

Le sort de Lille était fixé. La défense fut incomparable, mais malheureusement le duc de Bourgogne, immobile à Gand, laissait le prince Eugène faire tranquillement les apprêts du siège de Lille, tandis que la terreur était dans le royaume.

Alors arriva un courrier de Versailles qui ordonnait au duc de Bourgogne de s'avancer au secours de Lille. Mais au sujet de cette marche même les avis des généraux étaient partagés : Vendôme donnait des conseils qu'on n'écoutait pas. L'indécision était à son comble. On crut que Chamillard, le successeur incapable

du grand Louvois, raviverait l'autorité et la confiance. Il accourut, l'armée arriva en présence des lignes d'Eugène.

Elle était, dit le grand historien Laurentie, de huit mille hommes et pouvait accabler les assiégeants. C'était l'avis de Vendôme, ce ne fut pas celui de Chamillard. Elle pouvait même envelopper les assiégeants de lignes plus vastes qui les auraient investis à leur tour. C'est ce qui fut tenté un moment. Déjà ils manquaient de munitions; mais le comte de Lamothe se fit battre en voulant arrêter un convoi qui leur arrivait. Alors on prit l'étonnant parti de s'éloigner.

Boufflers capitula à la fin d'octobre; mais la citadelle où il s'enferma avec Valori ne se rendit qu'en décembre, sur l'ordre formel de Louis XIV qui cette fois-là n'eut pas le courage de la patience.

Ainsi s'ouvrit cette place formidable devant laquelle semblaient devoir se briser les plus grands efforts. Les hommes de guerre poussèrent des cris de surprise. Plus de cent ans avant, Metz avait dans Lille la rivale de ses malheurs; mais la capitulation de Lille du moins n'était pas une capitulation *scélérate*.

Louis XIV se raidit contre la fortune; il fit Boufflers pair de France.

M. de Valori, qui avait au milieu des remparts de Vauban ressuscité l'exemple, le génie et les vertus de son maître, et qui avait vu son frère, général d'artillerie, être tué sous ses yeux, avait été nommé maréchal de camp. Le jour où la ville capitula, il fut nommé lieutenant général.

« Excitée par Valori, écrivait Boufflers, la garnison fait des prodiges de valeur et de constance (1). »

VI

Les conséquences de la reddition de Lille furent, non seulement de porter nos ennemis au cœur de la France, mais de les rendre plus hardis.

C'est alors que Villars entre en scène.

Comme Louis XIV, il a l'honneur des railleries malhonnêtes de Saint-Simon, ce gentilhomme devenu, à force de génie littéraire et de méchanceté, un grand seigneur. Saint-Simon, j'en suis sûr, admirait Villars comme il admirait Louis XIV. Son admiration pour le grand roi lui échappa souvent. Il fut plus discret

(1) Archives départementales de Seine-et-Oise. — Archives du marquis de Valori de Lécé.

pour Villars, ce grand homme si Français de la tête aux pieds. Je m'imagine Villars grand et beau, brave comme la bravoure, prudent et téméraire, modeste et orgueilleux, magnifique et intéressé, aimant passionnément le roi et la France, s'aimant encore plus lui-même, prodigue de son sang et de celui de ses soldats, disert, hâbleur avec un sens parfait, habile en toutes occasions mais plus heureux encore qu'habile, tacticien et non stratège; bref, une figure militaire qui est à celles de Condé et de Turenne ce qu'est le soleil couchant à son lever. Aux derniers feux du jour le soleil brille davantage, mais il échauffe moins.

Malplaquet, victoire d'Eugène à la Pyrrhus, est la préface de Denain. Je n'écrirai pas l'histoire de cette journée, la plus sanglante du siècle, M. le marquis de Vogüé l'a racontée d'une façon magistrale. Mais j'intéresserai mes lecteurs en faisant quelques emprunts aux archives de ma famille. Guy-Henri de Valori, le fils de mon héros, a écrit un journal militaire sur Oudenarde et Malplaquet où il a servi comme enseigne-colonel du régiment de Piémont. Ces emprunts auront peut-être quelque valeur, car l'enseigne de Malplaquet est devenu le marquis de Valori comme son père, lieutenant général des armées du roi, grand-croix de Saint-Louis et ambassadeur auprès du grand Frédéric. Or Frédéric l'estimait non seulement un des plus illustres diplomates du XVIII[e] siècle, mais un des meilleurs généraux (1).

La rencontre de Villars et de Boufflers à l'armée est assez piquante.

A son arrivée le maréchal de Villars alla à sa rencontre. De son costé Boufflers descendit de cheval dès qu'il aperçut le général d'armée; et celuy-cy descendit de cheval et courut l'embrasser. M. de Boufflers luy dit qu'il venoit luy servir de lieutenant. M. le maréchal de Villars fut toujours singulier par la réplique, aussi luy répondit-il par un vers de Corneille :

De pareils lieutenants n'ont de chefs qu'en idée.

Il luy fit voir la disposition qui sans doute fut approuvée de ce nouveau venu, qui d'ailleurs avoit plus de zèle et de courage que de connoissance.

Ici, Valori rapporte un fait d'une étrange gravité :

Il ne faut pas oublier dit-il, de rapporter un événement assez singu-

(1) Archives départementales de Seine-et-Oise, E, 3744. *Récit des batailles d'Oudenarde et de Malplaquet et des opérations subséquentes*, par G.-L.-H. DE VALORI.
Le marquis de Valori de Lécé, avant d'émigrer, avait confié ses archives à la ville de Versailles. Il avait épousé la fille unique de Dupleix. Dupleix avait ses biens près de Versailles.

lier. Pendant la journée du 10, le prince Eugène incognito avec bon nombre d'officiers de l'armée, entre autres M. de Cadogan, s'avancèrent sur une hauteur, vers la *trouée* entre les deux bois; ils demandèrent à parler à l'officier général de nos troupes, c'estoit M. d'Albergotti qui se trouvoit à ce poste; il se fit une espèce de cessation d'armes; on y parla de paix, et pendant ce temps ces messieurs examinèrent notre position. On assure mesme que Cadogan laissa tomber un gant dans l'endroit où il jugea qu'il falloit porter une batterie, qui en effet se trouva sur cette même hauteur, le jour de la bataille qui fut le lendemain. M. le maréchal de Villars fit cesser la paix dès qu'il en apprit la nouvelle, et il tint plusieurs mauvais propos contre d'Albergotti, et bien des gens sont encore persuadés qu'il estoit peu fidèle au roy. Ils rapprochoient la journée de Turin avec le pourparlé; pour moi je ne puis me le persuader; nous l'avons veu agir dans Douay avec sèle pour le service du roy, mais cet officier général estoit peu aymé des troupes; il n'est pas estonnant qu'elles ayent saissi comme une vérité les mauvais propos de ses ennemis particuliers.

A propos de la blessure de Villars, Valori porte le jugement suivant :

Le maréchal de Villars fut blessé au genou assez dangereusement. Bien des gens disent que la bataille estoit perdue quand il fut obligé de se retirer, mais M. de Nangis maréchal de camp pour lors, et qui avoit en quelque façon la confiance du général, m'a fort assuré le contraire. Il est vrai que le maréchal de Boufflers vouloit qu'on crût que la chose estoit sans remède, avant la retraite de Villars; mais aussi c'est de quoy je n'ay pas ouy convenir de bons officiers désintéressés pour l'un et pour l'autre. Il est certain que si l'on fait attention au caractère du maréchal de Boufflers, on conviendra qu'il estoit trop trembleur sur les événements, pour hasarder quelque chose. Il se contenta de faire ou de passer pour avoir fait la plus belle retraite du monde.

Continuons à citer Valori, le récit suivant démontre que Boufflers en offrant son concours à Villars lui faisait un vilain cadeau :

Sans revenir à ce qui se passa devant le régiment de Piedmont dont j'étois enseigne-colonel, les Hollandois firent d'abord ce qu'ils peurent pour monter sur notre épaulement; mais les premiers qui se présentèrent furent tués. Ils espérèrent nous chasser en faisant un feu continuel contre nous. Nos fusils estoient croisés sur le retranchement; la première ligne des ennemis fut casi toute tué, peu se retirèrent pour faire place à une seconde qui vint aussi croiser le fusil avec nous; mais ces mesmes misérables mourant de faim, dont la valeur estoit devenu suspecte par la faiblesse et l'anéantissement où ils paroissoient, se trouvèrent autant de Césars dans la chaleur du combat. Les plus chétifs disputoient la banquette aux meilleurs soldats. Nous fûmes trois heures et plus les bayonnetes croisées. Le feu du régiment de Mortemart nous estoit d'un grand secour, et tua un monde infini aux

ennemis qui vers le midi prirent le parti de la retraitte, en très petit nombre, de façon que si nous avions eu la permission de les suivre, nous eussions pris tous leurs drapeaux; nous n'en eûmes que sept, et ce ne fut pas sans peine que le marquis de Fervacques, l'épée à la main, avec plusieurs autres officiers, fit rentrer un bon nombre de soldats qui s'estoient mis à la poursuite des ennemis et vouloient aller joindre le régiment de Novare qui les suivoient, les drapeaux déploiés assez avant dans la plaine. Il est constant qu'on auroit rétabli l'affaire, qui n'avoit pas eu un bon succès au centre et même à la gauche, où cependant la seule brigade de Champagne culbuta vingt-deux bataillons ennemis et les suivit jusqu'à l'extrémité des bois de Sart. Elle ne fut pas suivie comme j'ay ouy que le vouloit M. de Gassion, le plus ancien de nos lieutenants-généraux. Il imaginoit à la faveur de cette charge de l'infanterie de passer dans la *trouée* avec sa cavallerie et aller attaquer les ennemis; on m'assura que le maréchal de Boufflers ne le voulut pas; il paroît néanmoins que ce parti étoit le melieur, puisque les ennemis le prirent après avoir repoussé la seule brigade de Champagne et s'estre emparé avec beaucoup d'infanterie de la lisière du bois. C'est à la faveur de ce feu que le prince Eugène fit passer sa cavallerie par la *trouée* qui vint attaquer la nostre. Il faut observer que le régiment des gardes se plaça au centre que l'on avoit dégarni assez mal à propos, d'autant plus que les ennemis y firent leur effort, et qui leur réussit.

D'Artagnan, plus tard maréchal de Montesquiou, ne fut pas plus brillant que Boufflers.

La journée de Malplaquet fut terrible. Rien que le régiment de Piémont où se trouvait le fils de Valori, perdit quatre capitaines, douze lieutenants, et plus de quatre cents soldats; le régiment avait tué onze capitaines, vingt-quatre officiers et sept cents soldats à l'ennemi. La Hollande ne se releva que très tard de cette bataille. Les gardes hollandaises furent décimées, il n'en retourna que onze dans leurs foyers. L'ennemi eut deux mille morts et trente-cinq mille hommes hors de combat. Notre perte fut de dix à douze mille soldats, tués ou blessés. On prit aux alliés vingt-deux canons et dix-huit drapeaux. Sept drapeaux français seulement manquèrent à l'appel. Nangis, du moins, chargé de porter les drapeaux au roi, raconta tous ces détails à M. de Valori. Les alliés appelèrent cette bataille *bataille de Taisnière*. Les Français lui donnèrent le nom de Malplaquet, du nom de la *trouée* que la médiocrité de Boufflers n'avait pas su disputer à Eugène. C'est près de là aussi que se trouvait le quartier général.

Valori combat encore l'opinion de ceux qui prétendaient que Boufflers devait recommencer le combat le lendemain :

M. de Jollard, auteur des Commentaires de Polybe, prétend avoir donné

le conseil de ne point se retirer si loing et même après le campement de retourner aux ennemis abasourdis de la perte considérable qu'ils avoient faicte. Il me semble (après coup à la vérité) que nous eussions fait merveille et beaucoup embarrassé les ennemis, mais en bonne foye je crois qu'on ne pouvoit pas assez compter sur nos troupes pour hasarder un coup qui eût esté jouer quitte ou double ; il estoit trop rare dans cette guerre qu'une bataille perdue nous eût cousté aussi peu de terreur ; peut-être qu'une revanche nous eût porté un coup mortel estant aussi près des frontières de l'ancienne France.

Je finirai cette première partie de mon travail en citant M. le marquis de Vogüé. Le noble écrivain songeait sans doute à son frère tombé héroïquement à Reichshoffen, quand il fit cette peinture émouvante du champ de bataille de Malplaquet :

L'ennemi contenu par cette fière attitude, épuisé par sa victoire, n'essaya même pas de poursuivre l'armée en retraite ; il s'arrêta sur le plateau de Malplaquet dont la possession fut le seul fruit de sa victoire. Ce champ de bataille lui-même, il dut le quitter et revenir en arrière ; les morts et les mourants le disputèrent aux vivants ; ils étaient là au nombre de plus de trente mille couchés sur un faible espace. Rien ne peut rendre l'horreur de ce spectacle ; sur certains points, notamment dans les fossés des retranchements de la droite où la lutte avait été si vive, les corps étaient amoncelés en couches profondes, quelques-uns maintenus debout par l'accumulation des autres, immobilisés dans l'attitude du combat par la rigidité de la mort, vingt mille blessés réclamaient, par leurs cris, une assistance que l'autorité la plus charitable était impuissante à leur donner. Le vainqueur subit la poignante émotion de cette scène lugubre, et le chant d'action de grâces que Marlborough fit entonner par ses troupes victorieuses avait les accents d'un chant funèbre (1).

Prince DE VALORI.

(*A suivre.*)

(1) *Villars diplomate*, t. I, pp. 376, 377.

LES DÉBUTS DE L'ÉMIGRATION

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE [1]

V

Au moment où le comte de Provence et le comte d'Artois venaient s'établir à Coblentz, résolus, comme ils le disaient, à faire de grandes choses, à Paris, la situation politique s'était une fois de plus modifiée.

Après l'arrestation de la famille royale à Varennes, quand, rentrée à Paris, elle croyait avoir tout à redouter du parti jacobin, ce parti, brusquement, avait paru s'affaiblir et perdre de son crédit. Les hommes considérés comme exerçant sur les affaires une action puissante se prononçaient ouvertement pour la conservation de la monarchie et du roi, pour le rétablissement de l'ordre. L'Assemblée elle-même semblait disposée à user de son influence pour assurer l'exécution des lois et finir la Révolution.

La reine, influencée par Barnave, se reprenait à espérer. Elle ne croyait pas que de l'état de choses qui s'annonçait, le roi pût tirer toute l'autorité nécessaire à sa couronne. Mais elle pensait, — elle l'écrivait à l'empereur son frère, — que les vœux de la nation étant exaucés, la famille royale serait à l'abri de nouveaux malheurs. En conséquence, elle était plus que jamais d'avis qu'on devait renoncer à l'emploi de la force et ne tenir aucun compte des démarches des émigrés. Tout le commandait : les dangers auxquels son mari, ses enfants, elle-même étaient exposés, l'exaltation du pays décidé à se défendre s'il était attaqué, la nécessité d'éviter l'effusion du sang qui résulterait d'une conflagration générale. Elle détournait donc son frère de toute idée agressive.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 mai et 1er juin 1889.

Elle l'engageait même à reconnaître la constitution dès que le roi l'aurait acceptée. Elle espérait que, par cet acte éclatant qui entraînerait toutes les cours, l'empereur inspirerait confiance à l'Assemblée, se mettrait à même d'exercer quelque influence sur les affaires de la France et de devenir son allié. L'empereur ne cherchait que prétextes pour ne rien faire. Les pressants conseils de sa sœur servaient trop bien ses desseins pour qu'il hésitât à les suivre. C'est parce qu'il s'était empressé de s'y conformer que les princes, en arrivant à Coblentz, avaient ressenti l'effet des changements survenus dans ses résolutions, changements qui arrachaient à Polignac ce cri de découragement ! « Il ne sait ni dire non ni faire oui. » Il répétait maintenant que la guerre pourrait être évitée; qu'avec le temps, l'autorité royale reprendrait racine. Renchérissant sur l'opinion exprimée par Marie-Antoinette, il la poussait à se réconcilier avec les chefs des partis politiques, à se montrer de plus en plus froide pour les émigrés. A ceux qui lui conseillaient quand même une démonstration militaire, il objectait qu'on ne pouvait rien faire sans un accord entre toutes les cours, et imputait au mauvais vouloir de quelques-unes d'entre elles la responsabilité des retards qui reculaient sans cesse cet accord. Enfin, dans ses instructions à ses agents, il leur recommandait de ne rien accorder aux prétentions des émigrés :

> Ils sont bien à plaindre, écrivait-il. Mais ils ne pensent qu'à leurs idées romanesques, à leurs vengeances, à leurs intérêts personnels. Ils croient que tout le monde doit se sacrifier pour eux et ils sont bien mal entourés.

Les dispositions que révèle ce langage étaient au rebours de celles des princes. Toujours désireux de lancer contre la France les armées coalisées de l'Europe, enivrés par les propos que leur avait tenus à Aix-la-Chapelle le roi de Suède, par les lettres qu'il leur écrivait pour offrir de se mettre à la tête de la coalition, en jetant sur les côtes de Bretagne et de Normandie seize mille Suédois qu'appuierait un corps russe, ils ne rêvaient qu'entreprises, coups de main et vengeances. Ils envoyaient le baron de Bombelles (1) à l'impératrice Catherine et char-

(1) C'était le frère du marquis de Bombelles dont il a été question plus haut. Arrivé très jeune en Russie, vers 1787, admis au corps des Cadets, il devint officier et fit la guerre contre les Turcs. En 1791, il se trouvait à Coblentz où il était venu présenter ses hommages aux princes français. A cause de ses relations à la cour de

geaient le prince de Nassau-Siegen (1), lié avec elle, de seconder les démarches de leur agent. Ils sollicitaient de cette souveraine un million de roubles afin de prendre à leur solde les troupes des princes allemands, des régiments français et l'armée suédoise. Une partie de ces effectifs devait entrer en Alsace, l'autre débarquer sur quelque plage normande d'où elle marcherait vers Paris en soulevant les populations le long de sa route. Ils voulaient, en un mot, faire de Catherine l'âme de la coalition.

A cette coalition, selon eux, tous les princes du continent, à l'exception du roi d'Angleterre résolu à rester neutre, étaient prêts à s'associer : le roi d'Espagne et les autres souverains issus des Bourbons, parce qu'ils étaient intéressés à ne pas souffrir le renversement du premier trône de leur maison; l'empereur, parce qu'il avait été outragé personnellement dans les traitements inouïs infligés à la reine sa sœur; le corps germanique, parce qu'il suivait l'impulsion de l'empereur; le roi de Sardaigne, parce qu'il était attaché au roi Louis XVI par plus d'un lien; le roi de Prusse, parce qu'il en avait fait donner l'assurance aux princes eux-mêmes; les cantons helvétiques et le roi de Suède, parce qu'ils s'y étaient effectivement engagés (2).

En comparant ces propos à la réalité, on peut mesurer quelle

Catherine et sans songer à le rendre solidaire des faits que le comte d'Artois reprochait au marquis de Bombelles, c'est lui qu'ils choisirent pour porter à l'impératrice le mémoire qui exposait leurs demandes. Ce fut aussi par lui qu'elle leur renvoya la réponse. Après cette mission, on le perd de vue jusqu'en 1792. De deux lettres de son frère au comte d'Ostermann, vice-chancelier de Russie, il résulte qu'à cette époque il était en disgrâce pour une cause ignorée et que le prince de Nassau, un moment son protecteur, l'avait abandonné. En 1793, dans des circonstances assez obscures, il fut arrêté à l'armée du prince de Cobourg. Son frère intervint de nouveau pour le défendre et écrivit à Catherine. Sur la supplique qu'elle reçut de lui, elle a écrit de sa main : « Priez l'ambassadeur qu'il nous soit communiqué pourquoi Bombelles a-t-il été arrêté par le prince de Cobourg. Quant à moi, je pense que son frère, le marquis de Bombelles a lui-même usé de ce pauvret pour transmettre des informations à l'armée du prince de Cobourg. » (Archives de Moscou.) Les documents sont muets sur la suite de cette affaire.

(1) Né en 1745 dans le duché de Nassau. Sa grand'mère, Charlotte de Mailly-Nesle, est célèbre par ses aventures. Elle avait eu du vivant de son mari, le duc Emmanuel-Ignace de Nassau, un fils dont elle ne révéla l'existence que lorsqu'elle fut veuve. Le conseil aulique de Vienne refusa de reconnaître comme légitime ce fils qui se nommait Maximilien. Il se maria et eut un fils, qui, plus heureux que sa grand'mère, obtint du Parlement de Paris la déclaration de légitimité de son père. C'était le personnage dont il est question ici, Othon de Nassau-Siegen. Il eut une vie agitée, fit le tour du monde avec Bougainville, fut officier au service de France et d'Espagne et finalement amiral en Russie où il obtint la faveur de Catherine. Envoyé par elle auprès des princes, il se fit leur champion et les servit avec dévouement. Il mourut en 1809. Lauzun, le prince de Ligne, Mme Vigée-Lebrun parlent de lui dans leurs mémoires.

(2) Voir dans le recueil Feuillet de Conches la lettre des princes à l'impératrice, t. II, p. 195.

part d'illusions persistaient à nourrir les frères du roi. Il en fut, hélas! de même pendant toute la durée de l'émigration. Peut-être, après tout, ces illusions furent-elles leur force et les aidèrent elles à supporter avec un courage qui ne saurait être contesté les effroyables infortunes que leur réservait l'exil. Aux premières étapes de leur longue marche sur le sol étranger, ils étaient déjà ce qu'ils furent aux dernières, vingt-trois ans plus tard, en 1814, poussant leurs orgueilleuses exigences jusqu'à vouloir disposer des forces coalisées, nommer les généraux, obliger les souverains à leur porter secours et à suivre les plans qu'il leur plaisait de suggérer. Ce fut aussi leur attitude vis-à-vis de leur frère jusqu'au jour où sa tête tomba sous le couperet de la guillotine.

Il leur importait peu qu'il désapprouvât leur conduite. Ils s'irritaient de ee qu'ils appelaient sa faiblesse, de la condescendance de la reine envers « les scélérats », épithète sous laquelle ils désignaient également les monarchiens et les jacobins. S'ils recevaient une lettre de l'infortuné souverain leur enjoignant de changer de conduite, de lui laisser l'initiative des mesures à prendre, de renoncer à ameuter l'Europe contre la France, ils traitaient avec mépris ces ordres d'un monarque qui, n'ayant pas su rester libre, « avait perdu le droit d'ordonner ». Ces sentiments, leur entourage les partageait (1), les exprimait avec acrimonie, avec cette légèreté qui caractérisa les propos et les jugements des émigrés.

Livré à lui-même, le comte de Provence eût été plus disposé que le comte d'Artois à entrer dans les vues de leur frère. L'influence de l'exil, l'excès de ses maux, les crimes de la Terreur finirent par altérer la modération naturelle de son esprit et furent les principales causes de ses fautes. Mais il y avait dans ce prince l'étoffe d'un politique : devenu roi, il sut le prouver. Il n'eût pas

(1) Une lettre de Larouzière, en date du 30 juillet, traduit très exactement la manière de voir des émigrés : « Les Français, dont le patriotisme ne saurait borner ses vues à quelques années d'une tranquillité qui ne serait qu'illusoire, s'indignent du nouvel ordre des choses qu'on prépare (la Constitution), parce qu'en convenant qu'il y avait en France de nombreux abus à réformer, ils reconnaissent que son gouvernement, le seul qui lui convînt, ne comporte point d'alliage. Mais que pourra le petit nombre contre une multitude égarée qui ne réfléchit jamais et surtout contre cette portion si nombreuse qui par lassitude de l'état actuel regardera comme un bienfait tout ce qui aura l'air de l'améliorer. Les puissances qui, sans intérêt pour nous, ne s'émeuvent que par la crainte que le débordement de nos vices n'arrive jusqu'à elles, acquiescent à tout, dès qu'elles pourront se livrer à une sécurité dont elles sont si avides que, même aujourd'hui, contre toutes les règles de la prudence et de l'humanité, plusieurs d'entre elles se repaissent d'illusions. » Et Larouzière était un modéré !

été impossible, au début de l'émigration, de faire de lui l'arbitre efficace des différends et des conflits qui stérilisaient les efforts des royalistes. Malheureusement, à peine sorti de Paris, il subit l'influence du comte d'Artois. Quand, plus tard, il s'y déroba, ce ne fut pas pour être plus raisonnable que lui. Quoique, dès ce moment, on pût voir s'élever entre leurs courtisans les germes des rivalités qui éclatèrent après la mort de Louis XVI, le plus jeune exerçait sur l'aîné une action néfaste à laquelle celui-ci cédait avec passivité et comme inconsciemment.

L'affaire de Varennes et l'arrivée de Monsieur avaient accru l'exaltation du comte d'Artois. Avec encore plus de ténacité qu'au commencement de leurs malheurs, il voulait des mesures violentes, une invasion immédiate, des distributions d'argent pour travailler Paris et le préparer à faire bon accueil aux armées étrangères qui viendraient délivrer le roi. Il parlait toujours, n'écoutait jamais, à moins que ce ne fût pour entendre l'éloge de ses opinions et de sa conduite, et, loin de trouver bon que le roi se prêtât à des négociations avec l'Assemblée nationale, il ne voyait de remède au mal que dans l'emploi de la force.

Pour organiser cette force, les princes appelaient auprès d'eux le maréchal de Broglie et le maréchal de Castries (1). Ils investissaient l'un de pouvoirs militaires, l'autre de pouvoirs diplomatiques. Monsieur, encouragé par le comte d'Artois, persévérait dans l'idée de prendre le titre de régent que lui avait suggéré Calonne. Le comte d'Artois se demandait s'il n'irait pas à Vienne afin de se faire autoriser par l'empereur à assister à la conférence de Pilnitz, dont la date venait d'être fixée au mois d'août. Enfin, ils consacraient tous leurs soins à former peu à peu deux armées, l'une à Coblentz sous leurs ordres, l'autre à Worms sous les ordres de Condé (2).

(1) Le maréchal de Broglie y vint seul et reçut un commandement dans l'armée des princes, après avoir contribué à son organisation. Mal lui en prit, car quelques semaines plus tard il était discrédité, tourné en ridicule dans les salons de Coblentz. Le maréchal de Castries, mieux avisé, se mit à la disposition des princes pour s'occuper de leurs affaires. Mais il voulut rester et resta à Cologne. C'est de là que, pendant longtemps, il fut véritablement leur premier ministre, un précieux intermédiaire entre eux et Breteuil et remplit le rôle qui plus tard fut attribué à Saint-Priest (voir mon livre : *les Bourbons et la Russie*). Le comte de Provence faisait grand cas de lui et appréciait fort ses qualités, ainsi que le prouve cet extrait d'une lettre qu'il lui écrivait en novembre 1793 : « Si je suis forcé de pencher vers la politique, vous serez Sully. Si, au contraire, je puis montrer que je suis du sang d'Henri IV, vous serez Duguesclin. En un mot, si je marque dans l'histoire, si mon nom est jamais cité, il ne le sera jamais sans le vôtre. » (Papiers du maréchal de Castries.)

(2) La première fut licenciée après la retraite de Brunswick; l'autre survécut

Le 25 juillet, le comte de Fersen arriva à Coblentz. Après Varennes, il s'était rendu à Aix-la-Chapelle où l'attendait son souverain le roi de Suède. Par son ordre, il était parti sans délai pour Vienne, chargé d'intéresser l'empereur à l'expédition que méditait son maître, et d'obtenir que l'Autriche y prêtât la main (1). C'est en y allant qu'il s'arrêtait à Coblentz pour présenter ses hommages aux frères du roi de France.

Il apprit par eux, ce qu'il ignorait encore, qu'au lendemain de l'arrestation de Louis XVI, l'empereur d'Autriche avait fait appel à toutes les cours, sauf à celle de Suède. Cette nouvelle l'attrista. Elle était d'un fâcheux augure pour la commission dont Gustave-Adolphe l'avait chargé. Comme il faisait part de ses craintes aux princes, ceux-ci s'offrirent à seconder ses démarches. Ils écrivirent aussitôt à l'empereur pour lui demander d'admettre Gustave-Adolphe dans la coalition. Un courrier emporta leur lettre quelques heures après l'arrivée de Fersen, de façon à le précéder à Vienne. Lui-même, quand il manifesta le dessein de partir sans retard, fut prié d'attendre Calonne qui, de Londres où il venait de passer quelques jours, avait annoncé son retour prochain.

L'attente de Fersen ne fut pas longue. Le lendemain 26 juillet, Calonne se présenta dans la soirée chez les princes, encore tout ému d'un accident qui avait failli lui coûter la vie, sa voiture ayant versé dans le Rhin.

Il se disait enchanté de son voyage en Angleterre. Ce n'est pas qu'il eût obtenu les secours qu'il était allé solliciter. En réponse à ses demandes, Pitt avait objecté que, s'il prenait parti pour les princes, une violente opposition se formerait dans le Parlement contre lui. Mais il avait promis de rester neutre entre la France et la coalition. Cette promesse qu'il se vantait d'avoir arraché à Pitt était interprétée par Calonne comme une victoire remportée par son savoir-faire.

Quant à la régence dont Monsieur cherchait à se parer, Calonne prétendait avoir, au cours de son voyage, acquis la cer-

longtemps et, après des infortunes sans nombre, fut dissoute en même temps que la seconde coalition (voir mes livres : *les Bourbons et la Russie; les Émigrés et la seconde coalition*).

(1) Il offrait seize mille hommes, des navires pour les transporter. Il demandait à l'Autriche de les recevoir dans le port d'Ostende et de lui fournir des subsides. Il avait envoyé Saint-Priest à Catherine, avec laquelle il venait de conclure la paix, pour solliciter d'elle quelques milliers de soldats destinés à grossir l'effectif de son expédition.

titude qu'elle serait acceptée avec plaisir par les puissances. Effet d'un mirage dont personne, à Coblentz, n'était le jouet au même degré que lui, ou mensonge volontaire, cette affirmation ne reposait ni sur la vraisemblance ni sur la réalité. Une fois de plus, le conseiller des princes s'abandonnait à ses illusions. Il n'était pas jusqu'à l'engagement prétendu de l'Angleterre de rester neutre qui ne fût beaucoup moins positif qu'il ne le disait. Mais les princes avaient confiance en lui. Ils ajoutèrent foi à ses affirmations. Seul, Fersen ne s'y trompa pas. Au moment de monter en voiture pour se rendre à Vienne, il écrivait :

Calonne parle de certitudes qui me paraissent aussi vagues que celles dont il se berce depuis dix-huit mois.

Et jugeant avec une égale indépendance et un égal sang-froid les émigrés de Coblentz, il ajoutait :

J'ai trouvé les princes et surtout Monsieur très raisonnables. Mais leurs entours! c'est un foyer d'intrigues abominables où l'intérêt général est toujours sacrifié à l'intérêt particulier.

A une date ultérieure, l'accusation de Fersen eût été plus juste encore. Mais, dès ce moment, il en voyait assez pour prévoir les odieuses intrigues qu'allaient faire naître l'égoïsme et les ardeurs des émigrés. Du reste, quiconque les approchait et les observait froidement, parlait d'eux avec la même sévérité. L'empereur, qui avait, il est vrai, intérêt à les noircir, ne cessait de se plaindre de leurs indiscrétions et de leurs exigences :

Ils veulent me mettre en avant, me faire agir et me faire payer pour tous. Ce n'est pas mon compte... Ni d'eux, ni de leurs alentours, on ne peut se servir, ni s'y fier, ni les aider. Ils ne cherchent qu'à embarrasser, qu'à compromettre.

Entre temps, le comte d'Artois, d'accord avec son frère, s'était décidé à aller à Vienne après avoir reconnu qu'il n'y avait pas d'autre moyen de se faire admettre aux conférences de Pilnitz qui allaient s'ouvrir. L'un des premiers confidents de ce projet de voyage fut le comte Eszterhazy, que le prince désirait emmener avec lui. On ne lui cacha rien de ce qu'on attendait de cette démarche. Pour ne pas s'exposer à un refus de l'empereur, le comte d'Artois entendait se rendre à Vienne incognito, sans demander l'autorisation d'y aller, accompagné seulement de Calonne, du capitaine de ses gardes et du comte Eszterhazy. Il comptait en outre se faire appuyer par Bouillé, à qui le roi de

Prusse, en l'invitant à venir à Pilnitz, offrait un grade dans ses armées et que l'empereur pressait de faire connaître ses plans, déjà communiqués au roi de Suède. Il espérait beaucoup du crédit de ce général, alors très en faveur à Vienne et à Berlin.

Mais, tandis qu'il mettait la dernière main aux préparatifs de son départ, un envoyé de Louis XVI débarquait à Coblentz: c'était le chevalier de Coigny. Il apportait au comte de Provence et au comte d'Artois deux lettres de leur frère, l'une destinée à être répandue dans le public, les engageant ainsi que les émigrés à rentrer en France; l'autre expédiée secrètement, invitant Monsieur à ne s'inspirer que de l'intérêt du royaume. La seconde seule était sincère, car, si le roi souhaitait que ses frères ne le compromissent point, il ne voulait pas, en les appelant à Paris, les exposer aux dangers qui le menaçaient lui-même. La première n'avait été écrite que pour tromper l'Assemblée nationale et lui faire croire que le roi s'associait à ses vues. Les princes demandèrent à Coigny si leur frère leur ordonnait de rester inactifs. Au lieu de répondre, Coigny les supplia de ne rien faire qui mît en péril la sécurité de la famille royale. Ils ne pensèrent pas que cette sécurité pût être menacée par la course du comte d'Artois à Vienne, et son départ fut définitivement résolu.

Il eut lieu le 13 août. En passant à Mayence, les voyageurs y virent chez l'Électeur les trois Condé. Ils apprirent là que la paix venait d'être conclue par l'Autriche avec les Turcs et qu'elle allait l'être par la Russie. Ce double événement parut d'un bon augure pour la négociation qu'on tentait auprès de Léopold.

En entrant dans Vienne, le prince et sa suite furent reçus par le duc de Polignac, le baron de Flaschlanden et le comte François d'Escars. Ceux-ci les conduisirent chez l'ambassadeur d'Espagne. Non seulement ce diplomate avait mis son hôtel à la disposition du comte d'Artois, mais encore, à défaut de l'ambassadeur de France, M. de Noailles, qui ne parut pas, il se chargea conjointement avec Fersen de demander pour le prince une audience à l'empereur.

Léopold venait de refuser à Fersen d'intervenir dans l'expédition projetée par le roi de Suède, en alléguant l'impossibilité de prendre une résolution si grave avant de s'être rencontré à Pilnitz avec le roi de Prusse. Il fut très désagréablement surpris en apprenant la présence du comte d'Artois à Vienne. Toutefois, il n'osa refuser de le recevoir. Il s'exécuta donc et non sans

bonne grâce. Il invita les nouveaux venus à dîner, les emmena au spectacle, leur témoigna beaucoup de bienveillance, mais, avec une non moindre habileté, se déroba quand ils voulurent le contraindre, par des questions insidieuses, à faire des réponses qui l'auraient engagé. Ce ne fut pas sans peine que le comte d'Artois obtint la permission d'aller à Pilnitz. Malgré ses efforts, on ne lui accorda pas autre chose. Tout se passa en gracieusetés et en politesses.

Il n'en fallut pas davantage, cependant, pour accroître les illusions du prince et de ses amis. En quittant la table impériale, Polignac écrivait à Larouzière :

Ce dîner est sans exemple. Ce qui se passera d'ici au 28 de ce mois va porter l'épouvante parmi ceux qui jusqu'ici n'ont su régner que par la terreur. L'empereur a consenti à tout ce que le prince lui a demandé et pour y mettre le sceau, il consent à ce que Monseigneur aille à Pilnitz. Il y verra le roi de Prusse et sera témoin des arrangements faits et signés par les deux souverains relativement à la France. L'empereur part aujourd'hui et Monseigneur demain.

Si le crédule et confiant Polignac s'était douté de la réalité, il ne se serait pas hâté de chanter victoire. Le voyage du comte d'Artois avait déplu à l'Empereur, et plus encore à Kaunitz et à Cobenzl. Mal disposés pour la France, convaincus que les affaires de la monarchie étaient désespérées, ils redoutaient la publicité qu'on ne manquerait pas de donner aux bons procédés dont le comte d'Artois venait d'être l'objet et l'effet qu'ils produiraient à Paris. Ils ne voulaient pas, quelles que dussent être leurs résolutions, paraître avoir agi à la requête des frères de Louis XVI et des émigrés.

Ils relevaient avec amertume ce qu'ils appelaient la légèreté du comte d'Artois. Ils ne se montraient pas plus indulgents pour Calonne, critiquaient son étourderie, son langage, ses manières, et, loin d'être prêts à agir ainsi que le supposait Polignac, ils étaient toujours décidés à ne rien céder aux demandes des princes, à se réserver pour l'heure où le roi de France les adjurerait lui-même de le secourir.

Sybell prétend que, dans cette entrevue, le comte d'Artois, pour pousser l'empereur à ouvrir les hostilités, alla jusqu'à lui offrir la Lorraine, à titre de dédommagement. Il n'y a nulle part, dans les documents connus à ce jour, la preuve formelle de cette offre, bien que plus tard il ait été question d'une aliénation de

territoire. S'il est douteux qu'elle ait été faite, il est certain que l'empereur la repoussa, comme il repoussa les nombreuses prières du comte d'Artois, bien que celui-ci se fût emporté jusqu'à lui reprocher son implacable égoïsme.

Le 25 août, l'empereur Léopold et le roi de Prusse se rencontrèrent au château de Pilnitz, résidence des souverains saxons près de Dresde. Le comte d'Artois y vint de son côté le même jour, anxieux et inquiet. Il savait par le comte Eszterhazy que les ministres autrichiens regardaient l'affaiblissement de la France comme un grand avantage pour la maison d'Autriche. Il redoutait les effets de leur mauvais vouloir. Cependant l'accueil qu'il reçut ne révélait que bienveillance et dispositions favorables.

On affecta de l'associer à tous les honneurs rendus aux deux souverains. Ils voulurent qu'aux fêtes célébrées à leur intention, dîner, représentation, illuminations, feu d'artifice, bal masqué, il eût sa place à leurs côtés. Le soir venu, ils le retinrent au château où il passa la nuit, ainsi que Calonne et le comte d'Escars, tandis que les autres personnages de sa suite retournaient coucher à Dresde. Mais, le lendemain, les difficultés commencèrent.

Au cours de ses entretiens avec l'empereur et avec le roi, le comte d'Artois finit par comprendre qu'il n'obtiendrait rien et que si quelque décision était prise touchant la France, elle le serait sans lui, en dehors de lui, avec le souci de l'écarter de toute action ultérieure.

Calonne qui, de son côté, conférait avec les ministres, ne fut pas plus heureux que son maître. Ceux du roi de Prusse consentirent à l'entretenir officiellement; ceux de l'empereur s'y refusèrent, disant qu'ils n'avaient pas d'ordre.

Le lendemain, seulement, eut lieu une réunion des souverains et de leurs conseillers, à laquelle furent admis le comte d'Artois et Calonne. On devait y rédiger une convention tendant à rétablir la monarchie française. Mais le projet de déclaration était conçu en termes ambigus et vagues. Le comte d'Artois protesta. Calonne s'indigna, exigea un langage plus net. Il fallait, disait-il, gagner la confiance de Louis XVI, et intimider ses oppresseurs. Il conseillait un manifeste signé de tous les Bourbons, énumérant les empiétements de l'Assemblée, annulant ses actes aussi bien que la sanction arrachée au roi par la ruse et la violence.

Monsieur serait régent, annoncerait à la nation une coalition européenne et rendrait les habitants de Paris responsables sur leur vie de celle de Louis XVI.

L'Autriche reconnaîtrait le régent en le saisissant des réclamations des princes possessionnés en Alsace. Enfin, l'empereur ferait entrer en France un corps d'armée composé de ses propres troupes, de Prussiens, de Piémontais, d'émigrés, auxquels on joindrait des Suédois, ainsi que plusieurs régiments qu'offrait de fournir le landgrave de Hesse-Cassel, et dont la solde serait payée par Léopold.

Le caractère de ces projets, c'est qu'ils mettaient de côté le roi de France et rétablissaient l'ancien régime. Ils furent écartés et non sans humeur. Après avoir examiné et repoussé l'idée qu'émit Cobenzl de réunir un congrès à Aix-la-Chapelle, les négociateurs s'arrêtèrent à l'opinion qu'on ne pouvait rien faire sans connaître celle de toutes les cours. Finalement, on adopta le projet de déclaration qui venait d'être discuté.

Les deux souverains le signèrent malgré le dépit du comte d'Artois, vivement et chaudement exprimé.

Bien que ce document soit connu, il convient de le citer ici. En voici les termes :

Sa Majesté l'Empereur et Sa Majesté le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'Elles regardent la situation où se trouve actuellement Sa Majesté le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe.

Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le secours est réclamé; qu'en conséquence, elles ne refuseront pas d'employer conjointement avec Leurs dites Majestés les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir dans la plus parfaite liberté les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française.

Alors, et dans ce cas, Leurs dites Majestés l'empereur et le roi de Prusse sont résolues d'agir promptement, d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

Ainsi le comte d'Artois n'avait pu vaincre la résistance de l'Autriche et de la Prusse. Ces deux puissances refusaient de prendre l'initiative des hostilités contre la nation française. Elles

ne voulaient agir que d'accord avec l'Europe. Pour établir cet accord, il fallait des efforts et des délais qui reculaient indéfiniment la solution souhaitée par les princes.

Quelque insuffisante que fût cette déclaration, et bien qu'elle n'engageât personne, ceux qui l'avaient rédigée hésitaient à la signer, tant ils la jugeaient inutile et dangereuse. L'un d'eux dit au moment d'y mettre son nom :

« Voilà une cochonnerie qu'il faudra soutenir. Mais comment et jusqu'à quel point? »

Il est à remarquer que, malgré l'opinion dédaigneuse qu'ils en avaient et ce qu'en pensaient le comte d'Artois et Calonne, elle fut considérée en France et parmi les émigrés comme une menace solennelle des puissances étrangères contre la Révolution. En décrivant les colères et l'effroi qu'elle déchaîna dans Paris, les historiens de ces jours terribles se sont attachés, pour la plupart, à rechercher dans quelle mesure elle contribua à provoquer de nouveaux excès.

C'est aussi comme une menace que l'interprétèrent les émigrés. Le bruit s'étant répandu qu'elle n'avait été faite que par la volonté du roi de Prusse, elle eut pour résultat d'accroître la faveur dont jouissait ce prince parmi les royalistes. L'émigration, dès ce moment, se porta sur Berlin, convaincue qu'elle y serait mieux reçue qu'à Vienne. Quant aux hommes politiques dont s'inspiraient ordinairement les princes, quand on leur disait que la déclaration de Pilnitz était peu de chose, ils objectaient que ce peu ne devait pas être dédaigné et valait mieux que rien. Le 8 septembre, le marquis de Larouzière écrivait :

Le seul moyen de porter en avant celui dont les circonstances ont fait dépendre notre sort, était de lui ôter tout moyen de reculer. Si l'on n'a pu fixer positivement l'époque de son activité, il paraît cependant qu'il lui sera moins facile désormais de rester oisif et de paralyser autrui.

Le jour même où avait été signée la déclaration de Pilnitz, le comte d'Artois prit congé de l'empereur qui se rendait à Prague. Il accompagna le roi de Prusse jusqu'à Dresde. Il fit un court arrêt dans cette ville après avoir vu ce prince partir pour Berlin. C'est là qu'il prit une importante résolution et l'exécuta sur-le-champ en envoyant le comte Eszterhazy à Saint-Pétersbourg. Eszterhazy était chargé de faire connaître à l'impératrice ce qui venait de se passer à Pilnitz et de seconder les démarches con-

fiées au baron de Bombelles, en s'attachant à convaincre Catherine qu'elle était maintenant la dernière ressource de la maison de Bourbon et des émigrés.

En décidant cette mission, en choisissant Eszterhazy pour l'accomplir, le comte d'Artois obéissait aux conseils du prince de Nassau qui était venu le rejoindre à Dresde. Témoin et confident de l'échec qu'avaient subi le comte d'Artois et Calonne, il les avait poussés à expédier à l'impératrice quelqu'un qui marquât un peu et fût en état d'obtenir d'elle en même temps que des secours personnels pour les frères du roi de France, qu'elle exerçât son influence à l'effet de déterminer les souverains à se coaliser. C'est ainsi que le comte Eszterhazy, dont le nom était connu à Saint-Pétersbourg, avait été désigné pour aller unir ses efforts à ceux de Bombelles ou même se substituer à celui-ci, s'il était reconnu au-dessous de la tâche en vue de laquelle il avait été envoyé.

Eszterhazy parti, le comte d'Artois prit la route de Coblentz où l'attendait, impatient et anxieux, Monsieur, comte de Provence. Une fois réunis, les deux frères, quoique déçus dans leurs espérances par les termes d'une déclaration qui subordonnait l'action militaire qu'ils souhaitaient, à l'accord préalable des puissances, étudièrent les moyens de tirer parti de l'entrevue de Pilnitz. Le résultat de leur étude et de leurs méditations fut une lettre publique adressée à Louis XVI, que le comte d'Artois et Calonne s'étaient chargés de rédiger et qui révélait la plus imprudente exaltation.

Dans ce manifeste, ils feignaient de croire que le roi n'avait pas accepté librement la constitution et que son adhésion avait été extorquée. Partant de là, ils se mettaient en révolte contre ses ordres, annulaient les nominations faites dans l'armée depuis le 14 juillet 1789, ainsi que les décisions émanées de l'autorité royale. Quant à la déclaration de Pilnitz, ils étaient parvenus, en la dénaturant, à la transformer en une déclaration de guerre, destinée à produire des effets immédiats.

Comme ils venaient d'expédier cette lettre, ils en recevaient une de l'empereur les avertissant que s'ils tenaient un langage contraire aux accords conclus entre l'Autriche et la Prusse, il se verrait forcé de les démentir. Dans les dispositions où se trouvaient les princes, ce dur avertissement ne pouvait que les déconcerter, en leur prouvant une fois de plus que les puissances, sans

lesquelles ils ne pouvaient rien, entendaient paralyser leurs efforts et entraver leur volonté.

Ils étaient encore sous le coup de la missive impériale, quand le baron de Bombelles, qu'ils n'attendaient pas, arriva à Schonbornhurst. En réponse aux requêtes qu'on l'avait chargé de présenter, Catherine le renvoyait porteur d'une somme de deux millions de francs qu'elle leur offrait à titre d'avance, pour faciliter l'exécution de leurs projets. « Comment refuser de vous assister, leur mandait-elle, lorsque vous me dites qu'avec ce secours vous délivrerez votre patrie de ses cruels oppresseurs! Mais aussi, c'est une condition que l'Europe entière attend de vous. » En même temps elle écrivait à Nassau, à qui elle communiquait les motifs d'ordre intérieur qui ne lui permettaient pas « d'entrer, dès ce moment, avec activité, dans les affaires de France ». Mais elle promettait d'aviser au moyen « d'être de la partie » au printemps suivant.

Ce langage et deux millions, c'était plus qu'il n'en fallait pour consoler les princes du mauvais vouloir de l'empereur Léopold. Ils se consolèrent, en effet, enthousiasmés par les favorables dispositions de l'impératrice, assurés que le comte Eszterhazy saurait en tirer parti et qu'ils en auraient le profit dans un prochain avenir.

Ernest DAUDET.

(*A suivre.*)

AMOUR SANS NOM (1)

TROISIÈME PARTIE

XVI

Le baron Roger reçut Georges sans enthousiasme ni froideur. Sa fille lui avait parlé; il entendait la laisser libre. Personnellement, le jeune homme ne semblait lui inspirer qu'une parfaite indifférence. Il le reconnaissait honorable et distingué. Quant à la fortune, sa fille ayant trois millions de dot, en attendant l'héritage paternel, pouvait se passer la fantaisie d'épouser un pauvre diable. Il croyait peu au succès de l'entreprise. Les mines d'or du Tonkin ne lui disaient rien qui vaille.

— A votre place, monsieur Fergueil, je vendrais ma concession, telle quelle. La société existe; on ne sait ce qui peut arriver; vos chances de fortune trouveraient bien acheteur à deux ou trois cent mille francs. En un an, avec les opérations que je vous indiquerais, vous réussiriez probablement à doubler la somme. Vous seriez quitte envers les créanciers de votre père. Vous tenez à les payer, c'est un don quichottisme de probité que je comprends. A cette date, si les sentiments de ma fille n'ont pas changé, je la donnerais aussi bien à un jeune officier d'avenir qu'à tous les propriétaires de mines. Vous n'auriez pas besoin de retourner au Tonkin; vous ne risqueriez pas de mourir de la fièvre sur un tas de cailloux, aurifères ou non.

Le baron paraissait convaincu, mais il avait l'éloquence malheureuse. Après une demi-heure de conseils de ce genre, Georges aurait voulu partir tout de suite, quoiqu'il vît maintenant Gabrielle, rue Pierre-Charron, à son aise et tous les jours. Il aurait voulu se trouver déjà sur les bords du Fleuve Rouge, bravant le

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 mai et 1er juin 1889.

soleil, la fièvre et les pirates. Il n'aurait pas donné sa part de l'entreprise pour toute la fortune de son conseiller déposée en son nom à la Banque de France.

Le baron ne s'expliquait jamais ainsi devant sa fille. Il affectait d'ailleurs de laisser aux jeunes gens toute liberté. Adrienne seule assistait d'ordinaire à leurs entretiens, ayant soin de se rendre aussi peu gênante que possible. Du reste, qui eût voulu les gêner aurait perdu ses peines. Ils n'auraient pas remarqué la solitude en plein Sahara; dans la foule ils auraient su se créer une solitude.

Les semaines passèrent comme un rêve. Maintenant tout le matériel était prêt, expédié d'avance sur Marseille. Encore deux jours, encore un jour, encore quelques heures, et c'était la longue, la cruelle séparation, avec tout l'inconnu du péril.

Pour la première fois il la tenait dans ses bras, blottie contre son cœur, ses cheveux effleurant ses lèvres. Maintenant elle regrettait de l'avoir laissé s'engager. Quel besoin avaient-ils de cet or, impuissant à racheter une seule minute de bonheur perdue? Pourquoi ne s'était-elle pas jointe à son père? Pourquoi ne pas lui avoir dit : « Je t'aime, je suis riche pour deux ; je ne veux pas d'ambition rivale de notre amour! » Mais non, il ne l'aurait pas écoutée. Il ne voulait rien lui devoir. De quoi se serait-elle plainte? N'était-ce pas ainsi qu'elle l'aimait?

Il partait enfin... Il était parti! Les heures s'écoulaient, les longues heures de l'existence vide. Se pouvait-il que cette entrevue quotidienne, dont la fin arrivait si tôt, tînt une telle place dans sa vie? A présent, c'était une autre attente : les chères lettres datées de Marseille, de Suez, d'Aden, de Colombo, plus espacées à mesure qu'il s'éloignait, accroissant chaque jour l'effroyable distance. Cependant sa vie extérieure n'était pas changée. C'étaient les mêmes occupations, les mêmes plaisirs, les mêmes visites rendues, les mêmes spectacles dans les mêmes salles. Mais son âme était loin de Paris, s'envolait au-devant des nouvelles ; et elle lui répondait très exactement, courrier pour courrier, quoiqu'il ne dût recevoir toutes ces réponses qu'après un bien long intervalle, la première à Hanoï, huit jours après son arrivée, et les autres plus tard encore, là-bas, dans la région du haut fleuve, hors du cercle des communications régulières.

Une fois pour toutes il avait été convenu qu'elle écrirait tous les quinze jours. Ce serait tout ce qu'il pourrait faire d'expédier

deux fois par mois un messager à Hanoï. M. Roger n'entrait en rien dans ces combinaisons épistolaires. Il laissait sa fille libre d'écrire et de recevoir sa correspondance. Il semblait en somme se soucier assez peu de son futur gendre. Cependant la première chose qu'il avait faite avait été d'appeler dans son cabinet la femme de chambre de Gabrielle. Ce n'était pas encore le temps de Mlle Rosalie. La caméristе actuelle se nommait Élisabeth. C'était une personne de vingt-six à vingt-huit ans, fortement marquée de la petite vérole sans être absolument laide, très pieuse. Elle avait des économies et songeait à se faire épouser par le palefrenier, lequel était neveu du concierge.

Élisabeth venait justement de recevoir de ce dernier une lettre à l'adresse de Gabrielle, la première de Georges, écrite à bord de l'*Annamite* en partance de Marseille pour Saïgon. Le baron la prit et la tint un instant dans ses doigts d'un air indécis. Brusquement il la lui rendit.

— Écoutez, je vous donnerai cinquante louis...

Mlle Élisabeth ouvrit la bouche démesurément et devint excessivement rouge. M. Roger lui fit signe de se taire et de l'écouter.

— Je vous donnerai cinquante louis et vous m'apporterez toutes les lettres adressées à ma fille avec cette écriture ; vous la reconnaîtrez?

— Oui, monsieur le baron.

— Et toutes les lettres adressées par elle à M. Georges Fergueil.

— Oui, monsieur le baron. Mais monsieur le baron ne veut peut-être pas qu'on sache que j'agis d'après ses ordres?

— Voilà une observation inutile, déclara M. Roger d'un ton sec.

La femme de chambre baissa les yeux et soupira.

— Monsieur le baron est le maître. Seulement, pour exécuter ses ordres, j'ai bien peur d'être obligée de mentir.

XVII

M. Roger, c'est-à-dire Chalande, avait alors en réalité quarante-quatre ans. Il jouissait de l'estime universelle, d'une santé de fer et de cinq ou six cent mille livres de rentes. Tout lui avait réussi. Son action n'était pas de celles qui laissent un remords à l'homme capable de les exécuter. Remords de quoi? Il n'avait

rien fait pour que Roger pérît. Il avait pris son nom et sa fortune, c'est vrai, mais aux dépens de qui? De personne. Gabrielle, riche à dix ans de douze cent mille francs, avait à dix-huit ans une dot de trois millions. Elle était heureuse. Elle allait épouser l'homme qu'elle aimait. Quel tort avait-elle subi?

Une conscience plus délicate se serait endormie sur cette justification. Chalande vivait en paix de ce côté. Cependant, s'il avait été en son pouvoir de retrancher huit années de sa vie, s'il avait pu se retrouver, seul et désespéré dans sa cabine du *Péreire*, avec la misère en perspective et le suicide pour ressource, il aurait au moins hésité. Après tout, la fortune du vrai Roger n'avait été qu'un levier entre ses mains. Se relever sans elle lui était difficile, non impossible. Il aurait lutté, vaincu peut-être. A coup sûr il n'aurait pas souffert ce qu'il souffrait aujourd'hui.

Il aimait.

Il aimait comme peut aimer un homme arrivé au milieu de la vie, mais plein de force et de jeunesse encore, qui s'en est cru quitte envers la passion, qui pense connaître le prix du plaisir, à qui sa fortune depuis des années a permis de satisfaire ses moindres caprices, et qui s'aperçoit tout à coup qu'il n'en sait pas plus qu'un écolier, que plaisirs, caprices ou passions, il n'a rien ressenti qui ressemble à ce qu'il éprouve. Avec son cœur, avec ses sens, avec son imagination renouvelée, avec tout son être vibrant d'angoisse, de jalousie et de désespoir, âprement, malgré lui, d'un sombre amour furieux et invincible, il aimait... qui? Gabrielle!

Il y avait un an de cela. Il ne s'en était pas aperçu tout de suite.

La dernière année que Gabrielle avait passée chez les demoiselles Duchesne, M. Roger avait été presque toujours absent de Paris. Même à Paris, il ne la voyait guère. Aux vacances, il la faisait inviter chez Mme Berthomieu ou ailleurs. Jusqu'à seize ans elle lui avait paru plutôt laide, ce qui lui était parfaitement égal. Il n'éprouvait pour elle ni affection ni antipathie. Il se considérait comme son tuteur. Il se serait méprisé de lui refuser une satisfaction dans l'ordre des choses possibles. Il n'avait pas voulu non plus qu'elle fût gâtée. Tout cela bien arrêté dans son esprit et ses dispositions prises une fois pour toutes, il n'y songeait plus. Le chèque qu'il signait tous les six mois à l'ordre des demoiselles Duchesne était une échéance comme une autre.

Il l'avait quittée en février sur cette impression. En avril, quand il revint, Gabrielle était allée passer la semaine de Pâques dans une propriété que les Berthomieu avaient en Bourgogne. Il n'avait ni le temps d'aller la rejoindre, ni l'envie de la rappeler. Il repartit sans l'avoir vue. Le printemps et l'été s'écoulèrent. A la fin de septembre seulement il était de retour à Paris, s'installait à l'hôtel de la rue Pierre-Charron qu'il venait d'acheter, et presque aussitôt Mme Berthomieu la lui ramenait. Il ne la reconnaissait pas.

En huit mois, la petite pensionnaire était devenue jeune fille, phénomène vieux comme le printemps. La jeune fille était charmante. D'abord elle était sortie de pension, c'est-à-dire de prison. A quoi bon être jolie entre quatre murs? Sa liberté nouvelle était un ravissement. Le luxe qui l'entourait en était un autre. Mille curiosités satisfaites et renaissantes lui mettaient à chaque instant le sang aux joues, l'éclair aux yeux. Elle allait et venait, lançait un trille, montait l'escalier au pas de course, s'arrêtait en extase devant une merveille encore inaperçue du tapissier, redescendait l'étage en trois bonds, glissait d'un bout à l'autre du hall, se penchait, se relevait, éclatait de rire et tombait dans les bras d'Adrienne.

— Avez-vous essayé le piano? Il est exquis! Mais c'est le cabinet de toilette qu'il faut voir!... et notre atelier!... et la serre!... et les poneys!... et... Oh! Monsieur, que vous êtes bon!

Monsieur, c'était le baron Roger. Les demoiselles Duchesne n'étaient pas d'avis que la fille d'un baron tutoyât l'auteur de ses jours. Plus de familiarité lui aurait peut-être été une sauvegarde. Mais il ne pensait guère en avoir besoin. Il disait : « A notre âge, une maîtresse suffit : la fortune! » Il ne s'en croyait pas moins pleinement parvenu à l'âge de sagesse, susceptible tout au plus d'un de ces caprices de millionnaire, égratignures du cœur qui ne font guère saigner que le portefeuille.

Que ce caprice pût avoir pour objet Gabrielle, l'idée ne lui en serait jamais venue.

Cependant il la faisait sortir, la menait au Bois, à l'Opéra, au bal. C'était une nécessité de son rôle dont il comptait bien s'affranchir au bout de quelques semaines, quand la jeune fille, acclimatée, trouverait aisément d'autres chaperons. Mais les semaines s'écoulaient, les soirées se multipliaient, et M. Roger ne se décidait à confier sa fille à personne. Il se faisait mondain pour elle,

à la grande admiration du public. Du reste, on ne s'étonnait pas trop ; Gabrielle avait tant de succès ! C'est une si douce joie pour un père d'assister aux triomphes de son enfant !

Le fait est qu'il la perdait de vue le moins possible. Quand un jeune homme s'approchait, l'échine en cerceau, le sourire aux lèvres, on aurait vu le baron tressaillir. Ses lèvres se serraient, ses paupières s'injectaient. Personne ne remarquait cela. Le jeune homme formulait sa demande, Gabrielle répondait à demi-voix ; et ils s'éloïgnaient enlacés, glissant sur le parquet, pendant que M. Roger les suivait des yeux et devenait tout pâle. Quelquefois un ami s'approchait et le félicitait.

La première fois qu'il avait subi ce martyre, il n'y avait rien compris. Il est certain qu'une soirée mondaine n'est pas une chose amusante. Heureusement il n'était pas forcé d'y revenir. Mme Berthomieu ou quelque autre se chargerait de Gabrielle. Mais le surlendemain, lorsque l'ayant laissée partir, il se trouva seul dans son cabinet, sur les onze heures ; lorsqu'il se représenta, malgré lui, la jeune fille arrivant, dégrafant sa sortie de bal, donnant un coup d'œil à la psyché, et tout de suite, à son entrée dans le salon, entourée, fêtée, saisie au vol, caressée du regard et du sourire, livrant au premier venu la souplesse de sa taille et l'odeur fine de ses cheveux, il sentit tout à coup l'impossibilité de rester, ni d'aller ailleurs qu'où elle était. Il sonna son valet de chambre et demanda son habit, sa voiture. Puis la raison lui revint. Qu'allait-il faire ? Qu'était-ce donc qu'il éprouvait ?

Ce n'était pas un homme d'une volonté ordinaire. Il se sentait en face d'un inconnu redoutable. Il avait l'orgueil de son libre arbitre. Il lutta, vigoureusement d'abord, puis furieusement, puis avec désespoir. En huit jours son orgueil était maté, sa volonté vaincue et brisée. Tout ce qu'il avait d'empire sur lui-même n'était pas de trop pour continuer tant bien que mal à jouer son rôle. Il étouffait sous son masque. Il débitait la phraséologie mondaine, la poitrine pleine de rugissements.

Toute jalousie est un mal cruel. L'époux trompé, l'amant qui se voit préférer un rival subissent une torture choisie. La sienne était pire, la plainte lui étant interdite. L'époux, l'amant ont leurs doutes, leurs illusions, leurs rêves de revanche ou de vengeance. Pour lui, c'était l'horreur uniforme, et, pour ainsi dire, compacte ; le supplice sans trêve, l'enfer sans issue.

Et ce n'était que le commencement.

Un jour Gabrielle cesserait de répandre au hasard l'aumône de son regard et de son sourire. L'enfant rieuse ferait place à la vierge pensive. Elle aurait des rougeurs subites et d'inexplicables rêveries. Elle aurait choisi, peut-être sans le savoir elle-même. Lui ne s'y tromperait pas. Il aurait, longtemps avant elle, et minute par minute, surpris, suivi l'œuvre mystérieuse, la divine floraison de l'amour.

Un homme viendrait, jeune, beau, la grâce au front, qui lui dirait : « Nous nous aimons; donnez-la-moi! »

Quelquefois il essayait de se figurer que cette crise lui serait salutaire et que Gabrielle, mariée, lui deviendrait indifférente. En même temps il essayait de l'éloignement. C'est ainsi qu'il était parti pour Oran, confiant la jeune fille aux Berthomieu avec quelques vagues allusions d'où le banquier avait conclu qu'il ne serait pas fâché de se débarrasser d'elle. Le fait est qu'il n'avait pas eu le courage de préciser, et qu'une heure plus tard il regrettait ce qu'il avait dit. Mais comment revenir là-dessus? Heureusement, pensait-il, M. Berthomieu avait autre chose en tête que de favoriser des mariages.

M. Berthomieu n'aurait pas tout fait pour rapprocher Georges de Gabrielle qu'ils se seraient probablement rapprochés tout seuls. L'instant où le jeune homme avait rencontré la jeune fille avait été la seconde décisive de sa vie. Il l'avait vue, tout est là. Cependant l'attraction ne s'était pas révélée tout de suite. Au moment du retour du baron, Gabrielle n'avait pas encore deviné l'amour de Georges. M. Roger l'avait retrouvée semblable à elle-même. Quant à lui, ces cinq semaines d'absence volontaire lui donnaient l'impression d'une première victoire. Il avait beaucoup souffert, mais il n'était pas revenu. Il repartirait. Il resterait absent davantage. Il finirait par oublier. Pour commencer, il laisserait Gabrielle s'amuser sans lui tant qu'elle voudrait avec les invités de Mme Berthomieu. La fatigue du voyage était un bon prétexte. Et puis toutes ces relations de villes d'eaux se dénouent comme elles se sont formées. Le danseur de la veille est l'inconnu du lendemain. A quoi bon se mettre à haïr des gens qu'il ne reverrait pas?

C'est ainsi qu'il n'avait pas assisté à l'entrée triomphante de Georges revenant de chez M. Bergeret. Sa présence d'ailleurs n'eût rien empêché. Il dut à sa résolution de passer une nuit à peu près tranquille. Mais le lendemain, Gabrielle n'était plus la

même. Tout le monde pouvait s'y tromper, excepté lui. Qu'était-il donc arrivé? S'informer était inutile. L'auteur du changement saurait bien se montrer. Sa première démarche serait de se faire présenter, de briguer la bienveillance paternelle. Mais à cette heure Georges filait à toute vapeur sur Paris. Le baron avait beau interroger l'horizon, l'homme qui avait fait tressaillir le cœur de Gabrielle n'était plus là.

Cependant ce cœur avait parlé. Elle-même n'en avait peut-être pas conscience; pour lui, c'était la certitude, quoiqu'il ignorât jusqu'au nom de Georges Fergueil. Les Berthomieu, restés à Luchon, n'avaient eu le temps de rien lui apprendre. Adrienne était impénétrable. Ce ne fut qu'à Paris, deux mois plus tard, au retour de Gabrielle après une tournée de visites, qu'il devina qu'elle l'avait revu. Il ne savait rien de lui, mais il le haïssait déjà furieusement.

Il se garda bien d'interroger, s'informa sous main, épia lui-même les moindres indices. Il eut bientôt fait de découvrir Georges qui ne se cachait point. En quarante-huit heures il sut de sa vie ce qu'en pouvait savoir son meilleur camarade, plus son amour. Voilà donc l'ennemi que le sort lui donnait! De ce moment les soupirants habituels de Gabrielle tombaient au-dessous de son dédain. Mais contre Georges lui-même, que pouvait-il? Car l'heure était passée où il espérait que Gabrielle, mariée, pourrait lui devenir indifférente. Avant de la lui donner, il se sentait capable de la tuer.

Un instant il eut l'idée de s'opposer à l'entreprise du jeune homme. Mais déjà l'affaire était lancée. M. Bergeret n'était pas facile à mettre en déroute. Puis Georges ruiné n'en serait pas moins cher à Gabrielle, au contraire. Tandis que l'entreprise suivant son cours séparait les deux amoureux pour dix-huit mois par un intervalle de quatre mille lieues. Un tel répit n'était pas à dédaigner.

Mais Georges parti n'était absent qu'en apparence. Il y avait au moins deux êtres pour lesquels il était toujours là, par la vertu de l'amour et par la magie de la haine. A chaque soupir de Gabrielle pensive, le baron, en secret, répondait par un blasphème ou un grincement de dents. Son enfer était fait de cette attente du Paradis.

Adrienne entre eux ne semblait rien voir.

XVIII

Les lettres de Georges se succédaient assez régulièrement. Les débuts de l'entreprise, sur place, avaient été bons. Le jeune homme avait organisé sa troupe, retrouvé sa concession intacte, construit des abris, installé ses machines. Cela ne s'était pourtant pas fait vite, ni sans peine. Il y avait eu des tâtonnements. Puis la saison chaude avait interrompu les travaux; les indigènes eux-mêmes refusaient tout service pénible, ou mouraient de leur bonne volonté. Les mois s'écoulaient; les dépenses couraient, les actionnaires avaient dû opérer leur second versement, et rien ne permettait encore de prévoir un résultat rémunérateur. Une mine d'or, même quand il y a de l'or, peut ne pas faire ses frais. Jusqu'à présent, c'était le cas. Mais Georges ne perdait pas courage. Le malheur était que les actionnaires commençaient à sentir le leur un peu diminué. On leur avait promis que le troisième quart ne serait pas appelé. S'ils allaient montrer de la mauvaise volonté? Justement deux ou trois journaux financiers semblaient se plaire à donner les pires nouvelles. On discutait les chances de Georges, on réfutait ses calculs. D'où sortaient ces articles? On l'ignorait. Mais l'auteur, bonne foi à part, se montrait bien informé. Dans un tout autre ordre d'idées, la presse s'occupait encore de Georges Fergueil. On lisait des entrefilets comme celui-ci :

« Il serait question, dans le monde européen d'extrême Orient, du très prochain mariage d'un de nos plus brillants officiers, M. G. F..., avec la fille d'un ancien haut fonctionnaire de l'administration des douanes chinoises. Pour ne pas désigner trop clairement la charmante fiancée, nous ne dirons pas si elle est Anglaise, Américaine, ou... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la grâce d'une véritable Parisienne elle joint, paraît-il, une dot de plusieurs millions. M. G. F... parti, à ce qu'on assure, à la recherche d'une mine d'or, pourrait donc bien n'être pas tout à fait déçu dans ses espérances. »

La première fois que Gabrielle lut ces lignes, — car le hasard les lui mit sous les yeux, — elle se prit à rire. Mais le baron en parla à déjeuner. Il fallait hausser les épaules de cette absurdité publiée dans un but qu'il ne voyait pas clairement, mais qui, à coup sûr, n'avait rien de commun avec la réussite de Georges. Il déclara même qu'il passerait au journal. Gabrielle calma son père.

Il n'était pas nécessaire de protester devant elle de l'innocence de son fiancé.

Huit jours plus tard, la nouvelle reparut sous une autre forme. Gabrielle se sentit un peu nerveuse. Ce fut elle, cette fois, qui y fit allusion la première. M. Roger parut mécontent et détourna l'entretien. Gabrielle coupa l'article et le mit dans sa première lettre. Bien entendu elle ne demandait pas à Georges une justification. Elle l'avertissait simplement de cette mauvaise plaisanterie. Du reste, à cinquante jours de distance, un échange de lettres cesse pour ainsi dire d'être un dialogue. La réponse qui suit la demande à trois mois et demi d'intervalle perd généralement de son intérêt. Il risquait d'autant plus, cette fois, d'en être ainsi que les nouvelles reçues devenaient tout à fait mauvaises. La maladie s'était abattue sur le campement. Le travail était de nouveau interrompu. Le découragement de Georges, malgré lui, perçait à chaque ligne. N'était-il même que découragé ? Son écriture tremblée révélait la fièvre. Enfin une dernière lettre n'était qu'un cri de désespoir et d'adieu.

«... Je suis vaincu. Tout est contre moi, J'ai assez gaspillé l'argent de mes associés, la vie de mes travailleurs. Il est temps que je renonce à faire supporter à d'autres les résultats de ma folie. Oubliez-moi, Gabrielle !... »

Cette lettre avait eu du retard, le paquebot qui la portait ayant subi un cyclone à la hauteur du cap Gardafui. Gabrielle pleura, mais elle pouvait espérer d'autres nouvelles à la fin de la semaine. Georges n'était pas homme à se décourager longtemps, Près de deux mois s'étaient déjà écoulés depuis qu'il avait écrit ces lignes. Sans doute, à cette heure, le mal était réparé. Après tout, ce qui pouvait arriver de pis, c'était l'abandon de l'entreprise. Il faudrait bien qu'il revînt alors, et ce serait à elle de lui faire oublier son échec. Ces pensées l'occupèrent jusqu'à l'arrivée du prochain courrier. Mais pour la première fois depuis son départ, Georges n'avait pas écrit, ou sa lettre s'était perdue en route.

C'étaient quinze longs jours d'attente. Gabrielle pâlit et ses yeux se cernèrent un peu. Sa tristesse ne l'empêcha pas d'écrire à Georges presque gaîment. Elle lui envoyait, avec ses encouragements et sa tendresse, un petit code télégraphique de sa composition qui lui permettrait à l'avenir de lui donner plus rapidement de ses nouvelles en les adressant à M. Roger. Comment n'y avaient-ils pas pensé plus tôt? Il est vrai que les choses qu'ils

croyaient alors avoir à se dire ne se confient guère au télégraphe.

Enfin, cette quinzaine passa comme les autres. Gabrielle allait donc avoir des nouvelles plus fraîches d'un mois que les dernières. Vingt-quatre heures avant la date probable, elle avait donné des ordres pour que la bienheureuse enveloppe fût apportée sans une minute de retard. Elle ne bougea pas de l'hôtel. Elle mit sa femme de chambre en sentinelle, guettant l'arrivée du facteur.

Les distributions se succédèrent. Élisabeth revenait toujours les mains vides.

Gabrielle alla trouver M. Roger et s'informa de l'adresse de M. Bergeret. M. Roger la lui donna sans commentaires; mais comme elle regagnait la porte de son cabinet, il l'arrêta d'un mot sur le seuil.

— Ne vaudrait-il pas mieux que cette demande vînt de moi?

Gabrielle n'avait parlé d'aucune demande, mais ils se comprenaient à demi-mot. M. Roger se remit à son bureau, écrivit quelques lignes et les fit voir à Gabrielle. Sous prétexte d'un placement de fonds, il priait simplement M. Bergeret de lui transmettre les derniers renseignements relatifs à l'affaire G. Fergueil. M. Bergeret répondit que l'affaire, après avoir traversé une très mauvaise passe, semblait de nouveau en bonne voie. Les premiers filons explorés n'étaient riches qu'à la surface, ce qui expliquait l'insuccès, les conditions locales de l'extraction rendant les frais relativement énormes. Un moment même, M. Fergueil, malade et presque abandonné, avait paru perdre courage. Mais le temps s'était amélioré, et la découverte de nouveaux filons, d'une richesse plus uniforme, permettait d'espérer une réussite définitive. Ces renseignements, expédiés d'Hanoï par le télégraphe, étaient donc postérieurs de plus de deux mois aux lignes désespérées reçues par Gabrielle.

Les yeux de la jeune fille brillèrent en lisant cette réponse de M. Bergeret. Georges se portait bien; son entreprise prospérait; le reste n'était rien. Ses deux dernières lettres s'étaient perdues, voilà tout! Il s'en perd bien d'autres. Cependant, il aurait été bien singulier que la troisième n'arrivât point. Mais cela n'était pas à craindre. Elle arriverait à son heure, par le paquebot *Cambodge* qui portait le courrier d'Indo-Chine, et que le télégraphe venait de signaler à Colombo.

Le *Cambodge* fit route sans incident, et les dépêches dont il

était chargé arrivèrent sans doute à leurs destinations. Mais il n'y en avait aucune pour Gabrielle.

M. Roger, de lui-même, écrivit de nouveau à M. Bergeret. Mais celui-ci n'en savait pas plus long. Il avait bien reçu, comme président de la société, une lettre de Georges Fergueil, mais uniquement relative à l'état des travaux, et naturellement très antérieure en date aux dernières dépêches. Tout restait donc en l'état, sauf l'inexplicable silence du jeune homme à l'égard de sa fiancée. Toutefois, il y avait maintenant six semaines qu'elle lui avait envoyé son code télégraphique. Celui-ci était sûrement arrivé à Hanoï, et Georges ne tarderait sans doute pas à le recevoir. En admettant qu'il lui fallût quinze jours pour réexpédier sa réponse, celle-ci arriverait à Paris le seizième, en même temps qu'un nouveau courrier qui, peut-être, ne tromperait pas l'attente de Gabrielle. Cette double chance où elle s'efforçait de découvrir une certitude lui donna la force d'attendre encore. Seulement, la fièvre ne la quittait plus.

La fièvre lui mettait un peu de sang aux joues et comme une flamme au fond des yeux. Jamais elle n'avait été plus belle. M. Roger ne la regardait que rarement en face; mais quand elle se retournait brusquement, parfois elle voyait ses prunelles se détourner avec une expression singulière, qu'elle ne comprenait pas et qui lui faisait presque peur.

La quinzaine écoulée n'amena ni lettre ni dépêche. Mais trois jours après, le même journal dont Gabrielle avait envoyé à Georges un entrefilet annonçant son prochain mariage, répétait son information. Seulement cette fois les noms étaient en toutes lettres, et le passé remplaçait le futur.

« Le 10 courant a été célébré à Hong-Kong le mariage de notre compatriote M. Georges Fergueil, et de miss Mansell. »

M. Roger commença par faire disparaître le journal. Il se rendit immédiatement au bureau de la rédaction où il lui fut répondu très vaguement. La dépêche avait été insérée avec beaucoup d'autres, et naturellement sans contrôle. L'original avait disparu. Personne ne se souvenait même de l'avoir envoyée à l'imprimerie. M. Roger désirait-il une rectification? Rien de plus facile. Mais une mauvaise nouvelle démentie, c'est une flèche qu'on arrache de la blessure. Le trou reste, et l'opération n'est pas toujours heureuse. Ce qui valait mieux, c'était d'aller encore une fois chez M. Bergeret. M. Bergeret avait lu la nouvelle donnée par

le journal et s'en était étonné, Georges Fergueil ne lui ayant rien annoncé de semblable. Mais leurs rapports n'avaient rien de familier. Georges devait compte à ses actionnaires de son travail d'ingénieur et non de ses démarches matrimoniales. Toutefois, dans une dépêche datant de trois semaines, il avait annoncé une courte absence du lieu de la concession où les travaux marchaient convenablement. Cette absence pouvait aussi bien s'entendre d'un voyage à Hong-Kong que de toute autre excursion. Les conversations télégraphiques entre Paris et l'extrême Orient coûtent cher et sont en général peu prolixes.

Somme toute, M. Bergeret montrait plutôt une tendance à admettre l'authenticité de la dépêche.

Ce qu'il pouvait faire pour M. Roger, c'était de lui donner l'adresse du correspondant de la compagnie à Hanoï. Il savait peut-être où était Georges Fergueil, et en tout cas se trouvait à même de lui faire parvenir la dépêche et d'en obtenir la réponse dans le plus bref délai possible. Peut-être en ce moment même le jeune homme, marié ou non, se trouvait-il dans la capitale du Tonkin, ou sur le point d'y revenir. En ce cas, si M. Roger prenait sur lui de lui adresser quelque question, il pourrait en obtenir la réponse en quarante-huit heures.

M. Roger et M. Bergeret n'étaient liés que par des relations assez vagues, même peu sympathiques. Il en résultait une certaine gêne dans leur entretien. M. Bergeret, en particulier, ne se permettait aucune interrogation. Sa discrétion, par malheur, ne devait pas être imitée de tout le monde. Le baron n'avait pas quitté la rue Pierre-Charron depuis dix minutes que Mme Berthomieu tombait chez lui comme une bombe, brandissant d'une main le malencontreux journal, et pressant de l'autre Gabrielle sur son cœur.

—C'est une infamie, n'est-ce pas, ma petite belle? Moi, d'abord, je n'en ai pas cru un mot. Est-ce qu'un homme peut oublier une chère adorable mignonne comme vous? Et puis, pourquoi?... Elle n'est pas plus riche que vous!... Elle ne peut pas être plus jolie que vous!... Il faudrait qu'il fût idiot, ce garçon!...

Gabrielle avait lu les deux lignes d'un coup d'œil, et il lui avait semblé que les murs se mettaient à tournoyer. Mais elle n'aimait pas à être plainte. Elle se redressa et fit bonne contenance, sans pouvoir toutefois dissimuler à la perspicace banquière l'inexplicable silence de Georges depuis deux mois.

Mme Berthomieu, à cette révélation, eut un haut-le-corps et se laissa aller sur un fauteuil.

— C'est fini, je ne crois plus à rien !... Un garçon que j'aurais cru fidèle comme un caniche !

— Qui vous dit qu'il n'ignore pas tout ceci? répliqua courageusement Gabrielle.

Mais il lui tardait que le baron rentrât pour l'envoyer chez M. Bergeret. Un regard, à son arrivée, lui suffit pour comprendre qu'il en venait.

— Allons, dit Mme Berthomieu quand il se fut laissé arracher le résultat de sa démarche, j'espère que vous n'allez pas vous rougir les yeux pour un drôle pareil. Cette miss Mansell a sans doute un million de dot de plus que vous. Et puis il l'avait sous la main, que voulez-vous? Enfin, il n'y a pas que M. Fergueil au monde, je suppose !

Gabrielle se tourna vers le baron Roger.

— Vous avez l'adresse du correspondant de M. Bergeret. Vous êtes bien d'avis, n'est-ce pas, que cet homme sait où se trouve en ce moment Georges Fergueil ?

— Il est du moins extrêmement probable qu'il a le moyen de lui faire parvenir une dépêche. Seulement, faites attention, Gabrielle, que si ce misérable journal est bien informé, vous allez au-devant d'une cruelle humiliation.

— Je ne le pense pas, Monsieur. Si Georges est capable de m'avoir oubliée, il n'a aucune raison de se vanter de cet oubli. Il a vingt lettres de moi, c'est vrai ; mais ces lettres, je n'ai pas à en rougir, pas plus que de la dépêche que je vous prierai de faire parvenir à son correspondant. Cette dépêche, d'ailleurs, ne sera compréhensible que pour Georges.

—Soit, fit le baron en soupirant. Après tout, mieux vaut en finir.

— Oh ! Monsieur, s'écria Gabrielle en lui prenant la main pour la porter à ses lèvres, vous êtes bon, merci !...

M. Roger tressaillit sous ce baiser. Mais la jeune fille n'était pas en état d'y faire attention ; elle était déjà devant son bureau et composait sans hésiter la dépêche toute prête dans sa pensée. Depuis qu'elle avait envoyé à Georges un système de signes conventionnels, elle s'était amusée à l'étudier elle-même. Il lui semblait alors qu'elle causait avec lui. En un instant le télégramme chiffré fut écrit. Restait à savoir si Georges en avait reçu la clé. Mais même si par un hasard vraiment bien extraordinaire

cette lettre de Gabrielle s'était aussi perdue, cette dépêche incompréhensible signée du baron devait attirer son attention et provoquer quelque signe de vie.

— C'est bien, dit M. Roger en prenant la feuille encore humide, je vais expédier moi-même ce télégramme au correspondant, avec recommandation expresse de le faire parvenir coûte que coûte à M. Fergueil.

Trois jours plus tard, Élisabeth lui remettait une dépêche datée d'Hanoï. Cette dépêche chiffrée avait dû être composée à la hâte, car elle contenait deux ou trois erreurs de transposition; mais il n'y avait pas là de quoi arrêter Gabrielle. En revanche l'emploi du chiffre équivalait à un certificat d'origine : le télégramme était bien de Georges Fergueil. Il ne contenait que ces mots :

« Je pars. Réponse à la hâte. Tout est fini. Pardonnez-moi. »

Gabrielle relut deux fois cette ligne unique et tomba raide sur le tapis. Adrienne, par extraordinaire, ne se trouvait pas à l'hôtel; Élisabeth s'était retirée.

Au bruit de la chute, la porte de l'atelier, où se trouvait alors la jeune fille, s'ouvrit soudain, comme s'il y avait eu là quelqu'un aux aguets. M. Roger parut, le visage bouleversé par l'inquiétude, s'agenouilla près d'elle, lui souleva la tête et, la voyant inerte et les paupières closes, fit le geste de chercher un cordon de sonnette. Mais un soupir le rassura quelque peu. Il la prit dans ses bras et la porta sur une chaise longue, rassembla ses cheveux dont la secousse avait rompu les liens, trempa ses doigts dans un verre d'eau et lui en jeta quelques gouttes au visage. Voyant qu'elle se ranimait, sans toutefois reprendre connaissance, il parut avoir oublié sa première intention qui avait été d'appeler. Peut-être pensait-il qu'elle reviendrait toujours assez vite au sentiment de son abandon.

Peu à peu, comme malgré lui, sa tête s'inclinait; un souffle court sifflait dans sa gorge. Brusquement il se pencha tout à fait, et ses lèvres touchèrent les lèvres de Gabrielle. Gabrielle tressaillit comme sous une brûlure, rouvrit les yeux et rougit du front au cou. Le baron bégaya quelques mots inintelligibles. Elle se souleva sur le coude, et ses pieds cherchèrent le parquet. M. Roger lui pesa doucement sur l'épaule.

— Non, non, pas encore... restez ainsi : vous avez besoin de repos. Vous...

Il lui prit les pieds et les reposa sur le canapé, lentement. Gabrielle n'osa résister. Cependant quelque chose se révoltait en elle. D'ailleurs toutes ses sensations étaient confuses. N'avait-elle pas rêvé ce baiser de flamme qui lui brûlait encore les lèvres?

— Je vous en prie, Monsieur, murmura-t-elle en essayant encore de se soulever. Puis, se rappelant le cordon de sonnette à sa portée, elle allongea le bras; mais il lui saisit le poignet à mi-chemin.

— Pas encore. Pas encore, je vous en supplie. Oh! si vous saviez! Vous êtes si belle!

Elle était déjà debout. Les doigts nerveux de M. Roger avaient laissé leur empreinte sur son poignet délicat. Ses joues brûlaient. Une honte, une épouvante inexplicables la paralysaient, après une seconde de vigueur. D'un seul geste, en se redressant, elle s'était dégagée de l'étreinte du baron, l'avait repoussé à trois pas. Maintenant, elle pouvait à peine se soutenir et les paroles expiraient sur ses lèvres. Heureusement qu'il ne cherchait pas à se rapprocher. Il la contemplait à distance, le sourcil froncé, une grosse veine faisant saillie sur sa tempe. Que s'était-il donc passé? Elle ne savait plus. Il lui semblait qu'ils étaient là tous les deux depuis très longtemps. La seule chose qui lui apparût clairement, au bout d'une minute, c'est qu'elle avait violemment repoussé, presque frappé son père!

Comment cela avait-il pu arriver? Que s'était-il passé en elle? Qu'avait-il fait, non pour justifier, certes, mais pour expliquer cette incompréhensible révolte? Quelles pensées lui avaient traversé l'esprit, qu'elle entrevoyait à peine maintenant, dans la confusion d'un rêve qui s'évanouit, et dont le vague souvenir, cependant, lui donnait honte? Quoi, elle avait levé la main sur lui! Elle avait à ce point perdu le respect... oublié la reconnaissance! Cet homme dont elle était la fille et qui, depuis vingt ans, travaillait, veillait, vivait pour elle, qui ne lui avait jamais dit une parole dure ni refusé la satisfaction d'un caprice, qui avait le droit d'ordonner et qui la laissait libre, à qui elle devait le luxe qui l'entourait, le pain qu'elle mangeait, et l'existence même, elle venait de l'outrager. Pourquoi? pour un baiser et pour un mot! Depuis quand un père n'a-t-il plus le droit d'embrasser sa fille?

Et tout en ayant horreur de son action, elle sentait, et c'était

une angoisse de plus, qu'il n'était pas en son pouvoir de la regretter, qu'elle agirait encore de même. Elle aurait supporté ses reproches; elle aurait admis qu'il la frappât à son tour; elle aurait subi le pire châtiment, sans révolte et sans plainte, comme une chose juste; mais une pression caressante de sa main, sa lèvre effleurant son front ou ses cheveux, sa voix lui disant encore : « Vous êtes belle ! » non, elle ne pouvait supporter cela ! Plutôt le couvent ! plutôt la mort !

Elle s'était laissée glisser à genoux, balbutiant le mot : « Pardon ! » au milieu des sanglots; mais elle ne se rapprochait pas de lui. Elle n'aurait pas voulu qu'il la relevât. Et comme il restait immobile, appuyé à l'angle d'une bibliothèque, pâle d'une pâleur terreuse, sans un mot de reproche ni de pardon, elle finit par pleurer en silence, agenouillée ou plutôt accroupie, ses cheveux dénoués traînant sur le parquet, avec une sorte de frisson qui de temps en temps lui secouait les épaules. Elle aurait voulu ne jamais se relever, mourir ainsi, sans en comprendre davantage; car dans l'engourdissement de ses pensées quelque chose lui disait qu'elle n'était encore qu'au début de la voie douloureuse et qu'elle se réveillerait pour mieux souffrir.

Un intervalle impossible à mesurer s'écoula ainsi. Elle ne regardait rien. Son seul désir aurait été de perdre de nouveau complètement connaissance. Le bruit d'une porte qui se ferme lui fit pourtant redresser la tête. C'était Adrienne qui rentrait, M. Roger n'était plus là.

XIX

Gabrielle aurait pu croire qu'elle avait rêvé; mais la brûlure de son baiser lui restait aux lèvres, et quelque chose lui disait qu'elle et lui ne devaient plus habiter sous le même toit. Pourquoi? elle ne voulait pas se le demander. C'était une impression mêlée d'effroi, de remords et de honte, vague comme un pressentiment, irrésistible comme un instinct.

Adrienne avait lu la dépêche de Georges Fergueil et le nom du jeune homme n'avait plus été prononcé. Mais Mme Berthomieu déclara à Gabrielle qu'elle se devait à elle-même de lui choisir un remplaçant dans le plus bref délai; que ce remplaçant ne serait pas difficile à trouver; qu'elle n'en disait pas davantage pour le moment, ne voulant pas troubler le repos d'esprit si né-

cessaire à sa chère mignonne; mais qu'elle savait ce qu'elle avait à faire, et que sa chère mignonne n'avait qu'à rester tranquille et à se fier à sa vieille amie. En parlant à M. Roger, la vieille amie s'était montrée plus explicite. M. Roger n'avait rien répondu, ce qui est la moitié d'un consentement.

Ses manières avec Gabrielle n'avaient pas changé. Peut-être y avait-il entre eux une nuance de familiarité de moins, mais cette familiarité n'avait jamais été grande. Ce qu'on aurait pu remarquer, c'est que si par hasard Adrienne les laissait seuls un instant, le baron trouvait immédiatement une raison quelconque de sortir lui-même ou d'appeler un domestique. Gabrielle lui savait gré de cette attention qu'il lui fallait deviner, car il la dissimulait sous les apparences les plus naturelles. Pour rien au monde elle n'eût voulu lui manquer de respect en le quittant sans prendre congé de lui, et chercher des prétextes de sortie lui répugnait presque autant que de lui tenir compagnie en tête à tête, chose qu'elle sentait pourtant au-dessus de ses forces.

Même à ce prix elle sentait leur situation réciproque devenir chaque jour plus intolérable. Mais comment en sortir? M. Roger se déciderait-il au premier moment à entreprendre quelque long voyage? Était-ce à lui de céder la place, lui le père et le maître? Cependant elle n'apercevait que ce moyen; ou bien... Mais Mme Berthomieu avait d'avance résolu pour elle l'alternative.

Quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées qu'Élisabeth remettait à sa maîtresse une large enveloppe scellée de cire bleue avec armoiries surmontées d'une couronne de comte. L'enveloppe contenait naturellement une lettre, et la lettre sentait imperceptiblement l'opoponax, parfum favori de Mme Berthomieu. Mais elle n'était pas de sa main. Gabrielle lut:

Mademoiselle,

Lors de la dernière vente au profit de l'Union des Dames françaises, à laquelle vous avez bien voulu prêter votre gracieux concours, je n'ai pu, à mon grand regret, me trouvant absent de Paris, déposer ma modeste offrande. On me dit qu'il est encore temps de la faire parvenir au Comité; mais j'ignore le lieu de ses réunions. Serai-je assez heureux pour que vous daigniez me servir d'intermédiaire?

Celui qui se dit, avec le plus profond respect, le plus humble et le plus dévoué de vos serviteurs,

Comte ADALBERT DE VAL-SAINT-PÉ.

La modeste offrande était un billet de cinq cents francs.

Le comte de Val-Saint-Pé n'était pas un inconnu pour Gabrielle. Il y avait plus d'un an qu'à la suite de quelques soirées où ils s'étaient rencontrés, il lui avait donné à entendre, d'une manière aussi claire que respectueuse, qu'il ne tenait qu'à elle de devenir comtesse. Repoussé avec perte, il n'avait eu garde d'étaler une insistance de mauvais goût. Mais la personne et la fortune de la jeune fille n'avaient nullement cessé de lui plaire, et Mme Berthomieu n'eut pas besoin de beaucoup de diplomatie ni de beaucoup d'explications pour conclure avec lui une alliance offensive où l'esprit de conquête ne cherchait même pas à se dissimuler. M. de Val-Saint-Pé était un homme de trente-deux ans, qui avait été très riche et qui avait encore de beaux restes, financièrement parlant, malgré quelques hypothèques désastreuses. C'était un assez joli garçon, un peu mince pour sa longue taille, beau joueur, montant bien à cheval et capable de discuter supérieurement la coupe d'un habit à la mode de demain. Il passait dans le monde pour avoir beaucoup d'esprit, et il eût été injuste de le considérer comme un imbécile. En somme, il était difficile que Gabrielle tombât mieux, étant donné qu'elle devait tomber, du haut de quel rêve, hélas! ceux-là le savent qui ont aimé.

Il se garda bien de renouveler ses déclarations d'autrefois. Il eut le talent de se rapprocher de Gabrielle sans être gênant et sans fournir de prétexte à une de ces paroles décisives sur lesquelles on ne revient pas. Il savait s'effacer sur son passage de telle sorte qu'elle fût libre de ne pas le voir. Cependant elle l'avait vu, et l'impression qui lui en restait chaque fois ne pouvait être que celle d'un gentleman irréprochable, sérieux, un peu froid, dévoué sans bruit et à toute épreuve. Mme Berthomieu se chargeait d'entretenir ces impressions et au besoin de les « développer », comme disent les photographes. D'un autre côté, M. Roger avait reçu le comte avec une bienveillance évidente et que la situation expliquait. Quoique l'engagement de Georges et de Gabrielle fût resté presque secret, quel père de famille, à la place du baron, n'eût souhaité d'en effacer jusqu'au souvenir par le prompt mariage de son enfant? Ainsi, tout favorisait M. de Val-Saint-Pé. Gabrielle éprouvait un immense désir de mériter le pardon de son père. Cette révolte instinctive que sa présence soulevait en elle, dont elle ne pouvait entrevoir les motifs sans devenir pourpre de honte et se faire horreur à elle-même, elle aurait voulu la racheter par les plus durs sacrifices; et, après tout, devenir com-

tesse de Val-Saint-Pé n'en était un que par comparaison. Que pouvait-elle espérer de mieux? Celui qu'elle avait choisi ne l'avait-il pas dédaignée? Devait-elle pleurer à jamais son amour quand il riait de sa trahison?

Enfin elle n'avait qu'à se laisser faire; et, dans l'engourdissement de la volonté qui suit les catastrophes, la résistance devient presque aussi difficile que la décision. Elle ne vit que deux choses: qu'elle sortirait de la maison de son père, et qu'elle ne lui déplairait pas. Peut-être y avait-il encore un vague désir de rendre à Georges mépris pour mépris. Le mérite propre de M. de Val-Saint-Pé fit le reste. Quinze jours après sa rentrée en scène, il était le fiancé de Gabrielle, et leur mariage devait être célébré dans les délais légaux.

Un tel événement ne pouvait manquer d'apporter mainte aubaine aux gens de service. Malheureusement pour elle, Mlle Élisabeth, la femme de chambre de Gabrielle, tomba malade et dut quitter sa maîtresse. Elle retourna dans son pays, — un village de l'Ariège, ou du Gers, on ne savait pas au juste. Le palefrenier lui-même, qui avait paru devoir l'épouser, l'ignorait. Mlle Rosalie la remplaça avec avantage, et il n'en fut plus question.

XX

Georges Fergueil avait failli mourir de la fièvre. C'est alors qu'il avait envoyé à Gabrielle ces lignes désespérées, les dernières qu'elle eût reçues de sa main. A cette date, l'entreprise semblait condamnée, l'argent des actionnaires perdu. Les travailleurs fuyaient la concession maudite, où la terre refusait l'or et suait le poison. Ceux qui restaient étaient des désespérés comme lui, aimant mieux mourir là que de s'en retourner les mains vides. Encore voyait-il approcher le moment où il serait obligé de les congédier, ne pouvant pourvoir à leur nourriture. Il ne demandait qu'à ne pas voir le dernier d'entre eux s'éloigner, maudissant l'or et l'Européen qui les avait attirés de leurs villages, avec des promesses menteuses, pour les faire périr avec lui.

Mais une semaine plus tard il n'était pas mort; une saute de vent avait balayé les miasmes; les travailleurs ranimés se remettaient gaîment à la besogne, et de nouveaux filons de quartz, attaqués par la mine, donnaient un magnifique rendement. Toutefois, sa santé avait reçu un choc trop rude pour qu'il pût sans

imprudence attendre au Tonkin une nouvelle saison chaude. Tout ce qu'il pouvait faire était d'organiser définitivement l'exploitation, d'en remettre la surveillance en mains sûres et d'aller rendre compte à ses actionnaires qui, dès à présent, n'avaient plus à se plaindre. En trois mois, du train dont on allait, les dépenses de la première année seraient couvertes et l'on pouvait entrevoir un dividende fantastique à la fin de la seconde. Bien entendu, Georges s'était hâté d'écrire à Gabrielle et d'envoyer une dépêche à M. Bergeret. Mais avec ce dernier la correspondance réduite à son squelette télégraphique ne comportait pas d'effusions. Il l'informait donc simplement du chiffre obtenu à l'extraction et de l'amélioration de l'état sanitaire. Les bonnes nouvelles se suivraient naturellement et seraient toujours les bienvenues. Un peu plus tard, il l'avait avisé d'une absence de quatre ou cinq semaines, absence destinée à lui permettre de trouver et de ramener à la mine un lieutenant sûr, un autre lui-même, que ses relations dans le corps d'occupation devaient lui permettre de trouver. En effet, il avait rencontré à Hanoï un vieil officier d'artillerie, sorti des rangs, sans avenir, mais doué d'une santé de fer et d'une probité à toute épreuve. Ce brave homme s'apprêtait à rentrer en France avec la perspective d'y finir ses jours dans la peau d'un petit retraité. Georges lui proposa de demander un an de congé, qu'il avait certes bien gagné, et d'employer cette année à faire sa fortune. Il ne s'agissait que de se mettre au courant d'une besogne très peu compliquée, d'être honnête, et de ne pas se laisser mourir de la fièvre. Le lieutenant Gasc était l'homme de la situation. Georges l'installa, lui traça sa besogne et lui laissa pleins pouvoirs. La saison chaude approchait. Il y aurait bientôt dix-huit mois qu'il avait quitté Gabrielle. Il ne regrettait certes pas son temps, mais il se sentait à bout de forces. Aussi bien laissait-il son œuvre en bonne voie. L'exploitation donnait régulièrement les résultats attendus. Dans un an les actions auraient vingtuplé de valeur et il serait dix fois millionnaire. Il n'y avait pas tout à fait cent jours qu'il avait écrit à Gabrielle : « Je suis vaincu ! » Mais l'histoire en a vu bien d'autres. Les lettres de la jeune fille n'avaient pas cessé d'arriver, mais elles étaient toutes parties avant qu'elle eût pu recevoir celle-là. Il calculait qu'il en aurait la réponse tout juste au moment de s'embarquer.

Il la reçut un peu plus tôt, avec le petit code télégraphique, chef-d'œuvre naïf dont un employé de chancellerie eût trouvé

la clé en cinq minutes et que Georges aurait volontiers couvert d'or; chef-d'œuvre inutile, car il n'avait plus rien à lui dire qu'un mot qui résumait tout : « Je pars ! »

Mais partir n'est pas arriver. Il en avait encore pour près de deux mois avant de se présenter rue Pierre-Charron. Et comment, d'ici là, ne pas se servir de cette clé qu'elle lui envoyait, délicieux enfantillage?... Elle avait reçu trois ou quatre lettres. Mais une dépêche qu'elle aurait presque tout de suite, un murmure d'amour qui volerait vers elle, compris d'elle seule, supprimant l'effroyable distance, conment se refuser ce bonheur?

La dépêche partit. C'était encore le temps où M[lle] Élisabeth se laissait courtiser par le neveu du concierge de M. Roger. Gabrielle ne la reçut jamais; et cependant, trente-six heures plus tard, Georges en avait la réponse à Hanoï où il arrivait pour s'embarquer. Cette réponse, déchiffrée, disait :

« Je vous en veux encore de votre découragement. Mais le danger est-il bien passé? Quand reviendrez-vous? »

Georges n'avait pas le temps de s'étonner. Le paquebot chauffait en rivière. D'ailleurs, qu'importent les mots dans une querelle d'amoureux ? Il se hâta de traduire en chiffres convenus ces quelques syllabes que Gabrielle devait recevoir le lendemain :

« Je pars. Réponse à la hâte. Tout est fini. Pardonnez-moi. »

Deux heures plus tard il était en route, et dans l'après-midi du quarantième jour le *Natal* le débarquait à Marseille. Le lendemain matin, par le rapide, il arrivait à Paris.

La traversée lui avait été favorable. Il se sentait plein de vie. D'ailleurs les jours de luttes étaient passés. Il n'avait plus qu'à laisser faire la fortune. Là-bas on travaillait pour lui, et dans une heure il serait auprès de Gabrielle.

Le temps était magnifique. Une brise légère soufflait, délicieuse surtout pour lui. Les arbres se donnaient l'air de verdoyer pour son retour. Les passants avaient des figures d'amis. Il ne se ressentait pas plus de sa nuit de wagon que de ses quarante jours de traversée. Il se faisait une fête d'arriver un peu avant midi, comme un voisin qui s'invite à déjeuner. Il défendrait aux domestiques de l'annoncer. Il irait droit à l'atelier, où elle serait probablement. Il savait le chemin, il n'avait besoin de personne. Il frapperait... une voix répondrait...

Il avait fermé les yeux, perdu dans son rêve. L'arrêt de sa

voiture les lui fit rouvrir. Il était rue Pierre-Charron, mais il ne reconnaissait pas la porte de l'hôtel.

— Plus loin, cocher, numéro 22.

— Monsieur, je ne peux pas; il y a une file d'équipages. On dirait une noce.

— Une noce!

Il éclata de rire. Il se voyait disant à Gabrielle, après les premières tendresses :

— Vous savez que j'ai eu peur? On m'annonçait une noce à votre porte. Je ne savais que penser. — Cependant il avança la tête. C'était bien devant l'hôtel du baron, et cela avait bien l'air d'une noce... Noce de qui? Ce ne pouvait être que celle d'Adrienne!... Au fait, pourquoi ne se marierait-elle pas, cette bonne Adrienne? Elle était jeune et charmante. Elle lui avait rendu un fier service à Luchon! Cependant il avait bien de la peine à ne pas la donner au diable à cette heure. Entre Gabrielle et lui, seule, elle était presque de trop; c'était bien le moment de s'adjoindre une noce!

Malgré tout, il se sentait de si bonne humeur qu'il lui pardonnait. D'ailleurs, ce n'était qu'un jour de perdu, et le lendemain il aurait son dédommagement : l'isolement de Gabrielle. Son plus grand regret était de n'avoir rien su. Il aurait apporté son cadeau pour la corbeille. Enfin, tout cela n'était pas une raison pour rester où il était. Mais comme il ouvrait la portière, un mouvement se fit dans la file des équipages; les voitures qui avaient pu entrer dans la cour de l'hôtel ressortaient, et le profil de Gabrielle lui apparut un instant dans le cadre de la glace baissée. Elle avait le voile blanc et la couronne de mariée. Georges éprouva comme un éblouissement.

— Ce n'est pas possible! se dit-il en se retenant à la poignée du fiacre, car il lui semblait que le pavé se dérobait. Cependant la voiture avait tourné; il ne voyait plus rien. Il abandonna son point d'appui et, faisant quelques pas, se trouva à la hauteur d'une autre voiture.

— Mon ami, demanda-t-il au cocher, qui est-ce donc qui se marie là?

Le cocher, correct et digne, répondit sans le regarder :

— C'est la fille de M. le baron Roger qui épouse M. le comte de Val-Saint-Pé.

Georges étouffa un gémissement. La voiture avança, son

fiacre suivit, il y remonta machinalement. Le cocher se pencha, attendant un ordre.

— Faut-il suivre la file, Monsieur?

— Comme vous voudrez.

— Plaît-il?

— Suivez.

— Tout de même, grommela l'homme en rassemblant ses guides, on en voit de drôles avec les bourgeois!

XXI

A Saint-Augustin, Georges descendit. Des gens gravissaient les marches; il fit comme eux, entra dans l'église et, longeant un des bas-côtés, ne tarda pas à se trouver à la hauteur de Gabrielle. Elle s'avançait au bras de son père, très pâle, sans baisser la tête ni les yeux. Sa démarche était celle d'un personnage de rêve. L'orgue jouait une marche, et les voisins de Georges chuchotaient. Quelques-unes de leurs paroles arrivaient jusqu'à lui, mais il n'en saisissait pas le sens. Jusque-là, personne ne l'avait remarqué. La pensée lui vint de s'en aller comme il était venu. Quelqu'un l'entendit dire à demi-voix:

— Qu'est-ce que je fais ici?

Mais il ne s'en alla pas. Gabrielle venait de prendre place, et M. de Val-Saint-Pé s'agenouillait à côté d'elle. Qu'était-ce que cet homme? De quel droit se mettait-il là? Brusquement, il se rappela les paroles du cocher de la dernière voiture: « C'est la fille de M. Roger qui épouse M. de Val-Saint-Pé. » Voilà donc l'homme qui prétendait lui enlever Gabrielle! M. de Val-Saint-Pé? Il ne connaissait pas ce nom-là. Mais il était fou! Est-ce que c'était possible? Est-ce que Gabrielle ne l'aimait pas, lui Georges? Est-ce qu'on pouvait la marier malgré elle? Est-ce qu'elle n'allait pas répondre non? Il oubliait que, pour se trouver là, il fallait qu'elle eût déjà dit oui, autre part. D'ailleurs, qu'est-ce que tout cela signifiait? Il était clair que quelque cataclysme allait se produire. Tout pouvait arriver, excepté cette chose inouïe, absurde et monstrueuse: Gabrielle choisissant le jour de son retour pour donner sa main à un autre.

La cérémonie suivait son cours. M. de Val-Saint-Pé passait la bague au doigt de Gabrielle; l'officiant allait et venait, étendait les mains, fléchissait le genou. Un autre prêtre parlait. L'orgue

éclatait par moments; des voix chantaient à la tribune. Georges demeurait immobile, à demi caché derrière un pilier. A un instant donné, tout le monde se leva. C'était fini; on allait à la sacristie. Georges suivit le courant.

Dans la sacristie, il ne vit d'abord qu'une cohue. Gabrielle entourée, félicitée, embrassée, disparaissait. Des gens signaient à un registre. Quelqu'un se retournant offrit à Georges une plume toute prête, ce qui le fit éclater de rire.

A ce rire inconvenant toutes les têtes se redressèrent; le cercle qui entourait Gabrielle s'entr'ouvrit. Elle et Georges se regardèrent. M. de Val-Saint Pé la vit chanceler et la soutint, ne comprenant d'ailleurs rien à ce qui se passait, car il ne connaissait pas Georges Fergueil et surtout ne s'attendait pas à le voir là. Quelqu'un toucha du doigt l'épaule du jeune homme.

— Au nom du ciel, monsieur Fergueil, retirez-vous. Que peut-il résulter de ceci?

Georges reconnut la voix d'Adrienne. Cette voix, qui pour lui n'avait eu que de bons conseils et des paroles amies, agit comme un calmant sur les nerfs irrités de l'amant trahi.

— M'expliquerez-vous ce qui se passe? lui demanda-t-il en baissant la voix de manière à n'être entendu que d'elle seule au milieu du brouhaha général. La jeune fille prit son bras et l'entraîna hors de la sacristie.

— Mais, vous-même, pourquoi êtes-vous venu?

— En effet, dit le jeune homme, j'ai tort; c'est de mauvais goût. Mais qui pouvait deviner cela, lorsqu'il n'y a pas six semaines, Gabrielle, pardon! Mme de Val-Saint-Pé, m'envoyait son amour par le télégraphe? J'avoue que mon premier mouvement a été de sauter à la gorge de ce gentilhomme honoré de ses bonnes grâces. Voilà ce que c'est que de vivre avec les sauvages!

— Qu'espériez-vous donc? riposta la jeune fille avec quelque rudesse. N'avez-vous pas le premier repris votre parole? N'êtes-vous pas marié?

— Moi?

Tous deux restèrent une seconde immobiles de surprise.

— Que prétendez-vous dire, monsieur Fergueil? reprit, la première, Adrienne. N'avons-nous pas lu la nouvelle et votre dépêche la confirmant?

— Quelle nouvelle? Quant aux dépêches, j'en ai envoyé deux, chiffrées selon les indications de... votre amie.

— La nouvelle de votre mariage avec miss Mansell.

— Je vous donne ma parole d'honneur que j'entends ce nom pour la première fois.

Les bras d'Adrienne retombèrent le long de son corps.

— Mais, s'écria-t-elle après un instant de stupeur, que signifiait donc votre réponse à la dépêche de Gabrielle : « Je pars. Réponse à la hâte. Tout est fini. Pardonnez-moi. » Vous ne pouvez pas la nier!

— Je ne la nie pas non plus. Mais quel rapport y a-t-il entre mon départ de là-bas et mon mariage avec une miss quelconque?

— Et ces mots : « Tout est fini. Pardonnez-moi! » répondant à une question directe sur la réalité de votre mariage?

— De qui la question?

— De Gabrielle.

Le jeune homme tira de sa poche un petit portefeuille :

— Voici la seule dépêche que j'aie reçue d'elle: en voici la traduction ; voici la clé du chiffre... Vous pouvez vérifier. Je gardais cela sur moi comme la dernière chose qui me vînt de sa main. Que pouvais-je répondre à une telle communication? On eût voulu me dicter ma réponse qu'on ne m'aurait pas envoyé autre chose.

— C'est vrai, dit Adrienne dont les sourcils se rapprochaient. On aurait voulu... et on a voulu!

— Qu'entendez-vous par là?

— Rien.

Georges lui saisit le poignet.

— Vous savez quelque chose que j'ignore! Entre elle et moi, il y a eu malentendu... Il le faut, car ce brusque mariage ne s'expliquerait pas. Oh! Mademoiselle, vous avez été bonne pour moi! Je vous devrai la fortune. J'aurais pu vous devoir le bonheur! Dites-moi tout, je vous en supplie!

— Je ne sais rien. Depuis longtemps notre intimité a cessé d'être ce qu'elle était. Beaucoup de choses m'échappent dans sa conduite et dans sa manière d'être. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'à la date où cette dépêche vous a été envoyée, elle avait lu, comme nous tous, l'annonce publique de votre mariage. Elle était restée deux mois sans rien apprendre de vous. Avez-vous manqué d'écrire régulièrement?

— Jamais.

— Eh bien! trois ou quatre de vos lettres se sont perdues. Elle

en est restée aux mauvaises nouvelles. Les bonnes lui sont parvenues indirectement. Elle a souffert de votre silence, cruellement, je vous le jure ! Enfin, c'est au moment où l'annonce de votre mariage courait les journaux qu'elle s'est décidée à vous envoyer une dépêche.

— Mais, moi-même, je venais de lui en envoyer une où je lui annonçais mon retour, où je lui disais que je l'aimais !... Ne l'a-t-elle donc pas reçue?

— Pas que je sache; mais, je vous le répète, beaucoup de choses m'échappent. Je ne suis plus pour elle la confidente d'autrefois.

— Vous aurez pris ma défense, dit Georges amèrement; elle ne vous l'a pas pardonné.

Adrienne regarda la dalle à ses pieds sans répondre.

— A quoi bon ces ménagements? reprit le jeune homme avec l'âpreté du dépit renaissant. Vous êtes son amie, vous voudriez l'excuser. Vous êtes bonne, vous tâchez de m'adoucir le coup. Dites-moi donc tout de suite qu'elle était libre, qu'elle a trouvé l'attente longue et M. de Val-Saint-Pé plus séduisant que Georges Fergueil. De quoi me plaindrais-je? Dites-lui que je ne lui en veux pas, que je lui souhaite tout le bonheur qu'elle mérite. Dites-lui surtout, puisque ma présence paraît lui être désagréable, que j'aurai soin de la lui éviter. Sans doute, les nouveaux époux quittent Paris pour quelque temps?

— Ils partent ce soir pour Genève.

— Admirable! Il m'aurait été difficile de m'absenter de Paris avant quelques semaines. Il faut bien que je me montre à mes actionnaires! Mais qu'elle soit tranquille! quand elle reviendra, je n'y serai plus.

XXII

Le soir, à onze heures, Georges était assis à l'orchestre d'un petit théâtre. Il était entré là après son dîner, comme il serait allé ailleurs. On jouait une pièce fort gaie. De temps en temps il éclatait de rire. D'autres fois, comme le matin à l'église, il se demandait tout à coup : « Qu'est-ce que je fais ici? »

La conscience d'un effroyable labeur accompli pour rien l'écrasait. Pour rien! son existence était vide! Non, cependant... les créanciers de son père seraient payés. C'était une satisfaction, cela! Il tâchait d'arrêter sa pensée là-dessus, de se figurer la joie

qu'il aurait à libérer la mémoire du vieux Fergueil. Mais, au fond de lui-même, il sentait que même cela lui était devenu indifférent. Quant à Gabrielle. il se croyait sincèrement en train de l'oublier.

Au dernier entr'acte, son voisin lui adressa la parole :

— A la bonne heure, voilà ce qui s'appelle une pièce drôle! On dit que le dernier acte est encore le meilleur! Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais des pièces pareilles, ça me ferait oublier mes chagrins. Il est vrai que je n'en ai pas.

— Oui, dit Georges, c'est excessivement drôle!

Il se promena un instant devant la porte du théâtre, fut sur le point de rentrer avec le reste du public. Tout à coup il se rappela une phrase d'Adrienne à Saint-Augustin : « Ils partent ce soir pour Genève. »

Ils étaient partis! Le comte l'emmenait. Elle était à lui! Et il l'avait laissé faire. Il ne s'était pas dressé devant cet homme. Il n'avait pas même essayé de lui dire un mot, à elle. Alors, c'était entendu, il se résignait? Il trouvait tout très bien? Le dernier misérable aurait brûlé la cervelle à M. de Val-Saint-Pé ; lui, Georges, avait montré plus de savoir-vivre. Oh! comment n'avait-il pas souffleté cet homme en pleine sacristie! Comment ne lui avait-il pas jeté son infamie à la face! car maintenant il comprenait tout: Fausses nouvelles, lettres interceptées... Pardieu!... Gabrielle valait bien qu'on fît quelque chose pour la posséder! Et il avait réussi! Et Georges n'avait rien essayé, quand elle l'attendait, peut-être! Et maintenant, c'était fini ; ils étaient hors d'atteinte! Il ne pouvait rien, rien, rien! pas même se jeter sous les roues du train qui l'emportait!

Sur le moment, Georges n'avait ressenti que la violence du choc; il était resté étourdi. Rien ne ressemble à la résignation comme l'engourdissement. Le malheur est qu'on revient à soi pour souffrir.

Perdue! emmenée par l'autre! Sa femme! Il avait supporté cela. C'était sa faute. Qui sait si elle n'avait pas compris, en le revoyant, de quel misérable elle venait d'accepter le nom? si elle n'avait pas espéré, attendu jusqu'à la dernière minute, un mot, un signe qui lui donnât le courage de se défendre? Et lui s'était dérobé; il avait consenti par le silence. Elle pouvait se donner à l'autre sans remords et sans regret.

Il avait pris le chemin du Grand-Hôtel, machinalement; mais il ne s'y arrêta pas. Il sentait que le sommeil lui serait im-

possible. Il gagna la Madeleine, suivit la rue Royale et se mit à remonter les Champs-Élysées. A l'angle de la rue Pierre-Charron il s'arrêta comme s'il avait reçu un choc.

— Pourquoi suis-je venu ici? songea-t-il.

Il restait hésitant. Devait-il continuer sa promenade jusqu'à l'Étoile ou revenir sur ses pas? Cette alternative le tint irrésolu plusieurs minutes. Brusquement, il se décida. Il passerait devant *sa* porte; il apercevrait *sa* fenêtre. Elle n'était plus là; elle n'y serait plus jamais. Qu'y avait-il de commun entre la comtesse de Val-Saint-Pé et Gabrielle, la fiancée de Georges Fergueil? C'est pour cela qu'il pouvait se donner la joie amère de revoir ces choses qui lui parleraient d'elle comme d'une morte.

La rue Pierre-Charron était déserte; l'hôtel du baron Roger silencieux et sombre. Cependant deux fenêtres de la façade donnant de côté sur le jardin et que l'on apercevait de la rue laissaient filtrer une lueur, comme si une lampe eût veillé derrière les persiennes closes. Cette lueur fit tressaillir Georges. De la lumière chez elle, qu'est-ce que cela voulait dire? Un tourbillon de pensées l'assaillit. Si elle n'était pas partie? Que s'était-il passé au retour de Saint-Augustin? Évidemment elle était là. Personne qu'elle, à cette heure, ne pouvait se trouver dans cette chambre qui était sa chambre de jeune fille. Mais y était-elle seule?... Son mari?... Oui, c'était cela. Un incident quelconque s'était produit; le départ s'était trouvé retardé; la demeure des nouveaux époux à Paris ne devait pas être prête. Qu'importait, d'ailleurs? L'hôtel du baron n'était-il pas à leur disposition? Gabrielle n'avait-elle pas son appartement? Georges n'avait jamais pénétré plus loin que l'atelier; du reste il ne connaissait que la place des fenêtres. Que de fois il s'était retourné pour leur jeter un dernier regard quand il venait de lui parler! Mais un mari a d'autres droits. C'était pour lui que la lampe veillait derrière les persiennes. C'était l'heure. On l'attendait!

Georges grinça des dents. Il eût mieux aimé Gabrielle morte.

La nuit était parfaitement calme, le silence profond, et la fièvre donnait à Georges cette acuité des sens qui devient douloureuse en s'exagérant. Au moment où il s'adossait au mur d'en face, incapable de détacher ses yeux de cette lueur, il lui sembla qu'un cri s'élevait à l'intérieur de l'hôtel, dans la chambre même de Gabrielle. Il eût juré reconnaître sa voix. Cependant, il n'était pas bien sûr d'avoir entendu. Ce pouvait être une hallucination,

A qui d'ailleurs ce cri se serait-il adressé? N'avait-elle pas son mari, son père, ses domestiques qu'un coup de sonnette ferait accourir? Non, l'hôtel restait muet et sombre.... Personne que lui n'avait rien entendu; ou bien, pour ceux qui pouvaient entendre, ce cri n'avait point la signification d'un appel.

— Va-t'en! se dit Georges à lui-même. Tu deviendrais fou!

Résolument il tourna le dos à l'hôtel et fit, dans la direction des Champs-Élysées, une dizaine de pas. Comme il arrivait à la hauteur de la maison voisine, il s'arrêta net, cloué au sol par un second cri, cette fois parfaitement distinct, quoique trop faible peut-être pour éveiller, à l'intérieur même de l'hôtel, des gens profondément endormis. Pour lui, il ne pouvait plus y avoir de doute. C'était un appel, un appel désespéré; et c'était la voix de Gabrielle.

Georges resta une minute immobile. L'appel ne se renouvela pas. Aucun bruit intérieur n'y avait répondu. La lueur filtrait toujours, mystérieuse et calme. Que se passait-il donc derrière ces persiennes closes? Georges traversa la rue, se rapprocha du mur de clôture de l'hôtel. Décidément, personne ne bougeait. Quel intervalle s'était écoulé entre les deux cris? Il n'en avait aucune idée. La notion du temps échappe à l'attention profonde. Les secondes et les minutes se valent. Ce qui était évident, c'est que Gabrielle, n'ayant pas été secourue, ne le serait pas, à moins qu'elle ne le fût par lui.

Par lui! et contre quel danger? Et comment pénétrer jusqu'à elle? Allait-il carillonner à la porte? réveiller les domestiques et parlementer avec eux? Ce pouvait être long, assez long pour que son intervention devînt inutile autant qu'elle paraîtrait ridicule.

Tout en réfléchissant, il examinait le terrain. Les fenêtres de la chambre éclairée donnaient sur le jardin. Ce jardin était séparé de la rue par une clôture d'un peu plus de deux mètres. Tout à coup Georges prit son élan et s'enleva à la force des poignets. Cinq secondes plus tard il retombait dans la plate-bande qui faisait le tour du jardin et dont la terre ameublie amortissait sa chute en même temps qu'elle en étouffait le bruit. Le jardin, bien entendu, était désert. L'hôtel restait silencieux comme la tombe. La lueur calme continuait à filtrer à travers les persiennes closes. Un instant l'idée lui vint qu'il allait trouver Gabrielle morte et que cette lumière immobile était celle des

flambeaux de deuil. Mais il était sûr d'avoir reconnu sa voix. Il chassa la vision funèbre et s'avança vers l'habitation.

Atteindre les fenêtres d'un premier élevé ne devait pas être aussi facile que de franchir la grille de clôture. D'ailleurs il aurait fallu forcer les persiennes et briser les vitres. Cependant, comme il n'était pas venu là pour reculer, il s'approcha du mur, cherchant quelque saillie propice à l'escalade. Il se souvenait de la porte du petit vestibule avec son grillage de fer en arabesques. C'était de quoi poser le pied, et le tiers de la hauteur gagné s'il trouvait au-dessus le moindre point d'appui pour ses mains; mais, à sa grande surprise, la porte céda sous la pression. Elle n'était pas même fermée au pêne.

Il connaissait les êtres. Vingt fois, dans les semaines qui précédaient son départ, Gabrielle l'avait conduit par là dans le jardin ou dans les serres. Il lui semblait encore reconnaître dans l'air tiède la senteur des fleurs tropicales et l'odeur fine de ses cheveux. La nuit, d'ailleurs, n'était pas tout à fait sombre, et ses prunelles dilatées saisissaient les moindres rayons lumineux. Il n'eut pas de peine à trouver la première marche de l'escalier. Là encore il savait de quel côté se trouvait la chambre de Gabrielle. Il traversa la pièce en obliquant un peu, tâtonna un instant et trouva le bouton de la serrure. Il l'essaya doucement; cette porte n'était pas plus fermée que les deux autres. Il écouta, rien ne bougeait. D'ailleurs les battements de son cœur l'auraient empêché d'entendre. Alors, d'un geste résolu, il tira le battant qui s'ouvrait de son côté. La lumière, brusquement démasquée, l'éblouit pour quelques secondes. Quand il commença à distinguer les objets, le premier qui attira son regard fut une forme blanche étendue sur le tapis. Il étouffa un cri et tomba sur ses genoux. Il venait de reconnaître Gabrielle, évanouie ou morte.

Elle avait un long peignoir de batiste boutonné au cou; les cheveux dénoués, les paupières closes, les pied nus dans des mules de soie dont une avait glissé à deux pas. Le peignoir laissait voir ses chevilles minces et, par une large déchirure, son épaule blanche, presque jusqu'à la naissance du sein. Elle ne bougeait pas; elle ne respirait pas. Georges, se penchant, sentit ses pieds glacés sous ses lèvres.

Charles LOMON.

(*A suivre.*)

LE

ROMANTISME ET SES POÈTES

DANS LA SUISSE FRANÇAISE

I

A parler la même langue que ses voisins d'outre-Jura, la Suisse française en est arrivée à vivre un peu de la même vie littéraire. Les idées nouvelles, qui prennent leur vol en France, sont arrêtées au passage à Lausanne, à Neuchâtel, à Genève; si elles n'y éveillent pas toujours de l'enthousiasme, elles n'y sont point accueillies avec indifférence. Et quand ces idées ne tendent à rien moins qu'à une révolution dans le domaine de l'art, il est naturel qu'elles passionnent le public lettré d'un petit coin de terre qui fut, à certaines époques, une pépinière de grands penseurs et de savants illustres: les Rousseau, les Bonnet, les Constant, les Mme de Staël, les de Saussure, les de Candolle, les Agassiz et tant d'autres.

Charles Didier écrit de Paris, en 1830, qu'il « entend marcher avec son siècle ». La Suisse romande voit se constituer, vers le même temps, un parti littéraire assez nombreux, qui, lui aussi, veut « marcher avec son siècle » et courir sus aux classiques. Les flonflons du Caveau genevois, la poésie artificielle des versificateurs de l'Empire, ne suffisent plus à la jeune génération. Pour me servir d'une expression typique de Marc Monnier, tout ce qui a vingt ans « fait sa caisse intellectuelle » et la trouve horriblement vide. L'aimable épicuréisme des rimeurs légers, Gaudy-Lefort, Chaponnière, la sagesse peu lyrique des rimeurs plus graves, Bridel, Manuel, ne pouvaient attirer que des sceptiques ou charmer que des gens rassis. Il s'agissait bien, pour les ado-

lescents nés avec le siècle, de chanter le *Comédien ambulant :*

Poursuivis par les recors,
On voit, faute de recettes,
Les acteurs et les décors
Fuir dans les mêmes charrettes, —

ou le *Retour de Lisette :*

C'est ici que d'un sourire
Autorisant mes aveux,
Dans tes yeux j'appris à lire
Que tu partageais mes feux.

La plupart avaient étudié dans les Universités d'Allemagne. Quelques-uns puisèrent aux systèmes hardis mais obscurs des métaphysiciens de Germanie la théorie du doute universel et du désespoir final. D'autres, moins épris des problèmes mystérieux, se contentèrent de lire Schiller, Gœthe, Wieland, tous ces romantiques avant la lettre. D'autres enfin, séduits par le génie chaleureux de Corinne, gagnés par la belle mélancolie de René, se bercèrent de rêves que la littérature courante était incapable de satisfaire. Je ne crois pas qu'il faille attacher beaucoup d'importance, au point de vue de leur effet sur nos écrivains indigènes, à certaines causes que je signalerai cependant : la cour de Mme de Staël à Coppet, le séjour de Byron à la villa Diodati près de Genève, la nation suisse unie et libre désormais. Les origines du romantisme sur le sol helvétique sont moins extérieures. Au reste, la cour de Coppet ne prétendait exercer d'action que sur la France, Byron n'était qu'un voyageur s'attardant aux bords du Léman, le pacte fédéral de 1815 ne devait inspirer que des hommes d'État. Ce furent les livres, non les événements, qui donnèrent des disciples à Lamartine et à Victor Hugo.

Lorsque les *Méditations* parurent, lorsque, plus tard, l'auteur des *Orientales* et ses amis lancèrent leurs manifestes et prirent d'assaut le vieil art poétique, il y eut en Suisse une bonne demi-douzaine de jeunes enthousiastes, tout prêts à confesser la foi nouvelle. Mais, comme notre littérature tout entière, quelques œuvres de premier ordre exceptées, le romantisme en deçà du Jura ne fut qu'un reflet ; les satellites sont condamnés à recevoir la lumière de l'astre principal, avant de la répandre. Et puis, nous n'avons pas l'initiative de l'esprit, le don créateur. Nous sommes, en littérature particulièrement, conservateurs des anciennes tra-

ditions, que nous jugeons volontiers excellentes. Il serait indiscret de nous demander de l'audace. Nous cultivons de préférence et nous aimons l'*aurea mediocritas*. Est-ce à dire que la vie intellectuelle soit insignifiante chez nous? Nullement. Nous comptons pour quelque chose dans le royaume des lettres; nous n'y brillons pas.

Nous avons le légitime orgueil de nous croire de fort honnêtes gens; mais l'honnêteté n'est pas le génie.

Nous n'en sommes pas réduits pour autant à l'imitation servile et nous tenons à notre indépendance. Aussi bien, nos romantiques n'auront pas le mérite d'avoir été des initiateurs; ils n'en conserveront pas moins une certaine originalité. Leur langue, plus embarrassée, plus terne, moins savante, sera plus sobre et moins cherchée que celle de Victor Hugo ou de Théophile Gautier; le fond de leur poésie aura des qualités de mesure, de réflexion, de vertu, qui rachèteront un peu le manque de hardiesse et la médiocre éloquence. Ils resteront Suisses, en un mot. Ils seront, par contre, aussi pleurards, aussi désespérés que les romantiques de France. « Vie de leurres, de déceptions et de dégoûts, dira Töpffer, dans ses *Nouvelles genevoises*, en parlant des poètes. Ils souffrent dans leurs vers, ils gémissent dans leurs vers, ils y traînent à vingt ans un reste éteint de vie décolorée, ils y meurent; presque tous commencent par là. » Presque tous les nôtres ont également fini par là; et presque tous ont vraiment souffert, et quelques-uns sont morts en leur printemps. Ce que Töpffer avance en manière de raillerie, Galloix, Durand, Monneron l'ont éprouvé. N'est pas optimiste qui veut. L'infélicité, la chimère, vainement poursuivie, du bonheur et de la gloire, les dures expériences de la réalité, voilà le sujet de la longue plainte, aussi monotone que sincère, sanglotée en quelques milliers de vers par nos romantiques; voilà le trait le plus saillant de leur poésie, surtout au début. Plus tard, des notes plus mâles, comme chez Albert Richard, ou plus gaies, comme chez Juste Olivier, animeront cette mélopée douloureuse, en la semant d'airs de bravoure ou de charmantes ariettes. Quoi qu'il en soit, les uns et les autres ont chanté de toute leur âme; ils ont fait en général mieux que des alexandrins corrects, de la poésie.

J'ai dit qu'en matière d'art, notre race est essentiellement conservatrice. Tous ces rêveurs et tous ces tristes furent malmenés à souhait. Mais on leur reprocha moins leur mélancolie que

leur versification : des bambins de lettres qui niaient Boileau, méprisaient Delille! La chose était plaisante. Et la guerre d'éclater. La lutte entre classiques et romantiques fut assurément plus retentissante en France que dans notre petite démocratie, où l'espace manque pour les grandes batailles : elle n'y fut pas moins rude. Le pauvre Galloix tenta, sans succès appréciable, de faire connaître à Genève ceux qu'on appelait les « folâtres » : Gœthe, Byron, Lamartine, Hugo. On se moqua de lui, tout uniment. La *Harpe helvétique* de Didier, ses *Mélodies*, se heurtèrent à toute sorte de préventions. « Le romantisme, expliquait le *Journal de Genève* du 16 mars 1826, n'est point un genre particulier, mais un affranchissement des règles prescrites par le goût et la raison. » Il est vrai que, deux mois auparavant, Ch. Durand avait défendu, avec bien des réserves, le premier volume de Didier. Dans son *Galimatias pindarique*, Gaudy-Lefort, un des chansonniers du Caveau genevois, épuise sa verve contre les novateurs :

Quel dieu presse mes flancs? Où suis-je? où vais-je? où cours-je?
Suis-je sur le trépied du temple d'Apollon,
Ou bien dans mon fauteuil, comme l'âne de Bourge,
Loin du sacré vallon!

L'anecdote suivante, contée par Marc Monnier, vaut des pages de commentaires : « Un jour, dans une librairie, Petit-Senn (l'humoriste bien connu), rencontre un vieillard, fort galant homme au fond, qui lui avait enseigné les belles-lettres. Le vieillard l'aborda et lui dit : — Ah! je vous trouve à propos; j'ai une leçon à faire sur ce folâtre, vous savez? — Qui donc? — Hugo, je crois. N'est-ce pas Hugo qu'on l'appelle? — Vous ne l'avez donc pas lu? — Je m'en serais bien gardé, mais vous devez l'avoir lu, vous qui êtes jeune. Dites-moi donc quelque chose de lui, quelques vers, mais là, bien ridicules, afin que nous en fassions des gorges chaudes à l'Académie. — Ma foi, dit Petit-Senn, ce folâtre a quelque talent, et je viens de lire de lui une pièce qui est fort belle... — Allons donc! — Où je n'ai trouvé à reprendre qu'un vers. — Ah! voilà mon affaire. Dites-moi ce vers bien vite, mon jeune ami! — Le voici :

Son front de coups de foudre fume.

— Ah! parfait, parfait! *Son front de coups de foudre fume;* est-ce assez joli? C'est tout ce qu'il me faut; je vais faire ma leçon. » La

leçon dut être délicieuse. Il est utile d'ajouter que le vieillard de Petit-Senn, pour n'être pas une exception, ne personnifie point, à lui seul, la réaction qui se produisit contre le romantisme. Nos critiques les plus écoutés et les plus sérieux avaient des tendresses pour les classiques. Vinet lui-même a sévèrement jugé, sans toutefois méconnaître leur talent, Lamartine et Victor Hugo. De tous les dons de Victor Hugo, dira-t-il, « le plus éminent est la volonté ». Ailleurs, il observera que le poète des *Voix intérieures* se déclare, en littérature, contre l'autorité de la tradition, à laquelle « il prétend substituer l'autorité des principes, c'est-à-dire de ses opinions. » Ces remarques, d'une ironie grave et voilée, montrent que la révolution littéraire fut jugée avec une certaine méfiance par les meilleurs esprits. En 1848, la direction de la *Bibliothèque universelle* se félicite d'avoir été un des « organes de la résistance » au mouvement romantique, et M. Joël Cherbuliez tonne, dans la même revue, « contre Lamartine réhabilitant Robespierre », et contre les aberrations morales de la nouvelle école.

Si les classiques, les uns avec plus de compétence et de bonne foi, les autres avec autant de légèreté que le professeur de Petit-Senn, attaquèrent le romantisme où l'accablèrent de leurs sarcasmes, celui-ci ne s'en porta pas plus mal. Il était de ces enfants robustes, qui, battus et repoussés, croissent gaîment en dépit des rebuffades et des coups. Et il nous donna bientôt des poètes qui, sans figurer au premier rang, tiennent une place honorable au second.

La vie littéraire de notre pays apparaît, de 1820 à 1830, aussi décentralisée que sa vie politique. Trois des capitales de nos cantons, Genève, Lausanne, Neuchâtel, étaient alors des foyers intellectuels en miniature, sans lien étroit l'un avec l'autre, allumant, chacun de son côté, leur petite flamme. Il y aurait de l'injustice à ne point dire que la littérature fut sans cesse en honneur dans ces trois villes, et qu'il y régna de tout temps une singulière passion pour les choses de l'esprit. Mais la dissémination des forces, l'horizon restreint, la crainte de pécher, même dans les livres, contre les lois rigoureuses de l'austérité calviniste, condamnaient les auteurs neuchâtelois, vaudois et genevois à une véritable infériorité, dans les œuvres d'imagination du moins. La gloire n'arrivait à nos écrivains que par le chemin de l'exportation. Le romantisme fut, à divers égards, le signal d'un mou-

vement, inconscient d'abord, puis très décidé, contre le particularisme littéraire. Ceci en passant et pour expliquer l'ordre observé dans la suite de cette étude. En effet, je serai obligé de tenir compte de l'état de décentralisation dont j'ai parlé plus haut, et de classer nos romantiques selon leurs cantons d'origine.

II

Jusqu'ici, je me suis occupé presque exclusivement de Genève, où je dois m'arrêter encore. Celui qui ouvrit officiellement en Suisse l'ère du romantisme est un Genevois dont j'ai déjà cité le nom : *Charles Didier*. Né en 1806, il annonce, dès ses années de collège, un goût marqué pour la poésie. Il est, ainsi qu'il le note dans son journal intime, « un romanesque », — ce qui n'est pas loin d'un romantique. Vous ne serez point surpris de le voir se ranger sans hésitation sous le drapeau des « folâtres ». Chateaubriand et Byron sont ses auteurs de prédilection, en attendant Lamartine et Hugo. Il lit et voyage beaucoup. Il s'applique bientôt à faire des vers. Mais il a plus de facilité que d'inspiration ; il apporte à son travail moins de feu sacré que d'obstination et d'adresse. Les gamineries de certains romantiques l'enchantent d'abord, et il y a plus de plaisir qu'aux œuvres sérieuses. Il commet, en 1825, à Valangin, où son humeur vagabonde l'a conduit, ce quatrain baroque en mémoire d'un magistrat du lieu :

Tandis que tout Valangin hurle,
Grossissant son Sayon (1) de pleurs,
Sa calme âme est assise sur le
Ciel, et se rit de nos douleurs.

Ces enfantillages sont évidemment de peu de conséquence ; ils prouvent qu'à Genève on n'entendait pas être en retard sur Paris.

La *Harpe helvétique* de Didier paraît en 1826 ; ses *Mélodies* suivent de près, en 1827. Il n'y a pas d'éclairs dans sa poésie. C'est de la versification assez correcte, parfois élégante, avec un accent de juvénile fraîcheur et de sincère attendrissement. Par exemple, il est romantique de l'espèce éplorée. Ses lamentations et ses désespoirs ne le cèdent en rien à ceux de ses émules français. Et pourtant, il n'a pas la vocation du désenchantement. L'idylle lui convient mieux que le pur lyrisme. Il a, dans ses

(1) Ruisseau qui traverse Valengin (canton de Neuchâtel).

poésies légères, des choses fort agréables, témoin la dernière strophe de la *Voix de l'onde :*

Jadis Glaucus, épris de l'onde,
A son appel mélodieux,
Disparut dans la mer profonde
Où l'attendaient l'oubli du monde
Et la félicité des dieux.

Si je transcrivais le *Mois de mai*, l'une de ses plus jolies pièces, on verrait que la forme est encore indécise, que les réminiscences classiques sont fréquentes, que l'inversion abonde, que la rime est suffisante à peine; on n'en serait pas moins captivé par ce qu'il y a en Didier de grâce et d'émotion.

On n'a guère retenu de lui qu'un sonnet, composé en 1854 : *le Mal du pays*. Les deux tercets en sont fort bien tournés :

Jamais cent-suisse au loin n'entend le ranz des vaches,
Sans qu'une larme tombe au bord de ses moustaches,
Et le mal du pays l'entraîne à déserter.

Comme lui, tous les jours, en esprit je déserte,
Car je sens, dans l'exil, tous les jours plus ma perte...
O mes Alpes! pourquoi fallut-il vous quitter!

L'accueil, plutôt hostile, fait à ses deux volumes de vers et la chute d'une petite feuille à laquelle il collaborait, le *Courrier du Léman*, engagèrent sans doute Charles Didier à garder le silence pendant quelque temps. Nous le retrouvons à Paris, en 1830. Il croit au succès. Il est au nombre des amis de Victor Hugo. Il conçoit de vastes projets. Ne rêve-t-il pas d'écrire l'épopée du genre humain, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir? L'entreprise était au-dessus de ses forces. Elle le dégoûta même de la poésie pour longtemps. *Defecit spiritus!*

Les versificateurs désabusés se vengent volontiers sur le roman des infidélités de la Muse. Didier, dont l'imagination n'était pas opulente, crut qu'il se ferait un nom dans un genre qui allait être le genre littéraire par excellence du XIX[e] siècle. Il publia successivement : *Rome souterraine*, histoire dramatisée des patriotes italiens en lutte contre l'Autriche, *Chavornay, le Chevalier Robert, Thécla*, qui révèlent un bon descriptif, un psychologue assez fin, un pauvre metteur en scène. Le romancier récolta aussi peu de lauriers que le poète. Découragé, fatigué de la vie civilisée,

Didier s'abandonne à cette passion des voyages qui va le conduire au fond des solitudes de l'Orient, jusqu'à la Mecque, où il tente en vain de pénétrer, à Kassala, à Kartoum, que sais-je? Il aimera le désert, l'étrange douceur des grands isolements, les longs pèlerinages, seul à seul, en pays inconnus. Le monde le trouble et l'ennuie. S'il a comme la folie du véritable désert, il est vite las de Paris, du « désert peuplé, de cette ville de boue, de bruit et de fumée ». Son journal renferme des détails intéressants sur l'état de cette âme inquiète. J'en extrais quelques lignes : « Le soir, chez la marquise de Villa-Campo... On danse... Je suis pris d'un sentiment profond d'isolement et de tristesse, au point que mes yeux se mouillent. » Quelques jours plus tard, au sortir d'un bal : « Je rentre chez moi, à une heure, dans un état affreux... Jamais je ne me suis senti si seul, si abandonné, si enfant perdu du monde. » Un mois après : « Je traverse le monde comme un spectre et les joies de la terre ne sont pas pour moi. Il n'y a que l'infini. »

Le romantique persiste, cette affectation de désespérance est bien un trait d'école; Didier, déçu, vieilli, ne s'en est point corrigé. D'ailleurs, le romantique reparaît en 1848 avec sa *Porte d'ivoire*, puis avec son *Helvétie*, deux recueils de vers, où l'on découvre, en les cherchant un peu, quelques sonnets de prix et quelques belles pages de poésie alpestre. On y rencontre, en les cherchant moins, plus d'une injure, méritée ou non, à l'adresse de la Suisse :

race brave, aguerrie,
Il en sort des soldats fidèles, des cœurs francs;
Mais elle aime un peu trop les écus de cinq francs.

Il dit aussi qu'à Genève

Le parasite dîne et le poète a faim.

Toute son ironie ne l'empêche point de jeter des cris d'appel et d'amour vers cette patrie qui fut « la première et la seule » :

Et je sens maintenant à quel point je l'aimais.

Didier mourut en 1864. Ses opinions politiques avaient bien changé. Il était devenu le féal serviteur du comte de Chambord, après avoir fondé en rêve la République universelle de George Sand et de Victor Hugo.

Un contemporain de Didier, mais un poète autrement doué.

est *Jacques-Imbert Galloix* dont il est longuement question dans *Littérature et philosophie mêlées*. Ce Gilbert genevois naquit en 1807. D'une constitution chétive, exposé dès l'enfance aux moqueries de ses camarades grâce à des tics nerveux qui le défiguraient, exubérant de sensations et d'idées, singulier, agité, malade, Galloix était prédestiné, semble-t-il, à cette existence et à cette fin misérables qui ont fait autant, sinon plus, pour sa gloire que des œuvres de quelque valeur.

Dès 1826, le futur auteur des *Méditations lyriques* s'efforce, dans une série de conférences bientôt désertées du public, d'exposer à ses concitoyens les origines et de justifier l'avènement de la révolution anti-classique. Il fait mieux que de prêcher, ce qui est facile; il prêche d'exemple, ce qui est rare. Ses *Méditations lyriques* datent de la même année 1826; le volume passa complètement inaperçu, bien qu'il fût plein de promesses. Certes, Galloix, qui a dix-neuf ans, n'est encore qu'un poète précoce. Il a déjà du style, il a incontestablement du souffle. On est assez frappé d'avoir affaire à un panthéiste déterminé, qui formule sa doctrine en vers souvent incorrects, mais presque toujours éloquents :

Et l'âme n'est qu'un mot par le faible inventé.

Ce philosophe avait, du reste, franchi d'un pas bien rapide la distance qui sépare la foi de la négation. Petit-Senn a pu dire d'une ode de Galloix, *Ferveur*, qui avait provoqué l'admiration du pasteur méthodiste César Malan : « Si notre poète n'avait fait que cela, sa place eût été plus assurée au Paradis qu'au Parnasse. » En réalité, Galloix se sentait malheureux; il gémissait sur la « comédie de la vie »; il mettait en alexandrins le système qui répondait le mieux à sa désolation; il reniait même au cours de son *Chant de douleur* le « tout est matière » du commencement dans cette conclusion très chrétienne :

Je veux aimer et croire.

Les Genevois d'alors n'appréciaient ni le matérialiste Galloix ni ses brusques retours au spiritualisme. L'indifférence est si profonde qu'en 1827 l'auteur des *Méditations lyriques* prend le chemin de Paris. Il châtiera l'ingratitude de ses compatriotes, en faisant acclamer, sur une vaste scène, des talents qu'on a dédaignés. Il partira conquérir la toison d'or. N'a-t-il pas la foi can-

dide de ceux qui pensent tenir la fortune dans le tiroir aux manuscrits?

Aussitôt arrivé, Galloix se présente aux hommes en vue. Alexandre Soumet nous a laissé des notes curieuses sur la première visite de ce provincial en quête de gloire parisienne. Il décrit cette apparition pittoresque d'un grand garçon « un peu courbé, l'œil brillant, les cheveux noirs, les pommettes rouges, une redingote blanche assez neuve, un vieux chapeau ». Il le montre « un rouleau de papier sous le bras, balbutiant d'abord des phrases embarrassées, s'asseyant enfin, « cachant ses pieds sous la chaise d'un air honteux », causant poésie, toussant un peu, sortant comme il était venu, heurtant de nouveau à la même porte, le lendemain, par une pluie battante, restant trois heures, toussant beaucoup, cachant toujours sous la chaise ses pieds chaussés de mauvais souliers qui prenaient l'eau, « sans avoir parlé d'autre chose que des poètes anglais ». Galloix tire volontiers vanité de ses fréquentations littéraires, qui lui tiennent un moment lieu de tout. « Chaque jour je me lie davantage avec Victor Hugo », mande-t-il en février 1828, à son ami, le musicien Grast.

Soudain, la fièvre des premières heures est coupée, le besoin d'argent se fait plus pressant, les banales exigences de la vie le contraignent à laisser les vers composés à loisir pour les besognes humiliantes du bohème qui a faim. Galloix, dont l'âme n'est pas plus vigoureuse que le corps, ignore l'art d'être plus fort que ses déceptions. Quelques compliments, quelques satisfactions d'amour-propre sont un maigre festin pour un esprit ambitieux comme pour un estomac exigeant. « Quelquefois, écrit-il à Didier, je suis enivré de ces petits triomphes d'une soirée, d'un instant, et avec cela, le fond, la presque totalité de ma vie, c'est, je ne dirai pas le malheur, mais un chancre aride, un plomb liquide me coule dans les veines; si l'on voyait mon âme, je ferais pitié; j'ai peur de devenir fou. » Le sentiment de l'impuissance finale est venu.

Dépeindrai-je les angoisses et les misères de Galloix? Le travail lui pèse, la détresse le menace, l'indifférence et l'égoïsme des autres attristent encore cette lamentable existence de raté. Et puis la phtisie le mine, et puis les privations aggravent son mal, et puis il meurt, le 28 octobre 1828, à la maison de santé du docteur Dubois.

Galloix n'aurait-il été qu'un vulgaire poète de mansarde, plus digne de compassion que d'estime? Non pas. C'est une intelligence de second ordre, mal équilibrée, tiraillée en sens contraires, plaçant le but trop haut pour que ses ailes puissent l'y porter, — un vaincu de la volonté. Il a voulu « être l'homme qu'il croyait avoir en lui », et les forces lui ont manqué. Ni cette ambition ni les œuvres qu'il a laissées n'étaient d'un esprit chétif. Victor Hugo, dont les éloges sont à l'ordinaire de simples métaphores, s'est écrié, avec un accent de réelle sincérité : « Imbert Galloix qui souffre vaut Byron. »

Si Galloix ne put acquérir cette possession de son art à laquelle une vie moins brève lui eût permis d'atteindre, il a chanté cependant quelques-unes des strophes les plus parfaites de la poésie romande. Presque tous les morceaux qui nous restent de lui sont des ébauches ; de véritables beautés éclatent par endroits :

Oh ! que le ciel est bleu ! que les neiges des nues
Se roulent mollement vers ces mers inconnues
De lumière et d'azur !
Au limpide soleil, que ces troupeaux sans pâtres
Paissent nonchalamment dans ces plaines bleuâtres !
Oh ! que le ciel est pur !

Ce début des *Oiseaux bleus* n'est pas encore d'une forme achevée. C'est du lyrisme.

Solitude est d'une inspiration plus soutenue, d'un style plus riche :

J'aime, après le banquet, les salles solitaires
Où circulait la joie, où semble errer la mort,
Où les fleurs sans parfums surnagent dans les verres,
Où le bruit de mes pas semble un écho qui dort.

J'aime au fond des forêts le château dont les portes
Se couronnent de lierre et de gais nids d'oiseaux ;
Je l'aime quand l'automne, avec ses feuilles mortes,
Imite dans la nuit le bruit lointain des eaux.

Je suis plus seul encor que ce château rustique,
Plus seul que ce désert où nul n'est attendu,
Plus que le châtelain sombre et mélancolique :
Il perdit le bonheur, et je n'ai rien perdu...

Quand Galloix parle de souffrance, c'est qu'il souffre ; quand il invoque la mort, c'est qu'il va mourir. La cruelle vérité de

cette douleur rend sa poésie singulièrement pénétrante. Répétitions de mots, vers d'écolier, une certaine inconsistance de la pensée, une certaine nonchalance dans la forme n'empêchent nullement le Gilbert genevois d'être plus et mieux qu'un poète en herbe.

Étienne Gide et Petit-Senn ont rassemblé, en 1834, les poésies de Galloix. La première édition n'en est pas épuisée à cette heure, après un demi-siècle! On plaint, on n'achète pas ce « Joseph Delorme authentique ».

Le modeste et le sage d'entre les romantiques de Genève fut *Étienne Gide*. Ce jurisconsulte éminent ne pensa pas déroger à cultiver la Muse. Gide, né en 1803, fut, à l'opposé de ses amis Galloix et Didier, un homme de vie régulière et de talent discipliné. Orateur politique estimé, avocat remarquable, professeur de droit fort distingué, il a laissé le souvenir d'un esprit étendu et charmant. Lorsqu'une maladie imprévue l'emporta, le 4 février 1869, quelques intimes seulement soupçonnèrent qu'un poète venait de s'éteindre. Ils firent des recherches dans ses papiers et réussirent à mettre au jour un volume: les *Poésies d'Étienne Gide*. Ce recueil, tiré à cent exemplaires, est fort rare aujourd'hui.

Les vers de Gide, pour n'être pas d'un habile ouvrier, sont pleins de grâce et d'émotion. Tristes en général, mais d'une tristesse résignée et discrète, ils procèdent évidemment de Lamartine. N'exigez point la verve abondante, le souffle prodigieux, l'extraordinaire aptitude lyrique du maître. Gide est moins inspiré, moins brillant; il est, toutes proportions d'ailleurs gardées, plus sobre et plus naturel. Toutefois, il n'est qu'un disciple, dans le sens étroit du mot. Or les meilleurs élèves qui ne parviennent pas à s'émanciper ne sont que des élèves.

Lamartine et beaucoup d'autres ont eu plus que Gide la science du rythme, l'art des belles strophes sonores, le génie des larges développements poétiques. Lui n'a fait vibrer qu'une note, très simple, mais si juste et si franche! Écoutez son *Sentier perdu*:

C'était un frais sentier plein d'une ombre amoureuse,
On n'y passait que deux en se donnant la main;
Nous le suivions ensemble en la saison heureuse,
Mais je n'ai pu dès lors retrouver ce chemin.

C'est qu'il faut être deux pour ce pèlerinage;
C'est que le frais sentier n'a d'aspect enchanteur,

De gazon et de fleurs, de parfums et d'ombrage
Que si, près de son cœur, on sent un autre cœur...

Hélas! les heures de jeunesse enfuies, le sentier est bien « perdu » :

C'est que la feuille tombe et que la flamme baisse,
Et que le passé mort est voilé d'un linceul;
C'est que le cœur s'attache et qu'après il délaisse...
C'est que nous étions deux et que je reste seul!

Lisez l'*Énigme*, les *Regrets du vieil homme*, l'*Idéal*, le *Néant*, *Excelsior*, imité de Longfellow, vous aimerez cette poésie très douce et très grave, qui parfois s'élève à la recherche des grands problèmes de la vie. Vous y trouverez certes des négligences et des faiblesses, que vous excuserez, car Gide ne composait pas pour l'éditeur.

Didier, Galloix et Gide sont, avec Blanvalet, leur successeur, les noms marquants du romantisme genevois. A côté d'eux, au-dessous d'eux, si l'on préfère, il convient de signaler deux poètes: André Verre et Jules Mülhauser. *André Verre* est cet étrange personnage qui débute par la gravure en taille-douce, s'essaie plus tard à la miniature et à la peinture à l'huile, enseigne le français dans un pensionnat russe à Pultawa, rentre au pays après un accès de nostalgie noire, se convertit au catholicisme, donne des leçons dans un collège de jésuites à Turin, va ensuite se fixer à Paris, pour disparaître un jour dans quelque solitude de l'Amérique, au Brésil selon les uns, au Mexique, selon les autres. Verre est de la famille intellectuelle de Didier, une de ces âmes inquiètes, un de ces tempéraments de nomade, un de ces oiseaux voyageurs qui n'ont pas le courage de choisir la branche où faire leur nid.

Ses vers ne furent jamais réunis en volume; ils sont éparpillés dans quelques anthologies locales. La plupart sont du genre larmoyant :

Nul près de mon foyer où l'ennui m'est fidèle
Ne vient prendre la place où je te cherche en vain;
Nul ne me dit le soir, quand l'ennui me rappelle :
« Je te verrai demain. »

Les gens, même les poètes, ennuyés finissent par être ennuyeux. Je ne veux pas infliger aux lecteurs le supplice des jéré-

miades peu originales d'André Verre. Ce que les curieux de poésie romande parcourront encore, c'est le poème d'*Endymion* dont le commencement est fort joli :

> C'était un tiède soir de la saison des fleurs,
> La lune, aux cieux, passait resplendissante ou pâle,
> Selon qu'un vent chargé de brillantes vapeurs
> Voilait ou dévoilait sa couronne d'opale...

C'est peut-être aussi le *Dernier Jour,* une composition assez étendue sur la fin du monde. De ce *Dernier Jour*, sorte de petite épopée religieuse, où le verbiage s'allie fréquemment au pathos, mais où des éclairs sillonnent quelques centaines d'alexandrins obscurs, je détache ce vers :

> La pâle mort s'avance à pas démesurés.

Jules Mülhauser (1803-1871) est l'un des rares Suisses romands qui aient écrit pour le théâtre. Il s'est fait connaître, en 1838, par sa traduction, en vers français, du *Guillaume Tell* de Schiller. La version de Mülhauser vise plus à l'exactitude qu'à la poésie. Elle témoigne néanmoins d'un talent très souple et de beaucoup de conscience. Les œuvres de son cru : *Philippe Berthelier*, drame en cinq actes, qui eut l'honneur de dix représentations à Genève ; l'*Escalade,* autre drame en trois actes ; *Sempach*, poème dramatique ; *Nos Joyeusetés,* contes et récits, lui assurent une place estimable dans notre littérature nationale. Ajoutons qu'il fut, à deux reprises, en 1851 et 1865, le poète officiel de la fête des vignerons qui se célébrera de nouveau, cette année, en grande pompe, à Vevey. Il ne reste guère de Mülhauser que sa traduction de *Tell* et ses drames. Un recueil de ses vers, *Exil et Patrie*, publié en 1840, est complètement oublié.

J'ai réservé une page ou deux de cette étude à un poète genevois qui, venu après Didier, Galloix et les autres, a fait du romantisme militant, et s'est conquis un rang enviable sur le Parnasse helvétique. J'ai nommé *Henri Blanvalet*, dont quelques pièces sont parmi les plus populaires de la poésie romande. Ainsi, la *Petite Sœur :*

> Bon passant, dis-moi, je t'en prie,
> N'as-tu point vu dans la prairie,
> Dans les bois ou sur le chemin ;
> N'as-tu point vu mon petit frère
> Qui doit errer tout solitaire?
> O mon Dieu! je le cherche en vain...

Il nous a donné mieux que cette élégie, bien que sa réputation vive de ces petites strophes mélancoliques et que, pour tout le monde à peu près, Blanvalet n'ait rien écrit d'autre. Il est condamné à la *Petite Sœur* à perpétuité. Je montrerai sans peine que le talent de Blanvalet, au lieu d'uniforme et de plaintif, fut très varié et très viril.

Dès 1833 — il est né en 1811 — notre poète se déclare vaillamment un adepte des romantiques. Il fonde même, avec quelques amis, l'*Album littéraire*, qui fut, un temps, le *Globe* du romantisme genevois. Dans cette modeste revue, qui dura modestement un an, Blanvalet publie, de Berlin, où il achève ses études, nombre de poésies vibrantes de jeune et fougueuse inspiration. C'est un passionné et un écrivain de premier jet. A d'autres, la versification méticuleuse, la parfaite correction du style. Lui veut frapper, étonner, éblouir.

Quoiqu'il ait passé la plus grande partie de son existence en Allemagne comme précepteur, puis en Italie comme directeur d'un pensionnat, il ne déserte ni le culte de sa langue maternelle, ni celui de la poésie. Seulement, son caractère, prédisposé à la souffrance, s'aigrit et s'assombrit. L'isolement l'irrite plus encore qu'il ne l'attriste. Et quand, vers la fin de ses jours, il rentrera dans sa ville natale, le pli de mélancolie sera pris, invinciblement. S'il ne renonce pas aux notes douces, s'il aime à chanter les petits, s'il a laissé de délicieuses *Enfantines*, son esprit est plutôt tourné à la satire. Mais ses cris de colère ou de haine ne ressemblent d'aucune manière à ceux qu'a poussés Imbert Galloix. Celui-ci est un poète qui pleure ses propres larmes, gémit de ses propres infortunes. Blanvalet, lui, se rapproche davantage de nos pessimistes contemporains. Il est saisi d'indignation et d'épouvante en face de la corruption du siècle et des misères de l'humanité. Il se désespère, non point de ce qu'il serait lui-même un déshérité de ce monde, mais de ce que le monde est méchant, la vie mauvaise. A cet égard, il fut peut-être un précurseur inconnu des victimes de cette tristesse générale qui s'étend, comme un voile de deuil, sur notre littérature actuelle.

Sa plainte, il faut le dire, est un fruit d'exil. Ses camarades l'ont vu le plus enjoué des hommes. Quand, pauvre étudiant, plus léger d'argent que d'espérance, il fit à pied le voyage de Genève à Berlin, il chantait allégrement sa jeunesse et ses rêves. Plus tard, à l'étranger, heureux époux, heureux père, il

eut ces paisibles joies de famille qui n'incitent point à tout juger détestable ici-bas. Mais il me paraît atteint d'un mal littéraire qui explique bien des choses. Il eût aimé demeurer au pays, faire honneur à sa Genève, et voilà que la nécessité le chasse à la poursuite du pain quotidien. Pourquoi ne l'avait-on pas retenu dans sa ville? La société ne s'occupe point d'élever des poètes. Et les poètes qui, semblables à Blanvalet, ont de la tête et du cœur, prennent le parti de gagner leur vie comme les plus humbles d'entre nous.

« Ils ont compris, s'est écrié Eugène Rambert, que les belles-lettres ne sont pas lettres de rente; ils ont été vendre de la grammaire, battre monnaie avec des participes, et les voici de retour, tels que les a faits la sagesse des bourgeois, talents mutilés, tristes restes d'eux-mêmes! » Assurément, l'exil a corrompu et ruiné bien des intelligences, il a gâté celle de Blanvalet, en la rendant ombrageuse et morose. Mais j'ai hâte d'ajouter que Blanvalet ne fut pas qu'un contempteur maussade de la vie. A travers ses imprécations et ses ironies, perce une vive sympathie pour les opprimés, une grande charité pour les misérables. Il a soif de dévouement et d'amour pour ceux qui traînent le fardeau d'une inclémente destinée :

Il prie avec qui prie et pleure avec qui pleure.

Nul n'a plus que lui malmené l'Italie :

Ce peuple sans vigueur au sommeil hébété,

mais il la convie au réveil, il la somme de rompre sa chaîne, et la satire s'achève en cantique de liberté. Nul plus que lui n'a flétri la cupidité des hommes; sa *Prière du siècle* finit ainsi :

Mais si j'élève à toi ma prière de flamme,
Si mon front bat le sol, si ma lèvre est en feu,
Si mes bras sont tendus, — ce qu'ici je réclame,
C'est de l'or, ô mon Dieu!

Dans le *Mauvais Riche* il est plus énergique :

Le Christ a flagellé les vendeurs dans le temple,
Le Christ avec son sang nous légua son exemple,
Et, disciple du Christ, j'ai le fouet en main.

Il maudit surtout l'hypocrisie du pharisien, qui triche en invoquant Dieu,

Et sait à deux sous près ce qu'un renom chrétien
Peut donner de crédit quand on manœuvre bien.

A côté de ces pages vengeresses, que d'appels généreux à la bienfaisance, dans les *Deux Pauvres sous le chaume*, la *Glaneuse, l'Aube au grenier!...*

J'ai peur d'insister trop sur un côté qu'on a peu signalé dans l'œuvre de Blanvalet. Il y a, chez notre poète, un pessimiste à la fois humanitaire et révolutionnaire.

Je pourrais citer encore, dans le même ordre d'idées, ses « ruades », petites fables agressives et misanthropiques. Voici l'une d'elles. Titre : *le Veau.*

Un veau pleurait comme un veau pleure. —
A l'étable on l'avait laissé
Presque tout seul en la demeure,
Car le travail était pressé.

Vaches et bœufs à l'attelage
S'exterminaient sur le sillon;
Phébus les mordait avec rage,
Leurs flancs saignaient sous l'aiguillon.

L'étable était ombreuse et fraîche,
Pleine d'arome et de confort,
Le sainfoin filtrait de la crèche...
Mon veau n'en beuglait que plus fort.

Alors une poule couveuse,
Craignant qu'il n'effrayât son œuf,
Lui dit d'une voix doucereuse :
« Console-toi, tu seras bœuf. »

Et maintenant, je puis montrer en Blanvalet l'envers du satirique amer et révolté.

Cet écrivain farouche sait être charmant d'émotion et de grâce. Sont-ils assez attendris ces vers à son premier-né?

Tu n'as trouvé chez moi ni dentelle à tes langes,
Ni berceau pavoisé qu'un héraut blasonna,
Je t'ai reçu, vois-tu, comme on reçoit les anges.
Avec des bras ouverts, le cœur gros de louanges,
Et le peu que l'on a...

Le volume de ses *Poésies complètes*, publié après sa mort, survenue en 1870, renferme plusieurs de ces morceaux d'une exquise inspiration. Il contient aussi d'aimables contes, de fraîches

idylles. Blanvalet nous laisse enfin de superbes chants religieux, comme ce *Gloire à Dieu*, qu'il composa en 1834, à l'occasion du Jubilé de la Réformation.

Il y avait en somme l'étoffe d'un vrai poète en Blanvalet. L'expatriement forcé empêcha ce beau talent de s'épanouir. Et, jusqu'à la fin, Blanvalet porta dans son cœur ce sentiment douloureux d'avoir beaucoup reçu et de n'avoir donné que trop peu.

J'ai fait, rapidement, le tour du romantisme genevois. Je pourrais augmenter ma liste, sans chercher beaucoup. A quoi bon exhumer, pour des lecteurs français, des noms qui ne nous sont plus même familiers? Je constate une fois encore que, chez Didier et son groupe, les idées romantiques se manifestent par une renaissance de la vie lyrique, par un penchant très vif à la mélancolie, par la prédominance presque exclusive de la note personnelle. Chez Blanvalet, les théories humanitaires et le pessimisme ironique frapperont plus particulièrement. Quant à la forme, elle ne procédera directement ni de Lamartine ni de Victor Hugo; Casimir Delavigne, dont les *Messéniennes* ont flatté notre goût de la liberté, a exercé une grande influence sur la langue de presque tous nos poètes. Seul, Blanvalet a pris décidément Hugo pour modèle, et, quoique son style soit, par intervalles, rugueux, heurté, bizarre, il est, comme écrivain, bien supérieur à ses aînés. Mais ni les uns ni les autres n'auront la grâce nonchalante, la merveilleuse facilité, la riche hardiesse, l'ampleur, la sonorité du chantre des *Orientales* et des *Feuilles d'automne*. Quoi! nous avons peine à nous renouveler; nous craignons de nous signaler par des originalités d'attitude ou même de talent. Nous ne sommes pas gens

A mettre un bonnet rouge au vieux dictionnaire,

ni à quoi que ce soit. Nous suivons volontiers les chemins battus, où le pied est sûr, mais où l'œil n'aperçoit rien que les autres n'aient déjà vu. Et ce trait essentiel de notre caractère national se retrouve, fortement empreint, dans les œuvres des romantiques genevois, romantiques timides en général et qui évitent avec autant de soin de commettre des excentricités que d'avoir du génie.

Virgile ROSSEL.

(*A suivre.*)

UN
PORTRAIT LITTÉRAIRE RUSSE
M. CONSTANTIN LÉONTIEFF

I

— Que pensez-vous des musulmans en général et des Turcs en particulier, me dit un pacha à qui je fus présenté aussitôt que j'eus mis pied à terre à Péra.

La question était embarrassante, mais je savais que mon interlocuteur était homme d'esprit, que pendant de longs et fréquents séjours à Paris il avait acquis la réputation d'être un des boulevardiers les plus distingués de l'époque ; je n'hésitai donc pas à répondre :

— Ce sont des fanatiques.

— Je m'en doutais ! Et que dites-vous de Mahomet ?

— Que ce fut un célèbre imposteur.

— Ce sont bien là, en effet, les idées qu'on vous inculque en Occident. Nous sommes des fanatiques, et cependant il n'est pas un seul de nos hôpitaux à la tête duquel ne soit placée une sœur de charité ; nos zaptiehs, à Jérusalem, sont seuls à empêcher les fidèles des diverses communions chrétiennes d'en venir aux mains dans les sanctuaires les plus vénérés, pour de mesquines questions de préséance, pour l'adjonction d'une lampe ou d'un ornement quelconque dans un temple possédé à la fois par des confessions rivales. On vous enseigne et vous répétez que Mahomet est un imposteur, et il n'est pas un seul observateur du Coran qui ne vénère profondément Ben Aïssa (Jésus) que Mahomet proclame le plus grand des prophètes. Méryem (Marie) est une des quatre femmes saintes du Coran, et son immaculée conception est un dogme de l'Islam. Bien plus, pour avoir droit au titre sacré de El Hadj (saint) un musulman doit non seulement faire un pé-

lerinage à la Mecque, mais encore aller prier sur le tombeau du Christ à Jérusalem. Si les principes fondamentaux de la foi chrétienne n'eussent pas été de tout temps ceux de l'islamisme, les luttes longues et sanglantes des Croisades ne s'expliqueraient pas. Pour s'y soustraire et y mettre fin, les musulmans n'auraient eu qu'à raser Jérusalem, à en précipiter les pierres dans la mer Morte et à en labourer profondément le sol; tandis que partout où s'est élevé un sanctuaire destiné à commémorer un des actes de la vie de Jésus, vous y verrez également une mosquée consacrée à perpétuer le souvenir du même fait.

J'avoue que je fus absolument déconcerté par cette révélation inattendue, et que plus tard, lorsque, après un long séjour en Orient, je me fus convaincu que mon interlocuteur n'avait rien exagéré, je conçus pour cette culture intellectuelle dont les Occidentaux sont si infatués une méfiance qui n'a fait que croître depuis.

Par un travers commun, l'Européen que son plaisir ou ses affaires appellent en Orient, quitte son pays avec le sentiment intime de sa supériorité acquise par l'éducation occidentale; il est plein de foi dans les ressources de son activité, de son génie. Aidé par le puissant et merveilleux outillage moderne, il croit qu'il n'a qu'à vouloir pour innover en toutes choses, bouleverser et réformer les pays où son activité remuante va s'exercer.

Aussi, à peine arrivé, il est tout feu et flamme. Ses impressions sur ce qu'il voit sont vives et multiples, mais toujours faussées par la comparaison qu'il en fait avec celles reçues au pays natal. Ses lettres — car dans les commencements la manie d'écrire le tient comme une démangeaison — sont pleines de vastes horizons. Sous sa plume féconde et son éloquence verbeuse, ce ne sont qu'annexions, civilisation, fondations d'hôpitaux, de collèges, de bibliothèques, d'usines et de musées. D'un trait de plume, il perce des montagnes, nivelle des collines, endigue des fleuves, fait jaillir des sources, trace des canaux et creuse des ports.

Mais bientôt son cerveau, semblable à ces gargoulettes poreuses dont les Égyptiens se servent pour glacer leur eau, se ralentit sous l'action persistante des rayons du soleil oriental; son ardeur fébrile éprouve de fréquentes intermittences d'accablement; devant cette nature où le rubis, l'émeraude et la topaze semblent délayés dans la coloration des moindres objets qui s'offrent à sa vue, où l'atmosphère est si diaphane qu'il distingue

à deux lieues de là la blanche toison des brebis qui paissent dans la plaine, tandis que son oreille perçoit le léger mouvement du termite creusant son nid au sommet d'un palmier, dans ce merveilleux Orient où toute réalité côtoie le rêve, où le rêve lui-même devient féerie, il se trouble, hésite, et se surprend souvent lui, l'homme stylé aux idées positives, rompu aux problèmes les plus compliqués des sciences exactes, en flagrant délit de contemplation extatique, le regard perdu dans les étoiles ou arrêté sans pensée sur les horizons irisés qui l'environnent. Pour un peu, il va parsemer son langage de figures orientales, et renoncera aux formules sèches et arides de l'analyse, instrument éphémère et trompeur de l'esprit humain, pour se soumettre sans réserve à la grande et sublime synthèse qui a la nature pour objet et Dieu pour fin.

Arrivée à cette période, l'évolution est complète, et ce même Européen qui croyait n'avoir qu'à vouloir pour plier la nature au gré de ses ingénieux caprices, se sent enfin vaincu et subit avec une âcre volupté les lois de celle qu'il rêvait d'asservir.

II

Quand le bruyant homme d'État anglais, M. Goschen, arriva à Constantinople, il trouva que tout s'y faisait en dépit du bon sens. Les minarets étaient trop hauts, les mosquées trop basses, les ponts trop longs, les caïques trop étroits. Il eût voulu reconstruire Sainte-Sophie au sommet de la colline de Péra, à la place de la tour Galata, et transporter cette dernière à la Pointe du Sérail. Les institutions politiques et religieuses excitèrent surtout sa bile réformatrice, et peu s'en fallut que, dans son ardeur d'adepte fervent des saines doctrines occidentales, il ne vînt à commotionner tout l'édifice vermoulu du vieil empire byzantin.

On dit que les Anglais sont flegmatiques; mais, quand ils ont enfourché un dada, il n'y en a pas comme eux pour faire galoper leur monture. Devant cette *furia* britannique, les Turcs, impassibles, continuaient à égrener silencieusement leur chapelet, et à aspirer méthodiquement de leur narguileh d'épaisses et odorantes fumées d'opale.

— *Back alloum!* (nous verrons!), disaient-ils. Nous avons au Téké une fontaine merveilleuse où il suffit de tremper les lèvres pour se calmer.

Et, en effet, M. Goschen trouva des *impedimenta* à chaque pas qu'il voulut faire: ses secrétaires mettaient une indolente lenteur orientale à copier ses nombreux rapports; ses drogmans traduisaient à la diable et changeaient en compliment les dures et sévères vérités qu'il voulait faire entendre au padischah; sa montre — un superbe chronomètre — n'arrivait jamais, quelque soin qu'il pût, à se mettre d'accord avec le mouezzin chargé chaque matin d'annoncer la première heure du jour et d'inviter les fidèles croyants à la prière; enfin, pour comble d'ennuis, le soleil, le terrible soleil de l'Orient, dardait de plus en plus ses rayons fulgurants sur son crâne, comme si, le prenant pour un œuf d'autruche, il se fût donné la mission de le faire éclore.

Peu à peu, sous l'influence persistante de tous ces malencontreux agents, M. Goschen sentit son remarquable cerveau se déséquilibrer; ses idées se transformèrent; il était sur le point d'échange sa puritaine redingote britannique contre des babouches et un fez, et s'apprêtait à écrire au *Times* une lettre sur la magnificence d'Allah et de son Prophète et l'inanité des choses d'ici-bas, lorsque sa mission prit fin tout à coup.

Ce que nous avons observé pour l'individu est tout aussi vrai pour les nations dans leurs développements historiques. A plusieurs reprises, les peuples de l'Occident se sont rués vers l'Orient et chaque fois ce n'est pas l'analyse et l'individualisme occidentaux qui ont triomphé, mais l'esprit synthétique oriental.

La raison de ce phénomène, si constamment répété, est fort simple. En Occident, l'homme se sent le roi de la création, parce que la nature est pauvre et qu'il peut la maîtriser. En Orient, au contraire, la nature est riche et puissante, l'homme se sent vaincu et ne peut lutter; alors surgit l'idée abstraite de la synthèse; il se soumet, contemple et prie.

Ainsi, lorsque Alexandre le Grand, à la tête de la démocratique Grèce, descendit jusqu'aux Indes, il comprit aussitôt le vrai caractère de l'Orient; car, dès le début de cette campagne, en vrai conquérant, il rendit hommage à l'imagination mystique des Orientaux, et se rendit en Libye, au temple de Jupiter Ammon, où il se fit proclamer fils de Jupiter, ce qui, de l'avis du très compétent Napoléon Ier, a plus fait qu'aucune de ses victoires pour assurer sa domination.

Le nouvel empire, fondé par ce grand homme, fut complètement oriental, et les stratèges apprirent à leurs dépens qu'un

monarque asiatique ne tolère pas l'individualisme et qu'il fallait renoncer, dans l'intérêt même de l'État, aux fictions trompeuses de liberté et d'égalité, drapeau glorieux qui n'a malheureusement que trop souvent servi de linceul aux nationalités éteintes.

Le même fait se répéta dix siècles plus tard, lorsque Constantin planta l'étendard, le *labarum,* sur les murs de Byzance. S'il orna sa nouvelle capitale de marbres et de statues empruntées à la magnificence de Rome, il se garda bien d'y rien introduire qui rappelât de trop près l'ancienne république.

Et lorsque, plus tard, les Croisés se dirigèrent par de vigoureuses poussées vers cette merveilleuse contrée du soleil et des rêves, ceux qui en revinrent importèrent avec eux l'esprit d'unité qui sapa la féodalité.

Enfin, pour terminer, Napoléon Ier, qui eut en lui assez de génie pour devenir un Tamerlan moderne, garda toute sa vie un regret amer de son échec en Égypte. Cette non-réussite d'une conception grandiose fit évanouir son beau rêve oriental, et le força de revenir en Europe compter avec la routine de l'esprit moderne, avec la casuistique stérile des diplomates, avec les appétits grossiers des foules. Il dut enfin reconnaître l'impossibilité d'enthousiasmer, d'enlever et de grouper les masses à l'aide d'une fiction théologique, ou d'une image lumineuse, qui, spontanément surgie, hypnotiserait la foule.

— Non, disait-il, l'ère des grandes choses est passée ; il n'y a plus rien à faire en Europe.

III

M. Constantin Léontieff touche à la fin de sa laborieuse carrière littéraire sans s'être acquis ni fortune ni renom. La raison de ce résultat négatif est qu'il n'a jamais pactisé avec le mouvement du jour. Véritable esprit asiatique, imbu de la haute synthèse dont l'Orient est le berceau, il persiste à vivre dans l'illusion, fort de l'espoir qu'il nourrit de voir se clore l'ère du libéralisme et naître, enfin, une réaction salutaire qui change l'état des esprits.

Comme Eugène Suë, M. Léontieff débuta par la médecine, mais c'est la seule particularité qu'il ait avec le célèbre écrivain socialiste. Ses études pathologiques en font une sorte de Bazaroff, ce nihiliste si magistralement dépeint par Tourguénieff dans son roman : *les Pères et les Enfants*. A cette époque, le parti

radical russe faisait une guerre à mort à l'esthétique et déclarait même qu'au point de vue de l'utilité sociale, « Pouschkine ne valait pas un bottier ».

D'après cette école, l'esthétique est un hors-d'œuvre à l'usage des gens repus. Si les anciens Grecs étaient des fanatiques du Beau, c'est parce qu'ils possédaient des esclaves qui pliaient sous le joug, tandis que les maîtres jouissaient.

Mais, comme Nejdanoff, autre personnage créé par Tourguénieff, M. Léontieff avait le sens esthétique si impressionnable qu'il sortait tout froissé de ce phalanstère réaliste où l'égalité devait être aussi bien dans l'habillement que dans la génération des idées et leur expression, conception étrange qui devait faire ressembler les sociétés modernes à de vastes casernes scientifiques où chacun a sa case immuable, où la diversité est une dissonance et n'est admise ni dans l'intelligence, ni dans le costume, ni même dans la coupe des cheveux.

Alors comme à présent, d'après M. Léontieff, un bel officier de chevaliers-gardes était un produit esthétique, partant préférable à un avocat éloquent ou à un savant professeur.

Toute séduisante que soit la théorie de l'égalité, on est bien forcé de reconnaître que si elle triomphait un jour, comme de célèbres utopistes l'ont rêvé, elle constituerait une monstrueuse anomalie et serait en opposition formelle avec l'ordre constant de la nature qui, elle, n'atteint à la suprême harmonie que par le contraste. L'absence d'égalité étant la garantie de la diversité, sa conséquence naturelle est la liberté, seul bien précieux qui permette aux individus comme aux nations la pleine jouissance de leurs facultés créatrices.

Un jour, devisant avec un de ses amis, révolutionnaire comme lui, M. Léontieff lui montra du doigt le palais des princes Biélosselski, et dit :

— Voulez-vous que la société soit comme ce palais ?

— C'est inutile, dit l'autre; l'important est d'avoir un logis habitable et garanti contre le froid.

— Comment! s'écria Léontieff, à moi, qui rêve de grandes choses, qui me nourris des idées capitales de la Convention et de la Révolution française, vous me donnez comme seul espoir le dernier mot du prosaïsme bourgeois!

L'ami avait raison dans ce sens qu'il comprenait l'idée d'égalité comme une simple opération mathématique consistant à

ôter à quelques-uns ce qu'ils ont de trop pour le donner à ceux qui n'ont rien du tout, en laissant en dehors de cette délicate opération ceux qui n'ont ni trop ni peu. La chimère de Léontieff — vraie chimère de poète — était au contraire d'élever les deux derniers facteurs au rang du premier.

Cet incident, et d'autres du même genre, s'ils n'éclairèrent pas sa jeune inexpérience, eurent du moins le mérite de lui inspirer des doutes sérieux sur le séduisant système dont il rêvait le triomphe. Il essaya de communiquer à Tourguénieff ses doutes et ses amertumes ; mais le grand écrivain, alors à l'apogée de sa réputation, accueillit les transports de Léontieff avec une froide condescendance, comme le font les gens arrivés aux expansions juvéniles et inopportunes des novateurs précoces. Le jeune écrivain ne trouva pas dans Tourguénieff l'aliment moral qu'il cherchait.

Ce qui distingua Léontieff dans cette première phase de son existence, ce fut la sincérité de ses théories même les moins soutenables. Il est certain que s'il eût persisté dans les idées révolutionnaires, il eût poussé la logique de ses doctrines jusqu'aux actes et eût fini, comme tant d'autres, par fabriquer de la dynamite et des bombes.

IV

Comment se fait-il que M. Léontieff, dont les prémisses faisaient présager un futur et ardent apôtre des idées subversives modernes, se trouve aujourd'hui l'un des adeptes les plus convaincus du parti national? Sans nous livrer à une recherche qui serait peut-être infructueuse, nous pensons que l'heureuse tendance patriotique mêlée de mysticisme qui domine aujourd'hui dans le caractère et les œuvres de cet écrivain est due surtout à ce qu'il a trouvé enfin l'issue qu'il cherchait aux expansions généreuses de son esprit dans la splendeur des traditions chrétiennes et byzantines.

Écœuré par l'absence d'esthétique et par la stérilité des revendications révolutionnaires, peut-être aussi par des insuccès littéraires, M. Léontieff, parvenu déjà à un âge mur, entra dans la carrière consulaire orientale où il fit un long séjour, d'abord comme chancelier à Andrinople, puis comme consul à Salonique, près du Mont-Athos et à Toultcha.

En 1866 parut dans la *Revue* de M. Katkoff, sous le pseudo-

nyme Constantinoff, un article de M. Léontieff, intitulé : *le Panslavisme et les Grecs*.

Dans cet article, l'auteur, en homme politique secondé par son instinct artistique, décrit psychologiquement le mouvement naissant des Bulgares dont il indique, avec un rare esprit d'observation, les tendances séparatistes, individualistes et antibyzantines.

— Peut-être viendra-t-il un temps, écrivait-il prophétiquement, où la Russie sera plus d'accord avec les Grecs et les Maggyars qu'avec les Slaves d'Orient et d'Occident.

Une pareille théorie énoncée par un subordonné du général Ignatieff, publiée par M. Katkoff dans cette Moscou 'qui devait un an plus tard recevoir et fêter les émissaires de tous les pays slaves, accourus à l'occasion de l'exposition ethnographique ; cette théorie, disons-nous, étonna tout le monde par son originalité, mais ne convainquit personne.

M. Katkoff continua, comme par le passé, à prédire et à préconiser l'avènement du monde slave sur la scène politique, et, pour être logique avec lui-même, il finit par refuser à M. Léontieff l'hospitalité de ses colonnes. Le prince Gortschakoff, qui aimait avant tout l'esprit, attribua cet article à la plume distinguée de Coumany, conseiller à l'ambassade de Constantinople, et philhellène comme son nom l'indique. Le général Ignatieff, tout en étant personnellement très bon pour M. Léontieff, ne pouvait cependant pas favoriser des théories qui allaient à l'encontre de ce qu'il faisait lui-même dans la question de l'église nationale bulgare.

M. Léontieff avait eu d'ailleurs un grand tort, assez commun aux écrivains doués d'un certain talent, c'est d'avoir écrit cet article vingt ans avant son heure. L'auteur cependant ne se rebuta pas, et n'en continua pas moins la propagation de ses idées, sous forme de *Nouvelles*, qu il réunit plus tard sous le titre : *Récits de la vie des Chrétiens d'Orient*.

Ces gracieux *Récits* sont écrits à l'aide d'une plume d'une exquise sensibilité ; mais, à cause même de la persistance des descriptions orientales, ils n'échappent pas au reproche d'être monotones. Son antithèse est toujours la même : c'est la peinture d'un jeune Bulgare ou Grec, passé au vernis européen et opposé aux mœurs simples et majestueuses de l'Orient non contaminé.

Les héroïnes de M. Léontieff, Pembé, Aspasia Lampridi, sont de suaves et gracieuses créations, mais non au détriment de la

couleur locale qui leur est conservée avec une exactitude et un soin jaloux, et cela contrairement au déplorable abus des peintres d'un Orient fictif.

Aspasia Lampridi est une Épirote qui est aimée d'un jeune Athénien. Mais, à la fin du roman, elle épouse un vulgaire et grossier épicier pour obéir à la volonté de sa famille et malgré les supplications du séduisant Pygmalion qui a animé cette nouvelle Galatée. Il est inutile d'ajouter que les sympathies de l'auteur sont toutes du côté de l'autorité patriarcale et qu'il partage le scepticisme des vieux à l'égard de celui qu'il a dépeint comme un jeune Ferry en herbe.

C'est toujours cette même théorie qui revient dans toutes les autres bluettes de M. Léontieff, et notamment dans son œuvre capitale : *Odyssée Polycroniadès*.

L'originalité de la thèse et la préciosité de la manière de cet écrivain firent que, dans la société russe, gagnée au parlementarisme occidental et aux sympathies slaves, ses œuvres ne purent être goûtées.

Le moment d'ailleurs ne pouvait être plus mal choisi : la Russie se précipitait dans une guerre pour l'émancipation de ces mêmes Bulgares, auxquels M. Léontieff, qui les connaissait bien, appliquait le mot du dictateur Sylla sur César : « Dans ce jeune homme, il y a dix Marius. » Le prince Dondoukoff-Korsakoff se préparait au poste de ministre libéral de l'intérieur en Russie en laissant la chambre de Tirnovo s'octroyer une constitution des plus larges, — que plus tard le général Ernroth abolit, espérant qu'en agissant ainsi dans les goûts du moment, on reconnaîtrait en lui les capacités d'un ministre *à poigne*.

Personne ne se souciait en Russie de ce qu'était en réalité l'Orient turc; mais chacun cherchait à en tirer profit pour les besoins de ses tendances personnelles.

Les *Nouvelles* de M. Léontieff, dénuées de tout élément dramatique, et dont l'action se confine dans le conak d'un pacha, l'habitation d'un consul et le foyer d'une famille indigène notable, ne répondent en aucune façon à la curiosité du lecteur, aux passions des énergumènes, aux visées de l'homme d'État.

M. Léontieff, comme littérateur et homme politique, n'est pas arrivé à la renommée à laquelle il aurait eu droit d'après cette prescience des événements que lui donnaient une fine analyse psychologique et son talent exquis de narrateur.

V

Nous avons dit que M. Constantin Léontieff est avant tout un homme d'un caractère entier et de bonne foi. Il ne se borna pas à prêcher la négation des idées modernes et le retour à la tradition chrétienne, il passa de longs mois dans une communauté monastique près de Moscou. Ce qu'il y cherchait, c'était l'idée synthétique opposée à l'incohérence de l'individualisme; la règle et la hiérarchie opposées au lit de Procuste de l'égalité démocratique; la poésie et la contemplation enfin, opposées aux trépidations et à la fumée des léviathans de la mécanique moderne.

Il se maria et épousa, non la fille d'une bourgeoise, qui chante la romance et sait faire des sandwiches, mais une simple fille du peuple hellène. Il trouvait évidemment plus de saveur esthétique dans le charme naturel d'une enfant du peuple que dans les grâces étudiées et apprises d'une héritière bourgeoise.

Portant sous son froc d'emprunt les cheveux mal taillés, la barbe en broussaille, vivant d'une maigre pension acquise par ses services et du produit de ses travaux de journaliste, M. Léontieff continue son existence dans les nuages, dans une abstraction théologique.

L'âme humaine n'est que ténèbres, et nous ne chercherons pas à savoir si le mobile qui pousse M. Léontieff à faire des retraites au sein d'une communauté religieuse est dû à une sincérité de foi ou à une vanité blessée qui s'ignore et à un dégoût pour les choses contemporaines.

Ce qui est certain, c'est que M. Léontieff ne plia ni devant la calomnie des cercles libéraux, ni devant l'autorité transcendante de Katkoff, et qu'il continua son œuvre de publiciste et de poète à travers les vicissitudes de la carrière diplomatique, les difficultés d'une existence besogneuse, préférant maintes fois reprendre le chemin de sa cellule de cénobite que de pactiser avec le journalisme libéral ou de s'incliner devant le veau d'or, et cela, dût-il soit en mourir, soit, ce qui est pire encore pour un écrivain, se voir, de son vivant, condamné à l'oubli.

L'image un peu pâlie de M. Léontieff est en raccourci la physionomie exacte du peuple russe. Après des heures d'engouement pour les hommes et les choses de l'Occident, la Russie cherche à ressaisir ses destinées. Le vernis de culture européenne qu'on

essaya de lui appliquer n'a jamais pu d'ailleurs s'étendre jusqu'aux masses. Dans les couches sociales supérieures, on voit fréquemment ce vernis exotique s'écailler, et sous ses érosions il n'est pas difficile de reconnaître le vrai caractère slave.

L'activité dévorante poussée souvent jusqu'à la cruauté pour forcer le pied jeune et fort du peuple russe de chausser les bottes de sept lieues des civilisations occidentales a complètement échoué et commence d'ailleurs à se ralentir. Si quelques hauts personnages persistent encore dans les errements d'un passé funeste, c'est mollement, et ce n'est plus sous le manteau de la cheminée, c'est ouvertement, par la voix retentissante de la presse, que s'entend aujourd'hui la protestation grandissante contre une direction funeste qui a fait perdre à la Russie deux siècles pendant lesquels elle eût pu écrire, sous l'inspiration de son génie national et avec son épée, plus d'un chapitre glorieux de son histoire interrompue.

A mesure que les peuples orientaux se laissent gagner aux idées occidentales, la nature semble se venger. Délos, Paros, Chio sont aujourd'hui des rochers arides que le vieil Homère se refuserait de chanter. Le mont Hymette est un rocher anguleux et sombre, brûlé par le soleil : plus de fleurs, plus d'abeilles, partant plus de miel. Pégase n'y trouverait pas à brouter la largeur de la main.

Tandis que l'Orient, berceau des vieilles civilisations, se défend ainsi contre l'envahissement des barbares d'Occident, ses populations opposent aux témérités européennes et aux idées occidentales un scepticisme ironique.

En Russie, l'ère occidentale, ou plutôt allemande, inaugurée par Pierre le Grand, touche à sa fin, et c'est vers les traditions byzantines que se reportent les aspirations nationales. Les esprits, fatigués de négation et d'analyse, cherchent fiévreusement une formule générale dans laquelle ils puissent s'absorber, et qui substitue au choc brutal d'une initiative individuelle l'œuvre créatrice du tout collectif social.

En un mot, la Russie, après avoir tâté de l'Europe et s'en être assimilé les progrès scientifiques et techniques, cherche avec ardeur à retourner dans l'ancienne ornière des idées synthétiques orientales qui, seules, répondent aux besoins mystiques de son génie, de sa religion et de ses instincts.

A. TCHERNOFF.

UN ROMAN CONJUGAL

LOUISE-PHILIPPE DE COËTLOGON, MARQUISE DE CAVOYE

La vertu n'a d'attrait, du moins littéraire, que si quelque chose en relève la douce monotonie. Supposez Madame et la princesse Palatine tout uniment vertueuses, quel charme touchant et piquant tour à tour fera défaut à leur éloge, même prononcé par un Bossuet! Supposez, d'autre part, que Marie-Thérèse ne l'ait pas toujours été. Quelle curiosité toute nouvelle éveillera son oraison funèbre, qu'on ne lit plus! La vertu doit-elle donc être délaissée par tous ceux qui n'ont pas le devoir académique de se passionner une heure pour elle? Non, quand elle est à la fois touchante et piquante. Or, c'est le cas de Louise-Philippe de Coëtlogon, marquise de Cavoye. L'ancienneté de sa famille, son poste d'honneur auprès de la jeune reine, l'amitié qui l'unit à Henriette d'Angleterre, suffiraient à recommander sa mémoire, alors même qu'elle n'aurait pas épousé l'un des courtisans les plus achevés du grand roi et qu'elle ne se présenterait pas à nous sous la protection de ses protégés illustres, d'un Boileau et d'un Racine. Mais, par-dessus tout, elle a été la plus passionnée des amantes, la plus irréprochable des femmes, la plus éplorée des veuves. Elle a droit à notre attention bienveillante, ne fût-ce qu'à titre d'exception.

I

Ceux dont les armoiries (1) portaient cette fière devise : « De tout temps » étaient au premier rang de la noblesse de Bretagne. Dès la fin du XIIe siècle, on trouve des Coëtlogon mêlés à l'histoire

(1) Généalogie de la maison de Coëtlogon, qui porta pour ses armes : de gueules à trois écussons d'hermines; supports, deux hermines au naturel timbré d'un casque de frond, grillé et damasquiné d'or assorty de ses lambrequins de gueules et d'hermines. Cymier. Devise : « De tout temps. » (Bibl. nat., *Dossiers bleus*, 5089.)

de cette province. Au XIe, un Olivier de Coëtlogon est ambassadeur de Bretagne en France. Les Bouillon, les Coislin, les d'Harcourt, les Beaumanoir, les d'Avaugour, les Tonquedec, les Boisgelin, les Guébriant, les La Galissonnière, s'honorent de s'allier à une telle maison.

Mais c'est en 1622 seulement que la terre de Coëtlogon fut érigée en marquisat relevant du duché de Rohan. Cette châtellenie, située près de la Trinité-Porhoët, sur les confins des Côtes-du-Nord et du Morbihan, ne s'étendait pas, en 1789, sur moins de dix paroisses. Après la Révolution, elle a formé la commune de Plumieux, dont, en 1866 et en 1870, se sont détachées les communes du Cambout et de Coëtlogon. Au milieu d'un pays plat, le château se voit sur une éminence. Non pas le château antique où naquit, en 1646, un futur maréchal de France, mais celui qui, reconstruit un peu avant la crise révolutionnaire, fut le centre d'un combat furieux entre les Bleus et les Blancs retranchés derrière ses murailles, et vit tomber de part et d'autre près de deux mille combattants, parmi lesquels un Tinténiac (an II). Ruinées aujourd'hui, ces murailles énormes, ici se dressent encore au milieu des landes, là couvrent le sol sur une vaste étendue. Point d'arbres, bien que la forêt de Loudéac ne soit pas fort éloignée; tout est nu et triste; un vieil étang dort un peu plus bas que les ruines.

C'est de cette maison familiale que sont sortis tous les Coëtlogon des diverses branches, les du Gué de l'Isle, les barons de Pleugriffet, les vicomtes de Méjusseaume et de Loyat. Un mariage, dont notre héroïne est issue, réunit les deux branches principales, le 27 mai 1643. Créé marquis de Coëtlogon par Louis XIII, le chef de la branche aînée eut de Gillette de Ruellan, sœur de la duchesse de Brissac, un fils, Louis, qui mourut, et une fille, Philippe, qui, héritière du marquisat, le porta dans la branche cadette en épousant son cousin René, vicomte de Méjusseaume. Les mariages entre cousins ne sont pas rares dans cette famille. Ce n'était pas le premier venu d'ailleurs, que le nouveau marquis. Conseiller d'État d'épée, plusieurs fois député de la noblesse bretonne, gouverneur de Rennes, président des États de la province en 1667, il fut aussi un vaillant soldat, et sut se souvenir, à l'occasion, qu'il avait servi sous Condé. Deux fois chassés par lui de Belle-Ile avec perte, les Hollandais apprirent à le connaître, et il reçut du roi une lettre de félicitations. Lorsqu'il mourut, en

1683, il laissait un héritier de son titre, René-Hyacinthe, qui suivit en tout ses traces, comme lui lieutenant de roi en Haute-Bretagne et gouverneur de Rennes ; comme lui, député de la noblesse bretonne en cour ; comme lui, soldat de Condé, mais de Condé vieilli : à Senef, l'année même où, sur les côtes de Bretagne, les Hollandais fuyaient devant le père, ils fuyaient aussi devant le régiment de Dauphin-Infanterie, où le fils était capitaine.

Louise de Coëtlogon eut un autre frère encore et une sœur. Le frère, c'est Louis-Marcel qui fut vicaire général de Quimper, puis évêque de Saint-Brieuc en 1681, et transféré en 1705 à l'évêché de Tournai, où il mourut en 1707. La sœur, c'est Anne-Marie, mariée en 1660 à Joseph de Tournemine, baron de Campsillon, et mère de huit enfants, dont l'un fut le célèbre jésuite. Presque toutes les généalogies manuscrites de la Bibliothèque nationale, écrites pour la plupart du vivant de la marquise et pendant son veuvage, assignent à Louise-Philippe le quatrième rang par la naissance ; une seule lui assigne le second. Il faut renoncer à savoir la date précise de sa naissance, puisqu'elle est ignorée par la famille même, dont un descendant a mis en vain une amicale obligeance à m'éclairer. En tout cas, le mariage de son père étant de 1648, la marquise de Cavoye, en 1729, année de sa mort, ne pouvait avoir quatre-vingt-huit ans, comme le disent toutes les biographies imprimées, suivies par des savants tels que M. Livet. L'acte de son mariage (1677) lui donne vingt-sept ans « ou environ », ce qui nous reporte à 1650. Si on accepte ce calcul approximatif, elle n'aurait pas atteint l'âge de quatre-vingts ans.

Ces détails, dans leur sécheresse, étaient peut-être nécessaires pour faire comprendre quelle était la situation de la famille au milieu du XVIIe siècle, et quel accueil attendait la jeune Louise-Philippe de Coëtlogon lorsqu'elle vint à la cour.

Était-elle jolie ? La réponse à cette question n'est pas indifférente : car si la laideur, une laideur accomplie, est bien constatée, de piquant le roman devient piteux. Le témoignage de Saint-Simon semble fort net : « Elle était laide, sage, naïve et très bonne créature. » Mais le gazetier Robinet est d'un avis tout contraire. Après une énumération des personnes de marque que Mme de Montausier avait invitées au festin offert par elle à la jeune reine Marie-Thérèse, il ajoute :

On m'en a nommé quelques autres;
Mais, par la foi des douze Apôtres,

Il ne me souvient tout de bon
Que de *la belle Coëtlogon*,
Qui parut, sans trop de louange,
Ce soir-là, comme un petit ange (1).

Qui croire ? Si sujet à caution que soit Robinet, il n'écrirait pas une contre-vérité absolue, qui semblerait la plus sanglante des ironies. Si donc Mlle de Coëtlogon n'était pas « belle » ni même jolie, à proprement parler, on peut juger qu'elle n'était pas déplaisante à regarder. Elle avait tout au moins cette beauté de la bonté que semble lui accorder Saint-Simon. Douce et dévouée comme elle l'était, elle a dû s'attacher à Marie-Thérèse et l'aimer en raison même des chagrins qui suivirent ces premières années triomphantes. Entraînée, elle aussi, par le tourbillon des plaisirs qui emportait une cour jeune, aimable et qui voulait aimer, elle se sentit attirée par une secrète sympathie vers la charmante Henriette d'Angleterre, et devint bientôt la confidente d'une princesse qui pouvait et savait choisir ses amies. A en croire Bussy, témoin suspect, il est vrai, c'est « Collogon » qui, au nom de Madame, écrivait à Guiche éloigné de la cour ; c'est elle qui, lorsque Guiche entretenait Madame, était aux aguets pour prévenir quelque fâcheuse aventure, sans y réussir toujours pleinement :

Collogon était la fidèle confidente. Elle était toujours sur les ailes pour découvrir si quelqu'un ne pouvait pas troubler les plaisirs de ces amants. Elle entendit Monsieur qui venait, et vint le dire à Madame, qui dit au comte : « Nous sommes perdus ! quel moyen de nous sauver ? Passez dans cette cheminée qui ferme à deux volets, et essayez de vous empêcher de tousser et de cracher. » Le pauvre amant n'eut pas le loisir de songer davantage, et s'y enferma dans le moment que Monsieur entrait. Après divers entretiens, il eut envie de manger une orange de Portugal qui était sur le manteau de la cheminée. Il se leva, et, lorsqu'il la prit, vous pouvez juger quelle devait être l'inquiétude de ces deux amants et lequel des deux pouvait avoir l'esprit plus en repos. Quand Monsieur eut mangé le dedans de cette orange, il voulut jeter le reste dans la cheminée, et comme il avait la main sur le lambris pour l'ouvrir, Collogon lui dit : « Mon prince, ne jetez pas, je vous en supplie, cette écorce : c'est ce que j'aime de l'orange. » Monsieur la lui donna, et par ce moyen le comte et Madame l'échappèrent belle. Monsieur s'en retourna peu après à son appartement. Le comte sortit, et protesta bien de ne plus hasarder de la sorte (2).

(1) Robinet, *Gazette* du 20 décembre 1665. Remarquons, en passant, que l'acte de mariage cité plus haut a dû la rajeunir un peu : car, si elle était née en 1650, elle n'aurait guère plus de quinze ans à ce moment.

(2) Bussy, *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. Livet, t. II : *La Princesse, ou les Amours de Madame.*

Fût-elle exacte de tout point, que prouverait cette anecdote? Que Louise de Coëtlogon fut complice d'amours encore problématiques? Non, mais qu'elle se plaisait dans la société de Madame, plus vive d'esprit et plus rapprochée d'elle par l'âge que la reine. Elle prouverait aussi, je crois, que sa naïveté n'était pas tant niaise. Mais sa réputation n'est pas même effleurée d'une médisance. Bussy la respecte, lui qui donne à entendre que Lydie de Rochefort de Théobon, plus tard comtesse de Beuvron, fut dans les bonnes grâces particulières du roi; lui qui plaint ironiquement Marie-Élisabeth de Ludres, chanoinesse de Poussay, et son « bonheur » si court « qu'un jour le commença et le suivant le finit... Sa complaisance un peu trop prompte gâta tout, et pour vouloir être trop tôt heureuse, elle devint malheureuse en un moment. » Or Mlle de Théobon et Mme de Ludres étaient, au même titre que Mlle de Coëtlogon, filles d'honneur de la reine.

Ce sont ces mêmes filles d'honneur qui furent victimes d'une aventure infiniment désagréable en un temps qui n'était pas celui de M. Pasteur. Fions-nous-en, pour la raconter, à quelqu'un qui connaissait bien les Coëtlogon :

Au reste, si vous croyez les filles de la reine enragées, vous croirez bien. Il y a huit jours que Mme de Ludres, Coëtlogon et la petite de Rouvroy furent mordues par une petite chienne qui était à Théobon. Cette petite chienne est morte enragée. De sorte que Ludres, Coëtlogon et la petite de Rouvroy sont parties ce matin, pour aller à Dieppe, et se faire jeter trois fois à la mer. Ce voyage est triste; Benserade en était au désespoir; Théobon n'a pas voulu y aller, quoiqu'elle ait été mordillée. La reine ne veut qu'elle la serve qu'on ne sache ce qui arrivera de toute cette aventure. Ne trouvez-vous pas que Ludres ressemble à Andromède? Pour moi, je la vois attachée au rocher, et Tréville sur un cheval ailé qui tue le monstre. *Ah! Zézu, matame te Grignon, l'étranze sose t'être zettée toute nue tans la mer* (1)*!*

Nous avons l'ordre royal, daté du 13 mars, qui enjoint au maître des coches d'Orléans de conduire ces dames à Dieppe. Pendant le voyage, Mlle de Coëtlogon a pu songer, avec quelque mélancolie, à un bon vieux saint de son pays breton, à ce saint Tujean, qui échangea le métier trop laborieux de protecteur des filles à marier contre celui de patron des chiens enragés, ce qui ne l'empêche pas de guérir un peu de la rage. Mais les savants

(1) Lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 13 mars 1671. Mme de Sévigné contrefait ici l'accent de Mme de Ludres.

médecins, sur qui Molière attachait déjà son regard moqueur, avaient lu la *Septième serée* de Guillaume Bouchet : « Les autres asseuroyent que l'eau de la mer guérissoit les enragés si on les jette dedans ; et, de faict, on les mène maintenant à la mer, comme le plus asseuré remède. » Il est regrettable qu'aucun souvenir ne soit resté des incidents et des résultats de ce petit voyage hygiénique.

Ainsi, pendant dix années environ passées dans la situation la plus délicate, Louise-Philippe de Coëtlogon s'est fait aimer et respecter de tous. Dès 1665, le gazetier Robinet nous la montre en pleine faveur :

De Coëtlogon, abbé d'élite
Par sa naissance et son mérite,
Habile au grand art de prêcher,
Qui sçait ravir, qui sçait toucher
Et produire dedans la chaire
Tout ce qui peut au chrétien plaire,
Et dont même la jeune sœur
Chez la reyne est fille d'honneur
Très agréable et très chérie,
A la coadjutorerie
D'un évesché passable assez
Fut nommé, l'un des jours passez,
Par notre équitable monarque,
Ce qui sans doute est une marque
Qui découvre à tous aujourd'hui
Le beau cas que l'on fait de lui (1).

Robinet se trompe et rectifie son erreur dans la gazette suivante : François de Coëtlogon-Méjusseaume, troisième fils d'un conseiller au Parlement, dont le sixième fils fut recteur de Crozon et grand vicaire de Quimper, et le septième, amiral, n'était que l'oncle de la fille d'honneur. Les États de Bretagne l'avaient demandé pour coadjuteur de Mgr du Louët à l'évêché de Quimper, dont il ne devint titulaire qu'en 1668. Un peu plus de trente ans après, l'assemblée de Tours, qui condamna les *Maximes des saints* de Fénelon, comptait deux Coëtlogon : l'évêque de Quimper et celui de Saint-Brieuc, l'un oncle, l'autre frère de la marquise de Cavoye.

(1) *Gazette* du 12 décembre 1665. Voyez aussi la *Gazette* du 20 décembre, et celle de Mayolas, 13 décembre 1665 et 1er mai 1666. Celle-ci nous apprend que François de Coëtlogon fut sacré dans l'église des Bernardins par César d'Estrées, évêque-duc de Laon, pair de France, frère de l'amiral, plus tard cardinal et académicien. Né en 1631, le nouvel évêque mourut en 1706.

Peu à peu, grandissait le crédit de sa famille, qui affermissait le sien. De ce poste si en vue, où elle était si peu déplacée, elle vit Madame, dont elle avait été la confidente, emportée par une mort mystérieuse, au lendemain du voyage où elle avait donné à son frère Charles II une maîtresse de sa main, une Bretonne aussi, mais plus accommodante, Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth. Elle vit les triomphes successifs et les disgrâces des favorites. Avec la reine, elle-même disgraciée, elle vécut dans un isolement assez mélancolique. Puis, il fallut rompre ce dernier lien. « Il n'y a plus de filles de la reine depuis hier, on ne sait pourquoi. On soupçonne qu'il y en a une qu'on aura voulu ôter, et que, pour brouiller les espèces, on a fait tout égal, Mlle de Coëtlogon est avec Mme de Richelieu (1). » Quelle était celle des filles d'honneur qu'on voulait « ôter », et qui le voulait? Mme de Montespan veillait sans doute.

II

Chez Anne du Vigean, duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la reine, Mlle de Coëtlogon était à bonne école. Sans doute, elle manquait au moins de clairvoyance, celle qui « répondait de ce qui se passait » à la reine inquiète des distractions de son mari, jusqu'au moment où cette pauvre reine (à qui l'on osa conduire les enfants de Mme de Montespan, et qui les trouva « fort jolis ») put constater par elle-même la valeur de cette garantie, et s'écrier : « Voilà les témoins de cette caution (2) ! » Mais c'est aussi Anne du Vigean qui autrefois, veuve de M. de Pons, sans beauté, sans jeunesse, avait conquis et, à la lettre, enlevé le jeune duc de Richelieu. Si peu de temps que Mlle de Coëtlogon soit restée chez elle, un tel exemple a pu la faire réfléchir. Seule désormais à la cour, elle avait un parti à prendre. Selon toutes les apparences, ce parti était déjà pris. Elle aimait Louis d'Oger, marquis de Cavoye ; elle l'aimait « jusqu'à la folie », dit Saint-Simon, d'un amour qui faisait pitié à tout le monde, mais que personne ne s'avisa de trouver étrange.

Jeune encore (il était né en 1640), le marquis de Cavoye ou Cavois, comme écrivent souvent les contemporains, pouvait sembler à des yeux prévenus l'idéal même de l' « honnête homme ».

(1) Mme de Sévigné, lettre du 27 novembre 1673.
(2) *Mémoires de Mlle de Montpensier.*

Saint-Simon, qui lui refuse l'esprit, ne lui refuse pas « une belle figure, un grand usage du monde... Cavoye était un des hommes de France le mieux fait et qui se mettait le mieux. Il en profita auprès des dames. C'était un temps où on se battait fort malgré les édits. Cavoye, brave et adroit, s'y acquit tant de réputation, que le nom de *brave Cavoye* lui en demeura. » Il était brave de façon plus noble encore : en 1666, c'est lui qui sauva la flotte hollandaise en proposant à Ruiter d'aller couper les câbles d'un brûlot anglais, et en s'acquittant de cette périlleuse besogne. Récompensé par les États de Hollande, il abandonna sa gratification à l'équipage de son navire. En 1672, aux côtés de Coislin, qui avait été son compagnon dans ce premier péril, il passait des premiers le Rhin :

> La Salle, Beringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois
> Fendent les flots tremblants sous un si noble poids (1).

Un témoin oculaire complète et précise le témoignage de Boileau :

> Je vis aussi le petit triomphe de Cavois; on l'avait nommé parmi les morts, *et le Roi lui avait donné une louange bien solide en s'écriant : « Ah! que M. de Turenne sera fâché!* » Mais, une demi-heure après, on vit un homme à cheval de l'autre côté du Rhin qui se mettait à la nage. L'attention fut grande ; on attendait à tous les moments des nouvelles de ce qui se faisait de l'autre côté. Cet homme passa heureusement, et il se trouva que c'était Cavois, que M. le Prince envoyait au Roi. Sa Majesté fut fort aise de sa résurrection; mais les courtisans eussent bien voulu retenir les louanges qu'ils lui avaient données (2).

Un homme qui inspire une telle estime à Louis XIV et à Turenne, qui fut l'ami de Luxembourg, de Racine et de Boileau, n'est ni un bellâtre, ni un duelliste vulgaire. A la vaillance il unissait un remarquable esprit de justice et de sincérité : ses officiers savaient et disaient qu'il ne se servait de son crédit que pour faire plaisir à tout le monde. Il était « bon homme et un fort honnête homme, à qui on pouvait se fier de tout ». Qui lui donne cet éloge plus honorable encore que l'éloge de Louis XIV? C'est Saint-Simon. Un tel éloge, sous une telle plume, est significatif.

(1) Boileau, Épître IV. On a vu plus haut que les contemporains écrivent souvent *Cavois*. Jal se trompe donc quand il prétend que Boileau a écrit ainsi ce nom « pour le besoin de la rime ».

(2) *Mémoires de Choisy.*

Avait-il vraiment de l'esprit? Il faut s'entendre,

Qu'est-ce qu'esprit? Raison assaisonnée.

Si l'on admet cette définition poétique, Cavoye ne manquait pas d'esprit; non pas de celui « où l'imagination a trop de part » et que condamne La Bruyère, mais de cet esprit de justesse qui se confond presque avec le bon sens, et qui faisait dire à La Rochefoucauld : « Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins que beaucoup d'esprit avec du travers. » Parfois cet esprit plus sensé que brillant montrait une certaine vivacité dans la repartie : « Savez-vous ce que c'est qu'une raison péremptoire? » dit un jour le roi à Cavoye. Cavoye ne répondit rien. « C'est, dit le roi, une raison à laquelle il n'y a pas de réplique. — C'est ce qui fait, dit Cavoye, que je ne répliquais mot... » Mais, le plus souvent, c'est par la rectitude et la fermeté du jugement qu'il se distinguait. Lui qui savait plaire, il savait aussi juger, non sans hardiesse parfois. C'est ainsi qu'il jugeait de très haut l'incapable Chamillart : « Cavoye, *à qui un long usage de la cour et du grand monde tenait lieu d'esprit et de lumière et fournissait quelquefois d'assez bon mots*, disait que le roi était bien puissant et bien absolu, et plus qu'aucun de ses prédécesseurs, mais qu'il ne l'était pas assez pour soutenir Chamillart en place contre la multitude. » (1) Ces « bons mots » ne révèlent-ils que l'usage du monde? Accordons toutefois à Saint-Simon que l'esprit de Cavoye a été trop vanté. Il ne sera donc point l'homme d'esprit par excellence; mais il sera, par excellence, l'homme *avisé*.

Ici nous touchons au trait essentiel de ce caractère, et il convient d'y insister si nous voulons comprendre la conduite de Cavoye vis-à-vis de Mlle de Coëtlogon.

Dans une certaine mesure, Cavoye pouvait être considéré comme un parvenu, et avait besoin, pour soutenir son rang à la cour, de déployer la même adresse que les siens, autrefois, pour le conquérir. Sans doute Saint-Simon exagère lorsqu'il l'appelle « un très petit gentilhomme tout au plus, ...mis à la cour par une maîtresse intrigante de mère, qui y avait, dans son médiocre état, beaucoup d'amis ». On sait qu'en fait de noblesse authentique, le dédaigneux auteur des *Mémoires* ne reconnaît guère que celle des Saint-Simon et des Bourbon. Originaires de l'Artois (et non du

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, t. VI, éd. Chéruel.

Poitou, comme le dit Moreri), les Oger de Cavoye pouvaient remonter dans leur généalogie presque aussi haut que les Coëtlogon. Mais enfin le père de Cavoye n'était que le capitaine des mousquetaires à pied de Richelieu. Vrai mousquetaire d'ailleurs, plus que serviteur docile, il était connu pour un duelliste incorrigible. De lui, son fils tenait cette veine batailleuse; mais il tenait de sa mère son adresse, son enjouement et sa volonté arrêtée de plaire. « Elle fait sa cour, dit Tallemant des Réaux; elle est adroite et aimée de tout le monde... Elle dit toujours quelque chose de plaisant. Elle, Mme Pilou et Mme Cornuel, ce sont trois originaux (1). » Un autre contemporain, qui lui attribue en grande partie la fortune de son mari, trace d'elle ce portrait :

> Cette dame, effectivement, faisait une partie de ce qu'elle voulait à la cour, et faisait rire souvent ce ministre, lorsqu'il n'en avait point envie. Ce n'était pas cependant ni par des traits de femme, ni par des railleries fades, telles qu'on en voit dans la bouche des courtisans, qu'elle faisait toutes ces merveilles. Tout ce qu'elle disait était assaisonné d'un certain sel qui contentait les plus difficiles, en même temps qu'il répandait une certaine estime pour elle qui faisait qu'on ne pouvait plus se passer de sa compagnie (2).

Sous la direction d'une telle mère, qui lui avait transmis quelques-unes de ces qualités, mais atténuées, et qui, veuve pour la seconde fois vers trente-cinq ans, se dévoua à l'éducation de ses enfants, élevé près du jeune Louis XIV, Cavoye apprit, non seulement à se rendre agréable, utile, indispensable à tous, mais à rechercher ce qui pouvait l'aider, soit à soutenir, soit à ac-

(1) *Historiette de Mme de Cavoye*. On verra chez Tallemant des Réaux le côté gaulois (trop gaulois pour qu'on en parle ici) de cet esprit si original.

(2) *Mémoires de M. d'Artagnan*. Bien que ces *Mémoires* aient été rédigés par Courtilz de Sandras, comme ils ont été publiés en 1700 et sont pleins d'anecdotes précises, ils peuvent être cités sans trop de défiance. Qu'on y lise le récit de la comédie par laquelle Mme de Cavoye dupe plaisamment Richelieu pour rendre ses bonnes grâces à son mari disgracié, dont elle annonce la mort. Elle était fille de Guillaume de Sérignan, du Languedoc, maréchal de camp. En premières noces elle avait épousé M. de Lacroix. Bientôt veuve, elle se remaria à M. de Cavoye, « peu accommodé, mais de beaucoup de cœur », dit Tallemant, qui raconte dans le détail l'histoire assez romanesque de ce second mariage. A la veille d'un duel, Cavoye lui avait laissé par testament tout ce qu'il possédait. Avertie, la riche et jolie veuve fit monter à cheval son père et ses amis, qui cherchèrent Cavoye et le trouvèrent vainqueur. De leur union naquirent onze enfants; trois furent tués à l'armée; Louis était le quatrième. C'est un de ces nombreux enfants, alors lieutenant au régiment des gardes, qui, en 1659, prit part, avec Bussy, Guiche, Mancini, neveu de Mazarin, l'abbé Lecamus, aumônier du roi (plus tard évêque de Grenoble et cardinal), aux trop fameuses débauches de Roissy pendant la semaine sainte.

croître son crédit; il apprit à éviter ou à négliger ce qui était nuisible ou simplement indifférent au succès de ses ambitions discrètes. Or, en quoi pouvait, je ne dis pas le toucher, mais le flatter, l'amour d'ailleurs trop naïvement étalé de Louise, qui bientôt ne fut même plus fille d'honneur de la reine? Assez d'autres, plus jeunes et plus jolies, se disputaient le beau Cavoye. De là ses premiers dédains, de là les premiers chagrins de son amante, que la malice populaire n'épargna pas :

Il ne manque à Coëtlogon
Qu'un Cavois d'une humeur plus tendre.
La pauvrette meurt de langueur
Pour tant de charme et de rigueur.

Observons que cette chanson est de 1671, et que le mariage n'eut lieu qu'en 1677. C'est donc pendant six ans au moins que la pauvrette languit. « Elle faisait toutes les avances, dit Saint-Simon, Cavoye était cruel et quelquefois brutal; il en était importuné à mourir. » Le roi et la reine durent exiger qu'il se montrât plus « humain ».

Ce dut être pour le courtisan avisé un premier avertissement et comme un trait de lumière : on aimait donc, on protégeait, on consolait cette désespérée. Ne convenait-il pas de l'épargner tout au moins ? Il semble bien qu'en effet Cavoye se relâcha un peu de sa rigueur. Si rien n'eût relevé le courage de Louise, s'expliquerait-on que sa passion, d'abord si languissante, soit devenue si agissante ensuite, et, pour ainsi dire, si militante? C'est une Chimène et c'est une Cornélie, une fiancée et une veuve, car elle est veuve avant d'être femme. Cavoye part-il pour l'armée? En ce veuvage anticipé, sans crainte du ridicule, Louise donne la mesure de son affection : elle pleure, elle crie, elle quitte sa parure pour ne la reprendre qu'au retour. Est-il enfermé à la Bastille après un duel où il a servi de second? C'est à Louise que toute la cour vient adresser ses compliments de condoléance, où plus d'une fois doit percer un sourire. Elle, toute à son chagrin, ne voit pas le sourire, et reçoit les compliments avec reconnaissance. Le deuil est sur ses habits comme dans son cœur : plus de rubans ni de mouches, plus de robes de couleur ni de frisures. Mais elle ne s'en tient pas à ces protestations muettes : c'est le roi qui a puni Cavoye, c'est au roi qu'elle s'en prend. Selon Saint-Simon, elle le querella jusqu'aux injures : « Le roi

riait de tout son cœur; elle en fut si outrée qu'elle lui présenta ses ongles, auxquels le roi comprit qu'il était plus sage de ne pas s'exposer. — Les filles de la reine servent. Tant que Cavoye fut à la Bastille, jamais Coëtlogon ne voulut servir quoi que ce fût au roi : ou elle l'évitait, ou elle le refusait tout net, disant qu'il ne méritait pas qu'elle le servît. La jaunisse la prit, les vapeurs, le désespoir. » Voilà qui est d'une héroïne, mais d'une héroïne de tragi-comédie.

Ce qui prouve bien que, sans lui donner d'espérance, Cavoye ne l'avait pas absolument découragée, c'est qu'on la mena plusieurs fois à la Bastille voir son cher prisonnier. Si toute union eût été regardée comme impossible entre eux, de pareilles visites, tolérées et facilitées par la cour, eussent été plus qu'étranges. Enfin, Cavoye est rendu à la liberté. Coëtlogon ravie, dit Saint-Simon, se para de nouveau; mais ce fut avec peine qu'elle consentit à se raccommoder avec le roi. Ce roi, pourtant, la prenait en pitié, et, peu fait pour comprendre les passions malheureuses, servait du mieux qu'il pouvait les intérêts de son amour. Il entretenait Cavoye, le grondait doucement, mais ne le décidait pas. Qu'attendait donc Cavoye pour se prononcer catégoriquement et mettre fin à la situation la plus fausse? Plus à la cour on pressait ce mariage, plus il semblait, lui, mettre d'empressement à s'y dérober. Ce n'est pas qu'il voulût seulement jouir plus longtemps de sa jeunesse et des succès féminins qu'elle lui valait. Ce n'est pas qu'il tînt à prolonger un jeu auquel il risquait de devenir lui-même ridicule. Ce n'est pas enfin qu'il eût pour M[lle] de Coëtlogon une invincible antipathie : elle lui semblait à coup sûr plus intéressante depuis que toute la cour s'intéressait à elle. Mais il voulait faire valoir cette résistance, et, puisqu'on désirait tant cette union qu'il n'avait point désirée, en recueillir du moins un bénéfice plus solide que celui d'être adoré à perpétuité par sa femme.

Il atteignit son but. Le comte Louis de Froulay, grand maréchal des logis, venait d'être tué à Consarbruck. Sa mère et sa femme accourent se jeter aux genoux de la reine, et la supplient de leur laisser la disposition d'une charge achetée récemment très cher par la famille. Le roi passe : avec des cris et des sanglots, la veuve se traîne à ses pieds, et demande qu'on ait pitié d'elle. Impassible, le roi passe sans s'arrêter (1). Après avoir rappelé cette

(1) M[me] de Sévigné, lettre du 22 août 1675.

scène émouvante, un biographe de Mme de Montespan s'écrie : « Un courtisan, le brillant Cavoye, obtint *pour rien* cette charge de grand maréchal des logis de la maison du roi, dont une mère et une veuve avaient vainement sollicité la permission de disposer (1)! » On peut s'indigner avec lui de l'impassibilité royale, mais Cavoye n'eût pas convenu qu'il avait eu sa charge « pour rien ». Mieux informé, Saint-Simon nous apprend à quel prix elle fut obtenue : « Le roi avait déjà tenté inutilement Cavoye sur ce mariage. A cette fois il lui dit qu'il le voulait, qu'à cette condition il prendrait soin de sa fortune, et que, *pour lui tenir lieu de dot avec une fille qui n'avait rien*, il lui faisait présent de la charge de grand maréchal des logis de sa maison. Cavoye *renifla* encore, mais il y fallut passer. » On peut juger que Louise de Coëtlogon ne « renifla » point.

III

Le mariage n'eut lieu que le mardi 9 février 1677 à l'église Saint-Paul. C'est François de Guémadeuc, évêque de Saint-Malo, qui leur donna la bénédiction nuptiale (2). On pouvait tout craindre d'une union conclue sous de tels auspices. Elle fut heureuse pourtant, d'un bonheur égal, sans éclat, sans secousse. Cavoye était d'humeur tempérée; il touchait d'ailleurs à la quarantaine. Sans entraînement, il se laissa aimer, et reçut avec sérénité les hommages qui lui étaient dus, se contentant de marquer son impatience de certains excès de zèle. Saint-Simon l'atteste encore : « Il a depuis bien vécu avec elle, et elle toujours dans la même adoration juqu'à aujourd'hui; et c'est quelquefois une farce de voir les caresses qu'elle lui fait devant le monde, et la gravité importunée avec laquelle il les reçoit. » C'était un homme d'honneur après tout, ambitieux, mais nullement hypocrite, très capable de comprendre les devoirs sérieux de la vie et de les accomplir. La vertu lui apparaissait comme la suprême convenance; le vice, comme un manque de discrétion et de

(1) Clément, *Mme de Montespan.*

(2) Dans l'acte de mariage cité par Jal, Cavoye est qualifié « fils de défunt François d'Oger et de dame Marie de Sérignan, de la paroisse de Saint-Sulpice »; sa femme, de « demoiselle Louise-Philippe de Coëtlogon, âgée de vingt-sept ans ou environ, fille de messire René de Coëtlogon, chevalier, marquis, lieutenant du roy en Bretagne et gouverneur de Rennes, et de dame Philippe de Coëtlogon, de la paroisse de Saint-Germain-en-Laye, et depuis quelque temps de la paroisse de Saint-Paul ». Sa mère habitait donc Paris avec elle.

savoir-vivre. Au reste, ici encore, il n'avait qu'à s'inspirer des exemples domestiques. Sa mère, encore vivante, avait été un modèle de piété conjugale.

Jamais femme n'a plus aimé son mari. Quand la cour n'était pas à Paris, elle avait toujours une lettre dans sa poche pour son mari, et dès qu'elle entendait dire que quelqu'un allait à la Cour, elle lui donnait sa lettre; celle-là partie, elle en allait faire une autre, et tel jour elle lui en a envoyé plus de trois. Un jour le Cardinal lui demanda lequel elle aimait le mieux de lui ou de son mari : « Monseigneur, répondit-elle, Votre Éminence ne m'en voudra point de mal, s'il lui plaît, mais je lui avouerai franchement que j'aime mieux mon mari. Vous ne me donnez que de l'inquiétude; je suis toujours en peine pour votre santé, et lui me donne du plaisir. — Mais lequel aimeriez-vous mieux, ajouta le cardinal, que M. de Cavoye mourût ou tout le reste du monde? — J'aimerais mieux que tout le monde mourût. — Mais que feriez-vous tous deux tout seuls? — Nous ferions ce qu'Adam et Ève faisaient (1).

La douce habitude aidant, Cavoye s'accommoda fort bien d'une situation qui, selon le mot de Louis XIV, assurait sa « fortune ». Sa propre famille, il le sentait, ne pouvait lui être d'un grand secours. Sur la fin même de sa vie, elle dut lui causer quelques chagrins. Un des quatre frères de sa mère, François de Sérignan, avait été assassiné par sa femme aidée de ses deux fils, et le crime était resté quelque temps impuni. C'est seulement en 1704 qu'un arrêt du Parlement de Provence condamna les coupables à faire amende honorable en chemise, pieds nus et hart au col, devant la cathédrale d'Aix : la mère à avoir la tête tranchée; l'aîné des fils, après s'être vu couper les deux poings, puis rompre les jambes, les cuisses et les reins, à être mis sur une roue « pour y vivre tant qu'il plaira à Dieu » ; le plus jeune ne devait avoir que le poing droit et la tête tranchés, le corps brûlé, les cendres jetées au vent. C'était là sans doute une épouvantable exception. Mais je ne vois nulle part que Cavoye ait eu beaucoup à s'enorgueillir des siens. Plusieurs vivaient obscurément, à l'écart de la cour. Une de ses sœurs, par exemple, avait épousé très jeune un sieur de Clérac, dont on eut quelque peine à faire un grand prévôt de Guyenne. Au contraire, les Coëtlogon, même ceux qui, par choix ou par devoir, habitaient

(1) Tallemant des Réaux, *Historiette de Mme de Cavoye*. Elle fut « terriblement affligée » de la mort de son mari, et, longtemps après, elle pleurait quand on lui parlait de lui. Aux condoléances de sa compatriote, Mme de Bonnelle, médiocrement intelligente, elle répondait, avec sa liberté de parole ordinaire : « Hélas! que je serais heureuse, mon enfant, si j'étais aussi oison que toi! Je ne sentirais pas ce que je sens. »

plutôt la Bretagne, se maintenaient sans effort au premier rang par la distinction de leurs manières et l'importance de leurs emplois. Mme de Sévigné, qui les voit de près, ne leur épargne pas les éloges :

Après le dîner, MM. de Locmaria et de Coëtlogon, avec des Bretonnes, dansèrent des passepieds merveilleux et des menuets, d'un air que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près : ils y font des pas de Bohémiens et de Bas-Bretons, avec une délicatesse et une justesse qui charment... Je suis fort bien avec toute cette famille des Coëtlogon. Je ne sais si Méjusseaume me voudra étrangler volontairement, mais son frère le comte, sa sœur la religieuse, son neveu l'évêque et le gouverneur de Rennes, me font mille honnêtetés, et même trop, car la marquise de Coëtlogon m'est toujours venue voir la première, toutes les fois que j'ai été à Rennes, et son mari aussi (1).

Il est vrai que le ton change un peu lorsque ces mêmes Coëtlogon contrarient les ambitions maternelles de Mme de Sévigné ; c'est le marquis de Coëtlogon, gouverneur de Rennes, qui enlève au jeune marquis de Sévigné la grande députation de la noblesse en cour, et, par deux fois, Mme de Sévigné répète que c'est l'influence de Cavoye qui barre le chemin à son fils. Mais sa rancune n'est point tenace, et sa sympathie survit à la blessure de son amour-propre. Elle connaît moins, mais on connaît mieux à la cour le plus illustre des Coëtlogon, Alain-Emmanuel (2), l'héroïque combattant de Bantry, de Belveziers, de la Hogue, de Velez-Malaga, le digne lieutenant et le sauveur de Tourville, qu'il éclipse parfois. Il est permis de croire que Cavoye n'était pas indifférent à la gloire d'une telle parenté, et que Mme de Cavoye en bénéficiait. Souvent on le voyait se promener dans les jardins de Versailles avec son neveu, le P. de Tournemine, fils d'Anne-Marie de Coëtlogon. Les Tournemine prétendaient descendre des Plantagenets ; Cavoye ne l'ignorait pas et ne devait pas le laisser ignorer aux autres. Ce jésuite mondain, qui ne manquait ni de finesse dans la critique littéraire, ni d'audace dans la controverse (n'osa-t-il pas entrer en discussion avec Leibnitz ?), cour-

(1) Mme de Sévigné, lettres du 5 août 1671 et du 16 octobre 1689. Voyez aussi les lettres des 12 août et 25 octobre 1671 ; 8 juin ; 6, 25 et 28 sept. ; 5, 16, 19, 25 oct. ; 9 nov. 1689 ; 23 avril 1690. Le 25 oct. 1671, Mme de Sévigné écrit : « La marquise de Coëtlogon prit tant de chocolat étant grosse l'an passé, qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme un diable, qui mourut. »

(2) Alain-Emmanuel de Coëtlogon, maréchal de France (1646-1730), était le septième fils de Louis de Coëtlogon, vicomte de Méjusseaume, conseiller au parlement, et de Louise Le Meneust de Bréquigny.

tisan lui-même, était fort bien reçu des courtisans : le duc d'Antin (ce courtisan par excellence, ce fils de Mme de Montespan qui avait le tort et le regret d'avoir M. de Montespan pour père) aimait à jouir de sa société sous les ombrages de Petit-Bourg. Lorsqu'en 1701 il arrivait au collège Louis-le-Grand (1), où il devait avoir Voltaire pour élève, il n'était qu'un religieux obscur; mais, peu d'années après, le rédacteur des *Mémoires de Trévoux* n'était plus un inconnu. Seulement, pourquoi s'avisait-il, sous prétexte de défendre la mémoire du vieux Corneille, de s'en prendre aux anciens amis, aux anciens hôtes des Cavoye, à Racine et à Boileau?

Si quelque chose honore Cavoye, c'est assurément l'amitié sincère et durable qui l'unit à Boileau et à Racine, à Racine surtout. Il ne suffit pas de citer le mot de Louis XIV, rappelé par Choisy : « Le roi avait remarqué que Cavoye et Racine se promenaient toujours ensemble. Il les voyait un jour passer sur la terrasse : « Cavoye, dit-il à ceux qui étaient auprès de lui, croit « devenir bel esprit, et Racine se croira bientôt un fin courtisan. » L'épigramme porterait tout à fait juste, s'il ne s'agissait que d'un engouement passager. Cavoye aimait, en effet, la compagnie des « beaux esprits », entre lesquels il ne distinguait peut-être pas assez : c'est ainsi qu'il protégea les débuts littéraires et mondains de cet abbé Genest que Mme de Montespan appelait « l'illustre abbé », qui ne fut jamais « illustre », malgré sa *Pénélope* citée par La Bruyère à côté des *Bérénices*, mais qui fut de l'Académie. Son nom est-il pourtant inséparable de celui de l'abbé Genest? et, d'autre part, peut-on le séparer de celui de Racine ou même de Boileau ? Chaque fois qu'on se représente les deux poètes historiographes dans leur première campagne, guerriers novices, mal affermis sur leurs chevaux, n'imagine-t-on pas aussitôt près d'eux Cavoye attentif et moqueur? Ne songe-t-on pas, malgré soi, aux mauvais tours, d'ailleurs inoffensifs, qu'il leur jouait, et dont Louis Racine nous a conservé le souvenir, devenu trop banal pour qu'on essaye de le rajeunir ici ? Mais, alors même qu'il rappelle « toutes les mauvaises plaisanteries du voyage de Gand », Boileau fait l'éloge le mieux senti de ce bienveillant persécuteur « auprès duquel on trouve toutes sortes de commodités et dont la compagnie pourrait consoler de toutes sortes d'incom-

(1) Le P. de Tournemine (1661-1739) mourut bibliothécaire à la maison professe des Jésuites, qui est aujourd'hui le lycée Charlemagne.

modités (1) ». Parfois cependant, Cavoye incommodait ses compagnons, mais c'est à force de les vouloir obliger : à Fontainebleau, il contraignait Racine à loger chez lui, et Racine y était plus ébloui qu'à son aise; à Versailles, il se charge de visiter lui-même le nouvel appartement du poète, d'y tout disposer et rajuster au besoin.

Aussi, quelle réciprocité de bons offices, de tendres inquiétudes! quelles alarmes à la nouvelle du moindre malaise! Mme de Cavoye et Mme Racine elles-mêmes sont des alliées, presque des amies. C'est Mme Racine qui guérit M. de Cavoye avec un certain remède « de tête de mouton » qui fit merveille, et dont Mme de Cavoye, atteinte elle-même de la dyssenterie, vante les heureux effets (2). Cinq ans après, en 1698, une maladie plus grave éprouve le grand maréchal des logis, et Racine, qui loge, il est vrai, à deux pas de chez lui, lui prodigue ses visites : ce sont les seules qu'il fasse désormais. Après une cure aux eaux de Saint-Amand, le malade revient mieux portant et plus gai que jamais, fort sage cependant, contraint de ne plus faire sa cour que « fort sobrement », et de manger presque toujours chez lui. Où est le brillant Cavoye de jadis? Le plus bourgeoisement du monde il vit aux côtés de celle qu'il a tant dédaignée et qui lui est maintenant nécessaire. Et Louise prend sa revanche en se dévouant à lui. On se plaît à l'imaginer au chevet de ce mari que si résolument elle avait su conquérir et garder, et près d'elle Boileau vieilli, qui, à demi sourd, absorbé dans sa pensée, aligne au fond de sa mémoire les froides tirades de la satire sur l'Honneur, ou Racine, toujours jeune de cœur, prompt à s'attendrir. Mais ce fut Cavoye qui pleura bientôt Racine, à qui il devait survivre dix-sept ans, car Racine mourut l'année suivante : « Vous jugez aisément, dit un contemporain (3), à quel point M. de Cavoye en est touché, *car vous connaissez mieux qu'un autre son cœur pour ses amis.* » A ce témoignage assez éloquent pour n'avoir pas besoin de commentaire, n'ajoutons qu'une remarque : c'est que Racine avait mérité d'être pleuré ainsi. Son fils raconte qu'un jour Cavoye, « tombé dans une espèce de disgrâce », lui confia ce qui avait indisposé le roi contre lui, que Racine lui conseilla de se

(1) Boileau à Racine, 25 mars 1691. Voir les lettres de Racine des 3 juin 1695, 20 oct. 1696, 5 avril 1697, 27 février, 14 avril, 2 mai, 24 oct. 1698.
(2) Lettre de Racine à son fils, 14 oct. 1693.
(3) Lettre de l'abbé de Vaubrun au cardinal de Bouillon, mars 1699.

justifier par une lettre, et s'offrit lui-même pour secrétaire : « Nous fûmes témoins de l'agitation dans laquelle il passa les deux jours qu'il employa à composer cette lettre, dans laquelle il mit tout l'art que son esprit put lui fournir pour faire paraître innocent un seigneur malheureux. » L'éloquent plaidoyer produisit son effet sans doute, car une lettre joyeuse de Boileau nous apprend que Cavoye a obtenu du roi une audience particulière et que le roi lui a rendu toutes ses bontés.

De quelle disgrâce s'agit-il? Cavoye l'aurait-il provoquée par quelque imprudence de langage ou de conduite? Ne lui faisons pas l'injure de le supposer un moment. Sans doute il a son franc parler; mais sa circonspection est au moins égale à sa franchise. Soyons sûrs que les protestants et les jansénistes sont mal vus à la cour lorsqu'il se permet ce mot : « Le Dieu des calvinistes est un roi qui, entrant dans sa capitale, dit : Que la moitié de mes sujets soupe avec moi, et qu'on pende l'autre. Le Dieu des jansénistes ordonne que tout le monde le suive, et fait pendre ceux qui ont la goutte. Le Dieu des jésuites pardonne aux goutteux et donne à souper à ceux qui l'ont bien servi. » Le Père de Tournemine ne devait point désapprouver cette définition-là. On cite certains mots plus hardis; mais ils ne sont hardis qu'en apparence. Le roi se plaignait un jour de ce que les seigneurs fussent mal logés à Fontainebleau. Cavoye, grand maréchal des logis, s'en excusait, alléguant que le château n'était pas assez grand pour recevoir une cour si nombreuse. « Mais on y tenait du temps du roi François Ier, sous Henri IV, mon grand-père, sous le feu roi mon père. — Ah! Sire, Votre Majesté me parle là de plaisants rois (1)! » Le mot, nous dit-on, ne déplut pas. Je le crois sans peine.

Pendant les dix premières années qui suivirent son mariage, il vit à la cour — c'est Saint-Simon qui l'avoue — « sur un pied de considération à se faire compter fort au-dessus de son état de gentilhomme très simple et de grand maréchal des logis de la maison du roi ». Cette charge ne valait guère moins de 25 000 livres. En 1684, il est nommé aide de camp du roi. Sa femme, qui est des voyages de Marly, reçoit une pension annuelle de 6 000 livres, en considération des services de son mari. Mais l'ambition, dit Saint-Simon, était « le ver rongeur

(1) Ce mot nous a été conservé par le président Bertin du Rocheret. On remarquera qu'à cette date (1701), Cavoye jouit pleinement encore de la faveur royale.

de sa vie » et il pensa mourir de douleur parce qu'en 1688 on l'oublia dans la promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Était-ce bien vraiment un oubli? Ami de Seignelay, n'était-il point par là même traité en ennemi par Louvois? Ce qui est certain, c'est qu'ici l'ambition de Cavoye n'avait rien de démesuré : sa charge était de celles qui, selon l'expression de Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg, « tirent après soi l'honneur de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, quand il y a lieu d'en faire » ; et Spanheim s'étonne avec raison qu'on ait oublié Cavoye, en compagnie, d'ailleurs, du grand prévôt de l'hôtel et du grand maître de la garde-robe. Comment Cavoye lui-même ne s'en serait-il pas étonné? Il s'en étonna donc, puis s'en indigna, et, littéralement, désespéra à force de toujours espérer : car les consolations ne lui manquèrent pas, ni les assurances. Il attendit, et ne fut pas plus heureux. Ce rôle de dupe parut trop lourd à son orgueil.

A la fin, dit Saint-Simon, Cavoye, lassé et outré, écrivit au roi une rapsodie sur sa santé et ses affaires, et demanda la permission de se défaire de sa charge. Le roi ne lui dit ni ne lui fit rien dire là-dessus ; et cependant Cavoye prenait publiquement tous ses arrangements pour se retirer de la cour, dont je pense qu'il se fût cruellement repenti. Dix à douze jours après avoir remis sa lettre au roi, vint un voyage de Marly et Cavoye, sans demander, y fut à l'ordinaire. Deux jours après, le roi, entrant dans son cabinet, lui dit avec bonté qu'il y avait trop longtemps qu'ils étaient ensemble pour se séparer, qu'il ne voulait point qu'il le quittât et qu'il aurait soin de ses affaires. Il y ajouta des espérances sur l'Ordre : Cavoye prétendit en avoir parole, et le voilà enrôlé à la cour plus que jamais.

C'est sans doute à la suite d'une déception nouvelle que Cavoye se répandit en nouvelles plaintes, et son « espèce de disgrâce » sera venue de là. Dans la lettre qui annonce sa rentrée en grâce, Boileau assure que le roi a renouvelé sa promesse du collier : or, cette lettre est du 18 juin 1693. Il y avait cinq ans déjà que languissait le soupirant méconnu ; il devait languir plus longtemps encore, et mourir enfin sans collier.

IV

Mais il mit quelque temps à en mourir, et Saint-Simon exagère visiblement lorsqu'il dit : « Cavoye, sans cour, était un

poisson hors de l'eau ; aussi n'y put-il longtemps résister. » En rapportant sa mort à la date de 1716, Saint-Simon paraît croire qu'il a survécu à Louis XIV, ce qui expliquerait l'isolement, la tristesse, et enfin la mort du grand maréchal des logis dépossédé. Mais il était mort dès le 3 février 1715 (1), en son hôtel de la rue des Saints-Pères, à l'âge de soixante-quinze ans, et avait précédé de sept mois le grand roi dans la tombe. Tout manquait à sa femme, qui n'avait jusque-là vécu que pour lui. Elle vécut pourtant quatorze ans encore, ou plutôt elle passa quatorze ans à en finir avec la vie, consolée par un seul souvenir, soutenue par une seule espérance. La profondeur et la persévérance obstinée de son deuil lui donnaient le droit d'accommoder à sa propre situation les vers de son ami Racine :

Ma flamme par Louis fut jadis allumée ;
Avec lui dans la tombe elle s'est enfermée.

Être veuve n'était pas alors, n'a jamais été si facile. « Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul, qui, vraiment désolées, *s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leur époux*, y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries, et, délaissées sur la terre, mettent leur espérance en Dieu, et passent les nuits et les jours dans la prière ! Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de saint Paul : *état oublié parmi nous*, où la viduité est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état désirable, où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, sans songer à cette terrible sentence de saint Paul : La veuve qui passe sa vie dans les plaisirs, — remarquez qu'il ne dit pas : La veuve qui passe sa vie dans les crimes ; il dit : La veuve qui la passe dans les plaisirs, elle est morte toute vive : parce qu'oubliant *le deuil éternel et le caractère de désolation, qui fait le soutien et la gloire de son état*, elle s'abandonne aux joies du monde. » S'il est vrai qu'on eût « oublié » au XVIIe siècle les devoirs un peu bien austères qu'impose l'état de veuve chrétienne, Louise de Cavoye en sut

(1) L'acte d'inhumation du registre de Saint-Sulpice, donné par Jal, est du 5 février 1715 ; il est signé d'Emmanuel de Coëtlogon, lieutenant général des armées du roi (c'est le futur maréchal) et de César de Coëtlogon, procureur général des États de Bretagne, l'un oncle, l'autre neveu de Mme de Cavoye.

relever la « gloire ». Elle fut héroïque dans le veuvage; mais Bossuet n'était plus là pour admirer la *sépulture* à laquelle elle se condamna désormais. Le mot est de Saint-Simon, qui ne se souvient pas assurément de l'oraison funèbre de la Palatine, et nous la rappelle pourtant malgré lui. Il est vrai que Bossuet songe surtout aux jeunes veuves, comme La Fontaine :

La perte d'un époux ne va point sans soupirs :
On fait beaucoup de bruit, et puis on se console.
Sur les ailes du temps la tristesse s'envole;
Le temps ramène les plaisirs.
Entre la veuve d'une année
Et la veuve d'une journée
La différence est grande : on ne croirait jamais
Que ce fût la même personne...
On dit qu'on est inconsolable;
On le dit, mais il n'en est rien.

Mme de Cavoye n'était plus jeune; elle ne pouvait même songer à imiter cette maréchale d'Aumont, qui, après quarante ans de mariage, réclamait « le jeune mari » dont parle La Fontaine; ou cette marquise de Noailles qui, pour épouser le duc de Richelieu septuagénaire, mariait le même jour sa fille au fils du duc, puis congédiait sans façon un mari de quatre-vingt-six ans (1). C'est précisément chez les Cavoye que ce vieillard, dont l'hôtel était loué à l'archevêque de Reims, avait été recueilli et soigné, peu d'années avant le veuvage de Mme de Cavoye. Mais ce qui est remarquable, ce n'est point l'attitude digne et triste qui devait être celle de Louise de Cavoye veuve, c'est l'espèce d'emportement avec lequel elle se plongea tête baissée dans un désespoir sans issue, c'est l'obstination toute bretonne avec laquelle elle se confina dans un deuil immuable. Sans doute elle ne négligea point quelques-uns de ces soins charitables auxquels l'abbé Fleury nous dit que s'astreignaient les veuves dans l'ancienne Église. Mais, dans ce qu'elle faisait, tout tendait à honorer, à perpétuer la mémoire de son mari. C'était peu de porter, pendant quatorze ans, les vêtements les plus uniformément lugubres, de s'interdire tout voyage, toute visite à la cour, de ne recevoir chez elle que les personnes dont la sympathie s'était particulièrement manifestée pendant la dernière maladie de M. de Cavoye : elle ne

(1) Sur les mariages sous l'ancien régime, voyez le livre de M. Bertin.

sortait que deux fois par jour pour aller prier à Saint-Sulpice, dans la chapelle où reposait son mari ; elle ne multipliait les bonnes œuvres que pour assurer le salut de l'âme de son mari. Une fois qu'il serait au ciel (s'il n'y était déjà), elle était si sûre d'aller le rejoindre !

Et puis, elle la voyait si triste autour d'elle, la vie des vivants ! Combien les orgies de la Régence devaient sembler basses à la confidente des discrètes coquetteries de Madame ! Elle n'avait point aimé Louvois ; mais on avait Dubois à cette heure. Un Coëtlogon, syndic des États de Bretagne, était exilé en 1718 ; un autre Coëtlogon, c'était pis encore, s'enrichissait à la suite de Law : il épousait en 1792 la fille du sieur de Revest, millionnaire du système, dont il signait les billets de banque, et de Mitilde Priuli, noble vénitienne. Le plus grand d'eux tous, Emmanuel, le glorieux lieutenant de Tourville, était méconnu, sinon disgracié. Ce marin ne savait pas le métier de courtisan. N'avait-il point repoussé les offres du comte de Toulouse, un bâtard légitimé, qui avait besoin de son titre de vice-amiral pour un petit-fils du duc d'Antin ? N'avait-il pas refusé de comprendre qu'on devait cet hommage à la mémoire de Mme de Montespan ? On lui offrait le bâton de maréchal : il avait préféré l'estime reconnaissante des marins dont il connaissait les titres et réservait l'avenir. Or, c'était Mme de Prie qui disposait du bâton : elle fit quelques maréchaux de sa façon en 1724, et Coëtlogon n'en fut pas, « au grand scandale de la France, de tous les étrangers qui le connaissaient de réputation », affirme Saint-Simon, qui ajoute : « Coëtlogon en fut vivement touché ; mais, consolé par le cri public, il n'en fit aucune plainte, et s'enveloppa dans sa vertu et dans sa modestie. Quelques années après, étant fort vieux, il se retira dans une des maisons de retraite du noviciat des jésuites, où il ne pensa plus qu'à faire son salut par toutes sortes de bonnes œuvres. » Il y retrouvait son petit-neveu, le P. de Tournemine. Comme il achevait d'y mourir, son confesseur lui apprit qu'on avait daigné enfin faire de lui un maréchal de France : il pria qu'on lui parlât seulement de Dieu.

Moins détachée de tout souvenir humain, Mme de Cavoye voulait qu'on lui parlât de Dieu et de son mari. Je ne suis pas sûr qu'elle distinguât bien nettement entre eux. Elle eût mieux fait la distinction, si elle eût pu croire Cavoye en enfer, et alors c'est de bien bon cœur qu'elle eût quitté sa part de paradis. Ses re-

gards demeuraient fixés sur l'église dont les caveaux lui étaient si familiers, et dont les tours s'élevaient lentement, grâce à des libéralités auxquelles elle n'était pas étrangère. Le curé Languet de Gergy, frère de cet archevêque de Sens dont Buffon fut le successeur à l'Académie, eut en elle la plus dévouée des collaboratrices. Avant de mourir (31 mars 1729), elle institua les pauvres de la paroisse Saint-Sulpice ses légataires universels, fonda à perpétuité dans cette église un service annuel pour le roi Louis XIV, la reine Marie-Thérèse et le Dauphin leur fils, « en reconnaissance, dit le Père Anselme, des bienfaits que son mari et elle avaient reçus ». Elle y ajoutait 40 000 livres pour l'achèvement des bâtiments commencés. Ces libéralités parurent même dépasser la mesure, et la fabrique de Saint-Sulpice dut transiger avec les héritiers du maréchal de Coëtlogon. Selon toutes les apparences, la morte avait tenu à reposer près du mort tant pleuré. Pourtant, de la bienfaitrice de Saint-Sulpice il ne reste, à Saint-Sulpice même, ni une épitaphe ni un souvenir.

En la louant, sur un ton qui ne lui est pas habituel, de n'« avoir jamais faibli ni reculé d'une ligne », Saint-Simon esquisse cette oraison funèbre : « Une véhémence si égale et si soutenue, sans relâche ni amusement de quoi que ce soit, et toujours surnagée de religion, est peut-être un exemple unique et bien respectable. » Unique, je ne sais ; respectable, à coup sûr ; mais n'écrasons pas trop sous notre respect la mémoire charmante d'une amoureuse qui voulait avant tout être aimée, qui ne l'a pas été autant qu'elle l'a voulu, et qui a droit peut-être, par une compensation insuffisante, à notre sympathie, dont elle ne se souciait guère.

Félix HÉMON.

ASTRONOMIE

L'Aigle et le Cygne, au fond des sombres étendues,
Précipitent déjà, les ailes épandues,
Leur essor lassé qui descend;
On voit leur ventre blanc que leur grand col dépasse
Et leur vol fulgurant a laissé dans l'espace
Un sillage phosphorescent.

Bien loin d'eux, le front haut, les graves Dioscures
Percent de flèches d'or le cœur des nuits obscures
Et le magnifique Orion
A jeté sur le ciel son baudrier stellaire
Où Bellatrix allume un regard de colère,
Bételgeuse un calme rayon

Et qui laisse traîner, ainsi qu'une escarboucle
Mollement attachée au ruban de sa boucle,
Sirius, l'astre sans pareil,
Le seul qui consolât les regards de la Terre,
Si, dans un carrefour de l'immense mystère,
Elle avait perdu le Soleil!

Grands astres qui parlez à mon âme ravie,
Qui donc a prétendu que vous étiez sans vie,
Sans foi, sans désirs, sans remord,
Rivés, inconscients, sur les nappes de l'ombre,
Comme des clous d'argent sur quelque bière sombre
Qu'habite le vide ou la mort?

Ah! la sagesse antique était certes plus sage
Qui savait débrouiller un sublime visage
Dans l'éclat de votre miroir.
Aristote l'a dit, mon âme le devine :
Astres, chacun de vous est une âme divine
Qui cherche là-haut son devoir.

L'Ourse, qui tourne autour du pivot d'or du pôle,
Pour fouiller l'horizon, porte sur son épaule
Un postillon à l'œil perçant
Et Véga, le vaisseau des mers inexplorées,
Dresse, pour dissiper les brumes azurées,
Un fanal superbe et puissant.

Vos routes ne sont pas certaines ni tracées.
C'est vous qui, par l'effort de vos propres pensées,
En déterminez les circuits.
Vous avez, comme nous, vos doutes, vos orages,
Vos triomphes brillants et vos sombres naufrages
Dans de mortelles nuits.

Argo, qu'entraîne au loin un instinct prophétique,
Comme un autre Colomb, franchit une Atlantique
Qu'ignore notre œil boréal
Et sa voilure auguste, où roulent les étoiles,
Apporte assez d'azur pour tailler dans ses toiles
Un étendard à l'idéal.

Les trois Mages, hâtant leur marche irrégulière,
Cherchent dans l'infini la crèche hospitalière
Où l'avenir va naître dieu.
La Lyre, en traits de feu, sans qu'aucun doigt la presse,
Chante, comme autrefois fit Platon dans la Grèce,
Celui qui n'a ni temps ni lieu.

Un même esprit habite en vos orbes splendides
Et dans nos humbles fronts que ravagent les rides,
Il nous pousse aux mêmes chemins
Et c'est le même Amour, plus fort que les désastres,
Qui fait trembler la flamme à l'aigrette des astres
Et la flamme au cœur des humains!

Étienne ROUVRAY.

SUR

LA « NUIT DE MA NAISSANCE »[1]

Cette nuit-là il soufflait un vent glacial, — le même qui souffle cette nuit. — Les arbres plaintifs se courbaient vers la terre, — tandis que ma mère gémissante me poussait en ce monde. — Jaune et hâve, elle était étendue sur son lit de douleurs. — La mort, qui veillait à son chevet, — s'efforçait de dénouer son bouquet de fleurs, — et d'effeuiller sur son visage les pétales bleus des jacinthes. — Le médecin sauveur, brisé de fatigue, — m'eut écrasé en se laissant tomber dans un fauteuil, — si la nourrice, intéressée à veiller sur mes jours, — dressée devant lui, ne l'avait saisi par le bras — et arrêté en poussant un cri aigu.

Lui seul, le bon docteur m'eût été favorable, — sans le savoir, en m'arrachant aux misères futures. — Docteur, que Dieu te protège; — nourrice, que le diable t'emporte! — Tu savais bien que je naissais contre mon gré; — toi et les autres, vous ne pouviez être assez aveugles — pour ne pas comprendre qu'en naissant au forceps — on ne naît pas de son plein gré. — Combien j'avais raison de ne point vouloir naître! — N'y avais-je pas déjà vécu d'ailleurs en ce monde, — où tout n'est que souffrance, soit plaisir, soit ennui? Me rappelais-je mes vies passées, — qui bonnes ou mauvaises m'avaient écœuré, — et sachant ce que c'est que vivre et mourir, — refusais-je de rentrer, de ressortir par les portes communes? — Voulais-je fuir pour éviter mon sort?

(1) Cette traduction en prose des vers inédits de M. Macédonski a été faite par lui-même.

La situation de l'auteur ajoutera, il nous semble, un intérêt à la *Nuit de ma naissance*. M. Macédonski est Roumain, il est le fils de feu le général A.-D. Macédonski, ancien ministre de la guerre, et commandant en chef de toutes les forces armées des Principautés-Unies.

La Direction.

— Poursuivais-je dans le néant le problème de mon être? — Me restait-il à faucher, aux champs de l'éternité, — de l'herbe de sagesse et de la fleur de poésie, — ou l'heure de reprendre pied ne me paraissait-elle pas sonnée pour moi? — Et, consulté, aurais-je voulu naître tout autre chose?

Désirais-je traîner à mon tour une nombreuse armée? — Labourer les nations terrifiées, — creuser entre les peuples des sillons sanglants, — faire revivre en moi Alexandre ou César? — Aspirais-je à ressusciter Néron dans une Rome nouvelle — ne nourrissant d'autre désir que d'être ce qu'il fut, — et de léguer à la postérité l'énigme d'un caractère? — Voulais-je n'être qu'un beau pâtre bronzé par le soleil, — la chemise large ouverte sur une poitrine d'athlète, — joueur de hautbois dans la forêt pleine de fraîcheur, — tandis que dans ce vallon courent et murmurent les ruisseaux?

Qui sait? Peut-être m'eût-il plu de n'être qu'ombre ou que lumière; — ou plus, foudre éclatante; — ou moins, air, eau, fumée, — fleur qui se pâme au bord de l'eau — et donne au zéphyr son baiser parfumé. — Participer à tout, faire partie de tout, était-il mon rêve? — ou ne faire partie de rien, n'être rien, mon vœu?

Je n'avais certes pas conçu le désir d'être homme, — de rassembler mes forces vitales, de m'enfuir en un être, — passant du domaine de l'illimité à celui du limité. — Combien de luttes à présent pour briser mes chaînes! — Combien de cruelles souffrances pour franchir l'abîme — qui sépare l'éternité d'une existence longue et courte à la fois, — pour retrouver mon essor dans le chaos des choses, — pour redevenir lueur et vivre du grand Tout, — sans forme précise, sans état déterminé. — Mes cheveux dans l'attente vont blanchir ou tomber, — mes yeux seront blessés par les nuages qu'ils n'auraient jamais voulu voir, — mon corps s'émiettera lentement. — Je ne verrai plus la frontière entre le bien et le mal. — Je boirai l'amertume et le poison dans la coupe des plaisirs.

Si nous savions au moins quel est notre but sur terre? — Si nous pouvions connaître le vide que comble une existence et un nom, — si nous nous rendions compte des pourquoi de l'arrivée

et du départ : — ne naissons-nous que pour naître, et ne vivons-nous que pour vivre? — Toute notre existence se borne-t-elle à ceci : — Laisser après nous des créatures à notre ressemblance — qui, dans les déserts de la vie, marquent l'empreinte de leurs pas, — aussitôt effacés par le temps ou par des empreintes nouvelles?

Tout me fut contraire pendant la nuit fatale. — Brisé d'avoir résisté, je naquis et j'ai vécu, — mais les Muses chuchoteuses qui me bercèrent — ne pouvaient prévoir que je serais un réprouvé. — Des musiques joyeuses résonnèrent à mon baptême. — Je pénétrai dans la vie en passant sous un arc de triomphe. — Des officiers chamarrés d'or me portaient dans leurs bras emmailloté de dentelles — et je passai de l'un à l'autre, — frais comme une rose. — Il semblait que tout un pays attendit ma naissance. — Devais-je donc avoir pour héritage des trônes sur les marches desquels les fils des rois ceignent des couronnes séculaires? — O dérision! j'étais du nombre des condamnés, — des galériens qui traînent leurs jours comme des boulets. — Et si je devais gravir un jour quelque cime radieuse, — ou bien m'asseoir à mon tour sur un trône, — c'était sur un calvaire; — nuit, fatale nuit; instant cruel, soyez maudits à jamais par mes larmes et par mon ironie.

A. MACÉDONSKI.

CHRONIQUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

Au milieu des attractions de toutes sortes qui sollicitent le passant, la musique a quelque peine à garder sa place, sinon à l'Opéra et à l'Opéra-Comique dont les soirées restent très brillantes et très suivies. Les danseuses javanaises de l'Esplanade, avec leur peau safranée, leur visage peint, leurs façons d'idoles se mouvant sur un rythme lent, avec des contorsions bizarres des mains et des doigts, les escadrons de cow-boys et de Sioux, menés par le colonel Cody, cavalcades effrénées de grands diables nus et emplumés, jaunes, verts, couleur de sang et couleur de terre, les almées et les âniers, et les petits Annamites tirant leurs pouss-pouss, et la fourmilière humaine montant dans les toiles d'araignée de la tour géante, et les fontaines lumineuses allumant un ciel de féerie au-dessus des merveilles du Champ-de-Mars, tout cela se partage la grande foule.

Sans se soucier du résultat matériel de ses efforts, désireux seulement d'offrir à une élite des sujets d'études artistiques qu'elle ne retrouvera plus guère, le directeur de la compagnie italienne du théâtre de la Gaîté fait se succéder les spectacles et les artistes.

En moins de quinze jours sont venus *Maria di Rohan,* le premier concert de musique italienne ancienne et moderne et la *Sonnambula.*

Dans *Maria di Rohan*, le baryton Lhérie a trouvé l'un des plus beaux succès qui puissent honorer sa carrière. Mme Marcelle Sembrich a fait, avec la *Sonnambula*, une triomphale rentrée sur la scène parisienne. C'est une grande artiste, qui donne des ailes d'or à la musique de Bellini.

Le concert italien était particulièrement intéressant, tant par la variété de son programme que par la valeur de ses interprètes. Dans la première partie consacrée à la musique ancienne, on a

fort goûté un scherzo du Père Martini, très bien dit par les chœurs; dans la partie moderne, a brillé d'un vif éclat Mlle Calvé. Elle a interprété de façon tout à fait supérieure l'air d'*Ernani;* elle avait au début de la séance fait applaudir l'air de Lotti: *Pur Dicesti*, qui fut un des succès de grâce de Mme Carvalho.

L'école italienne moderne était représentée dans ce concert par une scène de la *Stella* de M. Auteri et divers morceaux de MM. Bolzoni, Sgambatti et Franchetti, ce dernier auteur d'un *Asraël* que le compositeur, doublé d'un impresario, a donné sur un grand nombre de théâtres d'Italie. J'ai retrouvé avec plaisir, à propos de la *Gavotte* de M. Sgambatti, le nom du compositeur Luigi Mancinelli, qui a instrumenté ce morceau et qui nous avait fait entendre, en 1878, au Trocadéro, des fragments bien remarquables de musique dramatique.

L'Opéra a repris *Patrie!* l'Opéra-Comique a dépassé la centième représentation du *Roi d'Ys* et vu s'affirmer, par une première série de belles soirées, le succès d'*Esclarmonde.* C'est tout ce qu'une chronique de quinzaine peut enregistrer, touchant nos deux grands théâtres lyriques. La *Tempête* de M. Ambroise Thomas, qui nous était promise pour le courant de juin, semble s'éloigner de notre ciel, à ce point que je ne sais si j'aurai à en parler dans ma prochaine chronique. Il faudra en ce cas se rabattre sur des impressions de visiteur à l'Exposition : concert annamite ou quatuor cambodgien. Entre deux de ces séances d'art exotique se placera peut-être la première représentation du vieil opéra-comique français *Raoul de Créquy,* exposition rétrospective de musique dramatique que nous prépare l'un des théâtres du Champ-de-Mars.

II

Une invitation bien modeste et touchante nous est arrivée pour l'audition d'un très jeune pianiste, Raoul Koczalski, un enfant de cinq ans, que sa mère veut faire entendre dans quelques concerts pendant l'Exposition, afin de recueillir, dit-elle, « les moyens de l'instruire dans la musique ».

Je n'aime pas beaucoup les petits prodiges; celui-là pourtant, exceptionnellement, nous a charmés, avec ses grands yeux profonds, éclairant son beau visage pâle, sa timidité de bébé se doublant de la solennité apprise d'un petit homme, sautant de son tabouret pour saluer d'un brusque mouvement de tête avec

une vraie gentillesse native. Il a exécuté cinq morceaux dans cette séance préparatoire, avec une sûreté de main, un sentiment vraiment extraordinaires. Le dernier était une valse de sa composition, très joliment venue. Il compose, je veux donc supposer qu'il sait lire, cet étonnant petit virtuose. S'il lit, par hasard, ces lignes ou si, au pis aller, on les lui lit, qu'il sache combien son essai devant la presse parisienne a réellement intéressé son auditoire.

J'ai gardé pour la fin de cette brève chronique un fait dont, suivant l'ordre chronologique, j'aurais dû parler au commencement : la soirée de *Prose en musique* donnée par M. Marcel Legay.

Dans la préface de son programme, le compositeur explique qu'il veut essayer de démontrer que la musique étant dans tout, elle doit être forcément dans la prose.

« Il y a, dit-il, dans les œuvres des prosateurs contemporains « un inépuisable filon de poésie, c'est-à-dire de musique ; et cela « tient sans doute à ce que la recherche de l'exactitude, l'ana- « lyse des sentiments intimes ont donné à la prose moderne une « tournure particulière, faite à la fois de sentimentalisme et de « réalité, qui est comme une espèce d'agrandissement du vers. »

Je ne crois pas, comme l'auteur, que la prose moderne soit l'agrandissement du vers, mais je crois volontiers avec lui que la musique est dans toute suite de paroles. D'autres l'ont pensé avant nous. Sans remonter jusqu'à Bach et jusqu'à Haëndel, je citerai l'exemple de Gounod, qui a mis en musique la prose du *Georges Dandin* de Molière. Je pourrais nommer aussi quelques autres contemporains dont l'inspiration s'est fort bien accommodée d'une simple prose, évocatrice d'une belle idée musicale. Je pourrais raconter l'histoire du très fantaisiste compositeur Cœdès qui s'amusait parfois à prendre un journal et à le « chanter » au piano, improvisant sur les articles de fond, sur le feuilleton, sur les faits divers et au besoin sur les annonces une musique qui abondait en trouvailles heureuses. Mais à quoi bon ? Ne sait-on pas sans rechercher les personnalités que, très communément, le soin de beaucoup de musiciens à qui l'on confie des vers est tout d'abord d'en faire vite de la prose ?

S'ils n'ont pas un sens littéraire très délicat — et je n'en sais actuellement que quatre qui possèdent ce sens précieux — la prosodie et le rythme les intéressent peu. Ils suivent leur idée

musicale, ils l'habillent des paroles qu'on leur a données; quand ces paroles sont trop courtes, ils les répètent pour allonger l'habit; quand elles sont trop longues, ils les taillent à leur mesure, coupant ici une rime, là un pied, et tout est dit.

Donc la prose en musique existe de toute éternité, n'en déplaise à M. Marcel Legay. Toutefois, si, en réalité, il n'a rien inventé, voyons ce qu'il a fait d'une invention ancienne.

C'est sur des textes très modernes qu'il a opéré. A côté des *Braves Gens* de M. J. Richepin, je trouve dans son programme le *Coucher de soleil* de M. François Coppée, des fragments d'Hugo, de Mme Juliette Adam, de Mistral et de Louise Michel, de Daudet et de Monselet.

Tout cela est très divers d'aspect; très diverse aussi est la musique dont le compositeur l'accompagne. Communément, c'est un récitatif habilement gradué pour concentrer tout l'effet du morceau sur le mot final.

Les indications du texte se répercutent dans l'accompagnement. La prose met le compositeur sous l'empire d'une impression que sa musique traduit, mais il est obligé souvent de renoncer dans le texte à la poursuite du rythme, parce que, réellement, le rythme manque souvent, si belle et intéressante que soit la prose.

Dans *Un rêve sur le divin* de Mme Juliette Adam, il a été vague, très vague; il s'est plutôt inspiré de la situation que des paroles. Il a voulu donner la couleur du rêve à ce qui pourtant était, dans le rêve même, distinct comme une réalité.

Dans la *Mort de Jésus* de M. E. Renan, tout l'effet, très poignant, s'est porté sur le cri suprême : « Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? »

Il y a de la couleur dans la *Madame Phaéton* de M. Clovis Hugues et une très réelle émotion, avec beaucoup de charme, dans la *Lettre de Victor Hugo à Monselet*.

Le succès de l'application de M. Marcel Legay a en somme été très vif, mais, quoi que démontre l'expérience, la bonne prose ne vaudra jamais pour la musique de médiocres vers, parce que les vers, même médiocres, auront un rythme, qu'ils donneront à la musique des points d'appui dont elle ne saurait trop longtemps se passer sans tourner à la monotonie, à la mélopée.

Le compositeur a, par exemple, mis en musique le fragment de *Mireille* que voici :

Et sous eux voilà que la branche tout à coup éclate et se rompt! Au cou du vannier, la jeune fille effrayée, avec un cri perçant, se précipite et enlace ses bras, et du grand arbre qui se déchire, en une rapide virevolte, ils tombent serrés comme deux jumeaux sur la souple ivraie...

Voilà, assurément, un joli tableau; mais où sont les temps musicaux? Le compositeur les voit peut-être; ne les verrait-il pas mieux, n'aurait-il pas le moyen de mieux dessiner sa pensée, si le texte dénaturé, et même sans rimes, lui donnait ce qui suit, — surtout en partant de ce principe que le début du paragraphe — constitue purement dans la prose deux vers de huit syllabes, sorte de germe musical du morceau?

Et sous eux, voilà que la branche
Tout à coup éclate et se rompt!
Au cou du vannier, effrayée,
La fillette a jeté ses bras!
Du grand arbre qui se déchire,
Serrés ainsi que deux jumeaux,
Ils tombent sur la souple ivraie!
Ils tombent ensemble, enlacés!

Il me semble que tout musicien, et M. Marcel Legay le premier, appréciera cette distinction. Toute prose est bonne à mettre en musique, pourvu qu'on s'efforce d'en faire des vers.

Nous reprendrons quelque jour ce sujet qui mérite d'être traité longuement et sérieusement.

Louis GALLET.

DRAME ET COMÉDIE

Il a paru le mois dernier une brochure apologétique du Théâtre-Libre. Le ton en est discret, les conclusions en sont judicieuses, et la critique ne peut que s'y associer de la meilleure grâce du monde. M. Antoine est justifié du reproche d'ouvrir trop exclusivement la scène du Théâtre-Libre à ce qu'on est convenu d'appeler le théâtre naturaliste, de ne pas jouer assez souvent des œuvres de Jeunes, et, enfin, « d'avoir spéculé avec le Théâtre-Libre en donnant des représentations publiques tant en France qu'à l'étranger ». Je cite le texte parce que ce dernier grief n'est pas de ceux que la critique a formulés à l'égard du

Théâtre-Libre et ne rentre pas dans ceux qu'elle ait à discuter.

Pourtant, si une réaction — le mot est de l'avocat de M. Antoine — s'était dessinée contre le Théâtre-Libre, elle avait pour cause cette opinion que M. Antoine recevait et montait plus volontiers des œuvres naturalistes que d'autres, et l'excuse de cette opinion erronée était dans quelques petits faits en apparence assez probants. M. Antoine avait eu l'imprudence de faire représenter coup sur coup des pièces écrites d'après la formule naturaliste, d'une visible uniformité de procédés, d'une sensible monotonie d'effets. En outre, M. Antoine avait pris position à l'avant-garde du bataillon sacré de M. E. de Goncourt, et l'on sait que plus de vingt-quatre heures après le désastre de *Germinie Lacerteux* à l'Odéon, il faisait encore le coup de feu contre les spectateurs qui n'avaient pas jugé que la pièce fût un chef-d'œuvre. Mais ce sont là des histoires déjà anciennes et oubliées.

Il résulte de la liste des pièces jouées jusqu'ici au Théâtre-Libre que, tout compte fait, M. Antoine n'a pas systématiquement obéi à un parti pris d'école. Il n'a plus, pour assurer la prospérité matérielle et le succès de son œuvre, qu'à ne pas se départir de cette impartialité, qu'à faire ou à laisser « la place égale aux diverses formules de l'art dramatique ».

Est-ce à dire qu'on lui donne le conseil de préférer des œuvres trop sages à des tentatives risquées? Aucunement ; on lui rappelle, sans rien de plus et sans y insister, qu'il peut y avoir dans l'outrance même une convention déjà surannée, et que, souvent, la brutalité n'est pas plus de l'audace que de la force. On lui rappelle surtout que l'honneur — et la raison d'être — du Théâtre-Libre, c'est d'avoir joué depuis deux ans des œuvres d une valeur aussi rare et d'un agrément aussi varié que *Rolande* de M. L. de Gramont et la *Reine Fiammette* de M. Catulle Mendès ; que la *Patrie en danger* de M. de Goncourt et les *Résignés* de M. Céard ; que le *Baiser* de M. de Banville, la *Chance de Françoise* de M. de Porto-Riche, *Monsieur Lamblin* et les *Inséparables* de M. Ancey, etc. Et que M. Antoine, qui a l'amour et le sens du théâtre, y veuille réfléchir. Il verra qu'il y a plus d'originalité — sans parler ici du talent — dans un petit acte de vivante analyse comme *Monsieur Lamblin* ou la *Chance de Françoise*, que dans toutes les truculences réalistes de la *Fin de Lucie Pellegrin*. Et il ne doutera plus qu'il a été, comme direc-

teur du Théâtre-Libre, plus hardi en montant une œuvre d'une beauté très romantique, comme la *Reine Fiammette*, qu'en mettant à la scène le tableau du guet-apens dans *Rolande*, tableau répugnant, il est vrai, mais fort inutile à l'action de ce remarquable drame.

Ces conseils sont tirés des conclusions mêmes de la plaquette apologétique dont j'ai parlé. Ils sont bons à méditer et à suivre au moment où le Théâtre-Libre entre dans sa troisième année d'existence. Peut-être que si M. Antoine s'en était pénétré, il aurait composé différemment le programme de la dernière soirée du Théâtre-Libre, — la dernière de la saison. Peut-être, plutôt que de paraître donner raison à ceux qui l'accusent de jouer trop volontiers des œuvres d'étiquette naturaliste, même d'une médiocrité insolente, aurait-il renoncé à nous faire connaître la *Casserole* de M. Méténier?

Ce petit acte avait fait par avance beaucoup de bruit, à cause d'un avis paru dans les journaux et qui présentait la *Casserole* comme une étude particulièrement cruelle des bas-fonds de la société. Il a bien fallu en rabattre. L'étude n'est pas cruelle, parce qu'il n'y a pas d'étude.

Dans un cabaret mal famé, un éphèbe récidiviste rencontre une fille qui a dénoncé à la préfecture de police un de ses compagnons. Pylade venge Oreste, et donne à l'infidèle un coup de couteau. Après quoi, il se laisse arrêter, car il a envie de voir du pays et de partager le sort de son malheureux ami, à la « Nouvelle ». Ce dénouement, qui n'a rien d'un dénouement russe et mystique, a fort surpris, n'ayant été expliqué en aucune façon. M. Méténier, qui a été secrétaire d'un commissaire de police, a dû être témoin du fait. Mais, au théâtre, le fait est faux tant que nous en ignorons les pourquoi. Les personnages de la *Casserole* ne sont qu'une bande de sinistres fantoches, des ombres de tragédie canaille. Mais le réalisme du décor reproduisant, paraît-il, un des coupe-gorge vantés de Paris? Ce réalisme a son prix, et le rideau s'est levé sur un tableau assez pittoresque. Mais le réalisme du dialogue? C'est, on le sait, pure affaire de rhétorique. On l'a remarqué avec esprit, appeler un cheval un « canasson », c'est une simple manière de ne pas l'appeler un coursier. Sans doute, M. Méténier, en faisant parler argot à ses personnages avec un zèle un peu tapageur d'érudit, a mis en outre dans leur bouche quelques mots qu'on n'a pas accoutumé d'entendre au théâtre. Et encore le plus vif

de tous se lit dans *Amphitryon;* le Roi-Soleil en a ri peut-être ou n'en a point paru fâché. Ne nous indignons point des grossièretés dont s'émaille le dialogue de la *Casserole.* Ce sont gentillesses de style, auxquelles il convient de ne pas donner plus d'importance qu'à la pièce elle-même, qui, comme on l'a vu, n'existe pas.

Le drame de M. Stanislas Rzewuski, *le Comte Witold*, est fort heureusement une œuvre sérieuse et curieuse, et on doit remercier M. Antoine de l'avoir représentée. L'auteur est un jeune écrivain polonais, qui professe pour notre littérature un culte passionné et qui récemment publiait un volume de critiques littéraires sur MM. Henry Becque, Guy de Maupassant et Paul Bourget, où il y a de fort belles pages, et souvent des aperçus d'une finesse rare, de ces délicatesses subtiles de nuances qui sont la marque d'un esprit. M. Rzewuski a un volume annoncé sur M. Taine, qu'il semble avoir pris naguère pour maître, mais dont il n'est déjà plus le disciple fidèle.

Dans le *Comte Witold* on démêle aisément l'influence de M. A. Dumas et de M. Becque, mais on n'a pas de peine à reconnaître, dans plus d'une scène, une originalité vraie, et je dirais même une exquise nature d'écrivain et de poète. L'œuvre n'est ni parfaite ni même bien faite : elle a des parties qui sont excellentes. Ce n'est qu'un essai dramatique, mais où il y a bien des choses à louer ; il y en a même quelques-unes à admirer, et, parmi celles-là, le style d'abord, pour sa pureté, sa netteté, sa grâce fuyante ou sa vigueur sobre.

Le comte Witold a abandonné sa femme et sa petite fille pour suivre une comédienne avec laquelle il a vécu dix ans à Paris. Cette folle passion a dévoré sa fortune. Ruiné, le comte revient au foyer conjugal parce qu'il ne peut faire autrement, et aussi parce que, à son insu même, il se sent un peu las de la vie qu'il a menée loin des siens si longtemps, et que, dans son cœur, le remords éveille le regret. Louise accueille son mari comme s'il revenait d'une partie de chasse aux environs ; mais, si elle ne lui fait pas de reproches, si elle ne lui demande pas de renier le passé avec lequel il vient de rompre, elle ne lui dit pas non plus les douces paroles de pardon qu'il attendait et qu'il espérait. Louise n'a jamais aimé que le comte, et elle n'a pas cessé de lui être fidèle. Elle est sincère dans sa passion et elle a souffert. C'est assez

pour qu'elle soit jalouse encore, même après le retour du comte, et pour qu'elle se montre dure pour celui qui est revenu si tard, pour celui qui a pu partir. Louise a un caractère orgueilleux et passionné. L'abandon, la trahison du comte l'a blessée au vif de sa vanité et de son cœur, et la plaie a eu le temps de s'envenimer. Il y a des malentendus qui séparent quelquefois pour toujours des gens qui sont bien près de s'aimer. Il y a de même des malentendus qui empêchent de s'aimer de nouveau des gens qui ne voudraient que cela. Le drame de M. Rzewuski raconte l'histoire d'un de ces malentendus.

Le premier acte pose nettement la situation, sans éclairer suffisamment les caractères. Le comte ne paraît qu'à la fin de l'acte. Il embrasse sa fille et se met à table. Personne ne parle, et le rideau tombe sur ce silence. L'effet est imprévu et M. Sardou lui-même ne se doutait peut-être pas qu'il pût tenir tant de choses dans la lente descente d'un rideau. Mais si « amusant » que soit cet effet, il ne nous apprend rien sur le caractère du comte. Nous ne sommes renseignés sur lui que fort approximativement, surtout par une conversation entre un vieux domestique bavard et la petite Hélène, une fillette d'intelligence trop précoce. On a critiqué assez vivement cette scène, mais j'avoue qu'elle me semble aussi vraie que triste. Hélène sait que son père n'est pas mort. Elle a surpris les conversations ou remarqué les réticences des serviteurs, elle a vu sa mère malheureuse, elle a deviné la cause de ses larmes, elle a pris parti contre son père, d'instinct d'abord, puis, après réflexion. Comme l'Adrienne de *Monsieur Alphonse,* elle a un sourire d'enfant et un cœur de femme. Cela est choquant, mais ainsi va la vie. Cette scène où Hélène use de toutes les roueries féminines pour tirer la vérité vraie du vieux domestique qui n'est pas assez psychologue pour s'apercevoir qu'il en dit trop long, a été conduite par M. Rzewuski, et, comme on dit, *filée* avec un art extrême. D'autres scènes font plutôt longueur, comme celle où on nous présente Constance, la jeune filleule de la comtesse, et sa mère. Il y a aussi un personnage de parente pauvre, qui passe instantanément de simagrées sentimentales à des crises de colère et d'envie, fort comique, mais qui aurait pu être sacrifié à quelques explications sur le caractère de la comtesse, assez exceptionnel pour ne pouvoir jamais être trop commenté. Voyez si M. Dumas s'est embarrassé de personnages épisodiques au premier acte de la *Princesse Georges?*

Le comte Witold, dans cette propriété de la Petite Russie, s'ennuie stoïquement. Le désenchantement est prompt alors qu'il s'agit d'un bonheur permis. Le comte n'a pas trouvé chez sa femme l'accueil sur lequel il comptait, et il la juge de bonne foi indifférente, ou méchante, ou même ingrate, puisqu'il est revenu. Il se prend à regretter Paris, car on ne se repent jamais que fort mal d'avoir connu la passion. Il prend pour confidente Constance, à qui il fait part et de ses ennuis, des humiliations qu'il rencontre à chaque pas dans sa maison, et de son rêve unique qui serait de retourner à Paris. L'amitié expansive de ce viveur désœuvré et de cette jeune fille douce et très tendre n'a rien que de naturel, mais la scène était scabreuse. M. Rzewuski l'a traitée avec cette grâce qui fait tout passer, selon notre bon La Fontaine. Le comte, vis-à-vis de Constance, se montre à la fois familier et paternel, nuance observée finement, et elle est à son égard un peu maternelle en restant très espiègle. Le jeu pourrait devenir dangereux. Il ne l'est pas encore, quand la parente pauvre dénonce à la comtesse les entretiens de son mari avec Constance. La comtesse réunit assez inutilement une façon de conseil de famille et elle chasse de chez elle sa filleule, qui, forte de son innocence, ose lui tenir tête et même lui reprocher son manque de bonté et de pitié pour le comte. Autre scène osée, encore qu'il ne nous déplaise pas d'entendre faire la leçon à cette Pénélope trop rancunière. Une querelle violente s'élève entre le comte et sa femme. Elle lui reproche ses trahisons. Il lui reproche ses soupçons et ses duretés. Et comme elle l'appelle « lâche », il lui répond qu'il l'a été, mais qu'il saura se tuer. La comtesse a peur, elle se jette et se traîne à ses pieds, lui jurant qu'elle l'aime, et que cet amour seul la rend jalouse, inquiète, injuste. Il la repousse et fuit, non pas sans lui avoir dit — mentant peut-être — qu'il n'est revenu qu'avec l'espoir de repartir un jour pour Paris et d'y revoir celle qu'il aime. Il y a là une belle lutte de passions avec de tragiques éclairs, et la scène a produit une impression forte. Toutefois elle était plus facile à écrire que d'autres, et elle m'a paru tourner trop vite et court à la vigueur un peu brutale; en cas pareil, la bataille est précédée d'escarmouches où l'on se fait souvent les plus cruelles blessures.

Le comte, qui s'est empoisonné, agonise dans sa chambre, seul avec le vieux domestique. Devant la mort, la comtesse pardonne, ou mieux elle oublie tout. Elle aime cependant, puis-

qu'elle aime jusqu'au sacrifice. Sur le lit du comte qui l'implore du regard, elle place le portrait de la comédienne, sa rivale, et comme il le lui a demandé aussi, elle joue au piano un air de Beethoven qu'elle lui a joué souvent quand ils n'étaient encore que fiancés. Et le comte meurt de la mort souhaitée par le poète :

Vous qui m'aiderez dans mon agonie,
Ne me dites rien.
Faites que j'entende un peu d'harmonie,
Et je mourrai bien.

Il meurt les yeux fixés sur un portrait, dans un rêve suprême d'amour où passe, comme un écho lointain et doux, la chanson de sa jeunesse. A peine a-t-il expiré que la comtesse l'étreint désespérément : « Enfin tu es à moi! » Ce dénouement, bien que le dialogue y soit trop clairsemé, et que M. Antoine ait mis quelque complaisance à se voir agoniser, est la partie vraiment originale du drame de M. Rzewuski. Et, dans cet acte il y a mieux qu'un tour de main habile, qui n'y est pas toujours. Il y a un frisson tragique, une âme de beauté. Le cri de la comtesse a étonné beaucoup de spectateurs et en a attristé quelques-uns. Si le caractère dès le premier acte avait été expliqué davantage, il n y aurait pas eu de surprise. Ce cri de passion farouche, n'est-ce pas, après tout, une variante hardie du mot d'Othello : « Sois ainsi quand tu seras morte et quand tu seras morte, comme je t'aimerai ! »

Le *Cœur révélateur,* adapté d'E. Poë par M. Laumann, est bien le modèle des monologues sinistres. Mais le génie de Poë, c'est d'halluciner ses lecteurs en contant une hallucination et, en faisant agir des fous devant eux, de leur laisser des doutes sur leur propre raison. A la scène, le mystère manque, et la rêverie qui débauche et détraque l'imagination. M. Damoye n'a pas terrifié. On a seulement remarqué, et fort justement, qu'il s'était fait une remarquable tête d'assassin, qu'il a eu de beaux gestes et de superbes cris !

La Comédie-Française a célébré l'anniversaire de Corneille par une magnifique représentation d'*Horace* et du *Menteur* et par un à-propos en vers de M. Augé de Lassus ; l'auteur a admis, comme on le fait généralement aujourd'hui, que les stances célèbres de Corneille : *Marquise, si mon visage*, etc., furent adressées à la

Duparc. La comédienne, que M. de Lassus a supposé non encore mariée, vient faire une scène à Corneille ; mais celui-ci lui parle en beaux vers de la poésie et de la France, et Marquise — de son prénom elle s'appelait Marquise — se sent touchée au point de dire à Corneille : « Je vous aime. » Le vieux poète ne s'en fait pas accroire. Ayant placé la jolie main de Marquise dans celle du comédien Duparc, son amoureux, Corneille se remet à son travail, qui était alors de traduire l'*Imitation*. Il y a dans cet à-propos des vers un peu trop raciniens et d'autres un peu trop romantiques, mais beaucoup sont d'un tour classique et vif, et le détail a du charme. Le *Vieux Corneille* a été joué avec majesté par M. Sylvain, avec gentillesse par Mlle Nancy Martel.

La Porte-Saint-Martin a, présentement, un admirable spectacle d'été : *Mam'zelle Pioupou*. Cette pièce militaire raconte, d'une part, les aventures merveilleuses du saltimbanque Papillon qui devient en Tunisie millionnaire et musulman, et, d'autre part, les exploits de sa fille qui, grâce à une erreur de l'état civil, peut partir à la guerre avec son fiancé. Tout le monde se retrouve pour prendre Sfax, et Mam'zelle Pioupou plante le drapeau français sur les murs de la ville. Cette pièce de cirque n'ajoutera guère au renom de M. Bisson comme auteur dramatique, mais elle est bien jouée (surtout par M. Vauthier, Mme Desclauzas et Mlle Mallet en travesti) ; elle est bien montée, pas ennuyeuse, parfois patriotique avec gaieté. Ce sera la joie des enfants, sans être la corvée des parents.

Au Palais-Royal, reprise très brillante de *Ma Camarade*. Cette comédie est une des plus délicieuses du théâtre de M. Meilhac. Mais il serait trop long de chercher pourquoi M. Meilhac a tant d'esprit et de tous les esprits, et pourquoi Mlle Réjane est une fée de la fantaisie.

Marcel FOUQUIER.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Abbaye de Gif, 12 juin.

M. de Bismarck, qui fait graviter l'histoire depuis plus de vingt ans autour de la Prusse, accumule laborieusement tout ce qui pourra empêcher de l'écrire avec sincérité. Je ne connais pas de façon plus *égarante* que la sienne d'obliger l'Europe à se rendre compte de tel ou tel événement. Il faut à tout prix qu'elle juge à la prussienne, — que dis-je! à la bismarckienne; et qu'elle ne se permette pas de contredire à ce jugement, car, aussitôt, la presse officielle ou officieuse, renseignée ou inconsciente, qu'alimente la Wilhelmstrasse, qui recherche, reçoit, accepte ou copie le mot d'ordre du chancelier, pousse des cris de paon, crie à la calomnie, à l'abomination, à l'immoralité, à la fin du monde!

En ce moment, toute revue militaire, toute réception de souverain, tout discours ou tout toast gouvernementaux qui n'ont pas pour but de recevoir et de glorifier l'empereur Guillaume II en personne ou ne sont pas, vis-à-vis de l'Allemagne, d'une platitude parfaite, deviennent des menaces de guerre ; tandis que les revues les plus enthousiastes passées par un allié qu'on pousse à la guerre, les réceptions les plus offensives, les discours les plus significatifs, les plus soulignés, les toasts qui sont des chants de bravoure, s'ils ont Berlin pour théâtre, doivent être considérés comme des vols de colombes, des bêlements d'agneau, des romances sentimentales, des litanies à la paix.

Quel bruit à propos du séjour du shah de Perse à Saint-Pétersbourg ! Le danger a été signalé par la Wilhelmstrasse à la presse anglaise, qui s'est mise à se lamenter, à gémir, à parler d'alliances dangereuses, de conventions secrètes, selon l'expression de la *Gazette de Cologne*. Quel vacarme au sujet des fiançailles de la

princesse Militza avec le grand-duc Pierre, fils d'un oncle de l'empereur, le grand-duc Nicolas! Les Balkans eussent été mis à feu et à sang par les armées russes que la presse allemande n'aurait pas trouvé un autre vocabulaire pour parler d'abord du premier accueil du prince de Monténégro à Gatchina, ensuite de la splendide hospitalité reçue au palais d'Hiver par un simple chef de clan montagnard, « et qui s'adressait, à n'en pas douter, à celui qui porte dans ses armes l'aigle double de Serbie surmonté de la couronne impériale d'Étienne Douchan ».

Quant au toast de l'empereur Alexandre : « Je bois à la santé du prince du Monténégro, le seul sincère et fidèle ami de la Russie », la presse allemande, à cette heure encore, y découvre tous les jours une signification agressive nouvelle.

Ce toast a paru, à tout ce qui est anti-prussien en Europe, admirable dans sa brièveté. Il est à la fois très doux pour l'ami qu'il proclame et très fier vis-à-vis de ceux qu'il renie. Il résume toutes les situations artificielles créées par la politique bismarckienne, en montre l'inutile échafaudage. L'empereur Alexandre, dès qu'il croit à l'unique amitié, à l'unique fidélité, à l'unique sincérité du prince Nikita, prouve qu'il ne croit plus à toutes les hypocrisies de la Prusse sous couvert de ces mots sacrés. Il juge les intrigues bismarckiennes en Autriche, en Bulgarie, en Roumanie, en Serbie, en Turquie, non telles qu'un imposteur sans scrupules les présente, mais telles qu'elles sont.

Le Czar blanc parle peu, écrit à peine, ne torture pas les faits pour les obliger à signifier exactement le contraire de ce qu'ils démontrent. Calme, résolu, il attend, il juge, il se souvient; un Romanoff n'oublie pas. Aussi grandit-il de toute la distance qu'il a mise entre lui et M. de Bismarck. Il décourage le mensonge, rend inoffensive la fausseté, arrête l'effet des ruses les plus habiles.

Le toast du Czar dit à l'Europe : « Je ne suis pas le jouet des flagorneries, des protestations de dévouement qui me viennent de Berlin. Je les reçois comme la preuve qu'on me craint assez pour me flatter et qu'on croit devoir prendre la peine de me ménager, de m'amadouer ; toutes les politesses du monde ne parviendront plus ni à me séduire ni à m'aveugler. »

Ce toast dit encore : « Je possède, moi, un ami sincère et vrai ; s'il est petit, j'ai le pouvoir de le faire grand. Il est sincère et fidèle. L'empereur Guillaume pourrait-il en dire autant de son

allié l'empereur d'Autriche ou du roi d'Italie? Est-il certain que François-Joseph ait oublié Sadowa? Humbert Ier a trahi sa fidélité à la France, ne peut-il trahir celle qu'il jure à l'Allemagne? Quelque amour qui la refasse, une seconde virginité n'a jamais la valeur de la première. »

Alexandre III pense avec raison qu'être abusé par un adversaire, égaré par un ennemi, est moins humiliant qu'être dupé par un ami. Aussi regarde-t-il, l'esprit *au clair*, tout ce que prépare, tout ce que provoque, tout ce que tente la politique allemande dans les Balkans.

Le prince Ferdinand est imposé, soutenu en Bulgarie, par la puissance bismarckienne. La succession d'un prince de Hohenzollern est assurée en Roumanie. Le jeu de l'abdication du roi Milan commence à réussir à Berlin.

Dans le même moment, d'une part M. Garaschanine, chef des progressistes, dont l'impopularité repose sur tous les actes d'arbitraire, d'injustice, de violence qu'on peut imaginer : emprisonnement, condamnation à mort, répression sanglante, rôle inqualifiable joué dans le divorce du roi, rentre en lice et provoque, par une réunion, qui était un défi au parti victorieux, des scènes de désordre; d'autre part les radicaux, parmi lesquels se prélassent d'étranges agents provocateurs, de faux frères, des conseillers bismarckiens, qu'il leur serait cependant bien facile de découvrir, font main basse sur les chemins de fer serbes, œuvre dont l'étiquette au moins est française et qu'ils eussent dû avoir l'habileté et la bonne grâce de démarquer avant de s'en servir avec cette désinvolture. Enfin, le régent le plus influent, le chef des libéraux, M. Ristitch, a failli réussir à jeter le métropolite Michel dans un véritable traquenard. Il fait dire, il fait répéter que le métropolite Théodose est prêt à céder la place à son prédécesseur, et, à peine celui-ci est-il rentré à Belgrade que le même Théodose, créature des régents, déclare être prêt à la résistance; mais les exigences de l'opinion publique ont prévalu et Mgr Michel est enfin rentré en possession de sa primatie. La réintégration du métropolite avait une importance politique de premier ordre au moment où Milan Ier menaçait de reparaître à Belgrade après avoir fait ce que les marins appellent des ronds en mer. Mgr Michel, redevenu grand maître de la moralité publique, le mari de la reine Nathalie osera-t-il revenir?

L'ex-roi ne peut aujourd'hui par ses actes, par sa présence, par

sa funeste influence, par les conseils qu'il reçoit, par les ordres qu'il exécute, que devenir le dernier appoint nécessaire au gâchis dont il est cause, aux troubles qu'il encourage, à la catastrophe finale que M. de Bismarck essaie de provoquer en Serbie.

Les deux tactiques maîtresses de la politique du chancelier : envelopper et harceler l'ennemi, ne lui laisser ni trêve ni issue, sont aujourd'hui en plein exercice dans les Balkans.

Si résolu que soit le Czar au calme, à la patience, à l'attente, il sent les populations slaves, sœurs du peuple russe, sur lesquelles il veille paternellement, à la merci de la malfaisance bismarckienne.

Diviser pour régner est trop noble pour le premier ministre de Guillaume III, il préfère la formule vulgaire : troubler l'eau pour y pêcher.

Ce qu'il exploite le plus, c'est le compérage sous toutes ses formes conscientes ou demi-conscientes. Ledit compérage est, il est vrai, facile à démasquer, car il a pour preuve et pour fin la lutte contre la France, celle contre la Russie ou contre les deux nations à la fois.

Mentir, faire mentir, est la règle de la profession des agents de la politique de M. de Bismarck, depuis le souverain jusqu'au reptile; affirmer que ce qui est faux est vrai, que ce qui est vrai est faux; démoraliser, détremper, intimider l'adversaire, l'obliger au qui-vive perpétuel, l'attirer sur la piste d'une certitude, l'égarer dans sa recherche, le surprendre par l'impudence, le stupéfier par l'audace, le lasser, l'ahurir par la répétition des mêmes procédés et des mêmes inutilités de la résistance, l'affoler, miner toutes les routes pour le précipiter, de quelque côté qu'il se tourne, dans un piège sataniquement signalé à l'avance : telles sont les hautes occupations dans lesquelles se complaît le maître de l'Europe. L'organisation de son œuvre diabolique est telle qu'elle est indestructible et que c'est à Dieu seul qu'il faut demander de la réduire.

Seigneur! Seigneur! délivrez-nous du fléau! Vous le voyez, la puissance terrestre est toute prise, et vous savez que les ressources humaines du mal pèsent d'un poids plus lourd que celles du bien quand vous ne jetez pas votre volonté dans la balance.

On se demande comment il se peut que la lutte contre la suprématie violente, contre la dangereuse tyrannie de M. de Bis-

marck, soit encore soutenue à cette heure; même lorsqu'elle est anonyme, il faut applaudir à son courage.

C'est ainsi que la brochure *Italia 1859-1889* surgit du fond de la conscience italienne, se dresse au moment même du séjour du roi Humbert à Berlin. Son succès immense est la preuve qu'elle répond à un sentiment opprimé, réduit par l'intimidation, mais vivant encore.

L'Italie officielle, l'Italie de M. Crispi, n'est pas l'Italie entière. Elle peut faire des traités, la guerre même, elle ne parviendra pas à fausser — la brochure *Italia* en est une preuve — la moralité historique, l'opinion de ceux qui représentent et lèguent à un peuple ses traditions nationales.

D'où que vienne ce cri d'une Italie non courbée sous la poigne de l'ami du chancelier de fer, il a trouvé de l'écho en France. Sans doute cette brochure ne nous révèle pas une situation nouvelle, mais elle place cette situation dans sa vraie lumière, elle en ordonne les éléments, elle rapproche entre elles des dates qui sont une démonstration, elle fournit un nombre de documents suffisant pour qu'ils deviennent la preuve des faits avancés. Enfin, elle marque au fer de l'histoire, une fois de plus, les procédés corrupteurs de la politique prussienne qui use des éléments factieux, les excite, les entretient avec de l'argent pour préparer sa conquête, qui ouvre par la révolution des chemins souterrains et honteux à ses glorieux canons, et qui trafique de la parole et de l'honneur de ses souverains au profit de ses plus inavouables intrigues.

Je cite comme preuve incontestable de cette dernière affirmation les trois dépêches qui se trouvent dans ces conclusions d'*Italia*, et qui portent la même date :

Au commandeur Nigra, ambassadeur à Paris.

Florence, 12 juin 1866.

La reine de Prusse, écrivant à l'empereur d'Autriche, lui aurait affirmé que le roi de Prusse lui avait donné sa parole qu'il n'existait pas de véritable traité entre la Prusse et l'Italie, et que, si l'Italie attaquait l'Autriche, la Prusse n'était pas obligée de la suivre.

Signé : LAMARMORA.

Au comte Nigra.

Florence, 12 juin 1866.

Il est important que l'Empereur sache que M. de Bismarck a proposé à différentes reprises à Barral et à Govone que nous attaquions l'Autriche.

Signé : LAMARMORA.

Au général Lamarmora.

Paris, 12 juin 1866.

L'Empereur m'a dit que le roi de Prusse avait donné à l'Empereur l'assurance d'honneur qu'il n'avait signé aucun traité avec l'Italie, et que, si l'Italie attaquait l'Autriche, la Prusse n'était pas obligée de déclarer la guerre.

Signé : NIGRA.

Et c'est cette même Italie, cyniquement bernée, qui se livre à nouveau à la politique prussienne !

A propos de la rupture du traité de commerce dont M. Crispi accuse la France, ajoutant que M. Spuller a reconnu cette accusation vraie, l'auteur d'*Italia* nous montre M. Crispi allant quêter à Friedrichsruhe des compliments pour ses attaques contre la France, et il démontre, comme je l'ai moi-même démontré au moment où le fait s'est produit, que

Les négociateurs italiens arrivent à Paris le 28 septembre 1887, avec ordre de ne traiter de la revision que jusqu'au 10 octobre. Douze jours pour une chose aussi laborieuse qu'un traité de commerce !

Il n'est pas besoin de preuve plus convaincante qu'on ne voulait pas rétablir les rapports avec la France.

Voici, dit l'auteur d'*Italia*, le bilan de la nouvelle politique italienne.

Et il termine ainsi :

En 1881, nos finances étaient prospères. Notre budget se soldait avec 51 millions d'excédent. En 1882, date de la nouvelle alliance, commence un déficit grandissant qui atteint, cette année, le chiffre effrayant de 461 millions.

Et ce n'est pas tout ! Il était nécessaire, pour le génie profond qui dirige la politique allemande, que l'Italie fasse plus encore que de ruiner ses finances publiques ; il faut qu'elle se sente ruinée aussi dans sa fortune privée et que cette ruine, plus sensible que l'autre, puisse être attribuée *per fas et nefas* à une nation voisine avec laquelle, pour l'intérêt militaire de l'Allemagne, l'Italie doit être toujours mortellement divisée.

Que *Humbert, roi d'Italie par la grâce de Dieu èt la volonté de la nation*, se souvienne que *Dieu* maudit les guerres injustes, et que la *nation*, sous toutes les formes, a manifesté sa *volonté* de n'en pas vouloir. Qu'il se souvienne qu'il n'est pas un *parvenu* comme quelqu'un parmi ses ministres auquel l'honneur de l'intimité d'un plus grand seigneur que lui, peut faire perdre le sentiment de la dignité et du patriotisme. Qu'il se souvienne que ses aïeux s'appelaient Savoie avant que ceux que l'Italie a aidés à s'établir s'appelassent Hohenzollern, et que s'il y a honneur, l'honneur est pour ceux à qui il daigne faire visite. Qu'il se souvienne que les *alliances* qui lui

furent imposées par une inepte politique ministérielle sont tellement contre nature, qu'il n'a pas osé traverser le territoire d'un allié pour rejoindre la capitale de l'autre, et tellement anti-patriotiques qu'il n'a pas osé toucher le sol de ce grand foyer de patriotisme italien qui se nomme Milan... Qu'il se souvienne que la France, quels que soient ses torts envers l'Italie, envers son glorieux roi Victor-Emmanuel, a libéré la population lombarde...

Pour finir, je répète avec l'auteur d'*Italia* que c'est bien « au défenseur de l'intégrité des possessions autrichiennes en Italie, à celui qui obligea Napoléon III à s'arrêter à Villafranca sous la menace d'une guerre sur le Rhin », à M. de Bismarck, que M. Crispi engage pieds et poings liés l'Italie.

Mais, par une logique à laquelle n'échappent pas les plus effrontés eux-mêmes, au retour d'Allemagne, le dictateur romain voit son passé reprendre possession de l'Italie par d'autres mains ; l'irrédentisme, l'anti-cléricalisme ont des manifestations que l'ami du chancelier d'Allemagne ne peut empêcher. La fête de Giordano Bruno se déroule aux accords de la *Marseillaise* mêlée à l'hymne royal ; les drapeaux des villes de Trente et de Trieste accompagnent les cortèges ; le nom d'Oberdank est inscrit sur des bannières rouges, l'incident Durando-Piccoli, à propos d'une succession italienne en Autriche, prend les proportions d'un événement politique et prouve qu'à la frontière austro-italienne les conflits sont souvent cherchés de part et d'autre. Pour comble de maladresses, M. Crispi ne sait ni couvrir M. Durando, le consul italien — il gémit sur l'incapacité des consuls, — ni rompre avec l'irrédentisme auquel il dit : « Ne faites pas tant de bruit, mais continuez. »

M. Crispi est vraiment mal à l'aise dans la situation singulière que lui crée l'opinion populaire en Italie vis-à-vis de sa chère alliée l'Autriche ; il peut se demander ce que pense M. de Bismarck de l'inauguration du monument de Giordano Bruno, lui qui, profitant de la présence de M. Crispi à Berlin, disait au Reichstag « que le centre catholique allemand est apte à gouverner », oui, ce même parti qui par l'organe du baron de Franckenstein venait de déclarer qu'il « n'abandonnait aucune de ses espérances de voir le pape rétabli dans sa souveraineté temporelle ». Quel accord touchant cela montre entre la politique des deux alliés, et quelle délicatesse de la part du chancelier allemand !

M. Crispi a prudemment fait de ne pas se servir de la première

expression venue et de dire à Berlin que « l'alliance de l'Allemagne et de l'Italie était le produit *spontané* des sentiments des deux peuples », spontanés soit, mais ni traditionnels ni, je crois, durables.

On chercherait en vain l'accord qui cimente l'alliance italo-allemande, si on ne la trouvait dans la haine commune de la France.

Tous les journaux russes ont jugé la visite du roi Humbert à Berlin et les discours de M. Crispi, non comme apportant de sérieuses garanties à la paix européenne, mais comme affirmant le but unique de la politique italienne de reprendre Nice et la Savoie. Le *Nouveau Temps*, les *Novosti*, le *Grajdanine*, le *Svet*, les *Vedonosti* parlent le même langage en face de l'étrange spectacle de l'ex-révolutionnaire Crispi, d'un roi héritier de Garibaldi et de Mazzini, devenant les hôtes choyés de Guillaume III et de M. de Bismarck. N'y a-t-il pas là au moins une indication des possibilités d'un autre groupement entre l'autocratie russe et la République française?

M. Crispi, pour prouver que M. de Bismarck l'inspire en toutes choses, a fait un nouveau pas dans la politique coloniale en donnant l'ordre d'occuper Kéren, d'arrêter Barambaras Kafel qui avait trahi la confiance italienne et de désarmer ses soldats. On parle même d'une grande société coloniale sur le modèle des compagnies allemandes qui serait subventionnée par l'État et deviendrait en Éthiopie ce qu'a été la compagnie allemande à Zanzibar. La politique de M. de Bismarck n'ayant que des mauvais côtés,

Ce n'est point par les bons qu'il lui faut ressembler.

M. Crispi est « exportateur » vis-à-vis de l'Allemagne et il la copie dans un moment où elle est forcée de changer de mode. L'expédition Wissmann, les concessions que l'Allemagne a dû faire à la conférence de Samoa, les différents essais de fonder le grand empire colonial allemand, sont à la fois la source des plus coûteux sacrifices et des plus maigres résultats. Une pénétration nouvelle de l'Italie en Éthiopie lui réserve probablement des mésaventures, des déboires, et peut-être des défaites.

L'Angleterre elle-même, cette colonisatrice par excellence, a ses préoccupations graves dans l'Afrique du Sud. L'alliance offensive et défensive du Transwaal et de l'État libre d'Orange groupe

tous les éléments hollandais contre la politique impériale de lord Salisbury; cette alliance peut un beau jour menacer des territoires placés sous le protectorat de l'Angleterre qui les considère comme un rempart protecteur des colonies du Cap et du Natal, et un chemin tracé pour de futures conquêtes.

Le rappel de sir Hercules Robinson, haut commissaire et gouverneur du Cap, qui, par sa modération, avait su maintenir depuis huit ans un accord difficile entre l'élément anglais des colons de l'Afrique australe et l'élément hollandais que le voisinage des hardis et turbulents Boërs rend difficile à gouverner, prouve que lord Knutsford, ministre des colonies à Londres, préfère une politique d'énergie à une politique de temporisation; la seconde a eu ses succès, la première a de sérieux dangers.

En Espagne, la reine-régente a montré, au milieu des derniers événements, et une fois de plus, il faut le reconnaître, une hauteur de vues et un sens politique faits pour calmer bien des irritations et pour tempérer bien des hostilités contre le ministère. Elle a signé le décret qui clôture la quatrième session des Cortès et convoque la cinquième et dernière de la législation actuelle pour le 14 courant.

Cette clôture permet à la Chambre de renouveler son bureau et à la majorité de donner un successeur à M. Martos, qu'on dit devoir être M. Alonzo Martinez. La reine a pris énergiquement parti pour son ministère et a fait acte public de libéralisme en disant à la suite d'un conseil des ministres présidé par elle:

Quand les nécessités publiques m'imposeront le devoir de retirer ma confiance au ministère, je le manifesterai avec sincérité, car tel est mon devoir. Jusqu'à ce moment-là, et quel que soit le ministère, je lui faciliterai tous les moyens de gouverner sans autre limite que le texte de la Constitution.

Sera-t-il possible de reprendre la discussion sur le suffrage universel après le vote du budget, comme l'espère M. Sagasta, ou M. Martos *remercié* va-t-il avoir assez d'influence, lorsqu'il sera rentré dans le rang, pour faire échec au ministère et aider la droite à continuer sa campagne obstructionniste? C'est ce que les prochaines séances nous apprendront.

Le parlement roumain, lui aussi, se donne le luxe anti-patriotique de l'obstructionnisme, sous l'inspiration du chef des ju-

nimistes et d'un sentiment de rancune personnelle comme celui qui a dirigé la lutte de M. Martos. M. Carp, qui est à la tête des opposants au vote du budget, est le prédécesseur de M. Lascar Catargi. Hier encore à la présidence de conseil, il s'est plus d'une fois adressé avec profit au désintéressement politique de son adversaire lorsqu'il s'agissait du fonctionnement nécessaire des rouages de l'État. Aujourd'hui le ministre tombé mène la campagne anti-ministérielle avec outrance. N'a-t-il pas exigé ces derniers jours du bureau de la Chambre, afin de diminuer le nombre des membres présents, et après avoir réclamé le vote nominal, qu'on le déclarât absent parce qu'il refusait de répondre à l'appel de son nom ? Cette façon de comprendre la résistance parlementaire est à la fois cynique et grotesque.

Il est vraiment plus agréable de faire un voyage à l'Exposition roumaine au Champ-de-Mars qu'à la Chambre de Bucarest. Ici le succès est considérable dans toutes les branches des objets exposés : les stucs, la céramique, l'horlogerie, la bimbeloterie, jusqu'à la corderie, ne nous offrent que de très beaux spécimens. La pyramide de sel gemme par ses proportions, l'exposition de l'arsenal de Bucarest par son originalité, attirent l'attention. De très bons vins, de magnifiques céréales, des conserves d'une qualité rare font honneur au paysan roumain, le pourvoyeur infatigable de la production nationale. Les beaux-arts à la section roumaine, par une belle collection de tableaux, des marbres, des terres cuites, sont fort intéressants.

Le président du comité de l'exposition roumaine à l'invitation duquel les membres du gouvernement : président du conseil, président de la Chambre, ministres, notabilités des sciences, des arts et des lettres, avaient répondu avec enthousiasme, a inauguré la section par l'ouverture du chalet-cabaret roumain. Cette inauguration a provoqué l'échange de sentiments franco-roumains, auxquels je me crois le droit d'applaudir plus que personne, car ces sentiments ont été pour la plupart réveillés et consacrés dans la *Nouvelle Revue* par celui qui les a fêtés de si haut l'autre jour, le prince Georges Bibesco.

Voici d'ailleurs son discours, que je reproduis en entier comme une preuve de la joie qu'il a pu causer à une Française, depuis bien longtemps amie dévouée de la Roumanie.

Monsieur le président du conseil,
Messieurs,

Au nom de la Roumanie, au nom du comité national dont je suis le représentant au rendez-vous donné par la France aux peuples de l'univers, je vous exprime notre profonde gratitude pour l'honneur que vous nous faites en venant vous asseoir à notre table.

Le peuple roumain a voulu accepter l'invitation de la France, il a compris qu'il devait prendre part à cette lutte pacifique de l'intelligence, à cette fête pleine d'éclat, de grandeur, où l'élégance le dispute à la force, où l'on ne sait qu'admirer le plus, de la demeure merveilleuse préparée par la France pour ses hôtes, ou des produits dus au travail et au génie des nations. Il a compris qu'il devait à la France, sa sœur aînée comme il aime à la nommer, de répondre à son appel, et joyeux nous sommes accourus.

Moi, Messieurs, je suis fier d'être ici le porte-drapeau de mon pays ; fier d'être cette fois encore le modeste trait d'union entre ma patrie roumaine et ma patrie française, qui, en me conférant depuis un quart de siècle les droits de citoyen français, m'a adopté pour son enfant.

Vous avez d'ailleurs mis tant de soins, Messieurs, à aplanir les difficultés d'une tâche aussi belle, qu'il nous reste au cœur pour vous un sentiment d'immuable reconnaissance.

Je l'exprime bien haut, au nom de mon pays, et je vous remercie tous, Messieurs, ministres d'hier, ministres d'aujourd'hui, directeurs, ouvriers puissants d'une œuvre incomparable.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de M. le Président de la République française et de Mme Carnot; je bois à M. le président du conseil, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889; je bois à vous tous, Messieurs; je bois à la France — à la France qui depuis ses malheurs immérités ne cesse de travailler et de grandir au sein de la paix, — paix qu'elle a voulue, qu'elle assure depuis trois ans au monde civilisé par cette œuvre de Titans à laquelle les peuples ont mis la main, forgeant ainsi, dans leur effort commun, un souvenir impérissable sur l'enclume de l'immortalité à la France, à sa grandeur, à sa gloire.

Ayant reçu les notes suivantes après la composition de ma dernière lettre sur la politique extérieure, je crois cependant intéressant encore de les donner à mes lecteurs :

Dans la quinzaine qui vient de s'écouler, la Turquie ne nous a offert comme nouvelle intéressante que l'envoi à Berlin d'une mission spéciale ayant à sa tête le vieux Ali Nizami Pacha, Hongrois d'origine et renégat de qualité. Les présents offerts à l'empereur Guillaume font rêver. — Quatre immenses caisses remplies de soieries, d'armes vieilles et admirablement incrustées, des tapis soyeux, des pierreries. — Enfin, un collier de diamants pour l'impératrice estimé à 38000 livres turques. — Le jeune empereur d'Allemagne a été fort sensible à ces présents, au milieu desquels il a cherché vainement une pendule de l'époque d'Aaroun El Reschid dans le genre de celle que cet illustre

sultan envoya à Charlemagne. — Tous ces cadeaux s'élèvent à 2 millions de francs, valeur fort appréciable pour la cour prussienne, mais peu goûtés du peuple turc.

Ce n'est pas au moment où la population croupit dans la plus affreuse misère, où employés et fonctionnaires attendent avec impatience l'arrivée du Beïram pour toucher, enfin, un mois d'appointements, qu'il est sage de la part du gouvernement de gaspiller l'argent du trésor. Cette réflexion que je fais est celle que tous les Osmanlis se font, et il suffit de causer dans les cafés de Stamboul pour constater le mauvais effet que cette politique allemande produit dans la population. Mais le sultan n'écoute rien, il est persuadé qu'après le Prophète — si ce n'est avant — M. de Bismarck est son plus grand soutien. Cependant il ne désire pas l'arrivée à Constantinople de l'empereur Guillaume. Malgré ce qu'écrivent les journaux, Abdul-Hamid verrait avec déplaisir son collègue tudesque lui rendre visite. — Car il serait obligé de lui faire passer une revue — le défilé des quelques bataillons le jour du Selamlik ne suffisant pas à l'élève de M. de Moltke ; Sa Hautesse serait forcée d'accompagner le petit-fils de Guillaume dans ses excursions et enfin il ne pourrait, sous peine de se brouiller avec un prince aussi chatouilleux sur les usages de l'étiquette, ne pas lui rendre sa visite. Or, aller à Berlin, abandonner Constantinople qu'il ne reverrait peut-être plus, sont choses impossibles : à la rigueur le sultan pourrait se faire remplacer par son frère Réchad-Effendi, l'héritier présomptif du trône, mais ce serait encore fort dangereux; jamais Abdul-Hamid ne consentira à quitter ce frère bien-aimé qui lui cause tant de soucis; il ne s'en séparera vraisemblablement que lorsqu'un corbillard le conduira, avec tous les honneurs dus à son rang, au turbé du sultan Mahmoud, à moins que ce ne soit au turbé d'Abdul-Medjid.

La mission ottomane qui devait partir pour Zanzibar est encore ici ; — on pense qu'elle partira peut-être après les fêtes du Beïram, à moins que l'Allemagne, qui l'avait commandée, ne la contremande.

L'Arménie est toujours dans une situation des plus critiques. Il est bon de faire connaître aux apôtres de l'anti-esclavagisme qui s'occupent des nègres de l'Afrique orientale avec une sollicitude que je partage, que le commerce d'esclaves blanches se fait en Arménie et qu'ils devraient regarder un peu de ce côté, car, en somme, ce sont des jeunes chrétiennes qui sont les victimes de cet odieux trafic. Déjà, en 1876, le patriarche des Arméniens avait présenté au grand vizir un long rapport relatant cette industrie; le rapport fut mis aux archives et l'on n'y a pas encore répondu. Puisque je suis sur le sujet des esclaves, je vous dirai que l'interdiction faite par le gouvernement impérial de se livrer à ce trafic a fait très mauvais effet en pays musulman du Yémen et de la Mecque. Le grand cheriff des lieux saints de l'islam a mal pris la chose, — car il ne voit les avantages de l'esclavage qu'au point de vue religieux; en effet, chaque esclave est, d'après lui, tiré de l'idolâtrie et devient un fidèle croyant. C'est donc aller contre la volonté de Dieu et du Prophète que d'obéir aux injonctures des Anglais et des Allemands qui en somme, sous le prétexte anti-esclavagiste, ne rêvent que de s'implanter au milieu de ces populations africaines et de les exploiter. Le grand cheriff Awn-ur Réfik Pacha n'a peut-être pas tort ; en tout cas, on n'a point étudié cette question de l'esclavage sous ce

point de vue, et le Commandeur des croyants est fort ennuyé de l'attitude prise par celui qui seul peut contre-balancer et au besoin détruire son influence religieuse sur la population musulmane.

En Belgique, la discussion générale du projet de loi relatif aux cadres de l'armée a été marquée cette quinzaine par des incidents assez vifs et des échanges de mots blessants entre M. le comte Adrien d'Oultremont et M. Woeste, ancien ministre de la justice en 1884 et ennemi passionné de la réorganisation militaire. M. Woeste est l'auteur d'une brochure célèbre dans laquelle il affirme « qu'une armée n'est solide que si elle s'appuie sur le principe du remplacement et de la conscription ».

M. d'Oultremont est de son côté l'auteur d'un projet de loi publié d'abord en brochure au printemps dernier, brochure dans laquelle des lettres des généraux Vandersmissen, Nicaise, Joly, Brialmont étaient citées approuvant la réforme. C'est à propos de ces lettres que le général Pontus, ministre de la guerre, avait remis en vigueur les règlements punissant les officiers « pour indiscipline tendant à déconsidérer l'armée », assimilant ainsi des études sérieuses à propos d'une réforme nécessaire « aux publications incompatibles avec la considération dont l'armée doit jouir ». Voilà des arguments faciles et qui ont bien vite donné le dernier mot dans un débat.

La grave affaire des agents provocateurs jugée à Mons s'est terminée par un acquittement général de tous les accusés socialistes et ministériels, d'abord à la cour d'assises, la preuve ayant été faite de la collaboration du ministre de la justice et des agents de la sûreté au manifeste incendiaire de Coureur, et ensuite à la Chambre, où M. Lejeune ayant déclaré que puisque la Sûreté était coupable elle serait supprimée, la droite s'est contentée de cette plaisanterie et a voté un ordre du jour de confiance. Ce double acquittement n'a pas terminé l'affaire aux yeux de l'opinion, le vote de ballottage dans l'élection du 3 juin l'a prouvé à Bruxelles : une partie du groupe libéral s'est prononcée en faveur du candidat radical M. Janson, abandonnant son propre candidat M. Graux, pour mieux marquer son blâme, pour le souligner, M. Janson ayant été l'avocat de Coureur dans le procès de Mons.

Ce ballottage et les circonstances dans lesquelles il s'est produit ont enfin rapproché les libéraux et les radicaux, et M. Janson a été poussé, dit l'*Indépendance belge*, par un irrésistible courant d'opinion à la Ligue libérale.

Il a pris la parole, et la concentration au ballottage, préconisée avec une chaleureuse loyauté par MM. Buls, De Mot et Graux, a été décidée d'une voix unanime par l'assemblée entière.

M. Janson à la Ligue! Cet événement, car c'en est un, serait-il un symptôme précurseur de cette « union par la scission » que nous pressentions il y a quatre ans, au moment même où cette formule paradoxale semblait le plus fantaisiste?

Toujours est-il qu'à l'ordre dispersé du 3 juin succédera, le 11, l'ordre concentré; que là-dessus tous les libéraux sont d'accord et que leur devoir de loyauté politique, « le devoir auquel la Ligue libérale n'a jamais failli », ainsi que l'a rappelé M. Graux, a été caractérisé avec une éloquente netteté, sans récrimination ni arrière-pensée, par les chefs les plus autorisés du libéralisme bruxellois.

Certes, les programmes restent saufs, on l'a constaté; mais l'espoir d'un programme commun est, dès à présent, entrevu. Et, en attendant qu'il se dessine, l'union dans la lutte contre l'ennemi commun est étroitement scellée.

Le devoir est là. Nous n'avions pas attendu, pour le préciser, le résultat du premier scrutin, et quel qu'il pût être, nous étions prêts à le remplir. Il sera rempli, nous en avons l'assurance. Et la journée du 11 juin complétera celle du 3 en infligeant au ministère et à la droite la leçon que réclame la conscience publique indignée.

A l'ordre *dispersé* a en effet succédé l'ordre *concentré*. M. Paul Janson a été élu avec une majorité considérable, 10 539 voix. La nomination de M. Janson est un événement politique de la plus haute importance. Si elle est le point de départ d'un rapprochement définitif entre le parti libéral et le parti radical, elle est l'annonce du pouvoir reconquis avant peu sur les cléricaux. Espérons que la France aura à y gagner.

Juliette **ADAM**.

P.-S. — Mes lecteurs me pardonneront de leur parler d'un volume qui justifie irrévocablement bien des affirmations de la *Nouvelle Revue : le Prince de Bismarck démasqué.*

Le livre que M. Charles de Maurel vient de faire paraître à la Librairie de la *Nouvelle Revue* est sans contredit une des plus audacieuses, mais en même temps une des plus convaincantes campagnes que l'on ait faites contre le prince de Bismarck et sa politique. Ce livre, qui se lit avec l'intérêt d'un roman, est persuasif. La conclusion à laquelle il aboutit est directe, irrefutable, définitive : le prince de Bismarck est démasqué; et l'on sait enfin, à n'en plus douter, quelles sont les inspirations réelles de sa diplomatie. Elles n'ont qu'une seule ambition, celle d'achever l'œuvre qui a été manquée en 1870, et de *saigner à blanc* notre pays de France, dont la disparition de la carte d'Europe comme grande puissance est considérée par M. de Bismarck comme le gage d'une longue paix. Il s'agit donc de savoir si cette théorie est de notre goût, et si, par amour des con-

venances diplomatiques, nous laisserons carte blanche à M. de Bismarck, et lui permettrons, de poursuivre sans l'inquiéter dans ses manœuvres, sous prétexte de paix, l'entreprise qu'il médite.

A ce seul point de vue, qui dispense d'en donner d'autres, *le Prince de Bismarck démasqué* est un enseignement d'une haute moralité et appelle l'attention la plus sérieuse de tous les meilleurs esprits qui non seulement ont le culte de la patrie, mais qui ont aussi le souci de leurs intérêts personnels. Chacun peut se dire en effet que toutes les révélations dont abonde le livre de M. de Maurel, que toutes les preuves qu'il produit, sont autant de documents attestant qu'il s'agit de l'avenir de la nation française, et que, si nous n'y prenons garde, cet avenir peut être compromis et réduit aux dernières extrémités.

Qu'on ne suppose pas que ce livre soit pessimiste : loin de là! Et c'est une de ses originalités. Il a la note très fière d'un Français qui sait ce que vaut la France, dont la mission est, sinon de commander en maître, du moins de se placer à la tête des nations pour diriger toutes les grandes causes que revendiquent les programmes de la vraie civilisation et de la paix.

C'est une sorte d'humiliation très ressentie, très finement exprimée dans ce livre, que de voir que les seuls succès de l'Allemagne sont issus de la ruse, de la perfidie et du droit du plus fort qui prétend s'imposer. La perfidie! Ah! si après la lecture de ces pages où elle est, pour ainsi dire, mathématiquement prouvée, quelqu'un doutait encore que ce ne fût la seule ressource du chancelier, il faudrait désespérer de jamais tenter une démonstration. L'évidence est parfaite; elle est amenée par les procédés de discussion les plus exacts, par une méthode d'argumentation dont on ne sait s'il faut admirer le plus sa logique ou son ingéniosité. Il y a dans cet exposé autant d'esprit que de raison, et les faits sont tellement probants qu'ils obligent la conviction à se déclarer satisfaite.

L'ouvrage de M. de Maurel est avant tout d'une lecture facile et attrayante. Il semble qu'il ait eu peur de ne pas être lu, parce que son sujet était une question de politique extérieure. Cette crainte pouvait être fondée, car le lecteur français n'est pas très enthousiaste de politique étrangère. Il y a sous ce rapport une véritable conversion à opérer dans l'esprit et les habitudes de nos compatriotes, et je ne serais nullement étonné qu'à l'occasion de ce volume, si habilement didactique, ces habitudes cédassent quelque peu, tout même, de leurs regrettables routines. J'exprime très sincèrement ce souhait parce que je suis très convaincue que la lecture de ce livre dissipera bien des doutes, fortifiera les résolutions du patriotisme, et aura une grande et utile action sur l'opinion, à laquelle appartient en dernier ressort le droit suprême de déclarer si elle entend être dupe ou non des manœuvres de la diplomatie allemande.

CHRONIQUE POLITIQUE

Ce n'est pas une sinécure, même en république, que la fonction de chef de l'État, et les présidents sont obligés de payer de leur personne presque autant que les rois et les empereurs. M. Carnot a résolument accepté cette partie de sa tâche, qui consiste à représenter le gouvernement dans la plupart des solennités, à rehausser par sa présence les fêtes nationales et internationales, et à se montrer aux provinciaux comme pour les consoler de leur éloignement. Il fait bon visage aux corvées et aux fatigues, mais l'accueil qu'il reçoit doit en adoucir le fardeau. Les Français aiment tant à voir les hommes dont ils parlent, qu'un prétendant ou un ambitieux croit gagner au moins la moitié de leur cœur en leur distribuant son portrait, et qu'un ballot d'images coloriées vaut presque autant qu'un paquet de proclamations. Le président l'a bien compris, et rend volontiers aux institutions dont il est le gardien le service d'affirmer de vive voix, en maints lieux et en maintes circonstances, leur excellence et leur solidité.

Son voyage dans le Pas-de-Calais a eu, de l'aveu même de ceux qui ne s'en réjouissaient pas, quelque chose de triomphal. En dépit des querelles qui nous mettent aux prises, on s'est uni pour lui faire honneur ; il s'est vu entouré, non seulement des fonctionnaires et des républicains de marque, mais des représentants conservateurs du département qu'il parcourait. Ce succès est dû en partie à l'estime dont il jouit, et qui le met à l'abri des injures et des calomnies à la mode. Il y entre aussi un peu du sentiment très naturel qui porte les peuples à se presser autour de leurs chefs, à applaudir la patrie dans la personne de ceux qui parlent en son nom. Il faut bien ajouter, pour être complet, que ces visites officielles réveillent ou encouragent beaucoup d'espérances. C'est pour chaque localité une occasion de se recomman-

der au pouvoir, de faire entendre des vœux, c'est-à-dire de réclamer des canaux, des ports, des chemins de fer, ou même des tarifs protecteurs. L'enthousiasme est sincère, mais il n'est pas absolument désintéressé.

Tout en faisant la part de ce penchant universel à invoquer la sollicitude du gouvernement, on doit reconnaître que ce voyage s'est passé d'une façon rassurante. L'attitude des populations artésiennes prouve au moins que nos dissensions ne sont pas tout à fait aussi profondes qu'il semble, et que les partis consentent quelquefois à faire trêve. C'est qu'en réalité l'esprit de parti est beaucoup moins puissant qu'on ne l'imagine, et ne possède qu'une assez faible minorité. Ni la presse qui vit de politique, ni les discussions parlementaires qui sont un perpétuel tournoi politique, ni les campagnes électorales, ces petites débauches périodiques, ne donnent la juste mesure de la place que la politique tient dans l'existence nationale. Nous sommes bien moins occupés de nos querelles que les étrangers ne le supposent quand ils nous écoutent de loin ; nous sommes en général beaucoup moins passionnés que ne le ferait croire la violence des polémiques où nous nous amusons. Les partis sont de petites armées que la grande masse suit sans s'y enrôler, qu'elle juge tout en les suivant jusqu'à un certain point, et qu'elle abandonne sans trahison parce qu'elle se prête et ne se donne pas. C'est pour cela qu'on ne doit jamais désespérer de ramener la majorité, ni se flatter de l'avoir conquise sans avoir aucun retour à craindre. C'est pour cela que les représentants du pouvoir peuvent être chaleureusement accueillis dans une région qui a nommé des députés de l'opposition ; les élections hostiles n'excluent pas un sentiment général de bienveillance pour les personnes, et de respect pour l'autorité. On fait à chaque journée sa part : les jours d'élection sont des jours de bataille ; les fêtes n'inspirent que la concorde.

On aimerait à ne point détourner les yeux de ce genre de spectacles, à ne parler que de l'Exposition, devant laquelle se taisent même les préventions invétérées ; à n'insister que sur des réunions comme celle que les gymnastes ont tenue à Vincennes, et où le patriotisme fait oublier tout ce qui nous sépare. Mais la politique nous rappelle d'autant plus impérieusement que les Chambres sont toujours en session, et délibèrent plus activement que jamais. Les députés ont décidément pris au sérieux la

discussion du budget. Ce n'est pas que les amendements aient grande chance de succès, mais on ne veut pas laisser échapper, avant de se séparer, l'occasion d'affirmer encore sa foi sur les questions en litige.

Le département des affaires étrangères a rempli plusieurs séances. On n'a pas pour cela engagé de débat sur l'attitude que doit prendre notre pays, sur les instructions qu'il convient de donner à nos diplomates, sur les alliances qu'il faut rechercher ou décliner. Cette Chambre si bruyante est en somme discrète, et la politique extérieure ne lui sert pas de champ de bataille ; elle en trouve assez d'autres. Le seul discours qui ait été prononcé sur la situation de la France en Europe, celui de M. Hubbard, ne provoquait aucune contradiction. L'orateur avait entrepris de démontrer que les peuples ne partageaient pas la froideur que les cabinets européens avaient témoignée à l'égard du Centenaire de 89 et des fêtes qui le solennisaient. La démonstration était facile; elle a été faite avec autant de mesure que de force, et personne n'a eu le mauvais goût de la contester.

Nous ne pouvons accorder en ce moment beaucoup d'importance aux amendements qui avaient pour objet la réforme de notre administration diplomatique et consulaire au point de vue du personnel ou au point de vue des économies. On n'avait pas le temps d'instituer une grande discussion sur la question tant controversée du rôle des consuls, qu'on accuse toujours de ne pas rendre assez de services au commerce, et de ne pas accueillir assez bien les Français à l'étranger. Les reproches qu'on adresse à ces fonctionnaires sont peut-être mérités par quelques-uns, sont sans doute fort injustes pour d'autres. Il se peut aussi que nos négociants et nos exportateurs, faute de savoir s'aider eux-mêmes, aient la prétention de se faire trop aider, et que la manie de tout attendre du gouvernement s'étende jusqu'à exiger des consuls qu'ils suppléent au manque d'initiative et à la nonchalance des particuliers. En tout cas, il appartient plutôt au gouvernement de donner de bonnes instructions et surtout de faire de bons choix qu'aux Chambres de tracer un programme. Ce ne sont pas les programmes qui importent : c'est leur exécution, qui dépend évidemment du pouvoir exécutif, si les mots ont un sens.

A l'égard des économies, on n'est pas disposé à lésiner sur ce chapitre, qui n'atteint qu'un total modeste; on a même accueilli

avec faveur un amendement tendant à élever le chiffre des fonds secrets pour les affaires étrangères. On peut en cette matière obtenir quelque chose avec peu d'argent, et ne rien obtenir avec beaucoup d'argent; c'est affaire de tact et d'habileté. Il est naturel qu'on pense à armer le gouvernement dans un temps où certains hommes d'État jouent de la presse, au dehors comme au dedans, avec tant de zèle et si peu de scrupule; c'est toujours une question de savoir si ce qui est à vendre vaut qu'on l'achète, question à laquelle on ne peut guère répondre d'une façon générale : il y a peu de règles et beaucoup de cas.

Un député a questionné le ministre sur la guerre civile d'Haïti, à propos de laquelle des nouvellistes américains ont prêté à notre diplomatie des velléités invraisemblables, et sur la conversion de la dette égyptienne. Ce n'est pas ici le lieu de commenter la réponse de M. Spuller, ni de relever les contradictions de la politique anglaise. Mais le débat annuel sur l'ambassade du Vatican est bien un débat de politique intérieure. Tous les ans l'extrême gauche demande la suppression de cette ambassade, et tous les ans on lui répond que le maintien d'une représentation diplomatique auprès du chef de l'Église catholique est une conséquence nécessaire du Concordat. 301 voix contre 227 ont refusé de prendre en considération l'amendement de M. de La Forge, tendant à la suppression; la minorité serait assurément plus faible, si elle n'était d'avance assurée de la défaite. Elle fait une manifestation électorale, et elle compte bien ne pas aller plus loin. Le ministère le plus radical que nous ayons eu, celui que présidait M. Floquet, s'est gardé d'entrer dans la voie où semblaient le pousser les votes antérieurs de quelques-uns de ses membres.

Ce n'était donc qu'un coup d'épée dans l'eau, et l'on eût pu se dispenser d'engager à ce propos une discussion toute platonique sur l'antithèse de la Révolution et de l'Église, discussion qui s'est ranimée et même élargie quand on a eu à voter le budget de l'instruction publique.

Là encore les orateurs songeaient plus à exposer leurs principes et à préparer la matière des polémiques électorales qu'à faire accepter des amendements. Quoi qu'on pense de l'obligation, de la gratuité, de la laïcité, on n'y touchera pas dans cette législature; on n'a ni le temps ni la volonté de revenir sur l'œuvre accomplie, de la modifier ou de l'atténuer. En ce qui concerne

les dépenses scolaires, il est là peu près admis que les constructions ont été poussées trop vite et entreprises sur une trop grande échelle, tandis que le personnel enseignant n'a pas obtenu les améliorations qui lui avaient été promises; il est certain d'autre part que l'économie est de nouveau à l'ordre du jour, et que les crédits demandés sont assez sévèrement calculés pour qu'on n'y touche pas. Mais il faut que, tous les ans, les orateurs de la droite démontrent qu'on a ruiné la France pour chasser Dieu de l'école, tandis que les orateurs de la gauche prouvent non moins fortement que l'œuvre était bonne, et qu'elle a été sagement accomplie. On plaide périodiquement la même cause comme pour empêcher la prescription.

Cette fois le débat s'est agrandi, parce que M. Jules Ferry, non content de traiter la question de l'instruction publique avec la compétence qu'on lui reconnaît, n'a pas craint d'aborder la question de la pacification religieuse. Lui aussi, il voulait à la fois justifier le passé, et tracer un programme d'avenir, et, qui plus est, un programme de réconciliation. On savait qu'il ferait sa rentrée en cette occasion, et que la crainte d'un accueil hostile ne le ferait pas reculer; on s'attendait moins à ce qu'il posât les bases d'une sorte de Concordat moral entre la République et l'Église. Son intervention a eu tout juste le succès sur lequel il devait compter : elle a provoqué les colères de la droite et les protestations d'une partie de la gauche; il a été vigoureusement réfuté, d'abord par M. de Mun et ensuite par M. Clémenceau.

Nous ne dirons rien du premier ; son éloquence toujours fort appréciée s'exerce sur des thèses qui ne varient pas, qui ne peuvent pas varier. Moins homme politique qu'apôtre, il ne fait pas de stratégie. M. Clémenceau, au contraire, est un tacticien qui a remporté de nombreuses victoires, quoique ce fussent surtout des victoires négatives, et qu'il n'ait jamais couché sur les positions conquises.

C'est un mérite assez rare que de n'avoir jamais été ministre, mais il ne faut pas en abuser. M. Clémenceau n'en abuse-t-il pas quand il profite de ce qu'il n'est responsable de rien pour partir en guerre contre le clergé, et pour reprendre le cri de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Combien, parmi les collaborateurs les plus intimes du maître, en est-il qui contestent la gravité de la faute commise par lui, le jour où il inscrivit cette devise sur son drapeau ? A quoi bon accumuler les

textes pour prouver que le catholicisme est irréconciliable avec les principes de 1789, comme si une religion aussi vivace ne savait pas s'accommoder de tous les régimes politiques, comme si la vie des peuples était gouvernée par une inflexible dialectique, comme s'il n'y avait pas dans le monde bien d'autres incompatibilités prétendues dont la réalité se moque?

Nous avons donc encore une fois entendu parler du *Syllabus*, des encycliques, du gallicanisme et de l'ultramontanisme, et assisté à ce spectacle toujours divertissant d'un libre penseur criant à ses adversaires : « Ne dites pas cela, c'est une hérésie! » On a même un peu discuté sur les conditions du salut des âmes, et la Chambre, par instants, tournait au concile. Voilà une besogne d'une médiocre utilité, au double point de vue de la politique nationale et de la politique républicaine. Sans doute, cette dispute ne devait aboutir à aucune conclusion, puisqu'il ne s'agissait même pas d'augmenter ou de diminuer un crédit; mais elle était plus qu'inutile. Il règne dans le pays un courant puissant qui porte les esprits vers la pacification religieuse : pourquoi donner tout le bénéfice de ce mouvement à des adversaires qui sauront si bien le recueillir? Pourquoi persister dans une attitude à laquelle ont si vite renoncé ceux mêmes qui ont commencé à se rendre populaires en promettant de mettre le sac au dos des curés? Si la liberté est menacée aujourd'hui, ce n'est pas par l'Église, et ce ne sont pas les hommes du 16 Mai qu'il faut craindre le plus à cette heure.

Ainsi la discussion du budget, grâce à de tels intermèdes, se prolonge comme si la Chambre se flattait de nous donner un budget tout neuf. Mais elle a renoncé à se séparer de très bonne heure.

Les députés ne craignent pas de troubler par leur présence la tranquillité qu'exige l'Exposition; ce qui les justifie, c'est qu'en effet ils ne la troublent pas, et que le public suit leurs délibérations avec un sang-froid très rassurant : les regards ne se tournent pas vers le Palais-Bourbon. D'ailleurs, on tient à voter encore quelques lois. Il est une réforme surtout qu'on ne se résigne pas à laisser inachevée : c'est la réforme du recrutement. Le ministère insiste pour qu'on aboutisse : comme les deux Chambres risquaient de s'obstiner dans leurs systèmes opposés en ce qui concerne les dispenses, on a résolu d'avoir recours à une conférence.

C'est, croyons-nous, la première fois que nos législateurs, sous l'empire de la constitution actuelle, engagent ces négociations officielles, que prévoient les règlements, et qui ont jadis été fort utiles en Angleterre. L'essai est intéressant par lui-même autant que le résultat peut en être important. Si l'on parvient à s'entendre, on aura échappé au reproche d'impuissance, et trouvé une méthode dont on pourra se servir plus d'une fois. Le plus souvent, dans les gouvernements parlementaires, c'est le cabinet qui se charge de réaliser l'accord et de rapprocher les deux moitiés du Parlement. Là où le nombre des pairs est illimité, on les oblige à céder en les menaçant d'une fournée. Dans les pays monarchiques, la couronne intervient, si le cas est grave, et exerce sur la Chambre haute une pression discrète, mais énergique. Chez nous, le dernier mot appartient toujours au suffrage universel, puisqu'il renouvelle indirectement le Sénat en renouvelant les électeurs sénatoriaux. Mais ce procédé est un peu lent, et nous sommes naturellement pressés. Il est donc utile d'employer un procédé plus rapide pour concilier les opinions et les volontés.

La conférence réussira-t-elle? Le désaccord est cette fois bien profond, et le doute est permis. Le Sénat ne semble pas disposé à faire beaucoup de concessions nouvelles, parce qu'il croit en avoir déjà fait une considérable en acceptant le principe d'une réforme qui ne lui inspire aucun enthousiasme; il n'a pas d'intérêts électoraux en jeu; il n'est pas impatient d'ajouter un article de plus à la liste de ses travaux, puisqu'il est légalement immortel. Pour la Chambre, au contraire, il s'agit presque d'un testament.

Le service de trois ans, que concède le Sénat, est l'essentiel de la réforme; le règlement des dispenses n'en est que l'accessoire. Seulement, quelques-uns considèrent cet accessoire comme plus important que le reste, parce qu'on en a parlé davantage, ou plutôt parce qu'on a plus déclamé à ce sujet. Les électeurs, certains électeurs, seront-ils plus mécontents si leur député se présente devant eux les mains vides, sans avoir rien accompli ni rien abandonné du programme convenu, ou bien s'il a consenti à une transaction et cédé sur un point pour emporter l'autre? Grave question, dont la solution contribuera beaucoup à guider les consciences.

Nous espérions que la quinzaine se passerait sans que rien

nous obligeât à parler encore une fois du boulangisme et de cette guerre passablement monotone, dont les épisodes se ressemblent trop. Pourquoi en effet mentionner des réunions publiques qui dégénèrent le plus souvent en scènes de pugilat, des discours où la violence du langage ne suffit pas à dissimuler les redites? Pourquoi entrer dans le détail de ces polémiques qui roulent éternellement sur la question de savoir si les boulangistes d'extrême gauche sont dupes de leurs alliés de droite, ou si c'est l'inverse? La Haute Cour elle-même ne semblait pas vouloir s'imposer à notre attention, et nous prouvait que la justice extraordinaire ressemble à l'autre, en cela du moins qu'elle se hâte très lentement. Mais la lutte a pris depuis quelques jours une vivacité nouvelle, et l'affaire d'Angoulême est venue réveiller notre attention languissante. Est-ce un simple incident, ou le début d'une nouvelle phase? Est-ce le produit du hasard, ou le résultat d'un calcul politique? Nous le saurons sans doute bientôt, quoique souvent les hommes d'État revendiquent l'honneur ou supportent la responsabilité des coups de barre qu'ils n'ont pas donnés volontairement, et que la Fortune seule mérite nos remerciements ou nos reproches.

Raoul FRARY.

CHRONIQUE D'ÉGYPTE

L'été a commencé, et l'été d'Égypte, c'est le départ de ceux qui peuvent quitter la fournaise, c'est la suspension des affaires politiques, le ralentissement de la vie ordinaire, — ce qui expliquera les intervalles plus longs de mes chroniques. Aussi bien, cette année, les vides seront plus nombreux à cause de l'Exposition, et j'imagine que les mois de juin et de juillet vont voir se bonder les bateaux qui nous conduisent aux trois principaux points d'attache avec l'Europe : Marseille, Brindisi et Trieste.

Les lignes de navigation offrent des réductions de prix plus ou moins importantes, le Lloyd autrichien en tête et les Messageries maritimes en dernier lieu, ce qui devrait être le contraire, une compagnie française ayant intérêt à concourir au succès de l'invitation adressée par Paris au monde entier. Ce qui étonnera plus encore, c'est que les prix réduits ne sont offerts qu'aux fonctionnaires égyptiens. Pourquoi cette restriction ? Les employés du gouvernement sont de deux catégories : les uns mesquinement rétribués, tous gens du pays, attachés au rivage par leur médiocrité ; les autres, les fonctionnaires à traitements fantastiques, presque tous des fruits secs d'Europe, habitués à prendre leur congé au dehors et qui seraient partis de toutes façons. Quant aux particuliers, aux négociants, qui souffrent de l'état de crise dont j'ai souvent parlé, ceux-là, les compagnies de navigation ne leur accordent rien. Elles comptent sans notre hôte, la misère, et elles pourraient bien ne pas voir se produire l'affluence à laquelle elles paraissent s'attendre.

Le *Ramadan*, le mois du jeûne musulman, de ce jeûne absolu qui doit durer du lever au coucher du soleil, mais qui se relâche singulièrement d'année en année, vient de finir avec le *Beïram*, la grande fête officielle de l'année. Le khédive, contrairement à ses habitudes, a passé le mois au Caire et retardé ainsi son arrivée à Alexandrie, où il passe toujours ses étés avec la cour ; c'est là pour la seconde capitale, laquelle en a grand besoin, un peu moins de mouvement et d'argent. Le commencement et la fin du mois sacré sont marqués par des réceptions du matin, au palais d'Abdine, où de nombreux visiteurs se bousculent. On y convie les princes, les corps de l'État, les consuls, les fonctionnaires ayant au moins le grade de bey, c'est-à-

dire un uniforme, les banquiers et négociants européens, et enfin les *notables* indigènes. Ce terme officiel de *notables* est presque universel. Qui est-ce qui n'est pas notable ?

A l'occasion du *Ramadan*, le khédive a gracié 1 755 prisonniers. Il y aura de la place maintenant dans les prisons. On était un peu gêné.

La fête de la reine Victoria a été célébrée en Égypte avec tout l'éclat possible. Le cabinet de Saint-James a mis cette solennité à profit pour faire conférer à Riaz-Pacha, qui raffole des honneurs, la grand'croix de Saint-Michel et de Saint-Georges. Riaz méritait une récompense ; depuis qu'il s'est résigné à accepter le pouvoir, il a fait preuve de philanthropie et de moralité, sentiments si appréciés en Angleterre, en décidant l'abandon de certains arriérés d'impôts, du reste reconnus irrécouvrables, et en défendant, naturellement par circulaire, aux fonctionnaires égyptiens de s'enivrer ; de plus, il a su, en dépit de son caractère inflexible et de sa mission de sauveur de l'indépendance égyptienne, faire bon ménage avec sir Evelyn Baring qui est un compagnon exigeant. Longtemps déjà avant la chute de Nubar, le représentant de l'Angleterre en avait assez de ce dernier ; toutefois, il hésitait à le jeter par-dessus bord ne voyant devant lui que Riaz. Nubar devenant encombrant et ayant d'ailleurs cassé lui-même la corde, sir Evelyn s'est décidé à essayer de l'autre. Riaz passait pour tenace, pour entier, pour très français ; mais enfin il fallait tôt ou tard l'essayer : au moins on l'userait, et il n'en serait plus question. L'essai est fait, M. Baring doit être content.

Ce que quelques-uns prévoyaient est arrivé. L'ancien collègue de la commission d'enquête résiste de front, mais il se laisse prendre de côté : la conquête civile se poursuit, les idées financières et administratives des prétendus subalternes deviennent inconsciemment celles des maîtres apparents ; les colonies européennes sont toujours des bêtes noires qu'il faut traquer, et l'influence française est réduite à presque zéro. Jusque dans la question de Souakim, où il ne peut y avoir qu'un seul point de vue égyptien, Riaz a épousé les idées de l'envoyé britannique, décidément très malin sous des dehors militaires. J'ai eu plus d'une fois l'occasion de démontrer qu'en l'état, avec le Soudan perdu, cette ville aride, sans commerce, ce point isolé, éloigné de l'Égypte, est un poste inutile et coûteux. Dans une note rendue publique par un journal anglais, qui a eu la modestie de ne pas faire chanter le triomphe, Riaz a déclaré que l'occupation et la défense de Souakim sont un devoir impérieux, une nécessité inéluctable. J'ai reproduit les termes, cela vaut mieux que des commentaires.

Si le président du conseil des ministres, pour des raisons qui échappent au commun des mortels, a cédé sur le terrain politique, il

croit reprendre position sur le terrain religieux. Il est devenu fanatique. Ce même Riaz qui, lors de la commission d'enquête et du mouvement arabiste, se targuait de libéralisme, célébrait la fraternité des races, en est arrivé à prendre en horreur tous les chrétiens. C'est surtout, et injustement, aux chrétiens sujets égyptiens qu'il a voué une haine qui n'est plus un secret pour personne. Il est visible qu'on cherche aujourd'hui à admettre le moins de chrétiens possible dans les administrations, qu'on leur préfère des musulmans, eussent-ils moins de titres ou des notes moins bonnes aux examens. Cet esprit de secte commence à se généraliser, encouragé par l'exemple d'en haut. Riaz oublie le Hatt-Humayoun de 1856 qui dit : « et comme tous nos sujets sans distinction de nationalité seront admissibles aux emplois et services publics, ils seront aptes à les occuper selon leur capacité » ; mais il a surtout la vue courte. Il devrait voir que, seule, la fusion, l'assimilation entre eux de tous les sujets égyptiens peut sauver l'autonomie de l'Égypte, si elle peut être sauvée. Voici un pays où il y a 700000 chrétiens, dont le souverain veut gouverner d'après les principes modernes, c'est-à-dire en rendant les places accessibles à toutes les capacités, et il n'y a pas un ministre, pas un moudir, pas un président de cour de justice qui soit chrétien. On est plus libéral à Constantinople.

La partialité systématique de Riaz-Pacha explique les critiques très spirituelles dont il a été l'objet de la part d'un journal local à l'occasion de la nomination de son fils à la qualité de moudir. C'est la première fois que l'on voit des fonctions aussi importantes que celles de gouverneur d'une province égyptienne confiées à un jeune homme de 28 ans. Pour moi, je n'y vois aucun inconvénient, si le nouveau moudir a de la valeur, — ce qui est à expérimenter. Dans un pays où les nullités pullulent, il serait absurde de ne pas favoriser l'arrivée de nouvelles couches ; mais, quand une nomination hâtive vient d'un père qui s'est arrêté à une composition ministérielle déplorable plutôt que de prendre des hommes de plus de quarante ans qu'il trouvait trop jeunes quoiqu'ils fussent désignés par l'opinion publique, on a le droit de crier au népotisme.

Tous les arguments mis en avant par une défense demi-officielle et maladroite ne tiennent pas debout devant cette affirmation incontestable que le fils de Riaz n'eût pas été nommé s'il n'avait pas été le fils de son père.

Mes prévisions sur le projet de conversion n'ont pas tardé à se réaliser. Le gouvernement a conclu avec un groupe financier, représenté par MM. de Rothschild, Bleichröder et Hauseman, une convention à l'effet de substituer à la Dette privilégiée 5 p. 100 et au petit emprunt 4 1/2 p. 100 de l'année dernière un nouveau fonds égyptien à 4 p. 100, qui aura toutes leurs garanties et ne pourra de plus être rem-

boursé avant 15 ans. Les conditions sont avantageuses, grâce au bon marché actuel de l'argent : le groupe prend ferme le nouveau titre à 95, prix au delà duquel le trésor égyptien entre en association dans les bénéfices. L'économie annuelle aurait été plus importante, mais le gouvernement l'a diminuée en élevant le chiffre de l'émission, c'est-à-dire en augmentant sa dette pour se réserver une somme effective de 1 200 000 livres égyptiennes, destinée à de nouveaux travaux d'irrigation et à de nouveaux échanges de pensions. Le manque de ressource avait rendu nos gouvernements plus perspicaces et plus économes. Ils vont pouvoir recommencer.

Pour voir refleurir l'âge d'or, le gouvernement a lancé une circulaire en vue d'obtenir des puissances un assentiment préalable. Si celles-ci n'en profitent pas — bien que la conversion soit un sacrifice pour leur épargne — en exigeant l'ajournement de l'application des lois de patente et de timbre jusqu'à ce que leurs colonies en Égypte puissent respirer, elles auront donné sans rien prendre. Au moins peut-on souhaiter que les gouvernements étrangers imposent au trésor égyptien de restituer à la ville d'Alexandrie, où réside la grande majorité des Européens, plus de la moitié des droits d'octroi, et d'alléger par là le fardeau qui les menace.

Le projet de la municipalité, définitivement arrêté, a été enfin communiqué officiellement aux consuls généraux. Sans cette part de moitié que le gouvernement s'attribue arbitrairement dans les recettes de l'octroi, et sans les taxes à créer qui seront la conséquence de cet accaparement, je n'aurais plus de grandes critiques à formuler.

Plusieurs concessions ont été faites, le danger d'une taxation illimitée a été écarté, les angles ont été arrondis. Ces résultats partiellement satisfaisants sont dus à l'esprit de conciliation montré par le rédacteur du projet, qui est la cheville ouvrière de l'œuvre accomplie, Keller Pacha, conseil de la Présidence, un des fonctionnaires égyptiens les plus remarquables et les plus sympathiques. Comme ce projet ne pourra, cependant, rendre aux Alexandrins leur prospérité d'antan, ils se réjouissent de ce qu'il va prendre des vacances avec les consuls généraux.

Je suis ravi d'avoir à mettre à l'actif de la jeunesse d'Alexandrie, représentée par quatre jeunes avocats destinés à marquer dans le barreau, la création d'un *Bulletin de la législation et de la jurisprudence égyptiennes*. Cette publication n'est pas seulement appelée à rendre des services aux trois systèmes de juridictions qui fonctionnent dans le pays. La nature d'un grand nombre de nos procès, la diversité des influences qui s'y manifestent et l'application, sur le même territoire, des lois de tant de nationalités différentes, feront de ce bulletin un recueil qui fournira d'abondants éléments à la solution des

questions internationales et qui pourra être lu avec intérêt par les hommes de loi d'Europe.

Et puisque j'ai parlé justice, j'arrive sans transition à une nouvelle importante pour les écrivains. Le droit de la propriété littéraire vient d'être reconnu en Égypte. Le procès avait été introduit par la Société des gens de lettres de Paris, à la suite de la reproduction que faisaient des romans français, un peu trop à leur aise et surtout sans bourse délier, certains de nos journaux locaux. Le tribunal mixte de 1re instance, en l'absence de toute loi spéciale sur la matière, semblable à celles existant en Europe, et se fondant notamment sur cette considération que la reconnaissance du droit créerait ainsi une propriété à perpétuité, avait débouté la Société. La cour d'appel a dû s'inspirer de ce fait que les lois d'Europe sur la propriété littéraire n'ont pas créé le droit, qu'elles sont seulement des lois de réglementation et de restriction faites dans l'intérêt de la civilisation.

Elle s'est placée sur le terrain du droit naturel et de l'équité, ce qu'un article du règlement lui permettait du reste de faire, et elle a déclaré que le défaut d'une loi n'empêche pas la propriété littéraire d'exister et d'être placée sous la sauvegarde des garanties ordinaires que le droit commun assure à toute propriété. Certaines personnes font observer que, les lois d'Europe ne protégeant les auteurs étrangers qu'en cas de traité assurant la réciprocité, l'Égypte, qui n'a pas un traité de cette nature, se trouve maintenant dans des conditions d'infériorité. Outre que le remède est indiqué, je ne vois pas grand mal pratiquement à ce que la réciprocité n'existe pas. Il se passera longtemps avant que les journalistes ou les éditeurs d'outre-mer copient des œuvres égyptiennes.

Un décret vient de supprimer les commissions instituées en 1885 pour la répression du brigandage, commissions qui n'ont point chômé. On se demande ce que cela veut dire en présence de l'état patent d'insécurité des provinces, des nombreux crimes qui s'y produisent et dont j'ai si souvent parlé. Prend-on l'effet pour la cause? Le procédé est nouveau et, s'il réussit, on pourrait l'appliquer ailleurs. Ainsi, malgré la salubrité du climat, la santé publique en Égypte est déplorable : la mortalité est en ce moment de 58 p. 1 000 au Caire, de 75 p. 1 000 à Port-Saïd, et elle atteint dans les villages 113 et 148 p. 1 000. Pourquoi un décret ne supprimerait-il pas les médecins?

RAMSÈS.

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION

DIRECTIONS ET DIRECTEURS

M. ALPHAND. — LES TRAVAUX. — LE PLAN

MM. DUTERT, FORMIGÉ, BOUVARD

VII. — Le Règlement spécial du « Concours d'avant-projets » ouvert le 1er mai 1886 entre les architectes et les ingénieurs français donnait à M. Alphand le droit de disposer en toute liberté, pour établir le plan officiel de l'Exposition, des ouvrages primés par le jury de ce concours. Or trois concurrents (M. Dutert, M. Formigé, MM. Eiffel et Sauvestre) dont les envois parurent au même titre mériter la plus haute récompense avaient été classés *ex æquo* en première ligne ; trois projets, de valeur pareille et différents d'aspect, constituaient donc l'élément initial, le « germe » — si l'on peut ainsi dire — du plan définitif.

Cependant le directeur général restait libre de ne pas utiliser ces ouvrages, de leur emprunter quelque morceau ou enfin de distinguer l'un d'eux et de le faire exécuter ; quelles étaient ses intentions? Voudrait-il confirmer le verdict du jury (où d'ailleurs il siégeait) et par une impartiale répartition de ses faveurs maintenir les concurrents dans la situation de stricte égalité que leur créait ce verdict — ou, mieux renseigné, avait-il résolu d'adopter un projet unique, proclamant ainsi la supériorité d'un des lauréats sur ses *ex æquo* de la veille ? La modestie — et la prudence — commandait aux concurrents de ne pas souhaiter une solution dont chacun d'eux avait le devoir de redouter les conséquences cruelles ; d'autre part cette perspective était séduisante de triompher seul, de posséder sans partage la suprême récompense.

M. Alphand sut concilier ces intérêts divers, ménager la susceptibilité des uns, calmer l'impatience des autres, satisfaire tout le monde et plus particulièrement exercer avec une mesure parfaite et un tact infini ce droit singulier, qui fut à cette occasion le sien, de prendre, pour perfectionner un ouvrage ou même pour le composer en entier, les meilleurs morceaux des ouvrages d'autrui.

D'abord il nomma M. Dutert et M. Formigé architectes de l'Exposi-

tion (1) et leur ayant adjoint un collaborateur, M. l'architecte Bouvard, il les convia tous trois à dresser sous sa direction un premier plan sommaire — esquisse rapide qu'il présentait à la « Commission des 43 » le 5 novembre 1886. Ce croquis, que les projets primés (réunis, combinés et finalement transformés par la puissante imagination de M. Alphand) avaient servi à établir, diffère peu du plan définitif; il prévoit le palais des machines, les palais des arts, le palais des industries diverses, mais indique seulement la situation relative des bâtiments et des jardins au Champ-de-Mars et au Trocadéro.

Un projet plus complet accompagné d'un mémoire justificatif était indispensable aux 43 (sans l'approbation desquels nulle dépense ne pouvait être engagée) pour discuter utilement. D'autre part, le ministre, M. Lockroy, très satisfait du premier croquis, réclamait avec insistance l'« épreuve corrigée » qu'il voulait faire graver et envoyer aux journaux, comme réponse à certaines insinuations malveillantes des adversaires de l'Exposition. Mais le directeur des travaux n'avait pas perdu un instant; déjà il préparait les cahiers des charges et fixait la date des adjudications, tandis que ses architectes terminaient les études préparatoires des constructions qu'ils devaient spécialement diriger après en avoir imaginé toutes les dispositions d'ensemble et de détail. Trente mois plus tard, ces conceptions réalisées forçaient l'admiration des moins bienveillants et l'honorable mais modeste réputation de M. Dutert et de M. Formigé dont, à vrai dire, le beau talent n'était bien connu que des spécialistes se transformait brusquement en célébrité — presque en gloire!

M. Dutert, inspecteur principal des arts du dessin, ancien prix de Rome, hors concours aux Salons annuels, médaillé à l'Exposition universelle de 1878, a aujourd'hui 44 ans : audacieux, énergique et obstiné, très savant et très artiste, il est tout à fait digne de la rapide renommée qu'il vient de conquérir et à laquelle il a plus de titres encore qu'on ne le croit.

Le premier plan de l'Exposition (ce plan que dès le mois de mars 1885 M. Antonin Proust décrivait dans un rapport officiel avec une sympathie singulièrement chaleureuse), M. Dutert l'a conçu et tracé, — inspiré, dit-on, par M. Proust lui-même. Il pourrait être confondu avec le plan actuel. La disposition des palais sur une aristocratique terrasse italienne autour d'un vaste jardin très clair, aux luisantes pelouses tachées de rares massifs, — le groupement des machines dans une monumentale galerie et des sections industrielles dans un bâtiment sans prétentions architecturales, — le dôme central, — toutes ces innovations si heureuses et qui sont, à n'en pas douter, parmi les causes principales du grand succès de l'Exposition, MM. Dutert et Proust les indiquaient déjà en 1885, traçant ainsi un programme vivement critiqué quand il parut et, finalement, exécuté.

M. Formigé est un de ces hommes qui réussissent jeunes : il n'a pas 40 ans. Sa tenue ni son allure ne révèlent ses goûts, ses habitudes cette « profession d'artiste » que quelques-uns — non des moins célèbres — caracté-

(1) Les auteurs du troisième projet primé n'auraient pas pu, comme MM. Dutert et Formigé, répondre à l'appel de M. Alphand : M. Eiffel commençait, en effet, la construction de sa Tour avec la collaboration de M. Sauvestre, qui devait en outre diriger l'installation de la section coloniale.

risent par la coupe de l'habit, l'ampleur des cravates ou le pittoresque et apparent désordre d'une exubérante chevelure; au contraire, avec sa petite taille, la vive expression de son regard brun dans sa face brune, sa barbiche en fer à cheval, sa mise correcte et simple et la rosette qui depuis le 5 mai remplace à sa boutonnière le ruban rouge — il présente plutôt le type classique de l'officier de chasseurs à pied. Ce Girondin doit à la Révolution son premier et son dernier succès (le dernier en date, s'entend); c'est un projet pour le concours du monument des États généraux de 1789 qui, primé, mit en valeur des aptitudes remarquables mais jusqu'alors ignorées. De ce jour, les bienveillances, les encouragements, les sympathies allèrent à lui, naturellement, comme poussés par quelque puissance mystérieuse et bienfaisante : il eut des médailles au Salon, des primes dans les concours, des commandes officielles, des travaux privés, triomphant partout facilement, sans effort sinon sans lutte. Quand Ballu mourut, c'est à ce jeune homme que fut confiée la tâche lourde et enviée de terminer l'Hôtel de Ville; puis, en 1885, on le décora : il avait 35 ans. Et maintenant voici le grand succès de ces Palais des Arts qui consacre solennellement sa haute situation professionnelle et fixe son nom dans les mémoires à côté des noms d'Alphand, de Berger, d'Eiffel, de Dutert.

Le spectacle d'une semblable fortune, à la fois aisée, rapide et justifiée par un mérite réel, est un spectacle consolant; il semble que ce soit comme une compensation aux déboires des vaincus de la vie, un encouragement aux débutants pour engager la bataille... Le succès légitime, loyalement obtenu en récompense du talent ou du travail, c'est le droit à l'espérance, — la preuve que la victoire est possible, — l'unique cause, peut-être, de la ténacité des ambitions humaines.

M. Dutert et M. Formigé étudiaient encore leurs projets que déjà M. Bouvard ouvrait son chantier du palais des sections industrielles. Cette construction, d'une simplicité voulue, ne présentait pour l'architecte aucune difficulté, ne nécessitait aucune recherche spéciale : M. Alphand put donc en faire approuver les devis par la « Commission des 43 », avant même de lui avoir soumis le second plan d'ensemble et, le 4 décembre 1886, — 130 jours après sa nomination, — le directeur général des travaux procédait à l'adjudication des charpentes métalliques du plus vaste des palais de l'Exposition : l'œuvre d'édification commençait. Dès lors, et à mesure que les adjudications devenaient plus fréquentes, un mouvement de population vers le Champ-de-Mars se dessinait, où déjà les badauds se mêlaient aux entrepreneurs allant consulter les cahiers des charges, aux ouvriers attendant l'embauchage, à ce public spécial qui gravite ou grouille autour des expositions, dont il vit, et sur lesquelles il fonde d'étranges espoirs, toujours déçus, de fortune ou de gloire; en même temps, les affaires prenaient une allure nouvelle visiblement provoquée par le réveil subit de quelques grandes industries dont les affiches blanches de M. Alphand avaient secoué la torpeur.

En outre des galeries, le Palais des sections industrielles comprenait une porte monumentale, des terrasses, un « hall », disposés à souhait pour mettre en valeur le talent de l'artiste chargé de les construire et de les décorer. M. Alphand, en effet, n'eût pas appelé dans son service, s'il n'avait eu

que des travaux ordinaires à lui confier, un architecte comme M. Bouvard, dont il connaissait le grand mérite.

M. Bouvard, architecte du gouvernement, ancien inspecteur des travaux de Paris, est entré dans la carrière en collaborant avec son maître Constant Dufaux, aux travaux du Panthéon, de l'école de Droit et du palais du Luxembourg; architecte municipal, il dirigea la construction de l'église de Saint-Laurent et celle du Théâtre-Lyrique. Malgré son éducation classique, il a toutes les hardiesses et aussi toutes les timidités du véritable novateur; en 1878, il exposa le pavillon de la Ville de Paris en briques et en fer, premier spécimen de cette architecture essentiellement moderne qui associe avec tant de bonheur et d'originalité à la grâce légère mais un peu sèche des charpentes métalliques la couleur, l'éclat et la variété des céramiques; les bons esprits jugèrent que la formule d'un art nouveau venait d'être fixée et l'on pensa que M. Bouvard allait engager la lutte contre des doctrines vieillies et d'ailleurs déjà condamnées. Mais il se tint à l'écart avec une modestie presque farouche, et s'il appliqua scrupuleusement son système aux divers édifices qu'il construisit, — la caserne du boulevard Morland, par exemple, — du moins il ne voulut se poser ni en réformateur ni en chef d'école. Le moment est proche peut-être où d'autres que lui recueilleront l'honneur d'une révolution qui fut son œuvre et qui eut pour immédiat résultat la renaissance superbe d'un art qui depuis longtemps n'était plus qu'un métier.

Dr V. DU CLAUX.

CARNET MONDAIN

Le succès de l'Exposition va grandissant, et chaque jour l'inauguration de nouvelles sections donne lieu à de nouvelles fêtes. Le président de la République et Mme Carnot se multiplient pour assister à toutes. On est unanime du reste à rendre hommage à leur affabilité. Le jour de l'ouverture officielle de l'Exposition Lyonnaise, au palais du Champ-de-Mars, en a été un exemple frappant. M. Cambon, préfet du Rhône; M. Sévène, président de la Chambre de commerce, et tout un groupe de notables fabricants parmi lesquels nous avons reconnu MM. Gourd, Tresca, Henry, Piotet, Bachelard, Gustelle, Schulz, Béraud, Giraud, Emery, etc., attendaient le chef de l'État et Mme Carnot pour leur faire les honneurs de leurs galeries. Ils étaient accompagnés de Mme Cambon et d'un groupe de femmes toutes gracieuses et fort élégamment vêtues de soie, cela va sans dire. A l'arrivée du cortège officiel, M. Cambon adressa un aimable compliment à M. Carnot, puis M. Sévène y ajouta quelques paroles non moins spirituelles que courtoises; et, se tournant vers Mme Carnot, délicieusement vêtue d'une robe de soie façonnée, absolument plate, en pékin, dessin cachemire et bande de moire vieux bleu, il lui désigna M. Bachelard, des ateliers duquel sortait cette magnifique étoffe, offerte par ce dernier à M. Carnot lors de son récent voyage à Lyon; il le lui présenta en ajoutant : « Un de nos plus jeunes qui a su, en peu d'années, devenir un de nos premiers fabricants. » Il y eut alors un échange de compliments entre M. Bachelard et la Présidente, qui sut également adresser à chacun des représentants de notre grande industrie nationale un mot charmant et qui restera gravé dans le souvenir de tous. Le groupe officiel s'est ensuite longuement arrêté devant ces tissus merveilleux que le monde nous envie, et a vivement félicité M. Sévène du goût avec lequel toute cette section, qui tient vraiment plutôt à l'art qu'à l'industrie, a été organisée.

De-ci, de-là, dans les diverses galeries, on rencontrait encore, se tenant par le bras, la princesse de Metternich et la duchesse de Mouchy, toutes deux en robes de foulard, l'une bleu marine à dessins blancs, l'autre bleu pâle garni de galons blancs, et coiffées de ravissantes et minuscules capotes. Plus loin, la vicomtesse de Janzé que tout Paris a surnommée une des femmes les plus spirituelles de France; en admiration devant de délicieux bijoux, la jolie vicomtesse de la Tour du Pin, et toute une série d'élégantes jeunes femmes que la capitale conservera cette année presque tout l'été, grâce aux multiples attractions du palais de fer.

Les réceptions vont également leur train ; on se dirait en février, en mars, tant on danse malgré l'atmosphère surchauffée des salons. La dernière soirée du vice-président du Sénat et de Mme Magnin a été, le dirai-je? plus réussie peut-être encore que les précédentes. Le concert, des plus attrayants, dont Mlle Renée du Minil et le poète Rameau ont été les héros, a été suivi de la danse qui s'est prolongée fort tard. Parmi les invités : MM. Tirard, Fallières, Millaud, Camescasse, Cernuschi qu'on félicitait encore sur sa dernière fête, le général Brugère, Carolus Duran, M. et Mme Raphaël, Mlle Jeanne Hugo, et toute une pléiade de blondes et charmantes jeunes filles.

Chez Mme Édouard Colonne, ravissante matinée musicale pendant laquelle on a pu apprécier et applaudir le talent des élèves de la gracieuse maîtresse de maison, toute une symphonie blanche et rose dont il faudrait pouvoir détailler toutes les qualités et que nous félicitons en groupe avec leur charmant professeur.

La comtesse de Bellegarde, malgré une chaleur accablante, a su également attirer à elle une foule nombreuse à son concert, à l'hôtel Continental. A son délicat talent de pianiste, elle avait su adjoindre ceux de divers artistes connus et aimés, entre autres de Mlle Mathilde Galitzine. Mlle Planchioni, Mlles du Minil, MM. de Féraudy de la Comédie-Française, Pitter, Portejoie, Gresse et Émile Bourgeois.

Très élégant défilé le second jour de la Fête des fleurs à l'allée des Acacias. Le ciel, d'un beau bleu ensoleillé, avait enfin permis à nos coquettes mondaines d'étaler leurs fraîches toilettes printanières. Le surah, la toile et la mousseline de soie, voire même le taffetas, le façonné et la faille brodée dans toutes les gammes de tons clairs si à la mode cette année, se mariaient harmonieusement, souvent noyés dans un amas de roses, dans des guirlandes de bluets entremêlés de pâquerettes, dans des gerbes de mimosas, enrubannés de bleu pâle, ou dans des touffes d'énormes et superbes pivoines. Peut-être pas assez d'animation dans la « bataille de fleurs », mais incontestablement beaucoup d'élégance.

Une étrangère s'émerveillait sur la sveltesse de la taille de nos Parisiennes. Sans doute, en eût-elle été moins surprise si elle avait su que la plupart de celles qui faisaient son admiration devaient à la maison De Vertus (1) le secret de leur élégance. On voit certes beaucoup de bons faiseurs en toutes choses; mais pour le corset il n'en est pas de même. Sa confection demande à la fois tant de soin, d'art et d'intelligence afin de sacrifier à l'exigence de la mode, tout en restant dans la note juste de la nature, qu'il est très rare de le trouver en effet gracieux et bien compris.

Mmes de Vertus sont une autorité en cette matière, et leurs corsets en *pongee de l'Inde* doublés de soie sont, pour l'été, ce qu'on peut rêver de plus souple et de plus léger; une bordure de peluche, de la dentelle, des petits nœuds de ruban y ajoutent un brin de coquetterie sans jamais cependant dépasser la note juste du comme il faut, qui est le cachet distinctif de la maison. Ces jours-ci, nous avons pu admirer, rue Auber, où la lingerie est non moins soignée que le corset, un merveilleux trousseau destiné à une princesse étrangère. Il faudrait la plume de Mme de Sévigné pour décrire tous ces adorables chiffons de batiste et de dentelle, si artistement travaillés par des doigts de fée. Que de plissés! et si fins qu'on s'étonne parfois que l'aiguille puisse en tracer de semblables. Que de broderies, de points à jour, de flots de ruban discrètement posés! Et les robes de chambre! Et les matinées! Et les jupons! Tout un fouillis de soie et de dentelle, simple et délicieusement élégant, dans lequel il est impossible qu'une femme ne paraisse pas adorablement jolie, même si la jeunesse ne lui prêtait pas tout l'éclat de la fraîcheur.

Berthe DE PRÉSILLY.

(1) 12, rue Auber.

REVUE FINANCIÈRE

La première partie du mois de juin s'est écoulée pour la Bourse dans un calme absolu, avec des transactions extrêmement restreintes, et qui, à l'heure où nous écrivons, tendent à se réduire encore davantage. D'ailleurs, dès les premiers jours du mois, la liquidation sur les rentes et les valeurs avait été l'occasion de réalisations qui se sont continuées jusqu'à ce jour. Le crédit, sans atteindre des prix excessifs, n'a pas été obtenu à très bon marché et bon nombre de spéculateurs, voyant clairement que le comptant ne lui viendra pas en aide, on juge prudent d'alléger leur position.

Un moment, les cours ayant baissé assez vivement, divers groupes financiers sont intervenus et ont raffermi la place. Mais la hausse n'a pu reprendre le dessus; on s'est borné à maintenir les cours. Il n'y a pas cependant de campagne de baisse à entreprendre dans les circonstances actuelles : d'abord parce qu'il n'existe pas de motifs pour baisser, puis parce que les sociétés qui ont des émissions à soigner, ont besoin de fermeté. L'heure des ventes à découvert viendra peut-être, mais elle n'est pas encore sonnée. Les affaires sont absolument languissantes. On opère quelques échanges, mais de moins en moins importants.

Le comptant persiste à s'abstenir. On se demande même si nous n'allons pas assister à un spectacle qui s'est déjà produit et qui s'est résumé dans une grève systématique des capitaux provenant des coupons et des loyers de juillet. Ce ne serait pas la première fois que l'épargne s'écarterait de la Bourse à cause de la cherté générale. Il n'y a donc guère à compter cette année sur le concours de l'épargne pour absorber une partie du flottant.

D'autre part, on continue de tourner les regards vers la situation extérieure. Des questions oubliées depuis six mois réapparaissent et préoccupent le public. L'Orient et ses énigmes se dressent de nouveau à l'horizon financier. On tient compte, enfin, de l'état spécial de la place de Berlin, qui s'allège sur de nombreux titres et s'acharne à ses ventes de valeurs russes.

Mais, s'il n'y a pas de hausse, le marché se tient, et c'est tout ce qu'on peut souhaiter de meilleur en ce moment.

Le 3 p. 100 s'est peu écarté du cours de 86,60; l'approche du coupon n'a pas activé les demandes. Le 4 1/2 p. 100 et l'Amortissable participent également à la lourdeur du 3 p. 100 perpétuel.

Les fonds étrangers sont en général offerts. Les derniers incidents politiques internationaux ont rappelé à la prudence plus d'un acheteur trop engagé. On se dégage peu à peu.

L'Italien résiste aux offres à cause de l'approche du coupon, puis, parce qu'il est soutenu. Mais cette fermeté purement factice est de plus en plus

en désaccord avec la situation économique de l'Italie, dont bon nombre de petits porteurs ne soupçonnent même pas la gravité.

Les fonds russes se ressentent forcément des ventes persistantes de la place de Berlin; mais les ventes politiques n'émeuvent pas les porteurs français, qui savent combien sont grandes les ressources de la Russie.

Le marché des sociétés de crédit a été aussi très calme. Le Crédit Foncier n'est pas au cours que devrait lui assigner le détachement très prochain de son coupon.

Les diverses obligations sont sans variations marquées. Les prix sont bien tenus. L'épargne doit considérer qu'aux environs de 470 les obligations 3 p. 100 à lots, à six tirages annuels, ne coûtent en moyenne que 60 francs de plus que les obligations des grandes Compagnies de chemins de fer. On peut donc dire que l'acheteur consacre 410 francs à l'acquisition, au prix normal, d'une obligation ordinaire, et 60 francs à l'acquisition d'un bon à lots, faisant corps avec cette obligation. Placée à 4 p. 100, cette somme de 60 francs produirait 2 fr. 40 par an. C'est le seul intérêt que l'on sacrifie pour avoir droit tous les ans à six tirages. La chance de chaque tirage ressort ainsi à 40 centimes seulement.

Ce simple calcul sera certainement apprécié des capitalistes. On doit tenir compte surtout de la sécurité exceptionnelle d'un placement en obligations du Crédit Foncier. Les gages attribués aux obligataires sont de tout premier ordre et assimilent ces placements aux Rentes françaises et autres valeurs du Trésor.

Le Crédit Lyonnais ne cesse de montrer une très grande fermeté. Cette valeur se désigne à l'attention des capitaux.

L'analyse de chaque bilan mensuel atteste la force de la situation de la Société et les nombreuses et grandes opérations auxquelles elle a participé pendant le premier semestre de 1889 se traduiront par des chiffres très appréciables au compte de profits et pertes.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer français ont peu varié et participent à la stagnation des rentes. On ne s'occupe pas des chemins étrangers.

Parmi les valeurs les plus favorisées de la cote, nous signalerons les titres du canal de Suez, dont la récente assemblée générale a fait ressortir la situation prospère de la Compagnie.

Le Comptoir d'Escompte est enfin définitivement reconstitué et sorti des tiraillements qui amoindrissaient le caractère de sa reconstitution. L'élément jeune qui pouvait donner du relief et de la vie à la composition de son conseil, au lieu d'être noyé, a enfin émergé. On nous annonce, à la dernière heure, que M. Théodore Berger devient vice-président du conseil d'administration. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de dire qu'un meilleur choix ne pouvait être fait. La mission de M. Berger en Turquie montre en lui un homme dont la valeur s'affirme dans l'obstacle, dans la difficulté. Nous ne doutons pas, si on lui laisse sérieusement une large part de responsabilité, qu'il ne refasse du Comptoir d'Escompte un établissement de premier ordre.

A. LEFRANC.

LIVRES

L'Homme de génie, par Cesare Lombroso, traduit de l'italien sur la 6e édition, par Colonna d'Istria et précédé d'une préface par Ch. Richet, *in* Bibliothèque de philosophie contemporaine. Félix Alcan, éditeur, Paris, 1889.

Ce n'est pas la première fois qu'on traite du génie, et ce n'est pas la dernière. Mais le point de vue auquel s'est placé le professeur Lombroso est assez imprévu. Le génie, examiné par son côté anthropologique et médical, s'éloigne singulièrement de la *longue patience* de M. de Buffon. Beaucoup de lecteurs — et ce livre n'en manquera pas — vont se demander de quoi l'anthropologie vient encore se mêler? N'importe; l'anthropologie n'est plus seulement la craniologie. Elle veut tout embrasser. C'est une science jeune ambitieuse, elle a droit à tous les encouragements et à toutes les indulgences.

« Ce terme de génie, dit Voltaire, semble devoir désigner non pas indistinctement les grands talents, mais ceux dans lesquels il entre de l'invention. » Après tant d'autres définitions, forcément défectueuses, celle de Voltaire reste la meilleure. Elle répond à l'idée générale qu'on se fait du génie, où l'invention est certainement la condition essentielle, car, pour avoir du génie, il faut trouver, il faut découvrir, créer, en un mot être le point de départ ou l'origine de quelque chose de nouveau. L'étymologie du mot *originalité* est suffisamment explicite. Mais l'originalité ne suffit pas. Pour porter la marque du génie, l'œuvre originale doit être grande et durable, elle ne saurait donc se passer du talent.

Or le nouveau est chose rare. Et comme les anthropologistes considèrent les manifestations intellectuelles comme *fonction* du cerveau, ils admettent aussi que les conceptions vraiment nouvelles ne peuvent être produites que par des cerveaux *nouveaux*, par des cerveaux qui n'ont jamais eu leurs pareils, autrement dit par des cerveaux anormaux ou monstrueux.

Il y a longtemps que cette thèse a été pour la première fois soutenue. Le récent volume du professeur Lombroso n'a d'autre but que de la confirmer par la multiplicité des exemples, en empruntant les procédés de démonstration de la méthode scientifique. Mais M. Lombroso, quoique savant éminent, ne peut pas espérer que son livre soit considéré comme scientifique. Il manque tant soit peu de précision. Il est impossible, du reste, de lui en faire un reproche, car le sujet n'en comporte pas. Les faits sont trop disparates. Le génie a des degrés. Qui pourrait dire seulement où il commence? Affaire d'appréciation personnelle, de sentiment, de caractère. Ce qui le démontre, c'est l'interminable liste des illustres inconnus auxquels M. Lombroso attribue si libéralement du génie. En vérité, avons-nous le droit de taxer homme de génie un de nos contemporains? M. Lombroso ne serait-il si généreux que pour les seuls besoins de sa démonstration? Son jugement ne risque-t-il pas d'être infirmé par ses arrière-neveux? A quoi bon se prononcer si hâtivement sur le génie des vivants, puisque l'immortalité les attend? Ils patienteront dans leur cercueil tout le temps qu'il

faudra. S'ils ont du génie, la postérité le ratifiera. Les saints, avant leur canonisation officielle, attendent bien quatre-vingt-dix-neuf ans à la porte du paradis.

Donc le génie est le produit d'une monstruosité cérébrale. Cela n'implique pas que les hommes de génie soient des aliénés. On a si souvent reproché aux physiologistes, aux médecins, aux psychologues de la nouvelle école d'identifier le génie et la folie, que M. Lombroso croit devoir s'en défendre à son tour. Non, le génie et la folie ne sont point une seule et même chose, mais ils ont des rapports étranges, ou, pour mieux dire, des liens de parenté très étroits dans la *famille neuro-pathologique*. Tout d'abord, en effet, l'homme de génie et l'aliéné ont des organes psychiques différents de ceux du commun des mortels. Qui plus est, les anomalies du cerveau sont, chez l'un et chez l'autre, de même origine et souvent de même nature; elles ne se réalisent que dans des conditions déterminées, susceptibles d'augmenter encore chez l'un et chez l'autre des anomalies corporelles identiques. S'il est vrai que les hommes de génie sont souvent contrefaits, ils le sont de la même façon que les aliénés, les idiots, les arriérés ou les imbéciles. Dans les familles privilégiées qui comptent à leur actif un homme de génie, les idiots ne seraient pas rares, paraît-il. M. Lombroso admettra, en tout cas, que la réciproque est moins vraie. Quoi qu'il en soit, les analogies sont frappantes, indéniables. Elles le deviennent encore plus quand on suit l'auteur dans l'analyse des opérations intellectuelles, et de toutes les manifestations extérieures des actes psychiques.

Bref, le génie et la folie sont deux modes de dégénérescence très voisins. Il va sans dire que ce mot de *dégénérescence* a une signification toute spéciale dans la terminologie anthropologique et médicale. Ainsi on peut dire d'un arbre qu'il dégénère quand sa fructification trop luxuriante présage sa fin prochaine, car ce fou et cet arbre font de mauvaises graines. Si le génie n'est pas l'aliénation, il y confine. Tout indépendant qu'il soit, il aboutit souvent à l'hypocondrie, à la mélancolie, au délire anxieux, au suicide, voire même à la manie homicide. Une si lamentable perspective a de quoi consoler ceux qui ne sont point « aimés des dieux ».

E. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ROMANS, POÉSIES, THÉATRE.

Jalousie de jeune fille, par Mme ADAM (Librairie de la *Nouvelle Revue*). Nous serions peut-être embarrassé de parler ici de ce livre comme il convient, si nous ne savions quelle liberté d'appréciation le directeur de la *Revue* permet à ses collaborateurs, surtout en ce qui concerne ses propres œuvres. L'amour n'est pas le principal élément d'intérêt du nouveau roman de Mme Adam; ce que l'auteur a voulu peindre surtout, c'est l'état d'âme d'une jeune Américaine très librement élevée, très gâtée, qui a conservé un culte à la mémoire de sa mère et qui garde une affection jalouse pour son père; aussi souffre-t-elle doublement en voyant celui-ci retourner peu à peu à une femme qu'il a aimée dans sa jeunesse et se dispose à l'épouser. Peut-être cette étude psychologique est-elle un peu noyée au milieu des complications romanesques qui l'encadrent, mais ces complications sont cherchées et voulues, réclamées même, la préface du livre en fait foi. Cette réserve faite, nous ne pouvons qu'admirer l'extrême délicatesse de cette œuvre exquise, écrite expressément pour des jeunes filles; aussi ne doutons-nous point que Mlles Pauline et Claudie Segond, auxquelles le livre est dédié, ne se déclarent absolument satisfaites de l'exécution du programme qu'elles avaient imposé à leur grand'mère : un roman dont l'héroïne serait une jeune fille, sans thèse ni développements ennuyeux et où il y aurait beaucoup de trahisons.

Le Docteur Taupin, par BRETHOUS-LAFARGUE (Calmann Lévy). Un brave et amusant homme, ce docteur Taupin, avec es brusqueries qui cachent mal un cœur d'or; un bourru bienfaisant, beaucoup plus bienfaisant que bourru, qui, dans l'exercice de sa profession généralement peu encourageante a gardé tout un fond, d'exquise sensibilité. M. Brethous-Lafargue a pu donner au personnage, un peu usé, il faut bien le dire, dans le roman, une allure discrète qui en renouvelle la physionomie. Les autres nouvelles qui suivent **le Docteur Taupin** sont également écrites dans une gamme aisée, bon enfant, délicate, qui fait de cette lecture un véritable régal de gourmet.

La Fleur bleue, par GUSTAVE TOUDOUZE (Henri Havard). La Fleur bleue, vous l'entendez bien, c'est la petite pointe de sentiment qui éclaire et qui égaie la réalité terre à terre de la vie. L'auteur, qui se pique de moraliser, défond bien haut la résignation et dit son fait à cette folle d'imagination qui fait tant de victimes dans notre société prosaïque; mais, comme il est poète en même temps, on sent dans sa grande colère contre la coupable un fonds de tendresse, et il ne faudrait sans doute pas le presser bien fort pour lui faire avouer de quel côté sont ses préférences.

Famille sans nom, 1re partie, par JULES VERNE (Hetzel). L'infatigable et inépuisable romancier vient d'ajouter un volume à cette encyclopédie amusante et instructive qui constitue son œuvre. Cette fois, c'est au Canada, dans ce milieu pittoresque qui a conservé si vivants le souvenir et l'amour de la France, que J. Verne fait se dérouler les merveilleuses aventures de ses héros. Dire de la **Famille sans nom** qu'elle est digne des ouvrages qui l'ont précédée, n'est-ce pas en faire le meilleur et le plus digne éloge?

Au Coq d'or, par FRANÇOIS DESCHAMPS (Ollendorff). Une charmante et piquante histoire avec un air rococo, comme un tableau de Boilly ou un opéra de Nicolo.

L'auteur a très bien saisi la note juste de cette curieuse époque et il en a joué avec une maëstria et une discrétion parfaites.

A recommander encore chez Calmann Lévy : **la Confession d'un père**, par Victor Fournel, autobiographie d'un honnête homme, plus malheureux que coupable et la première victime de son manque de caractère; — chez Savine : **le Tremplin**, par Philippe Desplas, une étude très poussée du monde politique et du journalisme contemporain par un homme qui en connait admirablement tous les dessous; — chez Ollendorff : **le Sauvetage du Grand-Duc**, par Fr. de Curel, émouvante et curieuse aventure qui se déroule au milieu des mœurs parisiennes et extra-parisiennes avec des aperçus très curieux sur certains personnages de la grande aristocratie étrangère qu'il ne serait peut-être pas difficile de reconnaître; — chez Ernest Kolb : **la Main froide**, par Fortuné du Boisgobey, un roman d'aventures avec des péripéties habilement prolongées et une intrigue des plus palpitantes; — chez Dentu : **Mademoiselle Myrtille, chasseur au bataillon d'Afrique**, par le capitaine Bou-Saïd, récit des plus émouvants, rempli de détails curieux sur le bataillon d'Afrique, sur l'expédition du Tonkin, et où vibre d'un bout à l'autre la note patriotique.

Confession d'un jeune Anglais, par George Moore (Savine). Livre curieux, étrange, où il y a de tout, du banal et du recherché, de la sincérité et de l'afféterie, du mauvais et de l'excellent, des choses neuves et des choses rebattues. C'est surtout à travers la bohème artistique et littéraire que nous entraine l'auteur, et la promenade ne manque pas d'agrément, encore que M. Moore attache parfois une importance exagérée à des hommes d'une valeur assez mince.

Sarcasmes, par Auguste Jehan (L. Vanier). Un joli volume de vers, où il y a de la facilité, de la verve et de la couleur. M. Jehan est un vrai poète, qui se défend d'avoir écrit le livre d'un révolté, ou d'un sceptique. C'est plutôt d'après lui l'œuvre d'un « chercheur d'idéal qui s'est brisé les ailes en tombant de son rêve ». Nous aimons mieux cela.

L'Écrin, par Léon Hély (Jouaust). Sous ce titre vient de paraître un petit recueil, très varié de ton, de sonnets, d'esquisses et d'impressions. Beaucoup de talent, là aussi, et surtout beaucoup de promesses.

La Raison du moins fort, par Léon Valade et Émile Blémont (A. Lemerre). Très spirituelle et fine comédie, où l'on démontre une fois de plus que, dans la vie comme chez le poète, le plus fort n'est pas toujours celui qu'on pense. Les vers sont charmants, d'un tour aisé et piquant, avec des traits qui portent.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

Viennent de paraître à Londres chez Macmillan : **Henry the Seventh**, by James Gairdner, histoire de Henry VII et de son règne; — **French and English**, by Philip Gilbert Hammerton, tableau comparatif de la France et de l'Angleterre, sous le rapport de l'éducation, du patriotisme, de la politique, de la religion, des vertus, des coutumes, de la société, etc. — **Essays towards a critical method**, by John Robertson, études critiques sur les nouvelles de M. Howell, sur l'art de Tennyson, etc. (chez Fischer Unwin).

A signaler encore : **Nuovi studj letterarj**, par Camillo Antona Traversi, nouvelles études littéraires sur Monaldo Leopardi, Ugo Foscolo, Alessandro Manzoni et Francesco Domenico Guerrazzi; — **Estudios sobre Espana, notas y proyectos para un libro**, por Jorge Hunceus Gana (Santiago-Rafael Jover); — **Una Hollandesa en America, novela**, por Soledad Acosta de Samper (Curazao); et **Episodios novelescos de la historia Patria**; — **la Insurreccion de los Comuneros**, par le même (Bogota).

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Le Prince de Bismarck démasqué, par Charles de Maurel (librairie de la *Nouvelle Revue*). Tout le monde sait que le mensonge, la perfidie et l'hypocrisie sont le fond de la diplomatie du chancelier, mais jamais encore la démonstration n'en avait été faite aussi complètement, aussi magistralement que

par ce volume. M. de Maurel déchire tous les voiles, et, pièces en mains, dénonce à la conscience publique les secrets de la politique allemande, notamment en ce qui concerne l'élection du prince de Cobourg au trône de Bulgarie.

L'Europe en armes en 1889, par THÉODORE CAHU. Assurément le moment n'était pas mal choisi pour cette étude de politique militaire qui nous montre en face les unes des autres toutes les armées européennes, sauf l'armée française « sur laquelle la discrétion s'impose » et l'armée allemande « impossible à étudier dans l'espace restreint d'un chapitre ». Nous ne dirons rien de la préface, où l'auteur, boulangiste militant, attaque violemment le gouvernement actuel et le Parlement.

L'Empire des Tsars et les Russes, par ANATOLE LEROY-BEAULIEU ; tome III : *La Religion* (Hachette). Nulle part la religion ne mérite plus d'attention qu'en Russie, car nulle part elle n'a gardé plus de puissance sur les masses. En Russie, l'empreinte religieuse, chez le peuple du moins, est d'autant plus marquée que la religion est demeurée plus nationale, plus populaire ; que dans les sectes elle a pris quelque chose de plus personnel, de plus russe. Étudier le peuple russe dans ses croyances, c'est donc étudier l'ethnographie russe dans ce qu'elle a de plus relevé, non seulement dans les coutumes et dans les vêtements du paysan, mais dans son esprit, dans son âme et dans sa conscience. En outre, examiner la religion du peuple, scruter ses croyances, en considérant l'Église qui l'a instruit et les sectes qui l'attirent, n'est-ce pas étudier l'État et la société russe dans un de leurs principaux éléments, dans ce qui, en réalité, leur sert de base et de support ? Le présent volume présente donc un intérêt considérable aux points de vue les plus divers, scientifique, littéraire, philosophique et politique.

Signalons encore : **La Constitution américaine et ses amendements**, par LOUIS VOSSION (Guillaumin). L'auteur, consul à Philadelphie, était bien placé pour étudier la constitution américaine ; il nous en donne le texte intégral avec une notice historique et un commentaire lumineux et pratique. L'ouvrage est précédé d'une éloquente préface de L. Chailley et orné des portraits de Washington, de Franklin et de Cleveland, et de fac-similés des signataires de la constitution.

La Vie et les mœurs à la Plata, par ÉMILE DAIREAUX (Hachette). Il n'est pas de pays peut-être où de plus étonnantes et de plus rapides modifications se soient faites depuis quelques années que dans la République Argentine. On trouvera dans l'ouvrage de M. Daireaux l'explication des causes qui ont déterminé ce mouvement si intéressant et si nouveau, et la marche progressive et ininterrompue de ce pays vers les plus brillantes destinées.

Le Sénégal. La France dans l'Afrique occidentale, par le général FAIDHERBE (Hachette). Personne n'avait plus d'autorité ni de compétence que le général Faidherbe pour traiter les importantes questions du développement à donner à notre colonie du Sénégal et à ses dépendances, de notre établissement sur le Niger et de la construction de voies de transport, notamment d'un chemin de fer destiné à relier le bassin du Niger à la côte. Aussi cet ouvrage sera-t-il accueilli avec un vif intérêt par tous ceux qui n'enferment pas la France, son action et son avenir dans les limites que la nature lui a tracées en Europe.

Six Mois aux Indes, par le prince HENRI D'ORLÉANS (Calmann Lévy). Un magnifique voyage conté avec agrément, et des chasses superbes dans le plus beau pays du monde, des chasses aux tigres, émouvantes et nouvelles. De Bombay à Calcutta, les Sunderbands et le Népaul, l'Himalaya à Ceylan, voilà l'itinéraire du jeune auteur et le théâtr de ses exploits. Le livre est charmant de jeunesse et d'entrain.

Paris, par PAUL JOANNE (Hachette). Un ouvrage d'actualité, et le guide le plus complet de tous ceux publiés jusqu'à ce jour sur notre capitale, si complet même qu'il apprendra bien des choses, non seulement à nos visi-

teurs, mais aux Parisiens eux-mêmes. Une liste des rues de Paris et un plan divisé en 31 sections se trouvent à la fin du volume, ainsi qu'un appendice consacré à l'Exposition Universelle et orné de plans détaillés des enceintes du Champ-de-Mars, du Trocadéro et de l'Esplanade des Invalides.

Mémorial du Centenaire, par Hipp. Gautier (Delagrave). Encore une œuvre d'actualité, illustré de soixante reproductions de gravures de 1789.

Guide du visiteur à l'Exposition Universelle (Chaix). Ce guide, accompagné de plans coloriés, donne tous les détails utiles sur le Champ-de-Mars et ses annexes, avec exactitude et précision. Son succès est assuré.

PHILOSOPHIE — ÉCONOMIE POLITIQUE, ETC.

La Consolation philosophique de Boèce. Traduction nouvelle par Octave Cottreau, d'après l'édition de René Vallin (Lyon, 1656) et celle de Rudolfus Peiper (Leipsick, 1871) combinées (Quantin). Cet ouvrage est le meilleur et le plus célèbre de l'administrateur et de l'homme d'État éminent qui fut le ministre favori de Théodoric, chef des Ostrogoths, puis, après une disgrâce éclatante, fut jeté en prison et cruellement supplicié. Au pouvoir, il avait gardé l'amour des lettres, et ce furent elles qui le consolèrent dans le malheur. C'est au fond de sa prison de Pavie, pendant les six mois de loisir qui précédèrent son supplice, qu'il composa cet ouvrage tout à fait extraordinaire et appelé à soulever tant de discussions. La nouvelle traduction qu'en donne la librairie Quantin, avec un soin et un luxe admirables, est précédée d'une préface de Théog. Cerfbeer et ornée de six belles illustrations d'après des miniatures conservées à la Bibliothèque nationale.

L'Activité mentale et les éléments de l'esprit, par Fr. Paulhan (Félix Alcan). L'étude de la vie des éléments psychiques, l'étude des lois de l'activité mentale et des formes générales des phénomènes psychiques, l'étude de l'esprit, voilà les trois parties de ce travail remarquable qui fait le plus grand honneur à son auteur. La conclusion de M. Paulhan, c'est que les principaux caractères de l'esprit se résument en somme dans la synthèse des phénomènes organiques et des phénomènes psychiques qui sont de véritables produits sociaux, élément du système social, principe de finalité dans le monde.

Notons encore chez Paul Dupont : **Étude sur l'organisation, le fonctionnement et les progrès de l'enseignement secondaire des jeunes filles en France de 1879 à 1887,** par Ant. Villemot ; — chez Le Soudier : **Méthode pratique de langue allemande,** 3e partie, idiotismes et proverbes, par Ant. Lévy : — chez Ch. Chancerel : **Grammaire française-oïdapique**, idiome cosmopolite, international, que l'auteur espère voir accepter dans un avenir plus ou moins éloigné par les nations les plus diverses.

Scènes et types du Monde-savant, par Victor Meunier (Octave Doin).

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des savants ! est-on tenté de dire en lisant ce volume rempli de révélations piquantes sur les savants officiels et les autres, l'Académie et les académiciens, etc. L'auteur, en l'écrivant, proteste de son intention et a voulu faire « un livre de vérité, de liberté et de désintéressement, un livre de patriote et d'ami des sciences ».

Ad. BADIN

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME CINQUANTE-HUITIÈME.

ARMÉE. — MARINE

BEAUX-ARTS. — THÉATRES

ÉTUDES ET CRITIQUES LITTÉRAIRES

ÉTUDES HISTORIQUES

ÉTUDES SOCIALES ET ÉCONOMIE POLITIQUE

POÉSIES

POLITIQUE

VOYAGES

VARIÉTÉS

ROMANS. — NOUVELLES

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 24470.

— Eh bien! écoutez, mon oncle... Quand le marquis m'a emmené hors de votre chambre, nous sommes revenus sur nos pas pour gagner l'autre bout de la galerie et nous avons passé devant une arcade percée dans le mur du côté opposé aux fenêtres et que je n'avais pas remarquée en passant la première fois, masquée qu'elle était par un épais rideau. Maintenant le rideau était tiré; je vis qu'elle donnait entrée dans une galerie transversale longue et étroite, et éclairée par une lampe fixée au mur. Le marquis passa vivement en me jetant son mauvais regard, fit un geste comme pour fermer le rideau, puis, changeant d'avis, continua son chemin. En face de notre chambre, il y a deux portes; il essaya d'ouvrir celle qui est le plus près de l'escalier, mais ne put y parvenir. Cela parut le mettre fort en colère. Il tourna plusieurs fois la clef dans la serrure en marmottant je ne sais quel juron italien, et en retournant de temps en temps la tête comme pour voir s'il y avait quelqu'un derrière lui; une fois même il s'arrêta court et parut écouter; enfin, de guerre lasse, il alla à l'autre porte et l'ouvrit.

La chambre était petite, beaucoup plus petite que celle-ci, et il n'y avait pas de lit. Un reste de feu mourait dans la cheminée au coin de laquelle était un grand canapé, et quelques fleurs baignant dans un vase y répandaient un doux parfum. Les chaises étaient en désordre, comme si elles eussent été occupées depuis peu. Sur l'une un voile noir était jeté, un châle sur l'autre; un large ruban bleu traînait sur le parquet. D'un air de plus en plus furieux, le marquis ouvrit une porte donnant dans une seconde chambre. Celle sans doute qu'il avait vainement essayé d'ouvrir du dehors.

Avec un grand geste digne d'un père éternel de pantomime, il me fit signe d'entrer dans la chambre, tout à fait nue celle-là, et sans autre meuble qu'un lit, me fit un grand salut et sortit.

Je ne pus pas dormir du tout, tant j'étais préoccupé des singulières allures du marquis. Je pris le voile et l'examinai de près; quant au ruban bleu, le marquis devait l'avoir emporté, car il avait disparu; ces objets appartenaient à une jolie fille, pour sûr. Est-ce que ce coquin de Sigismond serait pour quelque chose dans l'affaire?... Et ne serait-ce pas là ce qui met son vieux bédouin de frère si fort en colère contre lui?

A mesure qu'il avançait dans sa narration, Frédéric revenait à ses façons irrévérencieuses et à son langage peu châtié. Sans

doute pour achever de se raffermir, il sortit de sa poche une fiole de voyage remplie de brandy et la vida d'un trait.

— Alors, continua-t-il, je m'étendis sur le sofa, en rêvant à la façon dont je m'y prendrais le lendemain matin pour intriguer Sigismond sur la dame au ruban bleu, auprès de laquelle je suppose qu'il se dédommage de l'ennui de vivre dans ce pays sauvage avec son antiquaille de frère à la figure de spectre et aux saluts de maître à danser. A cette idée, je ne pus m'empêcher de rire tout haut. Mais je ne reconnus pas le son de ma propre voix et il me sembla que ce rire sortait d'une autre bouche que la mienne. Toutes les histoires de Filippo me revinrent à l'esprit... Mais peu à peu je finis par ne plus penser à rien et par m'assoupir... Tout à coup je fus réveillé par un tressaillement involontaire... Mon oncle, je vous le jure sur mon salut éternel, entre moi et le feu une forme blanche était accroupie, avec de longs cheveux blonds répandus autour d'elle et tendant ses petites mains en avant comme pour les réchauffer. Je sentis dans mes veines le froid de la mort... Je voulus appeler... La voix me manqua... Je sentis ses yeux se fixer sur moi d'un air suppliant. Alors un grand cri se fit entendre... D'où venait-il? Était-ce de moi ? Était-ce d'elle ? En vérité, je n'en sais rien... Mais, aussitôt après, elle disparut et il n'y eut plus rien entre moi et le feu.

Je me frottai les yeux... Plus rien... Pourtant je l'avais bien vue et je sentais encore sur moi son regard si triste et si doux... Filippo nous l'avait bien dit, qu'elle regardait les gens ainsi. Pauvre petite créature ! Peut-être me demandait-elle de la suivre? Peut-être avait-elle quelque chose à me dire? Et je suis resté là comme un idiot paralysé par une frayeur stupide. Mais c'est fini maintenant, c'est fini. Je n'en aurai plus peur... Je la suivrai au bout du monde... Et si le marquis à la peau tannée comme celle du diable est pour quelque chose dans sa peine, je le cravacherai devant toute sa maison.

— Frédéric, vous êtes un sot, tout à l'heure tremblant comme un enfant, maintenant un tigre altéré de vengeance... Laissez tout cela, je vous prie. Respectez le nom de mon ami, tant que vous n'aurez pas de grief sérieux à alléguer contre lui. Je le tiens, quant à moi, pour le meilleur et le plus digne des hommes... Si vous avez vu quelque chose de surnaturel, je vous en demande bien pardon, c'est probablement en rêve.

Frédéric fit un mouvement d'indignation.

— C'est mon opinion. Je ne peux pas vous empêcher de croire le contraire, mais je vous prie de n'en pas parler... Retournez tranquillement dans votre chambre, et, si vous êtes trop effrayé, mettez-vous dans ce fauteuil et tâchez d'y dormir...

— Merci, mon oncle, vous êtes bien bon. Mais je ne veux pas vous déranger. Je n'ai pas été maître d'un premier mouvement de frayeur... Mais je vous en donne ma parole, je donnerais maintenant tout ce que je possède, — un cure-dents et un tire-bottes, je suppose, ami Frédéric? — pour la revoir une fois de plus.

— Bien, Frédéric, je suis charmé de vous voir dans ces dispositions héroïques. Mais je doute que votre désir soit exaucé... Jamais ces choses-là n'arrivent deux fois de suite... Allez, et si vous ne pouvez pas dormir, venez me trouver.

— Bonne nuit, mon oncle. Pour moi, je n'ai pas sommeil.

Il ferma ma porte et je restai abandonné à mes réflexions. Au fond, je ne prenais pas les choses aussi légèrement que j'avais affecté de le faire avec lui, et ce ne fut que vers le matin que je pus enfin fermer les yeux.

X

Je fus réveillé de bonne heure par les indiscrets rayons du soleil levant, je me levai et allai ouvrir ma fenêtre par laquelle se précipita l'air frais du matin, m'apportant comme un bouquet de douces odeurs, accompagné du chant des oiseaux et du bourdonnement des insectes.

Jamais plus riante perspective que celle qui s'étendait devant moi, n'avait réjoui un regard humain. Quel contraste avec mes sombres impressions de la nuit! Cette terrible nuit, l'avais-je réellement vécue ? Non, j'avais été le jouet de quelque affreux cauchemar dont la lumière du jour était venue me tirer.

Devant moi, dans un ciel bleu légèrement rosé, une haute montagne dresse, à l'horizon lointain, son double sommet dont aucune vapeur n'estompe les lignes pures et élancées. D'après sa situation, je juge que ce doit être le Monte-Amiata, la plus haute cime des Apennins entre l'Ombrie et Rome. A ses pieds, semblables aux vagues de la mer, ondulent d'innombrables collines aux flancs desquelles de petites maisons isolées mettent leur point blanc, accompagné de la note sombre d'un groupe de cyprès. Çà et là, quelques villages, aux murs cuits par le soleil avec leurs

églises surmontées de campaniles à jour et quelques habitations plus ou moins ruinées, moitié tours, moitié châteaux, couronnant les points élevés.

A gauche, derrière la rangée des collines de Chianti, encore plongées dans une ombre épaisse, s'étend une sauvage région volcanique terminée par un massif de hautes montagnes au milieu desquelles je devine Pérouse et Cortone, et plus loin encore, dans la même direction, le lac de Trasimène.

Sur le premier plan, une sombre ceinture de forêts enserre le domaine du marquis et marque la limite du plateau au milieu duquel est située l'habitation. Devant moi s'étend le jardin au dessin symétrique, avec ses allées sablées, bordées d'orangers, de cactus et de bambous, ses statues et ses vases de marbre, ses jets d'eau s'élançant en panaches irisés pour retomber avec un doux susurrement dans les bassins où s'ébattent des poissons rouges. Tout chante et tout rit; les oiseaux remplissent l'air de leur joyeux caquet; de temps en temps une bande d'hirondelles part comme une fusée d'un toit pour aller s'abattre sur un autre. L'air est saturé de parfums, et la brise qui passe dans les arbres secoue autour d'eux le pollen de leurs fleurs.

Un seul coin reste sombre dans ce riant tableau. Le soleil du matin lui-même ne peut égayer la terrible forêt de chênes verts, témoin de nos aventures de la nuit et qui s'étend, fantôme importun, jusqu'à la magnifique grille de fer où je reconnais, au jour, un admirable spécimen d'une industrie dans laquelle Sienne est sans rivale. Au milieu de cette nature rajeunie et heureuse, son feuillage me paraît plus ténébreux et l'enlacement de ses branches plus tortueux encore qu'à la lumière de la lune, avec la poésie en moins. De fantastique qu'elle était, elle n'est plus que sauvage et triste.

Je me demandais l'heure qu'il était, ayant, dans le trouble de la dernière nuit, oublié de monter ma montre, quand le son de deux voix, venant d'un des deux angles du jardin, frappa mon oreille. Dans l'une de ces voix je reconnus immédiatement celle de notre cocher Filippo. Il était juste en dessous de ma fenêtre et causait avec un homme que, à son tablier bleu et à ses manches retroussées, je supposai être quelque jardinier ou homme de peine. A quelque distance d'eux, dans une sorte de petite cour, un charbonnier à la face rougeaude sous son badigeon noir chargeait sans se presser des sacs de charbon sur une charrette attelée

de deux bœufs. Il paraissait avoir grande envie de se mêler à la conversation des deux autres, s'essuyant la bouche sur sa manche, par façon d'entrée en matière, mais sans pousser au delà de ces préliminaires.

— Cet homme est-il un espion? demanda Filippo à son interlocuteur. Il a l'air de nous guetter...

— *Chi lo sa?* répondit l'autre... Il faut toujours être sur ses gardes ici...

— Oui, dit Filippo... vous êtes bien payé ici pour ne pas faire grand'chose... Mais on m'offrirait un mois de gages, que je ne voudrais pas rester un jour de plus dans cette maison du diable.

Il s'arrêta pour allumer sa pipe. Ces paroles me replacèrent sous l'impression fâcheuse que les charmes d'une belle matinée avaient un moment dissipée. Il me parut soudain que la lumière du jour perdait son éclat et que la forêt aux sombres maléfices envahissait tout le paysage.

— Achille, reprit Filippo après avoir tiré quelques bouffées de sa pipe, c'est la dernière fois que tu me vois ici. Je n'y reviendrai plus ni pour or ni pour argent; je n'ai pas fermé l'œil cette nuit, de peur de voir quelque chose...

— Moi, je dors assez bien, répondit Achille.

— Et moi aussi, dit le charbonnier se décidant à intervenir dans la conversation, quand la gelée ne me mord pas d'un côté pendant que le feu me brûle de l'autre.

— Qu'est-ce qu'il veut, celui-là? dit Filippo en le regardant avec dédain... *Cospetto!* je tremble comme si j'avais la fièvre... Ce gros vieux monsieur qui m'a engagée sur la piazza de Sienne — le gros vieux monsieur, c'était moi... bien obligé! — pour m'amener ici avec une espèce de jeune écervelé, m'a fait raconter toute l'histoire de la *Donnina* cette nuit, juste au pied de la statue du Satyre... Cela vaut un bon prix, et il me le paiera, ou je ne m'appelle pas Filippo Sanguerra...

— Plus bas, dit Achille en pointant le doigt vers la maison... Là où est le maître, les murs ont des oreilles...

— Ton maître, dit Filippo avec une expression de profond mépris... Que le diable son ami l'emporte... je m'étonne même que ce ne soit pas encore fait... Je vivrais mille ans que je n'oublierais pas la vilaine figure jaune qu'il avait cette nuit au clair de lune... Je lui ai fait les cornes quand il a eu le dos tourné... Il a le mauvais œil, bien sûr... ou personne ne l'a au monde...

Le charbonnier, qui allait et venait tout en chargeant des sacs, s'approcha de nouveau des deux hommes et leur sourit d'un air engageant; mais voyant qu'ils continuaient à se montrer rebelles à ses avances, il revint à sa charrette et se remit à charger ses sacs en sifflotant un air.

— Ta femme a-t-elle vu Gigia dans ces derniers temps? demanda soudainement Filippo d'une voix plus basse et mal assurée.

Cette question parut troubler le jardinier qui se mit à fourrager dans ses cheveux avec ses deux mains du geste d'un homme embarrassé.

— Ma femme? dit-il enfin... Pourquoi ma femme plutôt qu'une autre?

Puis, comme pour détourner la curiosité de son ami d'un sujet aussi délicat, il ajouta vivement :

— Mais le marquis l'a vue, lui... il la voit souvent... C'est alors qu'il est pris de ses crises... et il n'y a dans ces moments-là que Narcisse qui puisse approcher de lui... On dit qu'il voit aussi les esprits de tous ceux qui ont été mis à mort par le cardinal... Ah! si ce n'était pas pour le pain de nos enfants et notre petit lot d'oliviers et de châtaigniers, qui voudrait rester ici? Beppo, le chaudronnier, a encore vu Gigia de ses propres yeux mercredi dernier.

— Par les cornes du diable! exclama Filippo.

— Ah! si tu jures de la sorte, je ne dirai plus rien...

— Si... si .. continue, je t'en prie...

— Il était environ huit heures du soir, quand Beppo passa au pied du Satyre... Le marquis était là debout, enveloppé dans un grand manteau, et à côté de lui se tenait une forme de femme, toute mince et comme transparente, avec des yeux qui semblaient lui sortir de la tête. Beppo, qui est un homme prudent, s'est sauvé sans demander son reste. Si le marquis l'avait vu, qui sait ce qui serait advenu de lui?

— Qu'attendre d'un homme qui n'ose jamais approcher du saint sacrement?

— Ah! il y a encore une histoire là-dessus! Mais je ne sais si je dois te la dire... J'ai déjà trop parlé.

— Dis-le-moi, mon brave Achille. Dis-le-moi... et je te promets une bouteille de mon meilleur vin la première fois que tu viendras à Sienne.

Cette promesse alléchante ne suffit pas à vaincre les hésitations

d'Achille qui se mit à fourrer plus fiévreusement que jamais ses mains dans ses cheveux. Pendant qu'il délibérait avec lui-même, le charbonnier, qui avait péniblement achevé d'échafauder son édifice de sacs, revint se planter devant les deux causeurs. Il tira de sa poche une vieille pipe noire et se mit à la rouler entre ses doigts comme s'il eût été partagé entre l'envie de leur demander du feu et la crainte d'en être mal reçu; mais ni l'un ni l'autre n'ayant paru faire la moindre attention à lui, il s'en retourna à ses bœufs qui l'attendaient la tête pendante et les yeux fermés, image du travail patient et résigné. Humble et doux comme eux, le pauvre diable donna un dernier coup de main à son chargement, toucha ses bêtes, et la charrette s'éloigna lentement avec un sourd gémissement des essieux et un bruit de clochettes qui se perdirent peu à peu dans le silence du matin. Pendant ce temps, Achille avait pris son parti.

— C'était au mois de mai dernier, reprit-il. Don Antonio était venu dire la messe à la chapelle... En voilà encore un, ce don Antonio!... Il sait bien des choses, celui-là... Sa chapelle était pleine de paysans agenouillés, et le marquis aussi était à genoux devant son siège. Tu sais, le siège seigneurial avec une couronne au-dessus... Il était, ce jour-là, comme si tout son sang avait tourné dans ses veines... Au moment de l'élévation, comme dom Antonio tenait juste l'hostie en l'air, un furieux coup de tonnerre ébranla la chapelle et il aurait, de frayeur, laissé tomber le *Santissimo,* si le petit Luigi ne s'était précipité à son secours.

— *Domine!* dit Filippo, est-ce tout?

— Non... quand dom Antonio fut revenu à lui et qu'il eut remis le saint sacrement dans le tabernacle, le marquis avait disparu...

— Parbleu! le saint sacrement met le diable en fuite... Chacun sait cela, dit Filippo d'un air capable...

— Cette même nuit, très tard, continua Achille, Adamo, notre intendant, regardait par la fenêtre avant de se mettre au lit, pour s'assurer si le temps permettrait le lendemain de couper les seigles; il vit un jeune prêtre descendre les escaliers des anciens communs... Il le vit aussi clairement que je te vois... C'était une grande figure pâle, habillée d'une robe noire et tenant dans sa main quelque chose qui brillait...

— Un anneau! suggéra l'imaginatif Filippo. L'anneau de

Gigia... son anneau de mariage... qu'il avait trouvé dans la vieille maison...

— Je ne sais pas... Il traversa le parterre, glissant parmi les statues et les orangers, et son ombre grandissait... grandissait... jusqu'à couvrir des milles et des milles de la forêt. Puis il s'enfonça dans la terre, auprès de la chapelle. Adamo y courut et ne vit plus rien...

— Tout cela est bien extraordinaire, mon brave Achille... Pour sûr Santa Agata est un endroit où le diable s'en donne à son aise... Sept heures! s'écria-t-il en regardant à sa grosse montre d'argent. *Per Bacco*... Est-ce que ce vieil original d'Anglais ne va pas me donner mon argent? Je ne serais pas fâché de m'en aller... je vais voir mes chevaux... Les chevaux valent mieux que les gens... Ils ne poignardent ni n'empoisonnent le monde... Et, une fois qu'ils sont morts, ils ne reviennent plus. Santa Maria! il me tarde d'être rentré à Sienne et d'entendre le bruit des rues...

Tous les deux s'éloignèrent, et j'entendis encore dans le lointain la voix de Filippo qui grommelait :

— Ni une tasse de café, ni une croûte de pain... maudite baraque du diable... Il fera beau quand j'y remettrai les pieds.

XI

La première chose que je fis, après que les deux hommes eurent disparu, fut d'agiter ma sonnette, tout en me demandant si dans une maison aussi immense cet appel serait entendu. Il le fut, car, au bout d'un temps assez court, ma porte s'ouvrit et je vis entrer un garçon de belle mine et de bonne humeur, aux grands yeux ardents et à la chevelure bouclée, qui m'apportait une tasse de café sur un plateau d'argent.

— Faites-moi le plaisir, lui dis-je en italien après lui avoir pris la tasse des mains, de chercher l'homme qui nous a amenés ici. Vous lui remettrez cet argent de ma part, en lui disant qu'il parte au plus vite s'il ne veut pas que je rapporte au marquis sa conversation de ce matin.

— Très bien, signor, répondit le jeune homme dont la face réjouie sembla s'épanouir encore. Votre Excellence sera obéie. Votre Excellence a-t-elle d'autres ordres à donner à Narcisse? Narcisse, c'est moi, pour vous servir...

— Non, mon ami, grand merci...

Narcisse me fit un gracieux salut et se retira.

Quelques instants après, j'entendis le bruit d'une voiture qui s'éloignait rapidement et j'éprouvai un véritable soulagement à me trouver débarrassé de Filippo.

Peu à peu, l'habitation s'était remplie de vie et de mouvement. Des domestiques circulaient sous la colonnade, traversaient en tous sens le jardin et les cours. Bientôt je vis apparaître l'intendant sous la forme d'un homme bien vêtu, facilement reconnaissable à cet air important des subalternes, investis d'une certaine autorité. Il était suivi d'un grand mâtin blanc après lequel aboyait un petit ratier à la queue coupée. Il rétablit la paix entre eux en leur distribuant impartialement ses caresses; et le mâtin se livrant à de folles gambades, le ratier remuant fébrilement entre ses pattes son tronçon de queue, tous les trois sortirent par la grande porte de fer.

Tout cela m'amusait, m'intéressait. C'était autant de petites scènes de la vie rurale en Italie qui avaient pour moi l'attrait de la nouveauté. Tout en procédant tranquillement à ma toilette, je continuais à regarder ce qui se passait au dehors. L'intendant était à peine sorti que je vis arriver trois mendiants, un homme, une vieille femme et un jeune garçon, pieds nus, et ayant à peine en fait de vêtements ce qu'exigeait la plus simple décence. La vieille femme, une toile blanche jetée sur ses cheveux gris, ouvrait la marche d'un air délibéré. L'homme, un pauvre diable qui tremblait la fièvre et avait la mort empreinte sur le visage, et le jeune garçon à la mine famélique, moins vêtu que les deux autres, paraissaient plus timides. Tous les trois s'assirent sur un banc près de la porte d'entrée et demeurèrent là, immobiles comme des statues, jusqu'à ce que le bruit d'une porte qui s'ouvrait du côté des communs leur fit tourner la tête. Une commère à la mine avenante, la femme de l'intendant probablement, parut sur le seuil et appela : « Filomena ! » ce qui fit accourir une grande fille au teint hâlé, pas beaucoup plus vêtue que le trio assis sur le banc et pourvue d'une paire de longues jambes taillées pour la course.

Sur un signe de sa maîtresse, une fort agréable personne décidément, et habillée celle-là, quoique à la vérité avec des vêtements qui ne paraissaient pas faits pour elle et semblaient ne tenir qu'avec des épingles, Filomena disparut en courant toujours.

L'appétissante matrone, toujours debout sur le seuil de sa porte, fut bientôt entourée de tous les habitants de la basse-cour, paons traînant dans la poussière leur queue magnifique, dindons se trémoussant et étalant leur jabot, canards de Barbarie au plumage moucheté, poules et poulets des races les plus variées, les plus petits culbutés par les plus gros, tous piaillant et pépiant à qui mieux mieux.

Filomena aux longues jambes ayant reparu, portant un plateau sur lequel étaient de gros morceaux de pain et une outre de vin, sa maîtresse et elle, suivies par toute la gent emplumée, se dirigèrent vers les mendiants et leur partagèrent la nourriture sur laquelle ils se jetèrent avidement, sauf l'homme malade à qui sa femme fit seulement avaler quelques gorgées de vin qui pour un moment ramenèrent une faible couleur à ses joues émaciées. Pour les autres, je crois qu'ils mangeraient encore, si l'intendante ne les avait expulsés en conduisant elle-même avec toute espèce d'égards le vieux fiévreux hors de la porte, et tous les trois s'éloignèrent après avoir baisé la main qui les avait nourris.

Puis ce fut autre chose : un troupeau de chèvres descendant de la montagne pour venir se faire traire, sans autre conducteur qu'un vieux bouc aux cornes enroulées et aux crins nattés qu'on laissa fort malhonnêtement à la porte après avoir fait entrer sa petite troupe, ce dont il se consola en allant et venant sur la route les cornes en avant, comme pour défier un ennemi imaginaire.

Des agneaux arrivèrent à leur tour, fraîchement tondus et blancs comme les premiers flocons de neige, conduits par un petit berger dont je ne pus voir la figure, par la raison que sa tignasse emmêlée la recouvrait presque entièrement. Quand il s'arrêta, les douces petites bêtes se mirent en rond autour de lui et vinrent lui lécher la main.

Sur la route, de lourds chariots passaient, attelés de bœufs gris, une frange rouge retombant sur leurs gros yeux doux ; des charrettes légères conduites par des diminutifs de chevaux traînant des hommes plus gros qu'eux. Cela paraissait un moment, puis s'enfonçait dans les profondeurs de la forêt. Rien de plus gai et de plus vivant que ce spectacle.

Juste comme je donnais les derniers soins au nœud de ma cravate bleue et ramenais savamment avec la brosse les quelques cheveux que m'a laissés la bonne nature, j'entendis une horloge sonner neuf heures.

J'ouvris ma porte et sortis; la galerie avec ses larges ouvertures par lesquelles entrait le soleil, et ses fresques qui en couvraient les murs et la voûte, me parut tout à fait riante. Je vis en passant l'arcade dont Frédéric m'avait parlé; mais les rideaux étaient fermés et je n'avais nulle envie d'aller voir ce qui se passait derrière. Continuant mon chemin, j'arrivai aux deux portes que je supposais être celles de l'appartement de mon étourdi de neveu. L'une des deux était ouverte, j'entrai : sa chambre était vide, une chambre très gaie, avec des rideaux de mousseline, un papier rose et des meubles couverts d'une perse à ramages. Assurément, une chambre pareille n'avait jamais été le théâtre d'une scène de sorcellerie.

— Il aura rêvé, pensai-je...

Je descendis, avec les précautions voulues pour ne pas me casser le cou, le raide escalier qui menait au premier étage. Sur le palier, je trouvai justement le marquis, causant avec un prêtre que je reconnus très bien pour être celui que j'avais aperçu à la procession. Aussitôt qu'il me vit, le marquis se débarrassa de son interlocuteur, qui descendit après, non sans avoir fait force saluts. A la grande lumière, Anzano me sembla encore plus vieilli et plus fatigué que la veille. Il devait avoir peu ou point dormi, ses yeux étaient cernés d'un cercle bistré qu'on eût dit tracé au pinceau. Il m'accueillit chaudement et me réitéra l'assurance du plaisir qu'il avait à me voir sous son toit. En général, je déteste, entre hommes, les effusions de sensibilité; mais chez Anzano, elles partaient d'une telle tendresse de cœur qu'on ne pouvait s'empêcher de s'y prêter.

Il s'informa d'un air anxieux de la façon dont moi et mon neveu avions passé la nuit; de quoi je lui donnai les meilleures assurances.

— Venez, me dit-il, je vais vous montrer les appartements de réception.

Ouvrant une porte, il m'introduisit dans une vaste antichambre tendu de brocart rouge avec des tableaux pendus aux murs. Mes regards furent immédiatement attirés par quatre portraits de grandeur naturelle qui se trouvaient en face de moi, mais un peu dans l'ombre.

— Portraits de famille? demandai-je.

— Oui, répondit-il en essayant de m'entraîner d'un autre côté; mais je m'obstinai.

— Le pape Gonzago, sans doute? dis-je en montrant une figure de pontife vêtu de blanc et assis sur un trône, avec le dôme de Saint-Pierre en dernier plan.

— Oui... répondit le marquis faisant un nouvel effort pour m'entraîner. Je continuai à tenir bon.

— Le cardinal Flavio? demandai-je les yeux rivés sur l'image d'un superbe prélat, brillant de jeunesse, debout devant la façade sculptée d'un palais, sa robe rouge retroussée de façon à laisser apercevoir un pied et une cheville d'une forme irréprochable.

Un sombre nuage passa sur le visage de mon ami, dont la main se crispait sur la serrure d'une porte voisine, et qui me lança un regard de reproche.

— Pour quelle raison, Lucius, dit-il enfin, ce portrait vous intéresse-t-il si vivement? Que savez-vous du cardinal Flavio?

— Rien... rien... répondis-je un peu honteux de moi-même.

— Alors, suivez-moi... Les autres tableaux sont sans intérêt.

Il ouvrit la porte d'une autre pièce où je le suivis, non sans peine, tant j'étais fasciné par la vue de ce portrait.

— Voici le salon... un des salons du moins, dit Anzano qui paraissait soulagé d'un grand poids!

— Splendide! Et toutes ces richesses sont à vous, Anzano!...

Pour toute réponse, il soupira :

— Allons! vous êtes un philosophe...

— Plût à Dieu!...

Les murs du salon, je pourrais dire du hall, tant les dimensions en excédaient celles d'une pièce ordinaire, étaient couverts de peintures de l'école de Raphaël Mengs ou de Luca Giordano, pour la plupart scènes historiques se détachant sur des fonds de mer ou de forêts, de villes ou de campagnes. De grandes glaces encadrées d'arabesques d'or mat divisaient les fresques en un certain nombre de panneaux. La voûte, séparée du mur par une lourde corniche, rompue de distance en distance par des cariatides, représentait un ciel rempli de nuées parmi lesquelles s'ébattait tout un monde de dieux et de déesses dans la demi-nudité des costumes mythologiques.

Les meubles, de la même époque que les fresques, étaient surchargés de sculptures.

Une grande table d'ébène occupait le centre de la pièce, couverte des objets les plus précieux, exquis spécimen des produits

de Faenza, de Majolique et de Gubbio, plats peints d'après Raphaël, coffrets incrustés de pierreries de l'école de Bellini, bronzes antiques, cassettes remplies de gemmes et de médailles.

Les jalousies vertes qui retombent devant les hautes fenêtres ne laissent entrer qu'un demi-jour dans lequel s'adoucit l'éclat peut-être un peu criard de ses splendeurs, éteint encore par la tonalité sombre des tapis et les plis sévères des portières et des rideaux.

Le marquis paraissait s'amuser de mes émerveillements.

— Il y a sans doute ici des choses qui ne sont pas mal... Mais si vous voyiez ma collection de Sienne... Celle-là vraiment vaut la peine d'être regardée.

— Je me contenterais déjà très bien de tout ceci... Mais vous, Anzano, est-ce que toutes ces belles choses ne vous réjouissent pas les yeux?

— J'ai aimé tout cela autrefois... Maintenant la vue m'en est plutôt pénible.

Le temps n'avait donc rien laissé intact chez mon pauvre ami, pas même ce sentiment du beau qui survit à tant de ruines et console de tant de misères... Je le regardai, nonchalamment appuyé qu'il était contre la table, et je m'aperçus d'une chose à laquelle je n'avais pas encore pris garde, c'est que lui autrefois si élégant, si petit-maître, paraissait avoir complètement abandonné le soin de sa personne; ses vêtements flottaient sur son corps amaigri, et l'étoffe en était aussi grossière que celle que portaient ses paysans. Il ne fallait rien moins que son extrême distinction naturelle pour lui conserver son grand air sous ce singulier accoutrement.

Ayant terminé l'inspection de ce salon, je me mettais en devoir d'ouvrir la porte qui conduisait dans le suivant, quand il m'arrêta d'un geste.

— Assez pour aujourd'hui, mon ami. Ces choses m'excèdent. Tenez, regardons plutôt la belle nature.

Il ouvrit une fenêtre et je vis se dérouler en pente douce devant moi une avenue semblable à celle par laquelle nous étions arrivés la veille, également bordée de statues plus hautes que les arbres et qui aboutissait à une large volée d'escaliers remontant à travers le bois de chênes.

Cette vue ne le cédait en rien à celle que j'avais admirée de ma fenêtre.

— Les Mille-Marches et l'Ermitage, dit le marquis en me

montrant une tour moyen âge qui se dressait toute sombre dans le ciel bleu. Il y a là douze bénédictins que nous défrayons de tout. C'est une des charges de la propriété... Il nous faudra explorer ces montagnes ensemble, Lucius... Mais pas aujourd'hui... L'éclat de ce soleil me fatigue.

Et il mit à refermer la fenêtre autant de vivacité qu'il en avait mis à l'ouvrir. Je m'aventurai à lui demander :

— Vous serait-il donc arrivé quelque chose de fâcheux aujourd'hui, mon cher Anzano ?

XII

— Oui, répondit-il. Dom Antonio, ce prêtre avec qui j'étais quand vous m'avez rejoint, m'a apporté de mauvaises nouvelles... Mon frère...

Il s'arrêta, et un éclair traversa son regard.

— J'avais espéré vous épargner le spectacle de nos dissentiments... J'avais espéré, en vous retrouvant après tant d'années, pouvoir jouir en paix de votre présence... Hélas! la paix et moi n'avons plus rien à voir ensemble...

— Vous parliez de Sigismond... Je vous préviens qu'il a fait ma conquête... Il est si beau que je me sens tout disposé à me ranger de son côté...

Je parlais en plaisantant ; mais Anzano ne le comprit pas ou ne voulut pas le comprendre ainsi.

— Vous parlez de choses que vous ne connaissez pas, dit-il d'un ton sec. Serait-il possible que vous, mon meilleur ami, vous prissiez parti pour mon frère contre moi, le chef de la famille, le gardien de son honneur? Une fois pour toutes, je vous dirai que Sigismond prétend faire un mariage auquel je ne donnerai jamais mon consentement... J'aimerais mieux mourir moi-même... Oui, je mourrai s'il faut que ce scandale s'accomplisse...

Il marchait de long en large dans le salon en proie à une agitation violente.

Tout à coup il s'arrêta et s'appuya sur un meuble comme s'il allait défaillir. Il chancelait et un tremblement convulsif agitait tous ses membres. Je me précipitai pour le prendre dans mes bras : il s'abandonna à moi et laissa aller sa tête sur mon épaule.

Autour de nous, toutes ces richesses accumulées par une

longue suite d'ancêtres mettaient comme une note sardonique dans cette souffrance et cette détresse... Et moi, combien je le plaignais, cet homme si pur, si tendre, si brave, qui ployait sous le faix de cet héritage de grandeur et de misère... Mais quelle était donc la justice qui lui faisait payer si cher des crimes qu'il n'avait pas commis? N'était-il pas plutôt simplement victime des exquises délicatesses de la nature, lui à qui la seule pensée du mal inspirait une si profonde horreur et qui croyait en retrouver la réalité sanglante dans tout ce qui l'entourait?

— Ma résistance à parler doit vous sembler étrange? me dit-il un peu calmé en se dégageant de mes bras... Mais, mon ami, je n'ai rien à vous dire de moi-même. Si je me croyais coupable de quelque faute, je ne craindrais pas de me confesser à vous qui m'aimez, je le vois, plus que personne au monde... Mais, encore une fois, je ne puis pas vous révéler des secrets où est engagé l'honneur de mon nom... Ne me les demandez pas, et ne m'en veuillez pas de ne pas vous les dire...

— Vous en vouloir! Ah! mon ami, j'ai tant pitié de vous...

— Pitié! reprit-il amèrement... Oui, voilà le sentiment que j'inspire aujourd'hui... Oh! que ne puis-je mourir!... Je l'ai voulu souvent, j'ai reculé devant la lâcheté de l'acte, devant l'aveu de la défaite dans ma lutte avec la vie, d'une honteuse impuissance à accomplir la tâche qui m'a été assignée... Non, je ne me tuerai pas, quelque lourd que soit pour moi le poids de l'existence... Mais laissons cela, continua-t-il en voyant la peine que me faisaient ses paroles. Nous parlions de Sigismond... Lui, il doit vivre pour relever l'éclat de notre maison... Que le Destin épuise toutes ses sévérités sur moi pour lui faire une existence heureuse, libre de tout souci, honorée de tous; j'y consens et je le veux... Mais qu'il ne me défie pas, qu'il ne s'obstine pas dans cette fatale résolution... Un tel mariage! Tout mon être se révolte à cette pensée...

— Où est-il en ce moment? demandai-je, pour dire quelque chose.

— Je ne sais pas... je ne l'ai pas vu ce matin. Je pense qu'il a quitté la maison... Il a bien fait. Le même toit ne peut pas nous abriter tous les deux tant qu'il ne se sera pas soumis à ma volonté...

— D'après ce que j'ai vu de lui, j'ai peine à croire que vous l'obteniez facilement de lui...

— C'est ce que nous verrons... En attendant, il perd tout sentiment des plus simples convenances... Croiriez-vous qu'il a osé s'adresser directement à dom Antonio pour lui demander de célébrer son mariage? Dom Antonio est venu ce matin pour me l'apprendre... D'après la nouvelle loi, il ne croit pas avoir le droit de refuser... Le jour de la cérémonie est déjà fixé...

— Qui est la fiancée? demandai-je.

Une bombe éclatant entre nous n'aurait pas causé à Anzano un plus violent émoi

— Mais, mon ami, lui dis-je, comment voulez-vous que je juge de votre situation si vous ne me faites que des demi-confidences?

Il eut un mouvement de violente impatience.

— Et quand je vous dirais son nom, qu'est-ce que cela vous apprendrait? J'aurais mieux fait de ne pas vous en parler du tout... je ne l'ai fait que pour satisfaire votre curiosité... Mais je dois vous dire une chose... Nos idées sur le mariage diffèrent essentiellement des vôtres... Il est des convenances extérieures dont nous ne pouvons aussi facilement nous affranchir... Les mœurs des races latines commandent une plus grande déférence pour les vœux des familles... en Italie spécialement, où les haines, les rivalités, les crimes quelquefois, ont laissé des traces profondes dans les plus nobles maisons... Puis les considérations d'un ordre plus pratique, la nécessité de s'assurer les revenus nécessaires pour soutenir un grand nom, ou de s'assurer une alliance politique, ou de poursuivre quelque visée héréditaire... Le mariage prend chez nous la forme d'un contrat où chacune des parties trouve son avantage... Les entraînements de la passion et les sensibleries du commun des mortels n'ont rien à voir dans nos unions... Nous choisissons nos maîtresses par amour, et nos femmes pour être les mères de nos enfants...

— Mon cher marquis, je vous sais gré de ces explications, mais vous n'avez pas répondu à ma question sur la personne que veut épouser votre frère...

Peut-être avais-je tort d'insister. Mais c'était plus fort que moi. Une maladive curiosité me possédait de connaître le mot du mystère qui me hantait depuis la veille. Puis enfin, allais-je rester dans la maison de mon ami, au milieu d'une crise si douloureuse de sa vie, simple spectateur de ses souffrances sans pouvoir l'aider de mon dévouement et de mes conseils?

— Vos propres domestiques, ajoutai-je, en savent plus que moi sur ce qui vous concerne...

Il parut sensible à ce reproche, et son visage se détendit un peu.

— Si vous ne me jugez plus digne de vos confidences, lui dis-je encore, il ne me reste plus qu'à vous faire mes adieux.

Il eut un geste de protestation énergique.

— Soit! je resterai... Mais à la condition que vous me tiendrez pour ce que je suis, un ami dévoué qui donnerait tout au monde pour apporter quelque soulagement à vos maux.

Il me serra tendrement la main, et son regard s'attacha un instant sur le mien avec une expression de douceur infinie; puis, avec une visible hésitation, il me répondit :

— Je vous dirai tout ce que je puis dire...

Il ne se doutait pas que j'en savais déjà beaucoup plus long qu'il n'avait sûrement l'intention de m'en révéler. Quant à moi, la conviction se faisait de plus en plus dans mon esprit qu'il y avait un fond de vérité dans l'histoire de Gigia et du cardinal, et que là était le secret de ses chagrins et de ses perplexités. Et je tremblais que Frédéric, mettant à exécution ses menaces de la nuit dernière, ne prononçât quelque parole imprudente au sujet de ce terrible mystère de famille dont je ne devais attendre la révélation que du bon vouloir de mon ami.

Pendant ce temps, le marquis, assis sur un des lourds sièges sculptés, caressait machinalement le velours de ses doigts nerveux, comme tenant conseil en lui-même sur ce qu'il allait me dire.

— Souvenez-vous, Lucius, que c'est vous qui l'aurez voulu.

Il s'arrêta encore pendant que sa main continuait à aller et venir sur le velours. Enfin, il commença.

XIII

— Il y a des années que je me préoccupe du mariage de Sigismond, c'est-à-dire depuis que j'ai pris pour moi-même la résolution de rester célibataire. J'étais désormais une branche morte de l'arbre de famille; c'était dans la personne de mon frère qu'il devait porter de nouvelles pousses et retrouver son antique vigueur. Mais en lui cédant mes droits, je ne pouvais me désintéresser du choix de celle qui, pour perpétuer la race selon l'ordre

de primogéniture, aurait dû être ma femme, et je me réservais de le faire pour lui.

Quoique la théorie me parût assez spécieuse, je ne fis aucune observation.

— Je n'avais jamais caché ma manière de voir là-dessus à Sigismond, qui avait paru parfaitement l'admettre. Il est, vous l'avez vu, beaucoup plus jeune que moi, et nos relations ont moins été celles de frère à frère, que de père à fils. L'harmonie n'en était pas moins complète entre nous ; il était bien rare qu'une discussion vînt momentanément la troubler. Pouvais-je imaginer que, dans l'acte de la vie où il est le moins permis de se soustraire à la solidarité de la famille, il prétendrait agir en dehors de moi et sans mon consentement? Rien ne m'avait préparé à cela...

— Avait-il un autre attachement?

— Autant que je pouvais le savoir, il n'en avait pas... Il a passé plusieurs hivers à Rome... Il y a été très bien reçu, et on m'a assuré qu'il était très bien vu des femmes... Mais je croyais savoir qu'il n'y avait eu aucune liaison sérieuse. Ne doutant pas qu'il ne se conformât à mes désirs au sujet de son mariage, j'avais fait choix pour lui d'une jeune fille appartenant à une famille romaine et papale, mais transplantée dans ce pays où elle possède de vastes domaines. Elle avait dix-neuf ans, et venait d'achever son éducation au couvent. Je m'étais assuré aussi qu'elle possédait toutes les qualités qui font les femmes et les mères dévouées, et qu'elle était, à tous égards, digne de Sigismond et capable d'assurer son bonheur. Dans cette conviction. je réglai tous les détails de mariage. Sigismond était absent, mais j'attendais son retour...

Tout à coup il se leva, et se mit à errer à travers le salon comme s'il était devenu subitement inconscient de ma présence. s'arrêtant devant une fresque, revenant à la table, et examinant avec un soin minutieux quelques-uns des objets qui s'y trouvaient, corrigeant les plis d'un rideau, puis s'arrêtant pour regarder dans le vide, d'un œil fixe. Au bout d'un moment il reprit ses sens et revint à moi en disant :

— De quoi parlions-nous?

— Du mariage de Sigismond avec une jeune fille de Sienne...

— Oui, oui, fit-il en passant sa main sur son front, je me souviens. Je vous demande pardon, Lucius... Vous ai-je dit que

Sigismond n'en voulut pas entendre parler? Jugez de mon indignation. Je lui donnai impérativement l'ordre d'aller à Sienne lui faire une visite... Il s'y refusa d'une façon absolue... Je m'emportai... ce fut notre première querelle. Je lui déclarai que s'il s'obstinait à me désobéir, il n'eût qu'à quitter la maison. Il me répondit qu'il n'en ferait rien, qu'il était attaché à cet endroit par un lien plus fort que la vie... Je lui demandai des explications... Sa réponse me fit tomber inanimé à ses pieds...

Ses mains retombèrent à son côté ; il s'approcha de moi et, me regardant d'un air suppliant, il semblait me demander si j'exigeais qu'il continuât.

C'était maintenant plus que de la curiosité, mais un intérêt poignant qui s'attachait pour moi à son récit. Je parus ne pas comprendre son regard et il continua, mais d'un ton si bas que je l'entendais à peine :

— Il y a ici un membre de la famille que vous n'avez pas vu... un enfant sans défense... une fille... Je l'aime tendrement... je suis lié à elle par des nœuds plus forts que ceux du sang... par ceux de l'honneur... Un crime commis dans cette maison crée entre nous un lien sanglant... un lien que rien ne peut rompre... rien que la mort... Le sang appelle le sang... Et l'autre... celle qui est partie... Elle est là toujours devant moi... Elle est dans l'air que je respire... impalpable, mais réelle...

Il devenait tout à fait incohérent. Il s'était affaissé sur un siège, sa face pâle blêmie encore par l'éclat du velours rouge dans lequel elle était encadrée. Peu à peu, ses regards se fixèrent avec une intensité effrayante sur une grande glace en face de laquelle il se trouvait assis. Il semblait y voir quelque chose de terrible.

— Qu'avez-vous, mon ami? m'écriai-je en me précipitant vers lui et en saisissant ses mains. Maudite soit ma curiosité si c'est elle qui vous met dans cet état. Mais pouvais-je le prévoir?

Il ne m'entendait pas, et ses membres prenaient une rigidité de statue. Ses yeux étaient dilatés comme s'ils allaient sortir de leurs orbites, et la pâleur de la mort était sur son visage. Tout à coup, il étendit le bras vers la glace avec un geste de menace.

— Que fais-tu là ? cria-t-il... Que me veux-tu? Trois fois, je t'ai vue dans le bois. Que t'ai-je fait pour que tu me persécutes ainsi?... Sigismond? Eh bien, quoi? Je n'ai rien à me reprocher à son égard. Mon pauvre frère!... Que la malédiction du ciel tombe

sur moi, pas sur lui... Prends ma vie, mais épargne-le... non, non... pas Sigismond.

— Anzano ! au nom du ciel, chassez cet horrible cauchemar.

Je me plaçai entre lui et la glace, de façon à lui masquer la vue de l'objet qui l'effrayait. Peu à peu, en effet, les couleurs revinrent à ses joues et ses yeux reprirent leur expression naturelle. Il passa la main sur son front et poussa un profond soupir.

— Est-elle partie ? dit-il en regardant d'un air défiant autour de lui.

— Il n'y a personne ici que vous et moi... Remettez-vous, mon ami.

— Qu'ai-je dit ? reprit-il avec anxiété.

— Mais nous parlions du mariage de Sigismond.

— Rien que de cela ?

— Absolument.

— Et personne n'est entré ? Vous me le jurez sur votre honneur ?

— Sur mon honneur.

— Et vous n'avez entendu aucune voix ?

XIV

Avant que j'eusse le temps de répondre, une porte dissimulée dans une boiserie s'ouvrit, un rayon lumineux pénétra joyeusement dans la pièce sombre, et dans cette lumière je vis accourir légère comme un oiseau une jeune fille vêtue de blanc, avec une longue chevelure blonde lui tombant sur les épaules ; j'avais à peine le temps de l'apercevoir qu'elle était auprès du marquis et lui entourait le cou de ses bras.

— Que me dit-on, Gonzago ? demanda-t-elle d'une voix claire et musicale ; que vous ne voulez pas que je vienne vous trouver ? Ce n'est pas vrai, n'est-ce pas ? Dites que ce n'est pas vrai... Pourquoi seriez-vous fâché contre moi ?

A ce moment ses grands yeux bleus suivant la direction du regard de mon ami, elle m'aperçut dans l'ombre, poussa un cri et voulut se sauver. Le marquis la retint et la fit asseoir sur ses genoux.

— Tu n'aurais pas dû venir, Léla, ne t'avais-je pas prévenue ? dit-il d'une voix dont la tendresse adoucissait le reproche contenu dans ses paroles.

Elle l'écoutait les yeux baissés, et la frange noire de ses longs cils faisait une ombre sur la blancheur délicate de ses joues. Il y avait dans son attitude une grâce craintive qui lui donnait un charme infini. Pour moi, je la regardais et constatais en elle une étrange ressemblance avec le portrait que Filippo m'avait fait la veille de Gigia. C'étaient les mêmes cheveux blonds soyeux, les mêmes noirs sourcils finement arqués, comme aussi la grâce onduleuse des mouvements; tout, jusqu'au signe noir au coin d'une de ses paupières. J'en conclus immédiatement que la forme blanche aperçue par Frédéric n'était pas une habitante du royaume des ombres, mais la gracieuse enfant qui était devant moi en chair et en os.

— N'aie pas peur, Léla, dit le marquis. M. Anstruther est mon plus vieil ami, et puisque te voilà ici, traite-le comme s'il était le tien aussi.

Elle jeta sur moi un timide regard et me tendit sa main, la plus mignonne et la plus blanche main que j'eusse jamais vue. J'osais à peine la toucher.

— Laissez-moi m'en aller, Gonzago, dit-elle, je vous croyais seul, et il y avait si longtemps que je ne vous avais vu. J'ai tant de choses à vous dire.

— Tant de choses? reprit-il en la regardant en face. Aucune, je pense, que je ne puisse entendre avec plaisir.

Léla baissa les yeux et un flot de rougeur lui monta au visage, mettant une teinte rosée jusque sur son cou et sur ses bras.

— Gardez-moi toujours avec vous, dit-elle en lui prenant les mains et en les portant à ses lèvres. Toujours, je vous en supplie.

— Sois raisonnable, Léla, ma chérie... Tu sais que nous sommes obligés de nous séparer pendant quelque temps. Il le faut, ajouta-t-il d'une voix ferme et presque impérieuse, bien différente de celle dont il lui avait parlé jusque-là.

Elle laissa tomber sa tête dans ses mains d'un air de profond accablement. Le marquis la contemplait en silence et paraissait affecté par la vue de son chagrin. Il se mit à lui caresser doucement les cheveux, soulevant les boucles épaisses qui lui cachaient le visage et les lui rejetant derrière le dos. A ce geste affectueux, elle releva la tête et lui dit avec un sourire un peu triste :

— Au moins, vous ne me défendrez pas d'aller dans la forêt, n'est-ce pas? Je ne peux vivre qu'au grand air, parmi les arbres. Ne m'enfermez pas, Gonzago, ou je mourrais.

Elle joignait les mains d'un air suppliant et paraissait avoir complètement oublié ma présence. Ses beaux yeux brillants étaient attachés sur le marquis avec l'expression d'une ardente prière.

— Non, mon enfant, non... je ne le ferai pas. Mais pourquoi aller là?

Puis l'attirant tout près de lui :

— Tu étais ma lumière... la joie de la maison... ma seule consolation en ce monde... et maintenant...

On sentait qu'il y avait quelque chose entre eux, un secret, une arrière-pensée qui venait se mettre à la traverse de leurs épanchements. Elle surtout, timide et craintive comme elle était, semblait vouloir parler et ne pas oser le faire.

— Tu ne sais pas ce qu'il m'en coûtera de me séparer de toi.

La gracieuse créature eut un adorable sourire.

— Alors gardez-moi près de vous, tout près, dit-elle en s'attachant à lui comme une liane à un ormeau, et laissez-moi seulement aller de temps en temps dans les bois. C'est là que je dois être née, tant je m'y sens dans mon élément. Oh! les bois, avec les grands sombres chênes verts, où l'air est si pur et si doux... Les roches moussues où il fait si bon s'asseoir à l'ombre... Chaque chose m'aime dans la forêt et j'aime chaque chose. Je comprends le langage des arbres lorsque le vent passe à travers leurs branches, ils me parlent et je leur réponds. Les oiseaux me connaissent et viennent voler autour de moi en me chantant leurs chansons. Il n'y a pas un brin d'herbe qui ne soit pour moi un ami. Oh! ne m'enfermez pas dans votre grande maison sombre...

Puis tout bas et se penchant à son oreille :

— Avez-vous peur que je ne rencontre Sigismond dans les bois? Si vous le voulez, je vous promets, quand je le verrai, au lieu de siffler pour l'appeler, de me cacher derrière une statue.

Elle disait tout cela en riant, sans paraître se douter de ce qui se passait dans l'esprit du marquis et de la menace de séparation suspendue sur sa tête. Ne recevant pas de réponse, elle dégagea des plis de sa robe un petit sifflet d'or suspendu à son cou, et avec un coquet mouvement de la tête :

— Où est-il maintenant? Faut-il que je l'appelle?

Comme elle portait le sifflet à ses lèvres, le marquis lui saisit la main si violemment qu'elle ne put retenir un léger cri.

— Léla, pas de ces plaisanteries avec moi, dit-il d'un ton sévère; c'est assez parler de Sigismond, je ne veux plus entendre ce nom...

— C'est parce que vous ne l'aimez pas comme je l'aime, dit-elle, ne comprenant pas encore la portée des paroles du marquis... Moi, je pense à lui à chaque heure du jour.

— Il n'y faut plus penser... Vous m'entendez, Léla; ce que je dis est sérieux... Vous devez oublier que vous l'avez connu...

— Moi! oublier Sigismond! s'écria-t-elle en levant les bras au ciel et en joignant désespérément les mains... Autant vaudrait me dire de m'oublier moi-même. Nous avons vécu ensemble, du plus loin que je me souvienne... Je l'aimais avant de savoir ce que c'était que l'amour... S'il ne m'avait pas aimée, je me serais sauvée dans la forêt et j'y serais morte... Je l'aimerai tant que je vivrai. Sigismond est mon Dieu... je l'adore...

— Léla, c'est pour l'amour de lui que tu dois le quitter... Ton amour serait sa perte.

— Sa perte! Oh! Gonzago, cela ne peut pas être... Sigismond est un homme... Il sait ce qu'il doit faire... Il m'aime, j'ai sa parole... Il me l'a donnée sous les arbres de la forêt, devant la statue du Satyre.

— Le Satyre! s'écria le marquis avec un mouvement d'horreur... Malheureuse enfant!... Tu ne sais donc pas.,.

Il s'arrêta brusquement, puis reprit d'une voix tremblante qui sortait avec peine de ses lèvres pâles :

— Il ne peut pas tenir une telle parole; s'il le faisait, il serait dix fois traître à tout ce qui a porté le nom de Gonzago... Il ne le peut pas... Il ne le fera pas...

Rien ne peut rendre l'expression de fureur qui animait ses traits à ce moment; je crus un instant qu'il allait s'oublier jusqu'à frapper Léla, mais il se détourna en prononçant de sourdes imprécations. Pour elle, debout et immobile, elle lui répondit avec une fermeté qu'on n'eût pas pu attendre d'elle :

— Il ne changera pas.., je ne changerai pas non plus... Où est-il? Je croyais le trouver ici...

— Sigismond a quitté la maison.

— Pour longtemps?

— Aussi longtemps que je le jugerai nécessaire...

— Oh! Sigismond! s'écria-t-elle avec une expression d'angoisse qui aurait attendri les cœurs les plus durs.

Je pouvais lire sur le visage d'Anzano la lutte qui se livrait en lui entre sa tendresse pour Léla et le pénible devoir qui lui commandait son implacable résolution. Même dans ses paroles les plus sévères, on sentait en lui le regret d'affliger l'enfant qu'il aimait, et la violence qu'il se faisait à lui-même était peut-être l'explication et l'excuse de celle qu'il montrait vis-à-vis d'elle. Au cri de douleur poussé par la pauvre enfant, sa colère se fondit un moment pour ne laisser place qu'à l'attendrissement.

— Ma pauvre petite Léla ! fit-il en la serrant tendrement contre son cœur. Puis, avec une douceur infinie : — Depuis les années de ta première enfance, du plus loin que tu te souviennes, n'ai-je pas fait tout ce qui dépendait de moi pour te prouver mon affection et t'épargner un chagrin?

— Vous êtes bon, Gonzago... oui... vous avez été bien bon pour moi...

— Comprends donc ce qu'il m'en coûte de te faire pleurer aujoud'hui... Léla, ma chérie, sois courageuse et raisonnable... Cela me brise le cœur de te voir souffrir.

— Puis-je ne pas souffrir, répondit-elle en attachant sur lui un regard encore assuré au milieu des larmes qui le voilaient, lorsque vous me défendez de voir Sigismond... Sigismond dont je suis la femme devant Dieu?...

Cette réponse, qui prouvait à Anzano combien il avait peu gagné sur l'esprit de la jeune fille, excita chez lui un nouveau paroxysme de colère. D'un geste furieux il s'élança sur elle et l'accula pâle et tremblante contre le mur.

— Pas un mot de plus, ou je ne réponds pas de moi. A partir de ce moment vous êtes prisonnière dans votre chambre... vous entendez... dans votre propre chambre... Si je vous rencontre dehors...

Il s'arrêta, comme effrayé de ce qu'il allait dire.

— Allez, reprit-il redevenant maître de lui. Allez... et si vous avez jamais eu un peu d'affection pour moi, ne revoyez jamais Sigismond...

Il la prit par la main avec une sorte de dure et froide cour toisie, et la conduisit à la porte qui était restée ouverte, jetant droit devant elle une projection lumineuse. Arrivée là, Léla s'arrêta un moment au milieu de la poussière d'or qui l'enveloppait comme d'une gloire, et ses beaux yeux brillants jetèrent sur

le marquis un dernier appel. Sa bouche s'ouvrit comme pour une prière... Mais la parole expira sur ses lèvres devant la froide et impérieuse attitude de celui qu'elle implorait. Elle me fit un timide salut et sortit en sanglotant.

Avec elle disparut le rayon qui avait pour un moment jeté sa gaîté dans la grande pièce sombre.

XV

La figure solennelle du maître d'hôtel apparut par l'encadrement d'une portière.

— Son Excellence est servie, dit-il avec un profond salut.

Il allait se retirer sans bruit comme il était entré; mais, à un geste de son maître, il s'arrêta net comme une machine dont le ressort se serait tout à coup brisé. Le marquis l'emmena dans un coin et lui donna de longues instructions qu'à ses gestes je jugeai devoir être très importantes et très formelles. Puis il revint vers moi, son pâle visage attristé plutôt qu'éclairé par un sourire où se devinait l'effort. Pour la première fois de ma vie j'éprouvais de mon côté une certaine contrainte auprès de lui. Sa violence envers une pauvre enfant sans défense m'avait choqué au delà de toute expression. Qu'avait-il fait de ces sentiments de bonté et de justice que je lui connaissais autrefois et croyais retrouver en lui? La vie l'avait-elle changé à ce point?

— Eh bien, vous l'avez vue, me dit-il, celle qu'aime Sigismond... Votre curiosité est maintenant satisfaite...

Il me regardait d'un air scrutateur, comme s'il avait voulu démêler l'impression produite sur moi par la scène à laquelle je venais d'assister. La sorte de méfiance dans laquelle il semblait vivre de tout ce qui l'entourait l'empêchait de procéder par des questions directes, surtout dans ce qui touchait aux côtés mystérieux de son existence.

— Vous me reprochiez de ne pas m'ouvrir à vous, reprit-il... Quelle plus grande preuve de confiance pouvais-je vous donner que de vous laisser assister à cette entrevue? Vous n'auriez jamais dû, ni voir Léla, ni même entendre prononcer son nom...

— Pourquoi cela? Pourquoi voulez-vous la cacher? demandai-je vivement.

L'intérêt subit que m'avait inspiré cette jeune fille si charmante, si douce, si courageuse, me poussait malgré moi à prendre

sa défense contre celui que je regardais comme son persécuteur. Puis enfin, mes idées anglaises sur la liberté du choix dans le mariage, m'influençaient en dépit de ce que m'avait justement dit le marquis de la différence de mœurs entre les races saxonne et latine.

— Comment concilier, repris-je, ce que j'ose appeler votre cruauté à son égard, et la tendresse que vous prétendez avoir pour elle?... Pourquoi voulez-vous la séparer de votre frère? Elle appartient à votre famille, dites-vous? Si elle est en tout ce qu'elle paraît être, et je le gagerais, tant il y a de franchise sur son front et de limpidité dans son regard, quelle femme pourriez-vous trouver dans le monde qui fût plus digne de Sigismond? Pensez-vous que des menaces puissent détacher une honnête fille de l'homme qu'elle aime? Pour moi, je ne le crois pas? Ses engagements sont envers lui, non envers vous... Il y a de votre part, à vouloir les forcer à les rompre, un criant abus d'autorité... une violation flagrante du droit individuel...

Le marquis m'avait d'abord écouté avec une contenance hautaine où se peignait un étonnement offensé. Il me sembla cependant que mes reproches faisaient quelque impression sur lui. Mais ce n'en fut pas moins d'un ton de froide politesse qu'il me répondit :

— Laissons ce sujet, Lucius, je vous prie... en ce moment du moins... Quelque pénible qu'il soit pour moi d'encourir votre blâme, là où le devoir commande, je suis seul juge de mes actions...

La dignité empreinte dans son attitude et ses paroles coupa court chez moi à toute velléité d'une ingérence plus prolongée dans ses affaires.

— Je vous prie, ajouta-t-il, de ne pas parler à votre neveu de votre rencontre avec Léla...

De plus en plus persuadé que c'était Léla qui, par un hasard quelconque, était la veille entrée dans la chambre de Frédéric, il eût été assez naturel que je racontasse cet incident au marquis. Je craignis de le désobliger en revenant sur un sujet dont il venait de me prier de m'abstenir.

— Je vous promets de ne rien dire à Frédéric. Quant à ce qu'il pourra voir lui-même, je n'en réponds pas... et je vous préviens qu'il a autant de curiosité que d'imagination...

Le marquis fronça le sourcil d'un air de profond déplaisir.

— Aussi, mon cher ami, je crois décidément que ce qui nous reste de mieux à faire est de prendre congé de vous... dis-je avec une sorte de raideur que je ne lui avais pas montrée jusque-là.

Une fois de plus, cette menace réveilla en lui tous les souvenirs de notre vieille amitié.

— Je vous ai déjà dit que je ne le souffrirais pas, fit-il en passant affectueusement son bras autour de mon cou... Votre départ ajouterait un amer chagrin à tous ceux que j'endure, et m'enlèverait ma dernière consolation : celle de m'appuyer sur le bras d'un ami...

— Qui sait, mon ami? De quel secours serais-je pour vous dans cette affaire de mariage qui vous trouble si profondément? Si j'allais prendre parti contre vous? Vous le voyez... pour le peu que je connais cette jeune fille, elle a déjà conquis mon cœur?...

— C'est un ange! dit-il... Mais il y a des choses que vous ne savez pas... Elle ne doit pas se marier... Elle ne le peut pas... Elle ignore sa propre histoire... je n'ai jamais eu le courage de la lui révéler... Mais Sigismond la sait... Il sait qu'elle est un dépôt sacré confié à notre garde... Il l'avait toujours traitée comme une sœur... Jusqu'à ces derniers temps j'ai cru que ses sentiments pour elle étaient ce qu'ils devaient être... Oh! pourquoi est-ce celle-là... celle-là qu'il a choisie entre toutes les autres? Destinée, fatale destinée!... c'était écrit... Ni vous ni personne au monde n'y pouvez rien... je dois seul porter mon fardeau...

Ses paroles redevenaient incohérentes. Son regard s'arrêtait de nouveau sur la glace avec une effrayante fixité.

— Elle est là, toujours... Elle se lève de son tombeau pour défendre ce mariage... Sigismond doit sacrifier sa passion à son devoir...

— Et s'il ne veut pas le faire? demandai-je.

— Alors... malheur à nous... dit-il avec une expression de colère sauvage qui me fit frémir.

— Anzano... Anzano... N'ai-je retrouvé mon ami que pour le voir devenir un meurtrier?

— Non... non... pas un meurtrier... un justicier... le justicier de la mort...

Allons! tout était dit! La raison de mon pauvre ami avait sombré sous les assauts répétés d'une sensibilité maladive, et un

faux sentiment du devoir allait peut-être le rendre coupable du dernier des crimes...

Ce nouvel accès passa comme les autres, et il reprit d'un ton plus calme :

— Lucius, venez à mon aide. Parlez à Sigismond... Vous êtes un homme d'excellent conseil... Vous lui ferez entendre raison...

— J'essaierai, si vous le désirez, répondis-je, ne voulant pas le contrarier, toutefois sans me dissimuler que je n'avais aucune intervention efficace à exercer dans une affaire dont le fond m'était totalement inconnu.

— Mais ce prêtre, dom Antonio, dis-je, ne peut-il rien de son côté?

— Rien... Il doit obéir à la loi... Et puis, je crains...

— Quoi donc? Qu'il prenne parti pour Sigismond contre vous?

— Pas complètement, mais en partie... Dom Antonio me parle de l'impartialité à laquelle l'oblige sa qualité de confesseur de tous les membres de la famille, de ses devoirs de prêtre, du vœu de la nature, de la sainteté du mariage... que sais-je?... Par le ciel, qu'a à voir l'Église, fût-elle personnifiée par le pape lui-même, dans nos affaires de famille et l'honneur de notre maison?

Une cloche sonna en ce moment.

— C'est le second coup du déjeuner, dit-il. Allons... Nous trouverons dom Antonio en bas, je vous le présenterai.

XVI

Dom Antonio était en effet dans le vestibule, se promenant de long en large, les mains derrière le dos, d'un air méditatif. Frédéric y était aussi, étendu sur deux chaises, les genoux plus haut que la tête, à l'américaine. Ils ne paraissaient pas s'être parlé. Par la porte ouverte, un flot de lumière et de chaleur venait du jardin, chargé de senteurs exquises et accompagné du murmure cristallin des fontaines et des jets d'eau.

Avec sa soutane noire dont les beaux jours étaient passés depuis longtemps, sa culotte élimée et ses gros souliers, dom Antonio me parut moins paysan que la veille dans ses ornements sacerdotaux. Ce qu'était au juste l'homme caché sous ces vêtements grossiers, le temps se chargerait de me l'apprendre. Le

marquis me présenta à lui comme son plus vieil ami, avec cette douceur particulière que ce mot prenait dans sa bouche et qui, prononcé ainsi, m'allait toujours au cœur.

— Ce n'est pas la première fois, dis-je, que j'ai le plaisir de rencontrer dom Antonio.

— Ah! fit le marquis, devenu tout à coup soupçonneux... Comment cela?

— Hier, en revenant de Sienne, à la procession de la Saint-Jean... J'ai rencontré dom Antonio près de l'église...

Satisfait de cette explication, il alla vers Frédéric, qui sans doute ne nous avait pas vus entrer, car il n'avait pas bougé de sa place. A l'approche du marquis, il se leva, non sans trouver moyen de culbuter les deux chaises sur lesquelles reposait sa personne, et se secouant comme un chien mouillé, mit d'un air hargneux sa main dans celle qui lui était tendue...

— Bonjour, monsieur Stanley... dit le marquis... Vous allez bien? Je vois que vous avez déjà exploré la forêt?

Un regard sur les bottes de Frédéric, toutes rougies de terre, me combla de confusion pour son manque de tenue.

— Oui, répondit-il sèchement... Je cherchais votre frère.

— Mon frère n'est plus ici, dit froidement le marquis.

— Pas ici?... Je l'ai vu ce matin dans le bois de chênes verts... et quelqu'un d'autre avec lui...

— C'est impossible... Vous devez vous être trompé...

J'écoutais ce dialogue avec une vive inquiétude. Est-ce que ce que je craignais allait arriver, et ceci était-il un commencement d'exécution des menaces proférées par Frédéric à l'endroit de mon ami? Ce que j'aurais donné pour être débarrassé de ce malheureux garçon!

Pendant ce temps-là, dom Antonio m'examinait avec la même curiosité que si j'eusse appartenu à une race particulière de bipèdes. C'était sans doute la première fois qu'il voyait un Anglais... Anglais, donc protestant... protestant, donc non chrétien... Évidemment il se demandait si sa dignité sacerdotale lui permettait de s'asseoir à la même table que nous.

Le marquis coupa court à ses scrupules en se dirigeant vers la salle à manger.

— Tâchez, dis-je à l'oreille de Frédéric, de ne m'être désagréable que dans la limite où il vous est absolument impossible de faire autrement.

— C'est bon, mon oncle... Quand vous saurez ce que j'ai à vous dire...

— Quoi que ce soit, ce n'est pas une raison pour manquer d'égards envers notre hôte.

— Savoir!... grommela-t-il entre ses dents...

— Veuillez seulement vous rappeler qu'il fait très chaud... et que si vous nous faites mettre à la porte, nous aurons neuf milles à faire sur nos jambes pour retourner à Sienne...

Dans les conditions où nous nous trouvions, le repas ne pouvait être bien gai. Le marquis faisait de vains efforts pour dissimuler ses préoccupations. Pour moi, je manquais totalement d'appétit; ce qui, chose étrange, paraissait l'agacer un peu, bien qu'il mangeât encore moins que moi. Il entama avec dom Antonio une longue conversation sur des questions concernant le domaine, sur l'état des récoltes et sur la prochaine vendange. Le prêtre, lui, ne perdait pas un coup de dent, tout en continuant à examiner curieusement Frédéric et moi.

L'attitude de mon neveu était de plus en plus déplorable. Il me poussait sous la table et m'assassinait de remarques saugrenues entre haut et bas.

— Mon oncle, regardez donc ce larbin qui nous sert... Si on ne dirait pas qu'il est en train de nous administrer du poison? Dans quel plat pensez-vous que cela peut bien être? Voyez, il fait signe à son maître de ne pas prendre de celui-ci... Pour sûr, nous ne sortirons pas vivants de ce repas...

Au milieu de ce flot de plaisanteries déplacées dont je tremblais que quelques-unes ne vinssent à l'oreille de notre hôte, il y avait dans la contenance, dans la ligne serrée de ses lèvres, quelque chose qui dénotait chez lui une résolution arrêtée de ne pas s'en tenir à ses simples escarmouches. Son appétit ne semblait d'ailleurs nullement se ressentir des projets sinistres qu'il prêtait à notre hôte. Il mangeait avec gloutonnerie, comme s'il eût voulu faire provision de forces pour accomplir quelque action difficile. A la fin, posant son couteau et sa fourchette, et se renversant sur sa chaise, il regarda le marquis d'un air provocateur qui me fit trembler pour ce qui allait suivre.

— Marquis Gonzago, dit-il, vous n'avez pas paru me croire tout à l'heure quand je vous ai dit que j'avais vu votre frère dans la forêt de chênes verts... J'ai le plaisir de vous répéter que c'est l'exacte vérité. C'était bien le marquis Sigismond, et il n'était pas

seul... Une dame était avec lui... Une jeune fille, je pense. Tous les deux étaient arrêtés au pied de la statue du Satyre... Et la preuve de ce que je vous dis, c'est que voici une ceinture bleue appartenant à la personne en question, qu'elle a oubliée là et que j'ai prise quand elle a été partie.

Et d'un air triomphant, il sortit de sa poche un large ruban de soie bleue.

— Vous savez sans doute à qui cela appartient, continua-t-il; puis, d'un air de défi qui semblait s'adresser à moi autant qu'au marquis : Je n'aime pas qu'on doute de ce que je dis... Je ne parle jamais que des choses dont je suis sûr...

J'aurais voulu être à cent pieds sous terre. Cependant le marquis était demeuré impassible; pas un muscle de son visage n'avait bougé. Quant au prêtre, qui ne comprenait pas l'anglais, il nous regardait successivement et paraissait fort intrigué par la vue du ruban bleu.

— Veuillez m'excuser, monsieur Stanley, dit le marquis avec la plus parfaite courtoisie, de m'être permis de vous contredire. Vous m'avez déjà donné trop de preuves de votre aimable franchise pour qu'il me soit permis d'en douter... Je crois ce que vous me dites, quelque extraordinaire que cela me paraisse... Consentiriez-vous seulement à me confier cette ceinture? Si vous y ajoutez le moindre prix, je me ferai un plaisir de vous la rendre...

Je n'en revenais pas d'une telle possession de soi-même chez un homme que j'avais vu l'instant d'auparavant céder à toutes les impulsions de la passion. Pour Frédéric, il était sans doute au bout de sa provision de courage, car il était devenu écarlate, et ce fut d'un air fort embarrassé qu'il se leva pour remettre l'écharpe au marquis.

Quant à mon pauvre ami, la violence qu'il venait de se faire avait-elle aussi épuisé tout ce qui était en lui de force physique? Ce fut avec un tremblement de la main qu'il prit le gracieux chiffon, et non sans quelque difficulté qu'il parvint à le faire entrer dans une de ses poches. Les plis du soyeux tissu fuyaient sous ses doigts et je ne sais par quelle fantaisie d'imagination il me plut de voir, dans les efforts qu'il faisait pour s'échapper, une image de la lutte soutenue par la douce chère petite créature à laquelle il avait appartenu, fraîche et charmante comme lui, contre la destinée qui s'imposait à elle. Hélas! hélas! combien j'aurais voulu pouvoir contribuer à son salut...

Mais ce ne fut qu'un trouble passager, et quand il se leva de table, le marquis avait repris cet air de froide dignité par lequel il savait si bien, quand il le voulait, dominer tout son entourage.

— Lucius, me dit-il, je vous demande la permission de me retirer un instant dans mon cabinet... J'ai de graves affaires à traiter avec dom Antonio.

— Mon cher ami, vous savez que je suis un ami de la liberté... Il faudrait que j'eusse le caractère bien mal fait pour ne pas vous accorder, dans votre propre maison, les bénéfices de cette manière de penser.

Il ébaucha un faible sourire.

— Il fut un temps où j'avais toujours la riposte prête pour vos plaisanteries... Maintenant, hélas! je ne sais plus parler que sérieusement.

Il me serra la main, fit à Frédéric un salut que celui-ci lui rendit avec sa gaucherie habituelle, et sortit en forçant dom Antonio à passer devant lui, sans tenir compte des gestes multipliés et véhéments par lesquels l'homme de Dieu protestait contre cet honneur.

XVII

Je restai seul avec Frédéric et passai avec lui dans le vestibule que, par une habitude anglaise, je persiste à appeler le hall.

— Je suis maintenant fâché d'avoir donné le ruban au marquis, me dit mon polisson de neveu sans paraître se douter de l'orage de colère que ses sottises avaient amassé en moi... Il avait dans les yeux, en le prenant, des regards noirs comme l'enfer... Pensez-vous qu'il me le rende, mon oncle?

— Comment donc! n'en doutez pas... Mais s'il avait le mauvais goût d'y manquer, il vous sera facile de l'y contraindre... Vous êtes certainement plus fort que lui et je suppose que la boxe a fait partie du programme de votre éducation...

— Ne vous moquez pas de moi, mon oncle... Il n'y a pas dans tout ceci matière à raillerie. Je crois que vous êtes fâché... Je le regrette... Ce n'est pourtant pas ma faute s'il se passe des choses si extraordinaires dans cette maison... Quand on a rencontré un revenant dans sa propre chambre, on a bien le droit de tâcher de savoir de quoi il retourne...

— Un revenant! Vous êtes ridicule, mon cher ami... un garçon de votre âge, croire à ces sottises... Qui m'eût dit cela quand je vous ai amené ici! La vérité est que nous sommes en Italie, non en Angleterre... et qu'il est parfaitement absurde d'y prendre toutes choses du mauvais côté, parce que vous n'y retrouvez pas le train de vie anglais et les habitudes anglaises... Vous justifiez ce reproche fait souvent à nos compatriotes de ne trouver bien que ce qui se passe chez eux... De plus, je vous ferai remarquer que vous êtes tout simplement en train de jouer, chez mon ami, un rôle peu digne d'un gentleman... celui d'un espion.

— Un espion! Ah! mon oncle, ne dites pas cela!... Un espion, jamais de la vie...

Toutefois ce mot avait fait sur lui une certaine impression, car, saisissant à deux mains le col de sa jaquette comme pour s'appréhender au corps lui-même sous le coup d'une imputation aussi déshonorante, il s'arrêta court et tomba dans de profondes réflexions.

L'abandonnant à cette méditation salutaire, j'avisai un moyen de m'installer le plus confortablement possible pour la sieste à laquelle m'invitaient la morbidesse de l'heure et du milieu, le délicieux contraste entre la fraîcheur de ces lambris de marbre baignés dans une demi-obscurité et l'éclat écrasant du soleil de midi, filtrant par l'entre-bâillement de la porte, le parfum perfidement exquis des lauriers-roses, des tubéreuses et des gardénias montant comme un encens autour des statues des Césars, le sourd bourdonnement des insectes ivres de lumière et de chaleur, seule voix vivante qui rompît le lourd silence du milieu du jour et dont la monotonie semble si bien faite pour bercer le sommeil de cette heure paresseuse; sans compter, pour parler de choses plus prosaïques, l'influence de la digestion après l'excellent déjeuner auquel j'avais fini par faire suffisamment honneur. Je m'étendis sur un lit de repos en satin, aux courbes admirablement ménagées en vue des différentes protubérances dont dame Nature a pourvu certaines parties de notre individu. Dans ce doux repos et dans cette atmosphère épicurienne, le cours de mes pensées changea de nouveau. Que la vie me semblait devoir facilement être heureuse dans un tel paradis! Si seulement mon excellent ami voulait y mettre un peu du sien, jeter par-dessus bord son bagage de superstitions, permettre à Sigismond d'épouser la

femme qu'il aimait, manger de bon appétit et dormir sur les deux oreilles, en laissant Némésis vaquer seule à ses propres affaires et les esprits des bois se débrouiller entre eux! Combien il m'aurait été doux de passer ici un mois ou deux dans ce délicieux *farniente,* embelli de tous les raffinements du luxe et des charmes de l'amitié.

Je commençais à tomber dans une agréable torpeur lorsqu'un murmure, que je pris d'abord pour le bourdonnement d'une abeille, entra indistinctement dans mon oreille. Je fis un geste machinal pour chasser l'insecte opportun, mais le bruit grandissant toujours, je dus constater que le trouble-fête n'était autre que mon abominable neveu, qui me tenait des discours parmi lesquels je finis par saisir ces mots :

— Avez-vous bien le cœur de dormir, mon oncle, quand vous savez que j'ai tant de choses à vous dire?

— Et vous, après la nuit que vous m'avez fait passer, avez-vous celui de venir encore troubler ma sieste? C'est insupportable, à la fin. Laissez-moi tranquille et allez-vous-en...

— Non, mon oncle. Il faut absolument que je vous raconte ce qui m'est arrivé ce matin...

— Ah! le matin après la nuit. Vraiment, Frédéric, il vous arrive trop d'aventures...

— Ce n'est pas ma faute, mon oncle... C'était donc le matin, au petit jour...

Je vis que je n'y échapperais pas et me redressant sur ma couche, je me résignai à l'écouter...

— Pas une âme n'était debout. J'étais sorti par la porte de fer et j'allais droit devant moi sur une grande route en avenue où les arbres étaient si rapprochés et si touffus que je ne pouvais pas apercevoir le ciel. La rosée dégouttait de leurs feuilles et diamantait la mousse plaquée sur leurs troncs. Un humide brouillard enveloppait tout le paysage d'une vapeur blanche et les flaques d'eau, que ne traversait encore aucun rayon lumineux, étaient noires comme de l'encre. La terre était recouverte d'une si épaisse couche de feuilles mortes que je n'entendais pas le bruit de mes pas...

— Assez de pittoresque, s'il vous plaît... Nous ne sommes pas ici pour y faire de la poésie.

— C'est seulement pour vous dire, mon oncle, que cet endroit avait un diable d'air... enfin l'air d'un endroit où il doit se passer

de drôles de choses. Je ne me sentais pas du tout à mon aise... Il me semblait que les arbres prenaient vie à mon passage et qu'ils avaient envie de me parler. Alors je me mettais à courir et il me semblait qu'ils se mettaient à courir derrière moi... Je n'osais regarder ni à droite ni à gauche, de peur de voir... vous savez, mon oncle... le revenant de la nuit dernière...

— Je croyais, lui dis-je d'un ton narquois, que c'était votre plus cher désir...

— Ah oui!... On dit ces choses-là... Mais, au fond, j'en avais décidément plus de peur que d'envie.

— Je vois, mon cher Frédéric, qu'à toutes vos autres qualités, vous êtes en train d'ajouter celle d'être un parfait poltron.

— Que voulez-vous, mon oncle ?... Je n'étais pas comme cela avant, et je ne le serai plus après. C'est la faute de ce maudit endroit. C'est vrai qu'en ce moment je suis nerveux comme un chat... Je reprends mon histoire... Je m'étais arrêté un moment au pied d'une haute statue représentant un moine, la tête couverte d'un voile. — Quelle diable de figure pouvait-il y avoir dessous?... enfin, n'importe... quand je crus tout à coup entendre un faible cri. Je me précipitai dans la direction d'où il était parti, en me glissant comme une anguille le long d'une sorte de coulée entre des blocs de rochers rouges, et j'arrivai à un mur derrière lequel je reconnus la route que nous avons suivie hier. En face de moi était la maudite statue grimaçante du Satyre, encore plus laide à la lumière du jour qu'au clair de la lune. J'oubliais de vous dire que, pendant ce temps-là, le soleil s'était levé et qu'une grande lueur jaune s'apercevait à travers les arbres. J'entendis un second appel, plus rapproché que le premier, puis un troisième plus près encore, car j'avais escaladé le mur et me trouvais maintenant sur la route et reconnus que ce que j'avais pris pour un cri était simplement le bruit d'un sifflet.

Alors, au tournant de la route, apparut soudain une forme de jeune fille, avec un long voile blanc retombant derrière elle et un ruban bleu noué autour de sa taille... Elle s'avançait légère et aérienne comme une fée... Mon oncle, vous me croirez si vous voulez... mais elle était la vivante image de *la Donnina*, telle que Filippo nous l'a dépeinte. — Ses longs cheveux blonds, ses yeux bleus, ses noirs sourcils et ses traits délicats...

— Ah ! ah ! le fantôme que vous aviez à la fois tant de peur et d'envie de retrouver, hein, mon garçon ?

— Non, pas le fantôme... Tout pareil à lui, mais pas lui... Comme elle s'avançait vers moi, j'entendais le bruit de ses pas légers sur le gravier, je voyais le sang à ses joues et la vie dans ses yeux... Non, ce n'était pas un fantôme, mais une créature vivante... et si belle!... J'étais caché à elle par un gros arbre... Ah! oui... je sais bien... vous allez encore me traiter d'espion... Vrai, mon oncle, je vous le jure, tout cela est arrivé sans intentions de ma part. Sans doute, j'aurais dû me montrer et lui parler; mais j'étais comme fasciné par sa beauté. J'ai eu tort, je le sais... mais pour être un espion, non, je n'en suis pas un... C'est trop dur de s'entendre dire cela...

— C'est bon, c'est bon... Calmez-vous et continuez...

Inutile de dire que je commençais à être très intéressé.

— Alors, il se passa quelque chose d'extraordinaire. Quoique le ciel fût tout à fait pur et l'air tout à fait calme, les arbres s'agitèrent tout à coup, comme secoués par un vent d'orage. On eût dit qu'ils se donnaient ce mouvement pour souhaiter la bienvenue à la jolie petite fée, et elle, toute joyeuse et souriante, leur envoyait des baisers comme à des amis, et même aussi à la laide vieille face trouée du Satyre qui avait l'air de la regarder avec ses yeux vides... Bien sûr, il y avait dans cette jeune fille quelque chose de plus extraordinaire encore que sa beauté.

Tout à coup, perdant le fil de son récit, il s'écria avec un soubresaut:

— Oncle Lucius, j'aime les jolis pieds... et je m'y connais... Oh! ce n'est pas que j'aie beaucoup fréquenté les sœurs de mes camarades... Mais je n'en sais pas moins très bien comment des pieds doivent être faits pour être jolis. Je voyais les siens comme elle relevait sa robe pour marcher sur la route pierreuse. Il n'y en a pas d'aussi parfaits dans le monde... Et des pieds vivants, vous savez... qui l'auraient portée partout, comme ceux d'un cheval de race. Et les petits souliers! si jolis... Des pieds, je regardai à la tête... Elle était digne d'eux... ne ressemblant à rien de ce que j'avais encore vu. Toutes les autres femmes ne sont que chair et que sang en comparaison d'elle... Et si gracieuse... mouvant sa jolie tête de tous côtés, comme, — il chercha sa comparaison, — comme une alouette sur un toit. Je n'ai jamais été amoureux, continua-t-il avec une gravité comique, et même je me moquais des gens qui l'étaient... Mais maintenant, oncle Lucius, je comprends cela très bien... Cela vous vient tout à

coup, comme une maladie... Le sang vous brûle et le cœur vous bat... vous bat...

Je ne pus m'empêcher de rire à l'image de Frédéric avec ses gros yeux à fleur de tête et sa bouche mal dessinée, généralement toute grande ouverte, ses longs bras maladroits et ses jambes en manche de veste, devenu tout à coup amoureux d'une jolie fille.

— Il ne faut pas rire, mon oncle... Ce que j'ai à vous dire n'est pas une plaisanterie.

— Rire, mon cher ami... croyez qu'au fond je n'en ai nulle envie. Vous êtes en train de rendre ma position ici intolérable. Depuis que vous y êtes arrivé, vous n'avez pas laissé échapper une occasion de faire ce qu'il ne fallait pas faire et de dire ce qu'il ne fallait pas dire. Il n'y a pas là matière à divertissement... Enfin, continuez.

— D'abord j'étais donc toujours derrière mon arbre, — pas pour espionner, mon oncle, non... mais parce que, ne m'étant pas montré d'abord, j'avais peur maintenant de l'effrayer en paraissant devant elle. Il y avait décidément quelque rapport mystérieux entre elle et les arbres... Elle se mit à aller de l'un à l'autre, leur parlant bas, caressant leur rude écorce de ses doigts délicats, attirant à elle les branches les plus basses pour y mettre des baisers. Et eux, de leur côté, avaient l'air de répondre à ses caresses, ils se balançaient doucement au-dessus de sa tête, sans qu'il y eût un souffle de vent dans l'air; leurs branches se relevaient d'elles-mêmes pour la laisser passer; à son approche, ils semblaient frémir et vibrer des racines au sommet. Et, pendant ce temps-là, les oiseaux accouraient et voletaient autour d'elle, et les ramiers venaient roucouler au-dessus de sa jolie petite tête. De temps en temps elle s'arrêtait, semblait prêter l'oreille à quelque bruit lointain et attachait un regard anxieux sur la partie de la route qu'elle pouvait voir, comme si elle eût attendu quelqu'un. Puis elle recommençait à parler aux arbres, qui, certainement, la comprenaient et lui répondaient dans leur langage. Enfin, d'un geste impatient, elle sembla leur dire de se taire, vint s'asseoir sur le banc de marbre, vous savez, mon oncle, celui où la *Donnina* était assise quand ce sacripant de cardinal l'a enlevée... Si vous aviez vu alors ses petits pieds !... Mais non... je ne veux pas y penser... cela me ferait perdre le fil de mon histoire... Je disais donc qu'elle était assise sur le banc... Alors, sortant de

sa poche... une aussi céleste créature pouvait-elle réellement avoir une poche comme vous et moi ? Je ne sais pas au juste... Enfin, sortant des plis de sa robe un sifflet d'or, elle en tira des sons tout à fait semblables à eux que j'avais entendus et qui m'avaient amené où j'étais. Puis, retournant vers les arbres :

— Appelez-le, appelez-le, faites-le venir, leur disait-elle de sa douce voix, une voix qui allait si bien avec son joli visage et ses petits pieds... Et elle leur lançait des regards suppliants en tendant les mains jointes vers eux...

Et les arbres de s'agiter et de bruire plus violemment que jamais ; spécialement un vieux squelette de chêne vert à moitié mort, le grand-père de tous les chênes verts bien sûr, qui craquait et gémissait comme s'il avait eu le diable dans ses branches dépouillées de feuilles. Ils lui faisaient sans doute des reproches qu'elle comprit, car elle leur répondit vivement :

« Ne dites pas cela... je vous le défends... je ne suis pas une ingrate... je me rappelle bien le temps où je vivais sous votre dôme de feuillage, avant que le marquis me prît pour m'enfermer entre les murs de sa grande maison... Oh ! comme je vous ai regrettés ! Je vous aime toujours... Mais je l'aime encore mieux, lui... Vous m'avez fait une douce vie. Mais lui me la fera encore meilleure... »

— Mon oncle, qui diable pouvait être ce *lui ?*

« Mais jamais je ne vous oublierai... C'est très mal à vous de me faire des reproches quand je viens justement ici pour le rencontrer au milieu de vous... Vous devriez plutôt avoir pitié de moi et me le faire venir au plus vite... Oh ! n'arrivera-t-il donc pas ? Dites, vous qui êtes si grands et qui pouvez voir de si loin, dites-moi s'il est en chemin pour venir me retrouver. »

— Heureux lui ! Mais qu'avais-je à faire d'en être jaloux ? Ça n'aurait pas été celui-là, que ça n'aurait pas été moi non plus, pas vrai ? Ce serait fou de penser à elle.

Alors, avec des feuillages et des brins d'herbe ramassés çà et là, elle se mit, de ses jolis doigts effilés, à tresser une sorte de couronne qu'elle plaça sur sa tête par-dessus son long voile blanc... Qu'elle était jolie ainsi... je n'avais jamais vu et je ne reverrai jamais rien de pareil !

« Voyez, dit-elle en tournant autour des arbres avec des gestes coquets comme pour se faire admirer par eux... vilains vieux maussades que vous êtes... je n'ai pas trouvé ici une seule

fleur pour ma couronne... Est-ce donc vrai ce que disent les gens, que votre ombre est empoisonnée et répand la mort autour d'elle? Heureusement que je sais faire quelque chose avec rien. — Quand Sigismond viendra, il me trouvera parée pour le recevoir... »

— Lui, mon oncle, c'était Sigismond...

— Je m'en doutais... Mais que dirait le marquis s'il savait?

— Eh! je me moque bien du marquis... Si vous m'interrompez toujours, mon oncle, je n'en sortirai jamais de mon récit... Mais toutes les gentillesses de la jolie fille ne désarmaient pas ces vilains monstres d'arbres qui devenaient de plus en plus grondeurs et menaçants... Je suppose du moins que c'était là ce qu'elle comprenait, car elle reprit avec une sorte d'angoisse :

« Non, non... ne me demandez pas cela. C'est impossible... je ne peux pas... je ne peux pas; je vous répète que je n'oublie rien du passé. Quand j'étais une pauvre créature abandonnée, vous m'avez abritée sous votre ombre, couchée dans vos crevasses moussues, nourrie de vos fruits et de vos racines, baignée dans votre rosée... Vous m'avez consolée dans tous mes chagrins. Vous m'avez appris bien des choses que j'aime à me rappeler. Vous êtes sages, vous êtes bons... Mais vous devez comprendre qu'une autre vie commence pour moi... je dois suivre Sigismond, et Sigismond ne peut pas rester parmi vous... Où il faut qu'il aille, j'irai...

A ces paroles, il y eut un grand frémissement parmi les branches, qui pour un moment s'entre-choquèrent avec une violence extraordinaire; après quoi, le calme se fit soudain, et tout fût rentré dans l'ordre et le silence si l'ancêtre de tous les chênes n'avait continué à gronder et à grogner comme un vieux rabâcheur qu'il était.

« Que veux-tu que je te dise? répondit-elle après un instant de silence... Qui était ma mère, je ne le sais pas... Gonzago ne l'a jamais dit et je ne le lui ai jamais demandé... Sigismond m'aime comme je suis... Que m'importe le reste? Quelquefois même je me demande si j'ai seulement eu une mère? Il me semble que je suis sortie de l'un de vous, et que c'est vous tous qui m'avez servi de parents... Mais vous, vous le savez, ce qu'était ma mère, puisque vous m'avez prise quand je courais dans la forêt avec les pourceaux et que nous couchions tous ensemble sur la terre... Pauvres vieux compagnons de mon enfance! comme ils m'ai-

maient ; et comme je regrette d'avoir oublié les paroles magiques que tu m'avais enseignées pour me faire comprendre d'eux... Le Satyre aussi sait beaucoup de choses sur ma mère. Sa vieille face moussue est liée à mes plus lointains souvenirs, et je me rappelle comme le bruit qu'il fait la nuit par les grands vents me perçait doucement quand je dormais seule dans le bois... C'est pour cela que je n'ai jamais eu peur de lui... »

Puis, changeant d'idées tout à coup, elle se mit de nouveau à écouter et à regarder du plus loin qu'elle pouvait voir et entendre.

« Comme Sigismond tarde à venir, murmura-t-elle d'une voix brisée... Il m'avait pourtant bien dit : Au lever du jour... Il y a longtemps maintenant que le jour est levé... Oh ! Sigismond ! Sigismond ! »

Et le cœur lui manquant tout à fait, elle se laissa tomber sur le banc et se mit à pleurer...

XVIII

— Oh ! non, par exemple... Ça, c'était plus que je n'en pouvais supporter, dit l'honnête Frédéric en s'essuyant encore les yeux à ce souvenir... J'étais tout à fait résolu à aller à elle, et à lui dire de laisser en paix ces stupides arbres qui ne pouvaient rien pour elle, et que moi je m'offrais à lui aller chercher Sigismond ou n'importe quelle personne ou quelle chose elle pouvait désirer. Mais pendant que je me demandais de quelle façon je m'y prendrais pour m'adresser à elle, deux hommes parurent au tournant de la route... L'un était cette espèce de prêtre à face de cuir tanné qui est toujours à rôder par ici avec sa soutane rapiécée et son chapeau de Basile. L'autre était Sigismond, les yeux plus brillants et la prestance plus superbe que jamais. — Ah ! mon oncle... Quelle chance pouvait avoir, je vous le demande, une espèce de grand escogriffe comme moi contre un pareil rival ? Au premier moment il m'a pris une envie folle de me jeter sur lui, tant j'étais furieux de le voir si beau... Je ne l'ai pas fait.

— C'est encore bien heureux, répondis-je.

— Aussitôt que Sigismond eut aperçu la jeune fille, il murmura quelques mots à l'oreille du prêtre qui s'éloigna dans une autre direction rapidement, et, plus vite que je ne saurais le dire, elle et lui bondirent l'un vers l'autre.

« Oh! mon amour! mon amour! enfin!... s'écria-t-elle à moitié suffoquée de joie... Comme j'ai attendu longtemps! »

Il la prit dans ses bras et la couvrit de baisers. Par les dieux immortels! si je n'avais pas su ce que c'était que l'amour, je l'aurais appris en ce moment... Si cela augmenta ma jalousie, vous pouvez le penser... J'avais beau me dire que je n'étais qu'un sot, un âne bâté, que je me couvrais de ridicule à mes propres yeux. Rien n'y faisait. Aussi, pourquoi étais-je resté caché là?... Vous aviez raison, mon oncle, je m'étais conduit comme un espion, et il était juste que j'en fusse puni!...

Quelque chose l'avait-il avertie, elle, que cette scène avait un témoin? Je ne sais. Toujours est-il qu'elle se déroba tout à coup à l'étreinte de Sigismond et courut à l'arbre le plus rapproché, auquel elle s'attacha de toute la force de ses bras. Il me sembla qu'un vent d'hiver soufflait tout à coup parmi les chênes, comme s'ils eussent voulu s'associer à ses scrupules en calmant à leur manière les ardeurs qui l'effrayaient.

« Fi donc! Sigismond, lui dit-elle d'un ton de sérieux reproche... Je ne viendrai plus aux rendez-vous que tu me donnes si tu te conduis de la sorte. C'est très mal à toi, très mal d'abuser de ta force contre moi. Vois... je suis toute tremblante et il me semble que tes baisers ont laissé sur mes joues des traces de feu... »

— Comme c'était agréable pour moi d'entendre ces choses... hein, mon oncle? Avec cela qu'excité comme il était, si Sigismond m'avait vu, il m'aurait certainement tué...

« Léla, Léla... s'écria-t-il, l'air tout déconcerté, qu'ai-je donc fait pour t'effrayer de la sorte?

« — Je ne sais pas... » répondit-elle toute rougissante en détournant les yeux de lui.

Peu à peu cependant il se rapprocha d'elle et tout doucement cette fois lui passa le bras autour de la taille... C'est vrai qu'il sait joliment s'y prendre pour enjôler les filles, maître Sigismond... Et de cette voix que vous lui connaissez, une voix profonde et comme veloutée, il l'appelait par son nom, plus tendrement chaque fois :

« Léla, ma Léla... ma chère Léla... »

Il paraît qu'on ne peut pas y résister à cette voix-là, car toute sa colère tomba et elle abandonna sa jolie tête sur l'épaule de Sigismond qui doucement se mit à lui caresser les cheveux, et à

enrouler autour de ses doigts les longues boucles répandues autour d'elle.

Quel spectacle, mon oncle!

« Il faut venir avec moi, Léla, lui dit-il si bas que je l'entendis à peine... Dom Antonio nous a précédés là-bas... Il ne serait pas convenable de le faire attendre trop longtemps. »

Elle ne répondit pas, mais toute sa contenance exprimait un bonheur sans bornes. Elle le regardait, et toute son âme était dans ses yeux.

« Entends-tu, Sigismond? dit-elle enfin en étendant le bras autour d'elle... Tout ce qui est ici, les arbres, les oiseaux, les insectes, tout m'invite à te suivre... J'entends leurs voix, je comprends ce qu'ils me disent. Ils me disent que, si je t'aime, je dois aller avec toi... »

Puis, frappée d'une pensée soudaine :

« Mais Gonzago?... Il m'a défendu, lui, de te voir... j'avais promis d'essayer de lui obéir... j'aurais voulu tenir ma promesse... Et puis, tu m'as appelée et je n'ai pas pu résister à ta prière... C'est mal, ce que j'ai fait là... Jamais il ne me pardonnera.

« — Léla, ne pense pas à mon frère... Tu sais combien il est bizarre. Il ne faut pas écouter ce qu'il dit... Puisque je t'aime, que t'importe sa colère... je la brave bien pour l'amour de toi... Encore, toi, il te pardonnera peut-être... Moi, je sais qu'il me maudira...

« — Te maudire, mon Sigismond... Oh! qu'ai-je donc fait, que ton frère te maudisse à cause de moi? »

Elle serrait ses petites mains l'une contre l'autre d'un geste désespéré...

« Ne me le demande pas, ma Léla... et confie-toi à moi... Auprès de moi, rien ni personne ne sauraient t'atteindre...

« — Oui, oui, dit-elle, subjuguée par le ton ferme dont il avait prononcé ces dernières paroles... Toi, rien que toi... que m'importe le reste du monde! O mon Sigismond... mon amour!... »

Elle le regardait... Oh! quel regard... je ne peux pas le décrire, mais je ne l'oublierai jamais...

Et toutes les voix de la forêt semblaient s'unir dans un joyeux concert pour célébrer leur amour et ratifier leurs engagements. Il avait obtenu ce qu'il voulait. On n'en pouvait douter à l'air vainqueur avec lequel il l'enleva plutôt qu'il ne la conduisit par

l'étroit sentier que le prêtre avait pris un instant auparavant et au tournant duquel ils ne tardèrent pas à disparaître.

Quand ils furent hors de vue, je sortis de ma cachette tout ahuri par ce que je venais de voir et d'entendre. Le calme le plus complet régnait maintenant dans la forêt; les arbres demeuraient immobiles comme il convient à des arbres qui se respectent quand le vent ne souffle pas; le chant des oiseaux était redescendu à son diapason habituel; toutes les bêtes de la terre et de l'air avaient recommencé à vaquer à leurs occupations ordinaires. On se serait cru dans la plus honnête forêt du monde; je me pinçai pour m'assurer que j'étais bien éveillé. Mais non... pas de doute à avoir : le gazon humide conservait encore la trace des adorables pieds qui l'avaient foulé, et un ruban bleu... le ruban qui enserrait tout à l'heure sa taille de fée, était là, sur le sol, preuve certaine que je n'avais pas été le jouet d'un rêve. Je me précipitai pour le ramasser et l'emporter. C'était quelque chose qui lui avait appartenu... quelque chose d'elle-même, et je voulais le garder toute ma vie en souvenir d'elle. Et puis voilà que, comme un imbécile, je me le suis laissé prendre par le marquis... J'avais bien affaire de lui raconter cette histoire, au marquis... Tout cela pour le simple plaisir de lui être désagréable... Maudit caractère!...

Ainsi finit le récit de Frédéric, récit étonnant dans lequel ce qui m'avait encore étonné plus que tout le reste, était la verve poétique soudainement développée en lui par la vue de Léla et des progrès subits de son entendement sur certains sujets délicats où il ne s'était guère appliqué jusque-là. L'amour est décidément un grand maître pour la jeunesse...

— Je n'ai nul souci de vos déconvenues, mon garçon, lui dis-je sévèrement. Le plus grave de tout cela, c'est que votre indiscrétion a été pour cette jeune fille la cause de très grands ennuis.

— Oh! mon oncle, je suis si fâché...

— Et que, de cette affaire-là, le marquis pourrait très bien vous prier d'aller porter ailleurs votre manie d'investigation...

— Ah bien! voilà qui m'est égal, par exemple... Je commence à en avoir assez de cette maison où l'on ne trouve personne à qui parler, si ce n'est des habitants de l'autre monde! Il y avait bien Sigismond... Je suppose qu'il n'est pas près d'y revenir, étant aussi agréablement occupé qu'il l'est... Mais, mon oncle, puisque vous paraissez connaître la jolie fille, dites-moi donc

pourquoi elle parle aux arbres comme s'ils étaient des personnes vivantes... et ce qu'elle a à faire avec le fantôme de la *Donnina*, et pourquoi elle lui ressemble si parfaitement?

— Je ne puis rien vous apprendre là-dessus, si ce n'est que le marquis, pour des raisons que je ne dois pas vous divulguer...

Il y avait d'ailleurs à cela une bonne raison, c'est que je ne les connaissais pas moi-même.

— Que le marquis désire garder le secret sur l'existence de cette jeune fille...

— Oh! je comprends!... le vieux vilain veut la garder pour lui... et il est furieux que Sigismond la lui prenne : bravo, Sigismond!

— Fi donc! Frédéric...

— C'est bon, c'est bon, mon oncle... vous êtes coiffé de ce méchant homme... Mais moi, il n'a pas été mon camarade de collège et je le crois très proche parent d'un vieux gentleman dont les gens bien élevés ne doivent pas prononcer le nom... et que moi j'appelle le diable, tout simplement.

— Ce n'est pas d'à présent, Frédéric, que je m'aperçois que vous n'avez en effet rien de commun avec les gens bien élevés.

Il poursuivit, sans s'inquiéter de mon sarcasme:

— Aussi, si vous voulez, je retournerai ce soir à Sienne et j'attendrai à l'hôtel Batty que vous en ayez assez de cet endroit-ci.

Ce n'est pas sans un vif soulagement que j'envisageais la perspective d'être débarrassé de Frédéric et de n'avoir plus à craindre les complications que pourrait provoquer à chaque instant son humeur inconsidérée. Toutefois, inconséquent et taquin comme il était, il aurait été capable de renoncer à cette idée si j'y avais acquiescé avec trop d'empressement.

— Réfléchissez encore, lui dis-je, avant de faire ce coup de tête.

— Réfléchir? Je ne fais que cela depuis que nous sommes ici. Je ne l'avais jamais tant fait de ma vie... Je vais allumer un cigare. Ça me donnera peut-être des idées. Et si vous ne me revoyez plus, mon oncle, vous saurez où me trouver, à l'hôtel de Sienne où je vous attendrai en flirtant avec la charmante mistress Batty... Oh, Dieu! les jolis petits pieds!...

XIX

Mon neveu n'eut pas plutôt quitté le hall, que j'aperçus là noire silhouette de dom Antonio rasant la colonnade avec l'allure soupçonneuse des gens d'église en général, allure qui, pour le peu que je l'avais vu, m'avait semblé être plus particulièrement la sienne. Si je pouvais le joindre, peut-être apprendrais-je de lui où était Sigismond, condition indispensable pour m'acquitter de la mission dont m'avait chargé le marquis. Ma propre curiosité — je n'ai pas caché que la curiosité est mon péché mignon — se trouvait ici d'accord avec la nécessité d'agir au plus vite pour empêcher, s'il en était temps encore, ce mariage de s'accomplir. Mais était-il encore temps? Cette rencontre des deux amoureux et l'espèce d'enlèvement de Léla par Sigismond dont Frédéric avait été témoin ne laissaient pas de m'inquiéter, pour mon ami du moins; car on sait que, pour moi, j'étais tout à fait gagné à leur cause.

Je n'avais pas de temps à perdre si je voulais rattraper dom Antonio qui s'était engagé dans la descente. Quelle descente! un chemin découvert, brûlé par le soleil qui, à chacune des longues enjambées du prêtre, faisait miroiter les boucles de métal de ses gros souliers. N'importe! il me fallait le joindre à tout prix et je m'élançai à sa poursuite, lui maigre et agile comme un cerf, son grand corps bronzé se mouvant dans la chaleur comme dans son élément naturel, moi obèse et lourd, suant et soufflant, n'ayant pas même une ombrelle pour abriter ma tête contre les implacables rayons du soleil d'août. Qu'on juge de mon désavantage.. et qu'on juge aussi de l'horrible état où je me trouvais! Je me sentais tout simplement sur le chemin de l'apoplexie. Certes, les devoirs de l'amitié sont sacrés, mais en ce moment je me demandais si je n'allais pas au delà de ce qu'ils commandent.

Une manœuvre savante me fit heureusement gagner la plus grande partie de l'avance que dom Antonio avait sur moi. Mais avait-il conscience de la poursuite dont il était l'objet? Je le crois et je crois aussi que le désir de m'éviter doublait en ce moment la vitesse de ses jambes. Allait-il m'échapper? Un nouvel effort me rapprocha de lui de nouveau; il était maintenant à portée de ma voix.

— *Reverenza!* criai-je de toute la force de mes poumons haletants. Arrêtez...

Il m'entendit certainement, mais jugea à propos de faire la sourde oreille.

— Dom Antonio ! arrêtez, vous dis-je !

Cette fois, mon accent était si impérieux qu'il se retourna à moitié et se décida à m'attendre. Mais je vis clairement à l'expression de son visage qu'il m'envoyait à tous les diables, autant du moins que son saint caractère lui permettait de le faire.

— Dom Antonio, j'ai à vous entretenir un instant... Laissez-moi seulement reprendre mon souffle... Ce n'est pas commode de vous suivre, vous savez...

Nous avions heureusement gagné les arbres, et la place était moins mauvaise pour moi.

— Dom Antonio, continuai-je en m'épongeant le visage avec mon mouchoir, vous devez comprendre que ce n'est pas sans de graves raisons que je me suis exposé aux dangers d'une pareille course en plein soleil. Mais vous paraissez pressé et je vais droit au fait. Où est le marquis Sigismond?

Il parut à la fois confondu et irrité par cette interrogation à brûle-pourpoint.

— Ce nom ne doit pas être prononcé ici, répondit-il sèchement en essayant de reprendre sa course.

Je l'arrêtai en lui saisissant le bras.

— Doucement, mon révérend père. Il ne sera pas dit que je serai venu ici pour rien. Je vous prie de répondre à ma question.

Se dégageant prestement de mon étreinte, il me fila entre les doigts et essaya de s'enfoncer dans l'épaisseur du bois.

— Permettez-moi de vous faire observer, repris-je en essayant de contenir ma mauvaise humeur et en emboîtant le pas derrière lui, que votre conduite n'est pas des plus courtoises... je vous réitère ma question et vous préviens que je ne vous lâcherai pas que vous ne m'ayez répondu.

Et, ce disant, je l'empoignai vigoureusement par un pan de sa soutane de façon à lui ôter toute possibilité de s'échapper à moins de quelque catastrophe que l'usure de ses vêtements ne rendait pas d'ailleurs impossible.

— Pourquoi vous adressez-vous à moi? dit-il rudement... Quelle raison avez-vous de croire que je sais où est Sigismond?

— Je sais que vous le savez et j'ajoute que, si je suis à sa re-

cherche, c'est à la demande expresse du marquis et chargé par lui d'une mission pour son frère ; je vous dirai encore que j'ai vu Léla, que je m'intéresse vivement à elle et que je n'ai d'autre intention en ceci que de tâcher d'amener une réconciliation entre les deux frères, — et d'aider au mariage de Sigismond...

— L'enfer est pavé de bonnes intentions, répondit le coriace ecclésiastique avec une contraction de son long nez exprimant le plus parfait mépris pour ma personne. Mais il est trop tard, continua-t-il... je vous engage à ne pas vous occuper de cette affaire ; les deux frères ne peuvent pas être réconciliés, et le marquis ne consentira jamais au mariage...

— Mais Sigismond se prêtera peut-être à quelque arrangement. C'est son devoir de faire des concessions...

— Je vous répète, signor Anstruther, que votre tentative ne peut aboutir à rien.

— N'importe, je suis résolu à essayer. Je l'ai promis à mon ami, et pour vous, dom Antonio, il me semble que votre devoir de chrétien et de prêtre serait de m'aider dans ma tâche de conciliation... Auriez-vous par hasard déjà consenti à célébrer le mariage ?...

— Si les papiers du marquis Sigismond sont en règle, je n'ai pas le droit de m'y refuser, répondit-il évasivement, la loi m'y oblige.

Il fit une nouvelle tentative pour m'échapper, et à ses regards furibonds, je me demandais s'il ne songeait pas à se débarrasser de moi par la force. Je voulus cependant tenter un dernier appel.

— Je pense que vous ne me ferez pas l'injure de douter de ma parole, quand je vous affirme que j'agis en ceci d'après les désirs formels du marquis...

Je n'eus pas le temps d'achever, mon attention se trouvant tout à coup détournée par un bruit de branches froissées qui sortait d'un épais fourré vers lequel, depuis un moment, les regards du prêtre s'étaient souvent portés avec une apparence d'inquiétude.

XX

— Je ne doute pas, monsieur Anstruther, de votre désir de venir à mon aide, fit une voix mélodieuse au timbre profond que je reconnus immédiatement pour être celle de Sigismond. Dom Antonio croit bien faire... mais il est vraiment trop dur pour

vous... Pardonnez-le-lui. Il a peur que mon frère, qui me croit bien loin, ne vienne à se douter de ma présence ici... et il se regarde comme responsable de ma sûreté...

La majestueuse stature de Sigismond avait peu à peu émergé du massif d'arbres et de rochers qui l'avait pour un moment dérobé à ma vue. Il avait revêtu une cape de paysan et un chapeau à larges bords cachait à moitié son visage. Mais son grand air persistait sous ce déguisement qui n'eût pu tromper longtemps l'œil le moins attentif.

Mon étonnement en le voyant paraître sous cet aspect inattendu n'eut d'égal que la consternation qui se peignit sur le visage de dom Antonio. Il ne put s'empêcher de sourire de l'effet qu'il produisait sur nous deux.

— Monsieur Anstruther, vous voyez en moi un fugitif, reprit-il avec son air de prince déguisé, donnant à cette scène un caractère tellement romanesque que, n'eût été le trop vif sentiment de la réalité que me donnaient l'ébullition de mon sang et la congestion de mon cerveau, je me serais cru le jouet de quelque fiction empruntée aux contes de fée... un fugitif condamné à l'exil pour crime de trahison envers son seigneur suzerain. Mais devant une cour d'amour, je serais absous d'une commune voix, et j'aime à croire que vous-même me tenez pour innocent...

— Innocent d'intention, je n'en doute pas, répondis-je gravement, un peu choqué de la légèreté avec laquelle il s'exprimait sur un sujet qui touchait si profondément et si cruellement son frère.

Il reprit en s'adressant au prêtre dont les regards trahissaient un mécontentement non déguisé :

— Soyez tranquille, dom Antonio, je suis sûr de la discrétion de l'ami de mon frère. M. Anstruther est Anglais, par conséquent homme d'honneur...

Je saluai à ce compliment adressé à ma nation.

— Possible, répondit le soupçonneux ecclésiastique, mais nous sommes fort mal pour causer de ces choses dans cet endroit découvert... A cette heure et par cette chaleur, la parole porte fort loin, et, ne fût-ce que par égard pour l'état de surexcitation du marquis, nous ne devons pas nous exposer à être entendus de la villa... Enfonçons-nous dans le bois et après... je me lave les mains du reste, eut-il l'air d'ajouter mentalement.

A mon point de vue particulier, l'observation me parut fort